THE UNIVERSITY
OF ILLINOIS
LIBRARY
282.05
REV
v. 65

REVUE

DU

MONDE CATHOLIQUE

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 5, PL. DU PANTHÉON.

REVUE

DU

MONDE

CATHOLIQUE

RECUEIL

SCIENTIFIQUE, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

VINGTIÈME ANNÉE

TOME SOIXANTE-CINQUIÈME

TOME X DE LA TROISIÈME SÉRIE

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE LIBRAIRIE CATHOLIQUE

Ancienne Maison Victor PALMÉ, éditeur des Bollandistes

PARIS

VICTOR PALMÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL

76, rue des Saints-Pères, 76

BRUXELLES

J. ALBANEL, DIRECT. DE LA SUCCURS.

12, rue des Paroissiens, 12

GENÈVE

GROSSET ET TREMBLEY

282.05
REV
v.65

CRI D'APPEL

Mon cher Palmé,

Il y a un peu plus de trois ans, ici même, à la première page de votre *Revue*, sous prétexte d'ajouter une préface à mon petit livre : *Pierre Blot*, seconde série des *Étapes d'une Conversion*, je fis entendre aux catholiques un appel. C'était intitulé *le Denier du Sacré-Cœur* et j'avais élevé la voix sur votre demande, car la souscription du Vœu national semblait languir. La bénédiction du ciel descendit sur cet humble travail qui, grâce à votre aide si vaillante a produit, en ces trois années 70,000 francs pour la basilique de Montmartre dont la crypte monumentale arrive à son complet achèvement et remplit d'admiration ceux qui la visitent.

Mais en même temps que cette bonne nouvelle circule dans les rangs innombrables des fidèles au Cœur de Jésus, on entend retentir l'écho d'une sauvage menace et parmi les donateurs qui vous apportaient joyeusement leur offrande une hésitation s'est produite. Il y a deux Frances comme un agitateur fameux a osé le proclamer : une France qui croit, une France qui nie et l'une de ces deux Frances, celle à qui l'ennemi des hommes prête pour un jour la victoire s'est donné la mission d'opprimer l'autre avant de l'anéantir.

Dès le début de la guerre déclarée des faits nombreux, des faits lamentables, ont effrayé les consciences, annonçant des excès encore plus monstrueux pour un prochain avenir; maintenant que la violence dont l'exemple fut donné de haut fait entendre sa clameur sinistre dans les bas fonds de la presse irréconciliable à tout ce qui est bon et grand, l'épouvante est née : on désespère du sort réservé par la haine à la plus belle, à la plus grande œuvre de notre temps.

668524

Mon cher Palmé, je prends encore une fois la plume pour dire à nos amis qui ont creusé si généreusement les flancs du Mont des Martyrs et jeté à de si étonnantes profondeurs les assises du temple national consacré à la Charité divine, combien leurs craintes sont vaines. De deux choses l'une : Ou le temple naissant sera saccagé par l'impiété ou il s'élèvera, malgré l'aveugle effort du blasphème jusqu'à la taille gigantesque qui lui est promise, dominant, protégeant, illuminant l'immensité de Paris couché à ses pieds et pénétrant de son rayonnement surnaturel la fiévreuse masse d'ombres, produit incessant de la pensée humaine. Entre les deux cornes de ce dilemme qui était indiqué déjà dans mon *Denier du Sacré-Cœur*, je ne vois rien, parce qu'il n'y a rien. Dans la seconde hypothèse, les bienfaiteurs du Vœu national n'ont certes pas à s'arrêter; dans la première qui est, certes aussi, conforme à la volonté des méchants, mais dont la réalisation doit se heurter à tant d'obstacles, les mêmes bienfaiteurs ont à juger sévèrement leur propre panique et à se rappeler la parole de Jésus à Béthanie. Jésus ne veut pas être servi selon la logique de notre petite sagesse. Jésus, sans mépriser les *affaires bien faites*, donne son ADMIRATION (si l'on peut ainsi parler) au sacrifice qui n'a point de mesure. Jésus blâme hautement le calcul de Judas si correct selon les habiletés du monde, mais dont la prudence doit aller jusqu'à trahir son Dieu, pour louer avec une abondanee splendide la folie de Marie-Madeleine qui brise le vase en prodiguant inutilement la richesse du parfum...

I

Ceux qui ont donné donneront; leur précédente offrande les engage. Il n'est pas permis de s'arrêter dans la voie de Dieu, car s'arrêter ou même ralentir le pas, c'est souvent trahir. Les craintes les mieux fondées ne sauraient excuser le soldat qui déserte.

Les menaces qui vont se répandant de tous côtés me font horreur, mais je vais essayer de parler avec calme. Un chrétien combattant sous la bannière du Cœur doux et humble ne saurait se répandre en invectives; il peut détester l'erreur, il doit aimer les hommes malheureux qui vivent de ces déceptions pour bientôt en mourir. Son but est la paix; il brûle d'un désir ardemment pacifique qui couve la charité même de la France chrétienne. Son œuvre doit être un acte de foi d'espérance et d'amour.

Un soir du dernier hiver je fus amené à parler du Vœu national en l'assemblée générale des catholiques réunie sous la présidence du Cardinal-Archevêque de Paris. Notre vénéré pontife prenant la parole après tous et au nom de tous, regarda avec une douleur sereine, les adversaires de l'Église et la perversité de leurs œuvres. Il nous dit de ne rien craindre; il nous ordonna de serrer nos rangs paisibles au pied de l'autel; nous y sommes. Nous formons la plus grande de toutes les armées, quoiqu'elles ne fasse point de bruit, ses soldats ne demandant ni profit ni renommée. Nous n'avons aucune des armes qui tuent et cela nous rend invincibles. Nous le savons.

Et les autres ne l'ignorent pas. Ils ne livrent point leur bataille funeste pour vaincre en définitive, ce qui est impossible, mais pour jouir un moment, ce qui est facile, et s'endormir repus dans le rêve, avant la fin. Ils savent l'avantage de notre patience sur leur colère, de notre résignation sur leur passion; ils savent aussi que nous prions pour tous, que nous prions même pour eux, et peut-être qu'ils comptent là-dessus ne fût-ce qu'un peu, car ce sont d'habiles gens, et pourquoi ceux qui se vantent de ne croire à rien croiraient-ils à leur propre blasphème?

Judas, il est vrai, n'admit point la possibilité du pardon. C'est ici le mortel châtiment et l'obstacle à la guérison de tant d'âmes. Beaucoup ne peuvent croire à la charité de Jésus, ni de ceux qui vivent en Jésus, parce qu'eux-mêmes n'ont jamais rien pardonné. La langue du pardon leur est étrangère, et ne la comprenant point ils la calomnie. « Hypocrites! » disent-ils, et les voilà répétant le vers janséniste de Boileau :

Tant de fiel entre-t-il dans l'âme des dévots?

Mais en vérité sous quel prétexte aurions nous du fiel contre eux? De notre part, ce serait pure ingratitude, car ils ont ravivé pour nous la lueur du flambeau qui, ne pouvant s'éteindre, peut languir, du moins quelquefois, et nous avons tiré de la guerre qu'ils font à notre maître Jésus des avantages incalculables : leurs persécutions poussent les foules vers nos églises, pleines à déborder; leurs outrages font à chacun de nos prêtres un véritable piédestal; leurs profanations attirent dans les sentiers longtemps déserts de nos pèlerinages des multitudes qui ne se peuvent déjà plus nombrer... quoi encore? Eh bien! l'effort aveugle qu'ils ont tenté avec une

providentielle maladresse contre la liberté des consciences vaut pour nous un miracle et fait éclater d'un bout à l'autre de la France le cantique du retour à la foi!

Oh! non, nous n'avons pas de fiel : les malades, même quand ils sont furieux inspirent un autre sentiment que la haine. Nous savons si bien d'où ils viennent, ce qu'ils sont et où ils vont. Leur aventure, vieille comme le monde, est écrite à toutes les pages de l'histoire; elle n'a pas manqué, chaque fois qu'elle se représente, de réussir un jour, souvent même deux jours, jamais trois. Ils croient être de très hardis inventeurs, mais ce sont de simples copistes qui convoitent, comme la race infortunée de Caïn, la terre sans ciel, toute la terre et tout le présent sans lendemain. Nous cherchons, nous, au contraire, le lendemain qui n'a pas de soir et le ciel qui n'a pas de bornes. Entre ceci et cela point de concurrence possible!

Je sais bien qu'ils nous disent : « Alors que faites-vous sur la terre? » Nous sommes sur la terre par la volonté de Dieu pour enseigner la vie, et de notre mieux nous défendons la terre contre les fous qui la veulent entraîner avec eux jusque dans la mort éternelle!

Non, non, nous ne haïssons point ceux qui nous haïssent et nous les plaignons jusque dans leur triomphe, semblable à une noire calamité. Autour d'eux tout se précipite et tombe : Les gens de nos jours qui ont seulement quarante ans ont assisté à des chutes plus profondes et plus multipliées qu'en d'autres âges les centenaires n'en avaient ouï raconter. Chez nous, aucune puissance n'atteint plus jamais l'heure de sa maturité. Elles entrent en scène avec fracas pour glisser bientôt et se dérober sans bruit. Et ce ne sont pas les nains seuls qui trébuchent ainsi à la file l'un de l'autre; ce siècle a vu crouler tous ses géants : nonobstant quoi, il continue de croire avec la robuste naïveté des sceptiques aux grosses marionnettes plus ou moins rares snr le marché historique et aux fantoches de format raccourci qui encombrent la foire de nos annales contemporaines.

Pour être juste, nous devons avouer même que notre époque se défie des géants. Ce temps est pratique; il tient surtout aux nains, parce qu'on est toujours assuré de n'en point manquer sur la place. C'est le nain réhabilité, le nain, élément constitutif et nécessaire de toute cohue électorale ou autre qui fournit et impose l'étalon de la stature humaine, mesurée à nouveau et recoupée pour les besoins

du moment; c'est lui, le nain qui est l'HOMME, l'homme usuel, du moins, l'homme de calibre, facile à forcer dans tout emploi et facile à pousser dehors quand on n'en veut plus.

La supériorité normale du nain une fois admise, la poésie du rachitisme devait naître et est née : religion des peuplades, sauvages à force de civilisation, que Dieu ennuie et qui grouillent à cent piques au-dessous de la médiocrité. Comme de raison, la vogue s'est mise là-dedans, tout de suite, à tel point que chacun parmi ce triste monde, a fait la bonne spéculation de se rapetisser. Alors, chose singulière, les géants démodés ont eu honte de leur taille et l'un d'eux, le plus grand de tous, qui avait autrefois d'un seul revers de main pulvérisé le buste de Voltaire, a érigé au même Voltaire une statue expiatoire, sous laquelle il s'est accroupi humblement pour faire piédestal.

Il croyait, le géant qui a du génie, apaiser au moins les nains par cette obéissante abdication. Il se trompait : Rie n'apaise les nains et l'un d'eux, énorme comme nain, a inventé une littérature implacable, plus que naine, une littérature de sous-fange, tout exprès pour bafouer le géant démissionaire.

Cette littérature est certainement le plus violent symptôme de notre *progrès* actuel; elle se vautre en des lieux qu'on ne nomme pas, épandant des parfums qui ne se peuvent dire et patauge, couronnée d'un scandale si productif qu'il surexcite autour de soi toutes les émulations dévoyées. Nos moralistes à rebours, déjà si bas rampant, aspirent unanimement à descendre encore, jaloux qu'ils sont d'un succès pareil, et les directeurs de certains hippodromes littéraires *entraînent* leurs jockeys favoris non plus à courir mais à se vautrer, non plus à franchir d'un saut les barrières, mais à ramper ventre à plat par dessous. C'est la nouvelle méthode pour planer : on a mille pattes au lieu de deux ailes.

II

Il semble que ce soient là de railleuses paroles, mais pour les prendre fort au sérieux, il suffit, hélas! de jeter un regard sur le monde tel que l'ont *amélioré* les nains. Le respecté sujet que nous allons effleurer tout à l'heure ne comporterait pas une esquisse, si fort atténuée qu'elle put être, de nos mœurs, mais il n'est pas besoin de tracer ce tableau; de graves écrivains ont fait l'histoire

des cent dernières années, et chacun peut lire ces pages souvent éloquentes qui s'efforcent de grandir un carnaval aux proportions de l'épopée. Ce sont des pièces curieuses comme toutes les lanternes magiques : On y voit le turbulent défilé des hasards en chair et en os montant au pouvoir comme on prend une voiture à l'heure, poussant tout devant eux et tout écrasant pour arriver plus vite à la culbute finale, terme commun de ce voyage qui n'a pas Dieu pour guide ; on y voit le roulement banqueroutier des trônes, des chaises curules, des coffres-forts et même des gloires, la comédie des révolutions sans but, escamotées par des tribuns sans loi, la farce des faux désintéressements dont chacun coûte le prix de deux ou trois cupidités ; on y voit l'agonie des derniers caractères, l'anarchie dans les lettres et dans l'art, où se pavane la nullité, gorgée d'honneurs ; on y voit la presse qui s'intitule elle-même un sacerdoce devenu un éhonté marchandage, l'argent maître de tout dévorant la misère qui le hait et l'adore ; on y voit... Eh ! que n'y voit-on pas ? Mais si l'on s'avise de chercher le résidu net de tant de révolutions, ce que les badauds appellent pompeusement « les conquêtes de l'ère moderne » et de tirer au clair l'œuvre de tous les chimériques architectes qui ont crié tour à tour *exegi monumentum*, juste au moment où croulait leur château de cartes, que trouve-t-on en définitive ? Rien, sinon une lassitude universelle, une attente mêlée d'épouvante, les douleurs d'un centième enfantement, plus laborieux que les autres et qui, comme les autres, sera stérile, à moins qu'il ne produise un monstre mort-né, — des discordes sans cesse grandissantes, un peuple qui se sent joué, une industrie qui pleure, une liberté qui râle, — un vieux mensonge dont le masque déteint ne tient plus : la libre-pensée, puisqu'il faut lui donner le nom dont elle-même s'affuble, la libre-pensée qui ne veut pas qu'on pense autrement qu'elle, et ne peut vivre qu'en assassinant la liberté, la libre-pensée, licencieuse, mais oppressive, fanfaronne et poltronne, menaçante et impuissante qui chancelle au milieu des décombres qu'elle a faits !

Et la tyrannie de la libre pensée, cette chose qui meurt pour avoir vaincu, insulte à toute chose vivante. Elle nous dit, à nous, les chrétiens : « Fous que vous êtes, comment pouvez-vous croire à ce que vous ne voyez pas ? Qui jamais a vu Dieu ? moi, au moins vous me voyez, croyez donc en moi ! »

Mais c'est parce que nous la voyons que nous ne croyons pas en elle.

III

Il y a un peu moins de cent ans, les pères de la libre pensée si décrépite aujourd'hui et si chancelante, disaient déjà autour de son berceau : « Nous avons écrasé *l'infâme :* Dieu va mourir et l'Église est morte. » L'Église alors était agée de dix-huit siècles, elle en a bientôt dix-neuf, où sont ceux qui croyaient l'avoir tuée ? Et combien de vainqueurs de Dieu sont tombés au cours de ces cent ans? Je ne parle pas seulement des hommes, mais aussi des institutions. L'Église « moribonde » a mené leurs deuils à tous et à toutes. A mesure que tombaient ces pouvoirs possédant à ce qu'ils disaient le monopole de la sagesse, l'Église « folle » restait seule debout. A-t-elle vieilli d'un jour ? non, sa voix vient d'éclater dans la bouche de ses évêques, jamais on ne l'avait entendue plus sonore. Que dix, et vingt, et cent autres puissances s'élèvent un jour, puis tombent pas leur faute, l'Église restera debout. Elle est faite pour vivre, l'histoire le démontre, comme tout le reste est fait pour mourir.

Ceux qui l'attaqueront en vain jusqu'à la fin des temps n'ignorent pas tout à fait l'histoire, car dans le solennel jeu de raquettes de leurs parlements, ils se renvoient les uns aux autres un genre de balles élastiques qu'ils nomment des *précédents* et qui sont faites de lambeaux arrachés à l'histoire. Ils respectent beaucoup ces « précédents, » souvent très puérils, mais il en est un qui ne voient pas parce qu'il est trop grand pour eux et que d'ailleurs ils ne veulent pas le voir, c'est le *précédent de l'Eglise :* le miracle de sa longue existence, de ses dangers, de ses bienfaits, de son victorieux passage à travers le monde païen, à travers le monde barbare, à travers les hérésies, les schismes, les philosophes et les révolutions.

Ne leur en parlez jamais, ils ont lu l'histoire où il n'y a que cela et ils n'ont pas vu cela. Leurs prophètes eux-mêmes, Thierry, Michelet, Guizot et jusqu'à M. Henri Martin, le leur ont crié ou balbutié, ils ont refusé d'entendre. Eux, les fanatiques de la pauvre chose qui chancelle dès son âge mûr en écrasant lourdement du talon tout bien, toute vertu, toute liberté vraie, ils nient obstinément l'autre chose, LA GRANDE, qui sature de sa santé surhumaine les annales de vingt siècles !

N'est-ce pas là un fait bien étrange? Et n'est-il pas plus extraordinaire encore de voir les mamelouks de la libre oppression, obligés

qu'ils sont de s'y prendre à toutes mains pour étayer leur pilier vacillant, nous accuser d'insanité, nous, appuyés à notre colonne, restée ferme pendant dix-neuf cents ans!

Ah! certes, ce n'est pas nous qui manquons de prudence humaine! Nous avons choisi la bonne part, même en ce monde. Raisonnons affaires un instant, en dehors de tout article de foi, selon la méthode des libres-penseurs eux-mêmes; appelons-en uniquement à notre propre sens, qui, bien entendu, ne s'en fie qu'à ce qu'il touche et ne croit qu'à ce qu'il voit, et demandons-nous, au moment de faire notre choix très intéressé entre les deux spéculations qui nous sollicitent, si nous n'avons pas mille fois raison de nous attacher plutôt à la vigoureuse longévité de l'Église qu'à la précoce défaillance de la chose qui chancelle?

La réponse ne saurait être douteuse, les amis de la chancelante auront beau nous traiter de superstitieux et de visionnaires, il saute aux yeux qu'une vieille maison, solide jusqu'à être soupçonnée de miracle, offre plus de garanties qu'une banque d'aventure dont les gérants véreux en sont réduits à « expulser » la justice même pour ne point passer en cour d'assises!

Demandons-nous ensuite ce que nous aimons le plus tendrement, je ne dirai pas après Dieu, puisque Dieu est supprimé dans cette partie de notre argumentation, mais après où même avant notre famille et nous-même. C'est la patrie. Eh bien! n'est-ce pas notre droit, n'est-ce pas surtout notre devoir, chacun de nous selon sa force, de mettre la patrie en garde contre les commis-voyageurs de cette boutique malade qui raccole ses dernières dupes à tâtons, la libre pensée, quelque soit le nom spécial qu'on veuille d'ailleurs lui donner : doute, incrédulité, philosophie, rationalisme, matérialisme, positivisme, collectivisme, ou autre : chose stérile fatalement parce qu'elle ne saurait être d'accord avec elle-même, chose fugace, diverse, négative, incapable de rien fonder ni de rien conserver, chose funeste qui divise, qui rapetisse et qui tue?

Si fait, assurément, c'est notre devoir rigoureux, et comme conséquence, nous avons l'obligation étroite de pousser l'objet de notre meilleure tendresse, la grande bien-aimée, la patrie, la France, par l'effort de nos esprits, de nos cœurs, de notre être entier, vers la maison honnête et solide entre toutes, vers l'abri qui est le salut et la paix, vers l'Église féconde, inébranlable et immortelle!

IV

Quelques mois avant de s'asseoir dans la chaire de Saint-Pierre, notre pontife souverain, S. S. Léon XIII, alors cardinal archevêque Pecci, avait infligé, dans deux mandements successifs, un éclatant démenti à la libre pensée qui dénonce l'Église comme ennemie des lettres, des arts, de la science, de tout ce qui fait en un mot la gloire humaine, aussi bien que la prospérité des intérêts humains. Ces deux mandements, véritables chefs-d'œuvre, dont l'admiration de l'univers chrétien a dévoré des millions d'exemplaires, n'ont pas imposé silence à la calomnie, mais ils en ont éclairé vivement l'odieuse laideur. La libre-pensée, a pris soin d'ajouter depuis lors à la démonstration du chef de l'Église un chapitre peu chevaleresque, mais singulièrement éloquent par la conduite qu'elle a tenue vis-à-vis des congrégations religieuses dans la lutte pour la liberté de l'enseignement. Incapable, en effet, de lutter avec les armes loyales de la concurrence contre ces maisons, bâties par la foi, habitées par le dévouement, la pureté, la patience et la science, la libre pensée leur a dit : « Vous avez beaucoup plus d'élèves que moi, cela prouve que vous êtes des ignorants ; vous avez beaucoup plus de succès que moi, cela prouve que vous êtes des incapables; vous êtes en outre des scélérats puisque vous adorez Jésus-Christ. Moi, je suis éclairée, généreuse, et je ne crois qu'en moi ; c'est pourquoi, ne voulant perdre ma peine à faire si bien que vous, je vous chasse : « *La patrie est à moi, c'est à vous d'en sortir!* »

Et la libre-pensée, en effet, à l'aide de moyens que flétrira l'histoire, a chassé ses vainqueurs avant de garroter et de bâillonner ses juges. Telle est sa façon de comprendre et d'adorer la déesse liberté que sa valétudinaire autocratie veut mettre à la place de la liberté chrétienne.

Les hommes qui ont un désir immodéré de vaincre et qui n'en ont pas les moyens, arrivent aisément à ces excès de logique, quand le frein de Dieu leur manque. Ainsi voit-on parfois les pugilats populaires tourner à la tragédie, parce que le plus libre et le moins brave des deux champions a ouvert traîtreusement son couteau, et chacun connaît l'anecdote de ce libre peintre de l'antiquité qui, ne pouvant égaler la toile de son rival, la creva, purement et simplement : ce sont de libres expédients à la portée des libres consciences.

Mais quel est, en définitive, le résultat de ces vilenies? Le couteau se rouille au bagne, et le « crèveur » de toile ne triomphe qu'un jour. Tous ceux qui trichent font mauvaise fin, tous ceux qui abusent, tous ceux qui oppriment. La libre pensée butera bientôt contre le sort commun des charlatans criminels, et je n'ai pas besoin d'être prophète pour lui prédire à coup sûr qu'elle mourra longtemps avant Dieu.

Ce n'est pas la libre-pensée qui m'inquiète, mais bien les malades qu'elle fait : les malades de révolte, d'orgueil et de haine. A ceux-là nous devons songer sans cesse, nous qui avons les talismans de l'obéissance, de l'humilité et de l'amour. Ceux-là, professeurs et disciples sont aussi la France, une grosse part de la France, malheureusement; nous devons, en face de leurs efforts extravagants, nous souvenir de l'arrêt évangélique, condamnant tout spécialement les blasphémateurs du Saint-Esprit. Ceux-là vivent du blasphème contre le Saint-Esprit : c'est leur gagne-pain, hélas! Mais ils sont égarés plus encore que mauvais, et la divine miséricorde n'a point de bornes. Prions donc pour ceux-là et faisons mieux que prier, agissons. Aimons-les de tout ce que la charité a de meilleur en nous et d'autant plus tendrement que leur apparent triomphe est pour eux le danger suprême! Appelons-les sans jamais nous lasser, non pas avec notre voix qu'ils railleraient, mais avec la voix de Dieu, la voix du Cœur de Dieu, à la fois muet et parlant comme la foudre qui terrassa le persécuteur Paul, sur le propre chemin de sa persécution et le roula vaincu, élu, terrassé, mais guéri, le roula, dis-je, jusqu'au ciel, à travers toute l'épaisseur de la terre, dans le plus profond abîme de gloire que l'œil des hommes ait mesuré jamais!

Il est un don surnaturel et de suffrage, c'est à dire en quelque sorte contagieux, qui se peut gagner et transmettre parce que la miraculeuse bonté de notre Père des Cieux l'a destiné surtout à ceux-là dont je parle et à leurs victimes, aux blasphêmateurs du Saint-Esprit et aux infortunés qu'ils entraînent à leur suite. Ce don a un nom : la *dévotion*, qu'ils raillent et qu'ils détestent, mais qui leur inspire en même temps une crainte superstitieuse. Qui sait? si ce remède de bonne femme allait faire tomber les écailles de leurs yeux!... Quel désastre! ces écailles sont la sécurité, le repos de leurs erreurs. Ils y tiennent. De quel droit la dévotion menace-t-elle leur sommeil d'opium? *ce n'est pas de jeu*, comme disent les

enfants et cela pourrait les guérir en dépit d'eux mêmes, de telle sorte qu'ils s'éveilleraient un jour dans les bras de la vérité !

Ils ne veulent pas de cette sorcellerie, ils la repoussent, ils l'insultent; ils la traitent d'invention jésuitique, de pharmacopée cléricale, de « rouille obscurantiste » qui ternit sur le tard l'antique poli de la foi dans nos temps de décrépitude religieuse... Ce sont les mêmes qui crient au progrès chaque fois qu'une attrape nouvelle paraît, fuse et s'éteint aux brumeux horizons de leurs observatoires philosophiques.

Ils se trompent assurément ici comme toujours, puisqu'ils ne cherchent qu'à se tromper, et pourtant il y a quelque chose de vrai à côté de l'erreur où ils sont. La dévotion, en tant que don surajouté à la foi, n'est pas une nouveauté, ni rien qui y ressemble, mais elle n'est pas non plus du commencement : on peut même dire qu'elle n'est pas des premiers jours de l'Église, car ces temps jouissaient de la plénitude de la foi. L'homme a reçu la Dévotion à l'heure choisie comme une arme et comme une armure, comme un aliment et comme un médicament, telle qu'elle se transforme et grandit, et s'épure en s'élevant de degrés en degrés sur l'échelle mystérieuse, du saint à l'ange, de l'ange à Marie Immaculée et de Marie jusqu'à Jésus en son Cœur très sacré. On peut suivre à travers les âges la marche ascendante de la dévotion ou plutôt des dévotions qui ne sont pas la foi, mais qui sont des secours apportés d'en haut aux humaines défaillances de la foi.

En regard des dangers grandissants, des douleurs accrues, des menaces, des blasphèmes et du désespoir qui se croit déjà vainqueur chez nous, la dernière née de ces dévotions, la plus haute, la plus puissante : le grand, le vraiment divin secours, c'est le culte, rendu au Sacré-Cœur. Une fois j'eus l'inspiration d'écrire un livre sur ce vaste sujet qui est si fort au dessus de ce que je puis. Le plan de mon livre fut esquissé par moi à larges traits en cette assemblée générale des Catholiques où S. Em. le Cardinal-Archevêque de Paris me faisait l'honneur de m'écouter. C'était l'histoire même de la dévotion au Cœur de Jésus, écrite pour les gens du monde et devant mettre l'amour avant la science ou du moins cacher la science sous l'amour dans le récit des origines si belles de cette dévotion souveraine; ce devait être aussi l'histoire des *vœux* de la France, notre mère, divinement opposée à la progression de nos malheurs et de nos terreurs.

Mais c'était surtout, dans son ensemble, l'histoire du dernier *vœu national*, le sien, j'entends celui de notre archevêque, puisqu'il le reçut tout naissant des mains de ses deux pères, pour le prendre dans ses bras, pour le porter chèrement enveloppé de lui-même et de sa prière, beaux langes de pur amour, jusqu'aux sommets prédestinés de Montmartre. La vie de mon travail devait être le regard qui descend de la montagne des Martyrs, habitée par le Sacré-Cœur.

Dans l'échelle des dévotions que j'apellerai françaises, le suprême échelon est atteint par ce vœu. Dieu nous suit, son dessein marche depuis Clovis, sur notre terre comme en une large voie qui mène aux avenirs. La paix est au bout du chemin. D'autres ont traité ou traiteront cet auguste sujet au point de vue de la doctrine; moi je voulais l'effleurer sous son aspect en quelque sorte dramatique, dans les faits qui l'ont révélé, dans son but, dans ses rapports avec nos intérêts d'hommes et de nation, dans tout ce qui touche en lui à nos biens moraux et matériels, à nos espérances personnelles, à nos ambitions patriotiques, à notre immense besoin de réconciliation.

Dieu protège la France, *le Christ aime les Francs;* je prétendais laisser la parole aux prophéties mystérieuses de notre passé et, comme je l'ai fait déjà en mes *Merveilles du Mont Saint-Michel*, chercher, trouver, au plein milieu des annales, tracées par les historiens libres-penseurs eux-mêmes, les vestiges du dessein de Dieu sur notre pays qui fut si longtemps le maître ouvrier de sa Providence : *gesta Dei per Francos.*

Nous sommes pieux de naissance : malgré la trop longue page que remplissent nos égarements, nous sommes resté pieux; pourquoi ne pas le dire, et le redire aux pauvres gens qui tournent le dos à la foi parce qu'ils la croient condamnée? Nous mourrons incrédules peut-être, et que le Ciel nous garde de ce châtiment horrible! mais si nous vivons, nous vivrons pieux.

Aux santés délabrées, les médecins ordonnent l'air natal; je voulais, je veux rappeler à ma patrie qui souffre que son air natal est la foi. Elle l'a oublié souvent dans les jours prospères; aux heures d'agonie, dès qu'une voix l'avertit, elle se souvient, tombe à genoux et se relève sauvée. Et de même qu'on verse aux plus malades, des potions très généreuses pour aider encore au bienfait du souffle ami qui fut respiré dès l'enfance dans le berceau, je vou-

lais indiquer aux épuisés de larmes, non pas au-dessus de la foi, mais au plus haut sommet de la foi, la source du cordial tout-puissant, la fontaine qui ne refuse à personne son remède héroïque, le Cœur divin et sa divine blessure, d'où jaillit le sang du salut!

Est-il ici bas une entreprise que ne pût mener à bien la France, si elle était unie dans la pensée de Dieu? Le Vœu national est précisément cette concorde intime, je voulais le crier et le prouver; il est la charité patriotique, l'oubli nécessaire de tant de haines qui n'ont ni raison ni excuse. Souvenons-nous que le premier nom donné à la dévotion du Cœur de Jésus, fut le *culte de l'amour*, n'est-ce pas comme un présage de la vraie fraternité, rentrant dans la glorieuse famille française? On dira que nous en sommes à mille lieues? Alors, hâtons le pas en priant plus ardemment! On dira que personne n'y croit? affirmons et témoignons! On dira qu'il y a chez nous trop de gens à ne vivre que de haine? Appelons donc le pardon, de crainte qu'ils n'en meurent!

Notre vœu de réconciliation, encore enfant, flotte comme l'enfant Moïse dans sa corbeille, sur l'océan de nos colères; pavoisons le, ce berceau qui nage, que chacun dore à l'envi cette chère nef, où sourient tant de promesses avec tant d'espérances; il faut qu'elle grandisse et bien vite à la taille d'un vaisseau, le plus vaste et le plus riche de ceux qui ont coûté des trésors à l'orgueil des nations.

Je voulais dire cela : Nous sommes le nombre et nous souhaitons la paix; forçons la paix par notre aumône à Dieu, par notre pardon aux hommes, par notre vœu d'universelle charité; aimons-nous les uns les autres, et nous serons encore le grand peuple. Je voulais le dire à tous, même aux persécuteurs, et même à ceux qui raillent en opprimant. Quel droit avais-je de parler à ceux qui me détestent, à ceux qui me dédaignent? Mon droit d'ami dans le Cœur de Jésus. J'avais, j'ai le droit de parler, parce que je crois, et aussi parce que j'aime, et encore parce que j'espère. Que tous ceux qui ont le bonheur de croire, d'espérer et d'aimer, fassent comme moi, et de plus éloquents que moi gagneront l'attention de la haine même. Je voulais, je veux la concorde, la mise ensemble des cœurs, et je veux la sainte grange où Dieu les gerbera! Je veux mendier s'il le faut, les pierres de ce temple et faire la quête, non pas des bourses, c'est trop peu, mais des âmes. C'est là, c'est dans ce temple, c'est dans ce Cœur que nous nous aimerons, et que renaîtra notre gloire,

montant vers la voûte, vers le ciel, comme un arbre géant qui jaillira du fumier des haines mortes. Oh! venez avec nous, haïssez la haine et tuez-la, surtout en vous même. Apportez les pierres d'amour, les pierres de la maison bénie, où nos cœurs divisés vont se rapprocher dans l'hospitalité du roi des cœurs. Il est temps; je ne demande pas mieux qu'à être le dernier, allez devant moi, et quêtons : mendions, mendions des âmes!

Dieu le veut! disaient les croisés, et ils donnaient leur vie; Dieu le veut! nous a dit la voix vénérée de notre pasteur : Soyons généreux envers Dieu, nous tous qui avons tant besoin de Dieu! Le Cœur qui nous a aimés jusqu'à mourir attend notre offrande pour avoir le toit qu'il *veut* tenir de nous. Dieu le veut! Ah! Dieu le veut! Donnons à Dieu et à son Cœur... Que puis-je donner, cependant, moi qui n'ai rien sur la terre? Peu de chose : ma pensée qui fut ma vie. Seigneur Jésus, je vous l'offre à deux genoux. Que tous mes livres périssent, mais que la page où j'adore votre saint Nom vive et apporte une pierre à ces murailles réparatrices qui abriteront la grande gerbe, le grand vœu, la grande paix, la dévotion reine, le retour de la France à son air natal, la patrie, la bien aimée patrie guérie, glorifiée et réconciliée dans l'amour!

V

Mon cher Palmé, laissez-moi répéter chez vous les dernières lignes de ma lettre au directeur de l'*Univers :* « Dès le temps où j'écrivais le *Denier du Sacré-Cœur*, les craintes qui se propagent aujourd'hui existaient, ou du moins de perfides suggestions essayaient de les inspirer, car j'y répondais déjà disant : « Si l'œuvre du Vœu-National suit un cours prospère, donnez avec abondance pour que les murailles du temple de la charité soient ornées de toutes les merveilles de l'art; si l'œuvre se heurte à des obstacles suscités par la haine, donnez davantage pour qu'elle les surmonte et en sorte plus belle, mais s'il vous était révélé que l'œuvre dût succomber sous les coups d'une passion aveugle et impie alors il faudrait donner le double et le triple, donner avec transport, donner avec folie, car en ce cas, le sanctuaire du divin amour réaliserait vraiment la merveilleuse figure du vase plein de parfums, brisé entre les mains de Marie-Madeleine repentie, et les parois en devraient être faits de diamants, cimentés avec de l'or! »

Nul ne sonde le dessein de Dieu. Le Vœu-National est le grand acte d'expiation s'est proclamé; peut-être est-il besoin que l'expiation aille jusqu'à la ruine du temple; jetez alors, oh! jetez généreusement l'offrande dans le gouffre sans fond du sacrifice! Le jour où des mains sacrilèges profaneraient les murailles saintes serait, on ne peut le nier, un jour d'amère tristesse et d'immense deuil. Mais serait-ce un jour NÉFASTE, en définitive? Dieu seul le sait, lui qui marque le terme de toutes les calamités à l'heure précise que son éternelle miséricorde a fixée. Qui peut dire quel bruit de tonnerre répondrait au-dessus des nuées aux cris de victoire de la barbarie comme aux fracas de l'expiation saccagée et *parfaite* par sa ruine même! Qu'on se souvienne de Babylone : pendant que Balthasar profanateur, blasphème à table, Cyrus qui est la vengeance de Dieu arrive avant le dessert. Et qu'on se rappelle les triomphes qui jaillirent sur l'univers des cendres de Jérusalem foudroyée!

Notre temple, sentinelle géante, naît et va grandir à son poste, au sommet de Paris; c'est un soldat; c'est un croisé : que Dieu soit remercié quand un soldat de la croix est frappé à un poste et y tombe!

Mais si le croisé de granit venait à être poignardé dans le dos par ceux-là même qui l'ont posé en faction, si nous tous, chrétiens, qui avons accepté la mission sacrée de payer l'énorme dette de la patrie par l'achèvement du sanctaire, nous faisions halte sur le chemin de l'expiation par lassitude, par faiblesse, par peur ou même en essayant de combiner dans un misérable calcul les chiffres décevants de la prudence humaine, ce serait un malheur et ce serait une honte : une déroute et une banqueroute.

Que la providence du Cœur de Jésus garde les catholiques Français contre cette lâche erreur qui aurait les résultats funestes d'un crime!

Paul FÉVAL.

L'ÉDUCATION DES FILLES

ET LES ÉTUDES QUI CONVIENNENT AUX FEMMES DANS LE MONDE (1).

LA FORMATION MORALE DE LA FEMME

I

La seconde partie de l'ouvrage de Mgr Dupanloup est intitulée : *l'Éducation des filles*. C'est, à proprement parler, la formation du caractère et la création de la personne morale. C'est la tâche que devraient se réserver les mères, et sans aucun doute, c'est pour l'accomplissement de ce devoir, unique entre tous, que Dieu leur réserve et leur prodigue ses grâces les plus abondantes.

L'Évêque d'Orléans était convaincu plus que personne que si, dans l'ordre des causes productrices et de la génération, les parents sont la raison d'être des enfants, en revanche, dans cet autre ordre des causes finales qui est l'explication providentielle de l'univers, ce sont au contraire les enfants qui deviennent la raison métaphysique de l'existence et de la destinée du père et de la mère. On perd trop de vue que ces derniers n'ont été créés et mis au monde que pour élever leurs enfants et nul devoir ne passe avant celui d'assurer à ces jeunes âmes la transmission de la vie morale, l'amour et la connaissance de Dieu.

Il faut croire que ces vérités fondamentales ont subi, de nos jours, une terrible exténuation. Mgr Dupanloup a parfaitement discerné qu'à l'heure présente, peu de mères de famille consentent encore à accepter leur tâche. Il a vu, avec plus de douleur et plus

(1) Voir la *Revue* du 31 décembre.

de netteté que personne, l'effacement volontaire de la mère de famille, cette abdication moderne qui remet en d'autres mains, non pas seulement l'intelligence mais le cœur et l'âme de son enfant. N'est-ce pas un signe caractéristique de cette tendance, que de voir, dans un livre sur l'éducation des filles et qui contient trente et une lettres en tout, de voir que deux seulement, la quatrième et la cinquième, sont adressées à une mère? Il est permis de trouver que c'est bien peu!

II

Il y a, dans le livre de Mgr Dupanloup, une cinquantaine de pages qu'il ne sera donné à personne de lire de sang-froid : la sixième et la septième lettre de la seconde partie, adressées l'une et l'autre aux mères et aux institutrices, et renfermant la terrible description de ce que l'auteur appelle : *l'Age ingrat.*

Jusqu'à présent, cette locution avait dans la langue quelque chose d'un peu populaire, et pour ainsi dire d'un peu physique. C'était presque une formule de convention, à l'usage des bonnes femmes. Désormais, ce sera le terme consacré par un grand écrivain à résumer une des crises les plus poignantes de la jeune fille : « L'âge ingrat », dit Mgr Dupanloup? « D'où lui vient ce *nom?* D'un fait *réel* et étrange : non seulement vers cet âge, sauf de rares exceptions, l'éducation des jeunes filles devient une tâche très ingrate, mais souvent elles-mêmes deviennent alors positivement ingrates envers Dieu, envers leurs institutrices, envers leurs parents, et, si on le peut dire, envers elles-mêmes. »

Il y a là quelque chose de ce phénomène étrange dont les grands auteurs nous ont donné le spectacle dans quelques pages de *René* de *Werther*, d'*Obermann*, d'*Adolphe.* Seulement, dans ces héros masculins, il y a presque toujours une large part à faire à l'impétuosité et aux ardeurs de leur sexe. Les tentations de la jeune fille lui viennent plus communément de son imagination. Ce ne sont pas les sens qui les entraînent pour les abaisser; c'est une sorte de vertige qui les saisit sur les hauts sommets où elles se transportent par la pensée. Il faut entendre encore là-dessus l'Évêque d'Orléans.

« Dans l'éducation des jeunes filles, l'obstacle réel, le vrai danger est là, du côté de cet *amour personnel* qui s'empare de de toute l'âme, sans que souvent personne les avertisse ni ne les éclaire sur l'immense danger qu'elles courent.

« Que dis-je ? Tout dans la famille, dans la société, dans les mœurs publiques, est une excitation à cet amour personnel. Ces pauvres jeunes filles sont idôlatrées, adulées. L'esprit, l'imagination, le talent, vrai ou prétendu, le corps même, tout est l'objet d'une sorte de culte. Le culte de ce corps coûte des sommes énormes, et l'on voit des parents, pour parer avec un luxe désordonné leurs filles, s'imposer des sacrifices qu'ils rougiraient d'avouer; et ce sont ces idoles à qui il faut donner quelquefois la première idée des vertus chrétiennes et de l'amour de Dieu !...

« J'ai expérimenté que, dans la classe riche, distinguée, la première défaillance d'une jeune personne dans la tiédeur ne venait jamais que de l'*Orgueil.* Elle veut être *adorée;* mais pour elle, c'est bien rare qu'elle adore autre chose qu'elle-même.

« Les jeunes personnes sont naturellement folles d'elles-mêmes; éprises de leur visage, de leurs mains, de leurs cheveux, de leur taille, et cela avec des détails inouïs; dans la vie et l'éducation mondaine, elles *traînent* à leur usage tout ce que l'art, l'industrie de tous les pays a inventé; elles sont possédées par ce qu'elles possèdent de confortable, et elles consacrent à se dépraver ainsi corps et âme, le plus pur de leur temps.

« Être adorées et aimées pour elles-mêmes, comme Dieu... voilà ce qu'elles veulent sans le savoir, sans y réfléchir; voilà à quoi elles travaillent; et de là quels égarements!... Et dès le jeune âge.

« On l'a dit, *le cœur est tout dans une femme, dès l'âge de douze ans.* Ou elle aime Dieu et sanctifie tout dans cet amour, c'est le pivot de sa vie intime, extérieure et religieuse : ou elle s'aime elle-même, et alors elle aime tout *pour elle,* ses maîtresses, ses compagnes.

« Il faut donc à tout prix espérer la transformation de l'amour faux en amour vrai; et pour cela il est urgent de démontrer aux jeunes filles, clairement et sans ambiguïté, l'état de perversion et de renversement moral produit en elles par un tel péché. Si cela est bien fait, bien montré, et de haut, les jeunes filles sont foudroyées au plus vivant de leur amonr propre et personnel. »

III

Les paroles de Mgr Dupanloup que nous venons de citer, doivent être prises pour ce qu'elles sont en effet, c'est-à-dire pour un avertissement solennel à l'adresse de notre temps. La sentence est dure, j'en conviens; mais elle me paraît exacte. Cette aberration est la règle générale; il n'y a de différence entre les jeunes filles, que le plus ou moins de temps et d'efforts qu'elles mettent à réagir.

C'est un grand malheur que l'éducation intellectuelle, conduite comme nous l'avons expliqué plus haut, ait précisément pour effet non pas de calmer, mais de solliciter l'orgueil de ces jeunes natures. Sous ce rapport, les maîtresses les plus respectables, les plus dévouées, celles qui devraient le mieux connaître le cœur humain, semblent avoir perdu, de nos jours, les notions les plus élémentaires du gouvernement des âmes.

J'en donnerai un exemple.

Tous ceux qui se sont occupés de l'éducation des filles, et parmi eux, Fénelon au premier rang, ont recommandé d'un consentement unanime de ne point exciter l'orgueil féminin. Les jeunes filles en particulier ont, à cet égard, des susceptibilités si dangereuses, qu'on a été jusqu'à recommander de ne point les faire concourir entre elles et de ne point instituer de classements trop rigoureux. Dans tous les cas, on s'est accordé à blâmer les exercices publics qui les mettent trop en relief et dont la bienséance leur conseille d'avoir plus peur qu'envie.

C'est bien le cas de répéter aujourd'hui avec Molière : nous avons changé tout cela. Croirait-on que, dans des cours à l'usage des petites filles, cours très sérieux et professés par des personnes de la plus haute valeur et du plus louable dévouement, on a imaginé d'instituer ce que l'on appelle d'un nom bizarre : *des Cours d'émulation.*

Il s'agit de toutes petites bambines que l'on garde encore à la maison paternelle et auxquelles leurs mères ont l'héroïsme, devenu rare aujourd'hui, d'apprendre les éléments de la lecture et de l'écriture, de faire réciter quelques fables ou quelques pièces de vers. N'a-t-il pas été imaginé de les réunir chaque semaine au cours,

et là, pendant deux ou trois heures, de les faire concourir entre elles, pour leur assigner des rangs par ordre de mérite?

Il paraît bien difficile d'imaginer quelque chose de plus faux et de plus subversif en matière d'éducation. Il n'est pas possible, croyons-nous, de s'y prendre d'une façon plus ingénieuse et plus efficace, pour contredire dans ces jeunes consciences la notion même du devoir. Au lieu de leur apprendre le travail pour le travail, pour l'obligation, pour la règle, en vertu de l'obéissance et par un effort désintéressé, on leur inculque de bonne heure, par cette pratique malsaine, l'idée fausse de tout rapporter à l'obtention d'une place et à la recherche d'un succès. On passe toute sa semaine, non plus à apprendre ses leçons et à *faire ses devoirs*, comme on le disait au temps jadis, mais à préparer le concours du Mercredi; et tout ce qui n'est pas le concours n'a plus ni valeur ni raison d'être pour ces esprits troublés et fourvoyés. En même temps, on organise des séances publiques, qu'on fait tout pour rendre solennelles. On soumet l'esprit des enfants à un système d'entraînement semblable à celui que nous voyons pratiquer à la veille des courses : on les surexcite, on les chauffe, on les jette dans des transports fiévreux, semblables à l'émotion des débutantes alors que le rideau du théâtre va se lever. On sacrifie à ces exhibitions destinées à remplacer pour ces pensionnats les ballons du Louvre et les images du Bon Marché, on sacrifie ces traditions de réserve qui tiennent de si près à la pudeur, et jusqu'aux habitudes les plus constantes des familles bien réglées. On ne craint pas, pour pousser jusqu'au bout la conformité avec les autres spectacles publics, de ramener, à minuit passé, du concert où elles ont figuré, de petites fillettes de huit à dix ans.

IV

Sans nous arrêter à ces erreurs extrêmes dont beaucoup de familles ont encore la sagesse de se garder, on peut aussi s'expliquer ce débordement d'orgueil et souvent de révolte chez les jeunes filles, par une autre raison.

Il faut bien le reconnaître : l'éducation de la famille est devenue aujourd'hui excessivement rare, non seulement pour les garçons, mais, ce qui paraît plus extraordinaire, pour les jeunes personnes elles-mêmes.

Ce n'est pas un des côtés les moins curieux et les moins signi-

ficatifs du livre de Mgr Dupanloup, que ce contraste perpétuel entre l'intention bien arrêtée de l'Évêque, de s'adresser avant tout aux mères, et la nécessité à laquelle il se trouve réduit en fait, de s'entendre avec des maîtresses et des directrices de pensionnats. Le dernier mot de toute sa méthode se trouve résumé dans cette parole que lui adressait une supérieure, à qui il demandait des nouvelles de son établissement : « Monseigneur, nous tâchons d'élever ici les jeunes filles, de telle sorte que, devenues mères, elles ne soient plus dans la nécessité de nous envoyer leurs enfants. »

Ce n'est point ici le lieu d'insister sur le préjugé funeste et de plus en plus répandu, auquel notre époque est en proie. On se plaint aujourd'hui de l'affaiblissement de l'autorité paternelle, sans prendre garde qu'elle s'habitue de plus en plus à déserter ses devoirs. Les parents ont des grâces d'état qu'il n'est pas permis à un chrétien de méconnaître et dont ses enfants doivent profiter. Il serait aisé de montrer que la plupart des défaillances reprochées aujourd'hui à la jeunesse, tiennent à l'absence du foyer domestique. Il est bien cruel d'avoir à affronter, à vingt ans, comme un péril, ce dont on aurait dû jouir jusque-là comme d'un bienfait.

Lorsque la jeune fille habitait la maison paternelle et recevait une instruction vraie, sans préoccupation pédantesque de programmes et d'examens, lorsque la mère intervenait d'une façon plus ou moins active dans la formation de cette intelligence, la jeune fille se trouvait perpétuellement en contact avec le monde réel. Il n'y avait pas d'instant ni d'occasion de la vie, qui ne la mît en demeure de comparer son propre jugement avec celui de personnes plus mûres et plus expérimentées. Elle sentait ainsi d'elle-même la différence qui sépare l'exercice du jugement tel qu'il est requis par les réalités de la vie, et la montre de cette science extérieure si réduite et presque toujours si inapplicable. Lorsque la jeune personne a grandi au sein de sa famille, dans un contact immédiat et perpétuel avec elle, elle continue sans effort la tradition de son enfance : elle écoute, elle interroge, elle s'en rapporte. Il n'y a donc pas de solution dans son existence, et à mesure qu'elle avance dans la vie, elle ne fait qu'apprécier mieux l'avantage que donnent et l'intervalle que mettent entre les âmes les lumières de l'âge et de l'expérience.

Il n'en va pas de même, lorsqu'après une absence plus ou moins prolongée, la jeune fille rentre à la maison paternelle, pour y

reprendre sa place, mais non point ses premières traditions. Il n'est pas nécessaire qu'elle soit partie petite fille et qu'elle revienne grande demoiselle, pour qu'elle rompe avec son passé. Il a suffi d'un éloignement d'un an ou de deux, pour lui faire perdre de vue le monde réel, et pour l'établir dans un état factice et abstrait, dont on aura plus tard toutes les peines du monde à la faire sortir.

V

Un des préjugés les plus insoutenables et les plus universellement répandus en matière d'éducation, c'est que l'éducation en commun forme le caractère, dompte et assouplit la volonté et la prépare ainsi à l'usage de la vie. Cette croyance populaire est si fortement accréditée, qu'on en est venu à regarder comme des entêtés et comme des imprudents les pères et les mères qui entreprennent de réformer par eux-mêmes tel caractère difficile et rebelle. « Il n'y a pour cela que la pension », répète-t-on à l'envi, et l'on ne manque pas d'exemples à citer à l'appui de la thèse. On vous montre tel petit garçon dont il était vraiment impossible de venir à bout, quand il était chez lui : prières, exhortations, réprimandes, châtiments même, rien n'y faisait; et cependant lorsque ces mêmes parents se sont enquis de ce qui était advenu de leur fils, on n'a pas manqué le plus souvent de leur répondre que ce trouble-maison, ce bachi-bozouk, cet antechrist, qui semait jadis autour de lui la terreur et le désespoir, était devenu, au contact de ses camarades, et sous l'empire des règlements, un véritable modèle de docilité et de mansuétude. — Ce ne sont pas là, qu'on y prenne garde, propos de maître de pension, pour flatter la fibre paternelle; il est de toute vérité que ces mêmes enfants, rebelles à toute direction dans la réalité de la vie, se plient avec beaucoup d'aisance et de bonne grâce à la mécanique prévue de la discipline; il leur en coûte peu d'emboîter le pas, et souvent ces natures indomptées se font remarquer sur les bancs des classes et des études par un surcroît de tenue et d'immobilité : c'est à ces mauvais caractères que sont ordinairement dévolus les prix de sagesse.

Il est vrai que, à l'époque des vacances et souvent même dans le courant de l'année, aux jours de sortie, les parents reconnaissent, à leurs dépens, tout ce qu'il y a d'insuffisant et de factice dans ce dressage purement extérieur : ces petits modèles d'obéissance et de

bonnes notes ressemblent le plus souvent à des chevaux échappés, dès qu'ils ont franchi le seuil de l'établissement où ils étaient retenus : plus ils se sont résignés à ronger leur frein et à piaffer sur place, plus ils sont impatients de reprendre les grandes allures de la vie et de se remettre dans les plis de leur premier caractère, lequel est resté à peu près complètement intact.

Il ne faut pas trop s'étonner de cette antithèse que la nature humaine porte au dedans d'elle-même. Rien ne s'explique plus aisément dans le cas qui nous occupe. Tandis que, dans la vie réelle, il faut absolument une continuité de soumission et d'initiative, une réelle disposition de soi-même, un choix des partis à prendre et une persévérance pour les soutenir, toutes les qualités, en un mot, que requièrent l'usage et le progrès de la liberté, il n'est plus question de rien de tout cela, avec une cloche qui sonne, une foule qu'on suit, une action commune que le seul entraînement de l'imitation vous impose. Il suffit ici d'un sacrifice une fois fait, et avec le soulagement de l'habitude qui naît de l'uniformité impitoyable des actes, on peut dire que la volonté n'y est presque plus pour rien. Le jeune homme ne se sent point atteint dans le fond même de son indépendance; son caractère demeure entier et intact. Il se contente de s'envelopper par-dessus d'une sorte de tenue de convention, de la même façon qu'on passe un domino par-dessus ses vêtements, pour ne point être reconnu dans un bal.

VI

Pour que ce phénomène de la dualité de la personne se marque chez le jeune homme dans toute son intensité, il faut un régime qui, pendant un temps assez long, le dépayse du monde réel. La nature masculine comporte en effet une certaine franchise qui s'accommode assez mal de cette duplicité même inconsciente.

Il n'en va pas de même, malheureusement, en ce qui concerne la jeune fille et la femme. Sans vouloir entrer en aucune façon dans les reproches amers, inconvenants, injustes, que l'on a prodigués de tout temps au sexe féminin, il faudrait fermer volontairement les yeux pour ne pas voir que, soit faiblesse, soit orgueil, la femme paraît invinciblement portée à constituer en elle deux personnalités diverses, celle qu'elle montre, et celle qu'elle cache.

Il se produit ici un phénomène curieux et dont la méditation serait pour ainsi dire infinie.

Dans la pensée de la jeune fille, ce personnage factice, dont elle s'affuble sans s'en rendre bien compte, représente pour elle la femme idéale qu'elle voudrait être, sans se donner toutefois la peine de la devenir. C'est un simulacre que l'imagination exécute sur les conseils de la vanité, et ordinairement ce simulacre est paré et orné avec le plus grand soin, précisément des qualités qui manquent le plus à la personne réelle; et tandis que la conscience reproche de ne point les acquérir, l'orgueil conseille de les affecter. Pendant ce temps, la nature vraie de la jeune fille se trouve refoulée au fond de son âme où elle disparaît à tous les regards, et un impitoyable amour-propre, dans la crainte d'un démenti, veille, avec un soin jaloux et une sollicitude de tous les instants, à ne rien laisser transparaître du véritable caractère et de la véritable personne.

Ce qu'il y a de plus étrange dans toute cette manœuvre, c'est que la femme se trouve ainsi complètement induite en erreur sur elle-même par les combinaisons puériles de sa vanité. Ce personnage qu'elle a tant à cœur de jouer n'a point du tout l'effet qu'elle suppose; il manque de charme, parce qu'il manque presque toujours de naturel. Au contraire, le caractère intérieur et vrai qu'elle dissimule avec tant d'efforts, aurait tout à gagner à se laisser voir; il a comme un parfum d'originalité, et dans tous les cas, il communiquerait une incomparable aisance à toute l'attitude de la vie.

Il n'est pas nécessaire de faire ressortir les inconvénients qui résultent pour la jeune fille de cette existence en partie double. Toutes les observations qu'on lui fait, toutes les critiques qu'on lui adresse regardent inévitablement la femme extérieure qu'elle montre et qu'elle n'est pas. Elle se retire sur cet arrière-plan où elle devient invisible, et échappe par conséquent à toute atteinte. C'est grâce à ce subterfuge malheureux que la vie ne lui apprend rien et ne se transforme point pour elle en expérience.

VII

Il n'est pas bien étonnant que la formation morale de la jeune fille soit à peine entamée, lorsqu'elle sort de pension. Le milieu factice dans lequel elle vit n'est guère propre à lui donner le sentiment de la réalité et à lui en apprendre le contact.

Ce qu'il y a peut-être de plus important chez la femme, c'est de ne pas rester ignorante du caractère masculin. Comme fille, comme épouse, comme mère, elle fait partie intégrante de la famille, et, à des titres divers, elle doit pratiquer tour à tour l'obéissance envers son père et son mari, puis le commandement vis-à-vis de ses fils. Il faut bien le dire : les hommes avec qui elle se trouvera ainsi en relation ne sont point parfaits. Indépendamment des lacunes que comporte la pauvre nature humaine, il y a toujours dans le caractère masculin, malgré sa bonté native et son perfectionnement pédagogique, un fond de rudesse et d'irascibilité, une sorte de susceptibilité encore plus cassante que nerveuse, et dont la justice et la sagesse veulent qu'on ne s'alarme et qu'on ne se choque point. Sous ces dehors un peu anguleux, la nature de l'homme cache des ressources précieuses et des qualités particulièrement utiles aux femmes : la franchise, la résolution, l'énergie, en un mot, ce qui manque le plus au caractère féminin et ce que l'influence de l'homme est destinée à lui communiquer.

Voilà l'école supérieure à laquelle les enfants se forment dans dans le sein béni de la famille : leurs premiers maîtres, leurs premiers éducateurs, dans cette pratique intime de la vie, ce sont leurs frères, c'est leur père, leur aïeul, leur oncle, quelque cousin âgé, un vieil ami de la famille. Elles se trouvent ainsi initiées, par des relations constantes et vraies, par une influence à la fois ferme et bienveillante, à la connaissance des qualités et à la pratique des vertus qui forment le tissu même de l'existence. Dès les premières années, cette notion exacte et personnelle devient une partie intégrante de leur propre esprit, et cette pratique de déférence, une des coutumes normales de leur conduite.

Il va sans dire que, dans une pension ou une institution quelconque, il ne saurait plus être question de tout cela. Il semble que le régime de la maison soit sévère et que les articles du règlement soient faits pour représenter, peut-être pour multiplier les difficultés de la vie. C'est là une pure illusion, digne tout au plus de l'impatience d'une petite pensionnaire. La vérité est que la régularité protectrice de cet ordre constant écarte tout imprévu, prévient toute hypothèse, avertit de longue-main la volonté, et substitue ainsi le mécanisme de la routine aux ardeurs de l'initiative et aux mérites du sacrifice.

En même temps que cette discipline, pour ainsi dire incons-

ciente, se substitue à l'usage de la volonté humaine, la plupart des maîtresses qui sont tenues de la faire respecter, apportent à l'exécution de leur tâche, surtout dans les maisons religieuses, un zèle, une patience, une vertu, et, pour tout dire en un mot, une supériorité morale qui se rencontre rarement dans le monde. La jeune fille s'habitue, dès le premier jour, à trouver la justice toujours juste, le commandement mesuré, l'humeur égale, la patience inaltérable, l'indulgence prodigue. Dans de pareilles conditions, l'obéissance coûte peu : elle devient aisée, non pas en raison du perfectionnement de celui qui la pratique, mais de la valeur morale de celui qui l'impose.

Il faut bien le dire, dût la conclusion paraître singulière et dure, le temps passé à l'ombre protectrice de cet oasis de paix et de vertu ne saurait avoir pour résultat de former les âmes au commerce de la vie réelle. Elles l'abordent ensuite, non pas seulement avec une inexpérience fortifiée par tant d'illusions, mais avec une certaine disposition à l'aigreur d'abord, et ensuite à l'amertume. Cette tendance à la malveillance et à l'ironie n'est malheureusement que trop visible chez la jeune fille moderne; elle n'a plus le cœur confiant et épanoui; elle entre dans le monde avec une certaine allure dédaigneuse, la tête haute et en rassemblant autour d'elle ses voiles d'un geste ample et superbe, comme si elle se préparait à fendre cette foule sans vouloir essuyer de contact ou échanger de paroles.

VIII

La religion est le grand remède et la grande force de la vie ; et malgré la diversité des régimes d'éducation, c'est à la piété seulement, et à l'amour de Dieu, que l'adolescent peut demander la force d'accomplir son devoir.

Il n'est peut-être pas, dans toute l'éducation, de sujet plus délicat à traiter, et les pasteurs des âmes eux-mêmes n'y éprouvent pas moins d'embarras que les simples laïques. La piété représente en effet un sentiment tellement intérieur, tellement profond, tellement intime, qu'on semble le profaner et se mettre audacieusement entre les âmes, et Dieu, toutes les fois qu'on prétend en faire une analyse et en porter un jugement.

Le grand esprit de Mgr Dupanloup n'était point pour être arrêté par de telles considérations, et les trois dernières lettres de son ouvrage sont consacrées hardiment à rechercher *les défauts possibles de l'éducation religieuse et morale des jeunes filles, même dans les bonnes maisons d'éducation.* Ces trois lettres qui portent les numéros 11, 12 et 13 de la seconde partie, sont adressées, dit le titre, *à la Directrice d'un grand pensionnat*, sans que l'auteur se soit expliqué sur la question de savoir s'il s'agissait ou non d'une maison religieuse.

Il n'y a peut-être pas, dans tout le volume, de pages plus attachantes et, on pourrait le dire, plus émouvantes que celles-là.

Il n'est pas de philosophe chrétien, en effet, qui n'ait observé, comme Mgr d'Orléans, et avec la même surprise douloureuse, le phénomène de la séparation étrange qui s'opère dans beaucoup d'âmes, entre les inspirations de la piété d'une part, et la pratique de la vie de l'autre. Il en résulte cette conséquence absolument inouïe, que beaucoup d'âmes s'imaginent se rapprocher de Dieu et vivre dans une communion plus intime avec lui, sans que leur conduite de tous les jours s'en ressente en aucune manière : « Ne venez pas me voir demain », disait quelqu'un à son ami ; « c'est le jour où ma femme communie, et elle ne sera pas abordable de toute la journée. » Cette parole que j'ai entendue est peut-être le résumé le meilleur et le plus vrai des réflexions de Mgr Dupanloup. L'erreur qu'il signale vaut, en effet, la peine d'être étudiée.

C'est une grande méprise de s'imaginer que l'homme puisse, en quelque sorte, se diviser, au gré de notre pensée, en plusieurs hommes différents. C'est toujours la vieille méthode des abstractions philosophiques, transportée dans le domaine de la vie réelle. Vous entendez répéter communément que le fonctionnaire n'a rien à démêler avec le chrétien, ni le chrétien avec le fonctionnaire ; ou encore que la vie publique d'un homme doit être jugée, abstraction faite de sa vie privée : des maîtres indifférents et criminels vous diront qu'il leur suffit que le service se fasse, sans qu'ils soient tenus de regarder ce qui se passe au fond des alcôves, ou au cinquième étage des maisons. C'est toujours en vertu de ce même système que nous entendions une charmante jeune fille s'écrier, en serrant ses petits poings et en dardant ses ongles roses : « Comme chrétienne, je pardonne certainement à l'amie qui m'a offensée et je ne voudrais pas lui nuire moi-même ; mais comme femme j'aurais

certainement du plaisir à lui arracher les yeux et à lui voir arriver tous les malheurs! »

Si l'on voulait prendre la peine d'analyser à une certaine profondeur les âmes des jeunes filles, on retrouverait dans beaucoup d'elles le même partage et la même illusion. Elles veulent bien devenir pieuses, douces, humbles, ferventes, dans l'enceinte de la chapelle, au pied de l'autel où elles respirent l'odeur de l'encens et s'exhalent au chant des cantiques; mais une fois qu'elles ont mis le pied hors du sanctuaire, elles n'éprouvent plus aucun besoin de se rendre autres qu'elles n'étaient la veille. Leur cœur n'a pas changé; elles conservent cette même confiance absolue dans leurs jeunes lumières, ce même esprit d'indépendance superbe ou de révolte ouverte, cette complaisance intérieure dans leur propre mérite qui développe à l'excès le sentiment égoïste de leur personnalité. On ne voit point que, pour avoir allongé et y avoir multiplié leurs méditations ou leurs prières, elles entreprennent franchement d'établir en elles-mêmes le règne de l'abnégation et de l'humilité. On dirait qu'elles se sont posé ce problème monstrueux, de devenir plus parfaites chrétiennes, sans même songer à se rendre meilleures.

IX

L'Évangile n'admet pas ces distinctions complaisantes à la sécurité des consciences, et singulièrement commodes pour la facilité de la vie. Lorsqu'il nous est recommandé de porter partout avec nous la bonne odeur de Jésus-Christ, il ne s'agit point, je pense, de raconter nos macérations et nos jeûnes, lesquels doivent être dissimulés par la parure et les parfums : la bonne odeur de Jésus-Christ, c'est la vertu éclatant dans les œuvres de la vie; c'est la force et la puissance de la dévotion appliquées tout entières à un meilleur accomplissement de nos devoirs, jusque dans nos plus minces rapports avec nos semblables. C'est, par exemple, pour la jeune fille, non plus cette gaieté d'abandon et d'entraînement qui la rend expansible et aimable aux heures épanouies, pour la laisser ensuite retomber dans la langueur et dans la mélancolie, lorsque rien ne sollicite son intérêt. Ce serait à elle à prendre, même sans motif et même sans récompense, l'initiative de la joie et du bonheur, au profit de tous ceux qui l'environnent. Elle devrait chanter comme le rossignol sur la branche, sans s'inquiéter de

savoir qui passe ou qui l'écoute : elle devrait sourire, pour répandre autour d'elle la paix et le calme, de la même façon qu'un grand orateur répand son âme et la livre au public, sans demander à ses auditeurs ce que chacun d'entre eux pourra faire de cette part de lui-même qu'il leur a ainsi généreusement livrée.

Il faut lire dans l'ouvrage les conseils pleins de sens et de vérité, par lesquels l'Evêque d'Orléans s'efforce de rendre plus facile ce passage, ignoré de bien des âmes, entre la piété abstraite et la vertu vivante. Cette pénétration de la vie par l'esprit religieux n'est pas autre chose que le secret même de la sainteté. Nul homme n'est véritablement dans sa voie qu'à la condition de pouvoir se dire que si on lui annonçait qu'il va mourir, il continuerait purement et simplement ce qu'il est en train de faire.

CONCLUSION

On peut se demander, en terminant les réflexions qui précèdent, quelle sera dans le monde des âmes la portée pratique de ce dernier ouvrage de Mgr Dupanloup. Peut-on véritablenent en attendre une réforme de l'éducation, et suffira-t-il à lui tout seul pour donner aux parents la justesse d'idées ou le dévouement qui leur manquent, aux maîtresses la science et la méthode qu'elles ne possédent point, aux jeunes filles le goût des lectures sérieuses et élevées, en dehors des examens? Il ne serait point raisonnable ni de le penser ni de l'attendre. Il suffit que les paroles du Prélat ouvrent les âmes à l'intelligence de la vérité, et que, par là, elles préparent l'avenir. Il faut du temps et beaucoup de temps pour opérer les grandes réformes, comme il a fallu aussi du temps pour dévier de l'ancienne discipline domestique.

Il faut peut-être chercher la grande utilité du livre de Mgr Dupauloup, là où il n'a pas eu l'idée de la mettre lui-même.

Une femme d'une rare présomption et d'une rare audace m'écrivait, à propos du livre de Mgr Dupanloup, dont la lecture lui avait été conseillée, que n'ayant pas d'enfants et pas de filles à élever, elle ne voyait pas qu'elle eût rien à y prendre pour elle-même.

Si cette jeune femme, qui se prononçait ainsi avec tant de désinvolture sur cette grande œuvre, avait eu tout à la fois plus d'humilité et plus de sagesse, elle aurait reconnu, contrairement à cette sentence par trop sommaire, que ce livre sur l'éducation

portera ses fruits encore plus dans l'âme des jeunes femmes que des jeunes filles.

La jeune femme qui, s'abandonnant à la direction de l'écrivain, fera un retour sur elle-même et se convaincra de ses propres défaillances, n'a besoin de rien autre que de sa propre volonté, pour ressusciter en elle la flamme de la vie morale. Au lieu de se chercher au dehors des occupations factices et de se perdre dans des obligations imaginaires, elle n'a qu'à se recueillir en elle-même et qu'à prendre courageusement en main le gouvernement de sa propre volonté. On parle beaucoup, dans l'histoire du monde, des tyrans et des despotes qui ont abusé de leur pouvoir, gaspillé leurs richesses et lassé la fortune elle-même. Il faut bien reconnaître que cette histoire se reproduit tous les jours dans la vie de la plupart des femmes du monde. Elles aussi, elles abusent des avantages de leur situation et de la plénitude de leur liberté : elles ont aussi leurs caprices et leur mollesse ; et pourvu que leur complaisance envers elles-mêmes n'aille pas jusqu'au désordre, elles se croient volontiers tout permis. Leur vie n'est ainsi qu'une paresse organisée et leurs prétendues occupations ne sont qu'un désœuvrement systématique.

C'est vraiment pour le salut de ces âmes que Mgr Dupanloup a écrit, et la même voix qui a été capable de les avertir est capable aussi de les guider.

Antonin Rondelet,

Professeur honoraire de philosophie de l'Université catholique de Paris.

LE COUP DE GRACE

CHAPITRE VI

LE MIRACLE DE LA BAGUE

A l'instant où l'on annonçait le « fameux » docteur Ghenoux, il y eut dans l'assistance une ondulation, suivie d'un silence et quelqu'un fit une entrée qui me parut solennelle. Ce quelqu'un vint droit à moi et dit avant de m'examiner.

— A-t-on idée de pareilles sauvageries dans la capitale du monde civilisé! un mort de froid et de faim! Et cette masure émiettée! Est-ce que la Seine a débordé ici?

— Il s'exprime bien, déclara la vieille, le fait est qu'on dirait les morceaux d'une baraque de la foire qui aurait été jetée à l'eau et repêchée! Voyez comme la giboulée a passé au travers de tout ça! Je ne donnerais pas vingt-cinq sous de la cabane entière!

Le docteur lâcha mon bras qu'il tâtait et appuya son oreille contre ma poitrine en disant à demi voix: « Heureusement que j'ai ma bague!... »

Je dois avouer que l'assistance ne s'occupait déjà plus beaucoup de lui ni de moi parce que mon portier, prenant avec autorité la défense de sa ruine, répondait à la vieille d'un ton de prophète :

— Ce n'est pas le cas de rabaisser la valeur de l'immeuble au moment où *ces messieurs* le visitent pour leur affaire qui va mettre le quartier à flot et tripler subito le prix des terrains d'alentour.

— Quels messieurs? demanda-t-on de toutes parts.

— Des personnes à voiture, ici présentes dans la maison, des entrepreneurs qui ont payé pour regarder dans les plans de la ville.

Vous autres, vous n'avez jamais ouï parler du boulevard Henri IV, pas vrai ? Eh bien ! il passera par ici juste où nous sommes, coupant de l'hôtel Lambert à la colonne de Juillet par le futur pont Sully. Ça ne se fera pas cette semaine, mais c'est déjà sur le papier et depuis longtemps. Paris va sortir du pourtour de la Bourse pour venir jusqu'à l'Arsenal et un héritage de mille écus rapportera vingt mille livres de rentes entre la rue du Petit-Musc et le canal : C'est un de ces messieurs qui a découvert le pauvre jeune défunt en visitant et mesurant pour établir la grande fabrique, alors, il m'a crié d'arriver, et comme j'étais sur le pas de la porte, en bas, toute la rue a entendu qu'il y avait un malheur. Il appelait du balcon, sur le devant, le monde a monté derrière moi, bien content de voir les dégâts et la catastrophe. N'empêche que ces messieurs ont acheté la baraque plus de vingt-cinq sous, c'est moi qui vous le dis, et je vas être concierge de l'usine, fondée au capital de 1,800,000 francs : Rien que ça !

On ne comptait pas alors par centaines de millions comme maintenant, il y eut grande émotion parmi les gens de la rue que le futur voisinage de la fabrique intéressait, mais l'attention générale revint vers moi brusquement parce que le docteur disait très haut en se relevant :

— Vous savez que le cher enfant n'est plus mort, grâce à la bague !

On fit cercle aussitôt autour de nous deux ; le docteur ajouta :

— C'est une chance qu'on se soit adressé à moi. J'en ai ressuscité bien d'autres, avec ma bague bio-électrique !

Je ne sais pas si la vieille était une commère à lui, mais elle s'écria juste à point :

— La bague bio... je ne sais pas bien la fin du nom, mais cette invention-là commence à être mise sur mon journal tous les jours avec les biberons Darbo et les cigarettes Raspail. Moi, d'abord, je témoignerai si on veut, j'ai tâté les pieds du petit, il était roide comme un saint de plâtre !

Plusieurs opinèrent dans ce sens et ma résurrection ne fut pas même contestée ; il n'y a pour exciter la défiance des bourgeois que les vrais miracles, accomplis par le bon Dieu. Ici, du reste, le tour avait été lestement joué et assez bien. Tout en auscultant ma poitrine, le docteur Chenoux avait glissé à mon doigt médius une bague, formée de deux métaux visiblement distincts et pendant que les ambitieux indigènes de la rue de la Cerisaie écoutaient le poème

de mon portier prolongeant les splendeurs du boulevard de Gand jusqu'à l'Ile Saint-Louis, cet adroit Chenoux avait débouché sous mes narines un diabolique petit flacon, contenant je ne sais quelle pharmacopée, capable de faire sauter la cervelle d'un rhinocéros. Je respirai cela, je fus secoué de fond en comble et au moment où Chenoux montrait à mon doigt sa fameuse bague bio-électrique, annoncée dans tous les journaux comme étant douée de merveilleuses propriétés, je me soulevai en un saut de carpe, accompagné d'un retentissant éternuement et je dis, comptant pour la première fois la foule grossissante qui m'entourait :

— C'est un morceau de pain que je voudrais.

La plupart des femmes s'élancèrent dans l'escalier et deux minutes après, j'avais à choisir entre une demi-douzaine de potages qu'on m'offrait à droite, à gauche et partout. Le docteur Chenoux, au milieu d'un groupe de crédules, mécontents de leur santé expliquait comment il avait diagnostiqué chez moi à première vue la mort par inanition, quoique mon séjour dans la neige fondue eut pu hâter, selon lui, le funeste dénouement. Il énumérait ses plus récentes cures qui étaient authentiques et en vérité, fort surprenantes ; il vendait des bagues à la volée, il plaçait ses prospectus abondamment.

Moi, j'avais cru au premier instant que j'allais engloutir la totalité de mes potages en dix lampées ; je leur trouvais une excellente odeur, mais la charitable bonne volonté de mes voisines, qui étaient toutes mes amies maintenant, n'eut même pas besoin de mettre un frein à ce vorace appétit et quand Chenoux leur cria de loin : « ne le laissez pas s'étouffer ! » j'avais déjà repoussé mon assiette à peine attaquée : Après trois cuillerées, mon cœur s'était soulevé.

J'essayais de me tenir debout, mais je tremblais et je chancelais ; on fut obligé de m'asseoir dans le fauteuil tout rapiécé de Jobret qui l'apportait justement de sa loge à mon intention et j'y perdis de nouveau connaissance, pendant que mes bienfaitrices balayaient une petite place autour de moi dans la boue et me mettaient de la paille sous les pieds. Chenoux me fit revenir à moi à l'aide de son talisman et de quelque autre petit moyen moins miraculeux. Au moment où je m'éveillais, je l'entendis prendre des renseignements sur moi près de Jobret, qui lui répondit :

— Vous avez fait une jolie récolte avec la bague, tant mieux pour vous, mais mon locataire n'était pas si affamé que çà, à preuve que je viens de trouver dans son placard un morceau de Hollande, gros

comme la moitié de ma tête : Il me doit son terme, vous savez, et bien sûr qu'il ne vous paiera pas sa résurrection en billets de banque, mais puisqu'il écrivaille, s'il enjolivait un peu l'histoire de la bague pour les journaux...

— Qu'il témoigne de la vérité toute nue ! interrompit Chenoux avec dignité, et je le fais entrer à l'hôpital, car il ne peut rester ici pour la nuit ; et si son article est à tapage, non seulement je lui fais cadeau de mes honoraires, mais je le soigne gratis à perpétuité ; je suis comme ça !

Je n'allai pas à l'hôpital. Il y avait dans la rue de la Cerisaie une autre vieille maison, plus petite que la nôtre et moins ruinée où demeuraient deux modestes familles : d'abord un ancien soldat de Napoléon, vivant de sa retraite de major avec sa femme très âgée et sa fille veuve d'un musicien, qui écrivait des petits récits pour les journaux de mode. J'ai rarement vu de meilleures gens. Chenoux était prophète chez eux à cause des rhumatismes du bonhomme qui croyait à la bague bio-électrique. Le major avait nom Déniel et la veuve Mme Lacroix. La seconde famille également honorable, composée d'une mère d'un fils et d'une fille eut une assez grave influence sur ma vie. J'ai mis en scène autrefois cette aventure terrible et touchante où j'eus le malheur d'être mêlé. Ici, je me le suis promis à moi-même, rien ne sera dit de ces heures où l'âme humaine combat sa route au milieu de la tempête des passions. Les larmes même ne sauraient expier ces poèmes de la jeunesse qui s'égare si le repentir n'étendait sur eux le double voile du silence et de la nuit. Dieu ne pardonne que les souvenirs muets auxquels la pénitence creuse une inviolable tombe.

Le major, sa femme et Mme Lacroix connurent l'histoire de ma résurrection par Chenoux qui, dans sa bonne envie de donner, grâce à moi, une sonore authenticité à son « miracle » me dépeignit à eux comme une manière de Chatterton à qui une protection éclairée ouvrirait aisément l'avenir. Il proposa même de payer ma pension, sachant bien que c'était sans danger. En effet, les vieux époux et Mme Lacroix, touchés par le tableau de ma lutte solitaire, vinrent me chercher dans mon taudis bouleversé et m'emmenèrent. J'eus chez eux place au feu et à table comme l'enfant de la maison. L'article-miracle fut écrit par moi en quelque sorte sous la dictée de Chenoux, car je ne me souvenais de rien ; je refusai de le signer pour ne point me donner en spectacle, mais Mme Lacroix consentit

à y mettre son brave nom et le porta à *la Sylphide*, organe du « monde élégant, » où il fut inséré et fit quelque bruit.

La Sylphide, assez joli cahier de papier glacé, venait d'être fondée. C'était la « première affaire » d'un journaliste depuis lors très fameux qui a joui dans nos derniers temps d'une influence vraiment extraordinaire. Mme Lacroix me mit en rapport avec lui et il s'établit entre nous, je ne dirai pas une amitié, mais une camaraderie qui eut des hauts et des bas à travers les années. C'était un homme d'argent, mais non pas un méchant homme. S'il fit du mal comme nous tous, il fit aussi du bien et la grande aide apportée par lui récemment à l'œuvre du Vincent de Paul d'Auteuil (1) lui valut l'inestimable grâce de la bonne mort.

La Sylphide publia aussi mon roman breton : *Rollan-pied-de-Fer* (2) et quantité de petites nouvelles qui, presque toutes, avaient été composées avant mon *naufrage*, dans la chambre à trois fenêtres, vitrées de numéros du *Courrier Français*. La secousse avait été trop dure, j'avais par trop pâti matériellement et moralement pour que ma santé n'en gardât point trace; je restai longtemps languissant, privé d'appétit et de sommeil, mais le courage me revenait et ma jeunesse prit enfin le dessus. Je fis un usage heureux quoique tardif des lettres de recommandation de Charles qui me donnèrent accès auprès de quelques ecclésiastiques distingués et chez plusieurs membres du parti légitimiste; je devins un des fournisseurs ordinaire de la *Quotidienne* (aujourd'hui l'*Union*) dirigée alors par le gendre de Charles Nodier, de *la France* que M. de Girardin n'inspirait pas en ce temps là et surtout de l'*Union Catholique* qui se fondit avec l'*Univers*. Ma littérature avait une couleur assez tranchée : J'étais chrétien de plume et même chouan, sous Louis-Philippe, mais cela jaillissait de mon écritoire seulement et tout au plus puis-je dire que j'étais porté par ma nature et le côté artiste de mon goût vers tout ce qui faisait opposition au déluge des platitudes bourgeoises dont j'avais abhorré les premiers symptômes chez les Duverdieux. Le cœur n'était point pour beaucoup là-dedans, ni le vrai sentiment religieux : Je ne sais pas s'il m'arriva une seule fois de remercier Dieu profondément des grâces si manifestes dont il m'avait comblé dans ma situation désespérée.

(1) Notre-Dame de la première communion, orphelinat de l'abbé Roussel.
(2) Réédité par Victor Palmé.

Les choses avaient changé rapidement. Au bout de très peu de temps, je pus prendre congé des Deniel et de Mme Lacroix en leur disant avec vérité que j'étais en état désormais de me suffire à moi-même. Je fis un cadeau maladroit et qui blessa peut-être, parce qu'il valait quelque argent. Avant cela j'avais déjà renvoyé chez nous, en Bretagne, les derniers cent cinquante francs de maman et de Charles dans une lettre plutôt orgueilleuse que touchée et qui contenait la phrase imbécile : « je vous avais bien dit que je vaincrais ! » Mon succès n'était pas encore assurément bien marqué, mais le peu que j'en avais me gonflait et dans le petit appartement que je louai à proximité des journaux je mis des meubles prétentieux qui ne coûtaient pas cher.

Avant de clore ce chapitre qui n'est guères composé que d'omissions, je veux dire au moins que je suis toujours resté l'ami de ces chers bons Deniel et de Mme Lacroix qui vit encore. Le « fameux » sorcier Chenoux ne fit pas fortune malgré mon article. Il ne put payer ses annonces et mourut à Sainte-Pélagie. Depuis lui, beaucoup d'autres docteurs ont inventé l'électricité. Le portier de mes ruines, Jobret, réussit mieux et fut concierge, puis employé, puis intéressé dans la fabrique nouvelle de « ces messieurs » qui faisaient les vilains bronzes de commerce qu'on vend comme objets d'art; il finit vraiment propriétaire d'une maison flanquant la fabrique et bâtie à la place même où toute la rue de la Cerisaie vint me voir ressusciter. Cette maison donne sur le boulevard Henri IV qu'il avait prédit, mais qui n'a pas encore amené toutes les élégances de Paris aux environs de l'Arsenal.

CHAPITRE VII

QUELQUES-UNS DE MES FEUILLETONS, MA GRANDE MALADIE ET MES FIANÇAILLES

Ce ne sont pas mes Mémoires que j'écris, ils n'intéresseraient personne, mais je dois dire en peu de pages quelle fut ma carrière littéraire et comment débuta mon succès, avant d'aborder le vrai drame qui est le sujet de mon livre. Le *Courrier Français*, journal doctrinaire-libéral dont les numéros bouchaient naguères mes croisées sans carreaux, vint me faire visite un matin dans mon cabinet toujours pauvre, mais déjà coquet. Le *Courrier Français* coûtait alors 80 francs par an comme tous les autres grands journaux politiques et son format était juste moitié de celui des journaux d'au-

jourd'hui. La direction de M. Léon Foucher qui devait être plus tard ministre du prince président de la République lui avait donné une notoriété, mais non point la prospérité.

C'était l'aurore de la grande vogue des romans feuilletons et le *Journal des Débats* venait de publier les *Mystères de Paris* d'Eugène Sue, qui avaient doublés on chiffre d'abonnement. Le *Courrier Français*, rêvant une spéculation pareille, avait commandé les *Mystères de Londres* à un écrivain démocrate, frère d'un illustre astronome et dont le nom est porté aujourd'hui par un de nos ambassadeurs. L'écrivain avait fait le roman et l'avait livré, mais le journal ne l'avait point accepté.

Moi, j'avais en cours de publication quelque part mon second roman breton, *Le Loup blanc* (1) qui était jusqu'à un certain point remarqué. La visite du *Courrier Français*, représenté par Anténor Joly, son directeur littéraire, avait pour but de trouver en moi un remplaçant au frère de l'astronome. Nous eûmes d'abord quelque peine à nous entendre : Anténor Joly parlait tout bas quand il ne criait pas à tue-tête; il était sourd comme un canon. Néanmoins, à l'aide des petits papiers qu'il portait toujours sur lui en abondance, les négociations finirent par prendre une tournure intelligible : il chuchottait ou criait, je répondais par gestes ou par écrit : C'était un galant homme et c'était un enthousiaste; il avait lu le *Loup blanc* la veille; ses offres furent du premier coup très dorées et il eut réponse à toutes objections.

Je n'avais pas les opinions du journal et je le dis; il me fut répondu : « Vous aurez vos propres opinions qui seront respectées. » Il me répugnait de venir en quelque façon à la suite d'un écrivain, même très célèbre, en lui empruntant la moitié de son titre : « Loin de l'imiter, me fut-il dit, vous le combattrez; vous êtes Breton et catholique, nous donnons carte blanche à vos sévérités contre le protestantisme et l'Angleterre. » Enfin je ne connaissais Londres que par mes innombrables lectures; il me fut promis des montagnes de renseignements et le *Courrier Français* s'engagea à solder pour moi les frais d'un voyage de prince qui rappellerait celui de Guillaume le Conquérant : Je devais avoir une maison comme les plus renommés ténors de la diplomatie et mes « attachés » seraient chargés de corrompre la police londonienne pour que la « Grande

(1) Réédité par Victor Palmé (collection de mes œuvres expurgées).

Babylone » assise comme un mortel cauchemar sur la poitrine de l'Irlande catholique ne put me cacher aucune de ses plaies secrètes.

Seulement, il fallait commencer *tout de suite ;* le premier chapitre devait paraître avant la fin de la semaine.

Ai-je besoin de dire pour m'excuser que j'étais un enfant? La pensée de courir sus au pavillon britannique me monta au cerveau violemment, je ne regardai même pas les dangers ou les difficultés de l'entreprise. J'acceptai, je promis, je signai un traité, Anténor Joly me compta plus d'argent que peut-être je n'en avais jamais vu et un quart d'heure après, ma plume galopait sur le papier.

Certes, je ne dis pas non, un pareil saut et si peu mesuré aurait mérité la culbute, mais je savais par cœur ma *Revue Britannique* comme tout ce qui se publiait à Londres, à Edimbourg et à Glasgow. Je ne connais pas d'homme pour avoir coupé tant de pages que moi. J'adorais l'art chrétien, j'admirais passionnément O'Connel, j'avais contre le coton calviniste, contre John Bull, bourreau des Irlandais, contre le fléau de la conquête commerciale une haine ardente et profonde. Montjoie, Saint-Denis! Je pris mon élan les yeux fermés et je bondis pardessus le fossé, tout étonné moi-même de ne point rouler au fond.

Etait-ce bon, ce que j'improvisai ainsi à la hâte et sans réflexion? Je réponds *non* en toute sincérité, mais c'était furieux, c'était jeune, c'était surtout saturé d'une moquerie corrosive et impitoyable. Il y eut éclat de sarcasme et cela produisit un fracas.

Je ne crois pas qu'il soit possible de retrouver maintenant un seul exemplaire de cette première édition des *Mystères de Londres*, publiée sous ce pseudonyme un instant si retentissant de sir Francis Trolopp. Le livre a été réédité depuis à satiété, personne n'en saurait nombrer les tirages. Il a été corrigé, remanié, retouché par moi souvent et toujours très mal. Il ne fait point partie de mes œuvres expurgées. J'espère l'y mettre quelque jour ou le supprimer tout à fait, si je ne suis pas capable d'en faire un bon livre.

Le succès fut inoui, mon pseudonyme devint européen en quelques semaines et franchit l'océan. Anténor Joly m'apportait en véritables bottes les diatribes et les dithyrambes que la prose de sir Francis suscitait. La presse anglaise écumait, les Américains exultaient et nous envoyèrent leurs journaux, zébrés de titres formidables où les points d'exclamation se hérissaient comme des chevaux de frise : POLITICAL UPSHOT ! ! ! AWFUL REVEALINGS ! ! ! CAPITAL

DISCOVERIES!!! UNVEILED ENGLAND!!! (1) Au même moment, l'ouvrage fut traduit dans toutes les langues et la contre façon belge écoula le texte français en Russie par prodigieuses quantités.

Entre la première et la seconde partie de mon récit, quand je fis mon fameux voyage d'ambassadeur, avec « ma maison », j'étais quasiment un personnage et j'eus mon homme de police acheté qui me montra d'ignobles choses, car les nuits de Londres sont encore plus sordides que celles de Paris. Par bonheur, l'art putrescent dont la liquéfaction imbibe aujourd'hui les plumes réalistes n'était pas encore inventé pour timbrer au sceau de la malpropreté suprême la littérature républicaine, je fis un choix (hélas! trop peu sévère) et ne souillai point mon papier de tous les anglicismes qui m'avaient été exhibés pour mon argent. Malgré cette réserve, le Londres de ce temps-là présentait une telle richesse de *mystères* grotesques ou terribles, l'Angleterre était chez nous si peu et si mal connue que certaines choses, comme les misères irlandaises du quartier Saint-Giles, par exemple, épouvantèrent la conscience des Parisiens qui suivirent avec stupéfaction le spectacle de cette mortelle famine, contagieuse comme le choléra et tuant par monceaux, dans les logis-caves de la paroisse maudite, des milliers d'exilés à deux pas d'Oxford Strect, la superbe, tout près du Strand, inondé de millions, tout près de la Cité où le trafic obèse crève d'apoplexie comme une sacoche trop bourrée d'or, tout près de l'église Saint-Paul dont le doyen protestant mange plus d'argent qu'il n'en faudrait en France pour payer les huit ou dix hommes d'État qui composent un ministère! La gourmandise publique se rua sur ces contrastes, malgré la tendance catholique très prononcée du livre au point de vue de l'art, et Rio-Santo, mon héros, essayant de créer une Irlande virile pour la lancer contre la tyrannie anglaise, devint le « lion » du jour, même à Londres.

Ce fut une réussite entière et très sonore; le *Courrier Français*, si gelé d'ordinaire, eut son heure de vogue fiévreuse et la spéculation qu'il avait tentée sur mon nom inconnu fut heureuse à ce point que tous les directeurs de journaux assiégèrent ma porte.

Je restai fidèle à Anténor Joly et l'année suivante, je lui donnai

(1) Evénement politique! Effrayantes révélations! Découvertes de la plus haute importance! L'Angleterre démasquée! Là-bas, tout ce que disait sir Francis Trolopp était pris au grand sérieux, même ses plaisanteries les plus risquées.

un grand roman parisien à succès pour me démasquer avec éclat et mettre mon vrai nom à la place du pseudonyme. Je ne donnerai point ici le titre de ce roman que j'ai racheté aux éditeurs et supprimé : on ne le trouverait plus en librairie. L'année suivante encore, Joly prit la direction littéraire d'une immense feuille qui eut un foudroyant et très éphémère succès. Cela s'appelait l'*Epoque;* M. Granier de Cassagnac, le père de Paul, notre vaillant orateur en était le rédacteur en chef, et Mirès faisait les fonds. Je leur donnai le *Fils du Diable*, drame enragé, vaste fouillis d'aventures pour lequel fut prodiguée une publicité vraiment extravagante. Je ne dirai rien du roman qui fit grand tapage et lança l'*Epoque* en quelques semaines; il était assurément beaucoup moins remarquable que la publicité faite autour de lui et dont les vieilles gens de Paris se souviennent encore. Les murailles furent tapissées d'un bout à l'autre de la ville par des affiches gigantesques, peintes à l'aide d'un procédé tout neuf et qui se voyaient d'une lieue. C'étaient de vrais tableaux à la couleur violente représentant le combat des *trois hommes rouges* au devant du lit de la comtesse Margarèthe. Jamais on ne verra d'affiches pareilles, elles coûtaient un prix fou et enrôlaient les abonnés par bataillons. Songez donc : Les Trois Hommes Rouges! Lisez l'*Epoque!* Je n'y étais, en conscience, pour rien.

Sur ces entrefaites arriva le carnaval. Anténor Joly avait le génie de la réclame et Mirès ne marchandait pas. On fit construire un char monumental. Etait-ce un char ou un palais sur roues? L'intérieur, décoré comme un théâtre représentait une salle gothique du vieux château de Bluthaupt où était le lit de la comtesse, entouré de draperies armoirées. Les trois hommes rouges étaient là debout sous les longs plis de leurs manteaux écarlates. Huit beaux chevaux caparaconnés traînaient le char qui était suivi de toute une cavalerie très brillante représentant les vassaux du comte Gunther ou plutôt ceux de l'*Epoque*, car chaque paladin portait un nom d'écrivain en vogue sur son écu et la cohue du mardi gras croyait voir défiler devant elle en chair et en os tous les favoris du feuilleton : Méry, Gozlan, Roger de Beauvoir et jusqu'à cette belle George Sand qui ne se doutait guères au fond de son manoir berrichon, de l'audacieux abus qui était fait ainsi de sa renommée. Il y eut des procès d'entamés, mais Anténor Joly était puissant parce que tout le monde l'aimait et il put se réfugier derrière l'excuse du carnaval.

Moi, je ne me doutais de rien, on m'avait dit seulement que

l'*Epoque* et le *Fils du Diable* seraient voiturés parmi les mascarades et cela m'était bien égal. Comme je descendais au jardin des Tuileries pour ma promenade de tous les jours, je fus arrêté sur la place Vendôme par l'innombrable foule qui entourait le cortège, D'abord, je ne compris point de quoi il s'agissait, mais des milliers de voix hurlant le titre de mon livre m'ouvrirent bien vite les yeux. La brume allait tombant déjà ; tout à coup, il y eut une explosion musicale, les deux orchestres qui accompagnaient le char éclatèrent à la fois, jouant l'ouverture de *Robin des bois*, tandis que les torches s'allumaient à la ronde et que la chambre gothique illuminée resplendissait.

Alors, au milieu des bravos frénétiques, noyant les huées, les sifflets et les chants de coq, une pièce d'artifice prit feu dessinant ces deux mots : LISEZ L'EPOQUE ! au-dessus du lit dont les draperies s'ouvrirent largement, et l'on vit dans une gloire le tableau-affiche d'Anténor Joly qui vivait, mis en scène splendidement, le fameux tableau-affiche connu comme l'obélisque de Louqsor ou le dôme des Invalides : l'assassin au noir manteau qui brandissait son glaive au-dessus de l'enfant, l'admirable beauté de Margarèthe couchée avec le fils du diable nouveau-né dans ses bras et les Trois Hommes Rouges de la légende, apparition héroïque, immobiles, silencieux plaçant leurs épées nues au-devant du fils et de la mère.

Il y avait là dix mille assistants et ce spectacle s'était répété vingt fois dans la journée devant des foules sans cesse renouvelées qui applaudissaient ou protestaient selon leur humeur. La presse entière fit comme les foules, elle applaudit et protesta si haut que le lendemain, l'*Epoque* et le *Fils du Diable* étaient vraiment la folie de Paris dans toute la force du terme. J'étais formellement étranger à cette farce éblouissante et j'en fus blessé dans mon orgueil parce qu'elle donnait mauvaise odeur de parade foraine au succès de mon pauvre livre, mais je ne m'inquiétai point outre mesure des animosités qu'elle suscita autour de moi : j'avais le calme de ma parfaite innocence.

J'étais vaniteux, c'est trop vrai, mais ils ne me connaissaient point ceux qui m'accusaient d'avoir souhaité ou même provoqué pareille ovation dont le caractère ridicule ne pouvait qu'offenser mes fiertés. Je la rapporte ici, je n'ose dire par modestie, mais parce qu'elle me dispense de parler plus longtemps de mes frivoles réussites. J'eus en effet dès lors, ma place faite *commercialement* dans

les lettres ; elle était bonne et large. Mes ouvrages si nombreux qu se succédèrent sans interruption pendant longues années ne m'en firent point déchoir et parmi tant de publications hâtives un certain nombre d'œuvres, travaillées avec plus de conscience me donnèrent mon rang dans l'estime des délicats. Je fus l'ami de presque tous les lettrés célèbres.

Quelle était, cependant, ma vie? aux yeux du public elle passait à bon droit pour inoffensive : j'étais dans toute la force du terme vulgaire ce que le monde appelle un honnête homme et je ne crois pas que jamais personne ait pu me reprocher d'avoir fait le mal dans la plus vénielle mesure que ce soit : le mal comme l'entend le monde. Je rendais service volontiers parce que c'était mon goût et ma nature, et volontiers aussi je pardonnais l'ingratitude parce que je connaissais la misère profonde du cœur humain; c'était mon métier que d'étudier les hommes. Je tâchais d'agir en loyal camarade avec mes rivanx et les articles qu'on publiait sur moi me représentaient comme un chevalier de la plume.

Hélas! triste chevalerie que celle dont Dieu est absent! Pauvre vertu que celle des braves gens qui ne voient rien au delà, ni au-dessus des devoirs imposés par la loi sociale! Quand je regarde à distance mes sentiments et mes actes, je suis étonné du vide étrange où mon âme se noyait. Je vivais pour vivre, pour « bien vivre » comme on dit. J'avais en effet une existence facile, large, élégante sinon fastueuse et remplie abondamment de toutes les satisfactions que peuvent apporter les victoires d'amour-propre et cette autre réussite qui a l'argent pour objet. Il y avait des instants où il m'était presque permis de prendre ma réputation grandissante pour une petite gloire.

Etais-je heureux? mon devoir est de rester franc et de n'exagérer rien dans l'expression même de mes repentirs. Je mentirais en disant que j'étais heureux, mais je mentirais également en disant que j'étais malheureux. Au milieu de ma prospérité littéraire suffisamment dorée et que nulle menace de revers n'inquiètait, une seule chose aurait pu troubler mon sommeil moral. C'était la voix de ma conscience jugeant avec équité les erreurs discrètes et quasi-décentes de ma vie privée. Je me conduisais mal paisiblement, légalement comme il est en quelque sorte reçu, acquis, convenu dans nos sociétés, que les jeunes gens peuvent se mal conduire. Je connais des personnes imbues de prud'hommesque philosophie

qui ont défiance des jeunes gens *trop sages*, et même mépris, et qui se font des réputations de spirituels causeurs en soutenant leur banal paradoxe dans des salons bonrgeois bien *honnêtes*.

Je n'étais pas trop sage, il s'en fallait de beaucoup : les erreurs de ma jeunesse que j'ai dû passer ici sous silence n'avaient pas ét d'un jour; elles traversèrent une notable portion de ma carrière et cette longue irrégularité ne m'apporta jamais de remords. Il faut Dieu pour donner une voix à la conscience en ces matières que la loi caresse ou dédaigne ; Dieu était absent de moi.

J'avais Dieu, certainement au fond de mes souvenirs d'enfance, je parlais même de Dieu très souvent dans mes livres qui n'étaient pas sans valoir mieux que moi, malgré leurs défauts que je regrette, mais c'était un Dieu lointain, un Dieu vague, un Dieu d'art pour ainsi dire, et quand je m'élevais parfois malgré moi jusqu'au vrai bon Dieu de maman et de Charles, j'avais des pudeurs à contre sens, je me retenais il me semblait qu'à mon âge d'homme, je touchais ainsi à un jouet de mes premiers jours : c'était pour moi une chose vieillie et fanée comme ces fleurs qu'on retrouve entre les pages d'un volume qui, depuis longtemps n'a pas été ouvert.

Si ce Dieu d'autrefois, ce Dieu de ma province et de mon catéchisme avait entrepris de me faire de la morale sur ma situation, je crois que j'aurais souri avec ce bienveillant dédain que les fillettes même les meilleures ont le tort d'opposer trop souvent aux conseils surannés de la grand'mère.

Nos temps modernes, c'était mon avis intéressé, ont des libertés nouvelles, les vieilles choses, à Paris surtout, s'en vont tout doucement et la morale des catéchismes n'est évidemment pas faite pour les gens qui ont une notoriété sur le boulevand. Il a fallu de longs jours et des évènements bien tristes pour m'apprendre que cette philosophie niaisotte est la mère ou au moins la tante de toutes les révolutions et l'origine de ces pestilences contagieuses qui n'attaquent jamais le peuple qu'après avoir empoisonné les hautes classes.

J'avais d'ailleurs contre le remords un autre rempart que mon insouciance c'était la passion singulière que j'apportais à mon travail ; je soignais en vérité mes babioles comme si j'eusse fait quelque chose d'utile ou de grand et il m'est arrivé plus d'une fois, dans mes conférences publiques, de traduire avec une chaleur qui avoisinait l'éloquence les idées que j'avais touchant l'influence énorme et si peu comprise que le roman a sur nos mœurs. Quelques

uns me disaient : « Vous allez trop loin », ils se trompaient ; dans cette voie on ne peut jamais aller assez loin. Le roman a de féeriques moyens pour s'insinuer ; il pénètre partout et pourrait produire presque autant de bien qu'il engendre de mal, soit par les élucubrations vitrioleuses des énergumènes spéculant sur la curiosité des lecteurs novices ou blasés, soit par les fadeurs asphyxiantes des bas bleus de tout sexe qui exploitent ce commerce de rances pâtisseries que les débitants de papier noirci appellent le *roman moral.*

Bonnes âmes maternelles qui dirigez des familles ou qui ouvrez des bibliothèques à l'innocence, garez-vous du sucre gluant quand il n'est pas de loyale qualité, garez-vous en plus encore que de l'effronté pétrole. Le pétrole est moins dangereux que la pommade ; il met en effet en défiance, du premier coup, les jeunes odorats par sa puanteur détestée tandis que la pommade onctueuse, douceâtre et hypocrite rassure les naïfs par le mensonge de son parfum. Mais elle a beau être incolore elle tache.

Je désire être bien compris : je suis à cent lieues de prétendre que mes romans d'alors pussent être rangés parmi ceux qui produisent un bien quelconque ; un mauvais arbre ne peut donner de bons fruits et rien de ce qui sortait de moi n'était capable d'attirer les âmes vers les voies lumineuses où je ne marchais point ; je dis seulement que j'appartenais tout entier à mon œuvre purement littéraire ; j'y dépensais un effort ardent et patient dont la continuité me mettait à l'abri de tout reproche intérieur.

Pendant des années et des années, rien ne me sollicita hors de ce laborieux repos, personne ne m'avertit ; je n'avais pas, bien entendu, de confesseur, et ceux qui m'aimaient au loin, dans mon pays natal, ne savaient pas le secret de ma vie intime que nul n'ignorait autour de moi et qui ne nuisait en rien aux apparences d'estime universelle dont je me voyais environné.

Les choses allaient ainsi, j'avais trente ans et ma prospérité, désormais assise solidement, dépassait mes plus ambitieuses espérances, quand je commençai à souffrir d'une maladie nerveuse que les médecins attribuaient à l'excès prolongé de mon travail. On est sûr d'intéresser vivement tous les curieux, aussi bien les gens en pleine santé que les valétudinaires en sondant ces étonnants mystères de la pathologie moderne que notre science, à bout de grec et de latin, appelle tout uniment des *maladies nerveuses*, comme pour confesser que la faculté n'y entend goutte, et ma névrose était si particuliè-

rement bizarre en ses symptômes que je résiste avec peine à la tentation d'en dire un mot, mais le temps me presse désormais, l'espace aussi ; j'ai hâte d'arriver à des événements plus sérieux que mes fatigues d'ouvrier de la plume ou que les misères de ma santé surmenée. Je fus malade deux ans et je m'adressai successivement aux plus célèbres parmi les fils d'Esculape sans en obtenir aucun secours. Tout mon sang était dans ma tête brûlante, j'avais les mains et les pieds transis ; la rue m'épouvantait, j'essayais de fuir au bruit des voitures et il me semblait que le pavé s'enfonçait sous mes pas tremblants ; je ne pouvais plus rien manger et chaque médicament nouveau qu'on me donnait me faisait décliner rapidement.

Tous les soirs, entre dix et onze heures, que je fusse chez moi, dans le monde ou au théâtre, *je mourais*, et j'affirme qu'il n'y a aucune exagération dans ce terme : j'éprouvais tout à coup la faiblesse, l'angoisse, le vide effrayant et navrant qui entoure l'instant suprême. Bien entendu, je ne travaillais plus, mes idées vacillaient ou se dérobaient ; je me voyais glisser vers la tombe avec un découragement morne. Je n'étais pas résigné, la mort où je tombais me faisait horreur. Je pleurais très souvent pendant des heures entières, je ne priais jamais : j'ai froid dans tout mon sang quand je revois les heures de cette agonie désespérée.

On m'amena un matin un homme en habit noir et en cravate blanche qui ne parlait pas très correctement français, mais qui avait une énorme réputation de *guérisseur*. Les médecins officiellement en vogue le connaissaient tous et le traitaient de charlatan, non sans avouer qu'il faisait des cures surprenantes. C'était le docteur homœopathe A. P..., ouvrier arquebusier, très habile dans sa jeunesse et qui, selon sa propre affirmation, n'avait appris à lire qu'à trente-cinq ans passés. Je me trouvais connaître plusieurs de ses clients ; tous étaient unanimes à son endroit et racontaient de lui des merveilles. Il me plut tout à fait, malgré son langage ardennais qui aurait dû offenser mes prétentions au purisme. C'était une figure très bonne, très énergique et en même temps presque ingénue. Les femmes avaient confiance en lui comme en un prêtre.

Il m'examina longuement en causant de choses et d'autres d'une façon qui ne me paraissait pas très cohérente : par exemple, il se vanta, avec la bonne voix naïve qu'il avait d'être franc-maçon et catholique à la fois, ce qui me remit en mémoire la lubie d'un personnage de vaudeville qui voulait être nègre et blanc tout en même

temps. Je le lui dis, il eut la bonté de me répondre que je n'y entendais rien et formula, après avoir réfléchi, cette ordonnance verbale que je reproduis textuellement : « Vous n'êtes pas malade du tout, mais vous allez en mourir, et ce ne sera pas long. Il faut bien manger, bien boire et bien dormir. Jetez votre vieille médecine par la fenêtre et venez dîner chez moi ce soir. » J'acceptai l'invitation. Le soir, je crus qu'il allait me mettre à la porte quand je lui avouai que je n'avais pas encore détruit tous mes anciens médicaments.

Il avait une bonne grosse femme de joyeuse humeur et une fille de vingt ans, très timide, qui ne disait rien. Toutes deux l'écoutaient comme un oracle. La fille seule fit le signe de la croix avant de s'asseoir à table, pour réciter tout bas le *Benedicite*. Je mangeai assez bien, ce qui ne m'était pas arrivé depuis des mois. Le docteur parla tout le temps et je l'écoutai avec intérêt parce qu'il m'expliquait familièrement le système de Samuel Hahnemann, son maître, surtout au point de vue de mon état particulier et des maladies nerveuses, ce côté vraiment fantastique de nos misères corporelles.

Son logis était place Louvois. Je ne me croyais pas capable de marcher pendant cinq minutes, et pourtant, après le dîner il m'emmena à pied jusqu'à l'avenue Montaigne, aux Champs-Élysées ou Triat avait alors son superbe établissement de gymnastique. J'étais rendu de fatigue en arrivant, ce qui ne l'empêcha point de me mettre entre les mains des professeurs qui me lancèrent dans les cordes, tout chancelant que j'étais et me baignèrent littéralement de sueur en me forçant à lever leurs poids, à sauter leurs barres parallèles, à manœuvrer leurs massues et leurs haltères. Quand la leçon fut finie, le docteur me ramena chez moi en voiture après m'avoir fait déshabiller et inonder d'eau froide. En route, il voulut continuer mon éducation médicale, mais je lui faussai compagnie. On me glissa entre mes draps tout endormi et je ne m'éveillai que le lendemain après midi avec un dévorant appétit.

C'était un homme excellent et qui se prenait d'une très chaude affection pour ses malades ; en ouvrant les yeux je le vis debout à mon chevet, tenant à la main une assiette où fumait une superbe tranche de rosbif, entourée de pommes de terre. Je fis par habitude, un mouvement d'horreur à la vue de ce mets qui m'inspirait depuis si longtemps un invincible dégoût, mais le docteur me dit : « Vous allez en redemander. » J'attaquai bravement, et en vérité, je déjeunai comme un prince.

Dès l'après-midi de ce premier jour, je pus travailler un petit peu. Ma joie était extrême et n'avait d'égale que ma reconnaissance pour cet admirable bonhomme qui faisait ainsi rentrer la vie en moi à vue d'œil sans approcher aucune drogue de mes lèvres. J'allai encore au gymnase Triat de mon pied ; ceux de mes amis qui me rencontrèrent en chemin étaient stupéfaits, car je passais déjà pour un mort. Mon impuissance au travail, ma langueur qui semblait une paralysie, mes crises du soir où j'endurais quotidiennement toutes les angoisses morale et physique de ceux qui rendent l'âme étaient choses connues dans Paris. Ce jour-là et les suivants, mes camarades en constatant la restauration si rapide, et je dirais presque subite de mon être amoindri jusqu'à l'anéantissement, m'accusèrent d'avoir joué la comédie des agonisants ou tout au moins d'avoir été un mourant imaginaire.

Quant à la comédie, je ne crois pas qu'il soit même besoin de dire non, et quant au fait d'avoir été jusqu'à ce point le martyr de mon imagination, je répondrai par mes longues et mortelles souffrances. En somme et en admettant même qu'il y eut quelque chose de désorganisé dans les rouages de ma pensée, la foudroyante guérison d'un mal imaginaire qui tue son homme ne peut-elle pas être citée parmi les cures héroïques?

Je ne suis pas un savant, je me déclare incompétent pour apprécier la somme de science emmagasinée dans la bonne tête de mon docteur qui ne savait pas lire à trente-cinq ans, mais si j'admets la banale vérité du proverbe : « On naît poète, » je crois encore bien davantage à cet axiome : « On naît médecin » ou tout au moins, *on naît guérisseur*. C'est un don de Dieu comme la justesse de la voix et la qualité perçante de la vue; la science perfectionne ce don, le dirige et l'affermit; elle ne le crée à aucun degré; il est fait d'amour, d'observation, de clairvoyance et d'expérience.

J'ajoute que ce don ne vicie presque jamais par sa surabondance l'atmosphère de nos académies, saturées de tant de savoir théorique, et que ce don est pourtant le principe, la raison d'être et l'âme de la profession médicale, car il importe peu à ceux qui souffrent d'être entretenus savamment dans leur souffrance; ce qu'ils demandent avant tout à Dieu et aux hommes, c'est d'être guéris : gloire aux médecins qui guérissent! ils sont rares.

Mon docteur est mort, je ne puis donc être soupçonné de battre la caisse pour lui amener des clients; il avait d'ailleurs beaucoup

plus de clients qu'il ne lui en fallait. J'ai vécu des années dans son intimité et même dans sa famille, j'ai vu de très près le bien énorme qu'il faisait, j'ai admiré le désintéressement un peu exagéré de sa pratique, car les sommes considérables qu'il gagnait si loyalement sur le papier ont à peine produit pour ses enfants une modeste aisance, mais ce n'est pas cela qui m'a frappé et ce n'est pas de cela que je veux parler. La chose vraiment remarquable dans cette maison ouverte et bénie dont le maître ne portait aucun titre et n'avait même pas sur la poitrine la croix d'honneur qu'on ne refuse à personne, ce qui m'a laissé un souvenir profond et attendri, c'est le nombre, c'est la continuité des sauvetages opérés, et c'est la permanente affluence des gens qui *venaient remercier*.

Ouvriers, bourgeois et gentilshommes arrivaient là en véritable foule, non plus pour se plaindre, mais pour rendre grâces et bénir. Il y avait des cadeaux dans tous les coins, surtout de pauvres objets, apportés par la reconnaissance des pauvres, humbles fleurs, images pieuses, statuettes votives que les familles indigentes arrachaient de leurs ruelles pour les donner au bienfaiteur et lui « porter bonne chance ». A la fête de saint Augustin, qui était son patron, j'ai vu des « manifestations » dans son escalier où fleurs et feuillages s'emoncelaient et l'on ne savait où mettre le pied dans les chambres de son logis transformées en parterres. Il était heureux de cela : chaque petit pot de verdure lui redisait le nom d'une famille consolée ou d'un ami rendu à la vie.

Je suis un de ces amis-là et le lecteur ne m'en voudra point si je dépose en passant, moi anssi, sur la tombe de cet excellent homme le petit bouquet de ma reconnaissante amitié. Il me donna plus que la santé et même plus que la vie puisque sa fille est la mère bien aimée de mes enfants et que je dois à cette vaillante compagne de mes travaux tout mon bonheur sur la terre avec tout l'espoir de mon repos éternel.

Le brave docteur fut des semaines avant de me donner aucun médicament homœopathique; il tenait la main à ce que je fusse exact au gymnase Triat où je devins bientôt un sauteur de belle force et encourageait précieusement le goût que j'avais pour les courses pédestres. « Exercez vos jambes, me disait-il, puisqu'elles sont de bonne qualité; à quoi bon vous arroser maintenant, tant que vous êtes une plante sans racines ? Quand vous écrirez vos mémoires, vous direz que je vous ai remis d'aplomb sans pharmacie. »

C'était l'exacte vérité ; j'avais abusé de la médecine allopathique et son traitement consista d'abord uniquement à me débarrasser des drogues officielles qui m'assassinaient : avec cela et la gymnastique j'obtins un niveau de santé très tolérable : bon appétit, bon sommeil et je ne souffris plus que de la tête aux heures du travail intellectuel. Au bout d'un mois et quand j'étais déjà sur pied, à peu près, le docteur attaqua ces derniers malaises par la thérapeutique de Samuel Hahnemann. Ceci fut plus long; la maladie nerveuse était vieille en moi et ancrée profondément ; je pense qu'il fallut bien dix-huit mois au moins pour l'expulser tout à fait, mais le jour vint où je sentis revenir toute la force, toute la gaiété de ma jeunesse. Un soir, je pus écrire à maman : « j'étais une montre arrêtée, mon charlatan de docteur avait la clé qu'il fallait pour remonter ma mécanique et me voici réglé à neuf : aujourd'hui, 15 janvier 1854, j'ai écrit huit heures de suite sans gêne, sans fatigue, et je quitte mon travail plus dispos qu'un enfant qui entend la cloche de la récréation. »

Maman me répondit : « as-tu remercié Dieu ? »

Le bon docteur, lui aussi, m'avait conseillé d'aller à confesse, mais il m'avait dit en même temps : « Si vous voulez, je vous ferai recevoir franc-maçon. » J'avoue que je ne regrette pas trop de n'être point entré alors en relations avec le brave abbé qui dirigeait si libéralement sa conscience.

Non, je n'avais pas remercié Dieu ou je l'avais fait très mal et des lèvres seulement, mais les soins que me donnait mon docteur constituaient le commencement d'une aventure qui marquait une des principales étapes de cette route si longue et si tortueuse par où Dieu me conduisait pour revenir à lui.

Vers ce temps-là, je fus touché par une grande douleur. Au moment même ou je retrouvais la vigoureuse santé de mes jeunes années, quelqu'un tomba malade auprès de moi : trop près, quelqu'un qui avait pris dans ma vie une très large place et qui autrefois, aux jours difficiles de mes premières luttes, m'avait témoigné un admirable dévouement. Le navrant récit de cette maladie qui se termina par la mort est parmi ceux que je ne dois point faire. Le drame de ma jeunesse, et c'est tout ce qu'il m'est permis de dire, eut ce dénouement baigné de larmes. Que l'infinie miséricorde de Jésus, mort pour nous, s'étende sur cette âme noble et bonne !...

Je restai brisé par mon chagrin profond et je n'avais même pas

la consolation de porter mon deuil. Je m'enfuis de ma maison que j'aimais tant naguères et qui m'inspirait désormais une répugnance insurmontable ; j'y abandonnai tous les objets qui étaient ma joie, je ne voulais plus rien voir de ce qui avait fait si longtemps le charme de mes yeux.

Un matin, le docteur me vint voir dans l'asile nouveau que j'avais choisi au hasard et me trouva engourdi dans une sorte d'anéantissement. « Venez chez nous me dit-il vous aurez une famille. » Je refusai parce que ces paroles me firent songer à ma vraie famille de là-bas, à maman, à Charles, à mes sœurs; c'était là mon refuge naturel et je résolus de partir pour renouveler mon être dans ce bain de sincères et grandes tendresses.

Mais que leur dire? ou plutôt comment leur dire ce qui causait la désolation de mon âme? La réponse à cette question ne pouvait se faire attendre : je me savais si bien aimé dans cette chère maison où chacun m'attendait et me désirait toujours! Je n'avais qu'à leur montrer ma faute en même temps que ma peine pour trouver là tous les bras et tous les cœurs ouverts. Je le sentais, je le savais de science certaine.

Non, ce ne fut pas cela qui m'arrêta et j'hésite presque à faire l'aveu du seul, du vrai motif de ma répugnance à chercher mon soulagement là où j'étais si certain de le trouver complet, tant ce motif indique misérablement à quel point j'étais éloigné de Dieu. Entre l'affection de mes parents et ma détresse, si avide d'être consolée il n'y eut qu'un obstacle : *l'idée de Dieu* que je redoutais d'instinct, sans me rendre compte de cette terreur. Je les connaissais par cœur, tous et chacun d'eux, ma mère, Charles (Charles surtout!) Louise et Anne ; je les voyais d'avance mêler leurs larmes aux miennes dans ce « salon de compagnie » où j'étais déjà par la pensée au milieu d'eux, j'étais presque heureux...

Mais à un moment, quelqu'un me prenait à part. Etait-ce maman la première? C'était Charles plutôt qui me pressait sur sa poitrine et me nommait tout bas à l'oreille, le grand, l'unique remède aux poignantes douleurs d'ici-bas.

Chose singulière, je me révoltais contre ce remède sans en nier au-dedans de moi l'héroïque efficacité ; j'y croyais encore confusément en un coin de ma conscience et c'était parce que j'y croyais qu'il me faisait peur. Il fallait pour user de ce remède, réformer toute ma vie et toute ma littérature aussi : cruel effort ! Il fallait

acheter en quelque sorte la consolation par une peine nouvelle et plus *active*. Je ne raisonnai point, assurément avec cette clarté, ma lâcheté plaida sa cause très vaguement, mais elle la gagna sans effort. Je n'osai pas affronter Charles ni ma mère qui allaient me conseiller Dieu dans l'amour dévoué qu'ils me portaient, je restai à Paris au fond de mon abandon désespéré, et la solitude y pesa bientôt si lourdement sur moi qu'après avoir refusé comme je l'avais fait l'hospitalité de mon docteur, j'allai moi-même lui demander place à son feu et à sa table.

Il était bon, il fut enchanté ; sa femme et sa fille qui me connaissaient à peine me traitèrent tout de suite comme un membre de leur famille. Je m'installai chez eux, sans façon, comme on dit, et vécus de leur vie, si différente de la mienne. Là, en effet il n'y avait pas un atôme d'art, ni rien de ce qui passionnait mon intelligence. Aucun point de contact n'existait entre les façons de penser du bon docteur et les miennes. Sa femme avait, il est vrai, dans l'esprit des franchises et des finesses très originales, mais cela s'emmaillottait dans une bourre tout à fait bourgeoise et je ne l'aimais, à vrai dire, que pour la grande et secourable amitié qu'elle me témoignait. Quant à sa fille, jeune personne très douce, très ferme, comme je pus le voir par hasard en diverses circonstances, et très pieuse aussi, à mon insu, car elle n'avait point occasion de le montrer, dans le milieu où nous étions, il me serait mal aisé de dire à quel degré je la voyais peu et mal. Elle vivait beaucoup dans sa chambre et beaucoup à l'église quoiqu'il n'en fût jamais question ; elle parlait rarement et se montrait plutôt sereine que gaie. Je ne faisais à elle aucune espèce d'attention et la mère, tout occupée à me raconter du matin au soir les romanesques réussites de son mari parvenu tout à coup à la vogue médicale la mieux accentuée après avoir été jusqu'à l'âge mûr un ouvrier arquebusier illettré au point de n'avoir pu commencer ses études physiologiques qu'*en se faisant lire par un tiers* les ouvrages d'enseignement, la mère, dis-je, ne parlait jamais de Mlle Marie qu'en passant et comme on fait mention d'un enfant,

Certes, puisque j'étais venu ici pour fuir Dieu qui m'aurait été imposé ou insinué par ma vraie famille, je semblais tombé admirablement. La bonne dame n'était point gênante à cet égard et le docteur avait un catholicisme panaché de libres fantaisies qui ne menaçait nullement de troubler ma somnolente indifférence. J'étais

bien là tout à fait pour dormir d'esprit; ces braves gens connaissaient l'histoire de mon deuil et comprenaient mes larmes. J'étais venu chercher auprès d'eux le repos, un peu plus même, l'engourdissement; je le trouvais au milieu de témoignages d'affection bien simples, mais vraiment touchants. Je ne travaillais plus, il est vrai, et je ne *pensais* point, mais ma douleur s'affaissait en une paresseuse mélancolie et je me complaisais là-dedans à un point qu'il m'est impossible d'exprimer.

Le temps passait, cependant, et la frayeur me venait d'être obligé de quitter bientôt mon asile. Je ne me sentais nul penchant à recommencer la bataille des lettres et l'idée de retomber seul en face de moi-même, sans défense contre mes souvenirs, me causait de l'effroi. La Providence a des détours adorables. Pour fuir Charles et ma mère si bien chérie en qui je redoutais la pression de Dieu abandonné, j'avais pris au hasard un sentier de traverse dont les méandres me conduisaient malgré moi à l'objet même de mes terreurs. A mon insu, ma déroute courait vers le combat et tout en cherchant les mollesses d'un repos absolu, j'allais, comme un lâche soldat trompé par la nuit qui se sauve vers une embuscade, j'allais à ces travaux douloureux et délicieux, à ces fièvres, à ces joies, à ces angoisses qu'il faut traverser pour arriver au grand amour.

Je couchais dans la chambre du docteur; un matin, je m'éveillai avec cette pensée que mon séjour dans une maison étrangère durait trop et je dis, répondant à mes scrupules :

— Tout irait sur des roulettes si j'étais votre gendre...

— Qu'est-ce que vous dites? demanda-t-il, car il n'avait réellement point compris.

Je répétai; il ne comprit pas davantage et je fus obligé de lui expliquer la préoccupation qui me tenait; alors, il se mit à rire bonnement et me répondit :

— Ma foi, mon ami, je n'y ai jamais songé plus que vous.

Ce « plus que vous » était une trouvaille, car il est sûr que je n'y « songeais » pas du tout. La mère entrait en ce moment, riant plus fort que son mari; elle avait entendu la demande et la réponse. Elle marcha droit à moi pendant que je passais mon veston de chambre et me secoua virilement la main en disant :

— Êtes-vous sûr d'avoir seulement regardé ma fille bien comme il faut une fois en votre vie?

C'était une négation si positive, énoncée avec un point d'interro-

gation au bout, que j'eus presque honte de ma légèreté. Je me demandai même, en face de cette question, si la chère demoiselle n'avait point par hasard quelque défaut de conformation physique, non aperçu par moi jusqu'alors.

— Vous êtes fou, me dit en même temps le docteur, non point de vouloir épouser notre fille qui vaut mieux que nous, sans vous excepter, mais vous êtes fou de croire que vous pouvez rester chez nous trop longtemps. Chacun met sa fierté où il l'entend : je ne comprends pas vos scrupules, mais si cela vous désoblige de nous devoir un peu de soupe et la location de deux matelas dans ma propre chambre, je consens à faire pour vous métier d'aubergiste. Arrangez-vous avec ma femme et payez votre pension.

La mère redoubla de rire, haussa les épaules et prit mon bras pour me conduire au chocolat. Elle avait pour moi une sincère affection. Après le déjeuner et quand le docteur fut parti pour ses visites, elle me dit :

— Marie ne veut pas se marier, j'en suis presque sûre ; vous, vous avez grand besoin de n'être pas seul. Si vous l'épousiez, resteriez vous toujours avec nous?

Je répondis oui avec une certaine chaleur, et par le fait, ce n'était guère Mlle Marie que j'avais demandée en mariage étourdiment, mais bien le docteur et sa bonne grosse femme. Mon seul mobile était de ne point me séparer de cette famille qui était pour moi comme un oreiller où je reposais en paix.

La mère mit un tout petit peu de sérieux dans sa gaieté et dit encore en se levant pour aller à sa toilette :

— Voyons, faut-il parler à Marie?

Je dus répondre affirmativement ; je n'ose dire que j'en aie un souvenir très précis. Ce qui est certain c'est que je ne fis pas à Mlle Marie beaucoup plus d'attention avant qu'après et qu'à la fin de la semaine j'avais profondément oublié ma demande.

Trois autres semaines à peu près s'écoulèrent et l'équilibre que ramène toujours bien vite l'égoïsme humain commençait à se rétablir en moi. La monotonie fatigue notre inconstance, même dans les meilleures choses : j'eus des idées de vivre et d'être libre à nouveau ; je regardais avec désir du côté du boulevard et le démon de la plume rentra chez moi, c'est-à-dire dans mon imagination. Je n'aimais plus de la même tendresse mon oreiller où j'avais si paisiblement dormi et j'avais soif du dehors. Je pris un jour la ferme

résolution de m'en aller; seulement, depuis le matin jusqu'au soir, je ne trouvai ni l'occasion ni le courage de parler et je remis au lendemain pour faire ma déclaration.

L'offre de « payer ma pension », si galamment et si simplement mise en avant par le docteur avait passé en conversation; j'avais donc une entrée en matière, il ne s'agissait que de bien diriger l'entretien. Je ruminai autour de mon thème toute la nuit : j'avais en vérité comme un remords.

Je ne dis rien encore au docteur à l'heure de notre lever; quelque chose empêchait la parole de franchir mes lèvres, mais après le chocolat, seul avec la bonne mère, je pris comme on dit, mon courage à deux mains et je m'écriai :

— J'ai quelque chose à vous dire!

— Et moi aussi, me répondit-elle en mettant sa main sur mon bras : quelque chose qui nous fait grand plaisir à mon mari et à moi, car nous n'espérions plus guère : Marie s'est enfin décidée...

— A quoi?

La question me partit comme un lièvre qu'on débrousse. Je n'y étais plus du tout. La bonne mère avait hésité avant d'achever sa phrase; je voulais tout bonnement savoir à quoi Mlle Marie s'était décidée, et surtout au sujet de quoi, car ma pensée restait à cent lieues de la vérité et le souvenir des paroles échangées entre nous, le matin où j'avais prononcé en l'air le mot *gendre* était absent, sinon tout à fait défunt.

Ce fut un moment assez pénible; la bonne mère me regarda d'un air triste presque blessé et je ne compris aucunement son regard, pas plus que l'expression d'étonnement qui s'accusait de plus en plus sur son visage. Elle gardait le silence, moi aussi. Enfin, un sourire quelque peu forcé naquit sur sa bouche ordinairement si franche et elle tourna la tête en disant tout bas :

— Est-ce que vraiment, vous aviez oublié! Allons il n'y a pas grand mal... A votre tour, ami : qu'aviez-vous à me dire?

Je restai positivement interloqué parce que, à l'instant même, une lueur éclairait mon souvenir; l'intelligence de toute cette scène me venait; il se trouvait que, sans trop le vouloir et aussi sans trop le savoir, j'avais une fois demandé Mlle Marie en mariage. C'était certain, on l'avait du moins entendu de la sorte, et ma mémoire me répétait avec précision les propres paroles de la bonne mère : « Faut-il que je parle à Marie? «

Elle avait *parlé à Marie;* Marie s'était *enfin décidée.* On ne m'avait point dit à quoi en termes exprès, mais tout faisait le deviner : je n'étais point repoussé.

Et c'était à l'heure même où je recevais cette réponse, favorable, selon l'apparence, que j'allais signifier mon congé et prendre ma volée!

La position était surement difficile et le comique n'y manquait point, quoi qu'il y eût au fond l'affaire la plus sérieuse du monde : le bonheur ou le malheur de ma vie toute entière.

Me croira-t-on? C'est à peine si je songeai à cela. J'étais extraordinairement enfant, malgré mon âge viril, et je suis resté tel sous bien des rapports. Ce qui me frappa très vivement et pardessus tout, ce fut la gaucherie de mon cas qui me rappelait certaines situations de vaudeville. Mon rôle m'apparut véritablement piteux vis à vis de cette famille où j'avais trouvé un si dévoué secours et dont le chef m'avait rendu l'existence même. Je n'étais point coupable, à la vérité, d'ingratitude positive, mais je ne pouvais m'empêcher de juger durement la sottise très caractérisée de mon attitude.

Et me voilà parti aussitôt dans cette voie, ne songeant qu'à mettre un peu d'ordre dans la toilette de ma conduite, sans m'occuper en quoi que ce fut de la gravité du pas que j'allais faire. L'idée du mariage, sacrement établi par Dieu, le principal des contrats que l'homme puisse signer en ce monde effleura tout au plus mon esprit en passant, mais ne s'approcha même pas de mon cœur. Je n'eus qu'une idée, une seule : sortir galamment de ce pas où je m'étais engagé d'une façon ridicule.

La tentation d' « épouser une famille » me reprit en même temps; tout le monde me plaisait ici, excepté ma future qui ne me déplaisait pas, puisque je ne l'avais encore jugée ni en bien ni en mal. Il fallait faire une fin, j'avais l'âge grandement; aller de l'avant ne pouvait me nuire, et perdre mes meilleurs amis était au contraire un désastre.

Je ne sais si j'ai jamais eu de l'esprit, mais j'en trouvai ce matin là et j'en mis à poignées dans mon jeu, expliquant ma distraction avec une grâce pleine de bonhomie, de respect et de cordialité; la bonne mère buvait mon éloquence, elle était enchantée littéralement et attendrie. Elle me tendit les bras en disant :

— Vous nous aimez comme nous vous aimons et nous allons être bien heureux tous ensemble!

Paul Féval.

LES VARIATIONS DOCTRINALES

DU

CHANCELIER GERSON

SUR LA SOUVERAINETÉ ET L'INFAILLIBILITÉ PONTIFICALES

AVANT, PENDANT ET APRÈS LE CONCILE DE CONSTANCE

PRÉCÉDÉES D'UN EXPOSÉ DE SA VIE ET DE SES ŒUVRES

Les jugements d'un trop grand nombre d'hommes, sur un même sujet et dans le cours de la même vie, varient et se modifient souvent. Les matières doctrinales, indécises encore et sujettes à la controverse et aux discussions, supportent et demandent quelquefois ces moments d'hésitation et ces changements. Mais les points certains ou les principes de la raison naturelle et ceux de la foi, c'est-à-dire de la raison surnaturelle, placés au-dessus des opinions, excluent et anéantissent par eux-mêmes ces doutes et ces vicissitudes. Cet état chancelant et mobile de l'esprit humain est la preuve manifeste de son altération et de son indigence native. Et le grand nombre peut y trouver, non une justification, au moins quelque excuse et une circonstance moins aggravante pour lui.

Mais les hommes que distinguent, éclairent et affermissent les réflexions et les lumières du savoir, et qui pour ce motif sont appelés grands, ne devraient-ils pas être à l'abri de cette mobilité, de cette faiblesse dans leurs jugements? Que leur intelligence présente, dans leur vie, des degrés et comme une marche ascendante dans la netteté, l'étendue et même l'élocution de leurs pensées, nul n'en sera surpris : c'est la suite ordinaire et heureuse du développement et du progrès des esprits. Sur des questions libres et livrées à la dispute, qu'ils exposent et essayent de démontrer,

avec des aperçus nouveaux et une dialectique judicieuse et profonde, leur propre sentiment, ce droit ne leur sera point contesté. Leurs recherches, au contraire, et leurs volumineux travaux sont autant de rayons, de voies nouvelles de la vérité, et composent l'ornement et le patrimoine intellectuel du genre humain. Que leur esprit ingénieux et pénétrant s'applique à donner aux vérités reçues de tous ou conquises leur épanouissement et leur éclat, à creuser autour d'elles afin d'en faire apparaître, à l'aide de considérations multipliées, savantes et fécondes, les assises, les proportions et la hauteur, c'est le titre de leur grandeur, le trait distinctif, la destinée de toute vraie science et de tout génie ; c'est le foyer agrandi de la vérité, c'est l'arbre du bien étendant, avec ses rameaux, ses fruits et ses bienfaits sur le monde. Et tous en profitent et s'en réjouissent.

Mais sur la doctrine arrêtée et précise, sur des principes établis par le commun accord de leurs devanciers, que ces hommes réputés graves et savants embrassent et défendent l'enseignement universel, puis varient, soient opposés à eux-mêmes, à différentes époques de leur vie, c'est un sujet d'étonnement, c'est un problème douloureux pour l'humanité. Et le sort de ces esprits éminents qui parfois le causent ne les rapproche-t-il pas de ces événements grands, qui portent loin par leurs effets et leurs coups, mais sont obscurs et profonds dans leurs causes, selon la remarque de l'historien Tacite, émise avant lui par Thucydide : « Maxima quæque sunt ambigua ? »

Les causes de ces variations dans la doctrine peuvent être nombreuses. Une certaine faiblesse qui demeure au fond de toute sagesse humaine, un défaut de netteté inhérent à certaines intelligences, une déviation progressive ou subite dans la vue de l'esprit, leur donnent quelquefois naissance. Mais les circonstances des personnes, des institutions et des événements contemporains y concourent habituellement pour une grande part. Et leur influence éprouve, montre les caractères et décide souvent les volontés. Dès lors une étude attentive, approfondie de ces hommes en eux-mêmes et de l'époque dans laquelle ils vécurent, peut seule procurer les éléments de solution du problème des variations de leurs jugements et de leur esprit. C'est l'œuvre de l'histoire.

Or le chancelier de l'Université de Paris, à la fin du quatorzième siècle et au commencement du quinzième, Jean Gerson, surnommé

alors et depuis l'illustre chancelier, offre dans sa doctrine et dans ses écrits des changements, des contradictions avec lui-même. En effet, jusqu'à la fin du quatorzième siècle, durant plus de treize cents ans, l'autorité souveraine des Papes dans l'Église et sur l'Église avait été universellement et unanimement adoptée. Le fleuve de la Tradition qui l'avait majestueusement portée et consacrée, était jusque-là tranquille et pur. Et Jean Gerson avait partagé, soutenu cette croyance, et suivi ce fleuve connu et limpide. Tout à coup, de 1378 à 1414, c'est-à-dire au moment où éclata le grand schisme d'Occident au concile de Constance, le cours de cette tradition s'interrompt, s'altère et semble se perdre en France; il commence à rouler des eaux incertaines et même fangeuses, vagabondes. Et pendant cinq siècles, jusqu'au concile du Vatican, en 1870, ses eaux demeurèrent troublées et tumultueuses. Or le chancelier Gerson est à l'origine de cette interruption, de cette altération. L'opinion qu'il avança, en ces temps, opposée à ses convictions premières, et ainsi nouvelle pour ses contemporains et pour lui-même, contribua à ce trouble profond.

Ce changement de lui-même, cette variation dans son enseignement, de la part du chancelier Gerson, tel est le problème historique qu'il faut essayer d'éclaircir et de comprendre. Sans doute le grand nom de Gerson et cette gloire de la nation française ne permettent de les aborder qu'avec réserve et respect. Mais la vérité l'emporte sur toute gloire et sur toute grandeur. Et d'après un autre docteur illustre de France, saint Bernard, « Elle fuit les détours, les chemins anguleux et obscurs, les lieux étroits et émouvants : elle aime le ciel ouvert et le plein jour. — Non amat veritas angulos, non ei diversoria placent, in medio stat. » (*Serm.* 6. Ascens.)

I

Jean Gerson naquit au village de ce nom près de Reims, le 14 décembre de l'année 1363. Dès l'âge le plus tendre, quatorze ans, en 1377, ses parents l'envoyèrent étudier à l'Académie de Paris. La Providence le plaçait déjà sur le théâtre qu'il devait occuper et illustrer : il ne s'en montra pas indigne. Quatre années plus tard, en 1381 et à dix-huit ans, il prenait le grade de licencié ès arts au collège de Navarre; et en 1382 il commençait ses études de théologie. Pierre d'Ailly, chancelier de l'Université alors, fut son

maître durant sept ans en cette science; et Nicolas Clémengis, depuis si célèbre dans les lettres, était son condisciple et son émule. Les succès de Gerson furent rapides et éclatants; ils le mirent promptement à la tête des écoliers de son temps et de ses rivaux eux-mêmes. Ses maîtres discernèrent aisément et entourèrent de leurs soins cette jeune plante pleine de promesses et d'avenir. Gerson répondit à toute leur attente. Et la pénétration de son esprit, sa science, sa maturité précoces le désignaient d'avance et le tenaient prêt pour les charges élevées et les missions délicates et difficiles. Un dernier trait cependant, qui achèvera de le peindre, le caractérisait : *une piété solide, ardente mais austère et des mœurs empreintes d'une certaine âpreté.*

La vie publique pouvait donc s'ouvrir pour Gerson. L'occasion ne tarda pas à s'en présenter. En 1387, un religieux dominicain, professeur dans la maison de la rue Saint-Jacques, et Aragonnais de naissance, Jean de Montson avait attaqué le privilège de la Conception immaculée de la Mère du Fils de Dieu. La Faculté de théologie nota et reprit quatorze propositions qu'il avait émises. à ce sujet : l'évêque de Paris les censura. Le dominicain interjeta appel au pape Clément VII, résidant alors à Avignon. Et quatre docteurs de l'Université y furent députés en 1388, afin d'exposer et de défendre la décision et la conduite de l'Université et de l'évêque de Paris. Gerson n'était encore que bachelier en théologie et âgé de vingt-quatre ans : il leur *fut néanmoins adjoint et s'unit à l'éloquence et à la doctrine de ses maîtres* en faveur de la prérogative, chère à l'Université, de la Vierge Marie. Ces commencements, sous de tels auspices, n'étaient-ils pas heureux ?

De retour à Paris, le jeune bachelier poursuivit ses études théologiques, et reçut le bonnet et le titre de docteur, en 1392, à l'âge de vingt-neuf ans. Trois années après, 1395, il remplaça comme chancelier de l'Église et Académie de Paris, son maître, Pierre d'Ailly, nommé par Benoît XIII à l'évêché du Puy. Cette haute position, mettant Gerson en une plus grande lumière, lui imposa de nouveaux devoirs, étendit et accrut son influence doctrinale. Il commença à l'exercer en accomplissant les devoirs de sa charge. Or les écoliers de l'Université devaient attirer sa vigilance : il prononça devant eux (1395), à l'occasion de sainte Euphémie, patronne des étudiants et des facultés, six discours *de Vitâ spirituali :* la vie et la mort de l'âme et ses diverses maladies; la vie seconde ou de

l'âme relevée de ses chutes, et se manifestant par les efforts apportés à surmonter les attaques et le péril des tentations; enfin la vie de l'âme affermie, perpétuée par la contemplation, en forment le sujet. *Et çà et là la suprématie et la souveraineté pontificales y sont hautement professées.* Trois autres discours furent adressés dans le même temps aux licenciés et aux jeunes médecins : il les y prémunissait contre la magie et l'astrologie qui avaient cours en ces temps.

Vers la même époque, 1395, un ouvrage plus important fut composé par Gerson, *de Juridictione spirituali;* il était comme l'essai et le premier vol de ce grand esprit. Un second le suivit de près, 1395; il a trait à la *Discipline monastique.* Gerson ne met point le clergé régulier au-dessus des prêtres séculiers; il n'improuve ni n'approuve les privilèges monastiques opposés ou nuisibles à l'ordre hiérarchique. Cependant ses paroles trahissent le fond de sa pensée. Car à ses yeux les préceptes l'emportent sur les conseils évangéliques et sur les vœux. La perfection consiste dans la charité et l'observation des commandements de Dieu; et les conseils ne sont que l'un des moyens d'atteindre la perfection ; le religieux et le moine y doivent tendre ; l'évêque et le curé l'exercent : leur état est donc supérieur. Par une telle doctrine, le chancelier fausse et abaisse la vie du conseil, lui enlève la place de choix que l'Église, après l'Homme-Dieu, son maître, lui assigne et lui conserve, et confond deux degrés, deux ordres qui constituent comme la hiérarchie de la vie chrétienne. *N'est-ce pas une nouvelle éruption de la querelle funeste des séculiers contre les réguliers? N'est-ce pas en outre, une étincelle échappée des cendres de l'attaque passionnée et jalouse du docteur Guillaume de Saint-Amour, soulevée cent ans auparavant contre les Dominicains introduits dans l'enseignement de la Faculté, et un reste du vieux levain de l'Université contre eux.*

Le grand schisme était né en 1378. A Urbain VI, pape légitime, mort à Rome en 1389, avait succédé Boniface IX; et en 1394, Benoît XIII occupa la place de Clément VII à Avignon. La chrétienté était divisée, déchirée. Gerson ne pouvait demeurer indifférent ni étranger à un semblable état. La circonstance du schisme qui affligeait l'Église, et ses suites lamentables furent sans doute l'objet et la cause des écrits qu'il composa alors. Car l'année suivante, 1396, présente de lui à la fois un effort, un cri éloquent, *Protestationem circa statum Ecclesiæ;* une règle de conduite à suivre durant le

schisme, *de Modose habendi tempore schismatis;* le moyen de l'extirper par la renonciation volontaire des Pontifes, *de Substernatione schismatis;* et un discours de félicitation respecteuse et soumise à Benoît XIII et à Boniface IX se disposant par cette abdication à ramener l'union et la paix. Bientôt la souffrance et la lassitude produites par le schisme en France firent proposer et adopter, en 1397, la soustraction à l'obédience de Benoît. Mais loin d'avoir été guéri, le mal s'était aggravé par ce projet. Et *la révocation* de cette obédience ne tarda pas à être demandée. Gerson porté pour Benoît écrivit en 1398 un troisième traité, *de Schismate;* et deux autres opuscules, *de Concilio unius obedientiæ* et *Considerationes de restitutione obedientiæ :* ils étaient le signe de la préoccupation générale des esprits.

Toutefois les devoirs du chancelier n'étaient ni oubliés, ni négligés par Gerson; en 1400 il adressa plusieurs lettres aux écoliers du collège de Navarre : la première traçait le tableau des théologiens à consulter et à lire; *la seconde revenant aux Mendiants, exprime le désir de voir exclure les Dominicains du sein de l'Université.* Dans une troisième, il loue la doctrine pieuse, suave et entraînante du docteur saint Bonaventure contre certaines subtilités de Scot; une quatrième indique la méthode à employer dans la lecture des anciens docteurs; et l'amélioration, la réforme de la théologie qui lui paraissaient nécessaires forment la cinquième et dernière,

Cependant depuis vingt-deux ans, de 1378 à 1400, le schisme régnait dans l'Église. Afin de le faire cesser, les esprits s'étaient agités en divers sens. Deux moyens avaient été proposés à cet effet : la réunion d'un concile général, et l'abdication des deux pontifes. Le concile général avait été *indiqué, dès* 1381, *par l'Université de Paris;* la renonciation des deux pontifes fut mise en avant en 1386, et jusqu'en 1394, elle rallia tous les sentiments. Après des démarches inutiles auprès des deux papes obstinés, la soustraction à l'obédience de Benoît XIII, décidée en 1398 et appuyée par l'Université, constitua comme une neutralité expectante du royaume de France dans la question présente, sans se séparer cependant de la papauté. Mais les docteurs n'en continuèrent pas moins à rechercher le remède aux maux engendrés par le schisme. En l'année 1400, le chancelier Gerson se prononça ouvertement et prit parti pour *la réunion du concile général : il ne cessera plus de* poursuivre avec

ardeur, avec quelque acharnement même, ce sentiment premier de l'Université. Or Pierre d'Ailly devenu évêque de Cambrai, vers 1397, avait publié un écrit, *de Difficultatibus reformationis Ecclesiæ in concilio universali.* Gerson lui répondit et le réfuta dans un ouvrage important, *de Modis uniendi et reformandi Ecclesiam et concilio universali.* Selon lui le concile général est l'unique voie de l'union et de la paix, et il trace le plan de ce concile : il peut être convoqué par le Pape, par le roi des Romains ou par les évêques ; au défaut de l'empereur romain, « la convocation du concile général est dévolue aux rois, aux États et autres princes séculiers, et s'ils étaient empêchés, aux citoyens, aux paysans eux-mêmes, dût-on descendre jusqu'à la dernière vieille femme des campagnes. — Devolvi concilii convocationem ad principes, communitates et alias principes sæculi, et si non essent in casu possibili, ad cives et rusticos, usquequo deveniretur ad minimam vetulam? » Convaincu par cette réfutation, P. d'Ailly abandonna son sentiment, embrassa l'opinion du chancelier Gerson et marcha désormais de concert avec lui.

Néanmoins malgré ces luttes de doctrine, Gerson, ne perdant point de vue les écoliers de l'Université, leur exposa en 1402, *Lectiones duæ contra vanam curiositatem in negotio fidei, ad verba : Pœnitemini et credite Evangelio.* La piété, la science, le disputent à la sagacité et à l'élégance dans cet ouvrage.

Mais en cette même année 1402, l'université de Toulouse avait attaqué la conduite de l'université de Paris et blâmé la décision qu'elle avait prise en 1398 sur la soustraction de l'obédience. Gerson répliqua par un *Trilogus in materia schismatis* et par l'*Epistola Universitatis parisiensis adversus Tolosanam;* il y révéla et proclama pour la première fois son sentiment nouveau, celui de la *Supériorité du concile générale sur le Pape et sur l'Église.* Et peu après fut publié son *Commonitorium, conclusiones et propositiones de schismate.* Cependant l'obédience avait été rendue à Benoît XIII en 1403 par la France. Gerson, l'orateur habituel des circonstances importantes et solennelles, le harangua en deux discours, à Marseille d'abord, et ensuite à Tarascon. Et deux ans après, 1405, devenu curé de Saint-Jean-en-Grève, il parla devant Charles VI, alors Dauphin *avec une liberté âpre et fougueuse contre la vie, le gouvernement des rois et contre les flatteries des grands.*

Néanmoins la discorde persévérait dans l'Église avec ses désas-

treux effets. Gerson publia deux lettres sur la voie à suivre pour éteindre le schisme, 1406. Peu après une seconde soustraction à l'obédience de Benoît XIII était réclamée par Jean Petit, docteur de l'Université. Une seconde fois elle fut adoptée. La souffrance causée par le schisme s'accroissait. Gerson écrivit de nouveau à ce sujet, 1407, *Acta de Tollenda schismate*, après la mort d'Innocent VII, successeur de Boniface IX. La mort de chaque prétendant réveillait ainsi l'espérance de la fin du schisme, et traduisait la douleur qu'il faisait éprouver. Sur ces entrefaites, la rivalité et les intrigues des d'Orléans ou Armagnacs et du duc de Bourgogne, Jean sans Peur, troublaient le royaume et la cour. Et le duc d'Orléans avait été assassiné vers la fin de 1407. Intervenant dans cette querelle pour la paix intérieure de l'État, l'Université en 1408, chargea son chancelier de prononcer un discours tendant à concilier les deux redoutables partis; Gerson y joignit en présence du roi une *harangue sévère, presqu'une menace, sur l'inviolabilité de la justice.* Son dessein était d'attirer par là le châtiment sur la tête du meurtrier, Jean sans Peur. En cette même année 1408, se tint un concile provincial à Reims. Le chancelier y discourut sur la réforme de l'Église, c'est-à-dire contre le schisme. Et bientôt après se succédèrent plusieurs traités qu'il composa, *de Cura prælatorum;* il entendait par là les évêques et les curés qu'il désignait sous le nom de prélats de second ordre.

Cependant l'idée de la réunion d'un concile général se propageait. Les cardinaux se séparèrent des deux papes qui refusaient d'abdiquer, et se rassemblèrent en concile à Pise, en 1409. Heureux de cette entreprise et afin de la seconder, le Chancelier écrivit un traité *de Unitate ecclesiastica;* et au nom de l'Université de Paris, il félicita les docteurs députés par l'Angleterre à Pise. Mais en même temps paraissait de lui le traité *de Auferibilitate Papæ ab Ecclesia.* Alexandre V fut élu à Pise. Gerson eut à prononcer le discours d'hommage au nouveau Pontife. Et bientôt augurant favorablement de cet événement pour la prospérité de l'Église, et méditant l'extension de la paix à la chrétienté entière, il fit un discours *de Unione Græcorum.* Mais ces espérances furent de courte durée; le schisme avait reçu un premier coup, il est vrai, toutefois il était loin d'être éteint.

L'un des premiers actes du nouveau Pape fut la promulgation d'une bulle favorable aux Ordres mendiants, 1409. Dans un sermon

resté funestement célèbre, prononcé en 1409 ou 1410, à Notre-Dame de Paris, Gerson s'éleva contre cette bulle et ses dispositions, exalta à leur détriment les droits et les pouvoirs des curés et des prélats, et s'emporta jusqu'à faire remonter l'institution des curés aux Apôtres et à l'Evangile. L'Université embrassa et soutint cette mauvaise cause avec une opiniâtreté excessive et bruyante. C'était placer les curés à un degré inférieur à la vérité, mais sur le rang des évêques. La sûreté du jugement de Gerson et son habileté apparurent davantage dans les divers traités qu'il publia alors sur l'art d'entendre la confession des fidèles, sur la différence des péchés et les parties qui composent le sacrement de Pénitence. Il écrivit aussi en ce temps sur Ruysbrœk, maître de Jean Taulère, mort en 1381, un ouvrage intitulé : *de Ornatu spiritualium nuptiarum*, évitant dans ce livre les scrupules et les excès qu'il attribue et reproche à Ruysbrœk, il s'efforce de tracer en ces voies hautes et difficiles la marche de l'âme chrétienne.

Jean XXIII avait succédé à Alexandre V, en 1410. La paix semblait s'éloigner de plus en plus de l'Église, et la chrétienté était en proie à une douleur aiguë et profonde. Avec Pierre d'Ailly et Gerson, les esprits revinrent, en 1413, à l'ancienne proposition de l'abdication des pontifes, et un concile fut annoncé et convoqué à Constance, pour l'année suivante, 1414. C'est l'époque durant laquelle la fécondité, l'influence et la doctrine du Chancelier Gerson vont apparaître et se déployer dans tout leur éclat. Il y préluda en 1413 par un traité *de Sensu litterali Scripturæ sacræ*, dirigé contre les erreurs de Wiclef, de Jean Huss et contre le tyrannicide du docteur Jean Petit, avocat et défenseur du duc de Bourgogne, Jean sans Peur, qui avait fait assassiner le duc d'Orléans.

Cependant le concile de Constance s'est réuni en 1414 ; dix-huit mille prélats, prêtres et docteurs y assistent, et cent mille étrangers les entourent. Le Chancelier Gerson en sera l'âme et le chef. Au nom de l'Université, il sera présent sur tous les points, fera face à toutes les attaques et à toutes les erreurs. A peine arrivé à Constance, il traite devant les Pères *de Causis concilii*, *de Auctoritate Ecclesiæ ac generali concilio;* et deux livres sur la prière, *de Oratione* leur sont adressés. Bientôt les pensées et les affirmations doctrinales de Gerson sur la supériorité du concile général dans l'Église triomphent. Et les évêques de Constance dans la quatrième session et dans la cinquième la décrètent solennellement.

A l'occasion des visitons de sainte Brigitte, le Chancelier écrit en 1415 un premier livre, *de Probatione spirituum*, qui fut sans effet, et un second *de Distinctione verarum revelationum ex falsis.* Un autre ouvrage, dans la même année 1415, *de potestate circa materaim fidei*, a pour but de dévoiler les hérétiques ; et douze considérations ou signes aident à les connaître. En 1416, les points fondamentaux de la foi sont exposés dans la *Declaratio veritatum quæ sunt de necessitate salutis.* Sa voix s'élève, en 1417, successivement contre les Bohémiens et la communion sous les deux espèces; contre les Béguins et les Béguards contre le dominicain, Mathieu Graban exaltant le clergé régulier, rejetant toute perfection en dehors des vœux, et abaissant l'autorité des curés ; contre les austérités fausses des Flagellants, approuvées, disait-on, par saint Vincent Ferrier; et contre l'opinion coupable de Jean Petit, soutenant le tyrannicide. Nulle question importante n'échappe à son zèle et à sa plume. Il flétrit la simonie, réclame les réformes de l'Eglise, expose la doctrine sur les excommunications, *de Potestate ligandi atque solvendi;* et décrit les devoirs des papes et la hiérarchie de l'Église, *de Officiis sancti Pontificis*, *de statibus ecclesiasticis.* En outre, un volumineux traité, *de Potestate ecclesiastica*, développe son sentiment sur l'Église et la supériorité du concile général. Et il appuie les députés polonais appelant au concile général contre le livre séditieux de Jean Falkenberg, fauteur, comme Jean Petit, du tyrannicide.

Après trois années de session, le concile de Constance eut une heureuse issue par l'élection de Martin V, le 11 novembre 1417. Aussitôt le nouveau Pape approuva le concile dans ses décisions dogmatiques, seules prises *conciliariter* contre Wicleff, mais il interdit l'appel au concile général. Trop fidèle à son principe erroné, Gerson, dans les opuscules *Dialogus apologeticus et anliceat appellare*, se plaint vivement de l'interdiction d'appel au concile général contenue dans la bulle de Martin V, blâme l'absence de jugement contre la doctrine criminelle de Jean Petit. Et afin de se mettre à l'abri de la vengeance du duc de Bourgogne, Jean sans Peur, il prend volontairement et courageusement l'habit de pèlerin et le chemin de l'exil.

La Bavière reçut le vieil athlète, 1418, âgé de soixante ans, en apparence triomphant par la convocation et la conduite du concile de Constance, mais dans le fond blessé et vaincu par le résultat

dernier qui en fut la suite. A la manière des âmes élevées et généreuses, la religion fut le baume qu'il appliqua sur ses plaies et la consolation de ses défaites. Comme ce ministre du roi visigoth Théodoric, Boëce, banni et injustement emprisonné à Pavie, neuf siècles auparavant, Gerson composa à Rothenbourg quatre livres *de Consolatione theologiæ*. L'amitié lui offrit bientôt un asile doux et sûr : en 1419 il se retira à Lyon, auprès de son frère, Prieur des religieux Célestins. Son premier écrit continue à peindre l'état et la résignation de son âme, *de Mystica theologia*. A la demande des Chartreux, retournant à ses anciennes études et rassemblant sa science théologique, il composa, en 1420, divers traités, *de Contractibus;* et *de Dominio evangelico*. Dans le dernier, il enseigne que le prêtre pasteur, le curé, après avoir prélevé le nécessaire pour son usage, doit dispenser le reste de ses honoraires aux pauvres. Les religieux reçurent ses lecons, 1423, *dans les observances religieuses*; devançant la pensée de Mabillon, il veut qu'ils joignent l'étude et la science à leur vie comtemplative; le traité *de Cœlibatu*, sur le même objet, est un dialogue entre la sagesse ou la foi et la nature. Et il semble leur en ouvrir le chemin dans l'opuscule *de Examinatione doctrinarum*. L'année 1424 le retrouve dans des considérations pieuses et mystiques : *de Elucidatione scolostica mysticæ theologiæ* où il veut que la connaissance profonde de Dieu engendre et appelle l'amour; *de Cruse Christi partanda*, en trois lettres destinées à l'évêque de Cambrai, Pierre d'Ailly, et au Prieur des Chartreux; *de Meditatione, de Directione, illuminatione cordis de paupertate spirituali de Monte contemplationis*. Un opuscule, fait dans la même année, a pour titre *de Seductione mulieris;* l'une de ses considérations, la troisième a trait aux papes d'Avignon et à sainte Catherine de Sienne qui soutint le parti de Clément VII. Est-ce un aveu qui révèle le motif de toute sa conduite envers les papes et une justification du principe fatal qui l'inspira? Est-ce, au contraire, un regret du passé et un retour à la vérité?

Toutefois tels étaient le charme de l'exil et les méditations de cette âme forte et chrétienne. En outre, le retour vers le passé habituel à la vieillesse désillusionnée réveilla dans Gerson l'affection de ses premières années pour les enfants. Il consacrait, à Lyon, de longues heures pour les instruire; en 1424 ou 1425, il composa pour eux quatre ouvrages : *De Parvulis ad Christum trahendis; adversus lascivas imagines;* contre le roman de la rose et ses

vaines amours, trop lus en ces temps; et de *Ludo stultorum*, contre les comédies. Son zèle s'étendit aux autres fidèles, en 1426, dans les livres intitulés : *La réception digne ou indigne de la communion* et *de Consolatione in mortem amicorum*. En 1427, rattachant les derniers jours de sa vie à son commencement, il écrivit onze traités sur le cantique *Magnificat* de la Vierge, dont il avait chanté et salué d'abord la Conception Immaculée. Et douze considérations étaient envoyées par lui, en 1428, à un évêque du Puy. Son ardeur ne faiblissait point : les premiers mois de l'année 1429 furent employés à l'étude et à l'interprétation des psaumes pénitentiaux et du Cantique des cantiques. Il imitait ainsi les derniers accents d'Augustin, de saint Bernard et de Thomas d'Aquin. Heureux s'il eût écrit un livre de rétractations comme le premier et reproduit dans son intégrité la doctrine des seconds! Le 14 juillet 1429, à soixante-six ans, il s'endormit du sommeil de la mort. Et sur son tombeau furent gravées pour épitaphe les paroles qu'il répétait fréquemment : « Faites pénitence et attachez-vous inviolablement à l'Évangile. *Pœnitemini et credite Evangelio.* »

Ainsi s'accomplit et s'éteignit cette vie pleine d'œuvres et d'éclat, ouverte avec les lauriers du collège de Navarre et de l'Université; poursuivie à travers les honneurs et le bruit de la renommée et achevée dans l'épreuve et le silence de l'exil.

Le récit qui précède, a présenté d'une manière abrégée et fidèle l'ensemble des actions et des écrits du Chancelier Gerson, et celui des faits de son temps. En les parcourant, chacun a pu suivre et embrasser aisément cette époque agitée, comme sortie de son axe et cherchant avec effort à s'y replacer. Mais aussi quel œil attentif n'a remarqué dans les actions de Gerson des vicissitudes et des variations, et dans ses écrits des pensées et des paroles contradictoires, à l'égard de l'autorité souveraine de la Papauté ? Ce sujet mérite de fixer l'attention et d'être approfondi. Qu'il soit permis d'examiner de plus près ces variations du Chancelier, d'en exposer les précédents, d'en décrire les commencements, la marche et le développement dans les phases diverses et les événements de sa vie.

II

Trois époques distinctes et différentes entre elles divisent en trois parties la vie et les œuvres du Chancelier Gerson. La première

commence à son entrée dans la vie publique et s'étend jusqu'à la part ouverte et décisive qu'il prend dans la lutte contre le schisme en faveur de la supériorité du concile général dans l'Église : elle renferme douze années, de 1388 à 1400. Les travaux qu'il entreprend et poursuit sous l'influence de ce principe nouveau jusqu'à son succès au concile de Constance forment la seconde; elle compte dix-huit ans. La troisième embrasse onze ans, c'est à-dire le reste de la vie du Chancelier et ses derniers ouvrages, de 1418 à 1429. Il faut faire entendre, à ces trois époques, le langage différent dont se sert Gerson envers la Papauté.

Depuis la division du schisme, 1378, Clément VII, antipape, résidait et gouvernait à Avignon. Après quelques hésitations et des informations qui présentaient les caractères de l'intégrité, l'Université et le royaume adhérèrent à la cause de Clément et le reconnurent. Tous les honneurs et l'obéissance la plus fidèle étaient rendus à son autorité. En 1387, le dominicain Jean de Montson ayant déféré ses propositions contraires à l'Immaculée Conception de la Vierge Marie et censurées par les docteurs et l'évêque de Paris, au tribunal du Pape Clément VII, quatre députés de l'Université avaient été envoyés sans retard à Avignon afin de soutenir leur sentiment, *mais aussi d'acquiescer et de se soumettre à la sentence souveraine du successeur de Pierre.* P. d'Ailly était à leur tête. Avant leur départ, un mémoire, publié au nom de l'Université, avertissait les prélats, les prêtres et les fidèles de se défier de la doctrine captieuse et erronée du dominicain et de s'attacher à la décision des docteurs de l'Université *à moins que le Saint-Siège n'en jugeât autrement.* Appelé à s'expliquer au consitoire, Pierre d'Ailly s'empresse de déclarer hautement « que l'Université et ses députés soumettent tout ce qu'ils diront ou feront dans l'affaire présentée au jugement et à la correction du Saint-Siège, à qui principalement il appartient de décider sur la foi, d'approuver la vérité catholique et de rejeter les erreurs. » — « Igitur pro vestris humilibus filiis Universitatis prædictæ, et pro nobis eorum nunciis, qui suis in hac parte obsequimur mandatis et documentis insistimus, corde et ore unanimiter protestamur, quod quidquid hactenus in hoc causa per eos actum est, et quidquid in ea nunc vel alias pro eis acturi vel dicturi sumus totum correctioni et judicio *Sedis apostolicæ et sedentis in eâ summi Pontificis* humiliter submittimus, dicentes cum B. Hieronymo, 24, quæt. 1. Hæc est fides, Pater beatissime, quam in catholica Ecclesia

dedicimus in qua si minus perite, aut minus caute forti aliquid positum est, emendari petimus ate qui Petri fidem et sedem tenes. Non ignoramus enim, sed firmissime tenemus, et nullatenus dubitamus quod santa sedes apostolica est illa cathedra Petri supra quam, eodem Hieronymo teste, fundata est Ecclesia (eadem quæstione). Et sicut dicit Cypriamus, 93 dist. : De qua sede in persona Petri apostoli in ea sedentis dictum est : Petre, rogavi pro te ut non deficiat fides tua. » Hæc est igitur adquam determinatio fidei et approbatio veritatis catholicæ, ac hæreticæ impietatis detestatio maxime pertinet. » Et louant sans réserve les paroles de saint Jérôme, Pierre d'Ailly ajoutait : « Ipsa Romana Ecclesia semper immaculata permansit et in futuro permanebit. Ex quibus omnibus satis patet quod ejus nunquam deficit fides sicut Christus promiserat. »

« Ces docteurs répétaient avec saint Jérôme : « Telle est, très Saint-Père, la foi qui nous a été enseignée dans l'Église catholique ; si quelque expression inexacte ou imprudente nous échappe à son égard, nous demandons d'être avertis et repris par vous qui tenez la foi et le Siège de Pierre. Car nous savons, et de plus nous croyons fermement, sans l'ombre d'un doute que le Saint-Siège apostolique est cette chaire de Pierre sur laquelle l'Église a été établie. De ce siège, selon saint Cyprien, il a été dit dans la personne de Pierre qui l'occupe : « J'ai prié pour vous, Pierre, afin que votre foi ne succombe point. » C'est donc à ce Siège apostolique de définir la foi, d'approuver et de fixer la vérité catholique et de frapper l'hérésie et toute erreur. Car l'Église romaine est sans tache d'erreur ; et elle demeurera à jamais immaculée. C'est la suite des promesses de Jésus-Christ, son fondateur. Or Gerson accompagnait Pierre d'Ailly, son maître, et était l'un des plus notables députés parmi les docteurs. Dès lors n'était-il pas associé aux discours de son maître et de l'Université? Ne tenait-il pas avec eux ce langage précis, ferme et pur de la foi catholique?

En l'année 1394, les docteurs de l'Université avaient été invités à rechercher les moyens d'éteindre le schisme. Chacun d'eux écrivit dans un mémoire son avis et son jugement à ce sujet et le déposa au couvent des Mathurins. Nicolas Clémengis fut chargé de rédiger ces mémoires dans un rapport commun, sous forme de lettre adressée au roi. Le roi la reçut, et elle fut expédiée au pape Clément VII, à Avignon. Mais les docteurs y joignirent une seconde lettre pressante, qui contenait ces mots : « On en est venu à ce point

d'erreur et de confusion, qu'on dit publiquement et en bien des endroits qu'il importe peu qu'il y ait plusieurs papes, et qu'il pourrait y en avoir non seulement deux ou trois, mais dix ou douze, mais un dans chaque royaume, tous égaux en puissance et en autorité. Et quelle injure pour la sainte Église romaine, quel renversement de tout l'ordre de l'Église, et même de la foi catholique. » L'unité et la souveraineté des Pontifes de l'Église de Rome peut-elle être plus explicitement formulée? Gerson était l'un des docteurs qui avaient inspiré, dicté cette lettre et l'avaient contresignée. Ses propres paroles étaient plus nettes, plus fortes encore : « Oppositum sentientes quod fas est plures papas, aut quod quilibet episcopus est in sua diœcesi papa, vel pastor supremus, æqualis papæ romano, errant in fide et in unitate Ecclesiæ. »

Clément VII mourut le 16 septembre 1394, de l'impression et du coup que ces lettres lui portèrent. A cette nouvelle et après une assemblée tenue aux Bernardins, l'Université écrivit aux cardinaux d'Avignon par la plume éloquente de Clémengis : « Souvenez-vous aujourd'hui de l'Église, votre mère. Ne semble-t-il pas qu'elle se jette à vos pieds, les cheveux épars, les yeux baignés de larmes, les sanglots dans le cœur; qu'elle vous présente sa robe déchirée de toutes parts; qu'elle vous expose les chagrins infinis que lui cause ce schisme si long et si funeste; qu'elle vous demande la paix à grands cris? » L'Université les suppliait de ne point procéder à l'élection d'un nouveau Pontife. Malgré ces prières, animées de l'esprit de paix et de soumission au Saint-Siège, l'élection fatale de Benoît XIII eut lieu. Et néanmoins l'Université, qui pouvait se montrer blessée de l'insuccès de ses démarches généreuses, disait à Benoît, par la bouche de Clémengis : « Vous êtes notre père, notre pasteur, notre serviteur. En qualité de père, aimez-nous, veillez sur nous, instruisez-nous, procurez-nous la paix. En qualité de pasteur, conduisez-nous, éloignez de nous les dangers et les bêtes féroces. En qualité de serviteur, car c'est le titre que vous prenez dans vos bulles, considérez que vous êtes moins à vous-même qu'à nous. Ce nom de serviteur des serviteurs de Dieu n'est pas un titre d'esclavage et de dépendance, c'est une prérogative d'honneur, une qualité vraiment royale. » Et elle le conjurait de faire cesser le schisme par la cession ou abdication personnelle, ainsi qu'il l'avait promis dans l'acte de son élection. C'était un nouveau gage de déférence profonde de l'Université, envers la Papauté! Et qui

pourrait oublier que Gerson, qui devait être l'année suivante son chancelier, en était, après P. d'Ailly, l'un des plus influents docteurs et qu'il parlait, suppliait dans cette lettre écrite par l'Université?

Cette même année 1394, Clémengis avait été nommé secrétaire de Benoît XIII, et ainsi placé adroitement par cette faveur au nombre des partisans de ce Pontife. A son instigation, Benoît, l'année suivante, 1395, éleva P. d'Ailly à l'évêché du Puy, dans le dessein d'écarter ou de faire taire un autre redoutable adversaire. Mais Gerson fut choisi pour le remplacer à la tête de l'Université. Le nouveau chancelier commença par rallier les docteurs un moment divisés par l'appât des bénéfices et les honneurs qu'avait offerts, Benoît pour les attirer. Et la voie de la cession ou abdication fut reprise avec une nouvelle ardeur auprès de ce Pontife, au nom du serment qu'il avait prêté. L'Université fit appel en ce sens aux universités et aux princes de la chrétienté entière. Car déjà des propositions étranges, violentes, contre l'autorité des papes étaient émises et agitées par certains docteurs isolés de l'Université. Mais la majorité de ces docteurs était opposée à leurs sentiments. Ils professaient, au contraire, en face de Benoît XIII : « Sicuti nulla creata persona, nec communitas totius Ecclesiæ militantis potest nec unquam potuit dare Papæ immediatum Christi Vicariatum, ita nec aliqua talis persona vel communitas potest auferre sibi invito illam Vicariatus auctoritatem quæ eidem non ab hominibus, sed a solo Deo est immediate collata. » (Ballerini, col. 1370.) — « De même que nul homme créé, ni l'Église réunie elle-même, n'a pu et ne peut conférer au Pape le titre immédiat de Vicaire de Jésus-Christ, de même nulle personne, ni l'Église, ne peut enlever au Pontife cette autorité qui lui a été immédiatement donnée, non par les hommes mais par Dieu seul. »

Gerson partageait cet avis, et peu après il l'exprimait dans ce ferme et noble langage : « Habet itaque Papa primo dominium superioritatis à Christo supra totam Ecclesiam cum plenitudine potestatis in eis quæ spirituale regimen Ecclesiæ proprie dictum respiciunt... Prima potestas cognoscitur ex Evangeliis et Actibus Apostolorum, et ex iis quæ per successivam relationem eorum ad nos tanta certitudine sunt devoluta, ut merito temerarius, et scandalosus, imo schismaticus judicetur, qui potestatem hanc vel abolere, vel diminuere præsumpserit. » — « Le Pape a reçu de Jésus-Christ le pouvoir suprême sur l'Église entière, avec la plé-

nitude de l'autorité pour tout ce qui concerne le gouvernement spirituel de l'Église. Cette autorité est établie par les Évangiles, par les Actes des Apôtres et par la tradition successive des siècles; et la certitude à cet égard est tellement fixée, que celui-là serait jugé téméraire, scandaleux et même schismatique, qui oserait diminuer ou détruire cette autorité souveraine. » Le chancelier pousse sa pensée jusqu'à ses dernières limites : « Sed textus evangelicus et conciliorum generalium determinatio, et Ecclesiæ universalis consensus tantus et assertio imo et ratio naturalis, præsupposita fide, pro hac superioritate tam apte faciunt, ut contra eum, qui se pro catholico gerit, negantem hoc, magis sit destitutione quam disputatione certandum. » — « Le texte sacré, dit-il, les décisions des conciles généraux, et la raison elle-même appuyée sur la foi, s'unissent en faveur de cette suprématie souveraine, et celui qui s'estime catholique et la nie, loin d'être entendu, mérite l'excommunication. » En effet, ajoute-t-il : « Hæc protestas tam immediate a Deo collata est ut tota Ecclesia illam neque destruere neque noviter, si tolleretur, ædificare valeret. (*De vita spirit.*, lect. 3.) In tertio gradu reponentur leges divinæ immediate à Christo traditæ aut ab eis dicto modo deductæ, quæ per successivam relationem Apostolorum, et aliorum ad nos equivalentem Scripturæ canonicæ notificata sunt, ut forte est ista lex : Universalis Ecclesia pontifici romano subjecta est... Quod sit lex pure divina patet, quia nisi sic, posset humana traditione primatus iste cassari. (*Ibid.*, lect. 2.) Quarta potestas naturaliter papæ conveniens habet et requirit ut tanquam superior et tutor at que conservator honoretur et juvetur ab omnibus. (*Ibid.* lect., 3.) » — « Ce pouvoir a été conféré immédiatement par Dieu, de telle sorte que l'Église entière ne pourrait ni le détruire ni le relever, s'il tombait jamais. Aussi parmi les lois divines transmises par Jésus-Christ lui-même, par ses apôtres ou par une autre voie possédant une autorité semblable à celle des Écritures sacrées, se trouve cette loi fondamentale : l'Église universelle est soumise au Pontife romain. Or cette loi est divine; car autrement ce pouvoir souverain pourrait être renversé, anéanti par la tradition humaine. — Non. — L'autorité pontificale doit être, au contraire, honorée et soutenue par les pasteurs et les fidèles, comme l'autorité supérieure, tutélaire et conservatrice du monde. »

Combien cette théologie du chancelier Gerson est élevée et sûre! Pourquoi va-t-elle tout à coup tomber par divers degrés de

ces sereines hauteurs? En 1396, un docteur composa un long écrit sur la voie de cession. La Papauté y était traitée avec égards et respect; mais ce mémoire se terminait par *un appel commun au Pape futur, seul légitime Pontife.* L'Université était-elle étrangère à cette œuvre? Car elle s'y attribuait la mission de poursuivre et d'étouffer le schisme. « De même que Dieu a suscité autrefois Elie et les prophètes pour venger sa loi, Daniel pour défendre Suzanne, Matathias et les Macchabées pour dégrader les faux pontifes, ainsi il est à croire qu'il a ménagé contre le schisme la vigilance et le zèle de l'Université de Paris, cette mère de toutes les sciences, cette source inépuisable de sagesse, cette lumière brillante qui n'a jamais souffert d'éclipse. » (Jager, t. XII, p. 229.) Cet éloge de soi-même, qui eût été mieux placé dans une autre bouche, fut suivi d'un second document, dans lequell es docteurs protestent que l'Université, leur mère, n'a point manqué de *respect à l'Église romaine*, mais qu'elle a entendu uniquement presser le Pontife d'abdiquer.

Cet appel au Pape futur, cette distinction entre un Pape et l'Église romaine ou le Saint-Siège, étaient un premier coup porté, avec les dehors du respect et de la piété, à l'autorité pontificale. Les esprits étaient désormais sur la pente. Et comme chancelier, Gerson prit part à ces actes graves de l'Université. C'était de sa part un pas fait vers l'opposition; une évolution, un premier changement doctrinal avait lieu en lui.

L'année suivante, 1397, vit naître la pensée de la soustraction d'obédience à Benoît XIII. Elle fut résolue et réalisée en 1398. Afin de contraindre Benoît à céder, le maréchal de Boucicaut, par l'ordre du roi Charles VI, mit le siége devant Avignon. Le Pontife se plaignit des rigueurs qui lui étaient imposées, et par la plume gagnée de Clémengis, il écrivait en 1399, avec une habile mais fausse émotion : « Si le prophète Jérémie, si le Sauveur du monde pleurèrent les malheurs de la Jérusalem terrestre, si la séparation de deux époux fidèles leur cause une douleur mortelle, si la nature elle-même apprend à la tourterelle à regretter sa compagne, peut-on s'étonner des plaintes amères et des cris lamentables que m'arrache l'état funeste où se trouve la Jérusalem spirituelle? Qui donnera assez de larmes à mes yeux pour déplorer la division cruelle qui désole la sainte Église de Dieu? O mère de tous les fidèles, ô ma chère épouse! Jusqu'à quand durera donc cette langueur qui te consume? Jusqu'à quand la fureur impie déchirera-t-elle tes en-

trailles? Et comment pourrai-je te secourir? Tes plaies sont les miennes; rongé de soucis et d'inquiétudes, agité de crainte au dedans, environné d'ennemis au dehors, j'ai à combattre la violence, les injures, le mépris, les âmes atroces. Je suis captif dans ma propre maison et presque accablé sous les ruines de mon palais. Hélas! l'excès de mes maux prouve bien que ce n'est pas par opiniâtreté que je retiens mon rang... Que Dieu me punisse dans la rigueur de sa vengeance, si, par fraude ou par ambition, j'ai cru faire quelque chose qui pouvait nuire à la paix de l'Église ou la retarder? »

Ce langage pathétique couvrait artificieusement une opiniâtre ambition. Cependant, malgré l'appel adressé au Pape futur, Gerson avait conservé un reste d'attachement et de fidélité pour l'autorité de Benoît. Il blâmait ouvertement la conduite tenue envers sa personne. Le dévouement profond au Saint-Siège qu'il avait appris et retenu de ses maîtres et de l'Université, et qu'il avait jusque-là constamment pratiqué, et, d'un autre côté, les protestations de Benoît XIII l'arrêtaient encore. Mais aussitôt qu'il eut entrevu, pénétré, à l'aide de sa droiture, les intrigues ambitieuses de ce Pontife, un brusque mouvement s'opéra en lui; il se sépara violemment de Benoît XIII. Il se porta avec la fougue d'un cœur blessé et trompé contre sa personne, et le poursuivit avec une ardeur égale à celle de son ancien attachement. Cette opposition prononcée contre la personne de Benoît, du Pape d'abord vénéré, fut le second changement, la seconde variation grave du Chancelier envers l'autorité pontificale.

Mais cet état n'était qu'un acheminement vers une troisième variation plus profonde. En effet, les deux papes, Boniface IX et Benoît XIII, se tenaient enfermés dans un refus obstiné de session, d'abdication. Cependant il fallait sortir de ce cercle inflexible, de cette pénible et jusque-là insurmontable étreinte. L'esprit inquiet, tourmenté de Gerson, méditait avec persévérance le moyen de les rompre. Or une première tentative, en 1396, avait distingué, séparé de l'Église romaine et du Saint-Siège les Pontifes qui y étaient assis, en appelant au pape futur légitime un second coup, en 1399, avait consommé cette séparation, par l'abandon de la personne de Benoît XIII et de celle de Boniface IX, pontifes régnants. Mais par là l'obstacle à l'union et à la paix n'était que diminué, il n'était point enlevé. Car il importait de substituer aux Papes dans l'Église une

autorité qui les remplaçât, c'est-à-dire, une autorité souveraine et universelle. Or, les Papes, étant écartés quelle pouvait être cette autorité universelle, souveraine, si ce n'est l'Église universelle, elle-même, réunie en concile général?

Dans le cas présent, le concile général s'offrait donc comme la ressource suprême. En effet, le concile général est la réunion de toutes les églises du monde, et conséquemment l'Église universelle. Dès lors toutes les églises qui y concourent ne sont que des églises particulières. L'Église romaine n'échappe point à la condition commune, et est l'Église particulière la plus haute et la plus vénérable. Mais le concile général est seul l'Église universelle; il est supérieur aux églises et dans l'Église. Ces différentes déductions ne sont-elles pas la suite naturelle d'un esprit préoccupé, comme l'était celui de Gerson, et prévenu involontairement contre les Papes et l'Église romaine, sujet des troubles de la chrétienté?

La supériorité du concile général sur l'Église lui parut donc être le remède souverain contre le schisme présent et contre les déchirements à venir. La doctrine de Gerson, à son insu, substituait ainsi, à un schisme qui désolait l'Église, un autre schisme plus désastreux qui anéantissait sa constitution divine et mettait son existence en continuel péril. Possédé, absorbé de bonne foi par ses pensées, le Chancelier s'appliqua à communiquer et à défendre ce principe nouveau et étrange. Sur ces entrefaites, Pierre d'Ailly, agité lui-même par la question de ce temps, publia un écrit sur les obstacles que présentait le concile général pour l'extinction du schisme. Gerson le réfuta avec chaleur, en 1400. « Le schisme et les maux présents, disait-il, venaient de l'ambition et de la cupidité des Papes dans les royaumes; le titre de serviteur des serviteurs de Dieu ne doit être employé, appliqué qu'à leur ministère et à leur pouvoir spirituels. Le concile général peut seul ramener la paix et réformer l'Église. Et selon la marche des esprits une fois emportés, poussant ses raisonnements jusqu'à l'extrême, il déclara que le Pape peut être déposé. » Telle fut la troisième variation du chancelier Gerson; elle porta sa chute doctrinale envers l'autorité pontificale à son comble : une ruine intellectuelle s'était faite dans son âme.

Cette chute doctrinale ne cessera plus de se manifester avec un sinistre éclat. En 1402, l'Université de Toulouse présenta au

roi un long et savant mémoire contre la soustraction à l'obédience de Benoît, qui subsistait depuis 1398, et dès lors en faveur de la souveraineté du Pape. Les docteurs y disaient : « Nous espérions que cette voie, mal conçue en elle-même, quoique pleine de difficultés et d'embarras, pourrait néanmoins conduire au terme tant désiré d'une heureuse paix. Et plût à Dieu que la lumière fût sortie des ténèbres, que la rose se fût montrée parmi les épines, que le rayon de miel se fût trouvé dans la gueule sanglante du plus féroce des animaux!... Mais qu'est-il arrivé? Le Prince des pasteurs, le Vicaire de Jésus-Christ gémit dans l'esclavage; il est persécuté, il est opprimé, non par des étrangers, mais par ceux qu'il a comblés de biens et d'honneurs. » L'attaque de l'Université de Toulouse frappait la doctrine de l'Université de Paris, et en même temps atteignait ses sentiments et son cœur par une insinuation d'ingratitude. Emue par cette invective inopinée et violente de sa jeune rivale, l'Université de Paris, c'est-à-dire le chancelier Gerson, répondit par deux mémoires adressés au roi. Une modération étudiée et contrainte, et la mesure d'une aînée qui se juge blessée, y étaient gardées, mais dans la forme seulement. L'Université de Toulouse avait avancé qu'en aucun cas il ne pouvait être interjeté appel d'une sentence émanée du Souverain Pontife. « Il s'ensuivrait de ce principe, Sire, déclara Gerson, *que dans aucun cas l'Eglise universelle ne serait supérieure au Pape.* Or il est néanmoins constant, par les saintes Écritures, que l'Église universelle ne peut ni pécher, ni errer dans la foi ; que le Pape a été institué pour l'Église, est membre de l'Église. Par quelle raison donc la partie ne serait-elle pas soumise au tout, *celui qui peut faillir à celle qui est infaillible?* Et, en effet, nous ne trouvons aucune loi divine qui *exempte les Souverains Pontifes de la dépendance de l'Eglise universelle.* C'est une maxime d'Aristote et des anciens philosophes de la Grèce que *tout corps politique l'emporte sur la puissance du prince*, s'il est seul de son côté; et peut-être pourrait-on dire que l'on n'est obligé d'obéir aux ordonnances du prince qu'autant qu'elles sont fondées sur le droit divin ou *sur l'autorité de toute la communauté.* » En finissant, conséquent avec lui-même, il demandait la réunion d'un concile général.

M. J. Boileau.

(*A suivre.*)

UNE HÉROÏNE DES CATACOMBES (1)

CHAPITRE VII

LE COMPLOT

I. Le règne d'Alexandre Sévère. — II. Raisons des persécutions sous cet empereur favorable aux chrétiens. — III. Le préfet de Rome, Almachius. — IV. Le limier de la police prétorienne. — V. Les calculs de la cupidité et de la haine. — VI. Almachius chez le magicien de Tibur. — VII. Les oracles contre les chrétiens. — VIII. Valérien et Tiburtius au prétoire. — IX. Flagellation des deux frères chrétiens. — X. Condamnation de Valérien et de Tiburtius. La prison Mamertine.

I

En ce temps-là, régnait sur l'empire romain, un prince aux mœurs douces et pacifiques. Il se nommait Alexandre Sévère.

Successeur d'Héliogabale son cousin, et prédécesseur du pâtre Maximin, il apparut au monde païen comme une des plus remarquables personnifications de la bonté et des vertus naturelles. Il avait même failli périr victime de ses rares qualités.

Héliogabale, voyant dans la sagesse et dans la modération d'Alexandre la condamnation de ses propres folies et la flétrissure de ses emportements licencieux, avait conçu le projet de se défaire d'un personnage, qui le gênait si fort dans ses goûts. Mais le complot avorta ; et ce fut ce monstre à face humaine qui en fut lui-même, quelque temps après, la victime. Devenu insupportable à tous, Héliogabale fut assassiné avec sa mère. Leurs corps furent traînés à travers les rues de Rome, au milieu des malédictions de la foule ; et le Tibre ensevelit dans ses flots ce qui resta de ce prodige de scélératesse et d'ignominies.

(1) Voir la *Revue* depuis le numéro du 15 juillet.

Le soir même du meurtre d'Héliogabale, Alexandre, que celui-ci avait fait César, reçut la pourpre impériale des mains du Sénat, aux acclamations enthousiastes des soldats et du peuple romain.

Il s'appelait alors Alexien. Il prit le nom d'Alexandre ; et, plus tard, la voix publique lui ajouta le nom de Sévère, à cause de la rigidité avec laquelle il faisait observer la discipline militaire et les lois du pays.

Mamméa, sa mère, s'était chargée du soin de son éducation première. On assure même qu'elle lui avait fait prendre les leçons d'Origène, le plus célèbre apologiste chrétien de ce siècle. Favorable à la religion du Christ, elle avait dû faire pénétrer ses sentiments de tolérance dans le cœur de son fils.

Aussi, lorsqu'Alexandre parvint à l'empire, les chrétiens, persécutés jusque là à outrance, crurent enfin venu pour eux le moment de respirer en paix, au soleil de la liberté religieuse. Quelques demeures privées furent transformées en églises; et c'est à partir de ce règne que l'histoire enregistre l'érection d'un certain nombre de monuments publics en l'honneur du Dieu des chrétiens.

L'empereur lui-même avait pour le Christ une estime toute particulière.

Il avait, dans son palais, un oratoire où il se plaisait à rendre les honneurs divins aux hommes qui avaient le plus illustré l'humanité par leurs vertus extraordinaires. Parmi eux, on remarquait Orphée, dont le poète Ovide avait tant célébré le merveilleux héroïsme : Abraham, le fondateur de ce petit peuple Hébreux qui avait joué un si grand rôle dans le monde : Appollonius de Thyane, avec l'auréole de sainteté que lui valurent ses prodiges dûs à la magie.

A côté de ces grandes figures se trouvait également l'image de Jésus-Christ.

Alexandre était même sur le point de lui ériger en public un temple spécial. Mais les prêtres du paganisme, munis de faux oracles, l'empêchèrent d'exécuter ce pieux dessein.

Un culte solennel, rendu au Christ par l'auguste habitant du Palatin! Mais c'était abolir, à tout jamais, le culte des idoles ! Et détruire ce culte, ce n'était l'affaire ni des pontifes de l'erreur, ni du souverain dépositaire de la toute puissance humaine. Car le crucifié du Golgotha, sur sa croix de bois, sera tout — pensaient-ils — et César, avec tout l'éclat de son trône d'or, ne sera plus rien.

Telles étaient les appréhensions, au moyen desquelles la perfidie païenne résista aux projets de l'empereur. Alexandre se laissa faire; et le culte du Christ ne reçut pas la consécration impériale.

II

Ainsi le voulait la Providence. L'érection de ces premiers monuments de la piété chrétienne ne devait pas être l'œuvre de mains qui balançaient l'encensoir devant les autels des faux-dieux. Cet honneur était réservé aux mains pures et vaillantes, qui devaient un jour arborer sur les murs de Rome l'étendard du salut.

Constantin, le futur soldat du Christ par le baptême, le protégé de la croix dans les batailles, sera celui que le ciel destine à faire resplendir la foi chrétienne dans les pierres des basiliques, et à environner l'Église d'une atmosphère de lumière et de paix.

C'est alors qu'à la clarté de cette lumière, la divine épouse du Christ pourra compter les cicatrices, que lui auront faites les trois siècles de persécutions qui passeront sur elle comme un fleuve de sang; c'est alors que, dans le repos de cette paix, elle pourra fouiller tous ses tombeaux, afin d'étaler aux yeux étonnés du monde, ainsi que des fleurs aux rayons du matin, les palmes sans nombre de ses glorieuses victoires.

Toutefois, le moment de ce sublime inventaire n'est pas encore venu.

La barque de l'Église a bien des orages à essuyer, avant d'arriver dans le port protecteur. Il y a bien des persécutions à subir, bien des catacombes à embaumer des restes vénérés des martyrs. Il y a encore dans les veines de l'humanité, qui s'avance vers le ciel, bien des flots de sang à répandre sur la terre. Le fleuve sanglant qui a son origine au Calvaire, et qui doit féconder, jusque dans ses plus grandes profondeurs, le sol romain, n'a pas encore reçu tous les affluents que la Providence lui destine pour grossir son cours.

Il faut, quand l'heure de la victoire définitive sonnera, que la moisson du Christ soit abondante aux rayons du soleil; et la semence du martyre n'a pas été assez nombreuse sous le sol qui doit la porter.

D'ailleurs, il y a encore de nombreux héros qui doivent conquérir une gloire éclatante, en combattant les grands combats du Christ. Les Agnès, les Sébastien, les Pancrace n'ont pas encore paru sur la

scène ensanglantée du monde païen. Le nombre des victimes n'est pas complet.

Puis, la liste des bourreaux n'est pas épuisée.

La nouvelle Babylone, altérée du sang des chrétiens, n'a pas encore assouvi toute sa haine. Il faut bien, afin de rehausser davantage le merveilleux triomphe de l'Évangile, qu'il sorte de son sein de nouveaux monstres de perversité et de barbarie. Maximin, le Goth, la bête la plus cruelle que la terre ait portée, au rapport de Jules Capitolin — Dèce, le vindicatif, qui, pour punir les chrétiens de la faveur qu'avait semblé leur accorder son prédécesseur, fera sévir contre eux l'une des plus terribles persécutions — Valérien, dont un magicien déchaînera la fureur contre l'Église, — Aurélien, le fils d'une prêtresse du soleil, avec son caractère impie et féroce, — et enfin, Dioclétien et Maximin Hercule, dont les noms rappellent ce qu'il y a de plus sanguinaire dans les fastes de l'humanité corrompue : tels étaient les tyrans qui devaient encore passer, après Alexandre, sur le trône des Césars.

La lutte n'était donc pas finie; la tempête qui assaillait si violemment la barque de l'Église n'était point apaisée. Ce n'était alors qu'un moment de trève, et comme une éclaircie passagère du ciel entre deux orages.

Et encore, quelle éclaircie et quelle trève !

Le christianisme était, il est vrai, en faveur au Palatin. L'empereur ne craignait pas de manifester l'estime qu'il lui portait. Sa cour renfermait un certain nombre d'officiers chrétiens ; et lui-même avait pris pour sa devise favorite cette célèbre maxime, empruntée à la morale de l'Évangile : *ne fais pas aux autres ce que tu ne voudrais pas qu'on te fit à toi-même !*

Mais, il n'en était pas ainsi au prétoire, et dans les autres fonctions de la hiérarchie impériale, où il suffisait de la présence d'un potentat, animé de haine contre les chrétiens, afin d'attiser le feu de la persécution. Les arsenaux de la justice contenaient des lois, que les Néron avaient édictées, et qu'aucun décret contraire n'avait jamais abolies. Tandis que la clémence les y laissait dormir, la malveillance d'un préteur suffisait pour les en tirer, et les appliquer dans toute leur rigueur.

C'est ce qui explique comment, sous ce règne si pacifique en apparence, l'Église eut néanmoins à subir le déchaînement des persécutions partielles, et comment des noms illustres de pontifes et

de fidèles vinrent ajouter une nouvelle splendeur à la liste, déjà si longue, des généreuses victimes de la tyrannie païenne.

C'est ainsi qu'au commencement de ce règne, le pape Callixte Ier mourut pour la foi, et donna son nom à la célèbre catacombe de la voie Appienne. C'est ainsi que, sous ce même règne, la gloire de cette catacombe s'accrut de tout l'éclat, qu'y jetèrent en particulier les martyrs, dont nous essayons de retracer les héroïques combats.

Mais n'anticipons pas.

Les évènements, auxquels nous allons assister, nous prouveront surabondamment que cette atmosphère de paix était pleine d'orages. Ils nous apprendront que le sang réparateur, qui s'est répandu sur le monde par les veines entr'ouvertes du Sauveur et des martyrs, n'a jamais cessé de couler depuis le calvaire de Jésus-Christ jusqu'au Thabor de Constantin.

III

Transportons-nous au palais du préfet de Rome.

L'autorité principale de la ville, après l'empereur, y était représentée par un homme, dont le caractère méchant dégénérait facilement en une grossière férocité. Entièrement adonné aux plaisirs, il lui fallait souvent combler le vide, creusé dans son coffre-fort par sa vie licencieuse. Pour cela, il n'avait qu'à faire jouer certains ressorts qu'il connaissait parfaitement : et la proscription de quelques citoyens, accusés et convaincus, par lui ou par ses sicaires, de quelque complot contre l'empire, venait refaire sa fortune scandaleuse.

Cependant, il prenait toutes sortes de précautions, pour que rien ne transpirât, dans les régions souveraines, de ses injustices et de ses orgies voluptueuses. Alexandre ne portait pas en vain le surnom de Sévère; et le préfet de la ville, autant que tout autre, aurait pu en savoir quelque chose. C'est pourquoi, dans ses rapports avec le Palatin, il affectait une intégrité et un désintéressement, dont les apparences trompeuses lui valaient la conservation de son crédit auprès de César.

Il lui aurait fallu pour maître un Néron ou un Calligula; et alors, il aurait rompu toutes les digues, et donné cours à l'impétuosité naturelle qui le poussait à tous les débordements.

Il était surtout animé d'une violente haine contre les chrétiens.

Rien qu'à entendre prononcer ce nom, il éclatait en fureur, et vomissait contre eux mille imprécations, lorsqu'il n'avait aucun intérêt à se taire.

Le principal motif de cette haine, était l'avarice.

Il ne se rappelait jamais, sans un profond dépit, la façon sommaire, dont jadis les biens des chrétiens, condamnés pour leur foi, passaient entre les mains de leurs dénonciateurs et de leurs juges. Et il se prenait à regretter amèrement que, grâce à la clémence de l'empereur, il n'en fût plus ainsi.

Le cas échéant, il ne manquait jamais de ressusciter cette inique coutume. Mais quoiqu'il pût faire, ce n'était pas des confiscations en masse ; et il n'y avait que le vol en grand, qui pouvait satisfaire les exigences de sa dévorante cupidité.

Cet homme, qui exerçait depuis longtemps déjà à Rome la charge de préfet, s'appelait Almachius.

Au moment où nous pénétrons dans son palais, il se promène à pas précipités au bord de la vaste terrasse appelée *solarium*, sur laquelle viennent mourir les derniers feux du jour. Il paraît dans l'agitation d'un homme, qui poursuit une solution capitale et ne peut l'atteindre. Parfois, ses regards s'arrêtent avec anxiété sur l'issue qui donne du côté de l'*atrium* ; et c'est avec des transports d'une visible impatience, qu'il s'en détourne pour continuer sa marche à travers les lauriers roses, qui forment autour de la terrasse une galerie de fleurs et de verdure odoriférantes.

Enfin, après quelques instants d'une attente fièvreuse, Almachius entend un bruit; la porte s'ouvre, et livre passage à un personnage d'une figure et d'une allure étranges.

Il est revêtu d'un manteau court, qui laisse voir le bas d'une tunique d'un bleu sombre. Une épée pend à son côté, et sa tête est couverte d'une toque à plumes d'autruches. Il a les membres vigoureux d'un athlète qui s'est fortifié dans les luttes des arènes. Ses cheveux rares, qui retombent en boucles transparentes sur ses épaules, annoncent qu'il s'avance vers la vieillesse. Cependant sa démarche est dégagée; les rides de ses joues disparaissent sous une barbe inculte; et ses paupières laissent apercevoir, sous leurs cils épais, deux yeux noirs pétillant de malice.

— Eh bien, Astutus, lui crie le préfet de son ton le plus rauque, je trouve que tu prends bien ton temps aujourd'hui, pour obéir aux ordres de ton maître? Il y a près d'une heure que je suis là à t'at-

tendre. Par Hercule, si je ne te connaissais pas si bien, je te ferais payer cher ma légitime impatience!

— Très illustre seigneur, dit l'étranger, excusez mon retard; c'est que...

— Trève de plaisanteries et d'excuses! réplique Almachius. Tes plaisanteries, je n'en veux pas. Quant à tes excuses, je les accepte toutes, parce qu'aujourd'hui, plus que jamais, j'ai besoin de toi.

— A vos ordres, seigneur Almachius! fit en s'inclinant profondément l'étranger.

IV

Cet homme, que le préfet voulait initier si intimement à ses desseins, était un des plus fins limiers de la police du prétoire.

Originaire de la Phrygie, il était venu à Rome dès sa jeunesse, et avait été incorporé à la garde prétorienne. Ses rares aptitudes à la ruse l'eurent bientôt désigné pour les fonctions, qu'il exerça depuis avec une grande célébrité. Depuis près d'un demi-siècle, pas une perquisition importante ne s'était faite dans la ville, sans qu'il y apportât les ressources de son terrible génie. On pouvait être sûr que lui confier la solution d'une question de police, c'était la résoudre. Le moindre fil, imperceptible à tout autre regard, n'échappait pas au sien. Il le suivait, sans le rompre, jusque dans ses détours les plus inextricables, et ne le lâchait pas qu'il ne fût arrivé à éclaircir le mystère auquel il aboutissait.

Almachius avait donc des raisons spéciales de l'attendre si impatiemment. Au fond, il le méprisait; mais il avait besoin de son vil métier de délateur. Cela suffisait pour établir entre ces deux hommes, si dignes l'un de l'autre, un rapprochement qui était loin de profiter à l'équité du pouvoir et à la paix des familles.

Le préfet s'aperçut, au regard plein d'un dépit dissimulé que lui avait lancé le vieux centurion, que ce dur accueil n'était pas un moyen de le gagner à sa cause.

C'est pourquoi, radoucissant son ton :

— Astutus, lui dit-il, il faut que tu te montres encore une fois digne de ton nom, entends-tu (1)? Je compte sur ton habileté, qui a déjà tant fait ses preuves. Écoute bien ce que j'ai à te dire.

(1) *Astutus* signifie en français *rusé*.

« Je me souviens des services que tu as rendus à la cause sacrée de la religion de l'empire, et aussi à celle de nos propres intérêts.

« Tu te rappelles, comme moi, les beaux jours du passé, où les sectateurs de la religion nouvelle apportaient malgré eux à nos trésors l'appoint de leurs richesses. Il n'y en avait point de plus rusé que toi pour découvrir la piste de ces chiens de chrétiens. Et, une fois que tu nous les avais amenés, tu sais si nous nous chargions d'achever la besogne.

« Nous roulions dans l'or et dans l'argent : et pendant que les chrétiens allaient au supplice, nous, nous pouvions aller gaiement à tous les plaisirs.

« Hélas! Astutus, que les temps sont changés! Plus de guerre! et partant, plus de ces riches dépouilles! Plus de persécutions ouvertes, plus de ces confiscations illustres qui enrichissaient nos trésors! C'est à peine si, de temps en temps, nous faisons rouer de coups et mourir, du dernier supplice, quelques-uns de ces misérables sectaires, dont la plupart sont des mendiants ou des esclaves. Cela suffit pour assouvir notre soif de leur sang : toutefois, ces exécutions ne mettent rien dans mon trésor.

« Et cependant, c'est à l'entretenir qu'il nous faut songer!

« Mais, le moyen de réussir avec un empereur comme le nôtre! Il protége trop manifestement la secte, pour que je me permette contre quelqu'un de ses membres influents des rigueurs, qui n'auraient d'autre motif que celui de les punir parce qu'ils sont chrétiens.

« Il commence par être bien lourd à mes épaules, ce César, avec sa tolérance impie à l'égard de nos dieux, et sa maxime ridicule envers les hommes! Cette tolérance, il l'a puisée dans les recommandations de sa mère; et cette maxime, on assure qu'il la prise dans les livres des chrétiens. Chaque fois qu'il rend un arrêt, il la répète; et je n'inflige jamais la torture à un malfaiteur, sans qu'il apposte un héraut d'armes qui en assomme les oreilles du patient et les nôtres.

« Singulière manière d'entendre la toute puissance, que celle là!

« Il vaut bien la peine d'être le maître du monde, pour devenir ainsi l'esclave d'une sentence, empruntée à une vile secte, honnie de tout l'univers! Que César reste esclave, s'il le veut, c'est son affaire! mais que le préfet de Rome le devienne, en s'assujettissant à de pareilles maximes, je n'y consentirai jamais! non jamais! »

Almachius, en disant ces paroles, remarqua peut-être, à la physionomie de son interlocuteur, qu'il allait trop loin.

Il eut un moment de défiance. L'espion, dont il voulait se servir, ne mettait-il pas aussi son habileté au service du Palatin?

Toujours est-il que le préfet voulut détruire l'effet facheux qu'avait pu produire sa diatribe contre l'empereur.

C'est pourquoi, essayant de changer de ton, il continua ainsi :

— D'ailleurs que va devenir la patrie, avec ce chancre rongeur qui l'envahit de plus en plus? On affirme que le palais impérial pullule de cette vermine. On dit même que les chrétiens poussent si loin l'art de l'hypocrisie, qu'il s'en trouve jusqu'au sein de mon prétoire.

« Il faudrait cependant en finir avec cette race que je maudis de toute mon âme ! »

Puis, oubliant de nouveau de contenir le sombre dépit qu'il éprouvait de la modération du Palatin, il s'écria :

— Alexandre est par trop peu Sévère à leur égard. Sa condescendance nous sera fatale. Mais, n'importe! Ses devanciers ont trop bien allumé le feu qui doit réduire le christianisme en cendres, pour qu'il s'éteigne sans accomplir son œuvre de destruction totale. S'il lui faut de nouveaux aliments, nous les lui fournirons.

« Néron, Tibère, Septime, Calligula, que diriez-vous de celui qui vous a succédé à l'empire, si vous étiez, comme nous, les témoins et les victimes de tant de faiblesses? Vous écrasiez jadis, sous le poids de vos divines colères, la superstition chrétienne. Rome vous doit de n'en être point infectée. Maintenant, hélas! un César honore de sa confiance, et même de son amitié, ceux que vous envoyiez autrefois à la mort! »

« Grands dieux! que les temps sont changés! Faites au moins que nous soyions vos vengeurs! »

En prononçant ces mots, les yeux d'Almachius pétillaient de rage, ses lèvres grimaçaient un sourire infernal; tous ses membres frémissaient sous l'empire d'une agitation convulsive.

Le centurion écoutait en inclinant la tête, et la secouait de temps à autre, en signe de respectueuse approbation.

Après un moment de silence, le préfet reprit :

— Entends-tu, Astutus; ce qu'il me faut avant tout, c'est de l'argent. On n'est pas préfet de Rome pour calculer avec ses désirs; et toi, tu n'es pas l'enfant gâté du prétoire pour n'avoir pas raison

de la fortune elle-même. Allons, à l'œuvre! Tu sais comme je m'entends à récompenser tes services.

V

A ces mots, Astutus se redresse, la figure rayonnante, et l'œil plein de fierté. Il passe sa main sur son front dénudé, comme pour chasser de sa mémoire les ombres qui pouvaient en ternir la fraîcheur.

Puis, prenant un ton mystérieux :

— Très illustre maître, dit-il, faut-il que je vous confie le projet qui me vient, en ce moment même, à l'esprit?

— Parle sans crainte, Astutus.

— Mais ne trouverez-vous pas le projet trop audacieux ?

— Dis-le toujours ; car il ne sera jamais si audacieux que ne le sont mes désirs.

— Eh bien ! le voici : Il n'est bruit, depuis quelques jours dans la ville, que de la conversion de deux jeunes gens à la secte chrétienne. Ils appartiennent, tous les deux, à l'une des plus grandes familles de Rome.

— Qui donc? reprend brusquement Almachius.

— Valérien, le nouvel allié de la famille des Cœcilius, et Tiburtius, son frère.

— Crois-tu qu'il en soit ainsi, Astutus?

— Oui, seigneur, je le crois, et même j'en suis certain. Vous n'ignorez pas que je suis en quelque faveur auprès des chrétiens. Ils m'estiment un des leurs, depuis qu'ils m'ont plongé dans la piscine d'un souterrain. Afin d'entretenir leur erreur à mon égard, j'assiste de temps en temps à leurs réunions. C'est là que j'ai vu, de mes propres yeux, ces deux riches patriciens s'approcher de la table des chrétiens.

« Je suis bien un peu l'objet de leur méfiance. Mais j'en supporte tous les inconvénients, pour être plus à même, le cas échéant, d'accomplir vos ordres. »

— Très bien, Astutus, très bien ! Voilà qui est parler d'or.

— J'ajoute, continue le centurion, que ces jeunes gens sont des plus ardents à recueillir leurs morts , et à les ensevelir dans les catacombes. L'autre jour, je me trouvais aux carrières. Plusieurs de ces chiens venaient d'y périr, exténués des fatigues et des mauvais

traitements qu'on leur y fait subir, et qu'ils méritent si bien. On vint acheter leurs cadavres ; et ce furent ces deux patriciens qui en débarassèrent ainsi la voirie, pour les porter sous les voûtes de leurs tombeaux souterrains.

« Voilà une riche proie, n'est-ce pas, noble seigneur ?

— Oui, riche, mais pas facile, répond le préfet.

— Facile aussi, reprend Astutus ; je vous le jure par tous les dieux !

— Comment donc la saisir, cette proie, et surtout en profiter sans éveiller les soupçons de l'empereur ? Car les Valérius et les Cœcilius sont puissants au Palatin.

— Je le sais, très-puissant Seigneur ; mais laissez-moi dire. Et après, si vous êtes satisfait de mes propositions, laissez-moi faire.

— Eh bien, mon cher Astutus, parle donc, et puis nous verrons si l'avenir peut nous donner des espérances, sans compromettre le présent. Comment nous y prendrons-nous ?

— Écoutez, mon illustre maître.

« L'empereur va repartir à la tête des armées, afin d'aller pacifier les provinces nouvellement conquises contre les Daces. En son absence, vous n'avez de comptes à rendre à personne ici. Ses condescendances à l'égard des chrétiens ne vous troubleront plus.

« Toutefois, si vous craignez d'exciter contre vous des récriminations, nous aurons un moyen de les prévenir ou de les faire taire.

« D'abord, vous n'aurez pas à user de violences publiques, pour arracher vos victimes à leurs demeures, et les faire comparaître devant vous. Je me charge de vous les faire livrer sans éclat. Je connais les endroits par où les deux patriciens s'éloignent des murs de la ville afin de se rendre, la nuit, aux catacombes. D'ailleurs je m'aiderai de renseignements exacts. Vous me donnerez quelques licteurs, choisis parmi les plus audacieux, que j'apposterai sur leur passage. Cette petite troupe s'emparera d'eux sans coup férir dans les ténèbres et les traînera sur-le-champ à votre tribunal.

« Ensuite, s'il le faut, comme mesure de prudence, j'introduirai sous leurs vêtements des papiers compromettants, où il s'agira de complots tramés par eux contre les jours de l'empereur. Alors, vous pourrez juger la cause en toute sécurité, les condamner à la mort, et livrer leurs biens à la confiscation. Si plus tard, vous avez à rendre compte de votre jugement, le morceau de parchemin trouvé sur eux, sera votre éclatante justification devant César.

— Très bien trouvé, s'écrie Almachius. Cependant, ajoute-t-il en reprenant un air soucieux, je vois encore à la réalisation de tes plans une immense difficulté. Si je les fais périr sous l'accusation de complots séditieux, les lois romaines ne me permettent pas de m'approprier leurs biens. Tandis que s'ils périssent pour avoir insulté publiquement la religion de l'empire, leurs richesses sont à nous, puisque les lois, édictées contre les chrétiens par le Sénat, les attribuent à ceux qui les dénoncent et à ceux qui les condamnent.

« Or, tu le sais, Astutus, c'est ce dernier but que je veux surtout atteindre. Après tout, ce n'est pas tant leur sang qu'il me faut, que leurs trésors! »

— Rien n'est plus aisé, reprend le centurion, que de vous débarrasser de cette difficulté peu sérieuse. Lorsqu'ils seront devant vous, sous prétexte de les convaincre de crime de lèse-majesté, vous n'aurez qu'à leur reprocher d'être affiliés à une secte de conspirateurs ténébreux. Alors ils se proclameront chrétiens, et accableront d'insultes les dieux de l'empire. Pour réparer l'injure, vous êtes en droit d'exiger d'eux qu'ils brûlent de l'encens devant les idoles ainsi outragées. Soyez sûr qu'ils refuseront.

« Alors qu'avez-vous à craindre ?

« Vous avez deux sentences à prononcer pour une : vous les condamnez à titre de chrétiens — surpris en complots séditieux. La justice sera faite, les lois seront exécutées, et votre profit assuré!

— Admirable! s'écrie Almachius avec les transports d'une joie féroce, admirable! Astutus. Tu es vraiment le plus fin limier, dont les dieux aient jamais favorisé quiconque possède la puissance et veut s'en servir! Bientôt, nous aviserons. Laisse partir l'empereur; oh! alors, ma haine des chrétiens pourra s'assouvir à son aise, et ma soif de leur or pourra s'étancher à plaisir dans leurs riches trésors.

« Bonsoir, Astutus, et au revoir!

— Mes très humbles respects, et ma parfaite obéissance, excellentissime seigneur!

C'est ainsi que les deux interlocuteurs se séparèrent : l'un, ravi d'avoir plu à son puissant maître, l'autre, tout décidé à se servir de la diabolique astuce de son espion.

F. Périgaud.

(*A suivre*).

MÉDITATIONS D'UN RÊVEUR SOLITAIRE

SUR L'AME HUMAINE (1)

II. — LA RAISON.

Dans l'âme humaine, une et simple, les facultés sont nombreuses et diverses, nombreux et divers sont par conséquent les aspects sous lesquels on peut la considérer et l'étudier.

La langue philosophique la plus exacte distingue l'intelligence, la raison, la volonté, l'imagination, la liberté, même la sensibilité et le goût. On rencontre souvent aussi cette formule : L'âme humaine a deux facultés : l'entendement et la volonté, lesquelles ne sont que deux modes de sa faculté de penser. Mais dans le développement, il faut toujours en arriver à faire les distinctions que je viens de rappeler.

La première fonction de l'entendement c'est de percevoir les objets et leurs rapports, de connaître le vrai et le faux et de discerner l'un de l'autre. Et alors il s'appelle l'intelligence. « Il demeure constant, dit Bossuet, que le vrai effet de l'intelligence, c'est de connaître le vrai et le faux, et de les discerner l'un de l'autre. »

L'intelligence telle que j'ai essayé de la contempler n'est donc que l'entendement humain, ou mieux, l'âme humaine en tant qu'elle conçoit et perçoit. Mais elle ne s'arrête pas là. Il est dans sa nature de comparer, de juger ; et en tant qu'elle compare et juge, elle prend le nom de *raison*.

Or la raison est si essentielle en l'homme, que, de tout temps, elle entre dans sa définition, comme caractère distinctif de son être. *L'homme est un animal raisonnable*, ainsi l'ont entendu les siècles et les philosophes. Et lorsque, parmi les modernes, celui-ci a dit : « L'homme est un roseau pensant » ; celui-là :

(1) Voir la *Revue* du 30 novembre 1880.

« L'homme est une intelligence servie par des organes » ; l'un par la *pensée*, l'autre par l'*intelligence*, n'entendaient pas autre chose que la *raison*, de même que le *roseau* et les *organes* n'étaient pour eux pas autre chose que l'être vivant nommé ailleurs *animal*.

Pascal a dit cette autre parole : « La raison fait l'être de l'homme. » L'on peut ajouter qu'elle fait le fond du son langage. Il n'est pas de vocable qui revienne plus souvent dans le discours que celui de raison, avec ses nombreuses significations et ses nombreux dérivés.

La *raison*, faculté de l'âme, cherche la *raison* des choses, laquelle se confond tour à tour, suivant les sujets et les circonstances, avec le motif, la preuve, la vérité, la justice des choses.

Ainsi l'on dit :

« La raison dans mes vers conduit l'homme à la foi. »

« Que toujours la raison s'accorde avec la rime ! »

« La raison du plus fort est toujours la meilleure. »

« Mais la raison n'est pas ce qui règle le cœur. »

« La nature confond les Pyrrhoniens ; et la raison confond les dogmatiques. »

« Quelle raison avez-vous d'en agir ainsi avec moi ? »

« Exposez la raison de ce jugement. »

« Donnez-moi la raison de ce que vous avancez. »

« Voici la raison de ma démarche et de la mesure que j'ai prise. »

« On a raison quand on est fondé dans ce que l'on avance. »

« On a raison de quelqu'un quand on parvient à le convaincre qu'il avait tort. »

« On a raison d'une difficulté, quand on parvient à la surmonter. »

« On est sans raison, quand on juge mal, quand on agit mal. »

« On agit sans raison, quand on agit sans réflexion, à l'aventure. »

« On brise la raison, quand on oppose à la gravité ou à l'évidence des ses preuves de vaines imaginations, ou les caprices d'une volonté sans règle. »

« On est privé de raison, quand font défaut, la lumière de l'intelligence ou la puissance de discerner le vrai du faux, le juste de l'injuste, etc., etc. »

De ce substantif, d'un usage si fréquent et si varié, sont nés l'adjectif *raisonnable*, le verbe *raisonner*, l'adverbe *raisonnablement* et le substantif *raisonnement*, dont l'usage n'est ni moins varié ni moins fréquent. N'est-ce pas *une raison* suffisante pour soutenir que

le vocable *raison* prend dans le langage humain quelque chose de l'importance que *la raison* a dans la constitution de l'homme?

Mais je ne trouve pas que j'aye dit encore avec assez de précision ce qu'est dans l'âme humaine cette faculté suréminente.

J'écoute ce qu'en ont dit les écrivains les plus exacts. « La raison, dit celui-ci, est la faculté naturelle, par laquelle l'homme peut diriger les opérations de son âme. » « La raison, dit celui-là, est ce qui résulte de toutes les opérations de l'âme bien réglée. » « C'est, dit un troisième, une qualité de l'âme qui la rend sage et modérée, qui la retient dans les bornes de la règle et l'éloigne de toute sorte d'extravagances. » — « Raison se dit encore des lumières que produisent les principes incontestables de vérité et de justice qui peuvent seuls donner aux pensées et aux actions des hommes une direction juste, sage et légitime. »

Tout cela doit être vrai; mais je n'y trouve pas le mot qu'il me faut. Il ne s'agit, en effet, ni de *lumières produites*, ni *d'une qualité de l'âme*, comme la sagesse, la justice ou la modération; ni d'une *résultante* des diverses opérations de l'âme; mais bien d'une *faculté*, d'un des aspects de l'intelligence humaine. Donc, pour moi, évidemment la meilleure de ces définitions est la première.

Cependant je lui préfère celle-ci, qui est aussi sobre que juste, et que j'emprunte à Bossuet : « L'entendement, en tant qu'il juge et qu'il dirige au vrai et au bien, s'appelle raison et jugement. »

« Le vrai caractère de l'homme, qui le distingue si fort des autres animaux, c'est d'être capable de raison. Il est porté naturellement à rendre raison de ce qu'il fait. Ainsi le vrai homme sera celui qui peut rendre bonne raison de sa conduite. » Ici, le grand docteur, après avoir défini clairement, exactement la faculté que j'étudie, m'en montre l'usage et le prix.

Ainsi l'entendement humain, en tant qu'il voit, perçoit, pénètre, découvre, invente, se nomme *intelligence*. C'est l'œil de l'âme. Cet œil peut avoir la longue vue de l'aigle ou la vue courte du myope, la vue perçante du lynx ou la vue trouble d'un œil malade, mais enfin c'est toujours l'organe de la vue.

En tant qu'il rapproche les objets découverts par l'intelligence, et qu'il les compare et les juge, il s'appelle *raison*. C'est toujours la même âme, le même entendement considéré sous deux aspects et comme à deux moments de ses opérations. La raison suppose

l'intelligence et l'achève; l'intelligence n'est pas toujours accompagnée de raison. Celle-ci travaille sur les données de la première, met en œuvre les éléments fournis par elle, les féconde et leur fait produire ce que nous appelons *des conséquences.*

En formule brève, correspondant à celle que nous avons employée pour l'intelligence, nous dirons que la raison rapproche, compare, juge, induit, déduit, conclut. En un mot, ainsi que nous nous exprimons, *elle raisonne;* c'est-à-dire qu'elle va du connu à l'inconnu, par le procédé que nous venons d'indiquer, qui est ce que nous nommons le *raisonnement*, ou l'exercice réglé de la *raison.*

I

Il est inutile d'observer que la raison est la faculté maîtresse de l'âme humaine. Comme l'intelligence, elle se cultive, se développe, se fortifie, s'éclaire, se redresse. Elle est en germe dans toute âme saine, mais elle ne se développe que par le travail qui multiplie et féconde les idées. Ce qui a fait dire à J.-J. Rousseau que « de toutes les facultés de l'homme, la raison, qui n'est pour ainsi dire qu'un composé de toutes les autres, est celle qui se développe le plus difficilement et le plus tard ».

A son premier degré, elle s'appelle le bon sens; le sens qui voit bien, qui juge bien, qui conduit bien; qui aime la vérité et le bien, les suit fidèlement, et ne se laisse ni séduire par les illusions, ni égarer par les apparences. Le bon sens est le bon génie de la vie. Il est nécessaire à tous : plus ou moins étendu, plus ou moins éclairé, suivant le degré d'intelligence reçu de Dieu, ou de développement reçu de l'éducation. Quand le bon sens fait défaut, quelque esprit que l'on ait, l'homme est aussi infirme que s'il était privé de la vue. L'activité de l'esprit, dans le premier cas, ne serait qu'un danger, comme l'activité du corps en serait un dans le second. Là comme ici, il faut de toute nécessité une main qui conduise.

Je viens de prononcer le mot *esprit*: pour qu'il n'y ait pas de malentendu, je crois devoir restreindre et fixer la signification que j'ai voulu donner à ce mot. Evidemment je ne voulais pas parler de l'*esprit* synonyme de l'âme, de l'intelligence, de la raison même; mais seulement de cette faculté légère, ailée, facile, à surprises, qui effleure tout de son sourire ou de sa malice, sans prendre le temps de s'arrêter à rien. Agréable instrument, charmant caléidos-

cope qui demande à être manœuvré d'une main preste avec grâce et sans le moindre effort. Lorsque cet esprit n'est point cherché, qu'il éclate et pétille naturellement aux yeux et à l'oreille, qu'il se montre discrètement et sans prétention, qu'il ne cherche qu'à récréer, non à éblouir, c'est une qualité aussi agréable que rare, une forme de l'intelligence qui n'est donnée qu'à peu d'élus, mais qui ne serait qn'un danger, tout au plus un don frivole, s'il n'était pas accompagné de bon sens.

Quand le bon sens s'applique à choses plus élevées que le courant de la vie, il s'appelle proprement *raison*. Et s'il s'élève aux choses rares, inconnues ; s'il pénètre les secrets des êtres, s'il découvre les lois de la nature ; s'il fait jaillir du fond de l'âme humaine des sources de pensées, de sentiments plus hautes, plus profondes que ce que l'on avait connu jusque-là; s'il donne à la vie de nouvelles formes, de nouvelles couleurs, des mouvements et des passions inéprouvés, alors il s'appelle *génie*. Le génie, ce n'est pas moi qui le dis le premier, n'est que le bon sens élevé à sa plus haute puissance. De même que la raison n'est pas autre chose que le bon sens appliqué à la combinaison des idées et à la conduite de la vie.

Si je voulais personnifier ces deux degrés du bon sens, dans les différentes sphères de l'activité humaine, je dirais que Socrate est le type du bon sens-raison dans l'antiquité païenne, et, qu'on me le pardonne, saint Vincent de Paul, dans nos siècles chrétiens. Ceci peut avoir, pour quelques-uns, l'air d'un paradoxe peu respectueux pour un si grand homme et un si grand saint que saint Vincent de Paul ; mais j'en appelle à tous ceux qui ont lu ses instructions, ses conseils, ses lettres, son Esprit ; qui l'ont suivi dans ses entreprises et ses fondations.

Le bon sens-génie appliqué aux lois de la nature est glorieusement représenté par un Galilée, un Pascal, un Newton, un Cuvier, un Élie de Beaumont ; Christophe Colomb est le type du bon sens-génie appliqué aux découvertes par les voyages ; Homère, Dante, Shakspeare sont des types du bon sens-génie appliqué à la peinture de la nature et des passions du cœur humain ; Démosthène et Bossuet, des types du bon sens-génie appliqué à l'éloquence ; Annibal, Alexandre, César, Charlemagne, Napoléon des types du bon sens-génie appliqué à l'art de la guerre, au métier de conquérant. Chacun peut ajouter à cette nomenclature les noms des grands législateurs, des grands philosophes, des grands astronomes, des grands artistes

architectes, sculpteurs, peintres et musiciens, des grands médecins, des grands naturalistes, etc.

Chacun peut aussi, par là même, se faire une idée de la grandeur de la raison humaine. Par le champ infini de ses explorations, on peut apprécier son étendue; par la multitude et la magnificence de ses découvertes, l'on peut se rendre compte de son activité, de sa profondeur, de sa pénétration, de sa puissance; par l'empire qu'elle exerce sur la nature entière, qui ne verrait en elle, suivant cette belle parole des anciens, *comme une parcelle de l'Être divin lui-même?* Elle parcourt à tire d'aile les espaces sans limites; elle calcule les infiniment grands et les infiniment petits; elle décompose et recompose l'œuvre de Dieu ; elle pèse les mondes; elle dompte les éléments; elle fait rendre compte aux créations diverses du secret de leur formation : en un mot, tout, dans cet univers qui est le nôtre, subit ses audaces et son empire : les êtres et leurs lois, leurs relations entre eux, les phénomènes qu'ils produisent; leur constitution et leurs accidents; le monde des corps et le monde des esprits; la matière et la pensée; le temps aussi bien que l'espace, la création entière enfin se reconnaît tributaire de cette superbe royauté.

Au moyen du procédé que nous avons indiqué et qui lui appartient, c'est-à-dire par la comparaison et la déduction, elle arrive également à la découverte et à la démonstration de la vérité. Les principes et les axiomes sont les assises sur lesquelles elle s'appuie; les connaissances acquises lui servent de prémisses, la logique est son instrument. Il ne lui faut pas plus que ces trois éléments pour édifier l'encyclopédie de ses connaissances.

II

Telles sont les gloires de la raison humaine.

Dieu lui a donné une souveraineté étendue, magnifique; mais il n'a pu la lui donner sans limites, car alors elle eût été infinie, ce qui est contradictoire dans la créature.

Nous n'aurions fait que la gonfler d'orgueil en reconnaissant ses grandeurs, si nous ne l'appelions à reconnaître elle-même les bornes de son empire et les réserves divines qu'elle doit respecter.

D'abord, ce que nous appelons principes et axiomes sont des vérités primordiales admises par le sens commun, mais indémon-

trées et indémontrables. Pour les démontrer, il faudrait d'autres principes, lesquels eux-mêmes demanderaient à être démontrés, et ainsi à l'infini. Il faut donc reconnaître qu'à la base de toute science, il est nécessaire de supposer quelque chose d'admis comme connu et de mystérieux tout à la fois. Les nombres sortent de l'unité, qui ne se peut définir. La ligne sort du point, qui n'a pas de dimensions. Les sciences naturelles s'occupent de la matière, sous ses diverses formes : inorganique, organique, vivante et animée, et des différentes et innombrables espèces de corps qui ne sont que de la matière disposée et arrangée suivant certains types et d'après certaines lois. Mais la matière, qui la connaît? Qui pourrait dire ce qu'elle est?

La philosophie, la religion ont un objet plus vaste et plus mystérieux encore : Dieu, l'âme, la vie, le temps, l'éternité. Mais qu'est-ce que Dieu, que l'âme, que la vie, que le temps, que l'éternité? Nous en parlons sans cesse, parce que là est le fond de toutes choses. Mais si, pour nous entendre, nous étions obligés de donner la vraie définition de chacun de ces termes, la parole expirerait dans le vide, attendu qu'il faudrait toujours emprunter à l'objet à définir les termes mêmes de sa définition.

Là se trouve la première limite de l'empire de la raison. Sous peine de tomber dans un pyrrhonisme qui l'anéantirait, elle s'arrête, pour vivre et agir, au tuf des principes et des axiomes, lesquels sont en même temps son point d'appui, sa lumière et le moyen de ses découvertes.

Tout d'ailleurs autour d'elle est mystère, parce que elle ne connaît et ne peut connaître le *tout de rien.* A cause de cela elle ne peut rien pousser à bout. Elle divise, subdivise la matière qu'elle n'a pu définir; elle va dans ses divisions aussi loin que ses sens et ses instruments le lui permettent; mais il arrive un point où la matière divisible lui échappe. Alors elle poursuit son opération par la pensée, jusqu'à ce que bientôt la pensée elle-même est obligée de s'arrêter devant la divisibilité de la matière à l'infini.

Rien ne nous est plus familier que l'espace et le mouvement : eh bien, qui comprend ce que c'est que l'espace? Qui oserait le définir? Qui pourrait dire où il se termine? Et s'il n'a pas d'horizon, il est donc infini? La raison ne peut aller jusque-là.

Et le mouvement! Ma main qui trace ces lignes, ma paupière qui alternativement s'élève et s'abaisse pour suivre le mouvement de ma

plume, la raison est forcée d'admettre qu'elles communiquent une impulsion à tous les corps qui m'entourent, ceux-ci, à ceux qui les touchent, et ainsi de proche en proche jusqu'aux confins de la création. Ainsi le veut la logique. Mais la raison conclut sans comprendre. Elle ne peut se renier. Mais elle est forcée de subir ce second point d'arrêt.

Il en est d'autres qui l'humilient encore plus. D'abord, « elle est, dit Pascal, infiniment éloignée de comprendre les extrêmes; la fin des choses et leur principe, que l'homme aurait tant d'intérêt à connaître, hors desquels il n'y a pas de véritable science, sont pour lui invinciblement cachés dans un secret impénétrable; également incapable de voir le néant d'où il est tiré, et l'infini où il est englouti. »

« Que fera-t-il donc, sinon d'apercevoir quelque apparence du milieu des choses, dans un désespoir éternel de connaître ni leur principe ni leur fin? »

En second lieu, même *ce milieu des choses*, nous ne le connaissons pas véritablement; suivant l'expression profonde de Pascal, nous ne faisons qu'en *apercevoir quelque apparence.* Cela donne à notre science quelque chose d'un rêve où se rencontrent, se touchent, se combinent ou se combattent des fantômes sans réalité.

En effet, si l'on veut bien y réfléchir, l'on ne tarde pas à se convaincre que toutes nos connaissances, dont nous sommes si fiers, sont, si je l'osais dire, purement nominales et descriptives. La nature des choses nous échappant à tout jamais, ainsi que leur principe et leur fin, pour en pouvoir parler, pour les pouvoir distinguer, pour les pouvoir catégoriser, pour les pouvoir tourner à nos usages, nous leur donnons une physionomie et un nom, toutes choses qui ne sont que des apparences et tiennent à des accidents. Cela suffit pour les distinguer et les classer; cela suffit aussi pour nous entendre et nous faire entendre, lorsque nous en parlons.

Nous dissertons sur la vie et sur les êtres vivants, sans pouvoir dire ce qu'est la vie. Les analyses les plus savantes, nous l'avons indiqué, n'ont pu nous révéler ce qu'est la molécule appelée matière, ce qu'est le support des êtres appelé substance; néanmoins nous parlons, sans danger de confusion, de la matière brute, de la matière organique, etc. Toutes les subtilités philosophiques de saint Augustin, au sujet du temps, ne nous empêchent pas de raisonner sur le temps passé, de spéculer sur le temps futur qui

n'existent ni l'un ni l'autre, et de tâcher d'utiliser le moment présent, qui n'existe déjà plus. Que serait-ce s'il s'agissait de philosopher sur l'infini ? Et cependant c'est le sujet habituel de nos méditations religieuses, et nous ne le confondons jamais, ni avec le fini ni avec l'indéfini. Ainsi de tout le reste.

Quand on est accoutumé à parler sans attacher à chaque parole un sens précis et net, on ne se doute pas des abîmes franchis presque par chaque mot prononcé. Il n'y a que les esprits très supérieurs et très exercés qui les voyent. C'est ce qui les rend circonspects, réservés dans leurs affirmations, presque timides.

Au contraire, tout le monde sait quel est le dogmatisme des ignorants et de la jeunesse. Moins ils savent, plus ils sont hardis à l'affirmation. Ils ignorent que le premier usage de la raison doit être de bien asseoir et éclaircir le sujet sur lequel on se prononce. Mais cela même est d'une difficulté extrême. Tout touche à tout. Rien n'est isolé dans l'immense champ livré aux investigations des hommes. La moindre des connaissances demande, pour être un peu complète, des études et des efforts d'intelligence dont un petit nombre d'esprits sont capables. Écoutons encore le grand penseur :

« Si l'homme s'étudiait le premier, dit Pascal, il verrait combien il est incapable de passer outre. Comment se pourrait-il qu'une partie connut le tout ? Mais il aspire peut-être à connaître au moins les parties avec lesquelles il a de la proportion. Mais les parties du monde ont toutes un tel rapport et un tel enchaînement l'une avec l'autre, que je crois impossible de connaître l'une sans l'autre et sans le tout.

« L'homme, par exemple, a rapport à tout ce qu'il connaît. Il a besoin de lieu pour le contenir, de temps pour durer, de mouvement pour vivre, d'éléments pour le composer, de chaleur et d'aliments pour le nourrir, d'air pour respirer. Il voit la lumière et il sent les corps ; enfin tout tombe sous son alliance.

« Il faut donc, pour connaître l'homme, savoir d'où vient qu'il a besoin d'air pour subsister ; et pour connaître l'air, savoir par où il a rapport à la vie de l'homme, etc.

« La flamme ne subsiste point sans l'air : donc pour connaître l'un, il faut connaître l'autre.

« Donc toutes choses étant causées et causantes, aidées et aidantes, médiates et immédiates, et toutes s'entretenant par un lien naturel et insensible qui lie les plus éloignées et les plus diffé-

rentes, je tiens impossible de connaître les parties sans connaître le tout, non plus que de connaître le tout sans connaître particulièrement les parties. »

Comment des adolescents sans études et sans esprit, comment des hommes absorbés par les affaires, les travaux matériels ou les plaisirs, pourraient-ils se permettre raisonnablement de se prononcer, je ne dis pas sur une science quelconque, mais sur la question spéculative la moins abstruse?

Il n'est pas nécessaire d'avoir beaucoup écouté pour savoir que la presque totalité des hommes, je dis de ceux qui passent pour les plus instruits, ne font que répéter de mémoire ce qui leur a été dit, ce qu'ils ont lu. Le travail de la raison, l'application seulement de l'intelligence ne sont le plus souvent pour rien dans ce qui est estimé pour leur savoir.

Mais les vrais savants eux-mêmes sont obligés de se contenter de ce que nous avons appelé une science purement nominale et descriptive. En dehors des faits, des phénomènes, de ce qui tombe sous les sens, de ce qui s'expérimente dans les laboratoires, ils osent à peine affirmer quoi que ce soit.

La figure de ce monde est tout ce qui les occupe. Ils deviennent célèbres, ils acquièrent des droits à notre admiration et à notre reconnaissance, pour l'avoir bien observée et bien décrite. Le géologue décrit les caractères spécifiques de chaque couche de la croûte terrestre qu'il explore, de chaque roche qu'il attaque, de chaque fossile qu'il exhume. Le minéralogiste étudie les éléments, la cristallisation, les propriétés, les usages de chaque minéral connu. Le botaniste suit chaque espèce de plantes, depuis son germe jusqu'à sa floraison, depuis ses racines jusqu'à son fruit; n'oubliant ni son port, ni ses teintes, ni la forme et l'ordre de ses feuilles, ni le sol qui la produit, ni le parfum qu'elle donne, ni ses propriétés utilisables. Le chimiste analyse, décompose, recompose toutes les substances qu'il peut soumettre au feu de ses expérimentations. Il vous en dira les éléments, les combinaisons, les forces attractives et répulsives, les puissances explosives; il saura en tirer des ressources surprenantes pour l'industrie et les arts; voire mêmes pour les autres sciences.

Inutile de pousser plus loin ces indications. Toutes les branches des sciences naturelles se développent de même : aucune ne sort du genre descriptif. L'astronomie elle-même ne fait point exception.

Ce qu'elle ajoute au procédé ordinaire, c'est d'avoir vu plus loin qu'elles toutes, et d'avoir imaginé et décrit ce qu'elle croit être les lois de ce concert infini chanté par les astres devant le trône de l'éternel.

En parcourant ainsi l'*Encyclopédie des Sciences*, on trouve en chacune d'elles un vaste champ d'études offert à la raison humaine; mais en aucune on ne sort de ce cercle : imposition de noms, constatation de faits, nomenclatures, description. Le champ est déjà assez vaste comme cela. Il faut pourtant reconnaître ici une nouvelle limite à l'empire de la raison; je devrais dire : deux nouvelles limites. La première, la barrière infranchissable de la substance; la seconde, l'impossibilité de savoir, même dans l'ordre des choses accessibles, *le tout de rien.*

Donc, en même temps que sa puissance, toute raison saine et éclairée doit savoir reconnaître son infirmité et ses limites. Résumons-les :

Dans l'ordre physique, elle ne franchit pas la région des phénomènes et des lois qui les régissent;

Dans l'ordre de la pensée pure, l'ordre logique, l'ordre métaphysique, l'ordre mathématique, son empire peut sembler illimité; mais là encore elle est enfermée dans le cercle de certains points indiscutables, de certains principes indémontrables, de certaines vérités universellement admises, qu'elle ne peut ni renverser ni attaquer sans se suicider et s'évanouir dans le vide. Les principes, les axiomes portent la raison et la défendent contre elle-même. Un petit nombre de règles, qui s'imposent, la dirigent dans sa marche. Si elle s'y soumet, les consultant et les appliquant avec exactitude, sans céder à la tentation de les discuter, elle est assurée de ne point s'égarer. Quelques vérités morales indestructibles dans la conscience universelle, lui interdisent de soulever certains problèmes dont la simple discussion ruinerait sa moralité, sa dignité et renverserait l'ordre dans la famille et dans la société.

Ainsi, d'un côté, elle est arrêtée par l'intimité des choses, par l'insondable mystère de la substance, par l'invariable jeu des lois de la nature; de l'autre, elle est enchaînée par les lois de la pensée, ou la logique; par les notions fondamentales de la métaphysique, par les principes de la morale qui règlent les relations des hommes entre eux; par les axiomes enfin et les rapports des nombres, qui sont les bases des sciences mathématiques.

Cependant elle ne se soumet que malgré elle à ces barrières et à ces entraves. Sa fierté cherche à s'en affranchir. Sa curiosité naturelle la pousse à étendre ses investigations toujours plus avant. Elle s'irrite d'être inégale à la tâche. Ne pouvant tout voir à la fois, ni en même temps porter ses recherches sur tous les points d'une *sphère dont le centre est partout et la circonférence nulle part*, elle divise le travail. Mais elle ne tarde pas à s'apercevoir que le *tout qui est livré à ses disputes*, c'est-à-dire à ces découvertes et à ses contradictions, est un ensemble lié et relié si intimement qu'elle ne peut parfaitement rien connaître isolément. Plus elle monte et avance, plus l'horizon s'étend devant elle, plus elle sent son infériorité, son impuissance. Elle aspire et ne peut atteindre. Il lui manque le temps, il lui manque la force, il lui manque les instruments, il lui manque les aides, il lui manque la lumière. De toutes ces infirmités naissent les problèmes, les questions insolubles. C'est le tourment de l'étude et de la science. L'esprit s'épuise à ce noble, mais accablant labeur; et alors surgissent les *comment* et les *pourquoi*, deux coups frappés sans relâche, par notre passion de connaître, aux portes de la vérité éternelle et de la science infinie, dont nous nous sentons appelés à conquérir le sanctuaire lumineux.

Oui, dès le premier jour, nous avons entendu d'une oreille trop docile, cette tentation : *pourquoi*? — « Pourquoi cela vous a-t-il été defendu? » — Et l'expérience ne nous a pas guéri de cette funeste docilité à la même suggestion de l'ennemi. Nous y cédons à chaque épreuve qui nous survient, à chaque douleur qui nous atteint, et même à chaque attrait qui nous sollicite. Pourquoi y a-t-il tant de mal sur la terre? Pourquoi tant de crimes, tant de malheureux? Pourquoi l'horrible guerre? Pourquoi le triomphe de l'injustice? Pourquoi la prospérité des méchants et l'oppression des bons? Pourquoi, sous un Dieu juste, l'ordre de justice paraît-il renversé? Pourquoi ceci m'est-il ordonné, pourquoi cela m'est-il défendu? Et ainsi sans fin, partout et toujours, en termes plus ou moins explicites. Preuve trop souvent répétée de l'insuffisance de la raison, en face des mystères de tout ordre qui enlacent notre vie!

Tant que les problèmes n'intéressent que la science des choses de la nature, on peut, sans grand inconvénient, prendre son parti d'ignorer ou surseoir la solution jusqu'à nouvelles lumières. Mais dans l'ordre moral, mais dans l'ordre religieux, qui est l'ordre

moral par excellence, il en va autrement. La solution presse, elle s'impose ; il faut agir. La responsabilité est lourde. Les conséquences peuvent en être effroyables. Alors l'inquiétude de l'ignorance et les angoisses du doute deviennent insupportables. Devant la question de notre destinée finale et des lois qui la préparent, l'impuissance, l'incertitude, les ténèbres irritent d'autant plus la raison, qu'elle est elle-même plus élevée et plus éclairée. Alors sa dignité devient son supplice. Elle ne peut imposer silence à son ambition. Elle entend en elle des appels qui ne sont pas de ce monde. Mais d'où viennent-ils? Que lui veulent-ils? Elle cherche, elle demande, elle frappe, elle crie ; elle ne peut assouvir sa faim et sa soif de l'inconnu. Une expérience de soixante siècles lui découvre assez l'inanité de ses efforts. Elle n'a jamais trouvé ni en elle ni autour d'elle le mot satisfaisant de l'inévitable énigme. Il lui faut un maître qui sache les secrets de l'éternité,

La tentation du *comment* n'est guère moins ancienne, ni moins universelle, ni moins dangereuse que celle du *pourquoi*. — « Comment cela se fera-t-il? — Comment Dieu pourra-t-il nous donner à vivre dans ce désert? — Comment celui-ci pourra-t-il nous donner son corps à manger et son sang à boire? — Comment un homme peut-il naître une seconde fois? — Comment pourrons-nous sortir du tombeau? »

La raison restant muette devant ces *comment* répétés par tous les échos de l'âme humaine, et cependant cette même raison, mise en présence de ces problèmes, y demandant une réponse, d'une manière d'autant plus impérieuse qu'ils nous intéressent plus vivement, il faudra, de toute nécessité, reconnaître encore ici le besoin d'une science qui vienne de plus haut.

Il n'est peut-être pas hors de propos de noter une différence sensible entre les *pourquoi* et les *comment* dont notre raison subit le tourment obstiné.

Les *pourquoi* sont rarement respectueux et soumis ; presque toujours ils sont des cris de révolte. Ils demandent à Dieu compte de l'ordre établi dans ses œuvres, et de la conduite de sa Providence dans leur gouvernement. Ils cherchent moins à être éclairés, qu'à formuler une plainte.

Au contraire, les *comment* sont le plus souvent une demande de lumière, une prière pour obtenir l'apaisement d'une inquiétude. — « Comment le peuple me croira-t-il envoyé de votre part? —

Comment Pharaon écoutera-t-il ma parole? — Comment cela se pourra-t-il, puisque je suis parvenue à la vieillesse et que mon mari est d'un grand âge? — Comment cela se fera-t-il, puisque je ne connais point de mari?... On ne voit en tout cela que la perplexité d'une raison soumise, et qui sait où il faut chercher son complément et son appui.

Chose admirable, et digne de toute notre reconnaissance! Dieu daigne lui venir en aide par des enseignements qui répondent à ses aspirations légitimes et pacifient ses impatiences, lorsqu'il s'agit de l'ordre moral, qui implique des devoirs; tandis qu'il nous laisse à nos recherches, en ce qui touche à la connaissance des choses de ce monde.

III

Toutes les fois que la raison à la sagesse de reconnaître la nécessité d'un maître divin, elle s'élève, elle s'affermit, elle étend le rayon de son regard, elle entre plus pleinement dans les secrets de la nature, et elle acquiert un degré de fécondité qui a fait de la raison chrétienne le flambeau et l'institutrice du genre humain.

N'est-ce pas là, pour le dire en passant, une preuve de la vérité des enseignements de la religion et de leur origine divine?

Lors, au contraire, que la raison refuse d'écouter ce maître souverain et de se soumettre aux lumières de sa parole, elle tourne fatalement dans le cercle obscur et effrayant que voici.

Conception étroite des œuvres de la nature, ne faisant d'elles que des sujets de curiosités ou des objets d'utilité. Recherche inquiète et stérile de l'état et des conditions du monde de l'âme : par suite, indifférence ou mépris de ce qui est le tout de l'homme; et, pour les plus affamés, rêves fantaisistes de l'imagination.

L'insoumission à Dieu diminue le vol de l'âme, mais ne lui coupe pas les ailes. Lorsque elle est saine et éclairée, le tourment de sa destinée ne la quitte pas. Elle en demande obstinément le secret, d'abord à ses propres pensées; et comme ses pensées ne peuvent répondre de ce qu'elles ne peuvent atteindre, elle se retourne alors vers ce que l'humanité a connu de plus illustre et de plus honoré. Elle écoute religieusement ce qui s'est dit, ce qui s'est écrit de plus sage dans tous les siècles et tâche de s'en faire une doctrine sur a quelle elle puisse asseoir avec confiance et sûreté, car il nous faut de la sûreté, l'édifice de ces espérances. Vain espoir, mille fois

déçu! Bientôt le fondement contradictoire se dérobe et l'édifice s'écroule. Elle a beau se reprendre et recommencer son ingrat labeur, c'est toujours avec le même insuccès. L'ecclectisme du lendemain ruine celui de la veille, en attendant qu'il soit lui-même ruiné par celui qui est en train de naître.

Alors, plutôt que d'abandonner l'idéé de la souveraineté absolue de la raison et de son omnipotence sans subordination d'aucune sorte, quelques-uns, un trop grand nombre, se jettent dans une indifférence qui livre le gouvernement de leur vie aux impressions mobiles de chaque heure, et leur fait dire : « Laissons-nous vivre, sans souci, à nos risques et périls! » D'autres s'abandonnent à un scepticisme raisonné, s'accommodant assez bien d'une vie régulière, mais sans contrôle. Ils prennent la lassitude pour le repos, et semblent croire que l'aveu de leur impuissance est une suffisante preuve de leur sagesse.

D'autres encore, plus déterminés, cherchent à se passer de toute théorie morale comme d'un piège de la raison. Ils ne reconnaissent que les faits et les phénomènes. Tout ce qui est au-delà est réputé par eux illusion et rêverie. Ils se font une religion de la négation de toute religion, et réduisent la vie humaine à une fonction chimique et a une opération mathématique. Ceux-ci s'appellent *positivistes et matérialistes.*

Ainsi, positivistes, sceptiques sensuels, indifférents studieux et honnêtes, tels sont les meilleurs de ceux dont la raison refuse de reconnaître, non pas ses limites, ce qui serait absolument insensé, mais sa dépendance et sa subordination devant l'autorité et l'enseignement de Dieu.

Ne parlons pas des hommes de plaisir, des hommes d'affaires, de la plupart de ceux que l'on appelle hommes de lettres. Ceux-là vivent et meurent sans s'enquérir s'il y a une loi morale pour l'homme, si nos actes sont soumis à une règle, si cette vie a un lendemain, si nous aurons des comptes à rendre de l'emploi de notre existence. S'ils ont une raison responsable, une âme immortelle, une conscience justiciable d'un tribunal inévitable, ils ne se le demandent jamais. On ne peut pas dire qu'ils sont indifférents, ils ne pensent pas. On ne peut pas dire qu'ils doutent, ils ne s'informent pas. Les sceptiques, les pyrrhoniens affirmaient malgré eux quelque chose : « s'ils étaient assez fols pour vouloir douter de tout, ils n'étaient pas assez forts. » Parmi nous, on a trouvé moyen

de se débarrasser même du doute. On est descendu jusqu'à *ce fond* terrible *où l'impiété méprise* ce qui de tout temps et partout a fait le souci de l'âme humaine. *Impius, cum in profundum... venerit, contemnit.* (Prov. XVIII, 3.)

L'on s'endort, non plus sur l'oreiller du « Que sais-je? » qui témoigne de quelque angoisse, de quelque recherche, de quelque regret; mais sur l'oreiller plus désolé, plus déshonoré du « Qu'est-ce que cela me fait? Que me veulent ces rêves d'imbéciles? » Un de ces grands mépriseurs n'écrivait-il pas, l'autre jour à ses complaisants lecteurs dans sa feuille à un sol : « Nous sommes assez virils pour nous passer d'espérance? » Et voilà où en sont un trop grand nombre de ceux qui font le train du monde! Voilà où nous poussent les fiers esprits qui se sont donné mission de nous faire adorer l'indépendance de la raison!

Soyons justes pourtant. Il est encore quelques âmes moins abruties, quoique en révolte contre l'ordre divin. Elles se refusent à borner leur horizon au coucher du soleil de ce monde; elles se croyent faites pour une autre destinée que celle des puissances de cette terre. Mais ne voulant pas reconnaître le besoin d'un enseignement divin, elles se lancent dans un monde fantastique, où elles demandent à l'imagination ce que la raison leur refuse. Pour sauvegarder leur dignité d'êtres responsables et se préserver de désespoir, elles se créent un avenir plein de mirages, et s'y réfugient comme fait la jeunesse dans ses illusions. Et pour elles le besoin d'espérances est si grand, qu'elles ne s'avisent pas de se demander si leurs rêveries sont appuyées sur quelque raison. Il leur suffit qu'elles leur promettent un avenir et qu'elles leur plaisent. Leur fierté même en ceci est oublié à ce point qu'elles se retournent vers le passé, un passé enseveli sous vingt siècles d'oubli et sous des montagnes de ridicule et d'absurdités, et ressuscitent pour leur usage, sous divers noms, sous diverses formes et sous diverses conditions, la vieille invention percée à jour et vermoulue de la métempsycose.

Voilà où en sont les plus sérieux. S'ils parvenaient à se persuader qu'ils se sont faits eux-mêmes, nous pourrions concevoir qu'ils prétendent se faire une destinée. Mais venus d'ailleurs, comment peuvent-ils raisonnablement refuser de rechercher et d'admettre la destinée faite par leur auteur? Ils ne la changeront pas. Là est leur erreur et leur malheur.

Ah! vraiment ce n'est pas la peine de tant opposer la raison à la foi! Aussi bien, la foi, le besoin de la foi nous envahit par toutes les déchirures de la raison; et la raison, quoiqu'elle essaye, où qu'elle fuie, ne peut se défendre de son heureuse et bienfaisante invasion. Ne semble-t-il pas au surplus que la raison est dans la foi plus qu'en elle-même! Je ne me serais pas compris, s'il en était autrement.

IV

Mais écoutons, pour finir, sur ces graves sujets, le philosophe plusieurs fois déjà cité et dont l'autorité n'est récusée par personne.

« L'immortalité de l'âme est une chose qui nous importe si fort, qui nous touche si profondément, qu'il faut avoir perdu tout sentiment pour être dans l'indifférence de savoir ce qui en est... Toutes nos actions et nos pensées doivent prendre des routes si différentes selon qu'il y aura des biens éternels à espérer ou non, qu'il est impossible de faire une démarche avec sens et jugement, qu'en la réglant par la vue de ce point, qui doit-être notre dernier objet.

« Ainsi notre premier intérêt et notre premier devoir est de nous éclaircir sur ce sujet d'où dépend toute notre conduite. Et c'est pourquoi, entre ceux qui n'en sont pas persuadés, je fais une extrême différence de ceux qui travaillent de toutes leurs forces, à s'en instruire, à ceux qui vivent sans s'en mettre en peine et sans y penser.

« Je ne puis avoir que de la compassion pour ceux qui gémissent sincèrement dans ce doute, qui se regardent comme le dernier des malheureux, et qui, n'épargnant rien pour en sortir, font de cette recherche leurs principales et plus sérieuses occupations.

« Mais pour ceux qui passent leur vie sans penser à cette dernière fin de la vie, et qui, par cette seule raison qu'ils ne trouvent pas en eux-mêmes les lumières qui les persuadent, négligent de les chercher ailleurs, et d'examiner à fond si cette opinion est de celles que le peuple reçoit par une simplicité crédule, ou de celles qui, quoique obscures d'elle-mêmes, ont néanmoins un fondement très solide et inébranlable, je les considère d'une manière toute différente.

« Cette négligence d'une affaire où il s'agit d'eux-mêmes, de leur éternité, de leur tout, m'irrite plus qu'elle ne m'attendrit; elle m'étonne et m'épouvante. C'est un monstre pour moi. Je ne dis pas ceci par le zèle pieux d'une dévotion spirituelle. J'entends au con-

traire qu'on doit avoir ce sentiment par un principe d'intérêt humain, et par un intérêt d'amour-propre...

« Il ne faut pas avoir l'âme fort élevée pour comprendre qu'il n'y a point ici de satisfaction véritable et solide; que tous nos plaisirs ne sont que vanité, que nos maux sont infinis ; et qu'enfin la mort, qui nous menace à chaque instant, doit infailliblement nous mettre, dans peu d'années, dans l'horrible nécessité d'être éternellement ou anéantis ou malheureux.

« Il n'y a rien de plus réel que cela, ni de plus terrible... C'est donc assurément un grand mal que d'être dans ce doute. Que si celui qui doute est avec cela tranquille et satisfait, qu'il en fasse profession, et enfin qu'il en fasse vanité, et que ce soit de cet état même qu'il fasse le sujet de sa joie et de sa vanité, je n'ai point de termes pour qualifier une si extravagante créature.

« Où peut-on prendre ces sentiments? Quel sujet de joie trouve-t-on à n'attendre plus que des misères sans ressources? Quel sujet de vanité de se voir dans des obscurités impénétrables, et comment se peut-il faire que ce raisonnement-ci se passe dans un homme raisonnable?

« Je ne sais qui m'a mis au monde, ni ce que c'est que le monde, ni que moi-même. Je suis dans une ignorance terrible de toutes choses. Je ne sais ce que c'est que mon corps, que mes sens, que mon âme et cette partie même de moi qui pense ce que je dis, qui fait réflexion sur tout et sur elle-même, et ne se connaît non plus que le reste... Tout ce que je connais est que je dois bientôt mourir; mais ce que j'ignore le plus est cette mort même que je ne saurais éviter.

« Comme je ne sais d'où je viens, aussi ne sais-je où je vas ; et je sais seulement qu'en sortant de ce monde, je tombe pour jamais ou dans le néant, ou dans les mains d'un Dieu irrité, sans savoir à laquelle de ces deux conditions je dois être éternellement en partage... Et de tout cela je conclus, que je dois donc passer tous les jours de ma vie sans songer à chercher ce qui doit m'arriver. Peut-être que je pourrais trouver quelque éclaircissement dans mes doutes; mais je n'en veux pas prendre la peine, ni faire un pas pour le chercher : et, après, en traitant avec mépris ceux qui se travaillent de ce soin, je veux aller sans prévoyance et sans crainte tenter un si grand évènement, et me laisser mollement conduire à la mort, dans l'incertitude de l'éternité de ma condition future. »

« Qui souhaiterait avoir pour ami un homme qui discourt de cette manière?

« Qu'il se trouve des hommes indifférents à la perte de leur être, et au péril d'une éternité de misères, cela n'est point naturel... C'est une chose monstrueuse... c'est un enchantement incompréhensible, et un assoupissement surnaturel... c'est un appesantissement de la main de Dieu.

« Je trouve bon qu'on n'approfondisse pas l'opinion de Copernic, mais ceci !... Il importe à toute vie de savoir si l'âme est mortelle ou immortelle. »

Il y a plus de deux siècles, que ce coup de clairon retentissait aux oreilles de ce que l'on appelait alors *les libertins.* Dieu seul connaît ceux qu'il a pu réveiller. Sera-t-il entendu de l'innombrable postérité qu'ils nous ont léguée? Oui, plus qu'au temps de Pascal, une trop grande partie de nos contemporains, fière de ses conquêtes en sciences naturelles et en industrie, se vante de ne croire à rien de ce qui regarde l'âme, et se fait un sujet de joie d'avoir secoué les terreurs de l'éternité. Il en est pour qui Dieu n'est plus qu'un *illustre inconnu*, *un bon vieux mot*, *une hypothèse creuse.* Il en est d'autres qui consument leur intelligence, leurs forces et leur vie à se persuader et à persuader aux autres que tout cela est vain et contraire à la raison. Ils appellent sagesse s'occuper exclusivement des intérêts de ce monde et de ses plaisirs, et se contenter des glands du chemin. Et ceux que travaillent des soucis plus élevés sont traités par eux de misérables, idiots, dont il faut purger la terre.

Et l'on appelle cela le siècle de la raison !

C'est le cas de répéter : « cela n'est point naturel; c'est une chose monstrueuse, un assoupissement surnaturel et un appesantissement de la main de Dieu ! »

Quelle est donc cette raison dont il se targuent ?

Ce n'est assurément pas celle qui a illustré les sages de la Grèce, ni celle des grands législateurs des peuples, ni celle des fondateurs de nations, dont ils osent quelquefois évoquer les noms. Tous ceux-là s'honoraient de chercher la sagesse plus haut que les poussières de la terre et que les corruptions du cœur. Ils furent tous religieux et baignèrent leur raison dans la lumière divine, avant de descendre parmi les hommes pour les instruire et les rendre meilleurs et plus heureux.

Je suis loin de mépriser les sciences naturelles et j'admire

comme un autre les inventions modernes; mais je ne puis entendre sans impatience répéter partout cette sottise épaise : que la vapeur, le télégraphe électrique, et les photo de toute sorte renversent à jamais toutes les conditions du vieux monde. Comme si aller un peu plus vite d'un lieu à un autre, se parler de plus loin et fixer son image sur un miroir nous rendaient plus sages, plus vertueux, plus justes, plus humains; ou comme si la sagesse, la vertu, la justice, l'humanité n'étaient plus les colonnes des sociétés. Supposons un instant que nous sommes tous devenus, en ce siècle, aussi savants que Salomon, sachant le nom de tous les êtres de la création, les fonctions et le jeu de toutes les puissances de la nature, les lois qui régissent tous les ordres de créatures, les vertus de toutes les plantes, la distance, le poids et l'orbite de tous les soleils, l'organisme de tous les êtres vivants, le caractère spécifique de toutes les matières brutes dont se compose le globe terrestre, etc., etc. Supposons encore que chacun de nous, hommes du dix-neuvième siècle, peut faire le tour de notre planète, se faire entendre instantanément à tous les confins du monde, faire produire au soleil des statues et des palais, comme nous lui faisons peindre des portraits et des paysages : ajoutez à celles-là toutes les imaginations qu'il vous plaira, toujours dans l'ordre des choses de ce monde : il me restera à vous adresser cette simple question : et après? — Le sage roi se répondait à lui-même : Vanité des vanités, et tout est vanité, parce que le secret de notre destinée n'est pas là. Vanité et travail; vanité et douleur, sans autre différence entre l'homme et la bête, qu'un travail plus vain et une douleur plus cruelle! Et le philosophe ajoutait : je trouve bon qu'on n'approfondisse pas l'opinion de Copernic : mais le destin de l'âme!

Finissons par un mot de Montaigne :

« L'athéisme, et les monstruosités de l'esprit contemporain ne sont que des formes de l'athéisme; l'athéisme estant une proposition comme desnaturée et monstrueuse, difficile et malaysée d'establir en l'esprit humain, pour insolent et desréglé qu'il puisse estre, il s'en est veu assez, par vanité et par fierté de concevoir des opinions non vulgaires et réformatrices du monde, en affecter la profession par contenance : qui, s'ils sont assez fols, ne sont pas assez forts pour l'avoir plantée en leur conscience... hommes bien misérables et escervelez, qui taschent d'estre pires qu'ils ne peuvent! »

R. R.

LES ÉPOPÉES FRANÇAISES (1)

III (2)

LA LÉGENDE DE CHARLEMAGNE

Après nous avoir donné la très belle et très émouvante histoire des Épopées françaises, M. Léon Gautier, fidèle à son plan, nous fait connaître les légendes et les héros de notre vieille poésie nationale. Sous la chaleureuse et vivifiante influence de sa parole, voici que va ressusciter à nos yeux tout un passé d'héroïsme et de foi. L'auteur a le dessein de nous raconter toutes les Chansons de geste. Il se propose aussi de traduire dans ces récits les plus beaux passages de nos Épopées; et quelle anthologie nous charmerait plus que celle-là! Ah! d'autres pays ont une flore plus majestueuse et plus odorante que celle de notre France. Mais quel est le voyageur qui, après avoir été subjugué, au-delà des mers lointaines, par cette splendide et enivrante végétation, n'a pas senti qu'il n'était point là chez lui; et qui, de retour sur le sol natal, n'a point préféré à l'éclat et au parfum de la plante exotique, l'humble fleur croissant dans nos prés, sur nos rocs, à l'ombre de nos bois, et exhalant ces balsamiques senteurs qui ne sont pas capiteuses comme les aromes de la flore exotique, mais qui doublent en nous le sentiment de l'existence? Le bien-être du chez soi, c'est là ce qu'éprouve le voyageur en revoyant les productions du sol natal, et

(1) *Les Épopées françaises.* Étude sur les origines et l'histoire de la littérature nationale, par M. Léon Gautier. Ouvrage trois fois couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (grand prix Gobert, en 1868). Seconde édition entièrement refondue. Paris. Société générale de Librairie catholique. Victor Palmé. 1878-1880.

(2) Voir la *Revue du Monde catholique* du 30 septembre et du 15octobre.

telle est aussi l'impression que nous fait éprouver l'anthologie de M. Léon Gautier.

Suivant l'ordre des anciens cycles, l'auteur des Épopées groupe autour d'un personnage ou d'un évènement important toutes les Chansons qui s'y rattachent, quelle que soit la date de celles-ci. Cette date se trouve d'ailleurs fixée dans la notice qui accompagne chaque Épopée et qui fait connaître aussi les éléments historiques et la bibliographie de cette Chanson. A elles seules, ces notices composent une œuvre de bénédictin; mais pour que tous ces détails scientifiques ne viennent pas gêner la marche entraînante de ses récits, M. Léon Gautier les a mis en notes, au bas des pages. Le jardinier verse sur son parterre toutes les merveilles de la flore épique; et ce n'est que sur les plates-bandes qu'apparaissent les classifications du botaniste.

Je voudrais m'arrêter à chacune de ces fleurs; mais ce serait recommencer avec infiniment moins de profit pour le lecteur l'œuvre magistrale de M. Léon Gautier. Il faut donc me borner à cueillir quelques-unes des plantes vivaces qui sont nées sur notre vieux sol épique. Cherchons-les aujourd'hui dans la *Légende de Charlemagne* qui vient seulement de paraître; la légende « très religieuse et très nationale de ce Charlemagne, sans lequel peut-être nous ne serions plus aujourd'hui ni chrétiens ni Français. »

Il est rare qu'un héros épique n'ait pas été formé par une mère d'un grand cœur. Aussi la légende se plaît-elle à faire rayonner sur la mère l'auréole dont elle entoure le fils. « La mère d'un héros est presque toujours épique », dit M. Léon Gautier. Et la mère de Charlemagne le fut en particulier. Elle fut épique par le malheur, épique par la céleste piété avec laquelle elle souffrit l'épreuve. En vain l'histoire s'est-elle tue sur cette princesse, et ne nous a-t-elle laissé connaître que son nom. La légende a créé une *Berte aus grans piés* aussi populaire que Geneviève de Brabant qui lui ressemble sous tant de rapports. Berte est devenue ainsi que Geneviève, un type immortel de l'épouse injustement persécutée.

Ce n'est pas à l'époque héroïque, c'est à l'époque lettrée qu'appartient la touchante légende qui ouvre la Geste du Roi. M. Léon Gautier ne retrouve pas dans ce poème le souffle héroïque du dixième et du onzième siècles. Mais nous y remarquerons avec lui une délicatesse de langage qui n'est que le reflet de la délicatesse du sentiment. Les impressions les plus touchantes s'y succèdent, et

si M. Léon Gautier nous les fait puissamment sentir, c'est que lui-même les a profondément éprouvées et qu'il nous les a traduites avec une exquise sensibilité.

Comment notre sympathique auteur ne nous intéresserait-il pas à sa douce héroïne? Fille du roi de Hongrie, Berte va épouser le roi de France. Ce foyer paternel dont elle est l'amour et l'orgueil, il faut qu'elle le quitte pour aller chercher dans un pays inconnu un époux qu'elle n'a jamais vu. Mais ce pays est la France, et la mère de la fiancée éprouve quelque consolation en pensant qu'elle confie sa fille au pays de l'antique *franchise*.

Berte est partie, et M. Léon Gautier a pour dépeindre les préoccupations de la jeune voyageuse un mot charmant qui nous rappelle une célèbre expression homérique, ce maternel sourire d'Andromaque rayonnant au milieu de ses pleurs d'épouse. M. Léon Gautier s'est heureusement inspiré de cette pensée lorsqu'il nous montre Berte « partagée entre les douleurs du départ et les joies de l'arrivée, pensant encore à sa mère et pleurant, pensant déjà à Pépin et souriant. »

Paris fait fête à la royale épousée. Mais la trahison saura empêcher que la jeune reine ne soit heureuse. On lui fait accroire que Pépin veut la tuer; et on lui substitue une serve qui est sa vivante image. La serve est traitée en souveraine, et la vraie reine est traitée non seulement comme une serve, mais comme une criminelle que l'on accuse d'avoir voulu assassiner le roi. Victime de cet infernal complot, Berte est enchaînée, bâillonnée; et la pauvre jeune reine est ainsi conduite hors de la ville qui, le matin même, la recevait avec amour. Ce n'est plus une souveraine qui fait son entrée dans sa ville royale, c'est une condamnée que l'on entraîne au supplice. Les bourreaux la conduisent dans la forêt du Mans, mais devant la virginale beauté de la victime, ils renoncent à leur tâche, et abandonnent dans le bois la jeune femme. Le roi croira que la sentence est exécutée.

Berte est seule, seule dans la forêt où l'on n'entend que les hurlements des fauves, le cri sinistre des chats-huants. Pour ajouter à l'épouvante de cette scène, un terrible orage éclate pendant la nuit. L'éclair illumine d'une sinistre lueur les sombres profondeurs de la forêt; le vent mugit, la foudre tombe. Transpercée de pluie et de grêle, la jeune reine est tombée à genoux. Et au milieu des périls qui la pressent, elle prie Dieu et la Sainte Vierge d'éloigner d'elle

le danger qui l'effraie le plus : la perte de son honneur. « C'est là sa grande crainte, et c'est par là qu'elle est chrétienne » ajoute M. Léon Gautier.

Le voici, ce péril tant redouté; mais Dieu y soustrait la jeune femme qui, éperdue, courant à perdre haleine, s'est réfugiée dans un épais buisson d'épines. « O nuit, comme vous serez longue et comme je dois vous redouter ! » Et la reine prie de nouveau, elle prie toujours, « se couche sur son côté droit. — Se signe de Dieu et de sa Mère, — Puis enfin s'endort, le visage tout en larmes. Dieu la garde ! »

..... « Berte dort au fond du bois sur la terre dure : — La nuit était hideuse, était obscure; — L'air était très froid. — La dame n'avait pas assez de vêtements, — Tendre et jeune créature comme elle était. — Mais elle était de si belle nature, — Toute sage, toute pleine de confiance et de foi, — Comme celle qui n'avait souci que de bien faire ! — Elle avait mis toute son âme à croire en Dieu et à l'aimer. — Plus l'épreuve lui était dure, pesante, certaine, — Plus elle acceptait volontiers toutes ses souffrances pour l'amour de Dieu. »

Mais si la jeune reine cherchait en Dieu sa force, cette force n'était pas celle qui rend insensible à la douleur. Non. C'est cette douleur même, aigüe, poignante, qu'elle offre à Dieu. Comme, au milieu de ses épreuves, sa pensée se reporte vers son père et sa mère ! Dénuée de tout, souffrant le froid et la faim, elle regrette non les grandeurs de la royauté, non le luxe d'un palais, mais les tendresses du foyer paternel ; et tout d'abord, selon l'instinct de la nature, c'est à sa mère qu'elle pense en sa détresse : « Ah ! ma dame, disait-elle, si vous saviez, en ce moment, — En quel méchef je suis, le cœur vous éclaterait. » ..... « O ma très douce mère, qui tant m'aimiez, — Et vous, beau très cher père, qui me caressiez et m'embrassiez, — Jamais (je puis vous le jurer), jamais plus vous ne me reverrez. » La pensée est poignante, la jeune femme en est torturée, mais ici encore la chrétienne se souvient du Dieu crucifié : « Ah ! sire Dieu, dit-elle, qui vous laissâtes clouer — Sur la sainte croix pour le salut de votre peuple, — Chacun vous doit bien servir et honorer. — Plus on a à souffrir, plus on vous doit adorer : — Car, Seigneur, vous pouvez très richement récompenser — Ceux qui se conduisent ainsi. Je le crois, je le sais : — En votre saint paradis, vous leur donnez couronnes. — Puisqu'il vous plaît,

beau Sire, que je souffre ainsi, — Eh bien! je veux, pour vous, fatiguer mon corps et le peiner. — Mais vous, doux Sire, délivrez-moi de ce péril. »

« Mon Père, s'il est possible, faites que ce calice passe loin de moi; néanmoins, que ce que vous voulez soit fait, et non pas ce que je veux »; tel est depuis le Golgotha, le cri du chrétien qui souffre et qui prie.

La reine fait un vœu. Elle laissera ignorer pendant toute sa vie qu'elle est fille et femme de roi. Mais si jamais Berte est outragée dans son honneur, alors seulement la reine se révélera pour faire respecter la vertu de la femme.

La protection de Dieu répond à la confiance de la douce victime. Après deux nuits effroyables, Berte est secourue et divinement consolée par un pieux ermite qui lui indique le chemin d'une hospitalière demeure : la chaumière de Simon le voyer.

« Simon est bon, il est chrétien, dit M. Léon Gautier. A la vue de cette jeune fille tout éclatante de beauté malgré ses larmes, il se sent ému : *l'eau du cœur* descend de ses yeux, sur sa face. » Sa femme, ses filles se joignent à lui pour rendre un foyer à la pauvre délaissée. La reine y demeure près de dix ans, ménagère active, chrétienne fervente. Vivant de sacrifice elle se dévoue à ceux qui l'entourent, et s'immole à Dieu. Elle prie pour le roi de France. Elle prie pour les bien-aimés parents dont le souvenir lui arrache des gémissements toujours dominés par le cri de sa foi : « O ma mère, dit-elle, comme vous auriez le cœur marri — Si vous saviez comment la serve m'a trahie! — Vous m'aviez mariée à un riche mari. — Mais aujourd'hui je suis mariée à Dieu, qui jamais ne mentit. — C'est le Roi souverain, en qui j'ai pleine confiance. — Puisse-t-il être votre gardien, je l'en prie de tout cœur. — Qu'il garde aussi mon père, le bon roi, le hardi chevalier. »

Par une sublime inspiration du poète, c'est par cette mère tant regrettée que l'innocence de la jeune reine triomphera. Cette mère qui, suivant l'énergique expression de M. Léon Gautier, avait « soif et faim de sa fille », cette mère est venue à la cour de Pépin, et en entendant maudire sur son passage la reine de France, elle s'est dit que cette femme ne pouvait pas être sa fille; et lorsqu'elle s'est trouvée en présence de la fausse Berte, son regard de mère a découvert toute la vérité. « Avec un rugissement de lionne, dit M. Léon Gautier, elle s'est écriée : ce n'est pas là ma fille!»

L'horrible complot est alors dévoilé, et le roi qui sait maintenant que la vraie Berte n'est pas morte, le roi se met à sa poursuite. En traversant la forêt du Mans, il rencontre une belle jeune fille qui, son Psautier et ses Heures à la main, sortait d'une chapelle. Une violente passion attire le roi vers cette inconnue. Est-ce donc là ce prince qui, tout à l'heure encore, cherchait avec ardeur les traces de sa femme? Il a tout oublié. Il veut entraîner l'inconnue à sa cour. « Arrêtez, s'écrie-t-elle. Je suis reine de France, fille du roi de Hongrie, femme du roi Pépin. »

Que Berte reste maintenant dans les bras du roi : elle a reconquis son mari, son mari enivré de bonheur. Elle ne quittera cette étreinte que pour se retrouver sur le cœur de ses vieux parents.

Naguère, non plus dans les forêts de France, mais dans les immenses jongles de l'Inde, nous suivions une autre épouse délaissée, Damayantî. Mais combien l'héroïne du poète sanscrit nous paraît plus seule, plus à plaindre que *Berte aus grans piés!* Comme Berte elle est laissée seule dans la grande forêt que hantent les larrons et où elle entend rugir la bête fauve. Mais sous ces arbres qui déploient au loin leurs tentes immenses, mais au pied de ces montagnes qui découpent à perte de vue leurs cimes hautaines et des flancs desquelles d'imposantes cascades jaillissent en torrents d'écume; mais au bord de ces fleuves et de ces lacs qui étendent leurs nappes transparentes où fleurit le nélumbo, comme on sent bien l'impassibilité de la nature devant les douleurs humaines! Damayantî ne prie pas. Et pourquoi prierait-elle? Ne sont-ce pas ses dieux même qui se vengent de ce qu'elle a dédaigné leur amour pour la tendresse d'un mortel? — Berte au contraire, Berte croit fermement que nulle part et jamais elle ne sera seule; et dans cette apparente solitude où l'homme disparaît, où nulle voix humaine ne se fait entendre, Berte sent mieux encore la présence du Dieu tout-puissant. Elle fait plus que de souffrir l'épreuve, elle l'accepte en union avec les souffrances du divin Rédempteur qui a donné sa vie pour le salut du monde. Le ciel pour espérance, la croix pour appui, telle est la force du chrétien.

Berte et Damayantî sont toutes deux secourues par des ermites; mais si l'ermite que rencontre Berte lui donne des secours efficaces pour l'âme et pour le corps, les anachorètes de l'Inde ne donnent à Damayantî qu'une aide illusoire: eux-mêmes ne sont qu'une apparition trompeuse qui s'évanouit aux yeux mêmes de la pauvre

abandonnée. Il y a là toute la différence qui existe entre l'inébranlable appui que donne au malheureux la seule religion véritable et le soutien imaginaire et fallacieux que les faux cultes prêtent à l'humanité souffrante.

Nos deux délaissées nous offrent néanmoins un trait commun. Toutes deux ont pour défendre leur honneur la même fierté royale. Si Berte est la femme rendue par le Christ à sa dignité première, Damayantî est la femme qui, au milieu des ombres païennes, a gardé quelque reflet de la révélation primitive et qui, sans le savoir, est encore une fille de Dieu.

Damayantî n'est pas la seule femme que l'Épopée sanscrite nous représente abandonnée dans la grande forêt. Telle fut encore Sîtâ, l'admirable héroïne du Râmâyana. Il est même un trait qui la rapproche plus encore que Damayantî de Berte *aus grans piés*. Si Damayantî a été abandonnée par son époux Nala, c'est que celui-ci a voulu la soustraire au malheur de sa propre destinée. Sîtâ, au contraire, est, comme Berte, l'épouse injustement accusée. Mais si je n'ai pas choisi Sîtâ pour la mettre en parallèle avec Berte dans la scène de l'abandon, c'est que, dans l'épopée primitive du moins, Sîtâ ne nous apparaît qu'un moment tout à fait isolée (1). C'est devant son beau-frère, son chevaleresque ami, qu'elle exhale ses plaintes; et à peine son dernier soutien l'a-t-il quittée, à peine avons-nous entendu les sanglots de l'exilée que des protecteurs viennent à elle. Sîtâ n'est donc pas aussi totalement abandonnée à sapropre faiblesse que Damayantî, et nous ne pouvons analyser les sensations qu'elle éprouva pendant le rapide instant où nous la voyons livrée à elle-même. C'est pourquoi je n'ai pas opposé Sîtâ à Berte. Mais nous savons que, de même que Damayantî, elle ne pouvait goûter l'ineffable consolation que donne seule la résignation chrétienne. Ce n'est pas l'amour de Dieu qui aurait pu les soutenir toutes deux. Sîtâ et Damayantî ne sont remplies que d'un amour, l'amour de l'époux qui les a abandonnées, l'une déjà mère, l'autre

(1) *Râmâyana*, Uttara-Kanda. Voir la version italienne de Gorresio, et la traduction française des chapitres XLIX et L de l'Uttara-Kanda, qu'un savant chrétien nous a donnée dans l'appendice du curieux et attachant ouvrage qu'il vient de publier : *Le dénouement de l'histoire de Râma*, drame de Bhavabouti, traduit du sanscrit, avec une introduction sur la vie et les œuvres de ce poète, par Félix Nève, professeur émérite de l'Université de Louvain, membre de l'Académie royale de Belgique, etc. Bruxelles. Muquardt. Paris, Ernest Leroux. 1880.

près de le devenir. Berte, elle, n'a été encore que de nom la femme de Pépin, elle n'a fait qu'entrevoir celui-ci au jour de son mariage. Dans chacune de nos deux héroïnes épiques de l'Inde, nous voyons apparaître l'épouse de l'homme; et dans notre Berte, la vierge chrétienne, l'épouse de Dieu. Accablées à la fois dans leur amour conjugal et dans leur amour maternel, privées du céleste appui de la foi, Sîtâ et Damayantî sont donc plus malheureuses que *Berte aus grans piés.*

C'est ainsi que l'épouse innocente et persécutée, est comme M. Léon Gautier le faisait remarquer dès le premier volume de son œuvre, l'héroïne des poèmes épiques en diverses contrées. Telle nous apparaîtra aux dernières pages de la Geste du Roi, cette douce Blanchefleur, femme de Charlemagne.

La douleur et la sainteté qui, dans notre légende, planent déjà sur le berceau de Charlemagne avec sa pieuse mère, consacrent aussi la jeunesse de ce prince. La fausse Berte et ses deux fils empoisonnent le roi et la reine; c'est dans les douleurs de l'exil que se passe en Espagne l'enfance du prince qui sera Charlemagne et qui apparaît ici sous le nom de Mainet. C'est sous ce nom aussi qu'un poète épique de la première époque a consacré à notre héros un poème dont l'allure est vive, militaire, héroïque. Par malheur il ne nous en reste que des fragments, et c'est dans la pâle imitation de Girars d'Amiens, poète du treizième ou du quatorzième siècle qu'il faut chercher « le premier coup de lance de Charlemagne. » Le jeune prince exilé est digne d'aller reconquérir son royaume sur les fils de la serve; mais la légende qui n'oubliera jamais que Charlemagne fut le défenseur de la Papauté et de l'Église, la légende nous dit qu'avant d'aller revendiquer ses propres États, le roi de France va délivrer le Vicaire du Christ menacé par un ennemi qui pour l'histoire est le Lombard, pour la poésie épique, le Sarrazin. Aussi bien dans la légende que dans l'histoire, Charlemagne ne refusera jamais son secours à l'*Apostole.*

Un jour, dit Raimbert, poète épique du douzième siècle, Charles se préparait à venger sur le jeune Ogier, fils du roi de Danemark, une insulte que lui avait faite le père de ce prince. Mais voici que tout à coup un messager vient tomber aux pieds de Charlemagne, et jette vers lui ce cri de détresse : « Rome, Rome est au pouvoir des Sarrazins. Le Pape est en fuite. L'Église vous appelle. » A cet appel désespéré, à cet appel d'une mère, la France tressaille, et par

la voix de Charlemagne, elle s'écrie : « Mes armes! » Le roi jette le cri de guerre, et notre armée franchit les Alpes. Qu'importe alors à Charlemagne la vengeance de ses propres injures! Ogier le Danois qu'il allait faire mourir, n'est plus pour lui le fils d'un ennemi : c'est un soldat de l'armée qui va délivrer le Pape. Ogier répond à cette confiance. Dans la bataille il voit fléchir sous le nombre des adversaires, Alori de Pouille qui porte l'oriflamme. Tant que le porte-drapeau est resté à son poste au milieu d'un terrible combat, les Français ont résisté à l'ennemi; mais lorsqu'il voient reculer l'oriflamme, ils suivent dans sa déroute ce glorieux signe de l'honneur français. Pour souffrir de ce honteux spectacle, Ogier le Danois sent courir dans ses veines le sang même d'un Français, et des larmes de rage s'échappent de ses yeux. Fondant sur le porte-drapeau, il le frappe, lui arrache l'oriflamme que celui-ci n'a pu faire respecter, et tenant d'une main le drapeau, de l'autre son arme, il venge par celle-ci l'honneur de celui-là. De loin Charlemagne voit flotter l'oriflamme victorieuse : « Est-ce Alori qui répare ainsi sa défaite? » — « Non, Seigneur, c'est Ogier. » Dans le transport de son admiration et de sa reconnaissance, le roi tend les bras à son ancien ennemi, et l'arme chevalier sur le champ de bataille.

Devant ce généreux amour du drapeau, M. Léon Gautier se demande comment l'on a pu attribuer à ce sentiment une origine moderne. Non, de même que le patriotisme, le culte du drapeau n'est pas en France chose nouvelle!

« Ces Français sont terribles », criait à son père le chef des vaincus, le fils de l'émir. Terribles, certes, et généreux aussi, généreux jusqu'à reconnaître en leurs adversaires quelques-unes de leurs vertus chevaleresques. Quel beau portrait M. Léon Gautier nous trace du Sarrazin Caraheu d'après notre poésie épique! Est-ce un païen, est-ce un chrétien, que ce Cahareu qui, dans un duel avec Ogier, voit avec douleur la trahison des Sarrazins qui fondent sur son adversaire et s'emparent de lui; ce Cahareu qui n'ayant pu obtenir de ses compatriotes la délivrance d'Ogier, va lui-même se livrer à Charlemagne pour expier cette félonie? Ogier se montre digne de ce magnanime adversaire. Captif, il se fait le champion de l'absent pour lui conserver une fiancée; et par la victoire qu'il remporte sur le rival de Cahareu, il délivre Rome et fait triompher avec la cause du Souverain Pontife les armes de France.

Charlemagne revient de Rome avec l'armée victorieuse. Un poème anonyme qui semble contemporain du précédent, nous montre une halte de l'Empereur à Sutri. Parmi la foule que la bienveillance du souverain appelle au palais, se trouve un petit enfant qui y fait irruption à la tête de trente camarades. Cet enfant est beau, vigoureux, hardi. L'Empereur et sa cour le caressent. Rien qu'à le voir, le vieux duc Naimes a dit à Charlemagne : « C'est quelque enfant de bonne race, car le petit bachelier a un œil de lion, de dragon marin ou de faucon. » L'enfant a encore ses parents : pendant qu'on lui servait un repas, il y a certes fait honneur, mais il en a réservé une part, disant un roi : « C'est pour mon père et ma mère. » On suit le petit garçon lorsqu'il quitte le palais ; avec lui on pénètre dans la forêt. C'est dans une cabane de bûcheron que l'enfant demeure. Or ce bûcheron, c'est un ancien sénéchal de Charlemagne, Milon, qui naguère a fui avec la sœur du souverain. Leur amour fut coupable ; mais par combien de douleurs ils expient leur faute ! Ils ont souffert la faim, la soif ; les pierres du chemin ont ensanglanté leurs pieds ; ils ont mendié leur pain ; mais un fils leur est né ! et pour nourrir la mère et l'enfant le sénéchal s'est fait bûcheron.

Lorsque Charlemagne retrouve sa sœur et Milon, ce n'est pas la voix du sang qui crie en lui ; c'est le rugissement de la vengeance qui s'échappe de sa poitrine. Le couteau à la main il va frapper les coupables ; mais leur fils, l'enfant que Charlemagne a tout à l'heure choyé dans son palais, cet enfant, exaspéré du danger que courent son père et sa mère, s'élance sur l'Empereur et lui broie la main avec une telle violence que le sang jaillit des ongles. Devant ce trait hardi, Charlemagne s'arrête. Il a pardonné ! Et montrant à ses hommes l'intrépide enfant, son neveu, « il leur crie d'une voix fière ces belles paroles : il sera le faucon de la chrétienté ! »

Charlemagne ne se trompait pas, lui qui venait d'apprendre combien vigoureuse était la serre de ce jeune faucon. Cet enfant était Roland, et c'est avec ravissement que nous saluons l'entrée en scène du futur héros de Roncevaux.

Nous allons le revoir, notre jeune Roland, au milieu des scènes militaires que retrace la *Chanson d'Aspremont*, œuvre anonyme dont la plus ancienne version connue semble avoir la même date que les deux épopées précédentes, mais dont la composition paraît plus ancieune à M. Léon Gautier.

D'après l'ordre de l'Empereur, l'archevêque Turpin a fait enfermer le petit Roland dans le donjon de Laon pendant que Charlemagne répond à un insolent défi des Sarrazins en assemblant son armée. Des amis du jeune prince partagent la prison où l'on retient captive son ardeur aussi prématurée qu'impétueuse. Un jour le bruit d'une armée en marche frappe l'oreille de Roland : les cors et les trompettes font entendre une musique guerrière, les chevaux de bataille hennissent; « voici, continue M. Léon Gautier, voici (ô spectacle incomparable)! qu'à travers la fenêtre du donjon, il aperçoit les chevaliers qui passent en longs escadrons, pleins d'ardeur guerrière, brillants d'espérance et de joie, déjà triomphants par avance. Il n'est peut-être pas de spectacle plus saisissant que le départ d'une belle et forte armée pour le théâtre lointain d'une guerre à la fois nationale et religieuse. Roland, à ce bruit et à cette vue, sent sa vocation militaire se déclarer plus énergiquement que jamais. Et là se place un des plus charmants épisodes de notre poème. »

Cet épisode, M. Léon Gautier le traduit et le commente avec une verve enjouée, étincelante, qui nous rappelle bien les temps où la gaîté française s'alliait à une entraînante bravoure. Devant cette armée en marche pour la guerre, Roland et ses amis se débattent dans leur prison. Les aiglons ont besoin d'espace pour déployer leurs ailes. Comme ils flattent leur gardien pour qu'il leur permette de sortir ! « Eh ! gentilhomme, qui tant avez de valeur, — Laisse-nous aller jouer au dehors. — Nous verrons comment s'en tireront ces gens. — Et quand nous serons grands, quand nous pourrons donner des armes, — Par ma foi ! nous te ferons chevalier. » — Le portier répond : — « Taisez-vous, enjôleurs, taisez-vous. — Je n'ai que faire d'être chevalier : — Car on y boute et l'on y frappe de vilains coups. — J'aime bien mieux dormir céans, — N'ayant rien à faire qu'à vous garder ; — Et l'Archevêque m'en donne un bon salaire. — Vous ne sortirez point ; ne cherchez plus à m'en faire accroire. — Allez vous amuser ici, dans ce verger ; — allez apprivoiser vos faucons. — Laissez, laissez le roi poursuivre sa chevauchée, — Disputer sa terre aux Sarrazins — Et venger Notre-Seigneur contre les païens. » — Les enfants l'entendent : grande colère. — Ils le quittent jusqu'au lendemain matin, — Quand l'ost s'en va et recommence à chevaucher : — « N'y a-t-il pas de quoi enrager? » dit Rolandin. —

« Et il faut que nous restions à faire le guet en ce palais : — Allons encore parler à notre portier ; — Faisons-lui présent de nos manteaux pour sa peine — ... Puis, que chacun de nous prenne un bâton de pommier, — Et s'il ne veut pas agréer notre demande, — Qu'il soit tellement battu, que jamais plus il n'ait besoin de rien. — Et vite, vite, nous autres, échappons-nous, — Si bien que personne ne nous puisse atteindre. » — « C'est cela, c'est cela, » répondent les enfants. »

Et l'armée se mettait en route, et à cette vue, Roland était agité d'une violente colère. L'heure presse, il faut agir. Cachant leurs bâtons sous leurs manteaux, les enfants s'approchent du portier, « qui est assis devant l'huis. — Et Rolandin, le preux et le membru : — « Portier, beau frère, lui dit-il, que Dieu vous protège. — Voici le roi qui déjà s'est mis en chemin... — Tiens, laisse-nous aller, tu seras notre bon ami. — Car nous ne savons pas si jamais plus nous le verrons. — Nous ne ferons que les voir, portier, et nous reviendrons. » — « Allez vous asseoir là-haut », reprend le portier.

Hors de lui, Roland donne le signal : « Frappez, barons, frappez. »

Et lorsque le pauvre homme, roué de coups, est étendu mort, ou peu s'en faut, les enfants se sauvent, franchissent la porte... Ils sont libres...; mais, hélas!... Ils n'ont pas de chevaux! Le précoce capitaine qui, tout à l'heure, disait fièrement à ses petits camarades : « Frappez, *barons*, frappez ! » n'ose plus maintenant donner ce titre à ses compagnons d'infortune : « *Enfants*, s'écrie-t-il, qu'allons-nous faire? Irons-nous à pied comme valets d'armée? » Cinq gros Bretons viennent à passer, cheminant sur leurs montures. « Çà, dit Roland, il ne faut pas demander ces chevaux, mais les prendre. » Le procédé était pour le moins sommaire. « Aussitôt dit, aussitôt fait », ajoute gaîment M. Léon Gautier. Roland donne tout d'abord un rude coup de poing dans le visage d'un des Bretons, qui tombe par terre, les jambes *contremont*. Les autres ne sont pas moins brutalement traités, et abandonnent leurs destriers à ces enragés... Puis, ces pauvres cavaliers démontés vont, tout honteux, raconter leur mésaventure au roi Salomon. Celui-ci ne met pas moins de mille hommes à la poursuite des cinq voleurs. On les atteint, on les enveloppe, on les va saisir, quand tout à coup on reconnaît Roland. Salomon rit, son armée

rit, tout le monde est en liesse, sauf les cinq Bretons, auxquels il ne fut plus question de rendre leurs chevaux. »

M. Léon Gautier trouve justement que la moralité de cet épisode laisse fort à désirer. Toutefois l'éminent écrivain ne nous paraît pas beaucoup plus sévère, en cette rencontre, que le roi Salomon. Nous le soupçonnons fort d'avoir ri ; en tous cas, nous l'accusons de nous avoir fait rire. Sans doute, si M. Léon Gautier avait été à la place du roi breton, il eût fait restituer leurs montures aux pauvres cavaliers désarçonnés ; mais je suis sûre qu'il eût en même temps fait donner d'autres chevaux à Roland et à ses compagnons. Tout en regrettant les moyens ultra-féodaux dont se servirent nos petits barons, comment, devant ce précoce éveil de la *furia francese* dans de jeunes cœurs, n'éprouverions-nous pas quelque chose de ce tressaillement qui vient avertir la mère que son fils n'est plus un enfant et qu'il va devenir un soldat! Aussi n'ai-je pu me défendre de m'arrêter longuement à cet épisode dont nous rend réellement spectateurs le style magique de M. Léon Gautier. Et tout ici est vrai, naturel, jusqu'au calme bourru de ce brave portier qui, sourd aux cajoleries et aux promesses de ses pupilles, préfère, au périlleux honneur dont ils lui offrent la lointaine perspective, le soin paisible et lucratif de les garder dans ce donjon où il se sent si bien à l'abri des coups d'épée et où il ne voit pas venir les coups de bâton. Ce type, crayonné en quelques traits, suffirait à prouver que nos poètes épiques ne sont pas si malhabiles à faire des portraits.

L'épisode que nous venons de raconter, se trouve dans la première partie de *la Chanson d'Aspremont.* Le reste du poème est rempli de longueurs au milieu desquelles cependant surgissent des traits admirables.

En marchant sur les Sarrazins, Charles a fait appel à ses grands vassaux. Ici se dresse le type du vieux Girard de Fraite, le grand seigneur féodal qui n'accepte aucune suzeraineté terrestre. L'Archevêque Turpin se rend auprès de lui pour l'inviter à rejoindre l'armée royale. M. Léon Gautier a jeté sur cette scène de rapides et superbes coups de pinceau : « Quand Turpin vient trouver Girard de la part de Charlemagne, l'orgueilleux vassal sent dans ses veines je ne sais quel frémissement sauvage : il jette son couteau dans la poitrine de Turpin, et lorsque le messager impérial lui demande d'un ton hautain : « Girars, à moi entent : — De cui

vues-tu tenir ton chasement? » Girard réplique par ces mots, dignes de Corneille : « De Dieu omnipotent. » L'Archevêque ne s'émeut pas, et répondant au sublime par le sublime : « Eh bien! dit-il, viens donc le défendre, ce Dieu, avec Charles, contre les païens. » — « Néanmoins, poursuit M. Léon Gautier, ce n'était pas Turpin qui pouvait courber le fer dont l'âme de Girard était faite : des mains de femme allaient fléchir cette rigueur inflexible. Une des plus belles scènes de notre poésie épique est celle où l'on voit Ameline, femme de Girard, lui adresser, avec la noble sévérité d'une chrétienne, de sanglants reproches sur toute sa vie passée, sur tous ses crimes. »

Aussi, comme le poète s'incline devant cette austère apparition de la femme forte; la femme conseillère du plus difficile devoir! « Il faut faire grand cas de la femme chrétienne ; — Il la faut aimer et vivement chérir... »

— « Girard, dit-elle, laisse-là ta colère; — Convoque les hommes de ta terre. — Et marche à Rome; va servir Notre-Seigneur ; — Va maintenir et exalter la chrétienté; — Va envahir les païens avec Charles. » — « Non, dit Girard, j'aimerais mieux mourir — Que de combattre sous l'enseigne de Charles. » — Et le farouche vassal déclare qu'il va prendre les armes, mais pour s'emparer de la France pendant que l'Empereur fera la guerre aux païens. Alors une généreuse indignation saisit la femme du devoir. Le cri de la justice vengeresse vibre dans la parole de l'épouse qui, depuis de longues années, est témoin des crimes de son mari : « Va donc, et que Dieu te maudisse! — Tu as vécu dans le mal, tu veux mourir dans le mal. — Tu as fait exiler tant de gentilshommes — Et déshonoré tant de dames! — C'est merveille si Dieu te souffre encore...

« Girard, franc paladin, dit Ameline, — Te souviens-tu d'avoir jamais servi Dieu? — Ce n'est pas toi, n'est-il pas vrai, qui as tué le duc Alain? — Ce n'est pas toi qui a déshonoré ses deux filles? — Tiens, tu ne t'es jamais trouvé gai ni joyeux — Que quand tu as fait quelque mal et quelque tort aux hommes. »

« Ameline dit : « Girard, que feras-tu? Il y a bien cent ans que tu me pris pour femme. — Depuis lors tu ne fus jamais las de mal faire. — Tu as toujours volé, pillé, brûlé ; — Tu empires toujours, toujours tu empireras. — Que feras-tu, misérable Satanas? — Mande tes hommes, tous ceux que tu as, — Et marche au secours

de Charles. Que fais-tu donc que tu n'y cours? — Va »; et ici le poète met sur les lèvres d'Ameline ce mot magnifique, emprunté à *la Chanson de Roland :* « Tu feras pénitence en frappant les païens. »

Dans ces paroles pressantes, énergiques, ardentes, comme l'on sent encore frémir la fougue germaine sous la sévérité des mœurs chrétiennes! Ameline n'a pas la douceur de la femme de l'Évangile, et elle apporte dans la sagesse et l'élévation de ses conseils tout l'emportement d'une nature primitive. Mais quel changement dans l'attitude de Girard! Ce grand seigneur à l'orgueil sauvage qui, tout à l'heure, jetait son couteau dans la poitrine d'un archevêque, d'un messager de l'Empereur, ce Frank farouche, au lieu de bondir sous les outrages dont l'accable sa compagne, s'attriste, se trouble; et déjà il serait prêt à partir pour la guerre sainte, si ce n'était sous les ordres de Charles. Ameline va vaincre, elle le sent. Aussi, après avoir passé sur les plaies morales de son vieil époux le fer chaud de son ardente indignation, jette-t-elle sur cette brûlante empreinte le baume adoucissant de la miséricorde chrétienne. Après avoir rappelé à Girard tous ses forfaits, elle n'a plus qu'à lui redire comment il méritera le pardon de Dieu. « A ta place, je rassemblerais toutes mes forces, — J'irais rejoindre Charles en Aspremont; — Je combattrais pour Dieu de toute ma puissance. — Puis, je reviendrais par Saint-Pierre de Rome, — Et m'y confesserais de tous mes péchés. — Car tu es vieux et ta chair s'affaiblit. »

C'en est fait : la femme chrétienne a dompté les dernières rebellions du vieux païen, qui n'avait reçu que sur le front et non dans le cœur, l'eau du baptême. Les tristesses du remords viennent l'accabler; mais bientôt jaillissent les larmes salutaires du repentir. Et nous savons que lorsque ces hommes du moyen-âge se repentent, ils ne s'attardent pas aux stériles regrets : ils courent à l'action réparatrice. Girard va se réconcilier avec Dieu, il va partir pour défendre sa sainte cause. « Si je vous ai jamais courroucée ou offensée. — Je vous prie, dame, de me le pardonner. » — Lors, Girard l'embrasse en pleurant. — A ce départ, il y eut mainte larme versée. »

Ce vieillard qui, au moment de descendre dans la tombe, frappe les ennemis de Dieu pour racheter ses crimes; — cet enfant que nous avons vu fuir tout à l'heure le château de Laon pour consacrer à la cause de Dieu ses premières armes, — sont tous deux les lions de la défense de Rome. Tous deux sont les héros de cette terrible mêlée dans laquelle les chevaliers du ciel, saint Georges,

saint Maurice, saint Domnin combattent pour ces Franks que guide à la victoire l'archevêque Turpin portant le bois de la Sainte Croix. A mesure que le combat se prolonge, la Croix grandit toujours, elle grandit jusqu'aux nues : c'est une Croix flamboyante dont l'éclat obscurcit celui du soleil. Ainsi, plus s'accroît le danger, et plus grandit et rayonne le symbole qui représente l'espérance du chrétien et le secours de Dieu.

« La bataille, dit M. Léon Gautier, prend véritablement le caractère d'une lutte entre le ciel et l'enfer ; le ciel triomphe, les Français sont vainqueurs. »

Avant cette lutte suprême, Roland qui a sauvé la vie de Charlemagne, Roland a été armé chevalier. L'Empereur lui a ceint la terrible épée Durandal, et le Pape a béni celui qui est déjà « le faucon de la chrétienté ».

La guerre terminée, tandis que Roland demeure le féal vassal de Charlemagne et le preux défenseur de l'Église, le vieux Girard de Fraite qui n'a plus auprès de lui sa conseillère, se sépare du Pape et de l'Empereur en rejetant avec son farouche orgueil toute domination, aussi bien l'autorité du Souverain Pontife que la suzeraineté de Charlemagne. Traçant la voie à plus d'un gouvernement despotique, le seigneur de Fraite qui aime mieux enseigner l'Église que d'être enseigné par elle, ne lui demande d'autre clergé que celui qu'il tient dans sa vassalité et qu'il se flatte de pouvoir asservir. Et quant à l'Empereur : « Il est vrai, dit-il, que je vous ai appelé du nom de seigneur, qu'on nous a vus combattre ensemble et qu'on a pu me croire votre avoué ; mais tout ce que j'ai fait, je l'ai fait pour l'amour de Dieu. Je ne suis, entendez-le bien, ni votre homme, ni votre avoué ; je ne le suis point et ne le serai jamais. » Et Girard monte à cheval, et s'éloigne, tenant haute et fière cette tête qui n'a jamais ployé sous le joug et que nous ne lui avons vu baisser qu'une fois sous les reproches et les exhortations d'une femme chrétienne.

Cette hautaine sortie de Girard répond à la première apparition du seigneur de Fraite dans notre légende. C'est bien là l'éternel révolté qui est entré dans l'épopée d'Aspremont en disant qu'il ne voulait relever que « de Dieu omnipotent. »

Rien ne peint mieux le caractère des luttes féodales que notre poésie épique. Elle en a multiplié les saisissants tableaux. Ceux-ci nous apparaissent avec un étrange caractère de barbarie dans l'une de nos plus anciennes Chansons de geste, le *Girars de Viane*. Tout

le moyen âge primitif y respire dans ses violences inouïes comme dans ses vertus chevaleresques.

Dès les premières lignes de l'épopée, il nous semble, en vérité, que nous sommes transportés par M. Léon Gautier dans le donjon qui, fièrement campé sur les rives du Rhône que sillonnent les nefs, est toute la fortune du vieux duc Garin de Montglane. La misère est là, et cependant le château est en fête : c'est Pâques; l'*alleluia* de la Résurrection a fait vibrer les cloches, les voix, et tressaillir les cœurs. Mais le vieux duc ne partage pas l'allégresse générale. Ses quatre fils qui l'entourent dans la grande salle voûtée, voient couler les larmes de leur père; et avec cette brusquerie d'accent, qui souvent, chez les natures énergiques, cache et trahit à la fois une vive émotion, ils lui demandent la cause de sa douleur. « C'est de vous voir si mal vêtus, » répond le duc qui ajoute ce mot d'une poignante expression : « J'ai peur de ma vie. » C'est bien là le gémissement d'un vieillard. Mais comme le dit si bien M. Léon Gautier, les fils de Garin « sont trop jeunes pour avoir ainsi peur de la vie. » Au père de se plaindre, mais aux fils d'agir! Ils s'élancent hors du donjon, et voici justement les Sarrazins qui passent, escortant un convoi d'or et d'argent. Les fils de Garin se jettent à la poursuite de l'ennemi. Girard, le plus jeune d'entre eux, Girard, le héros de notre épopée, bondit sur la proie qui lui promet de riches dépouilles : « J'ai vu pleurer mon père », s'écrie-t-il. L'un de ses frères juge qu'il faut frapper de loin l'ennemi; mais Girard répond avec un superbe dédain : « Maudit cent fois le premier qui fut archer! Il était couard, il n'osait approcher! » Les fils de Garin sont vainqueurs; et l'ennemi leur abandonne ses trésors. Le duc de Montglane ne craindra plus la misère. Ses fils le quittent et vont chercher les honneurs qu'ils ambitionnent. L'aîné devient duc de Salerne; le deuxième, comte de Beaulande. Les deux derniers, Renier et notre héroïque Girard, vont à la cour de Charlemagne. Renier fait dans le palais de l'Empereur une entrée brutale et sanglante. Pour se débarrasser d'un tel hôte, Charlemagne lui offre de l'or que Renier repousse avec indignation : « Jamais ma race n'a recherché l'argent. » L'Empereur s'émeut et arme chevaliers les deux frères qui n'ont soif que d'honneurs. Renier témoigne sa reconnaissance à l'Empereur en délivrant le pays des brigands qui infestent la route de Paris à Saint-Denis. Ce n'est malheureusement pas toujours contre les brigands que Renier exerce sa force sauvage.

Jeter dans le feu un courtisan de Charlemagne ou lui briser la mâchoire, ce sont là pour lui jeux d'enfants. Aussi Charlemagne, le Charlemagne de la légende, l'éloigne-t-il en lui donnant le duché de Gênes. Renier sera le père d'Olivier et de la belle Aude.

Quant à Girard, il reçoit le fief de Vienne. Mais Girard a une ennemie : l'Impératrice. Elle lui fait un affront qu'il ignore. Mais la souveraine se vante un jour d'avoir infligé une humiliation au seigneur de Vienne, et celui à qui elle fait cette confidence, est le propre neveu de Girard, Aimeri de Narbonne. Digne parent du farouche Renier, Aimeri lance son couteau à l'Impératrice, et court retrouver son oncle : « La guerre, s'écrie Girard, la guerre avec Charles ! » Toutefois, avant de défier leur suzerain, les fils du duc de Montglane vont consulter leur père. M. Léon Gautier a su faire ressortir la majesté à la fois patriarcale et féodale de ce conseil de famille : « Il y a ici, dit-il, une scène profondément épique. On fait baigner le vieillard, on l'habille, on le couvre de vêtements somptueux. Ainsi paré, il est encore très beau. On l'installe sur son siège presque royal, un bâton de pommier à la main. Alors Girard prend la parole et, devant mille chevaliers, expose le sujet de sa colère. A mesure que Girard avance dans le récit de son affront, le vieux Garin s'émeut, il secoue sa tête blanche, il se lève enfin : « Mes fils, dit-il, Charlemagne n'a peut-être rien su de cet outrage de la reine. Il faut qu'il nous l'atteste par un serment solennel. Sinon, ajoute le duc de Montglane, faisons-lui une guerre *horrible et pesante*, et courons-lui sus. Quant à moi, si j'avais toujours la paix, je serais malade. Mais quand j'entends hennir les chevaux et donner des coups de lance, je suis heureux, je vis. » — « J'ai dit que cette scène était belle, ajoute M. Léon Gautier, et, en effet, on ne saurait comparer le vieux Garin qu'au vieux don Diègue, le père du Cid Campéador. »

Garin et ses fils sont devant Charlemagne. Girard insulte la reine, le roi même; le vieux duc de Montglane est outragé. Un horrible combat ensanglante les marches du trône sur lesquelles roulent les têtes et tombent les cadavres. Les fils de Garin s'élancent sur leurs chevaux. Poursuivis et serrés de près par Charlemagne furieux, ils s'enferment dans Vienne où le roi les assiège. C'est alors que nous voyons en présence deux adversaires dignes l'un de l'autre : Olivier, fils de Renier; Roland, neveu de Charlemagne. « Le cœur bat dès qu'ils paraissent en scène », nous dit leur chaleureux admirateur.

Roland a éprouvé un trouble profond devant la sœur d'Olivier, la belle Aude qui, pour voir les assaillants, a eu la témérité de franchir les murailles. Roland et Aude s'aiment déjà lorsqu'il est décidé que le neveu de Charlemagne et Olivier seront les champions des deux armées, et que ce duel décidera de la victoire.

Ils se mesurent, nos deux vaillants paladins. Déjà la terrible Durandal a privé Olivier de sa monture. Sa sœur voit le danger qu'il court, et la jeune fille se prosternant dans une chapelle, prie pour Olivier... et pour Roland aussi ! Olivier, à son tour, désarçonne son adversaire, et les champions, tous deux à pied, combattent corps à corps. Deux cris se font entendre : « Sauvez, sauvez mon fils », s'écrie le farouche Renier. « Sainte Marie, préservez Roland », s'écrie Charlemagne. « J'en ferai un roi de France ». Et le grand combat dure toujours, et toujours Aude partage ses angoisses, ses prières entre les deux combattants qui ont toute sa tendresse. « La France est perdue, si l'un des deux succombe », dit-elle avec un admirable sentiment de ce que valent, pour un pays, de tels défenseurs. Ces accents désolés percent le cœur de Roland : « J'ai grand chagrin, s'écrie-t-il, de voir comme ces femmes vous regrettent. » Et Olivier de répondre : « Quant à moi, si Dieu permet que je vive, je vous promets de parler de vous à ma sœur Aude. Si elle ne vous épouse pas, elle n'en épousera pas d'autre et se fera nonne. » Mais ces mutuels témoignages de sympathique estime, n'empêchent pas nos deux adversaires de lutter rudement l'un contre l'autre. L'épée d'Olivier se brise, et à ce spectacle, Aude tombe en défaillance. « Ah ! quel que soit le vaincu, je deviendrai folle. Reine du ciel, séparez-les. » Quel cri arraché à la nature et jeté par la foi ! M. Léon Gautier retrouve ici l'accent de la Sabine de Corneille. Oui, c'est une Sabine, une Sabine chrétienne, qui, éperdue, envoie au ciel l'appel suprême de son désespoir.

Et pendant ce temps, Olivier qui voyait son épée brisée, se désespérait et se sentait près de perdre la raison : « Imagines-tu donc, lui dit Roland, que je veuille me battre avec un homme désarmé ? Fais demander une autre épée à ton oncle Girard, et en même temps fais venir du vin, car j'ai grand'soif. » Olivier reçoit alors de son oncle la célèbre épée Hauteclaire. Heureux, reconnaissant, il s'agenouille près de son rival qui, épuisé de fatigue, s'est laissé tomber, et à qui il présente une nef d'or remplie de vin. Devant ce groupe charmant, M. Léon Gautier s'arrête, ému :

« Représentez vous l'un de ces deux champions doucement agenouillé près de l'autre, et le faisant boire comme une mère fait boire son enfant, et vous comprendrez peut-être le sens de ce mot magnifique : Chevalerie. »

Mais les deux adversaires ont repris leur place au combat. Et Charlemagne prie pour Roland; le seigneur de Vienne pour Olivier; Aude pour tous les deux. Les champions se portent des coups terribles. Ils luttent non seulement l'un contre l'autre, mais chacun contre sa propre fatigue. Ils sont inondés de sueur. Et cependant la nuit qui s'étend n'arrête pas les deux héros qui se terrassent l'un après l'autre. Tout à coup un signe du ciel se manifeste, et leurs âmes connaissent la seule crainte qu'elles puissent éprouver : la crainte du Seigneur. « Dieu m'envoie vers vous, leur dit un ange. Il veut que vous cessiez de combattre, et que vous réserviez votre courage pour l'employer contre les Sarrazins. » Alors les armes échappent aux mains des combattants. Ils « se jurent une amitié éternelle... » — « Avant quatre jours je veux vous réconcilier avec le roi de France. » — « Je vous donne ma sœur. » Et tous les deux sont dans les bras l'un de l'autre, et chacun sent palpiter sur son cœur le cœur vaillant du héros qu'il aimait en le combattant.

Ce fut ainsi que se noua, entre Olivier et Roland, cette généreuse amitié chrétienne qui, née de l'admiration et de l'estime que ressentaient l'un pour l'autre de nobles adversaires, devait unir à jamais nos deux paladins et les consoler encore à leur dernier jour, au désastre de Roncevaux.

La paix est faite, le mariage de Roland et d'Aude va être célébré lorsque parviennent ces foudroyantes nouvelles : « Les Sarrazins ont envahi la France! » A l'image de la grande patrie profanée par le contact de l'étranger, adieu les joies du foyer, adieu l'espoir d'un prochain bonheur domestique! Roland va se séparer d'Aude. Il pénètre dans la chambre de la jeune fille, embrasse sa fiancée et lui passe au doigt un anneau. Et, digne de l'amour d'un héros, Aude remet à Roland la blanche enseigne qu'il fera flotter en Espagne.

« On aperçoit Roncevaux dans le lointain, » dit M. Léon Gautier; et dans le tableau des luttes féodales, la perspective que nous indique avec une noble fierté notre patriotique auteur, cette perspective nous fait du bien et nous rappelle plus d'un consolant souvenir. Oui, même pendant ce moyen âge où les inimitiés particulières compromirent souvent l'unité nationale, il est une apparition

devant laquelle s'évanouissaient les discordes locales : la patrie en danger. Devant leur mère outragée, ensanglantée, les fils de la France oubliaient leurs divisions pour ne se souvenir que de leur commune origine, et se retrouvaient frères. Telles furent les traditions qui inspirèrent, en 1870, l'admirable attitude de la France royale devant l'invasion qui bouleversa la France impériale d'abord, la France républicaine ensuite. Devant l'étranger, il n'y a plus qu'une cause à venger : l'honneur du pays, et qu'un but à poursuivre : le salut national.

Clarisse BADER.

CHRONIQUE PARISIENNE

Les nouveaux bonbons du jour de l'an et les cartes de visite. — Pauvre Cœdès! — Voulez-vous dix mille francs? — *Garibaldi* au théâtre des Nations. — Ah! quel plaisir d'être critique! — Un roman nouveau : *Serge Panine*. — La jeune génération poétique : MM. Merretz, Daguet, Geist.

A l'approche du jour de l'an, les boutiques les plus visitées sont celles des confiseurs; chaque industriel — ès sucreries — s'efforce d'inventer quelque chose de piquant, d'imprévu, dans l'art de faire des dragées et de les présenter au public.

Les devantures de Boissier, de Bonnet, de Siraudin, de Charbonnel, se changent en véritables musées. On voit des étrangers qui s'arrêtent, bouche béante, devant la vitrine, comme s'ils se préparaient à avaler les produits étalés avec tant de complaisance par le commerce des fabricants de pralines.

Aussi faut-il dire qu'il y a de quoi regarder.

Pour satisfaire aux besoins de changement de la foule, les confiseurs parisiens déploient un génie à rendre jaloux les autres confiseurs établis dans les cinq parties du monde. Que de surprises ménagées aux enfants, grands et petits! Et quand nous parlons de surprises, nous faisons allusion aux moyens subtils par lesquels le marchand arrive à déguiser, dans un objet, la présence de bonbons assortis.

Votre filleul se présente chez vous tenant à la main un paquet de journaux de toute nuance : le *Rappel* et le *Figaro*, la *Gazette de France* et l'*Intransigeant*, le *Triboulet* et la *Marseillaise*.

— Mon cher parrain, je vous souhaite la bonne année!

— Merci, mon enfant.

— Connaissant votre goût pour la lecture, mon cher parrain, je vous ai apporté des journaux.

— Merci encore; tu es trop jeune, mon petit ami, pour savoir ce que c'est qu'une opinion politique; tu m'as apporté au hasard ce que tu as trouvé dans le kiosque voisin; mais l'intention est bonne et je te félicite de l'avoir eue.

Le filleul se met à rire en dessous :

— Qu'as-tu donc?

— Rien, mon parrain.

— Pourquoi ris-tu?

— Oh! je ne ris pas, mon parrain.

— Est-ce que je suis nommé dans les feuilles publiques? Le ministre m'a-t-il décoré de la croix de la Légion d'honneur? M'a-t-il accordé une pension de retraite, bien que je n'aie jamais été dans l'administration?

— Je ne sais pas.

Le parrain se précipite sur le paquet de journaux, l'ouvre, et il en fait tomber..... des dragées :

Le voilà donc connu ce secret plein d'horreur!...

Ce secret qui faisait rire un filleul irrespectueux et qui intriguait un parrain candide!

Les confiseurs ont fini par fourrer des bonbons partout; ils en ont mis dans des rouleaux de musique, dans des boîtes de pain à cacheter, dans des valises pour le voyage, dans des souliers éculés, dans des galoches, dans des mannequins, et jusque dans des bonbonnières, qui, après tout, sont faites pour contenir des bonbons.

Je viens de voir chez un rival du *Fidèle Berger*, des marmites noires de suie et de fumée; sur le couvercle, cette inscription : *Marrons*. Ce sont des marrons en effet, mais glacés et non bouillis avec une pointe d'anis ou de fenouil.

Connaissez-vous la grande nouveauté de la confiserie?

J'hésite un peu à vous la décrire, parce qu'elle me semble une faute de goût.

Les confiseurs ont enfermé des bonbons dans l'intérieur d'un... (comment trouver le mot propre?); je suis obligé de chercher une périphrase; dans l'intérieur d'un... animal dont la chair est employée pour la fabrication des saucisses.

Imaginez un petit pourceau en papier de soie, le groin baissé, l'œil enfoui sous la graisse, le ventre ballonné, la queue en tire-bouchon.

Ces animaux, « nourris de glands », avaient été pourtraicturés et montés en bijoux; la mode du porc en bracelets, aussi sotte que la bête qu'elle représentait, aura amené l'idée du « porc à bonbons ». Ah! nous sommes des gens d'esprit; nous élevons nos cœurs et nos âmes! La fange devient notre élément.

Les personnes qui ne veulent pas utiliser les récents chefs-d'œuvre trouvés par le talent des confiseurs se contentent des jolis sacs ordinaires, attachés avec une faveur rose ou blanche.

Un sac de bonbons donné à propos à une personne influente peut être d'un grand secours dans la vie.

Une simple carte de visite envoyée à une bonne adresse influe quelquefois sur toute une carrière.

J'entends médire de l'usage des cartes de visites prodiguées ainsi; je ne m'associe pas à ces plaintes.

Dans une ville aussi immense que Paris, les meilleurs amis sont exposés à s'oublier, à se perdre de vue; ils souhaiteraient de se réunir plus souvent, mais ils demeurent dans des quartiers différents, ils ont des occupations pendant la journée, et le soir, ils se reposent au coin du feu; malgré la facilité des communications, ils craignent d'affronter le brouillard, la pluie, le verglas; de fil en aiguille, deux camarades d'enfance se négligent, se délaissent, finissent par se retrouver au bout de dix ans, et n'ont plus alors aucun point de contact. L'un est allé à droite, l'autre à gauche; le premier proteste contre l'expulsion des Jésuites, le second approuve le gouvernement. Ainsi va le monde.

Hé bien! la carte de visite envoyée au premier de l'an est le dernier lien qui rattache entre eux certains camarades intimes... jadis, et qui croyaient bien ne jamais se séparer comme ils l'ont fait :

— Tiens, tiens, nous écrions-nous en recevant les petits carrés de carton que nous apporte le facteur, il paraît que X... a déménagé. Il demeurait rue de Lancry et maintenant le voilà dans les environs de l'Observatoire. J'y suis; X... se sera marié, il aura eu des enfants, et ma foi! rue de Lancry, les enfants manquent de promenades, tandis que près du Luxembourg!...

La carte de visite nous force à penser à X...; bien mieux, elle suffit à nous faire composer un roman plus ou moins vraisemblable sur les motifs qui ont dirigé la conduite de notre ami. C'est quelque chose, cela. Moi qui vous parle, j'ai reçu, l'autre jour, la carte d'un joyeux camarade de jeunesse, exilé par la destinée à Saint-Péters-

bourg, et j'avoue que j'ai senti les larmes me monter aux yeux en me rappelant des souvenirs déjà bien lointains, mais qui font que je n'oublierai jamais le pauvre garçon enterré là-bas dans la neige, au milieu des moujicks, des cosaques, des iemschicks, des donneurs de knout et des nihilistes, mâles et femelles.

Nous autres, Parisiens du journalisme, nous n'oublierons jamais non plus l'infortuné compositeur d'opérettes, Auguste Cœdès, que la folie est venue prendre au cerveau, comme un agent de police saisit un misérable et l'emmène au poste.

Ce n'est pas ma faute si cette chronique reflète les douleurs du temps; le désordre dans les esprits amène fatalement les catastrophes physiques. Hier, je parlais d'Aubryet; aujourd'hui, la triste aventure d'Auguste Cœdès sollicite ma plume.

Lui, ne ressemblait guère au Rivarol moderne que j'ai essayé d'esquisser dans mon dernier article. Il n'avait ni l'amertume ni le fier dédain d'Aubryet.

Imaginez-vous une bonne figure, des manières accueillantes, une main toujours tendue pour serrer la vôtre, un sans-façon artistique, le type du boulevardier gai et inoffensif; tel était Cœdès.

Il tutoyait la moitié de Paris, et s'il n'agissait pas de la même façon avec l'autre moitié, c'est parce qu'il ne pouvait, en conscience, se lier avec toute la population d'une ville de deux millions d'âmes.

Pas une fête ne s'organisait sans Cœdès; il faisait la joie des réunions intimes. Comme il savait mettre le feu aux étoupes de la plaisanterie! Je le vois encore s'installant devant un piano, composant une cavatine sérieuse sur un Premier-Paris du *Journal des Débats;* rien ne peut donner une idée des accords tragiques qu'il plaquait sur une phrase comme celle-ci :

« La Chambre des députés sera saisie demain, au début de la séance, du budget des recettes amendé par le Sénat. »

Un léger accompagnement, murmurant comme le bruit d'une source, escortait la mélodie composée sur les paroles suivantes :

« On paraît penser généralement que la Commission demandera à la Chambre de maintenir le texte primitif des articles votés par elle. »

L'inspiration s'élevait; un cri de bravoure martelait nettement les nobles paroles que voici :

« En pareil cas, la Chambre ne suivrait pas sa Commission du budget, quelle que soit la confiance d'ailleurs parfaitement justifiée qu'elle lui a témoignée jusqu'ici. »

L'improvisation se terminait par une cantilène amoureuse, dont on comprendra la morbidesse et le charme puissant :

« Certes, lorsque M. Brisson a saisi la Commission qu'il préside des dispositions fiscales destinées à frapper les lins et les cotons, il ne se laissait point uniquement guider par des considérations financières. »

Cœdès excellait dans la mise en scène de ces bouffonneries musicales ; il fallait l'entendre aussi lorsqu'il imitait les gestes, les attitudes, les exagérations des chanteurs italiens ; il jouait de longs morceaux qui n'appartenaient spécialement à aucun opéra, mais qu'on aurait pu très bien intercaler dans la partition de *Matilde di Shabran*, ou d'*Enrico di Burgogna*, ou de *Marino Faliero*.

Hé bien ! ce rôle d' « amuseur » que Cœdès jouait perpétuellement lui pesait sur le cœur ; il se sentait né pour mieux que cela et ce rieur forcené était dévoré, comme le Spartiate qui cachait un renard sous ses vêtements, par le chagrin d'une ambition inassouvie. Il voyait arriver à la célébrité les compagnons de misère qui avaient été ses égaux et qui devenaient ses supérieurs par le talent ; il ne se plaignait pas tout haut de la malechance qui le retenait au rivage, mais il souffrait. Et, tout en souffrant, il continuait à composer de fausses cavatines italiennes pour les badauds qui ne se doutaient pas des douleurs intimes de cet homme tourmenté par le généreux désir de la gloire.

Un dimanche matin, il y a trois ou quatre semaines, Cœdès causait avec le fils d'un éditeur de musique, Antony Choudens. Tout à coup, il lui demande :

— Veux-tu dix mille francs?

— Dix mille francs ! répond l'autre..... Pourquoi faire?

— Mon cher, on a toujours besoin de dix mille francs dans la vie. Moi, tu sais, je puis te les prêter ; cela ne me coûte rien.

Et tirant un morceau de papier de sa poche, Cœdès le déchire gravement par petits carrés égaux qu'il remet à M. Choudens, stupéfait :

— Tiens, ne te gêne pas ; voilà un billet... deux billets... trois billets..., et ainsi de suite.

L'interlocuteur s'imaginait que Cœdès plaisantait comme à l'or-

dinaire; hélas! il ne conserva bientôt plus de doutes sur la funeste maladie qui s'était emparée du pauvre compositeur.

Celui-ci avait fait jouer dernièrement un opéra : la *Girouette*, qui n'avait pas réussi devant le public. Or, s'adressant toujours à M. Choudens :

— Tu ne sais pas, dit Cœdès (qui, habituellement, était la modestie même), je viens d'écrire une série d'airs de vaudeville pour la Revue des Nouveautés. Tu crois peut-être que c'est sans importance. Figure-toi que ces airs sont la perfection idéale; ils sont plus beaux que *Don Juan*, plus beaux que la symphonie en *la*, plus beaux que le *Freyschütz*, plus beaux que...

Et, ne trouvant pas de terme de comparaison assez sublime :

— Plus beaux que la *Girouette*, mon cher ami!

Cette fois, M. Choudens s'enfuit; il venait de comprendre qu'il avait affaire à un fou.

Dans la journée, deux amis s'emparèrent de Cœdès, lui persuadèrent qu'ils le menaient à l'Élysée, où il se prétendait invité par M. Grévy, le firent monter en fiacre et le conduisirent dans la maison de santé du docteur Blanche, où il réside en ce moment.

Les symptômes avant-coureurs de l'aliénation mentale du malheureux musicien s'étaient manifestés, dit-on, à la première représentation de *Garibaldi*. Aussi avouera-t-on qu'une tête mieux organisée que celle de Cœdès aurait été susceptible de se déranger.

Nous n'avons rien vu de plus odieux que le scandale qui s'est produit pendant cette soirée d'orageuse mémoire. Du drame lui-même, il est impossible de dire un mot; cette élucubration malsaine en l'honneur du solitaire de Caprera n'aurait été supportée jusqu'au bout chez aucun peuple autre que le peuple français.

La comédie était dans la salle et non sur la scène.

A un certain endroit de la pièce, Garibaldi prépare sa fameuse expédition contre le royaume de Naples.

— Nous serons cinq cents, au moins, dit-il majestueusement, huit cents peut-être... mille! Et notre campagne s'appellera dans l'histoire la campagne des mille!

— Pardon! a répondu un « monsieur de l'orchestre », la campagne d'Emile..... c'est Chatou!

Et de rire!

Retiré sur un rocher qu'entoure la Méditerranée, Garibaldi reçoit

la visite des proscrits du Deux Décembre; Gaston de Flotte se présente, armé d'un pince-nez.

— Noble exilé, dit le général des chemises rouges, vous représentez la France opprimée... Allons pêcher à la ligne!

Le poisson ne mord pas; les exilés reviennent de leur partie de pêche, honteux comme des renards pris par une poule. Ils se plaignent de leur mauvaise chance :

— Vraiment, s'écrie Garibaldi, vous n'imaginez pas à quel point je suis surpris de votre déveine. Les *rascasses*, les merlans, les bars, les mulets, abondent dans ces parages. Pour oublier cette défaite, jouons aux boules; la boule que vous voyez là-bas, plus petite que les autres, s'appelle le *cochonnet*.....

O Racine! qu'aurais-tu dit de ces vulgaires détails?

Garibaldi s'en va en Sicile; il n'a qu'à s'y montrer, qu'à promener son regard d'aigle, pour mettre en fuite les soldats ridiculement galonnés du « tyran » Bourbonnien. Ces suppôts du pouvoir n'opposent pas la moindre résistance à l'invincible capitaine. Il n'a qu'à paraître; les « royaux » tirent des coups de fusil en l'air et se sauvent à toutes jambes.

Beaux triomphes, certes, mais obtenus si aisément, qu'on se prend à douter des capacités militaires du général!..... Dès que celui-ci veut formuler une idée stratégique, ses lieutenants s'embrouillent et demandent une explication. L'un d'eux reçoit un papier couvert de pattes de mouches par le général :

— Messieurs, dit l'officier garibaldien à son état-major, ce plan est parfaitement clair..... et pourtant je n'y comprends rien.

A rapprocher de ce mot profond que prononce un des personnages du drame, en désignant une demoiselle de vingt ans :

— Cette jeune fille n'est pas une fille..... c'est une combinaison politique.

Très peu de critiques ont assisté au dénouement de *Garibaldi*, par la raison qu'ils se sont dérobés avec précipitation à l'accueil que leur avaient réservé les honorables partisans de l'amnistie gratuite et obligatoire. Des galeries supérieures de la salle, une grêle de projectiles s'est abattue sur les spectateurs paisibles, assez méchants pour s'égayer aux dépens de la littérature du pharmacien Bordone. Les amis de Louise Michel nous ont gratifiés d'écorces d'oranges, de pain rassis, de vieilles têtes de clous, de cailloux ramassés sur la place du Châtelet; ils ont joint à ces premières

munitions une quantité d'ingrédients absolument anti sociaux, quoique enveloppés dans du papier.

Je suis parti au moment où deux aimables gamins de Paris, — deux de ces gamins auxquels on a fait (bien à tort) une réputation d'esprit, — se confiaient leurs projets homicides :

— Attends, disait un de ces futurs défenseurs de la patrie, je vais acheter une seringue, et j'vais leur z'y lancer du vitriol!

Charmants enfants :

Les romans sont un miroir, — quelquefois fidèle, — de certaines mœurs de la société contemporaine. Même au seul point de vue de la forme, il y a peu de romans dignes d'être remarqués ; je ne puis passer sous silence, cependant, le début d'un jeune écrivain, M. Georges Ohnet, dans la littérature d'imagination.

Serge Panine ne s'adresse ni aux enfants ni aux personnes ignorantes des dangers de la passion ; les descriptions du vice ne sont pas faites pour les âmes que l'impureté n'a point effleurées. Mais hélas! par le temps qui court, les innocentes brebis ne sont pas en majorité.

M. Georges Ohnet a voulu flétrir ces grands seigneurs exotiques, qui viennent apporter dans la bourgeoisie parisienne la honte et le déshonneur. Princes italiens! magnats hongrois! hospodars de Valachie! que de familles séduites par l'appât de vos parchemins vous ont reçus à bras ouverts et se sont repenties de s'être montrées si faciles!

Le prince Panine épouse la fille d'une riche commerçante dont il convoite l'argent ; car ce prince Panine pourrait s'appeler le prince Pané. Il mène une vie luxueuse, il se montre au Bois sur des chevaux qui ne lui appartiennent pas, et il économise sur la voiture publique qui doit le ramener chez lui quand il sort de soirée.

On juge avec quelle ardeur il recherche la main de Mlle Marguerite Desvarennes, cette main étant ornée d'une bague de quatre millions de dot. A peine le prince est-il parvenu à ses fins qu'il jette le masque ; le voilà qui fait danser les écus de la belle-mère!

Rien n'est trop beau pour ce dissipateur polonais ; les chasses à courre, les dîners quotidiens de cinquante couverts, l'élevage des purs sangs, le baccarat au cercle, ont bientôt entamé la caisse de la maison Desvarennes. Pour mettre le comble à ses méfaits, le prince Panine délaisse sa femme, si dévouée, si aimante, et projette de

s'enfuir, avec qui?... avec la meilleure amie de Marguerite; les meilleures amies n'en font jamais d'autres.

Pour le coup, la belle-mère se fâche. Jusqu'ici elle a payé sans se plaindre, elle a travaillé en silence pour parer au déficit menaçant, elle a accompli des prodiges financiers; mais du moment que les fredaines du prince versent dans un autre ordre d'idées, du moment qu'il s'agit du bonheur et de la tranquillité de Marguerite, Mme Desvarennes prend une autre attitude.

Trompé par un Mercadet quelconque et associé aux tripotages de ce boursier véreux, le prince Panine va se faire traîner sur les bancs de la police correctionnelle; déjà le commissaire monte pour arrêter le prince, lequel est en conférence avec Mme Desvarennes.

Un revolver est sur une table.

Mme Desvarennes s'empare de ce revolver, et elle tue son gendre.

Ou je me trompe fort, ou ce roman terrible sera converti en drame, et nous le verrons bientôt sur l'une de nos principales scènes de genre.

Il y a encore des auteurs dramatiques; qui le croirait? il y a encore des poètes!

Si nous voulions parler de tous ceux qui surgissent, nous n'en finirions pas. En voici trois, MM. Merretz, Daguet et Geist, édités à la librairie Ghio; ils se présentent la lyre haute, le front ceint d'étoiles, comme des rimeurs assurés de faire leur trouée dans le monde.

Tout d'abord je prierais M. Merretz d'étudier un peu mieux la prosodie; il n'est pas permis d'ignorer que *réjou-ir* a trois syllabes, en sorte que l'hémistiche : *réjouis-toi*, *villageois*, est complètement faux. Même observation peur le vers :

A-t-il *remué* la pitié dans votre âme?

Ce sont là des fautes qui blessent l'oreille la moins exercée. Elles ne disposent pas à l'indulgence le lecteur qui s'aperçoit que M. Merretz est non seulement un partisan de la Révolution, mais un sectaire de la Terreur, car il admire profondément « quatre-vingt-treize », et il appelle cette date funeste une « régénération », M. Merretz est dur pour la monarchie.

Tu portais, royauté, sur ton affreux visage,
Tu portais, de l'orgie, et pâleur et ravage...

Peut-être s'avisera-t-on de trouver ce distique encore plus dur que ne l'était la dynastie Bourbonnienne; mais le poète, en sa qualité de jacobin, ne vise sans doute pas à l'élégance. Il nous décrit en termes obscurs la tempête politique de la fin du dernier siècle; c'est tout à fait saisissant :

Quand le ciel noir
S'éclaircissait, on pouvait voir
Ces noms écrits avec des flammes
Sur le flanc humide des lames :
Robespierre, *Marat*, Danton...

Il ne nous manquait plus que l'apothéose de Marat; vous voyez où en est la jeunesse qui versifie.

M. Daguet, membre de l'académie des poètes (ne confondons pas avec l'Académie française) paraît animé des mêmes sentiments. Il dépeint un soldat expirant sur un champ de bataille pendant la guerre de 1870, et voici les sentiments que prête à ce vaillant troupier M. Daguet, membre de l'académie des poètes :

Le sein traversé d'une balle,
Sur l'épaisse neige étendu,
Par d'horribles spasmes tordu,
Un pauvre soldat français râle.
Aux plaintes que son âme exhale...

Exhale ne rime pas avec *râle*, — entendez-vous, sympathique monsieur Daguet!

Pas un ami n'a répondu,
Son régiment quitte, éperdu,
Le champ d'une lutte fatale.
Le brave gît abandonné...
Un suprême effort le soulève;
Son œil éteint s'ouvre étonné;
Il dit alors d'une voix brève :
« — Mère, je meurs pour mon pays,
Adieu. — Tyrans, soyez maudits! »

Qu'est-ce que les « tyrans » viennent faire ici! Qu'est-ce que cette vieille histoire des nations se querellant, à cause des rois? Que M. Daguet prenne donc la peine de traverser le Rhin et d'aller dans certaines provinces de l'Allemagne; il verra si ce sont les

« tyrans », comme il dit, qui excitent le peuple contre « l'ennemi héréditaire », c'est-à-dire contre la France. Cher monsieur Daguet, qui détestez la tyrannie, tendez les bras au peuple de frères qui gémit à Mayence et à Coblentz, vous verrez comme vous serez reçu !

Je termine en mentionnant, sans y attacher grande importance, les *Egarées* de M. Albert Geist. Elles sont nombreuses, et le jeune poète ne les dédaigne point autant qu'il voudrait le faire croire; il adresse un poème à l'égarée Jeanne, des sonnets à Berthe et à Lise; tout cela sent à plein nez l'Alfred de Musset. Les contes d'Espagne et d'Italie résonnent trop dans l'oreille de M. Albert Geist ; il recommence la chanson *Avez-vous vu dans Barcelone une Andalouse au teint bruni;* seulement l'Andalouse se nomme Milta et réside à Pampelune; faible différence! M. Geist, d'ailleurs, refait des virginités à ses héroïnes ; toujours la rédemption par l'amour. Et dire que nous sommes condamnés à ces rengaînes de la Muse romantique, jusqu'à ce que se produise un vrai poète, capable d'en finir avec le bric-à-brac de 1830, avec les courtisanes rachetées et les impiétés de Rolla. Peut-être M. Geist aura-t-il du talent un jour; en attendant, je lui conseille de se *démussétiser* le plus vite qu'il pourra et de se mettre au régime des classiques du premier empire, aux odes de Chênedollé et des descriptions de Fontanes. Cela fera contre-poids.

Daniel Bernard.

MEMENTO CHRONOLOGIQUE

---

13 *décembre.* — N. T. S. P. le Pape Léon XIII tient, au Vatican, un consistoire secret dans lequel il prononce l'allocution suivante sur la situation déplorable qui est faite à l'Église en Europe, et sur les espérances consolantes que lui donne l'Eglise d'Orient, dont le retour à l'unité catholique lui paraît prochaine :

« Vénérables Frères,

« S'il fût jamais dans le monde chrétien un temps difficile et plein d'épreuves, c'est assurément celui-ci où nous voyons, dans plusieurs parties de l'Europe, l'Eglise en butte aux plus cruelles et aux plus injustes attaques, attaques si variées et si nombreuses que presque à chaque heure elle est obligée de combattre pour sa liberté, ses droits et sa dignité. En effet, le mal prenant partout plus d'audace, la divine majesté de la religion est méprisée, les principes et les préceptes catholiques sont violés, et des lois iniques sont décrétées au détriment manifeste de la foi et du salut des âmes. C'est pourquoi, si tous ceux qui aiment l'Eglise ont de justes raisons de s'émouvoir des offenses présentes qu'elle reçoit et des périls qui la menacent, Nous éprouvons, Nous, une bien plus grande angoisse et une plus vive douleur.

« Cependant, il nous plaît, en ce jour, de détourner un instant notre esprit de ce douloureux spectacle et de le tourner là où nous voyons que quelque consolation nous est offerte; par exemple, vers ces Églises d'Orient dont Nous vous avons parlé. Déjà, dans cette imposante assemblée, Nous avons rappelé que, dès le commencement de notre pontificat, notre sollicitude et nos préoccupations se portèrent vers les peuples de l'Orient. Et cela nous l'avons fait, non seulement parce qu'il fallait promptement pourvoir à ce qui était nécessaire, mais aussi parce que, par la grâce de la divine Providence, les esprits paraissaient incliner vers le centre de la vérité catholique.

« Nous aimons à nous rappeler la vieille gloire de l'Orient et sa renommée répandue dans tout l'univers. Là fut le berceau du genre humain, là naquit la science chrétienne; et c'est de là que tous les biens que nous avons reçus avec le saint Evangile ont coulé, comme un fleuve, sur l'Occident. Elle ne périra jamais la gloire de ces grands hommes issus de l'Orient qui, sous l'inspiration et les auspices de la vérité catholique, brillèrent de tant d'éclat, et par leur sainteté, leur science, leurs actions, transmirent leur nom à la postérité. En pensant à ces choses, Vénérables Frères, Nous ne désirons rien

tant que de travailler à ce que cette vertu et cette grandeur d'autrefois revivent dans tout l'Orient. Nous le désirons d'autant plus que de temps en temps apparaissent des indices qui Nous font espérer que ces peuples si longtemps séparés du sein de l'Eglise romaine, avec l'aide de Dieu, rentreront un jour en union avec elle.

« Aussi, bien décidé à poursuivre avec zèle, et tant que nous le pourrons, l'œuvre commencée, Nous cherchions depuis longtemps comment nous pourrions donner à tous les peuples d'Orient une marque particulière de Notre bienveillance. Maintenant, croyant avoir trouvé une occasion favorable, Nous leur donnons un témoignage public et éclatant de Notre bienveillance par la résolution que Nous avons prise de faire entrer dans votre auguste Collège, Vénérables Frères, un des évêques de l'Orient les plus éminents par sa vertu ; et par là Nous voulons être agréable non à un seul, mais à tous.

« Vous n'ignorez pas, Vénérables Frères, que les Arméniens qui se sont séparés dans les derniers temps de ce siège apostolique, s'étaient repentis de leur éloignement et voulurent revenir par la grâce de la volonté divine.

« Maintenant, dans toutes les négociations entreprises pour la pacification, Notre Vénérable Frère, Antoine Hassoun, nous a donné de grandes preuves de son habileté, de sa charité et de sa prudence.

« Car cet homme de bien — il nous est agréable d'en faire l'éloge — après avoir, pendant sa jeunesse, été instruit aux belles-lettres et aux fortes études de Rome, partit pour l'Orient, où tout d'abord il fut proclamé archevêque, puis patriarche de Cilicie. Pendant près de quarante années il remplit avec sagesse et intégrité la charge de son pontificat. Une scission s'étant produite parmi le peuple confié à sa garde, il montra, dans la revendication du droit et dans la défense des doctrines de l'Eglise, l'exemple de la patience et de la force.

« S'il est en lui de nombreuses vertus, il se distingue surtout non seulement par une foi inébranlable, mais aussi par un zèle particulier et la force de son amour à l'égard de ce siège apostolique.

« C'est pourquoi, Vénérables Frères, Nous l'avons jugé digne de l'honneur de la pourpre romaine, après le long intervalle écoulé depuis Bessarion. Dieu fasse que cette dignité conférée à ce noble personnage tourne au profit et au bonheur de toute l'Eglise catholique, et en particulier de l'Orient, afin que ceux qui gardent la foi catholique se trouvent tout particulièrement honorés en la personne de ce prélat, et puisent en cet honneur un encouragement à garder saintement la loi de leurs pères, et que les autres reconnaissent ainsi et apprécient nos bonnes intentions à leur égard, et qu'ils accueillent cette faveur comme un gage des biens incomparablement plus grands, que, s'ils se décidaient à associer leur foi, leur charité chrétienne à celle du bienheureux Pierre, prince des apôtres, Nous nous proposons de leur procurer au nom de Dieu et par l'autorité qu'il nous a dévolue.

« A la plus grande gloire de Dieu, et l'utilité de l'Eglise, en outre Nous désignons, mais réservons *in pectore*, pour justes raisons, trois autres hommes éminents comme cardinaux de la Sainte Eglise Romaine.

Que vous ensemble ?

Ainsi, par l'autorité que nous tenons du Dieu tout-puissant et des saints

apôtres Pierre et Paul, nous créons prêtre-cardinal de la Sainte Eglise Romaine :

« ANTOINE HASSOUN.

« Nous créons de même trois autres cardinaux, dont nous avons parlé déjà, nous réservant de publier leurs noms quand nous le jugerons à propos.

« Avec toutes les dispenses, dérogations et choses utiles.

« Au nom du Père † et du Fils † et de l'Esprit † Saint. *Amen.* »

Sa Sainteté pourvoit après cette allocution aux vacances de plusieurs sièges archiépiscopaux et épiscopaux en Italie, en Belgique, en Espagne, en Autriche, en Amérique et en France. Nous remarquons, entre autres préconisations épiscopales, celle de Mgr Bellot des Minières, vicaire général de Bordeaux, au siège de Poitiers, en remplacement de Mgr Pie, décédé, et celle de Mgr du Roussaux, au siège de Tournai (Belgique).

Tandis que le consistoire a lieu au Vatican, une scène émouvante se passe dans le palais de la Propagande. Mgr Hassoun y reçoit le billet qui lui annonce son élévation à la pourpre, les félicitations de la députation arménienne venue tout exprès à Rome pour lui faire honneur, celles des députations du collège de la Propagande, du collège grec et du séminaire du Vatican. Mgr Accoramboni, cérémoniaire pontifical, lui adresse un compliment et lui annonce que le Saint-Père l'attend mercredi matin au palais du Vatican pour lui imposer la barrette, et jeudi au consistoire pour lui donner le chape cardinalice et lui assigner son titre presbytéral.

Mgr Hassoun, dont toute la personne témoigne d'une profonde émotion, répond à ce compliment par un discours bien senti dans lequel Son Eminence exprime la gratitude sans bornes dont son cœur est pénétré pour la grandeur d'âme du Saint-Père, qui a voulu, par cet acte extraordinaire de souveraine bonté, honorer toute la nation arménienne, et avec elle l'Orient catholique, dans la personne de son pasteur. Elle rappelle ensuite les souffrances de l'Église arménienne, et elle rend un juste tribut aux bienveillantes dispositions du sultan Abdul-Hamid, qui, en faisant droit à la justice de sa cause, mit un terme à son exil et contribua pour une grande part à la cessation d'un schisme funeste. Son Eminence, en terminant, rappelle les heureuses années qu'elle a passées à Rome dans sa jeunesse, en qualité d'élève du séminaire du Vatican et du collège de la Propagande.

Tous ceux qui assistent à cette réunion solennelle s'approchent alors du cardinal et, après avoir baisé sa main, lui expriment chacun à leur tour leurs félicitations et leurs vœux. Les visites dites *di calore* commencent ensuite et les premiers à venir sont les cardinaux qui, aussitôt après le Consistoire, s'empressent de présenter leurs congratulations à leur nouveau collègue.

14. — A la Chambre des députés, le gouvernement retire son projet de sectionnement pour les élections municipales de Paris.

Le tribunal civil de la Seine, saisi du pourvoi introduit par les Dominicains, les Oblats, les Maristes et les Capucins contre les mesures d'expulsion dont ils ont été l'objet, se déclare compétent, nonobstant la décision du tribunal des conflits.

Un important conseil de cabinet a lieu à Londres, on décide qu'il n'est point

nécessaire de prendre des mesures extraordinaires en Irlande, ni de convoquer immédiatement le Parlement dans le but d'obtenir la sanction de nouvelles lois répressives. Néanmoins, il est entendu qu'à moins d'un changement dans l'état intérieur de l'Irlande, d'ici au 6 janvier, un projet de mesures répressives, comprenant la suspension de l'*habeas corpus*, sera introduit devant le Parlement, en même temps que des propositions destinées à remédier aux maux dont souffre l'Irlande. Ces doubles propositions seront présentées sous la forme d'un projet de loi unique.

Le gouverneur de Madrid est avisé par le gouverneur de Cuba de la découverte d'une nouvelle conspiration tendant au soulèvement des noirs et des gens de couleur dans la partie orientale de l'île. Les autorités, averties à temps, arrêtent les principaux auteurs de la conspiration.

Prorogation des traités de commerce de l'Italie avec l'Angleterre, la Belgique, l'Allemagne, la France et la Suisse, jusqu'au 31 décembre 1881.

M. Matanovitch, délégué monténégrin, se rend à Scutari pour régler la question de la possession de plusieurs villages, près de Dulcigno, que les Turcs refusent de remettre. M. Matanovitch repart sans pouvoir arriver à une entente.

En Russie, les arrestations des nihilistes se poursuivent sur une large échelle. On découvre des dépôts d'armes, de munitions et de dynamite. Charkoff est choisi par les conspirateurs comme point de départ de leur action prochaine.

M. Bratiano, premier ministre de Bulgarie, est frappé, en sortant de la Chambre des députés, d'un coup de couteau, par un individu qui l'attendait à la porte. Il reçoit deux blessures légères à la tête et au bras. Après une lutte de quelques instants, le ministre a le paletot traversé dans la région de la poitrine. Le meurtrier est arrêté.

15. — Une voiture de déménagement envoyée par la préfecture de la Seine, enlève tous les crucifix et toutes les images saintes qui décorent les murs des écoles publiques. Par un surcroît de profanation, les opérateurs de ces basses œuvres font abattre une croix de pierre, placée sur la façade de l'une de ces écoles.

Le R. P. Pillon, directeur de l'École Saint-Joseph de Lille, reçoit signification de la sentence rendue contre lui par le conseil académique de Douai. Le jugement relatif à la compétence du conseil ayant été modifié depuis la lecture, le P. Pillon et MM. Théry et Chesnelong sont décidés à s'inscrire en faux contre M. Foncin, recteur de l'académie de Douai, si ce dernier procède à l'exécution du jugement.

Les troupes du général Billot, vainqueur de Frigolet, évacuent le pays conquis et le rendent aux propriétaires. Sur un ordre venu de Paris invitation est faite aux religieux Prémontrés de reprendre possession de leurs immeubles.

Les Trappistes rentrent également à Bellefontaine, cinq minutes après le départ des soldats. Le commissaire de police de Cholet se présente alors et réclame la présence des propriétaires pour procéder à la levée des scellés. Le Père abbé refuse d'assister à cette opération. Il ne reconnaît pas la légalité de la confiscation temporaire de ses immeubles et fait constater en

bonne et due forme les dégats opérés, en même temps qu'il fait évaluer les dommages et pertes résultant de l'interruption violente apportée dans les travaux des Trappistes.

A Londres, le Conseil des ministres discute les détails du projet de réforme agraire en Irlande.

La Turquie échelonne dix-sept bataillons le long de la frontière, afin d'empêcher toute tentative des Albanais contre l'occupation Monténégrine.

Formation du nouveau cabinet mexicain. Il est constitué de la manière suivante: MM. Mariscal, affaires étrangères; Landers, finances; E. Montès, justice; Trévins, guerre; Guarrez, intérieur; Porfirio Diaz, travaux publics. Ce dernier reçoit pour mission spéciale de compléter l'amélioration projetée dans le système de communications intérieures du Mexique.

Célébration du sixième centenaire de la mort d'Albert le Grand, à Lauvingen, où il est né en 1193; à Cologne, où il enseigna; à Ratisbonne dont il occupa le siège épiscopal de 1260 à 1262. A Lauvingen, dans la Souabe bavaroise on inaugure le monument érigé en l'honneur du savant dominicain sur une place publique de cette ville; à Cologne, une nouvelle chapelle est construite à l'église Saint-André, où sont déposées ses reliques; une statue d'Albert le Grand est placée sur la façade de l'hôtel de Franconie, local des assemblées catholiques.

Mgr de Kenestrey, évêque de Ratisbonne, obtient pour son diocèse, à l'occasion du sixième centenaire de la mort de son illustre prédécesseur, une indulgence plénière du Saint-Père.

A Munich on célèbre à l'Université la mémoire de ce soleil de la philosophie par une séance scientifique. Le professeur Bach exalte les mérites scientifiques de l'illustre Albert, en présence du prince Alphonse, de Mgr Seichèle, de plusieurs représentans célèbres, des corps savants et d'un grand nombre de notables.

Hadgi-Pacha est nommé gouverneur de Scutari et Hamdi-Pacha, commandant militaire.

Les montagnards de Hottigrunda ne consentent à restituer leurs munitions qu'à la condition de n'être pas cédés aux Monténégrins.

16 — La Chambre des députés adopte le budget des dépenses tel que le lui propose la commission, en repoussant toutes les modifications introduites par le Sénat. Elle admet seulement un amendement relatif aux succursales de la Légion d'honneur. Le Sénat avait supprimé le mot enseignement *laïque*. La Chambre consent à ne pas rétablir ce mot, mais à la condition que préalablement le gouvernement, par l'organe de M. Martin Feuillée, s'engagera à procéder administrativement à la laïcisation des succursales de la Légion d'honneur, pour la maison des Loges, à Pâques, et pour la maison d'Ecouen, au 1er octobre.

Le ministre des travaux publics donne connaissance à la Chambre d'un décret retirant le projet de loi relatif au rachat partiel du chemin de fer d'Orléans. La Chambre adopte la loi sur l'enseignement des jeunes filles telle qu'elle est votée par le Sénat. La discussion sur le projet de loi relatif à l'obligation de l'enseignement primaire est reprise. M. Chalamet soutient le projet dont il essaie de démontrer les avantages. M. Bardoux demande

que le gouvernement formule le programme d'un enseignement national, et qu'il explique comment il entend appliquer la laïcité. Il demande aussi que l'enseignement de la morale soit mis sous les auspices du spiritualisme, et que l'on admette notamment *la croyance en Dieu et l'immortalité de l'âme.*

Nomination de la commission sénatoriale chargée d'examiner le projet de loi sur la gratuité de l'enseignement primaire. Cette commission se compose de six membres favorables au projet et de trois membres hostiles.

Réunion d'un grand nombre d'électeurs du VIe arrondissement, rue Christine. M. de Lanessan, conseiller municipal, prend la parole et défend le programme suivant : Guerre implacable à toute dictature et autonomie communale. Ce programme est adopté par l'assemblée.

Les électeurs socialistes du onzième arrondissement tiennent une réunion privée, boulevard Voltaire.

On y demande la collectivité de la propriété, l'autonomie communale, et l'on vote d'acclamation l'armement de tous les citoyens, l'abolition de la police. Les électeurs enfin décident la nomination d'un comité, chargé de défendre les candidatures ouvrières et d'attaquer surtout les candidatures bourgeoises.

Un groupe d'électeurs du *quatorzième arrondissement*, réunis à la salle Mournand, déclare que tous les amnistiés condamnés pour faits relatifs à la Commune de Paris, ont le droit de prendre part aux élections municipales du 9 janvier, et s'engage à leur prêter le concours le plus énergique pour la revendication de leur droit.

Un autre groupe d'électeurs du *dix-huitième arrondissement* forme une réunion salle du Chalet. Après la nomination du bureau, M. Montel donne lecture du programme élaboré par la commission d'initiative. Ce programme comprend vingt-six articles. Citons seulement ceux qui portent sur la liberté de la presse; sur la suppression du cautionnement; sur l'expropriation de la Chapelle expiatoire qui serait remplacée par un monument élevé à la mémoire des membres de la Commune tués en mai 1871; sur la démolition de l'église du Sacré-Cœur, dont les terrains seraient affectés à un établissement d'utilité publique; sur le retour à l'État des biens dits de mainmorte; sur la suppression du Sénat et de la présidence de la République, etc., etc. Ce programme est adopté à l'unanimité.

Dans un meeting tenu par les conservateurs anglais à Chesterfield, on adopte une résolution reprochant au cabinet actuel sa conduite en Irlande.

Envoi de la circulaire de Mgr Jacobini aux nonces apostoliques annonçant sa nomination comme sous secrétaire d'État du Saint-Père. Cette circulaire est empreinte d'un esprit politique très calme et d'un grand caractère de conciliation. Mgr Jacobini recommande aux représentants de la diplomatie pontificale la plus grande modération. Le Saint Siège envoie au délégué apostolique à Constantinople plusieurs dépêches relatives à la succession de Mgr Haussoun au patriarcat de Cilicie.

M. de Sanctis, ministre de l'instruction publique en Italie, donne sa démission. Il est suivi dans sa retraite par M. Tenevelli, secrétaire général de ce ministre.

N. T. S. P. le Pape Léon XIII remet solennellement le chapeau de cardinal à Mgr Jaccobini et à Mgr Hassoun.

Réunion de la commission relative à la réforme judiciaire. Elle entend les observations de M. Hérold, auteur d'un contre-projet sur la magistrature. M. Hérold se prononce en principe pour l'inamovibilité des juges et pour l'augmentation des traitements, mais il admet la suppression d'un certain nombre de sièges.

Ouverture devant la cour d'assises de Cork des débats du procès intenté au secrétaire particulier de M. Parnell et à M. Walsh, membre de la Ligue agraire. Tous deux sont inculpés d'avoir usé de menaces envers un fermier pour le forcer d'abandonner une ferme qu'il avait prise à bail, après l'expulsion d'un autre fermier.

Des ordres sont transmis à Dublin, pour suspendre les congés dans l'armée d'Irlande. Tous les soldats actuellement en congé reçoivent l'ordre de rejoindre leur régiment avant le 28 décembre.

La Ligue agraire adopte un manifeste dans lequel on déclare qu'il ne faut ni compromis ni alliance avec les landlords.

Les Péruviens s'opposent au débarquement des Chiliens à Pisco et leur infligent des pertes sérieuses.

17. — La Chambre des députés adopte le projet de loi modifiant la forme et le mode d'exploitation du *Journal officiel*. Désormais l'*Officiel* ne recevra plus d'*annonces*. Reprise de la discussion du projet de loi sur l'enseignement obligatoire. M. Lockroy critique violemment l'enseignement congréganiste qu'il prétend être *antinational*.

Les femmes chrétiennes de Marseille adressent à Mme la duchesse de Chevreuse une lettre sympathique conçue en ces termes :

« Madame la duchesse,

« Les dames de Marseille et toutes les mères chrétiennes s'unissent pour vous exprimer leur profonde admiration pour le noble exemple que vous avez donné et pour les belles paroles que vous avez prononcées devant le tribunal de la Flèche.

« Elles ont partagé votre indignation contre les mesures odieuses et révoltantes qui ont frappé les communautés religieuses, et elles se considèrent toutes comme également atteintes par l'arrêt qui a condamné la plus digne et la meilleure des mères.

« C'est dans cette union de sentiments qu'elles veulent vous présenter cette adresse, vous priant de vouloir bien agréer, madame, l'expression de leurs sentiments de haute et respectueuse sympathie. »

Le procès intenté au secrétaire de M. Parnell et à M. Walsh, secrétaire de la Ligue agraire, se termine par l'acquittement des prévenus. Ce jugement produit une grande sensation en Angleterre.

Les étudiants antisémites de Berlin fondent une nouvelle union universitaire pour la *culture du sentiment national*. Les Allemands de race et de pur sang y sont seuls admis. Cette union teutonique compte déjà trois cents membres.

M. de Manteuffel, gouverneur général d'Alsace-Lorraine, obtient de

l'empereur d'Allemagne l'autorisation de proposer au Conseil fédéral la suppression du tribunal militaire.

18. — Réunion du Conseil des ministres sous la présidence de M. Jules Grévy. La délibération porte d'abord sur la politique étrangère; M. Barthélemy Saint-Hilaire donne lecture de la note ottomane et des dépêches de nos représentants à Londres, à Vienne, à Saint-Pétesbourg et à Constantinople sur la question grecque. Le Conseil aborde ensuite les questions de la politique intérieure et délibère sur l'attitude qu'il lui convient de prendre, en cas d'un conflit entre les deux Chambres au sujet de l'amendement Brisson. On sait que cet amendement, qui a pour but de soumettre les congrégations au droit commun en matière fiscale, a été modifié par la commission des finances. Toutes les affaires courantes sont expédiées séance tenante, et M. Jules Grévy signe un décret convoquant les électeurs de la première circonscription de Versailles, pour le 23 janvier prochain, à l'effet d'élire un député, en remplacement de M. Albert Joly.

L'instruction contre l'assassin de M. Bratiano établit jusqu'à la dernière évidence l'existence d'une conspiration contre la vie du premier ministre roumain. L'accusé dénonce les chefs du complot, ce qui amène plusieurs arrestations.

19. — Elections législatives dans l'Ariège et l'Isère.

Les prochaines élections municipales provoquent, à Paris, un mouvement très actif. Un grand nombre de comités électoraux se forment dans chaque arrondissement. Nous remarquons entre tous le *Comité de protestation* dont les membres appartiennent pour la plupart à la droite royaliste.

Le vice-roi d'Irlande interdit la réunion de meetings de la Ligue agraire dans le Queen's County.

Les troupes coloniales du Cap essuient une défaite sérieuse. Cinq mille habitants du Transvaal prennent Heidelberg et proclament la République.

Le cabinet allemand est saisi officiellement, par le gouvernement français, d'une proposition tendant à faire résoudre la question gréco-turque par un tribunal arbitral, et déclare qu'il est disposé à l'accepter, si les autres puissances y adhèrent également et si la Grèce et la Porte prennent l'engagement de se soumettre à la décision de ce tribunal.

Réunion des principaux catholiques de Genève dans un banquet fraternel. Des discours remarquables de foi et de courage sont prononcés et l'unanimité des déclarations a été la persévérance à résister aux violences qui oppriment, comme aux tentatives qui voudraient séduire. Avant de se séparer, les catholiques suisses envoient à Mgr Mermillod, qui prêchait la retraite à l'Université catholique de Lille, un télégramme, lui exprimant leur sincère dévouement et leur inaltérable fidélité. Cette union de l'évêque exilé, des prêtres fidèles et des catholiques dévoués, au milieu de tous les orages, est un exemple consolant de la vitalité de l'Église.

20. — Par 159 voix contre 85, sur 244 votants, à la majorité considérable de 74 suffrages exprimés, sans compter les abstentions volontaires, le Sénat, après avoir entendu l'interpellation de M. Buffet et la réponse de M. Jules Ferry, sur l'enlèvement des emblèmes religieux dans les écoles communales de Paris, inflige un blâme à M. Hérold, préfet de la Seine.

La Chambre des députés repousse l'amendement de Mgr Freppel, demandant que l'instruction religieuse soit introduite dans l'enseignement primaire, ainsi que les amendements de MM. Lacretelle et Trarieux, tendant à mettre sous les auspices de l'idée religieuse l'enseignement de la morale.

Le Congrès des États-Unis, sur la motion de M. King, député de la Louisiane, invite le gouvernement anglais à adopter des réformes dans le but de pacifier l'Irlande d'une manière permanente et à effectuer ces réformes dans un esprit bienveillant.

21. — Le Sénat discute de nouveau le budget des dépenses modifié par la Chambre des députés; la majorité repousse les amendements ayant trait au maintien des chiffres primitivement adoptés par le Sénat sur le budget des cultes et adopte les chiffres deux fois votés par la Chambre.

Promulgation de la loi sur l'enseignement secondaire des jeunes filles.

Prorogation de la Chambre des députés italiens au 24 janvier.

Le gouvernement espagnol décide qu'à l'avenir les autorités administratives seront tenues d'exiger des passe-ports des étrangers qui entrent en Espagne.

22. — Au Sénat, discussion du budget des recettes. M. Chesnelong combat longuement l'amendement Brisson, qu'il déclare illégal, vexatoire et injuste. M. Clément demande la disjonction des articles 3 et 4, relatifs aux mesures fiscales sur les associations religieuses, comme devant figurer non au budget, mais à la loi sur les associations.

La disjonction est repoussée par 145 voix contre 130.

La Chambre des députés continue la discussion du projet de loi relatif à l'enseignement obligatoire. Elle adopte l'article premier et rejette l'article relatif à la laïcité.

Le gouvernement irlandais adresse deux circulaires à la police. La première a trait aux personnes qui sont rentrées dans les fermes d'où elles avaient été expulsées. La police a l'ordre de veiller, d'une manière toute particulière, sur ces personnes. La seconde circulaire recommande aux patrouilles nocturnes d'éviter tout conflit avec les habitants, afin de ne pas nuire à la considération de la police; le sous-inspecteur de chaque comité doit faire plusieurs rondes la nuit dans les postes extérieurs.

Le peuple génevois, appelé à élire deux conseillers d'État, en remplacement de MM. Ador et Boudillon, démissionnaires, nomme à une forte majorité les deux radicaux MM. Héritier et Vautier. La triste célébrité que ces deux membres ont acquise dans la persécution religieuse, indique assez le caractère et la portée de cette élection.

En Angleterre, M. Arthur W. Peel, sous-secrétaire d'État au ministère de l'intérieur, donne sa démission pour des raisons de santé.

Les douaniers anglais saisissent, dans la rivière Clare, près de l'embouchure du Shannon, un navire ayant à bord une cargaison d'armes américaines.

Les Boers du Transvaal battent les Anglais à Middlesbourg, deux cents soldats anglais sont tués et cinquante faits prisonniers.

Mgr Jacobini rédige un mémoire proposant au Brésil des conditions conciliantes pour le règlement des différends existant avec le Saint-Siège.

23. — Réunion d'un conseil de cabinet sous la présidence de M. Jules

Ferry. On s'occupe des questions à l'ordre du jour dans les Chambres, et particulièrement de l'amendement Brisson, qui a été discuté au Sénat aujourd'hui à propos du budget des recettes.

Réception à l'Académie française de M. Maxime du Camp, le courageux auteur des *Convulsions de Paris* ou de l'*Histoire de la dernière Commune.*

M. Coumoundouros, ministre des affaires étrangères de Grèce adresse aux représentants de ce pays à l'étranger des instructions leur prescrivant de combattre tout projet d'arbitrage pour le règlement du différend turco-hellénique.

Lord Lyons, ambassadeur d'Angleterre en France, remet à M. Barthélemy Saint-Hilaire l'adhésion du cabinet britannique au projet d'arbitrage européen dans la question turco-grecque.

24. — Le Sénat, après une longue discussion, adopte le budget des recettes, y compris l'incohérente disposition fiscale imaginée par M. Brisson, modifiée à la Chambre par M. Ribot, et entièrement remaniée par la commission sénatoriale des finances.

L'ensemble de la loi sur l'instruction primaire *obligatoire* est voté, à la Chambre des députés, par 351 voix contre 152, malgré un éloquent discours de M. Keller, contre le principe de l'obligation de l'instruction.

Le tribunal des conflits, contre l'attente générale, confirme les arrêtés de conflit que plusieurs préfets ont opposés, sur divers points, aux poursuites *criminelles* intentées par les victimes des attentats du 29 juin.

A la demande d'un grand nombre d'électeurs et de comités de quartier, les conseillers municipaux conservateurs de Paris forment, en vue des élections municipales, un comité consultatif dont le programme se résume dans la défense des libertés attaquées par la majorité actuelle du conseil municipal de Paris : liberté de conscience, liberté d'enseignement, droits des pères de famille.

Léon XIII reçoit, à l'occasion de la fête de Noël et du nouvel an, les hommages et les vœux de tous les cardinaux présents à Rome. Leurs sentiments sont exprimés par l'organe du doyen du Sacré-Collège, Son Eminence le cardinal di Pietro. Sa Sainteté y répond par le discours suivant, dont l'importance dans les circonstances actuelles n'échappera à personne :

« Au milieu des afflictions qui remplissent Notre cœur d'amertume ; pour la guerre persistante et déloyale dirigée presque partout contre l'Eglise, les sentiments dévoués et les vœux qu'en cette année encore, Monsieur le cardinal, vous Nous exprimez au nom du Sacré-Collège Nous sont souverainement agréables et Nous procurent une sensible consolation. Nous les accueillons avec la satisfaction la plus vive, et Nous y correspondons par les meilleurs souhaits de félicité, en priant l'auteur de tout bien de les seconder dans sa bonté et de leur donner une entière réalisation.

« Mais, tandis que Nous participons de la sorte à la sainte joie qu'apporte au monde la célébration anniversaire de la Nativité du divin Rédempteur, Nous ne pouvons Nous empêcher de vous exprimer la douleur dont notre âme est opprimée, en considérant la condition à laquelle se trouve réduit ici-même, dans la ville de Rome, le chef suprême de l'Eglise. Naguère encore, saisissant une occasion propice Nous avons exposé publiquement Nos plaintes

au sujet de cette déplorable condition : à la lumière des faits, Nous avons montré que ni la vraie liberté ni la réelle indépendance ne sont laissées au pontife romain; que son autorité, loin d'être entourée du respect qui lui est dû, est exposée impunément aux offenses et aux outrages ; que le divin pouvoir qui lui a été conféré pour gouverner l'Eglise universelle est circonscrit et restreint de mille manières; enfin que, dans cette même ville de Rome, il ne lui est point donné d'opposer un remède efficace aux détriments si nombreux qu'ont à souffrir la foi et le salut des âmes.

« Or, de ces paroles et de ces plaintes qui jaillirent spontanément de Notre cœur, une presse ennemie prit aussitôt prétexte pour exhaler contre Nous sa colère et ses outrages. On ne manqua non plus, dans les assemblées publiques, d'appeler âpre Notre langage, et, sous la spécieuse apparence de défendre les droits de l'Etat, de confirmer le triste dessein de vouloir prolonger et aggraver en Italie le servage de l'Eglise.

« Tel est le sort qui Nous est préparé. La manifestation même de la plus juste douleur n'est pas libre pour le vicaire de Jésus-Christ, et elle ne peut se faire sans soulever des contradictions. Mais enfin que veut-on de Nous? Prétendrait-on, par hasard, que Nous en vinssions à nous conformer aux désirs des ennemis de l'Eglise, ou à rester spectateur muet et tranquille de ce qui se fait, se dit et se trame contre elle? Est-ce donc là la liberté que l'on voudrait réserver au pontife?

« Et pourtant les faits que Nous dénonçâmes alors étaient manifestes et notoires, et conséquemment très justes aussi étaient Nos plaintes. Et, rappelant quelques-uns de ces faits, Nous voyons maintenant encore les prétentions de patronage sur plusieurs Églises d'Italie affirmées de nouveau, et maintenus de même les liens odieux des *exequatur* sur les bulles pontificales, d'où résultent des retards nullement justifiés qui produisent un grave détriment à l'administration régulière des diocèses, c'est-à-dire que l'on prive ainsi le souverain pontife de cette liberté même si limitée que l'on disait jadis vouloir lui laisser. Et voici que Nous sommes contraint de déplorer de nouvelles et plus dures hostilités, telles qu'elles sont préparées et qu'elles se manifestent déjà par des projets de lois contraires aux droits et aux doctrines de l'Église. Par ces projets, on tend à exclure des œuvres pies, sur la base d'une sanction nouvelle, toute ingérence ecclésiastique; on tend à mettre la main sur le patrimoine qui reste encore aux curés et qui ne pourvoit que bien mesquinement à leurs besoins.

« On essaye, en outre, d'ouvrir la porte au divorce, en Italie, pour la ruine de la société domestique et civile. Et, poussant encore plus loin ces iniquités, on veut atteindre l'Eglise dans sa constitution même, en commençant à introduire des laïques dans son administration, contrairement à la nature de son institution divine.

« Telle est la condition des choses dans la ville de Rome, telle, partant, la condition du souverain pontife dans le lieu même où est établi son siège; et cette condition ne peut évidemment s'accorder, ni avec sa dignité, ni avec le libre exercice du ministère apostolique, ni avec la divine mission confiée par Jésus-Christ au pontificat romain.

« C'est pourquoi, en cette occasion aussi, Nous aimons à déclarer devant

le Sacré-Collège que, loin d'aquiescer à ce qui a été fait à Notre détriment, Nous ne cesserons jamais de Nous en plaindre et de réclamer la liberté et l'indépendance dont le Saint-Siège a été spolié par l'usurpation violente de son principat civil.

« Pareillement, au milieu des difficultés très graves qui Nous entourent, Nous continuerons, avec le secours divin, à accomplir notre mandat apostolique, suivant en cela les traces de nos vaillants et glorieux prédécesseurs.

« Nous serons grandement réconforté dans cette tâche ardue par l'assistance du Sacré-Collège, qui partage avec Nous ces mêmes sentiments. Nous sommes soutenu aussi par l'espérance certaine que les luttes actuelles si pénibles et si nombreuses ne peuvent que préparer à l'Eglise les plus glorieux triomphes.

« Dans cette espérance, Nous vous renouvelons, Monsieur le cardinal, ainsi qu'à tout le Sacré-Collège, nos vœux bien sincères, et, du fond du cœur, Nous accordons à vous tous ici présents la bénédiction apostolique. »

25. — Mort de M. de Tillancourt, député de l'Aisne.

Le président élu de la Confération suisse, pour l'année 1881, le conseiller fédéral Anderwert se brûle la cervelle sur la promenade du Petit-Rempart, près du Bernerhof. Le suicidé appartenait à l'Eglise dite Vieille-Catholique, et avait fait adhésion au schisme nouveau. Aussi le soi-disant évêque national Herzog réclame son cadavre pour lui donner la sépulture, cela lui revient de droit.

26. — Election sénatoriale dans l'Aube. M. Albert Gayot, de la gauche républicaine, est nommé par 267 voix contre M. Saunier, de l'extrême gauche, qui en obtient 178.

Les ambassadeurs des grandes puissances sondent le gouvernement hellénique sur la question d'un arbitrage européen. M. Coumoundouros, après avoir exposé l'état réel des choses, répond que la Grèce ne peut pas s'écarter de la décision prise par les puissances européennes dans la conférence de Berlin.

Le ministre de la guerre, en Belgique, interdit, par une circulaire officielle, les visites de corps que les officiers belges avaient coutume de faire aux évêques, à l'occasion du jour de l'an. C'est ce que l'on pourrait appeler une impolitesse obligatoire.

Soubi Pacha, ministre des finances à Constantinople, est nommé ministre des fondations pieuses, et Teveih Pacha, ministre des finances.

27. — Election législative dans l'arrondissement de Pontarlier. M. Ordinaire, candidat de l'Union républicaine, est élu.

M. Laisant, sans en fournir autrement la preuve, déclare devant la commission d'enquête Cissey, que M. de Girardin est à la tête d'une vaste conspiration ténébreuse, dont tout un régiment de femmes fait partie et qu'il envoie des émissaires en jupons à M. de Bismarck. M. de Girardin, informé du fait, proteste en termes indignés à la tribune contre les infâmes accusations de son collègue de la gauche, et il demande une réparation.

La Chambre des députés repousse la proposition Brisson et son projet fiscal contre les congrégations religieuses par 311 voix contre 183, et par 260 voix contre 226 rétablit le droit de mutation à titre gratuit au lieu du

droit à titre onéreux pour les accroissements opérés par suite de clauses de réversion au profit des membres restants des associations. Les associations payeront 11 p. 0/0 au lieu de 5 1/2 p. 0/0.

Son Eminence le cardinal-archevêque de Malines confère, dans la chapelle du palais de Laeken, le sacrement de Confirmation à S. A. R. la princesse Stéphanie, future archiduchesse Rodolphe d'Autriche, en présence du roi et de toute la famille royale.

Le nouveau nonce apostolique à Vienne, Mgr S. Vannutelli, remet ses lettres de créance à S. M. l'empereur, en audience solennelle.

Le Souverain Pontife écrit à S. M. I. le Sultan une lettre autographe, lui notifiant la création de l'Em. Hassoun comme cardinal de la sainte Église romaine. Léon XIII exprime dans sa lettre au Sultan sa haute satisfaction pour la liberté de plus en plus étendue qui, dans les derniers temps surtout, a été accordée aux catholiques de l'Orient.

M. Parnell est réélu président du parti du *Home Rule.*

28. — Le Sénat adopte l'ensemble du budget des recettes avec la modification introduite à l'article 4 par la Chambre des députés.

Lecture est donnée au Sénat et à la Chambre du décret présidentiel qui clôt la session parlementaire extraordinaire de 1880.

La question tunisienne revient de nouveau sur le tapis. Elle préoccupe surtout les esprits dans la colonie française d'Alger, depuis que 10,000 hommes de troupes françaises sont partis de différentes garnisons pour former le camp de Souk-Aras tout près des frontières tunisiennes.

Commencement du procès de M. Parnell et des autres chefs de la ligue agraire. Les accusés sont chaleureusement acclamés à leur sortie de la salle des audiences.

Obsèques de M. Anderwert. L'évêque schismatique Herzog prononce l'oraison funèbre du défunt.

Ateka Pacha envoie sa démission de gouverneur général de la Roumélie Orientale à la suite du refus fait par l'assemblée roumélite de voter certains crédits pour les aides de camp et secrétaires de ce gouverneur.

29. — Le procès intenté par le gouvernement anglais aux chefs de la ligue agraire continue. En présence des critiques dont son réquisitoire a été l'objet, le lord chief-justice général se retire et renonce à présider les assises.

Le gouvernement indien reçoit l'ordre d'envoyer au Cap un régiment de cavalerie, un régiment d'infanterie et une batterie d'artillerie. Les Boers occupent Utrecht.

30. — M. Jules Grévy reçoit en audience de congé Mgr Desprez, ambassadeur de France près du Vatican, qui retourne à son poste.

M. Baccelli est nommé ministre de l'instruction publique en Italie, en remplacement de M. de Sanctis, démissionnaire.

De grandes précautions sont prises à Dublin par les autorités militaires pendant le procès Parnell; toutes les troupes sont consignées, les piquets et les patrouilles sont augmentés.

En Espagne, ouverture de la session des Cortès. Le discours du trône fait pressentir un accroissement des impôts pour faire face aux obligations de la

dette et à l'élévation des arrérages promis pour janvier 1882. Il annonce des réformes dans la législation économique aux colonies et d'actives négociations pour obtenir dans les traités de commerce avec l'Angleterre et les Etats-Unis des dispoitisons favorables aux vins espagnols et aux produits coloniaux. Le discours insiste aussi sur les cordiales relations de l'Espagne avec toutes les puissances, et se félicite des résultats de la conférence sur les affaires du Maroc, tenue l'été dernier à Madrid.

Un passage du discours royal fait entrevoir comme possible une modification au régime des dettes privilégiées du trésor, environ un milliard papier créé depuis la restauration et dont les intérêts et l'amortissement absorbent 130 millions par an. Un autre passage du discours du trône annonce des dépenses pour le matériel de guerre et de la marine et pour l'augmentation de la flotte coloniale.

Clôture de l'assemblée nationale bulgare. Le discours du prince Alexandre constate que les lois votées dans cette session constituent des bases solides pour le développement du pays.

Les Boërs prennent Derby. Le gouvernement du Transaal proclame la loi martiale.

31. — Séance générale du Conseil supérieur de l'instruction publique. Il s'occupe tout d'abord de réglementer l'instruction primaire et décide notamment que le *Catéchisme* et l'*Histoire sainte* ne feront plus partie des matières de l'examen pour l'obtention du brevet de capacité.

Cette réforme lui vaut les chaudes félicitations de la *République française*, qui la considère comme la préparation naturelle à la laïcisation complète des programmes scolaires.

Le Conseil municipal de Paris refuse de voter le budget des cultes de la ville ainsi que le budget afférent à divers services de la Préfecture de police.

Il vote également la suppression des aumôniers dans les quatre hôpitaux et hospices de Paris.

1er *janvier*. — Réception du nouvel an, à l'Élysée. Mgr Czacki, en son nom et au nom du corps diplomatique, présente à M. Jules Grévy ses vœux pour la prospérité de la France et le président de la République.

M. Grévy répond qu'il est profondément touché des sentiments que le doyen du corps diplomatique vient de lui exprimer au nom de tous les ambassadeurs, et tout se passe à échanger quelques paroles cordiales.

Le ministre de l'intérieur, M. Constans, remercie M. Andrieux et les agents de la Préfecture de police du concours qu'ils ont récemment prêté au gouvernement pour l'exécution des décrets du 29 mars.

M. Magnin, ministre des finances, en recevant les chefs de l'administration centrale des finances, vante la situation brillante du trésor et l'ordre parfait de la comptabilité.

Mort du trop célèbre révolutionnaire et conspirateur Auguste Blanqui.

Il n'y a guère de déclaration politique importante ni de révélation dans les allocutions et discours officiels qui sont prononcés dans toutes les capitales de l'Europe, à l'occasion du nouvel an. A Berlin, l'empereur se borne à la simple réception des hauts dignitaires et des personnages officiels, sans prononcer de discours. Il en est de même à Vienne et à Rome.

Le Souverain Pontife reçoit le grand maître ainsi que les commandeurs et les chevaliers de l'Orde de Malte.

Le Saint-Père préside, dans le palais apostolique du Vatican, la cérémonie solennelle de la lecture et publication de deux décrets de la Sacrée-Congrégation des Rites, le premier concernant les miracles opérés à l'intercession du Bienheureux Jean-Baptiste de la Conception, fondateur de l'ordre des Trinitaires, pour la rédemption des captifs; et le second relatif aux vertus du vénérable François Camacho, des religieux de Saint-Jean-de-Dieu, ou *Fatebenefratelli*.

Le Souverain Pontife prononce à cette occasion le discours suivant :

« Notre cœur se réjouit toutes les fois qu'il Nous arrive de rendre quelque décret à la gloire des serviteurs fidèles du Seigneur, soit à cause de l'honneur qui en rejaillit sur Celui qui est l'auteur et le principe de toute sainteté, soit pour la splendeur nouvelle qu'en reçoit l'Eglise, qui s'attire, de la sorte, la protection très efficace des saints qu'elle glorifie. C'est pourquoi, pendant que Nous ordonnons en ce jour la publication solennelle de deux décrets, l'un sur la vérité d'un miracle opéré à l'intercession du Bienheureux Jean-Baptiste de la Conception ; l'autre, sur les vertus héroïques du vénérable François Camacho, Nous avons un double motif de consolation et de joie. Et, tout en remerciant humblement le Seigneur pour la meilleure fécondité de l'Église, pour les grâces extraordinaires dont il l'embellit et qu'il fait briller dans le monde, en des temps si néfastes, Nous aimons à retirer de l'histoire de ces héros quelque utile enseignement.

« Nés tous deux dans la catholique Espagne, terre féconde en saints, ils atteignirent, par des voies diverses mais toujours admirables, le sommet ardu de la sainteté. L'un, en effet, dès ses tendres années, ouvrit son cœur à Dieu, se consacra à Lui et correspondit toujours fidèlement à la grâce dont il avait été prévenu. L'autre, par une vie mortifiée et pénitente, expia les égarements de sa jeunesse et les fautes d'une première milice licencieuse.

« Mais ils se sanctifièrent l'un et l'autre dans le sein des instituts religieux qu'ils embrassèrent généreusement, choisissant de préférence ceux qui sont éminemment charitables et qui, d'une manière spéciale, ont bien mérité de l'humanité. Le vénérable Camacho donna son nom à l'ordre hospitalier de Saint-Jean de Dieu, et, assidu aux œuvres de charité, pendant l'espace de trente-cinq ans, il parvint à fonder, dans le nouveau monde, une très vaste maison pour les infirmes. Le Bienheureux Jean s'enrôla dans l'ordre de la Merci, faisant le vœu spécial de tout sacrifier, la vie même, au besoin, pour le rachat des pauvres esclaves.

« Voilà ce que sont les ordres religieux, contre lesquels on dirige aujourd'hui une aussi cruelle persécution, que l'on chasse de leurs asiles, que l'on disperse et dont l'accroissement et l'existence sont contrariés de mille manières. Voilà comment la charité de l'Église est bienfaisante et comment elle s'efforce de soulager par des secours opportuns toutes les misères humaines. Animée de l'esprit de Jésus-Christ, elle le communique avec abondance à ses enfants, surtout à ceux que Dieu appelle à la perfection évangélique, et, bien que constamment combattue et persécutée par le monde, elle ne cesse pas, par leur moyen, de répandre sur les hommes les trésors

de la charité dont elle abonde; elle le fait même avec tant d'amour, de désintéressement, de générosité que les plus grandes œuvres de la philanthropie humaine et naturelle sont surpassées.

« Puissent les gestes glorieux de tant de champions du christianisme et les lumineux exemples de tant de héros issus des cloîtres, ranimer dans les cœurs des sentiments de vénération, d'amour et de respect envers l'Église et ses bienfaisantes institutions! Puissent aussi les vertus héroïques et l'admirable vie des deux serviteurs fidèles que Dieu se plaît à glorifier, inspirer au peuple chrétien la résolution de marcher sur les traces qu'ils ont laissées! Du fond de Notre cœur, Nous exprimons ce vœu très ardent, et, en attendant, comme gage des grâces divines, Nous accordons à vous tous ici présents la bénédiction apostolique. »

2. — Les réunions électorales se multiplient sur tous les points de Paris et de la France à l'approche des élections municipales. Les comités de protestation et les comités de défense des libertés publiques arrêtent d'un commun accord la liste de leurs candidats.

Les troupes coloniales du Cap battent les Tambookrs et s'emparent de huit mille têtes de gros bétail et de cinq mille moutons.

Le vice-roi d'Irlande interdit tous les meetings de la Ligue agraire.

Les négociations entre la Chine et la Russie, relativement à Kouljda, aboutissent enfin à un arrangement provisoire entre la chancellerie russe et l'ambassadeur extraordinaire du Céleste Empire. On n'attend plus que la sanction de la cour de Pékin.

Des inondations désastreuses occasionnent des dégâts incalculables en Belgique et en Hollande.

Le Saint-Père préside au Vatican une séance générale de la Congrégation des Rites, concernant l'héroïcité des vertus du vénérable Bénigne da Cuneo.

De très rigoureuses mesures de police sont adoptées en Sicile, à l'occasion du voyage qu'y font en ce moment le roi Humbert et la reine Marguerite.

3. — Ouverture des Cortès à Lisbonne.

Le message royal constate les bonnes relations extérieures. Il remercie les gouvernements et les corporations de l'étranger qui se sont associés à la fête commémorative de Camoëns. Il termine en disant que les capitaux nationaux et étrangers se sont empressés de concourir à l'emprunt portugais.

La Porte, dans une note envoyée aux grandes puissances, refuse l'arbitrage et propose la réunion à Constantinople de délégués européens, d'un délégué turc et d'un délégué grec pour le règlement de la question de la frontière.

L'armée chilienne, forte de vingt mille hommes, occupe, sans être inquiétée, la ville de Turin, à 6 lieues de Lima.

Charles de Beaulieu.

Le Directeur-Gérant : Victor PALMÉ.

Paris. — E. DE SOYE et FILS, imprimeurs, place du Panthéon, 5.

LES ÉTAPES D'UNE CONVERSION

LE COUP DE GRACE

CHAPITRE VIII

LA BATAILLE DES PREMIERS JOURS. — LES ANNÉES PROSPÈRES. — LA BLESSURE DE MISÉRICORDE

Le mariage était décidé; j'embrassai la bonne mère de tout mon cœur et nous convînmes des préliminaires séance tenante; nous pouvions traiter la « question d'affaire » à notre aise, car elle était maîtresse absolue à la maison. Du reste, les intérêts à ménager des deux parts ne présentaient pas une extrême importance : je n'avais rien absolument, sinon ma plume un peu émoussée à cette heure, et ma future inconnue était à peu près dans le même cas. Son père n'avait pas su mettre sa vogue en coupe réglée et malgré la richesse incomparable de sa clientèle, il vivait encore à peu près au jour le jour. Ce n'était pas un mariage d'argent, tant s'en faut, et quand il fut question du notaire, je ne pus m'empêcher de sourire, mais ma future belle-mère me dit avec autorité : « Nous allons faire rentrer ce qu'on nous doit, Marie sera riche ». Elle se trompait.

Il fut entendu que je ne séparerais jamais la mère de la fille et que notre jeune ménage resterait dans la maison. Cela pouvait passer pour être la dot. Il n'y eut pas ombre de discussion.

Un homme content, ce fut l'excellent docteur; il n'avait jamais douté de moi, depuis ma fameuse demande, mais il se défiait un peu de sa fille qui ne manifestait aucun goût pour le mariage.

Il apprit la grande nouvelle en revenant de ses visites et se mit à chanter à pleine voix; je ne l'avais jamais entendu, ce n'était pas son beau, mais je fus touché de cette joie qui me témoignait tant d'affection, et quand Mlle Marie entra pour le déjeuner de midi, je la regardai enfin pour tout de bon. Elle n'était pas de celles qui se voient ainsi du premier coup, mais j'aperçus pourtant dès ce moment comme un reflet de l'or pur qui était au plein de son cœur et je fus frappé comme tout voyageur qui, après avoir parcouru un pays en long et en large, y fait soudain une découverte inattendue. Elle était beaucoup moins timide que je ne le croyais, et si elle ne se montrait pas entièrement dès le début, ce n'était assurément pas sa faute, car elle ne dissimulait rien d'elle-même. Cela me plut, mais avec mes mœurs de roman et de comédie, j'eus, dès ce moment, une vague inquiétude de n'être pas le plus fort, en cas de bataille contre elle dans l'avenir, et ce n'était point là une crainte tout à fait chimérique.

Au beau milieu de notre lune de miel, en effet, un cas de guerre devait surgir entre nous, et dans son ignorance complète du monde, Marie, tout en voulant bien faire, s'engagea mal. Aussitôt la bonne mère, plus ignorante qu'elle, prit son parti avec la violence qui était sa nature même; le cher docteur n'en sachant pas non plus bien long en dehors de sa pratique, mit de côté toutes prétentions au catholicisme vers lequel il essayait naguère de m'attirer, sans le connaître bien intimement, et redevint à mon égard un franc-maçon à tous crins, presque ami du divorce. Si l'issue du différend eût dépendu de la passion trop ingénue des parents, il y aurait eu malheur, car j'étais dans mon droit tout à fait, je ne valais rien et ils m'avaient blessé avec une imprudence extraordinaire.

Au fond, je ne demandais pas mieux que de me laisser paresseusement gouverner, mais admettre *en principe* cette guenille socialiste qui essuyait déjà la poussière de tous les cabarets : *l'égalité de droits* entre l'homme et la femme répugnait à ma raison encore plus qu'à mon orgueil. J'eus l'idée de passer en Amérique.

Je m'en allai, en effet, pendant trois jours que j'employai tout entiers à ressasser cette vérité : « Il y a là une éducation à faire de fond en comble. » Ma femme en valait la peine abondamment, sans parler du mariage lui-même qui vaut la peine de tout et dont la bonne santé ne saurait coûter trop cher. Je revins le quatrième jour.

La guerre était finie parce que je le voulais ; je ne parlai même pas d'emmener ma femme comme j'en avais eu l'intention. Je pardonnai purement et simplement à mes deux vieux amis, excellents cœurs qui s'étaient trompés comme cela arrive à tout le monde. Et je repris ma plume d'écrivain avec un enthousiasme que je n'aurais peut-être point éprouvé sans le choc de cette déception passagère si complètement imprévue.

Mais je ne me bornai point là, je me fis surtout éducateur, en dissimulant, il est vrai, cette nouvelle profession de mon mieux. Ma femme portait notre premier enfant dans son sein ; j'entrepris de lui montrer le monde sans aller dans le monde ou du moins de lui inculquer à son insu une certaine somme de connaissances, de vérités usuelles qui sont dans le monde comme l'herbe au bord des chemins, mais dont on ne se doutait pas chez ces braves amis qui *n'avaient pas eu le temps de voir*, puisqu'ils avaient travaillé de leurs mains loin du monde jusqu'à la trente-cinquième année et qu'ensuite, sans transition en quelque sorte, un féerique tourbillon de succès les avait emportés dans la voie où ils allaient comme en un rêve.

De mon métier de pédadogue masqué je n'ai pas beaucoup à dire. J'y mettais une ardeur patiente et une bonne volonté qui méritaient récompense. J'espérais arriver très vite au résultat souhaité parce que je voyais de grands progrès obtenus en peu de temps, et que je les attribuais généreusement à mon effort. C'était une erreur de compte : j'avais affaire à une âme qui prenait d'autres leçons que les miennes. J'aurais fait, certes, plus que je n'avais espéré si j'eusse parlé au nom de Dieu, mais Dieu était absent de mon enseignement et je n'avais nul souci de l'y mettre.

Où prit-elle donc, si ce ne fut pas en moi, la jeune fille d'hier, le gain opulent qu'elle fit en quelques semaines? Je n'avais pas ce qu'il fallait pour le deviner, et j'assistai, on peut le dire, en aveugle à ce merveilleux travail qui s'opérait auprès de moi, si près que j'en croyais de bonne foi être l'auteur. Je poussais l'illusion jusqu'à reconnaître au passage les fleurs qui naissaient dans son esprit et dans son cœur ; je me disais : « C'est moi, cela vient de moi, je la crée à nouveau, elle sera bien véritablement mon œuvre... »

Et comment exprimer mes joies orgueilleuses? Je n'ai pas même encore dit quelle était ma profonde affection pour elle et combien

cette union à la fois si bizarre et si froide à son origine avait providentiellement réussi. Peut-être valut-il mieux que j'eusse les yeux fermés en ces heures où je me dévouais tout entier à une tâche qui était bonne en soi. J'y mettais une passion telle que si le bandeau de ma prétendue réussite eût été arraché de mes yeux pour me laisser voir Dieu tout seul, ouvrier de ma propre besogne, j'aurais été jaloux même de Dieu !

Elle allait être mère, je ne sais quel épanouissement de floraison se jouait autour de son âme. Cette secousse qui s'était produite dans les premiers mois de sa vie de femme, surtout par la gaucherie amoureuse de ses parents, avait laissé en elle comme une meurtrissure ; la pensée d'avoir éloigné son mari du foyer, ne fût-ce que pendant trois jours restait au fond d'elle comme un remords caché. Ah ! mes leçons ! mes pauvres leçons ! Le mal que je me donnais pour fourbir cette conscience, brillante comme un cristal !

Il n'y a point d'orgueil à reconnaître la grande main de la Providence agissant ainsi dans le clair obscur de la plus humble vie. Notre mariage que j'ai dit en deux paroles et qui ne méritait pas d'être narré plus au long, était un peu de ceux où chacun des deux époux tire en fermant les yeux un numéro à la loterie. Pour ce qui me regarde, j'avais eu l'ambition niaisotte de fuir la solitude en « me mariant à une famille » qui me plaisait. Ce ne sont pas là des noces et l'union ainsi contractée pèche par sa base.

Il se trouvait déjà que la famille me plaisait moins. Je n'avais pas de rancune, mais j'avais été obligé de pardonner ; pourquoi ma femme elle-même qui avait été la cause apparente du choc restait-elle en dehors de tout pénible souvenir ? Le lien qui existe entre beau-père, belle-mère et gendre est délicat, on ne peut le nier, et sujet à mille cautions, mais j'avais été attiré par le père et par la mère bien plus que par la fille, comment pouvais-je changer si vite et à ce point que la fille bénéficiait en quelque sorte auprès de moi de tout ce que sa famille y perdait ? Comment grandissait-elle à mesure que les autres s'effaçaient ? Par quelle mystérieuse bénédiction, passant à côté de mes leçons sans trop les comprendre, s'élançait-elle ailleurs et bien plus haut que les piètres sommets où j'aurais pu la tirer jusqu'à moi ?

La piété naissante a un parfum qui pénètre, surtout la piété croissant naturellement et sans culture, arrosée qu'elle a été par

la grâce même comme les sauvageons robustes dont le vent du ciel laissa tomber la semence dans une terre déserte et fertile. Je n'étais pas privé d'odorat moral et j'aurais pu dès lors résoudre le problème qui se posait devant mon admiration, mais j'aimais mieux m'étonner dans le triomphe de *mes* prétendues conquêtes. J'étais heureux dans toute la force du mot, cela me suffisait, je n'avais pas besoin de Dieu ; je fis semblant de ne pas le voir pendant que sa Providence travaillait si près de moi pour moi.

Il y eut le berceau qui s'emplit de fleurs et de sourires. Notre fille aînée venait de naître. C'était un bel enfant si joyeux que le cœur me chante en traversant le souvenir de ce printemps. Jésus l'a prise pour son épouse, voici un mois à peine au jour de la Saint-Michel. Je l'ai donnée toute charmante à la persécution avec une joie sans bornes. La sœur Marie-Gabriel, tendresse exquise de mon cœur, ne lira peut-être pas ces lignes. Vierge Mère, gardez-lui son immense bonheur sur la terre et dans le ciel !

Auprès du berceau, le docteur et sa femme devinrent fous ; ils y adoraient l'idole rose qui était la vie et l'allégresse de la maison. Malgré le refroidissement involontaire dont je me suis accusé à leur égard, nous étions toujours une famille très unie ; ils m'avaient tant aimé ! Seulement, l'équilibre de mes sentiments, à moi, avait basculé. J'avais épousé Marie à cause d'eux quelques mois en ça, et maintenant, si je restais encore leur sincère ami, c'était à cause de Marie. Chaque heure me la faisait mieux juger ; elle s'enhardissait à me montrer les ferventes confiances de sa pensée, quand le bien-aimé petit ange dormait entre nous deux et bien souvent je suis resté en admiration, littérairement parlant, devant les solidités enfantines de cette foi, pleine de vaillance, mais aussi de discrétion qui s'affirmait avec une simplicité si tendre, avec une si fière candeur !

Nous ne parlions jamais religion dans la rigueur du terme ; je me croyais, en cela comme en tout, beaucoup plus fort qu'elle, mais je fuyais néanmoins, évitant la bataille par mes fameuses leçons, entremêlées d'anecdotes ou de gaietés.

Elle ne me poursuivait point sur le terrain de mes déroutes et j'aurais dû sentir dès lors à quel point je me trompais sur sa prétendue faiblesse. En l'absence de tout apprêt et de tout calcul, elle avait innée la victorieuse prudence des conquérants de l'apostolat qui laissent entrer l'ennemi dans leurs retranchements et l'y enfer-

ment. En ce temps, j'aurais éclaté de rire si quelqu'un m'eût dit que Marie, ma femme-enfant, mon élève à qui j'apprenais l'a b c des petites choses mondaines, avait la prétention de convertir son maître ! Et pourtant, il est bien certain qu'à cette école dont j'étais le professeur en titre, c'était moi seul qui profitais. La chaîne du travail commencé ouvertement par mon frère Charles, autrefois, se renouait à mon insu ; de nouveaux jalons se plantaient devant une route qui était encore à ouvrir ; je ne changeais point de direction, mais un mouvement lointain se préparait que d'autres, à défaut de moi, apercevaient déjà peut-être, car maman et mes sœurs se prirent à première vue pour Marie d'un attrait pareil et passionné où il y avait presque du respect.

Quand je la leur menai, le soir de notre arrivée au pays, maman me dit dans un baiser plein de larmes : « C'est celle-là que Charles t'aurait choisie. » Et Louise, le lendemain : « Je ne sais pourquoi elle m'a fait penser à notre Charles. Comme il l'aurait bien aimée ! »

Le nom de Charles, rappelé ainsi à propos de Marie avait une signification qui ne m'échappait point peut-être, mais je me gardai de la relever. Entre maman et mes sœurs, ma crainte était justement de voir l'entretien verser du côté de la religion. Elles parlaient de Charles au passé parce qu'il n'était plus là. Si Dieu le permet, j'écrirai quelque jour le dernier épisode du long et amoureux sacrifice qui fut sa vie. Mon nom était venu sur sa lèvre presque en même temps que le suprême soupir. Il m'aimait saintement ; il avait dit : « Jean nous reviendra... » Mes protecteurs étaient nombreux au ciel et puissants.

La naissance de ma fille avait inauguré pour nous une période d'assez grande prospérité matérielle ; je ne désirais pas alors pour cette chère enfant l'héritage splendide qui lui était réservé, je voulais la faire riche, cela aiguillonna mon effort dont la fécondité singulière a étonné longtemps mes amis et mes ennemis. J'avais de l'invention beaucoup et croyez que je ne m'en vante pas, car c'est une qualité bien médiocre. Je trouvais sans chercher, remuant les « sujets » à la pelle et je crois que j'aurais pu écrire une demi-douzaine de volumes par an pendant plusieurs existences rien qu'avec les « situations » emmagasinées par moi au fond de mon noir cachot, chez la pâtissière de la rue des Cinq-Diamants. Ma facilité d'exécution était développée jusqu'à devenir très dangereuse et je fais ici plus que ne me point vanter : je déplore. Ce don

banal et incombrant qu'on appelle la *facilité* est un des plus funestes cadeaux que la fée Carabosse, venant après ses sœurs, puisse déposer sur le berceau d'un malheureux nouveau-né, voué par son étoile à l'état d'homme de lettres. Nos mères n'ont pas enfanté sans souffrances; rien de viable ne se peut produire que par la grande peine. Ceux qui se targuent de créer sans fatigue en laissant trotter leur plume mentent, à moins toutefois qu'ils ne soient fabricants de platitudes. Le vieux Boileau, qui se trompe si souvent, a dit l'unique et vraie vérité quand il a écrit ce vers, désespoir de toutes les insuffisances :

Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage.

On peut affirmer, sans crainte d'errer, que la facilité pour l'écrivain est la difficulté pour le lecteur et que les belles choses limpides qui semblent couler de source sont le produit d'un héroïque labeur.

Est-ce à dire que la verve, la classique verve des poètes ne soit qu'un mot et qu'il faille préférer à la richesse des imaginations bien pourvues les mièvreries indigentes de ceux qui cherchent « la petite bête » ou l'eau de savon péniblement fouettée en crême des meringueurs académiques? Ceci ne fait point question : entre plusieurs infirmités il n'en faut choisir aucune.

D'autres berceaux vinrent auprès du premier et chacun d'eux ajouta à mon ambition. Pour faire la fortune de ce petit peuple, je joignis le théâtre au roman et je commençai en effet bientôt à « mettre de côté » pour employer l'expression des ménagères. La vogue m'était fidèle, malgré la sagesse modeste de ma vie d'intérieur : ceci est assez rare pour qu'on le puisse citer. Le public payait à ma plume des appointements de ministre et j'ai la consolation de pouvoir dire que, malgré mon éloignement de toute pratique et même de toute préoccupation religieuse il ne m'arriva jamais de rien écrire qui pût offenser directement la religion.

A cette époque où les partis n'étaient point en armées comme aujourd'hui, les romanciers publiaient leurs œuvres en feuilletons n'importe où sans choisir. Je fus rédacteur littéraire du *Siècle*, du *Temps*, du *Journal des Débats*, du *Constitutionnel*, de la *Presse;* les directeurs de ces divers journaux se défiaient déjà de mes opinions *arriérées.* J'avais beau rester en dehors de la foi agissante, mes souvenirs de famille auxquels je résistais avaient néanmoins de l'odeur comme s'ils eussent été ma nature même.

Je me souviens d'un détail : ce fut vers les débuts du règne de Napoléon III que j'entendis prononcer pour la première fois le mot « clérical » à l'aide duquel tant de malheureux plumitifs, bourreaux affamés de moines et de prêtres, parviennent aujourd'hui à beurrer maigrement leur pain sec. Le bon M. Havin, un des plus doux pharisiens que j'aie jamais rencontrés, dirigeait alors le *Siècle*, selon des tendances quasi-républicaines qu'il ne partageait pas du tout au fond. Il m'avait demandé un livre ; je publiai chez lui cette chose de bonne humeur : *le Bossu*, avec un succès monstrueux qui a été un des étonnements de ma carrière. Il me dit une fois, alléché par l'ébullition tempêtueuse de sa marmite aux abonnements : « Si vous voulez venir à nous tout à fait, nous vous dorerons un pont. Seulement, méfiez-vous ; ces messieurs disent que vous sentez le carliste et le *clérical.* »

Je compris que c'était un manière de prononcer le mot Jésuite, cela m'amusa ; j'avouai à M. Havin que j'avais un grade dans la conspiration légitimiste et que j'allais tous les jours à la messe politique ; à la suite de quoi il ne me cacha point qu'*en Normandie* il était bon paroissien et au mieux avec son curé. Ce qui désole dans le paysage de notre temps, c'est l'étendue et la qualité touffue de l'immense forêt des farceurs.

Jadis, le sol de la France était envahi par les chênes, il n'y en a plus. Je connais de ces légumes animés, remplaçants des chênes, qui sont au mieux avec leur curé et qui démolissent officiellement les monastères. Ils assassineront les archevêques quand on voudra, non point par méchanceté, mais pour faire des affaires. Le monde moderne mijotte sa cuisine d'argent au fond d'un abîme, mais il marmitonnera encore plus bas, si la caisse lui en dit.

Quand nous eûmes quatre enfants, il nous sembla que nous tenions trop de place dans la maison du docteur. Nous nous éloignâmes avec précaution d'abord, sous prétexte de chercher l'air de la campagne, l'été, aux environs de Paris, puis nous louâmes un petit château en Bretagne, auprès de Lorient, sur le bord de la mer. Cela opéra la transition ; à notre retour, nous prîmes une maison séparée, laissant mon beau-père et ma belle-mère avec leur fils qui avait une enfance souffreteuse et vivait de très grands soins. Les choses allèrent ainsi jusqu'à l'invasion prussienne dans la monotonie d'un bonheur trop paisible pour être raconté. Quand l'empire tomba sous le croc en jambes de ceux qui devaient avilir si prodigieusement la

France, nous avions nos huit enfants et sans êtres riches, nous jouissions d'une très large aisance qui ne devait rien qu'à ma plume, puisque j'étais venu au monde sans patrimoine aucun et que ma femme n'avait rien eu jamais de ses parents.

J'avais vu à l'œuvre vingt ans auparavant, en 1848, les pauvres diables de la république; le jour néfaste où ces malheureux, risquant une révolution sous le canon de l'ennemi pour assouvir leur grotesque appétit de pouvoir, s'assirent en rond, constitués en souverain conseil par une centaine de gamins, confits à l'eau-de-vie comme des prunes, je sentis la France ruinée et qui pis est déshonorée. Sauf Jules Simon, homme de savoir et de charmant talent, fourvoyé par son ambition dans le tas de ces impotents, je n'en voyais pas un, moi qui les connaissais tous, pas un seul capable de résister une minute à la pression de la rue. Ce séminaire démocratique des avocats sans causes, des médecins sans malades, des professeurs sans cervelle et des athées qui mitonnent à bas feu chacun sa petite religion dont il est le christ, n'a jamais su, ne saura jamais produire que les outils de notre honte mortelle. Il peut se trouver des gens probes parmi eux à la condition qu'ils soient assotis jusqu'à l'aveuglement et malades d'une congestion d'égoïsme, mais en majorité, ce sont des polichinelles de bois blanc, grossièrement taillés au couteau en Catilinas qui veulent jouir, à tout prix jouir et s'enrichir à n'importe quel jeu, à n'importe quel trafic, jouir sans relâche, s'enrichir toujours, et jouir encore et encore s'enrichir, fût-ce à cent pieds sous la boue, fût-ce jusqu'au cou dans le sang!

Ils commencent par la comédie de la liberté, paillasses avant d'être bouchers, ils continuent par la licence, poivrée d'arbitraire et salée de pillages, ils montent jusqu'à la persécution qui est leur triomphe et leur pontificat, ils finissent ivres morts dans le carnage. Ils ont joui, ils ont menti, ils ont pourri, le peuple les balaie, le tombereau les emporte, voilà leur page dans l'histoire. La France déçue et déchue n'a plus même la force de secouer cet ignominieux cauchemar.

Après la guerre, il restait en France un homme d'État, le dernier du règne de Louis-Philippe, M. Thiers, à qui l'Europe crut un instant parce qu'il avait traité le Génois de « fou furieux ». La France fit appel à lui pour reposer sa tête malade sur l'oreiller de la monarchie, mais M. Thiers, ne pouvant être roi, ne voulut pas de roi et fit la république pour être président. C'était un petit

homme aigu, délié, sans foi et qui méprisait incomparablement la république. Il trompa la France, qu'il aimait assurément un peu, pour favoriser la république qu'il haïssait, et mourut loin du pouvoir qu'il avait marchandé au prix de son âme et de son honneur.

Il est mort tout entier; la république, sa fille, lui a fait l'aumône d'un peu de marbre et de beaucoup d'outrages. Il aurait pu sauver son pays, rien qu'en le laissant agir de soi. Il lui a fallu faire effort pour ne pas être grand et perdre sa patrie.

Moi, je me sentais blessé profondément sans savoir où ni par quoi, dans ce Paris vaincu que j'essayais en vain de reconnaître. Je n'étais pas encore un vieillard; mais j'appartenais à une génération littéraire, assaillie par l'émeute des nouveaux venus qui ne l'ont point remplacée. M. Zola, seul parmi ceux là, est descendu sur le terrain de la lutte avec quelque chose en main : non pas une lance sans doute ni même une épée, mais à tout le moins un gourdin. Il l'a manié à tour de bras et tous ses coups n'ont pas porté à faux. Il a pour moi la vertu grande de ne pas aimer Tartufe païen, ni l'hypocrisie girondine. Mais pourquoi se croit-il obligé d'honneur à ne jamais décrotter son bâton? Pour être ainsi malpropre du bout au manche, une arme n'en devient pas plus respectable,

Je fus élu président de la Société des gens de lettres pour la quatrième fois; naguères M. Jules Simon m'avait succédé dans ce poste, et cette fois, M. Edmond About devait me remplacer. Combien sont loin de moi, aujourd'hui, ces camarades qui me resteront toujours chers, malgré le précipice qui nous sépare! Et quel rôle magnifique la Société des gens de lettres de France aurait pu prendre dans le monde en défendant la vraie liberté de la pensée, inséparable de la vraie foi! Ceux qu'on appelle les libres-penseurs ne l'entendent pas ainsi, mais c'est un triste privilège que d'avoir droit à l'erreur et droit au mensonge. J'ai beau retourner les doublures de mon intelligence je n'y puis découvrir aucune espèce de tendresse pour la liberté de se tromper soi-même ni pour la liberté de tromper autrui.

Je repris, cependant, mon train de vie laborieux, j'avais besoin de cela pour leurrer mes inquiétudes et mes tristesses. Mon esprit malade fut tenté en même temps d'une ambition qui ne m'était pas encore venue; un maître et ami, que j'aime autant que je l'admire, me suggéra le désir d'être académicien. Je confesse d'autant plus volontiers cette fantaisie d'immortalité qu'elle ne dura pas

longtemps. Je fis une demi douzaine de visites extrêmement agréables, où chacun me promit sa voix; à la septième (c'était chez M. Nisard) : « Je vous ai fait assurer de mon vote, me fut-il dit, et je ne retire point ma parole, mais ce ne sera pas pour cette fois-ci, M. Dumas fils se présente, nous avons une dette de famille, très criarde à lui payer. »

J'avais une vive affection pour Alexandre Dumas dont le père était mon maître, et si éloigné que je fusse de partager la plupart des idées qu'il prend pour morales ou philosophiques, il ne m'en coûtait point de me retirer devant lui; je le fis volontiers, surtout à cause de son talent éblouissant, et depuis lors je n'ai eu aucun nouvel accès de fièvre académique : ma huitième visite est encore à faire. Je ne pense pas que je la fasse jamais, car j'ai d'autres ambitions et l'immortalité que je poursuis n'est point de cette sorte : ceux qui vivent à genoux n'ont que faire de semblables panaches.

Il ne me convenait plus d'écrire dans certaine presse; je flairais la guerre à outrance qui allait surgir entre les opinions et je voyais avec découragement les puériles dissensions des partis honnêtes qui se croyaient encore assurés de l'avenir et donnaient à l'envi la mesure de leur cruelle incapacité; je savais que la faction républicaine, beaucoup plus pauvre encore, n'avait personne en dehors des énergumènes sans aucune espèce de valeur, qui savent hurler dans les mauvaises heures et se hérisser le poil avec les loups, mais ne savent que cela; j'étais fixé sur les habiletés et même sur l'éloquence de tel tribun en chef qui ayant pêché beaucoup de millions en eau plus que trouble, emplit les ruisseaux de ses tramails tendus dans l'espoir d'y trouver pris, par une nuit sans lune, ce poisson de ses rêves qui s'appelle l'EMPIRE. Nul n'avait dit encore : « Le cléricalisme c'est l'ennemi », mais c'était si facile à dire! et la pure loi du Christ inspire une haine si logiquement nécessaire à tout homme qui répugne à dresser le bilan de sa propre conscience!

A mesure que les partisans de la probité trop débiles de cerveau et de poignet, gênés d'ailleurs par la perfide alliance des mulets doctrinaires du centre gauche, lâchaient pied, je voyais monter le flot des inutiles, des vicieux, des ignorants divaguant au nom de la science, des tyranneaux déraisonnant au nom de la liberté, toute la tourbe en un mot, épaisse et innombrable des miquelets de la république, propres à gâter n'importe quel métier. Quand ceux-là

grouillent, le temps est proche où le suffrage universel acclame Barabbas en proscrivant Jésus.

Il y avait d'ailleurs un symptôme terrible : tous les esprits *pratiques*, doués de quelque flair, retournaient leur casaque avec ensemble et prestesse et les derniers valets de la livrée impériale endossaient la carmagnole à l'unanimité. Ce pauvre architecte de tant de talent, qui restaura Pierrefonds et dont le dévouement amoureux pour la famille impériale m'avait jadis attendri à Compiègne, me fit trembler par la brutalité de sa palinodie; j'en fus triste, humilié, diminué. Jamais je n'ai été un bonapartiste, mais mon respect affectueux pour ces deux têtes couronnées d'épines, l'empereur et l'impératrice avait grandi avec leur infortune et il y a des trahisons déchirantes dont l'heure ne sonne qu'au jardin des Oliviers. Pour moi, le Calvaire où la croix semble prête à se dresser aujourd'hui, attendait.

Un dégoût croissant me vint pour mon travail dont la frivolité me navrait, mais, chose étrange, je restais sourd à ces avertissements si divers et ils ne m'appelaient point vers Dieu; au contraire, il me paraissait que Dieu abandonnait les siens et je lui en gardais comme une rancune hargneuse. Plus j'avais été appelé, plus je résistais en face de ce qui me semblait être une démission de la Providence.

Mon dernier roman mondain fut écrit pour M. de Villemessant comme l'avait été mon premier; je ne sais pas trop pourquoi il me demanda ce livre, car nous n'avions point la même façon d'envisager les choses. Je n'eus pas à me louer de lui. Mon roman ne valait sans doute pas grand chose, mais dans une discussion d'intérêt où il essayait d'amincir mon prix qui était le même partout depuis quinze ans, il me parla comme Gil-Blas à l'archevêque de Grenade. Je me crus aussitôt perdu sachant l'influence vraiment extraordinaire qu'il avait sur le boulevard. Je lui proposai d'arrêter la publication et je rentrai chez moi abasourdi comme si un moellon me fût tombé sur le crâne dans la rue.

Ainsi sortit du nuage la main surnaturelle qui allait me prendre au collet. Je dis les choses dans leur petitesse et dans leur naïveté. Ce coup de foudre microscopique dont j'aurais si bravement ri quelques semaines auparavant, m'ébranla et me terrifia comme si ma réputation défoncée eût ouvert tout à coup un abîme sous mes pas. J'eus peur pour ma maison de famille où il n'y avait point de luxe, mais qui était montée sur un pied assez coûteux. Toutes les

éducations de mes enfants se faisaient à la fois; j'en avais six dans des établissements, choisis en un temps où le taux de la pension ne nous importait vraiment pas beaucoup. Je regardai mon budget d'un œil attentif, chose que je n'avais point encore faite, et cet accès de sagesse me conduisit à une folie, ce qui est la coutume pour les gens dépourvus d'expérience en affaires.

Je n'avais jamais joué, ni même spéculé; l'idée ne me vint point de jouer ou de spéculer, mais en présence de tant d'éducations pendantes, du chiffre de nos dépenses nécessaires et de la ruine littéraire que ce pauvre M. de Villemessant n'avait peut-être pas eu l'intention de me laisser entrevoir si profonde, la panique s'empara de moi et je demandai conseil à un financier qui n'était pas de la première volée : je le croyais, je le crois encore honnête homme. Sur son avis, je déplaçai mes fonds et je les employai en valeurs étrangères rapportant des intérêts élevés qui doublaient presque mon revenu. Ce n'était pas une haute preuve d'intelligence que j fournissais là, personne n'en peut être plus convaincu que moi, mais j'avais mon idée qui, toute simplette qu'elle était, me paraissait vraiment assez plausible. Je me disais : « Ces fonds d'État subsistent déjà depuis bien longtemps, ils ne vont pas disparaître comme cela tout d'un coup juste au moment où je les achète. De deux choses l'une, ou Villemessant se trompe, et j'éviterai la culbute intellectuelle dont il a bien voulu me menacer, ou je vais devenir idiot, tout doucement, selon sa prophétie; dans le premier cas, je revendrai mes fonds Turcs, sitôt que mon prochain succès lui aura donné un démenti public; dans le second, mes enfants pourront garder leurs maîtres sans que leur père et leur mère soient obligés de se retirer dans un grenier. Et dès que les éducations vont être moins nombreuses je reprendrai de la rente Française comme c'est le devoir d'un bon père de famille. »

Ce raisonnement n'eût point satisfait un homme prudent, mais il me contenta malheureusement, et l'opération fut faite, après quoi, je dormis sur les deux oreilles. Je n'étais vraiment pas fort et ne le suis pas devenu.

Quand l'agent de change m'envoya mon ballot d'obligations, je fus pris de respect pour ce trésor en papier. Les titres Ottomans étaient si beaux, si frais, si volumineux et il y en avait une telle charge que je sentis en les contemplant quelque chose se gonfler en moi; je me crus riche de très bonne foi et me jugeai digne d'avoir

un coffre-fort. L'idée germa et leva, c'était un jeune plant d'avarice et j'ordonnai qu'on ménageât une armoire dans mon mur pour y dissimuler ma caisse à secret que je ne voulais pas montrer à tout le monde. L'armoire fut percée, la caisse fut choisie, mais elle n'eut pas le temps d'être livrée et n'arriva point jusque chez moi.

Le jour même où je l'attendais, je reçus une dépêche ainsi conçue : « Vendez fonds Turcs, tous. Ambassadeur de Russie a conseillé faillite au Sultan. » J'ai oublié le nom de cet ambassadeur si vraiment russe qui continuait ainsi à sa manière la politique de Pierre le Grand. C'était vrai, le czar commençait en trichant à la grecque sa sanglante comédie de la guerre d'Orient, et avant même de mettre en route les canons, il versait à ce pauvre abruti de Grand-Turc, le poison d'un conseil diabolique qui devait jeter la perturbation dans toute l'Europe et ruiner à tout jamais le crédit de l'empire du Croissant. Les fils de Mahomet auraient paré le coup en se comportant honnêtement, mais pour des sauvages la tentation était trop forte ; ils écoutèrent la coquinerie cosaque, et mourront de cela, malgré le brutal héroïsme qu'ils ont dépensé depuis à prolonger leur agonie.

Je courus à la Bourse, mais je ne courus pas assez vite ; le télégraphe bavardait sans relâche entre Constantinople et Paris. Les détours du pays de l'argent m'étant absolument inconnus, j'eus beaucoup de peine à trouver mon homme d'affaires, et quand je le joignis enfin, chacun de mes louis ne valait déjà plus que 10 francs au parquet.

— Faut-il vendre ? me demanda mon homme.

On voit qu'il ne s'agissait plus de « se couper un bras » selon l'expression vulgaire, mais bien d'être tranché en deux comme un pigeon. L'énormité de cette perte m'épouvanta, je voulus demander conseil en haut lieu et je quittai la Bourse avec la tête perdue. Les conseils que je reçus chez les personnages politiques furent contradictoires ; on me fournit des renseignements très curieux sur la politique turque et un puissant du jour me proposa de mettre en roman les probités de la diplomatie russe. Il s'agissait bien de roman ! J'hésitai tout ce jour-là et la seule chose intelligente que je fis fut de décommander mon fameux coffre-fort.

Le lendemain, j'hésitai encore ; mes fonds continuaient de baisser ; le troisième jour, je rentrai chez moi avec la certitude d'être ruiné à plate couture. C'était fini ; j'ai encore au fond d'une malle mes

superbes papiers turcs avec leurs vignettes toujours fraîches et leurs admirables sceaux; ils n'ont pas même eu la peine de se changer en feuilles sèches comme les sequins des *Mille et une nuits.*

Je m'enfermai dans mon cabinet pour réfléchir. Les objets d'art qui m'entouraient me firent mal à voir parce que je leur disais adieu en moi-même. J'essayai de chercher une consolation dans le proverbe qui commence par : «Peine d'argent... » Mais je n'achevai pas le proverbe; la pensée de mes enfants me traversa le cœur en blessure mortelle. Je n'avais plus rien, absolument rien et j'avais huit enfants, sans compter ma famille de province à qui Charles manquait. Pour l'éducation seule de mes enfants il me fallait chaque année une somme qui me sembla énorme.

Etait-ce bien vrai, cependant, ce naufrage complet jusqu'à être absurde et impossible? ne restait-il pas des ressources? des espoirs? Ceux qui me tenaient par le sang étaient pauvres, mais les parents de ma femme ne lui avaient jamais fourni de dot. Ma pauvre belle-mère venait de mourir ; le bon docteur jouissait d'une large aisance. Je ne songeai pas même à lui et j'eus raison. Je crois qu'il m'avait sauvé la vie jadis; d'ailleurs, ne m'avait-il pas donné assez en me donnant sa fille? Mon sentiment est que je reste son débiteur.

Non, je n'avais ni ressource, ni recours ; peine d'argent était pour moi peine de mort. C'était jour de congé, j'entendais les enfants rire et jouer bruyamment; leurs gaietés emplissaient la maison. Ah! quelle différence! J'avais connu la misère, c'est vrai, j'avais manqué de pain, mais j'étais seul alors. Je regrettai mon agonie de la rue de la Cerisaie, autour de laquelle il n'y avait point d'enfants.

Je ne saurais dire à quel point ces rires et ces jeux me poignaient. Je reconnaissais les voix à travers les murailles et ces voix me disaient : « Que vas-tu faire de nous? » Je les voyais passer en véritable foule : Joséphine (celle qui a nom maintenant sœur Marie-Gabriel), reine dès le berceau, déjà jeune fille, grande, belle, brillante par l'esprit et le savoir, exquise par le cœur mais ambitieuse et orgueilleuse; — Auguste, noble jeune homme, destiné à l'état militaire ; — Paul, fier de son nom et qui voulait déjà être respecté; — Marie et Jeanne, l'une douce, l'autre espiègle : deux pensionnaires, Jean et Pierre, deux francs écoliers, — et la petite Madeleine, vivant sourire, cœur de sa mère.

Combien souvent j'avais fermé les yeux pour les appeler ainsi dans mon rêve et compter la richesse de mon paternel trésor ! Il n'y

avait point hier dans le monde entier, d'homme si heureux que moi, ni si conscient de son bonheur. Toutes ces chères créatures pareillement aimées, peuplaient sans cesse ma solitude; de loin comme de près, je les avais autour de moi; elles étaient mon courage, mon inspiration, ma vie.

Et ces longues causeries que leur mère, avide de savourer ses grandes joies ou ses petites peines (qui sont encore douces comme des baisers d'enfant), trouvait toujours trop courtes! Que de châteaux en Espagne, bâtis avec une sagesse folle! Que de songes charmants! Quelles échappées ouvertes dans l'avenir à perte de vue!

Sauveur Jésus, je vous rends grâces du plus profond de mon âme! J'étais mauvais et je n'avais point de reconnaissance. Rien de cette allégresse si belle ne m'attirait vers vous. Dans l'aveuglement de ma vanité, je pensais que toutes ces choses m'étaient dues parce que je vivais honnêtement, ouvrier laborieux, bon père, et bon mari selon le monde. Sauveur Jésus, apôtre infatigable dont l'œuvre de salut ne se lasse jamais, merci à mains jointes, merci, oh! merci! J'interromps cette ligne, les yeux baignés de précieuses larmes et je me jette à deux genoux devant l'image adorée de votre très Sacré-Cœur. Jésus, mon maître, mon roi, il me fallait cette angoisse pour connaître votre main bénie. Vous me l'avez donnée dans l'immensité de vos miséricordes... Ayez pitié de mes enfants, Seigneur; pour leur mère et pour moi, merci! La face contre terre et l'âme inondée, nous vous rendons grâces dans la plénitude de notre amour!

O Dieu! soutenez ma plume pour que je ne reste pas trop au-dessous de ma tâche présente! Il est des esprits qui ne verront point peut-être la miraculeuse générosité de cette heure, sommet de ma vie. Ils me diront, comme on me l'a tant dit et redit : « Qu'aviez-vous à vous convertir, puisque vous étiez un brave homme? »

Etais-je un brave homme, moi, comblé de tous les biens, et qui n'avais pas encore pleuré une seule larme en baisant les clous de la croix! Peut-on être un brave homme quand on reste, vis-à-vis du souverain bienfaiteur, dans l'ingratitude apathique, dans l'égoïste indifférence? Sauveur, divin Sauveur, au moment où nous sommes, vous faites à la France ce que vous m'avez fait, la main de votre suprême charité est sur elle; donnez-lui de comprendre le bienfait de ses hontes, le prix inestimable de ses douleurs.

Vierge sainte qui pleurez le front entre vos mains au sanctuaire de la Salette, obtenez du Père des cieux que la bien-aimée patrie de Martin, le moine, du roi Louis et de Vincent de Paul écoute comme moi la voix divine de la souffrance!

Il n'y a point de drame dans ma pauvre histoire. Certains vont rire et penser : « C'est plat comme la banqueroute d'un juif. » On ne voit rien en effet, au fond de tout cela qu'un peu d'argent perdu par un malheureux homme, mais chacun reçoit la blessure qui convient à sa vaillance ou à sa faiblesse. Il faut la foudre pour terrasser saint Paul, moi, je n'avais besoin que d'un pleur.

Je restai seul presque toute la journée dans mon cabinet, essayant de sonder ma situation et d'y trouver une issue. J'eus bien des fois envie de fuir parce que le joyeux tapage des enfants me navrait, mais toute force me manquait. Je passai la journée assis à la même place, devant ma table, les mains croisées sur mes genoux. Une heure avant le dîner, à peu près, j'eus honte de mon abattement et je fis un tour dans la chambre en me disant tout haut :

— Eh bien! après? C'était moi qui avais gagné cela, c'est moi qui l'ai perdu. Je ne dois rien à personne.

Pour combien de temps était-ce vrai? Je m'arrêtai de marcher et ma tête se courba jusqu'à ce qu'un nouvel effort moins spontané m'eut redressé disant : « C'est à recommencer, voilà tout, je travaillerai double et je serai moins difficile. Le public ne nous tient aucun compte du mal que nous nous donnons pour trop bien faire, il aime la besogne galoppée : dans trois ans, je veux avoir regagné tout cela!

Ce n'était pas tout à fait impossible et il est certain que le gros des lecteurs n'aime point les œuvres étudiées, mais comment vivre pendant ces trois ans? L'idée me vint que beaucoup de gens me devaient et cela me fit sourire; je n'avais pas de très fortes illusions à cet égard. On m'appela pour dîner, je répondis : « Qu'on ne m'attende pas », et je me rassis étourdi comme si quelque nouveau coup m'eût frappé. Au bout d'une demi-heure ma femme entra et me demanda : « Est-ce que tu n'es pas bien? »

Je gardai le silence, j'étais retombé au plus bas de mon découragement. Ma femme vint s'asseoir auprès de moi et me regarda :

— C'est donc vrai! me dit-elle doucement.

Je ne savais pas de quoi elle parlait, mais j'avais besoin de décharger mon cœur.

— Oui, répondis-je, c'est vrai.

— Ils veulent faire des changements à ton manuscrit? La belle affaire! tu le donneras ailleurs. Allons, viens dîner, les enfants sont tristes.

Je lui pris les mains et je baissai les yeux. Elle fut effrayée.

— Qu'as-tu? me demanda-t-elle.

Alors, je lui dis tout. Elle n'était pas sans avoir ouï parler de la baisse des fonds turcs, mais elle se refusa à admettre ainsi tout de suite l'étendue de notre désastre; ce qui la convainquit ce fut mon abattement même. Je la vis pâlir enfin, quand elle balbutia :

— Les enfants!...

Elle n'acheva point sa pensée : nous restâmes silencieux une minute, puis elle se laissa glisser à genoux et me demanda :

— Veux-tu prier avec moi?

Son accent m'émut, je ne le fis point paraître et je répondis : « Pourquoi pas? » comme j'aurais dit : « Si çà ne sert pas, cela ne peut nuire. » Elle commença aussitôt le *Notre Père qui êtes aux cieux* en français. Je me mis debout et je joignis les mains malgré moi. Les paroles du *Pater* si familières à mon enfance produisirent sur mon entendement une impression très vive et que j'aurais de la peine à définir; il me semblait que je les écoutais, ou du moins que je les comprenais pour la première fois. J'essayai de répondre le « donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien », mais je ne pus, ma mémoire se troubla; je répondis au contraire l'*Ave Maria* couramment parce que (j'ai dû faire mention de cela), je le récitais tous les soirs en me couchant ainsi que le *Sub tuum* sans y attacher beaucoup de sens, il est vrai, par suite d'une promesse faite à Charles d'abord, puis à ma mère. Quand elle eut fini elle récita l'*Ave verum* et le *Salve Regina* en latin; au *Salve Regina* je fléchis le genou. Merci, Marie, Vierge Mère!

Elle m'embrassa avant de se relever et je fus blessé de son air trop content. Avait-elle déjà le secret de Dieu? Quant à moi, j'étais bien loin de savoir ou j'allais et je regrettais, en face de son sourire presque triomphant, d'avoir poussé un peu loin la *complaisance*. Dans mon idée, c'était pour me faire pardonner la faillite turque.

La scène, du reste, se termina là parce qu'on vint la chercher pour reconduire les garçons au collège. Je consentis à les embrasser et à dire bonsoir aux petits qui allaient se coucher. Madeleine, suspendue à mon cou, me rit au nez et me dit : « Tu fais la gri-

mace comme moi quand je vas pleurer. » Le fait est que j'essayais de me retenir. La vue de ces condamnés me serrait la poitrine avec violence.

Ma femme partit avec les trois collégiens, je restai seul et je m'assis de nouveau à ma table. La place où je m'étais agenouillé était juste sous mes pieds ; je n'y songeais plus guère, mais je sentais mes joues humides à cause des enfants dont la vue m'avait retourné le cœur. Ce que je souffris et pensai pendant cette heure de solitude en attendant le retour de ma femme, importe peu ; je veux profiter de cet instant pour dire précisément quelle était ma situation vis-à-vis d'elle par rapport à la religion.

Il y avait maintenant près de vingt ans qu'elle essayait de me ramener à Dieu avec une patience, avec une prudence, avec une discrétion que nulle parole ne saurait exprimer suffisamment, car ce sont là des efforts incessants, tout faits de détails et de nuances où rien en quelque sorte, ne paraît au dehors. La moindre gaucherie peut tout compromettre, la moindre imprudence peut tout perdre et c'est ainsi qu'on voit dans les familles tant de bonnes intentions aboutir à des résultats déplorables.

Il faut à ces anges du foyer, accomplissant les gestes de Dieu par les femmes, un don de persuasion, une perfection de renoncement, une vertu de mesure qui, certes, ne sont pas du même acabit que la conquérante puissance de l'apôtre, mais qui valent presque autant et se rencontrent plus rarement peut-être au degré efficace. La prière est le grand levier, le charme est le grand moyen ; tout succès naît, en un travail semblable, supérieur à n'importe quel autre travail, de l'abnégation cachée, du sacrifice qu'on ne voit jamais et du divin amour dont les élans restent enfouis au fond du cœur.

Peut-on parler avec trop de respect, avec trop de tendresse de cette œuvre bénie, de ce chef-d'œuvre plutôt des diplomaties féminines expiant la faute d'Ève sur les traces de la mère de Jésus et semant la moisson des prochaines renaissances dans le platras inerte de nos ruines ? Leur tâche est malaisée, souvent dangereuse, quelque fois impossible ; elles s'y portent sans peur, avec une générosité infatigable, et il en est bien peu qui désertent jamais ce mystérieux champ de bataille où elles sont vaincues chaque heure de chaque jour depuis la veille de leurs noces où elles étaient jeunes filles jusqu'au lendemain de la tardive victoire qui couronne enfin leurs cheveux blancs d'une auréole.

Cela est beau, cela est touchant et je ne verrais pas de livre plus passionné à écrire que le récit de ce combat pacifique, livré au plus intime de la tendresse du foyer, où le prix des héroïques et humbles bravoures de la femme, de la mère est l'âme du père bien-aimé, toujours, et souvent aussi toutes les âmes de tous les chers enfants. Seulement, l'entreprise de l'écrivain serait presque aussi malaisée que l'œuvre même de la sainte amazone qui s'est bardée d'acier contre elle-même en faveur de celui qu'elle combat. Comment raconter cette lutte où nulle attaque n'est permise? Comment suivre le jeu de cette escrime où toute botte doit être retenue? Rien de visible ne doit être fait, rien de tangible ne doit être risqué. Je parlais tout à l'heure de la prière, qui est disais-je, le « grand levier ». C'est vrai, mais il ne faut même pas trop prier, ou du moins il ne faut pas trop montrer qu'on prie. Satan est là qui environne l'assiégé du cercle de ses maléfices et la défense, aussi invisible que l'assaut, est également vigilante. Tout ce qui peut être appelé excès de piété tourne contre la piété; il n'y a pas jusqu'à la charité, cette fleur adorable, que l'hypocrisie ne puisse flétrir.

Lors de mon arrivée à Paris, on se servait encore dans les fêtes publiques, d'un instrument appelé triangle ou tourniquet. Cela avait la forme d'un prisme dont les arêtes étaient trois cordes tendues et le tout se montait sur un axe bien huilé. Il s'agissait pour le joûteur de se placer à cheval sur l'arête supérieure, de poser ses deux pieds sur les arêtes latérales servant d'étriers et de glisser ainsi jusqu'à l'extrémité de la manivelle où pendait la timbale traditionnelle. C'était affaire d'équilibre et pendant trois ou quatre heures, la foule se gaudissait à acclamer des centaines de chûtes, les unes lamentables, les autres burlesques. Il fallait en quelque sorte avancer sans bouger et le moindre mouvement qui s'accusait culbutant la balance, précipitait le patient tête première. J'ai souvent songé à ces tourniquets diaboliques en admirant l'audacieuse patience de certaines femmes s'acharnant au long des années à tenter le sauvetage impossible de certains maris.

En était-il ainsi chez nous? Pas tout à fait peut-être; car je n'avais aucun parti pris contre la religion pourvu qu'elle me laissât tranquille. Ma femme et moi nous vivions en accord parfait et le temps avait ajouté le respect à la profonde affection que j'avais pour elle. Je lui laissais toute liberté dans ses pratiques religieuses,

non sans railler quelquefois pourtant, mais avec douceur et jamais devant les enfants. Ma tolérance allait même plus loin que cela : il y avait longues années que j'admettais la timide propagande qu'elle faisait autour de moi, mais je le dis en vérité vraie, les choses n'en étaient pas plus avancées pour cela et j'ajouterais presque : au contraire.

Nous étions vis à vis l'un de l'autre sur un pied de paix absolu, gardant chacun notre position non entamée. Elle avait gagné seulement de pouvoir causer religion avec moi tant qu'elle voulait et n'en abusait point; elle sentait probablement à quel point c'était inutile; j'avais la même foi qu'elle, je le proclamais et je prétendais être plus instruit qu'elle dans cette foi. Je me plaignais comme aux jours de ma première communion de « ne pouvoir aimer Dieu à cause de la générosité même de ma nature ». Il ne m'était pas possible en effet d'aimer la Toute-Puissance qui, sous aucun prétexte et en aucun cas, ne pouvait *avoir besoin* de moi. Les pratiques de piété ajoutais-je, rapetissaient misérablement l'idée grandiose que j'avais de Dieu; j'étais l'avocat de Dieu; ma discussion abusait de sa bonté infinie, et j'ajoutais encore, comme je l'avais objecté à Charles en mon temps de catéchisme : « Vous vous faites un Dieu puéril; mon grand Dieu à moi ne descend pas dans ces détails; je sens au fond de ma conscience qu'il ne me demande rien de tout cela. »

Cette prétendue protestation en faveur de Dieu est le plus mauvais de tous les symptômes. Je ne crois pas que l'incrédulité même soit plus entêtée que cette lâcheté, que cette mauvaise foi des bonnes gens, dont j'ai parlé déjà et qui s'appelle de son nom technique l'INDIFFÉRENCE. L'indifférence est la plaie de nos esprits lassés, la fatigue qui a rendu possibles toutes nos révolutions et toutes nos hontes, la tare dont la justice de Dieu a marqué l'égoïsme de nos agonies. L'indifférence a fait de la majorité des neutres, pour tout ce qui concerne le sacrifice et l'amour surnaturel, les complices obligés du crime. Ils n'ont rien en eux qui les révolte contre l'infamie active; ils laissent faire les assassins du Roi, de la Loi et de la Foi, précisément parce qu'ils sont indifférents, c'est-à-dire morts.

J'étais un indifférent endurci, j'étais un enfant du siècle, j'étais presque un mort de naissance, comme les premières pages des *Etapes de ma conversion* en portent le douloureux témoignage.

Après avoir mal vécu, mais non jamais avec scandale, je m'étais amendé, humainement parlant; jusqu'à devenir une manière de modèle parmi les hommes de famille. Aucun des ennemis que m'a faits mon retour n'oserait, je le crois, éclabousser le blanc vêtement de mon honneur, mais au regard du sentiment qui plane au-dessus de nos actes, je n'avais rien gagné, je dis rien. J'étais d'instinct, je restais volontairement en dehors des souffrances et des consolations qui surpassent notre nature. J'avais la myope sagesse des spéculateurs de la minute présente qui se bornent à ne pas nier tout à fait l'avenir, parce qu'ils ont dégoût et honte de la bestialité matérialiste, mais qui regardent l'éternité comme en rêve.

Qu'eussé-je gagné, au-dessus des apparences dont je me contentais, à faire le bien par obéissance et pour Dieu, au lieu de le faire *naturellement* et pour moi-même? J'étais, par ma conduite, dans la loi de Dieu, sans me préoccuper de Dieu, ou du moins, j'étais si près de cette loi que le besoin de faire un pas de plus n'avait point de raison d'être ou de naître. J'avais été appelé patiemment, par un apostolat intime; j'étais venu, grâce à lui, jusqu'à la porte du sanctuaire ou je restais depuis longtemps immobile, en dehors.

Cette situation, songez-y bien, est périlleuse entre toutes parce qu'elle n'a point l'avertissement ni l'éveil du remords. J'étais bien là, j'y demeurais; rien ne me sollicitait d'entrer : l'indifférence ainsi paisiblement pratiquée est un sommeil plein de sécurité. La dernière heure le secoue, c'est vrai, mais qui peut répondre de la dernière heure? L'indifférence peut être et est souvent la plus définitive des condamnations.

Mais pour ne parler que du cours ordinaire de la vie, l'indifférence est un mauvais lit à l'heure de l'infortune. Elle est sujette à tous les désespoirs et capable de toutes les rébellions. Rien ne la soutient, sinon la vertu propre de l'âme humaine, rien ne la conseille, sinon la prudence apprise ou native, qui, vis à vis d'une catastrophe irremédiable, ne saurait s'élever plus haut que le courage vaincu du stoïcisme. Seule, la résignation chrétienne, fille de l'obéissance et de la charité, qui sont des dons surnaturels, peut monter jusqu'à la victorieuse vaillance et connaître les joies du sacrifice.

Jamais personne ne fut plus loin que moi de cette vaillance qui ne vient pas de l'homme. Je subissais un affaissement à plat sans profondeur ni ressaut et pendant que je restais seul, avec moi-même

en l'absence de ma femme, je me souviens que les menus aiguillons du malheur personnel, passant à travers la cuisson de ma maîtresse torture, qui était la pensée des enfants, piquèrent mon orgueil tout à l'entour de mon cœur. Je ramassai les miettes de mon supplice, les rognures de mon martyre, je me vis *tombé*, je vis les ennemis et les curieux au spectacle autour de ma chute. Si peu que je fusse, j'avais de nombreux jaloux que l'abondance de ma production avait incommodés; on me rencontrait peu dans les cabinets des directeurs et l'on n'y disait même pas beaucoup de mal de moi, mais on trouvait que j'occupais trop de place et trop haut. J'entendis à cette heure, dans le silence de mon cabinet, le chœur doux-amer des doléanciers chantant la complainte de ma déconfiture. C'était long et drôle comme celle de Fualdès. On appuyait à plaisir sur le poids d'enfants qui chargeait mes épaules; j'allais m'abattre sur le *marché* des lettres avec la féroce âpreté du père de famille nécessiteux; le besoin allait doubler, tripler ma fabrication déjà encombrante; on riait sur moi, on pleurait à se tenir les côtes, et surtout on criait gare dessous! Ma ruine amassait à l'horizon du feuilleton un tel orage de « copie » qu'on invitait tous les journaux à se munir de paraverses.

Je recule ici devant le tableau complet de ces petites angoisses, greffées sur une sérieuse douleur. Peine d'argent peut-être grande et terriblement pesante en tombant tout à coup sur un cœur qui se sent grevé d'un fardeau si multiple que l'était le mien. J'ai pudeur de montrer le fantasque méandre des sentiers de traverse où s'égarait mon chagrin dès ce premier instant : c'était la double morsure de l'imagination et de la vanité. Je dirai seulement que je fus pris tout à coup d'une sueur froide parce que la pensée me venait pour la première fois que j'allais faire pitié. Ce fut pour moi le choc d'une massue.

Je n'étais pourtant pas méchant et mon orgueil ne dépassait point la mesure du dindonnisme ordinaire, mais cette atroce idée d'inspirer de la compassion au public et à mes amis me prit sans vert et me désarçonna tout net. En même temps, j'eus une frayeur puérile, mais vraiment poignante des défiances que ma misère allait inspirer aux gens que j'avais obligés ou qui moralement me devaient assistance. J'entrais brusquement dans la catégorie des malheureux dont on a peur; les personnes d'esprit et de prudence qui n'aiment pas à rendre service allaient m'éviter dans la rue.

J'eus comme un rêve éveillé et plein de heurts lamentables où les trois quarts et demi de mes connaissances et la presque totalité du dernier demi-quart passèrent devant mes yeux à la file.

Voilà une abominable revue! Les uns me plaignaient, chose hideuse! d'autres me souriaient d'un air contraint, d'autres me confessaient hors de propos un embarras qui était dans leurs affaires, d'autres enfin tournaient la tête franchement et regardaient du côté où je n'étais point. La veille, tout ce monde courait après moi! Écoutez, il y avait un peu d'exagération là dedans; c'était comique, en somme, mais j'avais le cœur serré dans un étau. Je ne me souviens pas d'une minute plus pénible en toute ma vie.

Ma femme rentra du collège un peu avant neuf heures et je fus stupéfait de lui voir sa figure de tous les jours, sa sérénité m'offensa. Elle reprit sa place de tantôt et voulut renouer l'entretien au point où nous l'avions laissé. Je ne m'y prêtai point. Ce fut une lutte d'un quart d'heure à peu près. Elle ne m'a jamais dit que la crainte d'un suicide lui traversa l'esprit et moi-même je n'y songeai pas un seul instant sérieusement, mais à mesure que le temps passait, je voyais un malaise, reflet de ma faiblesse désolée, naître et grandir sur son visage qui jamais ne cachait aucune de ses impressions.

— Veux-tu que je m'en aille? me demanda-t-elle enfin. As-tu à travailler?

Je secouai la tête, puis je dis après un silence :

— Travaillerai-je encore?

Elle rapprocha sa chaise et fit effort pour sourire. Cela me plaisait misérablement de la voir enfin entamée.

— Si je ne te gêne pas, reprit-elle, parle-moi. Combien avons-nous encore... à peu près?

— Rien, répliquai-je.

Et je prononçai ce monosyllabe presque avec dureté. Je crus voir une larme au bord de sa paupière.

— Ah! me dit-elle, comme tu souffres! Tu avais eu tant de peine à nous gagner ce pauvre argent-là.

Je fis un geste de fatigue, mais elle ne me proposa plus de se retirer; elle avait désormais quelque chose à me dire et je le vis bien, malgré mon état de prostration. Peut-être même que je devinai vaguement ce qui menaçait, car je me tins sur mes gardes. Elle cherchait désormais ses paroles.

— Tu souffriras davantage, reprit-elle avec hésitation; nous

sommes beaucoup, nous pèserons lourdement sur toi. Et sais-tu ce qui me fait peur? Les enfants sont bons, mais ils se croient très riches. Joséphine surtout ne saura pas être pauvre.

Je venais de dire : « Travaillerai-je encore? » Et pourtant, je répondis fièrement :

— J'ai ma plume!

Mais presque aussitôt après, je plongeai ma tête entre mes mains et je gémis à travers mes doigts qui s'incrustaient dans mes joues :

— Les enfants auront raison de m'accabler, je les ai réduits à la mendicité!

Je sentis qu'elle me baisait au front, répétant d'une voix tremblante :

— Les enfants sont bons, les enfants sont bons...

Elle ajouta en me serrant dans ses bras :

— Et il y a un Dieu qui voit la blessure de ton cœur!

C'était ce que j'attendais, et je me tins coi, car l'idée seule d'aborder une discussion religieuse à cette heure me donnait positivement la chair de poule. Je savais bien pourtant que je n'éviterais point l'assaut, car elle était pleine de son grand désir jusqu'à faire explosion, quoi qu'elle gardât les apparences du calme le plus absolu. Sa passion, j'ai été sur le point d'écrire *son triomphe*, lui jaillissait de l'âme et je ne saurais dire si j'en étais plus surpris que révolté. J'avais lu ses espoirs dans son regard avant même qu'elle ne partit pour le collège : c'était là l'origine de cette joie étrange et dénaturée qui m'avait semblé inexplicable au premier moment et je traduisais ainsi son dessein : elle comptait *profiter* de ma chute pour m'enchaîner sans défense, déjà terrassé que j'étais. Je m'étais agenouillé tantôt, j'avais eu tort, je le regrettais...

Pendant que je me taisais, songeant ainsi, elle me dit tout à coup :

— Le P. Hervé (1) était au parloir, il te fait bien ses amitiés.

Le P. Hervé, Jésuite, était le préfet des études au collège de Vaugirard où mes fils faisaient leurs classes; homme d'esprit, de savoir et de haut caractère, qui nous témoignait un chaleureux dé-

(1) Le R. P. H..., qui est mort récemment et dont ma reconnaissante affection porte le deuil, ne s'appelait pas tout à fait ainsi. Je tais son vrai nom qui est celui d'un saint par respect.

vouement. Je l'allais voir assez souvent; il s'intéressait à mes succès frivoles et n'avait jamais fait de propagande à mon endroit. J'en dois dire autant, du reste, des autres dignitaires de la Compagnie de Jésus, parmi lesquels j'avais déjà de si nombreux amis. J'acceptai les compliments du P. Hervé d'un signe de tête et gardai le silence ne voulant point favoriser l'attaque qui évidemment commençait. Cela ne me servit point, car elle appuya son front contre le mien et reprit d'une voix soudainement affermie :

— Je ne lui ai point parlé de nos affaires, comme bien tu penses, il me faudrait ta permission pour cela, mais rien que de le voir m'a fait comprendre et mesurer combien tu as besoin de Dieu, *maintenant.*

— Tout le monde a besoin de Dieu, répondis-je, et toujours.

Elle se releva, j'ajoutai d'un ton presque amer :

— Tu n'as pas attendu à voir le P. Hervé pour songer ainsi, car dès tantôt tu as chanté victoire en toi-même... Voyons, tu as raison, j'ai besoin de Dieu, terriblement besoin, aujourd'hui plus encore qu'hier, si c'est possible. Tu sais bien que nous sommes du même avis là-dessus, et je t'approuve d'avoir choisi ce moment qui est sinistre, mais propice. Je vais réfléchir, je vais me récorder, descendre au fond de ma conscience. Tu crois, n'est-ce pas, que ce qui m'arrive est un avertissement cruel?

— Non, pas cruel!

— Formel, si tu veux; je pense comme toi, je l'accepte ainsi, es-tu contente?

— Non, me dit-elle. Dieu vient de t'appeler et tu hésites. Tu n'as pas mérité de châtiment selon le monde, toi si bon! C'est la clémence de Dieu qui t'éveille dans le malheur, je sens cela, je le vois... et tu hésites! Ce que tu viens de me dire, ne me l'as-tu pas souvent dit et répété déjà sous une forme ou sous une autre? Tu veux payer, mais tu demandes terme, et tu cherches le chemin le plus long...

— Alors, tu crois que je mens?

— Jamais je ne croirai que tu as la volonté de me tromper, mais je crois que tu te trompes toi-même.

Ceci tombait si juste, que je restai un moment sans réponse, et quand je repris la parole, ce fut pour attaquer un tout autre ordre d'idées.

— Raisonnons, dis-je; en principe, tu es dans le vrai, j'admets,

que Dieu m'a *averti* dans sa miséricorde, et je veux sincèrement ne point résister à son appel, je promets cela, c'est chose faite, mais il faut le temps. As-tu réfléchi qu'à dater d'aujourd'hui, j'aurai dans toute la force du terme, à gagner notre vie? A nourrir nos enfants au jour le jour?

— Eh bien? dit-elle.

— Eh bien! il n'est pas dans ma nature de faire les choses à demi. Si je suis une fois chrétien, et je veux l'être, je le serai dans la plus haute mesure qu'il puisse m'être donné d'atteindre.

— Tu ne le seras jamais trop.

— D'accord, mais regarde avec moi notre situation dans sa vérité. J'abandonne du jour au lendemain le travail qui nous faisait vivre, au moment même où il nous devient impossible de vivre autrement que par le produit quotidien de mon travail.

— Qui dit cela?

— C'est moi, et je dis vrai; je ne veux pas te laisser d'illusion à cet égard. L'Évangile défend de servir deux maîtres, et la sagesse banale des nations proclame elle-même qu'il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée. As-tu songé à ma plume? Que pourra valoir mon retour s'il ne produit pas la conversion *pleine et entière* de ma plume? Or, où puis-je travailler? A quoi puis-je travailler? et comment puis-je travailler, dans le monde où nous sommes, avec une PLUME CONVERTIE?

Paul FÉVAL.

DU SCHISME, DE L'HÉRÉSIE EN FRANCE

ET DES ÉGLISES FRANÇAISES

A PROPOS DE M. CHARLES LOYSON, EX-PÈRE HYACINTHE (1)

Néo-Templiers. — Franc-Maçonnerie. — Saint-Simonisme. — De la Mennais. — Hermésianisme. — Illuminisme. — Guérinets. — Camisards. — Martinisme de Saint-Martin. — Swedenborg. — Spirites. — Fusionisme.

Néo-Templiers. — Chatel, on l'a vu, avait été sacré par Palaprat, créature de Mauviel, évêque constitutionnel de Saint-Domingue, qui avait reçu l'onction épiscopale du schismatique Grégoire, son collaborateur aux *Annales de la religion.* Palaprat, ennuyé de ne plus jouer de rôle, s'affilia à la franc-maçonnerie. Ce fut dans les cérémonies grotesques de son initiation, qu'il puisa l'idée de faire revivre les Templiers. Les allusions au temple de Salomon, à la mort d'Adoniram, au supplice de Jacques Molay, furent pour lui une révélation. Il se créa, de sa propre autorité, Grand-Maître de l'ordre ressuscité. Simulant une succession, tenue secrète à cause de la persécution, mais non interrompue depuis cinq cents ans, il s'improvisa le représentant de ce haut titre, et s'apprêta à en exercer la souveraine magistrature sacerdotale et monacale. Aidé de Mauviel, son consécrateur, également réfugié dans la franc-maçonnerie, et de quelques autres affiliés des loges, il se mit à l'œuvre,

L'ordre hospitalier et militaire des chevaliers du Temple, jadis fertile en richesses et en puissance, offrait un champ vaste aux illusions de bourgeois envieux d'acquértr de la considération et des titres pris par eux au sérieux : la vanité comme la folie se repaît de fumée.

Les anciens chevaliers du Temple faisaient le triple vœu de pau-

(1) Voir la *Revue* du 15 mai 1880.

vreté, de chasteté et d'obéissance. Ne pas le demander aux nouveaux paraissait maladroit, avant tout il fallait sauver les apparences. On y astreignit donc le postulant, mais le restaurateur de l'ordre lui permit d'enfreindre à son gré les deux premiers, à condition qu'il demeurât fidèle observateur du troisième; stipulation jugée indispensable pour la conservation entre les mains du Grand-Maître de la souveraine puissance. Quant au vœu d'aller en terre sainte, exigé pour la forme, le G.·. M.·., toujours en vertu de son suprême pouvoir, dispensait de son exécution. Le grand sénéchal devait rester aveugle sur tous ces manquements.

Les Néo-Templiers élurent pour Grand-Maître un enfant d'Esculape; *le docteur* se couvrit gravement de la tiare, monta sur son trône de carton, ceignit le glaive, et tous les chevaliers se prosternèrent devant lui. Pour obtenir un ombre de crosse ou de mitre, l'impétrant devait se mettre *ventre à terre*, et, suivant les statuts, y demeurer un quart d'heure, après avoir, au préalable, récité le catéchisme. Le Grand-Maître, investi de de la souveraineté, prit le titre d'altesse éminentissime, monseigneur le souverain pontife et patriarche.

Quatre assesseurs lui furent adjoints comme lieutenants ; on institua des principats, des commanderies, des grandes sénéchaussés, un conseil privé, une cour préceptoriale, des évêques, des chapelains, des chambellans, des officiers de toute dénomination ; il y eut des grades pour chacun, et l'amour-propre satisfait se complut de ces vains hochets.

Une salle à tant la soirée, des draperies élégantes, des ornements riches et variés furent loués. Le luxe des décors, la pompe des cérémonies attira les badauds et enfanta des prosélytes. Pour être reçu chevalier, il fallait d'abord faire les frais du costume, verser un *oblat* pour les pauvres qui n'en virent jamais un centime. Le récipiendaire avait ensuite à se coucher dans une bière, à se laisser couper une mèche de cheveux par le chapelain, et à recevoir enfin l'onction qui le créait noble et chevalier.

La religion du nouveau Temple, secret des seuls initiés, n'était ni celle de Rome, ni celle de Genève, mais spéciale à l'ordre. Le culte en fut un mélange extravagant et sacrilège de sacré et de profane. Dans les solennités, le G.·. M.·. marchait entouré de ses assistants coiffés ainsi, que lui, de la tiare, et affublés d'ornements pontificaux. Venaient ensuite les dignitaires avec les insignes de leurs grades,

puis les simples chevaliers revêtus du costume ecclésiastique. On procédait gravement et en ordre à une procession autour du palais magistral, en portant pieusement les prétendues reliques de Jacques Molay.

Le G.·. M.·., enivré de sa grandeur, fit frapper monnaie; malheureusement les médailles avaient quelque ressemblances avec celles de Napoléon, la police en prit ombrage, et il fut jeté en prison. Ses papiers avaient été saisis, ils furent reconnus puérils et innocents; on le rendit à la liberté.

Le schisme ne tarda pas à se faire parmi les Templiers. Un maréchal de camp, décoré des ordres de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, qui lui avaient parus insuffisants sans les insignes du Temple, attacha le grelot. Par un discours imprimé, que les frères voulaient en vain supprimer, il fit scandale, et le G.·. M.·. faillit être détrôné. Ce fut le signal de la déconfiture. Beaucoup de chevaliers désabusés se hatèrent de se retirer, le vide se fit, et les oripaux de leur splendeur éteinte, refusés à moitié prix par le costumier qui venait de les livrer, allèrent, par une amère décision, chez les fripiers, décorer les galeries de l'ancien Temple, pour être vendus à des histrions.

Franc-maçonnerie. — La franc-maçonnerie reçut les épaves des Néo-Templiers. Elle avait fourni les premières recrues, elle recueillaient les débris. Depuis le dix-huitième siècle, c'est de cet antre que sont sortis la plupart des antéchrists montant à l'assaut de l'Eglise, pour essayer de « l'étouffer dans la boue », c'est là qu'ils se réfugient, afin d'y trouver un point d'appui et un concours efficace pour la *grande œuvre* commune.

Quelle que soit la véritable ou la fabuleuse origine attribuée par les adeptes et les historiens à cette société nébuleuse, qu'on la fasse remonter à Caïn, à Babel, au temple de Salomon, descendre des anciens templiers, de la Charte de Cologne de 1535, ou d'une source plus récente, il demeure constant, que, redoutant la lumière, rampant sous terre, architecte du nouveau Temple, elle est fille des ténèbres, que son véritable père est Satan le menteur, l'homicide dès le commencemement. Elle est l'anti christianisme, l'école préparatoire, le portique de la suprême erreur, devant séduire les derniers demeurants de l'humanité, l'hérésie dont le succès prédit sera assez complet pour nécessiter l'intervention divine, afin d'abréger les temps de son triomphe passager sur la terre.

Le but de la franc-maçonnerie, nié, édulcoré d'humanitarisme, enveloppé sous les mots d'une phraséologie menteuse, ou parfois avoué brutalement et cyniquement, est continué, suivi avec une persévérance, une tactique et un esprit de suite, révélant un caractère surhumain. Ce but décèle visiblement l'inspiration du *singe des œuvres divines*, aussi est-il calqué sur celui du christianisme : de réunir les hommes dans une société universelle. Mais il y a une différence, celle du fini à l'infini, du satanique au divin : le franc-maçon n'a d'autre foi que la terre, le chrétien aspire au ciel.

Le dogme du catholique est publié, enseigné ouvertement, connu de tous, mis à la portée des intelligences grandes ou petites, le culte en est public, la fin nette et précise. La gloire de Dieu, la paix sur la terre aux hommes de bon vouloir, le bonheur éternel pour l'humanité rachetée, voilà sa fin. Ecole de vérité et de charité, le christianisme a rompu progressivement toutes les barrières de division entre les hommes. Quant à la franc-maçonnerie, ses dogmes sont un mystère voilé au public ; révélés un à un à quelques initiés, après des épreuves successives et méticuleuses, ils sont connus seulement d'un très petit nombre de chefs. Ses cérémonies occultes sont soigneusement distraites à la lumière du jour et aux yeux des *profanes*. Son but réel est l'élimination sur la terre de l'idée de Dieu ; athéisme spéculatif, puis pratique, et enfin avoué par la négation de l'existence de Celui que la loge n'appelait encore hier *le Grand-Architecte* que par hypocrisie et dissimulation. L'objet de cette secte est l'anéantissement de l'Eglise, l'abolition de toute religion et la substitution des droits de l'homme aux droits de Dieu.

En ce qui concerne la politique dont elle affirme encore hypocritement ne pas devoir s'occuper, l'internationalisme est sa loi. Comme la juiverie, elle n'a pas de patrie, elle est cosmopolite. Les fonctions publiques qu'elle obtient par la ruse et au besoin par la violence, si elle les recherche pour le lucre et l'influence qu'elles procurent, elle les exerce surtout pour arriver à ses fins. Source des guerres implacables, des révolutions incessantes, des agitatio et des divisions du temps présent, elle a relevé les barrières que le Christianisme avait abaissées en s'efforçant d'écarter tout ce qui n'est pas elle, des fonctions, des honneurs et de l'argent, pour substituer la domination des mauvais au patronage et à la direction des bons.

Sous la fiction mystique de la réédification d'un temple idéal, les loges poursuivent la déification de la raison humaine, la libre-pensée, la réhabilitation de la chair, la conquête de la fortune, le libre-faire et le libre-plaisir. Sapant le dogme catholique, la papauté, la hiérarchie ecclésiastique, les ordres religieux, l'instruction et la charité chrétienne, elles ont déclaré la guerre à l'influence de l'Église sous le nom de *cléricalisme*, tandis que sous celui de *laïcisme*, elles s'efforcent de placer partout leurs affiliés, de les mettre au timon des affaires et du gouvernement et d'en exclure les catholiques. Jadis elles avaient réussi à subordonner l'Église à l'État, aujourd'hui elles affichent hautement la prétention d'anéantir le Christianisme. La télégraphie des agences de publicité et la presse juive révolutionnaire et radicale sont à ses ordres pour séduire les masses livrées au vote universel qui les a asservies.

Cette société affiche partout sa devise : *liberté*, *égalité*, *fraternité*, et dans la pratique elle en fait un triple mensonge. En effet, où est la *liberté* du franc-maçon, si, après lui avoir pompeusement déclaré qu'il est contraire à la liberté, à la dignité humaine, aux droits de l'intelligence, aux conquêtes de la raison de se soumettre à l'autorité de l'Église, on exige de lui, sous peine de mort, d'obéir avec une soumission aveugle, à une société clandestine et secrète dont il ignore la nature, les moyens, la loi, les statuts, le but, les chefs et le nom, le nombre, les tendances, la moralité des adeptes. Où est l'*Égalité* du franc-maçon soumis aux ordres de chefs inconnus, aux trente-trois degrés ou plus des gradués de l'ordre, hiérarchie qui à elle seule n'a rien d'égalitaire. Si la secte raccole facilement les simples et le vulgaire, elle sait ségréger avec soin les *initiés*, discuter ses *kadoshs*, trier sur le volet ses *rose-croix*. Si de la loge on passe dans la cité, l'inégalité s'augmente par la protection promise au maçon contre le *profane*, au mépris des droits et de la justice, s'agirait-il d'un gain sordide ou d'un intérêt majeur. Dans tout État où la franc-maçonnerie devient prédominante, elle met au pinacle les siens et écarte les autres comme ennemis. Quant à *la fraternité*, elle n'est pas moins lésée; qu'attendre d'une société où la mort et la menace sont suspendues sur la tête de tout adapte hésitant ou refusant d'obéir à un ordre qui lui parait injuste. La confiance mutuelle et la franchise sociale peuvent-elles exister dans une réunion dont les membres ne se connaissent point ou, du moins, peuvent ou doivent se méconnaître, où la dissimulation est imposée,

où chacun cache avec soin une face importante de son existence, où, hypocrite toujours, il doit se montrer autre qu'il n'est en réalité? Quelle amitié seulement pourrait subsister entre des hommes chez lesquels l'injustice ne sera pas un empêchement aux plus grands crimes, si elle est *opportune*, utile à leur intérêt ou à celui de la secte; là où le poignard est le *bijou* du *kadosch* et où la vengeance de la condamnation des templiers demeure le but à atteindre, par l'extirpation de l'hydre à trois têtes : la papauté, la royauté et la force militaire.

Mais ce serait trop long de chercher à étudier les nombreux replis du reptile, ses initiations tragi-comiques, ses signes cabalistiques de saluts et de reconnaissance, il faut laisser ce soin aux historiens de la secte. Il suffit d'avoir indiqué le but des loges et d'ajouter que la franc-maçonnerie ayant été condamnée par Clément XII en 1738, Benoît XIV en 1751, Pie VII en 1825 et Pie IX en 1865, ses membres sont excommuniés, et qu'un catholique et encore moins un prêtre ne peuvent en faire partie. Sa main hostile, comme celle d'Ismaël, est levée contre ses frères; elle a placé ses tentes loin de l'Église dont elle est l'ennemie, hérésie d'autant plus pernicieuse qu'elle les résume et les abrite. Plus de seize cent mille Français, dit-on, se sont laissés prendre à ses glues humanitaires, et elle compte à Paris environ soixante et onze loges. Si le fait est exact, il explique bien des choses, et celui qui désire remonter à la cause des événements, analyser les divers motifs des désastres et des perturbations constantes de notre patrie, ne doit pas dédaigner de faire entrer en ligne de compte une société secrète organisée souterrainement, uniquement occupée de miner et de bouleverser la société chrétienne. L'historien qui, en présence d'influences occultes et puissamment agissantes, refuse, si elles lui sont signalées, de s'en occuper et les passe sous silence, ne doit pas s'étonner de rencontrer des effets qu'il croit fatals et qui sont en réalité la conséquence nécessaire d'une cause qu'il a négligé d'observer.

Le nombre des adeptes de la franc-maçonnerie est considérable, ses enlacements s'étendent au loin, ils menacent des plus grands dangers la religion et la patrie, et cependant la France chrétienne ne périra point. Comme Job, Dieu semble nous avoir abandonnés à la puissance de Satan, mais tout porte à espérer qu'il lui a défendu d'attenter à notre vie : *la foi*, qui sera notre salut.

Saint-simonisme. — Aux temps de la Restauration et dans les premières années du régime de Juillet, les hautes chaires de l'enseignement et les publications périodiques, parmi lesquelles figurait, au premier rang, *le Globe*, agitaient des questions préoccupant fortement les esprits particulièrement adonnés aux études religieuses et philosophiques. La France avait vu jadis naître et professer chez elle les plus grands et les plus beaux génies, ils étaient catholiques. Mais, depuis le philosophisme, on dédaignait leurs livres et leur doctrine, on s'était engoué de l'étranger, et, le plus souvent c'est à des flambeaux que le souffle de l'hérésie et du doute avait éteints ou fait vaciller qu'on allait chercher la lumière,

Au matérialisme de Loke, mis en vogue par Condillac, avait succédé heureusement le spiritualisme de Royer-Collard et de Laromiguière. L'école expérimentale écossaise, Reid, et Dugold Stuart étaient les oracles faisant autorité. Avec Cousin, le germanisme, Kant, etc., prirent droit de cité, puis Damiron et Jouffroy essayèrent de concilier les deux systèmes étrangers.

Sous le coup des événements de 1830, une recrudescence matérialiste se faisait jour ; le saint-simonisme allait un temps préoccuper des esprits flottants, et *le Globe*, malgré les efforts de Pierre Leroux, pour le maintenir dans les sphères philosophiques, subissait une transformation politique.

Après le sac de l'archevêché et de Saint-Germain l'Auxerrois, l'abattement des croix, les insultes publiques adressées aux prêtres et aux religieuses, l'impiété prenait pleine carrière; elle ne dissimulait plus ses projets. Pour elle, la religion catholique était morte; ses dogmes, finis.

Le saint-simonisme trouva le moment choisi pour s'offrir en médiateur. Le catholicisme est renversé, dit-il, il ne peut se relever, soit ; mais l'irréligion est contre nature, et voici que j'apporte une croyance appropriée aux besoins du temps. Le christianisme est le passé, je suis l'avenir, et voici mon symbole :

« Dieu est esprit et matière, un et multiple ; dans son essence se confondent l'unité et l'universalité, tout est en lui, tout est par lui, tout est lui. Il faut distinguer en lui trois personnes : l'amour, l'intelligence et la puissance, triple manière d'être s'absorbant et se pénétrant sans se confondre.

« L'âme est immortelle, essentiellement progressive, ce qui exclut toute idée de faute originelle, de peines et de récompenses après

la vie. L'âme sort d'un corps pour en animer un autre, elle monte d'un degré, ne descend point et se perfectionne à l'infini et à jamais.

« La prière est inutile, le culte saint-simonien se réduit au travail. »

Cet entreprise philosophico-socialiste, politico-religieuse, scientifico-industrielle dont Saint-Simon fut l'initiateur, puisait aux sources d'hérésies déjà anciennes et peu connues de Dulcin, de Gérard Ségarelle, de Marguerite de Trente et de Catano de Bergame. L'erreur semble revêtir une forme nouvelle à chacune de ses évolutions, en fait, elle est surannée, étant la négation partielle ou totale d'un symbole vieux de dix-huit siècles, qu'elle ne pourra entamer.

Saint-Simon, né en 1760, mort en 1825, était de la famille ducale de ce nom. Ruiné par mille spéculations hasardeuses ayant entraîné la perte de sa fortune, il s'unit au protestant Redern, pour acheter les dépouilles du clergé et de la noblesse de France et en faire commerce. L'entreprise fut ruineuse, Saint-Simon tomba dans l'indigence. Il se livra alors aux élucubrations d'une imagination surexcitée et maladive : il se fit réformateur du genre humain.

Le saint-simonisme est une conception assez compliquée dans son ensemble, mais dont les conséquences tendent à substituer au sacrifice la réhabilitation de la chair, *le carnalisme.* « Réhabilitation, dit Michelet, qui ne serait autre chose que la domination de la matière sur l'esprit. »

A l'instar de tous les sectaires, dans le *Nouveau christianisme*, édité en 1825, Saint-Simon accuse le christianisme actuel de s'être détourné de ses voies ; progressif par nature, il devait, selon lui, se modifier suivant les pays et les âges, il est resté immobile sous les entraves canoniques. Le clergé ne sait plus rien du monde moderne, est incapable de réforme, hors de la vérité, opprime les arts et ne peut rien pour l'amélioration des pauvres. L'Église aurait dû diriger toutes ses forces sociales vers l'élévation morale et physique de la classe la plus nombreuse et la plus dénuée, elle n'en a rien fait. Il est donc nécessaire, ajoute Saint-Simon, de constituer enfin une église nouvelle réunissant le pouvoir civil et le pouvoir spirituel, composée de prêtres, de savants et d'industriels. Sa hiérarchie sera fondée sur la capacité. La religion ne disparaîtra point, elle se transformera. Le réformateur étant mort

incompris, ses premiers disciples mirent au jour son œuvre, et l'organisèrent. Ce furent entre autres : Auguste Comte, Enfantin, Bazard, Michel Chevalier, Olinde Rodrigues, Augustin Thierry, d'Eichtal, Fortoul, Stephan Flachat, Rigault, Félicien David, Fournel, Carnot, Luquet, Pierre Leroux, Laurent de l'Ardèche, Jean Reynaud, Cazeaux, Barrault, Margerin, Dugied, Émile et Isaac Péreire, Marceau, Charles Duveyrier, Broet, Louis Jourdan, Guéroult, Saint-Chéron, et autres noms connus.

Les néophytes se groupèrent en une famille et lui donnèrent le nom d'*église saint-simonienne.* Ils proclamèrent Enfantin père suprême et plus tard lui associèrent Bazard. Un journal saint-simonien fut fondé, il fut intitulé : *le Producteur*, puis *l'Organisateur* et, après 1830, *le Globe.* La nouvelle religion avait besoin d'apôtres, Barrault se désigna et se déclara révélateur et prophète.

Au panthéisme, au carnalisme succéda rapidement, parmi des écrivains distingués mais sans principes, l'immonde théorie de la polygamie mahométane et de la promiscuité. Le mariage fut considéré comme une prostitution légale et on mit en honneur des turpitudes qu'on ne doit pas nommer. C'était la conséquence logique de la devise saint-simonienne : *omnia omnibus*, ainsi que de l'égalité attribuée à l'homme et à la femme, dans le temple, dans l'État et dans la famille. Ces réformateurs, dans une réforme, demandaient l'abolition des privilèges de naissance sans exception, la suppression des héritages, apanages des oisifs, et la réunion des fortunes particulières en fonds social. Aux difficultés de l'entreprise, ils opposèrent la recherche à accomplir de la *femme messie*, de la *femme libre*, ayant seule le pouvoir de prononcer la formule définitive. On la leur refusait; ne pouvant la rencontrer en France, ils partirent à sa découverte dans les harems de Turquie et d'Egypte. Du naturalisme l'école passait au sensualisme : « Une religion de chair et de sang pouvant seule, au dire du *Globe* du 12 mars 1832, convenir à la France. »

Déjà, dès le 19 février et 28 novembre précédents, Bazard, Carnot, Pierre Leroux, Reynaud et Saint-Chéron avaient protesté « contre la voie de mal et de désordre où on s'engageait », ils se retirèrent. Olinde Rodrigues, le chef de l'industrie, les quitta le 20 avril 1832. C'était sur le père Enfantin seul que reposaient les destinées du Cénacle : *Père suprême*, *loi vivante*, *verbe incarné*, *messie de Dieu*, *roi des nations.* (*Globe*, 20 avril 1832.) Enfantin

annonça ainsi au monde qu'il allait se retirer pour quelque temps pour reparaître ensuite. Voici ses dernières paroles :

« Vous n'avez plus d'autels, les trônes sont ébranlés, les familles se déchirent, Dieu, les rois et l'amour ne sont plus. Une religion nouvelle, une politique nouvelle, une morale nouvelle, voilà ce que je vous apporte ; et moi seul je pouvais les donner, parce que vous m'avez aimés et parce que je vous aime. »

Les saint-simoniens s'étaient divisés en deux camps : les disciples matériels et les disciples spirituels. Le ridicule s'attachait à leurs pas, le nombre des adeptes décrut, les coopérateurs se détachèrent, les embarras financiers s'aggravèrent ; comme Chatel, comme les Templiers, l'église saint-simonienne faisait de mauvaises affaires. Le public demandait sa lettre de créance, elle ne pouvait l'offrir.

Les dissentiments entre les deux écoles augmentèrent. D'un côté, Enfantin disait : « Notre héritage est un arsenal où ceux qui veulent *détruire* trouveront des armes plus puissantes que toutes celles qu'ils ont employées jusqu'ici. C'est aussi un trésor de force et de richesse où ceux qui veulent *conserver* et *construire*, trouveront des matériaux plus beaux que les plus beaux débris du passé, plus solides que les mesquins replâtrages de nos jours. »

Bazard lui répliquait : « Si ces doctrines pouvaient s'accréditer et se réaliser dans le monde, elles seraient une négation, un levier de destruction et rien de plus. »

Un procès en escroquerie, jugé en police correctionnelle, mit fin à leurs discussions. Les réunions cessèrent et une dissolution générale suivit. Le vaudeville, par la moquerie, le parterre, par le sifflet, firent justice des pompeux aphorismes du plus étrange fanatisme qu'ait enregistré l'histoire, et qui avait osé étaler ses monstrueuses doctrines à Paris et en plein dix-neuvième siècle ; fanatisme aveugle à ce point que Barrault, le coriphée de la secte, a pu être comparé justement à Abubeker, le *témoin fidèle* de Mahomet.

Les uns après les autres, les saint-simoniens rentrèrent dans une société qu'ils avaient maudite et voulu anéantir. De leur idée d'association il resta un esprit de camaraderie qui poussera la plupart aux dignités, aux honneurs, aux places et à la fortune. Le nouvel essai avait vécu en laissant une trace néfaste. Le germe de matérialisme privé et industriel qu'il a semé a grandi, pèse encore

aujourd'hui lourdement sur notre patrie et entrave le retour. Il a vulgarisé ces rêves de progrès indéfini qui font regarder les institutions religieuses et civiles comme des évolutions transitoires, des étapes successives à parcourir dans la marche incessante de l'humanité vers un idéal toujours *in fieri* et reculant à mesure qu'on avance. Rêve nébuleux, spéculations stériles marquant du *signe de la bête* la plupart des conceptions modernes.

Chose triste, ce rêve du *progrès* indéfini séduira un homme célèbre à la fin d'une carrière, dont la première partie fut consacrée à défendre la religion catholique et la seconde à la combattre.

Lamennais. — Robert de Lamennais (Félicité), né en 1782, prêtre en 1817, mort en 1854, était d'un caractère impatient, acerbe, contentieux, porté à la menace. Il était doué, d'autre part, d'une prodigieuse faculté d'intelligence, d'un esprit brillant, et armé d'un style imagé, entraînant, enthousiaste et scintillant. Il commença d'écrire en 1800, et un de ses premiers ouvrages eut l'honneur d'être mis au pilon par la police de Bonaparte. En 1817, parut le premier volume de l'*Essai sur l'indifférence en matière de religion.* Ce livre fixa la réputation de l'auteur, eut un succès inouï, et valut à Lamennais le surnom de nouveau Tertullien. Heureux si, après avoir imité ce génie dans sa gloire, il n'eût pas fini, comme lui, par une chute déplorable.

Les louanges données au premier volume de l'*Essai* furent générales. Des lecteurs judicieux suspendirent leur jugement en présence de phrases comme celles-ci : « Je doute qu'aucun homme crût fermement en Dieu, si le témoignage de la raison n'était confirmé par le témoignage du genre humain. » Le prêtre qui dictait ces lignes avait cependant bien des fois récité le psaume *Cœli enarrant gloriam Dei.* Il connaissait la prophétie du divin Maître : *Ecce ego vobiscum sum usque ad consummationem sæculi*, et pourtant, après l'apparition du premier volume de l'*Essai*, il écrivait à un de ses amis : « Nous n'avons qu'une ombre d'Église en ce moment. »

Le deuxième volume de l'*Essai*, en 1820, impatiemment attendu, excita une agitation extraordinaire : approbation d'un côté, surprise et crainte de l'autre. Il divisa profondément les esprits, souleva des débats prolongés et des polémiques envénimées. A Paris, à Rome, à Saint-Sulpice, dans la Compagnie de Jésus, on signalait le danger du nouveau système, et de savantes dissertations, d'éner-

giques protestations surgirent à l'encontre. D'un autre côté, les conclusions du philosophe breton étaient acceptées avec enthousiasme, défendues avec ardeur. La France théologique et philosophique se partageait en deux camps adverses.

Lamennais, constatant que la société du dix-huitième siècle, plongée dans l'athéisme, nous avait inculqué le doute et l'indifférence, apportait un moyen efficace, selon lui, de ramener les esprits dévoyés à la religion, base fondamentale de l'existence et du bonheur des peuples. Religion qui ne pouvait être que la religion catholique-romaine, parce que seule elle repose sur une autorité sensible et extérieure. Pour atteindre ce but, il ramenait la question de la vérité de l'Église au principe de certitude.

Ce principe, fondement de tout ce qu'il est donné à la raison de concevoir sur Dieu, sur l'homme et sur l'univers, est le point de la philosophie le plus fécond en lamentables aberrations, le moderne Tertullien le prouvera une fois de plus.

En créant Adam à son image et à sa ressemblance, en lui inspirant le souffle de vie, en lui donnant la liberté prérogative difficile à porter, parce qu'elle l'abandonnait à son propre conseil, Dieu lui adjoignit le secours de la participation *individuelle* à la « vraie lumière qui éclaire tout homme venant dans ce monde ». La vérité lui étant donnée pour raison d'agir, la certitude lui en était nécessaire. Faillible, mais appelé à la sainteté sans autre limite que la sainteté divine elle-même, il devait, dans les bornes du fini, voir clairement par son esprit « les choses visibles et les choses invisibles », connaître le vrai, discerner ce qui est de ce qui n'est pas.

Qu'une vérité, qu'un fait vrai, c'est-à-dire ne pouvant ne pas être, ou être autrement que son essence l'exige, vienne à être présenté à l'entendement par le sens intime, les sens, le témoignage, le sens commun ou la raison, spontanément la certitude existe, l'intelligence voit, la raison adhère instinctivement. Adhésion absolue, exempte de crainte d'errer, possession irrésistible de la vérité d'un fait de l'ordre logique, métaphysique, physique ou moral.

Mais à quelle source puise-t-on la certitude, y a-t-il un ou plusieurs criterium de la vérité? Questions complexes et pierres d'achoppement pour plusieurs. Selon saint Thomas d'Aquin, Dieu, acte pur, connaît toutes choses dans une seule idée, et cette seule idée est son essence. Si l'homme pouvait connaître cette idée, il verrait également tout en elle, mais cette plénitude de compré-

hension n'appartient qu'à l'Être suprême, et la vision béatifique, ou intuition de l'essence divine, en progression de l'élection ou de l'élévation en sainteté, demeure l'unique partage des anges et des bienheureux. La recherche ici-bas, dans notre état de nature actuelle, d'une vérité mère, d'un criterium fondamental est un rêve. Néanmoins l'humanité a connaissance de la possibilité dans le ciel d'atteindre à cette simplicité de l'idée à laquelle l'initiera la vue de Dieu; de là cette propension à tout simplifier même en ce monde, le génie surtout y est enclin. Malebranche rêva l'unité en Dieu, Lamennais l'a cherchée dans l'homme : chimère des deux côtés. Dieu est simple, l'homme est multiple.

Multiples sont donc les moyens de connaître, parce que les vérités perçues sont d'ordres différents. Si Dieu est la vérité, source de toutes vérités : *Je suis celui qui suis, je suis la vérité*, ainsi qu'il se définit lui-même dans les deux Testaments, l'homme, sur la terre, ne le connaît que par le raisonnement ou la révélation; la vue immédiate et intuitive de son Créateur est l'objet de son avenir, non la réalité de son présent. Force est donc d'admettre qu'aucune vérité particulière, étant finie et contingente, ne saurait être la source des autres vérités.

L'École, avec raison, admettait plusieurs criterium, Lamennais n'en voulut reconnaître qu'un seul comme infaillible, *la raison générale, l'autorité*. Il affirma avec résolution que, « le consentement commun, *sensus communis*, est le sceau de la vérité, nous n'en avons point d'autres ». C'était anéantir tous les criterium, en commençant par celui qu'il prétendait préconiser.

Lamennais s'attaqua spécialement au cartésianisme alors prédominant dans les chaires philosophiques. La réfutation qu'il entreprit pèche par faiblesse et manque de profondeur. Descartes prélude méthodiquement par le doute; mais, ainsi qu'il le précise lui-même, ce doute est fictif. Il n'ignore point qu'autrement ce serait s'interdire toute science. Pour *savoir*, il faut être *certain* de quelque chose, et l'homme même qui prétend douter ne peut douter qu'il doute, autrement il nierait sa propre pensée. L'auteur du *Discours sur la méthode*, pénétré de son existence, débute par un acte de foi, par l'affirmation de deux faits identiques dont il ne saurait douter : la pensée et l'existence. Faits de sens intimes qui échappent au raisonnement, l'existence précédant dans l'homme l'usage de la raison, et la pensée supposant l'existence. Voir un enthymème

dans le fameux principe : *Je pense donc j'existe*, c'est ne pas assez réfléchir que, manquant de prémisses, cet axiome n'est pas un raisonnement. C'est uniquement la constatation d'un fait de sens intime et, sous une forme ambiguë, la simple proposition : *Je suis existant*.

Quoi qu'il en soit du principe de Descartes et des controverses auxquelles il a donné lieu, on peut affirmer que s'il a été adopté et préconisé par des philosophes demeurés chrétiens, il a été pour beaucoup une cause de scepticisme. En fait, l'auteur a échoué dans sa double prétention d'établir un criterium fondamental, et de ruiner la scolastique qui fleurit sans égale.

En ce qui concerne le système de Lamennais, voici les aphorismes par lesquels il le résume :

« 1° La philosophie, qui place dans l'homme individuel le principe de certitude, ne peut parvenir à trouver une première vérité certaine, d'où elle déduise toutes les autres, y compris l'existence de Dieu. »

« 2° Cette philosophie ne donne point à l'homme individuel une règle infaillible de ses jugements. »

« 3° Pour éviter le scepticisme où conduit la philosophie de l'homme isolé, au lieu de chercher en soi la certitude rationnelle d'une première vérité, il faut partir d'un fait, qui est cette foi insurmontable inhérente à notre nature, et admettre comme vrai ce que tous les hommes croient invinciblement. »

« 4° L'autorité ou la raison générale, le consentement commun, est la règle des jugements de l'homme individuel. »

En éliminant l'évidence, en déclarant le sens intime, les sens te le raisonnement incapables de donner la certitude, Lamennais ouvrait la porte qu'il désirait fermer. En livrant tout à l'autorité, en ôtant tout à la raison individuelle, en professant que « si l'on suppose la raison humaine infaillible, il n'y a plus de certitude possible, et pour être conséquent qu'il faudrait douter de tout », il rejetait la société dans le scepticisme, il ruinait l'édifice qu'il s'efforçait de construire et il sapait l'Église qu'il avait la présomption de vouloir étayer. En effet, ainsi que l'exprime de Bonald, traduisant saint Augustin, « l'esprit de l'homme ne peut céder qu'à l'autorité de l'évidence ou à l'évidence de l'autorité ».

Si la *raison générale* était le principe de toute certitude, l'unique règle d'appréciation dans toutes les sphères, le criterium définitif,

ce qui est divin serait humanisé, et ce qui est humain divinisé; l'homme au lieu de s'appuyer sur Dieu, n'aurait d'autre base que l'humanité. N'est-il pas curieux d'ailleurs de se demander comment cette raison générale a pu être le criterium d'Adam, et comment, malgré son illumination souveraine, l'humanité avant Jésus-Christ, au lieu de demeurer dans la vérité, était universellement dans l'erreur : « Tout était Dieu, excepté Dieu lui-même. »

Lorsque Jésus-Christ parut sur la terre, pour donner à l'homme cette vérité qui est sa vie, il parla *tanquam potestatem habens*, comme Dieu, et non comme homme, s'appuyant sur Dieu son Père et non sur l'autorité humaine. La foi au christianisme naquit *ex auditu* d'un seul, et non du consentement de ceux qui entendaient. Le christianisme n'est pas une simple manifestation de la raison générale, il vient *d'un Dieu* et non du nombre. Dès l'origine, les faits le prouvent; un doute naît, une contestation s'est élevée dans une église apostolique, immédiatement on députe à Jérusalem.

Là, les Anciens s'assemblent, on discute, on s'échauffe; Pierre parle, à l'instant la multitude se tait, *tacuit multitudo;* ce n'est pas le concile qui est la source du jugement et a prononcé la définition, c'est Pierre seul, et tout est dit. Où a-t-il puisé cette puissance? Est-ce dans le consentement commun? Non. C'est dans l'autorité personnelle qu'il a reçue d'un seul, de Jésus-Christ, qui a envoyé l'Esprit-Saint, *Spiritus qui testificatur.* Aussi le Prince des Apôtres clôt la discussion par ces mots : *Visum est Spiritui sancto et nobis.*

La vérité et l'autorité, la foi et la raison, le Pape et l'État, ont chacun une souveraineté distincte et indépendante pour l'objet de leur fonction et dans le domaine qui leur est respectif. Exagérer ou restreindre les droits de l'un ou de l'autre de ces deux pouvoirs coexistants est erreur pour l'intelligence, persécution pour la religion, désastre pour l'État. Toutefois avec ce tempérament légitime, que, dans les matières mixtes, le corps doit être subordonné à l'âme : les choses du temps passent, celles de l'éternité demeurent.

De jeunes clercs, des ecclésiastiques distingués, des laïcs de mérite, tous hommes de talents et de grande espérance se groupèrent autour dn prophète, annonçant des temps nouveaux, et le prirent pour pilote. Il les accueillit avec empressement, heureux de leur inculquer ses maximes et son esprit de dispute. Erreur profonde, remarque un de ses disciples célèbres, revenu de son engouement, de vouloir, après Jésus-Christ, et au sein de son

Église, créer une école de philosophie destinée à être le lien des esprits, la base de la religion et le salut de la société.

Vers le commencement des controverses soulevées par le système du *sens commun* paraissait le livre *du Pape*. Cet écrit du génie le plus extraordinaire de notre époque eut une portée immense pour notre patrie. Il y donna l'essor à un providentiel mouvement de retour vers les doctrines romaines, les seules réellement catholiques, parce que seules elles excluent le particularisme. Dans l'Église, la discipline varie, la doctrine reste immuable, *una fides*, l'unité catholique embrassant à la fois tous les temps et tous les lieux. Dans les dogmes, il n'y a de nouveau que leur définition solennelle, leur essence appartient au symbole, vieux de dix-huit siècles.

Lamennais s'empara, comme de son bien, des conclusions de J. de Maistre, les commenta avec exaltation, et bientôt, ne pouvant demeurer dans des bornes légitimes, en força les conséquences. Dans *le Défenseur*, *le Mémorial*, puis dans l'*Avenir*, lui et ses disciples, après avoir sacrifié la raison à l'autorité, immolèrent avec ensemble le sacerdoce et l'empire à la tiare ; et, confondant les deux pouvoirs en un seul, ils soumirent, dans leurs théories exagérées, l'État au Pape, devenu le souverain maître du temporel et du spirituel. Dans l'esprit humain comme dans le gouvernement, Lamennais voulait l'unité absolue, il étendait les droits de l'Église et ne rendait plus à « César ce qui appartient à César ».

La révolution de 1830 donna une nouvelle impulsion aux idées de réforme renfermée en germe dans le système philosophique de *la raison générale*. L'*Avenir* glorifiait la révolution et acceptait le faux principe de la souveraineté du peuple. On avait placé le criterium de la vérité et de la religion dans le consentement commun, il était conséquent de faire sortir du peuple l'origine du pouvoir et la consécration des institutions politiques. Le journal réclama la séparation de l'Église et de l'État, la liberté des cultes, l'abolition des concordats, la suppression du budget ecclésiastique.

Rome veillait, Grégoire XVI, par l'encyclique *Mirari vos*, du 15 août 1832, condamna les doctrines de l'*Avenir*. Ce journal avait suspendu pour un temps sa publication, il cessa complètement de paraître. Les rédacteurs et les disciples de Lamennais se soumirent assez rapidement. Quant au prêtre qui, du haut de son génie et de sa réputation, avait voulu dominer Rome, en exagérant l'autorité de son Pontife, il se courba avec peine, se rétracta d'une façon

ambiguë et finit par se relever avec orgueil, s'insurger audacieusement contre l'Église, et lancer, par les *Paroles d'un croyant* (1834), un adieu éternel au catholicisme dont il s'était dit le défenseur nécessaire, oubliant qu'il est écrit : *Fundamentum enim aliud nemo potest ponere, præter id quod positum est, quod est Christus Jesus.*

A partir de ce moment, il réalisa les prévisions de Léon XII annonçant sa chute. Il se précipita dans la voie de la démocratie dont il n'est plus sorti, et arbora désormais sans ambage la souveraineté du peuple, conséquence naturelle du faux principe de son début pour aboutir en définitive au panthéisme et à l'humanitarisme. Tout pour lui ne reposa plus que sur le peuple ; en 1848, il en poussa la glorification et l'apothéose jusqu'à la frénésie et, dans le *Peuple constituant*, il devint l'apôtre de la licence et de la révolte, après avoir été celui de l'autorité la plus absolue.

Lamennais mourut à soixante-treize ans, sans se réconcilier avec l'Église qui l'avait fait chrétien et prêtre. Toutefois, en présence de la tristesse et de l'isolement profond de sa vieillesse, où, réduit à la compagnie de radicaux dont l'esprit terre à terre a dû navrer sa haute intelligence, forcé de ne plus trouver les éléments de sa subsistance que dans les publications pieuses (les seules fructueuses), de ses premières années, on le sent profondément malheureux, puni, humilié. Si on songe alors au peu de mal qu'en somme ont causé à l'Église ses publications et ses erreurs, mis dans la balance avec le bien produit par ses bons livres, avec l'esprit de retour aux idées romaines dont il a été un des premiers promoteurs, puis aux consolations que puisent encore dans ses ouvrages de piété tant de cœurs aimants, si on réfléchit enfin aux milliers de prières ferventes adressées au ciel pour son pardon et son salut, on se plaît à espérer. Peut-être, aux illuminations de l'heure suprême, son âme aura donné le dernier souffle de sa vie, de sa liberté terrestre, et de son amour au Dieu des miséricordes, au Dieu de ses jeunes années (1).

Adolphe DE CHAPOUILLÉ.

(*A suivre.*)

(1) On dit qu'à ses derniers moments il se serait écrié : où est Lacordaire.

L'EXPIATION D'UN PÈRE

La publication de ces pages est une expiation. Si leur lecture peut préserver quelques âmes des affreux remords qui empoisonnent ma vie, mon but sera atteint. Elles ont été écrites par la sainte femme que je pleure dans le silence et l'amertume d'une douleur qui est la plus poignante que puisse éprouver le cœur humain. Ces confidences intimes, dont je ne soupçonnais même pas l'existence, trouvées quelques jours après sa mort, sont comme un acte d'accusation dressé contre moi, père aveugle, mari dur et injuste. Puissent mes cuisants, mais inutiles regrets, servir d'enseignement et d'exemple à quelques uns de ces pauvres pères qui se jouent, pour ainsi dire, des âmes de leurs enfants et n'écoutent, quand il s'agit de leur choisir des maîtres, que des considérations de l'ordre purement humain.

Des raisons de haute convenance me forcent à supprimer les noms propres qui se rencontrent dans ce récit, même ceux des lieux où les évènements se sont passés... Qu'importe? Ceci est l'histoire de deux âmes : celle d'une mère admirable, dont les vertus, la sagesse et le dévouement ont été impuissants à sauver son enfant, et celle d'un fils, victime de l'aveuglement de son père.

10 novembre 1856.

Une grande épreuve vient de me briser le cœur : Ma mère, ma bonne et excellente mère nous a été enlevée en quelques jours... Aucun indice ne pouvait nous faire craindre de la perdre si vite; elle était jeune encore; sa santé ne nous avait jamais donné d'inquiétude, et la pensée du malheur qui nous frappe, ma sœur et moi, ne nous était même pas venue à l'esprit; mais la maladie arrive à l'improviste et terrasse les plus fortes natures. Un refroidissement, suivi d'un violent accès de fièvre et d'accidents des plus sérieux, ont vite révélé à ma mère bien-aimée la gravité de sa situation. Elle-même a demandé son confesseur, et s'est préparée en chrétienne au terrible passage. Elle nous a parlé de sa mort, et ses adieux à ses deux filles, qu'elle aimait tant et dont elle était tant aimée, ont été bien déchirants. Mais la résignation dominait la douleur et la pensée du ciel où elle espérait retrouver mon père (1) adoucissait les déchirements de la séparation. Jusqu'au dernier moment, elle a conservé toute sa connaissance et nous a donné le grand exemple d'une mort des plus édifiantes.

Il y a quinze jours que tout est fini, et je ne puis croire à la réalité de ce coup de foudre... Plusieurs de mes amies d'enfance ont traversé la même épreuve; je les ai plaintes de tout mon cœur, mais j'étais loin de me douter du déchirement si douloureux qui se fait dans l'âme d'une fille qui perd sa mère.

Ma mère! elle était tout pour moi : ma force, mon conseil, ma joie; et maintenant!... Non, tout n'est pas fini, car il est impossible qu'il n'existe plus de relation entre son âme et la mienne. Il n'y a pas si loin d'elle à nous, et le ciel n'est-il pas le lien de l'amour et des affections immortelles? Ma mère m'aime comme ici-bas; elle voit ma douleur et mes larmes, elle entend mes prières et mes supplications. La foi m'apprend que je ne suis pas séparée d'elle puisque je l'espère *en Dieu*, et que c'est en Lui que j'ai la vie et l'être. Je veux donc encore chercher ma mère, parler à ma mère et, comme je le faisais il y a quelques jours, lui laisser lire dans mon cœur. Hélas! la mort a mis un terme à nos douces causeries, à ces correspondances si salutaires pour mon âme, mais je ne puis me passer de ces épanchements intimes. Je continuerai à tracer ces lignes qui lui étaient autrefois destinées et qui sont

(1) Mort en 1838.

comme le résumé des principaux évènements de ma vie. C'est encore à vous, ô ma mère, que j'écrirai. Votre présence me sera plus sensible et vous répondrez à votre enfant, en lui inspirant de sages pensées.

24 novembre.

J'aime mon mari, ma fille, et par eux je tiens encore à cette triste terre; mais depuis mon malheur, je ne jouis plus de leur affection. Je sens bien cependant que ces devoirs sacrés réclament ma vie. Celle que je pleure me l'a dit avant de me quitter; elle m'a promis de penser à moi, de prier pour sa pauvre Louise; aussi ai-je voulu reprendre aujourd'hui mes occupations ordinaires. Charles, qui avait religieusement respecté ma douleur, a paru heureux des efforts que je faisais pour surmonter cette tristesse si profonde qui m'enveloppe de toute part, mais les éclats de joie de ma petite Madeleine me font mal. Pauvre enfant! elle ne comprend pas ce qu'elle a perdu. Ma mère aimait tant sa petite-fille! Puisse-t-elle la bénir et la protéger!

3 janvier 1857.

Ma petite famille s'est accrue. Mon fils Louis est né le 12 décembre. J'ai été bien malade en lui donnant le jour. On a craint pour ma vie. Les émotions du mois d'octobre avaient été si vives et si douloureuses! Dieu m'a conservée, et je l'en remercie. Je sais que je suis nécessaire à ces deux chers petits êtres qu'il m'a confiés et que je dois élever pour lui. Si ma mère bien-aimée était encore au milieu de nous, avec quel bonheur elle aurait reçu mon fils à son entrée dans ce monde!

5 janvier 1857.

Les journaux nous apportent ce matin une affreuse nouvelle. L'Archevêque de Paris a été assassiné à Saint-Étienne-du-Mont, par un prêtre interdit. Quel crime épouvantable! Mgr Sibour était un saint prélat, et la mort ne l'aura pas surpris; mais ce meurtre semble appeler la vengeance du ciel. C'est le second archevêque de Paris assassiné.

12 février.

Ma petite Madeleine devient une charmante enfant. Son intelligence se développe, les questions se pressent sur ses lèvres; sa vivacité et sa gaieté animent et remplissent la maison. Elle aime beaucoup son petit frère, veut l'amuser, lui apporte ses jouets et s'étonne de ne pas le voir marcher comme elle. Leur père passe de

doux moments à les contempler. Il paraît si heureux lorsque le soir, libre de ses travaux et des soucis qui en sont la conséquence, il reste quelques heures près de nous. Le bon Dieu a guidé ma mère dans les choix qu'elle a fait pour ses deux filles.

1er avril.

L'hiver a été froid et rude. Lorsque nous en ressentîmes les premières atteintes, j'étais loin de supposer qu'il serait pour moi l'occasion d'autres cruelles inquiétudes.

Le 5 février, Charles était parti pour régler quelques affaires relatives à la succession de ma mère. Le 15, il revenait ici fatigué et souffrant. J'avais espéré d'abord que tout se bornerait à une indisposition sans gravité, dont le repos et quelques soins triompheraient ; mais le lendemain de son retour, une violente fièvre se déclarait, et pendant plusieurs jours la vie de mon pauvre mari fut un danger. Que d'angoisses! Comme les plus tristes perspectives s'ouvraient devant moi! Cette vie si bonne, si douce, cette union si forte et si intime, tout pouvait être brisé. Je resterais veuve à vingt-deux ans!... Que d'ardentes supplications à Dieu qui tient la santé entre ses mains! Ah! c'est du fond de mon cœur que je l'ai supplié de m'accepter à la place de mon mari. Il aurait plus de force, plus d'autorité pour élever nos enfants, pour conduire et diriger notre fils. Non, je ne pouvais rester seule en face de cette grande responsabilité, de cette lourde charge. Bien volontiers je serais morte pour sauver cette existence si précieuse. Qu'est-ce que la vie d'une pauvre femme comme moi? J'ai fait prier ma petite Madeleine. Qu'il était touchant de la voir, les mains jointes, les yeux tournés vers la statue de la sainte Vierge et de l'entendre dire avec toute l'ardeur de son cœur : « Bon petit Jésus, guérissez mon petit père! Sainte Vierge, priez pour lui. » Enfin Dieu se laissa fléchir. Il y a huit jours, un mieux sensible se manifesta ; le docteur m'affirme ce matin que mon mari est en pleine convalescence, et que, grâce à sa forte constitution, un rétablissement complet ne se fera pas longtemps attendre. Maintenant que le danger est éloigné, m'a-t-il dit, allez vous reposer si vous ne voulez pas tomber à votre tour, et Charles a exigé que j'allasse passer quelques heures dans ma chambre. Est-ce que je puis sentir ma fatigue après ce bonheur si grand du retour à la vie de mon meilleur ami? Que sont quelques nuits passées à son chevet quand l'âme a retrouvé son calme et sa

sécurité? Me reposer! Ah! non, je ne le puis. Aussi je rouvre ce cahier fermé depuis quinze jours, je veux y tracer ces quelques lignes, qui sont comme le cri d'allégresse et de reconnaissance de mon cœur. N'est-ce pas à vous, ô ma mère que je dois la joie que je goûte aujourd'hui? Vous saviez combien nous nous aimions, Charles et moi. Vous avez prié pour nous, et votre prière est maintenant plus puissante que celle des pauvres mortels. Si cette vie si chère doit être payée par la mienne, ô ma mère, j'irai sans regret vous rejoindre.

Mont. F. 15 avril.

Nous voici à la campagne. L'année dernière, ma mère nous y recevait chez elle. Cette habitation où se sont passées, sous ses yeux vigilants les plus douces années de ma vie, Mont. F. est maintenant à nous; ma sœur n'habitant pas le pays, ma mère me l'avait destiné. Que ces grands et vastes appartements me semblent vides aujourd'hui! Je cherche partout celle qui a disparu. Oh! c'est bien l'application de cette parole de Bossuet : « Voilà sa chambre, voilà son lit, et de tout cela il ne reste plus qu'un tombeau où l'on dit qu'elle est et où elle n'est pas. » Hélas! cette parole se réalise bien tristement. Elle était là, ma mère bien aimée : A table, présidant à nos joyeux repas avec cette douce sérénité qui la caractérisait; au salon, dirigeant nos causeries, heureuse de retrouver ses deux filles et ses petits enfants. Je la vois encore au dernier jour des vacances, sur le perron du château, quand nous montions en voiture pour le départ. Ma sœur, plus éloignée de Mont. F. la quittait la première avec toute sa petite famille : nous restions quelques jours de plus; ses doux embrassements, ses derniers gestes d'adieu, comme tout cela m'était présent en gravissant ces marches sur le haut desquelles personne ne nous attendait plus! Et ce matin, dans la petite église qu'elle aimait tant, cette place vide, ce prie-Dieu sur lequel si souvent elle s'agenouillait. Près d'elle, si pieuse, je priais mieux. Il me semblait que sa ferveur entraînait mon âme avec la sienne. Tout à l'heure, en rentrant de la messe, j'allai passer quelques instants dans sa chambre. Là, que de souvenirs et des plus touchants! J'avais quatre ans quand mon père mourut, et dans ma mémoire je le retrouve ici un soir où déjà il faisait froid. On avait allumé un grand feu dans la chambre de ma mère. Marie et moi nous jouions ensemble, mon père et ma mère causaient. Je m'en souviens comme si cela datait d'hier. Ils parlaient de nous, et avec quelle

affection! Depuis, près de vingt ans se sont écoulés. Une génération a passé. Mon mari, mes enfants et moi nous habitons ces lieux pour les céder bientôt peut-être à mon fils ou à ma fille, et disparaître à notre tour. Tout passe... ce qui reste seulement, ce sont nos œuvres devant Dieu, notre souvenir dans le cœur de ceux qui nous ont aimés. Ma mère vit dans les nôtres. Puissé-je vivre ainsi dans le cœur des miens! Pour avoir ce bonheur, il faut vivre pour eux comme ma mère a vécu pour nous. Ce qu'elle a fait, je puis le faire aussi. Il me faut la volonté, le courage, la force. Dieu ne me refusera pas ces grâces précieuses que je réclame de lui par la prière.

19 avril.

Notre bon curé vient de me demander de m'occuper de l'autel de la sainte Vierge pour le mois de Marie. Il ne fait que prévenir mes désirs. J'avais bien l'intention de reprendre mes habitudes de jeune fille. Le mois de Marie est l'une de mes plus chères dévotions. Vite donc à l'ouvrage. J'aurais voulu pouvoir orner la chapelle de la sainte Vierge uniquement avec des fleurs naturelles, mais l'hiver a été rigoureux, et les ressources de notre jardin seraient insuffisantes. Je vais faire des guirlandes de roses, des branches de lis, des corbeilles de jasmins.

3 mai.

Charles paraît aimer beaucoup Mont. F. Il rêve des embellissements, et vient de me demander mon avis. J'approuve tout ce qu'il veut faire. Ce ne sont que des améliorations, car je souhaite laisser à cette chère habitation l'aspect qu'elle avait quand ma mère était là. Je l'ai dit à mon mari, qui comprend ce désir. Ici chaque arbre du jardin, chaque allée du bois est pour moi un souvenir. Tout m'est cher et précieux.

15 mai.

L'air de la campagne fortifie nos enfants. Madeleine et son frère passent leur vie en plein air, et c'est un avantage inappréciable pour eux. Ma fille était un peu frêle et souvent pâle. Depuis trois semianes, elle est réellement changée et déjà fortifiée. Sa gaieté nous fait bien. Son affection pour son petit frère est des plus touchantes. Trois ans de distance seront peu de chose plus tard; maintenant c'est beaucoup. Elle prétend qu'elle est la petite maman de Louis, et n'est heureuse que près de lui. L'autre jour elle m'a demandé fort gravement de lui apprendre ses lettres. « Je veux

savoir lire pour être plus tard l'institutrice de Louis, me dit-elle. » En attendant, elle passe ses journées à le regarder, à l'amuser; elle est désolée quand il pleure, et presque toujours elle parvient à le consoler.

Le caractère de Madeleine se manifeste visiblement; elle est bonne et sensible; il y a même excès de ce côté, et je pense qu'il est utile, dès maintenant, de me mettre en garde contre cette tendance naturelle.

3 juin.

J'ai reçu une bonne lettre de ma sœur. Elle désire ardemment les vacances qui nous réunissent ici pour deux mois : Son mari est fort occupé et ne pourra venir que quelques semaines. Son fils ainé grandit, me dit-elle. Il a maintenant sept ans. Il va chez les dames de la Sainte-Union et y restera jusqu'à son entrée chez les Pères Jésuites.

10 juin.

Ce matin Charles était en chasse et j'ai profité de son absence pour faire quelques rangements intérieurs. Depuis mon arrivée ici, je n'avais été dans la chambre de ma mère que pour prier, car il me semble que je suis là plus près d'elle que partout ailleurs. J'ai voulu aujourd'hui ouvrir les fenêtres, mettre diverses choses en place. Tout y était encore dans l'état où ma mère l'avait laissé en quittant Mont. F., l'année dernière au mois d'octobre. Sur la table, son buvard et quelques livres qui avaient toutes ses préférences. Une imitation, une introduction à sa vie dévote, un volume des Saints Évangiles. Je pris l'*Imitation*, mes regards furent attirés par une image qui en dépassait la tranche et placée là évidemment pour indiquer soit un passage préféré, soit une dernière lecture. Je lus avec bien de l'attendrissement ces lignes :

« O très heureuse demeure de la cité céleste! ô jour brillant de l'éternité qui n'est jamais obscurci par la nuit, mais que la souveraine vérité éclaire toujours de ses rayons! jour éternel de joie et d'assurance! jour sans vicissitude! Oh! plut à Dieu que ce jour fut venu, que tout ce qui est temporel eut pris fin! Il luit déjà pour les saints, qui jouissent sans interruption de sa brillante clarté; mais il ne se laisse entrevoir que de loin, et comme au travers d'un miroir, à ceux qui sont voyageurs sur la terre...

Ces citoyens du ciel éprouvent combien ce jour est rempli de joie; mais les enfants d'Ève, exilés sur la terre, gémissent des

amertumes et des ennuis de cette vie. Oh! quand viendra la fin de ces maux? Quand serais-je délivré de la misérable servitude des vices? Quand sera-ce, ô mon Dieu, que je ne me souviendrai que de vous seul? Quand goûterai-je une pleine joie en vous! Quand serais-je débarrassé de tout obstacle et dans une véritable liberté? Quand me verrais-je à couvert de toute peine d'esprit et de corps? Quand viendra cette paix solide, cette paix inaltérable et assurée, cette paix au-dedans et au dehors, cette paix affermie de toutes parts?

O bon Jésus! quand serais-je en état de vous voir? Quand contemplerai-jela gloire de votre royaume? Quand me serez-vous tout en toutes choses? Quand serai-je avec vous dans ce royaume que vous avez préparé de toute éternité à vos bien-aimés »...

4 juillet.

Un violent incendie a éclaté dans le village l'avant-dernière nuit. Plusieurs maisons ont été brulées. Heureusement les habitants ont pu s'échapper et il n'y a pas eu d'autre malheur à déplorer, mais plusieurs familles ont tout perdu : meubles, vêtements, et les voilà sans asile. Le village est pauvre, les incendiés sans ressource aucune. Il faudrait de prompts secours et je pensais à ce que je pourrais faire pour ces malheureux, quand Charles est entré dans le petit salon où je travaillais. Nous avons causé du désastre et nous sommes arrivés à décider que la serre que nous voulions agrandir resterait telle qu'elle est cette année et que nous trouverions ainsi moyen de secourir efficacement Pierre, sa femme et leurs enfants. Je suis tout heureux de cette décision. Quelques fleurs de moins, mais quelques semences jetées dans une terre qui en produira d'immortelles...

C'est avec joie que j'ai taillé des vêtements pour ces pauvres gens. Toutes les femmes de la maison s'y sont mises et le soir même nous avons pu habiller les incendiés auxquels les paysans avaient prêté de leurs propres vêtements. Ma petite Madeleine est tout impressionnée. Elle a voulu absolument nous aider et, comme ses petits doigts sont encore inhabiles à la couture, elle nous servait, ramassait le fil, les ciseaux, enfin faisait acte de bonne volonté.

7 août.

Ma sœur est arrivée hier. Les premiers moments ont été bien tristes. Elle n'était pas revenue à Mont. F. depuis la mort de ma

mère. Notre affection mutuelle est l'une de nos plus grandes consolations. Le jour de sa mort, celle que nous pleurons nous parlait encore de notre union si intime : « Mes filles, aimez-vous toujours comme vous vous aimez aujourd'hui. Soutenez-vous l'une et l'autre en pensant à celle qui vous a tant aimées toutes les deux. » Cette affection est si vraie que rien ne pourrait l'amoindrir. Marie est mon aînée de quatre ans. Toujours elle m'a prise sous sa protection et je puis dire qu'elle a guidé mes premiers pas, car ma mère m'a raconté qu'elle m'avait appris à marcher et à parler. Au Sacré-Cœur, j'étais dans les petites quand déjà elle se faisait remarquer par sa sagesse et son application. Elle me soignait, veillait à toutes mes affaires et s'inquiétait de mon travail, de ma santé, de mes jeux comme une véritable petite maman. Plus tard, quand l'une et l'autre nous fûmes sorties de pension, quelle joie d'être ensemble! Jamais un nuage entre nous. Je reconnaissais la supériorité que lui donnaient sur moi non seulement son âge, mais sa raison, sa douceur, son instruction plus complète que la mienne. Là encore, j'étais sous sa direction ; et quel déchirement fut pour moi la séparation au moment de son mariage! Ma mère était bien bonne elle ne négligeait rien pour me consoler du départ de Marie ; mais cette intimité de tous les instants, ces travaux en commun, ces promenades, cette vie à deux étaient perdus et je ne pouvais m'en consoler. Aussi est-ce pour moi une grande joie quand les circonstances nous rapprochent. Les cent-vingt lieues qui nous séparent habituellement ne peuvent se franchir bien souvent, du moins chaque année aux vacances, avons-nous ces quelques semaines de réunion. Que de bonnes heures nous allons passer ensemble en parlant de ceux que nous aimons, de ces chers enfants pour lesquels nous vivons elle comme moi (1). Ils sont tout heureux de se trouver à la campagne. Leur vie s'écoule dans le parc ; Joseph, Marguerite et Madeleine s'entendent très bien. Si parfois un léger nuage s'élève entre eux il est vite dissipé. Ensemble ils amusent et gâtent ce cher petit Marcel qui jouit des priviléges d'un enfant de trois ans. Tout ce petit monde, excepté Louis, entoure à l'heure du repas la table de famille, et on est assez sage.

(1) Mme Marie de F. avait à cette époque trois enfants : Joseph, âgé de sept ans, Marguerite de cinq et Marcel de trois.

24 août.

Mon beau-frère est arrivé hier soir. Marie est heureuse de le retrouver et ses enfants sont dans la joie. Gaston est éminemment bon quoique d'un caractère très ferme et très énergique. Charles goûte beaucoup son beau-frère et fait avec lui de longues promenades. Le soir, souvent ils se retirent dans la bibliothèque pour causer encore. Ce que j'admire le plus en Gaston, c'est le calme et la tranquille sérénité que tout respire en lui. Il est fervent chrétien et la foi qui anime toutes ses actions le grandit à mes yeux. Marie est infiniment meilleure que moi et mon beau-frère plus parfait que Charles. Ma sœur et son mari sont à mes yeux des modèles accomplis de ce que peut être une famille chrétienne. Je dis famille, parce que la manière dont ils élèvent leurs enfants est un précieux exemple pour nous. Sans doute, mes neveux et ma nièce ne sont pas parfaits, mais on sent déjà en eux, malgré leurs petits défauts naturels, les salutaires effets de la direction qui leur est donnée. Joseph est très respectueux, soumis envers ses parents. Marguerite, quoique très vive, sait déjà obéir, et cependant Marie m'affirme que ni son mari ni elle n'ont de *méthode* d'éducation. « Nous faisons pour le mieux, me dit ma sœur, nous aimons nos enfants, non pour nous, mois pour eux. Tout en cherchant à les rendre heureux, nous ne sacrifions jamais aux joies présentes, à leurs désirs enfantins ce que nous considérons comme essentiel : La nécessité de former déjà leur caractère. Pour Marcel lui-même, il ne faut plus céder quand une fois l'ordre est donné. »

Je la trouvai bien sévère.

— Le talent, me répondit-elle, est de commander très peu à cet âge.

En réfléchissant à cette réponse, j'en comprends toute la sagesse. Oui, il faut laisser une grande liberté aux très jeunes enfants, ne pas les ennuyer et les fatiguer par des exigences de tranquillité et de silence incompatibles avec leur nature; éviter de compromettre son autorité dont plus tard on aura un si grand besoin pour des choses bien autrement sérieuses.

6 septembre.

Mon beau-frère et mon mari nous ont quittés ce matin pour dix jours. Ils sont allés en Poitou pour les affaires de la succession de notre mère. Elles nous y a laissé des propriétés qui exigent leur présence; des baux à renouveler, des travaux de réparation à faire

exécuter. Nous vivons donc, Marie et moi, dans une intimité et une solitude relatives, nous causons, nous lisons, nous travaillons pendant que nos enfants jouent. Nous habitons plus le passé que le présent. Ma mère est encore au milieu de nous; ses endroits de prédilection sont les nôtres et si, comme j'en suis convaincue, elle peut nous voir et nous entendre, elle sait combien nous *l'aimons*. Je n'ai jamais compris en parlant d'une mère que la mort a frappée, d'un enfant bien-aimé parti pour le ciel, on dit : *nous les aimions tant!* Et ne les aimons-nous pas plus encore quand ils sont séparés de nous? Nos regrets, nos larmes sont les preuves d'un amour qui ne saurait mourir... Nous les *aimions!*... mais pour parler ainsi, il faudrait qu'ils eussent cessé de vivre. Et au contraire, ils ont la plénitude de la vie : la vie éternelle. Ils sont là, près de nous, en Dieu. Oui, nous les *aimons* et nous pouvons leur prouver notre amour par nos larmes, nos prières, nos souffrances qui seront pour eux un précieux soulagement si la justice de Dieu les retient dans le lieu de l'expiation. Oui, j'*aime* ma mère, et employer ce présent est pour moi la plus douce des consolations. Les années qui s'écouleront entre sa mort et la mienne ne peuvent-elles pas être comparées au temps d'une absence?

27 septembre.

Les vacances s'achèvent. Mon mari et mon beau-frère sont revenus de leur voyage et nous jouissons des derniers jours de cette douce réunion de famille. Bientôt nous allons nous séparer pour de longs mois. Que de regrets dans cette pensée! Nous serions si heureuses, Marie et moi, de vivre l'une près de l'autre et de nous voir chaque jour!...

2 octobre.

Nous voici seuls à Mont. F. Ma sœur est partie hier avec son cher petit monde. Charles et moi, nous sommes tout tristes de cette solitude. Nos enfants, eux aussi, cherchent les absents et tout à l'heure ma petite Madeleine vint se jeter dans mes bras en s'écriant :

— Oh! petite mère, le jardin est trop grand puisque mes cousins et Marguerite n'y sont plus. Je la consolai facilement. A cet âge heureux les chagrins de la séparation ne laissent pas de traces profondes. Mais sa réflexion enfantine prouve combien son cœur est aimant. La pauvre enfant à l'une de ces âmes tendres qui ne souffrira pas seulement des peines que la vie lui réserve, mais encore de celles qui frapperont ceux qu'elle aimera. Sans doute il

faut la femme douce et compatissante, mais aussi, ferme et forte. Je dois, je le sens, chercher déjà à la prémunir contre cette tendance naturelle. Il m'est doux de recevoir ces caresses, de les lui rendre. Il ne faut pas toutefois amolir ce jeune cœur. Je veux que ma fille ait une âme dévouée, dévouée jusqu'au sacrifice, jusqu'à la mort; que les pensées de la foi, du devoir soient le suprême mobile de ses actions; qu'elle cherche dans les pensées religieuses la direction de sa vie. Dieu lui donnera peut-être le bonheur que j'ai rencontré dans une union heureuse et dans les joies de la famille; mais hélas! il peut se faire aussi que sa voie soit plus étroite et que les peines, les chagrins soient le partage de cette enfant si chère. Si son âme n'était pas prête pour supporter l'épreuve, pour accepter la croix et pour la porter, que deviendrait-elle? Pauvre petite Madeleine! Quand je prie pour elle, je retrouve toujours au fond de mon cœur ce souhait suprême : mon Dieu, rendez-la forte et courageuse; qu'elle soit à vous, qu'elle vous aime et vous serve tous les jours de sa vie!

24 octobre.

Voilà un an que ma mère nous a quittés pour un monde meilleur. Un an! et sa pensée m'est toujours présente. Nous avons beaucoup prié et fait prier pour elle; nous continuerons. Chaque jour le saint sacrifice sera encore offert pour le soulagement de sa chère âme, car c'est un devoir pour des enfants de suivre dans le lieu de l'expiation leur père, leur mère... Quand nous étions près d'eux, rien n'était négligé ni pour notre bonheur, ni pour notre santé, et ils auraient fait les plus grands sacrifices pour nous guérir. Il est de foi que maintenant nous pouvons leur venir efficacement en aide et nous acquitter ainsi d'une dette sacrée. Mais tout en continuant à prier, il me semble que nous pouvons espérer que notre mère bien-aimée est en possession du bonheur éternel. Cette pensée est ma grande consolation dans mon chagrin.

Marie est arrivée hier. Gaston est resté à D., pour ne pas laisser ses enfants seuls. Il me fait bien de me retrouver avec ma chère sœur au jour de ce triste anniversaire. Il y avait beaucoup de monde ce matin à l'office. C'est une précieuse marque de sympathie à la mémoire de celle que nous pleurons.

B., le 2 décembre.

Nous voici revenus à B., Charles, qui aime les rapports de société, m'a exprimé le désir de reprendre nos petites réceptions

du mardi. Nous aurons donc chaque semaine quelques amis à dîner, un plus grand nombre le soir, des causeries, un peu de musique, quelques tables de jeu occuperont nos invités. Je me sens encore si triste que j'ai prié mon mari de m'exempter des sorties du soir. Il a compris mon éloignement pour tout ce qui est joie et plaisir bruyant. Ce deuil, mon cœur de fille le portera autant que je vivrai.

24 décembre.

J'ai reçu aujourd'hui la visite de Marthe de M., et je suis effrayée du changement qui s'est opéré en elle depuis quelques années. Au Sacré-Cœur, elle était bonne et pieuse. Nous nous comprenions et nous nous aimions. Lorsque jeunes filles, nous nous retrouvions l'hiver, il y avait encore une sorte d'intimité possible entre nous, bien que sa manière d'être s'éloignât des goûts simples et sérieux que ma mère nous avait inspirés. J'avais peur pour elle et souvent je lui disais : Tu es vraiment trop mondaine; médite donc quelquefois cette parole de l'Évangile : Marthe, Marthe, une seule chose est nécessaire. Elle riait et plaisantait, se moquait de moi et m'appelait *prêcheuse*. Le fonds est bon cependant, et je suis convaincue que si elle avait épousé un mari chrétien, sa vie aurait changé de direction. Mais le malheur a voulu que M. de M. plût à ma pauvre amie et voilà bien le couple le plus frivole, le plus léger, le plus mondain que nous ayons à B.

Marthe est jolie, spirituelle, riche. Son mari ne le lui cède en rien pour les qualités brillantes. On affirme qu'ils ont fait l'un et l'autre un mariage d'inclination, et pourtant il me semble qu'elle n'aime pas son mari sérieusement. Je lui voudrais plus d'estime, plus de respect pour celui qui est son seigneur et maître.

Elle a été charmante d'affection pour moi. Elle veut, dit-elle, revenir aux anciens jours, me revoir souvent, m'entraîner dans ces réunions qui lui plaisent et qui sont sa vie. Je n'ai pas de peine à lui résister, et je dis bien vrai en lui affirmant que là ne sont pas mes aspirations.

— Eh bien alors, concluait-elle, si je ne puis te changer, toi tu me convertiras.

Si j'avais cet espoir, je serais heureuse; mais non, elle est lancée et rien ne l'arrêtera.

26 décembre.

Quelle belle et douce nuit que cette nuit de Noël! Combien les pensées de la foi nous rendent heureux! En assistant à cette messe de minuit que j'ai toujours tant aimée, de suaves émotions envahissaient mon âme. Ce doux enfant de Bethléem ne semble-t-il pas, sur les genoux de Marie, nous tendre les bras, nous appeler autour de sa crêche? La crainte disparaît, il n'y a plus que l'amour en face d'un Dieu qui a voulu devenir notre frère. O Jésus enfant, vous ne vous êtes point dépouillé de votre puissance, vous l'avez seulement cachée à nos yeux et si vous vous êtes fait si petit, c'est afin de nous attirer à vous. Je viens donc et sans crainte. Je veux, comme les bergers, vous offrir des présents. Ce sont mes enfants que je vous donne; ils sont petits, faibles et je sollicite pour eux d'abondantes bénédictions. Qu'ils soient toujours à vous, que ni les passions, ni les séductions du monde ne soient assez puissantes pour les éloigner de votre loi. Oh! oui, je le dis en toute sincérité, j'aimerais mieux les voir mourir à votre service que vivre séparés de vous.

1er janvier 1858.

Les enfants sont tous à la joie de leurs étrennes : de belles poupées, des ménages, des bonbons, voilà ce qu'est un jour de l'an pour l'enfance. En nous, il éveille de sérieuses et tristes pensées... Une année est écoulée, chacun des jours qui l'ont composée sont tombés l'un après l'autre dans cet abîme du passé, emportant avec eux nos fautes et nos mérites. Chacune de ces heures nous sera représentée au solennel moment du jugement. Oh! qu'il en est hélas! un grand nombre de perdues sans retour. Et cette année qui commence que nous apporte-t-elle? Joies ou peines? Pour une mère de famille, il est tant d'inquiétudes qui se dressent devant son regard. Elle aime en tremblant. A la moindre indisposition, au plus petit symptôme de souffrance, les plus grands malheurs lui apparaissent comme possibles, parfois même comme prochains. O mon Dieu! protégez-nous tous, mon mari, mes enfants... Que ce temps que vous nous accordez encore dans votre miséricordieuse bonté soit entre nos mains la monnaie précieuse dont nous achèterons l'éternité. Éloignez de nous la maladie, la mort; et surtout ce mal, le plus grand de tous les maux, le péché. C'est ainsi que cette nouvelle année sera véritablement bonne.

16 janvier 1858.

Quelle catastrophe à Paris! Pour atteindre un homme, pour tuer l'Empereur, Orsini ne recule pas devant le meurtre d'un grand nombre de personnes : cent cinquante-deux, dont vingt-et-une femmes et onze enfants ont été frappés par l'explosion de ces effroyables bombes. L'Empereur et l'Impératrice ont été sauvés. Orsini est arrêté... Où conduisent les passions politiques!...

14 mars.

Nous devons *aimer* et *craindre* nos enfants.

Aimer et craindre, deux mots qui s'allient naturellement lorsqu'ils se rapportent à Dieu; mais dont le rapprochement semble étrange appliqués à nos enfants. Aussi cette après midi, quand Mme Sophie de G. que ma mère vénérait et respectait comme une sainte, me disait en me parlant de Madeleine et de Louis : chère enfant, il faut les aimer et les craindre, mon premier mouvement fût-il de l'étonnement. Je savais cependant qu'en matière d'éducation, Mme Sophie de G. ne pouvait se tromper, car elle a fait ses preuves et sa famille si belle et si nombreuse est aujourd'hui la couronne et la gloire de sa vieillesse.

— Les aimer, lui répliquai-je. Oh! oui, cela est facile; les aimer mille fois plus que soi-même, vivre et mourir pour eux; mais les craindre?

— Chère enfant, me répondit-elle, si vous ne joignez la crainte à l'amour, vous les aimerez mal.

Et elle me développa sa pensée, qui me parut si vraie et si frappante que je veux essayer de la résumer.

La mère de famille doit *aimer* ses enfants, mais en sachant mettre dans son amour l'ordre qui est indiqué par la foi.

Conserver, fortifier leur santé sans doute, mais donner le premier pas à cette partie d'eux-mêmes infiniment plus grande et plus noble : leur âme.

Elle n'est pas une mère sage, celle qui, consacrant son temps, son repos, sa vie, aux soins dont elle entoure sa famille, ne pense qu'en second lieu à ces âmes créées à l'image de Dieu et dont l'immortalité est le partage.

Elle doit aussi les *craindre*.

Quand nous tenons entre nos bras l'un de ces chers petits êtres qui nous a déjà coûté tant de souffrances, nous nous disons avec

un immense bonheur : Il est à moi, c'est mon enfant. Sans doute il est à nous, mais la foi nous fait voir en lui un dépôt que Dieu nous a confié, qu'il faudra lui représenter un jour et qui deviendra ainsi la cause de récompenses ou de châtiments éternels. A ce premier point de vue, il est déjà à *craindre*.

Il en est un second auquel nous ne nous arrêtons pas assez : En nous mariant, surtout en devenant mère, nous assumons en quelque sorte sur nous la responsabilité du salut de notre mari, de nos enfants ; nous ne nous appartenons plus. Il faut que tous nos actes soient pour nos enfants autant d'enseignements et de leçons. Tout petits, ils cherchent déjà à nous imiter, à reproduire tout ce qu'ils voient en nous et l'exemple peut beaucoup plus sur eux que la parole et l'enseignement. Nous devons donc *craindre* leurs regards, leurs appréciations, car dès que leur intelligence s'éveille, ils nous jugent.

Cette pensée est très féconde pour nous, et plus nous l'approfondissons, plus elle produit d'heureux fruits. Elle nous aide dans la réforme de notre caractère, arrêtant nos saillies trop vives, nos mouvements d'impatience. Plus tard, quand nos enfants grandissent, elle nous donne la force de sacrifier certains plaisirs, certaines satisfactions qui pourraient leur paraître frivoles et d'acquérir les vertus que nous voulons voir en eux.

Charles est absent. Je suis seule ce soir auprès du berceau dans lequel repose doucement mon petit Louis. Madeleine dort aussi dans sa chambre et j'entends d'ici, par la porte entr'ouverte, sa respiration calme et paisible. Toutes mes pensées se concentrent sur ces deux êtres si chers. Quelle mission Dieu nous a donnée en nous confiant ces enfants! Ils sont bien petits encore, mais le Seigneur a déposé dans leurs âmes mille germes précieux. A nous d'aider à leur développement, de détourner tout ce qui serait de nature à leur nuire : Tant de mauvaises herbes peuvent étouffer, au moment de leur éclosion, ces fleurs qui doivent plus tard produire d'heureux fruits!

Rien n'est touchant et beau comme cette innocence, cette candeur des premières années. Je sens un véritable respect pour ces enfants dont les anges voient la face de Dieu, qui ont été rachetés par le sang de mon Sauveur. Quelle tâche que celle de les préserver du mal, de les *élever!* Que d'obstacles à écarter de leur voie, que d'ennemis à combattre!

(*A suivre*).

LES PAYS OUBLIÉS

CROQUIS HISTORIQUES, LÉGENDAIRES ET PITTORESQUES (1)

XIV

L'ABBAYE DE PRIÈRES. — LA ROCHE-BERNARD

Il n'est pas absolument facile d'aller de Sarzeau à Guérande, en passant par La Roche-Bernard, quoique la distance soit à peine de 84 kilomètres. Si l'on veut aller par la route directe, il faut subir les exigences exorbitantes des loueurs de voitures. Autrement, on doit se résigner à faire de longs détours et, d'abord, revenir sur ses pas, à Vannes.

De cette ville, on se dirige une seconde fois vers Redon; puis, beaucoup plus loin, on descend à la petite gare de Pont-Château, d'où un omnibus de chemin de fer vous conduit à 20 kilomètres, distance de La Roche-Bernard.

Mais ce préambule n'est rien; un second tour de navette ou, plutôt, une multitude de tours de navette deviennent nécessaires, car les loueurs de véhicules de La Roche ne se montrent pas beaucoup plus raisonnables que ceux de Sarzeau. On fait provision de patience et on reprend l'omnibus pour Pont-Château, où passe le train conduisant à Savenay. Ici, arrêt nouveau; il s'agit d'attendre le train pour Saint-Nazaire. Sans trop d'encombre, à moins que le jour du voyage corresponde avec le départ d'un steamer, on a le plaisir de contempler pendant cinq minutes les docks du commerce de la ville qui a anéanti l'importance de Paimbœuf. Coup de sifflet strident! Vite en wagon pour Guérande; mais la Compagnie d'Orléans prend congé de vous, elle vous laisse aux bons soins des

(1) Voir la *Revue*, depuis le 31 août 1880.

employés des chemins de fer de l'État. Bien, nous sommes tranquille, le trajet est si court, malgré les lenteurs d'un train omnibus. Court, oui, mais passablement ennuyeux, lui aussi, puisque, devant le joli petit jardin du chef de gare d'Escoublac-la-Bôle, les employés vous prient de mettre pied à terre et vous *reprient* de vouloir bien vous réinstaller dans le train qui doit vous débarquer à Guérande!

Ma foi! après ces marches et contre-marches, quelque peu semblables aux savantes combinaisons du jeu d'échecs, on n'est point certain de ne pas être obligé de se reprendre à dix fois pour déjeuner ou pour dîner; en un mot, on ne compte plus sur le moindre repos véritable.

Cette perspective, toute mouvementée qu'elle soit, nous séduisait peu. Pourtant, comment passer si près de la vieille abbaye de Prières, sans visiter ses ruines? Comment ne point aller admirer le magnifique pont suspendu de la Roche-Bernard, encadré dans son riant paysage? Comment, surtout, quand un point absolument inconnu (pour nous) de notre chère province sollicite notre attention, se résigner à reprendre une route faite et refaite plusieurs fois?

Non! essayons de nous procurer une voiture. Justement, nous faisons la rencontre d'une personne fort obligeante, avec qui nous avons eu le plaisir de nous trouver dans le *courrier* de Vannes à Sarzeau.

— Si vous voulez, dit-elle, je puis demander à Arthur B. de vous conduire?

— Qui est cet Arthur B.?

— Un excellent garçon, établi dans le pays, comme peintre-vitrier-décorateur. Vous n'auriez pas lieu de regretter votre confiance en lui; il est très gai, plein d'esprit, parle fort bien; il vous amuserait en route, car il connaît les *histoires* de tout le monde et de toutes les maisons : allez, croyez-moi, on ne s'ennuie pas avec lui.

— Voilà un portrait tentant; mais un mot encore, ce futur messager n'aime-t-il pas à s'arrêter devant les portes ornées de buis (1)?

— Oh! non. Pour ma part, je ne l'ai jamais vu autrement que convenable, et sa femme ne se plaint pas du tout qu'il s'adonne à ce vilain défaut.

(1) En Bretagne, le buis partage avec le laurier et le houx l'*honneur* de décorer l'entrée des cabarets.

— Alors tout ira bien... à moins que sa voiture ne soit pas confortable et que son cheval soit mauvais.

— Son phaéton n'est pas neuf, mais il est solide. Le cheval n'a aucune apparence, mais c'est un fier petit bidet pour le courage.

— Vite, allons voir mon futur conducteur.

Arthur B. n'était point chez lui; car, à ses occupations ordinaires, il a ajouté les fonctions de correspondant des postes entre Port-Navalo et Sarzeau. Toutefois, on nous promet qu'il va rentrer d'un moment à l'autre.

En général, ces moments-là durent longtemps; mais notre patience n'est pas trop éprouvée, puisqu'une demi-heure plus tard, nous voyons arriver le facteur-peintre-vitrier-décorateur.

Son visage plaît par un air de vraie franchise; le regard est intelligent et bon, la voix sonne, franche et gaie. On n'a pas eu tort de nous vanter l'homme. En deux minutes nous sommes d'accord.

— Où voulez-vous aller?

— A Guérande, en passant par Prières et La Roche.

— La course est bonne, mais mon cheval peut y suffire. Seulement, vous résignerez-vous à partir dès six heures, demain matin?

— Très volontiers.

— Au reste, vous ne le regretterez pas; le golfe éclairé par le soleil levant est une admirable chose.

— Je l'ai déjà vu au soleil couchant.

— Çà ne fait rien. Vous m'en direz des nouvelles demain, car, je l'espère, le temps sera favorable.

Cet entretien avait lieu le soir même du jour où nous disions adieu à M. l'abbé L...

Le lendemain matin, à six heures sonnant, nous arrivions à la maison d'Arthur B. Devant la porte, une méchante petite voiture découverte à deux places stationne, appuyée sur deux brancards d'une solidité suspecte, raccommodés qu'ils sont avec de vieilles cordes.

— Quoi! c'est là votre voiture!

— Elle n'est pas belle, mais soyez sans crainte, elle nous portera bien.

— Je vous accorde le premier point, mais le second!... Notre seul poids achèvera d'effronder ces planches vermoulues.

— Du tout, du tout. Ma *voiture* en verra bien d'autres encore avant de me manquer.

— Pour peu que le cheval soit vif...

— Nenni! Il est doux comme un mouton et il trotte! Toujours le même pas, une merveille! Vous allez voir.

Un instant plus tard, mon futur conducteur revient menant une bête de l'apparence la plus fantastique. Est-ce un cheval? Un âne? Un mulet? Nous ne le savons, en vérité! Sa taille ne dépasse point celle d'un poney, son poil est d'un blanc brouillé, ses oreilles ont une forme indéfinissable, un des yeux est recouvert par une taie.

Cela n'est rien encore. Ce que la « merveille » a de plus extraordinaire, c'est sa maigreur. Non, jamais cheval, en admettant que ce pauvre animal soit un cheval, jamais, peut-être, cheval n'a atteint pareil degré de rachitisme. Rossinante, moins la grandeur, déploie sous nos yeux son ossature. Bien certainement, on ne trouverait pas une livre de chair sur le squelette entier de son émule.

Notre étonnement est si grand, que nous n'entendons pas l'invitation de monter en « voiture ».

— Il est temps de partir, insiste B., la traite, vous le savez, n'est pas *mince*.

— Je persiste à penser que, dans cet équipage, avec ce... « cheval », le voyage devient impossible.

— Craignez-vous que je vous laisse en route? Non, rassurez-vous. D'ailleurs si, une fois arrivés à Muzillac, vous vous trouvez trop mal de l'équipage entier et du conducteur, eh bien! je m'engage à louer à mes frais une autre voiture et un autre cheval. Puis-je mieux dire?

Comment faire? Nous en fier à cette promesse et à notre bonne étoile? Après tout, nous verrons à Muzillac... si nous y arrivons.

Notre petite valise est élégamment attachée avec des cordes à l'arrière de la « voiture », et nous prenons notre place.

Il nous est arrivé, dans plus d'un voyage, de courir quelques hasards. A Plogoff, nous nous obstinâmes à gravir les roches du gouffre terrible de l'*Enfer*. Dans l'île de Groix, toutes les grottes, tous les rivages, même celui de la *Mer Sauvage*, reçurent notre visite. A Quelven, nous montâmes, pour embrasser d'un regard le superbe paysage, au faîte du clocher, et nous le contournâmes, par la galerie *extérieure*, située immédiatement au-dessous du coq, alors qu'il y avait place à peine pour le pied et que *nulle* rampe

n'existait pour nous préserver, en cas de faux pas ou de vertige, d'une chute de 60 mètres de hauteur...

Mais, et nous le disons sans croire employer la moindre exagération, le risque, à cette heure, nous paraissait plus grand. Une fois partis, une fois arrivés sur une route déserte, si l'équipage manquait? La déconvenue de faire une longue trotte à pied était le moindre de nos soucis : c'est une dislocation complète que nous redoutions. Enfin, trêve aux appréhensions, la « voiture » s'ébranle. Comme à tous ses agréments, elle joint celui d'être privée de capote, nous sentons l'air froid du matin frapper rudement notre visage. Pour comble de bonheur, le temps menace d'être mauvais.

— Le ciel va se nettoyer, dit notre conducteur.

— Cependant les nuages sont lourds et bien noirs.

— Ce n'est rien du tout. Je m'y connais au temps..... Comme aux chevaux, ajoute-t-il en nous lançant un petit coup d'œil malicieux. Quand j'ai acheté mon « cheval », chacun se moquait; mais j'avais pris des informations. La bête était habituée à faire, avec son premier maître, un Cornouaillais, marchand de chiffons-brocanteur, des traites de dix, douze et quinze lieues par jour au milieu des montagnes d'Arrhez, et, par-dessus le marché, elle ne mangeait guère : un bout de lande par-ci, par-là, jamais d'avoine.

— Sans doute, sa belle apparence vient de ce régime économique.

— Oh! l'apparence, c'est quelque chose; mais le fond, ça vaut mieux. Je vous donne ma parole que vous allez voir mon « cheval » trotter tout le temps du même pas égal, aux montées comme aux descentes, et ce soir, à Guérande, il aura chaud, mais son poil ne sera pas mouillé de sueur.

— Alors c'est vraiment à tous les points de vue une « merveille ».

— Je ne le défends pas, pauvre animal! je constate ses qualités. Avec lui, je ne me sers pas même de fouet, voyez avec quoi je toucherai ses oreilles pour le faire tourner.

Le fouet, en rapport avec le reste, est tout bonnement une longue branche de genêt...

La route commence par une côte assez longue. A notre gauche, le vent souffle une senteur marine qui dénonce l'approche du golfe.

— Dans une minute nous le verrons, dit B., répondant à notre pensée.

Le haut de la côte est atteint. De ce point culminant, la belle nappe dentelée de la *Petite Mer* se présente de trois quarts. Ses eaux semblent être parsemées de diamants, car la vague se joue autour de la pointe des écueils. Une ligne rose vient rougir le ciel. Les nuages noirs essaient de disputer la place aux premiers feux du soleil. Quelques gouttes de pluie tombent.

— Vous voyez! disons-nous à B.

— Ce n'est rien! répond-il imperturbable, absolument rien du tout. Je vous garantis une journée à souhait; même nous aurons chaud.

Acceptons l'augure et subissons la pluie avec patience; elle ne dure point, « les fraîches couleurs de l'aurore » succèdent aux nuages plombés. Les rayons du soleil deviennent éblouissants, ils jettent une teinte très vive sur les flots; et chaque île semble, sous leur caresse, émerger d'une large coupe d'or.

Quelques barques profitent de la marée, la brume étincelante fait flamboyer leurs voiles.

Autour de nous une verdure épaisse est couverte de rosée : futaies des parcs aristocratiques, arbres bordant la route, haies séparant les champs, chaumes sur les sillons, prairies veloutées, vignobles touffus ont revêtu un manteau de blancheur diaphane, brodé de pierres les plus précieuses. Les tourelles élevées de nombreux châteaux paraissent s'en envelopper frileusement. Le murmure indéfinissable, composé des voix de la mer et du sol, monte mélodieux dans l'espace.

N'emporterions-nous de tout le voyage que ce souvenir des deux aspects enchantés du golfe vu au coucher et au lever du soleil... nous trouverions notre espérance bien dépassée et nous ne désirerions qu'une chose : revenir au moins une fois encore?

Pendant longtemps nous avons le Morbihan à notre gauche, et, sur notre droite, commence la ligne des grèves de l'Océan.

Ce beau pays est couvert de maisons de plaisance. Notre conducteur esquisse l'histoire de quelques domaines; l'un deux, sorte de grand carré sans cachet, excite sa verve.

— Voyez-vous celui-là, dit-il, c'est la propriété du plus fier original qui existe. Quand il a fait construire, il donna ordre exprès aux maçons de ne rien décider de leur propre autorité.

« — Je vous dirai où et comment percer les portes et les fenêtres.

« — Mais, monsieur, si vous nous remettiez un plan?

« — Pas de plan, ça ne sert qu'à brouiller les choses. Élevez toujours les murs, nous verrons après.

« Et les murs s'élevèrent, et des chambres furent tracées, et des baies de portes et de fenêtres furent ouvertes. Nous nous amusions bien tous, car, faut vous dire, que j'étais de la partie comme peintre-vitrier-décorateur. Mais imaginez ce qui arriva à la fin? »

Nous cherchions en vain quelle mésaventure avait bien pu fondre sur ce nouveau *conseiller Krespel.*

— Comme il ne voulait jamais entendre la moindre explication, reprit le narrateur, nous finissions par agir en vraies machines et on ne prit pas la peine de l'avertir qu'il n'oubliait qu'une chose dans sa belle construction... l'escalier!... Alors, pour ne pas gâter les pièces, on installa le pauvre escalier... au dehors.

Nous regardâmes notre interlocuteur

— Ne vous souvenez-vous pas, dîmes-nous, de la fameuse villa de Balzac?

— J'ai lu quelques livres de Balzac, mais je n'ai point entendu parler de sa villa.

— C'est qu'il lui arriva, pour *les Jardies*, juste ce que vous me racontez là et j'avais pensé...

— Que je vous *contais un conte?* Si vous voulez vous en assurer, c'est facile. Nous ferons un petit détour, mon cheval peut le supporter.

— Ce serait une cruauté ajoutée au supplice qu'il doit subir aujourd'hui. Pardonnez-moi et continuons tranquillement notre route.

Beaucoup de chariots et de charrettes suivent la même direction que nous. C'est vendredi, jour de marché très fréquenté à Muzillac.

Nous traversons un bourg fort animé : Surzur. La plupart de ses maisons ont un air d'aisance. Le presbytère, entouré d'un grand jardin, paraît inviter à y entrer comme chez un ami.

Nous ne passons jamais devant ces paisibles habitations de campagne sans éprouver un violent regret de ne pouvoir choisir l'une d'elles pour demeure. Ne semble-t-il pas que derrière ces fenêtres souriant dans leur cadre de vigne et de fleurs grimpantes, la vie doit être plus facile, plus douce? Que la pensée, quoi qu'en puissent dire les partisans outrés des grands centres, y arrive plus vivace, plus forte, plus généreuse au cerveau qui la provoque?

Après tout, nous nous berçons sans doute d'illusions, et ceux

dont nous envions le sort pourraient bien ambitionner le nôtre : C'est le jeu ordinaire de l'existence.

L'animation s'accentue. Depuis une huitaine, il y a de grands mouvements de troupes. Nous croisons beaucoup de détachements de cavalerie et d'artillerie. Nul besoin d'ajouter que notre équipage et notre cheval, plus remarquable encore, excitent la curiosité, mais rendons justice au pauvre bidet breton trop mal jugé. Il ne s'émeut de rien ; son petit trop soutenu entraîne la voiture avec une allure rythmique fort régulière : montées, descentes ne lui importent, ses minces sabots résonnent en cadence sur le sol. Aussi son maître nous lance-t-il de temps en temps un regard interrogateur, auquel nous répondons en baissant humblement la tête.

Arrivés à Muzillac, nous avons quelque peine pour nous faire servir à déjeuner. Les troupes ont à peu près tout dévoré ! Cela nous attriste, nous ne sommes guère qu'au quart de la route, il s'agit de prendre des forces. Enfin, nous obtenons des œufs du matin même et du poisson pêché depuis moins d'une heure. Cela constitue, joint à de très bon pain et à du beurre exquis, un repas dont le plus difficile se contenterait.

De Muzillac, qui ne contient rien de remarquable, il faut traverser Billiers, pour se rendre à Prières. Le chemin bien entretenu est, pourtant, fatigant, car les côtes y sont nombreuses, rapides. Le bourg est bâti sur une hauteur d'où la vue embrasse un charmant horizon...

Les terres labourées se mêlent aux prairies et à quelques landes. La végétation robuste forme des bosquets, de petits bois de toutes essences. Près de la mer, les marais à sel sont nombreux. En approchant de l'Océan, une haute tour carrée, semblable à celles de Sarzeau et de Saint-Gildas-de-Rhuys, se dégage d'un grand parc ombreux. C'est la tour de Prières, antique abbaye cistercienne, fondée l'an 1250, par Jean Ier le Roux, duc de Bretagne.

Le souverain breton voulait-il expier le tort qu'il avait eu de choisir, pour construire son cher château de Sucinio, l'emplacement d'un monastère? Ce qu'il y a de certain, c'est que pour ce fait et plusieurs autres d'une grande gravité, Jean Ier était excommunié. Aussi craignit-il de ne point recevoir, pour la fondation nouvelle, accueil favorable près de l'Évêque de Vannes, et résolut-il d'user d'adresse en envoyant la duchesse, sa femme, solliciter les permissions nécessaires.

Le prélat ne résista point aux vœux des deux époux et s'entremit pour obtenir l'approbation du Saint-Siège.

Les princes bretons favorisèrent la prospérité de cette abbaye et plusieurs d'entre eux, sur leur désir expressément formulé, y furent inhumés. Le défilé funèbre commença par le fondateur lui-même, qui mourut le 8 octobre 1286. Ysabeau de Castille, duchesse de Bretagne, morte en 1328, eut sa tombe dans le chœur de l'église, de même que Jeanne d'Angleterre, épouse du duc Jean IV, décédée en 1384. Des abbés de cette maison, quelques-uns brillèrent autant par leurs vertus que par leurs qualités rares. L'histoire relate ce trait de dom Henri Le Barbu, supérieur de l'abbaye vers 1380, et nommé évêque de Vannes trois ans plus tard. Il s'était tellement appauvri par sa charité, que le Saint-Père ordonna, par une bulle, à tous les évêques de Bretagne de venir en aide à leur généreux et vénérable frère.

Le successeur de dom Henri, dom Jean Raoul, établit dans son église la fête solennelle de la Présentation de la sainte Vierge. Dom Melchior de Serent, élu abbé en 1681, gouverna Prières pendant quarante-six ans. Il s'appliqua à maintenir la prospérité du monastère, fit rebâtir la plus grande partie de la maison et reconstruisit aussi l'église. La première pierre du sanctuaire nouveau fut posée le 1er avril 1716, au nom du Régent, duc d'Orléans, par l'intendant de Bretagne, M. Feydeau de Brou. Dix ans plus tard, elle était consacrée par l'évêque de Vannes. Rien n'avait été épargné pour en faire un monument remarquable.

Très vaste, elle fut splendidement ornée de sculptures en marbre et en bois d'un travail précieux ; les sépultures des princes bretons furent relevées, et celle du fondateur, renfermée dans un superbe tombeau, prit place à droite du chœur. Des tableaux avaient été commandés à un peintre breton, Valentin, qui a laissé dans le monde des arts un nom estimé. Le Palais de Justice de Rennes, ancien Parlement de Bretagne, conserve de lui de belles compositions. Mais ces importants travaux ne devaient pas avoir une longue existence ; à peine reste-t-il de l'église la tour et une partie du chœur arrangée en chapelle. Quelques sculptures sauvées de la destruction ornent, maintenant, une des églises de Vannes.

Les ruines de l'abbaye sont encloses dans une superbe propriété appartenant à Mme Le M., qui permet très volontiers de les visiter. Prières a changé de maîtres ; elle n'en reste pas moins une demeure

bien connue des pauvres, car ils savent y trouver appui et secours.

D'immenses jardins admirablement plantés, des pièces d'eau, des charmilles, des bosquets, des avenues, des pelouses ombragées d'arbustes rares font de ce château un séjour ravissant. Peut-être, cependant, cette partie du pays est-elle un peu humide, car, très boisée, elle se trouve située à l'embouchure de la Vilaine, entre les hauteurs de Billiers et l'Océan.

Des lagunes à sel s'étendent sur la droite. Des marais renommés les continuent. On nous a affirmé que leur herbe salée guérit plusieurs des maladies dont sont frappés les chevaux et les bestiaux et que, de très loin, on y envoie les animaux malades.

La principale industrie des habitants est la pêche ; néanmoins, le sol a un plus bel aspect de culture qu'on ne le voit dans le pays de Rhuys. Depuis Saint-Gildas, les grèves s'abaissent sensiblement ; elles deviennent surtout sablonneuses et se prolongent ainsi jusqu'au delà de la Vendée.

Les grandes lignes du tableau sont égayées par leurs contours boisés et le bourg de Billiers joue à miracle, du haut de sa colline, le rôle d'une ville importante. L'œil charmé, l'esprit satisfait, on emporte un souvenir très doux de sa visite, et l'on comprend mieux la poésie du nom attaché jadis à l'abbaye. Dans cette riante contrée, sous ces ombrages profonds, en face de l'Océan majestueux, la prière devait jaillir si facile, si fervente vers le Créateur...

Nous reprenons la côte escarpée pour nous diriger vers La Roche-Bernard. La route est une succession de paysages qui, tous, mériteraient d'être décrits. Les ondulations des collines reculent ou rapprochent les bornes de l'horizon dans les proportions les plus imprévues.

Tantôt nous cheminons sur un vaste plateau dont les limites se confondent de toutes parts avec le ciel ; tantôt nous suivons un vallon encaissé entre des bois de pins. Ici, la lande aride s'émaille de bruyères violettes et d'ajoncs jaunes ; là, de grasses prairies, des champs fertiles. Parfois, la route se suspend au flanc d'un ravin, lit de quelque ruisseau jaseur ; parfois elle s'enfonce sous un dôme de verdure épaisse. Pas un quart d'heure ne s'écoule sans que l'aspect se modifie... Grandiose kaléidoscope qui laisse à l'âme et au cœur la plus délicieuse des impressions.

Très fréquemment, maintenant, nous rencontrons des *voiturées* de paysans allant à Muzillac ou se dirigeant vers La Roche. La tenue générale de ces cultivateurs annonce l'aisance ; les visages sont

honnêtes et gais. Plus d'une fraîche voix de jeune fille jette dans l'air pur une de ces mélodies bretonnes, dont le mode un peu lent, doux, mélancolique et comme voilé, est, à distance, si pénétrant.

Nous avançons toujours au trot. Le chétif petit animal qui nous entraîne mérite, et au delà, le large picotin d'avoine dont bientôt il sera régalé.

— Sommes-nous encore loin de La Roche? demandons-nous à notre conducteur.

— Avant une demi-heure nous arriverons au pont.

— A-t-il été reconstruit, après sa dernière rupture, aussi élevé que par le passé ?

— Beaucoup plus élevé. Il domine de quarante-cinq mètres les fortes marées d'équinoxe !

— Mais, alors, il doit être presque dangereux d'y passer.

— Ah! dam, j'avoue que, par un grand vent, ça n'est pas plus rassurant qu'il ne faut, on se trouve un peu secoué !

Involontairement, nous nous estimons heureux qui le vent soit, à cette heure, très benin. Dans notre équipage délabré et avec notre fameux cheval, subirions-nous sans choc irréparable la secousse?

Rien n'annonce de très loin le pont suspendu, un des premiers, sinon même le premier construit, en France, d'après ce système. La route monte par une pente constante quoique peu sensible, aménagée avec un soin minutieux pour rendre facile l'accès du passage.

Nous voici sur la rive droite de la Vilaine. En vérité, le petit fleuve mérite son nom, ses eaux coulent, jaunes et limoneuses, sans entraves, car la mer est basse ; son lit est profondément creusé ; la raie verdâtre, laissée par le flux, tranche sur la couleur des assises des rives...

Un cri nous échappe... c'est qu'une mince ligne blanche, toute ajourée, se dessine sur le ciel gris. Au premier instant, on ne peut croire qu'il soit possible d'arriver à une pareille hauteur. On y arrive pourtant et très facilement, grâce à la pente dont nous venons de parler.

Avant de s'engager sur le pont, notre conducteur descend et va tirer sur un grand anneau qui pend à l'un des câbles.

— Dans quel but cette cérémonie ?

— L'anneau communique à une cloche placée à l'autre bord. Vous en apercevez une seconde ici. Cela a été très sagement imaginé pour

empêcher que l'on se rencontre. Vous voyez le pont est fort étroit; deux voitures n'y pourraient pas circuler ensemble ou, du moins, très difficilement. Ensuite, et quoique l'on puisse s'apercevoir d'une extrémité à l'autre, il ne manque pas d'étourneaux qui *vaguent* à la façon des enfants, sans prendre la moindre précaution. Pourtant une chute d'ici dans la rivière!... Brr!!

Ces dernières paroles nous causent un léger tressaillement, le vent ayant daigné les souligner en nous expédiant, en guise de salut, un tourbillon de poussière qui nous aveugle et manque d'emporter nos coiffures... Le pont tremble, il se balance avec une grâce coquette dont nous nous passerions fort bien.

Nous épions les allures de notre cheval, la brave petite bête pose ses pieds sur le plancher sonore tout comme il les posait à l'instant sur la route. Que lui importent le vent, la poussière, le caprice du pont! Il va... il va sans broncher!

Depuis ce matin, la branche de genêt-fouet s'est bornée à lui indiquer doucement les détours du chemin. Nous regrettons de plus en plus notre jugement téméraire, et nous nous promettons d'ajouter quelque chose au repas si bien gagné du pauvre animal.

Le pont est franchi, nous n'en éprouvons pas le moindre regret. Nous voici engagés sur le pavé peu commode et dans les rues accidentées de La Roche-Bernard. Saluons la ville; elle est fort ancienne et porte un fier blason : D'or, à l'aigle à deux têtes éployée de sable, becquée et membrée de gueule.

Dès 1026, son histoire fait mention du riche seigneur de La Roche-Bernard, nommé Simon, lequel fonda l'abbaye de Saint-Gildas-des-Bois et la soumit à la règle de saint Benoît.

En 1090, la petite ville fut érigée en baronnie, la famille de ces barons s'éteignit, de nom, en 1382, où Isabeau, leur unique héritière, épousa Raoul de Montfort. L'église paroissiale fut, dès les premiers temps, élevée au doyenné et elle avait droit à des notaires particuliers; d'autres privilèges lui furent encore concédés. Ainsi, lorsque l'évêque diocésain convoquait un synode, il devait envoyer, avec la croix, au-devant du doyen de La Roche-Bernard, pour le faire conduire à sa place.

Jusqu'en 1551, les faits concernant la ville sont surtout locaux; cette année-là, Henri II concéda par lettres-patentes aux habitants le droit de *papegault*, c'est-à-dire de tirer à l'arquebuse, à l'arc et à l'arbalète, droit déjà accordé par François Ier. Une notice fort inté-

ressante de M. de Boceret, sur La Roche, nous fournira l'histoire de trois époques curieuses à plus d'un titre. A propos du droit de *papegault*, l'écrivain donne une partie des lettres-patentes, elle nous fait pénétrer dans la vie intime de nos ancêtres.

« Considérant, y est-il dit, que les jeux et industries de la harquebuse, de l'arc et de l'arbalestre, sont honnestes et bien requis ès villes et places de frontière, et désirant les jeunes gens et autrés soy appliquent tant pour aucunes fois prendre récréation et éviter oisiveté, qu'aussi grand besoing serait eux employer à latuicion et défenses des frontières d'iceux nos pays et duchée de Bretaigne... pour ce est-il... etc. » Plus tard Louis XIII donna des lettres de continuation. L'exercice avait lieu le dimanche, pendant le mois de mai, dans une prairie qui, depuis, en a conservé le nom. Les vainqueurs étaient proclamés *rois du papegault*, et jouissaient d'un privilège qui consistait dans le droit qu'avait chacun d'eux de débiter un certain nombre de tonneaux de vin sans payer aucun droit, impôt ni billot. Le vainqueur à l'arquebuse pouvait en débiter dix tonneaux ; celui qui avait atteint le but avec l'arbalète, dix autres tonneaux; et celui qui l'avait abattu du trait de l'arc, cinq tonneaux. Ce droit se nommait *royauté*. »

En 1560, une révolution religieuse s'opéra dans la ville qui devint un des boulevards du protestantisme en Bretagne.

« En 1561, écrit l'auteur déjà cité, d'Andelot, qui était alors seigneur de La Roche-Bernard, vint habiter son château de L. Bretesche, qui est à 8 kilomètres de la ville. Ce seigneur, si célèbre dans l'histoire et qui fut pendant longtemps un des plus fermes appuis des calvinistes du royaume, profita du temps qu'il y passa pour fonder le culte protestant à La Roche-Bernard (on date de cette époque l'établissement du calvinisme en Bretagne). Pour attirer ses gentilshommes dans le parti de la réforme, il les réunissait souvent dans son château, où il avait soin de faire venir le ministre de La Roche-Bernard. Soit qu'ils cédassent à l'influence que devait avoir sur eux leur suzerain, ou que, par ses exhortations, Louveau leur eût fait partager ses doctrines, le fait est qu'un grand nombre d'entre eux embrassèrent la religion réformée ; les sieurs du Hirel, de Cadouzan, de Trégus, furent de ce nombre. Le 10 juillet, d'Andelot, après avoir fait installer solennellement Louveau à La Roche-Bernard, assista au prêche qu'il fit au son de la cloche dans la chapelle de Notre-Dame ! C'est ce jour et dans

ce lieu que le calvinisme a été prêché publiquement pour la première fois en Bretagne. Mme d'Andelot mourut dans le mois d'août suivant; elle fut enterrée à La Roche-Bernard, dans l'église de l'hôpital, où son mari lui fit élever un superbe mausolée. Les protestants ont exercé leur culte dans cette église jusqu'en 1568, époque à laquelle elle fut détruite, avec le tombeau de Claude de Rieux, par le capitaine Cuengo. En 1570, d'Andelot, qui mourut à Saintes, fut transporté à La Roche-Bernard, où il fut enterré, à l'hôpital, sous un édifice appelé le Dôme : cet endroit porte encore aujourd'hui le nom de Dôme de l'hôpital, quoiqu'il ne reste aucune trace de constructions. »

Cent ans plus tard, en 1660, la majorité des habitants était encore protestante et entretenait un ministre. Les huguenots occupaient un canton de la ville et, paraît-il, toutes leurs maisons avaient entre elles des portes de communication, probablement pour pouvoir, avec plus de rapidité ou plus de sûreté, se réunir quand ils le jugeaient nécessaire.

Par bonheur, La Roche-Bernard possède d'autres souvenirs; et M. de Boceret, dans son enthousiasme, ne craignit pas d'écrire que cette petite ville « pourrait peut-être, à juste titre, se regarder comme le berceau de la marine française ».

« C'est là, continue-t-il, que l'on construisit, en 1637, le vaisseau *la Couronne*, de soixante-quatorze canons. Charles Morieu, de Dieppe, apporta dans sa construction tout l'art que l'on possédait dans ce temps, où ce vaisseau fut la merveille de l'architecture navale. L'ignorance, où l'on était alors (dit l'amiral Thévenard), fit trouver surprenant aux marins de voir ce vaisseau se mouvoir en tous sens avec la même facilité et avoir même plus de vitesse qu'un petit bâtiment-brûlot avec lequel il joignit l'armée devant Fontarabie, commandée par l'archevêque de Bordeaux, le 3 juillet 1638, où il fit l'admiration des marins français d'alors et de ceux des nations voisines. » Après en avoir fait une description curieuse, l'amiral ajoute : « Le grand pavillon de France, que l'on arborait au grand mât dans les solennités, coûtait *onze mille* écus, chose incroyable, à moins que cette dénomination ne fût d'une valeur beaucoup moins grande que celle d'aujourd'hui. » « Le vaisseau *la Couronne* a été construit au pied de la Roche-Bernard (ou Rocher-Bernard), qui a dû donner son nom à la ville. Il y a peu d'années qu'on apercevait encore des vestiges du chantier, avant que cet

endroit eût été cerné de murs et couvert de constructions. »

La ville en elle-même, sa position exceptée, n'a rien de remarquable. Elle ne possède aucun monument, et sa vieille église paroissiale, basse, sans style et toute verdie d'humidité n'a pas plus de beauté intérieure que d'aspect. On vient d'en bâtir une nouvelle tout à côté ; mais nous ne savons par suite de quelles considérations cet édifice, d'ailleurs construit avec goût, a des bas côtés absolument insuffisants. Leur étroitesse est rendue plus choquante, comparée aux dimensions de la nef et à leur propre longueur.

Ce qui, pendant longtemps, a fait la célébrité de La Roche-Bernard, c'est son pont suspendu, achevé en 1839. Autrefois il fallait traverser en bac la Vilaine, très profonde et très dangereuse à cet endroit. Or, si le mouvement du trafic se trouve aujourd'hui déplacé, la petite ville n'en est pas moins sur le tracé de l'ancienne route royale conduisant de Nantes à Audierne, et son bac ne chômait guère, malgré les nombreux et tragiques accidents qui en faisaient redouter l'usage.

Il y avait de quoi craindre. La Vilaine, nous venons de le dire, est très profonde et son lit variable; elle charrie une quantité de sable et de limon. Une chute dans ses eaux était toujours grave, et le phénomène de la marée compliquait la traversée. Heureux quand on n'était pas entraîné par les flots !

Ce fut ce qui arriva à un jeune voyageur de commerce, devenu, depuis, un des négociants le plus en vue de Paris, et l'un des hommes qui honorent le plus sa profession, car il a été le véritable créateur, en France, d'une industrie nouvelle.

A l'époque lointaine dont il est question, M. S. voyageait en Bretagne, pour le compte d'une maison parisienne. Ses affaires terminées à La Roche, il lui fallut songer à prendre le bac. La nuit allait tomber et le temps était mauvais : pluie et vent mêlés. Néanmoins, M. S. descend, lui dixième, dans le bateau; on y fait entrer également la lourde diligence qui doit, une fois sur l'autre rive, emmener les passagers, et la traversée commence.

A cet endroit de son parcours, la Vilaine est large d'un peu plus de 200 mètres et devient beaucoup plus rapide. Ce soir là, le reflux rendait l'eau *très dure*. Les bateliers usaient de toutes leurs forces sans parvenir à vaincre la résistance du courant; ils cherchèrent à revenir en arrière, les difficultés restaient les mêmes; comment pourrait-on aborder? On décida de louvoyer pour aller

atterrir un peu au-dessous de la place habituelle, où un repli de la berge faciliterait la mise à terre.

La manœuvre fut-elle mal exécutée ou, ce qui est très probable, le vent, joignant son effort à celui des eaux, pesa-t-il trop sur les amarres? On ressentit tout à coup une violente secousse, les amarres venaient de céder, et la lourde carène du bac, pesamment chargé, fut emportée par le courant avec une vitesse de mauvais augure. Seul, peut-être, de tous les passagers, M. S. conserva son sang-froid et chercha les moyens propres à paralyser le danger. Mais les bateliers eux-mêmes se croyaient perdus. Ils émettaient cent avis aussi peu pratiques les uns que les autres. D'ailleurs, en réalité, que faire? Comment gouverner? On n'avait ni rames appropriées, ni voiles, et la lourde diligence, dominant de très haut les plats bords, offrait une prise irrésistible à l'action du vent.

Les cris et les lamentations des passagers augmentaient la confusion. La nuit était tout à fait tombée, la pluie fouettait les visages, traversait les vêtements; et, à chaque minute, devenait plus distinct le bruit de la vague frappant les plages de l'embouchure du petit fleuve.

— Sûr, nous n'en réchapperons pas, dit un batelier; nous allons chavirer avant d'entrer en mer ou nous serons culbutés sur la grève, ou, encore, nous serons emportés au large, Dieu sait vers quel côté!

— Ne peut-on essayer d'échouer sans chavirer? demanda M. S.

— Comment, avec quoi? Nos rames sont bonnes pour le passage quand nous sommes soutenus par les amarres; mais ici, c'est de vrais joujoux!

— Essayons toujours, si l'on pouvait seulement dériver un peu du courant, on aurait chance d'atteindre une eau plus calme.

— Vous n'y connaissez rien.

— Je crains que vous ayez raison; mais je n'aime point à m'abandonner sans lutte, essayons, croyez-moi.

Ces paroles, le ton tranquille dont elles étaient prononcées, ranimèrent les bateliers. On rama avec une énergie nouvelle, on chercha à mieux distribuer le poids énorme du chargement et, bientôt, on put constater que la descente devenait légèrement moins rapide. Ce premier succès, si faible qu'il fut, doubla les courages. Revenus à eux, les bateliers mirent en œuvre tous les moyens suggérés par une longue expérience. Enfin, au moment où l'Océan devenait distinct, on put pousser vers une baie en miniature, dans le

sable de laquelle la proue du bac pénétra. Mais il n'y avait pas à s'en préoccuper, le flot montant la dégagerait. On dut se mouiller les pieds pour débarquer, nul ne s'en plaignit : le danger évité était trop proche encore. Les habitants de Pénestin donnèrent asile aux naufragés qui s'accordaient tous à reconnaître M. S. pour leur sauveur.

On comprend que de tels accidents faisaient vivement désirer un autre moyen de passage. L'érection d'un pont était, en principe, décidée ; ce projet trouvait toutefois de grandes difficultés d'exécution : la profondeur du fleuve, la variabilité de son lit et la force de la marée qui remonte jusqu'au delà de Redon, enfin la navigation assez active qui pourrait se trouver entravée.

Après mûres réflexions, on adopta les plans d'un ingénieur en chef des ponts et chaussées, M. Leblanc, qui proposait de construire un pont suspendu. Beaucoup doutaient encore du résultat de l'entreprise, que, déjà, l'ingénieur triomphait complètement.

Les culées du pont s'élevèrent de *cinquante-six mètres* au-dessus des fondations, et le tablier fut porté à *trente-trois mètres* des plus hautes eaux vives. Ce bel ouvrage attira à La Roche-Bernard un grand concours de voyageurs. On vint l'admirer d'Angleterre, jusque d'Amérique. Mais au bout de quelques années, il se rompit. Rétabli, il tomba une fois encore.

La cause en était dans sa position entre deux hautes collines, formant un angle, où le vent de mer vient s'engouffrer avec force ; lors du dernier accident, un groupe d'ingénieurs se mirent à l'étude, et décidèrent de diminuer la largeur du tablier, en même temps qu'on l'élèverait encore. Naturellement, on cria à la démence ; mais les calculs étaient justes, car depuis que ces modifications ont eu lieu, le pont n'a pas fléchi. Pour le voir dans toute sa beauté, il faut se rendre au quai de la rive gauche, et gravir le Rocher-Bernard. Ce parrain probable de la ville domine le cours du fleuve, sa forme est très-pittoresque. L'ascension n'offre aucune difficulté. Du sommet, arrondi en croupe, on a une vue ravissante.

Les eaux coulent au pied de berges sinueuses et verdoyantes ; la ville, groupée sur la cime et les pentes d'une forte ondulation du sol, est tout entourée d'arbres et de jardins. Puis, brusquement, les rivages se relèvent ; ils viennent s'adosser aux deux hautes collines, entre lesquelles le pont est construit. Un détour du fleuve fait que ces collines semblent se rapprocher pour former le fond du tableau. Sur leur reflet noirâtre, le pont se dessine blanc, svelte et comme

voulant se perdre dans les nuées. Ses longs câbles tordus, ses parapets ajourés, lui donnent l'aspect d'une riche et précieuse dentelle prête à se déployer au souffle du vent venant de la mer...

Nous l'avons traversé en voiture, nous venons de l'admirer du sommet du Rocher-Bernard, allons, maintenant, nous accouder sur sa rampe.

Nous ne recommanderions pas ce *plaisir* aux personnes sujettes au vertige, surtout quand, le pont étant ébranlé, il tremble, va, vient et paraît s'infléchir.

Le gouffre ne l'attirerait-il pas?... L'émotion éprouvée devient, à chaque seconde, plus vive... Mais le vertige n'a point eu, jusqu'à présent, prise sur nous. Aussi pouvons-nous, sans trouble, jouir de ce superbe accord de l'art avec la nature.

Près de nous, de jeunes soldats discutent à voix basse les chances de salut qu'aurait le malheureux tombant de cette hauteur dans le fleuve. Une telle idée fait frissonner... avant de toucher les eaux bourbeuses, le corps serait devenu cadavre!...

Chassons ces pensées lugubres. Sous le soleil qui vient de se décider à rayonner, le flot montant roule des vagues dorées. Les toits de la ville brillent au milieu des tons variés du feuillage qui les encadrent. Les campagnes de la rive gauche se déroulent veloutées et rafraîchies par de gais ruisseaux...

Un tiers de notre route reste à faire; mais avec ce temps serein, au milieu de ce beau pays, la fatigue ne compte pas.

Notre petit bidet breton reprend le collier et le harnais. Il n'a pas *moins bonne mine* que ce matin. Nous espérons donc entrer sans encombre ce soir à Guérande.

V. Vattier.

(*A suivre.*)

UNE HÉROÏNE DES CATACOMBES [1]

VI

A vingt-cinq milles environ, à l'est de Rome, s'étendait alors la plus superbe des résidences d'été des habitants du Palatin. On l'appelait la villa Adriana, du nom de son fondateur. On y admire encore, de nos jours, les ruines des diverses constructions qu'y avait fait élever l'empereur Adrien, sur le modèle des plus célèbres édifices du monde, afin d'en faire un véritable musée de monuments artistiques.

A l'époque dont nous parlons, le préfet de Rome avait la jouissance d'un des nombreux palais, qui émaillaient alors la vaste enceinte de la *villa* impériale.

Quelques jours après le complot dont nous venons de découvrir la trame au prétoire, une magnifique litière, portée par une troupe d'esclaves africains, sortait des méandres de la villa Adrienne, et prenait la direction de Tibur. Cette cité antique, agréablement située sur une colline entre la Ville éternelle et les hautes montagnes du *Latium*, était le lieu de délices des Romains, et surtout des Romains lettrés. C'était là, entre autres, qu'avaient établi leurs maisons de campagne Mécène, le favori d'Auguste, Horace, le grand poète, et Cicéron, l'illustre orateur.

Les ténèbres avaient envahi la terre ; la nuit était sombre ; et le ciel, d'un bleu foncé, miroitait vaguement sous le reflet vaporeux des étoiles.

Après avoir parcouru les divers chemins de la forêt d'oliviers qui couvrait le versant occidental de la colline de Tibur, le cortège parvint aux bords de l'*Anio*. A cet endroit, le fleuve se jette tout

(1) Voir la *Revue* depuis le numéro du 15 juillet.

écumant dans un gouffre, et brise avec fracas ses ondes furieuses sur les rochers arrondis qui en hérissent le fond. La superstition païenne a donné à ce gouffre le nom de *grotte des Sirènes*. Une poussière de pluie en dérobe les profondeurs aux regards des visiteurs et même aux rayons du soleil.

Sur la crête du rocher qui, du côté de Tibur, domine le gouffre, s'élevait un temple circulaire, dont il reste encore de belles ruines : c'était le temple de la Sibylle. Ce temple était illustre dans l'antiquité. C'est là que la Sibylle de Tibur rendait ses fameux oracles. Un jour, l'empereur Adrien la consulta pour connaître les secrets de son avenir. Ce fut à la suite de la révélation qu'elle lui fit, qu'il envoya au martyre sainte Symphorose et ses sept fils, à l'ombre même du temple sibyllin.

C'était une affaire de ce genre qui attirait, en ce moment, dans ces parages mystérieux le cortège sorti clandestinement de la villa impériale.

Arrivée au péristyle du temple, la litière s'ouvre ; deux hommes en descendent et pénètrent dans le vestibule. L'un est le préfet de Rome, l'autre est son espion. Avant de jouer le gros jeu, dont ils avaient supputé, au prétoire, les chances diverses, le cupide et superstitieux préfet voulait interroger le destin.

La Sibylle n'existait plus. Le Christianisme, qui s'était levé pour ruiner l'empire des démons, l'avait depuis longtemps réduite à l'impuissance. Ses oracles étaient muets. Mais, à sa place et sur le trépied sacré, paradait un mortel qui prétendait lire le destin des hommes dans les constellations des cieux. Averti de la visite nocturne d'Almachius, le magicien avait déjà pris toutes ses précautions, afin de s'éclairer lui-même et de satisfaire ainsi plus sûrement la curiosité et aussi les noirs desseins de son illustre client.

Préparé de la sorte, le magicien fait son apparition devant Almachius. Une longue robe flotte autour de sa stature herculéenne. Elle est tissue d'étoffes, dont les zones variées reflètent toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. Une toque, en forme de pain de sucre, se dresse sur sa tête, portant à son sommet un croissant à pointes d'or. Une barbe inculte et presque blanche envahit sa figure osseuse au teint basané ; ses cheveux retombent, en longues torsades parsemées d'étoiles, sur ses épaules qui paraissent se voûter sous le poids des ans et des secrets accablants de son art mystérieux. Ses yeux hagards flamboient sous d'épaisses paupières, comme l'éclair qui sort

des flancs d'une nuée ténébreuse. Ils errent de côté et d'autre, sans pouvoir se fixer nulle part. Le magicien tient, d'une main dont les doigts ressemblent à des crochets de fer, une baguette d'ébène, et de l'autre, une sphère, figure du globe terrestre.

Dans cet accoutrement symbolique, il s'incline jusqu'à terre devant l'auguste visiteur qu'il invite à le suivre. Les trois personnages, faisant le tour du péristyle, arrivent sur une terrasse, d'où ils peuvent contempler le firmament à découvert. A leurs pieds, l'abîme du fleuve fait toujours entendre ses sourds mugissements; et, sur leurs têtes, les étoiles continuent à rouler dans les silencieuses plaines de l'air. Alors, d'un geste plein de majesté, le magicien dépose devant lui la sphère qu'il tient à la main, et se découvre pour saluer les quatre points de l'horizon céleste, dont il va scruter les secrets. Après quelques instants du plus mystérieux silence, il remet sur sa tête le croissant et son gigantesque piédestal; puis, prenant son ton le plus solennel, il s'écrie, en dardant sur Almachius des regards pleins de fierté :

— Très noble et très excellent seigneur, les dieux vous ont donné la puissance, les richesses et les plaisirs : à moi, ils ont donné la triple science des astres, des herbes, et des ombres. Je leur rends grâces de me fournir aujourd'hui l'occasion de vous faire profiter des secrets, que cette triple science renferme pour le bonheur de l'humanité! Je vais donc scruter la sombre nuit, dont les flancs ténébreux contiennent tant de mystères. Je conjure le destin que cette révélation vous soit favorable!

Ayant ainsi parlé, le magicien pose un pied sur la sphère qui est devant lui, et, de sa baguette d'ébène, il décrit autour de sa tête plusieurs signes mystérieux dans la direction des astres.

Pendant qu'il se livre à ces opérations magiques, rappelons-nous ce qu'était, dans l'antiquité païenne, cette science de l'astrologie, à laquelle même les plus puissants recouraient, afin de connaître l'avenir.

Partant de ce principe : que les corps célestes exercent une action, non imaginaire mais réelle, sur la terre et sur les créatures corporelles qui s'y trouvent, l'astrologie s'était donné la mission de classer les différentes influences de chaque corps sidéral sur chacun des êtres physiques du globe terrestre, lors de leur conception, de leur naissance, ainsi qu'à travers toutes les périodes importantes de leur existence. Ces influences ne tombent pas, il est vrai, sous les

sens d'une manière facilement appréciable; elles ne sont saisies que par un sentiment vague et mystérieux. Mais c'est précisément ce *vague* et ce *mystérieux* que l'astrologie se vantait de définir et d'éclairer. Ainsi, par exemple, elle désignait la planète de Jupiter comme un astre bienfaisant qui produisait des hommes sages, beaux, bons, prudents, riches, justes et heureux; elle lui attribuait même une certaine action sur les organes humains, qui passent pour le siège principal des passions ou des vertus, des maladies ou des forces vitales. L'astrologie se contentait, dès l'origine, d'étudier ces influences spéciales, afin de déterminer les dispositions physiques de l'individu au bien ou au mal, à la maladie ou à la santé. Mais lorsque, cherchant à aller plus loin et à considérer l'homme dans ses rapports avec la société de ses semblables, elle voulut tenir compte des influences contraires qui pouvaient survenir, alors elle dut étendre son cercle d'investigations, de manière à constater comment les influences multiples, émanées non d'un astre isolé mais de la masse des astres visibles, se comportaient les unes par rapport aux autres.

De là de nouveaux calculs.

A cet effet, on divisa le firmament en douze parties, correspondantes aux douze signes du zodiaque, et qu'on nomme *maisons*. Chacune de ces maisons était, à son tour, subdivisée en sphères plus petites.

Voulait-on consulter les astres? L'astrologue observait et marquait d'abord la disposition des astres, à un moment donné, dans les diverses maisons du ciel. Cette disposition s'appelait *Thêma*. Il fallait alors chercher et calculer la maison dominante, et, dans celle-ci, l'astre dominant, puis dans quelle proportion et jusqu'à quel point l'influence de cet astre pouvait être modifiée par les autres constellations plus ou moins éloignées.

On voit quelle libre carrière cette science de l'astrologie pouvait offrir à toutes les supercheries de l'imagination, de la cupidité et de la haine, surtout si l'on considère l'ignorance grossière et le système fataliste du paganisme. Il suffisait au magicien-astrologue d'être auparavant renseigné sur les craintes ou sur les désirs du consulteur, qu'il avait ou qu'il n'avait pas intérêt à satisfaire, pour amener les plus bizarres combinaisons sur le théâtre de ses observations mystérieuses.

VII

D'ailleurs la scène, qui se passait en ce moment de notre histoire au temple de la sibylle de Tibur, en est une preuve frappante.

Almachius suit d'un regard inquiet chacun des gestes symboliques du magicien, tandis qu'il décrit dans l'espace tantôt des lignes verticales entrecoupées d'horizontales, tantôt des courbes elliptiques, et tantôt des zigzags comme ceux de la foudre qui sillonne la nuée orageuse.

Dès qu'il a suffisamment disposé ses calculs magiques et qu'il paraît ressentir assez l'influence magnétique des astres, le magicien s'écrie, d'un ton nuageux d'abord, vigoureux et terrible ensuite :

« Les astres sont enfin conjurés!... Le ciel me découvre ses mystérieux abîmes! Voici le monde des corps; et voilà celui des esprits!... Les ténèbres se sont enfuis : J'aperçois les clartés éternelles! O seigneur Almachius! qu'il est beau votre astre protecteur! qu'il est radieux! que les satellites nombreux qui l'environnent sont rayonnants de gloire! Le maître des dieux lui-même, par delà ce monde visible, n'a pas plus de splendeur sur son trône de diamants et dans son océan de lumières...

« Mais, que vois-je!... Un nouvel astre commence à poindre au fond de l'horizon infini! Il approche... il arrive, enveloppé d'une lueur sinistre, environné d'une nuée ténébreuse qui semble renfermer des orages... Le voilà qui traverse la constellation favorable!... Grands dieux! quelle horreur! La constellation favorable paraît éteinte dans une vapeur sanglante! Que se passe-t-il donc dans les cieux? Quel présage de mauvais augure pour ce qui va se passer sur la terre?... Quelle effroyable mêlée des puissances de lumière et des puissances des ténèbres!... »

En ce moment, la figure du magicien devient blême d'épouvante. Il chancelle sur son escabeau, tandis que la sphère, qui est à ses pieds, s'échappe et va rouler avec fracas sur les rochers de l'abîme. Sa respiration devient haletante; ses yeux semblent sortir de leur orbite; ses gestes sont saccadés et impétueux; tout son corps est dans une violente agitation. On dirait qu'il remue des montagnes. De sa main droite, il fait des efforts pour amasser la puissance du bien autour de la constellation favorable, tandis que, de la

gauche, il paraît repousser avec horreur l'influence des constellations contraires.

Après quelques instants de ce travail qui paraît gigantesque, le magicien s'écrie, d'un ton exaspéré par la lutte :

« Qu'il est doux, le tigre des déserts, en comparaison de ceux que m'ont fait pressentir les puissances occultes ! Ah ! je sentais que j'avais à faire à des ennemis, puissants, acharnés et cruels ! Il m'a fallu toute la force, dont les dieux disposent parfois à l'égard des mortels, pour ne pas être accablé sous le poids écrasant de leurs influences funestes.

« Mais enfin, par Hercule ! à peine entrevus, ils sont écrasés. La vapeur sanglante disparaît ; la sérénité revient ; tout rayonne maintenant dans la *maison* du ciel, où se trouvent les constellations favorables du seigneur Almachius ! Grâces soient rendues aux dieux tutélaires !

« Cependant... que dis-je ?... Voici que le firmament se trouble de nouveau ? La lutte va-t-elle recommencer ?... Par Jupiter ! voici qu'ils renaissent, comme le phénix de ses cendres ! Qu'ils sont nombreux ! Quelle hydre aux cent têtes à extirper ! Voyons !... Il faut déchirer le voile, afin que je les vois face à face et que je puisse les désigner plus clairement à la vengeance des dieux et des hommes. Ah ! je les vois maintenant. Je les croyais de mauvais génies de l'air ; et voici que ce sont de simples mortels, qui entravent ainsi les destins de l'empire ! Je les vois : la triple science me les montre à découvert !... Allez ! cachez-vous dans les entrailles de vos carrières, comme j'aperçois, en ce moment, les rayons de vos constellations funestes se cachant dans la profondeur ténébreuse des cieux ! Je vous reconnais, vils sectateurs d'un crucifié ! Je te reconnais, vieillard au front chauve, qui, comme un loup ravisseur, enlève et égorge tant de brebis innocentes !... Les voilà ! ce sont les aventuriers de l'Orient, qui viennent saper l'empire des Césars. Ce sont le incendiaires qui ont brûlé Rome sous Néron ! Dans ce temps, ils sortaient des chaumières des esclaves : maintenant, il sortent des palais du plus illustre patriciat.

« Ah ! qu'ils étaient radieux, nos astres protecteurs, ces jours où la gueule des lions de l'amphithéâtre ruisselait de leur sang, où le cirque retentissait du râle de leur horrible agonie, où leurs chairs palpitantes devenaient la pâture des bêtes feroces !

« Maintenant, ils lèvent fièrement la tête, et nous défient. Si l'on

ne conjure, par toute sorte de moyens, leur fatale influence, avant que le siècle présent ne soit écoulé, ils seront les maîtres de César, de la ville et du monde.

« Allons! seigneur Almachius, frappez vite, et frappez sans pitié ces vils assassins des carrières, ces mortels ennemis des dieux et des hommes! Autrement, c'en est fait de vous, de nous, de Rome et de son vaste empire! »

En prononçant ces dernières paroles, les yeux du terrible magicien projetaient, dans l'ombre de ses épais sourcils, de véritables éclairs de fureur; sa bouche écumait de rage ; et dans ses mains, crispées par la colère, il roulait convulsivement sa baguette d'ébène.

C'en était assez. Le superstitieux préfet sentait aussi son cœur bouillonner de rage dans sa poitrine, et ce n'était ni le lieu ni le moment de l'en faire déborder. Il ne peut articuler une seule parole. Il se contente de prendre en silence congé du magicien, remonte dans sa litière; et, après avoir contourné la villa de Mècène pour éviter de traverser à nouveau Tibur, il regagne, tout plein de sombres projets, les murs de la villa Adrienne.

VIII

Une semaine ne s'est pas encore écoulée depuis cette scène diabolique, que deux jeunes gens sont introduits, garottés, devant le préfet de Rome. Une petite troupe de licteurs, armés de la hache et d'un faisceau de verges, forme leur escorte.

Le jour commence à poindre, et déjà Almachius est sur le siège présidial du prétoire, entouré de ses assesseurs.

Ces deux accusés qu'on lui amène sont Valérien et Tiburtius.

Le policier du préfet venait d'accomplir son infernal dessein dans l'ombre des chemins qui aboutissent à la voie Appienne. Les deux chrétiens se rendaient, un peu avant l'aurore, à la catacombe Saint-Callixte, lorsque soudain les envoyés du prétoire fondent sur eux et leur ordonnent de les suivre.

Au premier moment de son arrestation, Valérien avait senti le sang patricien se révolter dans ses veines. Sa main s'était convulsivement portée sur l'épée suspendue à son côté ; et peu s'en était fallu, qu'il ne la teignit du sang de ses agresseurs nocturnes. Mais la grâce l'avait emporté sur ce mouvement instinctif de sa bouil-

lante nature. Il s'était rappelé la patience des martyrs, dont il allait vénérer les tombes; et, par dessus tous ces héroïques souvenirs des hommes, il s'était ressouvenu du Dieu qui se remit lui-même, sans se plaindre, aux mains des bourreaux.

Alors, il avait tendu les siennes aux soldats; et depuis, ce fut la joie de souffrir pour le Christ, qui l'avait emporté dans son âme.

En les voyant paraître, Almachius s'écrie :

— Comment, vous, les rejetons de si noble famille, pouvez-vous avoir dégénéré de votre sang, jusqu'à vous associer à la plus criminelle des sectes ?

« J'apprends que vous dissipez votre fortune en profusions sur des gens de condition infime, et que vous descendez jusqu'à ensevelir, avec toutes sortes d'honneurs, des misérables qui ont été punis et condamnés aux carrières et à la mort pour leurs forfaits. J'en conclus que vous êtes leurs complices, et que c'est le motif qui vous porte à honorer, morts, ceux que la justice de nos lois a flétris, vivants. »

Almachius, on le voit, profitait des leçons d'habileté que lui avait données son espion. Plutôt que d'aborder franchement l'accusation sommaire dont il était convenu, il préférait, du premier coup, faire retomber sur leurs têtes le double crime d'être des sectaires et des rebelles.

Tiburtius prend alors la parole.

— Plût au ciel, s'écrie-t-il, qu'ils daignent nous admettre au nombre de leurs serviteurs, ceux que tu appelles nos complices ! Ils ont eu le bonheur de mépriser ce qui paraît être quelque chose et cependant n'est rien. En mourant, ils ont obtenu ce qui ne paraît pas encore, et qui néanmoins est la seule réalité. Puissions-nous imiter leur vie sainte, et marcher un jour sur leurs traces !

— Eh bien, dit le préfet, dis-moi ce que c'est, que ce qui paraît quelque chose et n'est rien.

— Tout ce qui est en ce monde, reprend vivement Tiburtius, tout ce qui entraîne les âmes à la mort éternelle, à laquelle aboutissent les félicités du temps.

— Bien, réplique Almachius; maintenant, dis-moi qu'est-ce qui ne paraît pas encore, et est néanmoins la seule réalité ?

— C'est, dit Tiburtius, la vie future pour les justes, et le supplice à venir pour les méchants. L'un et l'autre approchent; et, par une triste illusion, nous détournons les yeux de notre cœur, afin de

ne pas apercevoir cet inévitable avenir. Les yeux de notre corps s'arrêtent aux objets du temps et mentent à notre propre conscience. Nous osons employer, pour flétrir ce qui est bien, les termes qui ne conviennent qu'au mal, et décorer le mal lui-même par les qualifications qui servent à désigner le bien!

— Et toi, jeune homme, reprend le préfet en s'adressant à Valérien, tu me parais plus âgé que cet enfant. Tu dois être plus raisonnable. Que dis-tu de toutes ces imaginations puériles?

— Ce que vous affirme mon frère, dit Valérien, est la vérité même. J'ai vu, au temps de l'hiver, des hommes traverser la campagne au milieu des jeux et des ris, et se livrant à tous les plaisirs. En même temps, j'apercevais dans les champs plusieurs villageois qui remuaient la terre avec ardeur, plantaient la vigne, et écussonnaient les roses sur les églantiers. D'autres greffaient des arbres fruitiers ou écartaient avec le fer les arbustes qui pouvaient nuire à leurs plantations; tous enfin se livraient avec ardeur aux travaux de la culture.

« Les hommes de plaisir, ayant considéré ces villageois, se mirent à tourner en dérision leurs pénibles travaux, et leur dirent : Misérables que vous êtes, laissez-là ces labeurs superflus; venez vous réjouir avec nous, et partager nos amusements et nos transports d'allégresse. Pourquoi vous fatiguer ainsi dans de si rudes travaux? Pourquoi user le temps si court de la vie à des occupations si tristes?

« Et ils accompagnaient ces paroles d'éclats de rire, de battements de mains et d'insultantes provocations.

« A la saison des pluies et de la froidure succédèrent les jours sereins : et voilà que les campagnes cultivées par tant d'efforts, s'étaient couvertes de feuillages touffus, les buissons étalaient leurs roses fleuries, la grappe descendait en festons le long des sarments, et aux arbres pendaient de toutes parts des fruits délicieux.

« Ces villageois, dont les fatigues avaient paru insensées, étaient dans la plus vive allégresse.

« Mais les frivoles habitants de la ville, qui s'étaient vantés d'être les plus sages, se trouvèrent dans une affreuse disette : et, regrettant, mais trop tard, leur molle oisiveté, ils se lamentèrent bientôt, et disaient entre eux : Voilà pourtant ceux que nous poursuivions de nos railleries. Les travaux auxquels ils se livraient nous semblaient une honte; leur genre de vie nous faisait horreur, tant il nous pa-

raissait misérable! Leurs personnes nous semblaient viles et leur société sans honneur. Le fait, cependant, a prouvé qu'ils étaient sages, en même temps qu'il démontre combien nous fûmes malheureux, vains et insensés. Nous n'avons pas travaillé. Loin de venir à leur aide, du sein de nos délices nous les avons bafoués ; et voilà que, tandis que nous sommes dans l'indigence et dans la honte, ils sont maintenant environnés de fleurs et couronnés de gloire. »

— Tu as parlé avec éloquence, interrompit le préfet, je le reconnais ; mais je ne vois pas que tu aies répondu à mon interrogation.

— Laissez-moi achever, reprend Valérien. Vous nous avez traités de fous et d'insensés, sous le prétexte que nous répandons nos richesses dans le sein des pauvres, que nous donnons l'hospitalité aux étrangers, que nous secourons les veuves et les orphelins, enfin que nous recueillons les corps de nos martyrs et leur faisons d'honorables sépultures.

« Selon vous, seigneur Almachius, notre folie consiste en ce que nous refusons de nous plonger dans les voluptés, et en ce que nous dédaignons de nous prévaloir des avantages de notre naissance.

« Un jour viendra, où nous recueillerons le fruit de nos privations. Nous nous réjouirons alors ; mais ils pleureront ceux qui tressaillent maintenant dans les plaisirs. Le temps présent nous est donné pour semer. Or, ceux qui sèment dans la joie en cette vie recueilleront dans l'autre le deuil et les gémissements; tandis que ceux qui sèment aujourd'hui des larmes passagères moissonneront dans l'avenir une allégresse sans fin.

— Allons, assez de discours inutiles, s'écrie Almachius visiblement impatienté ; plus de ces longueurs qui nous font perdre le temps ! Renoncez à vos croyances absurdes et à vos pratiques ridicules. Comme témoignage de votre retour à la religion de vos pères, offrez des libations aux dieux, et vous vous retirerez sans avoir subi aucune peine.

Valérien et Tiburtius répondent à la fois :

— Tous les jours nous offrons nos sacrifices à Dieu, et non pas aux dieux.

— Quel est ce Dieu, auquel vous rendez vos hommages? réplique le préfet.

— Y en a-t-il donc un autre, disent les deux frères, puisque vous nous faites une pareille question à propos de Dieu? En est-il donc plus d'un?

Valérien continue, et montre, par toutes sortes de raisons, que la pluralité des dieux est une doctrine pleine d'absurdités.

— Ainsi, reprend Almachius, l'univers entier est dans l'erreur puisqu'il adore plusieurs dieux; toi et ton frère, vous êtes seuls dans la vérité, en ne rendant vos hommages qu'à l'unique vrai Dieu?

A ces paroles du préfet, une noble et sainte fierté s'émeut au cœur du jeune patricien. Il veut proclamer, à la face de ce magistrat superbe, les immenses progrès de la foi chrétienne, que Tertullien a naguère dénoncés au Sénat romain.

— Ne vous faites pas illusion, seigneur Almachius, dit-il d'un ton majestueux. Les chrétiens, ceux qui ont embrassé cette croyance au seul Dieu véritable, ne peuvent déjà plus se compter dans l'empire. C'est vous, les tenants de l'erreur, qui formerez bientôt la minorité. Vous n'êtes déjà plus que comme ces planches, qui flottent sur la mer après un naufrage, et qui n'ont d'autre destination que d'être mises au feu.

Almachius n'y tient plus de fureur. La généreuse audace du jeune accusé l'exaspère. Il fait un geste impérieux aux soldats de la cohorte prétorienne.

— Licteurs, s'écrie-t-il d'une voix courroucée, à vos armes! Que ces blasphémateurs reçoivent chacun deux cents coups de verges!

IX

A peine Almachius a-t-il proféré cet ordre barbare, que les deux accusés sont entraînés brutalement vers une porte basse, qui s'ouvre au fond de l'hémicycle du tribunal. De là on les pousse dans une cour carrée, au milieu de laquelle s'élève une colonne de marbre noir.

Le préfet et son conseil n'ont qu'à s'avancer sur le balcon, dont l'accès se trouve derrière le siège présidial, pour être en face du lieu du supplice.

Ils sont déjà en place, lorsque les deux patients arrivent au pied de la colonne.

Les soldats se jettent sur eux afin de leur arracher leurs vêtements. Astutus est là, épiant le moment solennel, qui ne se fait pas longtemps attendre. Car, tandis que l'espion prête les mains à cette humiliante besogne, un morceau de parchemin s'échappe, par un

adroit mouvement, de la tunique de Valérien, et vient rouler aux pieds d'un valet du prétoire.

Astutus fait semblant de ne pas s'en apercevoir ; mais Almachius est aux aguets, et crie au valet de lui apporter le rouleau. A sa lecture, un murmure d'indignation éclate dans les rangs de ceux qui occupent la tribune présidentielle. Seul le préfet, au milieu de sa feinte colère, se trouve satisfait.

Pendant ce temps, les deux chrétiens, dépouillés, sont attachés par les poignets à la colonne.

Malgré l'heure matinale, une foule qui paraît anxieuse, assiège la grille qui sépare cette cour intérieure de la place du Prétoire. Le préfet peut voir que l'arrestation clandestine a transpiré au dehors, et qu'elle ne donne pas tout le résultat qu'il en attendait.

Cependant, les bourreaux ont pris position ; ils se sont formés en cercle autour des deux victimes. Déjà leurs bras, armés de verges, sont levés sur elles et prêts à frapper au premier signal.

Un silence solennel plane sur le théâtre du supplice, comme celui qui se fait dans la nature, lorsque va éclater l'orage.

Soudain, l'un des captifs élève la voix, une voix pleine d'allégresse : c'est l'époux de Cœcilia.

— Voici donc arrivée, s'écrie-t-il, l'heure que j'attendais avec tant d'ardeur! Voici le jour qui m'est plus doux que toutes les fêtes du monde!

Une voix tonnante, partie de la tribnne présidentielle, couvre les dernières paroles :

— Frappez, licteurs, vocifère Almachius, frappez!

Au même instant, les verges sifflent dans les airs, et les coups répétés retentissent, avec un crépitement sinistre, sur les membres des martyrs.

Pendant qu'on frappe ainsi les deux chrétiens, un héraut d'armes fait entendre, à plusieurs reprises, en se tournant de manière à être compris de la foule, ces mots menaçants :

— Gardez-vous de blasphémer jamais les dieux et les déesses!

En même temps, et à travers le bruit des coups de verges et des insultes des bourreaux, Valérien et Tiburtius adressent à la multitude ces énergiques et courageuses paroles :

— Citoyens de Rome, que le spectacle de ces tourments ne vous empêche pas de confesser la vérité ! — Soyez fermes dans votre foi! — Croyez au Seigneur, qui seul est saint. — Détruisez-les dieux

de bois et de pierre, auxquels Almachius brûle son encens. — Réduisez-les en poudre, et sachez que ceux qui les adorent seront punis de supplices éternels!

Cependant, le nombre des coups étant épuisé, les licteurs s'arrêtent de frapper.

Almachius, que les allocutions des martyrs ont exaspéré davantage, fait signe de continuer le supplice. Et, avec plus de fureur encore qu'auparavant, les verges s'agitent et retombent sur les membres palpitants des victimes. A cette nouvelle grêle de coups, les chairs déjà meurtries n'y tiennent plus. Elles volent en lambeaux; le sang ruisselle en longs sillons de toutes parts, et rejaillit jusque sur les exécuteurs.

Les martyrs n'ont plus la force de parler, mais ils ont encore la force de prier.

Affaiblis par la perte de sang et écrasés de coups, ils s'affaissent sur eux-mêmes, comme deux fleurs de pourpre dont la tige est flétrie. Et, tandis qu'ils tombent, ils murmurent encore une tendre et pieuse supplication, en tournant vers le ciel des regards empreints d'une sérénité et d'une joie inexprimables.

A ce spectacle attendrissant, la foule fait entendre une clameur menaçante.

Dans la peur d'irriter le peuple et de voir ses victimes lui échapper par une mort trop prompte, Almachius ordonne de suspendre la torture et de ramener les patients à l'intérieur du Prétoire.

Pendant le temps que l'on emploie à revêtir leurs corps couverts de plaies et à les traîner devant le tribunal, le préfet consulte son conseil, afin, non de savoir ce qu'il a à faire, mais de recevoir son approbation.

L'un des premiers assesseurs, initié aux desseins sanguinaires du préfet, s'écrie de son ton le plus magistral :

— Seigneur Almachius, cessez vos incertitudes. Ils ont insulté les dieux; nous l'avons entendu de nos propres oreilles. Ils ont comploté contre l'empire; nous en avons la preuve sous les yeux. (Et en disant cela, il agitait le parchemin mystérieux qu'il tenait à la main.) Ne mettez aucun retard à prononcer la sentence capitale, et à l'exécuter. Car, si vous les relachez, ils continueront à distribuer leurs richesses aux mendiants et aux esclaves; et quand ils auront été punis de mort, vous ne trouverez plus rien, ni pour le fisc, ni pour vous-même.

En entendant ce perfide langage de Tarquinius, tous les autres accesseurs inclinent la tête, en signe de respectueux assentiment.

X

Valérien et Tiburtius sont de nouveau devant leurs juges. Afin de ménager leurs forces défaillantes, on les fait asseoir sur un banc de marbre blanc, adossé aux colonnes latérales de la salle.

Almachius, en face de ses victimes, éprouve la joie féroce du tigre en face de sa sanglante proie.

Quel contentement pour lui de tenir là, enchaînée, impuissante et affaissée dans sa douleur, cette religion qu'il maudit! Puis, quelle belle affaire pour son trésor, que la dépouille de ces riches patriciens qui vont aller au dernier supplice! Quelle magnifique occasion de satisfaire, en même temps, sa haine religieuse et sa cupidité personnelle!

— Eh bien! s'écrie-t-il de son ton le plus moqueur, vous êtes peut-être guéris tous les deux de la manie d'insulter les dieux et de conspirer contre l'empire? J'aurais pu vous en guérir à tout jamais, en vous envoyant de suite dans la région des ombres, vers les dieux infernaux. Mais, je veux avoir quelque pitié de votre grande jeunesse, dont vous ne savez pas profiter, et du rang illustre que vous négligez de tenir.

« Vous allez garder vos fers. Ils conviennent si bien à vos mains, puisque vous aimez à être les frères de ceux qui sont nés pour les porter!

« Puis, demain, à la pointe du jour, qu'on les conduise au temple de Jupiter, sur la voie Appienne; et qu'on exige d'eux une réparation éclatante de leurs blasphèmes! Le maître des dieux est violemment irrité contre cette secte maudite : tout en eux le courrouce, leur doctrine impie, leurs mœurs détestables, tout, jusqu'à leur sang répandu sans repentir dans les plus honteux supplices. Aussi, sa colère retombe en fléaux terribles sur la patrie; et les oracles en prédisent bien d'autres pour l'avenir.

« C'en est fait de la noble race des Romains, si cette race d'esclaves l'emporte!

« Vous serez donc conduits devant l'autel de Jupiter : et là, vous renoncerez à votre Dieu imaginaire, en sacrifiant à nos dieux, ou vous renoncerez à la vie, en payant de votre tête les crimes capi-

taux dont vous êtes coupables. Oui, demain, il faut que Jupiter ait, ou l'hommage volontaire de vos adorations, ou l'hommage forcé de tout votre sang !

« Entendez-vous, licteurs ? Et vous, greffier Maxime, écrivez la sentence, et veillez à ce qu'elle soit fidèlement exécutée ! Soldats, qu'on emmène ces gens passer la journée et la nuit à la prison du Capitole !

— *Deo gratias !* répondent en chœur les martyrs.

Peut-être le lecteur est-il curieux de faire connaissance avec le cachot où les deux chrétiens vont se préparer, dans les chaînes, à la lutte suprême et à la victoire.

La prison, vers laquelle on les entraînait, était une sorte de caverne creusée, du côté du Forum, dans le rocher qui supporte l'esplanade du Capitole. A ses pieds, s'élève l'arc de Septime Sévère ; sur le même plan, à gauche, on voyait la magnifique colonnade du *Tabellarium*, monument des archives du Sénat et du peuple romain. Au-dessus d'elle resplendissaient les toits dorés du temple de Jupiter Capitolin.

Elle se composait de deux cachots superposés.

En descendant de la colline par le *clivus*, sorte de chemin en pente, on arrivait à une plate-forme couverte, au centre de laquelle se trouvait une ouverture, fermée d'une grille épaisse. C'est par cette ouverture que les condamnés pénétraient dans le premier cachot, appelé prison Mamertine, du nom d'Ancus Martius, quatrième roi de Rome, qui l'avait fait creuser.

Au-dessous de cette salle, s'étendait une autre pièce plus humide, plus profonde, et totalement privée d'air et de lumière. C'était la prison Tullienne. On y descendait par une ouverture circulaire, pratiquée à sa voûte qui servait de sol à la prison supérieure.

C'est là, dans ce souterrain ténébreux et infect, que les grands criminels étaient jetés pêle-mêle, et qu'ils attendaient la mort de la main du bourreau ou de l'épuisement complet des forces de la vie. C'est dans ce cachot inférieur, que gémirent et que moururent les plus célèbres victimes de la tyrannie des Césars. C'est là, en effet, sous ces blocs de granit, que l'illustre chef des Numides, Jugurtha, expia le crime d'avoir défendu sa patrie contre les envahissements de la domination romaine. C'est là que les complices du fameux Catilina furent égorgés par les ordres du consul Publius Cicéron.

C'est là aussi que le prince des apôtres avait passé, sous Néron, les mois de sa dure captivité, avant d'aller au dernier supplice sur le mont Janicule. On y vénère encore la colonne à laquelle étaient rivés ses fers, et la fontaine miraculeuse qu'il fit jaillir du rocher afin de baptiser ses geôliers et plus de quarante des détenus de la prison supérieure. C'est là qu'à la suite des apôtres, une multitude de martyrs étaient venus se préparer, dans les horreurs du plus cruel esclavage, à servir de pâture aux bêtes féroces des amphithéâtres, ou de victimes au glaive et au feu des persécuteurs.

Aussi, en abordant ces lieux témoins de tant de souffrances et de tant de gloires, les deux captifs sentirent se réveiller en eux, plus fortement que jamais, leur noble fierté de chrétiens et de martyrs.

Ce fut dans la prison supérieure qu'on les déposa.

A peine enfermés sous ces sombres voûtes, leur premier acte fut de tomber à genoux sur ces dalles humides, où tant de généreux confesseurs de la foi avaient prié, et de baiser avec vénération ces murs, dont les échos avaient si souvent répété les cantiques de fête des héros chrétiens qui, en souriant, s'en allaient à la mort.

F. Périgaud.

(*A suivre*).

LA RACE FRANÇAISE DANS L'AMÉRIQUE DU NORD

ÉTUDES ET SOUVENIRS

II. — La Louisiane et les Français du Sud (1).

III

A côté des grands planteurs dont les domaines bordent les deux rives du fleuve et qui constituent l'aristocratie de la Louisiane, il faut signaler une autre classe de créoles, qui, bien qu'appartenant, comme ceux dont nous avons parlé plus haut, à la race française, présentent néanmoins une physionomie et des caractères distincts. Ce sont les cultivateurs situés dans les parties plus reculées du pays et désignés sous le nom de *petits habitants*, parce qu'ils ne possèdent d'ordinaire, pour toute propriété, que quelques champs qu'ils cultivent eux-mêmes autour de leur maison.

Les premiers colons, établis sur les bords du fleuve, étaient pour la plupart des cadets de famille, des officiers sans fortune, des gentilshommes avides d'aventures ou des agents de la Compagnie des Indes fixés dans le pays. Les *petits habitants*, au contraire, descendent des malheureux Acadiens qui, lors de la conquête du Canada par les Anglais, furent si cruellement dépouillés par ceux-ci, embarqués de force sur des navires et transportés sur tous les points de l'Amérique du Nord.

Venus presque tous de la Normandie et de la Bretagne, et appartenant à de pauvres familles de paysans, les *Cadiens*, comme on les appelle encore dans le pays, conservent, à plus d'un siècle

(1) Voir la *Revue* du 31 octobre 1880.

de distance, des traits distinctifs de leur origine. D'une physionomie moins fine, de mœurs et d'éducation beaucoup moins distinguées que les grands planteurs, ils ont conservé en revanche toute la simplicité patriarcale de leurs aïeux unie à toute leur vigueur, et présentent au regard de l'étranger un des types les plus sympathiques.

Lorsqu'on suit le cours du bayou Lafourche ou du bayou Tèche, on rencontre, espacées tout le long des deux rives et noyées dans des bouquets de verdure, de gracieuses maisonnettes à l'apparence simple, mais propres et confortables. Derrière l'habitation et cachés à demi dans les arbres, on peut apercevoir la basse-cour, l'écurie, un petit jardin potager, avec un certain nombre d'orangers aux branches chargées de fruits; plus loin la *savane*, où paissent en liberté les vaches et les petits poneys créoles; puis enfin quelques champs où, le propriétaire aidé de ses enfants, cultive le maïs, le coton, le tabac et la patate douce.

Voilà la richesse des *petits habitants*. Sous un climat où, comme nous le disions plus haut, les besoins matériels de la vie se réduisent à peu de chose, c'est plus qu'il n'en faut pour assurer le bien-être et l'indépendance; aussi respire-t-on dans ces familles un véritable parfum de simplicité, d'aisance et de paix.

Moins exposés que d'autres aux séductions et aux mauvais exemples des villes, leurs mœurs sont restées pures et leurs sentiments religieux sont très développés. Tout le long des *bayous* dont nous parlions tout à l'heure, on voit s'élever de gracieuses églises, construites avec les contributions volontaires des habitants, et desservies par des prêtres venus de France.

La langue anglaise, qui envahit rapidement toutes les autres parties de la Louisiane, n'a pas encore pénétré dans ces parages, et le souvenir ainsi que l'amour de la France, y sont demeurés des plus vivaces. Il y a dix ans, lors de notre malheureuse guerre, ces braves gens refusèrent longtemps de croire à nos défaites. Dans un de ces villages, se trouvait une petite colonie allemande. La première fois qu'on entendit ceux-ci annoncer la victoire de leurs compatriotes et commenter le dimanche, au sortir de l'église, les batailles de Reischoffen et de Wissembourg, ce fut, de la part des créoles, une dénégation énergique et une explosion de colère. On accusa carrément les amis de Bismarck d'avoir inventé ces nouvelles, pour insulter aux sympathies de la population. On appuya

cette thèse au moyen d'arguments *frappants*, et il fallut plusieurs semaines avant que les pauvres Allemands, meurtris et roués de coups, osassent tirer de leurs poches et lire en public un des journaux, où il était question de nos défaites.

A mesure qu'on avance vers l'Ouest, dans la direction du Texas, les villages deviennent moins importants et les habitations plus rares. Les cantons des Atakapas et du Calcassien, qui couvriraient facilement six ou sept de nos départements français, comptent à peine une population de quatre-vingts à cent mille âmes.

Le sol, un peu plus élevé que sur les bords du fleuve, s'étend là en prairies sans fin, où paissent en liberté d'innombrables troupeaux, et qu'entrecoupent çà et là des lacs, des cyprières et de magnifiques forêts. Avec leur teint brûlé par le soleil, leur constitution robuste et leurs mines parfois rébarbatives, les habitants des prairies présentent quelque chose de plus rude et de plus sauvage que les autres créoles. Habitués à ne compter que sur eux-mêmes, dans un pays à moitié désert, et où l'action du gouvernement est complètement insensible, ils avaient formé entre eux, après la guerre de Sécession, sous le nom de *Comités de vigilance*, une sorte de sainte vehème, pour se protéger contre les déprédations incessantes des nègres devenus libres et des maraudeurs étrangers qui infestaient le pays. A peine un meurtre ou un vol était-il signalé que, sur le mot d'ordre donné par le commandant de cette police volontaire, trente ou quarante hommes montaient à cheval et battaient la campagne jour et nuit, jusqu'à ce qu'on eût atteint celui que le bruit public désignait comme le coupable. Celui-ci une fois entre leurs mains, le *Comité* se réunissait en pleine campagne, à l'ombre d'un chêne ou d'un pacanier, et s'érigeait en tribunal. On donnait un défenseur à l'accusé, on écoutait ses explications, puis on allait aux voix. Si le prisonnier était déclaré coupable, l'exécution ne se faisait pas attendre ; on lui accordait dix minutes, pour recommander son âme à Dieu ; s'il le désirait, on allait lui chercher un prêtre, et quelques instants après le corps du malheureux se balançait au bout d'une corde, à 15 pieds au-dessus du sol.

Aujourd'hui que l'ordre règne un peu mieux dans le pays, les comités de vigilance n'existent plus que de nom et les exécutions sommaires sont devenues de plus en plus rares ; mais les habitants des prairies ont conservé leur caractère et ne résistent pas complètement, quand l'occasion s'en présente, au plaisir de se faire eux-

mêmes justice. Un de leurs procédés les plus fréquents et les plus originaux consiste pour cela à *emplumer* un homme. Quand un personnage a encouru, pour une raison ou pour une autre, la vindicte publique, on se réunit en bande; on se saisit du pauvre diable, on le déshabille, puis, après l'avoir enduit préalablement de goudron liquide ou de mélasse, on le roule dans un immense tas de plumes, on le fait monter à cheval et on le promène ainsi. Plus d'un collecteur de taxes accusé, non sans motif, d'abus de pouvoir et de malversation, pourrait donner à son gouvernement des nouvelles de cette promenade d'un nouveau genre.

En dépit de ces habitudes un peu sauvages, les créoles des prairies n'en sont pas moins de braves gens, francs, honnêtes, généreux et pratiquant admirablement l'hospitalité. Le sentiment religieux est demeuré très vivace dans ces natures rudes, mais simples et droites. Le dimanche matin, pour peu que les ruisseaux qu'il faut traverser à guet ne soient pas trop emplis par les pluies ou les sentiers trop impraticables, chacun selle sa monture et se rend à l'église située souvent à 5 ou 6 lieues de distance. Rien de pittoresque alors, comme de les voir arriver de tous les points de l'horizon, à travers les prairies, au galop de leurs petits chevaux, les hommes avec leur teint hâlé et leurs longues bottes de cuir, les femmes avec leurs toilettes aux couleurs chaudes et voyantes.

Rien d'original encore, comme les abords d'une école primaire, dans ces parages. Les enfants ont souvent à parcourir, matin et soir, 3 ou 4 lieues pour s'y rendre; mais les créoles savent monter à cheval avant de savoir marcher. En arrivant, chaque écolier lâche sa bête dans la *savane* voisine, sans s'en occuper davantage. La classe dure cinq ou six heures, et quand le signal du départ est donné, vers trois ou quatre heures du soir, c'est un vrai plaisir de voir tous ces bambins et ces fillettes de neuf ans, attraper chacun sa monture, lui passer une bride et une couverture, grimper sur son dos et partir au galop, à travers buissons et fossés, avec un entrain et une désinvolture qui feraient honneur chez nous à plus d'un écuyer.

IV

Un des traits les plus caractéristiques de la Louisiane actuelle, au point de vue social, est la juxtaposition des populations blanches

et noires, avec toutes les difficultés que cette situation engendre. Nulle part, en effet, dans toute l'Amérique, la question des races n'est aussi brûlante. Nulle part, elle n'est aussi grosse de rivalités, de luttes et de problèmes insolubles.

Nous avons déjà dit un mot des nègres, en parlant de leur aversion pour le travail et de leur imprévoyance. Ce n'est là qu'un des traits de cette race, laquelle n'est pas faite, il faut bien l'avouer, pour attirer la confiance et la sympathie. A ceux qui douteraient de ce phénomène mystérieux qu'on appelle l'influence morale du sang, il suffirait d'aller passer quelques jours au milieu des populations noires du Sud, pour toucher du doigt l'infériorité profonde qui semble attachée, par la Providence, à certaines portions de la famille humaine. Pour les nègres, en particulier, faut-il voir là un caractère propre et inséparable de la race? N'est-ce qu'une conséquence des longues générations passées dans l'ignorance et la servitude? Toujours est-il que les noirs, tels qu'on les rencontre dans le Sud des Etats-Unis, présentent, au point de vue moral, un type incontestablement inférieur.

Le nègre est habituellement faux et dissimulé, très lâche, probablement par un reste du temps de l'esclavage, bassement obséquieux quand il est devant un blanc, et promettant imperturbablement tout ce que celui-ci lui demande, sauf à le trahir et à le voler, un quart d'heure après, sans l'ombre d'un scrupule. D'un tempérament éminemment sensuel, on dirait que la nature a mis en lui toutes les passions grossières de l'homme fait, en ne lui donnant pour les régler que la raison d'un enfant de dix ans. Aussi, la plupart d'entre eux ne connaissent ni le mariage, ni les liens réguliers de la famille, et la suppression de l'esclavage n'a guère amélioré, à ce point de vue, leur situation morale. Le respect de la propriété leur est plus étranger encore. La liberté, qui leur a été donnée sans transition et sans préparation aucune, n'a été, à leurs yeux, que le droit de vivre dans l'oisiveté, comme ils l'avaient vu faire à leurs anciens maîtres, et rien jusqu'ici n'a pu déraciner dans la plupart d'entre eux l'instinct inné du vol et de la rapine.

L'Église catholique a tenté de nombreux efforts pour réhabiliter ces pauvres créatures et leur inculquer les notions éternelles de la religion et de la justice. Son dévouement a porté des fruits dans un certain nombre d'âmes; mais la plupart, il faut bien l'avouer, ont échappé à son influence et subissent de plus en plus le joug de cer-

taines sectes grossières du protestantisme, qui offrent un aliment extérieur à leurs instincts naturellement religieux, sans leur imposer la loi austère et les devoirs inflexibles de la morale catholique.

Quelques détails donneront une idée de ces sectes étranges qui pullulent parmi les noirs des Etats du Sud, sous le nom de Baptistes, de Méthodistes, de Trembleurs, etc... mais qui n'ont du christianisme que le nom et qu'il ne faut pas confondre avec les croyances et les pratiques religieuses des protestants respectables.

C'est pendant la nuit que les noirs se réunissent d'ordinaire pour leur culte. Dans les villes et les villages importants, la police américaine, si peu gênante qu'elle soit, a dû intervenir, au nom du sommeil public, pour empêcher les saturnales par trop bruyantes qui se prolongeaient chaque semaine durant des nuits entières; et aujourd'hui il faut aller en pleine campagne, pour avoir une idée complète de ces étranges sabbats.

Le temple est tout simplement une grande cabane en bois, avec des bancs mobiles pour sièges et une sorte de tréteau qui sert de chaire et d'autel. Quand il fait nuit noire, vers neuf ou dix heures, les nègres commencent à arriver. On les voit s'acheminer à cheval de tous les points de l'horizon, hommes, femmes et enfants. Les montures sont attachées à un piquet ou lâchées pour le reste de la nuit dans quelque prairie voisine, et quand l'assemblée est assez nombreuse la cérémonie commence.

Le ministre, un noir du plus bel ébène, qui ne sait la moitié du temps ni lire ni écrire, entonne un cantique, sur un de ces airs tout à la fois traînants et rythmiques que les gens de cette race semblent affectionner particulièrement, et que les voyageurs ont retrouvés chez presque toutes les populations du centre de l'Afrique. Les pauvres gens ne comprenent pas un mot aux paroles qu'ils prononcent, mais peu importe. Souvent même les paroles n'existent pas, et leur chant n'est autre chose qu'une mélopée monotone dont chacun marque la mesure, en balançant la tête et en frappant du pied sur le plancher. Quand on est essoufflé, on s'arrête un instant; puis au bout de quelques secondes, le noir qui trône sur l'estrade donne de nouveau le signal et l'on recommence de plus bel, en continuant ainsi pendant des heures entières. Petit à petit le rythme devient plus rapide, la voix plus perçante, les têtes et les pieds s'agitent plus bruyamment; puis, quand on est arrivé au paroxysme de l'excitation nerveuse, quelqu'un des assistants, le plus souvent une femme, sort de sa

place et vient au milieu de la salle, gesticulant, levant les yeux et les bras au ciel, et poussant des paroles sans suite ou des cris inarticulés. C'est le Saint-Esprit qui descend et se manifeste dans un sujet de son choix.

Quelque fois un certain nombre d'entre eux, hommes et femmes, se prennent par la main et commencent à tourner en rond. A mesure que le rythme des chanteurs s'accentue davantage, leurs mouvements deviennent eux-mêmes plus rapides, jusqu'au moment où ils se transforment en une véritable danse folle. Il faut avoir été témoin de ces scènes, pour se faire une idée de l'effet fantastique produit par cette masse de noirs criant, hurlant, gesticulant, comme une bande de démons, au milieu d'une salle à demi obscure dans le silence de la nuit; aussi nous nous expliquons l'opinion de plusieurs personnes, aux yeux desquelles les phénomènes diaboliques ne seraient pas toujours étrangers à ces saturnales nocturnes.

Presque toujours, quand elles ont tourné assez longtemps, quelques-unes de ces femmes tombent par terre, en proie à de véritables crises; parfois elles se débattent comme des épileptiques; les anciens de l'assemblée les emportent alors hors de la salle, et Dieu seul peut savoir ce qui se passe au sein de la nuit et à l'ombre de ces murailles destinées, soit disant, au culte de Dieu et à la pratique de la religion.

Outre leurs réunions périodiques, une des principales cérémonies parmi les sectes dont nous parlons est la célébration publique du baptême. A certains jours, pendant la belle saison, on peut voir une multitude de nègres, hommes, femmes et enfants se diriger, au nombre de plusieurs centaines et parfois de plusieurs milliers, vers un endroit désigné d'avance, sur les bords du Mississipi ou de quelque *bayou*. Quand l'assemblée est au complet, on entonne les éternels chants dont nous avons parlé, et au bout d'une heure ou deux, quand le diapason de la piété publique est monté à un degré suffisant, on procède à la cérémonie.

Les anciens de l'Eglise, au nombre d'une quinzaine, entrent dans la rivière, de façon à former, depuis le bord jusqu'au milieu, une double rangée, au milieu de laquelle doivent passer les catéchumènes, pour arriver au ministre principal, qui est plongé lui-même dans l'eau jusqu'à la poitrine. Les néophytes, hommes et femmes, s'avancent alors deux à deux au milieu des cantiques et des cris de plus en plus bruyants de la foule. La cérémonie, pour être complète,

exigerait que les futurs baptisés fussent revêtus de la robe blanche dont parle l'Evangile; mais c'est là un luxe que peu d'entre eux se procurent, et leur costume, pour être moins conforme à la tradition, n'en est que plus pittoresque. Les femmes laissent flotter sur leurs jupes une chemise blanche ou qui est censée l'être. Les hommes tâchent de se procurer un pantalon ou un tricot de cette couleur. Nous en avons vu qui sauvegardaient seulement le principe et se contentaient de porter sur leur tête un majestueux bonnet de coton, lequel tranchait sur leur peau noire, et rappelait d'une façon assez lointaine la robe nuptiale.

A un moment donné, les chants cessent; le ministre prononce à haute voix la formule du sacrement sur chaque catéchumène et, en terminant, saisit celui-ci par les épaules et le fait disparaître trois fois consécutives sous l'eau. Alors se reproduisent les phénomènes extravagants dont nous parlions tout à l'heure. Les élus les plus favorisés du ciel gesticulent et se débattent, en poussant des cris inarticulés ou des paroles sans suite. Il se produit là parfois de véritables crises, probablement hystériques ou nerveuses, et nous avons vu, pour notre part, une jeune fille, presqu'une enfant, toute frêle en apparence, et saisie à ce moment de convulsions si violentes que trois nègres vigoureux étaient incapables de la tenir.

Les quelques détails qui précèdent suffisent pour donner une idée du niveau religieux et moral de ces pauvres créatures. Si l'on considère, après cela, leur aspect repoussant, leur figure habituellement grossière, l'odeur insupportable qu'ils exhalent partout et qu'aucun soin de propreté n'est capable de neutraliser complètement sous le climat brûlant de la Louisiane, on sera moins étonné de l'antipathie des blancs pour cette race et de l'exclusion impitoyable dont elle est frappée, dans tout ce qui touche aux relations sociales.

Il y a quelques années, le gouvernement des États-Unis promulguait solennellement une loi, pour établir partout l'égalité des citoyens sans distinction de couleur; mais les habitudes sont plus fortes que toutes les prescriptions légales. Aujourd'hui en Louisiane, la ligne de démarcation entre les deux races est aussi profonde que jamais et se fait sentir dans les moindres détails de la vie. Au café, au théâtre, sur les chemins de fer ou les bateaux à vapeur, les noirs sont placés et servis à part. Chez les protestants, ils sont absolument exclus de toutes les églises fashionables. Plus large et plus évangélique, glise catholique leur ouvre ses portes comme

aux autres, se souvenant de la parole de saint Paul : « *Non est distinctio Judæi et Græci* » ; mais on a dû pourtant accorder quelque chose au préjugé universel et leur assigner là, comme ailleurs, une place à part.

Une catégorie, surtout dans la race dont nous parlons, nous semble particulièrement à plaindre, ce sont les mulâtres et tous ceux qu'on désigne dans le pays sous le nom de « *gens de couleur* ». Malgré la loi civile qui, jusqu'à l'émancipation, interdisait absolument le mariage entre blanc et noir, l'immoralité, produit naturel de l'esclavage, n'avait que trop mélangé les races, et à côté des noirs proprement dits, elle avait créé une population, plus nombreuse peut-être que la première, et dont les représentants offrent à l'œil toutes les nuances possibles, depuis le noir d'ébène à peine éclairci, jusqu'au blanc en apparence le plus pur. Chez un certain nombre, le regard exercé d'une créole de vieille roche est seul capable de distinguer, après trois ou quatre générations, la tache originelle.

Ce que nous avons dit plus haut de l'infériorité morale des nègres ne s'applique pas naturellement à ces derniers. On dirait même, au point de vue purement physique, que lorsqu'il coule seulement quelques gouttes de sang noir dans les veines d'une famille, ce mélange, au lieu d'abaisser le niveau physiologique de la race blanche, a pour effet, au contraire, de la rajeunir et de lui rendre la vigueur qu'elle perd insensiblement sous le ciel énervant de la Louisiane. On rencontre souvent, parmi les hommes et surtout parmi *les femmes de couleur*, des types magnifiques ; beaucoup d'entre ces dernières ont une voix remarquable, des traits fins et un teint qui ferait envie à plus d'une Parisienne. Plusieurs de ces familles sont riches, bien élevées, et il ne leur manquerait absolument rien, en France ou en Angleterre, pour prendre place dans les premiers rangs de la société, mais, en Louisiane, la barrière qui s'élève devant elles est infranchissable. Quelles que soient sa fortune, sa distinction naturelle et sa position sociale, jamais un homme de couleur ne s'asseoira à la table d'une créole, jamais il ne paraîtra dans son salon, et le blanc qui braverait sur ce point l'opinion publique se verrait mis lui-même au banc de la société. Si elles veulent faire donner à leurs enfants une éducation complète, les familles dont nous parlons doivent les envoyer à l'étranger ; car en dehors des écoles officielles, qui ne sont fréquentées que par la

basse classe, tous les établissements un peu respectables d'éducation leur sont impitoyablement fermés. Quels que soient les sentiments intimes de ceux qui dirigent ces maisons, ils doivent accepter une situation qui s'impose à eux avec la force d'une nécessité. Toute tentative de transaction sur ce point serait inutile. Les Jésuites, les Maristes, les Ursulines, les Dames du Sacré-Cœur ont, en Louisiane, des maisons florissantes et possèdent toute la confiance du pays; mais le jour, où le supérieur d'un de ces établissements ouvrirait ses portes à un jeune homme ou a une jeune fille de couleur, il pourrait être certain de voir tous ses autres élèves, sans exception, l'abandonner le lendemain.

Repoussés ainsi par les blancs, se sentant trop supérieurs aux noirs pour frayer habituellement avec eux, les hommes de couleur forment une classe à part, qui ne pardonne pas aux créoles l'ostracisme moral dont ceux-ci prétendent les frapper. Après la guerre de Sécession, presque tous se rallièrent naturellement au parti qui les avait affranchis et qui affichait bien haut sur son programme : l'égalité absolue des races. C'est en exploitant leur vote et leur influence, que les politiciens républicains du Nord parvinrent à rester maîtres de la Louisiane et à faire peser sur elle, pendant plus de douze ans, le régime de spoliation et de tyrannie dont nous parlerons bientôt. La plupart des mulâtres ont abandonné le français pour adopter le langage ainsi que les coutumes des Yankees, et ce n'est certes pas eux qui contribueraient à maintenir sur les rives du Mississipi la langue et l'influence françaises.

Quelques-uns pourtant, parmi les plus rapprochés de nous par le sang et l'éducation, s'efforcent de dissimuler leur origine et de se glisser peu à peu dans la société créole. Le fait suivant, dont nous garantissons l'exactitude, pourra faire apprécier l'importance du rôle que joue, dans les États du Sud, cette question des races et la nature des drames auxquels elle peut donner lieu parfois.

Il y a quelques mois, en 187..., vivait en Louisiane un homme des plus honorables, M. X... dont nous tairons naturellement le nom et la nationalité. Parvenu à la fleur de l'âge, à la tête d'une belle position dans le commerce, il avait épousé une jeune fille originaire de la Virginie. Celle-ci, orpheline depuis son bas-âge, riche elle-même et fort jolie, habitait depuis longtemps le pays, avec sa vieille nourrice, une mulâtresse qui avait été autrefois esclave sur la plantation de son père.

M. X... adorait sa femme, et l'année qui suivit son mariage, son bonheur fut au comble, lorsqu'il apprit qu'il allait être père. Le jour qu'il attendait si impatiemment arriva enfin; mais quelle ne fut pas sa stupeur, en reconnaissant dans le nouveau-né qu'on lui présentait tous les caractères distinctifs de la race noire. L'enfant, il est vrai, avait le teint parfaitement clair et aurait pu paraître charmant partout ailleurs qu'en Louisiane; mais l'œil exercé d'un homme du Sud ne pouvait s'y tromper. A certains plis des lèvres, à la naissance des ongles, à d'autres signes plus distinctifs encore, il était évident que l'enfant avait du sang noir dans les veines. Après le premier moment de stupeur, le mari se croyant trompé entra dans un violent accès de fureur; il ne parlait rien moins que de tuer la mère et l'enfant, et malgré le médecin et les personnes de service, il aurait mis sa menace à exécution, si la vieille nourrice toute bouleversée n'était intervenue alors, le suppliant d'attendre un moment et s'engageant à lui fournir sur l'heure la clef du mystère. Quelques instants après, elle rentrait dans l'appartement, tenant dans les mains une liasse de papier, et commençait le récit de son histoire, une histoire hélas! trop commune au temps de l'esclavage.

Il y avait vingt ans de cela, quand elle était toute jeune, son maître, un grand propriétaire de la Virginie, l'avait séduite et l'avait rendue mère d'une petite fille. Un an ou deux plus tard, le père tombait gravement malade; mais avant de mourir, obéissant à un sentiment de tendresse et peut-être à un désir de réparation suprême, il avait affranchi la mère et l'enfant et avait légué à son ancienne esclave une somme considérable.

Demeurée libre, maîtresse d'elle-même et à la tête d'une petite fortune, une pensée avait aussitôt germé dans son esprit. La petite fille était charmante, avec de grands yeux bleus, une belle chevelure blonde, et un teint plus frais que celui de beaucoup de créoles; tous les signes caractéristiques de la race noire avait disparu et l'œil le plus exercé pouvait s'y méprendre; rien ne l'empêchait dès lors de réaliser le plus haut rêve que pût entrevoir son orgueil maternel, et d'introduire son enfant dans cette caste privilégiée des blancs dont elle était elle-même exclue.

Pour réaliser son projet, elle s'était procuré de faux papiers, ce qui est toujours facile en Amérique, quand on veut y mettre le prix et avait fait passer sur la tête de sa fille toute sa petite fortune. Cela

fait, elle avait quitté son pays et était venue en Louisiane, où elle était sûre de n'être connue de personne, et où elle s'était donnée pour la nourrice de l'enfant, chargée par ses parents défunts de veiller sur elle.

Pour mieux assurer son secret, elle avait eu le courage de le cacher à tous, même à celle qui devait en profiter. La jeune fille avait vécu jusque-là, sans se douter du mystère qui cachait sa naissance, et croyant n'avoir auprès d'elle qu'une ancienne esclave. La pauvre mère se dédommageait secrètement, en savourant avec orgueil les triomphes de sa fille, et elle en aurait joui sans doute jusqu'à la fin, si la nature, par un de ces bizarres phénomènes qui constituent la loi de l'atavisme, n'avait reproduit dans une nouvelle génération les traits effacés dans la précédente et n'avait trahi par là la tache originelle.

Tel était le récit de la pauvre femme. Sa parole respirait un accent de franchise auquel on ne pouvait se méprendre; les papiers qu'elle apportait à l'appui de son affirmation ne laissaient place, du reste, à aucun doute. Le père dut s'avouer convaincu, mais désormais son bonheur n'en était pas moins brisé, et sa position impossible en Louisiane. On fit disparaître provisoirement l'enfant, pour ne pas ébruiter l'affaire, et quelques semaines après, M. X... liquidait son commerce et allait s'établir dans une ville du Nord, sans que le public ait jamais soupçonné le motif de ce brusque changement.

V

Nous terminerons les quelques pages que nous avons consacrées à la Louisiane française, en disant un mot de sa situation actuelle, au point de vue politique et des phases diverses par lesquelles ce malheureux pays a passé depuis vingt ans. Nous avons signalé la prospérité matérielle dont jouissaient, avant la guerre de Sécession, les créoles français. C'était précisément cette richesse excessive qui devait être leur plus grand écueil; car, pour les peuples, comme pour les individus, le fardeau le plus lourd à porter n'est pas la lutte ni le malheur, c'est le plaisir et la prospérité.

Depuis longtemps déjà les Américains du Nord étaient jaloux de ces planteurs opulents, auxquels le sol fournissait d'inépuisables richesses, tandis que leurs manufactures étaient sujettes aux crises

et aux fluctuations périodiques de l'industrie. Ils avaient des tarifs douaniers qui, frappant lourdement le commerce avec l'étranger, auraient assuré aux produits manufacturés du Nord le marché exclusif des États-Unis et auraient fait leur fortune, aux dépens des contrées agricoles du Sud, dont la richesse consistait uniquement dans l'exportation des produits du sol. Tel fut au fond, en y joignant la rivalité des races, la cause principale qui donna naissance à la guerre de Sécession.

Nous savons parfaitement qu'en France toutes les sympathies se portèrent alors du côté du Nord, et que les écrivains les plus respectables de l'époque célébrèrent la victoire des fédéraux comme le triomphe de la liberté de l'humanité et de la justice. A 2,000 lieues de distance, et avec les circonstances qui étaient de nature à égarer l'opinion publique, on comprend que telle ait été en Europe l'opinion dominante; mais quand on a séjourné quelques années en Amérique, et étudié la question sur place, il est difficile de voir les choses au même point de vue.

On ne saurait trop le répéter : en dépit des assertions intéressées du Nord, la question de l'esclavage ne fut pas la cause principale de la guerre; elle n'en fut que le mot d'ordre et comme la devise brillante, inscrite sur le drapeau fédéral, pour lui attirer les sympathies de l'Europe. Pour quiconque connaît tant soit peu les Américains, il est évident que les Yankees étaient les derniers hommes du monde à prendre les armes et à affronter une guerre sanglante, pour un but purement chevaleresque de philanthropie. Plusieurs des États fédéraux, les plus acharnés pendant la lutte, avaient été précisément les plus ardents à favoriser l'esclavage et à le maintenir chez eux, tant qu'ils avaient cru pouvoir en tirer parti, en tant que pays agricole. Ce ne fut que plus tard, quand l'industrie eut pris le dessus chez eux et qu'ils eurent vendu leur dernier nègre, le plus cher possible, aux planteurs du Sud, qu'ils s'avisèrent de se poser vis-à-vis ceux-ci en champions de l'humanité.

L'esclavage, du reste, était dès lors condamné en principe par les principaux hommes d'État, d'un côté aussi bien que de l'autre, et sa suppression n'était qu'une question de temps et de moyens. Or, quand on voit, aujourd'hui, dans quelle dégradation physique et morale la politique du Nord a jeté ces malheureux nègres, sans parler des ruines de toutes sortes qu'elle a accumulées sur le pays,

on se demande, à bon droit, s'il n'eût pas été plus utile aux noirs eux-mêmes qu'on les rendît graduellement à la liberté, comme l'a pratiqué l'Église, toutes les fois qu'elle a été maîtresse de résoudre à son gré cette grave question, c'est-à-dire en les affranchissant d'une part, peu à peu, à mesure qu'ils auraient été capables d'user de leur liberté, et de l'autre en ménageant les droits acquis.

Ce n'est donc pas, nous le répétons, dans cette question de l'esclavage qu'il faut chercher la cause véritable de la guerre américaine; c'est d'abord dans le conflit que nous signalions tout à l'heure, entre les intérêts diamétralement opposés du Nord et du Sud, conflit qui ne pouvait se terminer que par la prépondérance définitive d'une région sur l'autre. C'est aussi dans la rivalité instinctive des races. Les camps en présence représentaient, en effet, d'une façon visible, deux groupes de peuples distincts : au Nord, les races anglo-saxonnes et celtiques; au Sud, la race latine, c'est-à-dire espagnole et surtout française; les hommes du premier groupe, avec leur énergie, leur esprit d'entreprise et leur vitalité puissante; les seconds plus restreints comme nombre, mais puisant dans le sol une influence considérable, moins actifs et moins énergiques que leurs concurrents, mais beaucoup supérieurs à eux par la distinction naturelle, l'éducation, les lettres et les arts, et justifiant assez bien le surnom un peu dédaigneux que les Yankees appliquaient aux créoles, lorsqu'ils appelaient ceux-ci les chevaliers du Sud.

L'empereur Napoléon III avait compris le rôle que jouait dans la guerre américaine cette question de prépondérance de races et l'on sait que ses sympathies personnelles étaient en faveur des confédérés. Ce fut dans le même ordre d'idées qu'il entreprit cette trop fameuse expédition du Mexique, dont le résultat dans sa pensée devait être de grouper sous l'influence morale de la France les populations d'origine latine, répandues dans le sud de l'Amérique du Nord. Ce n'était peut-être là, au point de vue pratique, qu'un rêve irréalisable; mais le rêve, en tout cas, ne manquait pas de grandeur, et si l'entreprise eût réussi, il est certain que notre race eût reconquis dans le nouveau monde une place qu'elle y a irrévocablement perdue.

Quoi qu'il en soit, la guerre de Sécession éclata; les créoles retrouvèrent alors toute l'ardeur du sang français, et, pendant cinq ans, ces hommes, élevés la plupart dans tous les raffinements

du luxe, supportèrent des privations effrayantes et se battirent, de l'aveu de leurs adversaires, comme de vieux soldats.

A un moment donné, tous les regards se portèrent avec anxiété du côté de la France. Il s'agissait d'obtenir de notre gouvernement la reconnaissance des Sudistes comme belligérants. Des pourparlers avaient été engagés dans ce sens avec l'empereur, dont les sympathies, nous l'avons dit, étaient en faveur du Sud. Mais on ne voyait alors, chez nous, que cette question de l'esclavage, et le sentiment public se prononça si hautement en faveur du Nord, que Napoléon n'osa braver l'opinion. Les négociations échouèrent et, à partir de ce moment la cause des confédérés fut moralement perdue. Sans manufactures, en effet, et par conséquent sans moyen de se procurer les armes et munitions nécessaires, sans possibilité de les acheter à l'étranger où on leur refusait le titre de belligérants, les Sudistes devaient infailliblement succomber.

Ce fut en 1865 que les derniers d'entre eux mirent bas les armes, et que les généraux du Nord entrèrent en triomphe à la Nouvelle-Orléans. La guerre était finie ; mais, la plus grande de toutes les épreuves attendait les vaincus à leur propre foyer. Sans bras pour cultiver leurs champs, avec leurs habitations dévastées, leurs animaux disparus et leurs sucreries brûlées, les créoles se trouvaient, en outre, en face d'une race jalouse, surexcitée par les souvenirs d'une guerre récente, et qui rêvait non seulement de soumettre ses adversaires, mais de les dépouiller et de les faire disparaître.

Alors commença pour ce malheureux pays une période plus cruelle peut-être que celle de la guerre et qui devait se prolonger pendant près de douze ans. Les vainqueurs avaient placé leurs créatures dans toutes les fonctions administratives ou judiciaires et le Sud tout entier, la Louisiane surtout, se trouva ainsi livrée, pieds et poings liés, à une bande de politiciens étrangers, sans conscience, sans intérêt dans le pays, s'inquiétant fort peu d'achever sa ruine, et doublement heureux, au contraire, d'écraser une race détestée et de faire à ses dépens leur propre fortune.

Il faut avoir vécu sur les lieux, pour se faire une idée du régime que la Louisiane eut alors à subir. Tout ce que la tyrannie et l'immoralité politique, déguisées sous le manteau de la loi, peuvent inventer pour ruiner et spolier une population, tout cela fut tenté, non pas par le parti républicain, que je ne veux point rendre

responsable de ces excès, mais par les dépositaires de son pouvoir, par les « *carpet baggers* » (1), qui, pendant douze ans, s'abattirent sur cette malheureuse contrée, comme une nuée de vautours.

Maîtres de toutes les fonctions judiciaires et municipales, ils commencèrent à agioter sur les fonds publics. En quelques années la dette s'accrut en Louisiane de près de 150 millions, chiffre énorme dans un pays qui compte à peine un million d'habitants. A mesure qu'augmentait la dette, il fallait augmenter proportionnellement l'impôt. La taxe sur la propriété foncière, en particulier, s'éleva bientôt à la Nouvelle-Orléans jusqu'à 2 et 3 0/0 de sa valeur nominale ; impôt exorbitant par lui-même et qui était rendu bien plus onéreux encore, par la manière dont il était prélevé. Une commission administrative était chargée de fixer la valeur de chaque immeuble. Or, comme les décisions de ladite commission étaient définitives et que chacun de ses membres recevait un salaire proportionnel au montant de ses évaluations, chaque maison était taxée au double ou au triple de sa valeur, à moins que les réclamations du propriétaire ne fussent appuyées auprès de l'évaluateur, par quelques banknotes confidentielles, en rapport avec l'importance de l'affaire. Les choses en vinrent à ce point, que le revenu total d'un immeuble ne suffisait plus très souvent à couvrir l'impôt. Chaque mois, quantité de propriétaires, incapables de payer les taxes étaient expropriés par le gouvernement, qui au bout d'un certain temps, ne trouva plus d'acheteurs, même au prix dérisoire auquel étaient tombées les propriétés.

Pendant que l'impôt s'élevait ainsi dans ces proportions scandaleuses, les services publics les plus indispensables étaient complètement négligés. Les digues du Mississipi, pour l'entretien desquelles le gouvernement prélevait annuellement plus de 15 millions de francs, et pour lesquelles il ne dépensait pas un sou, se brisaient chaque année quelque part et engloutissaient des paroisses entières. A la Nouvelle-Orléans la situation était pire encore ; plus de travaux publics, presque plus de police, pas même de voirie ! La ville entière était laissée dans un état de délabrement et de malpropreté haute-

(1) « *Carpet baggers.* » Mot intraduisable en français, mais des plus expressifs, sous lequel le mépris public désignait ces aventuriers politiques qu'on voyait débarquer un beau matin à la Nouvelle-Orléans, sans autre avoir qu'un sac de voyage « *carpet bay* », et qui s'en retournaient quelques années après, au milieu de la ruine générale, avec des millions.

ment inquiétant pour la santé publique, dans un pays exposé comme celui-là aux ravages périodiques de la fièvre jaune. A certains jours, les compagnies d'eaux, ne pouvant obtenir de la ville le payement de leurs créances, cessaient leur distribution; d'autres fois c'étaient les compagnies de gaz qui fermaient leurs robinets pour la même raison, et laissaient toutes les rues, pendant la nuit, dans une obscurité complète.

Sauf les fonctionnaires républicains, qui puisaient à même au trésor, et les députés ou sénateurs nègres, qui touchaient régulièrement leurs 140 francs par semaine, en échange de leurs votes, l'arriéré de solde était général pour tous les emplois. Magistrats, agents de police, maîtres d'écoles, hôpitaux, institutions publiques, tous les créanciers, en un mot, du gouvernement étaient payés en bons sur le Trésor, soldables à une époque indéterminée, quand on aurait des fonds. Pressés par le besoin, les porteurs de ces bons les vendaient la plupart du temps, à 30 ou 50 0/0 de perte, aux agents du gouvernement eux-mêmes. Dès que ceux-ci les avaient accaparés, ils en faisaient déclarer le payement et en touchaient le montant intégral sur le trésor public.

Sous un pareil régime et après les désastres de la guerre, les créoles auraient eu besoin pour relever leur fortune d'une énergie et d'un travail surhumains; or, malheureusement, le plus grand nombre n'avaient ni cette économie, ni cette énergie patiente, que peut seule donner une longue habitude de la lutte et de la souffrance. Rentrés dans leurs domaines, la plupart empruntèrent, aussi longtemps qu'ils trouvèrent à hypothéquer leurs terres, se flattant toujours de pouvoir se relever, en conservant plus ou moins leur splendeur d'autrefois. Bientôt, sous le marteau du vendeur public, les *habitations* qui avaient coûté des millions passèrent pour un morceau de pain entre les mains des Yankees, des Irlandais, des Allemands accourus de toutes parts, pour se partager ces opulentes dépouilles. Les anciens propriétaires s'en vinrent alors dans les villes, n'ayant pas le courage d'embrasser un travail qu'ils trouvaient au-dessous d'eux, végétant, vivant d'expédients, jusqu'au jour où la misère venait frapper à leur porte, et la pire de toutes les misères, celle qui succède à l'opulence et qui s'efforce en vain de se dérober à elle-même et aux autres le spectacle de sa ruine. Rien de plus navrant que le tableau qu'offrait jusqu'à ces dernières années cette Louisiane naguère si fière et si riche : des

familles élevées dans une opulence princière, conservant toute leur distinction native, et s'efforçant en vain de cacher, sous quelques débris échappés au naufrage, la ruine la plus profonde; des maisons, où l'on vous recevait dans un salon, au milieu de tous les portraits des aïeux, et où il restait à peine en dehors de cette chambre un lit pour se coucher; des familles qui conservaient encore pour la rue et pour l'église quelques vêtements d'un luxe trompeur, et qui, rentrées chez elles, n'avaient pour apaiser leur faim qu'une mauvaise poignée de riz.

Le remède pourtant devait sortir de l'excès des maux. Voyant tout s'effondrer, son crédit, son commerce, sa sécurité même, la population blanche de la Louisiane, galvanisée par le désespoir, releva la tête et essaya de secouer le joug intolérable qu'on lui imposait. Une réaction puissante s'organisa, réaction ayant pour but de débarrasser le pays des politiciens étrangers et de rendre la Louisiane aux Louisianais. Elle s'appuyait naturellement sur le parti démocrate qui, outre son hostilité naturelle contre le parti républicain alors au pouvoir, défendait davantage, en principe, l'indépendance de chaque État vis-à-vis le pouvoir central, et qui devint dès lors le parti de tous les conservateurs en Louisiane.

Ce fut en 1874 qu'eut lieu la première tentative pour secouer le joug des *carpet baggers*. Le moment des élections générales approchait. Les conservateurs étaient certains d'avoir la majorité, mais pour cela il fallait des élections loyales, des comités fonctionnant en liberté, des listes électorales révisées honnêtement, et le scrutin lui-même dépouillé par des hommes appartenant aux deux partis. Le 14 septembre 1874, les blancs se réunissaient en foule dans la rue Canal, aux pieds de la statue colossale d'Henri Claye, et juraient avec enthousiasme de défendre leurs droits. Le gouverneur d'alors, Kellog, un politicien originaire de l'Illinois, comprit l'imminence du danger; il réunit à la hâte la milice nègre, qui formait la cohorte prétorienne des *carpet baggers*, et qui occupe, au nombre de plusieurs milliers, toutes les positions importantes de la ville.

La lutte s'engagea, mais elle ne fut pas longue; sous la conduite d'un vieux soldat, le général Oyden, les créoles, presque sans armes, s'élancèrent sur les noirs, dont pas un ne fit bonne contenance. Jetant alors leurs fusils en signe de mépris, les citoyens chassèrent les canonniers nègres de leurs pièces, les poursuivirent de rue en rue, et les forcèrent à se réfugier dans les bâtiments de

la douane, sous la protection de l'armée fédérale, qui avait assisté en simple spectatrice à cette sanglante bagarre. La journée avait coûté aux créoles une trentaine d'hommes, mais le lendemain ils étaient maîtres de tous les établissements publics.

Un moment la Louisiane se crut délivrée et se livra aux manifestations les plus bruyantes de la joie. Mais, cette révolution était un coup fatal porté à la politique du général Grant. Le jour des élections présidentielles approchait; si la majorité passait aux démocrates dans la Louisiane, la réélection de celui-ci à un nouveau terme était gravement compromise; aussi prit-il ses mesures en conséquence, et bientôt l'on sut dans toute la ville que le cabinet de Washington était décidé à faire triompher à tout prix le candidat républicain.

Le jour de l'élection, tous les citoyens marchèrent néanmoins au scrutin, dans un état d'excitation qui tenait de la fièvre. Le premier dépouillement des votes donna le résultat suivant :

70 conservateurs;

41 républicains.

C'était le triomphe des créoles, il fallait à tout prix un pareil résultat. Parmi les institutions que les politiciens du Nord avaient établi de force dans ce malheureux pays, l'une des plus importantes était le *Returning board*, commission chargée simplement, en théorie, de faire le relevé des votes donnés dans chaque *poll*, lors des élections, et d'en proclamer le résultat, mais qui s'était arrogé le droit exhorbitant d'en contrôler la valeur et de décider par là en dernier ressort de la validité des élections.

En dépit de la loi, d'après laquelle chaque parti devait être représenté par moitié dans le *Returning board*, celui-ci comprenait 4 républicains contre 1 démocrate. En vain ce dernier se retira-t-il du comité, en protestant contre l'illégalité de ses décisions, la commission n'en siégea pas moins. N'osant accomplir sa honteuse besogne en plein jour, elle se constitua en comité secret, au mépris d'une autre disposition formelle de la loi; et quand elle eut achevé ses opérations, le scrutin était retourné et les républicains se trouvaient avoir juste le nombre de voix nécessaires pour former la majorité.

Cet escamotage effronté du vote populaire fut accueilli dans toute la population blanche par un cri d'indignation et de colère; mais leurs adversaires avaient en main la force publique. Le président

Grant avait envoyé en Louisiane le général Shéridan, avec mission de faire reconnaître, au besoin, par la force les décisions du *Returning board.* On ne pouvait songer à recommencer la guerre, et les créoles durent se courber encore en frémissant sous le régime de spoliation légale dont ils s'étaient crus délivrés.

Pendant les trois années qui suivirent, la misère publique s'accrut outre mesure en Louisiane et avec elle la haine des *carpet baggers;* aussi les élections générales de 1877 donnèrent-elles aux démocrates une majorité plus considérable encore qu'en 1874. Malheureusement il fallait compter avec le *Returning board;* car les républicains, encouragés par le succès, comptaient bien recommencer la même tentative qui leur avait si bien réussi trois ans auparavant. Cette fois ils ne prirent pas même la peine de sauver les apparences; la commission de révision électorale était composée de trois membres, tous trois républicains, dont deux hommes de couleur, ces derniers, personnages sans valeur aucune et destinés seulement à apposer leur signature au bas des pièces qui leur seraient présentées.

Dans toutes les paroisses où les démocrates avaient eu une majorité imposante, on fit signer à quelques nègres une déclaration, d'après laquelle ils auraient été intimidés par les menaces des blancs, et sur cette simple pièce, sans contre-enquête, sans confrontation de témoins et sans procédure aucune, le *Returning board* commença à manipuler tranquillement le résultat du scrutin, supprimant d'un trait de plume un tiers ou une moitié des voix acquises aux conservateurs, et annulant quelquefois le vote d'une paroisse entière. Quand leur besogne fut achevée, le résultat se trouvait naturellement le même que trois ans auparavant, et les républicains, cette fois comme alors, avaient juste les quelques voix de majorité nécessaires pour faire passer leur liste et pour proclamer gouverneur leur candidat, Packard, un homme d'une intelligence incontestable, mais un des instruments les plus détestés du régime qui depuis douze ans menait la Louisiane à sa ruine.

Les *carpet baggers* comptaient bien triompher encore, grâce à la protection avouée du gouvernement fédéral. Il n'en fut rien pourtant; la mesure était comble et les décisions fantaisistes du *Returning board* vinrent se heurter à une population exaspérée de colère et décidée cette fois à reconquérir à tout prix son indépendance.

Le gouverneur nommé par les démocrates était le général Nichols, un ancien officier confédéré qui avait laissé successivement sur le

champ de bataille un bras et une jambe, et que ses partisans avaient choisi pour son énergie aussi bien que pour sa probité. Il se proclama lui-même légitimement élu, et convoqua à jour fixe toute la population pour inaugurer son nouveau gouvernement. Les républicains étaient en possession de l'hôtel Saint-Louis, le local officiel où les deux chambres tiennent d'ordinaire leurs séances. Les démocrates louèrent une salle sur une des grandes places de la ville, et le même jour, à la même heure, à quelques minutes de distance, pendant que Packard s'installait à huis clos, au milieu de quelques centaines de nègres, plus de vingt mille personnes, l'élite de la ville, se pressaient sur la place Lafayette et acclamaient avec enthousiasme le général Nichols.

On eut alors un spectacle dont on peut se faire l'idée difficilement en France. Pendant plus d'un mois, on vit dans la même ville deux gouverneurs et deux assemblées rivales, se prétendant chacune seule légitime, délibérant, nommant des fonctionnaires et se combattant chaque jour à grands coups de lois et de décrets, sans qu'il y eût pour cela une goutte de sang versée.

Bientôt cependant la position de Packard et de ses adhérents commença à devenir précaire. Plusieurs députés et sénateurs républicains flairant une défaite probable avaient lâché pied et passé armes et bagages dans le camp ennemi. Un moment vint où cette assemblée, malgré les manipulations complaisantes du *Returning board*, ne se trouva plus en nombre légal pour voter. D'autre part, toute la population reconnaissait de fait le gouverneur démocrate et les officiers municipaux institués par lui. L'autorité de Packard se trouva à la fin renfermée entre les quatre murs du vieil hôtel Saint-Louis, dont on barricada alors les portes et où l'état-major des *carpet baggers* vint se réfugier avec ses derniers partisans.

Ces derniers jours de la Chambre républicaine en Louisiane méritent un souvenir spécial. Si critique que fut leur situation, les chefs du parti n'avaient pas néanmoins perdu tout espoir. Un événement imprévu pouvait, d'un moment à l'autre, amener comme en 1874 l'intervention de l'armée fédérale et remettre entre leurs mains le sceptre du pouvoir; mais pour cela, il fallait arrêter à tout prix les défections qui se produisaient chaque jour et empêcher l'Assemblée, instituée par eux, de se fondre entre leurs mains.

Les trois quarts des députés et sénateurs, étaient des nègres; on ne trouva pas de procédé plus efficace que de les garder jour et

nuit au siège du gouvernement, en leur fournissant à discrétion les vivres et surtout le wiskey. Le moyen était bien trouvé, pourtant il n'était pas encore suffisant. De temps à autre, un de ces hommes d'État à peau d'ébène franchissait discrètement la porte, sous prétexte d'aller faire une commission. Quelques heures plus tard on le cherchait en vain; il n'avait pas reparu et était allé offrir ses services et son vote à l'Assemblée rivale qui siégeait à dix minutes de là et où ses 140 francs hebdomadaires lui semblaient avoir plus de chances de durée.

On prit alors un parti héroïque, ce fut d'empêcher toute communication entre la Chambre et le dehors afin de retenir au besoin par la force les députés infidèles. Pendant près de quinze jours, la Nouvelle-Orléans offrit le spectacle hautement comique d'une Assemblée souveraine bloquée d'une part par ses propres mandataires et emprisonnant de l'autre tous ses membres, pour les empêcher de passer à l'ennemi.

En dépit de la police noire pour qui tout blanc est un espion ou un traître, nous avons eu l'occasion de pénétrer dans l'hôtel Saint-Louis durant les derniers moments de son occupation par les républicains, et nous n'oublierons pas de longtemps le spectacle qu'il présentait.

Le vieil édifice qui rappelle aux Louisianais tant de grands souvenirs était devenu une immense tabagie, où dès les premiers pas, l'odeur âcre de la pipe, mêlée à celle du wiskey et à l'odeur caractéristique du nègre vous saisissait à la gorge. Les parquets étaient littéralement jonchés de débris de bouteilles, d'écorce d'oranges, de papiers graisseux sortis de chez les marchands de comestibles et de détritus de toutes sortes. Six ou sept cents nègres remplissaient les couloirs, les bureaux et jusqu'aux salons de réception. On les rencontrait à chaque pas, par groupes plus ou moins nombreux, assis ou couchés par terre, mangeant, buvant, fumant, chiquant surtout, et maculant tout de leurs jets de salive noire, malgré les vastes crachoirs installés partout. Au milieu de la foule, circulaient quelques négresses plus ou moins débraillées, venues là, on ne sait pourquoi ni comment et qui achevaient de donner au tableau son dernier cachet.

Le local des séances lui-même ne présentait guère un plus bel aspect. Nous croyons voir encore cette vaste salle, dénuée de tapis au parquet malpropre, à l'atmosphère écœurante, et à l'intérieur

d'une simple barrière de bois, une soixantaine de députés et de sénateurs, presque tous nègres, renversés sur leurs sièges, les jambes en l'air à la façon américaine et se dédommageant de n'avoir plus de lois à faire en goûtant les douceurs du farniente. Là aussi on fume, on chique et on crache, à peu près comme dans une tabagie de cinquième ordre. De temps en temps, quelque Demosthène à face noire escalade la tribune et commence à fulminer contre ces damnés démocrates, qui heureusement ne sont pas là pour l'entendre. A défaut de raisonnement, l'orateur hurle, montrant le poing et gesticule de son mieux en se tournant tantôt vers l'auditoire, tantôt vers le président. Ce dernier est lui-même un nègre de la plus belle eau, un ancien esclave employé successivement comme palfernier, puis comme garçon barbier, et dont les *carpets baggers* ont fait un président du Sénat. On se croirait à une foire de campagne, ou plutôt dans quelques réunions de barrières, où tous les invités auraient bu un coup de trop.

Cette comédie politique touchait à sa fin. Sur un ordre du général Nichols, tous les membres de ligue blanche organisée sous main depuis longtemps, prirent un jour les armes. Un beau matin, on put voir à la Nouvelle-Orléans une véritable armée composée de plus de douze mille volontaires formée par bataillons et défilant leurs officiers en tête dans toutes les rues de la ville.

Il s'agissait de reprendre les édifices publics : la cour suprême, les tribunaux, les stations centrales de police et de télégraphe qui restaient encore en possession des républicains. Si ceux-ci avaient comptés dans leur sein quelques hommes de courage, leur cause pouvait encore triompher. On se souvient en effet que plusieurs régiments de l'armée fédérale avaient été envoyés dans la ville et assistaient l'arme au bras à ces luttes intestines. La constitution américaine ne leur permettait d'intervenir, que dans le cas où on aurait besoin d'eux pour rétablir la paix publique ; mais toutes les sympathies du gouvernemeut de Washington étaient pour les républicains, et il est très probable que d'après ses instructions secrètes, le général qui commandait alors les forces fédérales n'attendait que la première goutte de sang, pour apparaître sur la scène, comme en 1874, et rétablir de force l'autorité de Packard et de ses partisans.

Heureusement pour les démocrates il ne se trouva pas parmi leurs adversaires, un seul homme décidé à acheter à ce prix, le

triomphe de sa cause. Lorsque les milices se présentèrent en armes devant les portes ennemies, ce fut parmi ceux qui les défendaient une panique générale. Les nègres surtout se hâtèrent de jeter leurs armes, demandant en grâce qu'on les protégeât jusque chez eux contre les mauvais traitements qu'ils redoutaient de la foule. Le soir tous les établissements publics étaient entre les mains des démocrates, sans qu'il y eut une seule goutte de sang versé; et quelques jours plus tard le nouveau président Hayes, contraint d'accepter les faits accomplis reconnaissait officiellement le gouverneur Nichols et son assemblée.

En terminant ce récit, nous ferons remarquer une fois de plus, que notre intention n'est nullement d'appliquer au parti républicain tout entier ce que nous avons dit des *carpet baggers*. Considérés d'une façon générale, il n'y a entre les partis politiques en Amérique aucune des questions fondamentales qui nous divisent si profondément en France. Dans les États du Nord et de l'Est, chacun des deux camps, renferme dans son sein une foule d'hommes respectables. Nous constatons seulement que dans le Sud et surtout en Louisiane, les circonstances avaient jeté sous le drapeau démocrate tous les conservateurs et tous les hommes honnêtes, tandis que le camp républicain était devenu le refuge de tous les hommes tarés et de tous les aventuriers politiques. Rien d'étonnant donc, que ce dernier parti soit mort là, comme il y avait vécu, écrasé sous la haine et le mépris des honnêtes gens.

VI

Maintenant qu'attendre pour l'avenir, des événements que nous venons de raconter, et quelle perspective s'ouvre désormais pour la Louisiane? Depuis trois ans, un gouvernement honnête y a pris les rênes des affaires, mais la corruption politique et sociale était trop profonde pour s'arrêter tout à coup, et sans doute il faudra longtemps encore, avant que ce pays si favorisé, pourtant de la nature, puisse retrouver la paix et la prospérité.

Au point de vue spécial de la prédominance des races, les créoles ont certainement gagné à la révolution politique de 1877. Bon nombre de vieilles familles françaises, tenues systématiquement à l'écart, sous les administrations précédentes, sont rentrées dans les affaires publiques. C'est un créole français qui occupe actuellement

le poste de gouverneur de la Louisiane. C'est un autre créole qui y remplit la première fonction judiciaire, celle de président de la cour suprême. Nous voudrions pouvoir espérer que petit à petit, les anciens colons du Mississipi retrouveront sur ses bords le rôle prépondérant qu'ils y avaient autrefois; mais ce serait une illusion inutile. La race française dans ces contrées, a reçu depuis vingt ans des blessures trop profondes pour n'être pas incurables.

Le sol, d'abord la première de toutes les forces sociales, a échappé aux anciens propriétaires, et la plupart des grands domaines sont actuellement entre les mains d'étrangers, venus du Nord. D'autre part, il faut bien avouer que si les créoles ont des qualités éminentes au point de vue de l'esprit, ils sont incapables de lutter en fait d'activité, d'énergie et de persévérance avec les Américains qui conquèrent toutes les hautes situations, et prennent peu à peu la direction de toutes les affaires et de toute la fortune publique.

La langue française subit naturellement le contre-coup de cet effacement progressif. Reconnue pendant plus de deux siècles comme langue officielle dans le pays, la loi depuis vingt ans en a interdit successivement l'usage, dans les parlements, devant les tribunaux, dans les actes officiels, dans toutes les écoles publiques, et l'assemblée démocrate de 1874, malgré l'élément créole qui dominait dans son sein, n'a pas pu ou n'a pas osé revenir en arrière et modifier sur ce point la législation existante.

Il ne reste plus actuellement en Louisiane qu'un seul endroit où l'on entend encore parler publiquement le français, c'est l'Eglise qui est demeurée là, comme toujours le dernier refuge de la nationalité. L'Archevêque catholique, ainsi que la plupart de ses prêtres viennent de France, et jusqu'à présent les murs de la vieille cathédrale n'ont jamais entendu d'autre langue que la nôtre. Pourtant, le clergé lui-même doit tenir compte du courant irrésistible qui emporte tout le pays et le nombre des paroisses exclusivement françaises diminue de jour en jour. Un moment viendra, par la force même des choses, ou l'Anglais envahira l'Eglise comme il a envahi tout le reste. Ce jour là, notre langue pourra subsister encore plus ou moins longtemps dans l'intérieur des familles créoles, mais elle aura cessé d'y être une langue nationale, et elle en viendra bien vite à n'être plus qu'une relique du passé et un pieux souvenir.

Dès aujourd'hui, la ville de la Nouvelle-Orléans présente, dans

sa physionomie même, une image frappante du mouvement irrésistible, qui emporte en sens inverse les deux races principales dont se compose la population, la race anglo-saxonne et la race française.

La grande cité américaine du Sud, a pour principal artère la rue Canal, un vaste boulevard perpendiculaire au fleuve, où viennent aboutir toutes les lignes de tramways, et qui est à la fois pour les Orléanais, ce que sont pour les Parisiens, les Champs-Elysées, les grands boulevards et le Palais-Royal. Avec ses nombreuses voitures multicolores, ses deux allées d'arbres parallèles, et occupant le milieu de la chaussée, ses longs trottoirs encombrés de promeneurs et ses somptueux magasins, le long desquels on peut, durant l'été, circuler à l'ombre, la rue Canal tranche sur la monotonie désespérante des villes américaines, et offre au voyageur un coup d'œil des plus pittoresques.

C'est de plus, la ligne de démarcation qui sépare deux cités aussi distinctes de population, de physionomie et de langage, que si elles avaient entre elles toute la largeur de l'Océan. A l'Est, s'étend l'ancienne ville bâtie sur l'emplacement même où Bieuville fit construire, il y a deux cents ans les premières cabanes. Là, la race créole s'est maintenue jusqu'ici maîtresse, avec sa langue, ses habitudes et ses traditions. Chaque rue porte encore le nom qu'elle a reçu autrefois, et qui rappelle quelque souvenir de notre vieille France. C'est la rue Bourbon, la rue de Chartres, la rue Dumaine, la rue Saint-Louis, etc. Toutes les enseignes sont écrites en français, et si vous entrez dans un magasin, c'est dans cette langue que vous êtes salué, avec ce léger accent créole, qui n'a rien de désagréable, et qui, dans la bouche des enfants surtout, donne au contraire à leur langage un charme de plus.

Rien n'a changé depuis un siècle, dans cette partie de la Nouvelle-Orléans, ce sont toujours les mêmes rues étroites et mal pavées, les mêmes maisons sans jardin et sans espace, qui dans nos villes d'autrefois se serraient les unes contre les autres, pour tenir dans l'enceinte des remparts, mais qui semblent aujourd'hui bien mesquines, auprès de nos constructions modernes, et auxquelles leurs façades noircies par le temps, et plus ou moins délabrées impriment je ne sais quelle teinte de ruine et de décadence. Le mouvement des affaires et du grand commerce, a complètement déserté ce côté de la ville. Une rue ou deux à peine, ont conservé quelque vie. Les

autres sont silencieuses, et quand de loin en loin une voiture les traverse, le bruit des roues sur les pavés mal joints, semblent y rendre plus saisissant encore la solitude et l'abandon qui y règnent d'ordinaire.

Franchissez maintenant la rue Canal et vous entrez dans la ville Américaine. Là, plus un seul mot de français, et si vous interpellez un passant dans cette langue, vous courez grand risque de n'être pas mieux compris qu'à Philadelphie ou à Boston. Des milliers de pesantes charettes circulent de toutes parts, avec leurs quatre mulets attelés, deux de front et leur conducteur nègre debout sur l'avant-train, excitant continuellement ses bêtes de la voix et du fouet. Cela ne suffit pas à transporter les énormes quantités de coton, de sucre et d'autres produits, dont la Nouvelle-Orléans est le grand entrepôt; les trains de marchandises cheminent dans la rue comme des voitures ordinaires, selon la coutume des chemins de fer Américains, et vont jusqu'à bord des navires, y prendre ou y déposer leur lourd chargement. Tout autour de vous les banques et les bureaux, où se brassent chaque jour des millions; plus loin les entrepôts, les vastes magasins dont les marchandises débordent jusque sur les trottoirs ; les *boucauts* de sucre et les balles de coton entassées par milliers, sur les quais et dans les cours; à travers tout cela une nuée d'hommes, allant, venant, hâtant le pas et affairés; tout en un mot vous révèle que vous êtes dans un des principaux centres de l'activité humaine, et dans un des huit ou dix plus grands entrepôts du monde.

Un peu plus loin, le mouvement diminue, la foule devient peu à peu moins dense, les maisons s'espacent; vous entrez dans la partie consacrée aux résidences privées des hommes d'affaires et des négociants américains. Là, de longues avenues bordées d'arbres, s'étendent à perte de vue, à l'abri du bruit et de la poussière des rues commerçantes. De chaque côté s'élèvent une suite de riches demeures, dans ce style moitié châlet et moitié château qu'affectionne l'architecture américaine, avec leurs larges fenêtres, leurs pavillons en saillies, et leurs gracieuses verandahs, où l'on vient respirer la fraîcheur du soir, durant les chaudes nuits d'été. Chaque maison est entourée de pelouses et de fleurs, ombragée par quelque bosquet de lauriers, d'orangers ou de chèvrefeuille géant, et trahit au premier coup d'œil les raffinements du confort et du luxe. Tous ces quartiers étaient, il y a cinquante ans, des maisons inhabitables;

l'activité et la persévérance des Américains en ont fait une ville superbe, qui s'étend de jour en jour et semble dire à tout venant que l'avenir et la richesse du pays est de ce côté.

Telle est, en effet, la dernière impression qu'on emporte en laissant derrière soi les rives du Mississipi. L'avenir en Louisiane appartient aux Américains, et la race française y est débordée désormais d'une façon trop complète pour pouvoir y garder longtemps son autonomie. Il est difficile sans doute, de ne pas éprouver à cette pensée un sentiment de tristesse. Pourtant cette impression n'est pas sans adoucissement. Si les créoles sont destinés dans un avenir plus ou moins éloigné à se fondre dans les populations anglo-saxonnes qui les environnent, leur rôle n'est pas terminé pour cela. Ils porteront au sein de cette race les qualités qui lui manquent et qu'eux-mêmes possèdent à un degré éminent : la distinction de l'esprit, le goût des choses élevées, le désintéressement et la générosité chevaleresque du caractère. Enfin, quel que soit leur avenir en tant que peuple, ils auront toujours la gloire d'avoir écrit dans l'histoire de notre race, une de ses pages les plus brillantes et d'avoir attaché le nom de la France à de glorieux souvenirs.

R. P. Mothon,

de l'Ordre des Frères-Prêcheurs.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

Encore le photophone; expériences de M. E. Mercadier, tendant à prouver que la chaleur et non la lumière produit ce phénomène; le nom de radiophonie proposé pour remplacer celui de photophonie. — Un épisode du congrès de Reims; le préhistorique en Champagne, dans la vallée du Petit-Morin; les vignes et le Phylloxera; Rilly, Ay, Epernay, Oiry, Coizard. — La pente Razet et les grottes de l'époque noélithique; anecdote. — L'archéologie préhistorique par le baron J. de Baye. — Situation des grottes, leur forme, leur distribution intérieure; tranchée, antégrotte, grotte proprement dite; leurs usages : habitations, sépultures, magasins. — Réception et déjeûner au château de Baye; visite du musée. — La trépanation préhistorique; opinion des savants; conclusion; les habitants de l'époque néolithique en Champagne croyaient à l'immortalité de l'âme, avaient un culte et peut-être un sacerdoce. — Les flèches à tranchant transversal; leur usage déterminé par les faits constatés dans la vallée du Petit-Morin. — L'archéologie préhistorique en Bretagne; le gisement du Mont-Dol, par l'abbé Hamard. — Le prochain congrès d'Alger. — Revue critique des livres scientifiques.

Dans notre dernière *Chronique scientifique* (1), nous avons, avec MM. Bell et Sumner Tainter, attribué à la lumière les curieux effets du photophone. Comme il est assez difficile, dans la pratique, de séparer absolument les rayons calorifiques des rayons lumineux, il était très naturel de se demander si, en réalité, la chaleur rayonnante n'intervenait pas autant et plus que la lumière comme producteur du phénomène. C'est ce qu'a pensé M. E. Mercadier, qui, dans une note présentée à l'Académie des sciences, dans la séance du 6 décembre dernier (2), a proposé d'appeler « *radiophonie*, le phénomène découvert par MM. Bell et Sumner Tainter, et dans lequel une radiation (telle que celle qui constitue un rayon solaire), rendue intermittente, suivant une période déterminée,

(1) Voir la *Revue du Monde catholique* du 15 décembre 1880.
(2) Comptes rendus, t. XCI, p. 929.

produit, en tombant sur des corps taillés en lames minces, un son de même période ».

La démonstration de M. E. Mercadier repose sur les résultats suivants que lui ont fournis un grand nombre d'expériences instituées dans le but de résoudre la question.

A. La radiophonie ne paraît pas être un effet produit par la masse de la lame réceptrice vibrant transversalement dans son ensemble, comme une plaque vibrante ordinaire. En effet, une lame quelconque, mise en expérience, reproduit également bien tous les sons successifs, depuis les plus graves jusqu'aux plus aigus, et des accords dans tous les tons possibles. Comme appareil, l'auteur s'est servi d'une roue en verre, à la surface de laquelle est collé un disque de papier percé de quatre séries d'ouvertures, au nombre de 80, 60, 50, 40, ce qui permet en faisant passer successivement le rayon lumineux par chacune de ses séries, de produire les sons successifs d'un accord parfait, ou en concentrant, à l'aide d'une lentille cylindrique, la lumière sur les quatre séries d'ouvertures à la fois, d'obtenir des accords parfaits plaqués.

Aucune plaque rigide vibrante connue n'est susceptible de produire de tels effets.

En outre, la largeur et l'épaisseur des lames réceptrices n'ont pour ainsi dire pas d'influence sur le timbre et la hauteur du son. Quand on emploie des lames transparentes, comme le verre, le mica, c'est à peine si la largeur et l'épaisseur modifient l'intensité. C'est ainsi qu'on a obtenu sensiblement les mêmes effets avec des plaques de verre dont l'épaisseur variait de 5 dixièmes de millimètres à 3 centimètres, c'est-à-dire dans le rapport de 1 à 60.

Autre phénomène plus probant. Une plaque fêlée, fendue, de verre, de cuivre, d'aluminium, etc., produit très sensiblement les mêmes effets que lorsqu'elle est intacte.

Ces expériences démontrent clairement que la production du son dans les appareils photophoniques ne dépend pas uniquement de la vibration de la plaque réceptrice.

B. La nature des molécules du récepteur et leur mode d'agrégation ne paraissent pas exercer sur les sons produits un rôle prédominant.

Il résulte, en effet, des expériences qu'à épaisseur et à surface égales, les récepteurs, de *quelque nature qu'ils soient*, produisent des sons de même hauteur.

Avec des lames réceptrices suffisamment minces, les différences spécifiques qui existent entre les modes de production du phénomène s'atténuent de plus en plus quand on rend identique la surface exposée aux radiations, quand, par exemple, on les recouvre toutes d'une pellicule de noir de fumée.

Des substances transparentes aussi différentes que le verre, le mica, le spath d'Islande, le gypse, le quarz parallèle ou perpendiculaire à l'axe, donnent, toutes choses égales d'ailleurs, à très peu près, le même effet.

Si au lieu de radiations ordinaires on emploie des radiations polarisées, à l'aide d'un Nicol, par exemple, l'effet produit est encore le même.

C. Les sons radiophoniques résultent bien de l'action directe des radiations sur les récepteurs.

Ce qui démontre cette proposition, c'est que l'intensité du phénomène diminue graduellement à mesure qu'à l'aide de diaphragmes d'ouvertures variables, on diminue la quantité des radiations reçues. On la confirme encore en polarisant les radiations, car on observe, dans cette circonstance, que l'intensité du son produit présente des variations correspondantes à celles de la radiation elle-même.

D. Le phénomène semble résulter principalement d'une action sur la surface du récepteur.

On observe, en effet, que l'intensité dépend beaucoup de la nature de la surface. Tout ce qui diminue le pouvoir réflecteur et augmente le pouvoir absorbant, augmente l'effet.

Les substances noires, en poussière ou non, telles que le bitume de Judée, le noir de platine et surtout le noir de fumée, produisent les effets les plus remarquables, principalement quand on opère sur des lames dont l'épaisseur est réduite à 1 ou 2 dixièmes de millimètre.

E. Ce résultat a permis à M. E. Mercadier de construire des récepteurs radiophoniques extrêmement sensibles et *d'obtenir des effets radiophoniques relativement très intenses.* Il a pu, en effet, les produire non seulement avec les radiations du soleil et d'une lampe électrique, mais avec la lumière oxhydrique, la flamme d'un bec de gaz ordinaire, et par suite avec les radiations des sources intermédiaires, telles que lampes à pétrole, spirale de platine rougie par un bec Bunsen, etc.

F. Les effets radiophoniques paraissent être produits principalement par les radiations de grande longueur d'onde, dites calorifiques. Cette proposition qui est le point capital de la thèse qu'il défend, M. E. Mercadier ne la démontre pas en interposant sur le trajet des rayons lumineux des cuves remplies de liquides ayant la propriété d'absorber les rayons calororifiques. On sait que les physiciens emploient dans ce but l'iode dissous dans le sulfure ou le chlorure de carbone. On s'en convaincra en exécutant l'expérience suivante, facile à répéter. On remplit de cette dissolution un ballon de verre qu'on expose ensuite aux radiations solaires ; aucune lumière ne le traverse et cependant il se forme derrière lui un foyer où se concentre une chaleur assez intense pour enflammer des allumettes, du coton-poudre, etc. Mais M. E. Mercadier n'a pas voulu recourir à ce moyen dont l'effet, dit-il, ne saurait être bien net, et il a préféré explorer avec un récepteur sensible le spectre étalé des radiations agissantes.

Au moyen d'une lumière fournie par cinquante éléments Bunsen, et en employant des lentilles et un prisme en verre ordinaire, il a reconnu que le maximum d'effet est produit par les radiations rouges et infra-rouges invisibles. En explorant de la même façon la région du spectre comprise entre le jaune et le violet ainsi que l'au delà du violet, il n'a pas obtenu d'effet sensible. Inutile d'ajouter que ces expériences ont été répétées à plusieurs reprises et avec des récepteurs divers, en verre enfumé, en platine platiné et en zinc à surface unie.

Pour bien comprendre les conséquences de ces résultats, il ne sera sans doute pas inutile de rappeler que la lumière solaire en sortant du prisme donne une image présentant toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, image à laquelle on donne le nom de spectre. Or dans ce spectre, où les physiciens ont distingué trois portions principales : calorifique, lumineuse et chimique, la portion lumineuse, celle qui est visible pour notre œil, commence au rouge pour finir au violet. Mais avant le rouge, il y a des radiations calorifiques que l'on met facilement en évidence au moyen de thermomètres, ou encore mieux au moyen de la pile thermo-électrique. De même au delà du violet, il y a d'autres radiations invisibles qui ont une action chimique très intense qui, par exemple, décomposent les sels d'argent. On dit assez communément dans les *Traités de physique* qu'il y a trois spectres : calorifique, lumineux et chimique, mais il

ne faut pas prendre ces expressions à la lettre, car il n'y a en réalité qu'un seul spectre composé de radiations dont les réfrangibilités vont en croissant régulièrement d'une extrémité à l'autre, mais notre œil est organisé de façon à n'être sensible qu'aux radiations moyennes, c'est-à-dire à celles qui sont luminenses et colorées.

On voit pourquoi M. E. Mercadier n'ayant obtenu de résultats qu'avec les radiations rouges et infrarouges invisibles, a pu légitimement conclure que dans le photophone de MM. Bell et Sumner Tainter, c'était la chaleur et non la lumière qui était la cause des phénomènes. Toutefois avant d'admettre complètement cette conclusion, nous croyons qu'il est bon d'attendre les nouvelles expériences qui ne tarderont pas à être instituées pour confirmer ou infirmer ces résultats.

*
* *

Le mardi 17 août 1880, une centaine de membres de l'Association française pour l'avancement des sciences, réunis pour le congrès de Reims, se rendaient à la gare, afin de prendre, à cinq heures et demie du matin, le train qui devait les conduire à la station de Colligny. De Reims à Épernay, la ligne passe le long des coteaux couverts de vignes basses, cultivées avec autant de soin qu'un parterre de fleurs, et disposées dans un ordre fort régulier qu'indique la teinte grise des échalas dont la taille dépasse notablement celle des pampres. Ici, c'est Rilly, célèbre dans les annales géologiques par ses sables blancs qui reposant immédiatement sur la craie, constituent en ce point la couche la plus inférieure, ou autrement dit, la première assise des terrains tertiaires. Ces sables, épais de 4 à 5 mètres, sont immédiatement recouverts par une couche marneuse ou de calcaire marneux, dans laquelle on trouve, comme fossiles, les mollusques terrestres et l'eau douce. M. Hébert, le savant professeur de géologie de la Sorbonne, à qui l'on doit l'étude complète de ce terrain, a reconnu qu'il s'était déposé dans un grand lac dont Rilly formait l'un des rivages, et qui s'étendait assez loin de là jusque dans les départements de l'Aisne et de l'Oise. Plus loin, c'est Ay, si renommée pour ses vins mousseux, dont les plus estimés se récoltent sur deux monticules coniques d'inégale grandeur que nous apercevons de la ligne du chemin de

fer. Heureuse Champagne ! elle ne connaît encore le phylloxera que de nom. Puisse-t-il l'épargner !

A considérer sa marche de plus en plus envahissante, il est bien à craindre que ces vœux ne restent stériles. C'est que le phylloxera n'est pas un fléau ordinaire qui, comme la peste ou le choléra s'éteint de lui-même au milieu des ruines qu'il a causées. Le phylloxera est comme le juif errant, il marche, il marche encore et il marche toujours. Il est permis de penser que tant qu'il trouvera de la vigne à manger, il continuera sa course en avant.

Mais voici Épernay où après quelques minutes d'arrêt et un certain nombre de manœuvres, nous prenons la ligne de Paris à Nancy, que nous suivons jusqu'à Oiry. Laissant alors cette grande voie, nous suivons à droite l'embranchement qui la relie à celle de Paris à Mulhouse. Bientôt après nous saluons le mont Aimé et nous arrivons à Colligny. C'est là que nous quittons définitivement le chemin de fer, pour nous caser à qui mieux mieux dans les nombreuses voitures qui nous attendent et qui nous conduisent rapidement à Coizard-Joche, où nous arrivons après avoir traversé les marais de Saint-Gond au milieu desquels coule le Petit-Morin.

*
* *

Mais, dira-t-on, qui pouvait attirer dans ce village qui ne présente rien de particulier, un si grand nombre de membres de l'Association française pour l'avancement des sciences ! Voici le mot de l'énigme. Sur le flanc d'une petite colline qui s'élève en pente douce au nord de Coizard, à un endroit appelé *Razet*, M. le baron J. de Baye a découvert tout un groupe de grottes taillées dans la craie, grottes qui ont servi d'habitation et de sépulture à une nombreuse population préhistorique de l'époque néolithique.

En effet, à peine avons-nous gravi la faible pente qui sépare le village des grottes, que nous rencontrons M. de Baye à qui l'Association était redevable de cette charmante excursion qui nous réservait tant de surprises agréables et instructives.

Enthousiasmé pour les sciences archéologiques et grand collectionneur de tout ce qui peut nous faire connaître la vie et les mœurs des hommes qui nous ont précédés sur notre sol, M. le baron J. de Baye s'est occupé avec une sorte de prédilection de la question du préhistorique en Champagne, principalement dans la vallée du

Petit-Morin. C'est là que, grâce à d'actives et persévérantes recherches, il a découvert plusieurs stations de la période néolithique : la *Pierre-Michelot*, sur le territoire de Villevenard ; la colline du *Trou-Blériot*, sur celui de Courjeonnet ; *Razet*, à Coizard ; les *Ronces*, à Villevenard et, près de là, la *Vigne-Basse*, etc., etc. Mais *Razet* (1) était certainement la station la plus importante de toutes. En effet, elle domine par sa situation tous les groupes d'alentour, et on y a découvert successivement cinquante grottes appartenant à différentes catégories. « C'était là un centre perfectionné où l'homme des tribus néolithiques avait réuni tout ce que les besoins de son existence comportait. Les hommes de la pierre polie séjournèrent longtemps sur la pente de *Razet* ; les nombreuses galeries où le silex était tiré pour fabriquer les instruments le démontrent d'une manière évidente. Ces galeries sont peu distantes des grottes, dans le lieu appelé la *Haie-Jeanneton*. Il est vraisemblable que la tribu de *Razet* se livrait à la fabrication des instruments en silex qui étaient cédés par des échanges à d'autres populations auxquelles le silex faisait défaut. L'étendue des galeries, accessibles par plusieurs puits, est sans proportion avec les besoins du nombre d'habitants que l'importance de la station suppose. En outre, de semblables galeries existent aussi du côté opposé de la montagne. Enfin, les éclats répandus dans les galeries accusent une ressemblance avec la manière de procéder qui a été signalée à Spiennes, qui fut, comme on sait, un centre de fabrication. Cette station est la plus considérable ; elle fournit en abondance les moyens d'étudier sous ses différents aspects, l'âge de la pierre polie. Elle offre, on peut l'affirmer, un ensemble typique qui pourra un jour servir de guide dans les études archéologiques (2). »

On comprend donc pourquoi dans une visite aussi rapide que le permet une excursion en grand nombre, c'est à Coizard, sur la pente *Razet*, que nous attendait M. le baron J. de Baye, accom-

(1) Pour la situation précise de ces différentes stations, on consultera utilement la *Géographie de la Marne*, par Adolphe Joanne (librairie Hachette), où ne regrettons toutefois le silence trop absolu de l'auteur sur la question du préhistorique qui, depuis une dizaine d'années, a pris tant d'importance dans ce département, grâce aux recherches si actives de M. J. de Baye. Cette lacune, peut-être intentionnelle, ne doit pas nous faire oublier l'intérêt qui s'attache à cette publication populaire qui comprend déjà près des trois quarts des départements de la France.

(2) *L'archéologie préhistorique*, par le baron J. de Baye, p. 133.

pagné de M. l'abbé Bordé, prêtre très versé dans la science du préhistorique et qui a suivi avec beaucoup de soin toutes les fouilles faites dans la vallée du Petit-Morin.

C'est en compagnie de ces savants et aimables guides que nous allons pénétrer dans l'intérieur de ces grottes taillées par l'homme, au moyen d'instruments en silex, dans la craie de la Champagne. Et ici qu'on nous permette de placer une petite anecdote qui montrera combien les congrès scientifiques, les excursions sont propres à rapprocher les hommes que leurs opinions tendraient le plus à éloigner l'un de l'autre. Au moment de pénétrer dans la première grotte, M. Henri Martin qui nous accompagnait, et qui deux jours auparavant, au haut du mont Sainte-Anne, à l'extrémité des défilés de l'Argonne, nous avait parlé, avec tant d'impartialité et d'éloquence, de la victoire de Valmy et de l'état de la France à cette époque, M. Henri Martin, dis-je, hésitait à descendre par peur d'être surpris par une trop brusque transition de température et de fait, le soleil était chaud, ce jour-là, vers onze heures. Aussitôt, M. l'abbé Bordé ôte sa douillette qui est immédiatement endossée par notre savant historien, et la visite commence.

*
* *

Les grottes de Razet au nombre d'une cinquantaine, sont disséminées dans un assez court espace sur la pente méridionale de la colline. Elles présentent ce caractère commun d'être précédées d'une tranchée et d'avoir leur entrée exposée au midi. Quant au reste, elles se divisent en divers groupes que nous allons rapidement passer en revue, en nous aidant de nos souvenirs personnels et en les corroborant par l'excellent livre que M. le baron J. de Baye vient de publier, livre si intéressant et si indispensable, que tous ceux qui s'intéressent à la question du préhistorique ne manqueront pas de se le procurer (1).

(1) *L'Archéologie préhistorique.* Époque tertiaire. — Époque quaternaire. — La transition entre les deux époques de la pierre. — Époque néolithique. — Grottes artificielles de la Marne. — Les grottes à sculptures. — Les sépultures. — Aperçus anthropologiques. — La trépanation préhistorique. — Flèches à tranchant transversal, etc. Ouvrage publié sous les auspices de la Société française d'archéologie, illustré de nombreuses gravures et de plusieurs planches hors texte. Un volume grand in-8°, d'environ 420 pages. Librairie Ernest Leroux, rue Bonaparte, 28.

*
* *

Le plus grand nombre des stations se trouvent sur des collines exposées au midi. Elles forment un ensemble situé de façon à permettre des communications faciles entre les différents groupes, ce qui n'était pas sans importance en cas de danger, de guerre, etc., pour s'avertir réciproquement ou donner l'alarme. Elles regardent les marais de Saint-Gond, situés dans la vallée, et traversés par le Petit-Morin. Ces marais qui ont quelque célébrité historique ont été souvent, depuis le règne de Louis XIV, l'objet de tentatives de dessèchement, mais ce sont les travaux exécutés en 1840, qui ont eu les plus grands résultats, car ce sont eux qui ont donné sa configuration actuelle à cette vallée qui était autrefois couverte par les eaux dans une étendue beaucoup plus considérable. Il n'est pas inutile de faire remarquer l'importance de ce lac marécageux pour les hommes de la pierre polie. Ils y trouvaient, en effet, de quoi s'alimenter facilement de gibier d'eau douce et de poisson. Le pays était en outre très giboyeux. Les grands cerfs y abondaient ainsi qu'il est permis d'en juger à la vue des bois si nombreux que les ouvriers exhument en exploitant la tourbe. Ces cervidés de grande taille étaient particulièrement précieux pour ces hommes qui y trouvaient tout à la fois un excellent aliment et une matière industrielle qui leur était pour ainsi dire indispensable. Il est, en effet, constant que c'est avec le bois de cerf que se fabriquaient les gaines des haches en pierre et beaucoup d'autres emmanchements ainsi qu'une foule de petits objets.

Toutes les grottes sont taillées dans le banc de craie qui est fort développée dans cette contrée, et il faut ajouter que ces antiques habitants de la vallée du Petit-Morin savaient choisir les couches les plus solides et les plus résistantes. Rencontraient-ils des circonstances défavorables, ils laissaient la place et en cherchaient une autre. C'est du moins ce qu'il est permis de conclure, d'une part, des grottes qui presque toutes se sont conservées intactes jusqu'à nos jours, et, d'autre part, des tentatives infructueuses dont il reste encore des traces.

Chaque grotte est précédée d'une tranchée quelquefois profonde de plusieurs mètres. La tranchée à parois latérales généralement verticales est une sorte de plan incliné qui, après avoir facilité le

percement de la grotte, en rendait l'accès très facile. On y a souvent trouvé une pierre de grande taille destinée à fermer l'ouverture de la grotte, quoique celle-ci fût obturée avec des pierres plates disposées avec soin.

Arrivons à la grotte proprement dite. Elle est généralement double ou plutôt la cavité principale est précédée d'une petite grotte qu'on ne peut mieux comparer qu'à un antichambre, et qui a effectivement reçu le nom d'antégrotte. De la tranchée on y pénètre par une ouverture rectangulaire, à peu près carrée, dont les dimensions, relativement restreintes, nous obligent à nous baisser et à prendre une position presque horizontale. Nous voici dans l'antégrotte où il n'est guère facile de séjourner, car il n'est pas possible de s'y tenir debout, quoique nous ayons la facilité d'en examiner successivement toutes les parois. La postérieure présente, comme l'antérieure à laquelle elle est ordinairement parallèle, une ouverture qui donne accès dans la grotte principale. Mais cette ouverture est encore de dimensions plus restreintes que la première, et je me rappelle que le moyen le plus commode d'y pénétrer est d'abord de passer la tête et la partie antérieure du corps, d'appuyer les mains sur le sol et d'avancer ensuite *quadrupedum more.* Ce qui est d'autant plus incommode que le sol de la grotte principale est situé plus bas que celui de l'antégrotte, comme celui de celle-ci était déjà du reste en contre-bas avec celui de la tranchée.

Examinons l'intérieur de la grotte. La capacité est plus considérable que celle de l'antégrotte, cependant il n'est pas possible de s'y tenir debout ; et comme la lumière n'y pénètre qu'en traversant successivement les deux ouvertures, il est utile de nous éclairer d'une bougie pour en bien examiner les parois qui présentent encore les traces bien manifestes du tranchant de l'outil (hache en pierre) qui a servi à les creuser.

Quelques-unes des grottes que nous avons visitées renfermaient à leur entrée ou dans l'antégrotte des sculptures grossières et imparfaites qu'on a regardées comme des divinités féminines, et dans la grotte principale des haches emmanchées parfaitement exécutées en relief sur la paroi entière, de chaque côté du trou qui y donne accès. L'artiste avait même eu soin de colorer en noir la portion de silex saillante hors de la gaine. Nous reviendrons plus loin sur ces sculptures qui sont les seules ébauches de l'art que nous connaissions à l'époque de la pierre polie et qui, à cause de

cette rareté, exercent beaucoup la sagacité et l'imagination des anthropologistes.

Quand nous avons pénétré dans ces grottes, elles étaient vides. Il en était ainsi de quelques-unes quand on les a découvertes. D'autres, au contraire, contenaient des ossements en plus ou moins grand nombre, parfois un ou deux squelettes, d'autres fois un très grand nombre, et dans des situations telles qu'il était possible de reconnaître que les cadavres avaient été empilés en même temps les uns sur les autres. Au milieu ou à côté des ossements, des instruments en silex de forme et de tailles très variées, mais parmi lesquels dominaient souvent les flèches à tranchant transversal. Tous ces objets ont été réunis dans les galeries du château de Baye, où nous les retrouverons tout à l'heure; cependant quelques-uns ont été envoyés aux divers musées anthropologiques de la France et de l'étranger.

*
* *

De considérations dans lesquelles nous ne pouvons entrer dans ce court article, de faits qu'il serait trop long d'exposer, mais que les curieux trouveront longuement développés dans l'*Archéologie préhistorique*, M. J. de Baye a conclu que les grottes de la vallée du Petit-Morin avaient trois destinations qui parfois ont pu être successives.

A. Quelques-unes des grottes, les plus spacieuses notamment, ont servi d'habitation; ce qui le démontre, c'est la manière dont avait été foulé le sol de la tranchée, c'est l'usure et le polissage observés dans les ouvertures, ce qui indique qu'on y passait fréquemment. C'est encore le sol de l'antégrotte, de la grotte muni d'inégalités dont les plus considérables se trouvent vers le milieu, c'est-à-dire à l'endroit où l'on stationnait habituellement. Ajoutons aussi certaines parois usées par le frottement.

B. D'autres grottes, surtout celles remplies de nombreux ossements, n'ont servi qu'à des usages funéraires, aussi n'y trouve-t-on pas tous les signes dont nous venons de parler. Les parois, les ouvertures sont intactes, etc. Les proportions en sont moins régulières, et il est facile de remarquer que le travail a dû être exécuté promptement, comme pour servir à un besoin immédiat. Cependant de ce qu'une grotte renfermait des squelettes, on aurait tort d'en

conclure qu'elle n'a jamais servi d'habitation. C'est le contraire qui paraît quelquefois être la vérité. Car il est probable que, dans certains cas, les morts étaient inhumés à l'endroit même où ils avaient trépassé, comme cela a eu lieu plusieurs fois à l'époque paléolithique, et comme c'est encore la coutume chez certaines peuplades actuelles de l'Afrique. Quand le chef de famille meurt, on ferme la hutte et ses descendants vont en bâtir une autre.

C. Enfin, M. J. de Baye incline à admettre une troisième catégorie de grottes à dimensions plus restreintes et qui auraient probablement servi « de magasins destinés à recevoir et à conserver des provisions alimentaires ».

Nous laissons à M. J. de Baye tout le mérite de cette interprétation basée sur de nombreuses explorations, de fréquentes visites, de sérieuses recherches et une étude incessante de cette localité où il habite. Ce n'est pas dans une course rapide qu'il est possible de se faire une opinion personnelle suffisamment motivée. Aussi ne ferons-nous qu'une simple observation. Les faibles dimensions de ces grottes ne permettaient guère que de s'y reposer et de servir d'abri et de refuge.

L'absence de foyer montre aussi qu'elles ne devaient pas servir de séjour habituel. Bien que dans quelques-unes il existe une sorte de cheminée d'aération, rien n'indique qu'elle ait livré de passage à la fumée. Si ces grottes avaient dû servir de séjour habituel, rien n'empêchait les habitants de leur donner des dimensions un peu plus considérables, surtout en hauteur, ce qui eût permis de s'y tenir debout.

Telles sont les grottes de Coizard.

Afin de les conserver à l'abri de toute dévastation, M. le baron J. de Baye s'est rendu propriétaire du terrain. En temps ordinaire, les entrées sont garanties par des planches, et on n'en permet la visite qu'aux savants, aux amateurs, etc., dans des circonstances déterminées. Sans ces précautions, les altérations se feraient vite à cause de la friabilité de la craie.

Tout à l'entour, le sol est jonché d'éclats de silex travaillés de main d'homme et de nombreux ossements ayant appartenu à l'homme ou à divers animaux.

*
* *

La visite des grottes terminée, nous regagnons les voitures qui nous attendent au village de Coizard, et une heure après, nous entrons dans l'antique château de Baye, où nous sommes accueillis par la mère de M. le Baron et sa jeune épouse, qui nous invitent à prendre part à un splendide déjeuner. Nous ne parlerons pas ici de la cordialité et de l'affabilité qui a régné pendant toute la durée de ce repas ni des toats qui l'ont suivi.

Accompagnons donc M. de Baye, qui nous conduit à son musée, et recevons des mains de Mme de Baye le catalogue dressé exprès pour la visite du congrès de Reims.

Ce musée, qui occupe les galeries du château, comprend tous les objets trouvés dans les grottes de la vallée du Petit-Morin, ainsi que de nombreuses pièces relatives à l'époque gauloise et à l'époque franque.

C'est là que sont catalogués et rangés par ordre les ossements, les instruments en silex, en os, etc., trouvés à la surface du sol ou à l'intérieur des grottes. On comprend que nous n'ayons pas l'intention d'entrer dans le détail. Disons seulement ce qui nous a paru le plus intéressant, le plus instructif et le plus fécond en conséquences.

Nous ne dirons rien de la nombreuse série de crânes et d'ossements qui ont déjà été étudiés par Broca, M. de Quatrefage et autres savants anthropologistes qui en ont déduit les caractères et les affinités de la *race* qui a habité si longtemps les stations néolithiques de la vallée du Petit-Morin, car ces questions prêtent encore trop à la discussion, et les résultats généraux ne sont pas assez simples et assez clairs pour que nous puissions en parler avec profit pour le lecteur. Cependant il paraît résulter de ces études qu'il y avait à cette époque des relations nombreuses et suivies entre la Champagne et certaines contrées de la Belgique, notamment celles situées au sud de la Lesse. Deux ordres de preuves sont invoquées à l'appui de cette manière de voir, d'une part, les ressemblances crâniologiques ; d'autre part, les coquilles tertiaires et les silex provenant des gisements de la Champagne et retrouvés en si grand nombre en Belgique.

Deux questions sont surtout intéressantes à étudier au musée

de Baye, parce qu'on y trouve les éléments d'une solution : ce sont la trépanation préhistorique et l'usage des flèches à tranchant transversal.

*
* *

Plusieurs des crânes trouvés dans les grottes néolithiques de la vallée du Petit-Morin présentent des pertes de substances qu'il est impossible d'attribuer à des causes accidentelles ou à des blessures, car tout prouve qu'elles résultent d'un acte intentionnel. Ces perforations de la boîte crânienne offrent la plus grande analogie avec l'opération du trépan que les chirurgiens pratiquent encore quelquefois de nos jours, aussi leur a-t-on donné le nom de trépanations préhistoriques. Rien, en effet, n'empêche de croire que les hommes de la pierre polie se soient livrés à cette opération, qui n'est, en somme, ni bien difficile, ni bien dangereuse, dans un but thérapeutique, pour guérir, par exemple, certaines maladies nerveuses, l'épilepsie entre autres. Et de fait plusieurs de ces crânes témoignent du succès de l'opération par la cicatrisation de l'os qu'il est facile de reconnaître. Beaucoup ont donc survécu à cette opération, rien de plus authentique. Jusqu'ici rien que d'assez naturel. La trépanation n'est pas, en effet, d'invention moderne et récente, et si c'était ici le lieu, nous pourrions donner les épreuves à l'appui de cette manière de voir qui est, du reste, généralement admise.

Mais où la difficulté commence et où les interprétations peuvent se donner libre cours, c'est que la trépanation, à cette époque reculée de l'humanité, ne se faisait pas seulement sur le vivant, mais aussi sur le cadavre.

A ceux qui objecteraient que cette opération que nous disons faite sur le cadavre, prouve simplement qu'elle n'a pas eu de succès et qu'elle a amené la mort du sujet, nous répondrons par les faits suivants.

1° Il existe des crânes, où une perte considérable de substance présente des bords festonnés qui indiquent d'une manière certaine qu'on y a découpé un grand nombre de rondelles dans un but où la thérapeutique n'a rien à voir.

2° Plusieurs des crânes ayant subi la trépanation contenaient dans leur intérieur une rondelle qui y avait été introduite intentionnellement après la mort. Mais, point important à retenir, cette rondelle provenait d'un autre crâne.

Bien mieux, M. J. de Baye a même trouvé des crânes, où l'on avait intentionnellement introduit des ossements d'enfant. Dans quel but?

3° On a ramassé dans les grottes à sépultures, dans ce qu'on appelle le mobilier funéraire, des rondelles crâniennes percées d'un ou deux trous, polies, usées sur bords, tous signes qui indiquent manifestement qu'elles ont été portées longtemps, probablement suspendues au cou.

Tels sont les faits. Et ceux-ci ne sont pas spéciaux à la vallée du Petit-Morin. Longtemps avant qu'on ne connût ces derniers, le Dr Prunières en avait signalé de semblables ou d'analogues dans les antiques sépultures de la Lozère. Beaucoup d'autres savants, tant en France qu'à l'étranger, en ont aussi rapporté d'autres qui confirment les précédents, qui tendent à faire admettre que cette pratique de la trépanation, soit pendant la vie, soit après la mort, était généralement répandue à l'époque de la pierre néolithique.

En fait d'interprétation nous donnerons seulement celle de Broca, qui paraît généralement admise, tout en faisant remarquer combien il faut se garder de toute précipitation dans ces sortes de questions, où de nouvelles découvertes peuvent introduire si facilement de nouvelles solutions. C'est en fait d'archéologie, surtout en fait d'archéologie préhistorique, qu'il faut savoir retenir son jugement et son appréciation.

Broca, que cette question de la trépanation préhistorique préoccupait beaucoup et qu'il a sérieusement étudiée à diverses reprises, était d'avis de reconnaître dans la trépanation des temps néolithiques, « une pratique religieuse, une cérémonie d'initiation, peut-être même le précepte d'un culte établi. L'enfant qui l'avait subie, et qui avait survécu à l'opération (sans doute c'était le plus grand nombre), acquérait aux yeux de la foule une vertu particulière, et après sa mort les fragments de son crâne, surtout ceux qui avoisinaient la partie lésée, devenaient des reliques recherchées, toujours portées par leur possesseur et inhumées avec lui (1) ».

Et plus loin.

« Après avoir pratiqué des mutilations posthumes sur des crânes,

(1) *Les premiers Hommes et les Temps préhistoriques*, par le marquis de Nadaillac, t. II. p. 227. Nous avons déjà signalé dans un des précédents numéros de la *Revue*, l'importance de ces deux volumes pour tout ce qui concerne l'étude consciencieuse et non préconçue de la science préhistorique.

on ne voulait pas que les morts qui les avaient subies entrassent ainsi incomplets dans la vie nouvelle qui les attendait, et on empruntait à un autre crâne une rondelle qui venait remplir le vide causé par la perforation. Telle est l'explication donnée par le professeur Broca, et toute hypothétique qu'elle soit et qu'elle restera probablement toujours, elle est certainement la plus naturelle. Ce serait là un fait d'une importance considérable, car il montrait chez nos antiques aïeux la première manifestation de leur croyance à l'immortalité de l'âme, croyance encore empreinte d'un grossier matérialisme, mais qu'il plaît de retrouver impérissable chez tous les hommes, comme signe de destinées sinon meilleures, du moins différentes. Telle est également l'opinion des savants anthropologistes, qui les premiers nous ont appris les trépanations préhistoriques. « Cette rondelle crânienne, dit M. Prunières (1), que l'on introduisait dans le crâne de certains morts, n'implique-t-elle pas la croyance à une autre vie? » « Il en résulte, ajoute M. Broca (2), qu'une nouvelle existence attendait le mort, car sans cela la cérémonie de la restitution eût été complètement inutile. » Nous ne voulons pas omettre deux faits secondaires qui paraissent répondre à la même pensée : c'est, d'une part, le soin qu'apportaient les opérateurs dans les trépanations posthumes à respecter la face (3) ; puis le soin non moins grand qu'on mettait à laisser sur le crâne, en enlevant les rondelles, quelques traces du trépan. C'était là sans doute une mutilation glorieuse pour le mort, qu'il devait tenir à honneur dans la patrie inconnue où il se rendait (4). »

Si cette interprétation est bien celle qui convient aux faits dont il vient d'être question, et nous ne voyons aucune raison de n'en pas admettre au moins la probabilité, il s'ensuivrait donc qu'à l'époque néolithique il y avait non seulement des croyances religieuses, mais encore un culte et des prêtres ou initiateurs. Cette opinion est, du reste, confirmée par les sculptures dont nous avons parlé plus haut, et qui sont regardées par plusieurs savants, Broca, entre autres, comme des images d'une divinité féminine.

La trépanation préhistorique qui a été si manifestement pratiquée

(1) *Association française pour l'avancement des sciences.* Lille, 1874, p. 631.
(2) *Revue d'anthropologie,* 1877, p. 219.
(3) Voy. Broca in *Bulletin de la Société d'anthropologie,* 1877, p. 42.
(4) De Nadaillac, *op. cit.*, II, p. 228.

par les populations néolithiques de la vallée du Petit-Morin et les preuves authentiques qui sont aujourd'hui réunies dans les galeries du château de Baye, méritaient, je le pense, les quelques développements qui précèdent.

*
* *

Mais il est un autre problème préhistoriques dont les grottes de la Champagne ont également fourni la solution, ce sont les silex, connus sous le nom de *flèches à tranchant transversal*, qu'on désignait autrefois sous celui de *tranchets* et dont on ignorait complètement l'usage.

Ce sont des instruments en silex dont la forme se rapproche sensiblement de celle d'un trapèze régulier à bases parallèles. La grande base, presque rectiligne, est taillée en un double biseau; c'est elle qui forme la partie tranchante ou vulnérante de l'arme d'où le premier nom de tranchet. La petite, de forme très irrégulière, s'adaptait ainsi que les parties latérales munies de petites saillies et de dépressions à un emmanchement qui servait à les fixer à l'extrémité de la flèche en bois. Différents musées, entre autres celui de Copenhague et le *British Museum*, en possèdent munies encore de leur emmanchement qui est, du reste, variable. C'est que ces flèches se rencontrent un peu partout, en Egypte, en Danemark, en Scandinavie, etc.

Deux faits témoignent qu'ils devaient servir d'armes offensives ayant une grande force de pénétration.

Les voici tels que M. J. de Baye les expose.

« Un fait frappant ne tarda pas à se produire. Environ deux mois après la découverte de nos premières grottes, j'explorais une caverne de la station de la *Pierre-Michelot*. Cette caverne était un peu séparée du groupe principal. Elle était ignorée absolument, et il n'existait aucune indication extérieure qui pût en révéler l'existence. Des sondages multipliés dans le voisinage des grottes précédemment explorées avaient seuls accusé une excavation. Il était évident que la grotte n'avait pas été ouverte depuis l'époque où les corps avaient été déposés. Selon ce qui se pratiquait ordinairement, l'entrée était fermée par des pierres plates très solidement scellées, disposées de manière à former une double clôture. Tous les ossements furent successivement enlevés avec soin et reconnus métho-

diquement. Vingt-deux squelettes reposaient dans la grotte; ils avaient été superposés. Parmi cette quantité d'ossements régulièrement rangés et conservant généralement leurs relations anatomiques se trouvait une vertèbre humaine percée d'une flèche à tranchant transversal. Cette vertèbre n'avait point été déplacée; elle occupait son rang normal dans la colonne vertébrale. Le projectile était profondément engagé dans l'os et fixé avec solidité.

« Les squelettes accumulés dans la grotte n'avaient subi aucun remaniement; les situations étaient parfaitement conservées et sans le moindre désordre dans les rapports. Il n'était pas possible d'en douter, aucune influence ou action étrangère n'était intervenue depuis le moment où les cadavres avaient été réunis dans la grotte. Le silex était donc implanté dans la vertèbre au moment où le sujet fut inhumé. Il était matériellement impossible de le fixer après la décomposition des parties molles sans déranger les ossements et troubler les relations anatomiques, d'autant plus que le sujet se trouvait recouvert par plusieurs squelettes. Un œil observateur distingue facilement une flèche introduite longtemps après la mort. Les bords de la blessure sont irréguliers et le projectile n'est pas encastré exactement. Une grande quantité de flèches reposaient sur le sol de la grotte. Elles étaient évidemment tombées des corps où elles avaient été engagées et elles occupaient respectivement leur place sans avoir jamais subi aucun déplacement. Les sépultures avaient été pratiquées de la manière la plus simple, sans l'adjonction d'une matière pulvérulente. La couche de poussière qui couvrait la surface de la grotte provenait de la décomposition des corps et ne contenait rien d'étranger, si ce n'est les flèches qui, par leur poids, étaient tombées en se détachant des parties dans lesquelles elles avaient pénétré. Leur présence s'explique très naturellement, si l'on se rappelle que tous les sujets reposant dans la grotte étaient adultes, et qu'ils avaient tous reçu simultanément la sépulture. Évidemment la grotte ne comprenait que des hommes capables, par leur stature et leur âge, de soutenir la lutte et d'affronter les dangers d'un combat. Ils avaient été inhumés avec les silex lancés contre eux et restés dans les blessures. Le rôle de la flèche se prête parfaitement à l'interprétation de ces faits. Si, au contraire, on admet l'hypothèse d'un instrument quelconque, d'une pratique religieuse, les difficultés s'accumulent et l'explication devient impossible. Nos vitrines renferment beaucoup d'instru-

ments en silex qui ont servi; ils portent des parties usées, polies par l'emploi auquel ils ont été affectés. Dans nos flèches nous ne rencontrons pas de tranchants usés, émoussés, arrondis par l'usage. Il n'en serait certainement point ainsi, si les silex à tranchants droits eussent été des outils employés à couper le bois, l'os ou la craie (1). »

Les grottes néolithiques de la Marne, le musée du château de Baze, mériteraient bien de nous retenir encore longtemps, mais il ne faut point abuser de l'hospitalité si aimable et de l'accueil si cordial que nous y avons reçus et dont nous tenons à exprimer ici toute notre reconnaissance.

Déjà tout le monde est en voiture, il faudra encore s'arrêter à Montmor, pour visiter le château historique qui a appartenu à Sully, et il est utile de rentrer à Épernay assez tôt, pour permettre à plusieurs d'entre nous de prendre le train qui doit les ramener à Reims à huit heures et demie. Mais le plus grand nombre a préféré se délasser, dans un dîner commun, des fatigues occasionnées par une journée si bien remplie.

*
* *

A notre époque, le préhistorique se trouve partout. A l'ardeur que suscite toute science nouvelle, c'est-à-dire tout nouvel effort de l'esprit humain vers des points jusque-la inaperçus ou laissés dans l'ombre, si ce n'est dans l'obscurité, est venue s'ajouter cette idée éminemment impie, qu'à l'aide de l'anthropologie et de l'étude de l'homme dans les temps qui précèdent l'histoire, il serait facile de convaincre la Bible de fausseté, de détruire jusqu'à l'idée même de la Révélation, et par conséquent d'anéantir le Surnaturel. Insensés qui ont bâti sur le sable avec des matériaux qui servent de plus en plus à combattre leurs idées et à renverser leurs doctrines. Nous venons de passer en revue le préhistorique en Champagne, et nous y avons vu l'homme à peu près ce qu'il est de nos jours, vivant en société, croyant à l'immortalité de l'âme, à un Être supérieur et ayant un culte et peut-être même un sacerdoce. En un point bien éloigné, à la jonction pour ainsi dire de la Normandie et de la Bretagne, à côté de ce Mont Saint-Michel que M. Paul Féval (2)

(1) *L'archéologie préhistorique*, par le baron J. de Baye, p. 255.

(2) Voir *Le Mont Saint-Michel*, par Paul Féval, très beau volume in-8, orné d'un grand nombre de gravures sur bois. Librairie Palmé.

a tant contribué à faire connaître, s'éleve le Mont-Dol, à la base duquel M. Sirodot a découvert un gisement très riche en ossements fossiles, où dominent ceux de l'éléphant, du cheval, du rhinocéros du bœuf, du grand cerf, du renne, de la marmotte, de l'ours, du loup, du grand lion et du blaireau. Mais l'homme existait-il au Mont-Dol en même temps que tous ces animaux? Il est difficile d'en douter, quand on examine la cassure des os, leur calcination et surtout le grand nombre de silex travaillés qui les accompagnent. Or cette partie de la Bretagne ne contient pas de silex; donc ceux du Mont-Dol y ont été apportés. Par qui? Évidemment par l'homme, puisqu'il n'est pas possible, dans le cas actuel, d'expliquer leur présence par de grands courants d'eau et les phénomènes de transport.

On sait combien il est téméraire d'assigner des dates fixes aux phénomènes géologiques, et combien aussi il est facile d'accumuler les milliers d'années sur des millions et des milliards. C'est de la pure fantaisie et il n'y faut pas prêter autrement attention. Tout ce qu'il est permis de conclure relativement à un gisement, c'est qu'il s'est déposé après tel autre sur lequel il repose et avant tel autre qui le recouvre. Hors de là rien de précis, rien d'authentique. Cette manière de voir n'est point infirmée par ce fait fréquent dans les sciences géologiques que la succession des couches n'est pas continue dans tous les endroits, et qu'il y a bien souvent des lacunes. Ainsi, par exemple, le terrain sur lequel repose un gisement n'est peut-être pas celui qui s'est déposé immédiatement auparavant, chronologiquement parlant. D'autres couches ont pu, en autre endroit qui renferme aussi le gisement en question, s'intercaler au-dessous. Il en est de même relativement à la partie supérieure. Mais ceci ne détruit pas ce que nous avons dit. Cette observation suffit à signaler une cause d'incertitude qui peut affecter les résultats quelquefois plus qu'on ne le pense.

C'est cependant un problème aussi ardu que M. l'abbé Hamard (1) n'a pas craint d'aborder relativement au gisement du Mont-Dol. S'appuyant sur l'hagiographie, sur les auteurs anciens et sur les études scientifiques contemporaines, il se trouve amené à admettre que les événements du Mont-Dol se passaient du cinquième au

(1) *Etudes critiques d'archéologie préhistorique, à propos du gisement du Mont-Dol* (Ille-et-Vilaine). Un volume in-8°, avec trois planches, par M. l'abbé Hamard, prêtre de l'Oratoire de Rennes, etc. Paris, Haton, éditeur, rue Bonaparte, 36.

sixième siècle de notre ère, c'est-à-dire vers l'époque où la forêt de Scissy disparaissait dans les flots de la mer. Cette opinion qui placerait les faits dans le domaine de l'histoire et même d'une histoire très voisine de l'époque actuelle, a été vivement combattue par MM. Cartailhac et de Mortillet, qui, irrités de voir mettre en doute leurs assertions, n'ont pas précisément usé de tendresse vis-à-vis de leur hardi contradicteur. Aussi M. l'abbé Hamard a-t-il pu répéter avec Claude Bernard : « Il ne fait pas bon marcher sur la queue de certains principes et sur le terrain de certains hommes. »

C'est pour justifier et confirmer sa manière de voir que M. l'abbé Hamard a ajouté à son opuscule primitif un long supplément, dans lequel il réfute les objections de ses adversaires, énumère les faits qui battent en brèche la classification trop absolue, introduite, par M. de Mortillet, dans l'âge de la pierre, indique l'usage même de la pierre, concurremment avec les métaux (ces faits, aujourd'hui très nombreux, se sont rencontrés dans un grand nombre de contrées souvent très éloignées), cite la disparition récente d'espèces animales réputées quaternaires, et démontre que les monuments mégalithiques ont une date moins reculée que celle qu'on leur assigne généralement ; quelques-uns d'entre eux sont, en effet, postérieurs à la civilisation romaine.

Discutant ensuite les dates attribuées à la période glaciaire, l'auteur arrive à cette conclusion. « Il sera donc bien entendu désormais, dit-il, que si l'homme a vécu pendant la période glaciaire ou à l'époque quaternaire, — ce qui, dans l'état actuel de nos connaissances, est tout un, — s'il a été le témoin des immenses crues de nos fleuves et le compagnon des bêtes sauvages qui ont disparu depuis, avec les forêts qui les abritèrent, il ne suit pas de là que la date de son apparition remonte au delà des limites que la tradition chrétienne lui a constamment assignées. »

« J'ai passé en revue, dit l'auteur, en terminant, les principaux systèmes de la nouvelle branche d'archéologie, en insistant, je l'avoue, sur leurs côtés faibles plus que sur les rares mérites qu'ils peuvent avoir ; assez d'autres se chargent du soin de mettre ces derniers en relief. En agissant de la sorte, j'ai cru faire œuvre utile, non seulement à la cause générale de la vérité, mais à la science même dont je combats les tendances mauvaises et les faux principes, car élaguer ce n'est pas détruire. Devenue moins téméraire à la

vue de ses écarts, moins dédaigneuse pour les autres branches des connaissances humaines avec lesquelles elle a pourtant à compter s'éclairant des lumières de l'histoire dont elle a eu la malheureuse idée de vouloir s'affranchir, l'archéologie dite préhistorique, engagée dans une voie nouvelle, fera, je l'espère, de rapides progrès en même temps qu'elle se conciliera les représentants de sa sœur aînée, de cette archéologie classique, que, dans sa folle prétention et son dédain superbe, elle a traitée du nom méprisant de *science officielle.*

*
* *

L'Association française pour l'avancement des sciences tiendra sa prochaine session à Alger, du 14 au 21 avril 1881. Comme les années précédentes, il y aura des séances générales, des séances de sections et des excursions qui auront un grand attrait à cause de la situation de ce pays complètement nouveau pour la plupart des savants qui ne connaissent l'Afrique que par ouï-dire. On annonce que le transport de Marseille à Alger sera gratuit pour les membres du Congrès, et on sait déjà que les compagnies de chemins de fer ont l'habitude d'accorder une réduction de moitié sur le prix des places. En réalité, le trajet de France en Algérie n'occasionnera pas plus de dépenses que pour se rendre à Marseille.

Ceux qui voudront mettre à profit tous les instants de leur séjour feront bien d'étudier l'Algérie avant de partir. C'est dans ce but que nous croyons devoir signaler les ouvrages suivants, où l'on trouvera une foule de renseignements indispensables. Au premier rang, il faut placer l'*Itinéraire de l'Algérie, de Tunis et de Tanger*, par Louis Piesse. Ce volume, qui fait partie de la collection des Guides-Joanne (librairie Hachette), comprend, outre les renseignements ordinaires communs à tous les guides, une introduction où l'on trouvera ce qui concerne la géographie, l'histoire naturelle, la population, l'histoire, etc.

Sept cartes géographiques complètent très utilement ce volume assez maniable pour en faire un compagnon de route inséparable. On lira aussi avec fruit : *France, Algérie et Colonies*, par Onésime Reclus, volume in-12 (librairie Hachette), dans lequel l'Algérie occupe une place en rapport avec l'importance de son étendue. Enfin les amateurs de statistique trouveront toute satisfaction dans l'ouvrage du docteur René Ricoux, intitulé : *la Démographie figurée de*

l'Algérie, étude statistique des populations européennes qui habitent l'Algérie, avec douze tableaux graphiques, traduisant les principales conclusions (un volume in-8°, de 304 pages, librairie G. Masson).

*
* *

L'*Annuaire pour l'an* 1881, publié par bureau des longitudes (librairie Gauthier-Villars), contient, outre les renseignements, les tables et les calculs si utiles et parfois même si indispensables dans les usages ordinaires de la vie, deux notices scientifiques, dont l'une est destinée à faire sensation dans le monde des astronomes et des géologues. Il s'agit, en effet, de la *comparaison de la lune à la terre au point de vue géologique*. M. Faye, qui en est l'auteur, réfute victorieusement, croyons-nous, une foule des données qui ont encore monnaie courante dans la science relativement à la constitution géologique de la lune. Qui n'a entendu parler des volcans de la lune. Quelques savants ne leur ont-ils pas même attribué l'origine des météorites, c'est-à-dire des pierres tombées du ciel? Or M. Faye, par une étude attentive et une discussion très intéressante et fort bien conduite, arrive à démontrer qu'il n'y a pas de volcans dans la lune. Nous regrettons de ne pouvoir pénétrer plus intimement dans le cœur de ce sujet qui mérite le nom de *Géologie comparée*, tout aussi justement que l'étude analogue, publiée sur les météorites par M. Stanislas Meunier, sous le titre de : *Cours de géologie comparée*, professé au muséum d'Histoire naturelle (1). Ce sont là des études tout à fait neuves. C'est, pour mieux dire, une voie nouvelle ouverte aux investigations de l'esprit humain. On ne saurait donc pas trop attirer l'attention sur les résultats obtenus par M. Faye et par M. Stanislas Meunier. Ce dernier savant avait déjà préludé au *Cours de géologie comparée* par le *Ciel géologique*, esquisse de géologie comparée (un vol. in-8°. Librairie Firmin-Didot).

Dans la série des Annuaires, signalons encore l'*Annuaire de l'Observatoire de Montsouris* pour l'an 1881 (2), dans lequel les auteurs ont amassé une foule de notices fort bien faites qui offrent le plus grand intérêt pratique pour l'agriculture et pour l'hygiène. Le

(1) Un vol. in-8° de 325 pages. Librairie Firmin-Didot.
(2) Librairie Gauthier-Villars, quai des Grands-Augustins, 55.

rendement des terres, l'analyse des substances enlevées au sol par les récoltes, celles qui lui sont restituées par les engrais, l'analyse chimique de l'air et des eaux forment quelques-uns des principaux sujets, parmi lesquels nous signalerons surtout l'*Etude générale des Bactériens de l'atmosphère.* On sait que par le nom de Bactériens, on désigne une foule de corpuscules vivants qui flottent dans l'atmosphère, les germes, en un mot, auxquels on attribue la plupart des maladies.

*
* *

La quatrième édition du *Traité de géométrie* (1), par Eugène Rouché, professeur à l'École centrale, répétiteur à l'École polytechnique, et Ch. de Comberousse, professeur à l'École centrale et au collège Chaptal, nous a inspiré les réflexions suivantes.

Combien peu parmi ceux qui étudient la géométrie, comprennent la portée de cette science et les admirables conséquences qui en découlent et qui sont cependant l'un des plus beaux ornements du savoir humain. A qui la faute? Aux programmes officiels, d'abord, qui malgré les bouleversements profonds auxquels ils sont périodiquement sujets, ont toujours le grand tort de laisser croire qu'il n'y a rien au-delà de ce qu'ils prescrivent. L'élève s'imagine volontiers qu'une fois maître des questions exigées par le programme, il sera en possession de la science entière et complète. Aux livres, ensuite, qui s'astreignant à répondre servilement aux questions exigées par le programme, laissent l'élève dans sa molle et douce illusion. Eh bien! voici un livre qui sort de ces sentiers battus. Les auteurs ont compris qu'en se conformant aux programmes dans ce qu'ils ont d'obligatoire, il leur était permis d'aller au delà et d'essayer de les compléter. Maîtres de l'ensemble de la science qu'ils enseignent et au courant des magnifiques découvertes de la géométrie moderne, ils n'ont pas craint de faire pénétrer dans l'enseignement ces belles questions délaissées par les programmes et qui n'occupent pas dans la série des études mathématiques, la place qui leur est due. Voilà pourquoi il ne faut pas craindre de féliciter les auteurs de cette hardiesse, et puissent ces félicitations en amener d'autres à suivre la même voie.

En présence de l'incurie qui a présidé à la rédaction des derniers

(1) Un vol. grand in-8°. Librairie Gauthier-Villars.

programmes officiels, cette manière de faire s'impose aux auteurs et aux éditeurs. C'est ce qui explique pourquoi M. Bos, inspecteur d'Académie, dans la cinquième édition de sa *Géométrie élémentaire* pour les classes de lettres (un vol. in-12, librairie Hachette), a dû reléguer dans un appendice les applications les plus importantes de la géométrie, l'arpentage, le levé des plans, le nivellement, etc., sur lesquels le programme officiel est muet.

Le *Traité de géométrie* de MM. Rouché et de Comberousse se recommande donc pour la largeur des vues et d'indépendance d'esprit qui a présidé à sa rédaction.

Ces lignes étaient déjà imprimées, quand nous avons eu l'occasion de feuilleter les *Nouveaux éléments de géométrie*, que M. E. A. Tarnier vient de faire paraître (2 volumes in-8°, librairie Delalain). Nous avons constaté avec plaisir que l'auteur, sans dédaigner les programmes, avait réussi à faire une géométrie qui donnera aux élèves une vraie notion de cette science. Cet ouvrage se distingue par plusieurs innovations importantes, telles qu'une meilleure disposition des théorèmes, un heureux choix d'exercices placés à la fin de chaque livre, et une remarquable disposition typographique des figures sur fond noir placées uniformément en tête de chaque page.

Nous ne pouvons malheureusement pas insister sur quelques ouvrages d'un intérêt pratique spécial et sur lesquels nous reviendrons dans une de nos prochaines chroniques. C'est d'abord la *Théorie mathématique des Assurances sur la vie*, par M. Emile Dormoy (1). Les Assurances sur la vie commencent à peine à jouer le rôle immense qui leur est dévolu dans la société moderne. C'est une garantie de l'avenir, à la condition qu'elles ne soient pas la gêne ou la ruine du présent. C'est un sujet que nous nous réservons d'étudier plus amplement. Vient ensuite la *Théorie élémentaire des opérations financières*, par Hippolyte Charlon. Le succès obtenu par l'auteur pour son ouvrage intitulé : *Théorie mathématique des opérations financières*, lui a inspiré l'heureuse idée de mettre le même sujet à la portée des personnes qui possèdent seulement les notions les plus élémentaires de l'arithmétique. Un nouveau succès a répondu à son attente, car son livre est promptement arrivé à la seconde édition. Comment pourrait-il en être autrement

(1) Deux volumes grand in-8°. Librairie Gauthier-Villars, où l'on trouvera également les ouvrages de mathématiques dont il va être question.

à une époque où la circulation fiduciaire a pris un tel essor que chacun devient nécessairement prêteur ou emprunteur, si ce n'est les deux à la fois. Ce livre permet de se rendre rapidement compte du mécanisme des diverses opérations d'emprunt et de remboursement et d'en calculer les inconvénients et les avantages. Il est heureusement complété par les *nouvelles tables pour les calculs d'intérêts composés, d'annuités et d'amortissement*, dues à M. P.-A. Violeine. L'éloge que nous en pourrions faire pâlirait en présence de ce fait qu'il était devenu indispensable de publier une troisième édition, revue et augmentée par M. Laas d'Aguen, gendre de l'auteur. Les financiers sont si nombreux que les tables rendant les calculs plus faciles ou donnant des résultats tout faits, doivent nécessairement être en grand honneur.

Dans un autre ordre d'idées, nous devons une mention toute spéciale à une *Note sur la région diamantifère de l'Afrique australe*, par Maurice Chaper, ingénieur civil et ancien élève de l'École polytechnique. Ce petit volume, accompagné de quatre plans, de huit planches photolithographiques et suivi d'un tableau résumant les études faites par MM. Fouqué et Lévy sur les roches rapportées de l'Afrique australe par l'auteur, sera bien accueilli de tous ceux qui s'intéressent aux conditions dans lesquelles peut s'exploiter le diamant découvert il y a une vingtaine d'années dans cette partie de l'ancien continent.

Le grand ballon captif à vapeur de M. Henry Giffard, avec de nombreuses illustrations par M. Gaston Tissandier. Ce petit livre arrivé très rapidement à sa troisième édition, est destiné à conserver le souvenir de l'une des plus grandes curiosités de Paris, pendant l'Exposition universelle de 1878. Tout y est réuni, appareils, machines, manœuvres, Paris vu du haut du ballon, etc. (1).

Dr Tison.

(1) Ces trois derniers ouvrages se trouvent à la Librairie G. Masson.

MEMENTO CHRONOLOGIQUE

4. — Un grand deuil frappe l'Église de France. Mgr René-François Regnier, archevêque de Cambrai, cardinal-prêtre de la sainte Eglise romaine, est mort aujourd'hui à une heure et demie du matin, en pleine connaissance, à l'âge da quatre-vingt-sept ans, dont soixante-deux de sacerdoce et trente-huit d'épiscopat. Le Saint-Siège perd dans ce prélat un de ses plus intrépides défenseurs et l'Université catholique un de ses plus ardent protecteurs.

M. Andrieux, préfet de police, profite de la réception des commissaires de police, à l'occasion du nouvel an, pour les féliciter du concours qu'ils ont prêté récemment au gouvernement, et pour leur annoncer que trois d'entre eux seront décorés. Après avoir plaisanté sur l'excommunication qui frappe les exécuteurs des décrets du 29 mars, M. Andrieux, par une contradiction inexplicable, rend hommage au dévouement des aumôniers et des religieuses dans les prisons.

Une dépêche du Cap annonce que les Boërs sont entrés sur le territoire de Natal, et empêchent la marche en avant des Anglais.

5. — Le grand événement du jour est l'enterrement civil du révolutionnaire Blanqui. Rochefort marche en tête du convoi. Il est accompagné de Louise Michel, des citoyens Lissagaray, Longuet, Vallès et d'autres notabilités de la Commune, et suivi par vingt à trente mille personnes. Des cris assez fréquents de Vive Rochefort! quelques cris de Vive la république! et de Vive la Commune! se font entendre sur le parcours du cortège. Neuf discours sont prononcés sur la tombe de Blanqui. Voici les noms des orateurs : Eudes, ex-général de la Commune; Roche, délégué socialiste de Bordeaux; Granger, ami personnel de Blanqui; Lepelletier, rédacteur de la *Marseillaise;* un délégué socialiste de Marseille; Louise Michel; un délégué socialiste de Lille; Louise Michel, pour la seconde fois; A. Labrosse, délégué des étudiants socialistes; Amouroux, délégué des socialistes de Saint-Étienne. Tous ces discours attaquent la politique opportuniste; toutes les pensées qni y sont exprimées se résument en ceci : Blanqui a été l'homme de la Révolution sociale, la victime de la calomnie. A la sortie du cimetière, Louise Michel est l'objet d'une ovation de la part de la foule radicale. Rochefort, en homme prudent, s'esquive avant qu'aucun discours ne soit prononcé. En

somme, le spectacle offert aujourd'hui au peuple parisien prouve surabondamment, comme l'a dit un des orateurs du jour, que *nous sommes aujourd'hui dans le Bas-Empire; c'est un interrègne.*

6. — Ouverture du parlement anglais. Le discours du trône constate que les relations avec les puissances étrangères sont amicales.

Les puissances échangent des communications relativement à la délimitation de la frontière gréco-turque. Plusieurs parties importantes du traité de Berlin, qui sont restées si longtemps sans exécution, occupent toujours vivement l'attention du gouvernement. Le discours signale le terrorisme qui existe en Irlande et qui empêche l'application des lois en paralysant les droits privés et l'exercice des devoirs des citoyens. Le gouvernement demandera des pouvoirs supplémentaires pour rétablir l'ordre et pour protéger la vie, la propriété et la liberté personnelle des citoyens. Bien que ces mesures constituent son premier devoir, le gouvernement désire toujours faire disparaître les griefs des Irlandais, et il continuera les améliorations législatives en Irlande. A cet effet, il proposera le développement des principes de la loi agraire de 1870. En outre, le gouvernement présentera un projet, tendant à établir en Irlande l'autonomie locale des comtés, à l'exemple du système en vigueur en Angleterre. Le discours annonce ensuite un projet relatif à l'abolition des peines corporel les dans l'armée et la marine. Les autres mesures dont parle la Reine sont d'un intérêt purement local. Quant au Transvaal, le discours dit que des mesures sont prises pour rétablir promptement l'autorité de l'Angleterre dans la colonie. L'insurrection dans ce pays ajourne forcément le projet du gouvernement de donner aux colons européens une entière autonomie locale sans préjudice des intérêts des indigènes, Quant aux Indes, la Reine annonce que l'occupation de Candahar va prendre fin.

A la Chambre des Communes, M. Parnell est acclamé à son entrée par les Irlandais, M. Gladstone, par les libéraux, et sir Stafford Northcote, par les conservateurs. M. Forster annonce qu'il déposera un bill pour la meilleure protection des personnes et des propriétés en Irlande, et un autre sur la possession d'armes et le maintien de la paix publique. M. Parnell déclare qu'il combattra ces bills. M. Gladstone dit qu'il demandera lundi que ces bills aient chaque jour la priorité jusqu'à leur adoption. M. Parnell annonce qu'il appellera prochainement l'attention du Parlement sur les rapports de l'Angleterre avec l'Irlande, M. Labouchère proposera une résolution contre la Chambre héréditaire, qui ne peut pas être une institution permanente en Angleterre. M. Parnell présentera un amendement à l'adresse de la Chambre des Communes; cet amendement sera dirigé contre la suspension des garanties constitutionnelles en Irlande.

7. — Le Saint-Père donne audience à un pèlerinage italien qui ne compte pas moins de mille personnes. M. Tolli lit une adresse à Léon XIII. Sa Sainteté y répond par un émouvant discours, où il fait l'éloge de la papauté, de son rôle dans l'histoire de l'Italie. « Vous êtes, dit le Saint-Père, la portion

choisie, et vous aimez les intérêts religieux et sociaux de votre patrie comme vous détestez les œuvres de la Révolution. Aujourd'hui comme autrefois, tous les regards sont tournés vers la Papauté : les amis pour la vénérer, les ennemis pour la combattre.

« C'est à la Papauté que l'Italie doit d'être sortie la première de la barbarie. Ce sont les Papes qui ont apaisé les luttes fratricides, et c'est dans l'Eglise seulement que les peuples trouvent le solide lien de l'unité.

« Qui aime davantage l'Italie que vous? a poursuivi le Saint-Père. Ne croyez pas que l'Italie puisse obtenir la grandeur en outrageant et en persécutant l'Eglise, à l'encontre des sentiments religieux dont témoignent partout les monuments publics? Au contraire, l'histoire est là pour nous dire qu'en agissant de la sorte elle court aux abîmes. Repoussez donc avec énergie l'accusation de ne pas aimer la patrie. Combattez pour la délivrance du mal révolutionnaire, et moi, comme Moïse sur la montagne, je prierai, les bras levés, pour que vous remportiez la victoire. »

8. — Lettre du Saint-Père à l'Archevêque de Dublin. Le Pape insiste sur l'obéissance due aux pouvoirs établis, et déclare que les Irlandais doivent défendre leur cause en restant dans les limites de la justice et de la légalité, et écouter, en somme, la voix de leurs évêques ; c'est, ajoute-t-il, le conseil qui leur a déjà été donné par le pape Grégoire XVI, en 1839 et en 1844, et par le pape actuel, en juin et en novembre 1880. Le Pape croit que la modération hâtera le triomphe de la cause irlandaise, car il a confiance dans l'équité, l'expérience et le sens politique des membres du gouvernement.

9. — Elections municipales à Paris et dans toutes les villes et communes de France. A Paris, les cinq conservateurs conseillers sortants sont réélus, et trois nouveaux conservateurs sont nommés.

La Porte continue énergiquement ses préparatifs de guerre contre la Grèce. L'Empereur Alexandre envoie à Mgr Jacobini la grand'croix en diamant de l'Ordre d'Alexandrie, pour lui témoigner sa satisfaction des résultats obtenus à la suite des négociations rouvertes par ce prélat et relatives à la situation du clergé catholique romain en Russie. Essad Bey, ambassadeur de Turquie à Paris, est promu au rang de vizir.

10. — Le Saint-Père reçoit en audience privée l'ambassadeur de France, M. Desprez et sa famille.

Son Em. le cardinal Hassoun rend à l'ambassadeur de France la visite qu'il en a reçue et lui exprime sa gratitude pour les services rendus par la France aux catholiques d'Orient, il espère, ajoute-t-il, que cette action bienfaisante de la France continuera à s'exercer.

Le Saint-Père adresse au cardinal Deschamps une lettre, dans laquelle Sa Sainteté encourage la fondation d'une chaire de haute philosophie thomiste à l'Université de Louvain. L'enseignement philosophique de saint Thomas, dit le Saint-Père, est le plus vrai et le mieux approprié de tous. La célèbre Université de Louvain l'a bien compris. Ses recteurs et ses docteurs,

d'un commun élan, choisirent le Docteur Angélique pour leur maître et Patron au ciel; ce qui leur attira très justement une lettre des plus élogieuses du Souverain Pontife Alexandre VII, son Prédécesseur, lequel les exhorta en outre à continuer de professer « l'invincible et sûre doctrine dogmatique des saints Augustin et Thomas ». La fondation d'une chaire particulière, destinée à l'explication de la doctrine de saint Thomas d'Aquin est devenue une nécessité en présence des graves périls auxquels la jeunesse belge est exposée. En effet, ajoute le Saint-Père, cette liberté sans frein, qui règne en Belgique, de penser et d'écrire, engendre les monstruosités des pires opinions... Il importe donc à l'Université de Louvain de munir la jeunesse des armes d'une saine philosophie contre toutes les erreurs.

11. — Ouverture de la session ordinaire des Chambres françaises. La séance des deux Chambres est de pure forme. Ni l'une ni l'autre n'est en nombre, et la constitution du bureau est ajournée au 20. Au Sénat, le doyen d'âge, M. Gauthier de Rumilly, prononce une courte allocution dans laquelle il essaie de prouver que la République n'a plus rien à redouter des partis qui lui sont hostiles. Donc maintenant aucune persécution nouvelle ne serait justifiée.

La question Tunisienne revient sur le tapis à propos de la mission spéciale qui s'est rendue à Palerme pour y saluer le roi Humbert à son passage, au nom du bey de Tunis.

Des dépêches sont échangées entre le cardinal Jacobini, secrétaire de Sa Sainteté Léon XIII, et l'ambassadeur de Russie près la cour impériale d'Autriche-Hongrie, pour procéder sans retard à la nomination de titulaires dans les Églises de Pologne. A cet effet, le Vatican envoie à l'empereur Alexandre une liste de candidats aux sièges vacants et un mémoire détaillé sur les affaires religieuses.

A Constantinople, Ghazi Osman Pacha est nommé ministre de la guerre en remplacement de Hussein-Husni.

12. — Réunion du Conseil des ministres, à l'Elysée, sous la présidence de M. Jules Grévy. On y discute le projet de loi militaire préparé par le général Farre et notamment les dispenses du service en ce qui concerne les instituteurs, les ecclésiastiques, les membres de l'enseignement public en général et les jeunes gens se destinant aux carrières libérales. Le texte de ce projet est approuvé sous réserve de plusieurs modifications. Ainsi les jeunes gens se destinant au service des cultes qui devront être désormais incorporés dans la seconde partie du contingent, c'est-à-dire, servir durant une année ou plus, seront astreints à faire cette année de service comme infirmiers dans les hôpitaux militaires. Les novices des associations religieuses, voués à l'enseignement, qni étaient, d'après le projet primitif, incorporés dans la seconde portion du contingent en leur seule qualité de novice, devront, pour être classés dans cette catégorie, posséder le brevet de capacité et prendre l'engagement de servir dans une école publique ou dans une école libre

désignée par le ministre, pendant dix ans. Le Conseil s'entretient ensuite des articles publiés par l'*Univers*, l'*Union* et le *Triboulet*, à l'occasion de la décision prise dernièrement par le Conseil supérieur de l'Instruction publique dans l'affaire du directeur de l'ancien collège des Jésuites de Toulouse, et décide que des poursuites seront exercées contre ces journaux sous l'inculpation d'outrages envers le Conseil supérieur.

Le Saint-Père reçoit en audience solennelle les grands ducs Serge et Paul de Russie; indice heureux d'un rapprochement entre les deux cours.

Les Russes remportent une grande victoire dans l'Asie Centrale sur les Turcomans Tekkes. Le général russe Skobeleff se rend maître de l'importante position de Geok Tepi.

13. — Circulaire de M. Barthélemy Saint-Hilaire relative au différend turco-grec, dans laquelle il déclare notamment que les décisions de la conférence de Berlin ne sont pas obligatoires; cette déclaration cause une certaine surprise et donne lieu à diverses appréciations.

La Ligue générale Néerlandaise de la paix adresse une supplique à M. Gladstone, pour lui conseiller une politique de conciliation au sujet du Transwaal. Les Hollandais recommandent leurs anciens compatriotes à l'Angleterre.

12,000 Chiliens débarquent à Corayaco, attaquent la ville de Lurin, dont ils s'emparent à la baïonnette. Après un combat qui dure une heure et demie, les Chiliens délogent 9,000 Péruviens de la position défensive dans laquelle ils s'étaient retranchés. La flotte chilienne, embossée devant Callao, bombarde les forts péruviens qui ripostent et infligent de grandes pertes aux Chiliens.

14. — Le différend turco-grec continue à préoccuper l'opinion publique. La paix pourra-t-elle être maintenue? A Paris, les cercles diplomatiques se montrent très rassurés, l'accord des puissances étant parfaitement établi. En Grèce, la note belliquense domine; à Constantinople, le Conseil des ministres est à la recherche des moyens propres à conjurer la guerre. L'opinion générale est qu'il sera difficile d'aboutir, et les armements se poursuivent activement.

L'internationale s'agite de nouveau en Suisse. Ses affiliés de Paris, de Bruxelles, de la Haye, de Londres, de Berlin, de Saint-Pétersbourg sont convoqués en assemblée particulière, pour le 3 février prochain, à l'effet de reconstituer dans toute sa force l'*association internationale des travailleurs !*

15. — Décrets portant nomination de Mgr Leuillieux, évêque de Carcassonne, au siège archiépiscopal de Chambéry et de M. l'abbé Jacquenet, curé de Saint-Jacques de Reims, au siège épiscopal de Gap.

Circulaire adressée par le ministre de l'intérieur et des cultes à NN. SS. les évêques, pour leur demander les prières publiques que prescrit la constitution, afin d'attirer les bénédictions de Dieu sur les travaux des Chambres, pendant la session qui va s'ouvrir.

Une grève alarmante éclate parmi les ouvriers mineurs de Lancashire. Sur 60,000 ouvriers travaillant dans les mines de houille, on compte actuellement 50,000 grévistes.

16. — Le scrutin de ballottage pour les élections municipales confirme une fois de plus le réveil des conservateurs et leur assure encore quelques succès.

Le Conseil supérieur de l'instruction publique se prononce sur le pourvoi formé par M. l'abbé Thibault, directeur de l'école libre de Saint-Joseph de Poitiers, contre la décision du conseil académique de cette ville. Après avoir entendu les explications pleines de force et de lucidité présentées par M. Ernoul, au nom de M. l'abbé Thibault, le conseil décide de surseoir à statuer sur l'appel et renvoie l'affaire à une autre session.

Sur la demande du gouvernement irlandais de nouvelles canonnières sont envoyées sur la côte d'Irlande.

L'escadre détachée reçoit l'ordre de se rendre dans les eaux de Natal, où elle débarquera un nombre de matelots et de soldats de marine suffisant pour être employés, au besoin, contre les Boers.

M. Charles de Weck est élu, à une grande majorité, membre du pouvoir exécutif du canton de Fribourg, en remplacement de M. Louis de Weck enlevé prématurément à la Suisse catholique. Cette élection est une nouvelle défaite infligée aux libéraux révolutionnaires de la Suisse.

Une dépêche officielle de Cap-Town annonce que les Basutos ont attaqué Maseau et Héribe et qu'ils ont été repoussés avec perte.

Les Boërs du Transwaal s'avancent dans la direction de l'Ouest; ils occupent Hébron et Griqualand à l'ouest.

A la chambre des Lords, lord Braye, s'appuyant sur la lettre récemment adressée par S. S. Léon XIII à Mgr l'archevêque de Dublin, exprime le désir de voir rétablir des relations diplomatiques régulières entre le cabinet de Saint-James et le Vatican.

Un membre du ministère, lord Granville, répondant à l'honorable pair, rend hommage au caractère noble et pacifique de la démarche du Souverain Pontife.

17. — Le gouvernement ottoman adresse à ses représentants une circulaire faisant appel aux sentiments de conciliation des puissances et proposant d'entamer des négociations avec les ambassadeurs des dites puissances à Constantinople pour arriver au règlement pacifique de la question grecque. Cette circulaire insiste sur l'attitude belliqueuse de la Grèce, laquelle, en présence du désir général qui se manifeste, en Europe, en faveur de la paix, constitue un défi aux sentiments de conciliation et d'équité des grandes puissances.

La circulaire constate que la Porte est allée au-devant du vœu exprimé par le protocole XIII du traité de Berlin, en consentant à la cession d'un territoire considérable.

Les puissances, y est-il dit ensuite, repoussent l'interprétation donnée par

la Grèce aux décisions de la conférence de Berlin, et d'après laquelle ces décisions auraient un caractère exécutoire.

Le maintien des prétentions de la Grèce peut allumer la guerre en Orient et dans l'Europe entière. La Porte, par égard pour l'Europe, persistera dans son attitude d'abnégation pacifique. Si la guerre lui est malheureusement imposée, elle accomplira son devoir énergiquement et avec la conscience d'avoir donné, jusqu'au bout, la preuve de sa patience et de sa modération.

L'Empereur d'Autriche, dans une lettre autographe adressée au comte Taaffe, relève de leurs fonctions, sur leur demande, le ministre de la justice M. Streit et le ministre du commerce M. Kremer. Par la même lettre, le baron Paris est nommé ministre du commerce et le ministre Prazak devient titulaire du portefeuille du ministère de la justice.

Ouverture de la session du parlement Serbe.

Le discours du trône constate que les relations de la Serbie avec l'extérieur sont excellentes. Le gouvernement, espère pouvoir présenter, durant cette session, le projet de convention commerciale avec l'Autriche et des projets de loi tendant à compléter la représentation de la Serbie à l'étranger, à réorganiser l'armée sur de nouvelles bases, à régulariser la dette publique et à modifier la loi électorale.

Une ligue nationale et industrielle des États-Unis se constitue à Buffalo, dans le but de soutenir la Ligue agraire en Irlande et d'obtenir l'assentiment du peuple américain.

18. — Par suite de la condamnation prononcée contre le R. P. Pillon, par le conseil supérieur de l'instruction publique, les cinq cents élèves de l'école libre Saint-Joseph de Lille, sont licenciés. Un nouveau collège va s'ouvrir incessamment dans un autre local, sous la direction de M. le chanoine Baunard, professeur à la Faculté catholique de Lille.

Mgr l'évêque d'Urgel prend possession, au nom du Saint-Siège, de la souveraineté de la république d'Andorre.

19. — Sa Sainteté Léon XIII envoie à Mgr l'évêque de Liège et de Limbourg, des secours en argent pour venir en aide aux inondés de ces deux provinces. Ces secours sont accompagnés d'une lettre dans laquelle le Saint-Père exprime le regret que sa situation financière ne lui permette pas d'apporter aux victimes de l'inondation un secours proportionné à l'ardent désir de son cœur paternel. C'est ainsi que Léon XIII se venge des insultes et des amertumes qui lui sont venues des régions ministérielles belges.

Le Saint-Père reçoit en audiences distinctes les supérieurs ou procureurs généraux des ordres religieux et leur adresse des paroles de consolation et d'espérance.

Ouverture des chambres suédoises. Le discours du trône insiste surtout sur la connexité du règlement de la question des impôts et de la réorganisation de l'armée. Ces deux questions doivent être résolues en même

temps. Des projets importants seront présentés aux Chambres dans le cours de la session.

La Porte active ses préparatifs militaires. Une partie des réserves d'Asie se concentre à Smyrne et se dispose à partir pour les frontières grecques.

La Chambre syndicale des marchands de vins offre un banquet à M. Gambetta. Ce dernier profite de cette occasion pour faire une nouvelle excursion sur le terrain politique.

Il veut la liberté absolue de la presse. Il examine la situation des marchands de vins, et trouve que la législation les concernant est *trop rigoureuse et doit être réformée.* Mais il ne faut détruire que ce qu'on peut remplacer. Plus on étudie la société, plus on reconnaît que les problèmes ne peuvent être résolus qu'à force de bonne volonté, d'étude et de labeur. Le peuple français veut une politique rationnelle et un programme scientifique, malgré les cris de ceux qui ne peuvent pas contenir leur dépit parce que l'on refuse de les suivre. La nation est instruite par des expérienoes terribles et par les leçons de l'adversité; elle sait apprécier les rapports existants entre la valeur des actes et la stérilité des paroles. La démocratie, par ses actes depuis le 4 septembre, a fait connaître qu'elle ne voulait pas plus être anarchiste que stérile.

Les nouvelles couches sociales ont montré une compétence qu'on ne soupçonnait pas et un grand sentiment de leur responsabilité. On faisait beaucoup de pronostics fâcheux pour cette année à cause des élections multiples. Or les élections municipales déjà effectuées montrent que l'année s'écoulera dans le plus grand calme. Les élections du Sénat et de la Chambre seront un triomphe pour la démocratie, pour la république et pour la patrie. Et en guise de bouquet, M. Gambetta termine en portant un toast aux conseillers municipaux, aux députés et à la presse toute entière.

20. — Au Sénat, M. Léon Say est réélu président par 170 voix contre 7. MM. de Rampon, Le Royer, Calmon et Larcy, sont élus vice-présidents; MM. Labiche, Lafond de Saint-Mur, Casimir Fournier, Lenoël, Barne et Clément, secrétaires; MM. Toupet des Vignes, Pélissier et Pelletan questeurs. A la Chambre, M. Gambetta est réélu président par 262 voix sur 378 votants; 69 bulletins nuls. MM. Brisson, Philippoteaux et Senard sont élus vice-présidents; MM. Renault Molière, Armez, Hérisson, Fourneyron, Pellet, Legonidec de Traissan, Fréminet et de Valfons, secrétaires.

Les deux présidents réélus, en prenant possession de leur fauteuil, remercient les collègues qui les ont nommés et font une revue sommaire des travaux exécutés et des lois votées dans les précédentes sessions. Ils énumèrent ce qui reste à faire, et terminent en assurant à la république longue vie et prospérité. C'est le refrain obligé et presque officiel de tous les discours présidentiels depuis quelques années.

M. de Borchgrave remet au prince Milan les lettres qui l'accréditent comme ministre résident de Belgique en Serbie.

Inondations désastreuses en Espagne et dans les Pays-Bas.

21. — Des services religieux sont célébrés à Paris et dans toute la France, à l'occasion de l'anniversaire de la mort de Louis XVI.

Sa Sainteté Léon XIII envoie à Mgr l'évêque de Namur, une somme de 1,000 francs, au profit des inondés de la province de Namur. Cet acte de munificence du Père commun des fidèles, dont toutes les ressources consistent en aumônes et qui doit subvenir aux besoins de l'Église universelle, touche profondément les cœurs des catholiques belges.

Les Chiliens s'emparent de Chorillos, position située entre Lurin et Lima, à quelques kilomètres seulement de la capitale. Les Péruviens ont 7,000 hommes tués et 2,000 prisonniers. Le frère du président du Pérou et le ministre de la guerre tombent entre les mains des Chiliens. A la suite de la prise de Chorillos, la ville de Lima se rend au commandant en chef de l'armée Chilienne.

Le cabinet de Pékin donne son adhésion aux arrangements récemment conclus entre la Russie et la Chine, relativement à la question de Koudja.

L'ambassadeur de la Grèce, à Londres, donne sa démission.

Un décret royal daté d'Athènes, ordonne la formation immédiate de trois nouveaux bataillons d'infanterie, d'un régiment de cavalerie, d'un bataillon de génie.

En même temps le ministre de la guerre adresse à toutes les autorités militaires une circulaire relative à la formation de trois grands dépôts militaires pour l'armée, qui seront établis au Pirée, à Chal Kîs et à Missolonghi.

22. — Le gouvernement hellénique envoie à ses représentants à l'étranger une circulaire, en réponse à la dernière note de la Porte. Cette circulaire est communiquée aux cabinets européens. M. Coumoundouros expose dans ce document la situation actuelle et fait appel à l'Europe. Il demande qu'après avoir décidé ce qu'il était juste d'accorder à la nation hellénique, l'Europe veuille bien achever sa tâche, en usant de tous les moyens qu'elle jugera opportuns pour faire exécuter ses décisions, et assurer sur des bases solides la paix en Orient. — Le ministère de l'intérieur, en Grèce, ordonne aux préfets de ne délivrer aucun passe-port pour l'étranger aux jeunes Grecs inscrits sur les diverses listes de recrutement; on voit, par là, que la Grèce tient à avoir toute sa réserve de guerre sous la main.

23. — Election législative dans l'arrondissement de Versailles. M. Journault, candidat opportuniste et ancien secrétaire général du gouverneur civil de l'Algérie, est nommé.

Une dépêche officielle de Newcastle annonce la reddition de la garnison anglaise de Leydenberg aux Boërs.

Abeddin Pacha est nommé gouverneur d'Adana; et Ismaël Pacha gouverneur de Kossovo.

L'ambassadeur de Chine, M. le marquis de Tseng, remet au directeur des

affaires étrangères, en Russie, la déclaration officielle que l'empereur de Chine accepte le nouveau traité entre la Russie et la Chine.

Le marquis exprime les remerciements de Sa Majesté chinoise pour l'esprit de conciliation manifesté par la Russie, et il donne l'assurance de la bonne amitié du gouvernement chinois.

24. — Le président de la Chambre des députés donne lecture d'une lettre de M. Dugué de la Fauconnerie, par laquelle cet ex-député bonapartiste donne sa démission, afin de recevoir de ses électeurs une investiture nouvelle par suite de sa métamorphose en opportuniste convaincu.

Discussion du projet de loi relatif à la liberté de la presse. Le gouvernement présente le projet qu'il a élaboré de commun accord avec la Commission de la Chambre. Les dispositions les plus importantes en sont : la suppression de la censure et celle du cautionnement des journaux. La discussion générale est close et la Chambre passe à la discussion des articles.

La Chambre des députés luxembourgeois abolit, par une majorité de 22 voix contre 10, l'armée permanente qu'elle entretenait depuis la déclaration de sa neutralité, en 1867, et qui consistait en un bataillon de quatre compagnies, commandé par treize officiers.

Le parti de l'*Italia irredenta* se remue de nouveau en Italie. Le Comité d'action de ce parti charge son grand agitateur, Garibaldi, de porter la question devant un grand meeting populaire, qui doit se tenir prochainement à Rome.

A la Chambre des Communes, M. Forster présente un bill relatif à la suspension, dans toute l'Irlande, de l'*habeas corpus act* pour des cas de haute trahison, pour crimes agraires et pour crimes contre la loi et l'ordre public. Le bill fixe la durée de cette loi jusqu'au 30 septembre 1882. Le gouvernement disjoint le présent bill du bill relatif au port et à la vente d'armes, parce qu'une prompte solution est nécessaire.

Son Eminence le cardinal de Kutschker, archevêque de Vienne, est atteint d'une attaque d'apoplexie, qui met sa vie en danger.

Sa Sainteté Léon XIII adresse un bref à M. de Cornesse, représentant belge, pour le féliciter du discours qu'il a prononcé, lors du renvoi du nonce, dans la Chambre belge. Le Saint-Père lui exprime, dans les termes les plus élogieux, combien il a été touché de ses paroles, du talent et de la foi avec lesquels il a défendu la majesté, les droits, la conduite du Souverain Pontife, l'Eglise, et par là même, les convictions saintes et les meilleures traditions de la Belgique catholique. Léon XIII prévoit, dans ce bref, que la lutte n'est pas près de finir; il s'applaudit de pouvoir compter, pour la soutenir, sur des hommes tels que celui auquel il s'adresse, et tels que ceux qui se sont joints à lui dans cette occasion ; il exprime l'espoir qu'il fonde sur le courage de tous, et recommande aux défenseurs de la bonne cause le zèle et l'union, plus nécessaires que jamais, en présence des périls croissants.

25. — A la Chambre des députés, nomination de deux secrétaires :

MM. Sarrien et Maréchal, en remplacement de MM. de Valfons et Hémon, démissionnaires.

Réunion du Conseil des ministres. — M. Barthélemy Saint-Hilaire expose l'état du différend turco-grec. Il déclare qu'après la réception de la note ottomane, repoussant le projet d'arbitrage, les cabinets européens ont entamé de nouvelles négociations, pour décider s'il y avait lieu d'accepter la proposition de la Porte, au sujet d'une nouvelle conférence à Constantinople.

Les représentants des puissances près le gouvernement ottoman furent chargés de lui demander sur quelles bases se réunirait cette conférence, et quelle était la nouvelle délimitation de frontières que proposerait la Porte. Le gouvernement du sultan déclara qu'il ferait connaître la réponse, aussitôt que le projet d'une conférence à Constantinople serait accepté en principe par toutes les puissances, la Grèce comprise. Cette dernière puissance repoussant absolument le projet d'une conférence à Constantinople, la situation reste toujours la même.

Circulaire de M. Fallières, sous-secrétaire d'Etat du ministre des cultes, aux préfets. — D'après cette circulaire, aucune demande d'autorisation de legs ou donation à des établissements religieux, ne sera instruite si elle n'est accompagnée des indications ci-après : Biens-fonds, situation et contenance; provenance, date de l'autorisation; valeur en capital et en revenus; charges et frais d'exécution. Cet état devra être vérifié et certifié exact par le préfet du département où se trouvera le siège de l'établissement ou de la congrégation.

Le jury irlandais, chargé de se prononcer dans l'affaire Parnell et consorts, ne peut tomber d'accord, après huit heures de délibération. Le juge dissout alors le jury, en déclarant qu'après les manifestations qui se sont produites dans la journée, il est impossible de s'attendre à un verdict librement rendu et unanime. M. Parnell, en quittant la salle d'audience, est l'objet d'une ovation enthousiaste.

26. — M. Jules Grévy reçoit, avec le cérémonial d'usage, M. Carrance, récemment nommé Consul général et chargé d'affaires de la République de Libéria, près la République française.

La Commission d'initiative parlementaire rejette la proposition de M. Bonnet Duverdier, tendant à la suppression des gouvernements de Paris et de Lyon.

Réunion de la gauche républicaine. Elle procède à la nomination des membres de son bureau. M. Devès est élu président. On discute longuement la loi sur la presse. La majorité, sans prendre de décision, paraît favorable au projet.

A la Chambre des communes, M. Gladstone insiste pour que la Chambre se prononce immédiatement sur la motion de la priorité en faveur de la loi de protection de la vie et de la propriété en Irlande. La proposition du premier ministre est adoptée par 251 voix contre 33, après un débat de vingt-deux heures.

La Chambre des députés de Berlin discute l'interpellation de M. Windthorst, tendant à exempter de toutes poursuites les prêtres qui administrent les sacrements ou disent la messe sans autorisation. Le ministre des cultes et la majorité de la Chambre se montrent défavorables à la proposition et tout fait présumer qu'elle sera finalement rejetée.

27. — Son Em. le Cardinal-Archevêque de Paris, adresse aux députés, au sujet de la dispense du service militaire accordée aux ecclésiastiques, et que divers projets de lois à l'ordre du jour de la Chambre tendent à supprimer ou à restreindre, une lettre éloquente remplie de renseignements et de faits.

Son Eminence, après avoir rappelé que, depuis la plus haute antiquité jusqu'à nos jours et sous les régimes les plus divers, la question de la condition des ministres de l'autel, par rapport aux obligations militaires, a toujours été résolue dans un sens conforme aux lois propres à l'Église, définit le caractère pacifique du prêtre et démontre l'incompatibilité de l'exercice de son ministère avec le métier des armes.

Mgr Guibert constate ensuite la permanence de cette législation à travers les temps agités de la Révolution française et du Consulat.

Le Cardinal réfute les arguments allégués par les auteurs des divers projets, et démontre la nécessité pour l'Église du maintien de la législation existante, sous peine d'arriver à l'extinction ou à l'amoindrissement de la religion, par les entraves apportées au recrutement du clergé. Dans la pensée de l'écrivain, un tel résultat ne saurait être le but poursuivi par les législateurs. Son Eminence invite, en terminant, les membres du Parlement qui croiraient certaines modifications nécessaires, à laisser au gouvernement le soin de les mûrir en les étudiant de concert avec l'autorité ecclésiastique.

Réunion du Conseil des ministres. La délibération porte presque entièrement sur le projet de loi relatif à la liberté de la presse, notamment sur la partie visée par l'amendement Floquet. La seconde partie de la séance est consacrée aux communications sur les affaires étrangères. Il en résulte que la situation ne s'est pas modifiée depuis hier et que l'on attend la réponse de la Porte au sujet des concessions que celle-ci compte faire.

Charles DE BEAULIEU.

Le Directeur-Gérant : VICTOR PALMÉ.

Paris. — E. DE SOYE et FILS, imprimeurs, place du Panthéon, 5.

LES ÉTAPES D'UNE CONVERSION

LE COUP DE GRACE

CHAPITRE IX

MA RÉSISTANCE. — LE PÈRE HERVÉ. — LE CŒUR DE CHARLES ET LE COUP DE GRACE.

Évidemment cette question était pour nous de vie ou de mort, mais elle ne fit point reculer ma femme. Elle prononça tout bas le nom de Louis Veuillot pour qui je n'avais jamais caché mon admiration, et le nom de Montalembert, comme pour me montrer ce que les chrétiens savaient faire dans les lettres et à quelle hauteur pouvaient planer les *plumes converties*, mais je répondis par un sourire découragé sans même demander s'il était raisonnable de penser que moi, ouvrier de la dernière heure, je pourrais m'improviser une place, si humble qu'elle fût, derrière ces grands maîtres. Je mentirais si je prétendais que mon argumentation fût complètement de bonne foi ; je cherchais surtout à fuir ou à gagner du temps, mais mon raisonnement n'en avait pas moins pour cela sa justesse. Je continuai, sentant comme on dit que j'avais trouvé le joint :

— La première chose à faire, et tu ne diras pas non, c'est de quitter demain tous les journaux qui nous font vivre et qui ne sont pas résolument catholiques, de quitter du même coup mon genre même qui a opposé si longtemps un obstacle à mon retour, et de quitter aussi mes éditeurs. Où trouver d'autres journaux, prêts à publier mes œuvres de chrétien novice? Y en a-t-il seulement? je

ne les connais pas. Et d'autres éditeurs? Où trouver même un autre genre? Par qui remplacerai-je les amis à qui je vais brusquement tourner le dos à l'heure même où nous avons si grand besoin de leur amitié?

Je parlai ainsi longtemps et n'en dis pas trop, car j'éprouvai, bien peu de jours après à quel point, tout en croyant exagérer quelque peu, j'avais exposé avec modération les termes exacts du problème dont j'allais affronter la solution presque impossible, sans être appelé à cet acte d'héroïsme ou d'extravagance par une conviction bien robuste.

On doit penser, je le répète, en lisant cette page, qu'il s'agissait de l'existence même de mes enfants. Je résume en effet en une seule ligne le résultat nécessaire de mon changement tel que je l'entendais, tel que je l'opérais : Je n'avais plus au monde aucune ressource, sinon mon travail qui, dans les conditions ordinaires, aurait suffi à nourrir ma famille, et de gaieté de cœur je supprimais l'émolument de mon travail. Que restait-il? Néant.

Il était manifeste que ma femme avait compris et qu'elle était vivement frappée surtout pour ce qui regardait les enfants, arrêtés dans leurs études. Je le vis si bien que je ne poussai pas plus loin ma démonstration, croyant avoir bataille gagnée, au moins pour le moment; je lui pris les mains pour conclure et demander, en triomphant avec modestie :

— A ma place, que ferais-tu?

Elle avait les yeux baissés depuis une minute; elle les releva sur moi et j'ai revu bien souvent dans mes souvenirs la limpide sérénité de ce regard.

— Tu nous aimes bien, me dit-elle à voix basse, mais d'un accent si pénétrant que mon cœur en fut atteint jusque dans ses plus intimes replis; moi, je ne t'ai jamais tant aimé : à ta place, je ferais ce que tu vas faire : Dieu t'a appelé, il ne trompe jamais, cours à lui tout droit sans même regarder ce qui barre la route. C'est lui qui nous as donné nos chéris, il en sait le compte aussi bien que nous et leur pain quotidien est préparé de toute éternité : Comme il leur viendra lui seul le sait. Va ton chemin et ne crains pas de nuire à ceux qui te sont chers en faisant ton devoir. A ta place, j'irais à confesse demain, de bon matin après avoir remercié Dieu, ce soir, de toute mon âme, et en attendant, je dormirais tranquille appuyant la certitude de mes espérances sur le cœur de Celui qui est mort sur

la croix pour nous. Il t'a appelé parce qu'il t'aime et puis qu'il t'a appelé, il t'attend.

Elle souriait doucement, je me sentis touché d'une émotion inconnue; c'était le premier contact de la grande foi. Étais-je converti? oh! non, certes, car j'avais honte des larmes qui brûlaient le dedans de mes paupières, mais je dis, voulant à tout prix être seul pour interroger l'énigme de ce trouble subit où il y avait comme un souffle de joie parmi la persistance de mon angoisse :

— Allons, je vais suivre ton ordonnance. J'essayerai de remercier de mon mieux et demain, j'irai à confesse.

Je me levai en même temps, elle fit de même; son sourire était plutôt attristé; elle me dit bonsoir comme à l'ordinaire et du même ton. Elle avait espéré davantage, moi aussi peut être.

Je montai dans ma chambre. Non, oh! non, je n'étais pas converti, car je n'essayai même pas de rendre grâces comme je l'avais promis. La vague atteinte de vraie foi qui m'avait pénétré à l'improviste ne restait pourtant pas tout à fait vaine, mais ce reflet était en quelque sorte inhérent à la présence de celle qui avait allumé la lueur et en son absence je ne le voyais plus de la même manière. Il ne me restait que l'émoi surprenant, éveillé en ma conscience par des paroles très simples que je me rappelais parfaitement et dans lesquelles je cherchais en vain maintenant à démêler les causes de cet émoi. Ces paroles j'avais dû les entendre souvent et n'y point prendre garde. Je passai à me promener de long en large une heure environ; j'allais à grands pas; au début, j'avais un peu de fièvre, elle augmenta rapidement et la fatigue me donna besoin de me mettre au lit; je fis en me couchant, ma petite prière machinale de chaque soir. Il pouvait être minuit, et que j'étais loin de vous, Maie, Mère immaculée, en balbutiant sans y penser les paroles qui me plaçaient sous votre secours!

Aussitôt couché, je ressentis un grand malaise, pareil à ceux que j'éprouvais autrefois, du temps de ma maladie nerveuse, mais je n'eus pas comme alors, l'idée de la mort et ma tête échauffée s'emplit de rêves. Quelques bonnes gens charitables m'ont accusé d'avoir « fait une spéculation » en réfugiant ma pauvreté dans la prière; cette nuit là, j'en essayai des spéculations, innombrables et plus ou moins extravagantes, à l'aide des quelles je me relevais de ma chûte en mille manières, mais j'affirme qu'aucune de ces spéculations n'était tournée vers le catholicisme. Il y en eut même qui se

dirigeaient en sens diamétralement contraire, car bien souvent, directeurs de journaux et libraires m'avaient dit que ma vogue n'aurait point de bornes si je « décolletais » mes œuvres un peu plus en les saupoudrant de ce poivre du blasphème qui ne coûte pas cher et qui plaît tant à la jovialité obtuse du suffrage universel. Je fus tenté, je me sondai, je m'avouai qu'en ce genre abject et facile j'arriverais du premier saut à des audaces qui frapperaient coup; j'eus la vision d'un livre improvisé en quelques jours, assez semblable du reste à ceux qui tiennent aujourd'hui la corde dans le champ de course de la mode coquine et je supputai ce que me rapporteraient les millions d'exemplaires vendus. Cela ne me fit pas horreur, mais dégoût, j'eus la nausée et je passai.

Il est presque certain que si j'eusse pu inventer, séance tenante, une mécanique à peu près littéraire, malsaine et même criminelle, mais qui n'eût pas sali trop notoirement les doigts de l'écrivain, j'aurais cédé, au moins en pensée, à la tentation en cette nuit de délirante recherche. Ce qui me préserva, ce fut mon trouble même, impuissant à rien concevoir de précis. C'était une chasse confuse et fougueuse où je courais désespérément un gibier imaginaire qui n'avait ni forme ni nom. Ce qui me revient de plus clair dans cette brume, c'est que l'idée de la confession promise y surnageait car je me surpris plus d'une fois à discuter la valeur de mon engagement me disant à moi-même : « Ce serait une faiblesse et presque une plaisanterie. J'irai serrer la main de ce brave père Hervé et je lui dirai de faire entendre raison à Marie qui a profité de ce que j'étais à terre pour me mettre le pied sur le crâne. Je veux me relever, je me relèverai, mais pour cela, il ne faut rien qui me gêne... »

Je m'endormis au milieu de mon cent-unième projet. La chambre de ma femme touchait la mienne; je la sentais éveillée et à plusieurs reprises je crus l'entendre pleurer, mais je me gardai bien de m'en assurer, j'avais trop peur d'une controverse nouvelle.

J'eus un sommeil douloureux encore plus qu'agité ; je pensais à demi et je *cherchais* au fond d'une sorte d'écrasement. Je m'éveillai plusieurs fois avant le jour venu et toujours avec l'idée fixe du Père Hervé qui m'impatientait de plus en plus. Mon dernier sommeil fut long et lourd. J'en sortis seulement quand il était déjà grand jour, au bruit que fit ma femme en m'apportant mon chocolat. J'étais littéralement moulu de lassitude, mais assez lucide d'esprit

et même assez gaillard, malgré un arrière faix de très vague tristesse qui me pesait sur le cœur. Marie était gaie doucement, selon sa coutume; elle me tendit son front et me demanda :

— A quelle heure vas-tu aller ?

Je fis semblant de ne pas comprendre et elle ajouta sans se faire prier :

— A confesse?

Elle était dans son droit, puisque j'avais promis, mais elle m'avait habitué depuis des années à une si complète réserve, malgré l'ardent et infatigable désir qui s'échappait d'elle en quelque façon par tous ses pores que je fus étonné. Je laissai voir un peu de mécontentement et je répondis avec négligence :

— Je n'y pensais plus, nous avons le temps, je verrai.

— Ah! fit-elle en montrant franchement son chagrin, tu en es encore là!

Mais à l'instant même, elle rappela son bon sourire et ajouta :

— Tu as l'air en effet bien brisé!

Puis elle parla d'autre chose et ne fit aucune allusion à nos affaires. Je m'habillai dans mon costume de maison et je descendais à mon cabinet quand on annonça le baron X... qui s'était fait introduire comme notre intimité lui en donnait tout droit. Le baron était un homme de vaste renommée et de réelle valeur qui me témoignait à tort et à travers une très chaude reconnaissance pour un service politique que j'avais été à même de lui rendre par le plus grand de tous les hasards. C'était un ambitieux d'honneurs seulement, car il avait le cœur vraiment désintéressé; le bien qu'il a fait en sa longue vie est des plus considérables. Son âge était très avancé.

Il aimait les puissants par goût; quoique je ne le fusse pas, il venait me voir fréquemment et me comblait d'excellents conseils au sujet de mon goût pour la retraite. « Ne perdez jamais vos relations, me disait-il sans cesse, n'abdiquez rien, restez toujours en vue et ne vous mettez pas pendant un seul jour en dehors de la « circulation ». Les gens qu'on ne voit pas sont morts. »

L'entretien que nous eûmes ensemble ce jour là fut le dernier; jamais, depuis, il n'a repassé le seuil de ma porte. Par ricochet, cet entretien exerça une si grande influence sur le changement de direction devant lequel j'hésitais, qu'il ne m'est pas possible de le passer sous silence.

Je trouvai le baron installé dans le fauteuil qu'il choisissait d'ordinaire et les pieds au feu car il faisait froid, on avait dépassé le milieu de décembre. Il était ancien sénateur de l'empire et avait reçu récemment le cordon de la légion d'honneur, le grand ; c'était une distinction bien méritée. Il le portait justement aujourd'hui sous son paletot parce qu'il allait au ministère rendre sa visite de remerciement. Après lui avoir tendu la main, je lui dis :

— Je suis toujours content de vous voir, mais plus, encore aujourd'hui que d'habitude, parce que j'ai un conseil à vous demander. Vous êtes un homme de croyances religieuses...

— Oui, dit-il en m'interrompant, pour cela, oui!

— Et vous êtes en même temps, continuai-je, un homme du monde, du très haut monde même...

Il m'interrompit encore pour me demander en riant.

— Ami, est-ce que vous allez marier votre fille?

— Non, pas encore, répondis-je.

J'avoue que je l'examinais avec une attention inusitée. Depuis la catastrophe, il était le premier vivant thermomètre qui me tombât sous la main. Sa question : « Est-ce que vous allez marier votre fille? » me remettait du noir plein l'âme, mais je n'en fis rien paraître et je continuai :

— Je songe à me faire catholique, qu'en dites-vous?

— En thèse générale, je dis que ce n'est pas mauvais. Je suis catholique et je veux l'être surtout à ma dernière heure, mais vous vous portez bien... Avez-vous des motifs?

— Oui, un très grave motif.

— Ce n'est pas un deuil de famille, j'espère?

— Baron, nous sommes assez liés pour que je vous parle la bouche ouverte; je ne compte point d'ailleurs en faire mystère : je suis ruiné de fond en comble.

Sa figure se rembrunit d'une façon qui ne me parut pas très bonne.

— Vous avez joué? dit-il.

— Non, j'avais toute ma fortune sur le turc.

Il leva les mains au ciel d'un geste qui n'exprimait pas une profonde admiration pour mon savoir-faire.

— Sur le turc? répéta-t-il en enflant ses joues : toute votre fortune sur le turc!

— Ami, reprit-il, vous m'avez donné un coup en m'apprenant

cela sans précaution, je suis bouleversé, mais mon audience est à heure fixe; parlons peu et aussi bien que possible : que voulez-vous demander au catholicisme ?

— Le repos de la conscience et la résignatiion.

— C'est-à-dire que vous comptez abdiquer? ne faites jamais cela!

— Non pas abdiquer, mais réformer : penser, parler, écrire selon une règle nouvelle pour moi, en soutenant la croyance qui va être désormais mienne.

— Elle ne l'est donc pas encore?

— Il faut qu'elle le soit.

— Pourquoi ?

— Parce que je le veux.

Le baron avait une grande belle figure, toute treillagée de rides qui faisait la moue admirablement; il fit la moue d'un air mal édifié et reprit :

— Je pourrais vous demander pourquoi vous le voulez, mais il y a l'heure de mon audience. Allons au fond. Dois-je comprendre que vous voulez brandir le drapeau tout à fait?

— Tout à fait.

— Y trouvez-vous un avantage?

— Je ne sais pas ce que vous entendez par là.

— Je pense à vos enfants : vous assure-t-on une position dans le parti?

— Non, répondis-je avec quelque dédain.

— On ne vous promet rien ?

— Rien.

— Alors, on tiendra... ami, je vous aime beaucoup; vous marchiez bien, d'un bon pas, dans une bonne voie; n'allez-vous pas donner un coup de tête comme les cerfs-volants qui perdent leur lest? Vous n'avez pas la tournure d'un fanatique, je ne vous trouve pas la moindre ressemblance avec saint Paul. Connaissez-vous bien ces gens-là?

— Les catholiques? moins bien que vous, assurément, baron.

— Oh ! moi, je connais tout le monde; je tâche de remplir mes devoirs envers tous, mais je ne me laisse englober par personne pour rester dans la circulation avec ma pleine liberté. S'enrôler est toujours une sottise, à moins qu'on n'y trouve un intérêt majeur, et ceci est tellement accepté en axiome par ceux qui connaissent la vie qu'on regarde tout homme enrôlé comme un homme payé.

— Personne ne m'a proposé de m'acheter, répondis-je, et je ne suis guère d'humeur à me vendre.

— Me voilà prêt à l'affirmer ; vous avez vécu en don Quichotte, et réussi comme tel, mais vous vous êtes ruiné, mais vous ne saurez point le cacher, mais votre changement de front, coïncidant avec votre ruine, sera matière à épilogues. Le catholicisme est menacé, il sent la guerre venir, il cherche naturellement des soldats : on dira que, dans un moment difficile, vous avez passé contrat chez le recruteur.

— On mentira.

— L'histoire ne s'écrit plus autrement; la vérité est du domaine romanesque. Moi, je dis que c'est une spéculation médiocre de se donner les apparences d'un marchand, quand on ne tient boutique de rien : le trafic n'a d'excuse que le gain; si vous n'avez pas en vue un gros bénéfice, restez tranquille. J'ai dit.

Je ne répliquai pas, cette fois; je songeais malgré moi à la phrase qu'il venait de prononcer : « Le catholicisme cherche des soldats... » L'idée d'avoir à combattre ne m'était pas encore venue; elle me plais ait dans la situation d'esprit où j'étais. Le baron, lui, consulta la pendule et reprit :

— Je suis très vieux, j'ai beaucoup vu, nous recauserons, mais pour aujourd'hui voici neuf heures et demie, je n'ai plus que cinq minutes et je vais vous dire mon reste vivement. N'abdiquez pas, ne perdez pas vos relations, restez en vue, les noyés ont tort. Qu'est-ce que vous gagnez dans l'évolution que vous méditez? Vous venez de répondre vous-même : rien; qu'est-ce que vous perdez ? Beaucoup, c'est moi qui vous l'affirme; d'abord de très nombreux amis ; les catholiques comme vous prétendez l'être ne sont pas dans la circulation, ils forment un groupe à part, on ne les aime pas, et tout ce qui touche à la franc-maçonnerie, c'est-à-dire un peuple énorme les déteste très activement, — très mortellement. C'est à tort, je ne prétends pas le nier, c'est boutique contre Église, mais rien n'est puissant comme la boutique !

Moi qui vis tout près des catholiques, je les tolère supérieurement et me sers de leur charité pour venir en aide à ce qu'ils appellent dédaigneusement ma philanthropie; cependant je les juge : il n'est pas contestable qu'ils manquent de charme, tout à fait, ce ne sont point généralement de joyeux camarades, ni dans l'art, ni dans les affaires, ni dans le plaisir. Ils passent, sauf cer-

tains moines très avisés, pour abhorrer le talent, et sauf certains grands évêques, humanisés par l'éclat de leurs propres dons, pour avoir une frayeur atroce du génie : leurs écrivains qui sèchent sur tige, faute de rosée, pourraient vous renseigner à cet égard. Ils ont de la vertu, c'est vrai, mais elle est restrictive et gênante; ils ont de la prudence, mais c'est celle qui glace; de la réserve, mais c'est celle qui garotte et arrête. Bref, ce sont des saints désagréables, un tantinet cauteleux et jaloux, et de plus, très mal cotés en bourse. On se défie d'eux comme Athènes faisait pour Aristide et peut-être avec plus de raison; le pli en est pris d'ailleurs profondément et vous ne changerez pas cela. Je pourrais vous citer des exemples curieux et tristes de gens dans votre cas : j'en ai connu qui sont devenus les bêtes noires de leurs meilleurs compagnons et suspects, vous m'entendez bien, sérieusement *suspects* à certains membres de leurs familles! Ami, le courant ne va pas de ce côté-là, au contraire. Il faut mourir en Dieu, c'est mon avis, mais il faut vivre sur la terre!

Il se leva, me serra la main avec chaleur et conclut en prenant congé :

— Résumé, vous jetez vos amis par la fenêtre et vous faites collection d'ennemis; cela vaut la peine qu'on y pense; pensez-y, et quand vous aurez pris votre temps pour y penser, si vous plongez décidément dans l'Église, croyez-moi, n'envoyez pas beaucoup de lettres de faire part!

Il s'en alla à son audience. Je l'ai dit, jamais je ne l'ai revu chez moi. Il mourut deux ans après en bon chrétien, comme il le méritait par le considérable bien qu'il avait fait toute sa vie. J'ai abrégé un peu notre entretien, parce que je reparlerai peut-être du baron, à propos de ma visite au P. Hervé. Le baron fut cause, en effet, que j'allai chez le P. Hervé ce jour-là même. Il y a en moi un mauvais esprit d'opposition dont Dieu s'est servi quelquefois pour me pousser au bien à mon insu et même contre ma volonté propre. J'avais dit ce matin : « Nous avons le temps, je verrai; » cela menaçait des semaines et peut-être des mois, mais quand le baron fut parti, j'étais agacé comme si j'eusse marché dans un Ernest Duverdieux plus fort, plus expert et moins infecté de doctrine, quoique tout aussi *sage* que mon cousin et premier patron qui venait de mourir, le mousquet à la main, mais la crosse en l'air, dans le bataillon toujours dérouté du centre gauche. Le souvenir d'Aristide, cité

par le baron, me revenait et me faisait songer au Christ dont le juste d'Athènes est la figure païenne. Ce n'était que de l'art; mon émotion de la veille était évanouie.

Je sortis avant le déjeuner, sans voir ma femme, aux environs de dix heures du matin. Allais-je à l'accomplissement de ma promesse? Il n'y avait point d'apparence, car je tournai le dos à la route qui menait vers Vaugirard. Nous demeurions dans l'avenue des Ternes, je descendis aux Champs-Élysées ; j'avais besoin d'air, tout uniment. Je ne pensais pas trop à ma ruine, mais les paroles du baron pesaient sur moi comme un fardeau, et ma fièvre de la nuit précédente me tourmentait sourdement : j'étais malheureux, à tâtons, dans un brouillard que je n'essayais nullement de dissiper. Quand l'image de ma femme s'approchait de moi, je la repoussais d'instinct ; il en était de même pour maman et pour Charles qui me regardaient de là-haut à cette heure et priaient pour moi avec tant d'ardeur aux pieds de Dieu !

Je ne dis pourtant pas que je n'eusse aucune conscience de cet effort céleste : je répète que j'étais tourmenté mystérieusement et que j'avais frayeur d'éclairer le trouble de mon esprit. Je me promenai çà et là sous les arbres des Champs-Élysées pendant une heure, après quoi, je traversai la place de la Concorde pour entrer au Jardin des Tuileries. Je montai tout droit jusqu'au palais ravagé; il faisait un froid clair, le pâle soleil de décembre se jouait dans les ruines. Jamais ce spectre de granit ne m'avait semblé si éloquent : je me sentis navré de l'agonie de la France royale, mais en même temps, j'éprouvai comme une consolation égoïste et morne à faire en moi-même le compte de toutes les gloires qui avaient vécu radieuses dans cette enceinte terrible pour y décéder bientôt foudroyées. A un bout préservé de la façade, je ne sais quel avocat médiocre, devenu grand seigneur sur le fumier, comme poussent les champignons, avait installé son logis prétentieux, comme un nid de volaille, abrité sous les branches mortes de l'histoire.

Je tournai le dos à cette amère raillerie qui résume si douloureusement les décadences du grand pays où régnèrent Charlemagne et Louis XIV ; je passai à travers le jardin du Prince-Impérial, autre témoin d'une catastrophe funeste et je m'égarai sous les vieux arbres, contemporains de la dernière des Médicis. J'arrivai ainsi au bosquet solitaire qui est sous l'Orangerie et qui porte le sanglier antique à son centre. Je m'arrêtai le cœur serré par un souvenir personnel.

C'était là que j'avais composé presque tous mes livres. Pendant de nombreuses années dont les premières remontaient jusqu'à ma jeunesse, j'étais venu là tous les jours et toujours seul m'asseoir avec mon papier et mon crayon. Rien n'était changé en cette solitude, et j'y retrouvais aujourd'hui fidèlement amassées toutes les impressions de mon ancien temps. Quelques-unes d'entre elles dataient de bien plus loin que mon mariage : ma vie toute entière était dans ce coin.

Il n'y avait personne par le froid mordant qu'il faisait; je mis mon front contre un arbre, et mes yeux s'inondèrent. Je n'explique pas, je raconte. Je n'étais point déterminé du tout à changer de voie et cependant, je disais adieu avec larmes à la route parcourue, comme si mon projet de tourner bride eût été nettement arrêté. Rien de pareil n'existait, je l'affirme, et je me parlais ici à moi-même, comme j'avais parlé, ce matin, au baron, faisant en quelque sorte mon bilan (un roman de bilan!) pour une situation morale dont l'inventaire n'était même pas encore commencé. Je n'avais pas pensé une seule fois d'une façon effective à ma promesse de conversion, depuis mon départ de chez moi qui data it déjà de plusieurs heures. Loin d'avancer en ce sens, j'avais reculé. Rien n'était en moi, absolument rien.

Mais rien n'est en nous; tout est en dehors et au-dessus de nous. Ces larmes qui ne m'apprirent rien alors, parce que je ne les comprenais pas, étaient d'éloquents témoins qui trahissaient le dessein de Dieu et racontaient à un sourd le mystère même de sa destinée.

Il était quatre heures quand je quittai les Tuileries, la brune venait tombant; j'avais faim, n'ayant point déjeuné; je descendis la Seine avec l'intention de regagner ma demeure par la rampe du Trocadéro. J'étais un infatigable marcheur; en arrivant au pont du Champ-de-Mars, je me dis : « J'ai le temps d'aller embrasser les enfants à Vaugirard, je serrerai la main du Père Hervé, s'il est là, et ma femme n'en demandera pas davantage... »

Pauvre bon cœur! je ne pouvais pas la contrarier en un pareil moment; je me mis à faire de larges enjambées, et quoique les rues de ce quartier soient longues comme des jours sans pain, il n'était pas tout à fait nuit quand je sonnai à la porte du collège, marquée, je crois, du n° 391 en la rue de Vaugirard. Je demandai loyalement le Père Hervé. Dois-je avouer que j'avais bon espoir de ne le point

rencontrer à pareil moment? Le P. Hervé avait ses minutes comptées et je n'ai point connu d'homme plus chargé de travaux que lui, mais il me guettait depuis longtemps déjà, *il savait qu'il m'aurait* c'est lui-même qui me l'a dit, et j'emploie sa propre expression. Ordre était donné de me recevoir à toute heure, et certes, je ne me doutais guère de l'affût qu'il tenait à mon endroit; il me plaisait de lui serrer la main de temps en temps à cause de son esprit très distingué, et je le regardais comme un bon ami à la douzaine.

Je fus introduit tout de suite, non pas au parloir, mais dans sa chambre qui était double, contenant son petit bureau pour les affaires du collège et le cabinet où il reposait. Le tout était tapissé de livres d'étude et de cartons administratifs, à l'exception de la place du lit et de celle du prie-Dieu où un crucifix surmontait l'image de l'Immaculée-Conception.

Je vais écrire le procès verbal exact de ce qui se passa entre nous parce que ce fut l'instant psychologique, comme disent les amis du beau langage, la minute même de ma transformation totale que je croyais si éloignée et qui se manifesta tout à coup ici, opérée, qu'elle était d'avance dans un recoin de mon cœur inconnu même à moi. Le P. Hervé me donna d'abord des nouvelles de mes enfants qu'il ne m'était plus permis de voir, la récréation venant de finir, ensuite il s'enquit des évènements politiques qui n'étaient déjà ni bons ni beaux. J'éprouvais un peu de gêne, parce que la promesse faite à ma femme, la veille au soir, me revenait beaucoup plus sérieusement que je ne l'aurais cru et que je me regardais bien résolu à ne point l'accomplir, au moins ce jour-là.

— Publions nous quelque chose de nouveau? me demanda le Père.

Ce fut la transition. Je répondis, assurément malgré moi, par la question même qui déjà s'était une fois échappée de mes lèvres en des termes un peu différents, et je dis, perdant brusquement ma gaieté :

— Publierai-je encore quoi que ce soit?

La parole n'était pas prononcée que je la regrettais déjà, car de deux choses l'une, ou elle n'avait aucun sens, ou elle annonçait une confidence. Le Père le comprit ainsi et sa pose d'auditeur attentif m'interrogea. Je poursuivis aussitôt, cherchant à donner le change :

— Il ne faut pas s'éterniser; je me sens fatigué. J'ai dû vous

raconter cela : un journaliste très habile m'a fait entendre une fois assez durement que j'avais déjà dit et même répété plus qu'il ne fallait tout ce que j'avais à dire.

Il sourit et répliqua :

— Je suis de la campagne, on est habile aussi chez nous et de la même manière que votre grand journaliste : la plus belle paire de bœufs de l'univers devient, en foire, vicieuse ou malade pour le finaud qui la marchande. Vous connaissez trop bien celui qui a marchandé vos bœufs en foire pour vous inquiéter de ce que vous appelez son habileté. Ce n'est pas cela...

Il s'interrompit souriant toujours et son dernier mot me sonna si singulièrement à l'oreille que je le regardai avec défiance. Quelqu'un l'avait-il mis au fait?

— Est-ce que vous avez vu ma femme? demandai-je?

— Oui, me répondit-il, en passant, hier, quand elle a ramené vos enfants; elle avait l'air toute pressée et ne m'a pas abordé. Allez, je n'ai eu besoin de voir personne. Vous avez un chagrin.

— J'en ai plusieurs, répondis-je, presque avec sécheresse.

Il changea de ton aussitôt pour ajouter :

— C'est certain que nous ne sommes pas de bien vieilles connaissances, mais vous nous êtes venu par le Père Olivaint : J'aime vos enfants de bon cœur, j'aime et je respecte votre femme, j'espère en vous. Ne vous fâchez pas contre moi et dites-moi plutôt ce qui vous pèse. Nous passons pour sorciers, vous savez bien, et quoi d'étonnant? nous sommes les « compagnons de Jésus! »

— Eh bien! m'écriai-je gaiement pour sortir d'une position que je trouvais embarrassante, ma femme, puisque nous parlons d'elle, m'a envoyé à confesse d'autorité. Donne-t-on encore des billets de confession?... je ne vous avais jamais vu froncer le sourcil : croyez que je ne raille point ce qui est respectable, seulement, voilà, je ne veux pas me confesser.

— Y a-t-il longtemps que vous ne l'avez fait? demanda-t-il en prenant à la main son crucifix.

— Oh! oui, il y a bien longtemps. Ma première communion a été bonne, très bonne, mais très difficile; je vous conterai cela quand nous aurons le temps, pas aujourd'hui... Pour qu'on m'envoie ainsi à confesse, vous devinez bien qu'il y a une histoire?

— Je sais, murmura-t-il en touchant la croix de ses lèvres, que la bonté de Dieu est sans bornes.

Il y avait un attendrissement si profond dans son regard que mon front s'inclina malgré moi pendant que je balbutiais :

— Ah ça, Père, est-ce que vraiment vous devineriez?

— Ne craignez pas, répondit-il, pour calmer les révoltes de mon orgueil, ne craignez pas que j'aie pitié de vous : Je devine, en effet, ou plutôt je sens que vous avez été frappé très fortement et que vous jouez devant moi la comédie de l'insouciance, parce ce que vous n'avez pas encore compris tout le bienfait de votre blessure.

— Mon père, on a pourtant essayé déjà de m'expliquer la bonne chance que j'ai eue de perdre en entier ce que possédais au monde...

Il appuya sur mon bras sa main qui tremblait et resta bouche béante. Ce n'était pas le même geste que le baron, mais c'était une consternation pareille. Cela me soulagea par esprit de contrariété, comme la première fois, et je poursuivis avec plus de calme :

— Quand à ma comédie d'insouciance, Père, vous vous trompez deux fois : l'insouciance serait tout bonnement défaut absolu de cœur vis à vis de ce qui menace les enfants et leur mère, et je ne suis pas en humeur de jouer comédie d'aucune sorte : depuis hier, je reste terrassé et comme paralysé.

Il dit à voix basse et d'un accent que je ne saurais rendre :

— Vous avez tout perdu !

Je lui fis en trois mots l'historique de ma ruine. Il ne parla plus, je crois qu'il priait; c'était une grande âme au plein de laquelle brûlait le feu de la charité. Je ne me méprenais point à son silence, mais je l'ai dit : ce qui m'offensait le plus cruellement, c'était la compassion. Je fis un mouvement pour me retirer; son regard me supplia de rester. Après quelques secondes, il reprit avec effort, car il était ému plus que moi-même :

— Vous avez tout perdu ! tout ! qu'il soit fait selon que Dieu le veut, car sa bonté est infinie. Le coup qui vient de vous frapper atteint un assez grand nombre de nos parents : j'entends les parents de nos élèves, qui perdent les uns plus, les autres moins, mais vous... tout !

— Oui, dis-je en essayant de sourire, c'est moi qui ai tiré le gros lot !

— Je le crois, prononça-t-il très bas.

Ses yeux étaient baissés, je les devinais mouillés. Il n'expliqua point sa dernière parole et reprit en me tendant la main :

— Vous avez rendu un service (1) à notre Compagnie, le P. Olivaint pensait que vous seriez payé, et il n'entendait point que ce fût par nous. Il y a dans votre maison une grande chrétienne; je vous connais et je vous aime par elle encore plus que par vos livres et par vous. Elle me parle de vous aussi souvent que de ses enfants mêmes; par elle vous êtes sans cesse aux pieds de Dieu. Ne vous étonnez point du riche, du cruel héritage qui vous arrive et surtout ne redoutez point le sermon que vous croyez entrevoir suspendu à mes lèvres : ce n'est pas moi qui vous convertirai... avez vous déjà parlé de vos affaires à d'autres qu'à moi?

— A une seule personne, répondis-je.

Et je lui fis le résumé de mon entretien avec le baron. Pour rendre compréhensible la partie de cet entretien où j'avais annoncé hautement mon intention de *me faire* catholique, je fus bien obligé de mentionner l'espèce d'engagement, pris par moi, la veille au soir, vis-à-vis de Marie. Il hocha la tête et dit :

— Elle a eu tort; elle m'avait promis de ne jamais vous tourmenter.

— Oh! m'écriai-je, pressé de rendre justice à qui de droit, je ne saurais assez vous remercier, mon Père, si c'est vous qui lui avez inspiré l'admirable discrétion dont elle a toujours usé à mon égard. D'ailleurs, ce pauvre engagement n'était pas de première qualité, car j'interrogeais surtout le baron, ce matin, pour renforcer les motifs que j'avais de ne le point tenir.

Le Père ne raillait pas souvent, mais son sourire prit une expression soudaine de gaieté pendant qu'il me demandait :

— Voyons! que vous a-t-il donc dit, ce brave baron, pour vous retourner contre nous?

Je ne me fis point prier et j'ajoutai même de mon crû quelques

(1) A la fin du second empire, le bruit courut que le ministre de l'instructruction publique méditait l'expulsion des Jésuites parce qu'un Père, professeur au collège libre de Bordeaux, avait *donné le fouet* à un élève. La chose occupa le public, et les journaux *avancés* donnèrent par leurs clameurs un avant-goût des choses infâmes qui ont lieu maintenant. Je défendis les Jésuites dans le *Paris-Journal*, non pas au point de vue religieux, mais en levant le drapeau des pères de famille qui craignaient pour leur liberté menacée. On prévoyait déjà en effet les tyrannies à venir, couvées par la jalousie universitaire. L'article était incisif et dur; il eut un retentissement extraordinaire et je dois citer ce fait curieux : M. Francisque Sarcey, dans cette bataille, coucha aussi sa lance en faveur des Jésuites.

traits assez vifs au tableau peu bienveilllant esquissé par mon vieil ami. Quand j'eus achevé, le Père qui m'avait encouragé tout le temps et comme approuvé par des petits signes de tête assez gaillards, dit en se frottant les mains :

— Il y a beaucoup de vrai là dedans, beaucoup trop ; nous sommes de pauvres créatures comme les autres et Dieu permet que les saints s'éprouvent entre eux ; mais sous cette maladie de notre peau humaine, il y a la surnaturelle vertu de charité que votre philanthrope à traité un peu trop par dessous jambe : nous aimons Dieu sur toutes choses et le prochain autant que nous même pour l'amour de Dieu. Tenez ! puisque nous parlons littérature, j'ai envie de vous résumer un argument jésuitique : je dis résumer, car j'ai une requête à vous adresser et je ne veux pas vous faire coucher ici. Avez-vous réfléchi au succès colossal et si mérité de *Tartufe*? Vous êtes-vous rendu compte surtout de ce qu'il prouve, cet énorme succès, en faveur de catholiques?

— Non, répliquai-je, je sais qu'il a été dit que Molière avait voulu fustiger dans *Tartufe* l'hypocrisie d'un janséniste connu...

— Ce n'est pas cela ! J'admire Molière autant que vous. Etant donné son génie, il a dû avoir une idée plus large et plus haute : il a tout bonnement mesuré la valeur sociale moyenne du vrai chrétien ainsi que la somme moyenne d'estime que cette valeur conquiert généralement, malgré l'opposition des sots ou des coquins, et d'après cette mesure prise, il expose au pilori comme un type d'astuce souveraine le fait d'un païen qui gagne sa vie à se déguiser en chrétien. Pourquoi? Parce que, dans nos sociétés, aucune catégorie d'hommes autres que les chrétiens ne mérite un pareil respect, ni une pareille confiance. Je ne parle pas même, comme votre baron, de nos grands évêques, ni de nos saints religieux, il me suffit de tourner la bonne foi de vos regards vers le commun niveau des catholiques pratiquants pour vous mettre au défi de nier cette éclatante vérité : qu'il y a là moins de vice qu'ailleurs, beaucoup, et qu'il y a beaucoup plus de vertus. De là *Tartufe* qui est ici comme le loup autour des bergeries, et de là aussi l'abondance de haines jalouses qui ont fait le succès de *Tartufe*.

Je cherchais une réponse, il y coupa court d'un geste en ajoutant :

— Venons à ma requête maintenant ! Je connais tout votre cher monde, là bas, au pays de Bretagne, les vivants comme les morts,

et vous croyez bien deviner par qui je les connais. J'ai le même saint patron que votre frère Charles qui vous servit de père... C'est bien Charles qu'il s'appelait, n'est-ce pas? Vous m'avez dit tout à l'heure que vous aviez fait une bonne première communion : « très bonne et très difficile; » vous m'en avez promis l'histoire pour plus tard, « un jour que nous aurions le temps. » J'ai le temps, vous aussi, je veux l'histoire, c'est là ma requête.

Il m'eut été bien facile de mettre plus de drame dans cette page sans trahir aucunement la vérite, car le travail était commencé en moi et j'en avais conscience, même avant que le nom de Charlse eût été prononcé. J'étais arrivé vers cinq heures, il en était plus de six. A partir du milieu de cette longue séance et quoique l'entretien ne semblât point marcher vers un but bien déterminé, l'idée me tenait que j'aurais de la peine à sortir d'ici tel que j'y étais entré. Or, *je ne voulais pas* et je me défendais en dissimulant mon effort contre une attaque encore voilée ou plutôt tout à fait invisible.

J'aurais pu souligner au fur et à mesure, les mystérieux incidents de cette lutte en expliquant la tactique de l'assiégeant et les parades de l'assiégé, tous les deux immobiles en apparence, mais j'ai préféré reproduire avec une exactitude minutieuse les paroles prononcées. Je n'aime pas les écrivains qui se défient de mon intelligence et je n'ai pas voulu me défier de l'intelligence de mes lecteurs.

A ce moment, l'attaque me sembla se démasquer trop ouvertement et je me levai en consultant ma montre.

— Bon cher Père, dis-je, l'histoire n'est pas courte et nous dînons à sept heures et demie à la maison qui n'est pas près de chez vous. Je ne repousse pas ce que vous appelez votre requête, car je ne vous refuserai jamais rien, mais je l'ajourne à la prochaine audience, puisque nous parlons la langue du palais. N'insistez pas, je suis à jeun depuis hier midi.

Il ne prit pas la main que je lui tendais. Je crois qu'il n'avait point vu mon geste, tant sa préoccupation le maîtrisait. Je le regardais; il semblait souffrir et pâlissait à vue d'œil.

— C'est le jour!... balbutia-t-il, et il ajouta avec un très pénible effort : la cloche du souper va sonner, voulez-vous qu'on vous monte un potage?

— Par exemple!... commencai-je, essayant de prendre la chose en riant.

Il me ferma la bouche presque impérieusement et répéta d'une voix presque inintelligible :

— C'est le jour... et c'est l'heure!

Je le sentais, je le savais si bien que je fis un pas vers la porte pour fuir, mais il me barra résolument le passage.

— Alors, m'écriai-je, gardant toujours le ton de la gaieté, me voilà prisonnier? J'ai lu *le Jésuite* par Splinder et je ne croyais pas à toutes les noires choses qu'il raconte, mais il paraît que c'est vrai. Quelles tortures vais-je subir chez vous, mon cher Père?

Il essaya encore de sourire, mais deux larmes roulèrent sur sa joue. Au moment où je parvenais à saisir enfin le bouton de la porte, il fit place et me dit :

— L'heure est perdue et passée. Laissez-moi vous embrasser, car si vous partez ainsi, vous ne reviendrez plus jamais. J'ai prié vos morts, ils ne m'ont pas écouté.

— C'est cela, dis-je, car c'était le dernier obstacle à franchir, embrassons-nous, mais croyez bien que ce n'est pas un adieu. Je suis plus entamé que vous ne le croyez; je reviendrai, je reviendrai bientôt...

Peut-être que je ne mentais pas, mais je n'en suis point sûr. Ce fut moi qui lui tendis les bras bien amicalement, mais je me sentis serré dans les siens avec une énergie qui me surprit, pendant que sa bouche disait tout contre mon oreille, mouillée de ses pleurs.

— Homme! malheureux homme! J'ai fait pour vous plus que je ne devais, plus que je ne *pouvais.* Il est des instants propices. Dieu vient, mais il se retire. Malheureux et cher homme, jouet de votre ennemi! Vos morts sont autour de nous qui pleurent, votre mère, votre père, votre frère, et je sais une vivante que rien ne consolera... O mon fils! qui seriez presque mon père par l'âge, il nous est défendu d'agir ainsi que je le fais. Je vous aime tant et mon désir est si ardent de vous faire heureux que j'ai trahi la prudence. J'ai causé à votre âme un dommage cruel; en me quittant ce soir vous êtes plus séparé de Dieu que vous ne l'étiez ce matin, car vous avez résisté obstinément à sa miséricorde! Malheureux! Oh! vraiment malheureux, mon cœur est déchiré! Vous combattez la grâce qui vous presse de toute part, vous fuyez votre salut qui vous poursuit, vous avez horreur de votre bon ange!

Il me pressait violemment contre sa poitrine; sa parole essoufflée s'entrecoupait de sanglots. Je n'essayais plus de me dégager, mais

je restais immobile et inerte. S'il faut le dire, je trouvais ce débordement de passion intempestif au dernier point, inutile et même peu convenable, d'autant que le P. Hervé était le plus modéré et le plus réservé des hommes.

Il se tut pendant quelques instants ou plutôt il ne parla plus qu'à Dieu. Je n'étais pas touché le moins du monde et je jugeais ma situation ridicule. Je pus croire un moment qu'il en était de même de lui, car il me lâcha brusquement pour faire un pas en arrière et se redresser.

— Mon cher ami, me dit-il, reprenant son ton d'homme du monde admirablement élevé et avec une cordialité calme, je ne vous retiens plus. J'ai été très loin, trop loin; je vous en demande pardon et je tiens à vous expliquer en deux mots l'insistance peut-être malséante que j'ai prolongée pour obtenir de votre propre bouche le récit d'un fait particulier de votre vie. Je connais ce fait...

Il s'arrêta parce que je n'avais pu retenir un geste d'étonnement et d'incrédulité, mais il répéta après un court silence :

— J'ai bien dit : je connais ce fait, quoique imparfaitement...

Je l'interrompis, car je ne voulais point le laisser mentir, et je prononçai d'un accent péremptoire :

— C'est impossible tout uniment!

— Mon cher ami, me dit-il en baissant les yeux et la voix, et il était devant moi comme l'image de l'humilité, rien n'est impossible à Dieu!

— Mon père, m'écria-je, prenez garde! ceci est le fond même de mon cœur où jamais regard humain n'a pénétré. Le mien même, mon regard à moi n'y est pas descendu depuis ma jeunesse. Ma femme n'a pu vous dire ce qu'elle ignore. Je ne lui ai rien caché de ma vie...

— Mais vous vous êtes arrêté pour elle, n'est-ce pas, au seuil de ce dévouement prodigieux que vous cherchiez peut-être à oublier...

Je lui saisis les deux mains; il ne releva point les yeux, mais une lueur montait à son front, tandis qu'il poursuivait :

— Je ne sais pas tout, je vous l'ai dit. On m'a montré le cœur de votre frère Charles, tout jeune et tout brûlant d'un pur, d'un premier amour, immolant avec un héroïsme que le monde n'a point voulu comprendre sa pure tendresse, ses légitimes espoirs...

Il s'interrompit encore parce que ma poitrine râlait sous l'étreinte d'un sentiment inexprimable. Je balbutiai le nom de Charles à plusieurs reprises. Son cœur avait-il parlé de là-haut? Y avait-il un miracle! Je ne pus retenir, sans doute, l'expression de cette pensée, car le Père y répondit ainsi :

— Non, Charles, votre frère est un saint dans le ciel je le crois, mais il ne m'est point apparu.

— Alors, qui a pu vous apprendre ce que ma femme elle-même ne sait pas?

— Un témoin... un témoin du sacrifice.

— Vous êtes allé dans ma ville natale?

— Jamais.

— Vous avez vu à Paris ma pauvre bonne mère?

— Jamais non plus.

— Vous vous êtes rencontré avec une de mes sœurs?

Ma voix se brisait dans ma gorge. Ceux qui ont lu les précédentes parties de ce livre comprendront ce qui s'agitait en moi. Mes souvenirs m'écrasaient. Le Père secoua la tête négativement et me dit :

— Ne cherchez pas davantage : les plus grands miracles ne sont pas ceux qui renversent les lois de la nature. Nous avons non loin d'ici, sur la paroisse voisine, une maison de sœurs de Saint-Vincent de Paul dont la supérieure est de nos amies et vient nous voir souvent. Elle a nom la mère Saint-Charles. C'est une Bretonne de votre pays où elle s'appelait dans le monde, Mlle Clémence (1) Loirier...

— Clémence! m'écriai-je : Charles! Charles! Charles!

Ce fut une explosion, car en écoutant les dernières paroles du Père, je ne respirais plus. Toutes les douleurs et toutes les allégresses du grand drame de mon enfance m'entraient à la fois dans le cœur et le gonflaient jusqu'à le faire éclater. Charles était là dans la simplicité navrante et presque joyeuse de son martyre. Je vis son jeune visage tel qu'il brillait au travers de ses pleurs à la Sainte Table le jour de ma première communion. Puis-je écrire que je vis aussi *son âme*, radieuse de tendresse qui m'appelait irrésistiblement? J'étais vaincu. Je crois que je parlai car le flot de larmes qui jail-

(1) Pour ce qui a trait aux fiançailles de Charles et de Clémence, à leur sacrifice et généralement à toutes les péripéties du drame de ma douzième année, voir la *Première Communion*, troisième partie des *Etapes d'une conversion*.

lissait de mes yeux m'interrompit, mais je ne sais pas ce que je dis, sauf « Charles, Charles, Charles ! » Le père qui pleurait aussi, mais de joie éleva son crucifix et murmura :

— Voilà le Dieu d'amour ! le Dieu du sacrifice ! Voilà le Dieu de Charles que Charles tâchait d'imiter sur sa croix ! Mon fils, mettez-vous à genoux.

Je ne me mis pas à genoux, j'y tombai de mon haut avec un grand soupir de délivrance et comme si j'eusse rejeté tout d'un coup loin de moi l'écrasant fardeau qui m'opprimait.

— Pas ici, me dit le P. Hervé qui parlait désormais en maître.

Et son crucifix tendu me montrait le petit prie-Dieu de la confession dans la chambrette où il couchait. Je m'y traînai avec son aide et je me prosternai avidement devant la Vierge-Mère que surmontait le Christ. Le Père récita pour moi à haute voix le *Confiteor* que je ne savais plus.

— Mon fils, me dit-il, mon cher fils, dans notre vie d'épreuves, nous avons quelquefois de ces jours heureux qui paieraient de longues années de misères. Il ne s'agit point de m'avouer ici vos fautes puisque vous n'avez pu encore descendre dans votre conscience. Dites-moi seulement que vous êtes à Dieu de tout votre cœur.

— De tout mon cœur je veux être à Dieu, mon Père ! déclarai-je en prenant sans le chercher, l'accent de ceux qui s'engagent solennellement.

Il avait peine à contenir le triomphe ds sa charité.

— J'ai bien prié reprit-il en baisant les pieds de son crucifix, oh ! j'ai prié ardemment et longtemps pour obtenir cette grâce qui comble mes vœux : vous voilà chrétien ! Mais remarquez ceci, mon fils, la bonté de Dieu n'a pas permis qu'il me fût possible d'en prendre de l'orgueil. Mes efforts personnels avaient échoué misérablement, je le reconnais. Ce n'est pas moi qui vous ai converti, non plus que cette humble chrétienne qui compte les minutes aux Ternes en vous attendant ; ce n'est ni votre père, ni votre mère, ni même Charles, l'âme bienheureuse penchée sur votre bonheur ; tous ceux là ont prié en vain depuis les jours de votre jeunesse jusqu'à l'heure bénie où la main de miséricorde vous a transpercé de la blessure qui sauve. Votre salut vient de plus haut que nous, votre salut vient de l'Hostie, la pure, la rayonnante Hostie qu'un souvenir béni, tout à coup évoqué, a ramené en vous avec les

grâces incomparables de la première communion. Mon fils vous aviez déserté Dieu, remercions Dieu du fond de nos cœurs; mon fils vous n'aviez pas oublié tout à fait Marie, remercions Marie immaculée, canal miraculeux par où s'épandent toutes les clémences du ciel. Priez avec moi.

Il fit le signe de la croix pour réciter avec une simplicité fervente les divines paroles du *Pater* et de l'*Ave*, après quoi, il se mit debout d'un saut et me souleva par les aisselles. Sa gaieté soudaine était d'un enfant.

— Allons, allons, me dit-il, en route! C'est moi maintenant qui vous chasse. Si vous savez encore courir, vous pouvez profiter du train qui va passer dans cinq minutes. On vous attend là-bas, un temps de galop! vous reviendrez demain, examinez-vous bien jusqu'au fond, nous commencerons notre confession générale. Bonsoir et à demain, et merci, car vous m'avez donné de belles étrennes!

Il ouvrit sa porte et me poussa dehors dans toute la force du terme. A travers le battant refermé, je l'entendis chanter le *Te Deum laudamus* d'une belle voix sonore qu'il avait, mais que les sanglots de sa joie, ce soir-là, faisait chevroter et trembler.

Moi, je me mis à courir comme on me l'avait ordonné, faisant ainsi mon premier apprentissage d'obéissance. Je ne pesais pas plus qu'une plume; en traversant les longs corridors, il me semblait que tout s'élargissait autour de moi et que ma poitrine libre respirait tout le grand air qui souffle sous le ciel! Rien ne bornait ma pensée affranchie et je riais à l'image de Charles en lui disant avec transport : « j'aime Dieu! je veux aimer Dieu! » Je ne manquai point le train qui me débarqua à ma porte au bout d'une demi heure. Ce chemin se fit comme un rêve; j'avais peine à ne point confier aux braves gens qui m'entouraient à quel point j'étais victorieux.

Chez moi on ne m'avait presque pas attendu. Ma pauvre femme qui m'abordait anxieuse se sentit enlevée dans mes bras et je lui criai à l'oreille : « C'est fait! J'aime Dieu! Je suis à Dieu! »

Paul Féval.

(*A suivre.*)

LE CARDINAL DE BONNECHOSE

I

Un ministre de la République disait à un de ses amis, au sortir d'un long entretien avec le cardinal de Bonnechose : « Quels hommes que nos prélats français! On ne les connaît pas assez; on ne se doute pas de tout ce qu'il y a en eux de distinction, de savoir, de dignité et de patriotisme. » Et trois jours après, *l'Officiel* portait la nomination à deux sièges épiscopaux des deux ecclésiastiques désignés et recommandés pour ces hautes fonctions par le cardinal de Bonnechose, archevêque de Rouen.

Ce prince de l'Église est certainement une des grandes figures de notre époque. Nous voudrions la mettre en lumière; pour cela, il nous suffira d'esquisser rapidement les traits principaux de sa vie, dont l'harmonie et l'unité nous sont dévoilées par les œuvres de Son Eminence : *Lettres pastorales*, *circulaires et mandements*, *allocutions*, *discours politiques et discours de circonstance*, publiés en trois volumes in-octavo par l'éditeur Victor Palmé.

La pensée chrétienne catholique a été l'âme de tous les travaux de ce pieux et savant prélat, parce que seule « elle explique l'univers, relie le passé, le présent et l'avenir, justifie la Providence, ennoblit notre existence, restaure la dignité humaine, donne un sens à la vie, la fait supporter, la rend précieuse et la couronne par l'espérance ».

« Un autre motif qui m'a déterminé à la publication de mes Œuvres, ajoute le cardinal de Bonnechose, est mon âge avancé. Les années se sont accumulées : le soleil de mes jours s'incline vers les collines éternelles; il y a longtemps que les riantes perspectives de la jeunesse et de l'âge mûr ont fui derrière moi; bientôt

je disparaîtrai à mon tour, et je serai séparé des amis qui me survivront en ce monde. Je veux au moins leur laisser un souvenir de mon esprit et de mon cœur. »

Henri-Marie-Gaston de Bonnechose est né à Paris, le 30 mai 1800, d'une très ancienne famille originaire de Normandie. Son père, Louis-Gaston de Bonnechose, né le 25 août 1759, fut premier page de Louis XVI en 1778, devint la même année capitaine au régiment de colonel-général dragons, passa en la même qualité au régiment de mestre-de-camp, dont il fut nommé lieutenant-colonel le 23 novembre 1791. Il émigra aux États-Unis, puis vint en Hollande, où il épousa, le 4 octobre 1796, Sara-Marie Schas, qui appartenait par sa mère à la famille du Try d'Estrilliers, de la vieille noblesse du Languedoc. Sous-préfet de Nimègue en 1809, M. de Bonnechose, après la Restauration, fut appelé à la sous-préfecture d'Yvetot, qu'il quitta pour devenir secrétaire général à Versailles, où il mourut en 1828.

Après avoir fait son cours de droit à Paris et subi ses examens de la manière la plus brillante, Henri de Bonnechose fut nommé substitut du procureur du roi aux Andelys, en 1822, puis à Rouen, l'année suivante.

Procureur du roi à Neufchâtel-en-Bray en 1826, il devint, en 1827, substitut du procureur général près la cour de Bourges; la même année, avocat général près la cour de Riom, et passa, en 1829, en la même qualité à la cour de Besançon.

Malgré ses succès et son avancement rapide dans l'honorable carrière qu'il parcourait, le jeune magistrat songeait cependant à quitter le monde pour embrasser l'état ecclésiastique. Il savait que le sacerdoce est une immolation de l'homme ajoutée à celle de Dieu, et que ceux-là y sont appelés qui sentent dans leur cœur le prix et la beauté des âmes. Il était du sang qui se verse pour le salut; Il avait entendu quelque part, plus haut que toute chose, cette douce et pénétrante parole : *Tu es sacerdos in æternum* ; tu es prêtre éternellement.

II

Sa résolution était prise, quand éclata la révolution de 1830. Il donna sa démission d'avocat général et se retira à Strasbourg pour y faire ses études théologiques. Mgr de Trévern lui conféra bientôt le sous-diaconat.

Il n'était encore que diacre quand le cardinal de Rohan lui confia la chaire d'éloquence sacrée dans la maison des hautes études qu'il avait fondée à Besançon. Après la mort prématurée de ce prélat, l'abbé de Bonnechose retourna à Strasbourg, où il fut ordonné prêtre pendant l'avent de 1834, et où il continua à se livrer à l'enseignement dans l'institution libre dite de la *Toussaint* jusqu'en 1840. Il vint prendre pour six mois la direction du collège de Juilly, afin d'opérer la transmission de cet établissement des mains de MM. les abbés de Salinis et de Scorbiac aux mains de MM. Bautain et Carl.

Son talent pour la parole le fit bientôt rechercher dans les paroisses de Paris, où il prêcha plusieurs stations qui eurent beaucoup de succès.

En 1843, après un carême prêché à Cambrai, Mgr Giraud le fit chanoine honoraire de sa cathédrale. S'étant rendu à Rome l'automne de cette même année, il y prêcha l'Avent et reçut du Pape Grégoire XVI le titre de missionnaire apostolique. Placé bientôt après à la tête de Saint-Louis et des pieux établissements français à Rome, il donna à cette communauté un règlement qui fut sanctionné par le Pape et par le roi Louis-Philippe.

Par ordonnance royale en date du 18 novembre 1847, l'abbé de Bonnechose fut appelé au siège épiscopal de Carcassonne. Préconisé dans le Consistoire du 17 janvier 1848, il fut sacré à Rome le 30 du même mois, dans l'église Saint-Louis-des-Français, par S. Em. le cardinal Orioli.

Mgr de Bonnechose prit possession de son siège le 25 mai 1848. Le nouvel évêque trouva son diocèse vivement agité par les passions politiques. Plusieurs prêtres avaient été expulsés de leurs paroisses; par une conduite pleine de prudence et de fermeté, Mgr de Bonnechose fit renaître autour de lui l'ordre et la paix.

Les électeurs de Montpellier vinrent lui offrir la députation à l'Assemblée législative, mais il la refusa pour se consacrer tout entier au bien spirituel de son troupeau et à la réorganisation de l'administration diocésaine, un peu en souffrance par suite du grand âge de son vénéré prédécesseur.

Du 9 au 19 novembre 1850, Mgr de Bonnechose prit part au Concile provincial tenu à Toulouse et y présida la congrégation de la *Discipline ecclésiastique;* il fut chargé de porter la parole, pour la session solennelle de clôture dans l'antique basilique de Saint-Sernin, en présence de toutes les autorités de la ville.

On trouve, à la page 76 du premier volume des Œuvres de S. Em. le cardinal de Bonnechose, la *Lettre pastorale*, qu'en sa qualité d'évêque de Carcassonne, ce prélat avait adressée au clergé et aux fidèles de son diocèse à l'occasion de ce Concile.

Dans un voyage que Mgr de Bonnechose fit à Rome en 1852, Pie IX le nomma assistant au trône pontifical. La même année il recevait la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

Lors de l'épidémie cholérique qui, en septembre 1854, sévit dans le midi de la France, le département de l'Aude fut cruellement éprouvé. On s'y rappellera toujours avec reconnaissance le dévouement dont Mgr de Bonnechose fit preuve dans ces pénibles circonstances. Sa Grandeur terminait en ces termes une circulaire adressée à tous ses prêtres à l'occasion du choléra : « Vous savez que le bon Pasteur donne sa vie pour ses brebis, et aucun sacrifice ne vous coûtera pour sauver les vôtres. Néanmoins, tout en leur prodiguant les soins de votre saint ministère, ne négligez point pour vous-mêmes les précautions que recommande la prudence chrétienne. Que si, malgré ces précautions et nos prières, quelques-uns des ministres des autels tombaient frappés, ne vous troublez pas, demeurez fermes au poste que le Seigneur vous a marqué, et fortifiez votre espérance par cette pensée, que la couronne du martyre attend les victimes de la charité comme les confesseurs de la foi. » (*Œuvres*, 1er vol., page 173.)

Deux mois après, un décret impérial inséré au *Moniteur*, nommait Mgr de Bonnechose à l'évêché d'Evreux, vacant par la mort de Mgr Olivier. Le prélat, qui n'avait pas été consulté, ne crut pas d'abord devoir accepter ce nouveau siège. L'empereur lui écrivit de sa main pour l'engager à revenir sur son refus, et Pie IX, consulté, lui déclara, « comme vicaire de Jésus-Christ, que la volonté de Dieu était qu'il acceptât sa translation à Evreux ». Aucune hésitation n'était plus possible. Préconisé dans le Consistoire du 23 mai 1855, Mgr de Bonnechose fut installé à Evreux le 31 mai.

III

Quelle exquise sensibilité dans les adieux de l'évêque au clergé et aux fidèles du diocèse de Carcassonne ! Mais aussi quelle soumission généreuse aux désirs de Pie IX. Le prélat doit arrêter ses larmes et ne pas s'affaiblir, car Dieu lui demande d'autres travaux,

d'autres sacrifices, pour lesquels il faut que son âme conserve toute sa force et toute sa fermeté. « Rappelez-vous, leur dit-il, comme dernière exhortation, que tout est vain ici-bas, hors aimer Dieu et le servir. Rappelez-vous la fragilité des biens terrestres, la brièveté de la vie, les rigueurs de la justice de Dieu et les appels touchants de sa miséricorde..... Faites de dignes fruits de pénitence, afin que, s'il faut vivre momentanément séparés ici-bas, nous puissions revivre éternellement unis dans le ciel. » (*Œuvres*, 1er vol., pages 188, 189 et 190.)

Mgr l'évêque d'Evreux, dans sa lettre pastorale à l'occasion de la prise de possession de son siège, ne dissimulait rien de la lourde charge qui lui était imposée. Sa Grandeur, après avoir dit, en parlant de son prédécesseur, « bien des difficultés ont traversé son épiscopat, » ajoutait : « Nous aurons aussi probablement les nôtres. Mais, pour les vaincre, nous nous confions en Dieu, au temps et à vos bonnes dispositions. Dieu, qui se plaît à rapprocher les esprits et à réconcilier les cœurs; Dieu, qui nous a déjà si souvent prêté son secours, et qui, depuis tant d'années, nous a conduit comme par la main à travers les révolutions et les tempêtes publiques; Dieu, qui lit dans notre âme et qui voit bien que nous ne voulons ici que sa gloire, ne nous abandonnera pas à notre faiblesse. Nous en avons pour garant la parole auguste du saint Pontife qui préside avec tant de gloire aux destinées de l'Eglise. Vous le savez, ô vous, en qui la terre entière révère le successeur de Pierre, le vicaire de Jésus-Christ; nous vous avons exposé filialement les anxiétés de notre âme à la veille d'une translation si pleine de déchirements et de périls; vous avez connu nos combats, nos regrets, nos frayeurs. Et c'est vous, Très Saint-Père, qui nous avez rassuré; c'est vous qui nous avez donné l'impulsion, en nous déclarant, au nom de Celui dont vous êtes l'interprète sur la terre, que telle était son adorable volonté, et que le Seigneur serait avec nous. (*Œuvres*, Ier vol., page 195.)

Mgr de Bonnechose, pendant les trois ans qu'il resta à Evreux, fit disparaître les regrettables divisions qui troublaient ce diocèse, et raffermit la discipline en rétablissant le respect de l'autorité.

Le 20 février 1858, un décret impérial appela Mgr de Bonnechose au siège archiépiscopal de Rouen, vacant par la démission de Mgr Blanquart de Bailleul. Préconisé dans le Consistoire du 18 mars suivant, il reçut le pallium des mains de S. Em. Mgr le cardinal

Morlot, archevêque de Paris, dans l'église Saint-Thomas d'Aquin, et, le 1er juin de la même année, il fit à Rouen son entrée solennelle de prise de possession.

IV

Mgr de Bonnechose a prêché dans sa cathédrale le carême de 1862 et celui de 1863 ; et nous trouvons constaté dans les feuilles publiques de Rouen le brillant et sympathique succès que sa parole éloquente obtint parmi la population de cette grande cité.

Dans le courant de l'année 1862, l'industrie cotonnière eut cruellement à souffrir de la guerre d'Amérique; dans le département de la Seine-Inférieure, plus de cent mille ouvriers se trouvèrent tout à coup sans travail et sans pain. L'archevêque de Rouen, dans une lettre des plus émouvantes, fit appel à la charité publique en faveur de ses diocésains, et il put, à l'aide des dons qui lui furent adressés par les évêques de France, distribuer pour sa part plus de 300,000 francs. « Faut-il donc s'étonner de voir, disait Sa Grandeur, le jour et la nuit, nos campagnes sillonnées par des troupes d'infortunés qui vont demander de ferme en ferme du pain et un abri, de voir nos stations de chemin de fer assiégées par de pauvres enfants, implorant la pitié du voyageur, et de lire les ravages de la faim et du froid sur les visages hâves et amaigris des malheureux qui errent autour des villes? Mais ce que le public ne peut apercevoir, ce qui ne se montre pas, ce qui n'en est que plus poignant, c'est le dénuement, c'est la misère, ce sont les anxiétés des familles, clouées dans leurs tristes réduits par des parents infirmes, par des enfants en bas âge, ou par la honte de mendier. » (*Œuvres*, 2e vol., p. 159 et 160.)

Pie IX n'avait pu, sans que son grand cœur en fût ému, entendre l'archevêque de Rouen, auquel il portait la plus vive affection, parler de telles misères; et, pour les soulager, le Père commun des fidèles avait donné de son indigence tout ce qu'il pouvait donner, une somme de 10,000 francs.

Par suite de la mort de S. Em. Mgr Morlot, archevêque de Paris, Mgr de Bonnechose, officier de la Légion d'honneur depuis le 15 août, fut créé cardinal dans le Consistoire du 22 décembre 1863.

La remise de la barrette fut faite au nouveau prince de l'Église par l'empereur, le jeudi 14 janvier 1864, dans la chapelle des

Tuileries, en présence de Mgr Méglia, auditeur de la nonciature, nommé ablégat de Sa Sainteté pour cette cérémonie.

V

Dès le 15 janvier 1864, le cardinal de Bonnechose prenait possession du siège qui lui était acquis au Sénat. Son talent pour la parole, sa grande expérience des affaires, sa double carrière de magistrat et de prêtre, l'appelaient à prendre une place distinguée dans le premier corps de l'État. En effet, Son Eminence a prononcé dans cette assemblée plusieurs discours très remarquables, qui ont eu un grand retentissement et qui sont reproduits dans le troisième volume de ses Œuvres.

Dans la séance du 18 mars 1864, le cardinal de Bonnechose signalait, à propos d'une pétition, les immenses dangers des publications irréligieuses et malsaines, qui se multipliaient depuis quelque temps, et appelait sur ce point la vigilance sévère du gouvernement. Son Eminence, après avoir montré la tactique des libres-penseurs pour inonder notre pays de leurs publications à bon marché, ajoutait : « De cette manière, messieurs, les mauvais livres, les mauvais imprimés, les mauvais feuilletons, les mauvais romans circulent partout, sont distribués partout; et ce qui est désolant à dire et à savoir, c'est que chaque jour des wagons-postes partent par nos chemins de fer pour toutes les directions de la France, emportant je ne sais combien de kilogrammes de papier chargé de poison pour aller infecter nos villes et nos campagnes. (*Très bien! très bien!*) » (*Œuvres*, 3e vol., p. 195.)

Le cardinal de Bonnechose stigmatisait avec énergie l'ouvrage de M. Renan, « ce livre prenant insolemment pour titre un nom qu'aucun chrétien n'avait jamais prononcé sans respect et sans un sentiment d'adoration; ce livre qui est un blasphème depuis la première page jusqu'à la dernière. » (*Œuvres*, 3e vol., p. 198.) La majorité du Sénat applaudissait, mais aucune mesure n'était prise pour opposer une digue au torrent dévastateur.

Le discours de Son Eminence, dans la séance du 20 mai 1868, sur les pétitions relatives à l'enseignement supérieur, traite des doctrines matérialistes professées à l'École de médecine de Paris, définit la vraie science qui est un don de Dieu, créateur des intelligences, et démasque la fausse science qui déshonore l'homme au

point de le porter à se dégrader lui-même par sa propre bouche, en reconnaissant qu'il n'est rien de plus qu'un animal, que le fils du singe!

« Je me demande pourquoi, s'écriait le cardinal de Bonnechose, le gouvernement refuserait la liberté de l'enseignement supérieur dans un moment où il ouvre la porte à tant d'autres libertés. Comment! c'est lorsque, sans que nous l'ayons demandé, on donne spontanément la liberté de la presse et la liberté du droit de réunion, lorsqu'on donne et même qu'on impose la liberté du commerce que nous ne pourrions pas, nous, au nom des pères de famille, réclamer cette liberté d'enseignement supérieure, qui est cependant un complément nécessaire appelé par la liberté de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire! (Mouvement.)

« Eh quoi! on a cru pouvoir confier toute la jeunesse de dix ou douze ans jusqu'à dix-sept ans à l'enseignement libre, et on ne croirait pas pouvoir lui confier la jeunessse de dix-sept jusqu'à vingt-deux ou vingt-trois? N'y a-t-il pas là une contradiction? » (*Œuvres*, 3e vol., p. 497, 498.)

La contradiction n'existe plus; mais, hélas! ne sommes-nous pas menacés de perdre avec les libertés de l'enseignement primaire et secondaire la liberté de l'enseignement supérieur que nous venons à peine d'obtenir?

Dans la discussion de l'Adresse de 1865, le cardinal de Bonnechose prononça, le 14 mars, à propos de l'interdiction de l'Encyclique de Pie IX et en réponse à M. Rouland, un discours très considérable sur les *Rapports de l'Église et de l'État*, qui occupa vivement l'attention publique.

Quelques jours après, dans la séance du 17 mars, Son Eminence prononça un second discours également très remarqué sur la *Convention du 15 septembre*. (*Œuvres*, 3e vol., p. 277 et suivantes.)

En 1866, le 12 février, le cardinal de Bonnechose posa pour la seconde fois, au Sénat, la question des affaires de Rome. Voici en quels termes le journal *la France* appréciait ce discours : « La parole aussi élevée qu'éloquente de l'éminent cardinal de Rouen est toujours écoutée au Sénat avec autant d'intérêt que de respect : il y a en lui cette autorité qui s'attache également au talent et au caractère. Mgr de Bonnechose a fait une page d'histoire contemporaine, en retraçant le tableau des institutions administratives du gouver-

nement pontifical. Venant d'une pareille source, ces détails méritent assurément la plus sérieuse attention. Ils seront contestés, mais il serait difficile de défendre plus habilement une cause qui convenait si bien à son dévouement pour le Saint-Siège. » On pourra lire dans le troisième volume des Œuvres de Son Eminence, tous les discours prononcés au Sénat.

Au mois de septembre 1864, Mgr de Bonnechose s'était rendu à Rome et avait reçu le chapeau des mains du Saint-Père avec le titre cardinalice de Saint-Clément.

VI

Cet illustre prélat a publié, dans les trois diocèses qu'il a successivement gouvernés, un grand nombre de très beaux mandements, dont les principaux sont : sur *la Divinité de Jésus-Christ*, sur *l'Eucharistie*, sur *la Papauté*, sur *l'Éducation* et sur *la Liturgie*.

Nous regrettons vivement de ne pouvoir citer quelques passages de ces pages magistrales où brille dans tout son éclat l'ardente charité d'un grand évêque. Reproduisons toutefois les quelques lignes relatives à la force réelle du Saint-Siège; on les relira avec bonheur. Nous les copions d'après un autographe de Son Eminence.

« Que de fois nous avons été frappé du contraste entre la faiblesse apparente du Saint-Siège et sa force réelle, entre la fragilité des empires terrestres et la durée permanente de cette chaire apostolique, qui a Dieu pour fondement et pour appui ! Naguère encore à Rome, suivant la voie sacrée par où les triomphateurs montaient jadis au Capitole, nous considérions près du Forum, sur le mont Palatin, les ruines gigantesques du palais des Césars ; et notre imagination se retraçait le déploiement de cette puissance colossale, qui, sous Auguste, Tibère, Néron, Vespasien, étendait son sceptre de la ville de Romulus aux montagnes d'Écosse et aux rives de l'Euphrate. Puis, portant nos regards de l'autre côté, nous contemplions dans son obscurité la prison Mamertine, où fut enfermé le pêcheur de Galilée.

« Quant saint Pierre descendit dans ce cachot, il put voir, avant d'y entrer, en face de lui, Néron enivré de la puissance suprême sous ses portiques de marbre et de jaspe. Il expira comme son maître, par le supplice des esclaves; et Néron, dominateur du monde, put se faire adorer ! Mais que sont devenus les successeurs

de Néron et les successeurs de saint Pierre? Le mont Palatin et le Vatican sont là pour le dire; les Césars sont tombés comme leurs palais; vingt peuples étrangers sont venus fouler aux pieds leurs cendres; et la Chaire de Pierre est demeurée debout; et saint Pierre, en la personne de ses successeurs, n'a pas cessé de vivre, d'enseigner, de régner et de bénir la ville et le monde! Jamais la chaîne admirable des Pontifes romains n'a été interrompue; jamais ils n'ont laissé l'hérésie monter sur leur siège; et toujours, du haut de cette Chaire auguste, à lui le phare allumé par Dieu sur la terre pour éclairer les voies ténébreuses de l'humanité. »

La signature de cet autographe est ainsi :

† Henri, cardinal de Bonnechose, *archevêque de Rouen.*

Les quêtes successives, ordonnées par Son Eminence, pour le *Denier de saint Pierre*, ont dû produire des sommes considérables, puisque le 17 juillet 1870, le cardinal de Rouen écrivait : « J'ai eu l'honneur de déposer hier au Vatican la dernière partie des sommes recueillies parmi nous depuis dix mois pour le Denier de saint Pierre, et s'élevant à 180,000 francs. »

VII

M. Thiers ne fut pas le seul à se préoccuper de la libération du sol français. Le 28 janvier 1872, le cardinal de Bonnechose prescrivait dans son diocèse une quête pour contribuer à atteindre ce but. Voici sa lettre : « Un cri généreux a retenti en France ; délivrons nos frères du joug de l'étranger! Où trouvera-t-il plus d'écho que parmi nous? N'avez-vous pas senti, naguère, combien ce joug est pesant et douloureux? N'avez-vous pas eu, durant sept longs mois, les hôtes du Nord assis à vos foyers, dévorant votre substance, pressurant de lourds impôts nos villes et nos campagnes? Nos compatriotes habitant les départements occupés, souffrent maintenant encore la même oppression et les mêmes humiliations. Il dépend de nous, d'abréger leurs souffrances et de les rendre à la liberté de la vie nationale. Comment donc hésiterions-nous à leur procurer, par nos sacrifices, le bonheur d'une prompte délivrance? L'Église, en tous les temps, n'a-t-elle pas mis au premier rang des œuvres de charité la rédemption des captifs? Et qui ne verra des captifs dans nos frères courbés sous l'occupation germanique? Qui pourra dire les angoisses de leur cœur français? De l'or, beaucoup

d'or, et nous ferons cesser pour eux cette situation si douloureuse. Mais, dira-t-on, notre commerce a langui pendant longtemps, et nous commençons à peine à réparer nos pertes. Nous avons eu de nombreux pauvres à nourrir, des contributions de guerre à payer. et nous aurons des impôts considérables à supporter. Oui, tout cela est vrai, les charges de la guerre ont pesé cruellement sur nous; et nous en porterons le poids jusqu'à l'entier acquittement de l'affreuse dette que nos revers nous ont fait contracter. Mais nous vivons cependant. Nous n'avons eu dans cette contrée ni massacres, ni pillages ; et nous avons reçu des témoignages signalés de la divine Providence, qui nous a épargné une partie des malheurs dont nous étions menacés. Nous pouvons donc retrancher quelque chose de nos ressources journalières pour venir au secours de nos frères malheureux condamnés à vivre, en quelque sorte, séparés de la mère-patrie. Ah! ne les leur refusons pas, et hâtons nous de joindre nos offrandes à celles déjà faites pour éloigner la présence du vainqueur. Vous aurez ainsi la joie d'avoir fait une bonne action qui répandra son parfum sur toute votre vie, qui vous attirera les bénédictions de Dieu et des hommes, qui relèvera enfin la France aux yeux des nations, en leur montrant ce que ses entrailles patriotiques recèlent encore de générosité et de puissance. » (*Œuvres*, 2e vol., pages 429, 430 et 431).

VIII

Obligé de nous borner, nous devons nous contenter de mentionner le discours prononcé par Son Eminence, au Mont Saint-Michel, le 16 octobre 1867 (3e vol., p. 421 et suiv.), qui commence en ces termes : « Messeigneurs, et vous, nos dignes coopérateurs, et vous, fidèles chrétiens, qui nous entourez de vos rangs pressés, nous ne pouvons monter dans cette chaire sans nous demander où nous sommes et ce que nous venons faire ici. Où sommes-nous! Quel est donc ce lieu singulier que se disputent la terre et la mer? Quel est ce rocher stérile, cette montagne aride, battue par les vents et presque inhabitable aux hommes? Pourquoi cet immense concours de prêtres et de fidèles? Quelle puissance attire ici des contrées les plus éloignées cette pieuse multitude? Quel intérêt s'attache donc depuis tant de siècles à ce lieu mystérieux, et survit à toutes les révolutions et les empires? » Répondant à ces questions, le pieux et

savant cardinal résume d'une manière complète cette histoire admirable du Mont Saint-Michel, que M. Paul Féval a publiée dans cette Revue sous ce titre : *Les Merveilles du Mont Saint-Michel;* histoire qui est un des ouvrages les plus remarquables du célèbre romancier, et dont M. Barbey d'Aurévilly, l'éminent critique, a fait, dans les colonnes du *Constitutionnel*, un si magnifique éloge.

Le troisième volume des Œuvres, renferme tous les discours et toutes les allocutions du cardinal de Bonnechose, sur les divers sujets que Son Éminence a eu à traiter sous l'empire de quelque devoir imposé par les circonstances.

Mais soit que l'on parcoure les Mandements de l'illustre prélat, ses Lettres ou ses Discours ayant pour objet des solennités religieuses, littéraires ou scientifiques ; soit que l'on passe en revue ses discours politiques prononcés au Sénat, ou ses lettres au chef de l'État et à son ministre, on y trouve partout la pensée chrétienne et catholique. C'est ce qui en forme l'unité.

Au mois de décembre 1879, le cardinal de Bonnechose, fit distribuer 10,000 francs aux pauvres de la ville de Rouen ! Son Éminence n'a jamais cessé, pour soulager ceux qui souffrent, de donner beaucoup, mettant ainsi en pratique ces paroles du Sauveur : « Amassez-vous des trésors dans le ciel, où ni la rouille ni les vers ne rongent, et où les voleurs ne fouillent, ni ne dérobent. » (Matt. VI, 20).

Léon XIII a hérité de la vive affection de Pie IX pour le cardinal de Bonnechose. Nous espérons que Dieu conservera plusieurs années encore à notre pays, dont il est l'une des gloires les plus pures, un prélat aussi distingué par son savoir et son éloquence que par ses vertus et son patriotisme.

A. David.

LA SAINT-BARTHÉLEMY

Que de calomnies contre l'Église à l'occasion de la Saint-Barthélemy. Les érudits eux-mêmes ont fait leur partie dans ce concert de mensonges, et tout récemment un écrivain protestant, dont on ne peut contester l'érudition, déployait toutes les ressources de sa science pour établir que la Saint-Barthélemy avait été longuement méditée, et que l'Église avait donné son approbation, sinon pris part au massacre. Devant la persistance du mensonge, il est nécessaire de rétablir la vérité dénaturée à plaisir par des historiens prévenus ; il ne faut pas permettre qu'il y ait prescription en faveur de la calomnie qui trouve si facile accueil contre l'Église. Telle est la pensée qui a guidé et encouragé M. l'abbé Lefortier dans les longues recherches dont il a consigné le résultat dans une consciencieuse et remarquable étude (1).

Dans son avant-propos, M. l'abbé Lefortier commence par déclarer qu'il ne veut pas essayer de justifier un « crime abominable. » D'un prêtre catholique, pareille déclaration semble, à première vue, inutile ; mais avec des adversaires de mauvaise foi, il est nécessaire de bien préciser les faits ; cela ne suffit même pas généralement pour arrêter la calomnie, et nous ne serions nullement surpris de voir quelque libre-penseur annoncer avec horreur, *horresco referens*, qu'un prêtre a osé faire l'apologie de la Saint-Barthélemy, Ne l'a-t-on pas dit de l'abbé de Caveyrac, dont la dissertation n'est rien moins qu'une apologie.

Donc, M. l'abbé Lefortier ne fait pas une apologie ; son but est

(1) *La Saint-Barthélemy et les premières guerres de religion en France*, leur caractère, leurs causes et leurs auteurs, par l'abbé Lefortier. Société générale de librairie catholique.

d'exposer comment a été amenée la Saint-Barthélemy; prêtre catholique, il tient surtout à établir, sur des preuves solides, que l'Église n'encourt dans ce massacre aucune part de responsabilité.

La Saint-Barthélemy n'a pas éclaté comme un coup de foudre dans un ciel serein par une chaude journée d'été; elle a été précédée d'évènements qui l'expliquent sans la justifier; de là la nécessité de rappeler les guerres de religion qui ont agité et ensanglanté la France. C'est ce que fait l'abbé Lefortier dans une première partie que nous résumerons à grands traits.

I

Au seizième siècle, malgré la Renaissance, les sociétés étaient encore régies par le droit public chrétien; l'unité religieuse était la loi fondamentale des États de l'Europe. « Briser l'unité religieuse, c'était briser l'unité politique, » et une tentative de cette nature était considérée comme un crime contre la société. Qu'on approuve ou blâme, c'est là un fait incontestable; les peuples chrétiens se rappelant la terrible prophétie de l'Évangile contre toute nation divisée, entendaient garder l'unité dans la vérité. Aujourd'hui certaines écoles ne prétendent-elles pas imposer l'unité dans le scepticisme ou la négation.

L'hérétique était donc, par le fait même de son hérésie, en état de révolte contre la société; cette doctrine était tellement admise que, même dans les pays protestants, il était interdit d'appartenir à une autre secte que celle du prince ou du gouvernement; en Angleterre, Henri VIII ne proscrivait guères moins les luthériens et les calvinistes que les catholiques; Calvin, à Genève, ne tolérait pas plus les luthériens que Luther les calvinistes dans les pays dont les princes étaient leurs fidèles. Voilà un fait qu'il ne faut jamais oublier quand on veut comprendre le seizième siècle.

Comment l'hérésie, crime social, rencontra-t-elle tant d'adhérents en France où les rois lui furent toujours hostiles? Les princes et les grands étaient attirés à l'hérésie par l'ambition et la cupidité; es lettrés, par l'orgueil; nombre de gens cherchaient par la nouvelle doctrine à se débarrasser d'un joug qui leur pesait; la liberté d'examen pour eux se traduisait pratiquement dans la liberté de tout faire; que de gens d'Église, que de moines n'embrassaient la Réforme que pour avoir un prétexte de rompre avec leur vœu de

chasteté; les trois concupiscences dont parle saint Paul s'unissaient pour donner à la Réforme ses chefs militaires dans les princes et les grands; ses prédicants et ses polémistes, dans les lettrés infatués de leur vaine science, et dans les moines défroqués; ses soldats; dans certaines populations chez lesquelles subsistaient quelques vieux ferments hérétiques; diverses provinces du Midi, par exemple, où le protestantisme fut bientôt puissant, avaient conservé un vieux levain albigeois.

Le protestantisme, d'après les idées du temps, était un crime social d'autant plus grand qu'il ne s'agissait plus de la négation de telle ou telle vérité révélée, mais d'une négation générale. De cette négation universelle, les conséquences se firent promptement sentir. C'était, avec les dogmes de l'inamovibilité de la grâce et de l'inutilité des bonnes œuvres, avec le fatalisme calviniste, la destruction de toute morale; c'était la destruction de toute hiérarchie sociale et par suite de toute société; les anabaptistes dérivent logiquement de Luther qui les appuya d'abord, croyant avoir besoin d'eux pour triompher de l'opposition des princes et qui finit par recommander de les massacrer, lorsqu'il les trouva trop compromettants; c'était surtout la destruction du catholicisme. Partout où les protestants étaient les plus forts, en Béarn, en Angleterre, en Écosse, en Hollande, en Allemagne, en Suède, en Danemark, en Norwège, ils interdisaient, sous les peines les plus sévères, le culte catholique. Divisés sur tous les autres points, ils s'entendaient merveilleusement dès qu'il s'agissait de proscrire le catholicisme et de persécuter les catholiques. Sous ce rapport, ils n'ont pas dégénéré de leurs ancêtres.

Donc, crime social autant que religieux, le protestantisme devait être réprimé; la répression s'imposait d'autant plus aux gouvernements catholiques que, même en pays catholiques, dès qu'ils se croyaient assez forts, les protestants prétendaient, non à la tolérance, mais à la domination. Ces parleurs de tolérance, qui, en vertu même du libre examen, auraient dû respecter les catholiques libres d'interpréter la Bible dans le même sens que l'Église, n'entendaient leur laisser aucune liberté. On parle beaucoup des cruautés des catholiques: outre la Saint-Barthélemy, on évoque les souvenirs de Philippe, de Marie Tudor, surnommée Marie la Sanglante, et qui, d'après le protestant Cobbett, fit périr pour cause de religion *deux cent soixante-sept* individus dont plusieurs étaient

même compromis dans des conspirations; mais on oublie les cruautés des princes et des gouvernements protestants. Henri VIII, qui, d'après quelques écrivains, aurait fait périr *soixante-douze mille personnes* (nous sommes loin des 267 de sa fille), parmi lesquelles « deux reines, deux cardinaux; trois archevêques, dix-huit évêques, treize abbés, cinq cents prieurs ou moines, quatorze archidiacres, soixante chanoines, plus de cinquante docteurs, douze ducs, marquis ou comtes, vingt-neuf barons, trois cent trente-cinq nobles, cent dix femmes de condition; » Élisabeth qui se montra la digne fille de Henri VIII; Christian de Danemark, le Néron du Nord; Gustave Vasa, faisant massacrer les Dalécarliens auxquels il devait la vie et le trône, mais qui voulaient rester catholiques; Calvin, dont la cruelle domination ensanglanta Genève, etc. Et toutes ces persécutions étaient approuvées par les docteurs de la secte. « Quand nous employons, disait Luther, le gibet contre les larrons, le glaive contre les assassins, le feu contre les hérétiques, nous ne laverions pas nos mains dans le sang de ces maîtres de perdition, de ces serpents de Rome et de Sodome qui souillent l'Église de Dieu. »

Avec ces actes et ces doctrines, il n'appartient pas aux protestants de reprocher aux gouvernements catholiques leurs mesures de répression, d'autant qu'il y avait entre les sévérités catholiques conformes au droit public de l'époque et la tyrannie protestante que condamnaient et le droit et la logique, une différence essentielle que relève en ces termes un écrivain protestant, Cobbett, très opportunément cité par M. l'abbé Lefortier : « Qu'on ne perde pas de vue que les catholiques n'infligèrent jamais de supplice qu'à des individus coupables d'avoir quitté la religion dans laquelle ils avaient été élevés, tandis que les protestants ne punirent jamais que des hommes assez consciencieux pour refuser de renoncer à leur foi, à la foi dans laquelle ils étaient nés, qu'ils avaient toujours professée et qui avait été celle de leurs pères. »

D'ailleurs, où les princes, soit par cupidité, comme Albert de Brandebourg, le grand maître apostat et félon de l'Ordre Teutonique, soit par luxure comme Henri VIII, ne se prononçaient pas pour la Réforme, les protestants étaient véritablement en révolte contre l'ordre politique aussi bien que contre l'ordre religieux. Ils ne faisaient en cela que suivre les doctrines de leurs faux apôtres : Luther ne disait-il pas que si « César est avec le Pape, il n'est plus

César? » Et Calvin : « Un roi qui ne met pas sa puissance au service de la Réforme, perd sa qualité de souverain. » On a beaucoup déclamé contre les Papes du moyen âge, qui, d'après le droit public de l'époque et au grand soulagement des peuples, déposaient des tyrans notoires, voilà qui est mieux. Il est vrai que ce sont les apôtres de la Réforme qui parlent. Aussi garde-t-on le silence, ne pouvant approuver et ne voulant pas blâmer, et ces propos sont non avenus. On ne tient pas compte non plus des excitations au régicide que se permettaient les mêmes apôtres de la tolérance, doctrines qui se traduisaient dans les faits, car les tentatives contre les princes et les rois sont plus nombreuses dans le seul seizième siècle que dans tout le moyen âge. Ce siècle aurait même le premier rang sous ce rapport, sans le dix-neuvième siècle où les doctrines révolutionnaires ont produit un effet analogue aux doctrines des prédicants de la Réforme. Les mêmes écrivains qui, se taisent sur les violences des réformés enregistrent soigneusement les moindres passages des écrivains catholiques qui paraissent excuser le régicide dans certaines conditions données, ces écrivains eussent-ils été désavoués. C'est ainsi qu'on comprend l'impartialité dans certaine école historique.

Si en France, leur audace était moins grande, au moins dans les provinces et les villes où ils étaient trop faibles, ils n'en avaient pas moins leurs assemblées, où ils traitaient autant et plus de politique que de religion ; ils avaient leurs armements ; ils rêvaient une espèce de république fédérative où les catholiques, s'ils n'avaient été proscrits, auraient été traités comme des parias. Un ambassadeur vénitien, Correro, décrit ainsi leur organisation, et l'on sait que les diplomates de Venise voyaient bien et renseignaient très exactement leur République :

Sous ce nom de Huguenots, on comprend trois sortes de personnes : les grands qui se sont jetés dans cette secte par ambition et le désir de l'emporter sur leurs ennemis, les gens de moyenne condition, alléchés par la liberté dans la manière de vivre et par l'espoir de s'enrichir, et les petites gens entraînés par l'ignorance. Le nom du prince de Condé et celui de l'amiral n'étaient ni moins aimés ni moins redoutés que celui du roi et de la reine... Dans chaque province de ce royaume, ils avaient un chef principal qui se trouvait opposé au gouverneur du roi. Ils avaient sous lui plusieurs autres chefs et beaucoup d'autres subordonnés, selon leur condition et leur qualité, qui, répandus dans le pays avec

l'autorité et le pouvoir, favorisaient les petites gens... Ils faisaient souvent dans les églises leurs collectes d'argent... Il résultait de cette organisation et de ces intentions ainsi associées une volonté concordante, une union si grande entre eux, qu'elle les rendait prêts à obéir sur le champ, à s'entendre l'un avec l'autre, et très prompts à exécuter ce qui leur était commandé par leurs supérieurs.

C'était un État dans l'État et aucun gouvernement, à moins qu'il ne voulût se suicider, ne pouvait tolérer une organisation semblable. Et l'on ne peut dire que Correro exagère, car pendant les guerres de religion, à plusieurs reprises, des mouvements protestants éclatèrent sur les points les plus divers du territoire, avec une simultanéité qui attestait « une volonté concordante » et une grande promptitude à exécuter des ordres secrets, transmis par des émissaires inconnus.

François Ier avait montré beaucoup de tolérance aux protestants; ses regrettables alliances avec les protestants allemands l'y forçaient, et la nouvelle secte trouvait dans son entourage de puissantes protections; sa sœur, la Marguerite des Marguerites, sa maîtresse, la duchesse d'Étampes, étaient favorables aux religionnaires. S'il sévit quelquefois, c'est qu'il y fut forcé par les provocations des protestants. Henri II suivit la même politique. Lorsqu'il fit juger Anne Dubourg, qui fut justement condamné en vertu des lois existantes, les protestants répondirent par l'assassinat du président Minard, magistrat intègre, mais catholique zélé. A l'avènement de François II, la situation changea. Le jeune roi, dès sa majorité, prit pour ministres le duc François de Guise et le cardinal de Lorraine, oncles de la reine Marie Stuart et catholiques fervents. Les protestants commencèrent immédiatement la lutte par la conspiration d'Amboise. On a essayé de justifier cette conspiration que les jurisconsultes et ministres protestants avaient approuvée : les protestants avaient avec eux un prince du sang, le prince de Condé, et ils visaient, non le roi, mais ses ministres. Ces deux raisons ne nous paraissent pas concluantes et Bossuet en a fait justice dans sa *Défense de l'histoire des variations*, mais, de quelque manière qu'on apprécie cette conjuration, un fait reste acquis, c'est que les protestants, se sentant forts, débutaient par une conspiration qu'allait bientôt suivre la guerre civile.

François II meurt, Charles IX lui succède; les Guises perdent le pouvoir qui passe à la reine mère, si disposée à la tolérance

qu'elle a été accusée de pencher vers le protestantisme ; le principal conseiller de Catherine de Médicis est le chancelier de l'Hôpital, un protestant déguisé. Si les protestants n'avaient demandé que le libre exercice de leur culte, ils l'auraient facilement obtenu, mais ils voulaient plus. De nouveau, ils veulent s'emparer du roi, qui n'échappe que grâce à la bonne contenance des Suisses et au dévouement des milices parisiennes qui se portent à sa rencontre. Qu'auraient-ils fait du jeune prince s'ils s'en étaient emparés? L'aventure resta gravée dans la mémoire de Charles IX et il put s'en souvenir le 24 août 1572.

La première guerre civile éclate à la suite de ce qu'on s'est plu à appeler le « massacre de Vassy ». Mais la lumière est faite sur cette échauffourée, que les catholiques n'avaient certainement pas préméditée. Ce fut l'occasion, et non pas la cause de la guerre civile. La promptitude avec laquelle les protestants prirent la campagne, montrent qu'ils s'étaient préparés de longue main et qu'ils n'attendaient qu'une occasion. C'est leur condamnation, et l'on doit voir en eux, non des chrétiens ne demandant qu'à vivre selon leur foi, mais des rebelles organisés qui entendent imposer leurs volontés.

Nous n'avons pas ici à raconter ces guerres civiles, sur lesquelles M. l'abbé Lefortier passe rapidement, se bornant à en indiquer le caractère ; nous signalerons seulement quelques faits qui ne doivent pas être oubliés si l'on veut apprécier justement la situation. Les protestants firent appel à l'étranger, aux reîtres Allemands auxquels ils présentaient comme appât le pillage des riches provinces catholiques de France ; aux Anglais auxquels ils livrèrent une ville française pour remplacer Calais, que le duc de Guise leur avait enlevée. Dans les provinces et dans les villes où ils dominaient, les protestants proscrivaient le culte catholique ; ils agirent ainsi dans le Béarn, à la Rochelle, à Montauban où les habitants étaient menés au prêche à coups de bâton, etc. Un protestant du Languedoc, Languet, écrivait qu'à quarante lieues à la ronde pas un prêtre n'osait dire la messe. Partout les protestants signalèrent et souillèrent leurs victoires par les excès les plus odieux, et le farouche baron des Adrets comptait dans leurs rangs bien des émules. Nous citerons seulement les Michelades de Nîmes, et la Saint-Barthélemy de Montgommery en Béarn. Pour plus amples détails, nous renverrons à M. l'abbé Lefortier. Enfin, et nous terminerons par ce

fait : les protestants avaient profité des déclamations furibondes de leurs prédicants et ils ne répugnaient nullement à l'assassinat, lorsque Poltrot de Méré conçut le dessein d'assassiner François de Guise, il s'en ouvrit à plusieurs chefs protestants, notamment à Coligny et à Soubise ; loin de le détourner de son projet, on lui fournit les moyens de l'exécuter. Les apologistes de Coligny ont essayé de nier ce fait, mais la faiblesse de l'apologie publiée par l'amiral lui-même le condamne ; un écrivain peu suspect, favorable au protestantisme, sinon protestant, reconnaissait récemment dans le *Journal des Débats*, que Coligny et Soubise avaient connu et favorisé les projets de Poltrot de Méré. Si ce n'est pas là une complicité, qu'est-ce donc ?

L'assassinat du duc François de Guise, et la Saint-Bathélemy de Montgommery, voilà des faits dont il faut se souvenir, quand on veut apprécier la Saint-Barthélemy.

II

Un bel esprit protestant a résumé ainsi qu'il suit la Saint-Barthélemy :

Si le souvenir de cette journée ne peut s'effacer de la mémoire des hommes, c'est que jamais crime public n'a été aussi solennellement préparé, aussi cruellement accompli, aussi impudemment justifié. Ce conseil des chefs de l'État organisant dans la cité l'assassinat et le pillage, ce jeune roi rassurant par des embrassements hypocrites ceux qu'il a désignés pour le meurtre, ce peuple ivre de sang, cette cour qui va en grande pompe voir ce qui reste du corps de Coligny, ce massacre ranimé dans Paris par un prétendu miracle, propagé dans toute la France par les ordres exprès du roi, officiellement applaudi par le roi d'Espagne et par la cour de Rome..., tout contribue à donner à la Saint-Barthélemy la première place parmi les évènements les plus déplorables et les plus instructifs, qu'ait causés en Europe la lutte du protestantisme et de l'Église romaine.

C'est de ce passage dans lequel sont condensées toute les calomnies protestantes, que part M. l'abbé Leforbier pour refaire l'histoire de la Saint-Barthélemy et opposer à un tableau fantaisiste la réalité. L'auteur est M. Prévost-Paradol, allusioniste superficiel aujourd'hui justement oublié.

Nous ne pouvons suivre M. l'abbé Lefortier dans toutes ses

explications; il ne lui faut pas moins de trois cents pages remplies de faits, et cela dépasserait singulièrement notre cadre : nous ne nous arrêterons qu'à quelques points principaux, sur lesquels même nous nous bornerons à quelques indications sommaires, mais suffisantes, renvoyant du reste nos lecteurs à l'excellent travail de M. l'abbé Lefortier.

D'abord quel a été le rôle du clergé ?

Dans le massacre de la Saint-Barthélemy, prémédité ou non, la religion a-t-elle une part? M. Prévost-Paradol ne parle que des félicitations de la cour de Rome; mais d'autres écrivains, allant plus loin, accusent le clergé d'avoir été le principal, sinon l'unique auteur de la Saint-Barthélemy; à les en croire « le crime aurait été conseillé par la cour de Rome et accompli par les ordres religieux et le clergé séculier. »

Quelques années après Charles IX, un illustre Pontife, saint Pie V montait sur la chaire de Pierre. Effrayé des progrès de l'islamisme, il voulait réunir les princes chrétiens dans une croisade qui rejetterait les musulmans hors d'Europe; mais il lui fallait la France. Or, comment compter sur la France que déchirait la guerre civile? Il fallait d'abord que l'hérésie fut domptée. Tous les efforts de saint Pie V, tendirent à ce but : conseils, subsides, soldats, il fournit tout au roi de France. Après la mort du connétable de Montmorency, alors que les catholiques, déjà privés par des assassinats du maréchal de Saint-André et du duc François de Guise, se trouvait sans chef, le souverain Pontife écrivit au roi pour relever son courage; il lui rappela « qu'un prince chrétien ne portait pas en vain le glaive, qu'il était le ministre de Dieu pour le bien et qu'il devait prendre en main la cause de Dieu ». Dans sa politique de bascule, Catherine de Médicis voulait traiter avec les protestants; elle objectait que le roi manquait d'argent et de troupes. Le Pape fait appel aux princes et aux républiques d'Italie; il les convie à une ligue pour secourir les catholiques de France. Il écrit au doge de Venise, Jérôme Pruli : « Nous avons résolu d'assister de tout notre pouvoir, et même au delà de nos forces, notre très cher fils, Charles IX, roi de France, contre ses sujets criminels de lèse-majesté divine et humaine... Le danger est tellement imminent que tous ceux qui veulent défendre la religion catholique et désirent travailler à la tranquillité commune, doivent sans retard opposer de communs efforts à de communs ennemis. » Alors que le catholi-

cisme était partout menacé, le Père commun des fidèles pouvait-il parler autrement ?

L'appel du Pape fut entendu et une petite armée italienne vint se joindre à l'armée catholique ; elle prit une part glorieuse aux victoires de Montcontour et de Jarnac. Le général italien, le comte de Santa-Fiore, rapporta à Rome vingt-sept drapeaux conquis « sur les ennemis de l'Église et du roi très chrétien Charles IX », comme le rappelait l'inscription de Saint-Jean-de-Latran. En même temps qu'il envoyait ses troupes au roi de France, saint Pie V lui adressait un bref dans lequel il lui disait :

La tendresse paternelle avec laquelle nous chérissons votre personne, et la douleur que nous ressentons de voir votre royaume cruellement divisé par les factions de vos sujets hérétiques et rebelles, nous obligent de vous accorder promptement le secours dont vous avez besoin. Nous envoyons à Votre Majesté, au nom du Dieu tout-puissant, les troupes d'infanterie et de cavalerie, dont elle se servira dans la guerre que les huguenots, vos sujets, qui sont aussi les ennemis déclarés de Dieu et de son Église, ont allumée contre votre personne sacrée et contre le bien général de votre royaume... Nous pourvoirons abondamment au besoin de nos troupes comme nous l'avons fait jusqu'ici, avec d'autant plus de soin que l'intérêt de la religion et la conservation de votre personne nous y obligent. Nous prions Dieu, qui est le Dieu des armées et le roi des rois et qui gouverne toutes choses par sa sagesse infinie, d'accorder à Votre Majesté une victoire entière sur tous vos ennemis et qui puisse rétablir la tranquillité dans votre royaume.

Voilà la conduite de saint Pie V ; il vient en aide au roi Charles IX menacé par les protestants révoltés ; il lui envoie des secours et lui cherche des alliés. Comme chef de l'Église, c'était son droit et son devoir. Bien des historiens passent ces faits sous silence et inventent des complots ténébreux, des conseils sanguinaires dont on ne trouve trace nulle part.

On sait comment une paix malheureuse fit perdre tout le fruit des glorieuses victoires de Jarnac et de Montcontour. Catherine de Médicis profita d'un insignifiant succès de Coligny à la Roche-Abeille pour accorder aux protestants par le traité de Saint-Germain des conditions que, vainqueurs, ils auraient à peine pu exiger. Le Pape s'alarma justement, il écrivit à Charles IX pour l'éclairer sur les dangers de cette politique de faiblesse ; il lui rappelait qu'il ne pouvait espérer de ses concessions une paix durable qui rendit la

tranquillité à la France. Le passé était là qui lui donnait raison. Ecrivant à la même époque au cardinal de Bourbon, il disait que « cette paix était déplorable pour tous les gens de bien », qu'elle était « dangereuse » et qu'elle serait la source de bien des regrets. Il voyait le « roi exposé à de plus grands dangers depuis la conclusion de la paix, par les menées sourdes et la fourberie de ses ennemis, qu'il ne l'était pendant la guerre. » On verra plus loin que le Pape ne se trompait point, mais ce que nous tenons à faire remarquer ici, c'est que, la paix de Saint-Germain n'avait été conclue qu'en vue de tromper les protestants et de les attirer à la cour pour un massacre déjà projeté, saint Pie V n'était certainement pas dans le complot.

Un autre fait, non moins concluant, décharge la mémoire du grand et saint Pontife de tout soupçon : c'était le mariage de Marguerite de Valois, sœur du roi, avec Henri de Navarre, qui devait attirer les seigneurs protestants à Paris, or saint Pie V se montra toujours opposé à ce mariage; il avait proposé de marier Marguerite à don Sébastien de Portugal. A tous les points de vue, cette union était avantageuse; don Sébastien était catholique, et marié à la sœur du roi de France, il devenait pour celui-ci un allié précieux contre Philippe II. Le Pape servait donc encore les intérêts de la France. Lorsque saint Pie V mourut le 1er mars 1572, il n'avait pas encore donné la dispense nécessaire pour le mariage projeté. A ce moment-là donc, et supposant qu'il y ait eu préméditation de la Saint-Barthélemy, ce que nous nions absolument, le Pape ne savait rien et n'était pas complice.

Grégoire XIII, dira-t-on, se montra plus facile. C'est vrai, le nouveau Pape donna les dispenses que refusait son prédécesseur. Il céda devant l'insistance du roi Charles IX, qui menaçait de prendre *Margot* par la main et de la conduire au prêche où on la marierait avec Henri de Navarre ; il fallait éviter ce scandale. De plus, le Pape poursuivait l'idée d'une croisade qui, achevant ce que saint Pie V avait commencé à Lépante, refoulerait les Turcs en Asie; il lui fallait pour cela l'appui de la France, et Catherine de Médicis, peu avare de promesses, donnait à entendre que, lorsque le mariage projeté aurait rétabli la paix, le roi ne refuserait pas son concours pour la croisade. La préoccupation de Grégoire XIII était d'établir entre les princes chrétiens une alliance contre les Turcs. Cette préoccupation se montre dans une lettre au duc d'Albe, datée du

23 août 1572, veille du massacre. Le Pape recommande au grand capitaine espagnol de ne rien faire qui puisse inquiéter le roi très chrétien parce que ce serait « la rupture de la sainte alliance formée contre les Turcs et le grand dommage de la république chrétienne ».

Donc ni saint Pie V, ni Grégoire XIII n'ont conseillé le massacre. Nous devons constater que des historiens protestants le reconnaissent, mais ils disent que Grégoire XIII a approuvé la Saint-Barthélemy, et à l'appui de leur accusation ils apportent des faits réels dont ils dénaturent le caractère.

Il est incontestable que, après avoir reçu la nouvelle de l'événement, le Pape se rendit processionnellement à Saint-Louis des Français, qu'un *Te Deum* fut chanté, que Muret prononça un discours, que Vasari fit un tableau, et qu'une médaille commémorative fut frappée, sur l'ordre ou au moins du consentement de Grégoire XIII. Tous ces faits s'expliquent facilement. Le Pape ne connaissait les événements que par l'ambassadeur de France, M. de Ferral, et à cet ambassadeur le roi avait raconté que la famille royale avait couru les plus grands dangers par suite d'une conspiration des huguenots, mais que la conspiration avait été déjouée et que les conspirateurs avait reçu immédiatement la punition de leur crime. Que célébrait donc le Souverain-Pontife? Le triomphe d'un gouvernement catholique sur des hérétiques révoltés. Il n'y a rien là que de très naturel, et dans un siècle de foi, la chute de la Commune aurait provoqué des manifestations analogues. On objecte que le nonce Salviati aurait pu et dû faire connaître au Pape le véritable caractère de la Saint-Barthélemy. Mais, de l'aveu du peu suspect Sismondi, protestant sectaire, « la correspondance du nonce prouve qu'au moment de l'exécution, il était dans une complète ignorance des projets de la cour. »

Nous pourrions arrêter ici la justification de l'Église, qui n'est pas engagée par les actes de tel ou tel membre du clergé; mais il ne sera pas sans utilité de montrer l'inanité des reproches adressés au clergé à propos de la Saint-Barthélemy. Le plus attaqué est le cardinal de Lorraine, que Marie-Joseph Chénier, dans *Charles IX*, et Scribe, dans les *Huguenots*, montrent bénissant les poignards des assassins. Or, le cardinal de Lorraine était à Rome. On lui a fait un crime de la joie qu'il avait témoignée à la nouvelle de l'événement. Trompé comme le Pape, il se réjouissait de voir que le roi

avait échappé à une conspiration, dont le chef Coligny, complice de l'assassin Poltrot de Méré, avait été puni. Il n'y a rien là que de naturel.

Deux autres cardinaux ont été attaqués, les cardinaux de Birague et de Retz. On a prétendu qu'ils avaient conseillé la Saint-Barthélemy. Pour le second, il y a une erreur de personne, ce n'est pas le cardinal de Retz qui assistait au conseil où a été décidé la Saint-Barthélemy, mais son frère le maréchal de Retz quant au chancelier de Birague, présent à ce conseil, il n'était pas encore dans les ordres.

Si maintenant nous passons à la part que des membres du clergé ont pu prendre aux massacres, nous ne trouvons que de vagues allégations ; ainsi, Voltaire parle de prêtres qui conduisaient les assassins, mais ils n'en nomme aucun. A Rouen, des pamphlets protestants disent qu'un prêtre figurait parmi les assassins, ils ne peuvent même pas donner son nom. Dans quelques autres villes, à Orléans, à Bordeaux, à Lyon, on retrouve la même accusation toujours aussi vague. Cela n'est pas suffisant pour établir la participation du clergé, surtout quand des écrits contemporains, parmi lesquels le *Martyrologe protestant*, constatent qu'à Paris et dans d'autres villes des prêtres s'empressèrent de donner abri aux protestants menacés et en sauvèrent plusieurs.

Nous sommes donc en droit de conclure que l'Église n'encourt aucune responsabilité dans le massacre de la Saint-Barthélemy, qu'il ait été ou non prémédité.

III

Avant d'examiner cette grave question de la préméditation du massacre, une étude du caractère de Catherine de Médicis ne serait pas inutile, car c'est à elle et non à Charles IX, un enfant, qu'on reproche d'avoir préparé de longue main un piège où devaient tomber tous les chefs protestants. Ne pouvant faire ici cette étude fort complexe, nous nous bornons à rappeler les trois jugements portés sur Catherine de Médicis. Pour les uns, cette princesse joignait à une grande habileté une profonde scélératesse ; c'est comme une incarnation féminine du génie du mal ; cependant son habileté machiavélique fut souvent sinon toujours en défaut, et sa profonde scélératesse n'est rien moins qu'établie. Une autre école qui compte

dans ses rangs l'illustre et savant Père Ventura, fait presque de Catherine de Médicis le modèle de la princesse chrétienne; elle attribue à sa fermeté le salut de la religion catholique en France. Nous ne croyons pas que la veuve de Henri II mérite :

Ni cet excès d'honneur, ni cette indignité.

Avec beaucoup d'écrivains, notamment avec M. l'abbé Lefortier, nous voyons dans Catherine de Médicis une princesse ambitieuse et astucieuse « qui cherchait avant tout à conserver le trône à ses enfants sous le nom desquels elle prétendait régner ». Habile sans doute, mais d'une habileté sans grandeur, elle ne comprit jamais le caractère des guerres de religion en France; elle les assimilait aux luttes intestines de Florence, et croyait pouvoir dominer les deux partis par une politique de bascule que favoriserait tantôt les protestants, tantôt les catholiques. Elle ne pouvait dès lors préparer de longue main un massacre qui, s'il échouait, lui attirait la haine des protestants, et s'il réussissait, laissait les Guises, plus redoutés encore que les Châtillons, sans contre-poids. Quant à la foi religion de Catherine de Médicis, elle a été fort contestée; on lui a prêté ce fameux mot qu'elle entendrait la messe en français, à un moment où les protestants menaçaient Paris, avant la bataille de Saint-Denis. Elle soutenait le chancelier de l'Hôpital, dont les sympathies pour les protestants étaient notoires; enfin, dans les mémoires récemment publiés de Jean de Parthenay-Larchevêque, seigneur de Soubise, il est rapporté certaines conversations qui témoignent chez Catherine de Médicis d'un singulier scepticisme; il est possible que Soubise, protestant sectaire, ait forcé la note, mais il nous paraît difficile qu'il ait tout inventé. Donc, pas plus le fanatisme que la politique ne peut expliquer chez Catherine de Médicis la préméditation; cela posé, passons à l'examen des faits.

C'est à l'entrevue de Bayonne, en 1565, entre Catherine de Médicis, Charles IX, la fille de Catherine, Isabelle, mariée à Philippe II, et le duc d'Albe, qu'on fait remonter la préméditation. On invoque un mot du duc d'Albe, bien souvent répété, mais qui n'en est pas moins d'une authenticité douteuse : « Mieux vaut une tête de saumon que mille têtes de grenouilles ». Cette parole signifiait qu'il valait mieux frapper un chef que mille religionnaires obscurs. Ce mot serait authentique qu'il ne prouverait nullement la préméditation; le conseil du duc d'Albe était juste : les chefs étaient autrement cou-

pables que de pauvres égarés; eux disparus, la révolte s'apaisait d'elle-même. Mais le duc d'Albe donnait-il le conseil de faire assassiner ces « saumons » ? Sa phrase pittoresque ne le dit pas et on peut l'interpréter comme une invitation au roi et à sa mère de faire saisir et juger ces chefs coupables de lèse-majesté divine et humaine. Du reste, il était admis au seizième siècle qu'un prince, lorsqu'il avait acquis la conviction de la culpabilité d'un sujet qu'il ne pouvait traduire devant un tribunal régulier, avait le droit de le faire exécuter sommairement. M. l'abbé Lefortier ne tient pas compte de ce fait qui ne doit pas être oublié quand on juge certains actes de cette époque. Nous avons, dans cette *Revue* même, établi l'existence de ce droit, lorsque nous avons parlé de la lutte de la princesse d'Éboli et d'Antonio Perez contre Philippe II. C'est en vertu de ce droit souverain qu'ont eu lieu au seizième siècle bien des exécutions sommaires qui, avec les idées de notre époque, seraient des assassinats. Le propos du duc d'Albe serait une invitation à faire arrêter et exécuter sommairement quelques chefs rebelles, qu'il serait conforme au droit de l'époque et n'impliquerait nullement la préméditation d'un massacre comme celui de la Saint-Barthélemy.

D'ailleurs, on a sur l'entrevue de Bayonne le récit du duc d'Albe lui-même, et il ressort de ce récit que l'entente ne put se faire entre la cour d'Espagne et la cour de France. Catherine de Médicis aurait désiré être débarrassée des protestants, mais elle craignait un échec et peut être aussi redoutait-elle de donner trop d'influence aux chefs catholiques restés sans contre-poids. Elle défendit le chancelier de l'Hôpital contre le duc d'Albe, qui l'accusait avec raison de partialité pour les huguenots. Le résultat fut un certain refroidissement, entre les deux cours ; cela suffit pour faire justice de la fable qui fait remonter à cette entrevue une conjuration dont les effets auraient éclaté dans la nuit du 24 août 1572.

D'ailleurs, toute la politique de Charles IX depuis 1565, date de l'entrevue de Bayonne, jusqu'à l'année 1572, est là qui prouve qu'aucun complot n'avait été arrêté dans cette entrevue. Charles IX ne cesse de ménager les protestants, notamment le prince de Condé et l'amiral de Coligny; il garde dans son conseil le chancelier de l'Hôpital qui, ainsi tenu au courant de tout, pouvait et devait instruire les huguenots ; ce maintien du chancelier, contre les avis du duc d'Albe, est une preuve péremptoire qu'il n'y avait aucun complot. Quand on prémédite un massacre comme celui de la Saint-

Barthélemy tel que le présentent les historiens protestants, on ne garde pas auprès de soi un témoin gênant, auquel il est impossible que la vérité soit absolument dissimulée. En même temps, le roi multiplie les prévenances et les faveurs à l'égard des protestants; il essaye de ménager une réconciliation entre les Guises et les Châtillons. Les partisans quand même de la préméditation du massacre transforment tous ces ménagements pour les protestants en preuves de la préméditation; ils montrent le roi préparant de longue main ceux qu'il voulait attirer dans un piège. Mais rien ne justifie leurs appréciations; rien n'accuse la bonne foi du roi qu'attestent au contraire des faits positifs. Toute la politique de Charles IX s'explique parfaitement par son désir d'éviter de nouvelles luttes religieuses qu'il considérait d'avance comme inutiles, puisque les huguenots étaient trop puissants pour être soumis par la force, et par son espoir d'apaiser peu à peu les haines et d'arriver à la paix sur le terrain d'une tolérance imposée par la situation. C'est la politique que préconisait la reine Catherine lorsque, tout en reconnaissant « que la liberté de conscience entraînait des inconvénients », elle disait au duc d'Albe « qu'il aurait fallu y pourvoir quand le calvinisme était encore faible et naissant, et non lorsqu'il avait fait tant de progrès et infecté tous les ordres de l'État..... ; que dans les gouvernements, il faut faire ce que l'on peut et non pas tout ce que l'on veut ». Et le roi devait être d'autant plus encouragé à suivre cette politique qu'il avait auprès de lui, dans le chancelier de l'Hôpital et dans les hommes qui devaient former plus tard le parti des politiques, des conseillers désireux de l'engager de plus en plus dans cette voie.

Du reste, comme nous le disions plus haut, on peut invoquer à l'appui de cette interprétation toute naturelle de la conduite du roi, des faits positifs. Ainsi en 1566, les principaux seigneurs protestants sont réunis à la cour; un coup de filet est facile à donner; le roi peut avoir toutes les « têtes de saumons » et le parti protestant se trouve décapité. Charles IX pouvait d'autant mieux agir que le droit public de l'époque le lui permettait. Que fait-il? Il travaille à la réconciliation des Guises et des Chatillons; il multiplie les concessions aux protestants jusqu'au jour où ceux-ci, dont les exigences sont sans bornes, quittent la cour, mécontents, pour préparer une nouvelle prise d'armes. Voilà un fait contre lequel ne peuvent prévaloir des interprétations plus ou moins forcées.

La paix de Longjumeau et celle de Saint-Germain, si justement

condamnées par les historiens catholiques, à cause des concessions exagérées qu'elles faisaient aux protestants battus, mais toujours menaçants, s'expliquent tout naturellement. C'est toujours la même politique de concession dans l'espoir d'un apaisement vainement poursuivi. La reine Catherine le dit en propres termes aux ambassadeurs des puissances catholiques. Elle s'était « rendue aux avis de ceux qui lui conseillaient de faire la paix en accordant la liberté de conscience aux huguenots. » Elle ne voulait que « faire cesser les désordres effroyables, les vols, les brigandages, les sacrilèges, les tyrannies qui désolaient le royaume »; et elle espérait « que le temps pourrait adoucir cet esprit de révolte et d'hérésie que le zèle de la religion fomentait beaucoup moins que les animosités et l'ambition des grands. » Sur ce dernier point, Catherine voyait juste, et l'austère Coligny lui-même aurait été moins attaché au protestantisme, si la disparition des Guises avait permis aux Chatillons de jouer le premier rôle dans le camp catholique.

Comme on le voit, c'est toujours la même note, non seulement vraisemblable, mais vraie. Le roi et la reine mère font des concessions et, quoique victorieux, signent des traités avantageux aux protestants, parce qu'ils craignent de les réduire au désespoir et qu'ils espèrent les apaiser. On peut ajouter que, malgré la gloire acquise par le duc d'Anjou à Jarnac et à Montcontour, gloire bien flétrie plus tard, Catherine devait redouter que l'écrasement des protestants ne donnât une trop grand influence aux Guises; Henri de Guise devenait un homme; il avait hérité de la popularité de son père, et le connétable de Montmorency, le seul chef catholique qui put lui faire contrepoids, était mort en soldat dans une victoire.

Avant la paix de Saint-Germain, Charles IX écrit à son ambassadeur en Angleterre, Bertrand de Salignac de La Mothe Fénelon, qu'il « veut réconcilier ses subjects par une bonne pacification... et les ramener gracieusement au bon chemin qu'ils devroient tenir. » Après la paix, il a cédé parce qu'il « n'y avoit d'autre moyen de parvenir à une pacification. » Lorsqu'on le complimente sur son mariage, il déclare qu'il veut avant tout « mettre et conserver la paix, union et repos entre ses subjects. » En même temps, la cour de France négocie le mariage du duc d'Anjou d'abord, du duc d'Alençon ensuite avec la reine Elisabeth, qui pourrait presque être la mère des deux princes. Est-ce que de semblables négociations,

très sérieusement conduites, ne sont pas en opposition absolue avec un massacre prémédité des protestants?

Toutes les concessions aux protestants s'expliquent quand on veut examiner les faits sans parti pris, et le mariage de Marguerite de Valois, sœur du roi, avec Henri de Béarn, n'est que le couronnement de cette politique d'apaisement. Pour faire ce mariage, Catherine et Charles IX ont écarté des propositions d'alliance avec dom Sébastien de Portugal, qu'appuyaient et le Pape et Philippe II; ils ont écarté le duc de Guise qui plaisait à la jeune princesse. Le refus de la demande de dom Sébastien, sacrifié à un prince protestant, a indisposé Philippe II et amené un refroidissement très marqué entre les deux cours. Les négociations avec Élisabeth, les facilités données aux deux chefs protestants Lanoue et Genlis, pour attaquer la Flandre, augmentent encore le désaccord. Comment faire cadrer tous ces faits avec la préméditation du massacre?

Jusqu'ici, nous n'avons pas trouvé un seul fait qu'on puisse invoquer à l'appui de la préméditation, les plus forts arguments ne sont que des appréciations, des interprétations que tout contredit. Il y a cependant des faits, et M. l'abbé Lefortier, loin de les dissimuler, les présente dans toute leur force; mais en même temps il les explique fort bien.

On invoque d'abord une réponse de Charles IX au Nonce du Pape, au commencement de 1572. Ce nonce n'était autre que le cardinal Ghisleri, neveu de saint Pie V, et appelé comme lui le cardinal Alexandrin. Il était envoyé à Paris, pour détourner le roi de ses alliances hérétiques parmi lesquelles figurait au premier rang, le mariage projeté entre Marguerite de Valois et Henri de Navarre. D'après le cardinal d'Ossat, Charles IX, prenant la main du cardinal, lui aurait dit : « Monsieur le Cardinal, tout ce que vous me dites est bon, et j'en remercie le Pape et vous. Si j'avais quelque austre moyen de me venger de mes ennemis, je ne ferois pas ce mariage; mais je n'en ai pas d'austre que celuy-ci. » D'après Davila, quelque peu suspect, le roi « disoit que la foiblesse et l'épuisement de son royaume l'avoient forcé d'accorder la paix aux huguenots; il promettoit avec serment que tout tourneroit à l'avantage de la religion catholique et à la satisfaction du Pape. » Comme le dit M. l'abbé Lefortier, ces paroles, rapprochées seulement de la Saint-Barthélemy « pourraient indiquer un dessein de vengeance »; mais qu'on les rapproche des faits et paroles que

nous avons déjà cités, et elles peuvent s'expliquer tout autrement. Charles IX désespérait de venir à bout par la force des protestants ; par le mariage projeté, il pouvait espérer qu'il leur enlèverait leur chef et l'attirerait au catholicisme ; son exemple serait suivi et le parti protestant perdait immédiatement une grande partie de sa force. C'était la pensée que la reine-mère exprimait au Pape, lorsqu'elle lui faisait dire par le nonce Salviati que, par ce mariage, « on trouverait le moyen de faire rentrer dans le sein de l'Église, non seulement le jeune prince, mais encore une infinité de ses partisans ; qu'en vain on avait essayé de détruire les huguenots par des moyens durs et violents, qu'il était à propos de tenter quelque remède plus doux. » Cela concorde parfaitement avec tout ce que nous avons dit de la politique d'apaisement du roi, et ne suffit pas à établir la préméditation.

Le second fait est une lettre que Catherine de Médicis aurait écrite en avril 1572, à Strozzi, avec ordre de ne l'ouvrir que le 24 août suivant, et qui était ainsi conçue : « Strozzi, je vous advertis que cejourd'hui, 24 août, l'admiral et tous les huguenots qui étoient ici, ont esté tués. Partant, advisez diligemment à vous rendre maître de La Rochelle, et faites aux huguenots qui vous tomberont entre les mains, de même que nous avons fait à ceux-cy. Gardez-vous d'y faire faute, autant que vous craignez de déplaire au roy, Monsieur mon fils, et à moy. Signé Catherine. » Cette lettre, citée dans les *Mémoires de l'Estat de France*, est certes explicite ; elle l'est même tellement qu'il devient évident qu'elle a été composée après coup, par quelqu'un de ces faussaires nombreux, depuis que l'histoire est devenue cette grande conspiration contre la vérité si justement flétrie par Joseph de Maistre. Comme le dit M. l'abbé Lefortier, Catherine de Médicis ne pouvait au mois d'avril « affirmer avec tant d'assurance que, le 24 août, tous les chefs huguenots seraient réunis et massacrés à Paris » ; il fallait pour cela un concours de circonstances que personne ne pouvait prévoir cinq mois à l'avance. La pièce doit donc être rejetée comme apocryphe, et Brantôme, qui connaissait Strozzi et qui n'était pas difficile pour ses « anecdotes » ne donne pas cette lettre, justement dédaignée par nombre d'historiens.

Le dernier fait invoqué pour établir la préméditation, c'est la mort de Jeanne d'Albret, mère de Henri IV. De nombreux historiens affirment que la reine de Navarre aurait été empoisonnée

parce qu'elle était « un témoin trop vigilant et trop dangereux ». Ce sont les propres expressions du protestant Sismondi. Mais personne ne croit plus aujourd'hui à cette fable de l'empoisonnement, et tout récemment des écrivains protestants, fort durs pour Catherine de Médicis, ont établi que Jeanne d'Albret avait succombé à une maladie dont elle souffrait avant sa venue à Paris. Du reste, de Thou, si favorable aux protestants, dit que l'autopsie du corps fut faite, et que la cause de la mort fut parfaitement connue. D'ailleurs, si dans les conseils de Charles IX on avait prémédité le massacre, l'empoisonnement de la reine de Navarre aurait été le moyen le plus certain de tout faire manquer. Les protestants devaient certainement concevoir des soupçons, si même ils n'arrivaient à découvrir le crime, et ils se seraient empressés de se mettre hors des atteintes de la cour. Or aucun chef ne quitta Paris, et personne ne crut alors à un empoisonnement. Ajoutons que le « témoin dangereux » dont parle Sismondi, l'était en réalité fort peu; la reine souffrante vivait très retirée; elle ne s'occupait que de hâter le mariage de son fils, afin de lui faire quitter au plus tôt un milieu qui lui déplaisait beaucoup.

Nous sommes donc autorisés à conclure avec M. l'abbé Lefortier que le massacre de la Saint-Barthélemy n'a pas été prémédité.

IV

Mais, si le massacre n'a pas été prémédité, si Charles IX et sa mère cherchaient seulement, dans le mariage d'Henri de Béarn avec Marguerite de Valois, l'apaisement des esprits et la fin de la guerre civile, comment ont-ils été amenés brusquement à une politique toute contraire?

Nous ne referons pas ici toute l'histoire des journées qui ont précédé immédiatement la nuit du 24 août et des intrigues qui ont amené et préparé le massacre; nous préférons renvoyer nos lecteurs au récit animé de M. l'abbé Lefortier. Peut-être pourra-t-on ne pas donner autant de confiance que lui à tel document, notamment au discours de Henri III à Miron dont l'authenticité est contestée par bien des historiens, sans raison peut-être, mais cela n'enlève rien au mérite de son récit, où de nombreux documents ont été mis en œuvre avec beaucoup de sagacité.

Un fait très important ressort des nombreux documents relatifs à

la Saint-Barthélemy, c'est que le rôle de Catherine de Médicis et celui de Charles IX furent tout différents. Coligny avait dès l'abord pris sur l'esprit du roi une grande autorité, il devenait son principal conseiller; mieux écouté que la reine-mère, il le poussait à une politique protestante, dont une attaque contre les Espagnols dans les Pays Bas aurait été le premier acte. Catherine aimait peu l'Espagne, mais elle aimait le pouvoir, et elle ne se souciait pas plus d'avoir pour maître Coligny que les Guises. Son fils le duc d'Anjou partageait son ressentiment. D'autre part, l'amiral, avec son caractère entier dont se plaignaient même ses partisans, ne savait pas ménager l'esprit ombrageux de Charles IX. Ne menaça-t-il pas un jour le roi d'une guerre avec ses sujets, s'il se refusait à la guerre contre l'Espagne? Ne lui offrit-il pas un corps de 10,000 hommes pour cette lutte dans laquelle Charles IX hésitait à s'engager? Cette offre insolente indigna le maréchal de Tavannes qui dit avec raison qu'un sujet était coupable de haute trahison qui osait faire une proposition semblable.

Dans cette situation, Catherine songea à se débarrasser de Coligny, et elle n'était pas femme à reculer devant un assassinat. L'instrument fut bientôt trouvé, ce fut Maurevel, déjà compromis, qui tira sur l'amiral le 22 août. S'il avait réussi, il est probable que tout se fut arrêté là. Catherine, débarrassée d'un homme dont l'ambition et l'autorité l'effrayaient, et redoutant peu les autres chefs, aurait été la première à s'entendre avec les protestants pour les opposer aux Guises que la mort de leur ennemi aurait pu rendre trop hardis. Dans les récits des divers témoins oculaires, on voit la reine-mère, dans ces derniers jours, complotant la mort de Coligny, mais, suivant la remarque fort juste de M. l'abbé Lefortier, il « n'est nullement question d'un massacre général des huguenots. »

La blessure de Coligny avait jeté Charles IX dans une violente colère, qui ne nous paraît nullement jouée, quoiqu'on en ait dit. Sa visite à l'amiral avec lequel il eut une conversation particulière, ne fit qu'augmenter sa colère, et ses ordres pour rechercher et punir l'assassin, ordres expédiés même aux gouverneurs des provinces, étaient très sérieux. Dans sa lettre à Mandelot, le roi disait que « son intention était de garder inviolablement son édit de pacification et de châtier les contrevenants si étroitement, que l'on jugerait quelle était la sincérité de sa volonté ». Mais la reine-mère était perdue, si son fils restait dans cette intention, il lui fallait donc agir

avec vigueur, et elle était merveilleusement servie par les menaces et les bravades des seigneurs protestants. Ceux-ci que déjà Coligny avait peine à maintenir tranquilles, tenaient des réunions dans lesquelles le roi lui-même n'était pas ménagé; ils parlaient hautement de recommencer la guerre et de la poursuivre jusqu'à la complète défaite des catholiques.

On a plusieurs récits du fameux conseil qui fut tenu au Louvre et dans lequel fut décidé le massacre; divergents sur les détails, ces récits concordent sur les points principaux. La reine-mère, dans un tableau très habile de la situation, montra à son fils que son trône même était menacé par les protestants; elle lui rappela leurs incessantes conspirations; elle affirma, non sans raison, que ces conspirations n'avaient pas cessé; elle insista enfin sur ce point qu'un « seul coup d'épée, pouvait rémédier et détourner tous les malheurs, qu'il fallait seulement tuer l'amiral, chef et auteur de toutes les guerres civiles, que les desseins et entreprises des huguenots mourraient avec lui. » Ainsi, même alors, la reine ne parle que de l'amiral, et il n'est nullement question de retirer l'édit de pacification. On alla plus loin, et la crainte aidant, on décida de « tuer tous les chefs »; le roi lui-même, après une longue résistance, aurait trouvé que ce n'était pas assez, et aurait demandé : « qu'on tuât tous les huguenots de France, afin qu'il n'en demeurât pas un qui lui pût reprocher après. »

Le massacre était décidé dans des conditions qui excluent toute préméditation; Catherine obtenait plus qu'elle ne demandait; avec Coligny son fils condamnait tous les chefs. Nous disons *les chefs*, car malgré l'expression qui lui était échappée dans un moment d'emportement, jamais Charles IX n'a voulu faire tuer tous les huguenots. « Pour gagner la bataille dans Paris », suivant l'expression d'un contemporain, les protestants étant nombreux et résolus et le temps manquant pour les préparatifs, la cour fit appel aux passions populaires. Déchaînées, ces passions dépassèrent le but qu'on voulait atteindre, et nombre de victimes, que leur obscurité aurait dû sauver, tombèrent avec les chefs. Les catholiques avaient de longues souffrances à venger. Un fait qui n'a pas été assez remarqué, c'est que des chefs catholiques comme le duc de Guise, le maréchal de Tavannes, sauvèrent des huguenots; on voit par là ce qu'il faut penser de Voltaire, lorsqu'il représente le maréchal de Tavannes criant dans les rues que la saignée est bonne au mois

d'août. Voltaire mentait comme cela lui arrive toujours. Autre fait curieux que signale M. l'abbé Lefortier; pendant le massacre, Charles IX et la cour se tenaient fort effrayés au Louvre.

En racontant le massacre, M. l'abbé Lefortier est amené à examiner le fameux récit qui représente Charles IX « giboyant » aux protestants; il en fait pleine justice. Le roi, d'abord effrayé et ne sachant trop quelle tournure prendraient les évènements, ensuite épouvanté des excès commis, ne savait comment arrêter le massacre, ses ordres n'étaient pas écoutés, et il fallut les réitérer et les appuyer de mesures, impossibles à prendre au premier moment, pour y mettre un terme.

Nous pourrions nous arrêter ici, mais nous nous arrêterons un moment à trois points importants sur lesquels M. l'abbé Lefortier donne les renseignements les plus précis, en s'appuyant sur les meilleures autorités : 1° Quelle est la responsabilité de Charles IX dans les massacres qui eurent lieu dans quelques villes de province? 2° Quel fut le nombre des victimes? 3° Que faut-il croire de la conspiration alléguée par Charles IX après la Saint-Barthélemy?

En général les historiens, partisans de la préméditation, s'appuyent pour l'établir sur la simultanéité des massacres dans les provinces et à Paris; il est évident que, si cette simultanéité existait, elle prouverait d'une manière irréfutable la préméditation. Les communications étaient lentes alors, et les massacres ne pouvaient être simultanés dans diverses villes sans des ordres préalables de la Cour. Mais cette simultanéité n'existe pas. Les massacres eurent lieu à Meaux le 25 août; à la Charité, le 26; à Orléans, le 27; à Angers et à Saumur, le 29; à Lyon, le 30; à Troyes, le 4 septembre; à Bourges, le 15; à Rouen, le 17; à Romans, le 20; à Toulouse, le 23; à Bordeaux, le 3 octobre; et enfin à Poitiers, le 27. On voit déjà que le massacre ne fut pas général; des ordres préalables, ordonnant partout, l'extermination des huguenots, auraient été exécutés presque partout surtout avec l'exaspération où les ravages des protestants avaient jeté les populations. Dans les villes où ils eurent lieu, les massacres ne furent que le contre coup de celui de Paris. Dans certaines villes comme Meaux, La Charité, Orléans, qui justement avaient beaucoup souffert des religionnaires, le massacre fut immédiat; dans d'autres, comme à Toulouse, à Bordeaux, à Poitiers, il fut tardif; mais dans les unes comme dans les autres, ce fut la conséquence de ce qui s'était fait dans la capitale.

On a dit que, dès qu'il eut décidé le massacre des chefs à Paris, Charles IX envoya aux gouverneurs de province l'ordre d'en faire autant. Aucun ordre écrit n'a été retrouvé à ce sujet; mais des ordres verbaux ont pu être donnés. S'ils l'ont été, comme le croit M. l'abbé Lefortier, quelle en était la teneur? Le roi commandait-il un massacre général? Non, certainement, pas plus qu'à Paris. Tout au plus ordonnait-il de se saisir des chefs restés dans les provinces et qui pouvaient devenir dangereux. Du reste, ces ordres verbaux, donnés au plus tôt le 24, furent révoqués dès le 26 par des ordres écrits qui ont été publiés et qui commandent seulement aux gouverneurs de maintenir l'ordre, en insistant sur ce point que les édits de pacification ne sont pas retirés. Si, malgré ces ordres précis, des massacres ont eu lieu dans certaines villes, c'est que les populations exaspérées ont profité des évènements de Paris pour se venger. Nulle part, les autorités ne prirent l'initiative du massacre; tout au plus peut-on, dans certaines villes, les accuser de faiblesse. Chose curieuse : un des chefs les plus durs, Montluc, maintint l'ordre dans son commandement. Cela ne nous surprend pas : soldat, il traquait sans pitié des rebelles, mais il savait aussi empêcher tout désordre. Il est bon de remarquer que dans des villes comme Nîmes, où par deux fois, dans les *Michelades*, les huguenots avaient massacré leurs concitoyens catholiques, ceux-ci ne profitèrent pas de l'occasion pour se venger.

Mais quel a été le nombre des victimes, tant à Paris que dans les provinces. Voltaire, dans une hyperbole poétique, parle des milliers de cadavres que roulaient les flots épouvantés; certains historiens ont parlé de 60,000, 100,000, et même 200,000 victimes. Plus ils sont éloignés des événements, plus les chiffres sont élevés et exagérés. Voici, du reste, quelques-uns des chiffres donnés : Péréfixe, 100,000; Sully, calviniste, 70,000; Davila, 40,000; de Thou, favorable aux huguenots, 30,000; le martyrologe protestant, 15,000; Papyre Masson, 10,000; Tavannes, 2,000 pour Paris seulement, la Popelinière, protestant, environ 2,000, dont 1,000 pour Paris. Discutant tous ces chiffres, M. l'abbé Lefortier établit très bien que la Popeliniere est le plus près de la vérité, comme il était près des événements. D'ailleurs, le *Martyrologe protestant*, tout en parlant de 15,000 victimes, confirme indirectement les chiffres de la Popelinière. En bloc, il donne des chiffres

élevés, mais lorsqu'il entre dans le détail, il se trouve bien au-dessous de ces chiffres. Ainsi pour Paris, le martyrologe enregistre 10,000 victimes ; puis, lorsqu'il donne les détails, indiquant 30 victimes dans tel quartier, 20 dans tel autre, il tombe à 468 morts sur lesquels il n'en peut nommer que 152. A Orléans, il enregistre 1,850 victimes, chiffre évidemment exagéré, et il en nomme 156. En résumé, sur ces 15,000 victimes, 786 seulement sont nommées. Et le *Martyrologe* date de 1582, dix ans après les événements, à une époque où les protestants parfaitement organisés partout, n'avaient pas encore pu perdre la mémoire de leurs *martyrs*.

Dès le lendemain du massacre, Charles IX écrivait partout, en France comme à l'étranger, qu'il entendait maintenir les édits de pacification ; il affirmait que les protestants n'avaient pas été tués pour cause de religion, mais parce qu'ils conspiraient contre lui et qu'il avait dû les prévenir. Généralement cette conspiration de Coligny et des protestants a été traitée de fable inventée après coup pour diminuer l'odieux d'un massacre dont on sentait trop tard toute l'horreur. N'était-ce qu'une fable? M. l'abbé Lefortier ne le pense pas, et il montre par des raisons sérieuses que, si la conspiration n'existait pas, au moins Charles IX pouvait-il y croire, surtout en se rappelant ce qui s'était passé dans les douze dernières années.

Un fait incontestable, c'est que, depuis le jour de la mort de Henri II, frappé dans un tournoi par le huguenot Montgommery, jusqu'à sa mort, Coligny n'avait cessé d'être en état de conspiration permanente ; les huguenots, après avoir débuté par la conjuration d'Amboise, avaient constitué un état dans l'État ; ils avaient une organisation complète, des circonscriptions ou cercles, des levées régulières d'impôts et d'hommes. A diverses reprises, ils avaient fait courir à Charles IX de réels dangers. Quelques jours avant la Saint-Barthélemy, Coligny offrait 10,000 hommes de troupe au roi, tout en le menaçant d'une guerre avec ses sujets, s'il se refusait à la guerre contre l'Espagne. Il y avait certainement là de quoi faire réfléchir un prince moins soupçonneux que Charles IX.

Or, à ce prince, sa mère venait dire que Coligny conspirait et qu'elle en avait la preuve. Certes, c'est une médiocre autorité que celle de la reine-mère et si elle était seule on pourrait n'en pas tenir compte, mais il y en a d'autres que groupe M. l'abbé

Lefortier. Ainsi, un protestant, Pierre Carpentier, reconnaît parmi les huguenots l'existence d'un « parti politique qui avait conspiré contre l'ordre établi et qui avait même parlé de régicide. » D'après le duc d'Albe, qui avait un agent, M. de Gomicourt, à la cour de France, Coligny, blessé, aurait songé à un mouvement qui aurait assuré le royaume de France au roi de Navarre. Dans sa remarquable étude sur la *Diplomatie vénitienne*, M. Baschet, parle d'une lettre de Coligny au prince d'Orange l'avertissant de se tenir prêt pour aider à un mouvement contre les catholiques ; cette lettre, qui n'a pas encore été publiée nulle part, aurait été interceptée par Catherine de Médicis. Tavannes, qui avait vu les papiers de l'amiral et des chefs protestants, signale « le roole de leurs hommes et leurs levées de deniers ». Bellièvre, qui les avait vus également, parle des gouverneurs chefs de guerre et conseillers de l'amiral, « qui avaient charge de tenir le peuple armé, le mettre ensemble et en armes, aux premiers mandements de l'amiral, auxquels était donné le pouvoir de lever annuellement, sur les sujets de Sa Majesté, notable somme de deniers. » On comprend qu'après cela, Charles IX ait pu écrire à Schomberg, protestant et son ambassadeur auprès des princes allemands, le 13 septembre 1572 : « Et récemment, il avoit déjà envoyé mandement à tous ceux de la dicte religion, pour se trouver tous ensemble, en équipages d'armes, le 3e du mois de septembre à Melun, bien proche de Fontainebleau, où en même temps je devois être. » Deux tentatives d'enlèvement manquées pouvaient en faire appréhender une troisième. Claude Hatton, dans ses Mémoires, dit que Téligny, Briquemaut et Cavagnes, ne furent pas tués dans la « sédition », mais conduits à la Conciergerie et que là, interrogés, ils confessèrent que les huguenots conspiraient contre le roi. Enfin, on sait que les papiers de Coligny furent remis au Parlement qui dut faire une information judiciaire. Deux mois après, le 27 octobre 1572, le Parlement rend un jugement dans lequel on lit : « Enquêtes faites d'office sur la vérification des escritures et seing du dit feu Coligny crimineux de lèze-majesté, perturbateur et violateur de la paix, ennemi du repos, tranquillité et seureté publique, autheur et conducteur de la dite conspiration faite contre le roy et son Estat, a damné et damne sa mémoire, supprimé et supprime son nom à perpétuité. » Et dans ce Parlement, il y avait des magistrats, sinon protestants, au moins favorables aux protes-

tants et qui devaient entrer dans le parti des politiques. Cet arrêt fut annulé en 1576, à la paix de Beaulieu, et en 1599, à la publication de l'édit de Nantes; mais ce sont là des mesures politiques qui n'enlevaient pas sa valeur à la décision de la justice.

Après tous ces faits, on peut, sinon affirmer la conspiration de Coligny, au moins comprendre que Charles IX y ait cru.

Si nous avons su résumer le substantiel et consciencieux travail de M. l'abbé Lefortier, il doit ressortir de cette étude : 1° que la Saint-Barthélemy a été préparée et amenée par des guerres dans lesquelles les huguenots ont toujours été les provocateurs et par divers massacres dont ils ont été les auteurs; 2° que l'Église n'a aucune part de responsabilité dans ce massacre qui aurait été évité, si Charles IX et sa mère avaient voulu ou su suivre les fermes conseils de saint Pie V ; 3° que le massacre n'a pas été prémédité par le roi, qui jusqu'aux derniers jours, s'est bercé de l'espoir d'amener l'apaisement par une politique de concession ; 4° que si Coligny était mort de sa blessure, tout se serait arrêté là ; 5° qu'au dernier moment, Catherine de Médicis, qui tremblait pour son influence menacée par Coligny, arracha à son fils l'ordre d'exécution des principaux chefs protestants : 6° que la cour fit appel pour cette exécution sommaire aux passions populaires qu'elle ne put pas arrêter; 7° que les massacres en provinces furent un contre coup de celui de Paris, mais ne furent pas ordonnés et n'étaient pas voulus par le roi; 8° que le nombre des victimes a été singulièrement exagéré et ne doit pas dépasser 3,000; 9° que l'innocence de Coligny n'est rien moins que certaine, et que, si les protestants sont des victimes, ce ne sont pas au moins des victimes innocentes.

Nous croyons avoir suffisamment prouvé ces diverses conclusions, mais en cas où notre démonstration, nécessairement écourtée leur paraîtrait incomplète, nous renverrions nos lecteurs au travail de M. l'abbé Lefortier que nous nous sommes surtout proposé de faire connaître.

A. Rastoul.

L'EXPIATION D'UN PÈRE

---

20 octobre.

Ma sœur me mande que son fils aîné vient d'entrer chez les Pères Jésuites. Voilà l'éducation qui commence pour mon neveu. Je ne doute pas que ce cher enfant ne devienne plus tard un homme sérieux, sincèrement religieux et qui sache se rendre utile à la société.

15 janvier 1859.

Je viens de revoir Marthe de M. J'avais entendu parler de ses succès mondains; aussi ai-je été étonnée en la trouvant ce matin triste et découragée. Après l'échange de quelques phrases banales, elle se jeta à mon cou en pleurant et me raconta ses chagrins. Ce que je craignais arrive : déjà des dissentiments dans le jeune ménage. Ce n'est qu'un nuage à l'horizon, mais je crois qu'il porte la tempête. Marthe aime beaucoup son mari, elle dit avoir à se plaindre de lui et n'a pas le courage de supporter sa peine en silence. Je tâche de ramener un peu de calme en cette pauvre âme. Si le bon Dieu pouvait envoyer un petit enfant dans cet intérieur, il me semble que tout irait mieux.

1er mars.

La scarlatine a fait invasion dans notre demeure. Louis a été pris le premier et Madeleine, bien que séparée de son frère et n'ayant aucune communication avec lui, est tombée malade trois jours plus tard. Elle a été attaquée plus fortement que Louis et nous avons passé, Charles et moi, par quelques journées de terribles inquiétudes. Grâce à Dieu nos chers enfants vont mieux et ce

n'est plus maintenant qu'une affaire de temps et de précautions. Ma fille a été douce et facile à soigner, ayant parfois de charmants mouvements de reconnaissance et d'affection pour son père et pour moi, se désolant des fatigues qu'elle nous donnait. Quant à Louis, ce pauvre petit, vif et pétulant par nature, demandait une surveillance incessante. Enfin les voilà maintenant en pleine convalescence et je n'ai plus qu'à les préserver contre les courants d'air si dangereux en pareil cas.

18 mars.

Nos chers enfants ont fait aujourd'hui leur première sortie. Ils étaient tout heureux d'être dehors et moi je remercie Dieu et leurs anges gardiens de les avoir conservés à notre tendresse.

Mont. F., 7 septembre.

Les œuvres de charité laissent dans l'âme une bien douce impression ; mais quand nous voyons nos chers enfants les exercer, il y a plus de joie encore pour notre cœur.

Avant-hier, notre pauvre vieux jardinier est mort ; il avait survécu à sa femme, à sa fille et à son gendre, et se trouvait ainsi chargé de ses petits-enfants : Une fille de quatre ans et un garçon de six.

Ces malheureux orphelins restent sans ressources et nous nous demandions l'autre soir ce qu'ils deviendraient lorsque Joseph est venu, au nom de toute la petite jeunesse : frère, sœur, cousin et cousine, solliciter la permission de se cotiser pour placer les enfants de Pierre. Nous n'avons accepté leur offre que sur une petite échelle. Chacun voulait donner vingt francs par an ; nous avons abaissé le chiffre à dix, heureux de faire le reste.

12 octobre.

Madeleine est entrée hier chez les religieuses de... J'avais visité il y a quelque temps leur établissement avec Charles et apprécié toute son utilité. Ces salles d'enfance sont une véritable ressource pour les familles. Les exercices appropriés au jeune âge des élèves les instruisent sans les fatiguer, et Madeleine, qui a plusieurs de ses petites amies chez ces dames, est enchantée d'y aller aussi. Elle voudrait emmener Louis et prétend qu'il va s'ennuyer tout seul. Il a quatre ans, il est encore trop petit.

16 février.

Je viens d'assister à une excellente instruction de M. l'abbé M.

Il avait pris pour texte cette belle parole d'Origène : « Toute action « du juste faite selon Dieu et sa loi sainte est une prière. »

En la commentant, il nous a montré d'une manière très claire comment nous devons obéir à notre divin Maître qui nous dit dans l'Évangile de ne jamais cesser de prier. Combien est admirable la doctrine catholique! Elle ennoblit tout et attache aux moindres actes des chrétiens un caractère de grandeur qui change et transforme toute la vie.

Après le sermon, je suis restée quelques temps à l'église, et là, devant le tabernacle sacré où demeure le Dieu de l'Eucharistie, je suis descendue en moi-même. Je ne pense pas qu'il y ait dans mes journées beaucoup d'actes positivement repréhensibles. J'en suis préservée par le milieu où Dieu m'a placée, par les obligations de ma situation ; mais il n'y a pas une union assez complète avec le Seigneur. Je ne fais pas toutes choses par esprit de foi, enfin mes actions ne sont pas des prières. Pourtant avec quelques efforts, elles pourraient le devenir. Je perds ainsi de précieux mérites et je ne remplis pas la fin pour laquelle j'ai été créée.

La prière est la nourriture, la vie de l'âme; c'est un acte de la volonté, du cœur. Il n'y a pas *prière* quand nos lèvres seules murmurent quelques pieuses formules. Il vaut donc mieux une élévation de l'âme vers le Seigneur que de longues litanies récitées sans attention.

J'ai souvent entendu mettre sur le compte de la piété ce que j'appellerai les travers des dévotes : La négligence des devoirs d'état pour donner satisfaction à une curiosité naturelle, à un besoin d'agitation et de mouvement. Courir à un sermon ici, à une bénédiction là, pendant que tant de choses et des plus importantes restent en souffrance au logis. Ah! que la piété bien comprise est autre! Selon la parole de l'Apôtre, elle est, au contraire, utile à tout.

10 novembre.

En faisant des visites cette après-midi, j'ai recueilli de tristes bruits. Le temps, qui souvent calme les esprits et arrange tant de choses, n'a fait qu'aggraver les dissentiments qui existaient dans le jeune ménage de M. On assure que Marthe est retournée chez sa mère et que son mari vient d'entreprendre un long voyage. On blâme beaucoup Mme de C. qui, dit-on, a fortement engagé sa fille à revenir chez elle, bien qu'il soit prouvé que les torts imputés

à M. de M. sont beaucoup moins graves qu'on ne le supposait. Quelle prudence il faut aux mères en pareille circonstance! Il me semble que toujours elles devraient plaider la cause de l'union, du pardon et de la concorde.

4 décembre.

Mon petit Louis grandit. Il est intelligent et d'une vivacité effrayante. Il court, il tombe, il se relève et jusqu'ici les blessures ont été sans gravité. Il est naturellement très gai. Mais depuis que Madeleine va à la salle d'enfance, il s'ennuie souvent. Les jouets ne suffisent pas à le distraire. Sans cesse il demande sa sœur. Je ne sais comment le consoler, Hier, en allant chercher Madeleine avec lui, j'ai vu sortir des enfants de son âge. Il me côute extrêmement de me séparer de ce cher petit Louis, même pour quelques heures, il est si jeune! Cependant je crois qu'il sera plus heureux à la salle d'enfance qu'à la maison. J'en ai parlé à Charles qui est de mon avis, et demain nos deux enfants iront à l'*école* ensemble.

A l'école! tout à l'heure je m'arrêtais sur ce mot. Nous cherchons un autre terme pour désigner l'établissement où nous mettons nos jeunes enfants. Ce mot *école* nous parait vulgaire. Nous l'abandonnons à une autre classe et l'on a inventé un mot pour dire en définitive la même chose : *Salle d'enfance.* Plus tard c'est le collège, et quand il s'agit d'études supérieures, on reprend ce même mot délaissé pour l'enfance et on dit : Ecole Saint-Cyr, École polytechnique, École de droit, de médecine. Ce sont là des singularités de notre langue.

15 décembre.

Mon petit Louis est revenu ce soir tout en larmes. Sa sœur avait été impuissante à le consoler. Il nous a raconté, à travers ses sanglots, qu'un petit camarade qu'il aimait beaucoup l'avait battu. Oh! quand je serai grand, comme je lui rendrai cela, ajouta-t-il en manière de conclusion.

Louis a cinq ans, son petit camarade sept, et déjà il y a dans leurs actes les tristes mobiles qui font agir les hommes.

Mont. F. 8 août.

Nous voici de nouveau réunis dans cette chère solitude de Mont. F. que peuple si bien toute notre jeunesse. Ma sœur est heureuse au milieu de ses enfants qui gagnent en toutes manières.

Joseph est transformé; sans doute, il n'est point parfait et l'on retrouve en lui les imperfections de son âge, mais il est bon, franc, ouvert, on peut lire jusqu'au fond de son âme. Il adore sa mère, et l'année pendant laquelle il vient de vivre loin d'elle, la lui a rendue plus chère encore. Je le trouve aussi plus doux, avec tout le petit monde d'enfants plus jeunes qui l'entourent. Il travaille sans se faire prier, et tient beaucoup à ce que ses devoirs de vacances, soient terminés pour la rentrée.

Quant à Marcel, il est toujours le bruyant enfant dont l'exubérante gaieté nous étourdit bien un peu par moment; mais il y a ici l'espace nécessaire pour satisfaire sa soif de mouvements et de courses. Nos filles sont charmantes; elles commencent à avoir leurs jeux à part : Les poupées font leurs délices. Hier j'étais dans ma chambre et elles assises sous ma fenêtre, causant avec leurs *filles*. C'est incroyable comment ces enfants de huit ans, écoutent et retiennent tout ce qui se dit autour d'elles. Tour à tour Madeleine et Marguerite reproduisaient à leur manière les conversations qui se tiennent au salon, avec les plus drôles de variantes. Comme nous devons nous surveiller nous-même, et aussi veiller sur tout ce qui se dit en leur présence! Leurs jeunes âmes reçoivent toutes les empreintes. Gardons-nous donc d'y rien imprimer qui ne doive leur être salutaire. Je comprends maintenant par ma propre expérience combien cette excellente Mme Sophie de G. avait raison.

10 août.

Madeleine et Marguerite sont entrées tout à l'heure dans le salon, frémissantes d'indignation. « Oh! je vous en prie, mère, défendez-leur, disait ma pauvre fillette, toute prête à pleurer, oh! oui, défendez-leur... ils veulent tuer les petits oiseaux avec leurs fusils...

Je compris alors le motif de leur chagrin : Mon beau-frère, avait rapporté de la ville à Marcel et à Louis, des petits fusils d'enfant qui assurément ne pouvaient pas faire grand mal aux moineaux et aux merles du parc. Nous les rassurâmes de notre mieux, mais sans les convaincre tout à fait.

— Vous avez beau dire, ma tante, s'écria Marguerite, encore tout émue, ils voudraient bien les tuer, et s'ils ne le font pas, ce n'est point le désir qui leur manque.

— Que veux-tu? mon enfant; ils seraient bien aises de chasser comme ton père et ton oncle.

— Oh! oui, la chasse est une très vilaine chose et, si j'étais roi, je défendrais de tuer un seul lapin, un seul lièvre, un seul perdreau.

— Pourquoi donc les manges-tu? ma chère enfant.

— Eh! puisqu'ils sont tués...

Déja consolées, Marguerite et Madeleine repartaient au jardin. Elles avaient chacune à la main leur attrape à papillon. Inconséquence humaine!

12 août.

Il me semble que la première chose à faire pour des parents, c'est de chercher à bien connaître leurs enfants, à les voir ce qu'ils sont réellement, sans illusion; et, ce point acquis, diriger tous leurs efforts en vue de développer leurs qualités naturelles, de combattre et de détruire leurs défauts.

Marguerite est bonne, douce, s'impressionnant très facilement, affectueuse, trop sensible. Il faut donc *tremper* ce caractère, il faut, pour la rendre forte et énergique, lui apprendre à ne pas s'abandonner à ses impressions, à réagir contre elles; combattre ou du moins diriger sa sensibilité vers ce qui est devoir, famille, affections saintes.

Au physique, elle est délicate, mais ne se plaint pas pour les petites souffrances inévitables, bien qu'elles soient appréciables sur ses traits.

Louis a un caractère tout différent. Il est vif, emporté, tenace, orgueilleux, voulant tout faire plier devant sa volonté. Avec cela, bon cœur, aimant beaucoup son père, sa mère, sa sœur, mais dans les jeux ne lui cédant jamais. Il est intelligent, saisit vite ce qu'on lui explique, mais se fatigue vite aussi et se montre souvent paresseux. Ce ne sont là, j'espère, que des défauts d'enfants. Son jugement est naturellement droit, et il a une âme franche. Il sait moins bien que sa sœur accepter les petites douleurs, les indispositions passagères. Il se plaint, gémit. Il a tout ce qu'il faut pour être plus tard un homme distingué, à la condition que son éducation le formera.

16 août.

Avant-hier nous avons souhaité la fête à ma sœur. Les enfants avaient tous appris leur petit rôle et Louis a fait aussi sa partie dans cette fête de famille. La joie était grande et nous ne nous doutions guère, hélas! de la manière dont finirait la journée : Une

promenade au bois avait été sollicitée avec instance par les enfants et il fut décidé que l'on irait y goûter.

Criquet, l'âne qui leur est abandonné pendant les vacances, devait transporter les provisions jusqu'au rond-point. Il marchait donc à l'arrière-garde avec sa charge. Marcel, toujours courant de droite et de gauche, tantôt nous précédait et tantôt nous suivait. A quelques pas du bois, il attendit l'âne et voulut à toute force monter à côté du panier à provisions. Ennuyé sans doute des mouvements brusques de Marcel, Criquet, ordinairement très doux, sortit de son caractère et se débarrassa si malencontreusement de son cavalier, que le pauvre enfant tomba lourdement et se mit à jeter des cris perçants. Nous accourûmes pour le relever; ce qu'il ne pouvait faire tout seul. Il se plaignait de la jambe. Transporté immédiatement au château, Marie le coucha et lorsque le médecin arriva, il constata, ce que je craignais bien, la rupture du tibia de la jambe gauche. Marie et mon beau-frère se désolaient et avec son cœur de mère si tendre, ma pauvre sœur voyait déjà son fils affligé. La jambe est bien remise et j'espère que quelques semaines de repos répareront tout le mal. Le docteur affirme qu'il ne restera pas trace de l'accident.

Voilà comme l'épreuve est à côté de la joie. Une journée si gaiement commencée et qui se finit dans les larmes... Les enfants ont été bien impressionnés. Ils pleuraient en voyant souffrir Marcel et pendant que le docteur remettait la jambe de leur frère et cousin, sans que personne leur en ait donné l'inspiration, ils étaient allés tous les quatre dans ma chambre et à genoux, devant la statue de la sainte Vierge, ils priaient de tout leur cœur. C'est là que je les trouvai. J'en fus tout émue. Chers petits! la foi est bien vive dans leurs âmes et ils vont à la sainte Vierge, au bon Dieu comme ils viennent à leur père, à leur mère. Je priai un instant avec eux, puis je les emmenai dans le jardin.

Louis me prit la main.

— Ma petite mère, me dit-il, est-ce que Marcel avait désobéi en montant sur Criquet?

— Mais non, mon enfant. Pourquoi me demandes-tu cela?

— C'est que, si tante Marie ne le lui a pas défendu il sera bientôt guéri, puisque ce n'est pas le bon Dieu qui le punit.

Comme il est intéressant de recueillir ces appréciations d'enfants qui, dans leur innocence voient partout la main de Dieu! Puisse

mon cher fils conserver longtemps cette habitude de chercher l'action de la Providence dans les évènements qui se dérouleront autour de lui; puissent l'étude, les connaissances qu'il acquerra ne jamais l'éloigner de Dieu, mais, au contraire, l'en rapprocher comme le fait toute vraie et solide science!

5 septembre.

Marcel va de mieux en mieux. Ma sœur a retrouvé toute sa sécurité. Notre cher petit blessé ne s'ennuie pas trop. Chacun s'attache à le distraire et Joseph est sans cesse près de lui, le servant, lui faisant des lectures amusantes. Nos chères petites filles lui apportent tout ce qu'elles pensent devoir lui être agréable : des fleurs, des oiseaux. Louis lui fait des petites couronnes avec les marguerites du gazon. Il s'étonne que le bon Dieu qu'il prie tous les matins pour son cousin, ne l'ait pas encore entièrement guéri.

29 septembre.

Marcel commence à marcher. Il ne boîte pas et ma sœur est toute à la joie de cette guérison. Elle nous quittera dès que son fils sera complètement remis.

1er octobre.

Voici un point noir à l'horizon et je me sens encore toute troublée. Nous étions en famille. Les enfants entouraient la chaise longue sur laquelle Marcel se reposait d'une courte promenade qu'il venait de faire appuyé sur le bras de sa mère. Nous parlions de ces chers petits êtres si aimés qui remplissent notre vie. Mon beau-frère nous disait combien il s'applaudissait d'avoir mis Joseph chez les Pères Jésuites et quels heureux changements s'étaient opérés en lui après une année seulement passée sous leur sage direction.

— Eh bien moi, dit mon mari, je ne suivrai pas votre exemple. Louis ne sera pas élevé par des religieux, il ira au lycée.

Je restai stupéfaite en face de cette déclaration si nettement exprimée. J'étais si loin de m'y attendre!

— Mon cher ami, répondit Gaston avec son calme ordinaire, vous avez le temps d'y songer. C'est une grave détermination que le choix des instituteurs de nos enfants. Leur bonheur ici-bas, leur salut éternel en dépendent. Vous réfléchirez encore.

— En cela mon parti est pris, et le jour où Louis est né, j'étais parfaitement décidé à lui donner une éducation tout à fait libérale.

J'essayai de protester pour bien prouver à Charles que cette manière de voir me faisait de la peine.

— Ma chère amie, vous ferez ce que vous voudrez de votre fille, je ne m'opposerai nullement à ce qu'elle soit élevée au Sacré-Cœur, mais pour mon fils, cela me regarde.

Nous comprîmes qu'il ne fallait pas insister, et la conversation changea de terrain.

C'est la première fois que je ne puis faire plier ma manière de voir devant celle de mon mari; car il y a là aujourd'hui une question de conscience. Je lutterai tant que je pourrai, mais hélas? Il est le maître et s'il persiste à vouloir faire entrer Louis dans un lycée, je n'aurai que mon impuissance à y opposer. Jamais je n'avais pensé que ce genre de croix me fût réservé. J'espérais que toujours, toujours, il y aurait entre Charles et moi une parfaite entente pour tout ce qui concerne l'éducation de ces chers enfants qui sont à *nous*, que nous aimons à deux.

Il viendra donc un jour où, ce que je sens mauvais, dangereux pour mon fils sera préféré et choisi par son père. Oh! non, cela ne peut pas être. Je veux espérer qu'il surgira des évènements qui forceront la volonté de mon mari.

3 octobre.

Ma sœur avait vu hier toute ma souffrance. Nous avons causé longuement ce matin; elle me conseille d'éviter cette question brûlante, mais encore si peu actuelle dans nos conversations. Il ne faut rien brusquer avec les hommes, me dit-elle. Prie et attends.

Je comprends la sagesse de ses conseils et je m'efforcerai de les suivre. Si ma mère bien aimée était là, elle me ferait les mêmes recommandations. Mais elle aurait quelque influence sur Charles, tandis que je ne vois personne capable de le convaincre. Je demandais à ma sœur si son mari ne pourrait pas tenter un essai.

— Non, me répondit-elle, pas directement. Charles se froisserait de son intervention.

10 octobre.

Madeleine vient d'entrer au Sacré-Cœur pour se préparer à sa première communion. La pauvre petite est toute triste de nous quitter. Cependant je n'ai pas hésité un moment. Je crois qu'elle sera ainsi bien mieux dispoée à ce grand acte religieux, dont l'influence se fait sentir sur toute la vie.

Je l'avais conduite lundi. Je l'ai revue aujourd'hui pour la première fois. Ces trois jours lui ont paru bien longs et je la trouvai un peu pâlie. J'espère qu'elle s'habituera comme je me suis accoutumée moi-même à cette vie de pensionnaire. Mais les premières semaines sont pénibles, cela est bien évident.

— Si vous saviez, mère, comme j'ai du chagrin tous les soirs, me dit-elle. Vous n'êtes plus là pour m'embrasser, pour border mon petit lit.

Voyant sans doute que ces paroles me faisaient de la peine, elle ajouta en souriant à travers ses larmes :

— Je pleure jusqu'à ce que le sommeil vienne ; puis je m'endors et je ne me réveille que le matin. C'est moins triste alors, parce qu'il faut se hâter pour descendre à la chapelle. Vous pensez à votre petite Madeleine, n'est-ce pas? Dites-moi qu'elle vous manque un peu aussi.

Je consolai la pauvre enfant, mais en évitant de favoriser cette sensibilité vers laquelle Madeleine est naturellement trop portée.

4 décembre.

Madeleine s'habitue à sa vie nouvelle. Elle est toujours affectueuse et tendre; si heureuse quand nous allons la voir, s'informant de tout ce qui nous intéresse. Son bon petit cœur ne cesse pas d'être avec nous. La séparation lui est encore pénible, mais la raison a parlé. Elle sait qu'il *faut* qu'elle se prépare à sa première communion. La supérieure m'a dit que ses maîtresses étaient très contentes d'elle. Elle comprend vite ce qu'on lui explique et son application est soutenue. Toujours silencieuse et recueillie à la chapelle, ma chère enfant se montre gaie et pleine d'entrain en récréation. Enfin de ce côté tout va bien et je remercie Dieu de la protection qu'il m'accorde. J'avais beaucoup redouté pour Madeleine cette transition de la vie de famille à la vie de pension. Je puis être assurée maintenant que les années qu'elle passera au Sacré-Cœur seront faciles et douces pour elle.

28 janvier 1865.

Depuis deux mois Louis est souffrant. Il est pâle et paraît souvent fatigué. Nous l'avons repris tout à fait à la maison et par de fréquentes promenades, par un régime très fortifiant, nous tâchons

de le sortir de cet état de langueur qui nous inquiète. Le docteur nous rassure. Il affirme que sa constitution est bonne et que quelques soins triompheront de cette petite épreuve de santé.

26 juin.

Quelles douces journées je viens de traverser! Je veux consigner ici les impressions si consolantes les joies intimes et si vraies que m'a données la première communion de ma fille.

C'était vendredi dernier le grand jour. Jeudi soir la cérémonie si touchante de la bénédiction des parents. Cette année elles étaient quinze s'approchant pour la première fois de la Table sainte. Les parents attendaient au grand salon ces chères enfants; toutes étaient silencieuses et lorsqu'elles arrivèrent avec leurs longs voiles blancs sur leur robe noire d'uniforme et qu'elles vinrent se jeter chacune aux genoux de leur père et de leur mère pour demander le pardon si facile à accorder et cette bénédiction si douce à donner, bien des larmes coulèrent sur ces jeunes fronts inclinés.

Le lendemain matin la chapelle du Sacré-Cœur, ornée comme aux plus grandes fêtes, ne m'avait jamais paru si belle. Les jeunes communiantes formaient une couronne autour de l'autel. Qu'elles étaient modestes et recueillies! Quel calme et quelle douce piété! Ces simples robes blanches, ces longs voiles qui les enveloppent, ces couronnes de roses ne sont pas de vains symboles. Ces petites âmes sont prêtes pour la venue de l'Agneau divin. Placée avec Charles dans la chapelle lattérale, nous nous trouvons en face de notre chère enfant et nous pouvons lire sur ses traits toutes les émotions de son cœur. Nous ne craignons pas de troubler son doux recueillement; elle ne nous voit pas, elle est toute à la grande action qu'elle va accomplir. Le sacrifice auguste s'achève. Voici le moment solennel où ma fille bien-aimée va s'approcher de la Table sainte. Comment exprimer ce que j'éprouvai quand le pain vivant fut déposé sur ses lèvres! Mon enfant devenait le temple de Dieu qui prenait possession de son cœur. Lorsque quelques minutes plus tard, je vous possédais, ô mon Sauveur, moi aussi par la sainte communion, je vous ai dit toute ma reconnaissance et tout mon bonheur, je vous ai supplié de garder ce petit cœur tout à vous. En ce moment encore je vous répète ma prière. Que cette âme si candide et si pure ne soit point ternie et souillée par les passions et les joies du monde. Seigneur, Seigneur, que votre corps et votre

sang que mon enfant a reçus gardent son âme pour la vie éternelle... Si elle devait trahir les serments qu'elle prononçait avec tant de foi et de conviction le soir de ce beau jour, reprenez-la mon Dieu. Plutôt la mort pour elle que la perte de son innocence. Je l'aime, Jésus, vous savez combien je l'aime. Je la veux heureuse, non pas seulement pendant son passage sur cette triste terre, mais pendant les années éternelles. Mon amour pour elle ne peut être satisfait qu'à ce prix.

Villers-sur-Mer 18 août.

Nous voici au bord de la mer pour quelques semaines. Il faut un air vivifiant pour notre petit Louis et Madeleine ne pourra que se bien trouver aussi de notre séjour à Villers. Les premiers mois de pension, de vie un peu plus renfermée, les émotions de sa première communion l'ont fatiguée. La voilà redevenue enfant, passant ses journées sur la plage et jouant sur le sable avec Louis qui est tout heureux d'avoir retrouvé sa sœur. Comme ils s'aiment! Il y a chez Madeleine une affection que je pourrais presque appeler de protection. Elle entoure son petit frère de soins, d'attentions, elle le préserve du froid, du soleil; enfin, elle veille réellement sur lui. Puisse-t-il en être toujours ainsi! Les sœurs aînées ont une vraie mission à remplir auprès de leurs jeunes frères et plus d'un a dû son salut à sa sœur.

28 août.

Louis n'est pas mieux. L'air de la mer paraît être trop fort pour lui. Il est énervé ; ses nuits sont mauvaises. Le médecin nous conseille de nous installer à la campagne. Nous partons demain pour Mont-F. Charles est triste, inquiet et veut me le cacher. Mais j'éprouve les mêmes appréhensions. Mon pauvre petit enfant si bien portant jusqu'ici si plein de vie et de santé!...

Mont-F. 3 septembre.

Je commence à renaître. Louis reprend visiblement. Le régime indiqué par notre bon docteur produit enfin son effet. Il a plus de force et plus de gaieté. Il joue avec ses cousins sans fatigue. Ma sœur qui est avec nous depuis huit jours est frappée de ce progrès. Dieu soit béni!

17 septembre.

Il faut que nous nous prémunissions mon mari et moi, contre

notre tendance très accentuée à gâter notre petit Louis. Il est relativement bien portant, mais il reste un peu pâle et de légers malaises viennent de temps à autre alarmer notre tendresse pour lui. En présence d'un enfant souffreteux, on se sent naturellement porté à se montrer plus faible à l'endroit de quelques caprices dont la satisfaction est facile et tout d'abord ne semblent pas tirer à conséquence. Mais je sais bien que c'est là marcher sur une pente et qu'il sera plus tard très difficile de la remonter. Sérieusement parlant est-ce un service à rendre à un enfant que de le gâter? Non, mille fois non. Dans l'intérêt de mon petit Louis, nous devons, son père et moi, maintenir notre ligne de conduite. Jusqu'ici il obéissait toujours sans observation, se montrait d'une humeur assez égale; aujourd'hui il est parfois récalcitrant, veut imposer sa petite volonté. Il emploie des tournures de phrases qui me font peur. Je veux... Je ne ferai pas cela...

Avec calme et douceur, je suis tout à fait déterminée à faire cesser ces petites rebellions. Mon fils a huit ans, c'est-à-dire l'âge de raison. Il faut que je sois forte et que je ne m'effraie pas de quelques larmes. Le docteur est venu hier. Il l'a trouvé beaucoup mieux. Je lui ai demandé s'il y avait quelque inconvénient à le faire *céder* et à lui causer ainsi un peu de contrariété et d'ennui. Il m'a assuré que non. Je n'ai donc aucune inquiétude réelle à avoir de ce côté.

(*A suivre.*)

LES VARIATIONS DOCTRINALES

DU

CHANCELIER GERSON

SUR LA SOUVERAINETÉ ET L'INFAILLIBILITÉ PONTIFICALES

AVANT, PENDANT ET APRÈS LE CONCILE DE CONSTANCE

PRÉCÉDÉES D'UN EXPOSÉ DE SA VIE ET DE SES ŒUVRES (1)

Ces Mémoires de Gerson n'offrent-ils pas, trait pour trait, le développement, exposé plus haut, de la révolution opérée dans son esprit? Le Chancelier y dévoile à fond le renversement de sa doctrine; car les livres saints sont dénaturés, faussés par lui; et il est condamné à chercher en dehors du domaine sacré, des appuis profanes, accusateurs, adultères. En outre, le principe nouveau qu'il avait adopté, de la supériorité du concile général ou des sujets dans l'Église, en d'autres termes, sa variation en théologie l'avait fatalement entraîné à une quatrième variation, celle de ses principes en politique. Car comme le concile général était placé au-dessus des Papes, le corps politique était mis au-dessus des rois. Les Papes et les rois étaient ainsi détrônés, soumis à leurs propres sujets. La souveraineté dans l'Église et dans l'État se trouvait soudainement déplacée et transportée aux membres de l'une et de l'autre : c'était, dans les deux cas, la souveraineté populaire. Combien les coups de ces variations de la doctrine devaient porter loin!

Cependant, malgré les efforts contraires, l'obédience fut rendue à Benoît par le royaume de France, en 1403. Gerson, qui autrefois, d'ailleurs, n'avait pas approuvé la soustraction, s'y rallia. Et le projet de la session tant de fois promise par Benoît XIII fut renouvelé.

(1) Voir le numéro du 15 janvier. *Erratum*, page 62, ligne 26, au lieu de : les lieux étroits et *émouvants* il faut lire : les lieux étroits et *mouvants*.

Député à Avignon, afin de sonder ses dispositions à ce sujet, Gerson, dans un discours qu'il lui adressa, disait : « Nous savons, Très Saint-Père, que vos disgrâces n'ont servi qu'à manifester de plus en plus les trésors de patience et de bonté que vous possédez. Vous étiez retenu dans ce palais, qui a été par rapport à vous, ce qu'était le ventre de la baleine par rapport à Jonas. — Digne vicaire de Celui qui a supporté toutes les injures sans se venger, *vous avez pardonné*... Cette action, Très Saint-Père, vous place au-dessus de tous les modèles de clémence qu'on a célébrés dans l'antiquité... — Nous n'avons plus qu'une chose à désirer, c'est que la bonne fortune n'altère point en vous ce caractère de bonté que les traverses passées ont mis dans un si grand jour. » Il est difficile de reconnaître à ce langage l'adversaire naguère si résolu de Benoît et des Papes, et le représentant de cette Université qui soutenait la supériorité du concile général. Gerson semble implorer pour elle et pour lui-même la clémence et le pardon du passé. Et cependant quelques mois à peine après, en 1404, le même chancelier déclarait en présence du même Pontife : « On ne doit point écouter ceux qui prétendent qu'il n'est point permis de disputer de la puissance du Pape, que dans aucun cas l'Église ne peut être assemblée sans son autorité, et que le Pape ne peut jamais être cité au concile général. »

Une seconde fois, par une nouvelle vicissitude, trop habituelle à ces temps, la soustraction à l'obédience de Benoît fut résolue en 1406. Une assemblée générale du royaume eut lieu à ce sujet. La lettre de l'université de Toulouse qui était favorable à Benoît XIII, et dont les conclusions avaient fait rétablir depuis trois années ce pontife, fut tout à coup lacérée et brûlée. Pierre d'Ailly, si uni autrefois de sentiments avec Gerson, se fit l'avocat de Benoît, en cette occasion. L'Université en murmura. L'un de ses docteurs appuya la soustraction, et demanda la célébration du concile général par ces paroles : « En nous séparant des deux prétendants au pontificat, renoncerions-nous *pour cela à l'obéissance due au Siège apostolique*, établi pour l'unité? Non, nous serions toujours unis au Saint-Siège, qui ne peut errer. » C'est encore la distinction entre le Siège et le Pontife, déjà remarquée précédemment, et la suite qui l'accompagne. Car peu après, en 1407, l'Université, comme pour la première soustraction, adressa un appel au concile général et au Pape futur qu'il élirait.

A son instigation, en 1408, le roi se prononça pour la neutralité envers les pontifes ; en d'autres termes il se séparait de la personne des Papes, mais restait attaché au Siège apostolique, à l'Église. Embrassant cette conduite, les deux obédiences se réunirent à Pise, et y convoquèrent un concile général, 1409. Les universités de Paris, de Bologne, de Florence, d'Orléans, d'Angers, de Toulouse, consultées, leur reconnaissaient ce droit et cette autorité. Qui ne retrouve dans ces mouvements l'œuvre et la main du chancelier Gerson ? Deux traités publiés au commencement de 1409 le trahissent : le premier justifiait le concile général, son idée favorite, et en particulier celui de Pise ; il répète dans le second, intitulé : de l'Amovibilité du Pape, *de Auferibilitate Papæ*, la doctrine émise six ans auparavant contre l'université de Toulouse, mais avec un développement et des termes plus excessifs encore : « L'Église n'aura-t-elle pas les mêmes droits qu'une communauté politique ? Or, suivant Aristote, il appartient à la communauté de corriger le prince et même de le destituer, s'il demeure incorrigible. Et cette puissance est essentielle à toute communauté libre, qui peut user à son gré de ce qui lui appartient et dont le pouvoir ne peut être suspendu par aucune loi. » Il y déclare même que le Pape peut être déposé, emprisonné, mis à mort. » C'est le principe nouveau de la souveraineté populaire, appliqué une seconde fois par Gerson à l'Église et à la politique. De conséquence en conséquence, où ne conduit pas un principe erroné ? L'égarement doctrinal du chancelier Gerson atteignait sa limite dernière. Que pouvait-il en effet lui rester à entreprendre contre l'autorité pontificale? Ces écrits de Gerson furent répandus de toutes parts dans le royaume, et Pierre d'Ailly les soutint de son adhésion publique et de sa plume. Ils étaient appelés la doctrine vraie et unique.

Conformément à cette doctrine nouvelle, le prétendu concile de Pise cita les deux pontifes à comparaître ; sur leur refus, il les condamna et les déposa par une sentence solennelle. Le cardinal de Milan, de l'Ordre de Saint-François, fut élu et prit le nom d'Alexandre V. La joie de cet événement fut grande, presque universelle dans la chrétienté. Celle du peuple de Paris éclata d'une manière publique par des réjouissances. L'Université et son Chancelier étaient au comble de leurs vœux. Mais un principe une fois admis et répandu a une logique et des conséquences inexorables. A la fin de cette année 1409, le pape Alexandre V promulgua une bulle favo-

rable à l'exercice du ministère des réguliers dans les paroisses. Tous devaient, selon la coutume ancienne, s'incliner et se soumettre. Mais les esprits étaient accoutumés à discuter, à juger, à tenir dans un rang diminué et secondaire l'autorité pontificale en face du concile général ou de l'Église universelle. A la nouvelle de cette bulle et avant d'en avoir pris préalablement connaissance, l'Université, déjà comme instinctivement opposée, se souleva contre cet acte du Pape; et une ligue fut formée avec bruit et mouvements contre la Bulle. Gerson, son guide et son interprète habituel, quoique la teneur de la bulle lui fût personnellement connue, ne craignit pas de dire dans un discours prononcé, 1410, à Notre-Dame, avec un mélange d'autorité, de leçon hautaine et de faux respect : « Notre Saint-Père le Pape, qui est un grand théologien, n'eût jamais fait une démarche comme celle-ci, s'il l'eût examinée. Aussi n'avons-nous pas l'intention de rien dire contre son honneur ou son autorité ; et nous sommes persuadé que quand il aura été instruit, il révoquera tout ce qui fait aujourd'hui l'objet de nos plaintes. » Sa bulle était estimée « pleine de venin et capable de troubler tout le gouvernement ecclésiastique ». Et Gerson établissait en faveur des curés des propositions qui détruisaient et anéantissaient le gouvernement de l'Église. Peu après il *fit annuler cette bulle par l'Université.* Par là n'était-il pas funestement conséquent avec lui-même? Car d'après le principe nouveau de la supériorité du concile général dans l'Église, l'autorité pontificale était réduite à la condition et au rôle des autorités particulières ou des évêques, et ainsi déchue de son inviolabilité passée et de sa mission de chef souverain, universel. Les évêques étaient dès lors transformés en autant de papes particuliers et, par une suite nécessaire, les curés étaient élevés au rang de prélats ou d'évêques de second ordre. Ecoulement naturel du principe de la souveraineté populaire dans l'Église, cette conséquence par rapport aux curés fut la cinquième variation doctrinale de Gerson.

L'ordre hiérarchique, les degrés de l'autorité spirituelle canonique, dans le Pape, les évêques assemblés en concile, ou résidant dans leurs églises particulières, et dans les curés, se trouvaient donc altérés, déplacés, confus; et l'œuvre, l'institution divine de l'Homme-Dieu, était dissoute par le principe nouveau de Gerson. Il continuera de l'appliquer avec une rigueur inflexible. Alexandre V était mort, et avait été remplacé par Jean XXIII, en

cette même année 1410. Ce pontife voulut rétablir les anciens revenus que procuraient à l'Église romaine les décimes et la vacance des bénéfices des églises de France, avant la soustraction d'obédience en 1398 et 1407. L'Université, qui appelait le règlement adopté alors transitoirement, ou l'exemption des décimes, ses *franchises et libertés gallicanes*, résista avec vivacité et *menaça d'appeler au concile général*. Toutefois, elle voyait avec un secret déplaisir la collation des bénéfices aux seules mains des ordinaires, c'est-à-dire des évêques. Dans l'espoir d'attirer les regards et la faveur de Rome sur ses propres docteurs, elle fit, en 1411, abroger par le roi et les parlements cette discipline récente ou cette exemption de payement des décimes, rendit à Jean XXIII la collation des bénéfices et les dîmes, les annates et les autres droits du passé, et Rome recouvra en France sa première puissance. Or Gerson était le chancelier et l'inspirateur de l'Université, en cette circonstance. Et l'*esprit de corps* seul, comme déjà autrefois, le poussait et le guidait. Les principes nouveaux, même les plus rigides, savent donc plier selon la passion et l'intérêt. Et l'intention qui leur donne naissance et les anime n'est donc pas d'une intégrité sans tache. En récompense de ce service, Jean XXIII éleva à la pourpre deux docteurs de l'Université, P. d'Ailly, évêque de Cambrai, et Gilles Deschamps, évêque de Constance.

Cependant pour étouffer la querelle des d'Orléans ou Armagnacs et des Bourguignons, le roi voulut lever des subsides dans tous ses États, et dès lors sur le clergé et l'Université. Cette dernière s'y opposa avec éclat. Et son chancelier Gerson, prenant la défense de l'Université, et s'arrogeant une protection et une autorité irrégulières et déplacées sur toutes les églises de France, osa déclarer en présence du roi : « Qu'on pouvait croire avec raison, sur plusieurs exemples tirés des histoires anciennes, que c'était un sujet de secouer le joug et de déposer un monarque. »

Toutefois, malgré les décisions et l'élection de Pise, l'union n'était point rétablie. Et trois obédiences se partageaient la chrétienté : celle de Grégoire XII, à Rome; celle de Benoît XIII; et l'obédience plus étendue que les autres de Jean XXIII, successeur de l'élu de Pise. Jean XXIII avait convoqué, en 1412, un concile à Rome; réuni en nombre insuffisant en 1413, ce concile fut prorogé pour le 1er novembre 1414, à Constance. Et à la demande de Sigismond, empereur, le but et le sujet de ce même concile furent

de déterminer sans retour lequel des trois papes prétendants était le légitime pontife. Malgré son adhésion au concile de Pise et dans des vues de paix, l'Université se rattacha à ce dessein. La voie de cession ou d'abdication des trois papes fut d'abord reprise. Et P. d'Ailly et Gerson, en 1414, par différents écrits, la propagèrent et la firent recevoir en France. Deux cents docteurs de l'Université s'étaient disposés à partir pour Constance; ils y arrivèrent au mois de février 1415 : le chancelier Gerson était à leur tête avec le titre d'ambassadeur du roi très chrétien. La renonciation des trois prétendants fut aussitôt proposée. Par divers subterfuges ils l'éludèrent : le concile menaça de se dissoudre. Gerson, d'un commun accord, fut choisi pour dissiper ce commencement d'orage et grouper, resserrer les membres du concile. Et tous les Pères se réunirent le 23 mars, veille des Rameaux, pour entendre la harangue du Chancelier. Il y déclara : « Que l'unité ecclésiastique se rapporte à Jésus-Christ; que l'Église a par le Saint-Esprit la puissance de se conserver elle-même dans l'unité et l'intégrité de ses membres; que Jésus-Christ, époux indéfectible de l'Église, ne peut répudier son épouse, mais qu'il n'en est pas de même du Pape, vicaire de Jésus-Christ; que l'Église et lui peuvent renoncer mutuellement à l'alliance qui est entre l'un et l'autre; que l'Église, ou le concile qui la représente, est une règle dirigée par l'Esprit-Saint et donnée par Jésus-Christ, de sorte que tout homme, fût-il constitué en dignité papale, est tenu de lui obéir. Et le concile peut limiter l'usage de la puissance pontificale. Il poursuit en affirmant que l'Église ou le concile général peut, en plusieurs cas, s'assembler sans le consentement exprès ou sans l'ordre du Pape, même légitimement élu...; que le meilleur moyen de réformer l'Église est la célébration des conciles généraux. » Et les docteurs, disciples de Gerson, achevant le travail du maître, et, sous son inspiration, donnant au principe de leur chef une formule explicite, précise, dressèrent un mémoire qui contenait ces douze assertions : « L'Église militante est plus nécessaire, meilleure que le Pape, parce que, selon Aristote, la fin est meilleure que les moyens; plus noble, plus honorée, plus forte et plus puissante, plus constante dans la foi et plus sage, l'Église est supérieure au Pape; le Pape reçoit de l'Église la souveraine puissance ministérielle; par Jésus-Christ, il reçoit la puissance de ceux qui l'élisent; *Jésus-Christ a donné à l'Église, son épouse, les clefs du royaume des cieux, parce que quand Jésus-Christ*

promit les clefs à saint Pierre, cet apôtre représentait toute l'Église. L'Église assemblée légitimement peut, en bien des cas, juger, corriger et même déposer le Pape, comme on ôte le glaive à un furieux ; l'Église a plus d'autorité que le Pape. »

Le Concile refusa son approbation à de pareilles maximes. Et cependant moins de huit jours après, le 30 mars, le même Concile, dans sa quatrième session, décréta : « Que le Concile légitimement assemblé dans le Saint-Esprit, formant un Concile général, et représentant l'Église militante a reçu de Jésus-Christ une puissance à laquelle toute personne, de quelque condition ou dignité qu'elle soit, même papale est tenue d'obéir, en ce qui concerne la foi et l'extirpation du présent schisme. » La cinquième session y ajouta : « Elle sera tenue d'y obéir pour la réformation de l'Église dans son chef et dans ses membres. Quiconque, de quelque condition qu'il soit même papale, refusera opiniâtrément d'y obéir, sera puni comme il le mérite, et l'on emploiera contre lui, s'il est nécessaire, les autres moyens de droit. » C'était l'adoption, la haute consécration du principe de Gerson érigé en loi dans l'Église. Le Concile l'appliqua aux Pontifes prétendants. Et Gerson heureux félicita les Pères de leur mémorable décret. « Car, leur dit-il, *la pierre d'achoppement jusqu'ici était de dire que le Pape n'est point soumis au Concile général et qu'il ne peut être jugé par lui ;* qu'au contraire, c'est du Pape que le Concile tient son autorité ; qu'il ne peut-être convoqué que par le Pape, et qu'en un mot le Pape est tellement au-dessus des lois que personne n'a le droit de lui demander raison de ce qu'il fait. Il y a longtemps que le cardinal de Cambrai, mon illustre maître, s'est opposé à cette doctrine. Mais présentement que la loi est portée, il n'y a plus de doute sur ces articles. La paix est désormais assurée. Le Concile peut annuler les ordonnances faites par le Pape, l'empêcher de se séparer du Concile et de changer les lois des conciles généraux. Car le meilleur des gouvernements est celui où la monarchie, l'aristocratie et la démocratie se trouvent ensemble : ce qui arrive dans le concile général. Et ceux qui occupent les premières charges dans l'Église se retiendront, sachant qu'ils doivent rendre compte de leur conduite, devant un tribunal, souverain juge des particuliers. »

Le chancelier Gerson triomphait, mais sur ses propres ruines et sur celles qu'il avait faites autour de lui. Et l'autorité pontificale comme un autre Samson, était dépouillée, garrotée, emprisonnée

par ces nouveaux Philistins, c'est-à-dire par le Concile général qui lui était violemment susbtitué.

Après la quarante-et-unième session, un nouveau Pape avait été élu à Constance, le 11 novembre 1417, et en mémoire de ce jour et de la fête de saint Martin il avait pris le nom de Martin V. Cette élection sembla tout-à-coup, avec le schisme, avoir étouffé les discussions et les disputes passionnées sur l'autorité pontificale, et sur les cas où le Pape pouvait être corrigé ou déposé. Et en 1418 la Papauté, malgré quarante ans d'oppositions et d'attaques, paraissait investie de sa complète puissance passée. Martin V présida en personne les sessions suivantes du Concile. Le 22 novembre dans la quarante-cinquième et dernière session, réprouvant le principe nouveau de la supériorité du Concile général, et ainsi la session quatrième et la cinquième de Constance, qui en furent la suite, c'est-à-dire d'un même coup frappant les questions soulevées durant le schisme et les déracinant pour l'avenir, il interdit d'appeler du jugement du Pontife romain identifié avec le Siège apostolique : « Nulli fas est, a supremo judice, videlicet apostolica sede seu romano pontifice appellari, ant illius judicium in causis fidei (quœ tanquam majores ad ipsum et sedem apostolicam referendæ sunt) declinare. » — « Il n'est permis à quelque personne que ce soit d'interjeter appel du juge souverain, c'est-à-dire du Siège apostolique ou du Pontife romain; et de décliner son jugement dans les questions de foi qui doivent en tant que majeures lui être déférées. » Et il condamna cette proposition : « Papa canonice electus non est Sucessor Petri, nec habet in Ecclesia Dei supremam auctoritatem. » — « Le Pape canoniquement élu n'est point le successeur de Pierre; il n'a pas dans l'Église l'autorité souveraine. » C'était renverser tout l'édifice anti-doctrinal de Gerson et proclamer, asseoir à sa place l'enseignement sacré de l'Evangile et de la tradition. Nulle hésitation n'eut lieu, nulle réclamation ne s'éleva dans le Concile contre le décret pontifical. Et les Pères mêmes le sanctionnèrent par leur adhésion unanime. Une seule voix se fit tristement entendre : celle de Gerson. Retiré en Bavière, il protesta contre cette constitution de Martin V, et s'obstina dans son principe erroné. Il composa un ouvrage pour le défendre : « Quando et an liceat a summo Pontifice in causis fidei appellare seu ejus judicium declinare, » dans lequel il condamme formellement ce décret au nom de la supériorité du Concile général de Constance dans

l'Église. Plus tard, se plaignant avec amertume de la conduite tenue dans la question du tyrannicide du docteur Jean Petit, il persistait à distinguer et à séparer le Concile de la personne du Pontife, et écrivait : « Je n'accuse point le Concile, je ne veux point ouvrir la bouche contre notre Très Saint Père qui est l'oint du Seigneur. » Et nul acte, nul écrit, durant son exil et sa retraite de onze années n'attestent ou ne laissent soupçonner que le chancelier Gerson ait renié son principe et se soit relevé, avant sa mort, arrivée en 1429, des variations et de la chute de sa doctrine envers la souveraineté des Papes dans l'Église.

III

Cependant l'opposition faite par Gerson à l'autorité pontificale en faveur de la supériorité du Concile général présente un caractère qui ne peut être passé sous silence. De l'année 1400 à 1418, époque où elle se manifesta le plus dans ses actes et dans ses écrits, l'entraînement et les excès du Chancelier contre la Papauté ne furent pas sans un mélange de respects et d'hommages profonds pour elle. Les paroles qui les expriment sont un contraste, une contradiction étranges au milieu de la lutte qu'il soutient pour le concile général et forment, parmi ses variations doctrinales, une sixième et dernière variation qui laisse dans l'esprit un doute pénible et semble être plus accusatrice que les autres. Pour s'en convaincre, il suffira de se rappeler les passages qui abaissent la Papauté, cités dans les pages précédentes et de les rapprocher des textes qui vont suivre. En 1409, Gerson publia le livre de *Auferibilitate Papæ*, dont le but déclaré, ainsi que le titre l'indique, était de diminuer, d'écarter la Papauté; néanmoins il y écrivait : « Par suite de l'institution de Jésus-Christ, nul ne doit dans l'Église conférer ou recevoir les degrés et les fonctions de la hiérarchie, qui consistent à absoudre ou purifier, à élever à la vie illuminative, et de là, à la vie intime ou parfaite, si l'autorité du Prêtre souverain ou du monarque établi dans la sainte Église de Dieu n'intervient d'une manière directe ou virtuelle. Ainsi la confusion est évitée dans l'Église, et elle est gouvernée d'une façon accomplie, sur le modèle de l'Église triomphante. » « Ex institutione Christi nullus in Ecclesia debet dare, vel suscipere gradus hierarchicos, qui sunt purgare, illuminare et perficere, si non interveniat vere,

vel interpretative auctoritas summi Hierarchiæ vel Monarchiæ in Ecclesia sancta Dei; quatenus in eâ vitetur confusio, et optimo regimine gubernetur ad exemplar Ecclesiæ triumphantis. » (Consid. 8.)

L'année suivante, 1410, parlant, le jour de l'Ascension, en présence d'Alexandre V, il s'exprimait ainsi : « L'intégrité de la foi a été trop facilement altérée par les Grecs; car ils n'étaient point unis à l'Église romaine, près de laquelle seule il faut aller chercher la certitude de la foi. » « Facile in eis (Grœcis) sinceritas corrumpitur, cum Ecclesiæ romanæ non cohæreant, a qua fidei certitudo petenda est. » Il en apporte le motif : « Rome pure et immaculée possède le siège de Pierre; or la foi de Pierre est indéfectible, car Celui qui est exaucé dans toutes ces prières, à cause de sa dignité éminente, l'a obtenue de son Père. » « Latinitas ipsa purior et immaculata sedem habet Petri, pro cujus fide ne deficeret, specialiter oravit Ille qui in omnibus exauditus est pro sua reverentia. » Et dans l'ardeur, et comme la fougue de la lutte, de 1415 à 1418, ces mots sortaient de sa plume : « Jésus-Christ, en établissant l'Église, a voulu qu'elle fût gouvernée par un Chef, et placée sous lui seul; de même qu'il n'y a qu'une foi et qu'un baptême, il ne devait y avoir qu'une Église, par le fait d'un seul Chef, représentant et vicaire de Jésus-Christ, il est vrai, mais établi au-dessus de tous les autres. Car cette suprématie souveraine est la meilleure forme de gouvernement dans les choses spirituelles pour la conservation de l'unité de la foi, qui est le devoir commun de tous les fidèles. » « Christus ordinatione primaria, voluit Ecclesiam suam regi principaliter sub uno, et ab uno monarcha; sicut est una fides, et unum baptisma, et una Ecclesia unitate capitis, tam primarii, quam vicarii. Quoniam iste optimus principatus præsertim in spiritualibus ad conservationem unitatis fidei, ad quam obligantur omnes. » (*De potest. Eccles.*, Consid. 9.)

Gerson étend sa pensée et en fait l'application à l'ordre hiérarchique : « L'état épiscopal, dit-il, a été exercé par les Apôtres et leurs successeurs sous l'autorité de Pierre et de ses successeurs, comme possédant dans sa source originelle l'autorité épiscopale. De la même manière les prélats inférieurs sont soumis aux évêques, qui peuvent resserrer ou limiter l'usage de leur puissance; et le Pape peut agir ainsi envers les prélats supérieurs, pour des

motifs fondés et certains : cette autorité en lui n'est aucunement douteuse. » « Status prælationis episcopalis habuit in Apostolis et successoribus usum vel exercitium suæ potestatis sub Petro et successoribus ejus, tamquam sub habente vel habentibus plenitudinem fontalem episcopalis auctoritatis. Unde et quoad talia minores prælati subsunt Episcopis, a quibus usus suæ potestatis quandoque limitatur vel arcetur; et sic a Papa posse fieri circa pælatos majores ex certis et rationabilibus causis non est ambigendum. » (*De statut. Eccles.*, Consid. 3.)

De là le Chancelier conclut : « L'état épiscopal présente avec juste raison à sa tête un chef, un monarque souverain, le Pape, pour produire l'unité dans la foi. » « Status episcopalis habet rationabiliter monarcham supremum, scilicet Papam, ratione unitatis fidei. » (*De statut. Eccles.*, tit. *De statut. præl.*, Consid. 13.)

Et appuyant sur cette autorité, il ajoute : « La plénitude de l'autorité ecclésiastique réside dans le Souverain Pontife et est tout entière en lui; les autres membres de la hiérarchie l'ont par parties, par écoulement et communication, selon que le juge et détermine cette source première de tout le pouvoir. » « Cujus potestatis plenitudo residet penes summum Pontificem et est in ipso tota potestative, cæteris vero per partes derivatur juxta determinationem legitimam istius fontalis et primæ potestatis. » (*De potest. lig. et solv. Dial.*) Et ainsi : « La puissance ecclésiastique, pleine et formelle, repose personnellement, subjectivement, dans le seul Pontife romain. » « Potestas ecclesiastica in sua plenitudine est formaliter et subjective in solo romano Pontifice. » (*De potest. Eccles.*, Consid. 10.) Et cette autorité ne se borne pas aux évêques seuls; elle embrasse tous les fidèles et s'étend à tous les biens de l'Église : « Tous les bénéfices ecclésiastiques sont soumis au Pape, comme à leur souverain ordonnateur et dispensateur. » « Omnia beneficia subsunt Papæ tanquam supremo ordinatori. » (*Thomassin et Zaccaria*, *Antifebr.*, édit. Migne, col. 996.) Cette autorité est donc entière, universelle, divine. Et toutes ces paroles qui respirent la doctrine la plus pure ne protestent-elles pas éloquemment contre le langage opposé qui a été entendu plus haut?

Les variations doctrinales du chancelier Gerson, sur la souveraine autorité pontificale, sont donc nombreuses, incontestables. Tout l'exposé qui vient d'en être fait a été tracé d'après l'édition des *Œuvres de Gerson*, d'Edmond Richer, 1606, revue et colla-

tionnée, en 1706, par Elies Dupin. Comment expliquer ces variations, ces inconséquences, cette chute d'un grand esprit? C'est le problème qui a été proposé au commencement de ce travail. Les premières données de ce problème ont été apportées par le récit des faits et par l'exposé des textes. Il faut essayer d'en tirer, comme de prémisses, la conclusion, le dernier mot historique.

IV

Quatre ordres de faits ou de considérations surtout résument cette époque du grand schisme d'Occident et la lutte engagée contre les papes prétendants ou l'autorité pontificale. Ils y ont tour à tour concouru, et ils fourniront les éléments qui aideront à la solution du problème des variations doctrinales du chancelier Gerson. C'est, en premier lieu, l'état des croyances qui ont précédé et accompagné Gerson; ce sont ensuite les événements graves et exceptionnels survenus et accomplis de son temps; en troisième lieu, c'est le rôle et l'influence immémorials en France de l'Université, dont il était le chef; enfin, c'est la nature de l'esprit et du tempérament propre de Gerson.

En 1378, année où le schisme prit naissance, les esprits en France étaient unanimes sur la souveraineté des Papes dans l'Église et sur l'Église. En effet, depuis l'acte de l'Homme-Dieu se créant un successeur, un représentant sur la terre, par ces paroles mémorables : « Vous vous appelez Pierre, et sur ce fondement solide, sur cette pierre, j'établirai une société spirituelle, mon Église. » « Tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam. » « Paissez mes agneaux et mes brebis qui deviennent les vôtres. » « Pasce oves meas, pasce agnos meos. » « Et affermissez dans la foi vos frères que je vous confie et vous soumets. » « Confirma fratres tuos. » Depuis ces paroles et cette distinction accordée à Pierre, tous les siècles chrétiens avaient reconnu et vénéré dans Pierre et ses successeurs une autorité spirituelle souveraine sur les membres et sur le corps de l'Église. Et la tradition qui l'affirmait et la proclamait ressemble à une mer étendue et profonde, formée et grossie d'affluents sans nombre, venus de tous les points du monde. Les Gaules et le royaume franc y avaient apporté le tribut de leur foi et de leurs hommages, de saint Denis à saint Hilaire et à saint Avit; d'Alcuin à Hincmar, Gerbert, Lanbranc et Yves de Chartres; de

saint Bernard à l'École de Saint-Victor, à Pierre de Celle et Godefroid de Vendôme; de Pierre Lombard, Hugues de Saint-Cher et Vincent de Beauvais, à Bertrand d'Autun, Roger de Sens et Pierre d'Ailly.

A la suite de la tradition universelle et de ses évêques, l'Université de Paris avait embrassé et suivi la doctrine de l'autorité souveraine des Papes sur l'Église. Elle avait ainsi retenu et elle conservait la marque de son origine, l'esprit d'Alcuin, maître de Charlemagne, son premier fondateur. En effet, selon une coutume qui remontait à son berceau, les bacheliers qu'elle recevait faisaient une profession de foi publique envers cette souveraineté et prêtaient le serment de la propager et de la défendre. « Une louable coutume, dit le docteur André Duval, est en vigueur dans l'Université et Académie de Paris; les bacheliers qui se présentent publiquement aux examens et aux grades de théologie doivent préalablement prendre l'engagement de n'avancer ou de ne soutenir aucune proposition opposée aux décrets de la sainte Église, notre mère, ou du Saint-Siège apostolique et de l'Église romaine. Et si quelque parole contraire à ces décrets leur a échappé dans la chaleur de la dispute, il doivent la rétracter comme le fait de l'inadvertance, de la précipitation et de l'ignorance. » « Laudabilis in Academia Parisiensi viget consuetuedo, qua baccalaurei de quæstionibus theologicis solenniter responsuri præstationem præmitunt, se nolle quidquam contra decreta sanctæ Matris Ecclesiæ, necnon sanctæ Sedis apostolicæ et romanæ asserere, aut defendere, et si quid adversus ejus decreta in æstu disputationis illis exciderit, vel ignorantiæ, vel immemoriæ, vel linguæ præcipitantiæ attribuendum velle. » (*De potest. Eccles.*, édit. 1614.)

Cette doctrine et cette croyance étaient admises sans exception par tous les docteurs de l'Université. « Que ceux qui pensent le contraire, le veuillent ou ne le veuillent pas, continue André Duval, il est nettement constant que les chefs et les docteurs de l'Eglise gallicane, nos aïeux, ont reconnu et professé cette souveraineté et cette infaillibilité dans les Souverains Pontifes, successeurs de Pierre; la prière du Seigneur ne s'est point bornée à Pierre; elle s'est étendue, sans qu'il puisse y avoir de doute, à ses successeurs. Et les premières atteintes portées à cette vérité remontent à deux siècles avant nous, à l'effroyable schisme qui désola l'Église. « Velint nolint adversarii, liquido constat veteres Ecclesiæ galli-

canæ proceres hanc in summis pontificibus Petri successoribus infaillibilitatem semper agnovisse; Christique Domini orationem in Petro non stetisse, sed ad ejus successores transiise; eosque qui hanc veritatem impugnare conati sunt, a ducentis aut circiter annis, quibus in Ecclesiam horrenda schismata irruerunt, cœpisse ». (*De supr. rom. Pontif. in Eccl. potest.*) Et ainsi cet état doctrinal avait persévéré, s'était perpétué, au jugemeut de Duval, sans hésitation, sans nuage et sans mélange jusqu'au quinzième siècle, jusqu'au schisme d'Occident, à Gerson et au concile de Constance, en 1414.

« Tous les docteurs qui vécurent et fleurirent avant le concile de Constance, atteste un autre docteur, peuvent être appelés en témoignage; à l'époque du concile de Constance et de Bâle, seulement, cette vérité a été mise en question et en doute parmi les catholiques; et tous les devanciers, sans exception, enseignèrent que les définitions des papes prononcées en dehors du concile général devaient être acceptées et crues comme de foi. » « Quotquot ante concilium Constantiense floruerunt, possent omnes theologi produci; nam nonnisi a tempore concilii Constantiensis et Basileensis revocata est in controversiam hæc veritas apud catholicos; sed omnes anteriores unanimiter docuerunt definitiones Pontificis etiam absque concilio generali editas facere rem de fide. » (Theop. Raynaud, opusc., αυτο ςεφα.) Le chancelier Gerson en a fait l'aveu et l'a déclaré lui-même : « Si je ne me trompe, avant la célébration de ce très saint concile de Constance, la tradition sur la souveraineté pontificale dominait tellement les esprits — que l'affirmation du contraire eût été notée d'hérésie et condamnée comme telle. Et aujourd'hui même, tant était enracinée la créance du passé, malgré la déclaration, la définition et la pratique de ce saint concile de Constance, des docteurs ne craignent pas de soutenir encore çà et là cette souveraineté des papes. » « Fallor si non ante celebrationem sacrosanctæ hujus Constantiensis synodi sic occupaverat mentes..... ista traditio, ut oppositum dagmatinare, fuisset de hæretica pravitate vel notatus, vel damnatus. Hujus rei signum accipe quia post declarationem, et quod urgentius est post determinationem et practicationem ejusdem sanctæ synodi inveniuntur qui talia passmi asserere non paveant. » (*De pot. eccles.*, Consid. 12.) Le Chancelier confirme ailleurs cette tradition universelle. (*Opusc. de excommunic.*) « Dans les siècles passés, avant le concile général de Pise et celui de Constance, les Pères et les docteurs proclamèrent l'au-

torité souveraine pontificale; et les docteurs allèguent encore aujourd'hui que leur croyance est selon le droit et formelle. » « Dixerunt olim ante concilium generale Pisanum et Constantiense, quod hoc (*concilium generale superius in Ecclesiam*) non licebat, et allegant jura sua pro se valde, ut eis videtur, expressa ».

D'un commun accord, le droit et le fait de la souveraineté pontificale sur l'Église vécurent incontestés et régnèrent avec constance et avec éclat dans les conciles, dans les écoles, c'est-à-dire parmi les évêques et les docteurs, et dans le monde chrétien tout entier, durant plus de treize siècles et demi. Or de l'année 1382 jusqu'à 1389, durant sept ans d'études théologiques, Gerson entendit et reçut cet enseignement de la bouche de son maître P. d'Ailly. En 1388, dans la soutenance de son acte de bachelier, il prêta le serment habituel de l'Université envers le Saint-Siège et l'Église romaine. Les grades de la licence et du doctorat qu'il prit de 1389 à 1392, l'affermirent dans la science sacrée et cette saine doctrine. Et son titre de chancelier, dès 1395, jusqu'à l'année 1400, lui imposa de l'inculquer lui-même aux écoliers et de la défendre. Selon son expression, il fut donc imbu et pénétré de cette croyance à la souveraineté pontificale jusqu'aux moelles elles-mêmes, « medullitus imbibitus ». Une doctrine et une croyance enracinées à ce point et greffées sur des principes divins sont-elles aisées à détruire? Par là s'expliquent les perplexités, les hésitations, les retours, tantôt favorables, tantôt contraires de la conduite de Gerson envers l'autorité papale, durant le grand schisme, et surtout de 1396 à 1408.

Cependant cette doctrine et cette croyance peuvent être violemment atteintes et brisées; mais alors encore d'elles, comme de ces troncs vigoureux rompus par l'orage, sortent des rejetons qui les révèlent et les trahissent. Et c'est ainsi qu'à travers l'exposé et la défense de son principe nouveau de la supériorité du concile général dans l'Église, de 1400 à 1418, le Chancelier laisse échapper des paroles remarquables de respect et d'hommage à la Papauté. « Malgré tout, observe Charlas, Gerson ne put tellement abdiquer l'ancienne doctrine, qu'il n'en demeurât des traces profondes dans ses ouvrages. » « Non potuit tamen Gersonius ab antiquorum doctrina ita recedere, quamvis adversus sui temporis abusus stomachatus, quin plures supersint in ejus operibus sententiæ propositionibus comitiorum Cleri gallicani adversæ. » (*Ibid.*, p. 131, 2.)

Ses paroles étaient des vestiges, des restes de son ancien culte

pour l'autorité pontificale, et dès lors des inconséquences, des contradictions. Sinon, il faut admettre invinciblement l'une ou l'autre de ces alternatives : ou Gerson a écrit ainsi contre sa pensée, et alors il fut dissimulé et manqua de bonne foi, d'honnêteté doctorale ; ou Gerson corrompit sciemment et volontairement l'enseignement reçu, et dans ce cas il est un sectaire. N'est-il pas moins fâcheux pour sa mémoire d'attribuer son langage en faveur de la Papauté à une variation, à une incohérence doctrinale ?

Mais des motifs graves, exceptionnels contribuèrent à ébranler d'abord, puis insensiblement à modifier et à changer la doctrine pontificale du Chancelier. Après une longue, sûre et pacifique possession de quatorze siècles, la souveraineté des Papes éprouva un choc soudain et inconnu jusque-là. En 1378, un schisme surnommé à cause de sa durée et des maux sans nombre qu'il causa, le grand schisme d'Occident, se déclara dans l'Église. Deux papes prétendaient être les successeurs légitimes de Pierre. Or, selon l'enseignement et la pratique universelle, l'Église étant un corps, une société monarchique, devait ne posséder qu'un chef, une tête. Dès lors un trouble inconnu encore et profond se produisit dans l'Église. En recherche de ce chef unique, les royaumes se divisèrent, s'attachèrent à des obédiences différentes. Et la robe sans couture de l'Église se trouva déchirée. Usant de leurs droits prétendus, les deux papes, afin de se soutenir sur leur siège, imposèrent des exactions aux royaumes qui leur étaient soumis ; et s'attribuant réciproquement une autorité universelle, nommèrent aux bénéfices et charges ecclésiastiques de l'obédience contraire. Et les fonctions sacrées, les honneurs canoniques furent employés par eux à se gagner des partisans.

Il est aisé d'imaginer et de comprendre la confusion, les rivalités, les hostilités même qui naquirent d'un semblable état dans la chrétienté. Une pareille situation était violente, intolérable. Le lien de cohésion et d'unité parmi les fidèles n'existait plus. L'autorité la plus élevée et la plus sainte, établie pour être le ralliement, le centre, l'axe du monde, était partagée, et son influence altérée, pour les uns, annulée pour les autres. Et le principe d'autorité, en général, en reçut une irrémédiable atteinte. Comme les constructions hautes et puissantes, où la clef de voûte remue et menace de s'échapper, les nations catholiques furent ébranlées et chancelèrent. Par suite, les mœurs du clergé privé de l'autorité et de l'exemple venus d'en

haut se relâchèrent, se déréglèrent profondément. En outre, des abus nombreux s'introduisirent dans le prélèvement des impôts des diverses obédiences. Ces maux réunis affligeaient, désolaient tous les cœurs et créaient un malaise difficile à peindre. La chrétienté ressemblait à un malade attaqué à la fois presque sur tous les points de douleurs aiguës et cuisantes. Et de toutes les bouches ne tarda pas à s'élever de tous les côtés un long cri de plainte.

Les rois s'en préoccupèrent pour eux-mêmes et pour leurs sujets. La nation française, par la présence d'un prétendant sur son territoire à Avignon, avait plus particulièrement souffert du schisme. Aussi le roi de la fille aînée de l'Église s'appliqua sans relâche à y apporter le remède. Mais la mission des princes et des rois consiste uniquement à aider, à protéger le bien et à le défendre contre le mal. C'est pour ce motif qu'ils sont armés de l'épée. « Nam principes, déclare l'apôtre saint Paul, non sunt timori boni operis, sed mali... Dei enim minister est tibi in banum... vindex in iram ei qui malum agit. » (*Ad. Rom.* XIII, 3, 4; I *Ep. Petri*, II, 14.) Et c'est à l'Église et à ses évêques d'exposer, d'interpréter la religion et la doctrine et de les venger contre l'erreur « Oportet, ajoute ce même apôtre, episcopum esse doctorem (*ad Tim.*, III, 2). » Oui, reprend saint Jérôme : « Oportet episcopos esse doctores, et illi legitimi, ac proprii sunt magistri a Spiritu Sancto positi, non solum ut auctoritate sua regant Ecclesiam, sed etiam ut prædicatione et doctrina pascant. » (Charlas, 198.) Toutefois, selon la règle imposée par saint Paul, à l'évêque de Crète, son disciple Tite, de choisir et d'établir des prêtres destinés avec lui au ministère et à la doctrine, « ut constituas per civitates presbyteros, sicut et ego disposui (ch. I, 5), les évêques s'associent les docteurs pour le soutien de la vérité et de la foi. « Car ces docteurs s'attachent à la recherche de la sagesse des siècles qui les ont devancés, suivent et conservent les traditions que les hommes remarquables du passé ont transmises, pénètrent dans les plis et replis des controverses, sondent les problèmes les plus cachés et acquièrent ainsi l'estime et l'autorité auprès des évêques et parmi les fidèles. » « Sapientiam omnium antiquorum exquirentes in prophetis vacantes, narrationem virorum nominatorum conservantes, in versutias parabolarum simul introeuntes, occulta proverbiorum exquirentes, et in absconditis parabolarum conversantes in medio magnatorum ministrant. » (*Eccli.* c. XXXIX.)

Or après les évêques, c'était l'Université de Paris qui possédait en France le rôle, la mission de protéger la vérité et la foi. Sa place était grande dans le royaume et dans la chrétienté. Les autres nations envoyèrent en foule leurs disciples et leurs maîtres à son école. Ses titres et ses palmes de docteur étaient ambitionnés, disputés comme le terme dernier et le couronnement des études. Et plusieurs Papes se glorifiaient d'avoir pris les leçons de sa théologie et de sa science. Les preuves de l'Université de Paris avaient été faites en effet au service de la vérité et de la religion. Aussi les rois de France l'avaient surnommée avec un légitime orgueil la fille aînée du royaume. Et par une faveur, d'un prix incomparable, le Saint-Siège lui avait confié en France la garde et la défense de la doctrine et de la foi. « Inter cœteras non solùm Galliæ, quibus sine dubio præeminet, dit le docte Charlas, sed etiam totius Europæ universitates celebris semper extituit Parisiensis fama et in negotiis omnibus ecclesiasticis auctoritas. Summa fuit ejus in propaganda fide — atque composcendis controversiis diligentia et industria. » (*Tract. de libert. Eccl. gallic.* lib. III, c. VIII, p. 129.)

Toutefois l'Université était un collège, un corps : elle en avait les préférences involontaires et l'esprit; et l'honneur, les avantages de ses docteurs lui étaient par-dessus tout chers. Cet esprit de corps en elle donna naissance à l'aversion et à la jalousie qu'elle manifesta contre les professeurs des Ordres mendiants ou des Réguliers, et spécialement contre les Dominicains, admis dans les chaires de ces facultés; de la même source, sortit son penchant, son attachement parfois, exclusifs pour les sentiments de ses maîtres et de ses docteurs. Un second défaut plus grave se rencontrait fréquemment dans sa conduite : elle agissait et se pliait trop facilement au gré de l'influence et de la volonté des grands et des princes. Son historien du Boulay en fait l'aveu lui-même (au tome IVe, année 1379). « Non abfuit fortassis, observe Charlas, proprii honoris et utilitatis studium a posterioribus doctorum declarationibus (p. 130); dissimulari non potest celebrem illam Academiam ad principum voluntatem nimium aliquando deflexisse (p. 129). Et cette facilité envers les princes lui est commune, d'après la remarque du même auteur, avec la pratique d'un trop grand nombre d'évêques, dès l'origine de la monarchie.

Néanmoins les titres mérités et glorieux de savoir dont jouissait l'Université lui donnaient le premier rang dans la solution de la

question du schisme. Et les rois de France Charles V et Charles VI lui ordonnèrent d'en chercher, d'en étudier le remède. Ses docteurs se mirent avec empressement à l'œuvre. A leur tête se trouvaient deux hommes heureusement doués, actifs et résolus : Pierre d'Ailly et Jean Gerson. Nul au-dessus d'eux n'avait mieux sondé et mesuré l'étendue du mal occasionné par le schisme. Or le sujet à étudier était grave et délicat : il s'agissait du Chef suprême de l'Église, du Vicaire de Jésus-Christ. Et le chancelier Gerson et ses docteurs étaient appelés, comme juges, dans une cause qui concernait leur supérieur et celui de la chrétienté. A ce titre, ils devaient rechercher, scruter, les actes des papes prétendants, et découvrir les intentions et le mobile de leur conduite présente. La personne de ces papes était loin d'être sans tache ; leur ambition, leur opiniâtreté diminuaient le respect pour elle. Par une conséquence indirecte moins nécessaire, ces docteurs étaient amenés à remonter de leur personne à leur dignité, c'est-à-dire à l'autorité pontificale elle-même, et peut-être à faire retomber sur l'une les fautes de l'autre.

Or l'autorité est semblable à ces vases précieux qui doivent être tenus à distance et hors de la portée des mains, ou à cette arche sacrée que les regards seuls pouvaient sûrement contempler. Saisie de trop près elle perd, non dans sa nature, mais auprès de ceux qui la touchent, car ils l'abordent, la soumettent à leur jugement et à leurs vues, bientôt poussés par une fausse indépendance, ils apprennent à en concevoir moins d'estime, et finissent par y porter atteinte. C'est la pente funeste de l'esprit humain en présence du pouvoir auquel il est soumis. Ainsi le chancelier Gerson, obligé par la mission qu'il avait acceptée d'envisager en face la personne des papes prétendants et leur autorité, dut être comme entraîné, après de longues réflexions, à estimer, à peser cette autorité au poids des concurrents qui se la disputaient. Il l'a déclaré lui-même : « Trop longtemps à notre gré, dit-il, nous avons été arrêté sur la dignité et la puissance du Souverain Pontife ; le malheur présent nous y a contraint : et pour ce motif, il est nécessaire de connaître, de scruter à fond cette autorité, plus qu'il n'a jamais été fait dans les siècles passés. » « Diutius spe nostra tenuit nos sermo de hac potestate summi Pontificis, quoniam tempestas præsens ad hoc impulit, pro quâ magis necesse est, potestatem hanc ad clarum dignoscere, atque se cernere, quam olim antea. » (De vita spirit.; lect. 3.) Et dès lors la supériorité du concile général au-dessus des papes dans

l'Église put apparaître à Gerson comme l'autorité incorruptible, tutélaire et souveraine, pour réparer les maux du temps présent et conjurer ceux de l'avenir. « Telle fut, dit le cardinal bénédictin Sfondrati, au dix-septième siècle, l'origine du principe nouveau de la supériorité du concile général. » « Hinc nata est quæstio de superioritate concilii generalis supra pontificem. » (*Gallia xindicata*, 2e vol., p. 96.)

Ce motif est-il la seule cause de la détermination du Chancelier? Il serait inexact et incomplet de le penser. Des précédents existaient déjà dans des événements récents et dans l'Université elle-même contre l'autorité pontificale. Quatre-vingts ans à peine auparavant, avaient eu lieu en France les démêlés funestes entre le roi de France Philippe le Bel et le Pape Boniface VIII. La Papauté avait été odieusement et impunément outragée. Et à la suite, la ville d'Avignon était devenue le séjour des pontifes, c'est-à-dire comme la forteresse ou l'enceinte fortifiée dans laquelle ils étaient tenus respectueusement enfermés, mais sous l'influence de la cour et de la royauté.

Selon la coutume des courtisans, les grands du royaume de France avaient embrassé la cause et les sentiments de leur roi. Le quatorzième siècle entier avait retenti de ces débats orageux, et une opposition secrète mais vive s'était formée contre la Papauté dans les esprits. Héritiers de cette opposition, le faible Charles VI et les chefs des Armagnacs et des Bourguignons penchaient et poussaient pour la supériorité du concile général. Et en 1406, l'Université eut le malheur de faire appel à l'autorité temporelle contre les exactions du Pape et de le placer ainsi entre les mains du pouvoir séculier.

En outre, au commencement de ce quatorzième siècle, un professeur de l'Université, le dominicain Jean de Paris, plus fougueux qu'éclairé et judicieux, avait soutenu la conduite coupable de Philippe le Bel contre l'autorité pontificale. Et deux autres docteurs de Paris, Marsile de Padoue et Jean de Jandun ou de Gand, s'étaient déclarés, en 1328, pour l'empereur Louis de Bavière contre le pape Jean XXII. Cet ensemble d'événements du passé, d'influences du présent ne put être étranger, les circonstances du temps et ses propres réflexions aidant, à la résolution par laquelle le chancelier Gerson adopta et proclama le principe de la supériorité du concile général dans l'Église.

Ce sentiment est celui d'un écrivain savant et distingué, loué

hautement par Bossuet, d'un athlète intègre et vaillant, dans une moindre cause cependant, celui du docteur Charlas, vicaire général de Pamiers, qui résista en face au grand roi, au nom de la liberté et de la discipline de l'Église, et préféra, à une concession indigne de sa droiture et de son caractère sacerdotal, un exil perpétuel volontaire. « Les décisions du pape, dit-il, furent déclarées non infaillibles, parce que les rois nourrissaient une secrète opposition à l'autorité pontificale; en cette circonstance, l'Université céda au désir des princes, des grands, et aux influences qui l'environnaient. » « Papæ judicium infaillibile non esse tum Facultas parisiensis decrevit, cum reges a Romano Pontifice dissiderent. Qua in re principum potentissimorum, ac præsentium desiderio aliquid concessum est. » (P. 130.) Il ajoute : « L'Université avait imploré le secours du roi et du parlement contre les exactions des papes. Peu à peu les magistrats séculiers attirèrent à eux, par une odieuse usurpation, le jugement de presque toutes les affaires ecclésiastiques, sous le vain prétexte de sauvegarder la liberté, de corriger les abus et de protéger les biens, le temporel de l'Église. » « Universitas studii Parisiensis, principis ac senatus potestatem implorandam duxit. Atque hinc evenit quod supra dicebamus, ut paulatim magistratus seculares rerum et negotiorum fere omnium ecclesiasticorum judicium sub prætextu conservandæ libertatis, corrigendi abusus, tuendæ possessionis... usurpaverint. » (P. 129.) Charlas achève sa pensée sur Gerson : « L'émission et la propagation de la doctrine nouvelle de Gerson furent la suite du relâchement de la piété ancienne envers le Saint-Siège, depuis le démêlé de Boniface VIII et de Philippe le Bel, des exactions onéreuses exigées par les papes prétendants; de la confusion introduite dans l'autorité, et de la corruption communiquée aux mœurs par le schisme; de la propension humaine à diminuer aisément l'autorité supérieure; enfin des sentiments précédemment soutenus par les docteurs que les universités jugent facilement leur héritage doctrinal. » « Remissus aliquantum avitus sanctæ sedis cultus a tempore dissidii inter Bonifacium VIII et Philippum IV Franciæ regem; necnon ob asperum... impositum circa beneficia et reditus jugum; confusio ecclesiastici regiminis, et corruptio disciplinæ, ob diuturnum et pertinax schisma;... naturalis hominum propensio ad imminendam superiorum, quorum præceptis promptius ac frequentius urgentur, auctoritatens : adhæsio succedentibus doctorum

sententiis, quos Academiæ suæ proprias et nihilominus insignes, arbitrantur. » (P. 132.)

Et il n'est pas jusqu'à la retraite du Chancelier en Bavière qui ne donne raison à ces dernières réflexions, et ne soit un témoignage accablant contre lui. Pourquoi, en effet, Gerson préféra-t-il le territoire germanique et la cour de Bavière pour le lieu de son exil? L'Allemagne était depuis longtemps l'ennemie de la Papauté; Frédéric II, cent ans auparavant, en 1239, avait fomenté la discorde et la haine en France contre elle. Et la cour de Louis de Bavière avait reçu en 1328 les docteurs en révolte contre le Saint-Siège. Pourquoi, dans les apparences au moins, Gerson imita-t-il un Marsile de Padoue, un Jean de Gand, deux docteurs de Paris, un Guillaume Ockam, un Michel de Cesène, deux moines apostats, adversaires jurés de l'autorité pontificale?

Ainsi le schisme et les désordres multipliés qu'il engendra, les rivalités des papes prétendants qui déconsidérèrent la Papauté et portèrent à chercher ailleurs dans l'Église l'autorité souveraine, universelle; mais aussi une condescendance implicite et non exempte de faiblesse pour les princes et les grands qui poussaient par des excitations et des intrigues hostiles à l'abaissement du pouvoir des papes, et les opinions impunément soutenues précédemment par plusieurs docteurs de l'Université, furent les causes principales des diverses variations doctrinales du chancelier Gerson envers la souveraineté pontificale, en faveur du principe de la supériorité du concile général dans l'Église.

M.-J. Boileau.

(*A suivre.*)

DU SCHISME, DE L'HÉRÉSIE EN FRANCE

ET DES ÉGLISES FRANÇAISES

A PROPOS DE M. CHARLES LOYSON, EX-PÈRE HYACINTHE (1)

Hermésianisme. — A peu près, vers le temps où les discussions sur la certitude soulevées par Lamennais agitaient les esprits, une opinion en sens inverse se leva en Allemagne et eut quelques retentissements dans les provinces françaises qui l'avoisinent. Georges Hermès (1775-1831), prêtre et professeur à Munster, puis à Bonn, laissait après lui des élèves actifs propagateurs de ses enseignements. Leurs commentaires dangereux motivèrent, en 1836, la condamnation, par Grégoire XVI, des doctrines *Hermésiennes*, pour avoir abandonné la tradition dans l'explication de la foi, admis le doute positif pour base de toutes les recherches théologiques, proclamé la raison humaine comme unique moyen des connaissances surnaturelles; pour être contraires à la foi et à sa règle, opposées à la nature, à la sainteté, à la justice et à la liberté de Dieu, infirmer le péché originel et la grâce, et exagérer les forces naturelles. Hermès, ainsi que Lamennais, avait dépassé les bornes mais en sens opposé.

« Les uns et les autres se trompent, dit le pape Grégoire XVI, aussi bien ceux qui attribuent tout à la foi et ne laissent rien à la raison, que ceux qui revendiquent tout pour la raison et ne laissent rien à la foi. »

La cause était jugée, mais la différence de nation prouve une fois de plus combien, dans la nôtre, l'erreur anticatholique a peu de consistance. En France, le ménésianisme a été vite laissé de côté; en Allemagne, l'hermésianisme a encore des partisans; plaise à Dieu qu'ils se hâtent de comprendre la parole de congé adressée

(1) Voir la *Revue* des 15 mai 1880 et 31 janvier 1881.

par le cardinal Lambruschini à leurs délégués : « Reconnaissez que le royaume de Dieu est dans la foi et non dans la dispute. »

Depuis toutes ces controverses, a eu lieu la première session du concile du Vatican, il y a été porté le coup définitif aux erreurs opposées dont il vient d'être question par les deux canons suivants de la Constitution *Dei filius*.

« Si quelqu'un dit que le seul Dieu véritable, notre créateur et Seigneur, ne peut être connu avec certitude à la vue des choses créées, par la lumière de la raison humaine, qu'il soit anathème. »

« Si quelqu'un dit que la foi divine n'est pas distincte de la connaissance naturelle que nous avons de Dieu et des choses morales, et par conséquent qu'il n'est pas essentiel à la foi divine de croire la vérité révélée à cause de l'autorité de Dieu qui la révèle, qu'il soit anathème. »

Quant à la question concernant l'autorité du Pape, ainsi que la fin et le caractère du magistère qu'il exerce, ce fut l'objet de la constitution *Pastor æternus* dont voici la conclusion : « Nous enseignons et définissons, *sacro approbante concilio*, que c'est un dogme divinement révélé : que le pontife romain, lorsqu'il parle *ex cathedra*, c'est-à-dire lorsque, remplissant la charge de pasteur et docteur de tous les chrétiens, en vertu de sa suprême autorité apostolique, l définit qu'une doctrine sur la foi ou les mœurs doit être tenue par l'Église universelle, jouit pleinement, par l'assistance divine qui lui a été promise dans la personne du bienheureux Pierre, de cette infaillibilité dont le divin Rédempteur a voulu que son Église fût pourvue, en définissant la doctrine touchant la foi ou les mœurs; et que par conséquent de telles définitions du Pontife romain sont irréformables par elles-mêmes, et non en vertu du consentement de l'Église. »

Les bornes de la foi, de la raison, de l'autorité pontificale sont nettement et pour jamais définies par le concile du Vatican, et toute à erreur ce sujet, désormais inexcusable.

Il n'y a pas lieu de parler ici, sinon pour les nommer, des systèmes du *fourriérisme*, du cabétisme et de l'antinomisme de Proudon. Fils du saint-simonisme et pères du socialisme, tout en ayant contribué pour une large part à éloigner de l'Église les masses populaires, leur objectif est plus social que religieux, et, s'ils éliminent le culte, c'est comme obstacle et inutilité.

Illuminisme. — Dans des sphères différentes, restreintes et

souvent occultes, n'ont cessé de paraître, surtout depuis la prétendue réforme des novateurs extravagants, se disant inspiré, et doués du don de vision, de miracles, d'apparitions, d'extases : hiérophantes chargés, au nom de leurs rêves, de réformer l'Église et la société. Jadis on les appelait *fanatiques*, de *fanum* (temple), par souvenir des prêtres de Cybèle et de Bellone, auxquels l'enthousiasme que leur inspirait le lieu sacré dont ils avaient été ministres avait fait donner le nom de *fanatici*. Le philosophisme, habitué, pour mieux séduire, à faire prendre aux vocables une signification contradictoire, ayant appliqué à ce mot une acception différente, on désigne aujourd'hui les sectaires dont il est question sous le nom d'*illuminés*.

L'illuminisme a généralement pour berceau les pays protestants, notre sol le produit rarement; mais parfois il y recrute pour un temps des adeptes assez zélés dans cette partie de l'humanité en quête de nouveautés, et prête à se railler à ce qui l'éloigne de la vérité et lui permet d'échapper à la hiérarchie de l'Église catholique, pour attacher du prix précisément à ce qui en manque.

Guérinets. — En 1634, l'histoire enregistre l'essai des *Guérinets*, disciples de Pierre Guérin et d'Antoine Bocquet. Ces sectaires prétendaient avoir reçu de Dieu la révélation d'une pratique de foi et de vertu suréminente, plaçant les hommes en union complète avec Dieu et les spiritualisant, au point de rendre leurs actions bonnes ou mauvaises complètement indifférentes. On n'avait qu'à laisser agir Dieu en soi, sans produire aucun acte. Les apôtres et l'Église jusqu'à eux n'avaient rien compris au spiritualisme, ni à la vraie dévotion qui permettait de tout faire et de se passer de prêtres, d'évêques et du Pape. Poursuivie activement par Louis XIII, l'erreur eut peu d'étendue. Cependant, sous le règne suivant, il semblerait que Bossuet n'était pas sans inquiétudes de la voir renaître de ses cendres avec les exagérations du quiétisme.

Camisards. — Pendant les controverses de l'aigle de Meaux et du cygne de Cambrai, les camisards, dans les Cévennes, créaient une pépinière de *fanatiques* initiés, à leur gré, à devenir visionnaires ou prophètes et arrivant dans l'un ou l'autre cas à une véritable épilepsie, écumant, gesticulant, le corps contourné et l'esprit dérangé.

Si le *fanatisme* ou l'*illuminisme* religieux est une nuance de l'illuminisme politique dont Weishaupt est le père, il a avec lui

des points communs : les pratiques secrètes, la théurgie, et un sentiment d'éloignement caractéristique pour le sacerdoce catholique, poussé parfois jusqu'à l'aversion et la haine.

Martinisme. — Un juif portugais, Martinez Pasqualis, a donné son nom au *martinisme.* Il inaugura dans plusieurs loges maçonniques un rit hermétique et cabalistique, où le magnétisme et le somnambulisme jouaient un rôle important, sous le ministère de prêtres nommés en hébreu *cohen.* Le but de ces pratiques était de se mettre en communication avec l'autre monde, et, par le moyen des esprits, à parvenir à découvrir les mystères les plus cachés.

De Saint-Martin. — Louis-Claude, comte de Saint-Martin (1743-1804), célèbre disciple de cette doctrine, chercha à la spiritualiser et à la vulgariser. C'était « le plus sage et le plus élégant des théosophes modernes », au dire de Joseph de Maistre. Auteur de nombreux ouvrages assez obscurs, il fut impliqué par le Comité du salut public dans une prétendue conspiration, comme partisan des rêveries de Catherine Théos, visionnaire se disant la nouvelle Eve chargée de régénérer l'humanité, et qui ne dut sa célébrité qu'à son arrêt d'emprisonnement.

Saint-Martin s'efforce de démontrer que le spiritualisme est la science des esprits et celle de Dieu ; il explique la nature par l'homme et ramène toutes nos connaissances au seul principe dont l'esprit humain est le centre. Il donne pour base au pacte social la théocratie et les communications entre Dieu et l'homme. Il accusait le sacerdoce catholique d'avoir méconnu sa mission, en ne manifestant pas toutes les merveilles et toutes les lumières nécessaires à l'homme. Ne croyant pas à la légitimité du sacerdoce chrétien, il mourut sans vouloir recevoir de prêtre.

Swedenborg. — Le Martinisme, disparu aujourd'hui, a fait place aux Swedenborgistes, *illuminés*, qui ont introduit leurs rêveries en France, après en avoir infecté la Suède, l'Angleterre et l'Amérique. Leur nom vient du Suédois Swedenborg (1688-1772), visionnaire, se disant prophète, de bonne foi, suivant les uns, déiste hypocrite, suivant les autres. Il prétendait avoir vu Dieu lui apparaître un soir qu'il avait soupé de grand appétit, il en avait reçu la mission de révéler aux hommes le sens intérieur et spirituel de la sainte écriture. En correspondance avec les âmes des morts, il avait vu le ciel, visité les enfers, et il prêchait l'avènement de la *nouvelle Jérusalem* sur la terre.

Le système de Swedenborg est spiritualiste et mystique, il reproduit les erreurs du protestantisme et spécialement celle d'Eutychès. Gœrres n'a pas dédaigné de le réfuter. En voici les fondements principaux : « 1° Dieu est un et triple, il a une âme (le Père), un corps divino-humain (le Fils), et une activité éclairant et réchauffant (le Saint-Esprit). 2° L'homme est libre, l'église est tolérante. 3° Le mal vient de la liberté humaine, il s'est propagé non par imputation, mais par l'inclination native s'augmentant de tous les péchés actuels. Ce qui nécessita la venue de l'Homme-Dieu. 4° Personne n'a en soi la vie, la liberté, la force du bien, la vertu en est due uniquement à l'action du divin Sauveur. L'homme ne peut s'attribuer aucun mérite, tout venant et dépendant du Christ. »

Spiritisme. — Chargé d'annoncer le dernier évangile, Swedenborg prétendait établir une nouvelle église devant remplacer l'ancienne, tombée dans la nuit. Quant aux explications bibliques données par lui à l'appui de son système, elles sont arbitraires, ridicules et indécentes. Confinées en France dans un cercle peu nombreux d'initiés, ces chimères ont poussé la plupart de leurs croyants vers le spiritisme, erreur avec laquelle le Swedenborgisme a de grandes analogies, son moyen étant le même : les relations habituelles avec les esprits frappeurs ou autres, dont les révélations prétendues forment le fond des pratiques des deux cultes. Les intelligences parfois élevées, mais complètement dévoyées, qui se livrent au spiritisme, oublient que si la connaissance de l'avenir et de ce qui se passe dans l'autre monde nous était donnée, celui que nous habitons deviendrait impossible, toute spontanéité, toute liberté et toute activité y étant détruite. On a généralement constaté qu'en Europe, comme en Amérique, la pratique du *spiritisme* mène à la folie.

Map, Fusionisme. — Le *fusionisme* est une autre variété de l'illuminisme, et il n'est peut-être pas superflu, du moins pour ceux qui n'ont point ou auraient peu entendu parler de ce système, d'en dire ici quelques mots.

Le *fusionisme* est un mélange hybride de parties des mystères chrétiens parodiés scandaleusement, de métempsycose et de panthéisme indou. L'ensemble, peu inventif, abonde en conceptions bizarres et en divagations illustrées de mots visant à la science et à l'effet. Cependant, pour certaines âmes dévoyées, il demeure encore une manifestation religieuse, l'affirmation de se croire issues d'un esprit divin et une répugnance invincible à descendre et se ravaler,

comme les darwinistes, jusqu'à se dire émanées d'un singe ou d'un vibrion innomé.

Louis-Jean-Baptiste de Tourreil, connu jadis de l'auteur de ces lignes, était d'une intelligence remarquable, doué d'une élocution facile, nombreuse et entraînante, doux, pacifique, bienveillant et fort instruit. Dans sa jeunesse il avait souffert de la misère, et fut réduit parfois à aller se nourrir de racines et de fruits sauvages. Nul doute que de pareilles privations, courageusement endurées, n'aient agi à la longue sur son cerveau fatigué. Quoi qu'il en soit, un jour de 1830, errant épuisé dans les bois de Meudon, il fut frappé d'hallucination. De ce moment, son esprit, intact sur tout autre sujet, garda l'empreinte arrêtée, la conviction ineffaçable d'un entretien subi par lui avec la Divinité. Ils se crut possédé par l'Être suprême et devenu lui-même dieu, l'*esprit consolateur* prédit par l'Évangile pour révéler à l'humanité *le fusionisme*, religion définitive. Monomanie singulière, extravagante, et pourtant tenue et coordonnée dans l'incohérence même des détails.

Louis de Tourreil, dans un cauchemar définitif, avait vu Dieu lui apparaître sous la forme d'un soleil éblouissant. Il lui était révélé que Jésus, adoré par les chrétiens, par un idolâtre fétichisme, n'avait été qu'un homme et le simple précurseur de l'*esprit consolateur* qui venait enfin le compléter et annoncer la vraie religion universelle et suprême. Néanmoins quinze années encore devaient être employées avant sa promulgation publique, pour en préparer les éléments et les premiers disciples.

Ce fut le 7 décembre 1845, à Belleville, dans une agape solennelle, que *le dieu consolateur*, Louis de Tourreil, fondait la religion fusionienne. Voici quelques points de cette fantastique doctrine :

« Dieu, plénitude de lui-même, réunit en lui la totalité de la substance et la totalité des manifestations sous les trois modes coéternels : *mode simple*, *mode complexe* et *mode simplexe*, constituant *l'Esprit des esprits* et l'âme de toute âme. Tout ce qui existe est de lui, par lui, en lui et pour lui, et aucune création n'existe en dehors de lui, ni sans provenir de sa substance. Dans sa plénitude, il est donc trine et trois fois trine; il compose une trinité en trois personnes femelle, mâle et androgyne.

« La première personne est la *mère éternelle;* la seconde personne est le *père éternel;* la troisième personne, unification des deux autres, le *mèramour père éternel.*

« *Mer*, *amour*, *père*, ou par abréviation MAP, est le véritable nom de Dieu, dont le monogramme, une M (M Barré), se trouve visiblement marqué dans la main gauche des hommes supérieurs.

« *Map* produit par un engendrement sans commencement ni fin, *Evadam*, l'homme universel, *fille-fils unique* de Dieu, androgyne comme Dieu son père, et compose avec lui le *quaternaire divin*, mode plastique de toute création.

« *Map* et *Evadem* sont à la fois éternellement distincts et éternellement confondus, grâce à la loi *de fusion*.

Evadam a pour fin d'engendrer éternellement *l'homme individuel*, pour réaliser avec lui Dieu même, dont il est l'objet unique, la vertu, le verbe.

« *L'homme individuel*, synthèse de tous les êtres inférieurs, produit de la substance de *Map*, est, par sa nature, exempt de toute tache originelle; il doit s'élever de l'état le plus infime à la perfection la plus absolue et se réhabiliter tôt ou tard de ses fautes temporelles; aussi, en langage fusionien, l'enfer éternel est un non-sens. Après la mort humaine, qui cessera d'ailleurs dans le temps, du moment où les hommes auront réalisé entre eux la communion spirituelle et auront expulsé la désharmonie de leurs sens, l'homme est appelé à réaliser, sur sa planète, l'être collectif, lequel fusionné avec cette planète, doit réaliser une individualité astrale, dont l'être collectif est l'âme et la planète, la corporéité. La planète fait un avec l'univers et l'univers un avec Dieu, dont il est l'éternelle manifestation.

« *L'homme universel* réalise, avec le *quaternaire divin*, le mystérieux *quinaire*; il doit former des individualités de plus en plus complexes et plus élevées, en s'unifiant à tous les mondes pour constituer la grande famille divine et la société des dieux. Le *quinaire*, raison éternelle du bien et du mal, produit de l'ensemble de tous les hommes confondus, *fusés*, vivant réellement les uns dans les autres, se réunit finalement dans l'être collectif. Mystère de l'incréé se créant lui-même éternellement.

« De là, 1° *unité de substance* réelle, absolue de tout ce qui est, a été ou sera; 2° *universalisation* ou capacité de l'homme à jouir de tout ce qui est, a été ou sera; 3° *fusion* ou loi d'unité et de multiplicité, d'amour et de création universelle, à la fois une et trine: une dans son but, trine dans ses trois fonctions; *l'émanation*, *l'absorption* et *l'assimilation*. L'émanation *expand*, universalise

l'être; *l'absorption* le concentre et l'individualise; et *l'assimilation* le constitue. *Unité* dans la *diversité*, d'où résulte que chacun est dans tous et tous dans chacun. »

A cette théorie nuageuse, se joint une partie morale, peu de choses peut en être dit, les détails en sont scabreux, qu'il suffise d'énoncer que des mariages harmoniques et mensuels sont prescrits par ordre de Dieu, comme perfection et en vue d'unifier tous à tous et de constituer l'être humanitaire dans son intégralité, et, par là, de réaliser l'évangile mystique et le triomphe du consolateur sur la terre.

A cette doctrine étrange, il y a un culte, une liturgie, des sacrements, des prêtres sociaux et des prêtresses sociales.

Voici quelques-unes des prières liturgiques, elles peuvent donner une idée des autres.

Signe ou symbole sacramentel de la plénitude de Dieu. — Au nom de *Map* suprême et éternel! Au nom du grand Evadam, Dieu *fille-fils unique* de Dieu! Au nom de la très sainte union éternelle! Ainsi soit-il.

Ce signe se fait 1° en portant les deux mains au front, les petits doigts et les annulaires se touchant; 2° en portant la main gauche au flanc droit; 3° en portant la main droite au flanc gauche; 4° en passant la main gauche de l'épaule droite au milieu du bas-ventre; 5° en passant la main droite de l'épaule gauche vers la main gauche, joignant le bout des indicateurs et des doigts du milieu; 6° en posant les deux mains sur le creux de l'estomac, de manière à former un cercle en plaçant les pouces bout à bout et les doigts de la main gauche sur les phalanges de la main droite; 7° enfin, en croisant les mains devant soi. Ce signe doit se faire en se tournant vers le sud, image du *fusionisme*, qui est la lumière suprême, le centre de la trinité ou l'amour, réunissant dans son unité la phase matérielle et la phase spirituelle, le commencement et la fin.

Bénédiction avant chaque repas. — O Map suprême et éternel! tout est de vous, par vous, en vous et pour vous. Quand donc vous avez voulu que l'homme eût faim et soif, c'était pour vous donner à lui en nourriture. Oui, ce pain que nous mangeons, ce vin que nous buvons, c'est vous, l'acte quotidien de la manducation, c'est la perpétuelle incarnation de vous-même dans l'humanité.

Grâces après chaque repas. — Être des êtres, vie de toute vie, grâces vous soient rendues pour le miracle que vous venez d'opérer dans notre chair par la manducation, pour avoir sanctifié notre

vie en vous incarnant dans nos faibles corps, pour avoir fait de nous des dieux destinés à partager votre lumière, votre puissance et votre félicité.

Oraison plénière. — O Map suprême et éternel, qui êtes partout et dans tout, que votre nom soit sanctifié, que votre règne ici-bas se réalise, que votre volonté soit faite en tous lieux, accordez-nous votre lumière, afin que nous vous connaissions. Embrasez nos cœurs de votre amour, afin que nous vous aimions. Remplissez-nous de votre puissance, afin que nous ayons la force de réaliser vos sublimes perfections. Car, ô Map suprême et éternel, en vous connaissant, nous connaîtrons la vérité suprême ; en vous aimant, nous aimerons le souverain bien ; et, en réalisant vos sublimes perfections, nous nous constituerons nous-mêmes dans la plénitude de l'être, conformément à votre sainte volonté. Ainsi soit-il.

Ce sommaire d'une religion développée en de nombreux volumes (le seul *Livre de la connaissance*, ouvrage posthume de M. de Tourreil, en comprend trois in-8), cet aperçu de sa morale, ces quelques pastiches de sa liturgie suffisent pour démontrer l'insanité de cette mixture étrange, amalgame d'éléments hétérogènes, empruntés aux rêveries orientales et occidentales, et manquant d'originalité malgré son apparat scientifique. On eût pu n'en point faire mention si longuement, si, malgré la mort de *l'esprit consolateur*, arrivée le 15 avril 1863, le *fusionisme* n'eût point compté encore au milieu de Paris, en plein dix-neuvième siècle, plus d'un millier de sectateurs zélés, de prosélytes convaincus, parmi lesquels se sont fourvoyées des dames du grand monde. Triste chapitre à ajouter à ceux déjà si nombreux des folies de novateurs, espérant trouver la vérité et le repos en dehors de la seule Église qui a reçu la garde des paroles de vie.

Avant de s'occuper exclusivemsnt du *Loysonisme*, il reste à dire quelques mots de l'*irvingianisme*, se rattachant, comme M. Ch. Loyson, à l'église écossaise, et ayant, en France, l'ex-abbé Massiot, pour prophète.

Adolphe de Chapouillé.

CHRONIQUE PARISIENNE

Jack à l'Odéon. — Deux artistes chrétiens. — La malle pleine de briques. — Des têtes de *cipaux*. — Un mariage mystérieux. — La *Princesse de Bagdad* au Théâtre-Français et *Nana* à l'Ambigu. — Les livres. — *Souvenirs de Mme Jaubert*. — *Gœthe et Diderot* par M. Barbey d'Aurevilly. — *Trois théâtres* par M. Léopold Lacour.

L'Odéon vient de représenter avec succès un drame tiré du roman du *Jack* de M. Alphonse Daudet. La personnalité de M. Alphonse Daudet est bien connue; il serait difficile de raconter au sujet de cet auteur quelque chose d'inédit. Parlons plutôt du collaborateur de *Jack*, de M. H. Lafontaine, ex-sociétaire de la Comédie Française et artiste de la plus haute valeur.

M. Lafontaine doit intéresser particulièrement les lecteurs de la *Revue du Monde catholique*, car il a des sentiments religieux dont il ne fait mystère à personne; et si, par hasard, vous entriez un dimanche à l'église de la Trinité, sa paroisse, vous pourriez bien le rencontrer en compagnie de sa charmante femme, le front haut, comme un fonctionnaire qui ne craint pas d'être destitué par le gouvernement.

Il faut tout dire, M. Lafontaine appartient à une famille chrétienne; il s'appelle de son vrai nom, Louis Thomas, et il est né à Bordeaux, d'un père d'origine Suisse.

Ce père mérite une mention à part.

C'était un homme d'un caractère doux et généreux, d'une piété tendre. Ses ancêtres, après la révocation de l'édit de Nantes, avaient émigré dans le canton de Vaud; ils étaient protestants, naturellement; l'académicien Thomas, celui qui prononça de si beaux Eloges dans une langue que Voltaire appelait le *galithomas*, était de la famille.

Revenu sur la terre française, à Bordeaux, M. Thomas père abjura le protestantisme et devint un catholique fervent. Il avait plusieurs enfants, il n'était pas riche. Ses parents, attachés à la Réforme et calvinistes militants, se brouillèrent avec l'homme courageux qui mettait les intérêts terrestres au-dessous des intérêts de la vie future.

Privé de l'appui financier que lui prêtaient les oncles de Suisse, chargé de garçons et de filles, M. Thomas père eut à traverser de mauvais jours. Le superflu manqua au logis; le nécessaire y fit presque défaut.

Parmi les enfants de M. Thomas se trouvait un grand gaillard, bien découplé, qui n'avait pas froid aux yeux, et qui répondait au nom de Louis. C'était le futur Lafontaine, du Théâtre-Français.

Louis étudiait sur les bancs du séminaire; il n'était point un mauvais élève, il promettait même de devenir un savant. Mais déjà, à cette époque, il se rendait compte des exigences de la vie et il souffrait de voir ses bien-aimés parents se débattre sous l'étreinte de la destinée qui s'acharnait contre eux.

Un matin, Louis demanda un entretien secret à son père :

— Papa, je ne veux pas rester ici.

— Quoi mon fils!... tu te trouves mal avec nous?

— Non, mon père; mais j'ai un solide appétit... je mange bien, que dis-je? je mange trop. Le moment est venu de me suffire à moi-même.

— Que comptes-tu faire pour cela?

— Aller à Paris.

— Tout seul?

— Mon Dieu, oui!

M. Thomas embrassa son cher Louis, en lui recommandant de bien travailler, de rester sage. Quelques jours après, une diligence entrait dans la cour des messageries de la rue Jean-Jacques Rousseau, à Paris, et alors se passait la scène si bien décrite par Charles de Bernard au début du roman intitulé : *l'Homme sérieux*.

Les nouveaux arrivants, défraîchis par la poussière de la route, tombaient dans les bras de leurs parents et de leurs amis; des commissionnaires se précipitaient à la rencontre des voyageurs; des propriétaires d'hôtels voisins venaient offrir leurs services.

Pendant que ce tumulte avait lieu, un jeune homme, qui était, lui aussi, descendu de la diligence, se querellait avec le conducteur :

— Monsieur, disait l'estimable concurrent du postillon de Lonjumeau, vous me devez soixante-sept francs quinze sous.

— Je n'en disconviens pas.

— Payez-moi alors.

— Ça, c'est plus difficile.

— Savez-vous que je pourrais vous faire conduire en prison !

— Impossible, mon vieux ; j'ai un cautionnement.

— Lequel ?

— Ma malle donc. Pesez-la un peu, pour voir.

— Le conducteur souleva l'objet et le trouvant en effet fort lourd se radoucit subitement.

— Allons, dit-il, je vois que vous êtes un bon garçon et que vous ne me ferez pas de tort. Je garde votre malle ! tâchez de revenir vite la chercher. Autrement le contenu paierait le prix de votre place d'ici Bordeaux.

— Entendu ! répondit le jeune homme qui, en s'éloignant, eut un rire machiavélique.

Dix ans plus tard, un Monsieur, se présentait dans la même cour des Messageries et demandait à parler au caissier de l'administration. Ce caissier était un petit vieux, aux lunettes bleues, au bonnet de soie noire ; il demanda au visiteur.

— Que désirez-vous ?

— Acquitter une dette.

— Nous n'avons pas de dettes dans l'administration des Messageries ; les voyageurs paient leurs places comptant.

— Cependant, dit le Monsieur, je vous dois soixante-sept francs quinze sous que je viens vous remettre..... et que voici.

— Attendez donc !... attendez donc ! fit le caissier cherchant dans sa mémoire.

Il releva ses lunettes sur son front et regardant en dessous, à la manière des myopes :

— Je vous reconnais... hé oui ! c'est vous qui avez laissé ici la fameuse malle. Farceur que vous êtes !

— Vous avez ouvert la malle ?

— Sans doute, vous ne veniez pas. Il fallait bien que l'administration se remboursât..... Ah ! oui, parlons-en ; elle s'est joliment remboursée, l'administration !

Le vieux petit caissier éclata de rire :

— A qui ai-je l'honneur de parler, demanda-t-il après avoir serré l'argent dans un tiroir.

— Je suis M. Lafontaine...

— Du Gymnase?

— Précisément.

— Hé bien ! dit le caissier riant toujours, vous ne nous y reprendrez plus. La malle était pleine de briques. Mais, c'est égal; si vous voulez-vous rendre à Bordeaux, je vous fais crédit.

Comme on voit, Lafontaine, en dix ans de temps, s'était acquis une véritable réputation parisienne; économe, rangé, profondément honnête, il payait ses dettes de jeunesse, il encourageait par son exemple une partie de sa famille qu'il avait amenée auprès de lui dans la capitale.

M. Thomas père, demeurant avec son fils, croyait que celui-ci « travaillait » dans l'horlogerie; à la seule pensée que Louis eût pu monter sur les planches pour se tirer de la misère, lui et les siens, M. Thomas se fût indigné.

Quand Louis revenait, le soir, rapportant la somme déjà considérable qu'il touchait, au théâtre, M. Thomas disait :

— Je n'aurais jamais crû qu'on gagnât autant que cela à nettoyer des montres. Décidément, le commerce de l'horlogerie va joliment bien.

Jamais, l'excellent vieillard n'eût soupçonné la vérité, sans un incident qui découvrit le pot aux roses. Un jour, Louis invita à dîner Théodore Barrière, l'auteur des *Faux bonshommes*, auquel il fit d'avance la leçon.

Au commencement du repas, tout marcha comme sur des roulettes; mais voilà qu'au dessert, Théodore Barrière oublie les recommandations de son camarade et lâchant le mot redouté :

— Enfin, dit-il, quand on est un artiste comme vous, Lafontaine...

— Lafontaine! répéta M. Thomas en pâlissant.

C'était le nom qu'il lisait, chaque matin, dans les journaux; ce Lafontaine dont Paris s'entretenait, dont les gazettes parlaient, c'était son fils..... et un fils comédien! M. Thomas hésita une minute, une seconde ; mais comprenant le motif qui avait dirigé les actions de son brave enfant, il ne put tenir rigueur à cet égaré dans l'art dramatique. Ouvrant les bras :

— Tant pis ! dit-il ;... viens m'embrasser tout de même!

Louis ne se le fit pas répéter deux fois.

Théodore Barrière n'était pas le seul ami avec lequel Lafontaine fut lié à cette époque; il connaissait beaucoup aussi Charles Monselet, Nantais, élevé à Bordeaux, et arrivé de province, presque par la même coche.

Monselet et Lafontaine avaient habité ensemble, le même hôtel, près de la place du Carrousel, je crois; une après-midi qu'ils étaient sortis pour se promener, ils s'aperçurent que la ville était en révolution.

La seconde République venait de chasser la royauté constitutionnelle; on était au mois de Février 1848.

Pendant la journée, les deux amis avaient entendu quelques coups de feu. Mais Monselet écrivait des vers, Lafontaine «piochait» le rôle de Ruy Blas; un poète, un acteur, ne se dérangent pas pour une simple fusillade.

Ils arrivèrent l'un et l'autre, en flânant, sur la place du Palais-Royal, encombrée de gens en blouse, parfumée de l'odeur de la poudre.

Au milieu de la place était un bassin; dans ce bassin, les deux amis aperçurent quelque chose de noir qui roulait, secoué par l'eau. Ils s'adressèrent à un gamin, armé de deux pistolets et d'un énorme sabre.

— Qu'est-ce que c'est que ça?

Le gamin haussa les épaules :

— Ça; c'est les têtes des *cipaux* (gardes municipaux) que nous avons coupées et jetées là-dedans, après l'assaut du poste du Palais-Royal.

Lafontaine fut pris d'une envie folle d'administrer une râclée au gavroche; Monselet, prudemment, arrêta le bras de son ami.

Nous ne suivrons pas M. Louis Thomas dans sa carrière d'artiste en vogue; qu'il nous suffise de rappeler ici ses principaux succès. Roswein de *Dalila*, Maxime du *Roman du jeune homme pauvre*, le *Fils de famille*, les *Pattes de Mouche*, le *Mariage de Victorine* qui a été une préface au mariage avec Mlle Victoria.

Ceci se passait au quatrième acte des *Ganaches*, pièce de M. Victorien Sardou.

Lafontaine représentait un ingénieur, Mlle Victoria une ingénue. Dans la comédie, l'ingénieur et l'ingénue s'épousaient, après avoir traversé les péripéties ordinaires; il y avait même un moment où

l'élève des ponts et chaussées « déclarait sa flamme, » comme on dit dans les tragédies de Racine.

Il paraît que Lafontaine parla pour tout de bon; car il était épris depuis longtemps de l'aimable jeune fille dont il appréciait la vertu sans tache, la conduite régulière et le délicieux talent. Le gouvernement d'alors mit dans la corbeille de noces deux titres de sociétaires de la Comédie Française.

Cependant, pour se marier, il fallut des papiers.

Le fiancé avait les siens, très en règle; la fiancée ne savait où trouver son acte de naissance, et voici pourquoi :

Ecoutez ce mélodrame qui ressemble à une pièce de Victor Ducange ou de Guilbert de Pixérécourt.

Dix-huit ans environ avant l'époque où se passaient les choses que nous venons de raconter, un brave vitrier, le père V..., vivait à Lyon, en compagnie de sa brave femme; ces excellentes gens auraient été les époux les plus heureux du monde s'ils avaient eu des enfants. Hélas! le ciel ne leur en avait point envoyés et, tous les jours que le bon Dieu faisait, ils déploraient cette infortune.

Leur métier les nourrissait sans les enrichir; le père V... guignait du coin de l'œil une jolie maison, à persiennes vertes, du côté de l'île Barbe, et il pensait :

— Ah! si j'avais des enfants et si je possédais cette maison à persiennes vertes, avec le petit jardin qui est autour, et où je planterais des choux quand je serai devenu vieux!...

Mais il ne supposait point que jamais, au grand jamais, son rêve se réalisât.

Un soir, le père V..., en revenant de l'ouvrage, regarda sa femme d'un air *tout chose :*

— Qu'as-tu, mon homme? demanda la vitrière.

— Rien, bonne amie.

— Tu ne veux pas me dire ce que tu as?

— Hé bien! dit le père V..., sans t'en avertir, j'ai fait une emplette, voilà.

— Une grosse... emplette!

— Dame, oui. J'ai donné *tout* l'argent que nous avions chez nous.

— Ah! mon Dieu!

— Le mal est fait, ma femme; tu me gronderas plus tard.

— Mais enfin, qu'as-tu donc acheté... Une fabrique de soieries..., une propriété dans les environs?

— Non, non; tu n'y es pas. Figure-toi qu'en venant tout à l'heure, j'ai rencontré une troupe de bohémiens qui m'ont appelé. Il s'agissait de remettre une vitre à la fenêtre de leur cariole. Pendant que je travaillais, voilà qu'un bébé, de cinq ans, tenant à la main une grosse tartine, vient me regarder avec ses beaux grands yeux étonnés; c'était une petite fille. Je la regarde, moi aussi; elle se met à rire et nous entrons en conversation. La gamine avait de l'esprit..., pour son âge; j'en oubliais quasiment de poser ma vitre. Tout à coup, le chef de la bande me crie : — Hé! camarade, nous sommes pressés; aurez-vous bientôt fini de bavarder? — Moi, je réponds : — C'est Mademoiselle qui me dérange dans mes occupations. — Bah! répond le chef; elle nous dérange bien davantage nous; nous ne savons que faire de cette enfant qui ne nous appartient pas. — Comment? dis-je, elle ne vous appartient pas? d'où la tenez-vous? — Oh! pour ça, *motus;* j'ai mes raisons pour me taire. — Moi, après ces beaux discours, je m'étais mis une idée en tête; quand j'eus achevé mon travail, je m'approchai du chef : — Dites donc, l'homme, est-ce que vous la céderiez, cette enfant, à quelqu'un qui serait honnête..., aussi honnête que vous? — Bien sûr! seulement il y a des frais de nourriture, vous pensez; elle a coûté gros, la petite, depuis qu'elle est avec nous. — Combien? — Oh! quinze cent francs... Peut-être. — Dans une demi-heure, vous les aurez: j'emmène la bambine, moi.

A cet endroit du récit, la bonne maman V.., était devenue haletante :

— Tu as la petite fille avec toi... Et elle est gentille, dis?

— La voici!

Le vitrier entr'ouvrit la porte; l'enfant apparut, mangeant toujours sa tartine, le visage illuminé par un gai sourire :

— Cher ange! dit la vitrière; c'est le bon Dieu qui t'envoie vers nous. Va, nous ne refuserons pas son cadeau.

Elle couvrit la petite de baisers, que celle-ci lui rendit aussitôt. Le père V... pleurait comme une source.

— J'ai oublié, dit-il, de demander son nom aux bohémiens. Comment t'appelles-tu?

— Victoria.

— Hé bien! Victoria, veux-tu rester avec nous?

— Oh! oui, on ne me battra pas ici. Je serai bien heureuse..., et vous m'achèterez des poupées?

— Tout ce que tu voudras.

— Alors, je reste.

L'enfance de la petite Victoria s'écoula, douce et sereine, auprès de ses parents adoptifs. Quand vint le moment de choisir un état, on laissa à la jeune fille le choix entre différentes professions. Mais elle secoua la tête :

— Maman V... m'accompagnera, et je jouerai la comédie.

— Jouer la comédie, ce n'est pas un état, dit le père V... Et puis, vous ne pensez pas, ma femme et toi, aller courir la prétentaine pendant que je resterai seul au logis?

— C'est pour votre bonheur, papa.

— Comment l'entends-tu?

— Laissez-moi faire!... Je vous répète que c'est pour votre bonheur.

Dans la maison du vitrier, tout le monde s'inclinait devant les volontés nettement exprimées de Mlle Vava. Cette fois encore, il fallut obéir.

Les deux femmes se rendirent à Pau, où elles entrèrent en relations avec Mme Loïsa Puget.

Mme Loïsa Puget recommanda à son beau-frère, M. Montigny, directeur du Gymnase, la jeune Victoria. La débutante plût tout de suite au public, elle marcha de succès en succès; elle ne conquit pas seulement un auditoire; nous avons vu plus haut qu'elle sut aussi gagner le cœur d'un mari.

Oui, mais, pour le mariage, où trouver les papiers d'une enfant élevée par des bohémiens?

Les deux futurs époux était fort perplexes; tout Paris connaissait l'union qui se préparait. Comment remplirait-on les formalités exigées par la loi?

En cette conjoncture, un Monsieur, correctement habillé de noir, se présenta, un matin, chez M. Lafontaine.

— J'ai appris, lui dit-il, que vous étiez embarrassé pour produire l'acte de naissance de Mlle Victoria. Rassurez-vous; le prêtre qui bénira votre union et l'officier municipal qui vous prêtera son ministère ont reçu les communications indispensables. Vous ne rencontrerez aucunes difficultés.

— L'enfant a donc été baptisée?

— Oui.

— Elle a encore son père et sa mère?

— Peut-être.

Le monsieur se retira, en saluant discrètement.

Quelque temps après, le mariage fut célébré. Les heureux époux ne tardèrent pas à oublier, dans leur lune de miel, les ennuis mélodramatiques dont avait été précédé leur mystérieux hyménée.

Mme Victoria Lafontaine fut engagée au théâtre de la Porte-Saint-Martin pour y jouer la *Grâce de Dieu*. Cette pièce obtint le plus vif succès et rapporta de gros bénéfices à la jeune artiste.

Cependant, le brave vitrier et la vitrière continuaient à résider à Lyon. Le père V..., devenu vieux, ne travaillait plus beaucoup; la maman ne pouvait plus lire sans lunettes. L'un et l'autre pensaient toujours à leur chère fille qui, là bas, là bas, remplissait du bruit de sa renommée le grandissisme Paris.

Par une claire matinée de printemps, le père et la mère V... venaient de se lever et ils allaient vaquer aux soins du ménage. Quelqu'un frappe.

— Entrez!

Voilà une belle dame qui entre en effet, parée, rayonnante; et derrière elle, un homme, jeune encore, l'air ouvert, la physionomie intelligente.

— C'est toi, Victoria!... c'est vous, Louis!... ah! quel plaisir de vous voir à Lyon.

— Nous n'y sommes pas venus pour le roi de Prusse, dit Lafontaine; nous avons ici des affaires pressantes.

Dans l'après-midi, le père V... propose une promenade; il entraîne ses visiteurs du côté de la jolie maison aux persiennes vertes, près de l'île Barbe. On arrive à la porte du jardin, et le père V... de dire, en soupirant :

— Croiriez-vous que, ces jours-ci, cette maison était à vendre; je n'avais pas de quoi l'acheter, hélas!... Maintenant, elle est vendue puisqu'on a retiré l'écriteau.

— Si nous faisions connaissance avec le nouveau propriétaire, dit Lafontaine.

— Vous n'y pensez pas!

— J'y pense très bien, au contraire; et la preuve...

Lafontaine pousse la porte rustique; les promeneurs le suivent dans le jardin, fleuri de violettes, émaillé de plates-bandes. Le bon vitrier soupirait d'envie. A l'intérieur du logis, on trouve une table genti-

ment servie, comme dans les contes de fées. Sans façons Lafontaine s'asseoit et invite le père V... à en faire autant.

— Mais si le propriétaire venait ? hasarde le père V... déconcerté.

— Le propriétaire... c'est vous! disent en même temps le gendre et la fille.

Là-dessus Mme Lafontaine explique qu'elle a, sur ses appointements de la *Grâce de Dieu*, fait des économies et qu'elle a consacré ses premiers bénéfices à réaliser le rêve de son père adoptif. Elle ajoute en finissant :

— Vous voyez, papa; quand je vous demandais de jouer la comédie, je songeais à la maison aux persiennes vertes,... je songeais à vous!

A propos de comédie, le hasard veut que cette Chronique soit presque entièrement consacrée aux choses du théâtre, que nous évitons le plus ordinairement. Il nous est impossible en effet de passer sous silence l'échec retentissant de la *Princesse de Bagdad* et le scandale de *Nana*.

Pour *Nana*, on s'attendait à des horreurs; on s'est trouvé en présence d'un drame soigneusement revu et expurgé par la censure. Presque pas de grivoiseries, excepté dans une scène digne de Pigault-Lebrun. Ce que la censure n'a pu corriger, c'est la donnée même de la pièce; le moyen âge parquait les Juifs dans un Ghetto; tous les siècles jusqu'à présent s'accordaient à laisser la courtisane en dehors de la société polie. Grâce à M. Zola, voici Nana maintenant qui nous entretient de ses faits et gestes, si voilés qu'ils soient par une pudeur tardive. Pouah!... de grâce, ne remuons pas ce fumier.

La *Princesse de Bagdad*, par M. Alexandre Dumas, n'est guère plus convenable. A quel monde appartient cette grande dame qui se laisse entraîner dans l'hôtel que lui offre un nabab affligé de quarante millions! M. Dumas me répondra que les choses se passent décemment, que la dame ne succombe pas, qu'elle est seulement victime d'un malentendu avec son mari, tout cela n'a pas empêché la *Princesse de Bagdad* d'être sifflée, fort justement, d'ailleurs.

Le théâtre de M. Alexandre Dumas a été sagement commenté dans une Etude de M. Léopold Lacour sur les maîtres de la scène

contemporaine. (Calmann Lévy, éditeur.) M. Léopold Lacour ne dit rien de très neuf, il n'a pas le coup d'aile des critiques de génie (si cette race existe encore); mais il connaît à fond les œuvres de M. Emile Augier, de M. Alexandre Dumas, de M. Victorien Sardou; il parle de ces auteurs, inégalement célèbres, avec bon sens et en pleine connaissance de cause.

Je voudrais adresser les mêmes compliments aux *Souvenirs* de Mme Jaubert. (Chez Hetzel.) Ce livre fait assez de bruit, il est parvenu en très peu de temps à une seconde édition. Sous certains rapports, les *Souvenirs* de Mme Jaubert restent bons à consulter; ils sont d'une lecture assez agréable. Mais arrêtons ici nos éloges. Mme Jaubert ne nous paraît pas avoir un sens bien exact des réputations Parisiennes lorsqu'elle se montre pénétrée d'admiration pour le talent médiocre d'un Pierre Lanfrey. Les épithètes accordées aux *Lettres d'Everard*, — un des livres les plus ennuyeux qu'il y ait, — nous font douter de l'excellence des jugements que porte Mme Jaubert sur d'autres ouvrages et sur d'autres hommes.

Gœthe et Diderot, par M. Barbey d'Aurevilly. (Dentu.) Voilà de la vraie critique et de l'éloquence à jet continu! Pauvre Gœthe, pauvre Diderot, vous êtes bien drapés! Vous me rappelez ces animaux (excusez la comparaison) qui, entrés vivants dans les terribles laminoirs des fabriques américaines, en sortent à l'état de saucisses et de jambons. Je ne résiste pas au plaisir de citer quelques passages empruntés au livre de M. d'Aurevilly :

« Gœthe..., vieux Narcisse qui se contempla toute sa vie dans toutes les ornières et les gouttes d'eau de ses œuvres... Le touche-à-tout ambitieux qui était en lui toucha aussi à la comédie et il y mit sa patte d'Allemand comme un ours flanquerait sa patte d'ours dans un travail en filigrane... *Wilhem Meister*, c'est de l'ennui dans des proportions inconnues, du laudanum, non plus par bouteilles, par pintes et par pots, mais par tonnes, — la tonne d'Heidelberg. »

Je n'adopte pas *toutes* les conclusions de M. Barbey d'Aurevilly, mais ce remarquable écrivain a une façon de dire les choses qui emporte la pièce et le morceau, — la pièce surtout, quand elle est de M. Zola.

Daniel Bernard.

MEMENTO CHRONOLOGIQUE

28 *janvier*. — A l'Institut catholique de Paris, distribution solennelle des prix du concours de la faculté de droit. La séance est présidée par S. Em. le cardinal Guibert, archevêque de Paris; à ses côtés prennent place, cinq évêques ou archevêques. S. Em. le cardinal de Bonnechose, archevêque de Rouen, et Mgr l'évêque de Chartres, n'ont pu se rendre à la réunion. Derrière les évêques sont placés un grand nombre d'ecclésiastiques, les dignitaires et les professeurs de l'Institut catholique, et MM. Chesnelong et Depeyre. L'auditoire est fort nombreux.

M. l'abbé d'Hulst, vice-recteur, ouvre la séance par un rapport plein d'intérêt, d'esprit et d'éloquence sur l'état présent, et sur les espérances de l'Institut. Le discours de M. le vice-recteur est vivement applaudi à plusieurs reprises. M. Guillot, professeur à l'Ecole de droit, prend ensuite la parole pour lire son rapport sur les prix de concours. M. Guillot apprécie avec élégance et concision chacun des travaux présentés par les lauréats.

Après M. Guillot, Mgr l'archevêque de Reims prononce une très brillante et très éloquente allocution, remplie d'espérance en l'avenir. « Dieu a béni notre œuvre, dit en substance l'éminent prélat. Il lui donnera le succès. » En terminant, Mgr Langénieux prie S. Em. le cardinal Guibert de transmettre à S. S. Léon XIII, docteur de l'Eglise et restaurateur des sciences sacrées, l'assurance du profond et fidèle dévouement des évêques, des maîtres et des élèves.

Puis les diplômes sont distribués; S. Em. le Cardinal-Archevêque de Paris adresse alors aux jeunes élèves de l'Institut de précieux encouragements, leur recommandant surtout la confiance. « On parle beaucoup de gymnastique aujourd'hui, l'épreuve est une gymnastique, et nous sortirons des épreuves de l'heure présente plus aguerris et plus vigoureux. »

Au Sénat, M. de Gavardie demande à interpeller le gouvernement sur l'apposition de la signature de M. Constans au bas des affiches reproduisant le discours présidentiel de M. Gambetta et sur la direction occulte imprimée au ministère des affaires étrangères, de la guerre et de l'intérieur. Le Sénat renvoie l'interpellation à un mois.

Les catholiques espagnols envoient à Mgr Freppel évêque d'Angers, une adresse pour l'assurer de leur profond respect et de leurs chaleureuses sympathies dans la lutte qu'il soutient à la Chambre contre le radicalisme révolutionnaire, et pour lui annoncer leur résolution de combattre à l'avenir sur le terrain religieux, celui où, comme l'a dit récemment l'éloquent prélat

à la tribune parlementaire, il faut s'unir, si l'on veut vaincre la révolution. Mgr Freppel leur répond par une lettre remplie de sages conseils; nous en extrayons le passage le plus remarquable :

« C'est un fait incontestable, dit l'éminent prélat, que, dans cette deuxième moitié du dix-neuvième siècle, la question religieuse a pris une importance à laquelle ne s'attendaient pas ceux-là même qui aimaient à la placer en première ligne : elle prime tout, elle est au fond de tout. Parlements, congrès scientifiques, réunions populaires, il n'est pas d'assemblée où elle ne figure à l'ordre du jour; et la presse, soit quotidienne, soit périodique, n'a pas de matière qu'elle traite avec plus de complaisance ni avec autant de liberté. C'est l'honneur de la religion catholique, et une preuve irréfragable de sa divinité, qu'elle mette ainsi en mouvement tout ce qui manie la plume ou la parole d'un bout du monde à l'autre. Partie du protestantisme et de la révolution française, une vaste conspiration s'est organisée contre l'Eglise, ses dogmes et ses institutions. La franc-maçonnerie, l'Internationale et les sociétés secrètes en sont les agents les plus actifs, et, soit faiblesse, soit imprévoyance, la plupart des gouvernements y prêtent la main, sans se douter du sort qu'ils se préparent à eux-mêmes. Dans l'Amérique et dans l'Europe, en Espagne comme en France, le mot d'ordre est le même partout. Chasser Dieu et son Christ de l'Etat, de l'école, de la famille, pour les reléguer au fond de la conscience individuelle, sauf à venir les forcer dans ce dernier retranchement par la séduction, par la menace, par l'éloignement de tout emploi, de toute fonction publique : voilà le système élaboré dans les loges maçonniques, et qui, appliqué jour par jour, avec autant d'habileté que de persévérance, devra, dans la pensée de ses auteurs, amener l'apostasie des nations chrétiennes.

Non prævalebunt « Ils ne prévaudront pas ». Nous le savons; nous en avons pour garant la parole divine. Mais que de ruines causées par tant d'assauts livrés aux consciences chrétiennes! Et pour empêcher le mal de s'étendre, ne faut-il pas que tous les catholiques d'un même pays s'unissent étroitement sur le terrain de la religion, quelles que puissent être, d'ailleurs, leurs divergences d'opinion sur d'autres points? qu'ils travaillent de concert au triomphe de la foi par l'exemple, par la parole, par l'action, au parlement comme dans la presse, à la veille des élections comme au jour du scrutin? La victoire n'est qu'à ce prix; et cette victoire est facile; quand c'est la charité fraternelle qui la prépare; car les catholiques ont pour eux le nombre, l'intelligence, l'énergie des convictions et, ce qui vaut infiniment mieux, la grâce de Dieu et la vérité. »

Le Saint-Père commet à la Sacrée-Congrégation des Rites le soin d'examiner si et de quelle manière, étant données les circonstances actuelles de la ville de Rome, on pourrait accomplir la cérémonie solennelle de la canonisation du Bienheureux Joseph Labre et du Bienheureux Jean-Baptiste de Rossi, dont les procès apostoliques sont terminés. La majorité des consulteurs des Rites se prononce pour l'affirmative, c'est-à-dire dans le sens de l'accomplissement de la cérémonie de la canonisation, en vue de la gloire qui en rejaillira sur toute l'Église et eu égard surtout au long intervalle qui s'est écoulé depuis la dernière canonisation. L'époque indiquée par les consulteurs des

Rites serait le 8 décembre 1881, jour de la fête de l'Immaculée-Conception.

Le Grand Conseil de Berne, par 155 voix contre 48, décide qu'il n'entrera pas en matière sur la révision de la Constitution.

Le prince de Bismarck ouvre la première séance du Conseil économique. Dans le discours qu'il prononce, il fait ressortir la divergence d'opinion qui s'est produite dans la discussion des questions sur la situation économique et sur le retour à une situation plus régulière. Le gouvernement a voulu, en créant, le nouveau Conseil, établir un organe central compétent pour examiner la nécessité et l'opportunité de nouvelles lois.

Mort du Cardinal-Archevêque de Vienne.

29. — Le Conseil fédéral allemand adopte le projet de loi sur la biennalité du budget de l'empire et la durée de quatre ans pour les périodes législatives.

La Chambre des Communes en Angleterre continue le débat sur le bill relatif aux mesures d'exception pour l'Irlande. Dans un long discours, M. Gladstone défend la politique du gouvernement et déclare que, depuis l'ouverture du Parlement, le gouvernement a reçu de tous côtés du pays l'approbation de sa politique.

30. — Pendant que le ministre de la guerre dépose, à la Chambre, son projet de loi sur le recrutement de l'armée, de nombreuses et chaleureuses adhésions de la part de l'épiscopat français ne cessent d'arriver chaque jour à Son Em. le Cardinal-Archevêque de Paris, pour sa belle lettre sur l'exemption militaire des ecclésiastiques.

MM. de la Bassetière et Keller déposent sur le bureau de la Chambre une proposition relative au droit d'association. Cette proposition, analogue à celle que M. Dufaure a déposée naguère sur le bureau du Sénat, est un véritable contre-projet opposé au projet de loi ministériel sur les associations professionnelles. Elle tend à placer sous le régime du droit commun toutes les associations, soit civiles, soit religieuses. Les associations, aux termes de ce projet, pourraient se former, sans autorisation et après une simple déclaration. Seraient cependant astreintes à l'autorisation les associations qui voudraient obtenir la personnalité civile. La demande d'autorisation ne serait jamais imposée, elle resterait facultative.

Réunion des évêques d'Irlande. Après avoir traité de diverses questions relatives au grand collège ecclésiastique et national de Maynooth, l'assemblée de ces prélats s'occupe de la grande question qui agite en ce moment et remue profondément l'Irlande. Voici le texte des résolutions que les Évêques irlandais ont adoptées :

Il a été résolu par nous, disent les Évêques :

1° Que comme nous avons été chargés par la volonté du Dieu tout-puissant, non seulement de la garde de la foi et de la morale de notre peuple, mais aussi du soin des membres pauvres et opprimés de notre troupeau, nous nous sentons forcés, par un sentiment solennel de notre devoir, de déclarer une fois de plus que l'état actuel de la législation foncière en Irlande est intrinsèquement dangereux pour la paix et le bonheur de notre peuple, et que la confiance mutuelle entre les différentes classes de la société ne sera jamais rétablie tant que cette législation n'aura pas subi une réforme complète et approfondie;

2° Qu'étant ainsi convaincus de la nécessité de cette réforme, nous protestons avec fermeté contre toute réforme insuffisante et hésitante sur cette question vitale; nous consignons ici notre sentiment, qu'une législation de ce genre, si bien intentionnée qu'elle soit, loin de calmer le mécontentement universel, aggraverait les maux actuels et conduirait à une agitation prolongée et exaspérée.

3° Que notre confiance dans le bon sens et les sentiments généreux de notre peuple n'étant pas ébranlée, nous sommes persuadés que l'introduction immédiate au Parlement d'une loi foncière, basée sur le respect de tous les droits existants, serait le signal qui rendrait la paix et la sécurité à toutes les classes; et que nous ne pouvons nous empêcher d'exprimer la crainte assez généralement répandue que si l'ordre paraissait régner grâce à des lois de force, la branche de la *Législature* qu'on regarde comme défavorable aux droits populaires pourrait rejeter totalement ou annuler de fait toute mesure d'utilité pratique soumise à sa considération, résultat que nous ne pouvons envisager sans de sérieuses alarmes.

31. — La Chambre des députés reprend la discussion de la nouvelle loi sur la presse, après avoir entendu le rapport de sa commission sur l'amendement de M. Floquet. Cet amendement proposait de supprimer huit articles du projet et d'effacer, par conséquent, autant de délits et de pénalités prévus par ce projet.

La Commission n'a admis que la suppression d'un seul délit, celui qui résulterait de la provocation non suivie d'effet à commettre un crime ou un délit. Pour le surplus, elle a maintenu, mais en y introduisant de sérieuses modifications, ses premières propositions. Ainsi, dans ses propositions modifiées, la provocation au crime cesse d'être punissable quand elle n'a pas été suivie d'effet. Même suivie d'effet, elle est impunie quand elle a été commise par dessins, gravures, peintures ou emblèmes. Plus de peines pour outrage à la République. Le maximum de la prison pour les cris séditieux est abaissé de six mois à un mois de prison. Enfin, la publication de fausses nouvelles ne tombera sous le coup de la loi pénale que lorsqu'elle aura été faite de mauvaise foi et lorsqu'elle aura troublé la paix publique.

M. Winthorst, loin de se laisser décourager par le rejet de sa motion en faveur ides prêtres catholiques, dépose sur le bureau de la Chambre des députés prussiens une proposition tendant à l'abrogation, à partir du 1er avril prochain, de la loi du 22 avril 1875, qui a suspendu le paiement des émoluments et redevances des évêchés catholiques.

1er *février*. — A la Chambre des députés reprise de la discussion du projet de loi sur la presse. M. Ribot présente un amendement rétablissant l'article relatif au délit de provocation, supprimé par la Commission. Cet amendement est rejeté par 349 voix contre 114. M. Cazot adjure la Chambre de voter le paragraphe sévissant contre la provocation à l'insubordination dans l'armée et la marine. Le paragraphe est adopté par 281 voix contre 138. L'article demandant la répression des outrages envers le président de la république, le Sénat et la Chambre, est rejeté.

La police anglaise saisit, à Cork, une proclamation des fenians, signée par le *directoire* national irlandais.

Le Comité national néerlandais, pour le Transwaal, envoie une adresse au roi des Pays-Bas, demandant que le gouvernement hollandais fasse des démarches diplomatiques auprès du gouvernement anglais, afin de mettre un terme à la guerre et d'aplanir les difficultés pendantes par le rétablissement et la consolidation de l'indépendance du Transwaal.

Les étudiants de l'université de Turin lancent une proclamation aux étudiants des autres écoles supérieures et universités d'Italie, les invitant à former partout des clubs républicains.

2. — La Chambre des députés continue la discussion de la loi sur la presse. Elle adopte les articles réprimant les outrages aux mœurs. Les pénalités contre les colporteurs sont supprimées.

Une députation de députés écosssais remet à M. Gladstone un mémoire en faveur de la création d'un ministère spécial pour les affaires d'Ecosse. La Chambre des communes se constitue en permanence pour discuter le bill de coërcition pour l'Irlande.

Le ministre de la justice, en Italie, présente à la Chambre un projet de loi portant le rétablissement du divorce. Ce projet est vivement combattu par de nombreuses adresses émanant des catholiques italiens.

Le moniteur allemand a publié une ordonnance impériale par laquelle Mgr Fleck, vicaire général de Metz, est autorisé à accepter un diocèse *in partibus* et la qualité canonique de coadjuteur de Mgr l'Evêque de Metz, avec le droit de succession.

Le cardinal Jacobini entame des négociations pour élever au grade d'internonce le délégué apostolique à Constantinople, afin de faire de ce poste un centre important pour l'Eglise en Orient.

Inondations désastreuses dans l'ouest de la France et dans le midi de l'Espagne.

Vingt évêques et archevêques espagnols adhèrent au programme de l'Union catholique, conformément aux déclarations contenues dans la lettre de Mgr Freppel.

Deux régiments égyptiens, mécontents d'une certaine mesure prise par le ministre de la guerre, se mutinent. Le ministre ne voulant pas compromettre l'ordre public, donne sa démission, qui est acceptée par la Khidive.

3. — A propos de la contribution spéciale imposée aux communautés religieuses par l'article 3 de la loi des finances du 29 décembre 1880, le comité juridique, fondé à Paris, pour la défense des congrégations, leur notifie par circulaire : « Que, pour le moment, après un examen sérieux de l'article 3 de la loi dont il s'agit, rapprochée des termes de la loi de 1872, il a paru au comité que, malgré la date de la promulgation de la loi nouvelle, le texte même de cette loi ne permet pas la perception de l'impôt nouveau avant l'expiration de l'année 1881. Que, dès lors, les congrégations semblent, dans l'état actuel des choses, avoir tout le temps de préparer leurs comptes et leurs déclarations. Que, pour pouvoir apprécier la forme dans laquelle les comptes et les déclarations doivent être faits, il faut attendre la publication des documents officiels. Qu'enfin, pour le moment, les congrégations n'ont qu'à repousser toute demande en ingérence de l'administration de l'enregistrement ou de ses agents, étant bien entendu, toutefois, que ne sont pas

compris dans cette exclusion les agents des contributions directes, chargés d'établir l'assiette de l'impôt mobilier, des portes et fenêtres et des patentes. »

La cour d'appel de la Seine, présidée par M. le premier président Larombière, confirme, en Chambre de Conseil, la décision rendue par le Conseil de l'ordre des avocats, relativement à l'affaire Protot. L'ex-délégué de la Commune au ministère de la justice reste exclu du barreau de Paris.

La Chambre des communes en Angleterre, après une discussion de quarante-deux heures, émet un vote sur la proposition du gouvernement relative à l'Irlande. Par 164 voix contre 19, elle autorise la présentation du bill de coërcition qu'elle adopte ensuite en première lecture. Dans la même séance, la Chambre est saisie de la proposition de M. Gladstone, tendant à modifier le règlement d'ordre intérieur de l'assemblée. D'après le projet du premier ministre, le président de la Chambre aurait la faculté de prononcer la clôture, d'interdire les motions d'ajournement ou autres propositions étrangères à l'objet inscrit en tête de l'ordre du jour. Il lui suffirait pour cela d'obtenir l'autorisation de la Chambre sous forme d'une déclaration d'urgence votée à la majorité des trois quarts des membres présents. Ce vote est précédé de scènes des plus tumultueuses qui amènent l'expulsion de la salle des séances et la suspension de MM. Dillon, Parnell et de trente-quatre autres députés irlandais. Arrestation de M. Davitt, fondateur de la Ligue agraire.

Le grand Conseil de Lucerne, par 70 voix contre 8, et après une discussion de cinq heures, adopte la motion de M. Meyer, demandant le rétablissement de la peine de mort, au moyen de la révision de la Constitution.

Banquet offert par les membres de la délégation de l'Alsace-Lorraine en l'honneur du gouverneur de ces deux provinces. Le président de la délégation porte un toast au gouverneur. Il le remercie pour tout le bien qu'il a fait au pays, il exprime l'espoir que pendant longtemps encore le gouverneur dirigera les affaires d'Alsace-Lorraine. M. de Manteuffel remercie le président. En ce qui concerne les élections du Parlement, il déclare qu'il s'abstiendra de toute intervention officielle, mais qu'il est d'avis que l'intérêt de l'Alsace-Lorraine demande l'autonomie du pays, et exige également qu'il possède les mêmes droits que la Constitution accorde aux autres pays fédérés. Le seul moyen d'atteindre ce but, c'est, *ajoute-t-il*, de reconnaître l'homogénéité de l'Alsace-Lorraine avec le reste de l'Allemagne. Il importe donc d'élire des hommes qui proclament ouvertement cette homogénéité. L'élection des candidats qui s'opposent à l'acceptation du nouvel état des choses rendrait impossible d'accorder au pays l'autonomie dont il a besoin; le gouverneur invite les délégués à travailler dans ce sens.

Ribdoba Abdul bey provoque un soulèvement en Albanie. Quatre bataillons albanais désertent. Les chefs de la ligue albanaise font arrêter tous les employés turcs, enlèvent les dépôts d'armes, coupent les fils télégraphiques et occupent la station de Seupo.

Des arrestations faites à Kiew amènent la découverte d'un manifeste de la *Société des ouvriers du Sud*, proclamant la révolte d'un arsenal rempli de fusils, de revolvers et de poignards, d'une imprimerie et de toute une collection d'écrits séditieux. A Odessa, la police enlève des placards révolutionnaires apposés pendant la nuit, dans toute la ville.

4. — Au Sénat, M. Baragnon développe une proposition tendant à modifier la composition du tribunal des conflits, et à lui donner le droit de nommer son président. Le Sénat refuse de prendre cette proposition en considération.

A la Chambre des députés, M. Antonin Proust développe son interpellation au ministre des affaires étrangères. M. Eugène Lamy répond à l'orateur opportuniste. A l'aide des documents insérés au *Livre jaune*, il montre la diplomatie française restant toujours au-dessous de sa tâche, qu'elle ait été dirigée par M. Waddington, M. de Freycinet ou M. Barthélemy Saint-Hilaire. Il retrace les négociations poursuivies entre les chancelleries, à propos de l'affaire de Grèce, et il met en lumière ce double courant auquel les ministres français semblent successivement obéir : l'un, prenant sa source au Palais-Bourbon, qui les porte à la témérité; l'autre, qui les ramène, comme malgré eux, à la prudence.

Le ministre des affaires étrangères, après avoir donné lecture des documents relatifs à la question hellénique, dit que la Grèce devrait désarmer et s'en remettre à la bienveillance de l'Europe. Il conclut en insistant sur les sentiments qui animent le gouvernement en faveur de la paix.

La comédie est ratée, pour nous servir de l'expression de M. Paul de Cassagnac, et la Chambre adopte un ordre du jour approuvant les déclarations pacifiques de M. Barthélemy Saint-Hilaire.

Après leur expulsion de la Chambre des communes, M. Parnell et les députés irlandais rédigent un manifeste au peuple irlandais, lui conseillant d'éviter toutes démarches qui seraient contraires à la constitution et l'exhortant à la patience.

5. — A la Chambre des Communes, M. Charles Dilke déclare qu'il est complètement inexact que la Russie se soit engagée à ne pas aller à Merv, à condition que l'Angleterre renonce à Candahar : il y a lieu de croire que la Russie n'ira pas à Merv, mais il n'y a pas eu de négociations à ce sujet.

M. Davitt est conduit à Londres pour être entendu par le magistrat de police. Ce dernier lui ordonne sans autre forme de procès de compléter la période de quatorze années de travaux forcés, à laquelle il a été condamné en 1870.

Réunion du conseil des ministres à l'Élysée. M. Barthélemy Saint-Hilaire communique une dépêche de notre consul général à Tunis, démentant qu'il y ait eu une rixe à main armée, entre les agents appartenant à la Société marseillaise, propriétaire des terrains de Khérédine-Pacha et les agents du sieur Lévy, qui prétend avoir un droit supérieur de propriété.

La Chambre des députés de Prusse discute le projet de loi concernant les excédants qui reviennent à la Prusse, par suite de la réforme fiscale de l'empire. Le projet est défendu par le ministre des finances, et combattu par M. Richter, un des chefs du parti progressiste. Le prince de Bismarck prononce un discours pour appuyer le ministre des finances.

6. — La Chambre des députés vote sans discussion les articles du projet de loi sur la presse qu'elle avait réservés et décide ensuite, par un vote presque unanime, qu'il y aura une seconde délibération de ce projet. La proposition Labuze concernant l'obligation du service militaire à étendre aux

congréganistes et aux séminaristes est enterrée par le général Farre avec les honneurs de la guerre et la Chambre aborde ensuite la discussion de la loi sur le divorce. M. Louis Legrand parle longuement contre la proposition Naquet, tout en se défendant en bon républicain d'obéir à des considérations religieuses. L'unité et l'indissolubilité de l'union conjugale lui paraissaient commandées par les mœurs, par l'intérêt de la famille et de la société.

Le gouvernement espagnol autorise l'installation, en Espagne, de plusieurs communautés expulsées de France, notamment celles de capucins à Orhuela et dans la province de Léon, de communautés de franciscains à Marmiorca, enfin d'une communauté de Picpussiens à Lérida, sur l'Ebre.

Le parti radical serbe fonde à Bucharest un journal de la même nuance, patronné et subventionné par le comité panslaviste de Moscou. Le général Tchernaief propose l'idée d'un agrandissement de la Serbie aux dépens de la Turquie.

Un ambassadeur du roi des Ashantées somme le gouverneur de Cap-Coust-Casth de livrer un chef indigène réfugié dans la colonie. En cas de refus, l'ambassadeur déclare que le gouvernement colonial sera responsable des conséquences. Le gouverneur refuse et envoie des troupes à Prashne.

7. — Mort du célèbre historien Carlyle.

A Madrid, la *Epoca* publie les bases de l'association de l'Union catholique, dont le but exclusivement religieux est l'union des catholiques pour la propagation de la foi par des moyens légaux conformément à l'encyclique *Quanta cura* et au syllabus.

Le ministre ottoman soumet à la sanction du sultan le décret d'un impôt forcé sur les immeubles et un second decret étendant le service militaire à Constantinople jusqu'ici exempté par privilège.

Une démonstration contre le bill de *coercition* pour l'Irlande et l'expulsion des députés irlandais a lieu à Trafalgar square. De nombreux clubs radicaux et plusieurs milliers de spectateurs y assistent. Des résolutions sont prises condamnant la politique du gouvernement à l'égard de l'Irlande. Les membres du parti Parnell renoncent à s'opposer au bill de coercition; cette opposition leur paraissant infructueuse après la seconde lecture du bill.

On s'attend à ce que la *Land league* sera dissoute incessamment et que ses bureaux seront fermés par la police. La Land league des femmes adresse un appel à toutes les femmes irlandaises, afin de recueillir des secours pour les fermiers expulsés.

8. — La Chambre des députés, après une longue discussion, enterre solennellement la question du divorce, au grand déplaisir de M. Naquet.

Au Sénat, les bureaux procèdent à la nomination d'une commission pour l'examen du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, sur le service militaire obligatoire personnel dans les colonies. La majorité de la commission est favorable, mais les membres de la droite, comme MM. de Lareinty et l'amiral de Montaignac, sont hostiles au projet de loi. Ils craignent que les nègres à qui l'on donnera un fusil n'en abusent contre les blancs, comme ils l'ont fait souvent.

Réunion du conseil des ministres, à l'Élysée. Le ministre des affaires-étrangères annonce qu'à la suite des négociations officieusement engagées

depuis quelque temps, le gouvernement des États-Unis a accepté la proposition dont notre gouvernement a pris l'initiative, de réunir cette année, à Paris, une conférence monétaire internationale pour résoudre la question du double étalon. Les États-Unis acceptent de négocier sur la base de l'admission du double étalon d'or et d'argent au lieu de l'étalon unique d'or qu'ils possèdent actuellement. Cette mesure, si elle est adoptée, aura pour conséquence la liberté illimitée de la frappe des monnaies d'argent que les puissances de l'Union latine ont dû limiter par une convention antérieure. L'initiative de la France auprès des États-Unis ayant été couronnée de succès, il reste à adresser des invitations aux autres puissances.

A l'occasion de l'anniversaire de la mort de Pie IX, le Cardinal-Doyen célèbre la messe de *Requiem* dans la chapelle Sixtine, en présence du Saint-Père, des cardinaux, des grands-ducs Serge et Paul de Russie.

Le ministère espagnol donne sa démission par suite du refus du roi de signer le projet financier relatif à la conversion des dettes amortissables.

M. Canovas, dans la rédaction du préambule du projet de loi relatif à la rente amortissable, avait inséré quelques mots exprimant la confiance du roi envers le cabinet. — Alphonse XII a refusé d'approuver ce paragraphe. — On croit que le nouveau cabinet sera formé et présidé par M. Sagasta, chef du parti libéral, et que les Cortès seront dissoutes.

Un député autrichien, M. Bosnjak, adresse au ministère une interpellation au sujet des tendances italiennes qui se manifestent à Trieste. Cette ville se trouve en état de demi-anarchie. Le parti de l'*Irredenta* relève la tête et fait preuve d'une telle audace, que la population autrichienne n'ose plus affirmer son royalisme, de peur de subir des vexations ou d'être atteinte dans sa liberté personnelle. — Les autorités assistent à ces faits en spectateurs désintéressés, ou même favorisent secrètement la sédition. — Sur le littoral, on acclame, dans les lieux publics, Garibaldi, l'idée italienne et toute tendance antiautrichienne. Toute la population du littoral est révolutionnaire, ennemie de l'empire, et les Allemands de Trieste sympathisent avec les irridentistes. — M. Bosnjak exprime l'espoir que le président du conseil et ministre de l'intérieur donnera au gouverneur de Trieste l'ordre d'agir plus énergiquement; que le gouvernement ne s'appuiera plus que sur la partie slavine de la population et cessera de vouloir italianiser ou germaniser le pays. — Le comte Taaffe répond à M. Bosnjak que le gouvernement prendra des informations et sévira avec la plus grande rigueur.

Les Boërs coupent les communications postales entre le camp anglais, près de Laings-Nek et Newcastle.

Le ministre de la guerre, en Grèce, communique à la Chambre le décret royal, appelant sous les armes les hommes de trente-neuf à quarante ans faisant partie de la garde nationale, dont le nombre s'élève à 113,993.

9. — A la Chambre des communes, sir Charles Dilke déclare que le cuirassé français *Friedland* et l'aviso français *Hirondelle* ont reçu l'ordre de quitter Tunis, ainsi que le cuirassé anglais *Thunderer* et l'aviso anglais *Decoy*. Ce départ coupe court à tous les commentaires.

Le président de la Chambre des communes annonce qu'il vient de déposer sur le bureau de la Chambre les nouveaux règlements relatifs à la discussion

des affaires urgentes. Il espère, ajoute-t-il, que, tout en permettant d'accélérer les travaux de la Chambre, ces nouveaux règlements ne restreindront pas indûment la liberté de la discussion parlementaire. — Le bill de coercition en Irlande est adopté en seconde lecture par 359 voix contre 56.

Le général anglais Colley, avec cinq compagnies de chasseurs et un détachement de cavalerie marche vers Newcastle, afin de rétablir les communications entre Newcastle et le camp.

Les Boërs attaquent vivement les troupes anglaises, ils sont repoussés avec de grandes pertes. L'engagement dure six heures. Quoique l'attaque des Boërs ait été repoussée, la situation du général Colley est critique; les Boërs occupent des positions dominantes de tous les côtés.

Lecture est donnée au Congrès espagnol d'une communication annonçant la crise ministérielle et la démission du cabinet présidée par M. Canovas del Castillo. Les séances sont ajournées jusqu'à nouvel ordre.

Le nouveau ministère est ainsi composé :

Président du conseil, M. Sagasta;

Ministre des affaires étrangères, le marquis Vega de Armijo;

Ministre des finances, M. Camacho;

Ministre de la justice, M. Alonzo Martinez;

Ministre de la guerre, maréchal Martinez Campos;

Ministre de la marine, amiral Pavia;

Ministre des travaux publics, M. Alvereda;

Ministre des colonies, M. Léon y Castillo;

Ministre de l'intérieur, M. V. Gonzalès.

Le nouveau ministère est composé de membres du parti constitutionnel-dynastique. Une agitation très vive règne dans les cercles politiques et même dans les rues et places autour des Cortès.

Une importante élection au conseil national vient d'avoir lieu à Fribourg. La lutte était entre les conservateurs et les radicaux. Ces derniers n'avaient rien négligé pour assurer leur victoire, et cependant ils ont été battus; leur candidat, M. Marmier, n'a obtenu que 4,815 voix contre M. Æby, candidat des conservateurs. C'est une grande victoire pour ce parti; elle aura en Suisse un légitime retentissement.

Suivant le vœu exprimé par le roi grand-duc du Luxembourg, l'Allemagne et la France délèguent chacune un officier supérieur pour s'enquérir de l'état actuel de l'ancienne place forte de Luxembourg.

Charles DE BEAULIEU.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Le Mal et le Bien, *Tableau de l'histoire universelle du monde païen et du monde chrétien.* (Ve volume, 1 bel in-8°.)

Nous avons fait connaître, à mesure qu'ils paraissaient, les quatre premiers volumes, où est représenté le tableau de la *Société antique*, des *siècles chrétiens* au moyen âge, et celui de notre *époque révolutionnaire.*

Le cinquième volume a pour titre : *La Société moderne*, et traite du temps présent. Que dire de ce tout, dont l'ensemble se compose de tant de parties? Pour en donner une idée bien nette et bien complète, fallait-il en prendre un à un les divers événements, dont le moindre, dont le plus insignifiant pèse parfois d'un poids immense dans le résultat général. Fallait-il en suivre pas à pas l'enchaînement et les péripéties, de manière à n'en laisser rien d'inaperçu? L'auteur ne l'a point pensé, et nous pensons à ce sujet comme lui.

« Les livres, dit-il, qui intéressent le plus et produisent une forte impres-« sion, ne sont pas faits ainsi : on y trouve des lacunes, des temps de repos, « on y voyage comme d'oasis en oasis. Quoi de moins régulier que les *Ser-« mons* de Bossuet, les *Tragédies* de Corneille, les *Soirées de Saint-Pétersbourg?* « Vous êtes troublé par cette page qui vous fait penser, vous ne cherchez pas « si elle se relie par un fil serré à la centième page plus loin. C'est affaire au « professeur de rhétorique de le montrer à ses élèves. Les *Pensées* de Pascal « sont composées de fragments, mais l'esprit en est un, le tout est animé du « même souffle, le livre est complet. »

Tel est, dirons-nous, ce cinquième volume : il laisse de côté les lieux communs, les détails minutieux, mais il marche droit aux points qui attirent le plus le regard : le chemin de fer ne s'arrête pas partout, mais il mène aux centres du mouvement et de la vie.

Il est divisé en trois livres, subdivisés eux-mêmes en plusieurs chapitres, de la manière suivante :

Livre I : *Résultats moraux de la Révolution.* — Les Démolisseurs, la Morale nouvelle, le Doute, Complicité des gouvernements.

Livre II : *Résultats intellectuels.* — 1° La littérature révolutionnaire comme la société. La société romantique. Pourquoi elle forme école. Scepticisme de la littérature romantique. Le Théâtre. La Comédie. La Tragédie. Le Drame. La littérature panthéiste. Le Réalisme : sa langue, sa morale. La jeune littérature. Les femmes de lettres. — 2° L'*Art* : Tendances actuelles. La peinture religieuse. Le Paysage. La Photographie. La Sculpture. L'Architecture. La Fantaisie et l'Idéal. — 3° La *Science* : Ses prétentions. Ce que signifie le mot *savant*. *Ignorances* de la Science.

Livre III : *Résultats sociaux.* — Les Réformateurs : 1° *Fourier;* ses disciples, et but résultats de son système. — 2° *Saint-Simon* : Principes de la doctrine

Saint-Simonienne. Ses conséquences pour la propriété, le famille, l'autorité, le mariage. — 3° Les *Mormons*. Pourquoi le Mormonisme a fondé une Société. Son vrai but. — 4° Le *Socialisme* : Son but. Principe panthéiste et révolutionnaire. L'État, maître unique. Asservissement et avilissement des petits. Haines et Révoltes. — 5° CONCLUSION : L'*Avenir*. Il appartient au Christianisme!

Dans une longue étude sur l'ouvrage de M. Eugène Loudun, la *Bibliographie catholique* (août 1880), s'exprime ainsi :

De tels livres remplissent et honorent une vie d'homme, en même temps qu'ils enrichissent le tissu de l'apologétique chrétienne, de l'histoire sérieuse et de la philosophie creusée. M. Eugène Loudun a pris rang parmi les plus élégants et les plus solides écrivains de notre époque ; nous dirions, ce qui est mieux encore, parmi les plus consciencieux et les plus religieux. C'est là surtout son honneur, en ce temps de petites pensées, de médiocres ouvrages et de caractères déchus. » Et la *Bibliographie* conclut en ces termes : « Ce que nous venons de dire inspirera à nos lecteurs, nous l'espérons, le désir de placer au rang d'honneur, dans leur bibliothèque, cet ouvrage tout entier. »

C'est notre avis, l'ouvrage de M. Eugène Loudun, fruit d'un long et sérieux travail, méritant bien, en effet, cet honneur, ou plutôt cette récompense.

Le prix des cinq volumes de *le Mal et le Bien* (ensemble 2,000 pages), est de 25 francs.

BOURDALOUE, *sa Vie et ses Œuvres*, par le P. M. Lauras, de la Compagnie de Jésus.

Nous ne dirons qu'un mot de l'ouvrage du P. Lauras : il nous semble laisser peu de chose à écrire sur l'illustre orateur. Non-seulement l'auteur a eu sous la main tous les travaux anciens ou nouveaux, que l'on peut faire connaître, mais il y a eu des documents où ses devanciers n'avaient pas puisé. Il en donne l'énumération dans sa préface.

Quand à son importance réelle, elle ressort de Bourdaloue même et de son œuvre. Or, voici un jugement dont on ne contestera ni l'autorité, ni la valeur : il est de Voltaire :

« Qu'on mette, dit-il, en parallèle les *Lettres provinciales* et les *Sermons* du « P. Bourdaloue, on apprendra, dans les premières, l'art de la raillerie, celui « de présenter des choses indifférentes sous des faces criminelles, celui « d'insulter avec éloquence : on apprendra, avec le P. Bourdaloue, à être « sévère à soi-même et indulgent pour les autres. Je demande alors de quel « côté est la vraie morale, et lequel de ces deux livres est utile aux « hommes. »

Félicitons le P. Lauras de s'être attaché à nous faire connaître, dans toutes ses beautés, l'œuvre oratoire de Bourdaloue.

L'ouvrage forme deux beaux et forts volumes grand in-octavo, l'un de 611 pages, dont 36 d'introduction, et l'autre de 639. Ensemble : 15 francs.

Le Directeur-Gérant : VICTOR PALMÉ.

Paris. — E. DE SOYE et FILS, imprimeurs, place du Panthéon, 5.

LE COUP DE GRACE

CHAPITRE X

MA SECONDE COMMUNION. — LE DÉFI. — LA LETTRE AU SACRÉ-COEUR. MES ENFANTS

Elle fut près de se trouver mal dans l'excès de sa joie, et moi, j'eus envie de lui chercher querelle, malgré ma conversion toute fraîche, tant j'aurais mieux voulu la voir chanter et danser. Le dîner fut un peu contraint, nous n'osions parler la bouche ouverte devant les enfants, mais quelle délicieuse soirée ! Je ne saurais dire qui d'elle ou de moi était le plus triomphant. C'était pour elle une véritable surprise, car d'après la manière dont je l'avais quittée le matin, elle avait désespéré tout le jour. Notre causerie se prolongea allant et revenant à satiété à travers les incidents de mon entrevue avec le Père. Je ne lui avais jamais raconté, c'est certain, l'histoire de ma première communion ; il fallut tout un récit, attendri jusqu'aux larmes, pour lui faire comprendre comment la fiancée de Charles, devenue sœur de la charité, avait, à son insu, tranché le nœud du drame de ma vie comme le *Deus ex machinâ* du poète. Et que c'était bien Dieu en effet ! Elle riait, elle sanglotait tout à la fois et sa passionnée reconnaissance envers le ciel ressemblait à une extase. Elle répétait, et cela ne me fâchait plus : « Bien heureuse, oh ! bien heureuse ruine ! »

Nous fîmes la prière du soir ensemble pour la première fois et je ne la renvoyai que pour commencer l'examen de ma conscience.

Quel contraste entre cette nuit-là et la nuit précédente ! J'avais

Jésus réconcilié à mon chevet et je lui confiais avec une foi déjà sereine l'avenir de nos enfants. Je ne disais pas encore : « Bien heureuse ruine! » car je ne me rendais pas un compte exact de la *nécessité absolue* du coup qui m'avait frappé, mais j'acceptais du moins sans aucun effort la vie de dénuement presque complet succédant tout d'un coup à notre aisance d'hier et dont j'allais faire demain l'apprentissage. Je m'exprimerais mal pourtant si j'appliquais le mot résignation à l'état de mon esprit. La résignation suppose une lutte contre soi-même et moi, je n'avais point de lutte à soutenir. C'était plutôt un calme surnaturel et qu'on définirait en disant qu'un rideau très épais était tombé entre mon récent malheur et ma pensée. Je ne voyais plus mon malheur, je ne le sentais plus; en moi tout était quiétude et repos.

Je me souviens d'avoir une fois exposé cette circonstance à un ami bien cher qui me tient de très près : cœur d'or qui ne connaît pas assez les choses de la religion et qui les voit mal à travers l'épaisseur d'un préjugé peu favorable. Cet ami me consterna en laissant tomber les trois syllabes du mot : *égoïsme*.

Il songeait à mes enfants que, selon lui, mon changement de route condamnait à la pauvreté. Etait-ce donc vrai? Avais-je oublié mes enfants à cette heure de ma délivrance? Les avais-je sacrifiés plutôt en ne tenant compte que de mon propre soulagement? Etais-je un égoïste en ce sens que la joie de ma grande guérison m'avait, au premier instant, isolé de la terre entière?

Il serait malaisé de répondre *non*, et l'Evangile de Notre-Seigneur, bien loin de réprouver ce genre d'égoïsme, le préconise et même l'ordonne aux saints. Mais je n'étais pas un saint, et Dieu veuille que je le sois un jour! Devant cette accusation portée par un homme qui m'aimait, j'eus beau faire un retour sévère sur moi-même, interrogeant, par le souvenir avec une scrupuleuse attention chacune des fibres de mon être, à ces premières heures de ma renaissance, je n'y trouvai point trace d'égoïsme. Au contraire, le sentiment de la famille s'était développé en moi soudain dans des proportions qu'on peut dire extraordinaires; je me vis tout petit dans ma mémoire au milieu des miens agrandis, entre ma femme mille fois mieux aimée et mes chers enfants qui devenaient la part la plus précieuse de moi-même. Il me sembla, et c'était la vraie vérité, que je n'avais jamais été père dans toute la vertu du mot avant cette heure-là!

Non, Dieu qui rentre en nous n'y tue que le mal; il donne à tout bon instinct une santé vivante et robuste; non, mes pauvres enfants, en cette nuit du retour, ne furent ni rejetés hors de moi ni oubliés; je les tenais tous par la main, et si j'avais cette confiance au-dessus de la nature, c'est que je les montrais à Dieu qui me les avait donnés, en lui disant : « Nous voici tous, Bonté infinie, veillez sur nous qui n'avons plus que vous! »

Et Jésus qui, une fois, dévoila le fond de son cœur dans la parabole de l'enfant prodigue, versait sur ma misère tout un trésor de mystérieuses promesses. C'était là ma force même, mon courage inconscient et mon inexplicable tranquillité.

L'examen de toute ma vie fut long et douloureux, mais il y a une douceur si pénétrante et tant d'espoirs dans les épreintes de la vraie contrition qui naît avec le premier élancement du grand amour! Je n'étais plus moi-même, et que le Saint-Esprit en soit remercié à deux genoux! Je remuais avec épouvante, il est vrai, le monceau d'actions criminelles, de pensées perverses et de détestables paroles qui précipitaient au plus bas un des plateaux de ma balance morale, tandis que l'autre, celui qui aurait dû porter le bien, restait vide et s'élevait sans cesse davantage, mais je cherchais, avide de trouver d'autres fautes encore pour m'en repentir et les expier. Et à travers mon abondant regret d'avoir offensé l'infinie Bonté si longtemps, si souvent, si cruellement, une pensée en quelque sorte *littéraire* se glissait par habitude; je me disais : « Voilà donc l'envers de cette chose en apparence si nette que le monde appelle UN HONNÊTE HOMME!

Je dormis peu; le lendemain de bonne heure je traversais à pied le bois de Boulogne pour retourner à Vaugirard, et tout le long de la route, je m'examinais encore. J'étais insatiable de trouver et je trouvais hélas! toujours. Le P. Hervé m'écouta en confession; il avait une admirable patience, la preuvre c'est que je ne la décourageai point. Ce fut long et je demandai à recommencer le lendemain. Il y consentit après m'avoir fortifié de nobles et consolantes paroles. C'était un grand cœur, tout embaumé d'amour divin et j'entends encore bien souvent dans l'intime de mon âme le son de sa voix si austère et si douce.

Je revins le lendemain, en effet, et encore le jour suivant; j'aurais voulu prolonger beaucoup plus cette purification que je recevais au tribunal de la pénitence, mais Noël approchait; le quatrième jour,

le P. Hervé me donna l'absolution presque malgré moi et m'assigna rendez-vous pour le lendemain matin à la chapelle de la rue de Sèvres, où il devait dire la messe de six heures en actions de grâces à mon intention.

Ils ont fermé depuis lors, comme si c'eût été une maison impure, ce vénéré sanctuaire du Jésus, où l'autel des Martyrs, à côté de l'autel de l'Immaculée, réunissait un si pieux concours de tendresses! Les assassins de la Commune ont leur revanche et la Passion de Notre-Seigneur n'est pas finie. Le P. Hervé est mort saintement l'année dernière et n'a point vu de ses yeux périssables ces choses monstrueuses que l'œil de son âme avait prévues. Devant la porte close et scellée de l'église des charitables, l'âpre usure, le trafic affamé et les impitoyables affaires passent sans s'arrêter ni se découvrir, mais Pierre Olivaint et ses compagnons sont là, de l'autre côté du seuil barricadé, sous le marbre de leurs tombes si fertiles en miracles et au seuil du sanctuaire, chaque jour, des mains mystérieuses effeuillent des fleurs...

Le lendemain, 24 décembre 1874, la veille de Noël, ma femme, ma fille aînée et moi nous partîmes de grand matin et nous fîmes à pied le pèlerinage de la rue de Sèvres; nous allions silencieusement dans les Champs-Elysées déserts. C'était ma « seconde communion » distante à plus de quarante ans de la première; je souffrais de toutes les terreurs et de tous les scrupules qui tourmentent les enfants au matin du plus grand jour de leur vie, et je ne ressentais plus ces consolations surnaturelles dont j'avais espéré le redoublement pour cette heure même. Ce n'est pas que je fusse préoccupé le moins du monde par le désastre matériel qui m'avait accablé, je n'y songeais même pas, mais étais-je digne de m'approcher de la sainte table? avais-je tout dit? rien n'avait-il été omis? rien oublié? ma mémoire anxieuse et violemment troublée m'assaillait de réclamations. Les choses dites me semblaient avoir été mal dites et des fautes innombrables, énormes comme des crimes, n'avaient-elles pas été passées sous silence? J'eus vingt fois envie de m'en retourner. Ma fille m'entendait peiner, elle me demanda :

— Père, qu'as-tu donc?

Elle n'avait pas vingt ans et sortait du couvent des Oiseaux dont les pieuses mères n'avaient pu dompter sa nature brillante, mais difficile. Elle était chrétienne, mais le sentiment religieux ne l'étouffait point; je crus voir une pointe de moquerie dans sa ques-

tion, je fus pris d'une colère folle et je la brusquai. Nouveau scrupule, terrible, celui-là, et qui faillit m'arrêter tout à fait.

Le P. Hervé m'avait pourtant averti, je savais que, ce matin, ma route serait semée d'obstacles et d'embûches; il m'avait dit de prier, j'essayai, je ne pus; Satan avait affaire en moi à un vieil apprenti, déplorablement ignorant dans l'art de se défendre : j'arrivai rue de Sèvres, démonté, découragé, abasourdi. Au lieu d'entrer dans la chapelle, je m'élançai vers la sacristie où le Père se préparait pour la sainte messe. Dès qu'il m'aperçut il vint à moi tout souriant et me dit :

— Oh! oh! L'affaire a été rude? j'en étais sûr! Nous sommes mal préparé, n'est-ce pas? c'est impossible pour aujourd'hui, remettons à demain, ou à plus tard... Mettez-vous là, je vous écoute, *mon enfant.*

Aux premiers mots que je prononçai, agenouillé, il m'interrompit pour dire :

— Vous vous êtes confessé de cela.

De même à la seconde reprise, et c'était vrai.

— Voyons, continua-t-il, avez-vous péché hier au soir ou ce matin?

Je lui racontai ma colère contre ma fille. Il changea de ton et reprit :

— C'est différent, il faut faire attention à celle-là, nous reparlerons d'elle. Finissez votre *Confiteor.*

Et après m'avoir absous, il ajouta :

— Venez en paix, repentez-vous au plus profond de vous-même des crimes de votre vie, dites avec la foi du centenier le *Domine, non sum dignus*, remerciez ardemment et priez pour moi.

La messe fut dite à l'autel des martyrs, j'étais placé devant le marbre de Pierre Olivaint, qui disparaissait sous les couronnes. Cette heure si courte a laissé en moi des souvenirs qui brûlent derrière un voile. Je ne distingue rien à travers cette brume, sinon une joie effrayée et qui ressemblait si bien à une douleur que la confiance m'abandonnait à tout instant. Au moment de l'Élévation, je m'arrachai tout entier hors de moi-même avec un grand effort pour me donner sans rien garder et je n'eus point encore le sentiment que mon offrande fût acceptée. L'ennemi des âmes s'acharnait contre moi jusqu'à la dernière minute.

« Mon Dieu, je ne suis pas digne que vous entriez dans ma

maison, mais dites seulement une parole et mon âme sera guérie ! » Quand le P. Hervé prononça par trois fois cette adjuration merveilleuse, je la répétai ardemment en frappant ma poitrine, mais il me parut que je n'en obtenais point de fruit. Je me levai avec les autres et quittai ma place en même temps que tout le monde, car ici, tout le monde communiait. Je chancelais en faisant les quelques pas qui me séparaient de la balustrade où pendait la blanche nappe du festin. Ma première communion me revint pourtant au moment où je passais mes mains sous cette toile; Charles était là, car je lui dis et à ma mère : « Priez, priez et suppliez pour que cette heure ne soit point celle de ma condamnation ! » J'appelai aussi la Sainte Vierge par ce pauvre cher *sub tuum* qui m'avait sauvé. Mes yeux me cuisaient, mais je ne pouvais pleurer.

« Que le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ garde ton âme dans la vie éternelle... » prononça la voix altérée du P. Hervé pendant qu'il posait l'admirable hostie entre mes lèvres.

— O Dieu ! pensai-je, vous voilà ! Je crois de tout mon cœur que c'est vous et je ne meurs pas d'amour ! Je ne suis pas condamné je le sens et je vous rends grâces, mais où est le grand élan de ma tendresse ? où est ma joie ? Mon Dieu ! pourquoi ai-je peur...

Je regagnai ma chaise comme je pus et j'enviais amèrement la ferveur si belle de ceux qui m'entouraient. Je rendais grâces avec tiédeur; j'étais sûr de n'avoir pas communié *mal*, mais avais-je *bien* communié, puisqu'il me restait ce trouble ?

Au bout de quelques minutes à peine, incapable de rester en place, je quittai la chapelle avant que ma femme et ma fille eussent achevé leurs prières. Nous revînmes à la maison tristement. Il me fallut toute la matinée, passée à genoux dans mon cabinet devant le vieux crucifix d'ivoire bruni qui me venait de maman et que j'avais gardé toujours auprès de ma table de travail en mémoire d'elle, pour arriver enfin à voir Dieu présent au dedans de moi, à y sentir la divine chaleur de son baiser, à fêter en un mot, seul que j'étais dans le silence enchanté de ma méditation, mon allégresse grandissante et la prodigue abondance de mes larmes.

Après le déjeuner de midi, je confiai aux deux compagnes de mon pèlerinage ce que j'avais souffert et le flot de baume divin que l'Hostie versait maintenant sur mon martyre de quelques heures. Je donnerais beaucoup pour avoir la lettre baignée de reconnaissance, écrite par moi ce jour-là même au P. Hervé pour lui rendre

compte des épreuves si complètement inattendues de cette matinée et de leur fin heureuse. Elle contenait un tableau de ma situation intérieure dont chaque détail était pris sur le vif et que j'essaierais en vain de faire revivre par le souvenir après un si long temps écoulé.

Mais je veux transcrire quelques lignes que je trouvai le lendemain griffonnées sur la page interrompue de mon dernier roman qui n'a jamais été, qui ne sera jamais achevé : ces lignes, tracées au lieu même où mon œuvre frivole avait été coupée par la main de miséricorde, étaient comme la barre qu'on tire au bas d'une colonne de chiffres et qui clôt le compte. Elles tranchaient ma vie en deux tronçons qui ne pouvaient plus ni se rapprocher ni s'unir. Le roman que j'étais en train d'écrire appartenait par traité au journal *Le Gaulois*, qui allait en commencer la publication sous peu de jours. J'eus grande peine à obtenir la résiliation du contrat. Voici ces lignes, jetées sans suite, je les copie telles quelles : adieu à mon passé, méditation et oraison de l'heure présente, si pleine de gratitude émue et coup d'œil dardé vers l'avenir :

« ..... Cette page commencée est de l'autre *moi;* il me semble qu'elle a cent ans; je ne saurais la terminer. Ce n'est pas mauvais, ce n'est pas bon. Je veux faire bon, ou du moins *faire de mon mieux* à l'avenir...

« Je dois, j'essaierai de payer. Dieu a passé par dessus ma misère indigne : c'est à crédit que le pardon est entré dans mon cœur. *Domine, non eram dignus, sed tantum dixisti verbo et sanata est anima mea...* Ma dette est immense, je veux mourir solvable.

« Je n'écrirai plus rien qui ne soit pour Dieu. En face de sa divine miséricorde, le plus pauvre peut éteindre la créance la plus lourde en se donnant tout entier. Je me donnerai tout entier, sans réserver rien. Qu'importe ma faiblessse? Et qu'importe mon ignorance? Je tremperai ma plume dans le sang purifié de mon cœur et je chanterai d'aujourd'hui jusqu'à l'heure de ma mort le cantique sans fin de mon action de grâces.

« O Trinité sainte, sainte, sainte! insondable mystère! O miraculeuse Unité! Père, Fils, Esprit, mon seul Dieu! Que rendrai-je à votre toute-puissance pour tout ce qu'elle a donné à mon néant qui ne peut rien, parce qu'il ne sait rien? Le Verbe s'est fait chair et a vécu pour mourir en me rachetant de l'éternelle mort; il a établi par le sacrement d'Eucharistie entre son opulence et mon dénuement

entre sa force et ma faiblesse ce lien prodigieux de la communion qui me permet d'élever jusqu'à mon souverain Créateur le vol de ma tendresse, et j'ai reçu de lui dans le sacrement de confirmation le souffle même, l'haleine brûlante et divine, exhalée par le Père et le Fils : le Saint-Esprit, qui me hausse au-dessus de moi-même, prêtant à l'essor de mon amour terrestre les ailes d'or du céleste sacrifice.

« Jésus qui épandites le même feu sur le front auguste de Marie, égalant ainsi dans votre bienfait le dernier des hommes à la première, à la plus glorieuse entre les créatures, soyez loué partout, loué toujours, et béni, et adoré; laissez tomber sur moi le regard de votre grâce, non point pour me rendre ce que vous m'aviez donné, ce que vous m'avez repris par le choix de votre clémence, mais pour que je vous aime, ô mon Dieu rédempteur! comme vous voulez être aimé de vos enfants, plus que toutes choses en ce monde, plus que moi-même surtout, pour que je vous serve uniquement et saintement dans mon libre esclavage, pour que je vous appartienne en mon corps et en mon âme de toute ma volonté, de toute mon intelligence, de toutes les forces de mon être et pour que j'obtienne de votre bonté cette grâce souveraine de voir mes pauvres enfants, tous, sans exception, suivant la belle voie où marche leur mère, monter avec nous vers l'abri Très Sacré de votre Cœur et y entrer avec nous!

« Jésus crucifié, Jésus ressuscité, qui êtes en moi depuis ce matin, Jésus, fils de Marie, mon roi, mon maître, mon père, mon Dieu, mon tout, je vous aime jusqu'à souhaiter de mourir d'amour au pied de votre croix, faites que je vous aime mille fois davantage!... »

Ces feuilles déjà nombreuses puisqu'elles formaient la première partie presque complète du livre condamné furent jetées dans un tiroir d'où je viens d'exhumer la dernière. Je n'ai jamais eu, je puis l'affirmer, tentation de relire ce travail. Le sujet n'en était pas bon. Le journaliste très influent, dont j'ai parlé naguères, en piétinant ma vanité, m'avait mis, comme on dit, « la puce à l'oreille ». En écrivant ces pauvres pages, je voulais passionnément un succès, et cette ambition puérile est mauvaise conseillère. Dès ce temps-là, en effet, les inquiets et les fous qui courent ce banal gibier qu'on appelle la vogue, n'avaient garde de le poursuivre dans les sentiers honnêtes où il ne s'égare jamais. Tout ce qu'il est permis de dire c'est qu'on n'en était pas encore venu à plonger comme aujourd'hui tête

première dans la fange pour en ressortir crotté de fétide renommée jusque par-dessus les yeux.

Ils nagent là dedans en plein à l'heure où nous sommes et servent la boue toute pure aux gourmets souvent musqués de leurs sordides gargottes. Je me demande de quelles infamies et de quelles obscénités le progrès et la république auront appétit demain.

Je passai quelques jours à prier et à penser; ma plume était au repos. Je ne cachais à personne le grand bonheur qui m'était advenu, mais je ne le *publiais* point et n'éprouvais d'autre désir que de travailler dans l'ombre pour subvenir aux besoins des miens. Cependant la question que j'avais posée autrefois se représentait toujours : travailler à quoi? et travailler où? Je demandai conseil à ceux qui désormais allaient diriger ma vie, mais à cet égard, ils n'en savaient pas beaucoup plus long que moi. Il me fut dit que mon devoir nouveau était de briser en moi toute gloriole et de me résigner aux démarches les plus pénibles. En théorie j'admis ces vérités de bien bon cœur, mais de la théorie à la pratique il y a presque aussi loin que de la coupe aux lèvres.

Il y avait bien du temps qu'on me sollicitait et que je ne sollicitais plus. L'idée de courir les journaux chrétiens qui jadis m'avaient sévèrement jugé et les éditeurs qui ne savaient pas mon histoire me causait une extrême répugnance ou, pour parler plus juste, une véritable terreur.

Il me fut dit aussi que la mission d'un romancier catholique était grande et que les œuvres d'imagination, auxquelles on reprochait avec justice une si énorme somme de mal produit, pouvaient, au contraire, faire beaucoup de bien. Chaque homme a ses préjugés : je répondais que les romans catholiques à moi connus étaient, sauf d'illustres et très rares exceptions, souverainement fastidieux, souvent inutiles et parfois même glissants, sinon tout à fait nuisibles, surtout ceux des dames et demoiselles innombrables qui cultivent le champ borné de cette petite littérature. On me répliqua, non sans excès de bienveillance : « Vous élargirez le champ, vous réhausserez le genre. »

Il me fut dit enfin que la plus grosse moitié de mes anciens ouvrages contenaient des parties irréprochables et qu'à l'aide d'un travail qu'on qualifia de « léger, » je les rendrais pour la plupart facilement susceptibles de produire quelque profit à la société chré-

tienne. Il ne s'agissait que de les réviser en conscience avec une sérieuse attention. Ce travail *léger* m'a pris déjà cinq années d'incroyables fatigues, je ne suis pas au bout et, malgré la chaude approbation de mes guides, je ne sais pas si je l'ai bien réussi. Il n'y a plus de mal, j'en suis sûr, mais y a-t-il du bien?

Il n'était pas l'heure de réfléchir très longtemps, car nous n'avions plus aucune espèce de ressources et il fallait vivre. Je dois dire, ne fût-ce que pour proclamer ici hautement ma reconnaissance, que les Jésuites de Vaugirard, touchés de compassion, avaient d'eux-mêmes réduit la pension de mes fils à presque rien et que le couvent où étaient mes filles imita bientôt cet exemple, mais une maison qui a été riche est lourde et le malheur qui tarit la fontaine des revenus n'arrête point tout d'un coup les dépenses. Je pris un jour mon courage à deux mains et j'affrontai un brave homme d'éditeur qui m'avait été recommandé par le P. Hervé lui-même. Il me reçut froidement et poliment. Je crois qu'il connaissait mon nom d'écrivain d'une manière vague et le Père lui avait raconté ma conversion.

Je n'ai pas à me plaindre de lui puisqu'il accepta l'offre que je lui fis d'un livre pour une petite revue qu'il publiait, mais quand je lui demandai le *quart*, à peu près, du prix que me payaient mes anciens journaux, il parut si étonné, tout en acceptant par bonté d'âme, que j'eus la poitrine serrée. Je croyais faire un cadeau, on me faisait presque une aumône. Pour comble, la pauvre petite revue était dirigée par une dame auteur. Je suis partisan de la loi salique.

J'entrai à l'église, en sortant de la librairie et je priai de mon mieux pour ne point céder au découragement qui voulait m'accabler. En travaillant beaucoup à ce prix, un jeune homme seul et sans charges, à supposer qu'il eût l'esprit agile et la main leste, aurait pu gagner sa vie, mais moi, voyageur déjà las et portant un si lourd bagage de famille!

L'église était Saint-Germain des Prés. J'allai jusqu'au fond sans donner un coup d'œil aux merveilles de sa royale architecture et je m'agenouillai sur le carreau, devant l'autel de la Vierge. Là, dans la honte et le chagrin que j'avais de trébucher ainsi au premier pas, je priai de toute mon âme, humiliant ma vanité froissée, étouffant le cri de mon besoin et forçant ma pensée en révolte à se résigner sans murmure. Ce fut long et ce fut ardu, mais j'y mis

l'effort entier de mon cœur et je ne crois pas avoir imploré jamais Marie avec une volonté plus énergique d'écraser l'égoïsme de mes désirs ou de mes regrets.

J'étais calme quand je me relevai et ma récompense m'attendait à la porte. Je rencontrai en effet sur le parvis, non point un ange, mais un de mes confrères dans les lettres, écrivain de rare distinction et de haut style à qui l'Académie française, toujours un peu tourmentée de petites névralgies politiques, fait attendre trop longtemps son fauteuil. Je ne le fréquentais pas assez pour avoir le droit de l'appeler mon ami, mais, comme critique, il m'avait souvent traité avec une courtoise bienveillance. Il m'aborda et me demanda pourquoi on ne me voyait plus dans les bureaux d'un grand journal auquel nous collaborions tous les deux. Je répondis en riant et en montrant la porte de Saint-Germain des Prés :

— Parce que j'ai d'autres occupations.

Il crut peut-être que j'avais accepté un emploi d'inspecteur aux Beaux-Arts, car la phrase qu'il commença avait l'air d'un compliment, mais je l'interrompis pour ajouter :

— Cher confrère, l'emploi que j'occupe n'est pas à la nomination du ministre ; mon brevet n'est signé que par moi-même : je suis tout uniment un catholique pratiquant...

C'était un homme très bien élevé, d'opinions hardies en fait d'art, mais fort modérées en politique et qui n'aimait point les excès, sauf ceux de la couleur ou de la phrase : aussi richement doué d'ailleurs comme ciseleur littéraire que mon cousin Ernest Duverdieux était médiocre en toutes choses. Il y a pourtant une raison pour que je songe à Ernest Durverdieux à propos de mon éminent confrère : Il buvait, lui aussi, en effet aux fontaines de la sagesse utilitaire et répugnait, malgré sa réputation méritée de belle originalité, aux spéculations surnaturelles dont les dividendes ne sont point payables sur cette terre.

Pour ceux là, qu'ils soient grands ou petits, faibles ou forts, Dieu existe à la rigueur, un dieu lointain qui vit d'hommages platoniques ; ils ne méprisent aucune religion, mais pour eux la plus difficile à comprendre est celle qui respire la folie de la croix et qui prêche l'amour poussé jusqu'au sacrifice. Ils regardent la Passion de Notre Seigneur comme un poème plus beau que les mythologies d'Homère, mais moins « vécu » comme ils disent, et moins humain ; ils mangent avec plaisir les pâtisseries scientifiques de M. Renan

et Jésus Dieu, Fils de Dieu, n'est pour eux que le héros d'un épisode splendide à quoi manquent également la raison d'être vraisemblable et le résultat *sérieux*, c'est-à-dire industriel.

Mon célèbre confrère parut étonné de ce qu'il regardait peut-être comme une confidence assez inopportune, mais il l'accueillit fort galamment et me félicita sur ce qu'il appelait mon courage à défier le sentiment public.

— Cela ne m'étonne pas, du reste, me dit-il, de vous qui êtes Breton, aventureux et fidèle. Vous avez un cœur archéologue, épris des choses d'autrefois et vous aimez votre vieux Dieu comme votre vieux roi. C'est de la poésie pure, cela promet un livre qui retentira; nous en parlerons, car je suis bien sûr que vous saurez vous tenir dans les niveaux élevés. Ce n'est pas vous qui descendriez jusqu'aux tables d'hôtes des pèlerinages, jusqu'à la Salette. Jusqu'à Lourdes, jusqu'à cette plaisanterie par trop innocente qu'ils appellent le Sacré Cœur...

Je ne sais pas ce que je répondis : rien, peut-être. J'avoue d'ailleurs que ce dernier blasphème ne m'avait ni frappé, ni offensé à quelque degré que ce fût, et certes, il ne contenait, à mon égard, aucune intention d'offense. Nous nous quittâmes en échangeant une bonne poignée de main. Ma vie ancienne était si éloignée de ces choses que j'ignorais, non pas tout à fait l'existence de la Salette, de Lourdes ou du Sacré Cœur dont j'avais lu çà et là les noms, entourés de mépris ou de plaisanteries dans mes journaux du boulevard, mais je ne savais pas bien ce que c'était : surtout le Sacré Cœur. Le P. Hervé n'avait eu ni le temps, ni l'occasion de m'en parler, or je n'avais encore jamais causé dé votion qu'avec le P. Hervé.

Ceux dont le regard est simple et attentif peuvent reconnaître la main de la Providence dans les plus petites choses : la rencontre que je viens de raconter, très insignifiante par elle-même, eut des suites heureuses, les unes immédiates, les autres plus tardives que j'attribue également à l'obéissante bonne foi de ma résignation et à l'ardeur de ma prière à l'autel de la sainte Vierge, prière qui n'implorait aucune des consolations de ce monde.

En retournant chez moi, à pied comme toujours, j'essayai pour la première fois de donner ma promenade à Dieu dans l'oraison, pratique à laquelle j'ai bien rarement manqué depuis. Jusqu'alors je travaillais constamment et beaucoup en marchant; depuis ce our-là, j'ai remplacé le travail par la prière : je dis remplacé

complètement et quand je m'asseois à ma table d'écrivain, je ne manque jamais des idées que mes courses longues et laborieuses me suggéraient autrefois d'une façon si unique et si marquée, qu'il m'arrivait souvent de ne pas même essayer d'écrire quand un obstacle quelconque s'était opposé, la veille, à mon « tour de chasse » quotidien.

Ce jour-là, tant que dura mon essai d'oraison, je fus distrait par ces trois noms qui me revenaient sans cesse : la Salette, Lourdes, le Sacré Cœur. C'était donc là *le bas* de la religion, selon mon célèbre confrère, le niveau infime jusqu'où mes amis de lettres ne me permettraient pas de tomber sans crier gare ! Je me souvins à moitié route d'avoir vu la *Notre-Dame de Lourdes* de M. Henri Lasserre traîner naguère sur la table à ouvrage de ma femme et même de m'être moqué très agréablement du livre sans l'avoir lu. Avant ma conversion, certains marchands de choses pieuses me semblaient être la figure exacte des bonnes gens que Jésus chassa du temple à coups de fouet. Il faut bien confesser, du reste, que tous les trafics faits sous couleur de piété ne sont pas également recommandables.

En rentrant, je dis à ma femme : « J'ai vu un éditeur catholique et j'ai fait affaire avec lui. Il passe pour très honnête. Nous allons donner congé de notre maison et vendre tout ce qui ne sera pas indispensable, pour meubler un nouveau logement bien modeste. Aux conditions que j'ai acceptées, chacun de nos morceaux de pain devra être amoindri de trois quarts. Je vais travailler ferme. » Celle à qui je parlais ainsi était dès longtemps préparée et moi, je commençais de bon cœur mon apprentissage. L'entretien tourna court et je racontai ma station à Saint-Germain des Prés, suivie de ma fameuse rencontre.

— Tu dois en savoir long, dis-je en finissant, sur Lourdes, sur la Salette, et sur le Sacré Cœur. Enseigne-moi, te t'écoute.

Au lieu de répondre, elle tira de son livre d'heure l'image qui représente la sainte Vierge assise, la tête entre ses mains, comme si elle cachait des pleurs. Marie verse des larmes, en effet, à la Salette, ainsi qu'on le voit par la légende de l'image. Elle pleure sur l'avenir de la France, fille aînée de l'Eglise et vendant ce magnifique droit de primogéniture pour je ne sais quel plat, non pas même de lentilles, mais d'utopies puériles, d'indigestes négations et de contre-vérités moisies que la cuisine franc-maçonne

accommode au piment pour enrager la soif implacable de tous les ivrognes de la terre : soif d'absinthe idiote et brutale, soif des plaisirs qui ravalent l'homme au niveau de la bête, soif de révolte aveugle et de tyrannie infâme, soif de persécutions, soif d'or volé, soif de sang, soif de hontes, *sacra fames*, disait déjà le poète païen, appétit horrible et terrible : soif de pourceau, mais soif de tigre tirant la langue après toutes les épaves de pouvoir brisé, de richesse ravagée et de gloire en lambeaux que le grand égout des révolutions roule en torrents dans le carnaval de ses fanges.

La Mère de Dieu qui pleure ainsi sur nous, c'est Notre-Dame de la Salette. On juge si les amoureux du juste milieu qui espèrent toujours, au fond de leur innocence entêtée, grignoter pied ou aile de la révolution doivent aimer la Salette plus que les Jacobins eux-mêmes! Les divers égoïsmes portent des uniformes divers, mais tous les égoïsmes sont d'accord quand il s'agit d'être ingrat envers l'Église, notre mère, en reniant les traditions de Clovis, de Charlemagne et de saint Louis, grands hommes, il est vrai, mais vieilles gens qui n'appartenaient pas à la franc-maçonnerie. Les sages du juste milieu, ralliés à la république, sont un peu les héritiers des Girondins que M. Thiers et ce pauvre grand Lamartine ont faits si beaux dans leurs histoires notoirement erronées. Les Girondins étaient des francs-maçons, c'est-à-dire des impies; la fable de leurs *vertus* prétendues tombe, je ne dirai pas en ruines, le mot est trop gros, mais en miettes sous le juste marteau de l'écrivain qui vient de publier leur *légende* (1), et M. Taine va, dit-on, balayer de son souffle puissant ce qui reste de cette poussière de mensonge.

Les héritiers actuels des Girondins sont aussi des francs-maçons et professent en fait de religion une sorte de nihilisme timide. Ils ne guillotineront plus Louis XVI parce que c'est besogne accomplie, mais ils ont semé le mal dont leur naïveté espérait modérer la redoutable croissance. Le mal géant étouffe déjà ces nains qui en vivotent à bas bruit avant d'en mourir à l'exemple de leurs pères. Le bien que des hommes de talent et même des poètes ont dit de Vergniaud, de Brissot et compères est un des signes les plus

(1) M. Edmond Biré, *La Légende des Girondins*, admirable livre, plein d'érudition et de talent qui met en lumière des milliers d'erreurs historiques : — Sous presse chez Victor Palmé, après publication dans le *Correspondant*.

navrants de la décadence des esprits au siècle où nous sommes.

Ce soir-là même je commençai la lecture du livre que j'avais raillé sans le connaître, la *Notre-Dame de Lourdes* d'Henri Lasserre. Je fus pris très fortement dès les premières pages et ne me couchai que bien avant dans la nuit parce qu'il m'était impossible de quitter ce récit, simple et net comme une enquête judiciaire, mais si émouvant, à cause de cette forme même, si éloquent et surtout si probant! Marie à Lourdes ne s'élève pas aux mêmes hauteurs que l'oracle de la Salette; elle est ici surtout l'*alma mater*, la mère abondante des miracles, épandant sur les souffrants qui l'implorent les trésors de sa charité. La beauté du livre qui est lui-même un miracle consiste en ce fait qu'après avoir achevé la dernière de ses pages tout émaillées de merveilles, il ne reste dans l'esprit ni une hésitation ni un doute. Tout cela est vrai, on est prêt à l'affirmer, on l'a vu! on voudrait s'en porter le témoin à ses risques et périls. C'est une belle œuvre de bonne foi; l'édition que je lisais ainsi était, je crois, la centième : il y encore beaucoup de chrétiens.

Ainsi, sur les trois « mauvaises plaisanteries », à moi signalées par mon brillant confrère, j'étais déjà conquis aux deux premières : j'admirais la Salette et j'aimais Lourdes. Restait la troisième et la principale : le Sacré Cœur. Il n'y a point sur le Sacré Cœur de livre populaire. Depuis longtemps déjà, je rêve d'en écrire un : que Dieu m'en donne le temps et la force.

Ce ne fut pas dans un livre que j'appris cette splendide dévotion qui nous élève à de si mémorables hauteurs au-dessus de nos niveaux terrestres et qui, à cause de cela même, inspire des haines si féroces aux pharisiens, ennemis personnels et insulteurs du Christ. Nous voyons, à l'heure où je parle, la franc-maçonnerie tout entière ameutée au pied de la montagne des Martyrs et criant : « Mort au Sacré Cœur! », comme si ces maniaques avaient le pouvoir de faire mourir ce qui est immortel!

Je le disais, il y a trois ans, dans la préface de *Pierre Blot* (1), publiée en brochure sous ce titre : le *Denier du Sacré-Cœur* et qui a produit en ces trois années, grâce à mon pieux éditeur, Victor Palmé, soixante-douze mille francs à la basilique du Vœu National, je disais à ceux qui tremblaient devant la menace d'une catastrophe prochaine : « donnez quand même! et si vous avez peur

(1) Second volume des *Etapes d'une Conversion*.

que le sanctuaire soit détruit, donnez davantage! La haine ne peut rien contre l'amour, mais si vous pensiez vraiment que le temple du divin Cœur fût promis à une destruction sacrilège, loin d'arrêter vos offrandes, il faudrait donner plus encore, donner avec profusion, donner avec folie, donner assez pour que les murailles sacrées jaillissent hors de terre, bâties, s'il se peut, tout en or! »

Jésus lui-même et de sa bouche, à Béthanie, ne donna-t il pas raison à la sainte prodigalité de Marie-Madeleine? Ce fut Judas qui s'indigna de voir *perdue* une telle quantité de précieux parfum; ce fut Jésus qui répondit : « Partout où mon Évangile sera prêché dans le monde entier, l'action de cette femme sera célébrée et bénie. » Dieu aime le sacrifice qui proclame et démontre l'amour. Le sacrifice de la goutte d'eau ou de la bouchée de pain, offert par le pauvre, a une valeur immense, mais le riche ne s'en tire pas à si bon marché : il faut que son offrande à Dieu lui coûte cher et qu'il n'en récolte autant que possible aucune moisson de bénéfice ou de gloire. Soyez heureux si vous pouvez *perdre* vos dons comme sainte Marie-Madeleine, qui, selon Jésus encore, a la MEILLEURE PART!

Je racontai au P. Hervé ma petite anecdote de la place Saint-Germain des Prés. Il appartenait à cette noble compagnie qui avait contribué si puissamment, sous Louis XIV, a instaurer le culte adorable du divin Cœur : je ne pouvais être adressé mieux qu'à lui pour connaître les grâces exquises et entrevoir les puissantes ardeurs de cette dévotion-reine qui est comme le sommet, fleuri délicieusement, de la religion d'amour. En quittant mon confesseur, je priai de mon mieux pour l'illustre confrère dont la parole imprudente m'avait ouvert, bien malgré lui, cette voie d'infinie charité où je cueillais déjà des consolations si belles.

Mais je devais rencontrer bientôt un autre religieux, initié plus profondément encore que le P. Hervé lui-même à ces adorés mystères de la tendresse éternelle. Un peu après Pâques, je fus sollicité de me joindre aux pèlerins de ma paroisse (Saint-Ferdinand des Ternes) qui portaient en procession leur *ex-voto* à la chapelle provisoire du Vœu National. Nous étions nombreux et tous animés d'un grand esprit de ferveur. Après la cérémonie qui fut belle et très touchante, on me présenta au R. P. Rey, premier chapelain. Je ne me doutais guère en ce moment que ce vaillant apôtre du Cœur de Jésus allait devenir en quelques semaines mon ami le plus

cher et guider ma fille tant aimée dans la voie d'élection que la Providence devait ouvrir au-devant d'elle. Le P. Rey voyant mes yeux mouillés, me demanda si je consentirais à « rendre compte de mes impressions » dans le *Bulletin du Vœu National.*

Je l'ai dit : jusque-là, je n'avais fait mystère à personne de ma conversion, mais je ne l'avais point *publiée*, obéissant peut-être ainsi à l'avis de l'excellent baron qui m'avait si bien recommandé de ne point distribuer de « lettres de faire part. » Je ne voulus point agir d'après moi seul en cette occasion et je consultai celui qui dirigeait désormais ma vie. Le P. Hervé me répondit : « Il est temps. Au sortir de votre prière à Saint-Germain des Prés, vous avez été provoqué par rapport au Cœur très sacré de votre Dieu et au Cœur immaculé de la Mère de votre Dieu. Ne faites aucune allusion à cette circonstance, mais commencez votre œuvre de chrétien et portez votre témoignage. »

C'était donc bien, selon ma propre expression, *ma récompense* qui m'avait attendu au seuil de l'antique et vénérable église où j'avais humblement imploré la Vierge-Mère, et le défi à moi porté, ce jour-là, par l'éminent critique, avait frayé ma route nouvelle, à son insu comme au mien. Le soir même, j'écrivis au R. P. Rey ma *lettre de faire part* qui fut imprimée au Bulletin, répétée partout en France, traduite en tous les idiomes de l'univers et fit ainsi, selon la rigueur du terme, le tour entier du globe, cueillant pour moi sur son passage de nombreuses haines et d'innombrables sympathies : il y a encore des chrétiens. Je reproduis ici des fragments de cette page :

« ... Je sors de votre chapelle du Sacré-Cœur de Jésus, à Montmartre, où ma paroisse est venue en pèlerinage aujourd'hui, 19 mai. Comme vous saviez, mon Père, que j'ai tenu une plume dans mon temps, vous m'avez dit : « Écrivez-nous quelques lignes « sur ce que vous avez vu chez nous. » Moi, je vous ai répondu : « Je n'ai rien vu. »

« Mon père, c'était la vérité. Je suis bien vieux, mais je suis tout jeune : vieux par l'âge, enfant dans la foi. Hier encore, le mot *dévotion* me faisait rire comme le sourd-muet hausse les épaules en voyant les doigts d'un pianiste courir sur les touches de l'instrument qui, pour son infirmité, n'a pas de voix, ou comme l'aveugle de naissance dédaigne le rayon du soleil inconnu ; mais aujourd'hui que mes oreilles et mes yeux se sont ouverts, au choc d'une puni-

tion dont je bénis ardemment la miséricordieuse sévérité, j'éprouve à m'approcher de Dieu une angoisse et une joie qui m'empêchent de rien voir, hormis Dieu lui-même, à travers l'immense bonheur de mes larmes.

« Je n'ai rien vu. Comme j'arrivais au sommet de la butte, on m'a montré l'endroit où la Commune versa le sang républicain pour la première fois et j'ai détourné les yeux : que la paix soit avec ces généraux, amants de la révolution et assassinés par leur idole!... J'ai passé mon chemin et je suis entré dans la chapelle déjà pleine à déborder. Comment elle est faite je l'ignore : un vent de ferveur soufflait en moi et je n'ai rien vu que mon propre bonheur. La sainte messe a été célébrée; nos cœurs à tous étaient pleins de Dieu et battaient pour la France, pendant que du haut des tribunes descendait un cantique, vouant aux blessures du Cœur de Jésus le cœur blessé de la France.

« Toujours ces noms : Jésus! France! et toujours ce mot : cœur, cœur, cœur! Ils mentent sciemment et ils mentent lâchement ceux qui nous accuseut de ne pas chérir la patrie parce que nous adorons Dieu. Nos pères, avant nous, aux grandes heures de notre gloire mariaient ensemble ces deux amours, religion du ciel et dévouement de la terre, dans le cri victorieux de leurs combats ; et quand la France régnait sur le monde, c'étaient ces mots qui éclataient partout, écrits avec le sang de nos guerriers : Dieu et Patrie!

« Jésus! France! Fils du Dieu éternel! Fille aînée de l'immortelle Église! O Cœur de Jésus! divin Cœur, sacré Cœur! Relevez jusqu'à vous le cœur écrasé de la France!

« ... Puis ils sont venus, tous ceux qui étaient là, s'attabler devant l'autel et réclamer leur part du pain des anges... Puis encore, tout à coup, la chaire a retenti. Une voix, sonore comme la fanfare de la Foi, a récité, a proclamé plutôt et acclamé les litanies du Cœur de Jésus. C'est ici l'éloquence, mon Père, et l'enthousiasme et le transport! Un vaste émoi naît, grandit, se propage; au fond de nous quelque chose brûle : encens et remords, douleur, triomphe, sacrifice; il y a Dieu dans notre air...

« Cette forme poétique (oh! pardon pour ce mot, songez que j'ai vécu de poésie), cette forme des litanies, plus lyrique que l'ode, plus élevée que l'hymne, plus tendre que le cantique, plus royale même que le psaume, dilate l'être entier en un miracle d'expansion. Haut les âmes! *Sursum Corda!* C'est l'inspiration divine, tissée en

longs plis d'or. Agitez, agitez comme une bannière lumineuse et vibrante la liste qui déroule les splendeurs du Cœur tout-puissant!

« Et croyez-le, il reste de la gloire encore, et des héros, et des martyrs sous cette guirlande de cris sublimes. Non, nous ne sommes pas morts, nous, les fils du Cyrénéen qui porta la croix jusqu'au Calvaire, et le champ des soldats-laboureurs de Dieu n'a pas récolté sa moisson suprême... Cœur de Charlemagne, cœur de saint Louis, cœur de Jeanne d'Arc, cœurs de Duguesclin, de Bayard, de Condé, cœur de la France, ô grand, ô vaillant et malheureux cœur! percé par l'étranger, broyé sous l'oppression, souillé, torturé par la barbarie, recueille-toi, réchauffe-toi, crois, aime, espère et monte jusqu'au Cœur de ton Dieu où s'ouvre l'invincible asile!...

« Mon Père, je n'ai rien vu chez vous, rien entendu, sinon cela, mais j'ai emporté en moi un superbe, un solide espoir que nulle parole ne saurait dire : nous souffrirons et nous vaincrons, soit par notre vie, soit par notre mort...

« A l'instant où je vous quittais, au sommet de votre montagne, Paris, malgré le grand soleil, disparaissait derrière une brume : image du mystérieux combat qui incessamment se livre, en ce lieu illustre et fatal, entre les ténèbres et la lumière. Une seule lueur perçait le linceul du brouillard, c'était l'étincelle arrachée par le baiser du jour à une croix d'or, au faîte d'une église.

« Voilà le signe qui brillera toujours dans toute nuit : *O Crux ave!* ô lueur, salut! *spes unica!* seul rayon! Il suffira de toi, éternel symbole de l'humilité qui éblouit et de la victoire dans l'agonie, éclat sans pareil, phare allumé par Dieu même, pour guider notre France un instant aveuglée vers les clartés de son avenir!

« Cela est. J'y crois invinciblement, je suis reconnaissant d'y croire : Pendant que je regardais à mes pieds Paris, le Titan, vautré dans son ombre, j'entendais au-dessus de ma tête votre voix inspirée, mon Père, qui implorait comme on ordonne, criant au souverain Cœur de l'Homme-Dieu : Ayez pitié, ayez pitié, ayez pitié! — Ayez pitié de la France! »

C'était signé seulement « un nouveau converti », mais le P. Rey dévoila mon nom dans une note. Dès le lendemain, Paris m'insulta et m'applaudit. Des gens qui avaient été mes amis me renièrent sans trop de haine, mais avec un dédain rempli de compassion; d'autres que je ne connaissais pas me firent fête en m'envoyant sur l'heure de cordiales félicitations, d'éloquents serrements de main.

Ceux-ci menaient mon deuil à l'égyptienne en jetant, au lieu de fleurs, quelque crachats sur mon cercueil, ceux-là, pressés autour du berceau de ma foi nouvelle, me criaient courage et merci ; il y en avait de glorieux des deux parts, mais j'étais heureux de me dire à moi-même que la gloire m'importait peu désormais, de quelque côté qu'elle fût; dans le trésor des lettres reçues je distinguais surtout tel pauvre petit de papier où un saint religieux avait tracé deux lignes, telle humble feuille m'apportant le suffrage d'une Sœur de charité ou d'une Carmélite. On priait pour moi dans ces retraites choisies et bénies d'où le cantique d'amour monte à toute heure comme un encens sonore qui ravit la terre et le ciel ; on me le disait et je le sentais au flux de consolation, de reconnaissance et d'espoir qui m'inondait jusqu'au plus profond de mon âme.

Oh ! oui, si peu que j'eusse fait, l'incomparable générosité de la Vierge Mère m'avait récompensé avec une richesse extraordinaire en ménageant pour moi cette rencontre et ce défi qui devaient me jeter jusque dans le cœur de Jésus ! J'aimais et je voulais aimer mille fois au delà de ce que la parole humaine peut exprimer ou peindre. Ceux qui insultaient à mes funérailles d'homme du monde avaient bien raison de m'enterrer, j'étais mort, mais ceux qui célébraient mon baptême avaient-ils tort de fleurir cette tardive naissance de mon être ? Je ne citerai que deux mots de la chère et volumineuse correspondance dont je fus comblé pendant plusieurs semaines, car la province vint après Paris et l'Europe après la province, et le monde après l'Europe. Ces deux mots se trouvaient dans une lettre où Louis Veuillot, le grand chrétien et le grand maître m'envoyait le baiser de paix en m'appelant son frère, les voici, Louis Veuillot me disait : « Vous naissez. »

Je n'ai point prononcé ici le nom du très éminent écrivain qui fut, par la volonté miséricordieuse de Marie, la cause ou du moins l'occasion de mon premier hommage au Sacré Cœur de Jésus, d'où naquit pour moi le besoin de *brandir* (malgré les sages conseils du baron), le drapeau de ma jeune et bien-aimée foi ; peut-être mon ancien camarade et confrère ne se reconnaîtra même pas dans ces lignes, car notre rencontre sous le perron de Saint-Germain des Prés doit être depuis longtemps hors de sa mémoire comme les *hasards* de même espèce, insignifiants et futiles qui émaillent du matin au soir la route du voyageur dans les rues de Paris.

Moi, je m'en souviendrai toujours avec émotion, avec gratitude; ces *hasards* qui semblent si petits ont parfois une invincible puissance parce qu'ils sont le *nutus* invisible du doigt de Dieu. Dieu m'avait envoyé ce défi dont la forme, courtoise à mon égard, s'attaquait seulement à des pratiques et à des dévotions qni m'étaient alors tout à fait étrangères, pour creuser d'un seul coup à la profondeur voulue le fossé trop superficiel encore séparant ma vie mondaine si longue des courtes années que j'allais donner en entier à la foi.

Il fallait cette cocarde à mon képi de vieux conscrit. Dans notre prière du matin nous disons tous : « Mon Dieu, vous connaissez ma faiblesse, je ne puis rien sans le secours de votre grâce. » Ceci était le secours même de la Grâce élevant une barrière à l'endroit précis où mon mauvais sentier avait croisé la juste voie. Revenir sur mes pas était désormais impossible.

Car je n'ai du moins jamais appartenu à cette catégorie de « nobles esprits », préconisés par ma cousine Uranie, prêtresse d'Apollon-Mirliton qui changent d'opinion comme de manchettes par suite de la *supériorité* même de leur intelligence. Ma profession de foi discrètement déposée dans un bulletin spécial dont la publicité naissait à peine, avait été répétée en retentissants échos à des millions d'exemplaires dans toutes les langues connues. Elle m'engageait en raison directe de l'immense sonorité qui lui avait été donnée et je l'appelais en riant mon « assurance contre la grêle. » On aurait pu voir dans ce mot un grain de fatuité, puisque la saison où souffle l'ouragan des passions était déjà bien loin de moi, mais la sophistique aussi a ses tempêtes et il faut se méfier à tout âge des déluges de poison déversés par les nuages lourds de la libre-pensée. Je savais bien hélas! que je n'avais rien sacrifié à Jésus, le roi du sacrifice : ni jeunesse, ni puissance, ni grandeur; seulement, je savais aussi que Jésus n'établit point de différences entre les travailleurs de sa vigne : l'ouvrier de la dernière heure reçoit comme les autres son salaire et aux yeux de la Charité infinie le plus grand des hommes est celui qui a la plus ferme conscience de son absolu néant.

Le défi de la place Saint-Germain des Prés et ma lettre au Sacré-Cœur qui s'en était suivie exercèrent aussi une influence directe et manifeste sur ma situation matérielle. De ceci je parlerai peu et je n'en aurais point parlé du tout sans un petit accès de fièvre intime qui se déclara dans ma pauvre maison. Nos enfants s'étaient cru

très riche, je l'ai dit, quoique je n'aie point su expliquer comment ni pourquoi : le bruit qui se faisait pour eux autour de mon nom avait sans doute engendré cette erreur. Quand ils virent changer notre vie naguère si large et si facile et dans laquelle s'introduisait tout à coup une réforme austère, ils montrèrent un grand étonnement. Nous leur expliquâmes le triste motif de cette réforme indispensable, mais soit qu'il n'eussent pas bien compris, soit qu'ils ne voulussent point nous croire, il eut un moment de révolte, surtout chez les deux aînés. C'était un pur enfantillage, la suite l'a prouvé, Dieu merci, mais j'eus une heure de véritable angoisse parce que l'idée me vint qu'ils n'avaient pas bon cœur.

Pour qu'une famille ruinée se tienne debout et dignement dans sa misère, il faut, avant tout, le parfait accord des courages qui serrent leurs rangs et des bonnes volontés solidement réunies. Je tremblai de n'avoir pas cela chez moi ; je ne m'attendais pas à jamais ressentir cette crainte et dans le profond chagrin qu'elle me causa, j'infligeai à ma fille et à mon fils le châtiment de très dures paroles. Ils se soumirent aussitôt, donnant l'un et l'autre des marques non équivoques de repentir.

C'était dans mon cabinet de travail. Je leur pardonnai comme on le pense, bien vite et je me souviens qu'après les avoir embrassés, je leur montrai du doigt la page que j'étais en train d'écrire pour la petite revue (celle qui avait eu ma première démarche, à la suite de la quelle démarche j'avais imploré la résignation aux pieds de Marie à Saint-Germain des Prés), et que je leur dis non sans amertume : « Avec cela, vous êtes du moins bien sûrs de ne jamais manquer de pain sec. »

Moi aussi, dès que les enfants m'eurent laissé seul, je demandai pardon de ce murmure, mais la clémence de Dieu se vengea. Le timbre de la porte d'entrée tinta et l'on m'annonça un célèbre éditeur catholique que je n'avais pas l'honneur de connaître personnellement : M. Victor Palmé. Un de mes confrères que j'avais vu pour la première fois la veille et qui portait justement à la main un numéro du journal contenant la reproduction de ma lettre au Sacré-Cœur, m'avait prévenu de sa visite et m'en avait dit le motif à l'avance : M. Palmé venait m'offrir son concours pour la publication de toutes mes œuvres à venir et pour l'expurgation de toutes mes œuvres anciennes. J'acceptai avec reconnaissance ses conditions qui, pour la plupart, étaient largement équitables.

Je n'ai pas à énumérer ici ce que j'ai produit dans la maison de M. Palmé, le présent livre n'étant en aucune façon l'histoire de mes petites affaires littéraires. Je dirai seulement qu'il me rendit la possibilité de vivre par ma plume et d'en faire vivre ma famille : Quand même nous n'aurions pas ensemble un traité dont la durée dépassera beaucoup celle de ma vie, il est probable que la pensée de nous séparer ne nous viendrait ni à l'un ni à l'autre. Il y a un lien entre nous qui est le Sacré-Cœur : nous avons quêté pour son temple, nous avons célébré son culte d'amour, nous avons repoussé l'outrage qu'un malheureux (1) jetait à sa gloire, et peut-être un jour daignera-t-il permettre que nous tentions de faire encore davantage...

J'ai fini, car voici ma conversion (2) accomplie; je regarde ma lettre au Révérend et si tendrement aimé Père Rey comme un sceau indélébile apposé sur le contrat qui me lie à Dieu pour toujours. En achevant le récit de cette dernière étape, je baise les pieds transpercés du crucifix de moine sans cesse couché sur ma table de travail, à portée de ma main et de mes lèvres, parce qu'il me fut donné par mon cher ami et premier confesseur, le P. Charles Hervé qui prie pour moi dans un monde meilleur. Je rends grâce à Jésus, mon divin Sauveur, à Marie, sa Vierge-Mère et à saint Joseph, époux-vierge de Marie pour le bonheur que j'ai eu de ne pas céder une seule fois, pendant le cours de ce voyage, aux longues, aux cruelles tentations qui me sollicitaient de tremper ma plume dans le sang toujours chaud des terribles souvenirs : je suis vraiment converti (3) puisque j'ai pu vaincre en cette lutte contre moi-même, moyennant le secours de la Sainte-Famille dont ma fille chérie est maintenant la servante consacrée. J'ai dit ailleurs, en quelques mots trempés de larmes (4), la belle histoire de sa vocation, touchante et suave comme un miracle : ma fille avait une part énorme dans notre vie; elle me tenait lieu de secrétaire, son sourire était la pure joie de notre intérieur; il y eut un déchirement

(1) Voir ma brochure : *l'Outrage au Sacré-Cœur.*

(2) Ce mot est pris, bien entendu, dans son sens vulgaire. Le vrai chrétien ne se regarde jamais *converti* puisqu'il dépense sa vie entière à se convertir davantage.

(3) Voir la note qui précède.

(4) Discours prononcé à l'assemblée générale des catholiques, 1879, sur le Sacré-Cœur de Montmartre.

profond à l'heure de la séparation, mais tous les soirs, dans notre prière, nous rendons grâce à Dieu qui nous l'a prise. Elle est heureuse, elle nous pleure jusque dans l'euthousiaste joie du sacrifice; elle nous aime plus qu'autrefois, nous l'aimons mille fois davantage; nos yeux se baignent en regardant sa place vide, et nous sommes heureux!

Ailleurs aussi, j'ai dit notre grand espoir (1) : deux de mes fils, Jean et Pierre se sont faits apprentis dans un atelier de la foi; je les appelais naguère des « boutures d'oblats » en voyant ces jeunes plantes si chères s'élever et fleurir au jardin de Marie Immaculée. Les décrets de proscriptions ont venus amenant les violences inouies dont nul ne peut parler sans rougir et qui semblent annoncer pour l'avenir, des attentats plus ignominieux encore. L'un de nos fils, Jean, a été « expulsé » par la force brutale, hors de son juniorat de Notre-Dame-de-Lumières, comme s'il eût été déjà un vrai religieux, et par un de ces hasards avec lesquels notre misérable temps se joue si volontiers, il s'est trouvé que le préfet, esclave du ministère oppresseur dans le département où mon fils fait ses études, était un de mes meilleurs amis d'autrefois, ayant collaboré avec moi au journal catholique du chevaleresque Henri de Pène qui inséra (aux applaudissements du futur préfet, alors fort libéral et grand contempteur surtout des *préfets à poigne*,) mon premier article en faveur des Jésuites.

Je prie pour lui de toute mon âme, car dans une circonstance difficile je l'ai vu (autrefois) se comporter noblement, et s'il m'eût fallu porter témoignage, avant les récentes orgies gouvernementales, j'aurais dit de lui : « C'est un digne cœur... »

Mon petit Jean a raconté dans une lettre enfantine, mais éloquente à force d'émotion, les violences dont sa communauté a été victime. J'ignore comment cette lettre a été livrée à la publicité, mais je sais qu'elle a couru son tour de France et d'Europe, et du monde comme mon propre cri de reconnaissance, élevé vers le Sacré-Cœur.

Cela fait donc trois de mes enfants sur huit que j'ai offerts à Dieu déjà. En des jours ordinaires peut-être que je dirais : c'est assez! mais en notre temps où la carrière ecclésiastique ne saurait plus promettre aucun avantage terrestre, *ce n'est jamais assez!* La per-

(1) *Pèlerinage à Notre-Dame de Sion.*

sécution règne, le martyre est dans l'air. Parmi les enfants si chers qui me restent, que Dieu me laisse ceux dont son dessein éternel n'a que faire; les autres, pour peu que le divin signe les appelle tous, s'il le faut, je les donne d'avance, en ce qui dépend de ma volonté, à l'armée de la religion, avec ou sans uniforme, c'est-à-dire au combat ou plutôt à la persécution et au martyre.

Sauveur Jésus, retenez ma parole, j'ai dit TOUS! Mais à la grande heure, quand ils iront joyeux et désarmés, nos fils et nos filles, à la bataille où l'on attend le meurtrier sans frapper, debout, la tête haute, me faudra-t-il donc rester abandonné dans ma maison désemplie! Jésus, ô seigneur Jésus, j'ai tant de bien-aimées créatures à chérir! Pour la richesse entière de mon cœur que je vous aurai ainsi prodiguée, je vous demande une grâce, une seule : Mon Dieu, quand l'horloge des bourreaux va sonner pour appeler ceux qui confesseront la grande foi dans le sang, accordez-moi l'honneur, donnez-moi le bonheur d'être avec tous les enfants que vous m'avez confiés sur le chemin de gloire qui mène au calvaire, d'y soutenir le pas des chancelants, s'il en est, d'y presser la marche des forts et de monter le premier!

Paul Féval.

FIN

LA LIGUE AGRAIRE EN IRLANDE

Les pages que l'on va lire ont été écrites par un membre du Parlement d'Angleterre, l'une des notabilités de l'Irlande, M. J.-M. Healy. Elles ont paru récemment à Londres, sous ce titre : *Pourquoi il existe une ligue agraire en Irlande*, et ont produit en Angleterre une profonde impression. Les faits accablants que cite l'honorable M. Healy font comprendre l'irritation de cette généreuse population catholique, si cruellement traitée par des maîtres égoïstes et cupides, et expliquent, sans les excuser, les violences qui marquent le soulèvement dont nous sommes les spectateurs sympathiques et attristés. Nous ne doutons pas que nos lecteurs ne lisent avec un vif intérêt cet exposé historique de la persécution en Irlande, auquel la position de l'auteur, non moins que l'authenticité des faits qu'il invoque, donne une véritable autorité.

Les anciennes annales de l'Irlande, comme celles de tous les pays, commencent par le récit des disputes auxquelles la possession de la terre a donné lieu. Toutes les grandes invasions, depuis celles qui terminèrent les émigrations des tribus juives vers la Terre-Promise, jusqu'à la dernière annexion du Transvaal par les Anglais, n'ont pas eu pour uniqne motif le désir d'étendre la souveraineté de la race conquérante ; le but principal était de s'assurer la propriété des terres du pays conquis.

Il en a surtout été ainsi en Irlande ; aussi voyons-nous que les premiers usurpateurs Normands, leur soif de pillage une fois assouvie par la confiscation des grandes propriétés, n'ont pas cherché à perpétuer une distinction entre les vainqueurs, en s'isolant de la race indigène. Au contraire, il s'opéra une fusion très rapide, les nouveaux venus adoptant les usages, le langage et le costume de ceux au milieu desquels ils vivaient, et bientôt nous voyons le Parlement Anglais, dans une vaine tentative pour arrêter ce

travail d'assimilation, inaugurer la longue et triste série des mesures coercitives contre l'Irlande par une loi pénale dirigée contre les descendants des vainqueurs devenus « plus Irlandais que les Irlandais eux-mêmes. »

Mais ce ne fut que sous les règnes d'Henri VIII et d'Elisabeth, que le gouvernement Anglais essaya d'appliquer une politique générale tendant à établir en Irlande les manières Anglaises, les coutumes Anglaises et le droit Anglais, à la place de ce qui existait du temps immémorial sur toute l'étendne de l'île. Avant l'introduction du système féodal Anglais, les terres en Irlande appartenaient aux clans. Le chef, tout en jouissant de certains privilèges attachés à son rang, n'était que le fidéi-commissaire ou l'administrateur de la tribu et si par suite de sa mauvaise gestion il était destitué, cela n'affectait en rien les droits de son clan. Mais quand les conseillers d'Elisabeth résolurent à subjuguer l'île entière et de substituer la loi Britannique à l'ancienne loi du pays, les chefs et le peuple souffrirent également lorsque ce changement fut imposé. La victoire des Anglais eut pour résultat l'expropriation et la spoliation de tous les membres d'un clan aussi bien que celle des chefs qui les menaient au combat.

Les aventuriers Anglais, grâce à des lettres patentes, délivrées par la Reine, s'installèrent en seigneurs et maîtres sur le territoire conquis, et les terres qui avaient appartenu à un clan devinrent une propriété particulière.

Le résultat naturel de cet état de choses ne se fit pas attendre. Des loyers énormes furent exigés des travailleurs du sol par leurs nouveaux maîtres et toute révolte était réprimée avec la plus grande rigueur. Afin de montrer quelle était la situation sous le règne d'Elisabeth, M. Froude a cité la lettre suivante écrite en 1576, par Malby, président du comté de Connaught :

« A Noël, écrit ce dernier, j'ai fait une incursion sur le territoire de Shan Burke, et comme j'avais failli me faire couper la gorge en me conduisant d'une façon courtoise, j'ai jugé bon de prendre une autre attitude et j'ai pénétré dans les montagnes avec la résolution *de détruire ces gens par le feu et par le fer, n'épargnant ni les vieillards ni les enfants.* J'ai brûlé tout leur blé et toutes leurs maisons et passé au fil de l'épée tous ceux qui me sont tombés sous la main. Cette fois on leur a tué plus de 60 hommes de leurs meilleurs, et parmi eux leurs meilleurs chefs. Je parle ici du

pays de Shan Burke. Ensuite j'ai brûlé le pays d'Ulick Burke. J'ai aussi assiégé un château dont la garnison s'est rendue. Je les ai abandonnés à la miséricorde de mes soldats. Ils ont tous été massacrés. De là j'ai poursuivi ma route, n'épargnant aucun de ceux que je rencontrais. Cette cruauté étonna tellement l'ennemi, que les partisans de Shan Burke et d'Ulick ne savaient plus où se cacher. Shan Burke m'a fait des ouvertures, demandant sa grâce et me priant de ne pas tuer ses gens. Je n'ai rien voulu écouter, et j'ai continué mon chemin. Les gentlemen de Clanrikard sont venus me trouver. J'ai pensé qu'ils ne cherchaient qu'à gagner du temps ; j'ai donc laissé à Ulick aussi peu de blé et aussi peu de maisons debout que j'en avais laissés à son frère, et tous ceux que l'on a rencontrés n'ont pas été mieux traités que les premiers. *Cela s'est passé au milieu de la pluie, de la gelée et de l'orage*, car, par un temps pareil, un voyage de ce genre amène plus vite la soumission. Ils sont assez humbles maintenant, et accepteront toutes les conditions que nous voudrons leur imposer. »

Quelques années plus tard l'extirpation des Géraldines du comté de Munster fut entreprise, et 570,000 arpents appartenant au comte de Desmond furent appropriés par la Reine.

Une proclamation fut publiée partout en Angleterre, invitant les jeunes gens de bonne famille à entreprendre la plantation de Desmond — chaque planteur devant obtenir un certain espace de terrain, à la condition d'y établir un certain nombre de familles — la proclamation, bien entendu, excluait les indigènes. Sir C. Hatton acquit ainsi 10,000 arpents à Waterford ; sir Walter Raleigh 12,000 arpents ; sir W. Harbort, 13,000 dans le comté Kerry ; sir Edouard Denny, 6,000 dans le même comté. Dans diverses autres localités, 6,000 arpents furent alloués à sir Warren St-Leger et à sir J. Noerris ; 10,000 à sir W. Courtney ; 11,500 à sir E. Fitton ; 3,000 à Edmund Spenser, etc., etc. Sous le règne suivant, quelques unes de ces concessions, notamment celle de Raleigh échurent à Richard Boyle, surnommé le grand Comte de Cork et qui fut probablement le plus grand hypocrite que l'on puisse trouver dans la longue liste des spoliateurs du Munster. » (*Godkin's Land War.*)

Hollenshed décrit ainsi la marche de l'armée anglaise à travers l'Irlande : — « A mesure qu'elle avançait, elle chassait tous les habitants devant elle, pillant, s'emparant des bestiaux et tuant sans miséricorde les gens qu'elle rencontrait, de telle sorte que la

population, n'ayant plus de bétail, se trouvait réduite à mourir de faim ou se laisser tuer. »

« Par suite de cette persécution continuelle, les rebelles, auxquels on ne laissait pas le temps de respirer ou se reposer, étaient sans cesse poursuivis ou molestés par une garnison ou par une autre ; ils voyaient leur moisson enlevée, leurs bestiaux volés et le pays entier livré au pillage : les pauvres qui ne vivaient que de leur travail et se trouvaient privés des vaches dont le lait les nourrissaient, éprouvaient une telle détresse qu'ils suivaient les biens qu'on leur volait, demandant à l'armée de les tuer, eux, leurs femmes et leurs enfants, plutôt que de les laisser mourir de faim. » (*Hollinshed*, *VI.* 33. *Leland.* Livre IV, chap. II.)

L'historien anglais Morrison dit : « Rien n'était plus fréquent que de voir, dans les fossés des villes, surtout dans les provinces livrées au pillage, un grand nombre de malheureux Irlandais, morts, les lèvres toutes vertes, à force d'avoir mangé des orties, des ronces ou d'autres herbes qu'ils avaient pu arracher le long des routes. »

Après la mort d'Élisabeth et la fuite des comtes de Tyrone et Tyronnell, l'œuvre si bien commencée fut continuée avec vigueur par Jacques Ier ; et au commencement de son règne sir J. Davis, un des Attorney généraux de ce monarque put annoncer « qu'avant la Saint-Michel, il serait prêt à présenter à Sa Majesté un arpentage complet de six comtés qu'il tenait à la disposition de Sa Majesté dans la province d'Ulster, et qui représentaient une plus grande étendue de terrain qu'aucun prince de l'Europe ait jamais été à même de distribuer.

Une espèce de commission fut chargée du partage des terres. Elle siègea à Limavaddy, et pour donner une idée de sa façon de procéder, il suffira de dire qu'un chef nommé O'Cahan, un tenancier d'A'Neill, se vit confisquer ses terres, simplement à cause de la fuite de ce comte.

Quoique plusieurs proclamations royales eussent assuré aux tenanciers qu'ils ne seraient pas atteints à cause des délits de leurs chefs, il fut décidé qu'O'Cahan et ceux qui vivaient sous sa protection ne pouvaient revendiquer *aucun droit de propriété.* » (*Godkin's Land War.*)

Cette citation d'une lettre écrite par le lord Deputy, vers l'an 1607, montrera de quelle manière on procédait à l'*extirpation :*

« J'ai souvent dit et écrit que c'est *la famine qui doit consumer les*

Irlandais, puisque nos *épées* et nos efforts n'ont pas eu un aussi prompt effet que l'on s'y attendait; *la faim* sera plus efficace, parce que c'est une arme qui agira plus vite contre eux, que l'épée... J'ai brûlé tout le long de la Lough, à quatre milles de Dungannon, et j'ai tué 100 personnes, n'épargnant personne, sans exception de rang, d'âge ou de sexe; en outre, *beaucoup de gens ont été brûlés vifs*. Nous avons tué *hommes*, *femmes et enfants*, chevaux, bétail, et tout ce que nous avons pu trouver. »

Le système adopté sous Élisabeth diffère matériellement de celui du règne de Jacques Ier. Des concessions gigantesques de terrain dans le Munster furent faites par Élisabeth à ses favoris, tandis que les lots accordés par Jacques à chaque individu sont comparativement d'une étendue modérée.

On peut juger de la nature des dons faits par Élisabeth par la grandeur de ceux que nous avons cités plus haut, et nous lisons, en outre, que 24,000 arpents furent donnés à Jeanne Becher et à Hugh Worth; 11,000 à Arthur Ayde; 11,000 à sir G. Lytton; 11,000 à sir G. Boucher, et ainsi de suite.....

L'œuvre de la conquête et de la confiscation continua sous tout le règne de Jacques. L'insurrection fut provoquée, puis quand les chefs eurent été défaits, nous trouvons les résultats dans la citation suivante :

« Le pays d'O'Dogherty étant confisqué, le lord Deputy Chichester reçut comme récompense la plus grande partie des terres de ce chef. Mais que faire de la population? On avait commencé par la refouler loin des plaines fertiles jusqu'aux bords de Lough Foyle et de Loug Sivilly, et les habitants avaient dû se réfugier dans les défilés des montagnes qui s'étendent à une vaste distance, depuis Moville jusqu'à la côte de l'Atlantique. Mais pouvait-on permettre à ces hommes belliqueux, chassés de leurs terres et de leurs foyers pour les crimes de leur chef, de rester dans le voisinage des nouveaux colons anglais? sir J. Davis et sir J. Caulfield imaginèrent un plan pour se débarrasser du danger. Gustave Adolphe combattait alors pour les protestants contre la maison d'Autriche.... A quel meilleur usage pouvait-on employer les paysans irlandais de Donnegal qu'en les envoyant combattre pour le roi de Suède? 6,000 des robustes paysans d'Inishoron furent embarqués pour ce service. » (*Godkin's Land War.*)

Un aventurier catholique, nommé Saint-Laurence, l'ancêtre du

comte de Howth, obtint une large part des terres confisquées, à la condition qu'il commettrait un parjure, en dénonçant l'existence d'un complot imaginaire d'O'Neill. Sir Fulke Conway, officier né dans le comté de Galles, obtint une concession semblable et à sa mort, en 1626, son frère, un des favoris de Charles Ier, hérita de la propriété, à laquelle son royal protecteur ajouta les terres de Derryvolgie, ce qui le rendait maître d'environ 70,000 arpents de terre.

A la fin du règne de Jacques Ier, l'Ulster commença à être peuplé d'un assez grand nombre de colons écossais, et des villes importantes, telles que Derry Lurgan et Belfash, avec des privilèges spéciaux, s'étaient fondées. Ce qui restait des Irlandais indigènes, gémissant sous les exactions des usurpateurs, n'attendaient naturellement qu'une occasion pour secouer le joug de l'étranger ; et les exactions provoquèrent enfin l'insurrection de 1641. Au début de cette rébellion, avant qu'elle se fut étendue au-delà de l'Ulster, le Parlement anglais vota la loi par laquelle 2,500,000 arpents de terres furent confisquées et qui décida que ces terres seraient mises en vente à prix fixe à Londres. Une des clauses de cette loi déclare que les terres en question seront prises dans quatre provinces en proportion égale, c'est à dire, un quart dans chaque province, bien qu'à la date où la loi fut promulguée, il n'y eut pas un seul rebelle en dehors de l'Ulster et bien qu'il n'y eut pas même eu un seul rebelle condamné, même dans cette province. Et encore, il n'existe pas l'ombre d'un doute que Parsons et Borlase, qui étaient lords de justice au commencement de l'insurrection, n'aient poussé les catholiques de la province à s'insurger, et n'aient écarté tout moyen d'accomodement en vue des splendides dépouilles que devaient rapporter la suppression de la révolte par l'épée.

Pendant tout le règne de Charles Ier, les propriétaires Irlandais furent harassés par Strafford, qui imagina l'expédient d'une « commission des titres défectueux » et revendiqua pour la couronne toute la province du Connaught, à l'aide d'une chicane légale. La chambre des communes Irlandaise se décida à voter des subsides considérables en faveur de Charles, sur la promesse qu'il ne persisterait pas dans ces projets de revendication ; mais la promesse ne fut pas tenue, et Strafford faisait torturer, emprisonner et condamner à quelque milliers de livres d'amende les jurés qui refusaient de prononcer un verdict favorable au roi. (*O'Connell' Memoir. of Ireland*, c. III.)

Quand la République fut proclamée en Angleterre, les Irlandais, convaincus qu'en épousant la cause de Charles Ier contre le Parlement, ils combattaient pour leur propriété et leur religion, se rallièrent au parti royaliste, et pendant quelques années, la cause catholique, c'est-à-dire, la cause populaire, l'emporta.

Mais Cromwel, victorieux en Angleterre, apparaît sur la scène, et l'œuvre impitoyable de l'assujettissement et des confiscations en gros recommence. Ses lieutenants ne furent pas plus miséricordieux que lui-même.

Sir William Cole, ancêtre du comte d'Enniskillen, se vanta d'avoir fait périr par la faim 7,000 des rebelles dans un espace de quelques milles autour de sa garnison : les descendants des victimes n'oublient pas comment la famille Cole obtint ses prospérités et ses titres. (*Godkin's Land War.*)

Il est inutile de donner des détails sur les faits du même genre qui se reproduisirent dans toutes les provinces de l'Irlande.

Le long Parlement, ayant confisqué les 2,500,000 arpents dont il est question plus haut, les offrit comme garantie aux spéculateurs qui avanceraient de l'argent pour les dépenses de la guerre. Au mois de février 1642, la Chambre des communes reçut une pétition signée par « diverses personnes dévouées au Parlement, » qui proposèrent de lever des troupes et de les maintenir à leurs frais, pour combattre les insurgés Irlandais; pour toute compensation, elles demandaient qu'on leur livrât plus tard les propriétés des rebelles.

Vers la fin de 1653, le Parlement partagea les dépouilles entre les troupes victorieuses et les spéculateurs, et le 26 septembre, on promulgua une loi pour une nouvelle colonisation de l'Irlande par les Anglais, le gouvernement se réservant les villes, les biens de l'Église, et les dîmes; l'Église catholique fut complètement abolie.

Plus tard, le Parlement Anglais résolut de chasser la population de toutes les villes et des principaux ports.

Le 23 juillet 1655, les habitants de Galway reçurent l'ordre de quitter à tout jamais la ville, avant le 1er novembre suivant. Les propriétaires des maisons reçurent comme compensation une somme équivalant à huit années de loyer. Le 30 octobre, cet ordre était exécuté. Tous les habitants furent bannis, afin de faire place à des protestants Anglais, sur la fidélité desquels le gouvernement britannique pouvait compter, et sir C. Cootes reçut les remerciements des autorités, pour avoir fait évacuer la ville, avec prière de chasser

les malades et les alités, aussitôt que la saison le permettrait, et de veiller à ce que les maisons ne fussent pas détériorées par les soldats. Ce fut ainsi que la ville fut préparée pour l'installation des Anglais. (*Godkin's Land War.*)

Toute la population Irlandaise, y compris beaucoup d'Anglo-Irlandais établis dans le pays depuis le règne d'Elisabeth, furent chassés de l'autre côté du Shannon, dans le comté de Connaught. On opéra avec une telle rapidité, que, dans le comté d'Ispérary et dans d'autres endroits, les soldats qui étaient venus s'installer sur les terres qu'on leur avait données, quand ils ne parvenaient pas à s'entendre sur les limites de leurs propriétés, se voyaient forcés d'obtenir une permission spéciale, afin de ramener provisoirement au Connaught quelques-uns des propriétaires dépossédés, sans les indications desquels on n'aurait jamais pu régler le différend.

Diverses spoliations moins étendues suivirent les victoires de Guillaume III en Irlande; mais Cromwell fut le dernier Anglais qui dépouilla en masse les Irlandais. Ce fut lui qui acheva l'œuvre commencée par Elisabeth et effectua une révolution sans précédent dans l'histoire. Les actes de l'administration républicaine sont très bien résumés par M. D'Arcy Magee : « — Le *long Parlement* qui traînait encore son existence à l'ombre du grand nom de Cromwell, déclara, dans la session, de 1652 que l'insurrection irlandaise était « étouffée et terminée », puis il se mit à faire des lois pour ce royaume comme pour un pays conquis. Le 12 août, il vota la loi de colonisation (*Act. of Settlement*), dont l'auteur fut lord Arrery, le digne fils du premier comte de Cork. Cette loi distinguait quatre catégories de personnes dont elle réglait ainsi la position : 1° Aucun propriétaire ecclésiastique ou royaliste ne pouvait avoir la vie sauve ni conserver ses biens. 2° Tout officier ayant servi dans les troupes royalistes était condamné à l'exil et deux tiers de ses biens étaient confisqués, l'autre tiers étant retenu pour le soutien de sa femme et de ses enfants. 3° Ceux qui n'avaient pas porté les armes, mais qu'une commission parlementaire déclarait avoir manifesté des sympathies royalistes, devaient abandonner un tiers de leurs propriétés et recevoir « l'équivalent » de deux autres tiers à l'ouest du Shannon. 4° Les laboureurs et autres gens d'une classe inférieure, qui ne possédaient pas des terres ou des biens valant plus de dix livres (250 francs), étaient « graciés » à la condition de se transporter à l'autre côté du Shannon.

Cette dernière condition du « règlement » Cromwellien le distingua, dans nos annales, de toutes les autres proscriptions prononcées contre la population indigène. La grande rivière de l'Irlande, qui prend sa source dans les montagnes de Leitrim, sépare presque les cinq comtés de l'Ouest du reste de l'île. La province ainsi mise à part, quoique une des plus vastes comme étendue superficielle, était aussi la moins cultivée et la moins propre à la culture, à cause de ses montagnes et de ses marécages. C'est là que tous les dépossédés devaient s'établir, à l'exclusion des autres provinces, avant le 1er mai 1654, sous peine de proscription; et une fois installés, ils ne devaient pas se montrer à plus de 2 milles du Shannon, ou de 4 milles de la mer. Un système rigoureux de passeports, auquel on ne pouvait se soustraire sans risquer d'être mis à mort sans jugement, compléta cet admirable « règlement, » dont le but était d'empêcher tout rapport entre ce qui restait de la population catholique et les autres habitants de leur propre pays.

Sous Cromwell, 5,000,000 d'arpents furent confisqués. Ces énormes dépouilles, représentant les deux tiers de l'île entière, furent livrées aux soldats et aux aventuriers qui avaient servi contre les Irlandais, ou qui avaient contribué à remplir la caisse militaire depuis 1641 — il faut excepter de ce chiffre 700,000 arpents qui furent donnés en échange aux gens que l'on chassait de chez eux, et 1,200,000 arpents que l'on laissa à certains catholiques déclarés « innocents. »

Le gouvernement de l'Irlande fut confié au lord Deputy, au commandant en chef et à quatre commissaires, Ludlow, Corbett, Jones et Weaver. On institua aussi une cour de justice, qui parcourait le royaume, et exerçait une autorité absolue sur la vie et la propriété. Ce tribunal était présidé par lord Lowther, aidé par le juge Donnellan, par Cooke, notaire du Parlement lors du procès de Charles Ier et par Reynolds le régicide. Ce fut ce tribunal qui fit décapiter sir Phelim, O'Neill, le vicomte Mayo, et les colonels O'Toole et Bagnall. Ce fut ce tribunal qui s'empara de milliers d'enfants des deux sexes, qui furent vendus comme esclaves aux planteurs de tabac de la Virginie et des Indes occidentales. Sir William Petty déclare que, 6,000 enfants, garçons et filles, furent envoyés dans ces colonies. Le nombre des gens de tout âge ainsi condamnés à la transportation ne s'élève pas à moins de 100,000. Quant aux hommes qui avaient appris à combattre,

Petty, dans son *Anatomie politique*, dit que les plus éminents d'entre eux et beaucoup de nobles et de gentilshommes étaient entrés au service du roi d'Espagne, et avaient emmené 40,000 soldats, les mieux disciplinés, les plus actifs et les plus habitués aux dangers de la guerre. Les commissaires de Dublin avaient envoyé des sous-commissaires dans les provinces. La générosité avec laquelle ils distribuaient les terres égalait presque celle qui présida à la distribution du sol de Chanaan aux Israëlites; et ce sont des largesses de ce genre que les puritains ont toujours eu en vue... Les Irlandais de bonnes familles, qui avaient obtenu leur grâce, étaient obligés de porter une marque distinctive sur leurs vêtements, sous peine de mort. Les personnes d'un rang inférieur se distinguaient par une tache noire sur la joue droite. S'ils se dispensaient de cette marque, on leur en imprimait une autre, à l'aide d'un fer rouge ou on les condamnait à la potence.

Tout exercice de la religion catholique était interdit. Les avocats et les maîtres d'école catholiques étaient condamnés au mutisme. Tous les ecclésiastiques furent mis à mort, comme prêtres de Baal. Trois évêques et 300 membres du clergé inférieur périrent ainsi. L'évêque de Kilmore qui ne pouvait bouger de son lit fut le seul ecclésiastique indigène qui eut la vie sauve. Si l'on apprenait que quelques paysans s'étaient réunis dans une caverne de montagne pour entendre la messe, on les enfermait, et lorsqu'ils se montraient on les fusillaient.

C'est ainsi que l'Angleterre se débarrassa d'une race dont M. Prendergast a trouvé l'éloge suivant, dans un manuscrit de l'époque, conservé dans la bibliothèque de Trinty-Collège, à Dublin, et qui porte la date de 1615 : « Il n'existe pas au monde un peuple plus intrépide, plus actif et plus patient... Il n'existe pas non plus un peuple qui supporte les misères de la guerre, la faim, les veilles, la chaleur, le froid, l'humidité, la fatigue et le reste avec autant de courage. Son Exc. le prince d'Orange se plaît à répéter en public, que les Irlandais sont nés soldats. Le fameux Henri IV, roi de France, disait qu'aucune nation ne donnerait de meilleurs soldats qu'eux, s'ils voulaient seulement se laisser gouverner et se montrer moins entêtés. Et sir J. Norris avait la coutume d'attribuer à l'Irlande le mérite d'être le pays où il avait rencontré le moins d'idiots et de lâches. C'est là un fait très notable. »

Après la mort de Cromwell, la Restauration récompensa les

royalistes anglais, mais ne fit rien pour venir en aide aux Irlandais qui avaient si bravement combattu pour le roi. Dans bien peu de cas, une famille dépossédée se vit réintégrer dans sa propriété. Durant tout le règne de Charles II, les indigènes furent opprimés par leurs gouverneurs anglais, et à peine commencèrent-ils à respirer un peu, après l'avènement de Jacques II, que la Révolution leur enleva tout espoir. L'Irlande devint de nouveau le champ de bataille où se décidait le sort des prétendants à la couronne d'Angleterre. Sous le règne de Jacques, l'*Act de settlement* de Cromwell avait été abrogé; mais il ne tarda pas à être remis en vigueur.

En 1697, Guillaume III, dans son discours au Parlement irlandais, déclara qu'il était decidé à faire de l'Irlande un pays protestant. Il tint parole; car, à sa mort, les catholiques ne possédaient pas un dixième des terres qui avaient appartenu à leurs grands-pères. Les lois connues sous le nom de *Code pénal* et qui restèrent en vigueur durant tout le dix-huitième siècle, n'avaient pas seulement pour but la suppression du culte catholique; elles assuraient les prétendus droits de propriété des spoliateurs des règnes précédents.

Ce n'est pas le fanatisme religieux seul qui a dicté ce code féroce; on sent que les hommes qui ont fait des lois interdisant à tout catholique de posséder une propriété d'une valeur de plus de cinq livres (125 francs), avaient conscience qu'ils détenaient illégalement les terres de ceux dont ils proscrivaient la religion.

Par exemple, quand le duc d'Ormond fut nommé lord lieutenant d'Irlande, en 1703, la chambre des Communes a présenté une loi « pour empêcher la propagation du papisme, » qui obtint sa pleine et entière approbation. Cette loi déclare : 1° que, si le fils d'un catholique se convertit au protestantisme, le père ne pourra ni vendre, ni hypothéquer ses propriétés, ni en aliéner une partie par testament. 2° Si un enfant, quel que soit son âge se déclare protestant, il sera enlevé à ses parents, et placé sous la tutelle du parent protestant le plus proche. La sixième clause défend à un catholique de signer un bail quelconque pour une durée de plus de trente et un ans, et, en outre, si un tenancier catholique tire d'une ferme un profit dépassant un tiers du montant de son loyer, son bail sera périmé et reviendra au premier protestant qui signalera le taux du profit. La septième clause intervertit le droit de succession, en enlevant aux catholiques tout héritage, légué par leurs parents

catholiques. D'après la dixième clause, la propriété d'un catholique n'ayant aucun héritier protestant, est partagé par parts égales entre tous les enfants.

Une autre loi fut votée, en 1709, contre les « papistes ». D'après cette loi, tout catholique dont l'enfant se sera couverti au protestantisme devra fournir au converti un revenu annuel et le lord chancelier pourra obliger le père à déclarer, sous serment, le montant de ses revenus et à fournir immédiatement telle ou telle somme au profit de ceux de ses enfants qui se seront convertis. Le chancelier prendra aussi les mesures qu'il jugera convenables pour lui assurer, après la mort du père, une bonne part dans l'héritage paternel. La dix-huitième clause accordait une rente de trente livres (750 francs) par an aux curés qui se couvertiraient. Le vingtième article accorde des récompenses à quiconque dénoncera un prélat, un curé ou un instituteur catholique. (*Godkin's Land War.*)

Au fond, la religion n'était qu'un prétexte de pillage; si les Irlandais eussent été protestants, les Anglais ne les auraient pas moins dépouillés.

Le conquérant anglais, avec ses colons et ses aventuriers, avait ainsi créé une classe anormale de propriétaires en Irlande. Cette classe était sans doute exclusivement protestante et soutenue par le pouvoir anglais; elle s'occupa de faire des lois contre les ennemis qu'elle avait dépouillés. Ce qui la distingue, c'est sa rapacité.

Voici ce que dit M. Froude, décrivant l'état des choses créé par la domination anglaise : « Les Anglais avaient résolu d'entretenir la pauvreté et la misère en Irlande; ils ne trouvaient pas un meilleur moyen pour l'empêcher de devenir gênante. Ils détruisirent la marine et le commerce Irlandais par des lois restrictives. Ils anéantirent les manufactures Irlandaises, en soumettant leurs produits à des impôts excessifs. Les misérables agriculteurs eux-mêmes se voyaient dans l'impossibilité d'exporter leurs produits; on craignit que les importations irlandaises ne nuisissent aux fermiers anglais. »

Plus loin, il s'écrie :

« De tous les dons funestes que nous doit la malheureuse Irlande, le plus déplorable fut le système agraire anglais. La terre, à parler strictement n'est la propriété d'aucun homme — elle appartient à la race humaine. On est forcé de faire des lois, pour assurer les profits de leur travail à ceux qui la cultivent; mais la terre ne doit jamais être et n'est jamais la propriété particulière de tel ou tel

individu, ayant le droit d'en faire ce que bon lui semble. En Irlande, comme dans toutes les civilisations primitives, le sol fut d'abord partagé entre les tribus. Chaque tribu possédait en commun son district. Sous le système féodal, les terres devinrent propriété de la Couronne, qui représentait la nation, les tenanciers subordonnés étant assujetis à certaines obligations, qu'ils étaient tenus de remplir sous peine de perdre leurs droits. En Angleterre, ceux qui occupaient le sol avaient le devoir de le défendre. Chaque gentleman, selon l'étendue de sa propriété, était obligé d'armer et d'équiper un certain nombre de soldats. Quand une armée permanente remplaça les anciennes levées, les squires dans les provinces servirent comme des magistrats non-payés. Ce système fut, en réalité, un développement du système féodal, et, de même que nous avons donné le système féodal à l'Irlande, nous avons essayé d'y introduire notre système agraire. L'intention sans doute était aussi bonne que possible dans les deux cas, mais nous n'avions pas pris la peine d'étudier l'Irlande, et notre seconde tentative ne réussit pas mieux que la première. Les devoirs attachés à la glèbe furent oubliés. Le peuple, conservant les anciennes traditions croyait avoir des droits sur la terre sur laquelle ils vivaient. Le propriétaire croyait qu'il n'avait d'autres droits que les siens. En Angleterre les droits des *landlords* ont également survécu à leurs devoirs, mais ils ont été modifiés par la coutume ou par l'opinion publique. En Irlande, le propriétaire était un étranger qui disposait du sort de ses tenanciers. Il était séparé d'eux par sa croyance religieuse et par son caractère. Il les méprisait, les regardant comme des gens d'une race inférieure, et il n'avait aucun intérêt en commun avec eux. S'il lui eut été permis de les fouler sous ses pieds et d'en faire ses esclaves, peut-être les aurait-il ménagés, comme il ménageait ses chevaux. Mais leurs corps étaient libres, si leurs maisons et leurs fermes étaient à lui; son seul but était donc de tirer d'eux tout ce que l'on pouvait en tirer, ne leur laissant guère la chance à eux et à leurs enfants, de mener une existence plus digne que celle que menaient leurs propres cochons. » (*Romanism and the Irish race*, p. 36.)

Un parallèle frappant, fondé sur la situation qui fut ainsi créée nous est présenté par M. Godkin dans son *Land War in Ireland.*

« Figurons-nous un roi de Normandie vivant à Paris, et nommant un vice-roi à Londres; figurons-nous un parlement Anglais subor-

donné à un parlement Francais, composé exclusivement de Normands et dirigé par des Normands, dans l'intérêt de la race conquérante ; imaginons-nous l'Angleterre devenue la propriété de 10,000 Normands, toutes les fonctions officielles confiées à des Normands professant une religion autre que celle du pays ; les Français, ne représentant qu'un dixième de la population, devenus possesseurs de toutes les églises nationales et des propriétés ecclésiastiques, pendant que les malheureux indigènes sont obligés de subvenir aux frais d'uue hiérarchie nombreuse ; imaginons-nous le parlement, acheté et intimidé, proclamant l'union de l'Angleterre avec la France. Figurons-nous le sol de l'Angleterre confisqué trois ou quatre fois, à la suite des guerres et des famines, jusqu'à ce que tous les propriétaires eussent été expulsés, et les terres distribuées aux soldats et aux aventuriers Français, à la condition que les colons étrangers aideraient à supprimer les Anglais par la force des armes. Imaginez-vous les Anglais écrasés, pendant un siècle, par un cruel code pénal, et n'obtenant la permission de posséder le sol de leur pays que comme simples tenanciers que le *landlor* français avait le droit de chasser. Si les législateurs Anglais et les écrivains Anglais pouvaient imaginer un pareil état de choses, ils comprendraient mieux la question agraire Irlandaise et la nature des « difficultés Irlandaises, » aussi bien que l'esprit de justice d'hommes d'Etat faibles et peu sincères, qui rejettent le blâme de la misère et des désordres de l'Irlande sur le caractère ingouvernable et barbare des Irlandais. »

L'état du pays provoqua naturellement des crimes et des outrages, et il n'est pas étonnant que de nombreuses sociétés secrètes se soient formées à diverses époques. A propos du soulèvement des *Night Boys*, en 1787, M. Fitzgibbon déclara que les troubles avaient été causés par la cruauté des *landlords*, et que les paysans du Munster, obligés de payer un loyer excessif (250 francs par arpent) et à travailler pour leurs *landlords* pour un salaire de 50 centimes par jour, ne pouvaient plus supporter une pareille misère. Lors de la discussion sur la loi tendant à supprimer ces troubles, il dit : — « Je connais bien le Munster, et je sais qu'il n'est pas de misère humaine qui dépasse celle des malheureux paysans de cette province. Je sais que les infortunés tenanciers sont écrasés par des *landlords* impitoyables. Je sais qu'ils n'ont pas de nourriture ni de vêtements ; le *landord prend tout*. Les pauvres gens de Munster vivent dans

un état abject de pauvreté, dans une misère que le genre humain ne peut « pas endurer ; leurs souffrances sont intolérables. » (*Discussion prononcée dans la Chambre des Communes Irlandaises* 1787.)

Le système agraire et ce système seul était la cause de cet état de choses, et les plaintes soulevées à ce sujet se répètent de siècle en siècle dans nos annales avec une triste monotomie. — (*Lecky's England* in the 18 th. century, vol. II, ch. VI-VII.)

Le Parlement Irlandais fut annexé au Parlement Anglais en 1800, grâce aux moyens de corruption et d'intimidation employés par le gouvernement Anglais pour amener le vote de l'union. Jusqu'alors, les lords et les membres du parlement national, tous grands propriétaires, avaient en général habité Dublin ; mais quand ils furent obligés de se rendre à Londres, une résidence permanente en Irlande cessa d'être à la mode, et leur absence contribua beaucoup à augmenter les maux du pays.

Lorsqu'en 1829, l'acte d'émancipation catholique enleva le droit de vote aux francs-tenanciers payant 40 shillings, les *landlords*, auxquels cette classe de tenanciers n'avait guère été profitable, sauf au point de vue politique et électorale, s'empressèrent de s'en débarrasser. Alors on vit se développer ce système *d'évictions* qui, depuis cette époque jusqu'à nos jours, a été une source féconde de misère, d'agitations et de troubles.

« Que peut faire en pareil cas le malheureux paysan ? demandait le juge Fletcher, en 1814. Chassé de l'endroit où il est né, incapable de se procurer ailleurs des moyens d'existence, n'ayant reçu aucune instruction, il commet des crimes que l'on punit de mort. Faut-il s'en étonner ? Harassé comme il l'est, privé de tout, il ne lui reste d'autre ressource que de recourir à la force, pour empêcher un étranger de s'installer sur sa ferme. Il emploie la violence pour arracher au *landlord* ce qu'il n'a pu obtenir, en invoquant ce sentiment de justice qui devrait faire accorder la préférence aux anciens tenanciers. »

Un *landlord* Anglais, sir F. Lewis, qui possédait aussi des propriétés en Irlande disait en 1829 :

« Rien ne frappe davantage ceux qui visitent ce dernier pays que le nombre des charges qu'un *landlord* Anglais accepte volontairement et que le *landlord* Irlandais laisse retomber sur le tenancier. Pour l'entretien d'une ferme en Angleterre, le capital qu'exigent les grosses dépenses est fourni par le propriétaire ; les

bâtiments, les barrières, les clôtures, les travaux de drainage sont construits ou exécutés aux frais du propriétaire. Tout le monde sait qu'il n'en est pas ainsi en Irlande, bien que le propriétaire obtienne sur les produits du sol un revenu supérieur à celui qu'obtient le *landlord* Anglais. Il me semble même que, dans certaines parties de l'Irlande, le loyer dépasse la valeur des produits du sol. »

La même année, un ingénieur distingué, M. Nimmo, a fait dans une enquête la déposition suivante :

« Je pense que les paysans Irlandais en général mènent une existence des plus misérables. Cet état de choses et les troubles qu'il suscite sont dus sans contredit au système agraire. Le paysan n'a d'autre ressource, pour s'assurer une année d'existence, que de louer une parcelle de terrain où il puisse planter des pommes de terre. S'il ne remplit pas les conditions qu'il a dû accepter afin de ne pas mourir de faim, le *landlord* a le droit de s'emparer de tout ce que possède le tenancier, et sous le couvert de la loi il peut abuser de ce droit. Il laisse tout au plus au petit fermier de quoi vivre, et lorqu'une baisse dans le prix des denrées empêche ce dernier d'acquitter son loyer, il voit saisir sa vache, son lit, les pommes de terre qu'il n'a pas eu le temps de récolter, et ce qu'il a est vendu à vil prix. »

Le 16 février 1830, le procureur général irlandais, M. Doherty, déclarait, dans la Chambre des Communes, que les paysans irlandais avaient à subir un état de choses que *les bestiaux anglais n'endureraient pas.* La Chambre des communes vota une loi tendant à donner de l'occupation aux laboureurs en défrichant les terrains incultes; mais cette loi fut repoussée par la Chambre des lords, qui, depuis 1830, a rejeté bien d'autres lois en faveur de l'Irlande!

Le 18 février 1830, M. Browne annonçait, dans la Chambre, qu'un curé du comte de Mayo lui avait écrit qu'avant la fin du mois, il y aurait dans son district trente mille personnes exposées à mourir de faim. Cette assertion fut confirmée par le secrétaire d'État pour l'Irlande. Les seuls remèdes cependant que le gouvernement se souciât d'appliquer pour changer cet état de choses sont ceux qui ne nous sont que trop familiers : lois interdisant la vente des armes, lois de coërcition et suspension de l'*habeas-corpus;* et tandis que l'on ajournait les mesures réparatrices recommandées par une commission spéciale, sous prétexte que le temps manquait, le Parlement trouva le temps de faire voter par les deux Chambres les lois

coërcitives. Le gouvernement, néanmoins, savait fort bien que le système agraire était la cause de toute la misère et de tous les crimes signalés en Irlande.

« Pour peu que l'on songe aux souffrances si impitoyablement infligées à l'Irlande », dit un rédacteur de la *Dublin Review* (juillet 1836), « on ne sera pas disposé à accuser ce pays de manquer de calme. Non ; vu les provocations qu'on ne leur épargne pas, nous disons plutôt que les Irlandais semblent ne pas avoir du sang dans les veines. Il n'existe pas en Europe un peuple qui aurait supporté aussi longtemps les maux qu'on leur fait endurer, et qui ne se serait pas soulevé pour secouer, par un commun effort, le joug de ses méprisables oppresseurs. » « Les paysans sont écrasés par des loyers énormes, déclarait le *Quaterly Review* (décembre 1840), loyers qui ne sont payés que grâce à l'exportation de la plus grande partie des denrées alimentaires produites par le sol du pays ; on laisse à ceux qui cultivent ce sol, à peine assez de pommes de terre pour ne pas périr de faim, même en y ajoutant quelques poignées de mauvaises herbes. » « Le gentleman campagnard irlandais, dit le *Dublin Pilot*, du 2 janvier 1833, est, nous regrettons de le dire, l'être le plus incorrigible qui existe ici-bas : au nom de la loi, il foule aux pieds la justice ; il vante la supériorité de sa foi chrétienne et viole la charité chrétienne ; il commet des méfaits, tout en invoquant le Seigneur. Si les autorités anglaises étaient disposées à gouverner le pays à l'aide d'une bonne politique (Dieu sait qu'elles n'y songent guère), l'obstacle le plus insurmontable à vaincre viendrait du gentleman campagnard, arrogant, dépensier, fier et débauché, qui a toujours besoin d'argent et pressure ses tenanciers. »

En 1843, grâce à l'insistance de M. Sharman Crawford, sir R. Peel se décida à faire nommer une commission chargée de procéder à une enquête sur la question agraire en Irlande. Cette commission, entièrement composée de *landlords*, siégea pendant deux ans. Elle interrogea une foule de témoins, propriétaires, agents, receveurs, tenanciers, etc., et les recommandations de cette commission servirent de base à la première tentative que fit la Chambre des Communes pour résoudre le problème agraire. Lord Stanley, après avoir entendu le rapport de la commission, déclara que le remède aux maux de l'Irlande ne consistait pas dans l'émigration, mais dans un système qui donnerait des garanties aux tenanciers. Il présenta un projet de loi qui eut assuré une compensation aux

tenanciers, dans le cas où ils auraient dépensé leur capital pour améliorer leurs fermes. La loi combattue par les landlords irlandais fut repoussée par la Chambre des lords. Alors commença cette série de vaines tentatives, pour régler les rapports entre le landlord et le tenancier en Irlande, cette série de projets de loi qui, depuis cette époque jusqu'à nos jours, ont été présentés chaque année au Parlement, et que la Chambre des lords a constamment repoussés.

Le 25 février 1847, M. Sharman Crawford présenta un projet de loi « pour assurer les droits des tenanciers irlandais, pour encourager la culture et donner de l'occupation aux laboureurs. » En ce moment la famine désolait tout le pays; mais un Parlement de *landlords* ne voulait rien faire pour les tenanciers et la loi fut repoussée.

En décembre 1846, le P. Mathew, l'apôtre de la tempérance, écrivit à M. Irevelyan, sous-secrétaire de la Trésorerie, qu'hommes, femmes et enfants dépérissaient peu à peu. Ils se remplissaient l'estomac de feuilles de choux, pour apaiser leur faim. Plus de 5,000 malheureux campagnards, à moitié morts de faim, mendiaient dans les rues de Cork. Quand ils se sentaient complètement épuisés, ils se traînaient jusqu'au *workhouse* (maison des pauvres), où ils ne tardaient pas à succomber. La moyenne des décès dans ce *workhouse* s'éleva à plus de 100 par semaine. Et cela se passait dans un pays dont la fertilité a toujours excité la sur prise des écrivains étrangers! Le célèbre agronome, A. Young, dit, en parlant du Sipperay et de Limerick, à la date de 1776 : « C'est le sol le plus riche que j'aie jamais vu. » M. Mac Cullock, dans sa statistique de l'empire britannique, confirme cette assertion : « l'abondance des paturages, écrit-il, et les belles moissons d'avoines qui croissent partout, même sur des terres mal cultivées témoignent de la fertilité extraordinaire du sol. » Un autre observateur écossais (M. Mac Lagan) dit : « Les terres cultivées du midi de l'Irlande, quoique moins riches que les pâturages de diverses autres provinces, sont aussi d'une grande fertilité. Je souscris sans hésiter aux éloges qu'Arthur Young et d'autres juges font de la richesse du sol de l'Irlande. »

En 1849 plus de 50,000 familles furent chassées de leurs misérables cabanes. « Elles ont été chassées sans pitié et laissées sans refuge, a dit lord J. Russell. *Nous avons fait de l'Irlande*, je le déclare nettement, *le pays le plus dégradé et le plus misérable du monde.* L'univers entier crie honte sur nous; mais nous demeurons

devant ces reproches aussi calmes que devant les résultats de notre mauvaise administration. »

Que devient ce malheureux peuple sans asile? Personne ne s'en inquiète. Cela ne gêne personne. De 1851 à 1861, 1,227,710 Irlandais émigraient. De 1861 à 1871 le nombre des émigrants fut de 819,903. En 1848, pour employer l'expression de John Mitchel « 70,000 familles de tenanciers représentant 300,000 personnes furent déracinées du sol ». Selon le P. Lavelle (voir son grand ouvrage : *Le landlord irlandais depuis la Révolution* 1870, p. 266) le nombre des demeures nivelées de 1841 à 1861 par les *landlords* qui voulaient se débarrasser de leurs tenanciers abritaient une population d'au moins 1,300,000 âmes. Tous ces infortunés furent ainsi condamnés à vivre de charité, à s'exiler ou à périr de faim.

Mourir *de faim* dans un pays dont la population est de 8,000,000 d'âmes, dont le sol, au dire de sir M. Kane, est capable d'entretenir dans l'aisance 20,000,000 habitants, 25,000,000, selon M. de Beaumont, ou même 100,000,000, selon Arthur Young!!!

La famine la plus affreuse ne pouvait pas toucher le cœur du Parlement, si tant est qu'un Parlement possède un cœur. Les *landlords* ne se montraient guère plus disposés à fournir des fonds pour empêcher leurs tenanciers de mourir de faim. Voici un exemple cité par M. Godkin : Lord Hertfort, un *absentée*, qui tirait un revenu de 60,000 livres sterling de ses propriétés, fut sourd aux cris de détresses de ses tenanciers que son devoir était de soulager, tandis qu'un citoyen Américain, qui ne devait rien à l'Irlande que sa naissance, M. A. J. Stewart, de New-York, envoya un navire chargé de provisions, qui lui coûtèrent 5,000 sterling, et qui furent distribuées aux tenanciers affamés de lord Hertford. Au retour du vaisseau, il reçut à bord autant d'émigrants qu'il pouvait en contenir. Durant la détresse de 1879 à 1880, les landlords se conduisirent à peu près de la même manière, et refusèrent de reconnaître l'existence de la détresse, quand d'autres pays avaient souscrit pour la soulager.

Un auteur français, M. de Beaumont, écrivait, en 1837, « qu'il a vu l'Indien dans ses forêts et le nègre chargé de chaînes, et ceux-là occupent le bas de l'échelle dans l'histoire de la misère humaine; mais que *la misère de l'Irlandais forme un type à part, que l'on ne peut comparer à nulle autre!...* »

J.-M. Healy.

Membre du Parlement d'Angleterre.

(*Traduit par Sideney Ball.* Février 1881.)

(*A suivre.*)

BOURDALOUE [1]

Un éloge que la plus sévère critique ne saurait refuser à l'auteur de cet important ouvrage, c'est d'avoir épuisé la matière et de ne laisser guère à glaner après lui. Il semblait que Sainte-Beuve et Feugère eussent tout dit sur le grand prédicateur du dix-septième siècle ; le P. Lauras nous fait l'agréable surprise d'un livre nouveau sur un sujet consciencieusement étudié par tant d'autres. Ce que surtout il nous révèle, avec une compétence manifeste, c'est bien plus que l'orateur, bien plus que le théologien et l'homme de génie ; c'est l'homme de Dieu, c'est le religieux parfait, l'apôtre, le saint.

S'il fallait, après la lecture de ces deux volumes, résumer en quelques mots l'impression qu'ils laissent, je ne craindrais pas d'emprunter à saint Paul le portrait idéal qu'il trace du prédicateur évangélique ; j'en trouve une copie fort belle en Bourdaloue, tel qu'il nons apparaît aujourd'hui. C'est *l'homme de Dieu parfait admirablement préparé à toute sorte de bonnes œuvres : Ut perfectus sit homo Dei ad omne opus bonum instructus.* C'est l'apôtre compatissant pour les petits et les pauvres, intrépide en face des grands et des rois ; toujours et partout fidèle au divin conseil de *prêcher à tout propos la parole*, d'unir *le blâme à la supplication*, *la patience à la science : Prædica Verbum ; insta opportune*, *importune ; argue*, *obsecra*, *increpa in omni patientia et doctrina* (2).

C'est le *religieux*, modelant sa vie sur sa règle, humble, obéissant,

(1) *Bourdaloue, sa vie, et ses œuvres*, par le P. M. Lauras, de la Compagnie de Jésus. Paris, V. Palmé, 1881. 2 vol. in-8°, p. XXXVI, 574 et 636.

(2) Timoth. III, 17 ; IV, 2.

ami de la pauvreté jusqu'au scrupule ; c'est le *missionnaire* sachant se faire tout à tous, pour gagner des âmes à Jésus-Christ.

Le but que nous nous proposons ici, ce n'est pas de suppléer au livre du P. Lauras, mais bien plutôt d'inspirer le désir de le lire en entier. Pour cela, nous insisterons quelque peu sur les découvertes les plus importantes qu'il a faites, ainsi que sur plusieurs rectifications qu'on lui doit et qui, en aidant à mieux apprécier l'homme, font aussi mieux comprendre l'efficacité de son œuvre et l'étendue de son influence.

I

Louis Bourdaloue naquit à Bourges, le 20 août 1632. Après les preuves que fournit le P. Lauras, cette date est désormais indiscutable, quoi qu'en ait dit Sainte-Beuve qui, de son autorité privée, fait naître le célèbre Jésuite huit jours plus tard (1).

Ce fut en 1640 que Louis Bourdaloue entra au collège des Jésuites, à Bourges. Il y fit toutes ses études, y compris deux ans de rhétorique et deux ans de philosophie : en tout huit années entières. En ce temps-là, on n'avait pas encore inventé la méthode, préconisée aujourd'hui en haut lieu, d'apprendre beaucoup en peu de temps et de tout savoir sans peine.

Nous avons peu de détails sur cette première époque de la vie de Bourdaloue. Ce que fut l'homme nous permet de deviner ce qu'avait été l'enfant : de plus un document curieux, trouvé par le P. Lauras, nous montre le futur prédicateur du roi, jouant un rôle dans un « Drame funèbre en latin et en vers français », donné sur la scène du collège de Bourges « en l'honneur de feu le prince Henri de Condé (2). » Humble, mais utile apprentissage de l'éloquence.

De graves pensées ne tardèrent pas à absorber l'esprit du jeune homme, arrivé au terme de ses études. L'appel de Dieu se fit entendre, et Bourdaloue, alors âgé de seize ans, n'hésita pas un seul instant à lui répondre. Son père, bon chrétien pourtant, fit à

(1) *Causeries du lundi*, XI, p. 211.
(2) T. I, p. 11 ; t. II. p. 547.

la vocation de son fils unique, une opposition opiniâtre; mais la grâce parla plus haut que lui; à l'exemple de saint Stanislas Kostka, le jeune homme pensa qu'il ne devait pas « acquiescer à la chair et au sang », dès lors qu'il s'agissait du service de Dieu et du salut de son âme. Il partit pour le noviciat, où son père courut le reprendre. Mais, raconte Mme de Pringy, « il ne l'eut pas trois mois avec lui, que, pénétré de la solidité de sa vocation, il se reprocha sa vivacité, et quoiqu'il n'eût que lui de garçon, il le conduisit au noviciat (de Paris), en protestant qu'il était ravi de le voir dans un ordre où il avait voulu être lui-même (1). » La belle affaire vraiment, si ce bon père ne s'était pas enfin rendu et qu'il eût fait de son fils ce qu'il était lui-même, un bailli de Vierzon, un conseiller au présidial de Bourges!

En 1650, Louis Bourdaloue quitte le noviciat pour se rendre au collège d'Amiens, où, pendant quatre années, il enseigne la grammaire, puis les humanités. De là, il est envoyé à Orléans, où il professe encore les humanités durant un an. Le voici redevenu élève au collège de Clermont (Louis-le-Grand), où il étudie, cinq ans, la philosophie et la théologie. Ordonné prêtre, il poursuit, à Rouen, ce qu'on appelait le cours de *la régence*, tour à tour maître de logique, de physique, de morale ou de *cas de conscience*. Après la troisième probation, c'est-à-dire après un nouveau noviciat fait à Nancy et les derniers vœux prononcés au collège d'Eu dont il est préfet des études, Bourdaloue commence enfin sa carrière de prédicateur. La préparation a été longue, moins longue néanmoins que ne prétend M. Nisard qui, dans son histoire de la littérature française (2), prétend que Bourdaloue se forma à la méthode du raisonnement, en enseignant *les sciences* durant *dix-huit* ans. — C'est huit ans qu'il faut dire, et les lettres bien plutôt que les sciences.

Nous avons, grâce au P. Lauras, la note des supérieurs sur Bourdaloue, à ce moment de sa carrière : *Ingenium sublime, judicium firmum, prudentia bona, profectus in litteris magnus in omnibus.*

Ingenium sublime... « Un génie supérieur aux autres, » dira plus tard François de Lamoignon, son intime et digne ami.

(1) *Vie du P. Bourdaloue*, p. 11.
(2) T. IV, p. 280. Edit. 1868.

Quant le P. Bourdaloue partit pour Paris, au mois d'octobre 1669, on lui remit *vingt livres* pour viatique. Il alla se cacher dans la solitude du noviciat, berceau de sa vie religieuse; puis, comme Jean-Baptiste, il sortit du désert pour annoncer la bonne nouvelle et préparer les voies du Seigneur. Désormais il ne s'arrêtera plus, jusqu'à la mort.

Qu'il prêche à Saint-Louis des Jésuites, à Saint-Eustache, à Saint-Sulpice, devant la Cour, à Saint-Germain-en-Laye, aux Tuileries, à Versailles, partout « il fait merveille, » comme dit Mme de Maintenon. Il reçoit, en 1679, le brevet de prédicateur du roi, sans que rien soit modifié dans son humble et pieuse vie. Il fuit le grand monde qui l'admire; content de plaire au Souverain Maître, il cache aux yeux des hommes tout ce que la loi de l'édification ne l'oblige pas à faire paraître (1). « Il aime la Compagnie de Jésus comme une mère de laquelle il reconnaît avoir tout reçu et à qui il croit devoir tout (2) ».

S'il se mêle aux personnes mondaines pour les rapprocher de Dieu, il se montre toujours prêtre austère et religieux irréprochable.

Et néanmoins « il a l'esprit charmant et d'une facilité fort aimable », au dire de Mme de Sévigné qui s'y connaît. « Il aime le commerce de ses amis », c'est le témoignage de l'un d'eux et des meilleurs, Lamoignon; — « mais un commerce aisé et sans contrainte. » Se trouve-t-il en rapports avec quelque esprit fâcheux et chagrin, tel que Boileau, par exemple, il sait alors « forcer son naturel et vivre familièrement avec des gens d'un caractère fort opposé au sien. » Aussi bien, à la manière des saints, il ne fait pas acception de personne. « Combien de fois nous l'avons vu, dit encore Lamoignon, donner tous ses soins à un domestique, à un homme de la campagne et quitter pour cela une bonne et agréable compagnie! »

Dans les nombreux démêlés qui divisent quelques-uns de ceux qu'il aime, Bourdaloue n'a qu'un rôle : il apparaît comme le conciliateur universel et le pacificateur accepté de tous les rivaux.

Tel est l'homme que le P. Lauras nous fait mieux connaître et partant, aimer davantage. Toutefois, c'est son Œuvre qu'il faut

(1) Lettre de son supérieur, le P. Martineau. (V. P. Lauras, I, p. 38.)
(2) Sermon pour la fête de saint Ignace (*Œuvres*, t. XIII, p. 67).

étudier, si l'on veut savoir tout ce qu'il vaut. Ici, une question se pose d'abord : Avons-nous l'Œuvre de Bourdaloue, en d'autres termes, ses sermons, tels que nous les lisons, sont-ils authentiques?

II

« Ce sont ici ses vrais sermons affirme son éditeur, » le P. Bretonneau, le plus honnête homme du monde. Et de fait, s'il disait faux, c'est que lui-même aurait composé ces sermons, ou à peu près : or il en était bien incapable.

Non, il les a quelque peu « *retouchés* » ; il les a « rassemblés en un cours complet pour toute l'année, » tout en respectant consciencieusement l'esprit de Bourdaloue, sa méthode et son style.

Ah! que n'avons-nous les manuscrits originaux! Si le P. Lauras n'a pu mettre la main sur eux, ce n'est pas faute de zèle. Il n'en désespère pas d'ailleurs : « Nous avons à tâche de les retrouver », dit-il. — Le Ciel l'entende!

Ces manuscrits tant désirés ne seraient-ils pas en Angleterre? C'est très probable. On sait à quel honteux pillage furent livrées la bibliothèque et les archives des Jésuites, après la proscription de 1762. Un monceau de manuscrits fut alors acheté au prix de 15000 livres par un Hollandais, nommé Meerman; acquis, en 1825 par sir Philipps, il est devenu la propriété de son gendre, le R. Fenwich.

Le P. Lauras, toujours à la piste de son trésor, partit un jour pour Cheltenam, près de Bristol. « Le R. Fenwich, raconte-t-il (1), me fit les honneurs de son palais, mais malheureusemsnt les caisses n'avaient pas été ouvertes, et l'on devait attendre que les petits-enfants du collectionneur eussent atteint l'âge de trente ans pour en disposer. Les enfants avaient alors douze ou treize ans. D'ici là, ajoutait le Révérend, on aura le temps de trier et de classer les papiers de la collection.

« Après une pareille déception, il n'y avait plus qu'à se retirer, ce que nous fîmes, après avoir parcouru les galeries sous la conduite du maître. En passant devant ces caisses qui contenaient,

(1) I, p. 109.

comme autant de cercueils, les restes exilés de nos ancêtres, je me sentais le cœur serré, et je me retirai avec l'espoir qu'un jour il serait possible d'exhumer ces précieuses reliques. »

En attendant, le P. Lauras a recueilli avec grande ardeur les éditions « frauduleuses », publiées du vivant de Bourdaloue et sans son aveu, d'après des sténographies ; car dès lors « on suivait les sermons dans les églises *à la vive voix* du prédicateur », dit un auteur du temps. Il avait même eu la bonne fortune de pouvoir consulter un précieux manuscrit appartenant à la famille des Montiers-Mérinville. Hélas ! la joie qu'il eut de posséder en dépôt ce volume, s'est vite changée, grâce à la Commune, en tristesse. La cellule du jésuite fut pillée et le manuscrit dérobé ! Lui aussi, peut-être, sera vendu en Angleterre... Heureusement, le P. Lauras, en avait fait bon nombre d'extraits, qui nous donnent lieu de regretter le reste.

Si l'on compare le texte édité par Bretonneau à celui des éditions antérieures données sans l'autorisation de l'auteur, on éprouve plus d'une déception. Il semble que maintes *retouches* n'aient pas été précisément très heureuses. Qu'on nous permette un ou deux exemples.

Dans le Bourdaloue revu et corrigé, je lis : « Quand un homme sans qualité et sans naissance, mais élevé néanmoins à une haute fortune et comblé de biens et d'honneurs, vient à s'enorgueillir et à s'oublier ; le moyen de réprimer son orgueil est de lui remettre devant les yeux l'obscurité et la bassesse de son extraction. Ne vous enflez point, lui dit-on ; on sait qui vous êtes et d'où vous êtes venu. Cela seul est capable de le confondre, et de lui inspirer des sentiments de modestie. »

C'est irréprochable sans doute ; cependant veuillez lire le texte de 1693, texte non revu, non approuvé :

« Quand un homme du commun ou de *la lie du peuple* vient à *devenir insolent*, le moyen le plus propre pour l'abaisser, c'est de lui mettre devant les yeux la qualité ou plutôt la bassesse de son extraction. *C'est assez de lui dire : D'où êtes-vous venu?* Il n'en faut pas davantage pour lui inspirer des sentiments de modestie et d'humilité s'il en est capable (1). »

Citons encore quelques lignes du sermon sur l'*Enfer*. Il est

(1) P. Lauras, I, p. 116.

question, dans l'exorde, de la mort du mauvais riche. — Voici d'abord la version du P. Bretonneau :

« Il mourut, ce riche, ce mondain, comblé de biens dans la vie et comblé même d'honneurs après la mort ; *car il est à croire* qu'on lui fit de magnifiques funérailles, qu'on porta son corps en pompe et en cérémonie, qu'on lui érigea un superbe mausolée, et *peut-être*, tout pécheur qu'il avait été, se trouva-t-il encore des orateurs pour faire *publiquement* son éloge et pour lui donner la gloire des plus grandes vertus... »

L'édition de 1693 donne le même morceau avec quelques variantes; c'est bien sans doute « le même esprit, le même sentiment », mais avec une vigueur de touche, une franchise d'allures que nous préférons, pour notre part, à la phrase plus régulière et un peu compassée qu'on vient de lire.

« Comme il avait vécu dans l'opulence, il était comblé d'honneurs sur la terre, et même après sa mort on lui rendit de grands honneurs funèbres. On porta son corps en pompe et en cérémonie, on lui érigea un magnifique mausolée et quelque *méchant* qu'il eût été, on trouva peut-être *des orateurs assez lâches* pour faire son éloge et pour lui attribuer des plus grandes vertus *qu'il n'avait pas...* »

Et le tableau s'achève par ce trait énergique : « N'avoir, pendant toute l'éternité, que l'enfer pour sa demeure! C'est ce qui arrive à une infinité de grands et de puissants sur la terre, sur le tombeau desquels on ne peut mettre d'autre épitaphe que celui-ci : *Mortuus est dives et sepultus est in inferno.* »

Cette hardiesse a paru excessive au P. Bretonneau, qui s'est contenté d'écrire : « Son âme fut tout à coup *comme* ensevelie dans l'enfer : *affreuse image* de ce qui n'arrive que trop communément aux riches et aux grands du siècle. *Mortuus est...* »

Que pensez-vous du scrupuleux réviseur qui biffe la terrible *épitaphe* et croit devoir traduire, en adoucissant le texte évangélique : *Son âme fut* COMME *ensevelie dans l'enfer!...* Cela ne rappelle-t-il pas la manie de certains éditeurs qui publient, par exemple, l'*Introduction à la vie dévote* de saint François de Sales, *mise en meilleur français ?*

Quant aux prétendus *Sermons inédits de Bourdaloue* (Dentu 1823), on sait qu'ils sont l'œuvre d'un faussaire. L'honnête abbé Sicard, le fondateur de l'institution des Sourds-Muets, donna dans le piège

que lui tendit Serieys, un aventurier de lettres, et lui permit d'annoncer, sous son patronage et sa garantie, plusieurs sermons de Bourdaloue, publiés, disait-on, selon un manuscrit authentique. Sicard mourut en 1822; l'année suivante, Serieys publia, sous le nom de l'abbé, le volume annoncé. Mais, cette fois, personne ne fut dupe de la supercherie.

III

Quand nous lisons Bourdaloue, que nous sommes loin de le retrouver tout entier! Il faudrait le voir, l'entendre! Sa voix, son geste, son action soulignaient, pour ainsi dire, chaque phrase, chaque pensée. Maintenant hélas! les paroles de l'apôtre nous arrivent froides et décolorées, » semblables « aux feuilles qui, au soir d'automne, tombent et gisent à terre (1). »

Pour qui ne ferait pas cette remarque, la vogue extraordinaire du grand prédicateur resterait inexplicable. Bourdaloue n'est pas seulement un dialecticien consommé, un théologien, un moraliste admirable, c'est un orateur puissant. « Le feu dont il animait son action, sa rapidité en prononçant, sa voix pleine, résonnante, douce et harmonieuse, *tout était orateur en lui* (2). » — « La voix, dit le chanoine Legendre, était d'une étendue prodigieuse; il prononçait fort vite et cependant si distinctement qu'on ne perdait pas une seule de ses paroles. Quoiqu'il gesticulât un peu trop, son action ne déplaisait pas. »

Voilà qui ressemble peu au portrait de fantaisie tracé par Maury, après Romain Joly, et copié depuis par tant d'autres. Bourdaloue prêchant *les yeux fermés*, avec *très peu de gestes*, *son cahier placé toujours humblement à côté de lui sur le siège de la chaire*... autant d'inventions ridicules. La fable des *yeux fermés* a pour origine le choix du portrait adopté pour orner le frontispice de la première édition authentique de ses œuvres publiées en 1707. La préface a soin de nous en prévenir : « Comme on n'a tiré le P. Bourdaloue qu'après sa mort, on a été obligé de lui laisser les yeux fermés »...

Quant au *cahier* placé à la portée de l'orateur, Maury est le seul qui en parle, et c'est trop peu. D'ailleurs, j'ose demander, à cette occasion, en quoi la réputation d'un orateur peut avoir à souffrir

(1) Le P. Lacordaire.
(2) Le P. Bretonneau.

d'une précaution si raisonnable. Au barreau comme à la tribune politique, nul ne rougit d'avoir sous les yeux, du moins sous la main, le canevas du discours avec les textes à citer, les dates, les chiffres, etc. Pourquoi l'orateur de la chaire serait-il seul condamné au plus ingrat effort de mémoire et n'aurait-il pas la liberté de consulter, d'ici de là, le saint Évangile, un volume des Pères ou son propre manuscrit? Étrange préjugé qui défend au prédicateur ce qu'on passe à l'avocat! *Un cahier* est chose qu'on permet sans conteste à d'Aguesseau ou à Berryer, mais qui déshonorerait Bourdaloue ou Lacordaire!

J'ai entendu l'évêque d'Orléans, le livre à la main, *faire l'homélie* sur l'Évangile, et certes il n'y avait rien en cela qui gênât l'action de l'orateur ou fatiguât l'attention de l'auditoire.

Qu'on me pardonne cette digression; je reviens vite à Bourdaloue.

Le grand siècle a fait de lui l'idéal du prédicateur, et jamais homme peut-être, depuis les Chrysostome, les Pierre Chrysologue et les Bernard, n'eut de pareil triomphe d'éloquence. Le P. Lauras en cite maints témoignages (1). — Bourdaloue est « admiré de toute la cour »; il prêche « avec un merveilleux succès et grande édification de son auditoire. » On le trouve « parfaitement beau,... le plus célèbre et le plus grand prédicateur de son temps, et d'ailleurs très homme de bien. » *Vir bonus dicendi peritus.*

Mme de Sévigné, écho fidèle de la cour et de la ville, s'écrie: « Bon Dieu! quel charme, quel amour pour Dieu et pour *la vérité!* » — La vérité, dans sa bouche janséniste, sonne un peu comme aujourd'hui *la liberté* dans d'autres bouches. Quand on avait dit *la vérité* tout était dit.

Et l'amie de Port-Royal poursuit le panégyrique du Jésuite : « Bon Dieu! tout est au-dessous des louanges qu'il mérite; on dit qu'il passe toutes les merveilles passées et que *personne n'a prêché jusqu'ici.* »

Qu'est-ce donc, s'il vous plaît, que Bourdaloue? — « C'est l'homme universel, *le grand-Pan,* » répond l'enthousiaste marquise; « c'est un ange du ciel? »

Restons sur ce mot. Aussi bien la louange est juste. Ange, apôtre, missionnaire, trois termes synonymes, qui désignent *l'envoyé de Dieu auprès des hommes.*

(1) T. I, p. 130 et suiv.

IV

Et à quelle classe d'hommes le P. Bourdaloue n'eut-il pas l'honneur d'être envoyé de la part de Dieu ? Il est, plus que personne, l'apôtre de la cour, et il apparaît au roi qu'il convertit comme quelqu'un des anciens prophètes.

Son action s'exerce sur Paris, ce grand centre de la vie mondaine; sur le clergé et les séminaires; sur les communautés religieuses; auprès des grandes dames, Mme de Maintenon entre autres; auprès des pauvres, des prisonniers, des moribonds.

Apostolat de trente-cinq années, dont le P. Lauras raconte en détail l'édifiante histoire, et dont nous ne pouvons dire que quelques mots.

Le P. Bourdaloue prêcha douze stations devant Louis XIV et sa cour. Sur cent-vingt-quatre sermons que nous avons de lui, quarante sont adressés au roi en personne. « Dans sa chaire de Versailles, dit fort bien notre auteur, il est plus souverain que le roi lui-même sur son trône. » En effet, le prêtre triompha du prince, par la fermeté, la patience et la douceur.

Le P. Lauras distingue trois périodes dans la vie scandaleuse du roi : la première va de 1661 à 1669, et n'est qu'un tissu de désordres; les deux époques qui suivent se ressemblent avec des résultats opposés: de 1669 à 1674, luttes à peu près stériles; de 1674 à 1682, temps de combat entre la passion et la conscience qui aboutit à la conversion définitive. Le long règne ne s'achèvera qu'en 1715. C'est donc vingt ans de vie criminelle, expiée par une pénitence de trente-deux ans, réparation dont il est juste de tenir compte au coupable.

Puisque nous en sommes à citer les dates, qu'on nous permette une observation au sujet du P. de la Chaise.

Le confesseur du roi n'entra en charge qu'en 1675, et par conséquent il fut le témoin des derniers combats et de la victoire. Son prédécesseur, le P. Ferrier, n'était pas tendre, et n'obtint rien! Le P. de la Chaise fut-il trop condescendant? On le prétend; qui le sait? Qui peut nous mettre au courant des intimes confidences du confesseur et de son royal pénitent? Cela soit dit en passant pour réduire à leur juste valeur les venimeux commérages de Saint-Simon et de ses pareils.

Ce qui est hors de doute, — le P. Lauras en donne les preuves (1), — c'est que la conversion du roi fut due principalement à Bourdaloue, à Mme de Maintenon, au P. de la Chaise, et secondairement à Bossuet et à Montausier.

On sait l'épisode du terrible sermon sur *les Rechutes* (1674) et le mot de Bourdaloue à propos de Clagny. Le roi, faisant allusion à ce sermon du jour de Pâques, et voulant marquer qu'il en était satisfait et entendait en faire son profit : « Mon Père, vous serez content, j'ai renvoyé Mme de Montespan à Clagny! A quoi le religieux répliqua, avec autant de fermeté que d'esprit : « Sire, Dieu serait bien plus content si Clagny était à quarante lieues de Versailles. » Mme de Montespan, en effet, trouva pour revenir la route facile et courte. Mais, d'autre part, Mme de la Vallière qui, le 25 mars, assistait au sermon de Bourdaloue, entrait, le 19 avril, au Carmel (2).

Si le fameux *Tu es ille vir* est apocryphe (3), il a plus que son équivalent dans le sermon du 27 mars 1680, dont Mme de Sévigné écrivait à sa fille : « Nous entendîmes après diner le sermon de Bourdaloue, qui frappe toujours comme un sourd, disant des vérités à bride abattue, parlant contre l'adultère à tort et à travers (4). Sauve qui peut! Il va toujours son chemin! » C'est à cette occasion en effet, que le nouveau Jean-Baptiste, répétant le *non licet*, disait au roi que celui qui s'abandonne à l'impureté « *pèche en bête..*, qu'il est réduit à l'ignominie de Nabuchodonosor..., dégradé de sa condition.., et même au dessous des bêtes ».

Ainsi parlait l'apôtre, en face du souverain qui prenait le soleil pour emblême, et pour devise : *Nec pluribus impar!*

Bourdaloue était pourtant de cette compagnie tant accusée, en ce temps-là même, de morale facile et de complaisance pour les pécheurs. Il était un de ces *casuistes* si raillés par Pascal et par les sectaires de Port-Royal. A cela on fait une réponse commode : on dit de Bourdaloue, comme de Ravignan, qu'ils se croyaient Jésuites et ne l'étaient pas, ou du moins qu'ils l'étaient si peu que ce n'est pas la peine d'en parler.

Cette aimable plaisanterie est répétée par des gens qui passent pour très sérieux.

(1) T. I, p. 259 et suiv.
(2) P. Lauras, t. I, 266 et 307-313.
(3) *Ibid.* p. 408-410.
(4) *Insta opportune, importune, argue, obsecra, increpa.*

V

J'ai le vif regret de ne pouvoir qu'indiquer l'étude approfondie et du plus haut intérêt que le P. Lauras, au début de son second volume, fait de la *Société parisienne* au dix-septième siècle. On comprend mieux, en le lisant, ce tableau de Paris si vigoureusement peint par Bourdaloue : « Qu'est-ce que cette ville si nombreuse et quel spectacle présenterais-je à vos yeux, si je vous en faisais voir toutes les abominations? Qu'est-ce que Paris? Un monstrueux assemblage de tous les vices, qui croissent, qui se multiplient, qui infectent les petits et les grands, et les pauvres et les riches, qui profanent même ce qu'il y a de plus sacré et qui s'établissent jusque dans la maison de Dieu ! »

Ce n'est pas que Paris manquât dès lors de réformateurs : « Que voit-on maintenant dans le monde? Vous le savez, des gens qui voudraient rétablir l'ordre partout ailleurs que dans leur personne et dans leur conduite; des laïques corrompus et peut-être impies, qui prêchent sans cesse le devoir aux ecclésiastiques (2); des séculiers mondains et voluptueux, qui ne parlent que de réforme pour les religieux; des hommes de robe pleins d'injustices, qui invectivent contre le libertinage de la cour; des courtisans libertins qui déclament contre les injustices des hommes de robe. »

A côté des réformateurs prétendus, ou plutôt faisant bande avec eux, il y avait de trop réels corrupteurs. Bourdaloue, au nombre de ces derniers, place l'auteur du *Tartufe*, et si le grand orateur vivait de nos jours, il mettrait à la suite de Molière ceux qui ne rougissent pas de condamner toute la jeunesse française à apprendre par cœur, à commenter en classe et à l'examen du baccalauréat cette comédie dont l'honnête Dussault disait, au commencement de ce siècle, qu'elle est faite pour « réjouir les impies beaucoup plus que pour atteindre les hypocrites. »

L'apôtre de Paris signale, avec sa liberté tout évangélique, le danger de certains lieux, de certaines promenades publiques. C'étaient, en ce temps là, le *Cours-la-Reine*, *le Beau-Boulevard* (Bou-

(1) Quand on se reporte à certains discours de M. Ferry ou de M. Bert, on est contraint d'avouer *qu'il n'est rien de nouveau sous le soleil.*

levard Beaumarchais), *la Place Royale...* Il s'élève surtout avec force contre « l'insolence » de ceux, de celles qui déshonorent par leur mauvaise tenue la sainteté des temples de Dieu. Écoutez comme il gourmande vertement ces grandes mondaines qui viennent se montrer à l'Église, *circumornatæ ut similitudo templi* : « La faites-vous, mesdames, cette protestation de votre néant, lorsque vous venez à nos églises avec un air de superbe et d'ambition? lorsque vous portez jusqu'à la face des autels ces nudités scandaleuses et *ne rougissez pas d'avoir sous vos genoux des carreaux de velours, vous à qui il serait défendu d'en avoir en présence du roi?* » (1) Le trait est vif; aussi a-t-il disparu sous la plume du P. Bretonneau qui décidément abusait du conseil d'Horace : *Sæpe stylum vertas.* « Faut-il que vous vous y fassiez rendre *des services* dont vous sauriez bien vous passer dans le palais *d'un prince de la terre* »... Mais n'insistons plus sur cette critique déjà faite.

VI

Bourdaloue, on le voit, ne ménageait guère son auditoire féminin; mais cette sévérité, qui n'avait rien du rigorisme désespérant de Port-Royal, ne déplaisait pas aux âmes fortes. Directeur éminent, il n'outrait jamais rien, « très éloigné de ceux qui condamnent tout sans rien examiner. Il voulait réfléchir longtemps avant de donner ses décisions. Il présumait toujours le bien, et ne croyait le mal que lorsqu'il en était pleinement convaincu. Il n'effrayait point les hommes par sa présence ni par ses discours; il les rassurait au contraire par sa prudence et par une certaine insinuation à laquelle il était difficile de résister. (2) »

Ces rares qualités éclatent surtout dans la conduite de Bourdaloue envers cette femme supérieure que Louis XIV appelait *Votre Solidité*, tant il avait confiance en son caractère et en son bon sens. Mme de Maintenon, pour la direction de sa conscience, se prêta tour à tour à diverses influences, sans jamais se livrer absolument. Elle donna sa confiance d'abord à l'abbé Gobelin, « bon homme, disait-elle, savant, pieux et sans cabale » ; puis à Godet des

(1) Edit. de Bruxelles, 1693.
(2) Lamoignon. (V. P. Lauras, II, p. 169.)

Marais, l'évêque de Chartres; un moment à Fénelon, dont la spiritualité vague, peu sûre, ne pouvait lui suffire; enfin à Bourdaloue auquel « elle crut devoir ouvrir son âme et demander des conseils et des décisions sur plusieurs circonstances où elle se trouvait alors ; c'était en 1688, temps où son crédit et sa fortune étaient montés au plus haut point. (1) »

Le P. Lauras, nous donne, sur *Bourdaloue directeur de Mme de Maintenon*, une étude vraiment approfondie. C'est un sujet que MM. de Noailles et Lavallée, croyant le traiter, n'avait fait qu'effleurer. Nous devons renvoyer le lecteur à ce chapître plein d'intérêt et aux deux lettres de Bourdaloue à son illustre pénitente, (2) qui caractérisent si nettement la direction ferme, précise, prudente du disciple de saint Ignace, nourri de la substance des *Exercices spirituels.*

Il est touchant de voir ce grand homme préférer à tant de ministères éclatants l'apostalat des prisonniers. Il a pour ces malheureux une compassion extrême; il leur donne le meilleur de son cœur et ne parle d'eux qu'avec attendrissement. « Il semble, dit-il, que ce sont les morts du siècle, *inter mortuos sæculi*, ses excommuniés qui ne peuvent paraître en aucun lieu et dont tout le monde doit s'éloigner. » Ce fut lui qui prépara, non sans peine, à une sainte mort, le chevalier de Rohan (3).

Nous recommandons l'épisode des relations du P. Bourdaloue avec dom Thierri de Viaixnes, enfermé au donjon de Vincennes comme auteur du fameux *Problème ecclésiastique.* On verra le fougueux janséniste s'adresser au roi lui-même pour obtenir la visite et les consolations du Jésuite dont la morale parut suffisante en pareil cas. On admirera surtout la charité du pieux directeur pour son malheureux pénitent (4).

VII

La dernière partie de l'ouvrage que nous analysons est consacrée à l'*Œuvre polémique de Bourdaloue* et à ses luttes contre trois erreurs logiquement enchainées et procédant, par une filiation

(1) Languet, *Mémoires*, p. 284.
(2) T. II, p. 206 et suiv.
(3) T. II, p. 268.
(4) T. II, p. 277.

naturelle, l'une de l'autre, *le protestantisme*, *le jansénisme*, *le gallicanisme*. — Nous nous contenterons, en achevant cette étude, de dire quelques mots du rôle de Bourdaloue dans l'histoire du protestantisme à la fin du dix-septième siècle.

On déclame beaucoup à propos de la révocation de l'édit de Nantes. Des hommes qui applaudissent à la proscription des Jésuites sous Louis XV et trouvent des excuses aux crimes de la Terreur, n'ont pas assez d'anathèmes contre Louis XIV et les *missionnaires bottés* dont nous ne prétendons nullement prendre la défense. Il faudrait pourtant se mettre un peu plus d'accord avec soi-même.

Quand on étudie les faits au lieu de se payer de mots, on arrive à ces conclusions évidentes.

En premier lieu, il est certain qu'avant tout usage de la force, des missions pacifiques eurent lieu dans toute la France, avec un admirable succès, pour la conversion de ceux qu'on appelait « nos frères dévoyés. »

La plus célèbre de toutes fut peut-être celle de Bourdaloue à Montpellier. A ce grand et fructueux apostolat s'étaient voués tour à tour les plus saints personnages, saint Vincent de Paul, Bourdoise, Olier, Fénelon, Bossuet, Fléchier, etc. La Compagnie de Jésus y employa grand nombre de ses missionnaires auxquels Fénelon, que personne n'a jamais accusé de trop de rigueur, rendait ce témoignage : Il nous faut, disait-il, « des prédicateurs doux et qui joignent au talent d'instruire celui de s'attirer la confiance des peuples. Je ne vois que les Pères Jésuites qui puissent faire cet ouvrage, car ils sont respectés pour leur science et pour leurs vertus. »

L'Église, le clergé séculier, les religieux ne se départirent jamais de ce rôle de persuasion et de charité.

Il n'est pas moins certain qu'à l'époque de la révocation de l'édit de Nantes les protestants fomentaient une conspiration permanente. Alliés de la Hollande et de l'Angleterre contre la France, ils constituaient un danger public des plus graves (1).

Louis XIV, en 1685, se considérait donc, en face de cet ennemi du dedans, comme en état de légitime défense; et il faut bien convenir que l'opinion publique était absolument avec lui (2).

(1) « La France, dit Michelet, sentait une Hollande dans son sein qui se réjouissait du succès de l'autre. »

(2) Voyez-en les témoignages résumés par le P. Lauras, t. II, p. 334 et suiv.

Les mesures de rigueur furent employées envers des conspirateurs et des rebelles. Si le roi s'imaginait ainsi les convertir, il avait tort ; mais ce qu'il voulait avant tout, c'était les réduire.

Voilà, croyons-nous, l'exacte vérité. Le P. Lauras, pour l'avoir dite, avec preuves à l'appui, a déjà été l'objet d'une mercuriale sévère (1) ; il fallait s'y attendre !

Dans deux cents ans, que dis-je? est-il besoin de deux siècles?... au lieu de Louis XIV on maudira peut-être M. Thiers, *le bombardeur;* on pleurera sur les innocents communards massacrés ou proscrits par les séïdes de l'*infâme réaction.* Mais qui songera, parmi les historiens d'une certaine école, à plaindre les otages fusillés ou les religieux expulsés ?

Il est plus que temps de finir.

Par ce que nous avons dit, on voit aisément que le livre du P. Lauras, à propos de Bourdaloue et sans sortir aucunement des bornes de son sujet, touche à presque tous les événements du règne de Louis XIV. L'érudition en devra tenir grand compte ; l'histoire littéraire y viendra nécessairement puiser, et quiconque aime nos gloires catholiques et françaises trouvera dans sa lecture un sérieux plaisir et un réel profit.

Ch. Clair, S. J.

(1) Dans quelques lignes de compte-rendu bibliographique, insérées au dernier feuillet de la *Revue des Deux-Mondes* (15 janvier 1881).

SCÈNES DE LA VIE CLÉRICALE

XIII

AMIS ET ENNEMIS

Il faut bien que les bons, les innocents et les justes, payent pour les pécheurs dans cette vie; car s'ils ne payaient pas, qui donc, le jour des comptes, acquitterait la rançon des coupables devant le Seigneur?

JULES BARBEY D'AUREVILLY.

Je bénirai le Dieu père de toutes choses,
Je chanterai sa gloire aux quatre vents des cieux.
Une voix m'a crié : « Rosier, donne tes roses!
Lyre, exhale à ses pieds tes sons harmonieux! »
J'offrirai devant lui mes meilleurs sacrifices :
Une âme pure, un cœur patient dans ses maux.
Une voix m'a crié : « Lis, ouvre tes calices!
Palmier, sur son passage incline tes rameaux! »

J'élèverai vers lui ma louange et mon âme,
Je le proclamerai seul très bon, seul très grand.
Une voix m'a crié : « Trépied, répands ta flamme!
Et toi, brûle et parfume, encensoir odorant! »

J. AUTRAN (*Les Idoles*).

Toutes les fois qu'il s'agit de charité, de consolations à donner aux malheureux, de secours aux nécessiteux, toutes les fois qu'il faudra corriger les mœurs, adressez-vous à un prêtre, lui seul fait bien ces choses-là.

BLANQUI (*Histoire de l'économie politique*).

Il y a un proverbe italien qui dit : « De ceux à qui je me fie, Dieu me garde! Je me garde moi-même de ceux dont je me défie. » Un *rico hombre* d'Espagne adressait aussi à Dieu tous les jours cette prière : « Seigneur, défendez-moi contre mes amis : contre mes ennemis je me défendrai moi-même. » En France on ignore ce pro-

verbe et cette prière. La prudence est une louable vertu que la générosité met en fuite.

Lorsque Félix fut depuis quelques jours à Montbernard, il voulut être prudent sans cesser d'être généreux ; en conséquence de quoi il fit le compte de ses amis et de ses ennemis.

Si la tâche n'était si ingrate, ce serait ici le cas d'essayer une dissertation sur l'amitié, en l'appuyant de textes tirés de la Sagesse des Nations, et autres recueils recommandables d'axiomes, aphorismes, proverbes, sentences et préceptes.

Il y a longtemps que *le Roman de Baudoin Sebourc* a formulé cette vérité :

> Porce dist I proverbe : miex vaut trouver en voie
> Un bon certain ami que denier en corroie.

Mais on trouve en son chemin plus souvent bourse pleine qu'ami certain, et le poète savoyard, Claude Mermet, dit qu'il en faut essayer cinquante avant d'en rencontrer un bon.

Félix en avait cherché un, néanmoins, en Cyrille Guers, baron de Montbernard, rejeton d'une antique lignée, déjà noble avant la première croisade, et qui allait s'éteindre avec le dernier héritier du nom.

C'était un petit vieillard fluet, mince et leste, ressemblant, avec sa moustache et sa barbiche en pointe, avec ses longs cheveux gris, ondés, à un gentilhomme du temps de Louis XIII. Il en avait le port altier, la mine hardie et hautaine, les allures cavalières. On s'étonnait de ne pas le voir en soubreveste tailladée à l'espagnole, la chemise bouffante, le manteau drapé sur l'épaule, chargé de rubans des pieds à la tête, et coiffé du grand feutre empanaché de plumes couleur de feu ! Hélas ! depuis tantôt vingt ans, et sauf le dimanche et aux fêtes carillonnées, où il revêtait le froc bleu de roi à boutons d'or, il portait le même habit de chasse, de velours vert olive, blanchi aux coudes, usé sur les coutures. Des splendeurs d'antan, il ne restait que le souvenir.

Le baron Cyrille vivait maigrement du produit de quelques *journaux* de forêts, de quelques *fosserées* de champs et de vignes, qu'il avait autour des ruines de son manoir, jadis forteresse féodale, détruite par la rage des hommes plus que par la faux du temps, qu'elle aurait défié un siècle ou deux encore. De l'amas confus des décombres, entassés là où avaient été les préaux, les casernes, les

greniers, s'élevait une grosse tour carrée, accostée d'un tourillon, l'un et l'autre coupés au tiers de la hauteur. En bas, c'était la vaste cuisine, où le baron mangeait, avec son granger et la famille de celui-ci, servi à part sur une table à pieds tors, posée devant une haute chaire de chêne sculpté, fruste et criblée de trous, vieux débris découvert dans un grenier. En haut, d'une salle immense, le pauvre seigneur avait fait son logis, encombré de meubles massifs et lourds, décoré de panoplies et d'armures. D'énormes bahuts renfermaient des liasses de chartes, scellées de grands sceaux protégés par des boîtes en fer-blanc, des collections d'in-folios vénérables, de livres à tranches rouges, solidement reliés d'un cuir épais, armoriés sur le plat aux armes de Montbernard : *d'azur à la montagne d'argent, au chef d'or à l'aigle éployée de gueules.*

Cet écu, aux émaux superbes, timbrait le hanap où il buvait, la salière et les plats, lourdement ciselés ; il se répétait sur les courtines du lit, chef-d'œuvre d'une Pénélope du seizième siècle, qui ne défaisait pas la nuit ce qu'elle avait brodé le jour, gaufrait le cuir cordouan dédoré qui garnissait les escabeaux, et brillait enfin sur la bannière, relique fanée, suspendue à la place d'honneur, sous un crucifix, entre le flamard de Cyrille Guers, IXe du nom, tué à Mons-en-Puelle, et l'estramaçon de Philippe Guers, tué à la bataille de Saint-Laurent, aux côtés de ce duc Tête-de-Fer qui avait pour devise : *Spoliatis arma supersunt!*

Et les armes de ses ancêtres étaient restées à Cyrille Guers, XIIIe et dernier du nom, qui gardait les traditions de sa race, l'honneur de sa maison, la dignité du malheur, mais que les révolutions avaient dépouillé de ses châteaux et de ses domaines.

Il eût été soldat, si Dieu n'avait mis le comble à son infortune en laissant à sa garde une mère paralytique, qui mit trente ans à mourir, et qu'il ne voulut jamais quitter. Et lorsque sa mère, après cette longue agonie rendit son âme au Créateur, il avait pris l'habitude de son isolement, de l'amère solitude et de l'invincible mélancolie des âmes blessées. Il demeura seul, trop pauvre et trop fier pour frayer avec ses pairs, trop haut d'intelligence et délicat de cœur pour n'être point inconnu des gens qui l'entouraient. Le jour même où il vit, pour la première fois, l'abbé Félix, dont l'âme ardente rayonnait sur le doux visage au regard si pur, il se sentit entraîné vers lui par une irrésistible sympathie, à laquelle d'abord, défiant comme tous les vieillards, il voulut résister, mais qu'il avoua enfin,

lorsque Félix, ayant installé ses neveux au presbytère, vint à la tour de Montbernard, après avoir visité toutes les chaumières de sa paroisse. Pour la première fois, le cœur du vieillard esseulé déborda, et ce fut avec une effusion juvénile qu'il en livra les secrets au prêtre. Tout aussitôt ils se comprirent. La timidité de Félix ne tint pas devant l'abandon du gentilhomme, et dès lors il n'y eut plus, entre eux, de réserve, mais cette cordialité austère et grave, parfois souriante, qui convenait à l'âge de l'un, au caractère de l'autre.

*
* *

Le curé de Montbernard eut donc un ami, qu'il n'eut point la peine d'étudier ou le regret de solliciter. Ils pensaient de la même façon, ils avaient les mêmes idées. Ils aimaient Dieu, les deshérités, les foules ingrates; ils aimaient le ciel bleu, les arbres, les fleurs, la nature grandiose et charmante; ils aimaient les livres, la science, le passé, les traditions affaiblies, les croyances attaquées, les drapeaux renversés. Ils en parlaient avec l'enthousiasme de la foi et l'ardeur des poètes. Désormais, Félix n'était plus seul. Il avait, au foyer, des enfants adoptifs, et tout auprès le cher compagnon des heures joyeuses, le partenaire assidu de ses récréations, causeur spirituel et bienveillant, *sachant* plutôt que *savant*, toujours aimable, gai, d'humeur égale.

Aussi jamais Symphorose ne se plaignit-elle des fréquentes visites du Baron, — toute la paroisse appelait ainsi le châtelain, comme s'il eut été l'unique baron chrétien! Dragon lui faisait fête, Ma Grosse, Menoune et Raboton accouraient lui souhaiter la bienvenue, la queue en panache, et miaulant avec tendresse. Enfin, Zeph et Dodon eurent pour M. de Montbernard le respect affectueux et dévoué de l'écuyer pour le chevalier : il leur paraissait un preux des anciens âges, se reposant des fatigues de la guerre par les enchantements de l'étude. Tel Sully écrivant les *Œconomies royales* après avoir quitté le harnois du capitaine!

Un autre ami du curé fut un paysan de la montagne, un patriarche, qui régnait sur sa famille, comme un roi sur ses sujets, qui revivait dans sa cinquième génération, un de ces hommes robustes de corps et d'âme, qui semblent coulés en bronze, immuables dans leur foi, puissants par leur espérance, absolus

dans leur charité. Cinquante années durant, Gaspard Balliol avait ceint l'écharpe de syndic, à lui léguée par son père, qui la tenait du sien. L'ingratitude, indépendance du cœur, est un des vices de la multitude : l'heure vint où l'on ne pardonna pas au vieux syndic les services qu'il rendait. On le jugeait rebelle aux idées modernes, et de fait, il en avait la haine et le mépris, ayant vécu aux sombres années où l'on traquait les prêtres et les nobles, où l'on brûlait les églises, où l'on rasait les châteaux, époque de sang et de larmes, dont il parlait avec terreur, avec colère, et qu'il maudissait.

L'union de ces trois hommes symbolisa donc l'union des trois grandes forces sociales, et plus d'une fois, les voyant cheminer de compagnie, le maître d'école, de sa voix criarde de pédagogue, osa dire :

— Prêtre, noble et paysan : Le corbeau... l'épervier et la buse!

Ce maître d'école professait les doctrines libérales qui permettent d'injurier impunément ceux qui ne peuvent se défendre ou le dédaignent. Le type est connu : un garçon parti de bas, instruit à la mesure du diplôme, gardant rancune à la société d'être né pauvre et de vivre pauvre; fâché de l'opinion qu'on a de son courage; éloigné de Dieu par un savoir médiocre, gâté par une outrageante suffisance; orgueilleux de son état qui le fait *Monsieur*, et qui est pour lui un métier, non une mission; éperdu de convoitises, qu'il ne satisfera jamais; pétri d'envie, de vanité, de jalousie; exécré de sa troupe d'écoliers, qui l'enragent, qu'il méprise, dont il se venge comme il peut et quand il peut.

Il connaît Voltaire par ses *Contes*, Rousseau par ses *Confessions*, toute la séquelle par menues bribes. Il chante Béranger qu'il estime. Il déclame les vers patriotiques, éclos dans les mansardes de nos faubourgs. Sa politique est toute faite, dans les journaux à un sou. La messe l'ennuie, le catéchisme l'agace. Il a la haine de la soutane et du rabat, rabat noir du prêtre, rabat blanc de l'ignorantin. Le curé de sa commune est son ennemi personnel. Il ne salue point les curés du voisinage, et fait la grimace à leur servante, — quand il n'est pas vu. C'est l'agent actif et violent de toutes les cabales, des coteries, des conciliabules de cabaret. Souvent, il est protégé, souvent aussi, désavoué, s'il montre par trop de maladresse.

Généralement, il finit mal. On en cite qui ont fait du chemin, avec la férule en guise de béquille.

C'est un de ces mauvais maîtres d'école, — il y en a de meil-

leurs, et beaucoup, — que l'abbé Félix avait chez lui. Un philosophe, soumis au *nil mirari*, nourri de la pitance Renan, Michelet, ayant quelque littérature, par le feuilleton-roman et la poésie apocalyptique du Parnasse dont M. Hugo est l'Apollon, respectueux des bas-bleus élégiaques et des chroniqueurs mordorés, mais surtout idolâtre de l'*Alma parens*, représentée par le redoutable pouvoir de M. l'inspecteur primaire.

Celui-là, du moins, ne fut pas hypocrite et rompit en visière dès le principe au curé, qu'il accusa incontinent d'être un noir clérical. Il avait pour second, dans la campagne entreprise, un médecin de la ville voisine, le docteur Fulvius.

Un sot, en trois lettres. Un cupide, qui n'accorde ses soins *gratis*, à personne. C'est d'ailleurs son droit, si ce n'est point son devoir. Il a tout vu, tout appris, tout fait, tout défait. Six pieds de haut, l'encolure de défunt Hercule; un large visage où s'épanouit son imperturbable outrecuidance. Matérialiste pour la commodité de sa conscience, positiviste pour pallier son ignorance, raisonnant à tort et à travers, imbus de préjugés qui le rendent comique, il a cette réputation d'esprit fort qui plaît aux médiocres. Il rend un culte passionné à la dive bouteille, et traite volontiers, après boire, de l'amélioration de la race humaine, et du socialisme prêché par le Christ, qu'il consent à mettre en parallèle avec Moïse et Mahomet.

*
* *

Tout à côté de ces ennemis du curé, constamment prêts à le diffamer, et pratiquant la calomnie avec cet art que le Basile de Beaumarchais dépeint si éloquemment, — car Basile est un libéral, comme Tartufe est un libre-penseur! — il y avait, il y a encore, — l'ennemi est éternel! — le cabaretier, le marchand de tabac, l'avocat de village.

Le cabaretier, Gautier Garguille, Tabarin et Roger Bontemps d'écurie, tarit ses fûts et fait payer aux ivrognes tout le vin qu'il boit. Il se distingue par une profonde horreur des agents de la régie qu'il nomme, avec un majestueux mépris, *rats-de-cave*.

Il se repaît de feuilles publiques graisseuses, poissées et violâtres, où Paris accumule chronique rouge sur feuilleton noir : c'est là que maint bas-bleu distille sa haine contre les Sœurs de Charité qui l'élevaient naguère *gratis pro Deo* dans leur orphelinat; c'est là que

l'articlier tire du « carton aux curés », les vieilles histoires qu'il retape, démarque, assaisonne, et sature de fiel, pour se venger d'avoir appris des curés, même le mauvais latin qu'il traduit en médiocre français; c'est là qu'un mince élève des Frères ignorantins démontre que l'ignorance est bénie, et que l'Église vise simplement à coiffer le globe terrestre d'un gigantesque éteignoir.

Le tavernier, tapi dans sa gluante auberge, lit et fait relire ces balivernes à la ribaudaille d'alentour, laquelle, à son exemple, déteste le curé, qui déteste les ivrognes, et fait honte volontiers de leur vergogneuse malpropreté à ceux qu'il rencontre en son chemin, prenant le parti des ménagères contre les maris qui vont perdre au *Bouchon de Houx* leur temps, leur santé, leur dignité et leur argent.

Le marchand de tabac maugrée : l'ancien curé faisait emplir deux fois la semaine sa tabatière en écorce de bouleau, vaste comme un coffre. L'abbé Félix ne prise, ni ne fume. On suppute la dépense qu'il ne fait pas. On lui en veut des pipes qu'il ne casse point, du foin gouvernemental qu'il laisse sécher au fond des pots de grès, et de ce qu'il se prive, on le critique. Langue de femme bat vite et longtemps!

Quant à l'avocat du village, c'est un saute-ruisseau chassé de chez quelque procureur, frotté de bazoche, jargonnant les *icelui*, les *paraphernaux* et les *synallagmatiques*. Il prononce à bouche pleine des mots étranges et redoutables qui terrifient ses clients. Il prend l'argent dans toutes les poches, et vide les bourses de cuir les mieux fermées. Son bien est fait de lopins arrachés partout : que de plaideurs ont perdu les plus belles plumes de leurs ailes à l'écouter!

C'est un esprit fort : il ne va guère à la messe, le curé prêchant parfois sur le vol, la rapine et leurs dérivés; il se garde d'aller à confesse : le seul mot de restitution le mettrait en fuite.

Gardien naturel des intérêts de ses ouailles, le curé lui paraît ce vigilant et terrible serviteur qui défendait les pommes d'or du jardin des Hespérides, et l'avocat le hait par la même raison que le braconnier hait le gendarme.

Tels étaient les ennemis de Félix, tels sont encore un peu partout, les ennemis du curé : les orgueilleux, les menteurs, les rapaces, les ivrognes, tous ceux enfin qui prétendent vivre sans Dieu, et pour qui le prêtre est le redoutable mandataire de l'ordre social.

*
* *

Autrefois, aux temps du paganisme où l'on ne prenait aux chrétiens que leur sang et leur vie, l'ennemi dirigeait contre eux la persécution des supplices, que le courage brave et que le martyre couronne. Aujourd'hui, c'est la persécution du mépris qu'il faut endurer, et le prêtre a moins à lutter, vaillamment, à face découverte, qu'il n'a à se défendre, bouclier au bras, non plus du javelot ou de la hache, mais de l'insulte ou de la calomnie.

L'ennemi, ce n'est plus César, pontife des faux dieux, ce n'est plus le Romain s'accrochant, éperdu, à ses lares, ce n'est plus le proconsul, ou le simple centurion, et ce ne sont plus les bourreaux armés d'étrilles, de pointes de fer, de scies, de fouets, de maillets, de poignards.

L'ennemi, c'est le maître d'école, tapi dans sa chaire, et le cabaretier enfoui dans son antre, et le compère malin et bavard, qui épie et vient conter ses espionnages. L'ennemi, c'est le mensonge subtil, lame à double tranchant; l'arme, c'est le journal qui la donne, honteusement dissimulée ou cynique impudemment. Et ce qu'on veut arracher au prêtre, ce n'est plus sa vie mortelle qu'on sait qu'il dédaigne, mais son honneur sacerdotal et sa dignité paternelle : on fait comme Cham, on lui enlève son manteau et on découvre sa nudité. C'est l'insulte au Christ expirant sur la croix, dépouillé comme les larrons, ses voisins, et raillé de ce que, se disant Dieu et Fils de Dieu, il ressemble quand même à un homme !

L'abbé Félix allait devant lui, tout droit, insoucieux du mépris et dédaignant l'outrage. Il accomplissait les devoirs de son ministère, et faisait, à l'occasion, acte de citoyen, ce qui me donne occasion de dire comment il entendait la politique.

Lorsque les Pharisiens voulurent, aux premières années du monde chrétien, embarrasser Jésus, dont la doctrine combattait résolûment l'Olympe romaine, ses dieux et ses *divi*, ils lui posèrent une question captieuse à laquelle le maître répondit sagement :

« *Rendez à Dieu ce qui est à Dieu, à César ce qui est à César.* »

Et cette parole du Christ devint la règle de son Église vis-à-vis de l'autorité humaine, émanée de Dieu, de qui vient tout pouvoir. L'Église ordonne donc de rendre à César ce qui est à César. César,

ce n'est ni le roi, ni l'empereur. César, c'est le Pouvoir, le mandataire de la chose publique, *rei publicæ*... César c'est l'État. Il commande, et tout citoyen doit obéissance, après avoir seulement consulté les droits imprescriptibles de sa conscience.

Félix pratiquait cette règle, et l'enseignait. Il avait le grand respect de la loi, cette abstraction sublime qui est le catéchisme du citoyen. Il obéissait dignement aux lois de son pays, conformant sa conduite à leurs prescriptions. Mais l'obéissance aveugle est une marque d'esclavage, et tout homme ayant droit à la libre discussion, si dans les événements qui se déroulaient sous ses yeux, Félix estimait telle chose passible de critique, il s'en exprimait librement, sans violence, et puisait dans le double sentiment de ses droits et de ses devoirs civiques le droit de parler à son gré.

Il ne transformait point, pour cela, en tribune, la chaire de vérité. Dans le temple, le prêtre est trop au-dessus des misérables intérêts de ce monde, pour ne se point réfugier dans l'austère et majestueuse splendeur du sacerdoce qui le détache de la terre. Mais hors de l'Église, tout en conservant le caractère qui le sacre pour l'éternité, le prêtre est citoyen aussi, et les intérêts qu'il doit défendre sont, et les siens propres, et ceux de ses ouailles. Il prenait donc, aux questions qui se traitaient alors, la part active qui lui convenait, donnait ouvertement son conseil à qui le lui demandait et ne craignait nullement de se mêler, sinon aux luttes, du moins à l'action conservatrice de l'ordre social.

Le curé de Montbernard lisait son journal chaque jour, ou à peu près. Distraction trop souvent reprochée au curé de campagne qui, dans l'isolement où il vit, serait bien excusable de s'intéresser aux faits actuels, s'il n'avait pas le devoir, parfaitement tracé, de se tenir au courant du mouvement politique, de même qu'il suit avec sollicitude le mouvement intellectuel, double évolution de la société, que l'Église a toujours surveillée, qu'elle a longtemps dirigée, et qui même, à l'heure présente, subit sa légitime influence.

Et ce journal que lit le curé de campagne n'est pas un luxe qu'il se donne. On se met à six pour avoir une feuille de deux ou trois louis, qui circule de paroisse en paroisse. On s'abonne à quelque Revue, à quelque Recueil littéraire, innocente récréation pour les longues veillées d'hiver. Dépense minime, et toujours profitable. Le temps n'est jamais perdu qu'on donne à la lecture, et pourquoi n'avouerai-je pas que j'ai pour le papier imprimé un peu de cette

vénération des musulmans qui ramassent avec soin tout fragment de livre, toute feuille volant à la brise ou souillée dans la boue, parce que, sur ce fragment ou sur cette feuille, il peut y avoir une des lettres qui composent le saint nom de Dieu!...

*
* *

Et puisque nous causons de la vie intellectuelle du prêtre, pourquoi ne rappellerait-on pas, ici, tout ce que le prêtre fait pour la science et pour les lettres, lui qu'on accuse parfois d'obscurantisme, non par ignorance, mais bien par mauvaise foi!

La France qui comptait autrefois tant de magnifiques et puissantes abbayes, Jumièges, Fontevrault, Tournus, Saint-Victor, Corbie, Saint-Maur, Marmoutiers, si célèbres dans les fastes de la littérature et de la science, voyait récemment encore fleurir Solesmes, Ligugé, la Pierre-qui-Vire. Aux anciens bénédictins savants sont dues ces œuvres monumentales, les *Acta sanctorum*, le *Gallia Christiana*, le *Recueil des Historiens*, le *Trésor littéraire*, les *Amplissimæ collectiones;* les bénédictins de ce siècle, après tant de révolutions n'ont-ils pas conservé intactes les traditions de leur ordre, et ne serait-il pas facile de citer les noms des nombreux émules des Mabillon, des Félibien, des Martène.

On serait effrayé au seul énoncé de la somme de travaux de théologie, de liturgie, de catéchisme, d'Écriture sainte, d'histoire, de philosophie, de littérature fournie annuellement par ce clergé de France qu'on représente si mensongèrement comme opposé à la diffusion des lumières. Plus de trente librairies sont alimentées par des auteurs ecclésiastiques qui obtiennent tous un succès relatif et dont les ouvrages ont une valeur réelle, quant au fond, quand au choix du sujet traité. Il n'est pas une société savante qui ne compte un ou plusieurs prêtres, parmi ses membres, et, chose digne de remarque ils sont souvent les plus zélés, les plus ardents à la besogne; chaque année, au congrès de la Sorbonne, une part notable des récompenses accordées aux archéologues, aux monographes, aux paléographes, est dévolue à d'humbles prêtres, modestes curés de campagne, où professeurs de petits séminaires.

Presque tous les évêques français sont des écrivains distingués. . aut-il citer les noms de Mgr Landriot, de Mgr Pie, des évêques d'Orléans d'Angers, d'Autun, de Châlons, de Nîmes?

C'est aux missionnaires que la France est redevable des publications les plus importantes, en ce sens qu'elles préparent l'avenir à la civilisation dans les pays barbares, et qu'elles étendent le cercle des connaissances humaines en créant de nouvelles langues écrites, en mettant au jour des monuments encore inconnus de l'histoire du monde, en nous révélant enfin des civilisations disparues.

Ce serait un document précieux pour l'histoire littéraire de notre siècle que la bibliographie critique et raisonnée des livres des missionnaires. Et pourquoi ne parlerions-nous pas de quelques-uns? Par exemple, de la grammaire de la langue chinoise orale et écrite, du R. P. Perny, qui faillit être une des victimes de la Commune, et surtout de son *Dictionnaire français-latin-chinois* de la *langue mandarine parlée*, dont le second volume renferme les notes historiques et géographiques les plus complètes sur l'Empire du Milieu, le livre dit des *Cent familles*, enfin la synonyme la plus parfaite qui ait été donnée jusqu'à présent de l'histoire naturelle de la Chine.

A côté de cette œuvre capitale viennent se ranger : le vocabulaire indoustan-français de l'abbé Bertrand; le *Lexicon-latino-japonicum*, du P. Petitjean; la grammaire et le dictionnaire javanais-français, de l'abbé Favre; l'étude sur les manuscrits slaves de la Bibliothèque Nationale, du P. Martinov; la grammaire de la langue pongouée, parlée au Sénégal et au Gabon, du P. Le Berre; les études sur la langue syriaque et sur les dialectes araméens, de l'abbé Martin; le *Popol Vuhl*, livre sacré de l'antiquité mexicaine, en langue quiché, et tout l'ensemble des travaux historiques sur le Mexique, l'empire d'Anahuac, le Yucatan et le Guatemala, de l'abbé Brasseur de Bourbourg; la *Mythologie japonaise*, du P. Mounicou; les *Fragments de chrestomatie de la langue algonquine*, de l'abbé Cuox; les ouvrages sur les langues des Abyssins et des Gallas de l'évêque capucin Massaja; les livres arabes du P. Cuche, les monuments syriaques du P. Zingeler; la grammaire woloffe de l'abbé Boilot, les dix volumes, modèles du genre, du P. Huc, sur le Thibet, la Tartarie et la Chine.

En somme, il n'est pas de langue parlée sur la surface du globe qui n'ait fourni à nos missionnaires l'occasion de quelque travail utile. A Madagascar ils ont créé une langue écrite, introduit l'imprimerie, fondé des journaux.

Voilà ce que font ceux que les ignorants accusent volontiers de

marcher à l'encontre du progrès de mettre la lumière sous le boisseau !

*
* *

Or l'abbé Félix, qui avait pour l'Eglise l'amour profond du fils pour sa mère, et qui se vouait tout entier à la défense de cette mère, attaquée de toutes parts, voulait combattre avec les armes intellectuelles qui sont les moyens de victoire de l'apôtre : la Parole et le Livre. Il voulait SAVOIR, et sa belle intelligence toujours en éveil ne dédaignait aucune des connaissances humaines, que le prêtre a la mission de garder à travers les âges, et dont le progrès est confié à ses efforts laborieux et recueillis. Il étudiait sans relâche, comme il enseignait sans repos.

Le dimanche, après vêpres, pendant les chaudes journées de juin et de juillet, les paysans de Montbernard, avant de regagner les châlets de la montagne, venaient s'asseoir un moment sous le mur du cimetière. Là, protégés contre le soleil par le feuillage noir des sapins, aux branches penchées, frangées d'aiguilles vertes, ils devisaient paisiblement, ayant devant leur machinal regard, s'allongeant sur la poussière dorée du chemin, l'ombre nettement découpée des croix plantées sur les tombes.

Les plus jeunes fumaient leur pipe, habitude rapportée du régiment, qui en laisse beaucoup, de ces habitudes, aux gars qui viennent de la campagne, naïfs encore, croyants, hardis des belles ignorances de la jeunesse, et d'un sang vif, — mais qui trop souvent s'en retournent, le cœur fatigué d'avoir trop appris et trop désappris, l'âme triste de ne plus croire, avec trop de souvenirs !

Les plus vieux, méprisant la pipe, causaient gravement, sans sourire, comme les pères conscrits, au temps des grands Consuls, délibérant sur les affaires de la patrie. Et parfois, l'un d'eux tirait de la poche béante de sa veste de ratine blanche, un coffre d'écorce de bouleau, vaste, énorme, qu'il ouvrait avec solennité, pour offrir à ses amis, compères et voisins, à la ronde, la prise de l'amitié.

Cependant les femmes, plus pétulantes et plus vives, péroraient à l'envi, se payant, en un seul coup, du silence de toute une semaine. On ne voyait plus que l'envergure large de leurs grands escophions à dentelles empesées, planant sur des figures épanouies, rapprochées, joue contre joue, et l'éclatant bariolage de leurs fichus à carreaux sur les corsages de bure, garnis de paillettes et de galons

d'or faux. Puis les enfants jouaient, dans les sentiers, sous les noisetiers, sur l'herbe sèche, au *baculo* que Gavroche appelle *cochonnet*, en argot naturaliste, — ou simplement à ce jeu des barres, qu'on dit renouvelé des Grecs, à l'instar du vénérable jeu de l'oie, démodé par nos modernes raffinements.

Alors villageois et villageoises, pâtres en rouges bonnets de Phrygie, bergers coiffés du berretin galonné, vieux laboureurs ornés de cadenettes, grangers étalant avec orgueil des boutons de cuivre contemporains du citoyen Robespierre, fraîches paysannes, et matrones vouées pour leur vie mortelle au deuil bleu des veuves, interrompaient leurs gais devis, se retournaient, se rangeaient en haie pour voir M. le Curé, rentrant à la cure, et le saluaient avec un respect affectueux.

Il sortait de l'église le dernier, et rejoignait sur le parvis, au pied de la grande croix du cimetière, le baron de Montbernard et Gaspard Balliol, qui l'attendaient là, avec Zeph et Dodon, autour duquel errait Dragon, lié de bonne amitié avec toute la paroisse.

Et Symphorose, parée de sa guimpe roide et de sa cornette à rubans gorge de pigeon, apparaissait là-bas, escorté de sa tribu féline, Ma Grosse, Menoune et Raboton, disposant les escabelles autour de la table d'ardoise, sous la treille, dont les pampres verts, en guirlandes interminables formaient un rideau de verdure frais et odorant.

Puis le curé passait entre ses deux amis : le baron, droit, fier et de grande mine, comme s'il accompagnait le roi : le paysan, calme, grave, appuyé sur sa canne de sarment ; les jeunes gens, le sourire aux lèvres, bras dessus, bras dessous, et toute la compagnie répondait par des saluts gracieux au *Dieu-Gard'* des montagnardes.

C'était le beau moment du jour. Le soleil, enflammé, illuminait d'une radieuse lumière l'azur sans tache. Les oiseaux piaillaient dans les branches, et le torrent mugissait au fond de la combe, répondant par son grondement sourd aux chants, aux voix alertes, aux rires sonores, aux dernières vibrations de la cloche.

Le curé se donnait une heure ou deux d'oisiveté. Il offrait au baron, au père Gaspard, à Zeph et Dodon le *goûter* du dimanche : du fromage, des fruits et quelque pot de confitures élaborées par Symphorose, la pinte du petit vin blanc sec, et sentant la pierre à fusil, qui valait *trois sous* le litre, et qu'on ne donnerait pas à Paris pour du Sauterne !

*
* *

On causait joyeusement sous la treille chargée de vignes, à l'abri des regards indiscrets et des oreilles curieuses. Le baron Cyrille traçait à grands traits des tableaux de la vie d'autrefois : c'était la cour des anciens ducs, avec les chevaliers bardés de fer, les capitaines d'aventure, les châtelaines aux cottes armoriées et bordées d'hermine, les pages espiègles et mutins, les hérauts en tabarts de drap d'or, les hallebardiers aux costumes bigarrés, et les fous en titre d'office. C'étaient aussi les gentilshommes guerriers du seizième siècle, lansquenets allemands; routiers français, condottièri d'Italie; les huguenots lancés à travers la France, ravagée par leurs bandes, envahie par l'étranger appelé au secours de l'herésie. C'étaient encore les splendeurs de Versailles sous le grand Roi; la pléiade des orateurs, des prosateurs, des poètes : Bossuet, Fénelon, Bourdaloue, Sévigné, Racine, Molière, tous les illustres qui font à la couronne de Louis XIV une auréole d'éblouissants rayons...

L'abbé Félix parlait plus volontiers des modernes, et s'exprimait d'ailleurs sur leur compte avec une parfaite liberté de critique, étonnant ses neveux, qui avaient encore tous les enthousiasmes de la jeunesse. Il jugeait pourtant sans parti pris, très désintéressé de la grande querelle des romantiques et des classiques, estimant que le beau n'est d'aucune école, au grand émoi du baron, outré de cet éclectisme.

On relisait de compagnie les vers admirables des lyriques, les *Harmonies*, les *Méditations*, les *Odes et Ballades*, les rêveries suaves de Reboul, et les fictions enchanteresses de Vigny, que ce siècle ingrat oublie, les chants bretons de Brizeux, les mélodies suaves des félibres de Provence.

Le bon père Gaspard Balliol ne comprenait rien, — ou quasiment, assurait-il, — à tous ces cantiques rimés, et cependant les larmes venaient à ses paupières, quand il fallait pleurer; et quand le poète décrivait les bois, la montagne, les fleurs, le ciel de Dieu, il souriait d'aise. La voix pénétrante et douce du curé sonnait à ses oreilles comme l'harmonie pure de l'orgue, et le bonhomme prenait plaisir à écouter la cadence rythmée des vers. Les troubadours, les bardes et les ménestrels n'étaient-ils pas, autrefois, les poètes du peuple qui les comprenait?

— C'est pourtant vrai que je n'entendions guère, en vérité, car mentir est péché, disait-il en branlant sa tête chenue. Mais ça me fait tout ainsi que si j'entendions la musique, le soir de la Fête-à-Dieu, quand les anges jettent des fleurs au Sacrement, et que notre cloche tinte, et que les tambours font *rantanplan!*... Point n'est-ce là, monsieur notre curé, la langue de chez nous, mais bien celle des Français de France?

Ce qu'il fallait voir, c'était le brillant regard de Joseph et de Claude que l'ampleur des vers d'Hugo, la douceur de Lamartine, l'harmonie mélancolique de Châteaubriand, berçaient dans les rêves heureux de leur âge, les emportant au-delà des vulgarités de ce monde, dans les espaces où règnent les illusions captivantes, qu'on perd si tôt et dont le souvenir jaloux reste enseveli au fond du cœur de tout homme qui a su aimer et souffrir...

Parfois aussi le curé et ses hôtes redescendaient de ces régions sublimes de l'idéal où les avait élevés l'aspiration vers l'idéal; ils discouraient gaîment, choquant leurs verres ; Zeph lançait quelque innocente raillerie à la discrète Symphorose ; Dodon reconstruisait, en style gothique flamboyant, la tour démantelée du baron; et Gaspard Balliol, pour donner enfin libre cours à son envie de parler, longtemps contenue, établissait la généalogie de tous les Barnabé, Jacques, Pierre, Jovit et Martin, de toutes les Josephte, Bibiane, Peronne, Jacqueline, Scholastique et Mélanie, de la paroisse de Montbernard et des lieux circonvoisins, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours.

*
* *

Tandis que l'abbé Félix se reposait ainsi, parmi les siens, avec le gentilhomme et le montagnard, entouré de sa maisonnée, réjoui par cette cordiale causerie qui lui rappelait les veillées d'antan, au foyer paternel, le pédagogue, le charlatan Fulvius et l'avocat du village, ces trois complices, les épiaient de loin, tous les trois vautrés sur les chaises de bois, au seuil du cabaret, dont le patron, gras, gros et repu, tout envenimé de la prose vénéneuse de ses feuilles publiques, narrait par le menu les faits divers nauséabonds qu'il venait de lire et de relire.

Ils déblatéraient, ces mirifiques savants, ces laborieux fainéants contre l'ignorance et la paresse des prêtres. Ils criaient très haut,

fâchés de ce qu'on ne les écoutât guère, et maugréant de ne pouvoir endoctriner à leur guise ces simples d'esprit que la routine du bon sens, de la droiture, et l'horreur du mensonge empêchent décidément de prendre le mal pour le bien et le bien pour le mal.

Le docteur Fulvius enchevêtrait en vain ses phrases filandreuses, jargonnant physiologie et psychologie; le maître d'école aiguisait inutilement ses épigrammes, et l'avocat avait beau arrondir ses périodes, ils en étaient, les trois drilles, pour leurs frais d'éloquence. La première bonne femme venue les eut réduit au silence par dix mots de son patois, et les petits qui s'ébattaient, crossant de leurs sabots les cailloux du chemin, les eussent mis aux abois par un seul chapitre de catéchisme.

Ils n'en allaient pas moins de l'avant. L'oiseleur se contente parfois de prendre une seule alouette à son miroir, et tout révolté est enragé de prosélytisme. L'abbé Félix les voyait de loin, boursoufflés, roides, hérissés, se démener, rire à gorge déployée, donner de la voix, frapper du poing sur la table, boire à longs traits le brandevin chaudronné. Il ne s'en inquiétait guère. Ses brebis se méfiaient de ces loups.

Et quand la nuit tombait, le curé saluait ses hôtes, heureux de cette heure accordée au délassement de l'esprit, tandis que, là-bas, sous la branche de houx désséchée, ses ennemis ridicules, ivres à demi, ricanaient, honteux d'être, au passage, flagellés d'un regard méprisant du vieux Gaspard et du silencieux dédain du baron Cyrille. Guers de Montbernard, XIIIe du nom!...

Charles Buet.

REVUE LITTÉRAIRE

LES LIVRES RÉCENTS D'HISTOIRE

Le Mal et le Bien, par M. E. Loudun. — *Histoire de Philippe II*, par M. Forneron. — *Le droit divin de la démocratie*, par Th. Vibert. — *Un curé de Charenton au dix-septième siècle*, par M. l'abbé Féret. — *La Royauté et les Républiques*, par M. le vicomte Oscar de Poli.

Nous saluons tout d'abord avec joie l'achèvement d'une œuvre vraiment encyclopédique, qui a coûté de longues années de recherches et de méditations l'auteur peut se dire enfin avec satisfaction : *Exegi monumentum.*

Le cinquième et dernier tome du grand ouvrage de M. E. Loudun, *le Mal et le Bien* vient de paraître (1). Nous ne dirons pas que ce volume est digne de ses aînés ; nous le trouvons supérieur, sauf à faire une exception en faveur du premier volume, pour lequel nous ressentons une prédilection particulière. Quand, il y a environ vingt ans, les *Deux Paganismes* parurent, début du livre de M. Loudun, publié d'abord sous ce titre, il y avait bien quelque courage à présenter, avec des couleurs un peu crues et une vigueur de pinceau incomparable, le tableau réel, pris sur le vif, de cette antiquité vantée outre mesure, et que le public admirait sur parole. L'étonnement fut extrême quand on vit ces grands hommes rapetissés, cette philosophie criblée et désenflée, cette civilisation privée de son vernis trompeur, ces mœurs mesquines, quelquefois infâmes, dévoilées, quand les haillons se montrèrent sous les oripeaux éclatants dont la jactance hellénique — *Græcia mendax* — s'était frauduleusement parée et que la main vengeresse du satirique écartait sans pitié. C'était toute une révélation. Il y eut, d'abord, des cris de surprise et d'indignation ; les préjugés s'insurgèrent, mais on dut bientôt se rendre à l'évidence, l'auteur s'emparait des aveux des

(1) Société générale de Librairie catholique, directeur, M. Palmé, 76, rue des Saints-Pères.

héros mêmes dont il sapait le piédestal, il rapportait leurs actes il citait leurs propres paroles. Décidément l'antiquité païenne n'avait pas été cette merveille sans pareille que la Renaissance abusée faisait briller aux yeux, comme un idéal, qu'on devait s'efforcer de ressusciter sans prendre souci des nouvelles mœurs et des nouvelles croyances.

Là, était, en effet, le danger de cette bizarre infatuation. Si le paganisme était le *bien*, le christianisme qui l'a combattu et détruit était le *mal*; il fallait donc se hâter d'abandonner le christianisme et de revenir au paganisme. Telle a été la marche suivie en partie par les générations qui se succèdent depuis le seizième siècle. M. Loudun, qui est non seulement un écrivain, mais un penseur et un penseur chrétien, a eu le mérite de voir et de signaler cette pente fatale et d'être l'un des premiers à crier aux contemporains : « Prenez garde! vous tournez le dos au christianisme et vous arrivez à un nouveau paganisme, qui sera pire que l'ancien. »

Cette prophétie pouvait sembler téméraire à l'époque où elle fut faite. Quelle que fussent les défections des gouvernements et des peuples, on professait encore publiquement un certain respect pour les croyances qui ont fait l'Europe ce qu'elle est, on rendait tout haut hommage à la civilisation chrétienne que l'on jugeait incomparablement supérieure à toutes les autres, on parlait du progrès des mœurs publiques dû à l'Evangile. Bref, on ne reniait pas encore son baptême. Hélas! les aberrations et les blasphèmes dont nous sommes témoins aujourd'hui montrent aux moins clairvoyants que les prévisions de l'écrivain étaient justes. Le principe posé a engendré ses conséquences logiques. On peut déplorer le résultat, mais on n'a pas le droit d'en être surpris.

M. Loudun a rétabli le sens des termes, il a fait voir que le paganisme était le mal et le christianisme; le bien que tout ce que le paganisme produisait en tant que paganisme était mauvais, tandis que tous les fruits du christianisme pur sont nécessairement bons. Cette démonstration par les faits qui remplit l'ouvrage entier, renferme une conclusion que tout esprit impartial doit adopter : Renonçons à tout ce qu'il y a de païen dans nos mœurs, dans nos lois, dans nos institutions, et embrassons étroitement la doctrine que le Christ est venu révéler au monde, avec toutes les conséquences qui en découlent naturellement.

Mais qu'est-ce au fond que ce paganisme signalé justement à

tous les mépris, à toutes les animadversions? C'est un monstre à mille têtes. Comment le définir d'un seul mot? Quel caractère fondamental résume ses multiples formes? Où gît l'unité de son essence? M. Loudun, grâce à une analyse exacte et savante, trouve le nœud de la difficulté. Tous les paganismes se résolvent en une seule doctrine : le panthéisme. Or le panthéisme n'est qu'un athéisme déguisé. Si tout est dieu, Dieu n'est rien. Ecoutez ceci : J'ai, moi, autant de droit que quoi que ce soit à me dire dieu; or je sais bien qu'au fond je ne suis pas dieu; donc, nul des êtres n'est dieu. Et en fait la philosophie païenne avait fini, à force d'investigations et de raffinements, à aboutir à une sorte de négation de la Divinité. La doctrine de l'émanation, qui prévalut dans l'école d'Alexandrie, dernier effort du paganisme aux abois, n'est, à le bien prendre, qu'une nouvelle forme du *Fatum*, dont les tragiques grecs avaient tiré un si grand parti pour l'effet dramatique, mais qui ne tient pas devant le bon sens. En effet, la conception de ce principe aveugle agissant inconsciemment est tout ce qu'il y a de plus opposé à la notion vraie de la Divinité.

Donc le paganisme n'est autre chose que le panthéisme ou l'athéisme. Cette formule est très vraie spéculativement. Toutefois, dans l'ordre des faits, il n'en est pas absolument ainsi, par la raison que l'homme est le plus inconséquent de tous les êtres. Il est lent à tirer pratiquement la conclusion extrême des principes qu'il a posés. En réalité et d'intention, la plupart des païens, pris en masse, n'étaient pas athées. Saint Paul les accuse, au contraire, de superstition (1). Ils croyaient plus qu'ils ne devaient croire. Ils tombaient dans l'excès de la croyance. Ils croyaient et ils attendaient. Il est bien démontré aujourd'hui que les principaux sanctuaires étaient des foyers de traditions qui remontaient à l'origine des âges, débris informes et grossiers des premières croyances du genre humain. Quand on étudie avec attention les mythes les plus anciens, on y découvre tout simplement les mystères de la vraie religion bizarrement travestis. On est allé jusqu'à soutenir, non sans certaines vraisemblances, que les dieux primitifs, par leurs symboles, leurs attributs et leur histoire, sont, à certains égards, des figures anticipées du Messie; et que la mythologie, surtout à sa naissance, est comme une contre-partie ou, si l'on

(1) *Nimis superstitiosores vos video.* (Discours de saint Paul à l'Aréopage.)

aime mieux, une contre-épreuve de la Bible. L'homme éminent qui préside actuellement aux destinées de la Grande-Bretagne, a traité ce sujet avec autant de hardiesse que de sagacité dans son livre sur *Homère et les Homèrides*. Quelles que soient les fautes de sa politique, on aime à voir un homme d'État se déclarer hautement chrétien, bien qu'il appartienne à une secte qui n'admet pas toutes nos croyances, et forcer l'erreur et le mensonge à rendre hommage à la vérité.

Les païens d'avant le Calvaire étaient donc jusqu'à un certain point excusables, d'abord, parce qu'ils ne possédaient pas la lumière de l'Évangile, ensuite, parce qu'ils avaient certainement conservé quelques fragments de la révélation primitive; mais les païens d'aujourd'hui encourent une condamnation sans réserve, comme contempteurs de la vérité aperçue sans voiles et comme négateurs obstinés de la sagesse transmise par les siècles. Les derniers sont cent fois au-dessous des premiers. Et voilà pourquoi notre auteur montre avec une haute raison que la société actuelle, en repoussant le christianisme, court positivement à sa ruine. On n'avait jamais vu dans l'antiquité les fausses doctrines s'affirmer avec tant d'impudence et envahir un aussi grand nombre d'esprits. Il y a aujourd'hui, chez certains chefs de secte et d'école, un raffinement et une profondeur de perversité qui annoncent, pour les générations futures, un abaissement dans le mal, dépassant ce qu'on a pu voir de plus affreux dans les âges les plus corrompus. Nous n'en sommes pas encore là, grâce à Dieu ! Nous ne sommes pas encore complètement envahis par la pourriture païenne, parce qu'il y a chez nous un grand nombre d'éléments chrétiens. La sève religieuse vit encore, notre civilisation porte toujours le cachet de l'Évangile. Mais la lutte est ardente, et nul ne peut prédire avec assurance combien de temps les bons seront en majorité ; ils ont déjà perdu la puissance.

Ce n'est donc pas un pessimiste qui jette un cri d'alarme : nous entendons la voix d'un prévoyant. Dans ce cinquième volume que nous avons sous les yeux, l'auteur montre que nous sommes devenus la proie de la révolution ; le tableau aussi complet que fidèle de ses résultats moraux, intellectuels et sociaux, n'est pas pour nous enorgueillir. Nous voyons les *démolisseurs* anéantir Dieu, l'âme, la pensée, la philosophie, la science ; nous assistons au progrès des jacobins aidés par les gouvernements. Que devient la morale? Elle se réduit à la recherche du bonheur terrestre. Appliquée à la

famille, au mariage, à la politique, à la guerre, à l'humanité, elle aboutit à la haine, et cette haine ne laisse pas de remords, parce que, toujours d'après les novateurs qui suppriment la liberté et la responsabilité humaines, c'est une haine fatale. Ainsi s'expliquent, pour le dire en passant, les épouvantables forfaits de la Commune, incendiant et assassinant pour le plaisir d'incendier et d'assassiner, et phénomène encore plus étonnant à mes yeux, l'approbation calme et de sang-froid donnée à des crimes commis dans l'emportement, ces cris de vengeance sauvage poussés par des énergumènes de l'un et l'autre sexe, qui pérorent tranquillement devant un auditoire assis.

Qu'il nous plairait de suivre l'auteur dans ses aperçus si fins sur la littérature romantique, c'est-à-dire empreinte du panthéisme, issue de la révolution! M. Loudun se montre un peu sévère à l'égard du chef de cette école, Chateaubriand; mais, tout bien considéré, nous ne saurions l'accuser d'injustice. Ses vues sur la tendance naturaliste, sur le réalisme, le *courbetisme* et la photographie complètent bien sa pensée. Quant à la science moderne, il s'en défie comme d'une trompeuse enchanteresse et défend de croire à ses conquêtes. Les chapitres les plus intéressants peut-être sont ceux qu'il consacre à l'étude de la question sociale. Tous les réformateurs qui ont eu quelque remom, Fourier, Saint-Simon et son disciple Enfantin, les fondateurs du mormonisme défilent tour à tour devant sa plume mordante. Nul de ces systèmes qui ont passionné tant d'hommes et renversé tant de cervelles n'a conservé de valeur actuellement. Qui songe aujourd'hui à *la papillonne* et aux *saintes fonctions* de la digestion? O vanité de la fantaisie humaine!

Le socialisme proprement dit est jugé de main de maître. L'auteur fait ressortir vigoureusement l'opposition radicale existant entre la société chrétienne fondée sur la charité et la société des utopistes dont le principe est la soif de la jouissance, l'égoïsme. La première comporte une sage liberté et, quoi qu'en dise des esprits prévenus, une certaine égalité entre les grands et les petits. La seconde se base, en définitive, sur l'appauvrissement et l'avilissement des faibles. Deux mots résument admirablement toutes les conceptions socialistes! travail forcé, organisation de la servitude. Et voilà l'âge d'or qu'on place devant nous! Est-ce la vraie destinée de l'humanité? M. Loudun se refuse à le croire, il estime que le bien finira par l'emporter sur le mal; il croit que l'avenir est au chris-

tianisme, parce que le christianisme seul possède la vérité. C'est la conclusion de ce beau livre, dont nous ne saurions trop recommander la lecture aux esprits graves et sérieux.

II

Nous présentons maintenant au lecteur un nouvel historien de Philippe II (1). M. Forneron n'est pas des nôtres, il n'a pas notre foi, il n'adopte pas notre idéal. Mais quelles que soient ses préventions et ses antipathies, il affecte de se montrer impartial et ne craint pas de rendre justice à ceux qui se trouvent dans un camp opposé au sien. Nous avons noté, et nous y reviendrons en finissant, des aveux et des hommages très significatifs rendus aux Jésuites et à sainte Thérèse. Il reconnaît chez Philippe II de grandes qualités à côté de défauts graves qu'il ne peut s'empêcher de signaler. Et ces défauts qu'il blâme à plusieurs reprises sont surtout des *desiderata* dans la ligne politique; il lui fait presque grâce de son fanatisme qu'il met sur le compte d'une éducation faussée et d'un esprit étroit, mais il les gourmande sans pitié sur ses hésitations perpétuelles, sa lenteur à prendre une décision dans les circonstances graves, ses inexplicables atermoiements avant de les faire exécuter. Aux yeux de M. Forneron, Philippe II est un prince doué de qualités estimables, mais que l'omnipotence de pouvoir absolu a perdu ; il n'a peut-être pas tout à fait tort.

Qu'était-ce au fond que Philippe II? et quel jugement convient-il de porter sur lui après les travaux consciencieux bien que nécessairement incomplets de son dernier historien? Etait-ce un monstre de perfidie et de scélératesse, comme le dépeignent habituellement les libres-penseurs et ceux qui s'intitulent philosophes? Etait-ce un prince modèle, un type achevé du souverain chrétien, comme beaucoup d'écrivains religieux inclinent à le représenter? Ces deux portraits sont infidèles. Quand on considère l'ensemble de son règne, Philippe II n'a certainement rien d'aimable; nous ne disons pas qu'il soit odieux, mais nous affirmons qu'il n'est pas aimable. Il procède presque toujours par la dissimulation, même quand il est ou se croit le plus fort. Si l'un de ses ennemis tombe dans ses mains et qu'il ne possède pas des preuves juridiques suffisantes de sa tra-

(1) *Histoire de Philippe II* jusqu'au départ de don Juan d'Autriche pour les Pays-Bas, par M. Forneron, Paris, Plon, rue Garancière, 10.

hison, il le fait périr secrètement et il propage le bruit que le malheureux a succombé à la maladie. Comment concilier cette attitude tortueuse avec les lois de la stricte morale; avec le Décalogue qui interdit le mensonge? Notez en même temps les scrupules de cet étrange casuiste. Si le coupable n'a pas été condamné par un tribunal régulier, il sera, du moins, exécuté juridiquement. Les conseillers du roi proposent de l'empoisonner secrètement, de lui faire donner « une bouchée. » Le souverain s'indigne de cette supercherie; il n'y a que le bourreau qui ait le droit de porter la main sur cette victime de la politique. Montigny (un Montmorency) sera donc étranglé dans sa prison, mais le public n'en saura rien. Ce n'est pas tout, on présente au roi la relation officielle de la fin du captif : il était suspect d'hérésie ; le diable a peut-être fait son profit de cette âme, écrit le scribe malicieux qui s'imagine faire sa cour au fauteur de l'Inquisition. « Biffez cette phrase, dit Philippe II, on ne doit penser que du bien de ceux qui sont morts. » Le prince était-il donc hypocrite? Non, certes, mais il s'était forgé une conscience à part. Ses propres idées qu'il nourrissait par une méditation salutaire étaient devenues pour lui « la loi et les prophètes. » Il était fanatique à froid et fanatique de soi.

Rien n'est plus faux, suivant nous, que de se représenter Philippe II comme un souverain du moyen âge dépaysé dans l'ère moderne. Le fils de Charles-Quint n'a rien ou presque rien de ces temps héroïques; sa physionomie est, au contraire, essentiellement moderne. Appartient-il au moyen âge ou est-il de notre temps, ce prince qui passe toutes ses journées renfermé dans son cabinet de travail, au milieu de ses commis, revoyant, corrigeant leurs dépêches, rédigeant lui-même, écrivant de sa propre main avec un luxe inouï de détails les instructions qu'il adresse aux confidents de ses desseins? Philippe n'a jamais paru sur un champ de bataille, il n'a même pas voyagé dans ses vastes Etats. Après deux apparitions en Angleterre, dont il avait convoité la domination en acceptant la main de Marie Tudor, et un court séjour dans les Flandres, où son père l'avait appelé pour lui remettre ses nombreuses couronnes, Philippe se confine dans le palais royal de Madrid d'abord, puis à l'Escurial, d'où il prétend diriger toute la politique européenne. La minutie, la prolixité de sa correspondance avec ses ambassadeurs, sont quelque chose de prodigieux. Il se fait adresser par eux en retour de volumineux rapports dans la lecture desquels il ne cesse de

se délecter. Il savoure avec une volupté secrète les progrès lents mais constants de son intervention dans les affaires de ses voisins. La France est surtout l'objet d'une attention soutenue jusqu'à l'invraisemblance, nous dirions jusqu'à l'héroïsme, si ce mot ne jurait avec ces stratagèmes de l'espionnage. Nous n'affirmons pas qu'il la guette, comme le chat guette la souris, mais il l'épie avec la curiosité du médecin qui observe un cas pathologique; il la surveille de l'œil jaloux d'un rival qui redoute un outrage et poursuit un dessein de domination. Son génie de diplomate ne l'a point trompé : il a pressenti un adversaire. La France qui a failli tomber dans ses mains lui échappe au moment où il pense la saisir; elle est l'instrument le plus actif de la ruine de ses propres espérances et de la décadence de la monarchie espagnole. Au fond, c'est la suite du duel homérique commencé entre François Ier et Charles-Quint, et qui se continue avec des allures tout à fait modernes entre Catherine de Médicis et Philippe II. Il faut voir dans le livre de M. Forneron la suite des péripéties de ce conflit souterrain. L'Italienne lutte d'astuce avec l'Espagnol : parfois sa fierté de régente et de reine mère se révolte devant les exigences devenues subitement impérieuses de son royal gendre, mais les divisions intestines de la France la contraignent à baisser la tête; elle a la douleur de voir ses fils périr les uns après les autres et ce noble royaume se dissoudre sous l'influence de ses propres intrigues et de sa versatilité. Il n'importe! Les héritiers de sa politique prendront un jour leur revanche, et Henri IV qui, comme elle, ménage à la fois les catholiques et les protestants, mais qui gouverne d'une main plus ferme et avec plus de loyauté, aura raison de l'ambition du monarque espagnol. Catherine de Médicis, nous le voyons clairement dans le livre qui nous occupe, avait l'âme vraiment française; mais ce qui fit son malheur, ce fut de manquer d'honnêteté politique et de solides croyances religieuses.

Les documents généralement sérieux dont le nouvel historien de Philippe II a fait usage, et qui entrent souvent, par extraits, dans la trame même de son récit nous révèlent, en effet, les oscillations déplorables de Catherine et son indifférence foncière en fait de religion. Voici ce qui se passait à la cour de France, par manière de passe-temps. Le jeune roi, son frère (depuis Henri III), le prince de Béarn (qui fut plus tard Henri IV) et autres « firent une entrée de masque dans le salon où se tenait la reine : ils étaient vêtus en

cardinaux, évêques, abbés et gens d'Église ; des seigneurs, déguisés en ânes, portaient sur leurs épaules de jeunes garçons vêtus comme des courtisanes, ce n'étaient que rires et bouffonneries (1). » Les protestants faisaient-ils pis? Après la parodie sacrilège venaient les dissolutions politiques. Catherine fait proposer un traité d'alliance aux princes luthériens d'Allemagne, et prévoit avec eux le cas où le roi son fils changerait de religion. Les termes de ce projet de convention sont communiqués à Philippe II par le nonce Santa-Croce, qui apprend en même temps que, comme préambule et acheminement à une conclusion, la reine fait lire des livres défendus à ses plus jeunes enfants. Voilà des indices bien significatifs des périls que faisait courir à la religion catholique en France la politique faible et équivoque de Catherine. Peu s'en fallut que le jeune Charles IX ne fût élevé dans les pratiques du calvinisme et ne se déclarât le chef des protestants de France, comme il affectait d'être leur protecteur en Allemagne et dans les Pays-Bas. Ce pauvre enfant, dont on fit quelques années plus tard l'assassin de ses propres sujets réformés, criait bien haut : « Je suis le petit huguenot, et bientôt je serai le grand. » On comprend l'indignation et les alarmes des catholiques français, et leurs regards tournés vers le monarque voisin, gardien jaloux, jusqu'à la dureté, de l'orthodoxie. On s'explique encore bien mieux l'attitude fière et le noble langage de ce prince, se déclarant sans tergiversation le champion de l'Eglise, et offrant l'appui de son bras aux souverains timides, prêts à reculer devant le protestantisme ; qu'il y trouvât son profit, on ne peut le contester, mais c'est une habile et honnête politique que celle qui consiste à placer son avantage dans le triomphe du bien, et d'identifier sa cause avec celle de Dieu.

Il ressort clairement du récit des événements, tel qu'il est présenté dans le livre que nous examinons, qu'il tînt seulement à un fil que les Valois embrassassent la religion réformée et la fissent asseoir avec eux sur le trône de France. Les conséquences qui eussent découlé de cette apostasie sont faciles à prévoir. Il n'y a qu'à se rappeler ce qui s'est passé dans la plus grande partie de l'Amérique du Nord, en Danemarck, dans la Suède et en Angleterre, dont les souverains, en se séparant de Rome, ont, moitié

(1) Lettre de Chantonay, ambassadeur d'Espagne, à son maître, 28 octobre 1551.

par violence, moitié par séduction, entraîné leurs sujets dans l'hérésie. Tout porte à croire que la même défection se fût accomplie en France ; déjà une notable partie de l'aristocratie avait rompu avec Rome, plusieurs prélats donnaient l'exemple de l'apostasie. Sans les résistances énergiques du parti catholique en France, sans la révolution de la maison de Guise, qui se mit à la tête de ce parti, que la royauté laissa se former, en montrant une partialité révoltante pour les huguenots, contre lesquels on n'entrait en campagne que pour leur accorder toutes leurs demandes, il est permis d'appréhender que les Valois n'eussent suivi l'exemple de Henri VIII. Il est incontestable que l'Escurial a prêté de bonne heure son appui moral, avant d'accorder son concours matériel à la cause catholique. Philippe II commença par offrir ses trésors et ses troupes à la cour de France qui souvent les accepta : il n'entra en lutte contre elle que lorsqu'elle se fut jetée dans les bras des huguenots. Cette attitude, nous ne craignons pas de le dire, nous paraît correcte. La Ligue a certainement sauvé le catholicisme en France, nous devons être reconnaissants non seulemement envers les ligueurs, mais encore envers les étrangers qui l'ont soutenue de leur influence et de leurs forces .

En résumé, l'intervention de Philippe II dans les affaires de France s'explique et se justifie parfaitement, pendant la plus grande partie de sa durée. Nous nous bornons à faire nos réserves pour l'époque où la Ligue, ayant atteint son but par la conversion de Henri IV, ceux qui persistèrent dans une opposition désormais sans objet devinrent coupables de trahison, en sacrifiant leur patrie à des intérêts personnels. A partir de ce moment, le roi d'Espagne obéit surtout à des mobiles politiques qui se comprennent chez lui, mais auxquels des Français ne pouvaient s'associer.

Le nouvel historien de Philippe II rectifie de fausses opinions qui avaient été longtemps accréditées. Que n'a-t-on pas dit, par exemple, sur l'entrevue de Bayonne, sur les engagements pris par Catherine de Médicis envers le roi d'Espagne, par l'intermédiaire d'Élisabeth, femme de ce prince et fille de Catherine, et qui avaient pour but d'attirer les réformés de France dans un guet-a-pens, afin de les égorger plus facilement? Que de déclamation sur ces origines machiavéliques de la Saint-Barthelémy!

M. Forneron, à l'aide de la correspondance officielle du duc d'Albe avec Philippe II, qui se trouve aux archives nationales,

établit le véritable caractère de cette entrevue, où les deux parties firent assaut de duplicité et se payèrent réciproquement de belles mais vagues promesses, après avoir cherché à s'effrayer l'une l'autre. La reine mère, à la veille du jour où des historiens romanciers l'accusaient de conclure un pacte infâme avec son gendre, recevait en secret un ambassadeur du sultan venu pour demander, pour les flottes ottomanes, l'autorisation de se ravitailler dans les ports de France. C'était pendant le siège de Malte, soutenu héroïquement par le grand maître La Valette contre les Turcs. Cette démarche fut éventée par les ministres du roi d'Espagne, qui se montra naturellement fort courroucé. Catherine se tira d'affaire, comme d'habitude, par des larmes et des protestations. Bref, la mère et la fille, qui avait épousé chaudement la cause du catholicisme représentée par son royal époux, se séparèrent très froidement, et la partie entamée entre les deux couronnes recommença avec plus d'ardeur et d'animosité que jamais.

Notre historien justifie également le monarque espagnol dans la conduite qu'il tint à l'égard de son fils. Il n'a pas de peine à démontrer la fausseté du roman, très invraisemblable d'ailleurs, d'un amour entre Elisabeth et don Carlos. On s'attriste de voir un grand écrivain, tel que Schiller, qui avait pourtant des prétentions au rôle d'historien, puisqu'il a écrit une histoire (fantastique, elle aussi) de la guerre de Trente ans, travestir à ce point la vérité pour obtenir des effets scéniques; mais il était avant tout homme de secte et de parti. La vérité fut que don Carlos était atteint d'un genre de folie qui permettait de redouter de sa part toutes sortes d'attentats. Philippe II ne pouvait se dispenser de le tenir sous bonne garde. Ce malheureux prince périt victime d'excès de bouche et d'écarts de régime, auxquels son père le laissa se livrer, sans doute parce qu'il le considérait comme un être absolument privé de de raison et partant irresponsable. On reconnaît bien là l'absence complète de sentiments tendres et affectueux chez Philippe II; mais l'accusation de parricide est une abominable calomnie.

On a reproché à Philippe II d'avoir tenté d'introduire l'Inquisition dans les Pays-Bas, et d'avoir par là provoqué la révolte de cette contrée. Ce grief ne semble pas fondé. Philippe aurait probablement désiré établir dans tous ses États une institution qui avait, à ses yeux, produit en Espagne de si merveilleux résultats; mais il recula devant l'opposition bien marquée de ses sujets se réclamant

leurs privilèges; il se contenta de faire appliquer avec une extrême rigueur les « placards » très-sévères que Charles-Quint avait précédemment édictés contre l'hérésie. Le soulèvement d'une partie seulement du pays d' « en bas », comme on disait alors, fut causé d'abord par le fanatisme protestant qui, en brûlant les reliques et les images, détruisant les vases sacrés, maltraitant et massacrant les prêtres et les religieux, proscrivant partout où il dominait, l'exercice du culte catholique, provoquait de terribles représailles; puis, par l'ambition du prince d'Orange et de quelques grands seigneurs qui, pour maintenir leur indépendance féodale, ne craignirent pas de tenir en échec la puissance royale en faisant alliance avec la démocratie des villes. La maladresse de Philippe II, les cruautés du duc d'Albe, l'appui des princes luthériens d'Allemagne, les intrigues de la cour de France firent le reste.

Mais si Philippe doit être disculpé de l'extension de l'Inquisition en Flandre, il est certain qu'il s'en montra en Espagne le patron ardent et emporté. Il alla plus loin, il en fit ou, pour parler plus exactement, il acheva d'en faire un instrument de gouvernement et d'oppression. Ce n'est pas ici le lieu de s'étendre sur l'Inquisition espagnole dont l'histoire demanderait un volume. Bien des déclamations et des exagérations ont tenu jusqu'ici la place d'une froide et impartiale discussion des faits. M. Forneron cite, à propos du nombre des victimes de ce redoutable tribunal, des chiffres qui nous semblent suspects et qu'il ne cherche pas, le moins du monde, à justifier. Nous aurions voulu qu'il en indiquât la source. Tout le monde sait ou devrait savoir que la plus grande partie de ceux qui figuraient dans les *auto-da-fé*, ne subissaient pas la peine du feu, ils étaient condamnés à de simples emprisonnements plus ou moins longs. Un autre point également hors de toute contestation, c'est que les appels à Rome étaient fréquents et qu'il s'ensuivait presque toujours des grâces ou des commutations de peine. Il faut ajouter que la royauté espagnole mettait toutes les entraves possibles à ces appels et à ces réhabilitations, qu'elle regardait comme un empiètement sur sa propre juridiction. La Papauté, l'Église catholique ne sont donc pas responsables de toutes ces exécutions.

Philippe II était intimement convaincu qu'en sa qualité de roi, il était le grand juge de ses propres sujets, qu'il avait sur eux tout droit de vie et de mort. De là ces exécutions secrètes auxquelles nous avons déjà fait allusion; de là aussi cette âpreté avec

laquelle il poursuivait les victimes de ses tribunaux et s'efforçait de les arracher à la miséricordieuse intervention du Souverain Pontife. Il s'était encore de bonne heure persuadé qu'il avait reçu d'en haut une mission spéciale de protéger la religion catholique, non seulement contre l'hérésie, mais aussi contre l'indulgence de l'Église, qu'il trouvait parfois trop tolérante et dont il aurait volontiers réformé les décisions et blâmé la conduite. Excessivement jaloux de son autorité et comme souverain et comme *évêque extérieur*, il résista souvent aux conseils des Papes qui l'inclinaient à la miséricorde, notamment à l'égard des hérétiques des Pays-Bas; il eut même des démêlés avec eux et ne craignit pas de leur faire la guerre. D'après certains actes de sa vie, il se jugeait plus apte qu'eux à gouverner l'Église et le leur faisait sentir. Il nous est impossible, en présence de ces faits, de considérer Philippe II comme le modèle des princes chrétiens : le premier devoir des catholiques, c'est celui de l'obéissance au Souverain Pontife. Lui aussi péchait par orgueil, et il y avait quelque chose de commun entre ce prince et les hérétiques qu'il poursuivait avec une si inflexible rigueur.

Pour en revenir à l'Inquisition d'Espagne, il importe de ne pas perdre de vue que, depuis 1478, des laïques nommés par le roi étaient mêlés aux religieux dominicains dans les tribunaux de cette juridiction, que le grand inquisiteur était désigné par le roi et révocable *ad mutum*. Le saint-office était donc tout entier dans la main du souverain. Voilà pourquoi Philippe II était si attaché à l'Inquisition et pourquoi, comme dit M. Forneron, il la préféra aux Jésuites, pour la conservation de la foi en Espagne. L'auteur convient, d'ailleurs, que le régime dans les prisons du saint-office, était plus doux que partout ailleurs, et il ajoute que nulle institution ne fut plus populaire en ce pays, ce que tous les témoignages confirment.

Nous ne pouvons qu'indiquer les pages où l'auteur parle de sainte Thérèse, qu'il appelle « la plus noble et, on pourrait dire, la plus surhumaine des réformatrices », et dont il atteste la haute influence pour la correction et l'épuration des mœurs des religieuses espagnole, et celle où il rend pleine justice à l'action à la fois prudente, énergique des Jésuites qui « introduisirent la dignité et la décence dans les habitudes du clergé et lui offrirent le modèle de prêtres instruits et sages ».

Les pages qui précèdent montrent tout le profit qu'on peut tirer de la lecture de la nouvelle « Histoire de Philippe II », quand on sait se tenir en garde contre les doctrines et certains entraînements de l'auteur. Nous aurions bien à lui adresser encore quelques reproches, celui, par exemple, de citer trop complaisamment, à propos du pape Jules III, une anecdote controuvée qu'il emprunte à Gregorio Leti, écrivain décrié, comme il le reconnaît lui-même quelque part. Il a aussi prêté une oreille trop crédule à certains propos de cours concernant la princesse Eboli, dont la conduite fut inattaquable durant la vie de son mari, l'un des plus remarquables ministres de Philippe II. Ces taches sont légères; en général, l'auteur se montre très impartial. On trouve, en somme, dans son livre des éléments sinon complets, du moins suffisants pour porter un jugement équitable sur la première moitié du règne de Philippe II et sur le personnage lui-même.

III

S'il est un livre original, à coup sûr, c'est le *Droit divin de la démocratie* (1). Tout d'abord, l'auteur ne se donne pas pour un écrivain de métier, et voilà précisément d'où naît l'intérêt de ce volume. On sent, dès les premières pages, un homme convaincu, non seulement de ce qu'il dit, ce qui n'est pas absolument rare chez les hommes de lettres, mais encore du devoir qu'il croit remplir en livrant ses idées à la publicité. Calculer ce qu'a coûté de lectures et de reflexions cet in-12 compacte, de 432 pages en petit texte, ne serait pas facile. Et quel mobile a poussé ce modeste et honorable magistrat à se condamner à un tel labeur? Ce n'est pas l'amour de la gloire littéraire ni l'appât du gain. Et cependant l'auteur n'est pas riche : il nous apprend au bas d'une page qu'il gagne quelque chose comme six francs et quelques centimes par jour, un peu moins qu'un ouvrier ordinaire à Paris. Il y a quelque chose de touchant à voir un artisan de la pensée manier ce dur outil à la sueur de son front, non pour manger le pain quotidien qui lui est assuré et dont il se contente, mais pour atteindre ce noble but, être utile. Eh bien! nous croyons pouvoir l'affirmer, M. Th. Vibert n'a pas travaillé en vain s'il n'est pas parvenu à démontrer

(1) Par Théodore Vibert. Paris, Guio, éditeur.

tout ce qu'il s'imaginait pouvoir démontrer, il a, du moins, fait des rapprochements très ingénieux et très vrais, et appelé l'attention du public sur des points de doctrine et d'application d'une grande importance, qui étaient avant lui oubliés ou méconnus. Voilà le côté très sérieux de son œuvre.

M. Vibert qui, avant tout, est un croyant pose en principe la nécessité de la révélation. Il établit cette vérité fondamentale par voie indirecte, en montrant l'humanité déchue à l'origine, se dévoyant de plus en plus et tombant dans des aberrations de doctrine et de morale qui font frémir, et dont les peuples auxquels Dieu a parlé ont pu seuls se préserver. Le tableau qu'il trace des désordres dont s'est souillé le paganisme est aussi exact qu'effrayant, car il est emprunté aux textes législatifs et philosophiques. C'est une confirmation éclatante de la thèse qu'a soutenue et développée M. E. Loudun, dans l'ouvrage dont nous avons précédemment entretenu le lecteur. Ces idées sont donc bien justes, puisqu'elles ont inspiré deux personnes parties de points différents et se mouvant dans des régions diverses.

La première parole de M. Th. Vibert est celle-ci : « Une des folies de ce siècle est de vouloir séparer absolument la religion de la politique... En vain vous reléguerez Dieu dans ses temples, il plane, il planera sur vous et sur vos institutions, si ce n'est pour vous soutenir, vous guider, vous éclairer, sinon pour vous châtier. » Et il ajoute cette affirmation de Platon : « Ceux-là sont impies envers les dieux, qui nient leur existence ou qui l'accordent, *mais soutiennent qu'ils ne se mêlent pas des choses d'ici-bas.* » La conclusion est que visiblement Dieu n'a pas mis la main aux innombrables constitutions que nous avons vues se succéder depuis environ un siècle, puisqu'elles sont toutes tombées les unes après les autres.

Si une constitution est autre chose que la tyrannie du nombre ou le droit de la force, elle repose nécessairement sur l'idée du devoir. Mais qu'est-ce que le devoir? L'auteur établit que le devoir n'a son origine première ni dans la honte du mal, ni dans l'amour de la gloire, ni dans la conscience isolée, ni dans la loi humaine. La honte et l'honneur sont choses relatives : où en est le criterium? Qu'est-ce que la conscience? Quelle est sa base! Est-elle la même chez tous les hommes? Lorsque les Grecs, les Romains, mettent à mort leur enfant difforme, leur conscience est-elle éveillée! quand

ils prêtent leur femme ou empruntent celle du voisin; lorsqu'ils font périr leurs esclaves sous les coups pour de simples larcins, se croient-ils coupables? Quant à la loi, si elle a été décrétée par des bandits, peut-elle obliger? Invoquera-t-on l'intérêt général? Mais qu'est-ce qui me force à subordonner mon intérêt particulier à l'intérêt général? Et qu'est-ce qui déterminera, d'ailleurs, l'intérêt général? L'opinion publique? Quoi de plus mobile! La parole d'un savant? Est-il rien de plus incertain?

« Le bien n'est autre chose que l'obéissance à la volonté de Dieu; — le mal, la désobéissance à cette même volonté. »

Nous acceptons cette définition, seulement il importe de constater que la volonté de Dieu n'est pas absolument arbitraire, elle est réglée par sa justice et par sa bonté, car il ne peut agir contrairement à sa nature. L'auteur le reconnaît, du reste, mais il ne le fait peut-être pas en termes assez explicites. Toutes les conséquences qu'il déduit du principe posé ne nous paraissent pas non plus parfaitement légitimes.

Le premier précepte donné à l'homme, c'est la défense de goûter aux fruits de l'arbre de la science du bien et du mal. Ce fait est certain, la Bible nous l'apprend. Mais faut-il en conclure que dans la première période de l'histoire de l'humanité, toute la loi morale consistait dans cette défense? Ce serait se tromper étrangement que de le prétendre. Est-ce qu'il eût été licite à Adam, de tuer sa femme, par exemple, ou de commettre des actes monstrueux? Evidemment non. Le précepte paradisiaque était la seule loi *positive* donnée par Dieu en ce moment, mais il n'excluait pas la loi naturelle dont, suivant tous les théologiens, Dieu lui-même ne peut nous dispenser, puisqu'elle est la conséquence logique de faits voulus et posés par lui. Il est, à la vérité, quelquefois difficile de bien préciser les limites de la loi naturelle; mais cette loi n'en subsiste pas moins, avec son autorité souveraine. Ce n'est pas ici le lieu de traiter cette question. Nous nous bornerons à soumettre à nos lecteurs deux observations, qui peut-être rendront la solution du problème moins épineuse. Premièrement, il nous semble que la loi naturelle, immuable dans ses principes, puisque la nature de l'homme est au fond toujours la même, doit varier beaucoup dans ses applications, à mesure que les circonstances de famille, économiques et sociales changent elles-mêmes. Secondement, la loi positive divine s'ajoute dans certains cas à la loi divine naturelle,

jamais pour détruire celle-ci, mais, au contraire, pour en assurer le plein accomplissement, en la complétant, l'élevant et la perfectionnant. Or, il est quelquefois impossible de discerner nettement dans un précepte déterminé, la part de la loi naturelle et celle de la loi positive. Mais peu importe dans la pratique. On sait de science certaine que telle chose est prescrite ou prohibée par Dieu, et de par sa volonté initiale et par un commandement surajouté : cela suffit.

On s'explique de la sorte que la polygamie ait été tolérée chez les patriarches, comme n'étant pas essentiellement contraire aux principes mêmes de la loi naturelle; plus tard elle est devenue illicite et par les développements de la loi naturelle (les circonstances qui avaient motivé la tolérance ayant cessé), et par un précepte positif.

Il nous semble aussi que M. Vibert a tort de présenter comme irrépréhensibles certains actes que la Bible enregistre simplement, sans porter sur ces faits aucun verdict, approbateur, ou désapprobateur. Il est plus heureux lorsqu'il nous fait toucher du doigt l'inanité ou plutôt l'infamie de la loi naturelle, telle qu'elle a été interprétée par les philosophes et les législateurs païens, même les plus renommés, telle même qu'elle a été mise en pratique sur plusieurs points par les populations elles-mêmes, moins perverses toutefois que leurs instituteurs.

L'auteur retrouve tous ses avantages lorsqu'il aborde l'étude de la constitution sociale et économique du peuple hébreu. A ses yeux, l'œuvre mosaïque étant l'œuvre de Dieu même, ne peut être que parfaite et doit s'appliquer dans tous les temps, dans tous les lieux, à toutes les nations. Cette thèse n'est pas indiscutable, et il nous semble que l'auteur tombe ici dans l'erreur reprochée justement à Rousseau, qui s'imagine que l'on peut créer des lois destinées à l'homme abstrait, sans avoir égard aux différences qui existent entre tous les individus réellement existants. Dieu a dit lui-même, en parlant des institutions mosaïques : « Je vous ai donné des préceptes qui ne sont pas bons. » Ce qui signifie que ces préceptes ne pouvaient convenir d'une manière absolue à toute l'humanité, mais qu'ils étaient appropriés spécialement à la race choisie et prédestinée pour une fin déterminée. La descendance d'Abraham avait une vocation qu'aucun peuple n'eut sur la terre et n'aura jamais : conserver, grâce à des rites particuliers à l'ensemble des prescriptions

légales et des révélations prophétiques, la tradition du vrai Dieu et les espérances du salut pour la Rédemption, et préparer la venue du Messie attendu par la filiation dans une famille désignée. Tous les peuples avaient appris qu'un Rédempteur et illuminateur suprême viendrait, et ils avaient conservé un vague souvenir de cet enseignement primitif ; mais où et quand cette prédiction trouverait-elle son accomplissement, ils n'avaient sur ces deux points que des notions confuses. Les Juifs seuls savaient que le Sauveur naîtrait à Bethléem, du sang de David, à l'époque où, en effet, Jésus a fait son apparition dans le monde. Par là s'explique le soin avec lequel on conservait ces généalogies ; or, les généalogies supposent la persistance des familles et la meilleure condition de durée pour une famille, en général, c'est le régime patriarcal et agricole; voyez la Chine. La constitution hébraïque était établie de façon à maintenir ce double élément, et en effet, nous le voyons persister sous toutes les formes politiques que la race d'Abraham a subies. La division par tribus demeure immuable; à leur tête sont les anciens, c'est-à-dire les aînés des familles aînées. C'est l'autorité paternelle agrandie qui régit en réalité Israël. Les vieillards qui jugent aux portes des villes sont tout simplement les chefs de famille. Le conseil suprême de la nation ou Sanhédrin se compose, à côté des chefs de l'ordre sacerdotal dont la prérogative s'explique naturellement dans une société théocratique, des principaux parmi les anciens des pères de familles aînées. Les tribus étant distinctes et jouissant, en quelque sorte, de leur autonomie, ont besoin d'un lien pour former un corps de nation vis-à-vis surtout de l'étranger. Ce lien se trouve dans le juge d'abord, plus tard dans le roi dont le Seigneur désapprouve, d'ailleurs, l'institution. Mais ni le juge ni le roi n'ont le pouvoir de modifier en quoi que ce soit les lois d'Israël ; ils ne diminuent en rien les autorités locales, de famille ou de tribu, établies par la législation mosaïque. Le grand prêtre lui-même n'exerce pas un pouvoir exclusif, il est l'interprète de la volonté de Dieu ; il veille à l'exécution de la loi cérémonielle, voilà tout. Donc, en définitive, Israël est soumis au régime patriarcal.

Quant à la condition agricole et exclusivement agricole du peuple hébreu, elle saute aux yeux. Le Seigneur lui a donné en héritage, par une vue toute providentielle, une terre d'une fertilité inouïe où coulent des ruisseaux de lait et de miel. Ce n'est pas dans leur

marche de quarante ans à travers le désert qu'ils ont appris l'art de la mettre en culture ; mais leurs institutions économiques sont telles qu'ils n'ont pas d'autre industrie possible et qu'ils sont forcés de s'y adonner tout entier. Or ce que l'on fait constamment, on finit par le bien faire. Il faut suivre de près toute cette législation. D'abord le sol a été partagé entre toutes les familles, nul n'a été exclu L'héritage de chaque famille, en vertu de la loi du Jubilé, est inaliénable, puisque, quelles que soient les ventes faites sous le coup d'une détresse passagère, tout rentre dans l'ordre primitif au bout de chaque période d'un demi-siècle. Les sabbats du septième jour, de la septième semaine, du septième mois et de la septième année, ménagent les forces de l'homme, par la périodicité des repos imposés, et empêchent l'épuisement du sol qu'amène fatalement une culture continue. Le fumier d'étable suffit pour restituer à la glèbe les éléments nourriciers qu'elle a fournis à l'homme ; pas n'est besoin de recourir à ces engrais artificiels qui surexcitent la faculté productrice de la terre, en mettant à contribution tous ses sucs pour la réduire bientôt à l'état d'une poussière stérile. Nous nous plaignons aujourd'hui dans le vieux monde de l'invasion des céréales du nouveau. Comment veut-on que les sillons épuisés, en quelque sorte sucés jusqu'à la moëlle, de l'Europe, luttent contre les sols vierges, récemment défrichés de l'Amérique, où l'humus est riche des produits accumulés de plusieurs générations de végétaux non consommés. La culture intensive que l'on préconise comme un remède infaillible ne fera qu'accélérer la décadence et rendre toute concurrence impossible. On n'avait pas à craindre dans la Palestine la stérilisation du sol, grâce au sage régime agricole qui était en vigueur.

Autre observation : l'industrie agricole est la seule industrie qui puisse, quand elle est conduite dans certaines conditions, se passer de capitaux. L'interdiction de prêt à intérêt était donc tout en faveur de l'agriculture. Cette affirmation paraîtra erronée à ceux qui parlent de relever la fortune de nos cultivateurs, au moyen de ce qu'ils appellent le crédit agricole. C'est l'unique ressource, assure-t-on, qui leur permettra de se procurer les instruments perfectionnés avec lesquels ils se passeront des bras qui leur manquent et de doubler leurs produits. Mais on ne voit pas que ce prétendu remède ne fera qu'accroître le mal ; la pénurie d'hommes dépassera toute mesure le jour où les machines les supplanteront, les

campagnes seront dépeuplées, les villes regorgeront de gens sans gagne-pain et par conséquent révolutionnaires. L'idéal est de voir labourer nos champs par des charrues à vapeur. Mais encore faudra-t-il des hommes pour manœuvrer les machines, et ces hommes on ne les trouvera pas. L'Angleterre s'est lancée étourdiment dans cette voie. Il faut entendre les doléances de ses fermiers. Tant que les récoltes ont été abondantes, il ont fait des bénéfices qui leur ont permis de se récupérer de leurs avances; mais avec les mauvaises récoltes, ils se sont trouvés dans l'impuissance de servir les intérêts des sommes empruntées et la ruine est venue dans leur cottage, autrefois si gai et si prospère.

Tout le génie de la nation étant tourné vers la culture des terres, les productions agricoles dépassaient la mesure des subsistances nécessaires et fournissaient un contingent considérable à l'exportation. L'étranger soldait ses achats par des objets manufacturés qui ne se trouvaient pas en Israël et par des métaux précieux. La quantité d'or et d'argent que ce commerce procura aux douze tribus est incroyable. M. Vibert explique comment Salomon put construire ce Temple qui faisait l'admiration de tout l'Orient. Les sommes consacrées par David et Salomon, pour cette construction sont évaluées au moins à sept ou huit milliards. Il y avait donc une très grande prospérité matérielle dans Israël. Quant à l'état moral, l'auteur nous montre, en comparant les lois des Hébreux à celle des peuples païens, qu'il était infiniment supérieur. Le système pénal respirait la clémence, si on le rapproche des supplices multipliés ailleurs.

Il résulte de cet exposé que la législation mosaïque avait fait d'Israël un peuple heureux et vertueux. M. Vibert en conclut avec raison qu'on devrait faire de nombreux emprunts à cette législation. Il va trop loin, croyons-nous, quand il exprime le vœu de la voir reproduite en entier. Nous refusons de le suivre sur le terrain des applications politiques. Le peuple juif n'était point, comme il le prétend, constitué en démocratie pure. L'égalité dans le suffrage universel n'a rien qui nous séduise, nous sommes partisans de la liberté testamentaire contenue dans de sages limites, et il nous est impossible de nous associer aux reproches dirigés contre la vieille noblesse française, reproches qui nous paraissent souverainement injustes dans leur généralité. L'auteur émet aussi sur les relations de l'Église et de l'État des idées que nous ne pouvons approuvées.

IV

A peine pouvons-nous consacrer quelques lignes à un très curieux opuscule qui nous retrace un côté, fort ignoré de nos jours, de la polémique contre les protestants au dix-septième siècle (1). L'abbé François Véron, toujours sur la brèche, montra beaucoup de logique, de science théologique et surtout une incroyable activité. La *Règle générale de la foi catholique*, que n'a pas fait complètement oublier l'*Exposition de la foi catholique* du grand Bossuet, est son plus beau titre devant la postérité et permet à son admirateur de l'appeler « un des hommes remarquables de la première partie du grand siècle. »

V

On nous remet trop tard pour que nous puissions l'analyser aujourd'hui, un nouveau livre très intéressant de M. le vicomte Oscar de Poli (2). Il y a longtemps que l'auteur a fait ses preuves. L'espace nous manque aujourd'hui pour le louer comme il le mérite. Mais M. de Poli a rencontré un très haut approbateur qu'il suffit de nommer : c'est M. le comte de Chambord. Nous n'ajouterons pas aujourd'hui un seul mot, nous réservant pour la prochaine revue.

Léonce DE LA RALLAYE.

(1) *Un Curé de Charenton au dix-septième siècle*, par M. l'abbé Féret, un de ses successeurs. Gervais, 29, rue de Tournon.

(2) *La Royauté et la République*, à la *Société bibliographique*, 35, rue de Grenelle.

UNE HÉROÏNE DES CATACOMBES (1)

CHAPITRE VIII

MARTYRS ET BOURREAUX

I. Le saint Viatique à la prison du Capitole. Le prêtre Callépodius. — II. Transports de joie des martyrs, sur la voie Appienne. — III. Étonnement et admiration des soldats. — IV. Attendrissement de Maxime, leur chef, qui emmène les martyrs à sa *villa*. — V. Conversion et baptême de Maxime, de son escorte et de toute sa maison. — VI. Arrivée des martyrs au temple de Jupiter Hospitalier. — VII. Leur refus de sacrifier aux Idoles. — VIII. Martyre de Valérien et de Tiburtius au *pagus Triopuis*.

I

Parmi les prisonniers détenus dans la prison Mamertine, se trouvait un vieillard, dont les cheveux blancs et les épaules courbées par l'âge avaient d'abord excité la pitié générale. Puis, peu à peu, ses paroles pleines de sagesse lui avaient gagné l'estime, et son ingénieuse charité à soulager, par toutes sortes de bons offices, ses compagnons d'infortune, lui avait attiré tous les cœurs. Ce vieillard subissait depuis plusieurs mois déjà cette dure captivité, sans qu'aucune plainte ne fût sortie de sa bouche. Tous, même les plus endurcis, étaient touchés de tant de patience unie à tant de vertus.

Les prétoriens s'étaient emparé de lui, un jour qu'il avait pénétré dans une des prisons de la ville, afin de porter quelques consolations à des chrétiens que la justice y détenait enchaînés.

Ce vieillard était prêtre, et s'appelait Callépodius.

Les deux nouveaux arrivés lui étaient complètement inconnus : car il était sous ces sombres voûtes, bien avant qu'ils n'eussent donné

(1) Voir la *Revue* depuis le n° du 15 juillet.

leurs noms aux fastes de la religion chrétienne. Mais il ne tarda pas à s'apercevoir que les deux frères étaient, plus que tout autre, dignes de son dévouement et de son amour. Un mot de Valérien suffit pour lui apprendre quel changement extraordinaire s'était opéré dans l'illustre maison de Cœcilius, dont il avait depuis longtemps su estimer et vénérer l'héroïque héritière. Il ne put que joindre ses actions de grâces à celles que l'époux et le frère de Cœcilia faisaient monter vers le ciel.

C'est ainsi que le reste de la journée et que la nuit entière se passèrent dans de saints entretiens.

Les jeunes martyrs s'estimaient encore plus heureux de leurs fers, depuis qu'ils les voyaient aux mains de ce noble vieillard, qui pouvait faire de nouveau descendre le pardon sur leurs têtes et le Christ dans leur âme.

Tout à coup, sur le matin, la porte de fer roule, en grinçant, sur ses gonds, et laisse passer un petit enfant, à la figure rayonnante de bonheur. Le geôlier éclaire sa marche d'une torche fumante, et l'enfant porte à son bras un petit panier couvert. Celui à qui il le remet est un prisonnier, dont les traits distingués, révèlent une noble origine. A force d'argent, celui-ci avait obtenu du gardien de nuit la faveur, dont il jouissait en ce moment : mais à la condition que ce serait avant l'aurore, de peur de donner l'éveil aux autres geôliers.

Cet enfant, que le prisonnier couvrait de ses baisers et de ses larmes, était son propre fils.

Quoiqu'il ne fût pas chrétien, l'inconnu témoignait une vénération toute particulière au vieillard Callépodius. Chaque fois qu'il recevait la visite de son fils, il lui faisait toute espèce d'instances, afin de partager avec lui les subsides qui lui arrivaient ainsi du dehors. Le vénérable vieillard n'acceptait qu'une petite caisse de bois d'ébène, dans laquelle il puisait une nourriture mystérieuse, qu'il ne prenait qu'à genoux et en versant des larmes abondantes.

D'où lui venait cet envoi secret, et quel était ce précieux aliment?

Il suffit de connaître les usages des Catacombes pour le deviner. On sait, en effet, que dans ces temps difficiles, l'Église ne voulait qu'aucun de ses enfants fut privé de la nourriture divine, qui les rendait si forts dans les combats du Seigneur. A l'issue des saints mystères les diacres se présentaient à l'autel du sacrifice et réservaient la part des absents. Le plus souvent, ils la portaient eux-

mêmes aux malades ; et quand ils ne pouvaient suffire à la besogne, on la confiait aux simples fidèles. On renfermait alors l'hostie consacrée dans une pyxide de métal ou d'argent, et on l'emportait sur sa poitrine, afin de s'en communier soi-même ou d'en communier les autres en cas de mort naturelle ou violente.

Mais ceux qui avaient le plus pressant besoin de ce divin secours, c'étaient les chrétiens des cachots. Pour le faire pénétrer jusqu'à eux, on se servait de tous les stratagèmes possibles et imaginables. Le plus ordinairement, on confiait cette périlleuse mission à des enfants, dont l'innocence, pleine d'enjouement, pouvait prévenir tous les soupçons.

Tel était le fait qui se produisait en ce moment à la prison du Capitole.

Une proche parente du noble captif, ne manquait jamais de remplir ce pieux devoir en faveur du prêtre Callépodius. Chaque fois que l'enfant allait s'acquitter de sa mission filiale, elle en profitait pour s'acquitter de sa mission de chrétienne. La petite boîte mystérieuse avait toujours dans le panier sa place d'honneur, soigneusement enveloppée de linges d'une blancheur et d'une propreté clatantesé.

Cependant ce jour-là, la Providence réservait aux captifs une heureuse surprise. Dans l'attente de l'innocent messager, Callépodius avait déjà offert aux jeunes chrétiens de partager avec eux son repas eucharistique. Mais quel ne fut pas leur étonnement mêlé de joie ! Au lieu d'une seule hostie, la pyxide en contenait trois.

Evidemment, la main de la fille de Cœcilius était passée par-là.

Depuis l'arrestation de Valérien et de Tiburtius, la vierge romaine n'avait négligé aucun moyen de leur être utile dans les combats de la foi. Ayant appris du pontife Urbain qu'une matrone de la ville se servait de cette voie ingénieuse, afin de faire pénétrer la divine eucharistie dans la prison Mamertine, elle alla la trouver, et déposa elle-même dans la pyxide les hosties consacrées.

Le vieillard comprit de suite le secret de cette addition mystérieuse. Il fit part de sa découverte à ses deux compagnons ; et ceux-ci se disposèrent, de leur mieux, à la réception de ces derniers sacrements. Ainsi réconfortés, ils pouvaient désormais attendre la mort, avec plus de confiance que jamais.

Elle ne tarda pas d'ailleurs à se présenter à la porte de la prison Mamertine.

II

Il avait été décidé que l'on conduirait, de grand matin, les deux prisonniers au temple de Jupiter. Mais Almachius, craignant que l'heure, fixée par lui et connue du public, n'occasionnât aux abords du *Forum* (1) un attroupement tumultueux, en avait décidé autrement. L'attroupement matinal eut lieu en effet. Toutefois, sur la nouvelle du contre-ordre émané du Prétoire, il s'était vitement dissipé.

Alors, les licteurs ouvrirent le cachot, et entraînèrent les martyrs vers le lieu de l'exécution.

Néanmoins, pour éviter la foule qui ne manquerait pas de grossir, comme une avalanche, sur le parcours si fréquenté de la *voie sacrée*, ils prirent des ruelles détournées; et passant par derrière les ruines du palais de Néron, sur l'Esquilin désert, ils contournèrent également le mont Cœlius et vinrent, à ses pieds, rejoindre la voie Appienne vers la porte Capena.

Grâce à ce retard, causé par les précautions de la police prétorienne, le soleil était déjà haut sur l'horizon, lorsque l'escorte franchit enfin les murs de la Cité.

Maxime, le greffier d'Almachius, est à la tête des soldats. Il se tient à peu de distance des condamnés, et leur adresse, de temps à autre, quelques paroles de bienveillance. Il est de plus en plus surpris de la sérénité de leur visage et du calme de leurs entretiens.

Cependant, en franchissant la porte Capena, les deux martyrs ont un moment d'angoisses.

Le ciel, si radieux auparavant, paraît s'assombrir au-dessus d'eux; l'ombre de Gethsémani semble les envahir, avec son cortége de suprêmes amertumes. Comme le Sauveur au jardin des Oliviers, ils éprouvent une vive répugnance pour le calice amer que leur préparent les bourreaux du prétoire. Une profonde tristesse s'abat tout à coup sur leurs âmes, naguère si rayonnantes de paix et de bonheur : comme on voit l'aigle fondre, d'un vol rapide, sur les oiseaux qui voltigent joyeusement au-dessous de lui dans les airs.

Tout ce qu'ils laissent derrière eux de séduisant et qu'ils ne reverront plus, et tout ce qui les attend de douloureux au bout de la route et qu'ils vont souffrir; ce contraste de joies sacrifiées et de

(1) Place publique où se traitaient les affaires chez les Romains, de là, en français le nom de *Foire*.

tortures à supporter revêt soudain, à leurs yeux, des formes effrayantes et les fait instinctivement frémir.

Ils étaient alors à l'endroit même où la tradition rapporte que saint Pierre, dans sa fuite précipitée de Rome, laissa tomber une des bandelettes qui enveloppaient ses jambes couvertes de plaies (1). Quelques pas plus loin, et ils étaient au lieu où l'Apôtre, rencontrant le Sauveur chargé de sa croix, lui adressa cette question dont la sublime réponse fit rentrer le Chef de l'Eglise dans la ville afin d'y attendre la mort (2).

Ces touchants souvenirs ne peuvent manquer de frapper leur esprit : et aussitôt, comme un souffle puissant, ils en chassent l'orage qui amoncelait déjà ses nuages menaçants. Une clarté céleste succède aux ténèbres; et la joie la plus sereine reprend sa place dans ces deux cœurs, qu'elle n'a désertés un instant que pour rendre leur sacrifice plus méritoire.

L'enfer a essayé de les épouvanter; mais à peine a-t-il commencé la lutte qu'il est vaincu. Ce sera le ciel, désormais, qui sourira à leurs vœux les plus ardents, se montrant à eux, avec ses irrésistibles attraits.

Ils sont dans la jubilation. Maxime le greffier en est tout étonné.

— Ce n'est pas une agonie, se dit-il en lui-même, c'est une marche triomphale!

Comme Maxime, prêtons l'oreille à ce que disent les deux martyrs :

— Bientôt, dit Tiburtius à son frère, nous aurons fait à Dieu le sacrifice de notre vie.

— Dis plutôt, reprends Valérien, que bientôt Dieu nous aura fait don de la sienne. Ce n'est pas un sacrifice que nous faisons; car, pour nous, mourir est un gain. Je te le demande, Tiburtius, est-ce une vie véritable que cette existence que nous traînons ici-bas et n'est-elle pas plutôt une mort permanente? Vit-elle réellement, cette intelligence que les erreurs enveloppent de toutes parts? Vit-il, ce cœur dont les instincts naturels se portent si violemment au mal qui ne saurait le satisfaire? Vit-elle, cette âme, faite pour connaître le vrai et aimer le bien, et qui sent ses aspirations divines s'affaiblir et quelquefois s'éteindre, au sein de cette atmosphère pleine de

(1) En souvenir de ce fait, on a bâti depuis, en ce lieu, l'église appelée *titulus Fasciolæ*.

(2) Le sanctuaire du *Domine quo vadis? Seigneur où allez-vous?* marque cette place.

ténèbres et de corruptions? Vit-il enfin, ce corps lui-même, auquel il faut prodiguer tant de soins, afin de le conserver, de le fortifier, et de l'empêcher de retourner à la terre d'où il est sorti?

« Tu le vois, Tiburtius, ce n'est pas la vie que nous allons quitter, mais la mort; et c'est au contraire vers la vie véritable que nous nous acheminons, à la lueur de ces glaives qui vont faire tomber nos têtes. »

— Tu as raison, ô mon frère bien-aimé, réplique Tiburtius, ce n'est pas à la mort que nous marchons, mais à la vie. Le vieux pontife des Catacombes nous en a donné les prémices et le gage dans l'eau de la régénération : le préfet du Prétoire va nous en donner la pleine possession tout-à-l'heure.

— O moment précieux! s'écrient-ils tous les deux à la fois, — ô moment de la délivrance! viens donc briser les fers de notre triste esclavage, et rendre nos âmes libres de s'envoler au séjour de la véritable vie!

Après quelques instants, d'un religieux silence, Tiburtius s'écrie, comme tranporté par une vision extatique :

— Regarde, mon frère, en face de nous. La route triomphale que nous suivons, semble confiner aux cieux. Ce ne sont plus les hauteurs brumeuses du Latium, que j'aperçois là-bas à l'horizon lointain ; ce sont les montagnes resplendissantes sur lesquelles est bâtie la cité de Dieu. Leurs cimes étincèlent sous l'éclat éblouissant qu'y projettent leurs glorieux habitants.

« Les voilà! je les vois, qui viennent au devant de nous, tous ces héros de l'Évangile qui ont donné au Christ le témoignage d'un amour plus fort que la mort! Les voilà, ces vénérables pontifes qui ont éclairé de leur doctrine, et parfumé de leurs vertus extraordinaires le trône des Apôtres! Les voilà, ces légions de martyrs qui ont lavé de leur sang, répandu par torrent, les iniquités de Rome! Les voilà, ces phalanges de vierges qui ont foulé aux pieds les délices du monde, pour devenir les chastes épouses du divin Crucifié! Les voilà, ces multitudes de chrétiens de tout âge et de tout rang qui nous ont légué l'exemple de leurs vertus, et qui, de là-haut, nous couvrent de leur protection!

« Je les vois, qui nous font signe! ils agitent leurs palmes! ils nous montrent leurs brillantes couronnes! ils nous tendent les bras, et nous appellent! »

Valérien partageait l'émotion merveilleuse de son frère : le Ciel se

manifestait aussi à ses regards, avec toutes ses révélations ravissantes.

C'est pourquoi, on les entendit s'écrier ensemble :

— Nous allons à vous, ô bienheureux! nous allons vous rejoindre! Nos couronnes sont tressées, nos palmes sont prêtes. Nous sommes en marche. Puisse le terme du chemin arriver bientôt! Allons donc, soldats! hâtez-vous d'accomplir votre besogne! Sans le savoir et malgré vous, en immolant nos corps, vous serez les libérateurs de nos âmes, qui, lasses de l'exil, ne soupirent qu'après la patrie!

III

En entendant ce langage étrange, et en voyant la figure rayonnante des martyrs, l'escorte tout entière s'était arrêtée, comme frappée d'étonnement. Les soldats qui la composaient ne pouvaient comprendre qu'on allât si résolument au dernier supplice.

Maxime surtout allait d'admiration en admiration. Il subissait, à son insu, un charme indéfinissable.

Ce chant du ciel semblait réveiller quelqu'écho endormi dans son âme, naturellement bonne et honnête. A la vue de ce spectacle attendrissant, il se surprenait à maudire le sort qui l'avait désigné pour conduire à l'apostasie ou à la mort deux si admirables créatures ; et il ne pouvait retenir ses larmes.

— O noble et brillante fleur de la jeunesse romaine! s'écrie-t-il d'une voix profondément émue; ô frères unis par le plus tendre amour! pourquoi vous obstinez-vous dans le mépris des dieux? Au moment de perdre la vie, vous courez à la mort comme à un festin. D'où vient donc un tel aveuglement?

— Si nous n'étions pas assurés, répond Tiburtius, que la vie qui doit succéder à celle-ci doit durer toujours, pensez-vous donc qu'au lieu de nous attrister, nous montrerions tant d'allégresse à cette heure?

— Et, quelle peut être cette autre vie? reprend Maxime.

— Comme le corps est recouvert par les vêtements, dit Tiburtius, ainsi l'âme est revêtue du corps : et, de même que l'on dépouille le corps de ses vêtements, ainsi en sera-t-il de l'âme à l'égard du corps. Le corps, dont l'origine grossière est la terre, sera rendu à la terre ; il sera réduit en poussière pour ressusciter, comme le phénix, à la lumière qui doit se lever. Quant à l'âme, si elle est pure, elle

sera transportée dans les délices du paradis, afin d'y attendre, au sein des plus enivrantes félicités, la résurrection du corps.

Ce discours inattendu produit sur le greffier d'Almachius la plus vive impression. C'était la première fois qu'il entendait un langage si opposé au matérialisme, dans lequel l'ignorance païenne avait plongé sa vie entière. Et voilà que, tout à coup, il fait un mouvement prononcé vers cette lumière nouvelle, qui se révèle à lui.

— Si j'avais la certitude, dit-il à Tiburtius, de cette vie future dont tu me parles, je sens que, moi aussi, je serais tout disposé à mépriser la vie présente.

Valérien avait observé, dans l'interlocuteur de son frère, les progrès rapides de la grâce. Il tourne alors sur Maxime ces regards inspirés avec lesquels il vient de contempler la vision béatifique, et lui dit, sur le ton de la plus parfaite assurance :

— Puisqu'il ne vous faut plus que la preuve de la vérité que nous vous avons annoncée, recevez la promesse que je vous fais en ce moment. A l'heure où le Seigneur, notre Dieu unique, va nous faire la grâce de déposer le vêtement de notre corps pour la confession de son nom, il daignera, je vous l'assure, ouvrir vos yeux, afin que vous contempliez la gloire dans laquelle nous entrerons. Une seule condition est mise à cette faveur : c'est que vous vous repentiez de vos erreurs passées.

— J'accepte, s'écrie hardiment le greffier, et je me dévoue aux foudres du ciel, si, dès l'heure même, je ne confesse pas le Dieu unique qui fait succéder une autre vie à celle-ci. C'est maintenant à toi, Valérien, de tenir ta promesse et de m'en faire voir l'effet.

— Vous repentir de vos erreurs passées ne suffit pas, Maxime, il faut encore les effacer : et c'est la régénération de l'eau sainte qui opère cette merveille.

— Je ne demande pas mieux que d'être purifié, répond le greffier. Faites-le donc, si c'est en votre pouvoir !

IV

La petite troupe était alors arrivée à cet endroit, où la voie Latine, se bifurquant avec la voie Appienne, laisse celle-ci allonger dans la plaine son ruban de dalles noirâtres à travers les monuments et les tombeaux, tandis qu'elle-même, tournant un peu à

gauche, s'avance, en passant par dessus une colline, dans la direction des Monts-Albains.

A l'époque dont nous parlons, la campagne romaine, qui apparaît maintenant si déserte, était peuplée de riantes habitations.

La région méridionale était la plus favorisée sous ce rapport. Depuis les hauteurs du Latium, à l'est, jusqu'aux rives de la Méditerranée, à l'ouest, c'était un immense panorama, où resplendissaient de riches villas aux palais de marbre et aux immenses prairies parsemées de bosquets verdoyants et de lacs aux eaux de cristal. C'était dans cette région privilégiée que s'étendait la célèbre Capoue, dont les délices avaient vaincu les plus fiers vainqueurs de Rome, Annibal et ses Carthaginois.

Non loin du temple de la Tempête, érigé aux abords de la voie Latine, le greffier d'Almachius possédait une maison de campagne. Il s'y retirait souvent pendant la belle saison, afin de se distraire des soucis du Prétoire. Le jour même où il remplissait le mandat d'exécuteur des hautes œuvres d'Almachius, toute sa famille s'y trouvait réunie, et lui-même devait venir l'y rejoindre.

Valérien n'ignorait pas cette circonstance ; car plusieurs de ses possessions étaient aux environs de la voie Latine. D'ailleurs, Cœcilia lui avait apporté en dot une villa qui se trouvait entre la voie Appienne et la voie Latine, villa que les deux frères durent fréquenter depuis qu'ils étaient chrétiens, parce qu'elle confinait au cimetière de Prétextat. Tout donne donc lieu de supposer que la maison de Maxime n'était point inconnue de nos deux héros : et c'est ce qui explique le langage qu'ils tinrent à celui qui, à ce moment là, les conduisait officiellement au martyre.

Le greffier venait de donner son nom à la milice de Jésus-Christ : c'était déjà une victoire immense, que la grâce avait remportée dans son âme.

Mais pour être un vrai soldat, il ne suffit pas d'en avoir le nom, il faut de plus en avoir l'esprit et le cœur, la science et le courage; et c'était ce que Maxime ne possédait pas encore. Comment avec le peu de temps qui restait, était-il possible de mener à bonne fin l'œuvre, si bien commencée, de sa complète conversion?

Tel était l'embarras où se trouvaient les deux martyrs, lorsqu'une inspiration soudaine frappe Valérien. Il se rapproche du greffier, et lui glisse à demi voix ces paroles :

— Persuadez donc aux gens qui doivent nous immoler de nous

conduire à votre maison. Pour ne pas éveiller de soupçons, ils nous garderont à vue. Ce n'est que le retard d'un jour. La perte sera pour nous; mais le gain sera pour vous. Car nous ferons venir celui qui doit vous purifier; et, dès cette nuit même, vous verrez déjà ce que nous vous avons promis.

A peine Maxime a-t-il entendu la proposition que lui fait le jeune patricien, qu'il coupe court à toute autre réflexion. Il n'ignore pas que le préfet attend, le soir même, l'issue du drame sanglant du temple de Jupiter, et que lui-même s'expose à toutes ses fureurs, s'il retarde d'accomplir sa mission.

Mais peu lui importe ce que fera le préfet.

Dieu a déjà fait du chemin dans son âme, et les hommes y perdent du terrain. Aussi, tous les calculs de la vie présente, ses craintes et ses espérances ne sont plus rien à ses yeux.

Sur le champ, il ordonne à la troupe de prendre le chemin de sa campagne, située sur les bords de la voie Latine.

Les martyrs peuvent saluer, en passant, cette porte, où l'Evangéliste saint Jean, le disciple bien-aimé du Sauveur, sortit sain et sauf de la chaudière d'huile bouillante, dans laquelle l'avaient plongé les bourreaux du cruel Domitien.

Enfin, après une marche d'environ une heure, on arrive, par une allée bordée de pins gigantesques et d'arbousiers en fleurs, à la résidence d'été du greffier d'Almachius.

V

Que se passa-t-il sous les frais ombrages de la villa Maxime?

Les dispositions admirables du greffier le font pressentir, et la conduite, qu'il tint ce soir là même, le révèle suffisamment.

Les deux frères parlèrent tour à tour, avec une éloquence si entraînante et une conviction si suave, de la fausseté des idoles, de la vanité de la vie présente, des certitudes de la vie future et de la foi en Jésus-Christ, seul vrai Dieu du ciel et de la terre, que tout l'auditoire paraissait transporté. Les ténèbres de la nuit purent s'étendre sur la villa de la voie Latine; mais alors, au lieu de la surprendre dans l'enivrement des plaisirs mondains, elles la trouvèrent changée en une véritable catacombe, où ne retentissaient que des entretiens divins, et en un cénacle, où ses hôtes n'attendaient plus que le souffle d'en haut pour en sortir tout transformés.

Non seulement Maxime était ébranlé et convaincu, mais le plus

grand nombre de ses soldats et toute sa maison voulait embrasser la foi chrétienne.

Pour cela, il ne restait point de temps à perdre. Il fallait profiter de la nuit; le lendemain, il serait trop tard.

Les deux frères prièrent donc le greffier d'envoyer vers Cœcilia, afin qu'elle put avertir un prêtre de la moisson qui se levait, abondante, dans cette région favorisée de la campagne romaine. Par les ordres de Maxime, un familier de la maison partit à la hâte et s'en alla frapper à la porte du palais du Transtévère.

Au moment où le *cursor* (1) communiqua sa missive à la jeune épouse de Valérien, celle-ci était plongée dans la contemplation béatifique de l'être surnaturel qui se manifestait presque continuellement à elle.

Une lumière extraordinaire remplissait son appartement. Chacun des évènements qui se passaient aux abords de la voie latine avait, pour ainsi dire, son contre-coup dans l'oratoire de Cœcilia. L'ange devenait de plus en plus radieux, au fur et à mesure qu'à la villa de Maxime se multipliaient les conquêtes de la grâce. La vierge contemplait cette vision, et elle en était toute transportée d'une sainte allégresse; car les secrets de l'être mystérieux n'avaient rien de caché pour elle.

Aussi, lorsqu'elle reçut la confirmation de ses pressentiments :

— O mon noble époux! s'écria-t-elle; ô mon frère bien aimé. Vous voilà donc devenus des apôtres, avant de devenir des martyrs! Grâces soient rendues à vous, Seigneur Jésus, de ce qu'il vous a plu d'embellir leur couronne, avant de la placer sur leur tête! O Valérien! ô Tiburtius! ô apôtres! ô martyrs! Je veux vous revoir encore; je veux couvrir de mes baisers ces mains qui portent les chaînes pour le nom du Christ! Je veux rassasier mes regards du spectacle si beau, que vous offrez à la terre, avant de partir pour les cieux! »

Elle dit, s'enveloppe du manteau de couleur sombre qu'elle portait aux réunions nocturnes, et prend la direction de la villa Maxime.

Arrivée à la hauteur d'un *columbarium* (2), où l'on voit encore

(1) On appelait ainsi l'esclave chargé des commissions domestiques. On donna également ce nom, parmi les chrétiens, à celui qui était désigné pour avertir secrètement, de maisons en maisons, les fidèles de l'heure des offices.

(2) Monuments, en forme de colombiers, où l'on renfermait les cendres des morts recueillies du bûcher funéraire.

de nos jours, des urnes funéraires, elle laisse la voie Appienne, et s'avance à travers les touffes de myrthe sauvage. Le pâle reflet des étoiles éclairait seul sa marche jusqu'à l'ouverture d'un souterrain où elle disparaît tout à fait. Quelques instants après, elle reparaît sur le seuil de la crypte avec plusieurs vieillards à la figure vénérable.

Une tunique de laine noire, appelée *talaris*, descendant des épaules aux pieds; forme leur habillement. Ce sont des prêtres de la région, que la jeune vierge est allée quérir par cette ouverture secrète de la catacombe Saint-Callixte. Elle les emmène en toute diligence à la maison, où les attend une si abondante moisson.

Avec quels transports de joie sainte, Cœcilia revoit les deux victimes, qu'elle avait préparées elle-même si soigneusement pour le sacrifice! Avec quel zèle et quelle sagesse elle unit ses efforts à ceux de son époux et de son frère, afin de hâter la maturité de ces fruits, déjà si merveilleux de la grâce!

Les prêtres sont dans la stupéfaction.

Ils n'auraient jamais cru à un tel résultat. Au lieu de tomber dans un repaire de vautours qui ne respirent que pour l'obscurité et l'odeur du carnage, c'est dans un nid de colombes qui n'aspirent qu'à la lumière de la foi et au parfum de la vertu chrétienne.

Le reste de la nuit, les captifs, Cœcilia, et les prêtres redoublent ensemble de dévouement afin de mettre la dernière main à l'œuvre grandiose qu'ils ont entreprise. Mais déjà l'aube perce, de ses lueurs blanchâtres, les ténèbres amassées sur les montagnes de la Sabine. C'est le moment de marquer du sceau des enfants du Christ cette multitude qui demande le baptême.

Alors le plus âgé des prêtres élève la voix et dit :

— Frères bien aimés! La robe d'innocence que nous allons vous donner, au nom de Jésus-Christ et par la vertu de l'eau et de l'Esprit-Saint, sera le fruit précoce de votre foi. Mais il faut qu'auparavant vous en fassiez une confession publique. Votre cœur croit : c'est le fondement de votre justice devant le Seigneur, pour que vous obteniez le salut, dit l'Apôtre; mais il faut de plus que votre bouche confesse ce que croit votre cœur. Eh bien! croyez-vous qu'il n'y a qu'un seul Dieu, créateur du ciel et de la terre?

— Oui! nous le croyons, répondent les assistants.

— Croyez-vous en son fils unique Jésus-Christ, qui est né de la

Vierge Marie, a souffert et est mort en croix afin de nous racheter de l'enfer et nous mériter le paradis?

— Oui! nous le croyons.

— Croyez-vous en l'Esprit-Saint, égal au Père et au Fils, dont il procède, et qui, par sa grâce toute puissante, sanctifie les âmes et les rend dignes du ciel?

— Oui! nous le croyons.

— Croyez-vous à l'Église catholique que Jésus-Christ a fondée dans son sang au Calvaire, et dont les bienheureux apôtres Pierre et Paul sont venus établir ici même, à Rome, l'édifice, contre lequel les portes de l'enfer ne prévaudront jamais?

— Oui! nous le croyons.

— Êtes-vous prêts à subir tous les supplices et la mort, plutôt que de renoncer à votre foi et de trahir vos serments?

— Oui! plutôt mourir, que de devenir parjures!

L'accent de conviction, avec lequel les nouveaux convertis répondent aux interrogations du ministre de Jésus-Christ, produit sur toute l'assistance la plus vive impression. Le vieillard qui vient de les adresser ne peut retenir ses larmes. Il tombe à genoux de reconnaissance; et quand il se relève pour achever son ministère, on l'entend s'écrier, à l'exemple du Sauveur :

— En vérité, je n'ai jamais trouvé tant de foi en Israël!

Maxime alors s'avance à la tête de sa famille, afin de recevoir la robe d'innocence dans les eaux du baptême. Les serviteurs et presque tous les soldats imitent son exemple.

Quelques instants après, il n'y avait plus, dans ce repaire du paganisme, que des disciples du Crucifié nazaréen.

Les prêtres profitent des dernières ombres de la nuit, pour disparaître dans les sentiers de la campagne romaine, et regagner secrètement leurs demeures. Ils ont laissé la villa de Maxime, embaumée du parfum de la grâce divine, et illuminée des plus vives clartés de la foi.

VI

La clepsydre qui marquait les heures nocturnes venait de verser ses dernières goutes dans le bassin d'albâtre du *triclinium*. Tout à coup, une voix, suave et ferme à la fois, rompt le calme profond du recueillement et de la prière.

C'est la voix de Cœcilia.

La jeune vierge s'avance, pleine d'une noble fierté, vers les deux captifs; et, d'un accent vibrant de la plus sainte émotion :

— Allons! s'écrie-t-elle, allons! soldats du Christ! rejetez donc les œuvres de ténèbres, et revêtez-vous des armes de la lumière. Vous avez dignement combattu, vous avez achevé votre course, vous avez conservé la foi. Marchez donc, sans retard, à la couronne de vie que vous réserve le juste Juge, à vous et à tous ceux qui aiment son avènement! »

A peine ces paroles inspirées ont elles retenti sous les voûtes silencieuses de l'opulente demeure, qu'un grand mouvement se fait dans l'assistance.

Maxime avait fait enlever les fers aux captifs.

Mais ceux-ci viennent d'entendre la voix, qui les appelait naguère à la foi, les appeler maintenant à la gloire. D'un bras plus vigoureux que s'il s'était agi de remuer des trésors, ils soulèvent du sol, où elles gîsent, leurs lourdes chaînes, et supplient leurs gardiens, devenus leurs frères daus le Christ, de les en charger à nouveau et de les conduire au supplice.

Maxime refuse; et, au lieu d'enchaîner leurs mains saignantes encore des plaies de la flagellation, il les couvre de ses baisers et de ses larmes. Cependant, il faut céder aux instances pressantes des martyrs et de Cœcilia elle-même. C'est alors qu'à regret, les soldats du Prétoire se mettent en mesure de quitter le Cénacle, afin de mener leurs prisonniers sur le théâtre du dernier combat.

Le moment du départ est arrivé, et c'est Cœcilia qui en donne impérieusement le signal.

O scène attendrissante! c'est à qui, des nouveaux convertis, comblera des plus touchants témoignages de reconnaissance, de respect et d'amour, les deux apôtres qui s'en vont à la mort.

Quelques instants après cette scène, la villa Maxime était presque déserte. La foule des serviteurs s'était répandue de toutes parts pour vaquer aux occupations diverses de la journée, tandis que l'escorte prétorienne et ses deux captifs s'avançaient rapidement, comme poussés par un vent d'orage, vers le temple de Jupiter.

Les soldats ont encore le front humide de la rosée baptismale, et Maxime, fondant en larmes, est à leur tête.

Quant aux martyrs, les endroits qu'ils traversent ne font que redoubler la fermeté de leurs résolutions et l'activité de leur cou-

rage surhumain. Ils foulent de nouveau ce sol, qui les a vus accomplir si souvent les actes de la plus ingénieuse charité. A droite et à gauche de la route qu'ils suivent, le long de la voie Appienne, s'étendent les cryptes, où ils ont enseveli de leurs propres mains un grand nombre de leurs frères dans la foi. Ils peuvent saluer, en passant, ce souterrain qui va être bientôt le lit de leur glorieux repos.

Tout ce qui frappe leurs regards est pour eux plein des plus consolants souvenirs.

Ici c'est l'ouverture de cette catacombe, où Urbain leur a appris naguère à mépriser les joies éphémères de la vie présente, au profit de leurs immortelles espérances. Là, c'est le vallon mystérieux où dorment les saints Apôtres, qu'ils se préparent à rejoindre dans l'éternelle félicité. Vers le sommet de la dernière colline, c'est le tombeau monumental de la célèbre Metella. Ils peuvent y voir resplendir, gravé sur le marbre, le nom de Cœcilia, de cette épouse et de cette sœur que le ciel leur avait donnée, et qui devait bien plus illustrer sa famille que ne l'avait fait son aïeule paternelle (1).

Enfin, à travers les rangées de tombeaux qui bordaient la voie Appienne et qui faisaient de cette reine des voies la région de la mort, les voilà arrivés au *Pagus Triopius* où s'élève le temple de Jupiter.

On appelait ainsi ce lieu ou *bourg*, en mémoire de sa première origine.

Sous Marc-Auréle, Atticus y avait créé une villa splendide, avec portiques, temple et bois sacré, en l'honneur de sa femme Annia-Regilla. Le temple était dédié à Cérès et à Proserpine. Comme il existait à Argos un temple célèbre de Cérès portant le nom de *Triopius*, en transportant la divinité au quatrième milliaire de la voie Appienne, Atticus y avait aussi transporté sa qualification : de là, le mot de *Triopius*, attaché au bourg qui s'élevait à cet endroit de la campagne romaine, sur les ruines mêmes du palais et du temple d'Atticus. Des immenses décombres, on avait formé le *pagus* ainsi que le temple de Jupiter, nommé *hospitalier* quoi qu'on y égorgeait les chrétiens par milliers.

(1) Ce monument existe encore ; il est l'un des mieux conservés parmi le ruines de l'ancienne Rome. Il consiste en une tour ronde crénelée.

Une double colonnade, formant un peristyle, enveloppait le sanctuaire consacré au Maître des dieux.

Du haut de ce péristyle, on avait une vue magnifique. D'un côté, les monts albains étendaient leurs sombres rideaux vers l'est; de l'autre, les sinuosités capricieuses du Tibre; et, plus loin, les vapeurs verdâtres de la mer Méditerranéenne. Au midi, les ondulations de la campagne parsemée de villas, et au nord, Rome avec ses collines garnies de gigantesques constructions, que surmontaient les toits dorés du Capitole.

L'escorte gravit les degrés élevés du temple à travers deux rangées de statues colossales. La porte s'ouvre devant eux; et les deux captifs se trouvent alors en présence de l'apostasie ou du trépas!

VII

Au centre du temple, s'élève l'autel en l'honneur du dieu. Tout y respire les plus sombres mystères, tout, depuis la table de marbre encore ensanglantée des sacrifices, jusqu'aux murailles peintes, où dominent le rouge, symbole du sang, et le noir, symbole de la mort.

Mais peu importent aux deux martyrs tous ces sinistres présages. Ils attendent que l'enfer les provoque, afin de le confondre dans son propre empire.

Le voilà qui s'approche, pendant qu'ils se préparent eux-mêmes une dernière fois à la lutte. Les prêtres de Jupiter sont là, tout prêts à servir de suppôts au démon de l'erreur. Ils sont instruits de la mission capitale qu'ils ont à remplir vis à vis des deux condamnés.

Cependant on offre à Valérien et à Tiburtius de répandre l'huile et le vin des libations; ils refusent. Le plus âgé des prêtres s'avance alors majestueusement en face d'eux : il tient un encensoir d'or à la main.

— Allons, leur dit-il, de son ton le plus imposant, prenez cet encens; et que vos mains le fassent monter, en signe d'adoration, devant le plus grand des dieux!

Un geste de suprême dédain accueille la proposition du pontife des idoles. Valérien l'accompagne de ces courageuses paroles :

— Depuis que nous avons l'honneur d'appartenir au Dieu véritable, nous rougirions de faire monter l'hommage de quoique ce soit devant vos faux dieux, ne fut-ce que la fumée légère d'un

encensoir. Sachez-le bien, mon frère et moi, nous sommes résolus à mourir plutôt que de nous souiller au contact de vos impures idoles !

Le vieux pontife de Jupiter était habitué à de pareilles réponses. Car le temple, à l'ombre duquel ses cheveux avaient blanchi, était le lieu que les persécuteurs de Rome choisissaient de préférence pour tenter les chrétiens d'apostasie.

Aussi cette réplique, noblement audacieuse, ne le déconcerte point. Au contraire, il feint la plus tendre compassion; et de sa voix la plus caressante :

— Mes enfants, continue-t-il, je vous connais depuis longtemps. Bien jeunes encore, vous veniez, ici même, offrir des sacrifices au dieu hospitalier qui y réside. Que dirait votre illustre père, s'il entendait votre langage d'aujourd'hui? Ah! je suis sûr que ses cendres, qui reposent non loin de là, en tressaillent d'épouvante au fond de l'urne funéraire.

« On vous amène en ce lieu sacré, sous le poids d'une accusation terrible.

« Déserteriez-vous ainsi l'unique religion de vos ancêtres, afin d'embrasser cette religion nouvelle, qu'on ne connaît que pour la maudire? Et vous allez ainsi, de gaieté de cœur, sacrifier l'honneur de votre nom, votre immense fortune et votre brillante jeunesse? Allons donc! vous n'aurez pas cette folie!

— Nous aurons cette sagesse, interrompent les martyrs.

— Non, vous n'aurez pas cette folie, reprend le vieux pontife. Ah! laissez-moi, mes enfants, pleurer sur votre aveuglement que je veux détruire. Je vous en conjure : au nom de votre famille que j'ai connue si attachée aux dieux de l'empire, au nom de votre illustre origine, au nom de vos intérêts les plus chers, ne résistez pas à mes supplications; acceptez cet encensoir de la main d'un vieillard qui vous aime et désire votre bonheur.

« Sacrifiez donc à notre grand Jupiter!

En prononçant ces dernières paroles, le pontife des idoles leur tendait l'encensoir d'où sortaient des nuages parfumés.

— Non! s'écrient ensemble les deux martyrs, en reculant d'horreur. Non! nous ne sacrifierons pas à vos faux dieux; ce serait faire injure au Dieu véritable. N'essayez plus de nous ébranler; notre choix est définitivement fait entre le mensonge et la vérité. Le mensonge, nous l'abhorrons; la vérité, nous l'aimons de toute l'ar-

deur de nos âmes; et, s'il le faut, nous sommes prêts à lui donner, à l'heure même, le témoignage de tout notre sang.

Alors, voyant ses adulations sans effet, le vieillard ramasse dans son cœur toutes ses colères.

Sa taille majestueuse se redresse sous sa dalmatique chamarée de pierres précieuses ; ses yeux lancent des éclairs de fureur ; sa bouche écume de rage ; tous ses membres éprouvent un frémissement convulsif. Il remet aux prêtres l'encensoir sacrilège ; puis, étendant vers les captifs ses deux mains crispées par l'émotion :

— Eh bien ! vocifère-t-il, je vous maudis ! Jupiter vous maudit ! La terre est de trop pour ceux qui méprisent ainsi les dieux ; c'est le noir Tartare qu'il leur faut, avec ses éternelles vengeances. Je vous dévoue donc aux dieux infernaux ! Et vous, licteurs, achevez sans retard votre tâche !

F. Périgaud.

(*A suivre.*)

MEMENTO CHRONOLOGIQUE

11 *février*. Le nouveau ministère espagnol signale son entrée au pouvoir par l'adoption d'une série de mesures libérales. Il accorde une ample amnistie aux journaux, autorise tous les émigrés espagnols à rentrer en Espagne.

A la Chambre des députés bavarois, le docteur Joerg dépose une interpellation au sujet des dangers que ferait courir à l'autonomie bavaroise l'institution d'une assurance impériale, obligatoire pour les ouvriers allemands centralisés à Berlin. Suivant le docteur Joerg, l'institution en question, excellente au point de vue humanitaire, aurait pour conséquence politique certaine d'annuler, aux yeux des populations, le rôle déjà si réduit des États secondaires de l'Allemagne, et d'accélérer ainsi la transformation de l'empire fédéral en un seul grand État militaire, uniforme et omnipotent.

Le général anglais Colley mande que les Boërs ont réoccupé le champ de bataille de Newcastle et concentré des forces considérables dans le voisinage de cette ville.

A Rome, réunion des délégués pour le suffrage universel. Cette réunion élit pour président, M. Bertram, et nomme une commission chargée de rédiger un ordre du jour, en conciliant les opinions diverses de l'Assemblée. Cet ordre du jour est approuvé à l'unanimité. L'Assemblée nomme présidents honoraires : Garibaldi, Campanella, Zupetta et Saffi.

L'agitation soulevée, au Caire, par l'émeute militaire du 1er février est loin d'être apaisée. Les soldats continuent à protester contre la présence des Circassiens et se plaignent de l'insuffisance de la solde. On craint de nouveaux troubles.

12. — Réunion du conseil des ministres, sous la présidence de M. Jules Grévy. La délibération porte sur les questions parlementaires à l'ordre du jour. Relativement à la loi sur la presse, le cabinet décide qu'il appuiera le rétablissement du délit d'outrage au président de la République, supprimé par la Chambre en première lecture et dont la commission demande la réintégration. En ce qui concerne la proposition Bardoux, relative au scrutin de liste, le gouvernement appuiera la prise en considération mais ne se prononcera pas sur le fond.

Le ministre de l'instruction publique soumet à la signature de M. Jules Grévy un décret réorganisant la classification des professeurs de Facultés. Le conseil est saisi de la question des décorations du ministère de l'intérieur et les approuve.

Réunion des membres de la droite sénatoriale au palais du Luxembourg, sous la présidence de M. Audren de Kerdrel. Cette réunion a pour but d'examiner la conduite à tenir au sujet des menaces faites aux établissements d'instruction autrefois dirigés par les Jésuites, à Paris et en province, contrairement aux promesses d'atermoiement faites par M. Jules Ferry. Après diverses observations présentées par MM. Lucien Brun, Paris, Brunet, de Carayon-Latour, la majorité décide qu'avant d'adresser une interpellation au gouvernement, deux membres se rendront auprès du ministre de l'instructiou publique pour connaître ses intentions définitives.

On signale aussi la réunion du nouveau conseil de surveillance de l'Assisistance publique, à l'effet d'examiner la question de la laïcisation des services hospitaliers. M. Quentin, directeur de l'Assistance, avait fait distribuer à chacun des membres de ce conseil, un mémoire essayant d'établir que des médecins chefs de service des hôpitaux réclamaient la laïcisation. Après une discussion dans laquelle des réserves sont faites par plusieurs membres de l'opportunité des nouvelles mesures, le conseil adopte la résolutiou suivante : Il y a lieu de laïciser les établissements hospitaliers de Paris. Bravo ! le conseil de l'Assistance publique ne veut point se laisser distancer par le conseil municipal de Paris !

Un grand meeting est tenu à Boston sous la présidence du maire, en faveur de l'Irlande. Le meeting adopte diverses résolutions, blâmant l'arrestation de Dawitt, l'expulsion du Parlement des home-rulers et conseillant au peuple irlandais de poursuivre son but, mais de ne point se laisser entraîner à une lutte armée pour laquelle il n'est point prêt.

13. — Mgr Mac-Cabe, archevêque de Dublin, répond, au nom des évêques d'Irlande, à la lettre que Léon XIII leur a adressée au sujet de l'agitation irlandaise : le prélat, après avoir remercié le Saint-Père de sa paternelle sollicitude pour l'Irlande, termine ainsi sa réponse : « Des lois iniques et pernicieuses, qui écrasent depuis plusieurs siècles déjà notre Irlande, ont réduit les troupeaux confiés à nos soins à une détresse et à une misère extrêmes. La famine dévaste, à époques fixes, nos plus belles contrées, naturellement très riches et très fertiles; et souvent notre patrie a été forcée de tendre la main comme une mendiante, et d'implorer des autres nations chrétiennes quelques subsides. Ces malheurs souvent répétés ne doivent pas être imputés, par un sentiment impie, au Père des miséricordes : car il nous a donné une terre si féconde que sa fertilité est depuis longtemps devenue proverbiale. Ils ne doivent pas non plus être attribués à l'indolence et à l'inertie de notre peuple : car les Irlandais qui ont émigré en pays étrangers ont donné toujours et partout d'éclatants exemples d'un travail infatigable et d'un esprit très industrieux. Mais il faut en voir la cause dans les lois iniques qui, chez eux, énervent les bras de ces hommes vigoureux et leur enlèvent, avec le sentiment du salut et de la sécurité, toute espérance et toute force.

« En ce moment, le peuple irlandais, secouant la torpeur dans laquelle il était plongé, demande avec fermeté et force l'abrogation des lois cruelles dont il est victime ; et nous prions Dieu de favoriser et de bénir ces justes efforts, de leur donner le succès et de les faire parvenir au terme désiré.

« Cependant on ne peut cacher que certains actes et certaines paroles que nous déplorons tous, ont jeté quelques ombres sur notre cause, d'ailleurs très juste. Néanmoins, tout en condamnant, comme il convient, ces actes et ces paroles, et en tenant leurs auteurs pour de cruels ennemis de la patrie, nous ne pouvons oublier les afflictions et les angoisses qui, depuis des siècles, ont poussé notre peuple à désespérer de la justice et de l'équité. « Aussi, en même temps que nous approuvons de tout cœur le but que l'agitation actuelle pour l'abrogation des lois agraires se propose d'atteindre, nous reconnaissons et nous estimons que l'on a employé, pour atteindre ce but, certains moyens qui ne peuvent pas être approuvés. C'est pourquoi, au mois de juin dernier, réunis en assemblée, nous avons adressé en commun à nos troupeaux des avertissements et des conseils touchant les dangers qui menaçaient la cause, et nous avons appliqué nos efforts à maintenir l'agitation dans les limites de l'équité et de la modération. Assurément, nous ne faillirons pas maintenant à notre devoir et nous ne manquerons pas d'obéir à ces conseils de Votre Sainteté : « C'est pourquoi, vénérable frère, travaillez, vous « et vos collègues dans l'épiscopat, à ce que le peuple irlandais, au milieu « d'une agitation si vive, ne franchisse pas les bornes de l'équité et de la « justice. » « Enfin, très saint Père, nous ne pouvons taire que dans certains journaux qui se publient en Angleterre, il paraît diverses choses qui, uniquement fondées sur des calomnies et des mensonges, sont très injurieuses pour notre clergé et notre patrie. Nous vous supplions instamment, très saint Père, de n'écouter en rien ces ennemis et de notre foi et de notre nom. »

Le gouvernement bernois, par un arrêté inqualifiable, accorde à une poignée de vieux catholiques la cojouissance des églises dans le Jura, et jette par ce nouvel attentat le deuil dans tous les cœurs catholiques.

Une dépêche officielle de Cap Town annonce qu'un armistice de sept jours est accordé aux Basuto des Etats-Unis.

Le président communique au Sénat fédéral les deux traités récemment conclus avec la Chine en vue de régler la question de l'immigration des travailleurs chinois. Le gouvernement de Washington s'engage à ce que les coolies actuellement dans le pays soient protégés contre la violence, ainsi que les sujets chinois autres que des coolies qui viendraient aux Etats-Unis, et qui devront y être traités comme les sujets de la nation la plus favorisée; par contre, le gouvernement américain acquiert le droit de restreindre l'immigration des coolies, ce qui est regardé par la presse comme une grande victoire diplomatique.

14. — La Chambre des députés reprend la discussion du projet de loi sur la presse. Le paragraphe visant les outrages à la République et aux Chambres est rejeté. Celui relatif à l'outrage au président est adopté. La Chambre fixe à jeudi la discussion de la prise en considération de la proposition Bardoux.

Le Saint-Père reçoit en audience solennelle deux cent cinquante pèlerins lombards. A cette occasion et en réponse à l'adresse qui est lue par Mgr Casana, évêque de Come, Sa Sainteté prononce le discours suivant :

« Votre présence, très chers fils, est souverainement agréable à Notre cœur paternel. Bien consolantes aussi sont pour Notre âme les paroles remplies de foi, de dévouement et de saint courage qui viennent de nous

être adressées au nom de vous tous par le digne prélat qui vous préside. Plusieurs fois déjà, des diverses parties de l'Italie : de la Ligurie, du Piémont, du royaume de Naples et d'autres endroits, des phalanges d'élite se sont empressées de venir en pèlerinage à Rome, pour déposer aux pieds du vicaire de Jésus-Christ l'hommage de leur filiale piété et pour faire une franche profession de cette foi qui est si antique et si profondément enracinée en Italie, et qui, de même qu'elle forme sa gloire la plus belle, fournit aussi, malgré les adversités présentes, le fondement de meilleures espérances pour l'avenir. Par une louable pensée, vous avez voulu suivre l'exemple de ces fidèles et couronner par ce pèlerinage de Rome ceux que vous avez déjà faits au sanctuaire de la Lombardie. Nous ne pouvons que vous en louer et vous en féliciter vivement. « Depuis longtemps, en effet, les projets impies des ennemis de l'Eglise catholique et le but final auquel ils tendent ont été rendus manifestes. Ils voudraient, par la négation et les doutes de l'incrédulité, éteindre la foi parmi les populations, et, par l'esprit d'indifférence, étouffer ces généreux sentiments dont l'Egise de Jésus-Christ est la mère et le soutien. Ils voudraient éloigner les peuples de cette chaire de vérité, du centre de la foi et les soustraire à l'obéissance du vicaire de Jésus-Christ, pour en disposer à leur caprice et pour les faire servir à leurs sinistres desseins. On ne saurait imaginer assurément rien de plus funeste aux intérêts religieux et aussi au véritable bien-être des peuples. L'Eglise, au contraire, ne pourvoit pas seulement, comme une tendre mère, aux destinées futures de ses enfants; mais, par ses doctrines salutaires, par de saints préceptes, par d'innombrables moyens de salut qu'elle met à leur disposition, elle concourt admirablement, même dans l'ordre temporel et humain, à leur procurer le bonheur auquel on aspire vainement en dehors de l'influence de Dieu et de sa providence.

« Quant à vous, très chers fils, vous témoignez d'être bien persuadés de cette vérité très importante; et, fidèles aux glorieuses traditions de vos ancêtres, fils dociles de vos saints évêques et patrons : Ambroise et Charles, vous tenez à honneur de professer, sans respect humain et avec un noble courage, la religion de Jésus-Christ. Assurément, l'époque que nous traversons est bien mauvaise pour tous et pleine de périls, parmi lesquels Nous signalons principalement la légèreté insensée dont plusieurs font preuve dans leur manière d'apprécier la situation présente et les devoirs qu'elle impose, l'inertie et l'indifférence d'un grand nombre; enfin la discorde qui se manifeste dans les questions politico-religieuses sur lesquelles on ne cesse pas encore de discuter. En ce qui vous concerne, très chers fils, Nous ne pouvons omettre d'ajouter, outre les périls susdits, que vos provinces, en des temps qui ne sont pas bien éloignés, avaient été choisies par des promoteurs de fausses doctrines pour répandre au milieu de vous un esprit contraire au Saint-Siège et au Pontife romaln. Il faut donc que, suivant l'exemple du grand nombre de ceux qui ont tenu à honneur de se montrer unis d'esprit et de cœur à ce siège apostolique, vous soyez toujours étroitement unis et dévoués à cette chaire de vérité et que toujours aussi vous en défendiez les inviolables prérogatives et les droits sacrés. Il est nécessaire que vous vous mainteniez fermes et constants dans vos saintes résolutions et que même on

voie s'accroître votre force et votre courage, à mesure que se multiplient les embûches des ennemis de l'Eglise. Dévouez-vous pleins de zèle aux œuvres par lesquelles s'affirme et se répand la vie catholique. Unissez vos forces à celles des cercles de la jeunesse catholique, des comités des très louables congrès catholiques, des sociétés ouvrières de charité réciproque, et que votre action acquière, dans les limites qui ont été marquées, une force et une discipline toujours plus grandes. Concourez aussi au soutien et à la diffusion de la bonne presse. Rappelez-vous que ce ne sont pas seulement les destinées et les intérêts de la génération présente qui sont menacés, mais aussi des générations futures. Souvenez-vous enfin que la lutte présente a pour objet la défense de la religion, de la famille, de la société. Soyons réconfortés dans ce combat par la grâce divine et par le céleste secours des saints Ambroise et Charles, à la protection desquels Nous vous recommandons ardemment. Soyez aussi réconfortés par la bénédiction apostolique que, comme un gage de notre affection particulière, Nous accordons, du fond du cœur, à l'illustre épiscopat, au clergé et à tous les catholiques de la Lombardie. »

M. Parnell se rend à Paris, afin de conclure certains arrangements financiers dans l'intérêt de la ligue agraire et pour établir à Paris l'organisation centrale de la ligue; cette dernière démarche provient de ce que les autorités anglaises ont fait ouvrir des lettres adressées aux chefs de la ligue.

15. — Ouverture de Reichstag par un discours du trône. L'empereur Guillaume y déclare que dans les relations de l'Allemagne avec toutes les puissances, rien n'est de nature à compromettre la paix générale. Le désir de tous les gouvernements est hostile à toute entreprise belliqueuse. Si des divergences existent entre quelques cabinets, c'est sur des points secondaires. Les puissances sont d'accord pour localiser la guerre, si les négociations en cours avec la Porte et la Grèce devaient aboutir à un résultat négatif. Le discours du trône annonce la prompte présentation du budget, de projets de lois fiscaux, d'un autre relatif à l'impôt sur la brasserie, à l'assurance ouvrière contre les accidents et au mariage.

Un communiqué publié par l'*Osservatore romano* déclare fausses les nouvelles données par le *Gaulois* sur un prétendu accord conclu entre Mgr Czacki et M. Constans dans la question des congrégations.

Les Cardinaux et Consulteurs de la Congrégation de la Propagande et de celle des Evêques et Réguliers, après cinq réunions à l'effet de résoudre la question des rapports des ordres religieux établis en Angleterre avec l'épiscopat viennent de décider de maintenir en faveur de ces ordres religieux le privilège de leur hiérarchie particulière et l'indépendance de juridiction en ce qui concerne leur vie intérieure. Mais, considérant les conditions du catholicisme en Angleterre, le besoin d'harmoniser l'apostolat du clergé séculier avec celui des réguliers et les rapports avec les évêques, ils ont jugé opportun de modifier en quelques points l'action externe des ordres religieux, de manière à la placer plus directement sous la dépendance de l'épiscopat. D'ailleurs, dans ces modifications mêmes, ils ont tenu compte de certains privilèges acquis de fait par les congrégations établies en Angleterre. Quant aux détails pratiques des décisions le Saint-Père s'est réservé de

prononcer un jugement définitif et d'en faire l'objet d'une constitution spéciale.

A la Chambre des lords, lord Granville refuse de donner une réponse catégorique à une interpellation sur la question turco-grecque, sous prétexte qu'une communication de ce genre pourrait augmenter les risques de la guerre entre la Turquie et la Grèce. Lord Granville espère que la guerre pourra être écartée. Il fonde cet espoir sur ce fait que toutes les puissances désirent éviter la guerre et qu'aucune divergence importante de vues n'existe entre elles sur le meilleur moyen d'arriver à ce résultat.

Le Sénat et la Chambre des représentants américains se réunissent en congrès pour faire le compte des voix dans l'élection présidentielle. M. Garfield est déclaré élu président, et M. Arthur, vice-président.

Le cabinet Sagasta se présente au Sénat et au congrès. Le nouveau cabinet déclare que le gouvernement qui a reçu le pouvoir de la confiance et de la bienveillance du roi, ne démentira pas les promesses faites et les engagements pris sur les bancs de l'opposition. Le respect de la loi et l'exécution de ses prescriptions avec la plus ample tolérance, voilà la règle future du cabinet, selon M. Sagasta : « Sans parti pris ni prévention contre personne, nous veillerons aux besoins du pays pour répondre à la confiance et aux désirs du roi. Nous ne venons pas vous apporter notre programme, dit en terminant M. Sagasta, nous le ferons connaître sous peu au pays. »

16. — Le Sénat adopte le projet de création de chemins de fer au Sénégal, dont un allant d'Ahâr à Saint-Louis, et l'autre de Médine à Boufalable.

Le *Journal officiel* publie le tableau du commerce de la France pendant le mois de janvier 1881. Les importations se sont élevées à la somme de 345,707,000 francs, tandis que les exportations n'ont atteint que le chiffre de 154,158,000 francs : différence plus de 170 millions et demi. Ces chiffres parlent assez d'eux-mêmes, sans qu'il soit besoin de les commenter.

Le Khédive donne au R. P. Beck, supérieur général des Jésuites, un terrain considérable à proximité d'Alexandrie, afin d'y faire construire un couvent pour les Pères Jésuites expulsés de France.

Le *Landtag* prussien rejette la demande faite par M. Windthorst d'abroger la loi portant suppression du temporel du clergé. Le centre, les Polonais et quelques conservateurs votent pour la proposition.

Manifeste de M. Parnell aux peuples d'Irlande et d'Angleterre. L'agitateur irlandais annonce qu'il n'ira pas en Amérique, parce qu'il croit sa présence en Irlande et au Parlement plus utile ; il repousse ensuite l'emploi de la violence pour arriver à ses fins. Il conseille à la Ligue de propager son agitation parmi les masses ouvrières agraires et la population d'Angleterre et d'Ecosse, afin de former une alliance générale de la démocratie anglaise avec le parti national irlandais, sur la base de l'autononie législative de l'Irlande. Cette alliance aura en outre pour but d'abolir les privilèges territoriaux dans les deux pays, et de dégrever le travail des impôts qui l'écrasent. M. Parnell désapprouve les comités secrets et il conclut en faisant appel aux tenanciers, leur conseillant de rester fidèles aux principes de la Ligue agraire et d'en étendre l'organisation.

Au Parlement allemand réelection de l'ancien président M. d'Arnim Boct-

zenburg, qui refuse d'accepter; de M. Franklestein, du centre catholique, comme premier vice-président.

17. — La Chambre des députés termine la discussion du projet de loi sur la presse et l'adopte par 458 contre 6. Elle prend en considération le projet de loi Bardoux relatif au rétablissement du scrutin de liste.

Nomination du duc de Fernan Nunez, de M. Alonzo Colmenares et de M. Maza, comme ambassadeurs de l'Espagne, à Paris, au Vatican et au Quirinal.

Le parti catholique remporte un nouveau succès à Anvers. M. Cogels-Osy est nommé sénateur par 5,275 voix contre 5,124 données à son concurrent.

Mgr Mermillod, évêque d'Hébron et vicaire apostolique de Genève, prononce, dans la cathédrale de Cambrai, l'oraison funèbre de Son Em. le cardinal Régnier. Le panégyriste a été digne de celui qu'il louait, c'est le plus bel éloge que l'on puisse faire de cet éloquent discours. L'illustre orateur a su retracer en termes de feu la vie du grand Pontife dont les œuvres et les vertus ont su rajeunir la gloire du siège archiépiscopal, occupé avant lui par le cardinal Giraud et sur lequel plane la grande mémoire de Fénelon.

18. — Les tribus insoumises de la Tunisie font une nouvelle incursion sur le territoire de l'Algérie et massacrent plusieurs sujets français.

Les chefs des nihilistes russes publient un nouveau programme. Leur but est de provoquer un mouvement agraire en Russie. L'assassinat secret des grands propriétaires russes serait un de leurs principaux moyens.

19. — Au Sénat, M. Batbie demande à interpeller le gouvernement sur les attentats qui se préparent contre les établissements religieux.

La Chambre des seigneurs à Berlin, adopte le projet de loi sur le dégrèvement des impôts, proposé par M. de Bismarck.

20. — Décrets portant nomination à six sièges épiscopaux vacants, savoir : A l'archevêché de Cambrai, Mgr Duquesnay, évêque de Limoges; à l'évêché de Limoges, M. l'abbé Lamazou, curé de Notre-Dame d'Auteuil, à Paris; à l'évêché de Pamiers, l'abbé Rougerie, curé de Rochechouart (Haute-Vienne); à l'évêché de Carcassonne, l'abbé Billard, vicaire général de l'archidiocèse de Rouen; à Constantine, l'abbé Combes, vicaire général d'Alger; et à Saint-Denis (Ile de la Réunion), l'abbé Goldefy, curé de Thiviers (Dordogne). On a remarqué la forme brève et sèche de ces nominations; l'évêque de Limoges est simplement qualifié de *Monsieur*.

M. Parnell prononce un discours, à Clara, en Irlande; douze à quinze mille personnes y assistent; des ovations lui sont faites. Il conseille aux tenanciers de rester fermes, il se félicite d'avoir par obstruction, au Parlement, empêché la suspension de l'*habeas corpus* pendant sept semaines.

Mgr Dauphin, directeur de l'œuvre des écoles d'Orient, va à Rome pour remercier le Souverain Pontife de ce que Sa Sainteté a bien voulu dire dans l'Encyclique *Sancta Dei civitas* les résultats obtenus par l'œuvre en Orient. Le Saint-Père l'encourage à créer à Rome un comité spécial. — Léon XIII charge le cardinal Hassoun de la fondation à Rome d'un séminaire arménien.

Les nouvelles de Constantinople annoncent la fin totale du schisme et la conversion du dernier groupe des dissidents.

Le Sacré Collège présente au Pape ses félicitations pour l'anniversaire de son élection. Trente-quatre cardinaux sont présents, ainsi qu'une vingtaine

d'évêques, dont ceux de Perga, de Troyes, d'Agen et de Perpignan. Le cardinal di Pietro a lit une adresse à Sa Sainteté. Le Pape remercie les cardinaux de leurs vœux et de leurs félicitations. Il loue leur zèle et leur dévouement infatigables, en déplorant les tristes conditions de l'Eglise presque partout persécutée. Si un pareil spectacle l'afflige, son courage et son espérance ne sont pas affaiblis; il consacrera toutes ses forces à la défense des intérêts, de l'honneur et des droits de l'Eglise. Mais ces efforts sont inutiles sans le secours divin : il a donc résolu d'ouvrir cette année un Jubilé extraordinaire, afin d'obtenir la clémence du Ciel par la multiplication des prières et des œuvres de pénitence. Ce Jubilé marque les conditions graves où se trouve l'Eglise, mais il est une source de courage et d'espérance. Le Pape espère que cette heureuse nouvelle sera agréable au Sacré Collège et au monde catholique tout entier.

Par suite d'un désaccord survenu entre M. de Bismarck et M. le comte Eulenburg, ministre de l'intérieur, ce dernier donne sa démission.

21. — Il n'est bruit au Luxembourg et au Palais-Bourbon que de deux dépêches adressées au comte Granville par M. Corbett, représentant du gouvernement britannique à Athènes, au mois d'août 1880. Ces documents constatent que le ministre de la guerre français a promis au gouvernement hellénique, au moment où la Grèce se disposait à la guerre, une importante livraison d'armes (30,000 fusils) et cela à l'insu du Parlement. De là grande agitation et émotion générale à la Chambre et au Sénat. M. Devès, président de la gauche républicaine, interpelle le gouvernement. M. Jules Ferry qui se charge de repousser l'attaque déclare que le gouvernement français n'a fait aucune promesse pour la fourniture de trente mille fusils, qu'il n'y a pas eu échange de notes diplomatiques; quant aux envois d'armes par personnes interposées, il convient que des tentatives ont été faites dans ce sens, mais que le gouvernement s'y est opposé. M. Gambetta succède à M. Jules Ferry. Son discours tend à le justifier des accusations qui pèsent sur ses actes et sur ses paroles. Le tout finit par le vote d'un ordre du jour pur et simple.

Les ambassadeurs des grandes puissances se réunissent à Constantinople et décident de remettre à la Porte une note dans laquelle ils déclarent accepter les propositions contenues dans la circulaire du 14 janvier, à savoir d'entamer avec la Porte des négociations relativement à la Grèce, prend acte de la déclaration contenue dans la même circulaire, que la Porte se tiendra sur la défensive. Les réponses des ambassadeurs ne sont ni identiques, ni collectives, mais simultanées.

22. — A la Chambre, discussion de la loi sur l'administration de l'armée. Cette discussion se termine par un grave échec de M. le ministre de la guerre. M. le général Farre voulait, contrairement au vote du Sénat et contre l'avis de la commission de la Chambre, maintenir l'administration indépendante du commandement. La majorité se prononce contre ce système. M. Langlé dépose un projet de résolution tendant à la nomination d'une commission d'enquête sur les faits signalés dans l'interpellation d'hier et demande l'urgence. La Chambre repousse la proposition dont il s'agit.

Discussion du bill de coercition à la Chambre des communes. La Chambre

repousse un amendement qui propose de limiter, au 31 mars 1882, l'application de la loi. Elle adopte l'article 3 proposé par le gouvernement qui fixe, au 30 septembre 1882, la limite jusqu'à laquelle cette loi doit être applicable. A minuit, le président clôt la discussion, quoiqu'il reste quatre amendements à l'ordre du jour de la séance, et malgré les réclamations des députés irlandais, fait procéder au vote par division sur les amendements; enfin, à deux heures du matin, la Chambre décide qu'elle passera à la troisième délibération de la loi.

Les deux Chambres suisses, réunies en assemblée fédérale, nomment député M. Hoffman, candidat de gauche, en remplacement de M. Anderwert, décédé. Elles élisent ensuite président de la Confédération, pour 1881, M. Droz, actuellement vice-président. M. Blavier, chef du département des postes, télégraphes et chemins de fer, est élu vice-président.

23. — Réunion de la gauche républicaine, sous la présidence de M. Devès. Cette réunion s'occupe de l'affaire des armes françaises achetées par le gouvernement grec et discute incidemment la question du droit de vente des armes de l'Etat donné, par la loi de 1872, au gouvernement et décide qu'il y a lieu de réformer cette loi dans un sens restrictif.

Le ministre de la guerre adresse à toutes les directions d'artillerie une circulaire qui interdit la vente, non seulement des fusils du modèle de 1866, mais encore de toutes espèces d'armes aujourd'hui en dépôt dans les magasins; la vente de toutes pièces d'armes ou de cartouches, et ordonne que toute livraison commencée soit immédiatement suspendue alors même que les acheteurs seraient munis de contrats en cours d'exécution. En outre, les préfets ont reçu l'ordre de ne pas laisser sortir de France les armes déjà expédiées vers les lieux où elles devaient être embarquées. L'interpellation Devès produit son effet, mieux vaut tard que jamais!

Un magasin de poudre est envahi et pillé par la foule à Cork (Irlande).

24. — Au Sénat, M. le duc de Broglie interpelle le gouvernement sur la promesse faite par lui d'une livraison d'armes à la Grèce et refait, pièces en main, l'historique de cette affaire. M. Jules Ferry lui répond en reproduisant les arguments qu'il a déjà développés à la Chambre des députés. La discussion se termine par le vote d'un ordre du jour pur et simple.

Clôture de la session du Landtag prussien. Avant cette clôture, la Chambre des seigneurs rejette la loi sur la compétence des autorités administratives.

Charles DE BEAULIEU.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

OUVRAGES POUR LE MOIS DE MARS

En réponse aux diverses lettres que nous recevons à ce sujet, nous allons faire une revue générale des livres que les suffrages du public religieux ont déjà consacrés et qui nous paraissent les plus dignes d'être signalés au choix de nos lecteurs.

Tout d'abord, nous nommerons le PARFAIT MANUEL DE SAINT JOSEPH, *à l'usage de ses dévots serviteurs*, par le chanoine P. Bonaccia, supérieur des missionnaires de la Sainte-Famille de l'archidiocèse de Spolète, traduit de l'italien par M. l'abbé Blanchon, du diocèse de Versailles.

Aucun autre titre ne saurait mieux exprimer le contenu et le mérite de cet ouvrage, et c'est bien le titre de *parfait* manuel qui lui convient. Tout ce que la piété catholique a de plus élevé, de plus pieux, de plus exquis en l'honneur du saint Patriarche, prières, neuvaines, offices, méditations, exercices divers et pratiques chrétiennes, s'y trouve réuni au complet et disposé méthodiquement.

Ainsi, il contient :

I. *Vie de saint Joseph* en trente et une lectures pour un mois de mars ; — II. *L'année* avec saint Joseph, ou *chaque mois* passé à l'honorer ; — III. Les *sept dimanches* et les *sept mercredis* consacrés à saint Joseph ; — IV. Honneurs et dévotions pour *chaque mercredi* et *chaque jour;* — V. *Visites, Prières, Guirlande de louanges;* — VI. Couronne de Privilèges, — couronnes de Dévotions, — Archiconfréries et Associations.

Une Introduction, comprenant douze pages en petit texte, esquisse à grands traits les caractères généraux de la dévotion à saint Joseph et relate sommairement tout ce que l'Eglise et la piété catholique ont fait dans les divers siècles pour promouvoir son culte. C'est une magnifique lecture pour la veille de l'ouverture du mois de mars, ou un très riche canevas pour un grand discours.

Voici la table des sujets traités pour le mois de mars :

1er jour. Le Père éternel veut que nous honorions saint Joseph; 2e jour. Le Verbe éternel veut que nous vénérions saint Joseph ; 3e jour. Le Saint-Esprit veut que nous aimions saint Joseph; 4e jour. Marie nous enseigne à aimer saint Joseph; 5e jour. La beauté de saint Joseph nous attire ; 6e jour. Mission de saint Joseph dans cette vie ; 7e jour. Saint Joseph, première gloire de l'Ancien Testament ; 8e jour. Saint Joseph, honneur du Nouveau Testament ; 9e jour. Saint Joseph aime les pécheurs ; 10e jour. Les pécheurs doivent aimer saint Joseph; 11e jour. Le cœur de saint Joseph porte à aimer;

12e jour. La dévotion à saint Joseph, signe de salut; 13e jour. Saint Joseph au jour du jugement; 14e jour. Saint Joseph en la présence de Dieu; 15e jour. Délices de saint Joseph en la présence de Dieu; 16e jour. Travail de saint Joseph avec Jésus et Marie; 17e jour. Travail de Jésus avec saint Joseph; 18e jour. Communication des biens entre Jésus, Marie, Joseph; 19e jour. Le paradis dans la maison de Nazareth; 20e jour. Amour de saint Joseph pour l'Eglise; 21e jour. Le silence intérieur de saint Joseph; 22e jour. Les fêtes dans la Sainte Famille; 23e jour. Encore des fêtes dans la Sainte Famille; 24e jour. Saint Joseph et le Pape; 25e jour. Saint Joseph, vainqueur de l'enfer; 26e jour. Gloire de saint Joseph sur la terre; 27e jour. Gloire de saint Joseph dans le ciel; 28e jour. Saint Joseph, sensible à nos besoins; 29e jour. Saint Joseph, modèle de la vie; 30e jour. Saint Joseph, modèle de tous les états; 31e jour. Saint Joseph, protecteur de la mort.

Acte de consécration pour finir le mois.

Chaque jour comporte six objets : 1° une *méditation*, 2° un *bouquet spirituel*, 3° une *pratique*, 4° une *oraison jaculatoire*, 5° un *exemple*, 6° une *prière*. Le tout ne va pas au delà de trois pages. Et jamais mieux le cas d'appliquer à un livre l'expression populaire : *Court et bon!* Mais, certainement, c'est rester en dessous de la vérité, et pour être exact, il faut dire : Court et *parfait!*

Le Parfait Manuel de saint Joseph *forme un très fort volume in-18 de 621 pages. Prix : 3 fr.*

***

Un autre livre de ce genre, écrit pour la glorification du saint Epoux de la Vierge des vierges, et qui pour sa nouveauté, son élévation, son côté pratique, mérite aussi, chers lecteurs, toute votre attention, c'est le suivant :

Les Gloires de saint Joseph dans l'Eglise triomphante et dans l'Eglise militante, par M. l'abbé Perrigaud, curé de Nocq-Chambérat, directeur de l'Œuvre de Saint-Joseph de la délivrance (Allier). — 4e édition. 1 vol. in-12, de viii-344 pages, orné d'une gravure de saint Joseph. 2 francs.

« Votre livre vient à son heure, écrit à l'auteur Mgr Mermillod. Vous avez su réunir, dans les pages substantielles et attrayantes, les motifs qui ont déterminé Pie IX à choisir ce grand Saint pour protecteur de l'Eglise. Les pieuses considérations que vous faites développeront dans les âmes le culte d'honneur et d'imitation rendu au pur Gardien de la Sainte Famille. »

« Votre livre est bien fait, lui écrivait de son côté, en janvier 1878, Mgr le prince de la Tour-d'Auvergne, archevêque de Bourges : il est substantiel et pieux tout ensemble; il me paraît très propre à inspirer la confiance envers saint Joseph, et par suite à accroître sa dévotion dans les âmes. »

Même éloge, presque dans les mêmes termes, sous la plume de l'illustre et regretté cardinal Pie, évêque de Poitiers : « Vous avez réuni dans *Les Gloires de saint Joseph* toutes les considérations les plus propres à inspirer la confiance envers ce saint Patriarche, et votre travail sera compté parmi ceux qui contribueront davantage à l'accroissement de son culte. »

Après ces témoignages, nous laisserons l'auteur lui-même expliquer son plan.

« Grouper, dit-il, autour du père nourricier du Sauveur les principaux

événements qui ont composé et composent encore la vie militante de l'Eglise, ainsi que les éléments glorieux qui constituent sa vie triomphante; et disposer tous ces grands mystères, accomplis ici-bas ou consommés dans le ciel, de manière à ce que chacun d'eux fasse ressortir, avec tout l'éclat qui lui est propre, cette imposante figure du Patriarche de Nazareth : tel a été notre dessein.

« Pour le traiter avec l'ampleur qu'il mérite, nous avons dû agrandir le cadre ordinaire trop restreint des sujets de ce genre. Nous avons fait appel aux lumières que pouvaient nous fournir la théologie, la science, la philosophie, la tradition, la poésie même et l'histoire. Nous avons pu ainsi aborder toujours en regard de saint Joseph, les plus grandes questions qui intéressent le côté religieux du genre humain :

« Le mystère de la sainte Trinité avec son cortège de créatures angéliques et bienheureuses; le mystère de l'Incarnation avec ses phases divines et humaines; le mystère de la Rédemption avec ses préludes, son accomplissement et ses conséquences religieuses et sociales. Par conséquent, le ciel avec ses splendeurs, les événements de Bethléem avec leurs enseignements, l'exil de l'Egypte avec ses souvenirs, le foyer et l'atelier de Nazareth avec ses obscurités et ses lumières, la vie intime et publique de Jésus-Christ avec ses contrastes, sa parole et son exemple avec leurs entraînements, sa passion et sa mort avec leurs circonstances pleines de douleur ou d'espoir, l'établissement de l'Eglise avec ses difficultés, ses luttes avec leurs péripéties sanglantes ou victorieuses, la marche providentielle du christianisme à travers les siècles qu'il traverse avec les différentes dévotions proportionnées à leurs maux et à leurs remèdes; et surtout l'admirable opportunité du culte de saint Joseph, à notre époque si profondément bouleversée : voilà l'immense panorama qui s'offre à nos regards, lorsque nous voulons les fixer attentivement sur ce juste, qui a rempli un si grand rôle dans les destinées religieuses du monde. »

Pour rendre plus palpable encore la remarquable conception de ce plan et son exécution féconde, qu'on nous permette de le résumer brièvement dans le tableau ci-après : I. *Saint Joseph dans l'Eglise triomphante* : spectacle de cette Eglise. Place que saint Joseph y occupe. — II. *Eminence de sa dignité* : Saint Joseph vis-à-vis de la très sainte Trinité, de l'Enfant-Dieu, de Marie. — III. *Excellence des vertus de saint Joseph* : Simplicité de sa foi. Ardeur de sa charité. Raisons spéciales de cette excellence. — IV. *Culte de saint Joseph dans l'Église militante* : Retard éprouvé par ce culte. Raison *générale*, raisons *spéciales* de son expansion tardive. Son opportunité à notre époque. — V. Epilogue et table distribuant le volume en trente et une lectures.

OUVRAGES POUR LE CARÊME

Comme livre prêtant matière à une forte et solide prédication, nous recommandons l'ouvrage de M. l'abbé Ginestet :

Les Enseignements de Notre-Dame de Lourdes et leurs Harmonies avec les besoins de notre époque, conférences sur les grandes vérités dogmati-

ques et morales du catholicisme, déduites des paroles de la très sainte Vierge Marie, mère de Dieu, à Bernadette Soubirous. Ouvrage dédié à Mgr Ramadié, archevêque d'Albi, et revêtu de son approbation.

2 beaux vol. in-12 de 428 et 411 pages, 6 francs.

L'auteur y passe en revue les miraculeux événements de Lourdes, et les présente comme autant de signes de miséricorde et d'appels divins adressés à notre temps. Il n'est pas un détail de ce grand fait qui ne lui offre un enseignement éclatant, une vue profonde et salutaire.

Sa méthode est remarquable : M. l'abbé Ginestet s'empare du trait caractéristique de chaque apparition, le résume en quelques lignes et en compose trois, quatre conférences. Exemple : dans l'une des apparitions, la sainte Vierge quitte Bernadette, en s'écriant par trois fois : *Pénitence! Pénitence! Pénitence!* Ces trois mots frappent l'auteur, et il les traduit dans ces deux larges pensées : *Nécessité absolue de la pénitence pour le salut* (deux conférences); *la grande loi de la pénitence et nos jours contemporains* (deux conférences). Lisez : vous trouvez un traité complet de la loi de pénitence, depuis le premier péché jusqu'à nos jours coupables. Pénitence! Pénitence! c'est le mot qui retentit le plus haut dans la chaire sacrée durant les six semaines qui précèdent les mystères sanglants du Calvaire; eh bien, c'est celui-là que M. l'abbé Ginestet enseigne à prononcer avec le plus de force, de terreur et de persuasion.

Nous ne saurions mieux peindre la portée de ce livre qu'en lui empruntant ces paroles de la Dédicace à Monseigneur l'archevêque d'Alby :

« Il a pour but d'instruire et d'édifier, d'exciter et d'élever les plus religieux sentiments dans les cœurs, à cette heure, hélas! trop oublieux de la grande loi de la vertu et du devoir. Les saintes Ecritures, les Docteurs et les Pères de l'Eglise, les grandes vérités vitales du catholicisme, seules régénératrices et vivifiantes dans l'ordre moral et social, l'étayent et l'animent d'un bout à l'autre. »

Le Directeur-Gérant : VICTOR PALMÉ.

Paris. — L. DE SOYE et FILS, imprimeurs, place du Panthéon, 3.

LA LIGUE AGRAIRE EN IRLANDE

En 1849 le vote de la loi connue sous le nom d'*Encumbered Estates*, loi qui autorise les *landlords* endettés à vendre leurs terres, inspira à Gavan Duffy et à d'autres chefs populaires l'espoir de faire passer entre les mains des tenanciers les terrains mis en disponibilité. Ils savaient combien il leur faudrait d'efforts pour créer ainsi une classe de petits propriétaires, et ils n'oublièrent pas la recommandation d'un lord-lieutenant irlandais, qui est devenue le mot d'ordre, chaque fois que l'on a essayé d'exercer une pression sur l'opinion anglaise. « Provoquez de l'agitation, disait le marquis d'Anglesea à Daniel O'Connell, et vous réussirez. » (*Mac. Cullagh's Torrens. Life of Lord Melbourne*, vol. I, p. 320.) Pour se faire écouter par un parlement étranger qui siège loin d'eux, pour obliger les législateurs à prêter la moindre attention à leurs griefs, les Irlandais n'ont d'autre moyen que l'agitation, et plus l'agitation est violente, plus vite on les écoute.

Les terribles effets de la famine avaient démontré aux meneurs qu'il fallait agir promptement. Une ligue des tenanciers fut donc organisée. Plusieurs députés furent nommés, avec mission de soutenir le programme de cette ligue, dont les demandes furent formulées dans un *bill* rédigé par M. Sharman Crawford. Aujourd'hui ces demandes paraissent très modérées, et si elles eussent été acceptées par les *landlords*, la question se serait trouvé résolue, du moins en ce qui concerne la génération actuelle. Mais au mois de mars 1852, le projet de loi de M. Crawford fut repoussé par 167 voix contre 57. En attendant, les malheureux tenanciers se voyaient chassés en presque aussi grand nombre que jamais, si bien que le *Times* lui-même s'écriait, dans une phrase peu facile à traduire :

« *the name of an Irish landlord stinks in the nostrils of christendom* le nom d'un *landlord irlandais* pue au nez de la chrétienté ! Vers la même date, le comte Crecy disait : « L'Irlande est notre honte ! Les maux de l'Irlande n'ont pu être causés que par une mauvaise administration ». Dans un discours prononcé dans la Chambre des Communes, le 6 juillet 1854, John Bright parle de ces comtés de l'ouest, où personne ne peut voyager sans sentir que *quelque crime énorme a été commis par le gouvernement sous lequel vit le peuple irlandais.*

La même année, la *Quaterly Review* s'écrie : « On recommande la modération — joli conseil, en vérité, quand on voit les cabanes des paysans abattues en si grand nombre que des régions entières ont l'air d'un pays dévasté par le passage d'une armée ennemie. »

Ecoutons maintenant un économiste distingué, M. Mill : « Quand les habitants d'un pays quittent *en masse* leur patrie, parce que le gouvernement ne s'arrange pas de façon à ce qu'ils puissent y vivre, ce gouvernement est jugé et condamné. C'est le devoir du Parlement de réformer le droit agraire en Irlande. Mais la justice exige que les cultivateurs actuels soient mis à même de devenir en Irlande ce qu'ils deviendraient en Amérique, propriétaires du sol qu'ils cultivent. (*Political économy*, ch. x., p. 201, éd. 1880.)

Mill dit ailleurs : « Les *landlords* qui ne rendent rien au sol, consument tous les produits du sol, moins les pommes de terre, absolument nécessaires pour empêcher les cultivateurs de mourir de faim : et quand ils forment quelque projet d'amélioration, leur premier acte consiste ordinairement à enlever aux paysans cette maigre ressource, à les chasser et à les réduire à la mendicité. Lorsque la propriété du sol s'appuie sur une pareille base, elle ne mérite plus d'être défendue, et il est temps de procéder à un nouvel arrangement ».

Notre écrivain dit encore (*Political économy*, p. 195) : « Quand les habitudes d'un peuple sont telles que l'accroissement de la population n'est jamais arrêtée que par l'impossibilité d'obtenir une nourriture suffisante, et quand cette nourriture ne peut être obtenue que de la terre, tout contrat relatif au montant du loyer cesse d'avoir une valeur légale. Grâce à la concurrence, les tenanciers s'engagent à payer plus qu'il ne leur est possible, et lorsqu'ils ont payé tout ce qu'il peuvent, il est rare qu'ils ne restent pas débiteurs du propriétaire. » Comme preuve à l'appui, M. Mill

cite le rapport d'une commission, où un témoin déclare avoir vu adjuger aux enchères, à un loyer de 450 livres sterling par an, une ferme qui ne valait pas 50 livres sterling. (*Political économy*, p. 196.)

La ligue des tenanciers organisée en 1852 ne dura pas longtemps. Le gouvernement divisa le parti parlementaire, connu sous le nom d'Opposition Indépendante, en achetant ou en corrompant plusieurs des chefs. Ce fut alors que M. Gavan Duffy quitta l'Irlande dans un accès de dégoût.

Depuis l'Union (1800) jusqu'en 1860, deux tentatives de soulèvement, provoquées par la misère avaient eu lieu en Irlande, et vers 1864, on organisa une formidable société secrète, dont les efforts n'aboutirent qu'à une troisième et vaine insurrection. En mai 1864, s'adressant à la Société de Statistique, M. Héron, qui a figuré comme avocat de la couronne dans le procès Parnell, disait : « Sous les lois existantes, aucun paysan irlandais sachant lire et écrire ne doit rester en Irlande. Si l'Irlande dans les conditions actuelles était un pays indépendant, on verrait éclater une violente insurrection dans chaque comté, et les paysans irlandais finiraient par s'emparer des terres, comme l'ont fait les paysans de Suisse et de France. »

On a dit que, quand la France est satisfaite, l'Europe est tranquille. On peut dire que, quand le paysan irlandais est mécontent, l'Irlande est troublée. Il serait puéril d'affirmer que, si les révolutionnaires n'avaient pas sous la main ce que l'on peut appeler « la matière première, » on réussirait à fomenter cette agitation et à ourdir ces complots dont les hommes d'Etat anglais sont forcés de tenir compte. Chaque année, depuis l'Union jusqu'à nos jours, le paysan, par l'entremise de ses représentants, a offert des conditions à son *landlord*. Chaque année, comme nous l'avons vu, ces conditions ont été repoussées avec mépris. Le propriétaire craignait simplement de perdre une partie de son pouvoir et de son revenu ; pour le paysan, c'était une question de vie ou de mort ; il s'agissait de savoir s'il devait vivre dans une aisance comparative ou périr de faim. Des crimes, il est vrai, ont parfois taché les annales de l'Irlande, mais les paroles brûlantes de plusieurs hommes d'Etat anglais — paroles que nous avons citées — atténuent, si elles ne justifient pas absolument, les représailles. Le droit était du coté du *landlord* : aucune loi n'avait jamais été votée en faveur du tenan-

cier; pour le tenancier, le seul but du gouvernement Britannique était d'enseigner au *landlord* l'usage de la pioche du démolisseur et de le protéger, tandis qu'il abattait l'unique abri du tenancier. L'instinct de la conservation — qui est au-dessus de toutes les constitutions — a appris à plus d'un tenancier irlandais à se servir d'un fusil. Le gouvernement des Czars a été qualifié de « despotisme tempéré par l'assassinat; » l'autocrate qui règne sur les champs de nos paysans se serait-il montré plus doux, si le *landlord* exterminateur, protégé par la loi, n'avait pas un peu redouté ceux qui ne reconnaissaient pas la loi? Le cas des membres de la société secrète des *Ribbonmen* a été bien exposé par M. Godkin : « Dans cette guerre où il s'agissait de défendre sa vie, ils ne pouvaient pas lutter ouvertement contre le pouvoir armé d'Angleterre; et ils furent forcés de recourir aux ressources criminelles employées par les opprimés de tous les siècles et de tous les pays, — le complot et l'assassinat. Ce crime ne leur inspire aucun remords; d'abord parce que c'est la *guerre*, et le soldat ne se repent pas d'avoir tué l'ennemi dans une bataille; ensuite parce que leurs conquérants, et les successeurs de ces conquérants leur ont trop bien appris, par des milliers d'exemples, à faire peu de cas de la vie humaine. Pauvres êtres ignorants, ils ne comprennent pas pourquoi, quand les nobles les plus illustres de l'Angleterre ont gagné des éloges et des honneurs, pour avoir fusillé des femmes et des enfants Irlandais, comme des loutres et des veaux marins; ils ne comprennent pas pourquoi les survivants de ce massacre seraient exécrés et appelés cruels, barbares, et infâmes, pour avoir fusillé les gens qui abattaient le toit sous lequel s'abritait leurs familles et qui dispersaient la cendre de leurs foyers. Nous aurons beau nous récrier contre de pareils sentiments; ce sont là des faits, et il faut que le législateur en tienne compte. Quand un peuple, qui sous d'autres rapports mène une vie *singulièrement exempte de crime*, se met à regarder le meurtre des membres d'une certaine classe avec indifférence ou approbation, c'est là un phénomène que la philosophie politique doit être capable d'expliquer, et dont on ne peut pas se débarrasser, en suspendant l'*habeas corpus* ou en accablant de railleries et d'invectives une nation entière. » (*Land War in Ireland.*)

« La force n'est pas un remède », disait M. Bright, il y a quelques mois en s'adressant à ses électeurs, et en 1844, sir J. Graham a énoncé un opinion semblable : « La violence n'est pas la politique,

qu'il faut pour gouverner l'Irlande. » (*Annual Register*. 1844. p. 59.)

L'état de choses produit par le système agraire est bien connu des fonctionnaires du haut en bas de l'échelle, car l'influence de la hiérarchie du *landlordisme*, *landlord*-agent-huissier, se fait partout sentir dans la vie sociale et politique du peuple. L'agent, juge de paix, non stipendié, menace du regard ses victimes du haut de son banc officiel; en sa qualité de membre du bureau de bienfaisance, il les insulte; comme membre du grand jury, il leur impose de lourdes contributions et les opprime.

Citons encore l'ouvrage de M. Godkin : « La guerre agraire sévit dans chaque conseil d'administration de la taxe des pauvres, dans chaque dispensaire, dans chaque cour de justice, petite ou grande, dans chaque institution publique du royaume. L'agent chargé de toucher les loyers est le commandant en chef; son bureau est une garnison qui gouverne le district environnant. Il possède, dans le plus grand nombre de cas, un pouvoir bien supérieur à celui du clergé catholique, parce qu'il manie une arme qui agit plus puissamment sur l'esprit des paysans que les terreurs du monde à venir. Il lui suffit de menacer de *donner congé* à un tenancier, pour obtenir presque tout ce qu'il demande, sauf la possession de la ferme et du foyer du locataire. Un congé est comme un arrêt de mort pour la famille. Donner congé à ces fermiers, disait M. Gladstone en 1880, c'est les condamner à mourir de faim. » « Je tiens, s'écriait lord Claire, lors des débats sur l'Union (1800), débats qui eurent pour résultat de priver l'Irlande d'un parlement national, je tiens à rappeler aux gentlemen qui se proclament les représentants de la nation Irlandaise, que 7,800,000 arpents de terre furent distribués à une bande d'aventuriers anglais, civils et militaires, presque à l'exclusion totale des habitants de l'île, et que beaucoup de ces derniers, bien qu'ils n'eussent pris aucune part à la rébellion, perdirent leurs propriétés, parce qu'ils ne purent fournir les preuves requises de leur innocence, et aussi parce que les largesses faites par la couronne au duc d'York avaient créé un déficit dans les fonds destinés à récompenser ces aventuriers. »

Et ce sont les descendants de cette même « bande d'aventuriers, » qui viennent aujourd'hui nous parler des droits sacrés de la propriété, de confiscation! etc., etc... N'existait-il donc aucun droit sacré pour le peuple dont leurs pères ont volé les biens?

On demandera peut-être : pourquoi les Irlandais tiennent-ils tant à la terre? A cela nous répondrons : pourquoi les Anglais ne leur ont-ils laissé aucun autre moyen d'existence? « Messieurs, disait Guillaume III à son parlement, je ferai tout mon possible pour décourager les manufactures de laine en Irlande. » Il ne manqua pas à sa parole, et par malheur, il réussit, comme ses successeurs ont réussi dans des entreprises semblables. (Voir les statuts de William et Anne, etc.) En 1800, Dublin comptait 91 grandes manufactures de laine; aujourd'hui, cette ville n'en possède plus qu'une. (*Butt. The Irisch people and Irisch land.*)

En 1866 et en 1867, des lois agraires furent présentées au parlement, qui les repoussa. Pour un motif ou pour un autre, aucune d'elles ne fut votée. Combien de lois coercitives les chambres anglaises ont elles refusé de voter? Vers cette date, une enquête sur le nombre des évictions demandées par lord Bellmore montre que, durant les six années précédentes, 37,164 familles avaient été chassées de leurs foyers!

A propos de l'émigration incessante de 1867, M. Joynt, alors lord maire de Dublin, a dit : « L'émigration peut être comparée à une hémorragie qui épuise les forces de notre pays, et je regrette vivement qu'un noble lord ait jugé bon de recommander ce remède à la Sangrado, qui consiste à saigner les gens et à les gorger d'eau. L'Irlande n'a été que trop saignée. *C'est avec terreur que j'envisage l'avenir, quand on parle de réduire encore d'un million et demi notre population.* J'ose à peine songer à ces milliers de gens se traînant dans une misère profonde et silencieuse, à ces foyers éteints, à ces familles dispersées, aux industries des villes que l'on a ruinées, à ces classes moyennes qui s'éloignent et qu'un véritable homme d'État doit s'efforcer de retenir. » (Discours aux tenanciers de lord Aunaly, dont M. Joynt était l'agent).

En 1867, lord Lifford écrivait à M. Butt : « Le manque d'occupation met ceux qui n'émigrent pas complètement à la merci du *landlord*, et permet à ce dernier de faire les conditions qu'il lui plaît, AFIN DE LEUR ASSURER TOUT JUSTE DE QUOI VIVRE. Il abuse parfois de ce pouvoir, les tenanciers le savent, et cet état de choses *perpétue une guerre civile chronique.* »

Et à quel propos Sa Seigneurie adressait-elle cette lettre à M. Butt? Son seul but était de qualifier de « communiste » un projet de son correspondant, qui conseillait d'accorder aux tenanciers des

baux de 63 ans. On s'étonne de voir combien peu le vocabulaire des *landlords* varie; ils emploient aujourd'hui les mêmes épithètes qu'il y a vingt ans. Quelque proposition que l'on fasse en faveur du tenancier, si raisonnable qu'elle soit, les propriétaires la trouvent toujours « communiste » ou socialiste.

Lord Dufferin, dans une des lettres qu'il a adressées au *Times*, en 1867, dit : « Ce sont certainement les hommes que l'on doit rendre responssable de l'état de l'Irlande. C'est à une administration qui pèche par un côté ou par l'autre qu'il faut attribuer *la désolation qui renaît sans cesse* dans une belle île au sol fertile, arrosée par de beaux fleuves, caressée par une atmosphère clémente, entourée d'une mer qui pénètre dans les meilleurs ports du monde, et habitée par une race vaillante, tendre, généreuse, douée d'une force physique exceptionnelle et d'une intelligence des plus vives. »

Si flatteuse que soit cette description, elle n'est pas plus élogieuse que celle que lord Bacon traçait, il y a deux siècles et demi. « Quant à l'Irlande, dit-il, la nature l'a si bien douée, en ce qui concerne la fertilité du sol, les ports, les rivières, les pêcheries, les carrières, les bois et le reste — elle lui a donné, une race d'hommes si vaillants, si robustes, si actifs, qu'il ne serait pas facile de trouver, même sur le continent, un tel assemblage de conditions avantageuses, pour peu que *la main de l'homme vînt en aide à celle de la nature.* » (*Bacon's Works*, vol. III, p. 32.)

Le Dr Nulty, évêque de Meath, écrivait, le 20 février 1871, au sujet des évictions, qui avaient eu lieu les années précédentes, à M. B. Boyd dans le comté de Westmeath : « Dans la première année de notre ministère, comme prêtre missionnaire dans ce diocèse, nous étions témoin d'une éviction inhumaine, à laquelle nous ne pouvons songer même aujourd'hui, sans que notre cœur saigne. Sept cents êtres humains furent chassés de leurs foyers en un seul jour et laissés sans abri, pour satisfaire le caprice d'un de leurs semblables, qui, aux yeux de Dieu et des hommes, méritait probablement moins de considération que le dernier de ces malheureux. Et je me rappelle fort bien qu'à cette époque il n'était pas dû un seul shilling de loyer, si ce n'est par un individu qui s'entendait évidemment avec l'agent.

« La brigade des démolisseurs que l'on chargea d'éteindre les foyers et d'abattre les demeures de gens honnêtes et industrieux, remplit avec zèle sa terrible tâche, et travailla jusqu'au soir. Enfin,

un incident vint interrompre la monotomie de cette affreuse besogne. On s'arrêta soudain, et l'on recula frappé de terreur, en face de deux cabanes qu'il s'agissait de détruire comme les autres. Les démoliseurs venaient d'apprendre que la fièvre typhoïde s'était abattue sur ces huttes, où elle avait déjà apporté la peste et la mort. Ils supplièrent l'agent d'épargner momentanément ces misérables logis; mais l'agent se montra inexorable et insista pour que les cabanes fussent abattues. L'habileté avec laquelle il fit face aux difficultés de la situation, donnera une idée de la dureté de cet homme et des cruelles nécessités de la tâche qu'il avait acceptée. Il ordonna d'étendre un grand drap de vanneur au-dessus des lits sur lesquels gisaient les victimes de la fièvre — par bonheur elles déliraient en ce moment — puis il commanda aux ouvriers d'enlever les toits avec beaucoup de précaution et sans trop de hâte, attendu qu'il voulait s'épargner « les ennuis » d'une enquête. Le lendemain, lorsque j'administrai les derniers sacrements à quatre de ces victimes, il n'y avait entre la voûte du ciel et nous d'autre toiture que le drap de vanneur dont j'ai parlé.

« Les scènes horribles que j'ai vues, je me les rappellerai jusqu'à mon dernier jour. Les gémissements des femmes — les cris, la terreur, la consternation des enfants — l'agonie muette de ces fermiers honnêtes et industrieux — arrachaient des larmes à tous les spectateurs. J'ai vu les officiers et les nombreux agents de police qui étaient forcés d'assister à ces scènes, pleurer comme des enfants, à la vue des souffrances des pauvres gens qu'ils auraient été obligés de massacrer, si l'on avait fait la moindre résistance. Les grandes pluies qui accompagnent les équinoxes d'automne tombèrent à torrents, pendant toute la nuit et révélèrent sans retard, à ces victimes sans abri, les réalités affreuses de leur position..... L'aspect de ces hommes, de ces femmes, de ces enfants, lorsqu'on les vit sortir des ruines de leurs anciennes demeures, présentait le spectacle le plus épouvantable que j'aie jamais contemplé. Chaque *landlord* des environs, à plusieurs lieues à la ronde, menaçait ses tenanciers de sa vengeance, s'ils donnaient l'hospitalité, même pour une seule nuit, aux gens que l'on venait d'expulser. Beaucoup de ces malheureux n'avaient pas les moyens d'émigrer avec leurs familles; tandis que dans leur propre pays, ils ne trouvaient personne qui put les secourir et aucune occupation qui leur donnât de quoi vivre. Quel fut le résultat? Après avoir vainement lutté contre les privations et la

fièvre, ils passèrent du *workhouse* dans la tombe; et au bout de trois ans, les trois quarts d'entre eux reposaient en paix dans le cimetière.

On aurait tort à croire que l'éviction, que je viens de décrire doive être regardée comme un évènement isolé ou exceptionnel. Au contraire, chaque paroisse de mon diocèse a été le théâtre d'évictions qui se sont souvent effectuées dans des circonstances encore plus atroces. »

L'insurrection des Fénians (1867-68) tira de leur torpeur les hommes d'État anglais; et comme les mesures de coercition appliquées avec vigueur semblaient insuffisantes et qu'il ne restait plus d'autre remède de ce genre à essayer, sauf l'état de siége, deux ou trois politiciens britanniques se demandèrent si quelques actes de justice, quelques tentatives de réforme ne produiraient pas un bon effet.

Ils furent encouragés par l'attitude de ce qu'on peut appeler les patriotes constitutionnels de l'Irlande qui, après la répression des Fénians, firent de nouveaux et énergiques efforts pour venir en aide aux fermiers. C'était une tâche de Sisyphe que de recommencer la lutte contre la Chambre de Communes; mais quelle autre alternative leur restait?

Une fois de plus, des meetings furent convoqués dans les comtés de l'Irlande, et en 1869 le comte de Granard disait dans une de ces réunions publiques : « Je l'affirme sans hésiter, c'est ce système de lois agraires qui nuit à la bonne renommée de notre pays. » Un célèbre ministre de la police en France, quand il entendait parler d'un crime, ne manquait jamais de demander : *Où est la femme?* Moi, lorsque j'entends parler d'un outrage en Irlande, je demande toujours : *Qui est le landlord?* Car je ne vois pas qu'il se commette des outrages sur les propriétés où la justice est la règle et non pas l'exception.

Sachant combien il importait à leur pays d'arriver à une solution de la loi agraire, les députés irlandais ne se laissant décourager par aucune fin de non recevoir, ont sans cesse insisté auprès de la Chambre sur la nécessité d'une décision. De 1870 à 1880, vingt-huit lois agraires ont été présentées et repoussées. Projets, demandes d'enquête, etc., etc., ont défilé devant le Parlement sans résultat. Aujourd'hui, après avoir rejeté toutes leurs propositions, on invite les représentants des tenanciers à en formuler d'autres. Ils répondent

qu'ils ont assez bien expliqué ce qu'ils désirent et que c'est maintenant aux *landlords* de faire une proposition. En vérité, il est aussi difficile de faire voter une loi agraire équitable par ce Parlement de *landlords*, que de faire passer un chameau par le trou d'une aiguille.

Cependant, presque chaque année depuis l'Union, ce Parlement a promulgué une loi de coercition applicable à l'Irlande. Depuis 1830 il a voté 48 de ces lois.

Les mauvaises récoltes de 1877 et de 1879 ont aggravé la misère de l'Irlande. En outre, cette dernière année, le nombre des moissonneurs irlandais qui se rendaient en Angleterre tomba de 27,000 à 20,000, ce qui équivaut à une perte de 100,000 livres sterling (2,500,000 fr.) subie par les laboureurs. Beaucoup de ceux qui partirent ne trouvèrent pas d'ouvrage et furent privés de la ressource à l'aide de laquelle ils parvenaient à acquitter le loyer de leur bout de champ. Aussi, dans l'automme de 1879, le paysan se vit-il menacé de mourir de faim. Il n'avait pas trouvé de travail, il n'avait presque rien récolté, et par conséquent il n'avait ni de quoi se nourrir, ni de quoi s'acquitter envers son *landlord*. En avril 1879, un premier meeting fut tenu à Trishtown par Michael Davilt, et fut suivi d'un grand nombre d'autres réunions publiques pour demander une réduction du prix des loyers. Enfin la population du Connaught, poussée par la faim, prit une attitude qui montrait qu'elle voulait secouer son fardeau de misère.

Les extraits suivants empruntés à des écrivains anglais, montrent sous son vrai jour la situation de l'Irlande, de 1879 à 1880. Un correspondant spécial du *Daily Telegraph*, écrit de Westport (comté Mayo), au commencement de janvier 1880 : « Maintenant, laissez-moi esquisser deux scènes, à la vue desquelles le lecteur le moins sympathique criera : « Arrêtez! assez! » Au bas d'une colline, j'aperçois devant moi un cottage en ruines, tout près duquel se trouve un tas de je ne sais quoi, un tas d'ordures sans doute, amoncelé sans ordre. De loin, je n'en distingue pas bien les contours irréguliers et je cesse d'y faire attention ; mais, grand Dieu! lorsque je m'approche, le tas commence à remuer. Je ne suis pas en face d'un amas d'ordures, mais d'une mère et de ses trois enfants, qui prennent l'air à l'entrée de leur demeure. Le cottage en ruines représente leur logis. Dans un coin, entre deux murs abattus, presque à ras du sol, on a formé une sorte de toit avec des bouts de bois et de la paille entrelacés de façon à abriter un espace assez grand pour servir d'é-

tables à quelques cochons. C'est sous ce toit que les malheureux se glissent en rampant, quand ils veulent rentrer « chez eux. » En ce moment, ils prennent l'air, étendus là, silencieux et immobiles. La mère regarde droit devant elle dans le vide et refuse, de répondre un mot aux questions que je lui adresse d'un ton sympathique. Je m'abstiens de jeter un coup d'œil dans « le logis, » car ce que je vois me soulève déjà le cœur. Passons maintenant à la seconde scène. On me conduit vers une cabane si ruinée que, sans la fumée qui s'échappe par la porte, je n'aurais jamais supposé qu'elle fut habitée. On m'invite à entrer, et je pénètre dans la cabane par une ouverture qui n'a guère plus de quatre pieds de hauteur. D'abord une âcre vapeur m'aveugle et me fait venir les larmes aux yeux; mais, au bout de quelque temps, je puis voir autour de moi. Alors je pousse de nouveau l'exclamation involontaire : grand Dieu! Dans ce misérable réduit de quelques pieds carrés, dont le toit, crevassé ça et là, est soutenu par des poteaux de bois le long desquels l'eau ruisselle jusqu'au parquet boueux, dans cet antre dénué de meubles, dépourvu de croisées, où l'on ne voit clair que lorsqu'on jette une poignée de branches sur le foyer, demeurent un homme, sa femme, ses six enfants et les vieux parents de sa femme. Ils sont tous là, remplissant si bien la cabane, qu'il n'y a guère place pour moi et pour mon compagnon. Mais les enfants, quelques-uns d'entre eux n'ont qu'un seul vêtement, que font-ils? Voyez, accroupis sur le sol près du loyer, autour d'un bol contenant une bouillie de blé indien, ils dévorent cette maigre pitance, pendant qu'un chat affamé miaule piteusement et essaie d'obtenir sa part. « C'est tout ce qu'ils mangeront aujourd'hui, les pauvres enfants! » dit le père. Me sentant incapable de supporter plus longtemps le spectacle de cette misère, je donnai à ces pauvres gens un peu d'argent, en échange duquel je reçus mille bénédictions, et je m'éloignais. On croira peut-être que ces tableaux sont exagérés. J'affirme sur mon honneur que je ne me suis pas écarté d'une ligne de l'affreuse vérité... »

Un autre journaliste, après avoir fourni des détails non moins navrants, conclut ainsi : « Tout cela a produit un état de choses, devant lequel le paysan est enfin tenté de se révolter. Pendant des siècles, ses maîtres n'ont daigné s'occuper de lui, ni au point de vue physique, ni au point de vue moral. Si durant les cinquante dernières années on a songé à lui, c'est pour l'opprimer et pour extorquer de lui tout ce que l'on peut. Afin d'empêcher la vente

de ses propriétés, un *landlord* endetté est obligé, d'après la loi, de payer au moins l'intérêt des sommes qu'il a empruntées sur hypothèque. En outre, il croit que ses terres doivent lui fournir, non seulement de quoi acquitter les intérêts en question, mais de quoi vivre dans une modeste aisance. Pour arriver à ce résultat, il n'y a qu'un moyen, arracher aux malheureux tenanciers jusqu'à leur dernier shilling. »

« Les loyers des tenanciers de l'Ouest (*Daily Telegragh*, 14 novembre 1880), sont exorbitants; John Grady, qui afferme des terrains évalués 87 fr., paie un loyer de 225 fr. et Tom Ball, dont la ferme est évaluée 36 fr. en paie 150 fr., plus les impôts. Il est évidemment impossible qu'ils puissent tirer de quoi vivre de terres dont le loyer est si lourd, qui ont été défrichées par eux ou par leurs prédécesseurs, sans que le propriétaire ait donné un coup de bêche ou dépensé un centime pour les améliorer. En réalité, c'est l'argent qu'il gagne en Angleterre, à l'époque de la moisson, qui permet au paysan irlandais de payer son loyer. Sa vie est un esclavage perpétuel, qui ne profite qu'au propriétaire du sol dans un pays ou il n'y a d'autre industrie que l'agriculture. »

En 1880, les souffrances dans l'Ouest avaient atteint les dernières limites. Les leçons de la famine de 1847 avaient vivement impressionné l'esprit irlandais. Cette année-là les tenanciers payèrent leurs loyers, bien qu'ils sussent que, le loyer acquitté, ils resteraient sans ressource, puisque la récolte manquait, et ils sont morts de faim. L'année dernière, voyant que la récolte serait mauvaise, ils ont refusé de payer leur loyer, afin de ne pas mourir de faim. Ils n'ignoraient pas que le nombre des évictions s'est toujours accru en raison de la misère — que, dans les années de famine, les *landlords* se montraient inexorables, alors que leurs compatriotes avaient le plus besoin de pitié. Aujourd'hui le paysan irlandais se révolte et brave son *landlord*. On accuse ces malheureux de manquer de probité, de ne pas tenir leurs engagements, parce qu'ils mettent en réserve une partie des produits d'une mauvaise, récolte afin de pouvoir vivre. Ils devraient sans doute se laisser mourir de faim plutôt que de priver leur *landlord* d'un loyer exorbitant. Que disent les économistes politiques anglais? « Ce n'est pas le *landlord*, mais le tenancier qui doit fixer en dernier ressort le montant du loyer. Le loyer est l'excédant des profits que les fermiers *peuvent* payer au propriétaire, après avoir pourvu

à leurs propres besoins. » (Bonamy Price, *Contemporary Review.*)

Mill (*Political Economy*, p. 127), soutient la même thèse : « L'excédant de ses profits représente ce que le fermier *se trouve à même de payer* comme loyer au *landlord.* Le loyer qu'une terre doit fournir est donc l'excédant de ses produits ; ceci constitue une des doctrines cardinales de l'économie politique.

Comment se fait-il qu'en Irlande le chiffre des évictions augmente en raison du mauvais rendement de la récolte? En 1876, il y eut 1,269 évictions, alors que la valeur de la récolte de pommes de terre était de 12,000,000 de livres sterling. En 1879, la récolte manqua presque entièrement et les évictions s'élevèrent au chiffre de 2,667. Ces chiffres racontent une vilaine histoire : ils prouvent qu'au lieu de compâtir aux misères du peuple dans les moments de détresse, le *landlord* profite de cette détresse pour chasser ses tenanciers, de sorte que, plus ses tenanciers sont malheureux, plus il se montre dur. Une série de pétitions demandant une réduction de loyer furent signées dans toutes les parties de l'Irlande, après chaque mauvaise récolte, à dater de 1877 ; mais les *landlords*, en général, firent peu de concessions. Ils niaient que la récolte eut manqué, ou que la détresse existât, quoique le premier fait ait été reconnu dans trois actes du Parlement, et que la misère, causée par les mauvaises récoltes, ait été allégée par la charité des trois quarts du globe. Enfin — en 1879 — exaspéré par l'attitude des propriétaires, en face de la famine, le tenancier irlandais ne songea plus à traiter, et résolut d'en finir avec le *landlordisme.* Depuis le commencement du siècle, lui et ses représentants avaient perdu leur temps à présenter des projets de loi aux héritiers des spoliateurs. Ils n'avaient obtenu rien ; il était temps d'en finir!

Les résolutions votées dans les premiers meetings du mouvement agraire en 1879, ainsi que l'admet le *Times* (17 décembre 1880), ne demandent qu'une diminution de loyer. Ces demandes furent repoussées, et enfin les promoteurs de ce mouvement, MM. Parnell, Davitt, Dillon, Kettle, Brennan, Sexton, etc., se réunirent à Dublin, au mois d'octobre 1879, et fondèrent la ligue agraire nationale-irlandaise, demandant l'abolition du *landlordisme.* Le but principal de la ligue était de soustraire le paysan à la tyrannie du *landlord*, d'obtenir pour lui, à l'aide de moyens constitutionnels, la propriété des terres qu'il cultive, tout en offrant au *landlord* une compensation équitable. En 1833, l'Angleterre a bien payé

20,000,000 de livres sterling pour affranchir les esclaves des Indes-Occidentales. En 1879, elle gaspillait une somme aussi forte dans les guerres peu glorieuses de l'Afghanistan et du Zululand. Était-ce donc trop que d'espérer qu'elle rachèterait les esclaves irlandais, qui seraient prêts à travailler jusqu'à ce qu'ils eussent remboursé jusqu'au dernier sou la somme dépensée pour les libérer?

Dans son travail sur l'*Accumulation du capital*, M. Giffen évalue à 240,000,000 de livres sterling l'*épargne annuelle* de la Grande-Bretagne de 1865 à 1875. (*Saturday Review*, 20 novembre 1880.) La somme à donner, comme compensation aux *landlords* irlandais, le prix de la paix et du bonheur de l'Irlande, serait donc inférieur au montant d'une année de l'épargne britannique!

On a dit que le projet de la ligue agraire ayant en vue l'expropriation des *landlords* est « impraticable ». Écoutez ce que Grattan disait, à l'égard du mot impraticable, en 1785. Il revendiquait alors la commutation des dîmes : « Nous sommes disposés, en matière d'intérêts publics, à considérer comme impraticable tout ce qui est réforme hardie et radicale. Je me rappelle qu'à l'époque où la déclaration des droits était jugée impraticable, quand l'établissement du libre échange était impraticable, quand la restauration du jugement par nos pairs était impraticable, quand l'exclusion du pouvoir législatif du Conseil privé de l'Angleterre était impraticable, au moment même ou un *Limited Muting Bill*, avec l'adjonction d'articles de répression pour l'Irlande, et la déclaration des Droits, en tête, était considéré comme impraticable ; à l'heure où la formation d'un Tenantry Bill fait en vue d'assurer aux tenanciers de l'Irlande les prérogatives de leur bail était, en fin de compte, regardé comme impraticable, — je me rappelle, dis-je, que non seulement ces mesures furent adoptées, mais qu'elles sont devenues la base sur laquelle nous vivons. Il n'est point de pays auquel l'argument de l'impraticable soit moins juste que pour l'Irlande. » (*Speech in the Irish House of Commons*, 2 septembre 1785.)

Quelle liste on dresserait aujourd'hui des mesures qu'on estimait impraticables, à l'époque ou Grattan s'exprimait ainsi, qui ont force de loi aujourd'hui!

On a dit que le principe de l'expropriation, telle qu'elle est proposée par la ligue agraire, est illusoire et immoral. Voici ce que M. Gladstone, parlant à West-Calder le 27 novembre 1879, disait à ce propos : « Il y a des personnes, pour lesquelles je professe un grand res-

pect, qui croient que les maux de notre agriculture pourraient être évités par une modification fondamentale dans le système du fermage. Je parle de ceux qui croient qu'il suffira de couper les terres du pays en une multitude de petites propriétés pour résoudre la difficulté. Pour ma part, je ne suis pas disposé à repousser une proposition de ce genre, comme contraire aux droits de la propriété, si elle doit contribuer au bien-être des masses. La législature est parfaitement en droit de racheter la terre aux détenteurs, afin de partager le pays en petits lots. En principe, il ne semble point permis de s'opposer à cela. Ceux qui possèdent une vaste portion de la surface de notre globe ne sont pas tout à fait dans la même position que ceux qui ne possèdent que des biens meubles. La propriété mobilière n'impose pas des limites à l'action et à l'industrie humaines, comme le fait la propriété terrienne. Par conséquent, *j'avoue franchement que l'expropriation forcée est une chose admissible et même parfaitement honnête en principe.* »

Herbert Spencer dans ses *Social Statics*, chap. IX, sec. 2, dit :

« L'équité n'admet pas la propriété du sol. Car, si une portion de la surface de la terre peut devenir légalement la propriété d'un individu, et être destinée uniquement au bien-être et à l'utilité du détenteur, tout le reste de la planète pourrait être également occupé et, dès lors, celle-ci tomberait aux mains de quelques particuliers. Cela étant, tous les propriétaires auraient le droit d'exister à la surface, et tous ceux qui ne le sont pas, n'auraient point ce droit. Sauf la permission des *landlords*, elles ne pourraient poser un pied par terre, et ces personnes sans titre pourraient être expulsées en masse de notre globe. »

Suivant l'almanach d'Eason, les détenteurs de terre sont maintenant en Irlande ainsi classés : les *Tenants at will*, 526,628 sont 77, 2 par cent. ; les *Leaseholders*, 135,302 sont 19, 8 par cent ; 20,217 ou 3 par cent seulement sont propriétaires en réalité ! De ces derniers, quelque chose comme moins de la moitié, ne possède pas de biens ruraux. Tous les fermiers irlandais savent que la plupart des *landlords* irlandais, avant les ventes effectuées dans le cours des *Incumbered and landed Estates*, sont investis, en raison de patentes conférées par Olivier Cromwell. « Ce dernier, dit M. Butt, est le titre du plus grand nombre d'entre eux. Il est douteux qu'aucun membre du barreau irlandais ait jamais assisté à la remise d'un titre qui ne commence par l'attestation d'une confiscation.

(*Land temere in Ireland*, p. 24.) Ils savent parfaitement aussi que ceux là qui ont acheté de la terre sur un titre émané d'un parlement récent, endossaient les désavantages, tout en prenant possession du titre. »

Palep déclare que « la première règle de police nationale exige que l'occupant ait un pouvoir suffisant pour mettre le sol en culture. Il est indifférent au public de savoir dans quelles mains ce pouvoir réside, mais s'il est légitimement employé. Il est indifférent également de savoir à qui la terre appartient, si celle-ci est bien cultivée. Les membres de la ligue agraire déclarent qu'il ne sera fait la moindre injustice à aucun propriétaire et qu'ils toucheront au contraire un bon prix de leur propriété. »

Reconnaissant que le principe de la ligue était le seul qui assurât le règlement de la question agraire, soulevée maintenant pour des siècles, et qui protégeât le cultivateur irlandais dans toutes les crises futures, des sociétés qui n'avaient jusque-là représenté que la cause des tenanciers, comme la *Central Tenants' defence association* et les *Farmers'clubs*, se formèrent immédiatement dans tout le pays, et firent cause commune avec celle de la ligue agraire. Des ramifications de la ligue poussèrent avec une rapidité étonnante et témoignèrent de la sève qui passait de ce terrain dans le cœur des populations. Les meetings monstres se multiplièrent, et une grande et pacifique agitation vint soutenir les tenanciers au milieu d'une série d'années désastreuses. La connaissance des œuvres des économistes politiques anglais devint générale en Irlande, et les travaux de Mill, Smith, Ricardo, Kay, Arnold, etc., déterminèrent le caractère du mouvement. Des citations prises dans ces auteurs furent régulièrement lues dans les meetings organisés par la ligue, et leurs principes, et ceux regardant la propriété rurale et l'expropriation des *landlords*, énoncés dans les discours prononcés en même temps à Birmingham et à Midlothian, par MM. Brigth et Gladstone, furent acceptés par l'opinion. La diffusion de l'instruction et l'intercourse habituel avec l'Amérique avaient convaincu les populations que leur sort n'avait point d'équivalent, chez aucune nation, et les fermiers irlandais se montrèrent résolus à ne plus encourager un système vicieux, pour ne point renouveler les horreurs d'une autre famine. Ils étaient déjà souverainement impressionnés par les vérités qui avaient trait à leur condition et que M. Godkin dépeignait énergiquement ainsi : « Les commission-

naires de Cromwell n'ont rien fait de plus que de mettre pleinement en action les principes de notre présent code agraire. Les neuf dixièmes du sol de l'Irlande sont occupés par des *Tenants at will*. Les organes les plus importants de l'opinion britannique soutiennent que le droit conféré aux *landlords* de reprendre leur propriété et de les transformer en pâturages, en évictant tous les tenanciers, est essentiel aux attributs de la propriété. Cela a été dit au nom des grands propriétaires *absentéistes*. Selon cette théorie sur la propriété, la seule reconnue par la loi, lord Landsdowne peut légalement mettre à néant une grande partie du Kerry; lord Fitzwilliam peut faire passer la charrue de dévastation au milieu d'une moitié du comté de Wicklow; lord Digby, dans le Kings'Comty, peut rendre au marais d'Allen de vastes cultures réclamées pendant plusieurs générations par des tenanciers laborieux; et lord Hertford peut convertir en désert le district dont les descendants des colons anglais ont fait les jardins d'Ulster. Si quelqu'un de ces grands seigneurs avait la fantaisie, comme le colonel Bernard of Kinnity, ou bien M. Allen Pollok, de devenir des herbagers et des agioteurs en bétail, sur une vaste échelle, le gouvernement serait forcé de mettre les forces de l'État à leur disposition, pour évincer au nom de la reine, chasser toutes les familles de leurs demeures, démolir celles-ci, et mettre toute une population sur le pavé sans un schelling d'indemnité. Des villages, des écoles, des églises disparaîtraient de l'horizon, et, quand la saison de la chasse arriverait, le noble (?) *landlord* pourrait convier un groupe de ses amis de Londres, à venir constater ses « improvements » (améliorations). Le droit de conquête si cruellement exercé par les Cromwelliens est, en cette année de grâce, un *droit légal*, et son application n'est qu'une question d'expédient ou de prudence... Ce n'est ni la loi, ni la justice, ni le pouvoir britannique qui s'oppose aux agissements des Cromwelliens, et aux scènes de désolation qui se succèdent dans chaque comté de ce malheureux pays : c'est l'intérêt propre, joint à un sentiment d'humanité dans le cœur des hommes bons, et à la crainte de l'assassinat dans celui des méchants. Il n'y a que cela qui empêche aujourdhui l'immolation du peuple irlandais au Moloch du despotisme territorial.

Un des meilleurs résultats produit par l'organisation de la ligue agraire est d'avoir donné au tenancier irlandais un moyen de défense contre son *landlord*, plus légitime que la crainte de l'assassinat.

Depuis cette époque, en effet, la statistique des crimes comparés avec les années précédentes, donne une véritable diminution. Un extrait d'un excellent article de M. T. P. O'Connor, M. P. dans le *Contemporary Review* de décembre 1880, le prouve clairement.

« En 1833, le nombre des crimes de toute espèce était de 9,000. En 1836, ce chiffre s'élevait encore dans une plus grande proportion. Enfin, en 1870, le nombre des crimes était de 1,329.

J'arrive à la période présente. Un rapport présenté à la Chambre des communes pendant la dernière session, signale les outrages agraires relevés à la police, du 1er janvier 1879 au 31 janvier 1880. Examinons : douze des treize mois mentionnés dans ce rapport concernent 1879; la valeur de la moisson des pommes de terre avait baissé à 3,341,028 livres sterling, de 12,464,382 qu'elle avait été en 1876; quand les *landlords* portaient le chiffre des évictions à 2,667 de 1,749 auquel il était monté l'année précédente, et justement quand la ligue agraire était en pleine activité, quel est le total des crimes? — 977! — Les seuls documents que j'aie pu obtenir relativement à 1880 s'appliquent à une période comprise entre le 1er février et le 30 juin, en ce qui concerne Galway, Mayo, Sligo et Donegal, quatre des régions les plus affectées; or le nombre des délits y est de 187. Quant aux meurtres afférents à l'année présente (1880), ils sont de 5 en tout.

Cinq meurtres agraires en 1880, et deux cent trois en 1849, n'est-ce point une différence remarquable?

A l'égard des bruits circulant en Angleterre aujourd'hui et ayant trait aux attaques dirigées contre les «animaux» M. T. P. O'Connor, dans un discours prononcé à Manchester le 20 décembre 1880, en fait table rase, en parlant « du pays », soi disant « le plus chrétien qu'il y ait ». Voilà ce qu'il dit : « Dans le rapport de 1876, de la Société dont le siège est à Londres, formée en vue de prévenir les mauvais traitements infligés aux animaux, je constate qu'il y a 2 468 peines, et dans ce nombre 953 pour mauvais traitements aux chevaux en Angleterre seulement. Dans ce même rapport, je trouve ceci dit en propres termes : le gérant de la Compagnie des omnibus de Londres avoue que des 8,000 chevaux employés par cette compagnie, 3 sur 5 doivent être vendus aux équarisseurs, et les 2 autres vendus aux agriculteurs, après 54 mois. Cette compagnie consomme donc 1,800 chevaux par année ou à peu près 34 par semaine. Cette mortalité effrayante, dit le rap-

port, révèle suffisamment l'intensité du mal. Dans l'année 1877, le nombre des peines infligées avait été de 3,533, et ainsi de suite. Et maintenant, en face de ces tristes détails, je recommanderais à sir Charles Dilke de trouver quelque meilleur argument que le fait d'avoir tué ou blessé 47 animaux en 10 mois, pour se permettre d'entraver la liberté du peuple irlandais.

« Plus horrible que ce que nous venons de dire est le caractère de certains mauvais traitements infligés aux bêtes, comme, par exemple en 1876, où il y a eu plusieurs condamnations pour avoir arraché la langue aux chevaux, et 5 pour les avoir fait mourir de faim, etc., etc. En 10 mois de la présente année, il y eut un total de condamnation, non pas de 47, mais de 3,489. Maintenant, sir Charles Dilke, que répondrez-vous à cela?

Aujourd'hui, toutes ces choses se passent couramment en Angleterre et dans le pays de Galles, et j'estime dès lors qu'en présence de tels faits, M. Froude pourrait écrire son prochain ouvrage sur les atrocités commises en Angleterre sur les animaux; que le sous-secrétaire d'État aux Affaires Étrangères pourrait être invité à réformer cette opinion que 47 animaux tués ou blessés pendant l'espace de 10 mois justifient la suspension de l'habeas corpus, et que M. Forster (*Buckshot*), rendant compte des faits qui se passent en Irlande, pourrait être sommé de citer quelques uns de ces délits comme applicables à ses compatriotes.

Pour un simple mois, novembre 1880, le nombre des délits constatés en Angleterre par la Société protectrice des animaux, est 323, sans parler des condamnations obtenues par la police ou par d'autres sociétés du même genre. Ces statistiques effroyables de la cruauté anglaise ne ressortent que du fait d'une société; et si il y a eu tant de condamnations, quelle doit être la masse innombrable des atrocités commises en Angleterre, chaque jour et à chaque heure, spécialement dans les cas d'animaux tels que chiens et chats, d'une valeur marchande moins grande, qui peuvent être en toute sécurité torturés dans les maisons ou dans les cours éloignées, sans que leurs cris ou leurs gémissements viennent attendrir l'oreille du public?

Le tableau suivant indique le nombre des meurtres commis en Irlande depuis 1865, concurremment à ceux commis en Angleterre, pour une population égale, et conformément aux rapports des coroners.

ANNÉE	IRLANDE	ANGLETERRE
—	—	—
1865	70	72
1866	64	106
1867	75	115
1868	58	103
1869	76	67
1870	77	64
1871	53	54
1872	46	54
1876	30	46
1877	43	46

Environ deux mois après la fondation de la ligue agraire, son président M. Parnell, M. P. *landlord* lui-même, entreprit avec M. Dillon une mission en Amérique (décembre 1879), pour réclamer des habitants de ce pays leur coopération à ce récent mouvement, et pour chercher à alléger la détresse profonde de sa patrie. Sa démarche fut couronnée de succès. La réception qu'on lui fit fut enthousiaste. Il fut invité par le Congrès à s'adresser au Parlement siégeant à Washington, pour dépeindre la situation de l'Irlande. Le même encouragement lui fut donné par les *State legislature* dans tous les États qu'il visita, et le droit de cité lui fut accordé partout. 70,000 livres sterling étaient déjà expédiés à la ligue agraire à Dublin, par l'entremise de M. Parnell, quand, après une tournée de trois mois dans les États-Unis et au Canada, sa mission dut subitement cesser par suite de la dissolution du Parlement.

A son retour en Irlande, en mars 1880, les défenseurs du principe de la ligue agraire furent élus dans les principales villes de l'Irlande, les *landlords* les plus importants, ainsi que leurs partisans ayant été défaits, et *Charles Stewart Parnell*, au premier meeting des nouveaux membres élus tenu à Dublin, en mai, fut choisi comme *leader* du parti irlandais dans le Parlement. La Chambre des communes se réunit quelques temps après, en même temps que le nouveau gouvernement ne déclarait pas vouloir prendre des mesures pour parer à la détresse alors extrême, ni vouloir résoudre la question agraire. Grâce aux efforts du parti irlandais, cependant, une loi de secours fut votée enfin, et des compensations pour le *Disturbance Bill* acceptées par la Chambre des communes. Bien que le Bill adopté ne fut applicable que jusque 1881 à une portion de l'Ulster Custom et aux districts les plus éprouvés, il fut repoussé

par la Chambre des lords. La principale fonction qui semble véritablement aujourd'hui distinguer cette assemblée, sous le régime britannique, est de repousser régulièrement tous les bills utiles relatifs à l'Irlande. Le pays est, depuis cette époque, demeuré dans un état de paix profonde, en dépit de la détresse qui régnait et que le gouvernement considérait comme peu nécessaire de secourir, et malgré les lois de coërcition qui expiraient en juin 1880 et qui avaient été appliquées pendant les sept ou huit années précédentes.

On avait promis qu'une demande ayant trait à la question agraire serait introduite en 1881, et soit pour s'éclairer, soit pour permettre de légiférer d'une manière satisfaisante, le ministère annonça la nomination d'une commission royale. Mais il fut reconnu qu'on refusait d'admettre à cette commission aucun des représentants des tenanciers, alors qu'elle était appelée à faire une nouvelle loi, et que les cinq membres qui la composaient étaient des *landlords*. Le mécontentement causé par la Chambre des lords, qui rejeta le *Disturbance Bill* s'en accrut d'autant. Le gouvernement fut averti de l'impression produite en Irlande, et M. Justin Mac Carthy, fit une motion à ce sujet, au Parlement et tendant à blâmer ces dispositions. Mais ce fut en pure perte; on ne tint aucun compte, comme à l'ordinaire, des représentations des députés irlandais. Une ardente agitation se produisit aussitôt, et le peuple d'Irlande qui vingt, dix, cinq, deux ans auparavant, se serait contenté d'une solution bien différente, proclama du haut de toutes ses tribunes, sa détermination de ne se déclarer satisfait que si l'on abolissait définitivement ce système du *landlordisme*, qui, depuis des centaines d'années n'a fait que du mal, a produit une misère inouïe et causé des malheurs sans nom à la nation irlandaise.

T. M. Healy,

Membre du Parlement d'Angleterre.

Traduit par Sydney Ball.

L'EXPIATION D'UN PÈRE (1)

---

18 septembre.

Il vient de se présenter une première occasion de mettre en pratique ma résolution d'hier : Louis ne voulait plus ce matin aller, comme il le fait chaque jour, dire bonjour à sa tante Marie qu'i aime cependant beaucoup. J'ai tenu bon. Il a pleuré, tempêté. Son père, attiré par le bruit, est arrivé et il a espéré un moment qu'il lui donnerait raison. Il a crié plus fort encore, s'est jeté à son cou en sanglotant. Heureusement Charles est entré aussi dans la voie d'une calme résistance. Il a posé Louis par terre.

— Eh bien, comme tu veux, mon enfant, lui a-t-il dit, mais tu ne descendras pas déjeuner si tu n'obéis pas tout de suite.

— Il y eut un moment d'hésitation. Le pauvre petit était saisi de cette déclaration qu'il jugea irrévocable. Ses larmes s'arrêtèrent et sans rien dire de plus il sortit de la chambre et alla chercher sa tante pour l'embrasser. Je crois que cette première expérience lui sera une leçon utile. A déjeuner, il était un peu embarrassé, un peu triste. On voyait la trace de ses larmes sur ses pauvres petites joues pâles ; mais chagrins d'enfant sont de courte durée ; et, en se levant de table, il vint à son père et lui demanda s'il ne le conduirait pas faire une belle promenade au bois, ce que Charles accorda aussitôt.

Voilà plusieurs fois que je constate l'heureux effet des punitions méritées sur l'esprit des enfants. Ils rendent justice à la conduite que l'on tient envers eux. Loin de les détacher de leurs parents, il semble au contraire qu'elles augmentent leur affection pour eux. Mais pour en arriver là, il faut que jamais nous ne nous laissions guider par notre premier mouvement, par notre impatience natu-

(1) Voir la *Revue* du 31 janvier et du 15 février 1881.

relle. L'enfant puni, doit sentir qu'il nous en coûte d'agir envers lui avec rigueur.

N'abusons pas non plus des observations et des réprimandes. Laissons une grande liberté d'action à nos chers enfants en tout ce qu'il est possible de leur accorder. Ils sont *enfants*, traitons-les en enfants. Laissons-les courir, chanter, faire vacarme aux heures de récréation. Nous aurons ainsi le droit de leur demander un peu de silence et de calme quand cela sera nécessaire.

1er octobre.

J'ai obtenu de mon mari de garder encore Louis une année. Un bon professeur lui donnera deux heures de leçon par jour. Je me charge de lui faire faire ses devoirs. Mon cher enfant a neuf ans. Sa santé est complètement rétablie. Il est gai, plein d'entrain et de vivacité. Il n'a qu'un désir : rester le plus longtemps possible avec nous et j'ai trouvé, dans ce désir même, un moyen très-puissant de le faire travailler.

15 octobre.

Les leçons de Louis sont commencées depuis huit jours. Jusque là, il n'avait eu d'autre maître que moi et il m'en a bien coûté d'abdiquer en quelque sorte les fonctions d'institutrice de mon fils. Je suis descendue au rôle de *répétiteur*. Son professeur le trouve très-avancé pour son âge. Charles a été presque étonné du jugement porté sur mon élève. Je pense que j'aurais pu suffire encore à la besogne. Dès l'année dernière je lui avais fait commencer le latin. Mais je n'ai pas voulu contrarier mon mari en insistant sur ce point.

M. François P. est un excellent homme et je suis sûre de ses principes. D'ailleurs j'assiste à toutes les leçons et je ne vois pas grand inconvénient dans ce nouvel arrangement. Je ne dois point m'arrêter au chagrin que j'en éprouve, cela ne compte pas.

4 novembre.

J'ai conservé l'habitude de *causer* chaque jour pendant quelque temps avec mon petit Louis. De cinq à six heures il vient dans ma chambre et me dit : « Mère, causons un peu. » Je prends mon ouvrage et la conversation commence. J'ai remarqué que cette causerie avec l'enfant lui est fort utile. Parler de ses petits travaux, de ses jeux, de ses promenades, de ce qu'il y a vu, lui plaît naturelle-

ment et on arrive facilement à quelque sujet plus sérieux. Sans gronde, sans réprimande, il est aisé de donner une petite leçon, de faire avouer une faute, d'en montrer les côtés fâcheux. L'enfant, du reste, tient beaucoup à ces instants de conversation; cela le grandit à ses yeux et je suis sûre que Louis aimerait mieux sacrifier une demi-heure de récréation que le temps qu'il passe près de moi chaque soir. Quand un incident imprévu vient changer nos habitudes, il ne manque jamais d'en exprimer ses regrets, même quand il s'agit d'une sortie, d'une partie de plaisir.

Il a en sa mère une confiance complète. Je crois pouvoir affirmer qu'il ne m'a jamais rien caché. Sa chère âme est pour moi comme un livre ouvert. Quand il a commis quelque faute ou quelque maladresse, il me les raconte avec une charmante naïveté. Je ne le gronde pas, je lui montre pourquoi il a eu tort et je m'étonne parfois de la manière dont il comprend et accepte ce que je lui dis. Souvent il va lui-même au-devant des conclusions et m'embarrasse par ses questions, voulant connaître la raison des choses : La logique de l'enfance est très-rigoureuse.

5 novembre.

Hier soir, j'étais seule au salon avec Louis; il me parlait de ses cousins dont ma sœur m'avait mandé les brillants succès d'études. Tout-à-coup prenant un petit air sérieux qui ne lui est pas habituel :

— Et moi, petite mère, quand entrerai-je chez les Pères? me dit-il.

— Tu as donc envie de me quitter? lui répondis-je pour éluder la question.

— Ah! non, pas tout de suite, mais je voudrais savoir. Est-ce l'année prochaine? Dans tous les cas, il faut que j'aie le temps de me préparer à ma première communion; et insistant :

— Dites, mère, quand?

— Cela regarde ton père, lui répondis-je.

— Vous devez bien le savoir aussi puisque je suis votre petit garçon comme celui de papa.

Voulant changer vite la conversation, je l'embrassai en lui affirmant que ce serait le plus tard possible, parce que je m'ennuierais beaucoup de mon petit Louis.

J'espérais l'incident clos, et en effet une leçon à répéter fit diversion fort à propos; mais je comptais sans la ténacité propre à certaines natures d'enfant, à celle de mon fils en particulier.

Je sortis quelques instants pour donner un ordre, et, lorsque je rentrai, je trouvai Charles fort agité, arpentant le salon. Louis était assis devant un livre d'images et paraissait tout saisi.

— J'ai à vous parler, me dit mon mari d'une voix brève et en fixant sur moi un regard d'une dureté que je ne lui connaissais pas.

— Qu'y a-t-il donc, lui dis-je effrayée? Etes-vous souffrant?

Laissant Louis à ses images, il sortit du salon et ouvrit la porte de son cabinet de travail. Je l'y suivis.

Je sentais l'orage dans l'air et ne pouvais comprendre d'où il venait, car Charles est ordinairement très-bon pour moi et jamais, jusqu'à ce jour, nous n'avions eu de contrariétés sérieuses ensemble.

— Mais enfin, mon ami, qu'y a-t-il? lui dis-je encore avec toute la douceur possible.

— Il y a que je veux être maître chez moi et que je trouve très-mauvais que vous cherchiez à me tendre des pièges.

De plus en plus étonnée et ne me sentant rien de semblable sur la conscience, je le suppliai de s'expliquer.

— Il vous sied bien de faire l'ignorante lorsque vous chargez votre fils de me demander quand il entrera chez les Pères. Vous savez parfaitement qu'il n'y entrera jamais et qu'il ira au lycée.

J'eus beaucoup de peine à calmer Charles, que je n'ai jamais vu ainsi hors de lui depuis quatorze ans que nous sommes mariés.

Je n'avais nullement l'intention, en disant à Louis que cela regardait son père, de contrarier mon mari. C'eût été fort maladroit : Il finit par le comprendre et me tendant la main il me dit :

— Eh bien, je vous crois, et qu'il n'en soit plus question. Mais rappelez-vous que rien ne me fera revenir sur ma résolution. J'aurais voulu mettre Louis pensionnaire au lycée. Par condescendance pour vous, je consens à l'y faire entrer comme externe.

— Puissiez-vous ne le regretter jamais, lui dis-je sans pouvoir retenir mes larmes.

— Cela me regarde, reprit-il avec encore un peu d'aigreur.

. . . . . .

Cela me regarde!... et la pauvre mère, cela ne la regarde donc pas!... Louis n'est-il pas mon enfant? Est-ce que la responsabilité ne nous appartient pas à l'un comme à l'autre? Faut-il, mon Dieu, que la première contestation qui s'élève entre nous soit à l'occasion d'un sujet aussi grave!

4 décembre.

Je viens d'apprendre la mort d'Isabelle de V...; jeune, belle, adorée de tout ce qui l'entourait, pleine de vie et de santé, elle a été emportée en deux jours par une maladie foudroyante. Lundi dernier, elle amenait son petit Maxime passer la journée avec Louis. Elle était gaie et charmante. Le soir, en venant chercher son fils, M. Emmanuel me dit qu'Isabelle était souffrante, mais que cela n'était rien, un peu de fatigue sans doute.

Le lendemain, le médecin la trouva malade et mercredi soir elle mourait.

C'était un ménage excellent et elle laisse un enfant de huit ans. Tout le monde plaint ce pauvre M. Emmanuel et le petit Maxime bien malheureux d'être privé si jeune de l'amour et des soins de sa mère.

3 février.

M. Emmanuel de V... a demandé que son petit Maxime vînt prendre des leçons avec Louis jusqu'à Pâques, époque à laquelle il compte le mettre chez les Pères Jésuites. Nous avons accepté, mais je crois que cet arrangement, qui fait le bonheur de Louis en lui donnant un petit compagnon de travail, contrarie beaucoup Charles. Il ne m'en dit pas la raison, que je comprends sans qu'il l'avoue; Louis va s'attacher davantage à son petit ami et dans trois mois, il en sera tout-à-fait séparé. Cependant il n'a pu refuser cette demande très-naturelle.

10 février.

Maxime est un charmant enfant. Malgré la légèreté de son âge, il a compris la grande perte qu'il vient de faire. Son pauvre petit cœur est bien triste. Louis est parfait pour lui. Il cherche à le distraire, à l'amuser.

Il est si malheureux, me disait-il tout à l'heure, de n'avoir plus sa petite mère.

Et il se jeta dans mes bras en pleurant.

3 mars.

Maxime et Louis s'entendent à merveille. Ce sont deux bons enfants et le courage ne leur manque pas. Maxime est un peu moins avancé que Louis, mais il est plus studieux, plus attentif et ils espèrent se retrouver dans la même classe à la rentrée prochaine;

car Louis se figure toujours qu'il ira chez les Pères. Je crains bien quelque sortie intempestive à cet égard de sa part.

19 mars.

Je viens d'entendre une magnifique instruction aux enfants de Marie sur ces paroles : « Nous sommes les auxiliaires de Dieu. » Mgr M. applique ce texte aux femmes chrétiennes. Il nous montre tout le bien que nous pouvons faire au point de vue de la foi. La famille est le sanctuaire de la piété et du dévouement. Oui, je le sens, je ne puis servir les intérêts de la gloire de Dieu, le faire connaître et aimer autour de moi qu'en étant pieuse moi-même. Comment donner ce qu'on n'a pas? Je dois m'efforcer de vivre vraiment de la foi; prier et prier beaucoup afin que le Seigneur m'accorde les grâces dont j'ai besoin pour remplir, selon sa volonté, mes devoirs d'épouse et de mère. Se dévouer complètement, cela est facile quand on aime, et je n'ai jamais compris comment une mère de famille pouvait oublier son admirable mission au point de chercher son bonheur dans des plaisirs vains et frivoles, dans des satisfactions coûteuses qui ne sauraient lui donner de joie réelle et qui la détournent nécessairement de l'accomplissement de ses devoirs. Mais il ne suffit pas de vivre pour son mari, ses enfants. Il faut encore apporter dans ses actions de chaque jour et dans toute sa conduite une patience, une prudence, une sagesse dont je sens l'importance et qu'il est difficile de conserver toujours. Combien souvent depuis mon mariage ai-je eu à me dire : Non, je n'aurais pas dû laisser échapper cette parole, faire cette réflexion. Ici j'aurais mieux fait de céder, là au contraire de me montrer plus ferme et plus énergique. Dans la grave question qui me préoccupe si fortement aujourd'hui pour mon fils, combien est délicate la ligne de conduite que je dois suivre! J'ai en, définitive, des droits incontestables pour tout ce qui concerne son éducation. Cependant mon mari est le maître, ainsi qu'il me l'a déjà fait sentir plusieurs fois. Il sait quels sont mes désirs et il n'en tient pas compte. Plus j'insisterai, plus il se montrera entier. Je connais Charles et je crois que ce qui est préférable, c'est de le laisser maintenant à ses réflexions et de prier beaucoup. Puisse le Seigneur l'éclairer !...

15 avril.

Ce que je redoutais vient d'arriver. C'était aujourd'hui congé

pour les enfants et ma chère Madeleine était aussi à la maison.

Maxime et Louis ne peuvent pas se quitter, et un congé ne serait plus un beau jour s'ils ne le passaient ensemble. Nous avons donc retenu Maxime pour le dîner et la gaieté était à son comble; placés à côté l'un de l'autre, les deux enfants causaient et riaient de tout leur cœur. Maxime parlait de son entrée prochaine au collége.

— Quel dommage, dit-il à Louis, que tu ne viennes que l'année prochaine!

Et se tournant tout-à-coup vers Charles.

— Monsieur, vous ne voulez pas que Louis entre en même temps que moi chez les Pères? Ce serait bien amusant, tous les deux le même jour! Le mois d'octobre est encore si loin!

Je vis la contrariété de Charles qu'il dissimula cependant.

— Vous savez, Maxime, que nous partons pour la campagne dans quelques semaines, dit-il.

— Eh bien, vous viendrez voir Louis tous les huit jours, comme vous feriez l'année prochaine, puis il sortira chez mon père et nous serions toujours ensemble.

Mon mari se leva de table sans rien dire et passa brusquement dans le salon. Mais les enfants ne se laissent pas démonter facilement. Maxime courut à lui.

— Vous voulez bien, n'est-ce pas, Monsieur? et vous me demanderez au parloir quand vous viendrez voir Louis?

Charles essaya encore de détourner la conversation. Il demanda aux deux enfants s'ils avaient fait une bonne promenade.

Maxime réitéra sa question avec une nouvelle insistance.

— N'est-ce pas, Monsieur, que vous me demanderez?

— Mais certainement, mon petit ami, répondit mon mari pour se débarrasser de lui.

Charles vint s'asseoir près de la table, ouvrit quelques journaux avec vivacité, et sortit du salon.

Je ne dis rien. Par moment j'espère qu'il se trouvera pour ainsi dire forcé par les circonstances de renoncer à son projet. D'un autre côté, j'ai déjà remarqué que les hommes mettent souvent une sorte de point d'honneur à ne pas céder, même quand ils reconnaissent qu'ils feraient mieux d'abandonner leur première manière de voir. Il s'établit alors en eux une lutte intérieure qui leur est très pénible et qui devient la cause d'une sorte d'aigreur, de dureté envers ceux qui sont d'un avis contraire. Il ne faut pas

heurter de front une opinion qui pourra céder à la réflexion, à un sens droit naturel. On risquerait de tout perdre et de provoquer une détermination définitive qui serait alors un vrai coup de tête. Passant par dessus tout, ils disent : *Je veux*, cherchant à faire croire qu'ils sont très-forts alors qu'ils font acte de faiblesse. C'est pour cela que je tiens essentiellement à ne pas commettre d'imprudence pour un sujet aussi grave. J'assiste au combat qui se livre chez Charles; j'en suis les diverses phases, et avec quelle émotion, mon Dieu!

2 mai.

Maxime est entré aux Jésuites. Il est demi-pensionnaire et il vient tous les soirs passer un instant avec Louis qui s'ennuie beaucoup de travailler tout seul. Il est fort content au collége, et sa joie donne à mon fils le désir très vif d'y entrer le plus tôt possible. Le pauvre enfant croit encore qu'il suivra son petit ami. Il ne se doute pas le moins du monde de ce qui l'attend.

Mont-F., le 15 juillet.

Je suis seule ici avec Louis; mon mari est absent pour deux ou trois jours et Madeleine est encore au Sacré-Cœur. J'ai une véritable passion pour la campagne. Tout m'y plaît. La nature s'y montre dans toute sa beauté et je m'y sens plus près de Dieu que partout ailleurs. J'aime les promenades solitaires; et, quand je puis m'enfoncer sans être aperçue dans ce cher petit bois qui est la prolongation du parc, j'y passe de bien doux moments. Ma mère y avait fait placer plusieurs bancs de gazon et nous y venions souvent avec elle ; l'un d'eux surtout avait toutes ses préférences : situé au plus épais du bois, il est dérobé aux regards par le feuillage d'arbustes très-touffus. Le silence n'est troublé que par le chant des oiseaux et le doux murmure d'un petit ruisseau coulant sous la feuillée. A cinq minutes du château, on peut se croire bien loin de tout lieu habité. Cette après-midi, tandis que Louis s'amusait dans le parc à dessiner, j'ai été passer une heure dans ma chère solitude. M'efforçant de faire taire pour un instant les pensées de nature à m'inquiéter, j'ai pris mon chapelet et j'ai prié; puis, j'ai laissé aller mon esprit à la recherche de l'infini, de Dieu, dont je vois la main agir si puissamment, si sagement autour de moi. La nature est comme un livre ouvert où je lis sa grandeur et sa bonté. Et ce créateur qui a fait de si admirables choses, il est non seulement

mon Seigneur et mon Maître, mais aussi mon Père. Oui, je puis lui donner ce nom. C'est Jésus lui-même qui m'apprend à le nommer ainsi. Alors lentement, avec un ineffable bonheur, je récitai le *Pater* dont jamais la merveilleuse beauté ne m'était apparue comme aujourd'hui. Le bonheur de connaître Dieu, de l'aimer, de vivre avec des espérances éternelles inondait mon âme d'une joie, d'une allégresse que je pourrais presque appeler infinies. Il me semblait entrevoir le ciel, non comprendre, mais pressentir la félicité des bienheureux. Oh! j'aurais voulu rester longtemps dans ces douces et fortifiantes pensées. Trop vite, hélas! on retombe sur la terre; on revient aux inquiétudes, aux souffrances, aux ennuis de la vie présente... N'importe, ces courts moments de trève font bien. Ils donnent force et courage; et, quand tout est sombre autour de soi, leur souvenir ranime et soulage la pauvre âme exilée. Je n'oserais jamais parler à personne de ces rayons de douce et pénétrante lumière qui tombent parfois sur mon âme, on ne me comprendrait pas, on voudrait y voir l'effet d'une imagination exaltée, le résultat d'une nature rêveuse, et moi je sais que ce n'est pas cela. Oh! non, mon Dieu, vous êtes bon, infiniment bon et sur la route de votre pauvre servante, route quelquefois ardue et difficile, vous jetez une fleur ou un rayon de lumière. Merci, Seigneur, de cette grande miséricorde, de cette bonté sans bornes. Malgré ma petitesse, mon indignité, mes fautes nombreuses, vous avez pitié de moi, vous ménagez ma faiblesse et jamais vous n'envoyez à votre créature d'épreuve au-dessus de ses forces.

18 août.

Ma sœur si aimée est arrivée hier avec son cher petit monde. Charles avait été chercher Madeleine il y a quelques jours. Nous sommes donc tous réunis encore une fois; mais la joie n'est pas sans nuage. L'année dernière j'étais inquiète de la santé de mon petit Louis. Cette année Marie est fort tourmentée de celle de Joseph. Le pauvre enfant qui vient d'avoir quatorze ans a grandi énormément. Il est très maigre, tousse beaucoup et paraît bien affaibli. Les promenades le fatiguent. La moindre lecture lui donne des maux de tête et tous les soirs il est pris d'une petite fièvre qui n'est pas de bon augure. Notre vieux docteur est de l'avis du médecin de ma sœur. C'est une santé fort à soigner et il faudra nécessairement que mon neveu passe l'hiver dans le midi.

2 septembre.

Nos enfants jouissent de leurs vacances. Les tourments sont pour nous. A leur âge on ne s'inquiète pas. Joseph est distrait par cette bonne réunion de famille. Il ne souffre guère, puisqu'on lui évite la moindre fatigue. Quand toute notre chère jeunesse fait une excursion dans quelque bois ou quelques beaux sites des environs, nous suivons les promenades en voiture, Marie, Joseph et moi, et ainsi notre cher petit malade s'aperçoit moins de sa faiblesse. Il ne se doute pas des inquiétudes qu'il inspire et attribue ce qu'il éprouve à une trop rapide croissance.

Ma sœur me parle souvent des consolations que lui donnent ses deux fils, de leurs progrès réels, de l'amélioration de leur caractère, de leur piété sincère. Elle comprend mes tristesses au sujet de Louis, et tout en approuvant la conduite que j'ai tenue jusqu'à présent avec Charles, elle me conseille de lui faire encore des instances pressantes pour le décider à abandonner son projet quand il m'en reparlera, ce qui ne peut tarder puisque nous voici à la fin de septembre.

28 septembre.

Hier soir, quand mes chers hôtes se furent retirés, Charles m'annonça qu'il partait le lendemain pour B. et qu'il reviendrait le jour suivant. Ordinairement, quand il s'absente, il me dit le sujet de son voyage. Je le regardai avec un peu d'étonnement.

— Eh bien oui, me dit-il, j'ai affaire en ville. Comme je veux partir d'ici avec les enfants le plus tard possible, il faut que je voie le proviseur du lycée pour lui annoncer l'entrée de Louis et m'entendre avec lui sur plusieurs points.

— C'est donc une chose absolument décidée? lui dis-je.

— Ne le saviez-vous pas? et pensez-vous que je change d'avis tous les jours? Je veux pour Louis une instruction très solide, une éducation virile, et je tiens à ce qu'il soit élève de l'Université.

— Trouvez-vous nos neveux mal élevés?

— Non, au contraire, mais ils peuvent n'être qu'une exception.

— Et au point de vue moral et religieux, ne craignez-vous rien pour l'âme de notre enfant?

— Il doit s'habituer à penser, à juger, à se décider par lui-même.

— Soit. Mais il faut d'abord que son jugement soit formé, son

intelligence éclairée. Au lycée, l'éducation est laissée de côté ; et la religion?

— Mon fils restera chrétien. J'y veillerai, je vous le promets.

— Vous confiez notre enfant à des professeurs qui, pour la plupart, ne le sont pas, et vous dites que vous tenez à ce qu'il le soit!... Et cette innocence qui est un si précieux trésor?

— Vous y veillerez vous-même puisque je ne le mets pas pensionnaire. Enfin toutes ces observations sont inutiles. Mon parti est pris irrévocablement.

— Quelle responsabilité!

— Je l'assume volontiers, et à moi seul.

Il sortit brusquement et je compris qu'il n'y avait plus à y revenir.

2 octobre.

Ma sœur nous quitte demain et nous partons dans deux jours. Nous allons donc nous séparer pour toute une année, ayant chacune au fond du cœur une grande inquiétude pour l'un de nos enfants si tendrement aimés. Marie part avec son fils malade, elle tremble pour ses jours, et souvent je surprends des larmes dans son regard quand il suit Joseph pendant ses jeux ou ses promenades. Et moi aussi je suis triste et bien triste. Mon Louis est bon, vraiment pieux, son cœur est tout affection pour sa famille. Je sens que bien dirigé, bien élevé, il pourrait devenir un jeune homme accompli. Mais ces qualités elles-mêmes, sa franchise, son ardeur naturelle, sa vivacité, cette soif d'apprendre et de savoir qui nous a été si utile jusqu'ici pour ses études, tout cela constitue des dangers trop réels si le milieu dans lequel il va se trouver est mauvais comme tout me porte à le croire. C'est donc son âme qui va être exposée, cette âme qui m'est si chère, plus précieuse mille fois que sa vie elle-même. L'année prochaine nous nous retrouverons ici. Qu'en sera-t-il alors de nos pauvres enfants?

4 octobre.

Ce matin Charles est venu me demander si j'avais dit à Louis qu'il entrerait dans trois jours au lycée, et sur ma réponse négative il a paru très-contrarié.

— C'est à vous, lui dis-je, peut-être un peu vivement, d'annoncer une décision qui est uniquement vôtre. Que voulez-vous que je

réponde à Louis qui va se désoler de ne pas aller au collège avec Maxime? Voulez-vous que je lui dise combien je déplore son entrée au lycée?

— Je compte assez sur votre bon sens pour ne rien craindre de semblable.

— Cependant... Vous voulez que je me mente à moi-même, que j'approuve par mes paroles ce que je regrette de toute mon âme! N'espérez pas cela de moi. Tout ce que je puis vous promettre, c'est de me taire. Vous disposez de notre fils contre mon gré, prévenez-le et conduisez-le où vous voulez qu'il soit; puisque vous dites que tel est votre droit, usez-en, mais n'essayez pas de violenter ma conscience.

Charles n'insista plus, je l'entendis ouvrir la porte de la pièce qui sert de salle d'étude à Louis. Il y resta quelques instants et à peine avait-il regagné son cabinet que mon pauvre enfant arriva tout en larmes dans le salon. Il me cherchait. Quand il m'aperçut, il se jeta à mon cou.

— Mère, je n'irai pas au lycée... Je ne veux pas y aller... Pourquoi ne me mettez-vous pas chez les bons Pères avec Maxime? et il sanglotait plus fort...

— Tu sais, mon enfant, qu'il faut obéir à ton père; c'est ton devoir.

— Pourquoi papa ne fait-il pas comme mon oncle? Mes cousins sont si contents! Tous mes petits amis sont chez les Pères. Je ne connais personne au lycée... Non, je ne veux pas y aller.

Le cher enfant ne voyait qu'un côté de la question et assurément le moins important. Je fis tout pour le consoler sans y réussir.

Quand il retrouva son père au dîner, son pauvre petit cœur était encore tout gros. Charles le regardait sévèrement et le repas fut très triste. Lorsque Louis vint l'embrasser avant d'aller coucher, il jeta ses bras autour de son cou.

— Je vous en supplie, père, dit-il, ne me mettez pas au lycée.

— Laisse-moi, Louis, répondit mon mari en se dégageant, et il repoussa l'enfant qui vint à moi.

Je l'embrassai en lui disant d'aller vite se coucher. On annonça une visite qui fit fort à propos diversion et Charles ne me parla plus de rien.

7 octobre.

Je suis sortie cette après-midi avec Louis qui est encore tout

triste et m'adresse de fort embarrassants *pourquoi*, auxquels je réponds que pour bien obéir il ne faut pas raisonner. « Les parents sont faits pour commander et les enfants pour se soumettre. »

Nous passions en ce moment devant une église. Comme j'en ai l'habitude, nous entrâmes et je demandai de toute mon âme au divin Sauveur de bénir cet enfant que je lui présentais, que je lui consacrais comme au jour de son baptême; de le préserver et de le conserver pur, malgré tous les dangers qu'il pourrait courir. Louis était agenouillé à côté de moi. Il priait aussi et avec cette simplicité que Jésus aime à voir dans les petits enfants qu'il appelle auprès de lui. Mon fils est naturellement pieux. Aussitôt qu'il a une petite peine, un petit chagrin, il recourt à Dieu avec une confiance touchante. Chaque soir, il embrasse sa médaille avant de s'endormir en priant la sainte Vierge de le bénir. Ses exercices de piété, d'ailleurs très courts et qui ne prennent que quelques minutes, ne sont pas faits par lui avec négligence et par habitude, mais avec respect et attention. Voilà ce qu'est ce cher enfant. Son âme ressemble à une terre bien préparée. Je ne vois pas en lui de défauts marquants et qui puissent être un obstacle à son avancement dans le bien. Mais quelles seront les semences qui vont être jetées dans ce jardin que j'ai gardé jusqu'à ce jour avec des soins de tous les instants? Il suffit de quelques mauvaises graines pour étouffer les germes précieux que la grâce du saint baptême y a déposés et qui dans cette âme d'enfant sont encore peu développés. Ce sens droit que nous constations souvent en notre cher petit Louis ne sera-t-il pas faussé par des exemples, des conseils pernicieux? Cette franchise naturelle ne la perdra-t-il pas en voyant d'autres enfants de son âge menteurs et dissimulés?... Puissent toutes ces craintes être exagérées! C'est mon souhait le plus ardent.

15 octobre.

Le jour de la rentrée Charles est venu le matin chercher Louis dans ma chambre et l'a mené lui-même au lycée. L'enfant était soumis, mais triste et contraint. A son retour il ne paraissait pas consolé. Je ne lui ai jamais dit que je désapprouvais son entrée au lycée. Je l'ai même engagé à obéir, lui affirmant que son père ne cherchait que son plus grand bien, cependant je suis sûre qu'intelligent comme il l'est, il a compris que j'aurais préféré le voir ailleurs.

Quand il s'est trouvé seul avec moi, il m'a raconté sa journée. Il ne connaissait pas un seul des élèves. Le maître ne lui avait pas adressé une parole. Il lui semblait que les classes étaient si froides, si tristes!

Je m'efforçai de le consoler en lui disant qu'il connaîtrait bientôt ses petits camarades; que son maître serait très bon pour lui quand il verrait qu'il voulait bien travailler; qu'il pleuvait, que le temps était sombre et que c'était pour cela que le lycée lui avait paru si froid, si triste.

— Vous avez beau dire, mère. Je suis sûr que tout est plus gai chez les Pères, et vous le savez bien.

— Quelle idée tu as, mon enfant.

Je n'insistai pas davantage. Au fond je pense comme lui, mais il n'est pas opportun de le lui montrer.

Les jours suivants il revint moins triste et petit à petit la gaieté de l'enfance reprit le dessus. Il fit une bonne composition et sa place de premier acheva de le consoler. Mon mari triomphe. Pour moi j'attends anxieuse et je ne me sens pas rassurée. Ce que je craignais n'était nullement la tristesse de Louis. Je sais bien qu'un enfant de son âge prend vite son parti des choses et se console de tout. Oh! que je voudrais me persuader que son ardeur pour le travail le préservera des dangers qu'il va rencontrer!

***.

(*A suivre*).

LES PAYS OUBLIÉS

CROQUIS HISTORIQUES, LÉGENDAIRES ET PITTORESQUES (1)

XV

GUÉRANDE

La route se montre, d'abord, très encaissée, car elle a dû être conquise sur le roc. Un des faubourgs de la ville occupe le côté gauche; des prairies verdoyantes viennent ensuite et, insensiblement, la pente s'abaisse.

Du côté droit, les roches tiennent assez longtemps fidèle compagnie, quelques-unes surplombent tout enguirlandées de verdure; puis, brusquement, elles cèdent la place à des champs couverts de chaume de froment et d'avoine.

Les arbres sont nombreux. Dans la brume du soir, qui commence à s'épaissir, les contours des branches affectent des formes fantastiques.

C'est l'heure propice aux conteurs de légendes, et notre guide charme le voyage par une foule de récits. Il ne tient pas à lui que nous ne connaissions maints souvenirs de veillées. Infatigable, il mêle l'histoire au roman, les scènes grandioses avec les souvenirs familiers; mais il faut lui rendre cette justice que si nous n'avons pas à stimuler son humeur conteuse, nous n'avons pas, non plus, à subir la moindre importunité, sur un geste il se tait aussitôt, pour ne reprendre la parole que si nous l'en prions expressément.

Nous avançons toujours, traversant des villages, des hameaux. Tantôt la route est absolument solitaire, tantôt des groupes nombreux la sillonnent. Devant une bifurcation, notre conducteur

(1) Voir la *Revue* du 31 janvier.

hésite et interroge une paysanne qui, debout sur le seuil de sa maison, respire l'air frais du soir.

Cette femme est vraiment belle, ses traits sont nobles, ses manières sont gracieuses. Elle fait deux pas vers nous et prie de répéter la question déjà faite.

— Suis-je bien sur la route de Guérande? dit B. Et quel chemin nous reste à faire?

— Il serait un peu tard pour retourner en arrière, réplique la paysanne en souriant. Le dernier carrefour est à deux *sifflées* d'ici (1). Heureusement, vous ne vous êtes pas trompés, suivez à gauche, sans vous déranger; mais, d'ici Guérande, reste encore un bout de chemin.

— Une lieue, peut-être?

— Et plus de deux avec.

— Quoi! nous avons encore plus de trois lieues à faire?

— Oui, seulement la route est belle.

B. se montre un peu abattu; nous en concluons qu'il n'avait point eu occasion de faire souvent le voyage de Guérande. Il jette un coup d'œil sur son cheval. Nous suivons la direction du regard et nous ressentons une sorte de remords de forcer ainsi la tâche du pauvre bidet. Mais notre temps est limité; d'ailleurs où pourrions-nous trouver asile?

Nous remercions la paysanne, qui nous salue d'une inclinaison de tête digne d'une princesse et va reprendre sa pose méditative.

Le renseignement donné est véridique; l'ombre descend plus profonde, mais aucun obstacle ne vient compliquer cette dernière partie du chemin. Parfois, dans la nuit, brille une faible lueur décelant une chaumière isolée.

Voici plus de treize heures que nous avons quitté Sarzeau. La traite était « bonne », en effet. Cependant, sur la terre durcie par le vent d'est, les sabots du petit cheval retombent toujours d'un mouvement rhythmique. Il ne nous arrivera plus de juger d'un bidet breton par sa mine. C'est une belle et bonne chose que la mine; mais le fond vaut mieux encore et, à la place de notre émule de

(1) Il faut se défier de la longueur d'une *sifflée* comme de celle d'une *portée de fusil*. Si l'on s'en remettait à ces pittoresques dénominations pour apprécier le chemin à parcourir, on serait disposé à croire que la voix humaine ou le mauvais fusil d'un braconnier atteignent à des distances inimaginables.

Rossinante, nombre de chevaux « de sang » eussent depuis longtemps refusé leur service.

Mais voici qu'une ligne blanchâtre, tremblotante perce les ténèbres.

— Nous devons approcher de la ville, disons-nous à B.

— Je le pense aussi. Cette ligne lumineuse doit être produite par les réverbères du faubourg, car ceux de la ville sont cachés par les murailles.

— Alors il est donc vrai que les murailles de Guérande sont encore debout et intactes.

— Debout, oui; intactes, c'est une autre affaire. Plusieurs points auraient besoin d'une solide réparation. Une des onze tours, celle de Sainte-Catherine, est tombée, et si l'on n'y prend garde, les dix autres suivront. Mais peu de gens s'en préoccupent. Croiriez-vous qu'il s'est trouvé des Guérandais pour proposer de raser les murailles et de faire passer une « belle rue » sur leur emplacement?

— Voilà de vrais barbares. Par bonheur, la proposition n'a pas été écoutée.

— Hier, non; mais demain qu'arrivera-t-il? fait observer B. le philosophe.

Nous ne voulons pas nous arrêter à ce pronostic de mauvais augure; nous réservons toute notre attention pour essayer de distinguer quelques détails de la masse compacte qui se présente à l'extrémité de notre route. La nuit nous empêche de reconnaître autre chose qu'une porte voûtée et, bientôt, nous roulons sur le pavé de la ville.

Les réverbères éclairent peu. Confusément, des maisons antiques apparaissent. Un grand édifice semble occuper la notable partie d'une petite place, à l'un des angles de laquelle notre conducteur s'arrête.

Enfin, nous sommes arrivés. Il y a juste quatorze heures et demie que nous sommes partis du pays de Rhuys.

— Mon cheval est-il bon? demande B. en souriant.

— Merveilleux! je m'accuse franchement d'avoir, ce matin, méconnu ses qualités.

— Voyez si je hâblais. Son poil est chaud, mais pas une goutte de sueur ne le mouille. Demain matin, il me remportera vaillamment.

— Si je retourne dans la presqu'île, j'espère bien mettre de nouveau cette vaillance à l'épreuve.

— Tout à votre service ; mais pardonnez-moi de vous quitter un peu brusquement, je veux m'assurer si les garçons soignent bien la pauvre bête.

Nous ne reverrons pas B., son intention étant de repartir demain matin de bonne heure. Nous lui faisons donc nos adieux, en le remerciant cordialement. Il n'était pas possible d'avoir un meilleur, un plus agréable et plus discret conducteur.

Nous ne pouvons songer à jeter un coup d'œil sur la ville. Quand même la fatigue ne nous accablerait pas, l'éclairage municipal semble être parcimonieusement distribué. Et puis, ici, on se couche tôt. A neuf heures, portes et fenêtres sont closes, nous risquerions de ne pas retrouver notre chemin.

A demain, Guérande, malgré l'impatience que nous avons de te saluer!...

Une grande agitation sur la place située devant l'hôtel nous réveille : c'est samedi, jour de fort marché. De tous les bourgs voisins, une foule pressée arrive. Les costumes sont variés, non pas autant, cependant, qu'on pourrait s'y attendre. Les habits de forme antique, aux couleurs vives, ne sortent des armoires que pour les grandes solennités.

Les femmes sont presques toutes vêtues de noir, et la petite coiffe, serrée aux tempes, descendant simplement le long des joues, donne à leur visage, grave comme en général les physionomies bretonnes, un aspect monacal. Cette gravité ne les empêche nullement de s'animer quand l'occasion le comporte ; alors les grands yeux d'un bleu foncé, aux cils noirs, pétillent d'intelligence ; une jolie nuance rose relève la blancheur de la carnation ; un sourire spirituel entr'ouvre les lèvres bien dessinées ; une souplesse gracieuse donne de l'harmonie à tous les mouvements. Ce ne sont point des paysannes lourdes, gauches ; mais des femmes belles, fières, quoique charmantes.

Quelques paludiers circulent à travers la foule. Leur costume de toile blanche jette une note gaie sur l'ensemble des vêtements noirs.

De petites bourgeoises, ferventes adoratrices de ce mythe aux multiples transformations que l'on appelle « la mode », viennent au marché en jupes plissées, en tuniques drapées comme des

lambrequins, en corsages-cuirasses, en larges chapeaux couverts de plumes et de fleurs. Plusieurs châtelaines des environs ne brillent pas à côté de ce luxe, car elles ont eu le bon goût de rester simples.

Mais l'heure avance, et si nous prenons grand plaisir à voir le mouvement du marché, nous nous en promettons un beaucoup plus vif de notre promenade à travers Guérande.

La ville, aujourd'hui si modeste, a été pendant longtemps une place importante. Sa fondation remonte aux Romains, qui l'occupèrent jusqu'en 448, époque où les Armoricains, encouragés par saint Germain d'Auxerre, les battirent et s'emparèrent de la place. Vingt-deux ans plus tard, les troupes romaines reprenaient l'offensive et, pour protéger leur position, bâtissaient une forteresse appelée Grannone ou Grannona.

Lorsque, plus tard, les Bretons furent décidément maîtres de leur pays, Guérech Ier, comte de Vannes, donna son nom à la citadelle, sa plus ordinaire résidence ainsi que celle de son fils Canao.

Ce serait une longue et sanglante histoire que la relation de tous les sièges supportés par la ville, ainsi que des combats livrés sous ses murailles.

L'importance stratégique de la place justifiait cet acharnement. Elle eut beaucoup à souffrir pendant les vingt-quatre années de compétitions entre Jean de Montfort et Charles de Blois. Son nom fut attaché au traité qui mit fin à ces luttes fratricides.

Le Samedi saint, 12 avril 1365, Jean de Craon, archevêque de Reims, chargé par le roi de France, Charles V, de préparer le traité, réunit, à l'église collégiale Saint-Aubin, Jean de Montfort et les procureurs de Jeanne de Bretagne-Penthièvre, veuve de Charles de Blois. La paix fut signée, et la pauvre Bretagne épuisée put espérer des jours meilleurs.

Pourtant, plusieurs fois encore, Guérande se trouva attaquée. Un historien remarque qu'il est dans la destinée de cette ville de subir des sièges chaque fois que la guerre éclate en Bretagne. En effet, le 18 mars 1793, l'armée royale l'emporta de vive force, mais dut l'évacuer moins de huit jours après.

Le 6 juillet 1815, les troupes royalistes combattirent pendant toute une journée les troupes impériales retranchées dans Guérande. Elles ne se retirèrent que par crainte de faire trop souffrir une population qui leur était dévouée.

Espérons pour la vieille ville du duc Jean V, qu'elle ne servira plus de théâtre à ces luttes cruelles.

Guérande fut très aimée des souverains bretons. Le petit-fils de Jean de Montfort, Jean V, résolut de la mettre à l'abri des coups de main qui, tant de fois, l'avaient ruinée. Il en amoindrit le périmètre, fit construire les fortes murailles de son enceinte et les flanqua de onze tours défendant quatre portes situées aux points cardinaux. La plus importante de ces portes, appelée de Saint-Michel, était une véritable forteresse. Elle sert actuellement de mairie, de dépôt des archives et de prison.

Sans conteste, le monument le plus curieux de Guérande est cette ceinture de granit, solide encore malgré les siècles. Toutefois, comme leur souvenir pourrait influencer notre jugement sur les autres édifices, nous nous réservons de ne les visiter qu'après avoir salué la vieille collégiale Saint-Aubin et Notre-Dame-la-Blanche.

La fondation de la première de ces églises remonte au milieu du neuvième siècle. Salomon ayant assassiné, pour s'emparer du trône, le roi Erispoé (1), son cousin germain, chercha à expier ce crime par beaucoup d'œuvres pieuses. Entre autres, il fonda le chapitre Saint-Aubin de Guérande et installa à sa tête le prélat Gilard.

L'histoire de Gilard est assez mouvementée et curieuse. Le roi Nominoé lui avait confié le gouvernement du diocèse de Nantes, au détriment de l'évêque Actard, disgracié parce qu'il aimait trop la France. Mais Erispoé, fils de Nominoé, rendit sa confiance à Actard et Gilard se trouva sans diocèse. Salomon, devenu roi, lui donna la moitié de la juridiction épiscopale nantaise, appelée, depuis lors, *Lamée*.

Naturellement, car c'était justice, Actard protesta; cependant une convention intervint. Gilard, tant qu'il vécut, conserva le titre d'évêque. Son palais a laissé à la rue où il était situé le nom de rue de l'évêché, et l'église nouvelle de Saint-Aubin porta ses armes.

Certaines parties des piliers et des murailles sont encore décorées de mitres, de crosses, et une chaire épiscopale en pierre fut pratiquée dans l'épaisseur de la paroi de l'une des tours.

Mais la dignité du prélat s'éteignit avec lui, il n'eut point de successeurs; toutefois son église conserva de grandes prérogatives.

(1) On sait que les premiers souverains bretons portèrent le titre de *roi*.

Dans tous les actes officiels, elle portait le titre de *second diocèse* de Nantes, et son chapitre vient immédiatement après celui de la cathédrale.

Une carte, conservée dans les archives nantaises, montre les anciennes limites de l'archidiaconé de Lamée.

Magnifiquement décorée, l'église Saint-Aubin possédait entre autres riches objets un Christ, en argent massif, de grandeur naturelle, placé au-dessus de son avant-chœur. Les trésors ont disparu, la vieille collégiale n'en reste pas moins un noble édifice.

Quelques piliers de sa nef romane, surmontés d'arceaux en plein cintre, attestent son origine. Les chapiteaux de ces piliers ne brillent pas par la beauté de l'exécution, mais ils sont très variés et les sujets très expressifs.

D'anciens et superbes vitraux sont restés intacts, de beaux retables en marbre ornent les autels des transepts.

Par malheur on voulut, vers 1860, restaurer le porche principal, celui-là même qui, dans l'épaisseur du contre-fort gauche, soutenait la chaire en pierre à laquelle le prédicateur arrivait par un escalier ménagé dans l'intérieur de l'église; on voulut également réparer le porche méridional. Les travaux furent exécutés avec goût... Hélas! on ne tint pas assez compte de la pesanteur du clocher ambitieux ajouté au vieil édifice. Peu après, un écroulement survint, et les ruines amoncelées témoignent tristement de l'erreur des architectes.

Ce n'est pas la première fois que Saint-Aubin est victime de ces *erreurs*. En 1804, elle possédait encore un jubé extrêmement curieux. Au lieu de le conserver avec soin, on le détruisit sous prétexte qu'il gênait la vue du maître-autel.

Et voilà comment certaines *réparations* peuvent causer d'irréparables désastres.

Notre-Dame-la-Blanche est célèbre dans toute la Bretagne, car son enceinte fut témoin de la ratification du traité de paix entre les familles de Montfort et de Blois. Jean IV *le Conquérant*, en ordonna, vers 1348, la construction. C'est une très gracieuse chapelle à nef unique, formée par des colonnes engagées.

La révolution convertit Notre-Dame-la-Blanche en magasin. Des mains pieuses l'on rendue au culte et, de nouveau, la statue de la douce Reine du ciel y semble bénir sa fidèle population guérandaise.

Un coup d'œil à la façade ancienne et curieuse de la chapelle de l'hôpital Saint-Jean, puis sortons de la ville afin de faire le tour de ses murailles.

Cette promenade est, pour l'indifférent, très vite accomplie : un quart d'heure, vingt minutes au plus y suffisent ; mais combien de souvenirs elle éveille pour le penseur !

Enclose par ce bel ouvrage de granit, Guérande semble un joyau sauvé de l'écrin brisé du moyen âge. Ces mâchicoulis, ces tours ressuscitent tout un monde à jamais disparu.

Les portes Bizienne et de Saillé, en forme de char antique, ne rappelleraient-elles pas à dessein les premiers occupants de Grannona? La porte Vannetaise, la plus ancienne, la plus simple et toute croulante, ne figure-t-elle pas le peuple succombant dans les luttes pour l'indépendance de la patrie ? La porte Saint-Michel, massive, profonde, noire et comme sourcilleuse, n'est-elle pas l'emblème de l'écrasante puissance féodale ?

Elles résistent encore, les nobles pierres, à l'effort des temps. Leurs blessures sont voilées par les arbres des boulevards plantés en 1822, grâce aux soins intelligents de M. le chevalier Louis de Couëssin, maire de la ville. L'œillet, la giroflée, le lierre terrestre, amis des vieilles murailles, croissent dans le moindre interstice, et de gais jardinets se suspendent, couronne parfumée, au faîte des créneaux...

L'agitation moderne a remplacé les bruits guerriers. Cependant, quand vient le crépuscule, le passé ne reprend-il pas la place du présent ?

Sous la première lueur de l'aube ou sous la rouge coloration du soleil couchant toute une foule d'orgueilleux chevaliers, de puissantes châtelaines, d'écuyers et d'hommes d'armes, ne revient-elle pas saluer la ville ducale ?...

Le vent de mer n'agite-t-il pas encore les hauts cimiers et les bannières au blason : d'hermines pleines en losange soutenues par des lions casqués (1).

C'est un rêve... mais un rêve que l'imagination n'a aucune peine

(1) Ce sont les armes de Guérande. Elles avaient été gravées sur la porte de Sauvetout de Nantes, par le duc François II, en souvenir du dévouement de cinq cents Guérandais venus à son secours, alors qu'il était assiégé dans la seconde capitale de son duché. La porte fut appelée : *de Guérande.*

à concevoir, car tout y prédispose : la configuration des lieux, des choses et jusqu'à la langue parlée par la majorité des habitants. Cette fière langue bretonne a des accents auxquels l'oreille d'un poète ne saurait rester insensible, surtout si, mystérieux accompagnement, elle est murmurée à l'heure où l'ombre, indécise, se jouant des lois de la vision, transforme le moindre objet et semble donner la perspective du monde idéal...

Guérande réunissait à son gouvernement les villes du Croisic et de La Roche-Bernard. Elle avait une communauté de ville, une jurisdiction royale, un siège royal de police, une subdélégation, une brigade de maréchaussée. Sa communauté avait droit de députer aux Etats de Bretagne. Toutes les fois qu'elle s'assemblait, le chapitre y faisait siéger deux envoyés , et trois anciens gentilshommes y assistaient en qualité de propriétaires de maisons. Cette communauté se composait d'un maire, d'un procureur du roi-syndic, d'un miseur et d'un greffier.

Soixante-treize jurisdictions hautes, moyennes et basses-justices, relevant en proches et arrières-fiefs du roi, ressortissaient au siège royal de Guérande. Pendant longtemps elle posséda une prévôté et une amirauté.

Pour comprendre la raison de cette dernière institution, il faut se rappeler que l'Océan baignait autrefois la colline où la ville est assise. Maintenant il faut franchir sept kilomètres pour retrouver le rivage maritime, et La Turbale est devenue, en quelque sorte, le port de Guérande. La pêche et les industries qui s'y rattachent sont seules en honneur parmi la population turbalaise.

Vu du haut des tours des remparts, le pays présente une admirable perspective. Au loin, cette ligne mouvante fait deviner l'Océan. En avant du flot, s'étendent les marais salants. Derrière eux, les champs, les prairies, les bouquets de bois, les clos de vignes alternent.

Des vignes à Guérande... cela peut faire sourire! Le vin du territoire a eu, néanmoins, une excellente réputation. Contenant beaucoup d'alcool, il pouvait se garder très longtemps et gagnait, paraît-il, de qualité en vieillissant. Nous avouons n'en avoir pas goûté. D'ailleurs, nous ne pourrions point faire autorité, n'aimant que fort peu le vin et n'ayant nullement la science nécessaire pour juger de ses qualités.

Mais si l'on élevait le moindre doute devant certains vieillards guérandais, en essayant de reléguer le produit de leurs clos au rang de celui du cru de Sucinio, ils répondraient avec orgueil que Sa Majesté le roi de Suède, Bernadotte, passant à Guérande, en l'an VIII, se délecta de cet « excellent vin ». Les clos les plus renommés étaient situés près des marais.

Nous trouvons, dans une notice due à M. Amédée de Francheville (1845), des détails extrêmement intéressants sur ce petit coin de terre Bretonne et sur les mœurs de ses habitants.

« Contre l'usage des autres pays, les prairies occupent ici le sommet de la colline. Les clos de vigne commencent à la base; ils sont les restes de nombreux vignobles qui couvraient autrefois toute la partie basse de la contrée. Du clocher de l'antique collégiale, du haut des tours et des promenades si belles, si nombreuses pour une petite ville, la vue s'étend sur une perspective admirable... »

« Guérande est encore aujourd'hui une ville de la vieille duchée de Bretagne : ainsi elle devait être lorsque le duc Jean V la fit sortir de ses ruines. Les mœurs patriarcales de ses habitants, les noms bretons des hameaux et des métairies, la langue bretonne conservée avec un culte religieux dans quelques villages des marais, le costume si pittoresque de sa belle population à la taille élevée et athlétique, tout concourt à produire une complète illusion... »

« Il serait difficile d'assigner une date certaine à l'origine des nombreuses salines qui font la richesse de cette contrée intéressante. La mer venait autrefois battre le pied du coteau où est située Guérande, qui avait alors un port et armait des navires de guerre. Cette petite mer intérieure, nommée *le Traict*, ou plutôt ce Morbihan en miniature, s'étendait sur tout le territoire occupé par les salines; il avait ses îles. La plus grande était Saillé, maintenant transformée en un grand et populeux village. L'île de Batz, aujourd'hui la presqu'île du Croisic, lui servait de barrière contre les tempêtes de l'Océan... »

« Les premiers cultivateurs des marais furent les Saxons. Resserrés dans les étroites limites de l'île de Batz, n'ayant plus, comme leurs pères, les ressources de la mer et des lointaines expéditions, ils se trouvèrent obligés de chercher dans leur industrie des moyens d'existence. »

« A cette époque, la mer commençait à abandonner la plage où sont situées les salines; elle le faisait avec lenteur. Souvent aussi, à

l'époque des grandes marées, elle recouvrait ses anciennes limites et laissait des flaques d'eau sur ce sol glaiseux qui empêche toute filtration ; l'action du vent et du soleil, pendant les chaleurs de l'été, en favorisait l'évaporation, et, avant que le flot ne revînt à la même hauteur, on ramassait sur le sable le sel cristallisé. Les Saxons, industrieux et actifs, perfectionnèrent cette découverte ; ils établirent des salines d'essai dans les criques et les petites baies de la côte. Peu à peu ils en reculèrent les bornes, et, de nos jours, ils n'ont laissé à la mer que les sables du grand Traict, où la culture du sel est impossible. C'est ainsi que les îles de Batz et de Saillé se sont trouvées jointes à la terre ferme... »

« Les descendants des Saxons, devenus paludiers, ont successivement peuplé l'île de Saillé et toute la côte, depuis Careil-Queniguen jusqu'à Clis et Trescalan. Et, de même que les Juifs, ils y ont perpétué sans mélange leur type original. On les retrouve à Mesquer, à Pont-d'Armes. Plus tard, des colonies de ces hommes laborieux ont fondé des marais salants à Sené, dans le golfe du Morbihan, et sur le littoral de l'île de Rhuys. Mais dans ces diverses contrées, le type du paludier s'est fondu avec celui de la population primitive... »

« La saline est un relai de mer disposé pour la cristallisation du sel : la forme et l'étendue n'en sont presque jamais les mêmes. La saline a pour accessoire la *vasière* ou réservoir d'eau de mer, et le *gobier*, qui sert à préparer cette eau avant de la faire entrer dans la saline, qui se subdivise elle-même en *œillets*, *fares*, *adernes* et *appartenances*. Ces divers compartiments séparés par des petites digues hautes de trente centimètres, sont fermés par de petites planches verticalement placées ; elles servent aux paludiers à retenir les eaux nourricières, et à les répandre dans les œillets ou bassins évaporatoires. »

« Les œillets occupent le milieu de la saline ; ils sont rangés sur deux lignes parallèles, et séparés par un étroit canal profond au plus de quinze centimètres. Les servitudes occupent le reste de la saline. L'eau de la mer, chauffée et préparée par l'action du vent et du soleil, en parcourant les sinuosités des canaux nourriciers des fares, des adernes, des appartenances, est introduite dans l'œillet à la hauteur de sept centimètres. Le sel blanc, semblable à une glace, se forme à la surface ; le sel gris, ou gros sel, se dépose dans le fond de l'œillet, et se recueille sur de petits plateaux

ménagés au centre et nommés *ladures*. Il y reste jusqu'à ce qu'il soit amulonné. Une planche nommée *laz*, longue de cinquante centimètres et large de quinze, à laquelle on adapte un manche de cinq mètres sert à recueillir le sel. Une *lousse*, ou pelle plate en bois, une *boguette*, ou pelle concave également en bois, sont les seuls outils employés par le cultivateur des marais. »

« ... En 1840, année très favorable, on trouva que chaque œillet avait produit en moyenne vingt doubles hectolitres, soit environ *trois mille* kilogrammes. La partie du territoire de Guérande qui s'étend depuis Pornichet jusqu'au Pont-d'Armes produisit, cette année là, *cent huit millions* de kilogrammes de gros sel, non compris le sel blanc... »

Alors que le gouvernement prélevait *trois* décimes par chaque kilogramme de sel enlevé, on voit quel énorme revenu donnaient les seules salines guérandaises.

« Les paludiers guérandais ne ressemblent aucunement aux métayers, leurs voisins, avec lesquels ils vivent dans une perpétuelle mésintelligence. Le métayer est fort, grand, carré et robuste ; mais il l'est moins que le paludier. Il a les yeux et les cheveux noirs. Les femmes sont bien faites et jolies; elles sont remarquables par la blancheur de leur peau, par la modestie et la douceur de leur physionomie.

« Le paludier est plus généralement blond que châtain. Il est de haute taille, bien fait et robuste ; il a la tête forte, les traits aquilins, l'angle facial très prononcé; mais, fait digne de remarque, sa stature est sensiblement moins élevée qu'avant la fin du dernier siècle.

« Les paludières, quoique exposées pendant les chaleurs de l'été aux ardeurs d'un soleil brûlant, conservent une peau blanche et vermeille; leur taille est élancée, leur démarche aisée et facile. Ce peuple est bien une colonie venue du nord ; et malgré son mélange avec la race celtique, tout prouve la vérité de la tradition qui le fait descendre de ces aventureux Saxons, terribles précurseurs des pirates normands. »

« Les paludiers guérandais n'ont point conservé les inclinations ni l'esprit aventureux de leurs ancêtres qui, dans des frêles barques d'osier, bravaient les tempêtes et les flots. Quoique braves, ils détestent l'état militaire. Voyageurs et habitant les rivages de l'Océan, ils ne sont ni pêcheurs ni marins. Actifs, intelligents,

laborieux, leur probité est proverbiale. Sobres dans leurs ménages ils sont endurcis aux plus rudes travaux. Lorsque les marais ne réclament plus leurs soins, pour un modique salaire, ils entreprennent, avec leurs mules, les plus longs voyages au milieu des hivers les plus rigoureux. Comme le muletier espagnol, ils passent la plus grande partie de l'année en voyage. Les grands seigneurs d'autrefois, lorsqu'ils allaient à l'armée, confiaient leurs équipages à des paludiers de Guérande ; c'était un luxe de nos pères : ils savaient pouvoir compter sur la fidélité de ces *arrieros* Bretons... »

« Presque tous savent lire et écrire. Ne pas savoir faire un compte est un déshonneur parmi eux. Leurs maisons sont couvertes en ardoise, ornées de fenêtres vitrées et peintes. L'intérieur, bien meublé, est tenu avec une propreté hollandaise; propreté que l'on remarque sur leurs vêtements et sur leurs sarreaux de travail, qui sont toujours de la plus grande blancheur... »

« Au milieu d'une contrée toute française, plusieurs villages parlent la langue bretonne. Le costume des Guérandaises, habitant la ville, est remarquable par son élégance ; il a été à peu près adopté par le reste du département. Rien n'est gracieux et joli comme une jeune Guérandaise en toilette du dimanche, portant le mouchoir coquettement drapé, le tablier à piécette et la grande *catiolle* à dentelles, aux barbes relevées, cette antique coiffure nationale de presque toutes les habitantes des villes de Bretagne.

« Les jours de grande tenue (*sic*), la coiffure des métayères et des paludières est à peu près la même; mais le reste du costume diffère dans la coupe et dans la couleur des étoffes. Les paludières portent de petites coiffes en batiste, à fond étroit et plissé ; les barbes, petites, s'attachent sous le menton dans les jours ordinaires et sont flottantes en costume de cérémonie. Les cheveux, divisés en deux tresses, et entourés à distances égales d'un ruban de couleur blanche appelé *serrant*, sont relevés sur le front en forme de couronne. Un serre-tête en tulle brodé, garni de dentelles, laisse voir le *serrant* et les cheveux. De larges manches rouges, une robe d'étoffe blanche, pour la jeune fille, de couleur violette avec garniture en velours pour la femme mariée, des bas rouges à fourchette, un tablier de soie à reflets changeants, une piécette d'étoffe éclatante brochée d'or ou d'argent, une ceinture appelée *livrée*, de même étoffe que la piécette, voilà le costume de la paludière... »

« Les paludiers portent le *braugo-braz*, bas breton (braies plissées), ample et plissé en toile blanche, des guêtres blanches, des souliers jaunes, deux gilets de drap blanc, un troisième bleu avec des bandes vertes et un quatrième gilet rouge, ou *chupenn*, plus court que les trois autres. Pour le travail et les voyages, ils s'habillent d'un sarreau de toile blanche de forme particulière. Lorsqu'ils assistent à des enterrements, ils se drapent dans un petit manteau noir et les femmes s'enveloppent d'une demi-mante en laine noire, revêtue d'une toison longue et fournie... »

« Le costume des métayers est le même que celui des paludiers, sauf la couleur des étoffes. Leurs *chupenns* et leurs gilets sont bleus, leurs *braugos-braz* de couleur brune et leurs chapeaux petits et ronds, celui des paludiers est à larges bords relevés des deux côtés... »

« A Guérande, les noces se font à l'auberge ; chaque invité paye son écot. Un dessert est offert à la mariée par les jeunes filles, qui vont la chercher à travers la ville au son du biniou. Cette cérémonie, faite avec tout le décorum possible, est rendue quelquefois très pittoresque par la variété, l'étrangeté et l'élégance des costumes... »

« Le maître de l'auberge fait présent d'un chapeau au marié et d'une coiffe à la mariée. Les convieuses allant inviter pour la noce reçoivent, dans chaque maison, de petits cadeaux de laine, de filasse, d'argent, d'ustensiles de ménage ; coutume bien sage qui empêche les familles de se ruiner pour vouloir afficher un trop grand luxe. Ici, la noce du pauvre est aussi brillante que celle du riche ; un jour du moins, dans sa vie, il peut se croire son égal... »

« Les paludiers du bourg de Saillé, soit qu'ils célèbrent leurs noces à Guérande ou dans leur village, se rendent toujours à l'église, montés sur leur mules. Le marié et la mariée marchent en tête, sur la même mule. Chacun des conviés, placé sur sa mule, couverte de son bât, revêtu d'une draperie blanche, est posé sur le devant et porte en croupe, assise sur le côté, une jeune paludière qui se tient à son cavalier en lui passant un bras autour de la taille. Ce cortège est des plus pittoresques et, ainsi que celui de la promenade du dessert, il demanderait à être reproduit par les pinceaux d'un Léopold Robert... »

« Pendant les longues guerres de la Bretagne, Guérande a soutenu de nombreux sièges ; ses remparts, deux fois renversés, ses

édifices réduits en cendres, ses habitants massacrés, prouvent en faveur du courage de ceux-ci... »

« A l'époque des guerres de la Ligue en Bretagne, pendant qu'une flotte espagnole, sous le commandement de don Diego Brochero, abordait les côtes du Blavet, don Juan d'Aquila débarquait, le 12 octobre 1590, avec cinq mille soldats à l'embouchure de la Loire, non loin de Guérande. Le sire d'Arradon, le zélé ligueur, vint aussitôt les joindre pour les conduire à Vannes. Quelques soldats de ces vieilles bandes castillanes sont restés dans le pays. Entre le village de Brandu et Piriac, on reconnaît leurs descendants à leur physionomie méridionale et à leurs noms d'origine espagnole... »

« Les habitants de Guérande se font toujours remarquer par leur urbanité, leur bonté et leur courage; ils sont très attachés à leur pays, ils le quittent avec regret et y reviennent avec joie. Il serait difficile de trouver, même en Bretagne, dans une ville aussi petite, une société mieux choisie et de meilleures manières. Plusieurs familles d'ancienne noblesse bretonne ont continué à l'habiter. Guérande, à toutes les époques, a fourni d'excellents officiers de terre et de mer... »

Les couleurs de ce tableau s'effacent de plus en plus; les chemins de fer suppriment peu à peu toute originalité. Les vieilles mœurs s'oublient. Pour en trouver quelques vestiges, il faudra bientôt avoir recours aux peintres, dont le pinceau s'est trouvé séduit par cette vigoureuse beauté, et aux écrivains encore impressionnés par un passé glorieux.

Voilà pourquoi nous ne croyons pas avoir eu tort de rappeler ces souvenirs.

V. Vattier.

(*A suivre.*)

LES VARIATIONS DOCTRINALES

DU

CHANCELIER GERSON

SUR LA SOUVERAINETÉ ET L'INFAILLIBILITÉ PONTIFICALES

AVANT, PENDANT ET APRÈS LE CONCILE DE CONSTANCE

PRÉCÉDÉES D'UN EXPOSÉ DE SA VIE ET DE SES ŒUVRES (1)

Enfin la nature de l'esprit et du tempérament de Gerson entra encore pour une très importante part, dans ces variations doctrinales.

Le chancelier Gerson, ainsi qu'il a été dit déjà, n'était point assurément un homme ordinaire. Les dons qu'il avait reçus de Dieu étaient nombreux et remarquables. Il possédait l'étendue de l'esprit et la générosité du cœur, et une étude assidue et patiente les avait acrus et ornés. Mais, à une intelligence de choix, il joignait une nature *ardente*, *austère* et *âpre*.

Or l'intelligence est la lumière et le flambeau de chacun des hommes. Le Psalmiste exprimant cette pensée s'écriait : « O Dieu, la lumière de votre visage reluit en nous. » « Signatum est super nos lumen vultus tui, Domine. (Ps. 3.) » Ce flambeau éclaire l'homme tout entier. Si sa lumière est nette, sans mélange qui la vicie, l'homme sera tout entier lumineux dans ses vues et dans sa conduite. Et c'est à lui de veiller avec un soin continuel et scrupuleux à maintenir cette lumière pure. Le maître des hommes nous a

(1) Voir la *Revue* du 15 janvier et du 15 février 1881.

enseigné cette belle et consolante théologie. « Votre œil, c'est-à-dire votre âme est votre lumière. Si votre œil est sans tache, votre corps entier sera entouré de lumière. Si votre corps est ainsi lumineux, sans ombre de ténèbres, il le sera tout entier, et il vous éclairera comme une lampe éclatante. Soyez donc attentifs à ce que la lumière qui est en vous ne devienne des ténèbres. » « Lucerna corporis tui, est oculus tuus. Si oculus tuus fuerit simplex, totum corpus tuum lucidum erit. Si ergo corpus tuum lucidum erit, non habens aliquam partem tenebrarum, erit lucidum totum, et sicut lucerna fulgoris illuminabit te. Vide ergo ne lumen quod in te est, tenebræ sint. » (S. Luc, 11, 34, 35, 36; Math., 6, 22.)

Mais cette lumière, cet œil est délicat, fragile et aisément altéré par des éléments étrangers. Or le tempérament ardent est vif, impressionnable, et les impressions l'envahissent peu à peu et promptement tout entier. Le chancelier Gerson voyait autour de lui les effets pénibles et scandaleux du schisme. Ces effets, combattus avec vigueur, renaissaient sous des formes différentes; et leur durée menaçait d'être sans fin. Gerson en fut d'abord frappé, et la considération de plus en plus attentive du mal augmenta en lui l'impression de cette désastreuse situation. « Les ravages persistants du schisme, dit Ballerini, poussèrent Gerson et les docteurs à proposer et à soutenir la supériorité du concile général; et Gerson le déclara lui-même ouvertement : « Hanc pertinacissimi schismatis vexationem totam rationem causamque fuisse, cur in hanc sententiam Constantiensis tempore plures abüssent, non obscure testatus est Joannes Gerson. » (*Theol. Mign.* t. III, col. 1360.) Edmond Richer le reconnaît; écrivant la vie de Gerson vers l'année 1606, et faisant son apologie, il feint qu'une objection lui est apportée contre le Chancelier. Cette objection accusatrice pour Gerson a trait au livre qu'il composa : *de Auferibilitate Papæ*. Et Richer répond : « Oui, le Chancelier a écrit ce livre; mais considérez le schisme et les maux innombrables qu'il enfanta, et vous comprendrez le motif de cet ouvrage : deux antipapes se jouaient obstinément de l'autorité dans l'Église, et nul espoir d'union et de paix ne semblait plus apparaître. » « At, inquies, librum *de Auferibilitate Papæ* edidit. — Verum id quidem est; sed attende ad schisma, quo bacchante lucubratum fuit, tum omnia bene Concordabis. Enim vero Parisiensis Accademia, duos antipapas de Ecclesiæ auctoritate in inter se coludentes cernebat, ut neque actu neque habitu uniendæ et concor-

dandæ Ecclesiæ rationem retinerent. » (Charlas, 133.) Et l'auteur de la *Défense de la Déclaration* du clergé partage leur avis. (Ballerini, *ut supra.*)

Le tempérament ardent et sensible de Gerson fut donc impressionné au-delà de la mesure des malheurs du schisme. Or les impressions sont des sensations, des sentiments. Et les sentiments sont de leur nature confus et obscurs : ils troublent, égarent facilement la vue de l'esprit et forment en elle et autour d'elle, comme une fumée qui l'embarrasse, l'obscurcit ou l'étouffe. Le raisonnement et les principes au contraire les dissipent promptement. Et s'agit-il de ce que la terre a de plus essentiel et de plus sacré, la religion, la foi et l'Église, les principes et le raisonnement, quelque traversés, menaçants et périlleux que soient les temps, doivent être la règle inviolable des esprits. Emporté par son ardeur et ses impressions, Gerson oublia cette loi fondamentale, imagina un expédient, et inaugura son fatal principe du concile général.

D'un autre côté la piété du Chancelier était sincère, tendre, profonde. Les livres qu'il a laissés sur la vie spirituelle en témoignent surabondamment. Il aimait donc sa foi, son Dieu et l'Église qui en est l'organe dans le temps parmi les hommes. Le zèle qu'il montra pour la Papauté, pour la paix et l'union, contre le schisme, est incontestable et au-dessus de tous les éloges. Mais l'amour et le zèle pour l'Église, même et surtout, demandent des tempéramments, et ont des limites. Ils doivent être profonds, mais mesurés, éclairés, non aveugles. Le cœur et la piété de Gerson grossissant et s'exagérant la situation s'effrayèrent de l'état et des périls causés par le schisme. Son zèle aimant pour le bien et pour l'Église le guida seul. Il en a fait l'aveu lui-même, et affirmé que la vue du schisme enflamma, arma son zèle par l'épouvante qu'il lui faisait éprouver pour l'avenir. » (*De Potest eccles.* Consid. 10.) « Quia ut ipse arbitrabatur, ea semper manente (*Autoritate pontificia*), perseverasset semper schisma ab ea nutritum. » (Charlas, 290.) Ses partisans eux-mêmes expriment ce sentiment : « Gerson, dit le cardinal Sfondrati, eut un zèle excessif à la vue des désordres du schisme; le zèle l'emporta au delà des limites du juste et du bien, de l'aveu de ses amis mêmes. » « Gersonem nimio zelo, quo sui temporis abusus et flagitia prosequebatur, extra justi rectique limites abreptum esse, ne illi quidem negant qui ejus patrocinium maxime susceperunt. » (*Gallia vindicata*, 2 vol. p. 125.)

Sans doute le zèle et les efforts pour la bonne cause et pour l'Église sont louables. Mais pourquoi tout ce souci outré, qui est trop humain, pour l'avenir et même pour le présent de l'Église de Dieu? Parfois au milieu des épreuves et des tourmentes des temps et des hommes le Seigneur semble dormir. Et comme au prophète, à cette vue, les pieds hésitent et chancellent. « Pene moti sunt gressus mei, pacem videns peccatorum. (Ps. 72, 93.) » Faut-il en prendre du trouble jusqu'à l'épouvante? Les promesses que le Sauveur a faites à son Église ne sont-elles point celles de l'immortalité? Et l'enfer et les méchants ne prévaudront pas contre elle. Passagers de la terre sur le navire de l'Église, ramons avec force, avec habileté et mesure; ramons sans relâche : Dieu fera le salut. Un zèle indiscret et intempérant nuit plutôt à son œuvre. Il introduit souvent dans la défense du bien des éléments trompeurs et destructeurs. Celui du Chancelier en est un triste exemple. « Il était, observe Sfondrati, docteur distingué, savant et pieux; et cependant il enfanta et propagea une opinion contraire à la souveraineté pontificale ; je suis convaincu qu'il le fit par zèle pour l'Église. » « Nemo negaverit fuisse Gersonem selectæ doctrinæ et pietatis, et tamen — Opinionem imbiberat Pontificii adversam ; idque ut persuasum omnino habeo, zelo Ecclesiam adjuvandi ambitione trium Pontificum misere collisam. » (*Ut supra*, p. 128, 129.) Le zèle de Gerson fut donc intempérant et faux, conclut Charlas : « Certe Gersonium zelo suo contra abusus quos et in ecclesiastico, et in politico regimine invaluisse cernebat, longius quam par erat abreptum fuisse, nemo sapiens ac justus negabit. » (*Ut supra*, p. 133.) Le vrai zèle consiste à agir en tous sens dans les principes sans jamais en sortir.

En outre, Gerson était d'un esprit résolu jusqu'à l'âpreté. Assurément la force dans l'intelligence est une qualité heureuse, appelée à de hautes destinées dans le monde : et son influence est étendue, féconde et salutaire. L'esprit de Dieu lui-même nous l'apprend et nous l'atteste : « Les intelligences sages et fortes gouvernent et dirigent le monde. Leurs paroles sont profondes et ressemblent à un torrent plein et jaillissant. C'est un vase de prix, un or sans tache, un monceau de pierres précieuses. » « Intelligens gubernacula possidebit. (Prov. 1, 5.) Aqua profunda verba ex ore viri, et torrens redondans fons sapientiæ (18, 4). Est aurum et multitudo gemmarum et vas pretiosum labia scientiæ (20, 15). » Mais il y a une

force fausse comme il y a une fausse douceur, une fausse conciliation. Et de même que la douceur et la conciliation peuvent dégénérer en faiblesse, la force peut aussi facilement se changer en rigidité. Et si la conciliation éclairée et sage produit des fruits de vie, la force tournée en âpreté cause des chutes et engendre la destruction et la mort. Selon le même esprit de Dieu : « Lingua placabilis, lignum vitæ; quæ autem immoderata est conteret spiritum (Prov. 5, 4.)

N'est-ce pas la peinture de la conduite de Gerson durant le grand schisme, et des résultats qui la suivirent? Le Chancelier était un esprit dialecticien et savant. « Vir pro sua pietate, doctrina et zelo plurimum commendandus. » (Charlas, *ibid.* 131.) Après des hésitations et des réflexions nombreuses sur le schisme causé par les papes prétendants, il était sorti des principes et, dans sa préoccution avait cru voir le remède du mal présent et leur rempart contre les schismes à venir dans la supériorité du concile général. Ce premier pas lui avait causé de longs et laborieux efforts; ce sont ses propres expressions, rapportées plus haut : « Diutius spe nostra tenuit nos sermo de hac protestate summi Pontificis, quoniam tempestas præsens ad hoc impulit. » *De Vita spirit.*, corol. 8, lect. 4.) Une fois possédé de cette prévention, il s'attacha à son faux principe. « Quantum noceat cognoscendæ veritati animum afferre alienis opinionibus jam semel imbutum, occupatumque. » (Sfondrati, *ibid.*, p. 128.) Et il s'appliqua à lui donner, selon la tournure de son esprit, les apparences de sa science théologique.

Sa renommée seule avait attiré déjà à son principe nouveau des applaudissements et des disciples; les princes et les grands, l'Université et une certaine partie de ses docteurs l'encourageaient et l'appuyaient dans ces tentatives. « Multa concurrerunt ut Gersonius suæ doctrinæ plurimos in eo regno discipulos habuerit : ipsius fama, necnon ejus in extinguendo schismate prosper eventus. » (Charlas, *ibid.*, p. 132.) Aussi la force doctrinale de Gerson dégénéra en une âpreté et une logique destructives inflexibles contre les Papes pour la supériorité du concile général. Cependant quatorze siècles de tradition constante et universelle, la nuée de témoins des Pères, l'enseignement si cher à l'Université, sur l'autorité pontificale, ses anciennes convictions et ses propres serments se dressaient en face de Gerson et protestaient contre lui et contre son principe nouveau. Néanmoins il passera outre, il dénaturera, il renversera la tradition, les Pères, l'Université et ses docteurs. « Tempestas præsens ad hoc

impulit. » Il osera déclarer : « J'ai lu récemment saint Thomas et saint Bonaventure; je laisse de côté les autres écrivains, que je n'ai point entre les mains; ces deux docteurs reconnaissent dans le Pape une autorité pleine et souveraine; je m'incline devant leur jugement, *mais ils considèrent cette autorité vis-à-vis des fidèles et des églises particulières. Car s'ils eussent mis cette autorité en face du concile général, ils la lui eussent soumise et ils eussent placé cette autorité au-dessous de l'Eglise sa mère.* » « Vidi nuper sanctum Thomam et Bonaventuram; hic relinquorum libros non habeo; dant supremam et plenam summo Pontifici potestatem ecclesiasticam; recte procul dubio, sed hoc fuciant in comparatione ad singulos fideles, et ecclesias particulares. Dum et enim comparatio facienda fuisset ad auctoritatem Ecclesiæ synodaliter congregatæ, subjecissent Papam, et usum potestatis suæ Ecclesiæ eidem tanquam matri suæ. » (*Sermo habitus Constantiæ dom. secunda post Epiph.*) Il fallait étendre le ravage et le renversement plus loin; il ajoute : « Je n'ai pas lu d'autres docteurs que saint Bonaventure et saint Thomas, néanmoins j'affirme que le sentiment téméraire qui favorise l'autorité pontificale n'a été enseigné par aucun théologien, aucun Père, et de plus qu'il est hérétique. » « Nullum legi præter Bonaventuram et Thomam : et tamen assero sententiam contrariam, quæ Pontifici favet, a nullo theologo, nulloque sancto doceri, imo hæreticam esse. » (*Ibid.*)

Les saintes Écritures, l'Université de Paris ne seront point épargnées; il continue : « Cette vérité (de la supériorité du concile général) est appuyée sur le roc des saintes Écritures; quiconque y contredit, tombe dans l'hérésie, car nul théologien, nul Père, et surtout aucun docteur de Paris, ne l'a jamais enseignée. » « Huic veritati fundatæ supræ petram Scripturæ sacræ, quisquis a proposito detrahit, cadit in hœresim jam damnatam, quam nullus unquam theologus, maxime Parisiensis et sanctus asseruit. » (*Ibid.*) Et cherchant à affermir, à tranquilliser son âme dans cet aveugle renversement, il écrivait : « Béni soit Dieu qui, par ce très saint concile de Constance, éclairé de la lumière de la loi divine et des événements du schisme, *a délivré son Église de cette perverse et pestilentielle doctrine.* » « Benedictus autem Deus, qui per hoc sacrosanctum concilium, illustratum divinæ legis lumine, dante ad hoc ipsum vexatione præsentis schismatis intellectum, liberavit Ecclesiam suam ab hac pestifera perniciosissimaque doctrina. »

(*De pot. Eccles.*, consid. 10.) Cette conduite ne rappelle-t-elle pas involontairement ces paroles de l'Esprit de Dieu : « Pour éviter le blâme, l'homme qui s'égare saura trouver une interprétation à son sens? » « Peccator homo vitabit correptionem, et secundum vôluntatem suam inveniet comparationem. » (Eccli., 32, 21.)

Cependant l'âpre logique du Chancelier ne s'arrêtera pas en chemin : elle ira plus loin encore. Le respect envers les combattants jetés à terre, foulés aux pieds, et sans défense, est une loi qui s'impose au plus vulgaire lutteur. Les insulter est un avilissement et le dernier des outrages. Gerson l'a fait : « Avant le très saint concile de Constance, dit-il, les esprits trop attachés à la lettre, à l'écorce des livres saints, et *illettrés*, avaient professé la supériorité du Pape sur le concile... Ce poison mortel, profond, s'étendant comme un cancer, et descendu jusqu'aux moelles, *fut le résultat d'une vieille et basse adulation.* » « Ante celebrationem hujus sacrosanctæ Constantiensis synodi sic occupaverat mentes plurimorum litteralium magisquam litteratorum ista traditio de superioritate Papæ supra concilium... Tam radicitum et ut cancer serpens, tam medullitus imbibitum fuit hoc prisæ adulationis virus lethiferum. » (*De potest. Eccl.*, consid. 12. Zaccaria 716.)

Or ces aveugles enfermés étroitement dans la lettre, ces barbares illettrés, ces vils adulateurs étaient les Denis, disciple de Paul, les Irénée, martyr ; les Hilaire, exilé pour la foi; les Augustin, les Jérôme, les Léon, les Alcuin, les Gerbert, les Anselme, les Bernard, les Bonaventure, tant vanté par le Chancelier, et les Thomas d'Aquin! Que dis-je, ils étaient quelques années seulement auparavant les bacheliers, les docteurs de Paris, l'Université entière, « cette mère de toutes les sciences » et Gerson lui-même : l'Université et Gerson si désintéressés, si indépendants et si forts devant les grands et les princes du royaume!

Tels sont les excès où l'entraînèrent l'âpreté et la logique outrée et sans frein du Chancelier, pour justifier le principe de la supériorité du concile général.

En dernier résumé, l'événement et les effets déplorables du schisme avaient fait mettre en avant ce principe nouveau et préparé les variations doctrinales de Gerson sur la souveraineté pontificale; l'influence des princes, suivie avec faiblesse par l'Université, les sentiments précédents de quelques docteurs qui avaient comme ouvert une brèche dans la Papauté, et les hardiesses de pensée

cherchant un expédient pour échapper à la crise du schisme, déterminèrent ces variations; et le tempérament ardent, zélé, hors de mesure, et âpre du chancelier, en l'y précipitant, les consomma. Telle est, à l'aide des textes et des faits, la solution du problème historique des variations doctrinales du chancelier Gerson à l'égard de l'autorité des Papes.

V

Or plusieurs conséquences découlent de cette solution et des développements qui ont été donnés à son sujet : elles sont importantes, instructives, et comme imposées par ce travail sur le Chancelier.

La première conséquence est un fait dogmatique exceptionnel depuis l'origine de l'Église, c'est-à-dire parmi les docteurs, les théologiens et les fidèles. C'est que *le premier de tous* dans la tradition et dans la chrétienté. Gerson a imaginé, soutenu et fait accepter le principe de la supériorité du concile général dans l'Église et la non infaillibilité doctrinale des Papes. « Ipse enim primus ex theologis catholicis summum Pontificum concilio generali inferiorem, et errori, etiam cum tanquam supremus Pastor aliquid toti Ecclesiæ fide divina credendum proponit, obnoxium esse docuit. » (Charlas, *ibid.*, p. 131.) En face des livres saints, des Pères, et de quatorze siècles qui croient et démontrent le contraire établi dans la souveraineté pontificale, l'autorité du seul Gerson est donc sans valeur. « Nihil ergo auctoritas Gersonis convincit, præsertim tot aliis auctoritatibus oppressa. » (Sfondrati, *ibid.*, p. 125.) Vainement Edmond Richer et ses sectateurs, au dix-septième siècle, essayent de l'excuser, de le justifier par une fragile subtilité. Quiconque, affirment-ils, comparera le livre de l'Amovibilité des Papes avec le titre qu'il porte, et le jugera sans prévention et avec indulgence, conviendra que ce traité si remarquable par son érudition ne renferme pas ce que les hérétiques s'efforcent d'y introduire par des faux-fuyants menteurs, c'est-à-dire cette conséquence éversive et odieuse, que l'autorité réside dans l'Église d'une manière formelle et absolue. Non, d'après la pensée de Gerson, l'autorité n'est dans l'Église au-dessus des Papes que comme en son principe premier, dans son origine primitive, en cas d'abus et pour l'exercice

légitime de leur charge. » « Cæterum qui libellum de auferibilitate cum titulo compararit, omnia que benigne examinarit, animadvertet tractatum hunc eruditissinum non id velle quod hæretici cavillantur, aut invidiosum illud lemma præsefert : quoniam Ecclesiæ auctoritatem non absolute et formaliter ; sed causaliter tantum quoad abusum, et exercitium auctoritati pontificiæ antecellere demonstrat Gersonius. » (*Vita Gersonis*, an 1606. Charlas, 133.) En voulant le défendre, Ed. Richer frappe directement Gerson : la distinction qu'il emploie le prouve manifestement.

Le décret des IVe et Ve sessions du concile de Constance ne protège pas davantage le Chancelier. De quelle manière, en effet, ce décret a-t-il été préparé? Aucune étude des saintes Écritures des Pères et de la tradition ne l'avait devancé ; nulle parole venue de ces sources sacrées n'a été alléguée à l'appui du principe nouveau de la supériorité du concile général ; les sentiments contradictoires n'ont été ni proposés, ni entendus ; et les assemblées qui l'ont précédé furent privées et tumultueuses, déclare Sfondrati (p. 130). « Fuisse maturam ac synodalem discussionem ac examen institutum, hoc est, dictis in publicis sesssionibus sententiis, auditis pacate singulorum rationibus, examinatis Patrum ac conciliorum in hac materia doctrinis, exemplisque ac antiquæ Ecclesiæ traditione : hoc est quod negamus, in concilio Constantiensi, ac quarta et quinta sessionibus factum ; in omnibus tam editis quam scriptis hujus concilii actis, nec unica quidem ratio aut Patrum auctoritas in medium producta fuerit, qua concilii potestas supra pontificem probaretur, multo minus auditæ in contrarium rationes. In illa fuisse inter privatos cætus et tumultuarie, ut fieri solet in scholis philosophicis, disputatum. » « La grave question de la supériorité du concile général, continue l'éminent cardinal bénédictin, fut traitée au concile de Constance sans étude et sans soin ; et sa décision fut moins due à la réflexion et à l'influence de la vérité, qu'à la prévention et à la passion des esprits. » « Nec minus quoque observatione dignum est, quam parva cura studioque hæc questio in synodo Constantiensi agitata fuerit, nec tam ad momenta veritatis quam ex animorum affectu impulsuque decisa. » (*Ut supra*, p. 129, 130.)

Le chancelier Gerson en effet fut le théologien, l'oracle du concile de Constance. Or ce docteur, cet oracle de la sagesse gallicane, à la bouche duquel étaient suspendus tous ses contemporains, qui était l'âme de ce concile, n'avait lu sur cette question, de son propre

aveu que saint Thomas et saint Bonaventure; et il les détourna tellement de leur vrai sens que l'esprit étonné péniblement se demande s'il les avait même lus. » « Gerson enim flos Gallicanæ sapientiæ, et ex cujus ore Galli omnes pendebant, quique in Constantiensi synodo omnem paginam implebat, is, inquam, nullos alios præter Thomam et Bonaventuram in hac quæstione legerat; et istos tam male intellexit, ut ne quidem legisse videatur. » (Sfondrati, *ut supra*, 129.) S'il ne faut faire aucun compte de ce docteur savant et pieux d'ailleurs, mais aveuglé, déchu en cette circonstance, quelle estime est-il possible d'avoir pour les autres Pères de Constance moins savants, moins pieux, moins adonnés à l'étude que lui? « Qui ergo fidem habeamus erudito quidem pioque doctori, sed nimio, cæcoque impetu toties labenti? Quid, rogo, de aliis patribus dices, minus Gersone eruditis, minus piis, minusque lectioni addictis. » (*Ibid.*, 126, 129.) Dans de telles conditions, conclut Sfondrati, quelle valeur peut avoir la délibération de Constance, dépourvue de raison et de théologie? Faut-il même lui donner le nom de Délibération? » « Qui potuit igitur synodalis deliberatio vocari, quæ nec in sessionibus facta, nec ullis rationibus in medium pro una, alterave parte productis. » (*Ibid.*, p. 130.)

La seconde conséquence est la faute commise par Gerson contre les principes de la théologie et de la raison. La raison en effet se dirige d'après les règles de la dialectique et du bon sens qui est, selon Bossuet, le maître de la vie, comme les livres saints et la tradition sont les principes de la théologie et de la foi. Or dans l'interprétation superficielle, arbitraire et passionnée qu'il fit des saintes Écritures et des Pères, le Chancelier d'une manière générale méconnut et outragea tout ensemble les lois de la raison et celles de la foi. En outre les principes premiers et fondamentaux de l'une et de l'autre sont immuables, et Gerson, par sa conduite les a aveuglément franchies.

Premièrement en ce qui regarde la science sacrée et la foi, il a passé les limites assignées et tracées par la science et la religion de ses pères durant quatorze cents ans. Il a blessé ainsi et foulé aux pieds, en matière grave, le précepte de Dieu lui-même : « Ne transgrediaris terminos antiquos, quos posuerunt patres tui. » (Prov. 22, 28.) Aussi son principe nouveau a été une manœuvre frauduleuse, une intrusion, un brigandage antidoctrinal. Et il a échangé les pâturages fertiles de ses pères, selon le même esprit de Dieu, pour

des champs usurpés, féconds en aspérités et en épines, pour des terrains mouvants qui recouvrent un abîme. « Multi cibi in novalibus Patrum : et aliis congregantur absque judicio. » (Prov. 13, 23.) « Car, d'après un ancien docteur, Tertullien, la règle de la foi est immuable et ne se réforme jamais. » (De virg. veland. 1.) C'est que, remarque Bossuet, l'Église qui fait profession de ne dire et de ne professer que ce qu'elle a reçu, ne varie jamais. (*Dist. des variat.*, préface, n° v.) « La vérité, en effet, ajoute Tertullien, est éternelle ; nulle prescription ne peut l'atteindre ; la durée du temps, les volontés protectrices des princes, les priviléges ambitionnés par certaines nations ne sauraient la diminuer ou la changer. » « Sempiterna quædam res est veritas ; cui nemo prescribere potest ; non spatium temporum, non patrocinia personarum, non privilegia nationum. » (*De præscript.*) Le chancelier Gerson fut donc novateur dans la théologie et dans la foi. Car, au jugement de Suarez, l'opinion gallicane, quoique non condamnée encore comme contraire à la foi catholique, était cependant en contradiction avec le sentiment commun des docteurs, et ainsi voisine de l'hérésie et blessant la foi.

En second lieu, en émettant cette opinion, le Chancelier offensa la dialectique et franchit les saines limites de la raison. « Peut-il, en effet, déclare Sfondrati, exister une négligence égale à celle qui eut lieu dans une question si capitale et qui touchait au chef de l'Église? Gerson suivit l'impétuosité de son sentiment privé ; hâta la sentence et le décret de Constance, sans témoins, sans loi, sans examen préalable de l'antiquité et des Pères ; et fit porter contre le Pape une condamnation qui n'eût pas même été permise, s'il s'était agi d'un simple particulier. » « Quæ ergo major negligentia fingi potuit, quam in re tanta, interque summa Ecclesiæ capita vertente, ex solo impetu privati affectus, nullo teste, nulla lege, nulloque antiquitatis Patrumque examine, festinare sententiam, et Pontificem ea ratione damnare, qua nec privatum hominem licuisser? » (*Ibid.*, p. 126.) « Ergo zelus magis Gersonem et cupiditas Ecclesiam quovis modo juvandi, quam ratio agebant. » (P. 259.)

Mais la faute du Chancelier ne fut point isolée et bornée à sa seule personne. Il était le chef de l'Université de Paris et de ses docteurs, le directeur et la tête des évêques de Constance, l'instigateur de ses actes et de ses décrets. Comme un capitaine, enfermé dans une place assiégée, qui, pour en sortir, se sert d'abord de la

stratégie commune à tous les capitaines expérimentés et vaillants, puis tout à coup l'abandonne, varie ses plans, s'agite et réussit, après un assaut désespéré, à échapper de la place, mais par des moyens condamnés dans l'art de la guerre et par une fausse issue; ainsi se conduisit Gerson durant le grand schisme d'Occident. Et il entraîna dans ses variations doctrinales et dans sa chute des principes le Concile de Constance. Le cardinal de Lorraine l'avoua publiquement cent ans plus tard au concile général de Trente ! « Et Gerson s'en glorifiait lui-même : Asserit que quod hujus concilii definitio Facultatem Parisiensem suam super hæc materia sententiam mutare fecerit, suaque auctoritate theologos eo adduxerit, ut deinceps summos Pontifices faillibiles esse, atque conciliis subjici tuerentur. » (Petitdidier, *de Auct. et infall. Ram. Pont.* Theol. Migne, t. IV, col. 1307.) Cette circonstance aggrave et multiplie encore sa faute; et la triste gloire qu'il en tire, en le convainquant de préméditation, contre les principes, n'achève-t-elle pas de le déshonorer comme docteur? Aussi à la vue de cette profonde et immense déviation doctrinale, le docteur savant de Saint-Gall, le vengeur des églises et de la foi pontificale de la France, le cardinal Sfondrati, ne peut retenir l'émotion de son âme attristée, et il s'écrie : « Pardon, ô Gerson, pardon, cette doctrine et cette conduite ne sont pas dignes de la robe de docteur de Paris, et du grand nom que vous portez. Que votre chute est humaine et humiliante en face de la raison et de la foi : » « Ignosce mihi, Gerson, non sunt hæc verba Pariensi toga, tantoque digna doctore, humani aliquides passus, et quod ratio non debuit, impetus edixit. « (*Gallia vindicata*, p. 126).

Une troisième et dernière conséquence sort de ces variations, de cette chute du chancelier Gerson. Elle est une conclusion théologique et rationnelle. Pourquoi, en effet, Gerson tomba-t-il dans une telle erreur? — Il avait délaissé les principes. Or, en aucun temps, à aucun prix, il ne faut s'en départir. Les principes, soit de la raison, soit de la foi, sont les assises premières des esprits, et comme les gonds sur lesquels roule le monde. « Possédez, répète l'Esprit de Dieu, possédez les principes et la sagesse; ils sont au-dessus de l'or et de l'argent; ils garderont votre intelligence et votre cœur, et seront autour d'eux comme un rempart. » « Posside sapientiam, posside sapientiam (Prov. IV, 5); acquire sapientiam quia auro melior est (XVI, 16); Consilium custodiet te. » (II, 11.) Mais la rectitude des principes exclut la régidité et l'âpreté dans la

conduite; elle engendre, au contraire, la modération et la prudence. « Sapientia autem est viro prudentia. » (Prov., x, 23.) Car la vie des particuliers et des peuples est composée d'un fond divin dans la raison et dans la foi, et de circonstances, de formes variables humaines, c'est-à-dire d'immuable et de passager, de successif et d'immortel. Dès lors les principes et leur application prudente sont le fruit de la force. « Vir sapiens fortis est; et vir doctus, robustus et validus. » (*Ibid.*, xxiv, 5.) Et la sagesse, la prudence et la force s'unissent et se produisent mutuellement par leur alliance. « Et de forti egressa est dulcedo. » (Judic., 14-14.) Aussi les principes doivent être inviolablement conservés, et une fausse conciliation ou prudence ne doit jamais, par suite d'influences et de faiblesse, les compromettre ou les altérer. « Sed prudentiæ tuæ pone modum. » (*Ibid.*, xxiii, 4.)

En un mot, les hommes de principes, dans la foi et dans la raison, de force sans âpreté, de prudence sans mollesse, ni acception de personnes, et sans sacrifice du vrai, sont les hommes des situations difficiles, des événements orageux, et des conflits des pouvoirs. Sur ces hommes-là seuls comptent la religion et la vérité pour dénouer les questions litigieuses et ramener la paix. Elles se défient, au contraire et avec justesse, de ces prétendus forts ou prudents qui, sous les apparences trompeuses de la douceur et du bien, mais en réalité par pusillanimité, intérêt ou ambition, sont prêts à trahir et à livrer la raison et la foi. Et quoi qu'ait essayé d'insinuer inhabilement et faussement Gerson, sur les adulations aimées de l'Église romaine, ce sont les hommes de principes, les hommes doctes, forts et prudents, seuls, qu'elle affectionne et qu'elle recherche.

VI

Or l'un des principes essentiels et sacrés de la raison chrétienne et de la foi repose sur la souveraineté pontificale et sur son infaillibilité doctrinale dans l'Église, faussement combattues et renversées par Gerson. Saint Thomas, si dénaturé par le Chancelier, avait dit de cette Église romaine au treizième siècle : « Il lui appartient de déterminer la foi pour tous; de décider les causes majeures et difficiles, et ainsi de faire l'unité de la foi : car elle est souveraine dans l'Église; elle règle le symbole, réunit les conciles généraux, con-

firme leurs décrets, juge les appels qui sont adressés des conciles à son tribunal; et les conciles généraux ne peuvent rien définir sans l'intervention de son autorité suprême. » « Ad illius auctoritatem pertinet finaliter determinare ea quæ sunt fidei; ut ea ab omnibus inconcussa fide teneantur; hoc autem pertinet ad auctoritatem summi Pontificis, ad quem majores et difficiliores Ecclesiæ quæstiones deferuntur; et hujus ratio est, quia una fides debet esse unius Ecclesiæ, quod servari non posset, nisi quæstio fidei de fide exorta determinatur per eum qui toti Ecclesiæ præest. Et ideo ad solam auctoritatem summi Pontificis pertinet nova editio symboli (2 2, q. I, a. 10, 0). Cujus auctoritate sola synodus congregari potest, et a quo sententia synodis confirmatur. (*De potent.* q. 10, a 4; ad 13.) Sancti Patres in conciliis congregati, nihil statuere possunt, nisi auctoritate summi Pontificis interveniente, sine qua nec concilio celebrari possunt. » (Opuscul. 19). Et saint Bonaventure, dont Gerson écrivait : « Nul docteur pareil ne s'est rencontré dans l'Université de Paris. » « Nunquam talem doctorem habuit Parisiense studium. » (*Lib. de Legib.*, consid. 5.) Saint Bonaventure avait ajouté : « Le Souverain Pontife est donc en possession de la première autorité de la terre, il ne l'a point reçue des rois ni des princes séculiers; et il ne relève point du jugement des hommes, mais du seul tribunal de Dieu. » « Summus vero Pontifex, penes quem prima in terris residet auctoritas, non ab homine judicatur, sed solius Dei reservatur arbitrio. » (*Sfondrati*, p. 129.) « Sinon, poursuit-il, la synagogue a été plus heureusement partagée que l'Église; car elle possédait un grand prêtre, unique souverain qui terminait tous les différends. » « Quia alioquin synagoga felicior fuisset quam Ecclesia, quia illa habebat unum summum Pontificem qui omnes discordias poterat terminare. »

Aussi appuyé sur les livres saints et sur la tradition universelle, le concile du Vatican, en 1870, a tranché la controverse et défini cette souveraineté et cette infaillibilité des papes par ces décrets explicites et solennels : « Si quelqu'un dit que le bienheureux apôtre Pierre n'a pas été établi par Jésus-Christ Notre-Seigneur, prince des apôtres et chef visible de toute l'Église militante, ou que le même Pierre n'a reçu qu'une primauté d'honneur seulement et non une primauté de juridiction propre et véritable, directement et immédiatement conférée par le même Jésus-Christ Notre-Seigneur, qu'il soit anathème. « « Si quis dixerit B. Petrum Apos-

talum non esse a Christo Domino constitutum Apostolorum omnium principem et totius Ecclesiæ militantis caput; vel eumdem honoris tantum, non autem veræ propriæque jurisdictionis ab eadem Domino nostro Jesu Christi directe et immediate accepisse, anathema sit. » (Constit. 1er.) Il continue : « Si quelqu'un dit que le Pontife romain n'a qu'une charge d'inspection ou de direction et non un plein et suprême pouvoir de juridiction sur l'Église universelle, non seulement dans les choses qui concernent la foi et les mœurs, mais aussi dans celles qui appartiennent à la discipline ou au gouvernement de l'Église répandue dans tout l'univers, ou qu'il a seulement la principale portion et non toute la plénitude de ce pouvoir ; ou que le pouvoir qui lui appartient n'est pas ordinaire et immédiat, soit sur toutes les églises et sur chacune d'elles, soit sur tous les pasteurs et sur tous les fidèles et sur chacun d'eux ; qu'il soit anathème. » « Si quis dixerit Romanum Pontificem habere tantummodo officium inspectionis et directionis, non autem plenam et supremam potestatem jurisdictionis in universam Ecclesiam, non solum in rebus, quæ ad fidem et mores, sed iis quæ ad disciplinam et regimen Ecclesiæ per totum orbem diffusæ pertinent, aut eum habere tantum potiores partes, non vero totam plenitudinem hujus supremæ potestatis ; aut hanc ejus potestatem non esse ordinariam et immediatam sive in omnes ac singulas Ecclesias, sive in omnes et singulos pastores et fideles ; anathema sit. » (Constit. 3.) Et de là le concile conclut : « Nous enseignons et nous déclarons révélé de Dieu, et nous définissons que le Pontife romain, parlant *ex cathedra*, c'est-à-dire remplissant la charge de pasteur et de docteur de tous les chrétiens, en vertu de sa suprême autorité apostolique ; et définissant qu'une doctrine sur la foi et les mœurs doit être crue par l'Église universelle, jouit pleinement, par l'assistance divine qui lui a été promise dans la personne du bienheureux Pierre, de cette infaillibilité dont le divin Rédempteur a voulu que son Église fût pourvue en définissant la doctrine touchant la foi ou les mœurs ; et dès lors ces définitions du Pontife romain sont irréformables d'elles-mêmes et non en vertu du consentement de l'Église. Que si quelqu'un, ce qu'à Dieu ne plaise, avait la témérité de contredire notre définition, qu'il soit anathème. » (Const. 4.) « Docemus et revelatum divinitus dogma esse definimus : Romanum Pontificem, cum ex cathedra loquitur, id est cum omnium christianorum pastoris et doctoris fungens, officio pro suprema sua aposto-

lica auctoritate, doctrinam de fide vel moribus ab universa Ecclesia tenendam definit, per assistentiam divinam ipsius Beato Petro promissam, ea infallibilitate pollere qua Divinus Redemptor Ecclesiam suam in definienda doctrina de fide vel moribus instructam esse voluit; ideoque ejusmodi Romani Pontificis definitiones ex sese, non autem ex consensu Ecclesiæ, irreformabiles esse. Si quis autem hinc nostræ definitioni contradicere, quod Deus avertat, præsumpserit, anathema sit. » (Constit. 4.)

Par cette définition, l'Église a dissipé tous les doutes sur la souveraineté pontificale, éclairé et relié toute la tradition sur elle, et détruit à jamais le principe nouveau de la supériorité du concile général, imaginé par le chancelier Gerson; et cette souveraineté a repris son rang et reconquis sa place légitime dans la foi et dans le monde. Dès lors comme autrefois, et après ces décrets plus encore, la souveraineté pontificale doit être la conductrice spirituelle des peuples, l'étoile polaire de la doctrine et des âmes.— Mais, dans la fidélité à cette croyance, n'y a-t-il pas de la faiblesse intellectuelle, une atteinte portée à la liberté et du servage? — Un esprit réfléchi et sage ne pourra jamais le croire. Car, qui oserait affirmer et même penser que le capitaine d'un navire est ignorant, faible ou esclave, parce qu'il observe et suit avec une rigoureuse attention l'étoile polaire du firmament? En la négligeant et en la fuyant, il ferait preuve, au contraire, non de force d'esprit ou d'indépendance de caractère, mais d'extravagance et de fausseté dans l'intelligence. Sa conduite serait estimée insensée, et nul ne voudrait se confier à sa direction et à son bord. Mais en suivant cette étoile et la boussole avec une exactitude scrupuleuse, ce capitaine témoigne de son coup d'œil, de sa force et de sa prudence dans la navigation. C'est que tel est l'ordre de la nature créée par Dieu, et le principe premier de l'art nautique dont il n'est pas permis de s'écarter. Il en est de même pour la souveraineté et l'infaillibilité pontificales, dans la région des âmes. Elles sont l'ordre terrestre établi par Dieu, les principes premiers des vérités révélées, desquels aucun ne doit s'éloigner dans le grand art de la théologie et de la vie chrétienne.

Avec ces principes, Gerson eût peu à peu et sûrement étouffé le grand schisme d'Occident. Sa conduite, en effet, d'après Ballerini, semblait tracée d'elle-même. Deux, trois Papes prétendants occupaient la chaire pontificale : ils étaient douteux; et la perplexité de

la chrétienté devenait cruelle. Or, à cette heure d'agitations, de vents et d'orage, le devoir du Chancelier était avant tout de fixer ses yeux sur l'étoile polaire, c'est-à-dire sur les principes de la théologie et de la foi à l'égard de l'autorité pontificale. Sa science et sa piété lui auraient promptement rappelé cette parole de nos pères, au huitième siècle, dans un cas presque pareil : « Pour nous, nous n'oserions point juger le Siège apostolique ; il est le centre et la tête de toutes les églises; c'est nous qui sommes soumis à son jugement : mais nul n'est ici-bas son juge. » « Nos sedem apostolicam, quæ est caput omnium ecclesiarum, judicare non audemus ; nos omnes ab ipsa judicamur, ipsa a nemine judicatur. » Il en eût conclu, selon sa propre doctrine et celle de l'Université de Paris, en 1395 : « Nulle créature, ni l'Église militante entière elle-même, ne peut ravir au Pontife, qui refuse de la céder, son autorité sacrée. » « Nulla creata persona, nec communitas totius Ecclesiæ militantis potest auferre sibi (Pontifici) invito illam vicariatus auctoritatem. » Attaché inébranlablement à ce principe et, pour ainsi parler, adossé à cette autorité séculaire, comme au mât de l'Église, Gerson eût employé tous les moyens légitimes pour obtenir l'abdication volontaire des pontifes prétendants; des écrits, des mémoires respectueux et éloquents, à la manière de Nicolas Clémengis, leur eussent exposé l'état de la chrétienté et les eussent suppliés pour l'union et la paix de renoncer à leur autorité. Les évêques pouvaient se réunir, non en concile général, mais en assemblées privées et publiques, et presser, avec soumission et déférence, ces pontifes d'accorder la cession tant désirée. Les princes chrétiens et les fidèles, dans un ordre inférieur et moins direct, auraient joint, non des menaces ou des violences, mais leurs supplications à celles des évêques et des docteurs. Et sans interrompre leurs tentatives du côté de la terre, les évêques, les docteurs, les rois et les fidèles se tournant vers le ciel eussent, par leurs prières ardentes, imploré sans relâche Celui qui est la tête, l'Époux immaculé de l'Église, afin d'obtenir le calme et l'unité. Ces efforts, conformes aux principes, à la prudence et à la force, n'eussent-ils pas, à l'aide du temps, heureusement abouti?

L'événement l'a démontré. Car tel n'a-t-il pas été le dénouement du grand schisme d'Occident? La Providence a voulu que, en dehors du principe nouveau de Gerson, ce schisme s'éteignît par l'influence des principes vrais, c'est-à-dire par la souveraineté pontificale. En effet, « Grégoire XII, plus probablement le pape

légitime, renonça volontairement au pontificat, dit Ballerini; Jean XXIII abdiqua à son tour; Benoît XIII, restreignant l'Église à lui seul et à ses partisans, et par là devenant hérétique et schismatique, se mit hors de l'Église et fut de droit et de ses propres mains déchu du pontificat; « et Martin V fut élu; et son élection procura enfin l'unité et la paix ». « Ejus (Martini V) electio peracta est post cessionem seu renuntiationem liberam Gregorii XII, qui probabilius verus Pontifex erat. Joannes XXIII assensu sese quodammodo pontificatu abdicavit. Benedictus XIII in apertum schisma et in hæresim lapsus, ex ipso schismatis et hæresis crimine ab Ecclesia separatus, jam a primatu exciderat, suo vitio ac voluntate spoliatus. » (*De potest. S. Pontif.*, Migne, *Theol.*, t. III, col. 1379, 80, 81.)

En suivant cette voie, l'unique légitime, le Chancelier fût arrivé à cette issue favorable, par la force et la prudence des principes et de la doctrine. Heureux s'il l'eût fait : sa mémoire serait à jamais bénie. Et les paroles employées naguère pour l'Université de Paris eussent pu lui être justement appliquées; il en eût été vraiment, « l'Élie, le Daniel et le Matathias immortel. » Mais, au contraire, n'est-il pas permis de se demander si Gerson fut l'homme de la situation difficile et périlleuse de ces temps troublés, s'il était suffisamment doué pour la résoudre? Un seul mot, mais un mot douloureux, est la réponse à cette demande : Gerson manqua de justesse dans le coup d'œil, de sûreté et de fixité dans la saine doctrine, d'indépendance et de fermeté prudente dans le caractère, du calme de la force dans la conduite : il se trompa, il s'égara : « Erravit ergo Gerson. » (Sfondrati, *ut supra*, p. 259.)

Assurément, il faut le blâmer et le condamner au nom de la science sacrée et de la foi : il faut surtout le plaindre. A la vue des qualités éminentes, du grand nom et néanmoins de la chute doctrinale de l'illustre Chancelier, l'esprit éprouve l'impression que produisent les ruines des monuments fameux de l'antiquité. L'admiration et une tristesse profonde s'y mêlent tour à tour. — Humani aliquid est passus. — Que ce tribut payé à la faiblesse humaine par le chancelier Gerson soit un avertissement de l'histoire pour tous. Car quel pilote expérimenté, assailli soudain par le tourbillon et la furie d'une longue tempête, ne peut sentir son art et sa tête se troubler et faiblir, ou croyant se mieux guider, ne peut faire une manœuvre inhabile qui l'écarte de sa route? Cependant pour nous

garantir sûrement, répudions son principe malheureux et funeste de la supériorité du concile général dans l'Église. Après les saintes Écritures et la tradition universelle, embrassons avec une foi inébranlable le principe de la souveraineté et de l'infaillibilité pontificales que le concile du Vatican vient heureusement pour la lumière et la paix des esprits, de définir. Et que cet enseignement, nous soit à jamais rappelé, comme par une voix d'outre-tombe, par cette épitaphe presque prophétique, gravée sur le tombeau et la mémoire de Gerson : « Repentez-vous de vos fautes, et désormais demeurez inviolablement attachés à l'Évangile. » « Pœnitemini et credite Evangelio. »

M.-J. Boileau.

UN BOHÊME DE LETTRES AU XVIIE SIÈCLE (1)

II

Où aller? En province? Lyon, Marseille, Montpellier connaissent le poète musicien, son luth, ses chansons et ses pages. Partout ailleurs on n'aime guère les concerts, fussent-ils d'un compositeur de la chambre du roi et s'appelassent-ils *cromatiques*. Mais bah! ne s'est-il pas toujours fié à la Providence? Plus léger de bagage que le bonhomme Énée, qui, au dire de Scarron, dans son *Enéide*, transportait religieusement par delà les mers :

La béquille de Priamus,
Le livre de ses *oremus*,
Un almanach fait par Cassandre,
Où l'on ne pouvait rien comprendre,

D'Assoucy, par une belle journée de 1653 (2), prend le coche d'Auxerre, en compagnie de ses deux pages, et porteur de cinq cents écus « faits au moulinet ». Il n'a pas encore dépassé Ville-Neuve Saint-Georges, que déjà il est ruiné, à une pistole près. Et cela pour avoir voulu tuer le temps, en jouant aux cartes avec un finaud de marchand de porcs qui, une vieille paire de besicles sur le nez, mouillant ses pouces, mêlant les cartes si gauchement qu'à le voir ainsi faire, on l'eût cru estropié des deux mains, prenant les rois pour les valets, parlant sans cesse de sa femme qui le battrait sûrement, si elle le surprenait se récréant de la sorte, « lui tire sa bourse, ses espérances et ses illusions au sujet de la mine des Jean Doucet ». « Mais ce ne fust pas tout, ajoute-t-il, car estant piqué jusques au vif, et toujours préoccupé de la pensée que j'avois que cet homme estoit un innocent fortuné, je lui jouay

(1) Voir la *Revue* du 31 octobre 1880.

(2) Et non de 1654 ou de 1655, comme le mentionne Bassang lui-même, qui ne sut jamais en quelle année il vécut.

encore une émeraude, qui valoit plus de soixante écus, et s'il l'eust voulu, je luy eusse encore joüé mes luths et mes pages, couché Valentin sur une carte, et Pierrotin sur l'autre, je me fusse joué moy mesme s'il m'eust voulu prendre pour son esclave. » Le marchand n'avait que faire de pareils enjeux, il lève la séance, et pour achever d'étourdir son malheureux partner, il lui cherche noise, à propos de quelques cartes dispersées cà et là.

D'Assoucy, obligé de battre en retraite, ne se répand pas en plaintes inutiles; arrivé à l'hôtellerie, il commande un repas succulent et, après de vaillants coups de dents et de larges rasades, il s'endort d'un bon sommeil, insouciant du lendemain. Et voyez s'il eût raison cette fois. Il dormait depuis quatre heures, lorsqu'un terrible vacarme le tira d'un doux rêve, — il revoyait ses écus réintégrés dans sa cassette : — c'étaient un valet de pied du roi et un cadet des gardes, qui faisaient rendre gorge au marchand qu'ils avaient saisi la main dans le sac. Dassoucy est mandé ; il apparaît, est reconnu par le valet de pied qui l'amena, il y quelque quinze ans, à Saint-Germain, où le duc de Saint-Simon (1) voulait le présenter à Louis XIII, recouvre son bien, sans vouloir s'assurer, dans sa joie, si le nombre des écus lui est intégralement remis, et repart aussitôt pour Auxerre, laissant à ses lecteurs quelques bons avis en forme de « conseils à un joueur », que lui-même aurait bien dû suivre : 1° Ne jouez jamais des sommes considérables sur la parole des gens qui sont beaucoup plus puissants que vous. — 2° Gardez-vous surtout de ces gens qui portent de trop grandes manchettes. — 3° Défiez-vous de ces gens qui, voulant jouer petit jeu, tirent beaucoup d'argent sans nécessité et font parade de monnaie toute neuve et de grandes pièces d'or qui éblouissent les yeux du joueur, mais n'en remplissent pas le gousset. — 4° Craignez les joueurs pacifiques, mais jouez hardiment contre ceux qui crient et qui tempestent. — 5° Ne feignez point aussi d'entrer en lice contre ceux qui, jouant au piquet, comptent un neuf pour un dix, car c'est signe qu'ils n'en savent pas davantage. — 6° Jouant aux cartes, gardez-vous de la file (2), de la toque, de la marque (3),

(1) Père de l'auteur des *Mémoires*.

(2) Filer la carte, c'est retenir une carte marquée pour se la donner à soi-même.

(3) La toque, manière de battre les cartes ; la marque, manière, dont on marque ses points.

du pont (1), de la ponce (2), de la brèche (3), de la réserve (4).

A Auxerre, notre voyageur quitte le coche et se dirige vers Châlons, pédestrement et allègrement. « Ayant achepté un asne pour porter mes hardes, je me mis en chemin par la Bourgogne, que je traversay en cet ordre. Mon asne marchait premier, tout fier de porter une partie du Parnasse, Apollon et les Muses, car, outre qu'il estoit chargé d'un coffre tout rempli de chansons, d'épigrammes et de sonnets, tout caparassonné de téorbes et tout bordé de luths, il estoit suivy de mes deux pages de musique qui, revestus de deux bougrelines bordées d'un petit gallon d'argent faux, ne rehaussoient pas moins l'éclat de cette pompe qu'avec un habit de mesme livrée, je contribuois, comme un Phebus incognito, à la magnificence de son train. Pour moy, j'allois toujours cinquante pas derrière après les autres, pour, en cas de mauvaise rencontre, feignant de me reposer, jeter ma bourse en quelque buisson ou l'ensevelir sous quelque pierre. Car, me fiant beaucoup plus à la pointe de mon esprit qu'à la pointe d'une épée, je n'avois voulu m'embarrasser d'un coutelas, ni me charger les reins d'un poignard ou les poches de pistolets, qui ne m'auroient servy qu'à fournir des armes à ceux qui m'auroient dévalizé... Quel plaisir, ajoute-t-il, au lieu d'avoir toujours les fers aux pieds et les entraves aux jambes, les deux mains occupées l'une à la bride, et l'autre à enfoncer son chappeau, d'aller les bras pendans, avec une bonne paire de souliers plats, sans crainte de se rompre le col, ni d'être tiré comme un chat qu'on traîne par la queue, à la suite d'un importun messager, quel plaisir de se promener comme un philosophe dans un jardin! » Oui, tout serait plaisir pour lui, s'il ne marchait dans des transes que des routiers ne le dévalisent. Il rencontre un jour trois personnes qui, de loin, paraissent « trois furieux soldats », qui viennent à sa rencontre, le mousquet sur l'épaule. Il cache sa bourse dans l'ornière d'un des mille chemins qui se croisaient dans le taillis qu'il traverse alors, et continue d'avancer, la tête basse, les jambes raidies par la frayeur. Les trois soldats étaient un bon curé de campagne monté sur une bourrique, et accompagné de deux de ses paroissiens qui, aimant mieux user leurs pieds que leurs chaussures, portaient chacun sur

(1) Un pont, courbure des cartes pour la coupe.
(2) Pouce, marquer une carte de noir.
(3) Brèche, déchirer un des coins.
(4) Réserve, se réserver trois as.

leurs épaules leurs souliers au bout d'un bâton. A leur tour, les trois musiciens sont pris pour des larrons. Les paysans s'enfuient, traînant la mule à la remorque. D'Assoucy et ses deux compagnons se tiennent les côtes. Bientôt après, tous les trois fondaient en larmes; impossible de retrouver la bourse. Et la nuit venait! Il leur fallut attendre le retour de l'aube, assis piteusement au pied d'un arbre, le ventre creux, les paupières alourdies, livrés aux plus amères réflexions. Par bonheur, passa par là un bûcheron, muni d'une lanterne, qui, comme dans les contes de fées, les vint secourir et leur rendre la vie, en leur faisant découvrir la précieuse bourse.

Quelques jours après, il tombe au milieu d'une compagnie de chasseurs qu'il prend pour des voleurs de grand chemin. Le chef des cavaliers, qui n'était rien moins que l'un des plus riches seigneurs de la Bourgogne, rassure d'Assoucy, demande à voir ses ouvrages, s'extasie sur la bonne fortune qui l'amena sur ses terres, et le conduit à son château où il le retint prisonnier. Pendant huit jours, ce ne fut que « festins où le beaume exquis coulait à flots, arrosant cailles, perdrix et ortolans ». Mais, au bout de la semaine, l'appétit lui manqua et, comme son ami Saint-Amant, l'intrépide mangeur, il se trouvait mal à l'aise à ces tables, « où il faut toujours avoir l'imagination tendue et l'esprit bandé comme une arbalaiste pour viser à quelque bon mot chez les nobles seigneurs. Où il faut tout écouter, tout louer, tout encenser jusques aux colibets d'un parasite. Où l'on n'ozerait parler que des yeux, ny rire que du bout des dents. Où, si le repas durait un an, il faut s'y tenir attaché comme si l'on y estoit cloué; où, hors de tendre la main et remuer les mâchoires, tout mouvement est interdit. Où bienheureux qui, sur la moitié d'un siège, trouve place pour la moitié de son individu. Où la cérémonie de laver les mains et de prendre sa place est plus longue d'un tiers que le dîner, où l'on ne commence à manger que lorsque les viandes sont froides. Où, quand vous n'avez aucune soif, trois personnes tout à la fois vous portent à boire et quand vous en demandez, on ne vous regarde pas seulement. Où, comme aux gourmets, on porte à un homme qui a coûtume de boire pinte à son repas, autant de vin dans un verre qu'il en faudrait pour rainser un dé à coudre, et de l'eau comme si l'on avait la fièvre ».

Foin de l'étiquette, et vive le temps où, bonnet en tête et pantoufles aux pieds, il se carrait entre ses deux pages en toute liberté découpant d'un couteau bien affilé une épaule de mouton brûlante :

Chère épaule, épaule ma mie.

Il célébra son épaule de mouton et sa liberté sur tous les tons. C'est pourquoi le trop bienveillant châtelain se rendit à ses prières et le laissa partir, non à pied, comme l'eût voulu Dassoucy, qui, à la vue du cheval, qui lui était destiné, eût comme un vague pressentiment de ce qui allait lui advenir. En effet, à peine eut-il enfourché la monture, tout en murmurant : Que maudit soit le podagre qui le premier inventa l'art de chevaucher! que le cheval, « un terrible sire, » s'élance au galop, de pied ferme, sans attendre que la grande porte soit ouverte. Peu s'en faut que le cavalier ne passe par le guichet; c'est bien autre chose sur le grand chemin. Son cheval s'emporte : ce sont des sauts, des ruades, des bonds, des cabrioles, tant et si bien que le cavalier est jeté à terre fort rudement et qui, pis est traîné dans la poussière pour n'avoir pu dégager son pied de l'étrier. Les valets rient à se tordre, le châtelain casse sa canne sur le dos des valets, les pages de musique conjurent le châtelain de secourir leur maître, qui, de son côte, jette des cris de détresse et invoque tous les saints du paradis. Ce fut un effroyable hourvari. Enfin il se dégage, retombe sur ses pieds sans blessures ni foulures et reprend la route de Châlons avec son âne, son bâton et ses pages. Il rencontre sur le coche qui, de cette dernière ville l'emmènera à Lyon, deux vieilles connaissances, l'une un certain Triboulet, régent du collège de Boncourt, qu'il a vu maintes fois au pays latin, l'autre, le fameux Philippot, dit le Savoyard, le chansonnier de la Samaritaine, l'orphée du Pont-Neuf, qui eut l'honneur d'être comparé à Homère par l'abbé Bois-Robert, parce qu'il était aveugle et qu'il avait les jambes velues. D'Assoucy s'amuse à mettre le régent de collège, froid et compassé personnage, aux prises avec Philippot qui, comme son ancêtre Gautier-Garguille, est un farceur dans le genre de Tabarin. Vous voyez d'ici ce qu'il en résulte : des gros mots et des coups. Enfin, nous sommes à Lyon, avec les Béjart (1) et Molière, que notre bohême y a rencontrés jouant la comédie. L'*Étourdi* faisait fureur alors ; le grand comédien inaugurait la série

(1) C'étaient 1° Madeleine, sœur aînée d'Armande qui épousa Molière et qui n'avait alors que huit ans. 2° Jacques, auteur des « titres, qualités, blazons et armes des seigneurs du Languedoc ». 3° Louis, qui créa le rôle de La Flèche dans l'*Avare*. Il se retira de la scène en 1670 et fut le premier pensionné.

des chefs-d'œuvre qui ont immortalisé son nom. Il fait bon accueil à d'Assoucy, qui ne sait comment exprimer sa reconnaissance pour les offices qu'il a reçus de Molière et des Béjart, avec lesquels il reste trois mois à Lyon, qu'il escorte jusqu'à Pézenas, où les États du Languedoc sont rassemblés, vivant à leur table, partageant leurs succès et le bon accueil que font à Molière et à sa troupe les grands seigneurs du lieu et principalement le prince de Conti (1). Trois autres mois se sont passés de la sorte. Notre poète musicien, qui a perdu l'un de ses pages, lequel s'est enfui de Lyon pour avoir voulu noyer Pierrotin dans la Saône, jaloux qu'il était de l'admirable voix de son compagnon d'archet, cherche en vain un remplaçant à Valentin. Il ne peut se présenter à la cour de Savoie sans deux chanteurs. Il a donc été à Avignon où, poussé par le démon des cartes, il est plumé par une bande de juifs, à l'académie du jeu, d'où il sort ruiné, à demi-nu, car il a mis aux enjeux jusqu'à son manteau — et où il atrappe la gale ; puis à Béziers, puis à Narbonne, puis, enfin, à Montpellier. Jusque-là, la destinée n'a pas été trop cruelle à son endroit : tous ses maux lui sont venus de son inconstance et de sa malheureuse passion ; mais, à partir du jour de son entrée dans Montpellier, tout l'assaille : — la pauvreté, le déshonneur causé par d'affreuses calomnies, la disgrâce des grands, les emprisonnements, les mauvais tours que lui jouent ses pages de musique, la malignité et ses ennemis, — ce grand enfant insouciant avait des ennemis ! — fondent sur lui tour à tour. Jusqu'alors, il a prêté à rire, maintenant on le prend en pitié sincère, encore que, malgré tant de mécomptes et de déboires, il ait gardé une inaltérable gaieté et je dirais même une sérénité d'âme surprenante. A vrai dire, il n'a pas tout perdu : quelques grands seigneurs lui restent fidèles et nous le verrons plus tard protégé par Louis XIV, il aura encore quelques succès, et sa bonne étoile jettera de temps à autre quelque vive clarté, avant de s'éteindre à tout jamais.

III

« La malice insigne de Pierrotin, dit M. Colombey, fut le point des infortunes de d'Assoucy. » Ce page de musique était un fat et

(1) Frère du grand Condé ; protecteur de Molière, puis ardent détracteur des spectacles. Il fut le plus constant admirateur de Mme de Sévigné.

un ivrogne, et le poète ne le conservait que par nécessité. Où eut-il trouvé un chanteur qui valut Pierrotin? Celui-ci eut donc l'audace de passer au fil de sa langue la réputation de la femme d'un conseiller et d'une autre bourgeoise de Montpellier, méfait dont d'Assoucy endossa la responsabilité. Hélas! ce n'était pas peu de chose. Toutes les dames de la ville s'en mêlèrent; il fut accablé de charges de toute espèce, tous les crimes lui furent imputés. Ce fut bien pis, quand, à bout de patience, il lança sur les Précieuses de Montpellier une satire « à fond de train ». Ces dernières contraignirent le prévost à jeter notre poète-musicien en prison. Il y resta onze jours et en sortit, à la suite d'une ordonnance de non-lieu, sur la réquisition de M. de Vitrac qui, pour confondre les lâches calomniatrices de la ville, recueillit d'Assoucy chez lui et lui confia même ses enfants, pour qu'il les instruisît. Il n'y a qu'une chose à répondre aux stupides plaisanteries de Chapelle, et c'est la meilleure preuve de la fausseté de ses allégations. Ni Chapelle ni Bachaumont n'a vu d'Assoucy à Montpellier, ni y entrer, ni en sortir, attendu que le voyage des deux touristes n'eût lieu qu'en 1656, c'est-à-dire deux ans après le passage de d'Assoucy dans cette ville. A cette époque, le malheureux musicien jouissait de ses derniers triomphes à la cour de la veuve de Victor-Amédée de Savoie, pendant que ses deux faux amis le faisaient rôtir sur la grande place de Montpellier. D'ailleurs, il n'eût pas gardé l'estime de Molière, avec lequel il dût venir dans cette dernière ville, ainsi que l'a démontré victorieusement M. Taschereau, contre l'avis de tous les biographes de notre premier auteur comique; il n'eût pas été relâché, après une captivité de si courte durée pour le temps; enfin, la lettre suivante que d'Assoucy envoya de Rome à Chapelle resta sans réponse. Dans cette lettre, que je ne puis reproduire tout au long, faute d'espace, on sent combien peu il garde rancune à son ami d'enfance : « Depuis le jour que vous me donnâtes à dîner au Chesne Verd où, si je ne me trompe, vous beustes tant à ma santé que vous en altérastes la vôtre, je ne me souviens pas de vous avoir veu dans aucun autre endroit de cet hémisphère; cependant vous dites que vous m'avez rencontré à Montpellier, et, depuis, sur le chemin d'Avignon. Cette fiction eut été mieux reçeuë, si vous eussiez ajouté dans un cabaret, puisqu'il n'y a point d'apparence qu'on vous puisse trouver dans un lieu si éloigné de votre centre... Que vous a fait celui qu'autrefois dans vos vers vous appeliez le grand d'Assoucy. Vous avoit-il

trop pressé à table, presché l'abstinence, vanté la diette, ou baptisé votre vin? Quand il a fallu rendre la bourse, au coin d'une ruë, n'a-t-il pas toujours suivi votre exemple? S'est-il fait tirailler pour donner son manteau, et lors qu'oyant crier aux voleurs, il vous a veu prendre la fuite, vous a-t-il abandonné d'un seul pas? Pourquoi donc, après tant de témoignages d'amitié, l'avez-vous pu traiter ainsi ce pauvre d'Assoucy qui ne vous fit jamais rien? »

Mais, à côté de cette épître moitié sarcastique, moitié attendrie, il flagelle le gazetier Loret. « Qu'avais-je fait à ce beau rimeur des Halles, pour m'insulter si fièrement, quoy que son mestier de piper au jeu le pût bien dispenser de faire de si meschant vers? L'avais-je appelé filou? et jouant contre lui chez feu le mareschal de Chombert (Schomberg), ne m'avait-il pas dérobé assez d'argent, avec ses fausses cartes, sans dérober mon honneur avec ses fausses rimes? » D'un côté, une rancune de joueur malheureux peut-être, de l'autre, une plaisanterie d'homme aux trois quarts ivre ont suffi pour déconsidérer dans l'estime de ses contemporains, la réputation de d'Assoucy. A des allégations de ce genre, dit Sainte-Beuve, il n'y a qu'une preuve à opposer, celle de l'alibi. C'est fait. Lorel et Chapelle, n'ont rien vu de ce qu'ils racontent avoir vu, l'un et l'autre ne méritent pas de créance, comme chacun le sait, donc ce sont des calomniateurs, à en juger froidement. Cette conclusion s'impose tout naturellement, si l'on se reporte aux mœurs de l'époque, la plus cancanière, — qu'on me passe cette expression, — qui fut jamais. On a fait des livres par milliers, des mémoires, des chroniques, des gazettes, des récits, qui fourmillent d'anecdotes, aussi légères qu'invraisemblables ; celle au sujet de notre coureur d'aventures est de ce nombre ; malheureusement elle devait briser sa vie.

Au sortir de Montpellier, d'Assoucy revient à Avignon, où les juifs barbus le dépouillent encore, — rien ne le corrige. — De là, il se rend à Orange, au mariage d'un grand seigneur, et il se disposait à reprendre enfin la route de Marseille, pour, de là, gagner l'Italie, lorsqu'il fait la rencontre d'un sien cousin — non le même qui l'avait autrefois ramené à son père, — homme d'Église bien monté et bien vêtu. Il paraît qu'en ces temps de voyages à petites journées, les passants se réunissaient, se racontaient leurs aventures, faisaient bourse commune et cheminaient de compagnie dans la plus douce intimité, dès le premier jour. C'est du moins ce qui arriva. Le prieur

et d'Assoucy dînent ensemble et le repas achevé, demandent un tapis et des cartes. On joua raisonnablement d'abord ; naturellement, d'Assoucy perdait. Bientôt celui-ci demande à jouer au brelan, le prieur accorde, donne des cartes. O bonheur, le poëte a trois as ! Il joint dix pistoles aux six qu'il avait déjà devant lui. Le prieur l'imite et, « tout cet argent estant mis dans une masse au milieu de la table, sans attendre qu'il me montrast son jeu, je luy montray le mien, et me saisis de l'argent. Tout beau, mon cousin Coypeau, me dit-il, en me montrant son jeu, vous avez perdu, voilà trois roys et un retourné ! Loué soit Dieu ! ajouta-t-il, il y a plus de quatre ans que je n'en avois pas tant gagné ; il y a du plaisir de jouer contre des gens d'honneur ! » Là-dessus le prieur gagne son lit, et d'Assoucy reste sur son escabeau, en proie à un sentiment de stupéfaction profonde. Or, savez-vous qui était ce prieur : c'était Jean Doucet, du coche d'Auxerre, qui, sous ce nouvel habit d'emprunt, continuait à faire des dupes, ainsi qu'il l'écrivit à son « cousin, » en lui répétant les conseils qu'il lui avait déjà donnés au sujet des tricheurs. Lorsque, à son réveil, le poëte lut cette épître, il éclata d'un faux rire, bien que sa bourse allégée de vingt-cinq pistoles ne fut plus « qu'un méchant sac de peaux de grenouilles propre à loger le Diable ». Aller à Turin il n'y fallait plus songer. Force lui fut de se rabattre sur Béziers, où, disait-on, siégeait encore les États. Il n'y put trouver une personne de marque, et il se vit frapper par la misère. Tout fut vendu, les coffres et l'âne, les théorbes et les luths, l'émeraude et les galons d'argent faux. Ni amis, ni ressources, rien, et au milieu de l'hiver. « Je me vis sur le point de me faire une jambe de bois, dit-il, ou de me scarifier quelque bras, et me ranger aux portes d'une église, pour y demander l'aumône, conjointement avec Pimotin, qui, pour émouvoir les bonnes gens à pitié, estoit déjà suffisamment atteint de la maladie de Saint-Hubert (la rage) ». Un jour, il découvre un pourpoint au fond de sa malle, il en vend les galons, touche une dizaine de francs, entre dans une salle de jeu, risque sa fortune et gagne une grosse somme. Enfin, il partit, traversa Aix et entra dans Marseille, « sur de très bons chevaux de relais qui, moyennant vingt-cinq sols, lui avaient fait faire cinq lieues fort gaillardement à pied. »

S'arrêtera-t-il enfin ? Oui, à une belle hôtellerie, où le maître du lieu lui réclame quatre francs, pour une omelette de quatre œufs fricassée à l'huile de lampe. « Pour moy, qui n'avait jamais acheté

les œufs plus d'un sol la pièce, je demanday si on avoit mis de l'ambre dans cette omelette, pour la mettre à un si haut prix. On me dit que non, mais qu'il fallait quatre francs pour mon souper. Je poursuivis, tout en colère : Les renards ont-ils mangé toutes les poules, pour vendre les œufs, plus que les poules. Le valet répondit que non, mais qu'il fallait quatre francs pour mon souper. — Me prenez-vous pour un Allemand? Luy, me répondit que non, mais que si je voulois ma valise, il me falloit donner quatre francs, pour mon souper. » Quel type mieux réussi que ce Marseillais, bref et bourru, réclamant quatre francs pour quatre œufs, du ton du marteau battant sur l'enclume. Quelle belle description, il nous donne quelques jours plus tard, de la réception que lui fut faite par le fameux chevalier Paul, vice-amiral des mers du Levant, prodigue comme un corsaire, à telles enseignes, que pour recevoir Louis XIV, il fit confire sur les arbres les oranges de son jardin. C'est ensuite un accueil d'un autre genre. Des chantres d'une petite ville, où il était descendu, le viennent complimenter et l'assourdir, deux heures durant, en chantant comme des batteurs en grange, les motets que lui d'Assoucy a fait éditer chez Sallard. C'est encore le récit de son aventure, en passant par les bois de Monaco. Il y est dévalisé de quinze ducats. Si les voleurs ne lui ont pas pris le reste, c'est qu'il a eu l'esprit de le cacher au fond de ses chausses. Ces quinze ducats lui sont, du reste remboursés, par le prince régnant de Monaco, qui lui donne l'hospitalité dans son propre palais et qu'il remercie de sa bienfaisance par un sonnet.

Dans ces temps, il n'y avait pas de roulette à Monaco, c'est pourquoi notre musicien s'apprêta, incontinent, à passer les monts, les poches munies de larges pièces d'or, qui pouvaient à peine trouver à s'y loger et arriva à Turin, deux années après son départ de Paris. Dans cette ville est M. Colombey, on le fuit comme un revenant et quand, par les soins de la bienveillante Mme *** l'ambassadrice, il voit son crédit se rétablir à la cour, ce n'est que pour être en proie à tous les tracas d'une fortune livrée à des oscillations quotidiennes. Un jour, c'est Pievrotin, qu'une soif contractée à chanter mène au cabaret, où il séjourne à longues journées, qui vient s'égosiller devant Son Altesse Royale, d'une voix pâteuse et mal assurée. Une autre jour, c'est la rivalité d'un Auvergnat « à qui une comédie ne couste qu'une nuit, une élégie un quart d'heure, et un sonnet un moment », et devant laquelle rivalité

lui, d'Assoucy doit plier bagages. Il se console de tous ces maux, en nous peignant les travers de quatre poètes Savoyards. Voici d'abord un apothicaire, qui passe son temps à mettre ses ordonnances en rimes biscornues; sa boutique est toute matelassée de sonnets, d'acrostiches et de vers coupés en croix de saint André. C'est encore un avocat, qui s'en va déclamant par les rues cent quarante sonnets qu'il a composés. Il ne rend la liberté aux gens qu'il arrête d'un poignet vigoureux qu'après avoir défilé son interminable kyrielle. Vient à la suite le pâtissier Raguneau. Celui-ci, du moins, est homme de bien et fait crédit à tout le Parnasse. N'avoir point d'argent, mais une longue patience et une admiration sans bornes, en écoutant ses vers de mirliton, et l'on peut avoir chez le pâtissier un crédit sans limites. Enfin, c'est un bon brave homme ce curé qui, lui aussi, s'est pris de ferveur pour la Muse. Ce délire l'emporte bien au-delà des confins de la prosodie. Un jour que d'Assoucy lui signalait un vers qui menaçait de n'en pas finir, en lui disant : « Je crois que celui-ci est un peu long », le curé lui répondit ingénument qu'il y avait bon remède, « et qu'il ne falloit qu'escrire plus pressé. »

Ce qui nous reste à dire des aventures de l'illustre poète burlesque revient à ceci. Persécutions en France, prison à l'étranger. Qu'avait-il besoin de rimer, alors qu'il savait si bien accommoder de belle musique à de méchants vers? C'est ainsi qu'à Rome, où il ne put tenir sa langue, il est enfermé, par les soins du Saint-Office, et pour son plus grand bien, hâtons nous de le dire. Là, dans la solitude de la prison, il se fit un grand revirement dans l'âme de ce dévoyé; il revint à de bons sentiments; s'il envisagea l'avenir sous un jour plus sombre, il pardonna à ceux qui lui avaient fait du mal et y apprit le détachement de toutes choses, aussi bien que le mépris de ce qui passe. Il est même étrange de voir cet esprit si indiscipliné, cette intelligence si peu amoureuse du sérieux de la vie, revenir sur son passé, accuser son indifférence, se plaindre de son insouciante et vagabonde existence, en un mot, penser et parler comme un homme de bon sens et de grande piété. On a voulu voir, dans ses pensées et dans sa réfutation de la Rome de Saint-Amand, des œuvres inspirées par un esprit d'hypocrisie. Personne ne fut et ne pouvait être moins hypocrite que d'Assoucy. « J'aime mieux, dit-il, travailler à purger mon âme qu'à lui acquérir de nouvelles sciences dont je la reconnais incapable. Je scay bien que l'impie

qui se croit plus sage que moy dira que je suis fol, et je ne doute point que, parmi ceux dont je ne suis point connu, il ne s'en trouve encore quelqu'un, qui croira que je veux faire le béat, pour persuader que je suis une belle âme devant Dieu. » En effet, ceux qui le connaissaient n'avaient garde de le trouver prêt à user d'un stratagème si naïvement conçu pour reconquérir sa liberté. Le pape Clément IX ne s'y pouvait tromper ; il reconnut que son prisonnier avait, comme le dit ce dernier dans une préface dédiée à la reine Marie-Thérèse, étudié la Religion sous le plus grand des maîtres, qui est l'école des disgrâces. Il le relâcha donc et lui permit de retourner en France, après l'avoir recommandé à l'ambassadeur, et lui avoir donné une médaille d'or en souvenir.

Mais ce qui montre, bien mieux que toutes les raisons qu'il nous donne lui-même, que sa conversion était complète, c'est le changement qui s'opère en lui. Le style, ce n'est pas, l'homme comme on le dit, l'homme ne change guère, mais bien plutôt la reproduction fidèle des sentiments qui l'agitent à différentes époques de sa vie. Or, on ne voit plus de ces railleries, ni de ces allusions bouffonnes, ni ce rire gaulois, qu'il affectionnait auparavant dans ses écrits. Une seule fois, cependant, il y reviendra. Ce sera au sujet de Molière. Il osera glorifier son ami des mauvais jours, qui lui est resté fidèle, sans s'apercevoir qu'en chantant les louanges de l'ombre de Molière — ombre glorieuse sans doute, — mais mise hors la loi religieuse, de par l'autorité ecclésiastique de ce temps-là, il donne beau jeu à ses ennemis. Il aurait, pourtant, dû être prudent, puisqu'à son arrivée à Paris, où Loret l'a si bien brûlé en place Royale, à Toulouse, qu'il est, comme à Turin, pris pour un revenant, les juges le font bel et bien, tout comme un homme ordinaire, enfermer, à la Bastille. Mais M. de Saint-Aignan le fait délivrer. D'Assoucy profite de sa liberté pour écrire ses aventures, qu'il dédie à Louis XIV, il surveille la réédition de ses œuvres, et de ses airs de musique, il compose des opéras, il dispute à Lulli la gloire d'être appelé le premier musicien du monde, il donne des concerts de plus en plus « cromatiques ». Il a, toutefois, un terrible concurrent dans un certain Charpentier, le même qui fit les airs du *Malade imaginaire*, au grand dépit de notre auteur. Celui-ci, dans un moment de brusquerie, s'en explique aigrement avec Molière ; il va jusqu'à l'accuser de s'être laissé aveugler par le succès, jusqu'au point de ne plus reconnaître ses anciens amis. On ne sait rien de la

réponse de Molière, qu'on ne peut, certes, accuser de hauteur, ni d'avarice, mais il est permis de croire quelle désarma le pauvre d'Assoucy, qui, prenant de l'âge, devenait aigri et même irascible à certaines heures. Cette petite altercation a révélé un fait curieux : c'est notre héros qui est l'auteur de la musique de l'*Andromède*, de Corneille, cette fameuse pièce, où, pour la première fois, apparut sur le planches, un cheval en chair et en os. J'imagine que les trucs nouveaux du machiniste firent oublier le livret de d'Assoucy. Et l'*Andromède* mourut si jeune!

Cependant le bohême avait trouvé un peu de repos, et il pouvait croire que c'était fini, bien fini de ses aventures, lorsque, de nouveau, il est encore en butte aux sarcasmes de quelques croque-alinéas. Ses ennemis le poursuivent à outrance, et le sombre Châtelet s'ouvre encore pour la dernière fois. Plaisanteries cruelles, qui firent écrire au vieux poëte cette lettre, où un cri de douleur navrante se fait jour jusqu'au pied du trône :

« Il y a près de cinq mois, que je suis icy et j'y demeurerois bien encore cinq ans, pour faire plaisir à ceux qui se divertissent si agréablement de mes souffrances, si cinq mois n'estoient pas quinze ans à un homme qui en a septante, et qui ne voudroit déloger de ce monde, avant que de mettre au jour ses ouvrages, qui pourroient contribuer à vostre divertissement : je diray plus, que la soumission que j'ay pour vous est si grande, que, bien que je soys réduit dans un si pitoyable état, qu'au sortir de ces lieux, il n'est que Dieu seul qui me puisse défendre des archers de l'Escuëlle (1), je passerois par dessus toutes ses considérations, si une maladie, le résultat de ma captivité et de mes souffrances ne me menaçait de finir icy mes aventures, n'ayant n'y or, n'y argent, et par conséquent n'y procureur, n'y avocat, sans assistance et sans conseil ». Cet appel, où se joue encore cette insouciante naïveté qui n'avait point quitté le vieux poète, fut entendu. Il fut relâché encore, faute de preuves, comme toujours, et put enfin mourir tranquille dans une hôtellerie de cette rue de l'Estœuf d'Argent, où il était né. Avec lui, finit le genre burlesque, dans lequel d'Assoucy excella, il faut le dire, autant et peut être davantage que son ami Scarron. Il fut le seul bohême de lettres dans ce siècle d'or qui s'appela le siècle de Louis XIV. S'il mourut pauvre, comme il avait vécu, s'il fut persé-

(1) Gens armés chargés de prendre les gueux qui mendiaient dans les rues.

cuté, si enfin il n'a pu se faire un nom honorable parmi ses contemporains, c'est, il faut l'avouer, que sa conduite ne répondait pas à son talent. Ce fut un indiscipliné, amoureux de ses franches coudées, peu soucieux de plaire à quiconque, allant par les chemins, prenant les vers à la pipée, comme dit Mathurin Régnier, véritable bazochien, se fiant trop à son esprit, pas assez à son jugement. Il montre, en somme, que, pour réussir dans les lettres — je me sers d'une expression nouvelle, — il faut non seulement du zèle, du travail, de la persévérance et des amitiés honorables, mais surtout de la conduite, au dix-septième siècle, comme de nos jours.

C'est pour l'avoir oublié ou ne l'avoir pas su comprendre, qu'un si grand nombre de jeunes gens n'ont réussi avec un incontestable talent, qu'à devenir de malheureux enfants perdus de la littérature contemporaine. Combien de noms viendraient sous ma plume, si j'osais évoquer des souvenirs, combien j'en ai connus ! Ils étaient bons, gais, spirituels, fiers, et serviables ; la misère les a rendus hargneux, agressifs, quand elle n'a pas détruit en eux toute pudeur et toute dignité. Jeunes gens, méditez bien ces vers de Villon, le premier de nos poètes et le premier de nos bohêmes, avant d'entrer dans cette voie bordée de précipices, qu'on appelle le chemin du Panthéon. *Via dolorosa!* Pour deux ou trois, qui arrivent à l'Institut, combien s'arrêtent à la Morgue ou à la Charité !

Où sont les gratieux gallans
Que je suyvoye au temps jadis,
Si bien chantans, si bien parlans,
Si plaisans en faitz et en dicts.
Aucuns sont morts et roidiz.
D'eux n'est-il plus rien maintenant?
Repos ayent en Paradis,
Et Dieu saulve le remanant.
Et les anciens sont devenus,
Dieu mercy, grans seigneurs et maistres ;
Et aultres mendient tous nudz
Et pain ne voyent qu'aux fenêtres;
Aucuns sont entrés en cloistres
De Célestins ou de Chartreux,
Bottez, houzez, com pescheurs doystres.
Voyla l'estat divers d'entre eulx.

Ch. Le Roux.

REVUE LITTÉRAIRE

LES ROMANS NOUVEAUX

Bouvard et Pécuchet, œuvre posthume de Gustave Flaubert (*Nouvelle Revue*). — *La comtesse Mourenine*, anonyme. 1 vol. in-18. — Le *Moulin Frappier*, par Henri Greville. 2 vol. in-18. (E. Plon, éditeur.) — *Légendes de Montbriant*, par Mme J. O. Lavergne (Société générale de Librairie catholique, Victor Palmé). 1 vol in-18. — *Croquis irlandais*, par Mlle Thérèse Alphonse Karr (librairie Oudin). 1 vol. in-18. — *Une rose blanche au pays de Souabe*, par la même (librairie Dillet). 1 vol. in-18. — Romans étrangers. *Endymion*, par lord Beaconsfield (Disraeli). 1 vol. in-18.

« C'est une étrange entreprise de faire rire les honnêtes gens », a dit quelque part Molière ; c'est une plus étrange entreprise peut-être, celle qui consiste à vouloir intéresser les « honnêtes gens » aux romans qui se publient en ce moment en France. Il en est si peu qui soient écrits et pensés, si peu qui ne blessent, par quelque côté, la morale et le goût, qu'on se demande vraiment par où on pourra les prendre pour les analyser, et faire ressortir leurs rares bonnes pages. C'est pourtant ce que nous devons faire ici ; mais on comprendra sans peine que nous n'ayons pas voulu commencer sans demander l'indulgence de nos lecteurs et leur faire connaître notre manière de procéder.

Qu'on se rassure tout d'abord, nous n'avons pas l'intention de leur signaler tout ce qui se publiera en notre matière, par cette raison que la Revue entière n'y suffirait pas. Il est une autre et meilleure raison, c'est qu'il y a de telles œuvres dont il vaut mieux ne pas parler. Nous ne voulons donc citer et critiquer ici que les romans qui se recommanderont, soit par l'élévation et la convenance des idées, encore que le style leur fasse un peu défaut, et ceux qui,

blâmables comme fond et comme doctrine, offriront cependant de vraies beautés de forme et une originalité quelconque. Quant à conseiller la lecture de tel ou tel volume, nous ne le ferons qu'avec la plus extrême réserve, persuadés que la critique littéraire ne doit pas usurper la fonction des pères et mères, des amis, des directeurs et en général de tous ceux qui ont charge d'âmes.

I

Bien que la publication du roman posthume de Gustave Flaubert, ce « Bouvard et Pécuchet », si attendu par les lettrés, ne soit pas entièrement terminée à l'heure où paraîtront ces pages, il nous a paru utile et intéressant d'en parler dès à présent. Oui, dès à présent, on peut porter un jugement sur cette très curieuse et très désolante manifestation d'un talent qui, avec quelque sévérité qu'on le juge, marquera certainement une des évolutions du roman au dix-neuvième siècle. C'est l'erreur d'un écrivain de race et très français qui, par sa recherche du style élevé, son érudition, son dédain surtout du succès rapide et vulgaire, s'est créé et mérite une place à part dans notre époque de livres hâtifs et d'écrivains mercantiles.

Mais l'homme n'est pas moins utile à étudier que l'œuvre chez Gustave Flaubert; il reflète à merveille le trouble, l'incohérence, l'inconscience de l'époque où nous vivons. Il s'est montré, dès le commencement de sa vie littéraire, et est resté jusqu'à sa mort le plus fervent des romantiques; il a gardé toutes les exaltations de langage et de tenue de cette fausse renaissance littéraire, qui a avorté parce qu'elle n'a jamais eu qu'un souci, celui de la forme, et parce qu'elle a cru que la recherche du costume, et du mobilier, le cliquetis des mots, et la révolte contre toutes les syntaxes donnait la liberté à l'âme humaine. Eh bien! ce romantique de geste et de costume, ce lyrique, dont les conversations imagées et violentes nous ont été récemment célébrées par des amis aussi pieux que maladroits, a, dans presque toutes ses œuvres, fait œuvre de réaliste. Son premier roman, *Mme Bovary*, a porté le plus sensible coup à toute la friperie d'attitudes forcées et de passions échevelées qui fait le fonds du roman et du théâtre des Victor Hugo, Georges Sand, Alexandre Dumas père; il a tué définitivement toutes les « *Lélia* » les *Marion Delorme*, les « *Angèle* » et « *Thérésa*, » toutes femmes

réputées, d'autant plus vertueuses, qu'elles se livraient plus ingénuement à tous leurs caprices.

Le phénomène est intéressant à étudier; mais il n'est pas difficile d'en avoir l'explication. Flaubert n'était pas l'homme de son époque; ce n'était pas un esprit superficiel et facilement contenté; c'était un observateur, un sceptique. Il était, en dépit de ses préférences d'éducation de la grande école des prosateurs français. Si ses amitiés, certaines admirations pour les deux ou trois génies qui se sont plus servis du mouvement romantique, encore qu'ils n'y ont cédé : Hugo, Lamartine et ce fécond Dumas père, ont pu faire de lui, l'homme aux robes de chambre éclatantes et au langage plus qu'imagé qu'on nous a récemment dévoilé, la plume à la main, devant le papier, ce faux romantique redevenait lui-même. Il était nourri des maîtres de notre saine et logique littérature française, et s'il avait un peu trop bu le scepticisme dans Montaigne, il n'était pas de l'étroite et sèche école de Voltaire; il ne lui manquait enfin peut-être, pour devenir un génie lui-même, que ce souffle de sympathie, un peu de cette foi en la divinité, et cette charité où l'amour de Dieu et des hommes se mélange.

Mme Bovary c'est la Lélia de province, pervertie par les Lélias de roman, singe des mélancolies, des aspirations artistiques, des passions même qu'elle n'éprouvera jamais; c'est la femme telle qu'elle est : bonne, simple, vertueuse, sinon toujours aimante, lorsqu'elle rencontre autour d'elle des gens qui lui apprendront la vertu, la bonté, le devoir; ennuyée, puis affolée, si rien ne lui montre la vraie voie. Le père qu'elle a eu, le mari qu'elle épouse, les gens qui l'entourent, n'étant pas des guides ou des amis, il est tout simple qu'elle cherche autre part un intérêt à sa vie. Mais Flaubert n'a rien poétisé, il n'a pas pris le ciel à témoin de ces imaginaires chagrins, il ne s'est pas écrié lyriquement :

Ah! n'insultez jamais une femme qui tombe.

Il nous a froidement fait le bilan de ce désastre, jusqu'au moment où la femme finit par manger de l'arsenic à pleines mains. Elle mourra comme elle a vécu, malheureuse, incrédule et inconsciente du mal qu'il a fait et subi.

C'est cette sécheresse, ce bilan, cette plume vengeresse de l'honnêteté et de la vérité sans cesse outragées par la morale des *Lélias*, *Valentines*, et *Marion Delorme* qui a fait le grand succès de

Mme Bovary, quoique par beaucoup d'autres côtés, l'auteur ne soit pas très irréprochable. Il y a de certains moments en littérature où l'on attend un homme, qui doit remettre la foule dans le bon sens et la vérité ; et cet homme-là vient toujours. Peut-être va-t-il bientôt se lever quelque Flaubert, qui fera contre le réalisme, ou plutôt contre sa décadence le *naturalisme*, ce qu'il a fait contre le romantisme. Oh ! celui qui osera faire simple, vrai, honnête et élevé, celui-là ne sait pas le succès qui l'attend !

Le plus curieux, dans cette aventure de *Mme Bovary*, c'est qu'il ressort de tous les documents récents publiés sur son auteur, qu'il ne savait pas bien ce qu'il faisait. Il s'est toujours défendu comme un beau diable, d'avoir voulu toucher à son cher romantisme. C'est encore le cas de citer Molière :

> Mais quand vous avez fait ce charmant « quoi qu'on die »
> Pensiez-vous, vous même y mettre tant d'esprit !

Certes, il n'y a que les *Trissotins* qui se rengorgent quand on leur pose de telles questions ; les auteurs qui ont quelque conscience ayant quelque valeur, s'étonnent, se recueillent ; et même ceux qui ne croient guère en Dieu se demandent s'il n'y a pas un autre élément d'action que la mémoire et le jugement dans le phénomène qui fait écrire ; et si ce qu'on appelle l'*Inspiration* n'est pas d'essence Divine plutôt qu'humaine. Ceux qui sont sincères avouent ; les autres se taisent. C'est avouer implicitement.

Il est vrai que Flaubert s'est montré à l'occasion, romantique, surtout dans *Salambô*, ce roman qu'on a appelé, lors de son apparition, avec plus d'esprit encore que de vérité, roman plus Carthaginois que nature. Mais, là encore, si, dans l'invention, le choix des détails, certaines nomenclatures puériles de longueur et ridicules par trop de magnificences, il a fait du mauvais Hugo, il est bien lui même dans nombre de passages et de meilleurs ; c'est-à-dire précis, concis et rythmant avec une grâce sévère. Il y a longtemps que nous n'avons relu *Salambô* et nous avons résisté au désir de le faire, de peur d'en parler trop longuement ici ; mais nous avons toujours présent à la mémoire les pages que l'auteur consacre à la marche de l'armée des mercenaires et à sa destruction. Les descriptions surtout sont incomparables ; elles se condensent en une seule phrase, un trait, qui donne une subite et profonde lumière. C'est le vrai génie de la langue française de les faire ainsi ; car

nous ne sommes pas d'une littérature à images, mais d'une littérature à idées. Le supplice des esclaves surtout est poignant. Un naturaliste de nos jours, qui aurait eu à traiter un pareil sujet, se serait certainement attaché à nous décrire les contorsions de ces hommes, le suintement de leurs plaies, et la saleté des pieds nus; il eut cru nous intéresser en nous citant textuellement les propos bas et grossiers de la foule; Flaubert, lui, ne s'inquiète que d'une chose, de l'impression que doit donner aux lecteurs cette mort, des sentiments qu'éprouvent les victimes. Ce sont à elles qu'il nous attache; il nous fait entrer dans les angoisses de ces êtres brûlés de soif, dévorés par le soleil, brisés de la douleur de ce terrible supplice de la croix, et pour qui commence l'agonie. La pensée des suppliciés, déjà brouillée par les affres de la mort, flotte au dessus des bruits confus de la foule, dont ils ne perçoivent plus, affaiblis, les injures; leurs yeux voilés à demi s'emplissent vaguement des dernières clartés du couchant empourprant les hauts murs de la ville étendue à leurs pieds. Il y a là vingt lignes non-seulement d'un style achevé, mais d'un spiritualisme élevé, qui se terminent, d'une façon ailée, par un « et leur âme qui s'en allait » chrétien.

Mais nous nous sommes laissés entraîner à parler plus longuement que nous n'aurions voulu des œuvres passées de Flaubert; nous ne voulions qu'esquisser légèrement leurs tendances, présenter l'homme, afin que l'on comprit mieux par quelle pente fatale il en était arrivé à écrire *Bouvard et Pecuchet*. Il était bon de montrer en lui le romantique et le réaliste toujours aux prises, avant de voir ce romantique, devenu réaliste, arriver à la sécheresse, à la puérilité dans cette œuvre encyclopédique, cette sorte de manuel, et qui pourrait porter pour sous titre : « Bouvard et Pécuchet, ou promenade de deux imbéciles à travers les connaissances humaines » Hélas à tort et à travers serait plus juste.

Le plus extraordinaire, c'est que ce « roman manuel », que cette encyclopédie rapide, cette œuvre « nomenclature », qui n'a ni division, ni repos, ni intrigue, ni personnages sympathiques, n'est pas ennuyeuse; elle est navrante. Elle est pis que tout cela encore, elle est inutile. Il lui manque tout ce qui constitue l'œuvre vraie et durable : l'intérêt, une idée supérieure, l'indignation contre le mal, le respect et la constatation du bien, un élan vers quelque chose de supérieur, et la passion *positive* du beau, sans laquelle rien ne vit et ne demeure. C'est froid comme le positivisme, laid comme le

matérialisme, faux comme le scepticisme; c'est un cadavre, un spectre, un néant habillé, un sépulcre blanchi. Jugez-en :

Bouvard est employé de commerce, Pécuchet calligraphie dans un ministère quelconque. La conjonction de ces deux nullités administratives et d'âge mûr, à lieu sur les bords du canal Saint-Martin, un soir de canicule, à l'heure « où les égout puent ». Oui, Flaubert lui-même est tombé dans ce *zolaïsme* courant. Les deux « héros » entrent immédiatement en conversation, ayant remarqué que chacun d'eux avait eu l'ingénieuse idée d'écrire tout au long son propre nom dans la coiffe de son couvre chef. Sur un banc, en pleine rue torride, on parle des bureaux, de politique et de la campagne qu'on adore, non pas la campagne des environs de Paris, mais la vraie, au loin, celle à laquelle on aspire d'autant plus qu'on ne la connaît pas; et chacun d'eux retrouve dans la conversation de l'autre « des parties de lui-même oubliées ». Le trait est charmant, d'une justesse et d'une mélancolie profonde; mais on voudrait que Flaubert ne l'eut pas appliqué à de telles buses. Les voici tout à fait amis; ah ! s'ils devenaient riches, comme ils se retireraient bien vite à la campagne!

Ainsi que vous l'avez pensé déjà, ils deviendront riches. Bouvard a, quelque part, un père mystérieux, qui mourra à point pour lui laisser 250,000 francs; et, après quelques difficultés, les voilà installés à Chavignolles, entre Caen et Falaise, propriétaires d'une ferme et d'une maison qui vont leur causer de grands plaisirs et encore plus d'ennuis.

Car nos employés, nos propriétaires, sont dévorés de la maladie de l'époque; ils veulent tout savoir et même encore autre chose. C'est ici que Flaubert, en élargissant son sujet, eut trouvé belle matière à une sanglante satire de notre folie scientifique. Ce froid et clair esprit, qui n'a jamais été — et ce sera son plus grand honneur — l'homme des engouements ridicules de son époque, qui n'a jamais cru au droit divin de la politique démocratique, c'est-à-dire destructive, à la science remplaçant Dieu, à l'industrie moralisatrice, était bien celui qui pouvait dire son fait à tous nos matérialistes et jouisseurs. Il ne lui a manqué pour cela qu'un peu de foi en Dieu et de sympathie pour l'humanité; hélas ce peu est tout!

Pour en revenir à nos imbéciles, on les voit d'abord cultiver leurs terres; mais, comme ils cherchent à tâtons dans les livres et essayent de toutes les méthodes, ils arrivent aux plus déplorables résultats.

Un sot savant est sot plus qu'un sot ignorant; de même un agriculteur théorique est cent fois moins apte à tirer parti d'une culture qu'un ignorant, mais pratique fermier. Tantôt ils noiront d'arrosage la terre, tantôt ils l'étoufferont sous l'engrais; donc pas de récoltes ou si, par hasard, la récolte vient, ils trouveront le moyen, par leur négligence, de laisser les meules s'enflammer spontanément, et s'en aller en fumée.

Les voilà dégoûtés d'agriculture; ils le seront de jardinage. La chimie, la médecine, les tenteront ensuite; mais, là encore, que de systèmes où se brouillera leur mince cervelle, que de préceptes à retenir que mêlera leur mémoire abêtie par la bureaucratie!

Leur imprudence fera éclater les cornues, et ils finiront par se croire malades de toutes les maladies dont ils liront le diagnostic. Et même si, nouveaux Flourens, dans l'espoir d'arriver à la plus extrême vieillesse, ils s'astreignent à un régime sévère, ils s'en lasseront vite et, un beau matin, déclareront que la médecine est de la blague, et se mettront à prendre leur revanche, à en mourir, de tous ces carêmes civils et non obligatoires.

Nous ne savons pas encore jusqu'où Flaubert poussera les tribulations peu comiques de son Bouvard et de son Pécuchet; mais, dès à présent, on peut dire que ce livre est profondément triste et inutile. On se sent vraiment de la colère, à la vue de tant de talent dépensé en pure perte; car le talent, en dépit du sujet, éclate à chaque page. Quoi! c'est là le testament littéraire de cet écrivain laborieux, de ce styliste toujours mécontent de ce qu'il écrivait, de ce penseur, pour qui les lettres ont été « tout », de cet homme de cœur, car il en avait celui qui s'est dépouillé de sa fortune pour assurer la sécurité des siens. Et l'on se demande si cette vie d'ermite littéraire, si cette retraite trop absolue n'a pas eu une désastreuse influence sur les conceptions de ce cerveau puissant. *Væ solis* a dit l'Écriture; non, il n'est pas bon que l'homme soit seul, il faut qu'il vive la vie commune, dût-il en souffrir; il ne faut pas enfin qu'il perde de vue l'humanité dont il est solidaire. S'il l'avait plus considérée, cette humanité, il n'eut pas écrit *Bouvard et Pécuchet,* cette odyssée de la bêtise humaine à travers la fausse science, sans y mettre, en opposition lumineuse, la vraie science, les gens de cœur qui se dévouent aux leurs et à la société. Les grands génies, les vrais talents n'ont jamais, jamais manqué à cette loi suprême qui, à côté du mal mis à nu et dénoncé, pose en regard le bien; à côté

de la sottise, l'intelligence ; à côté de l'égoïsme la charité ; auprès de l'incrédulité la foi. Le monde n'est pas fait que d'ombre, pas plus qu'il n'est fait que de soleil ; il est mi-partie de lumière et de nuit ; et tout ce qui ne reproduit pas ces contrastes, tout ce qui ne pèse pas les choses dans la double balance du bien et du mal est condamné au néant.

L'écrivain, pourtant, demeure intact dans ce roman, il faut le répéter, et parfois plus sobre, plus ingénieux que jamais. Les descriptions peu nombreuses qui sèment ces détails arides, techniques et voulus, sont concises et saisissantes. Voici une marine, entr'autres paysages, et dont tous ceux qui ont vu la mer apprécieront la poétique et simple vérité :

« La nuit venait, le ciel était empourpré à l'occident, et toute la « plage couverte d'une ombre. Au milieu des varechs presque « noirs, les flaques d'eaux s'élargissaient... la mer montait vers « eux. »

Ajoutons ce portrait de paysanne :

« Ses bandeaux couleur des blés dépassaient un béguin de toile « grise, tous ses pauvres vêtements descendaient le long de son « corps sans un pli, et, le nez droit, les yeux bleus, elle avait « quelque chose de délicat, de champêtre, d'ingénu. »

Ne voit-on pas bien quelque jolie fille toute jeune, lymphatique et de fin profil, telle que la Bretagne et la Normandie en fournissent? Mais il faut toujours regretter, même devant ces concisions parfaites, que le peintre ne se soit pas doublé d'un poète, que cette nature si bien arrêtée n'ait pas été rendue vivante par le mouvement d'une action vraie, et d'hommes réels, que dans cette blonde aux yeux bleus, délicate, champêtre, ingénue, il n'ait rien été mis qui ressemblât à une âme.

II

Nous ne conseillerons pas à tout le monde de lire *la comtesse Mourenine*, non que le livre soit sensiblement plus mauvais que tant d'autres où sont ingénieusement racontés les écarts de la passion ; il suffit qu'il le soit autant. Il faut dire, à la décharge de l'auteur anonyme de ce roman peu nouveau, qu'il a pris soin de nous avertir, en lui donnant comme sous titre ces mots non équivoques : *Scandale russe.*

Encore un livre russe, me direz-vous? Il est vrai que l'on commence à être légèrement rebattu de boyards, moujicks, roubles, verstes, isbas et autres mots cosaques, depuis quelque dix ans que la Russie est à l'ordre du jour. C'est le propre des littératures qui ne sont pas très bien portantes; c'est-à-dire de celles qui ont remplacé l'étude des passions, vices ou vertus, et des caractères par l'énumération des meubles et immeubles, costumes, paysages, toutes choses qui ne donnent que la surface et non le fonds de l'humanité, d'user vite de telles ressources et de se voir contraintes de chercher aux «pays étranges» des bibelots nouveaux. Les mœurs russes n'étaient pas fort connues, quand Mme Henri Greville, dont nous allons parler tout à l'heure, commença à nous les décrire. Elle leur a du son succès, bien plus qu'elle ne l'a dû au réel talent qu'elle a mis à les décrire; mais, en femme avisée, elle y a renoncé. Nous en sommes à présent au roman nihiliste, digne frère de notre roman feuilleton français, fourni à souhait d'assassinats, de vengeances, et où l'on voit des scélérats charmants, opprimés par l'iniquité de toutes les forces sociales et religieuses. Peut-être y a-t-il quelques touches vraies, à travers ces grossières enluminures, un grain de vérité dans ce fatras d'invraisemblances, mais la parité que ces récits offrent avec notre feuilleton français où le vice seul est vertueux, nous laisse fort rêveurs, pour ne pas dire incrédules.

Cependant, *la comtesse Mourenine* n'est pas un roman nihiliste; il y a même dans ce livre, notamment à la fin, l'essai d'une observation humaine; et c'est pour cela que nous avons voulu en parler.

La comtesse Marie Mourenine ne se distingue guère du type ordinaire, poncif, du « canon » obligé de la femme mondaine, que nous présentent sans cesse les romanciers actuels, français ou russes, anonymes ou signant avec emphase. Elle est mince, elle a « l'air d'être toujours en défaillance », on dirait une effigie sœur, un décalque, une autre incarnation — pardon du mot! — de l'étique et poétique Sarah Bernhardt, que l'Amérique nous a enviée. Quant à ses yeux, je ne vous les décrirais pas, pour l'excellente raison que l'auteur lui-même n'a pas osé tenter une entreprise aussi colossale, tant ils sont étranges et délicieux! Avez-vous remarqué qu'autrefois, les yeux en général, et ceux même des héroïnes de roman, se contentaient d'être tout bonnement d'une seule couleur, ainsi que des yeux naturels? Nous avons changé tout cela. Les

héroïnes de nos jours s'embarrassent vraiment bien d'être naturelles; leurs yeux donc, sont tantôt bleus, tantôt bruns, tantôt verts; et ce sont toujours les mêmes yeux. Enfin, pour décrire, par le menu, tout ce qu'expriment ces étranges regards, des pages ne suffisent plus. Ils expriment d'abord la passion. Parbleu!... La colère... Évidemment. La douceur. Quoi!... la douceur aussi? Ils sont plus complets encore, car ils expriment la chasteté. Ah! par exemple! C'est comme nous avons l'honneur de vous le dire; oui, ces yeux étonnants et multicolores ont l'extrême bonté de se faire chastes, au besoin. Pas souvent pourtant! il faut leur rendre cette justice. Qui donc oserait leur résister!

Essayons de parler plus sérieusement. Il appert des premières pages du roman que la comtesse Marie Mourenine s'ennuie; et chacun comprendra sans peine qu'elle ne puisse pas s'en empêcher. En effet cette infortunée possède, en première ligne, un mari, jeune, riche, intelligent et qui l'adore. Voyez-vous ce maladroit! Elle est mère de deux enfants charmants. Infortunées petites créatures? Enfin elle est riche, adorée, adulée. Que voulez-vous que fasse un être aussi abandonné du ciel et des hommes? Ce qu'elle fait? Elle exècre son mari, elle n'aime pas ses enfants, et elle est toute prête à devenir folle du prince Balguine.

Le prince Balguine sort un peu de la banalité ordinaire des héros de roman scandaleux; ce n'est ni un viveur indigne, ni un don Juan endurci, ni un cynique ridicule. Nature aimante, esprit réfléchi et cœur honnête, il serait tout disposé à se contenter du bonheur que lui a préparé sa mère et qui consiste en un très poétique et très honnête mariage, avec une jeune fille toute disposée à aimer celui qui l'aimera. Mais, par malheur, le prince aperçoit la Sarah Bernhardt de la perspective Newsky; les yeux multicolores font jouer tous leurs feux, l'air de défaillance fait des siennes; et le drame commence.

Il se termine assez étrangement ce drame, par le suicide du comte Mourenine, qui, convaincu de ne plus être aimé par sa femme, se décide à se tuer après avoir un moment délibéré de la tuer elle-même. Il est vraiment délicieux, ce mari, et rare! La comtesse qui l'a vu froidement mourir, est au comble de ses vœux; elle peut épouser le prince Balguine, elle aimera l'enfant à naître de cette union. Mais elle meurt bientôt désespérée, laissant le prince triste et désolé comme quelqu'un qui a manqué sa vie.

C'est à cause de ce dénouement que nous avons parlé de ce volume; il venge quelque peu la morale dont on s'est fort passé dans les trois cents premières pages; mais il n'est pas complet. A notre avis, le vrai roman, un roman non pas très nouveau, mais intéressant au moins était dans la situation du prince Balguine, époux d'une femme à la passion de laquelle il avait cédé, mais qu'il ne pouvait estimer. Il fallait faire vivre la comtesse, la faire punir par le mépris, par l'indifférence que son second mari aurait nécessairement conçu pour elle; il aurait fallu montrer ce que produisent, dans la régularité du mariage, ces passions fausses, vaniteuses et désordonnées. Et, à côté de ce ménage nécessairement malheureux, il fallait montrer le mariage de la jeune fille jadis destinée au prince Balguine par sa mère, mariage fait comme ils doivent être faits tous, avec ce mélange d'amour et d'estime qui seul les rend heureux. Une œuvre ne vaut pas, parce que l'on raconte tant bien que mal des incidents plus ou moins vrais; elle vaut surtout par l'enseignement que l'auteur a tiré lui-même des faits qu'il expose, ou qu'il a su habilement en faire tirer par ses lecteurs eux-mêmes. C'est la vie en un mot qu'il faut reproduire, non la vie matérielle, qui n'est qu'un trompe l'œil, mais la vie réelle qui mêle la pensée au fait et, où si le bien ne triomphe pas toujours, le mal du moins ne demeure jamais complètement impuni.

Alexandre Dumas fils a dit, dans l'*Étrangère*, un mot profond que l'on n'a peut-être pas assez remarqué. Un des personnages affirme cette doctrine fort prônée du mal triomphant et répète sans cesse : Regardez celui-ci, regardez encore celui-là! Ce à quoi son interlocuteur lui répond: « C'est parce qu'on ne regarde pas assez longtemps! » Tantôt ce sont les événements qui se chargent de punir les coupables; tantôt ils trouvent en eux-mêmes et dans ceux qui les entourent, leur châtiment.

L'auteur anonyme et peut-être Russe de ce « scandale russe » a entrevu cette vérité, et c'est par cela seulement que son œuvre cesse d'être banale. Elle gagnerait ainsi à être écrite avec plus de soin; il y a un fâcheux abus de la phrase toute faite, de la formule mondaine. On l'attendra à une œuvre nouvelle; mais il paraît difficile, dès à présent, que suivant la coutume des anonymes triomphants, il compte signer ce nouveau roman « par l'auteur de la *Comtesse Mourenine.* » Ce serait courir le risque que l'on dise : Mais qu'est-ce donc que la *comtesse Mourenine?*

III

Nous avons avons dit que c'était à Mme Henri Greville que nous devions l'invasion du « roman russe ; » et qu'elle y avait renoncé. En effet : après nous avoir, en moins de dix ans, donné coup sur coup dix romans russes, pour le moins, en femme d'esprit elle a compris qu'elle devait sortir de cette ornière, et rajeunir son succès en s'occupant de choses de France.

Il faut avouer que tout d'abord elle n'avait pas paru réussir dans cette évolution. Nous avons le souvenir d'une *Amie* et de *Suzanne Normis*, ou « le roman d'un père », qui ne brillaient ni par une extrême originalité, ni par des détails bien agréables. C'était sain, honnête, et ce n'était pas plus ennuyeux que beaucoup d'autres œuvres ; mais ce ne l'était guère moins. Bref, il semblait que la veine de ce talent fut un peu tarie, lorsqu'elle s'est décidée à écrire pour le *Petit Journal* le *Moulin Frappier* qui nous prouve qu'elle peut compter encore sur d'honorables et légitimes succès.

Nous imaginons, pourtant, que les lecteurs du *Petit Journal*, habitués au vitriol des récits de leurs ordinaires fournisseurs, ont dû faire singulière mine, en buvant le bon lait champêtre, presque pur, de cette œuvre tout unie. Eh quoi! pas un assassinat, pas le plus petit empoisonnement, aucun enlèvement de mineure, nulle disparition de majeur; pas même un pauvre petit vol d'enfant! Mais ce n'est plus la vie alors, la vie qui, pour eux, on le sait, est absolument et uniquement composée de ces horreurs. Quelle déception!

Il s'agit tout simplement d'une honnête fille, servante d'auberge, épousée, pour ses qualités de cœur et de travail, par Jean Beauquesne, un paysan d'abord sans grande fortune, qu'un héritage fait subitement propriétaire du moulin qui donne son nom au roman. Geneviève est assez mal reçue par ses beaux parents, sa belle-mère principalement, qui avait rêvé pour son fils un plus riche mariage; mais l'amour de son mari et d'un enfant qui lui naît bientôt, la fait passer sur ces ordinaires inconvénients. Un incident assez naturel, la rupture d'une meule de moulin, rend Geneviève veuve ; et voilà que les parents de son mari conspirent pour lui enlever la tutelle de son fils, et s'arrangent de façon à gâter tellement ce dernier, que sa

mère craigne, en outre, de perdre son affection. Que fera-t-elle, en cette occurence? Va-t-elle dire au père et à la mère Beauquesne : « Sortez de ce moulin, qui est à mon fils et à moi sa tutrice naturelle. » Non, Geneviève préfère s'en aller; elle emporte le petit, qu'elle élèvera à sa guise, et à qui elle a l'orgueil de créer une fortune nouvelle.

Tel est, à peu près, le résumé du premier des deux volumes, du *Moulin Frappier*. L'histoire est écrite dans un style simple, qui n'affecte pas la paysannerie et qui, cependant, laisse deviner des paysans; il y règne un souffle d'honnêteté qui en fait, non seulement un bon livre, mais une bonne action. Il serait à souhaiter que des œuvres ainsi conçues et traitées, pussent arriver à remplacer dans les journaux aussi répandus que le *Petit Journal* les inventions saugrenues et malsaines des Bouvier, Richebourg et autres successeurs de Ponson du Terrail, qui, chaque jour, gaspillent, pour suivre servilement le goût public, de réelles qualités, je ne dirais pas d'écrivains — eux-mêmes s'en fâcheraient — mais d'inventeurs d'action et de conteurs.

Est-ce à dire qu'il n'y ait aucune critique à faire de ce *Moulin Frappier?* Si, vraiment. Après cette première partie, dont nous avons loué la sobriété, l'accent juste, l'émotion et l'honnêteté, nous entrons dans une autre histoire, celle du mariage du fils de Geneviève, devenu un grand peintre. Voilà bien un signe des temps, les héros de roman redeviennent des artistes, nous voulons dire, des peintres seulement, par la raison que les peintres gagnent ou sont censés gagner maintenant énormément d'argent. C'est en effet la première condition pour devenir un héros à notre époque encore plus *ploutocratique* que démocratique. Ce second roman, enté sur le premier, est enfantin et d'une vraisemblance douteuse. Jean Frappier Beauquesne se laisse prendre aux beaux yeux et aux manières cavalières d'une certaine Clotilde, dont la présence dans la famille Reynold, à titre de fille adoptive est assez suspecte; et cet amour désole sa mère. Elle a tort, car la jeune fille finit par se montrer telle qu'elle est, blesser Jean qui finit par lui battre froid. Dépité de cette froideur, Clotilde se laisse épouser par un agent de change, de cœur aussi sec qu'elle-même, et avec lequel elle fera sans aucun doute, un détestable ménage, et très à la mode. Un peu aigri, Jean épouserait volontiers la fille légitime des Reynold, Renée, qu'il connaît depuis l'enfance et qui l'aime; mais il advient que cette

petite personne, chez qui le raisonnement a tellement devancé les années qu'on en reste frappé de stupeur, trouve qu'elle n'est pas la femme qui convient à son camarade d'enfance, et lui désigne Simplicie comme pouvant seule faire son bonheur et aider à la gloire d'un artiste tel que lui. Qu'est-ce donc que Simplicie? La fille d'une ancienne servante du moulin Frappier, fort dévouée à Geneviève et, prise par elle d'abord comme demoiselle de compagnie, puis comme une sorte d'amie. Ici, le roman se relève et rentre dans la vérité, l'observation, le sentiment humain, car Geneviève a oublié son origine, et ne veut pas pour bru d'une servante. Qui dira à cette femme le mot qu'il faut lui dire? Les grands parents. Ils se sont opposés jadis, tant qu'ils ont pu, au mariage de la servante Geneviève avec leur fils; il seront les partisans du mariage de leur petit fils, avec la servante Simplicie; d'abord parce qu'ils sont plus indulgents comme aïeux que comme parents, ensuite parce qu'ils auront le plaisir de contrarier une dernière fois Geneviève. Qu'étiez-vous donc, quand notre fils vous a épousée, ma bru? — lui jettent-ils à la face. Il ne reste plus à Geneviève qu'à faire un retour sur elle même et à donner son consentement.

En résumé, ce roman est un bon roman, et nous souhaiterions volontiers qu'Henri Greville puisse donner au *Petit Journal* ou à d'autres journaux de nouvelles œuvres de ce genre. Lui en demandera-t-on? Nous l'espérons, sans y croire beaucoup.

IV

Aimez-vous les histoires de petite ville qui « vous font entrer « dans le secret des vieilles demeures, deviner ce que pense la « jeune fille ouvrant sa fenêtre au soleil printanier, l'aïeule filant « sa quenouille auprès du foyer, le voyageur saluant d'un dernier « regard sa ville natale, ou venant y chercher ce qu'il y a délaissé « jadis, » lisez les *Légendes de Montbriant*, par Mme J.-O. Lavergne. Vous y trouverez de la gaîté, mais une gaîté tempérée par la tendresse, cette grâce du cœur que mettent les femmes vraiment femmes à tout ce qu'elles touchent; et, quand vous ne rirez pas, c'est qu'une larme vous viendra aux yeux, larme discrète ainsi que la touche de l'auteur. C'est bien la petite ville tout entière qui se déroulera à vos yeux avec son comique naturel, un peu bourgeois, ses dévouements secrets, de profondes tendresses enfouies, inuti-

lisées. Ces jolis récits, nombreux, rapides, sont faits pour les jeunes gens; les jeunes filles pourront les lire, et leurs parents les leur prendront des mains.

Voyez-vous passer ce vieil archiviste, sec, aux mouvements méthodiques; aux habitudes invariables? Chaque jour, depuis vingt-cinq ans, Montbriant l'a vu venir, sur le coup de midi, devant un vieil hôtel, à portail orné d'un blason et saluer profondément. Or, au-dessus de cette porte habite une jeune fille qui, vêtue de blanc paraît occupée soit à travailler, soit à arroser des fleurs. On a d'abord cru, au commencement, à quelque innocent roman; mais au bout de vingt-cinq ans de ce manège, Mlle Lambert restant fille on ne sait que penser. Elle meurt enfin et l'archiviste salue toujours. Que saluait-il donc? Le blason gravé au linteau de la porte et qui est celui de sa famille. Il y a là, si nous ne nous trompons, une fine critique de ces vies de savants qui ne songent qu'aux choses mortes, aux symboles évanouis, et, de plus, un avis aux gens qui traversent la vie, sans voir le bonheur qui est peut-être à deux pas d'eux.

Entrez dans cette maison; on y fait de la musique. C'est le *Quintette*. Ne vous sauvez pas, ne vous bouchez pas les oreilles! Croyez-vous donc qu'on ne fasse de bonne et discrète musique qu'à l'Opéra ou aux festivals plus ou moins « monstres » du Trocadéro! Etes-vous assez peu musicien pour préférer ces orgies de sons cuivrés à quelques bonnes heures de musique intime, faite par quelques-uns de ces artistes ignorés, et qui veulent l'être, qui ont mis tout leur bonheur dans l'étude modeste de l'harmonie? Du reste, ce quintette est l'occasion d'un gentil roman et d'un excellent mariage. Cette musique n'en fait jamais d'autres! Voulez-vous quitter les demeures bourgeoises, pénétrer dans le cloître et la cathédrale? Lisez les pages touchantes de ces deux nouvelles : *Excelsior* et les *Abeilles de Valvert* épisodes de la persécution religieuse sous la terreur. Ici, le style, un peu facile parfois — il faut bien critiquer un peu — se concentre et s'élève, tant la hauteur des pensées entraîne de soi l'élévation de la forme.

Mais, s'il vous plaît surtout de rire, allez droit à la page 73 et plongez-vous dans la grande révolte du lycée de Montbriant. C'est mouvementé, c'est drôle, c'est de l'excellente caricature. Vous y verrez les mésaventures de ce bon proviseur, M. Parenthèse et de sa parcimonieuse épouse, et vous apprendrez comment le *pronun-*

ciamento des jeunes lycéens, ayant résisté aux torrents d'éloquence et aux fleurs de rhétorique de M. de la Période, inspecteur universitaire, finit par être dompté, nous voulions dire noyé sous le jet d'une pompe à incendie. C'est le moyen historique du maréchal Lobau.

Pour nous, nous avouons surtout nous être fort récréé à lire l'histoire de *mon Cousin*. *Mon Cousin*, qui n'est, en réalité, le cousin de personne à Montbriant, est un excellent vieux garçon, condamné au célibat perpétuel par une cause des plus prosaïques. La nature l'a doué d'un nez volumineux, qui a mis à néant tous ses projets matrimoniaux. Une seule fois, grâce à une fiancée aveugle, il espérait franchir le pas hyménéen ; mais, par je ne sais quel accident, sa fiancée ayant touché son nez, tout a été rompu avec empressement. Cherchant donc un dérivatif au trop plein de tendresse dont son cœur déborde, *mon Cousin* s'avise d'écrire un roman, dont il place, par discrétion, les personnages à l'époque des croisades. Dans ce roman, deux époux s'écrivent des lettres délicieuses. Comment quelques feuilles de cette correspondance finissent-elles par se glisser dans le dossier d'un procès en séparation de corps que doit plaider Me Convenable, c'est ce qui importe peu ; toujours est-il que l'avocat se décide à lire en pleine audience ce qu'il croit d'anciennes lettres adressées à sa cliente, la demanderesse en séparation. Avec quels mouvements de manche, quelles vibrations de voix, quel pathétique, se livre-t-il à cet exercice ? Vous l'imaginez ! Mais, tout à coup, il pâlit, il s'arrête, il va se trouver mal ; c'est qu'il vient de lire « fille des preux » et « Céleste Hermengarde !... » Qu'il se rassure, l'effet qu'il cherchait est obtenu, les époux s'embrassent, le greffier pleure, le tribunal retient une larme ; Me Convenable passera grand homme. Et *mon Cousin ?* Mon cousin, dont l'éloquence a fait ce miracle, il restera *mon Cousin* comme devant, et pour ne pas nuire à Me Convenable, non seulement il ne publiera pas son roman, mais il le détruira. O Justice humaine, voilà de tes coups !

Maintenant, si nous ne vous avons pas donné envie de lire les *Légendes de Montbriant*, c'est que nous nous y sommes bien mal pris. N'en accusez pas l'auteur, mais le traducteur.

V

Une rose blanche au pays de Souabe, tel est le titre d'un roman historique très clairement et même fort élégamment écrit par Mlle Thérèse Alphonse Karr, la fille du spirituel auteur de Guèpes. Il s'agit, ici, comme dans le *Roméo et Juliette* de Shakespeare, de deux familles séparées par une haine ancienne, la famille des Hers et celle des Stramen. Jusqu'au jour où Gilbert de Hers a vu Roswitha de Stramen, il n'a respiré que haine et que vengeance, il n'a désiré que combats ; dès ce moment, il ne songe plus qu'à aimer « la Rose Blanche ». Hélas, Roswitha est une de ces créatures d'élite, chez qui l'âme use le corps ; elle est promise au tombeau et Gilbert de Hers se retirera au mont Cassin pour pleurer et prier. Mais, avant de mourir, Roswitha aura réconcilié les deux familles.

Rien que de chaste et d'élevé dans ces pages qui se distinguent, en outre, au point de vue historique, par l'exactitude des renseignements et un véritable esprit chrétien... S. E. le Cardinal Donnet s'est plu à reconnaître ces qualités, dans une lettre que nous regrettons de ne pouvoir citer. Tout ce onzième siècle, farouche mais plein de foi revit dans ce livre dominé par la grande figure de Grégoire VII, cet Hildebrand qui fit si grande la papauté. Par contraste, et comme ombre à cette lumineuse apparition, la louche figure du simoniaque Henri IV, abattu et trompeur à Canossa, audacieux et insolent derrière ses troupes. Il est à regretter seulement que l'auteur n'ait pas suivi, pour cette partie historique le procédé de Walter Scott, qu'elle paraît avoir choisi pour modèle, et mis en scène Canossa et Rome plutôt que de faire connaître ces grands événements dans les trop nombreux récits du père Olmer. L'intérêt y eut gagné.

Mlle Alphonse Karr n'est pas bornée, du reste, au genre historique ; nous avons aussi d'elle un volume de *Croquis Irlandais*, livre tout d'actualité, à cette heure où la question Irlandaise se réveille plus menaçante que jamais. Ceux qu'intéresse ce pays malheureux, cette terre catholique écrasée par l'égoïsme de la protestante Angleterre, aimeront lire ces récits, qui leur donneront un certain aperçu de l'état moral de cette race catholique, farouche, et cependant rêveuse, très ironique aussi à l'occasion ; car l'Irlandais

n'a rien des qualités ou des défauts de l'Anglo-Saxon; Mlle Alphonse Karr n'a voulu voir cependant que le côté poétique, tendre et religieux, mais elle l'a vu excellemment.

C'est une bonne critique de l'égoïsme que cette histoire du magister Dornybey. La veuve de Cairnloug plaira à ceux a qui la mer, les marins, et les apparitions de gens, au moment précis de leur mort causent de délicieuses terreurs. Mais, le plus saisissant de ces croquis, c'est celui intitulé : *Deux jumeaux*. Il s'agit, en définitive, du *Secret de la Confession*. Un prêtre a une sœur mariée, cette sœur, pour épouser celui qu'elle aime, a refusé un riche garçon, son camarade, et qui, plus tard, devient un des patrons de son rival. Un vol se commet dans la maison de commerce et, grâce au patron toujours furieux d'avoir été supplanté, les soupçons tombent sur le mari, qui est jugé et condamné. Seul le prêtre, le beau-frère, eut pu parler; mais il a reçu en confession le secret de cette infamie, et il est forcé de se taire. Sa sœur mourra, son beau-frère deviendra convict, leurs enfants seront pauvres et honnis, il se taira encore. Ce n'est que lorsqu'il meurt de douleur, que le coupable, frappé de la grandeur et de la beauté de ce sacrifice, se dénoncera de lui-même.

Nous connaissions avant de le lire, dans le livre de Mlle Alphonse Karr, le récit, ou plutôt un des nombreux récits qui courent l'Irlande sur le sujet : le *Secret de la Confession*, et nous aurions voulu qu'elle ne se contentât pas, ainsi qu'elle l'a fait, d'un résumé un peu nu, et qu'elle eût donné à ce magnifique thème l'ampleur qu'il comporte. Mais ce qu'elle n'a pas fait, un autre le fera; nous devrions dire, un autre l'a déjà fait. Il existe, en effet, un *Secret de la Confession*, pareil, mais non identique à celui que nous venons d'analyser et tel, à notre avis, qu'il sera difficile de le recommencer après qu'il sera publié. L'auteur est un inconnu d'aujourd'hui, un homme peut-être célèbre demain. Les mêmes récits tentent différentes plumes, et chacune d'elles l'enrichit de ses observations; mais il vient toujours quelqu'un qui profite de toutes les peines de ses devanciers, et le fixe une bonne fois. Combien de gens ont essayé la légende de *Faust* et l'ont traitée avec talent, avant que Goëthe lui eut donné sa forme définitive !

VI

Il est bien difficile de parler d'un livre de celui qui fut Disraeli, et qui est actuellement lord Beasconfield, sans toucher à la politique, car il l'a mise partout. Son originalité même, c'est de n'avoir jamais, étant ministre, cessé d'être un homme de lettres, et de n'avoir jamais fait œuvre de littérature, sans y mêler une arrière pensée politique; si bien qu'on pourrait le peindre tout entier avec cette antithèse : Jamais premier ministre ne fut plus homme de lettres ; mais jamais homme de lettres ne fut plus premier ministre.

Premier ministre, ça été le but de l'ambition et de la vie de ce juif, converti au protestantisme, de cet homme énergique et tenace, qui a répété plusieurs fois cette phrase typique, dénotant la fermeté froide de son caractère : « La pensée, c'est l'action. » Pour lui, il n'y a jamais eu de différence entre penser et agir; il a voulu être premier ministre, et il l'a été; il a, dans un de ses romans, donné à un des héros qui représentent quelque partie de lui-même, ainsi qu'il en est de chacun de ses livres, le titre même de *lord Beasconfield*, qu'il porte aujourd'hui; il a épousé la femme qu'il lui fallait, la femme d'un ami mort à point, et qui lui a apporté le nombre de mille qui représentent les livres sterling qu'il a déclaré nécessaire à un homme d'État; il a donné à son pays Chypre, et le titre d'*Impératrice des Indes* à la reine d'Angleterre, parce que, dès l'origine il a écrit que l'influence anglaise devait se rajeunir par l'Inde. Mais, de quelque façon que l'on envisage sa vie et ses ministères, on peut, du moins, affirmer qu'il a fait pousser au lion Britannique endormi dans la torpeur du bien-être, et de la non intervention à tout prix, un rugissement qui a étonné l'Europe. Il est enfin probablement le dernier premier ministre digne de ce nom de son pays.

Mais laissons une bonne fois sa politique, qui nous entraînerait à trop de digressions, le roman nous appelle. *Endymion*, c'est son titre, retrace la vie mondaine, parlementaire et religieuse de l'Angleterre de 1832 environ, jusqu'à l'avènement du deuxième empire, en 1852. C'est à dessein que nous prenons cette date française, un des héros de d'Israéli étant le prince Florestan, fils de la reine Agrippine, en qui il n'est pas difficile de reconnaître le prince Louis-Napoléon et la reine Hortense. Et il faut, au moins, savoir gré à ce premier ministre, d'être resté fidèle à son ancienne amitié

pour le prince et d'avoir défendu dans ce livre, sa mémoire.

La famille Ferrars d'où sortent Endymion et Myra, sa sœur, deux jumeaux, est une famille inféodée au parti « tory ». Le père, William Pitt Ferrars, est sous-secrétaire d'État; il a une femme belle et intelligente ; la maison est montée sur un pied magnifique, trop magnifique même; aussi, tout s'écroule avec l'avènement des ministères wighs. La ruine tue la mère, et le père finit par se suicider à son tour.

Que vont devenir les jumeaux? Ils sont beaux et orgueilleux; malgré ces désastres tous deux rêvent le pouvoir; Mira plus encore que son frère. Aussi refuse-t-elle la main d'un Niggel Perrudock, que, plus tard, on verra converti au catholicisme, devenir un peu bien rapidement cardinal. Endymion trouve enfin une place dans un ministère, tandis que Myra entre, comme compagne, ou plutôt comme amie, chez miss Adriane Neufchatel, fille d'un banquier suisse; famille dans laquelle il est aisé de reconnaître les Rothschild de Londres. C'est là qu'elle rencontrera lord Rochampton (lord Palmerston) qui n'est pas long à l'épouser. Voilà la carrière d'Endymion toute faite; il est secrétaire d'un ministre, bientôt après, membre du parlement; et il deviendra certainement premier ministre. Le roman finit sur le mariage de Myra, devenue veuve, avec le prince Florestan, remonté sur le trône de ses pères; cependant Endymion se laisse épouser par lady Monfort, la veuve d'un ami.

Nous avons omis à dessein, dans ce résumé, nombre de personnages accessoires et qui ne sont pas les moins intéressants de l'œuvre. Nous n'avons parlé ni de Zénobia, la reine des salons tory, ni de M. Vigo, le tailleur, qui, à force de lancer les jeunes gens d'avenir, arrive, à son tour, au parlement, ni de lord Beaumaris et de sa femme, ni d'Adriane Neufchatel, qui se meurt de peur d'être épousée pour ses millions. Les personnages se pressent, se succèdent, reviennent, avec un tel pêle-mêle, la vérité historique se mêle à tant d'excentricités d'imagination, qu'il est bien difficile de s'y retrouver et de faire en quelques lignes le procès d'un tel ouvrage; on ne peut que le signaler. On y retrouve les qualités et les défauts du Disraeli, comme littérateur, dandy et politique. Les portraits sont faits par un homme qui a bien connu et pénétré les modèles, ils ont de la variété; et c'est leur abondance qui donne l'intérêt, à défaut d'une intrigue quelconque.

Nous ne voudrions pas cependant quitter ce roman sans parler

d'un des types les plus amusants, et celui que l'homme de lettres a dû le plus caresser; c'est le personnage du romancier journaliste, Sainte-Barbe, qui est, dit-on, la caricature de Tackeray. Qu'il y ait là une vengeance littéraire, c'est bien possible; mais le type, d'abord exclusivement conçu sur le modèle de l'ennemi, a fini par s'élargir et personnifier une classe toute-puissante de journalistes, les reporters politiques, qui, si les choses marchent comme elles semblent devoir marcher, deviendront bientôt plus puissants que des ministres. En attendant, ils leur font courbettes sur courbettes. Ce Sainte-Barbe est orgueilleux et plat, il déchire les gens dans les journaux, et reste pétrifié de respect quand il les voit de près, il est libéral et il vénère l'argent. Que de Sainte-Barbe en Europe, n'est-ce pas?

Finissons, si vous le voulez bien, par deux citations politiques et qui sont doublement intéressantes, en ce qu'elles concernent la France, et qu'elles viennent d'un homme d'État, tel que lord Beasconfield. Voici la première :

« Le mouvement européen a pour point de départ la France, c'est pourquoi il sera toujours subversif. »

Qu'en disent nos hommes d'État, qui prétendent à l'envi, que l'Europe est prête à considérer la France comme la lumière du monde, et une contrée remplie de doux agneaux, ne rêvant que paix et concorde?

La seconde citation concerne le mouvement de 1830; lord Rochampton dit textuellement :

« Ce n'est pas la bourgeoisie qui a élevé les barricades, je connais « les gens qui les ont faites, ils ne forment pas une nation, mais une « confraternité... Les Wighs n'admettent qu'un remède et, suivant « eux, infaillible; ils assurent que les sociétés secrètes ne sauraient « coexister avec les institutions représentatives; je puis me tromper, « mais il me semble que les *sociétés secrètes feront plutôt dispa-* « *raître les institutions représentatives.* »

Nous engageons tous les gens de bonne foi à méditer cette opinion, qui est au moins intéressante, tombant de la bouche d'un homme d'État, du pays représentatif par excellence, l'Angleterre.

Charles SHANDY.

CHRONIQUE PARISIENNE

Les fêtes de Nice. — Un déluge dans les Alpes-Maritimes. — Pourquoi les jeux de Monaco ne seront pas supprimés. — Les poètes d'aujourd'hui : MM. Sandras, Boquet, Le Nègre. — Une manifestation en l'honneur de Victor Hugo. — Encore la *princesse de Bagdad*. — Phrases comiques des vieux mélodrames.

Nizza la Bella, février 1881.

Chers lecteurs, vous vous imaginez peut-être en voyant la suscription de cette chronique que je cause avec vous, entouré de tièdes effluves et l'odorat flatté par le parfum des orangers. Détrompez-vous ! Nice la Belle existe toujours, mais Nice la Radieuse, Nice l'Ensoleillée a manqué, cette année, à toutes les promesses de son programme, à toutes les exigences de son renom.

Il pleut !

Non seulement il pleut, mais il fait un temps sombre, désagréable, laid, crotté. Alexandre Dumas, dans ses *Impressions du voyage en Espagne*, prétend que les Anglais ne se sont pas contentés d'apporter à Gibraltar les petits couteaux de Sheffield et les bouteilles de pale ale de Soho Square; ils y ont aussi apporté le brouillard qui ne se montre sur aucun autre point du sol de la péninsule hispanique.

Est-ce que les Anglais, à force de fréquenter Nice, lui auraient fait cadeau de brumes nationales, amenées de la Tamise par train rapide et conservées avec soin, comme un saumon d'Ecosse ou comme une boîte de *boiled beef?*

J'ai croisé ce matin, dans l'avenue de la Gare, cinq ou six mille Parisiens qui marchaient dans un amas de boue claire et délayée; ces pauvres gens descendaient du chemin de fer et ils avaient l'air bien déconfit.

Aussi représentez-vous des badauds du département de la Seine, auxquels on a dit :

— Nice!... berceau du soleil!... des fleurs partout... de la lumière, des oiseaux, des arbres couverts de feuilles, un printemps éternel!

Nos touristes débarquent, la bouche enfarinée, ils veulent voir le paradis terrestre qui leur a été promis par les faiseurs de réclame et par les grandes affiches multicolores apposées sur les murs de la rue de Rivoli. Ils ont eu froid à Lyon, ils ont trouvé le mistral à Marseille, la gelée blanche à Fréjus, mais ils se sont répété : — Patience! nous approchons de Nice, nos maux auront une fin!

Notez que les infortunés qui parlaient ainsi venaient de passer une nuit déplorable en train *de plaisir* (ô ironie)! empilés dans des compartiments de seconde et de troisième classe, comme des harengs dans une caque. Pas de sommeil possible! pas de paysage à regarder!... Et des voisins incommodes, et des banquettes rembourrées de noyaux de pêches!

Mais enfin, une voix sonore, celle de l'employé chargé de nommer les stations, crie, aux « torturés » de la compagnie P. L. M. : « Nice!... Nice!... cinquante minutes d'arrêt. »

Ah! tous nos maux sont oubliés!
Salut à la patrie!

Et nos voyageurs descendent comme un torrent impétueux la large voie de communication qui aboutit au centre de la cité. Hélas! le soleil ne brille que par son absence, les trottoirs sont changés en lacs de fange, il faut ouvrir les parapluies, endosser les manteaux de caoutchouc. Paradis terrestre!... printemps éternel!... Grands mots des affiches multicolores, que vous paraissez cruels à des gens qui attrapent des rhumes de cerveau!

Si encore le carnaval agitait ses grelots (vieux style), lançait ses *confetti*, brûlait ses bougies en plein air; ce serait là un spectacle auquel les Parisiens de la bonne ville de Paris ne sont pas habitués. Mais non, la fête est remise au jeudi de la semaine suivante; quelques masques piteux se promènent dans les rues, poursuivis par des gamins qui crient à la chienlit. Et voilà ce carnaval dont on parlait tant! voilà ces folies dont le récit troublait les rêves des paisibles bourgeois du Marais ou des Batignolles!

Je ne connais rien de triste comme une ville qui a l'intention de

s'amuser et qui n'y réussit point. Voici des drapeaux et des banderolles pavoisant le Corso de Saint-François de Paule ; voici la tribune du Jardin des Phocéens, enguirlandée, enrubannée, comme une tribune qui veut faire de l'effet à tout prix ; voici les sacs de boulettes de plâtre qui s'offrent aux acheteurs devant les boutiques des épiciers. Et la tempête rugit, et la mer se brise avec fureur contre le rivage, et les cataractes du ciel tombent sur la promenade des Anglais, et les vieux palmiers inclinent leurs panaches honteux et confus sous les insultes d'un ouragan aussi inattendu que désagréable.

Ce n'était pas la peine de faire deux cents lieues pour patauger ici comme dans les environs du parc Monceaux.

Les Niçois, d'ailleurs, prennent en patience les impolitesses de la saison d'hiver; ils ne sont passionnés que pour une question, qui n'est ni politique ni littéraire, — pour une question locale : la suppression des jeux de Monte-Carlo.

Tandis que nous nous déclarons, à Paris, pour ou contre le scrutin de liste, les Niçois se moquent à pied et à cheval de n'importe quelle mode de votation. Ils n'ont qu'une idée en tête : empêcher la station voisine, Monaco, de devenir une rivale inquiétante pour les hôteliers des Ponchettes ou de la place Masséna.

Ecoutez donc : l'argent avant tout!

En ce siècle de parlementarisme, les affaires ne sauraient se traiter autrement qu'en réunion publique ; les Niçois se sont donc rassemblés dans une salle de théâtre pour décider de la suppression du trente et quarante.

J'emprunte le compte rendu de la séance aux journaux de la localité.

« Cohue indescriptible, vacarme épouvantable, sous la présidence d'un grave monsieur, assisté de tous les clergymen du littoral, rigoureusement cravatés de blanc.

« Le premier orateur inscrit ne peut parvenir à se faire entendre. Des interruptions bruyantes, irrévérencieuses, se croisent de toutes parts. Nous saisissons celle-ci au vol : Si vous ne savez pas votre leçon, lisez-la. — Et, de fait, l'avocat qui était sur la sellette (pardon, à la barre!) ânonnait avec une persistance désespérante.

« Aux interpellations succèdent les cris d'animaux, les hurlements les plus bizarres, les interpellations les plus inattendues. On se serait cru aux grands jours de Belleville, au bal du *Chien Vert.* »

L'avocat ainsi malmené par le public cède son tour à un pasteur protestant, M. Léon Pilatte, qui ne s'est sans doute pas lavé les mains, puisqu'il les met dans ses poches. M. Pilatte se laisse aller à prononcer le chiffre *douze*, et la salle de s'écrier aussitôt :

— Rouge, pair et manque.

— Tout va, reprend M. Pilatte, entraîné par un beau mouvement oratoire.

La salle répond :

— Vous voulez dire : Messieurs, rien ne va plus.

Et l'on rit à gorge déployée.

— Je croyais, objecte M. Pilatte, qu'il y avait à Nice des gens comme il faut.

— Oui, réplique un auditeur ; les gens comme il faut ne parlent pas au public, les mains dans leurs poches.

Cette apostrophe directe oblige l'honorable orateur à sortir enfin ses mains du fond de son pantalon. Ce pantalon, dit le *Journal de Nice*, a été la dernière veste de M. Pilatte.

Maintenant, voulez-vous savoir mon opinion sur la séance ridicule dont je viens de donner un léger croquis? C'est que les « Ligueurs » rassemblés contre la roulette en seront pour leurs frais d'éloquence. Les Alpes-Maritimes vivent d'un commerce illicite qui rapporte gros ; il n'est pas facile de faire entendre aux simples mortels que la vertu les oblige à renoncer à un gain assuré d'avance.

Ce serait tout autre chose, si les orateurs se plaçaient au point de vue de la morale chrétienne ; mais du moment que la question n'est pas débattue sur ce terrain, du moment qu'il s'agit d'intérêts purement matériels, la croisade contre les croupiers ne réussira pas.

Les clergymen venus de Londres, correctement gantés et accompagnés de mesdames leurs épouses, n'obtiendront pas plus de succès que n'en a obtenu M. Hyacinthe Loyson à la Tertullia, de la rue Rochechouart.

Il n'y a qu'une chose à dire : c'est que le jeu est un vice, que ce vice pousse au suicide et que le suicide est défendu, — mieux encore, puni — par l'Eglise. Voilà la raison *vraie* que l'on peut invoquer contre l'existence des maisons de jeu. Malheureusement, les clergymen ne s'appuient, dans leur argumentation, que sur des bases beaucoup plus fragiles ; ils restent terre à terre ; ils prétendent que Nice est déshonorée par la présence des amateurs de roulette. Hé, clergymen scrupuleux, tâchez d'abord de convertir à

la vie de famille les imprudents que le tapis vert fascine et éblouit : seulement, ne venez pas nous raconter que ces « pigeons » sont des animaux féroces. On peut avoir risqué vingt francs sur la rouge, cinq francs sur pair et impair, et être digne encore de remplir un mandat électoral, tout comme les citoyens Tartempion, Trouillefou, Galuchet et autres représentants de la volonté nationale.

On sait que le climat de Nice est la fortune du pays, comme les soieries sont la richesse de Lyon, et les vins la prospérité de Bordeaux.

Fragment de conversation entre deux Niçois.

— Vous sortez de chez notre ami Capponi ?

— Oui.

— Vous avez causé ensemble ?

— Oh ! de choses très importantes.

— De quoi donc ?

— De la pluie et du beau temps.

Comme les averses se succèdent sans interruption et qu'il n'y a pas moyen de sortir, je fais allumer un feu de bois d'olivier, et je me mets à lire, près de ma fenêtre, en regardant par moments les hautes montagnes, leurs jolies villas enfouies dans des bouquets de verdure, leurs roches blanches à demi voilées par un rideau d'humidité grise.

Les poètes !... les poètes !... Eux seuls me consoleront des rigueurs de ce Midi inclément.

J'ai emporté dans ma valise un recueil de vers de M. Sandras : *Dieu et Patrie* (chez Palmé). De l'énergie, de la chaleur d'âme, du patriotisme, mêlé, je le crains, à quelques illusions d'adolescent. Les sentiments exprimés sont toujours généreux et d'une élévation incontestable. Il faut encourager M. Sandras et lui souhaiter de retrouver souvent le talent qu'il a déployé dans la *Chanson de route*,

Le rappel cesse de battre,
Nous descendrons quatre à quatre.
Prendre place à notre rang,
Bientôt la troupe est entière.
On sonne la marche altière
De notre beau régiment.

Les sapeurs aux longues barbes...
Déjà marchent en avant,
Tandis que le tambour maître,
Aussi haut qu'une fenêtre,
Fait voler sa canne au vent.

Redressant sa grande taille,
Sur son cheval de bataille,
Le colonel, fièrement,
Montre sa large poitrine,
Sur laquelle se dessine
Tout un passé triomphant.

Le tableau est joli et rappelle le *Régiment qui passe*, d'Édouard Detaille, que la gravure a popularisé.

M. Joseph-Eugène Boquet, dans son livre : la *Nouvelle Ève* (Société générale de Librairie catholique) s'adresse surtout aux lecteurs qui aiment la poésie dans la religion. Chateaubriand avait eu la même pensée au commencement de ce siècle, mais Chateaubriand était un lyrique idéaliste, tandis que M. Boquet s'appuie sur les preuves les plus solides de la foi et sur l'enseignement des théologiens.

Saint Joseph paraît avoir inspiré particulièrement le nouveau poète ; M. Boquet compare l'époux de la Vierge Marie à l'humble violette des bois, et la description de la fleur timide et parfumée n'est point sans agrément :

Il est dans la forêt, sous le gazon épais,
Une fleur ignorée, amante de la paix,
Dont la suave odeur s'exhale de la terre,
Pénètre et réjouit le penseur solitaire.
A l'heure où le soleil plane au plus haut des cieux,
Semble s'y reposer en roi victorieux...

Je n'ai pas les mêmes éloges à adresser aux *Rimes politiques... et autres*, de M. Le Nègre. (Seppré, éditeur.) M. Le Nègre a dû travailler comme un blanc pour mettre au jour ses alexandrins si péniblement venus.

La langue française n'est guère respectée dans ces *Rimes...* qui n'ont ni rime ni raison. Exemple :

Pourtant il se *décide* à la fin *de* parler...

Et plus loin :

Laissons la docte *langue aller*, *thèse filer*...

Laissons aussi à de plus habiles que nous le soin de comprendre l'axiome suivant :

A sublime beauté, lumière inaccessible!

Désirez-vous un modèle de cacophonie parfaite?

Trop heureux le roi, chef, *qui quoiqu'on* l'injurie...

Quiquoi qu'on..., n'est-ce pas à croire que l'auteur a vécu, pendant sa jeunesse, au milieu d'un troupeau de canards?

M. Le Nègre, — dont les opinions sont aussi rouges que son nom est noir, — a des haines de sectaire, exprimées en charabias auvergnat. Il n'est pas toujours facile de comprendre les idées de ce révolutionnaire obscur, — doublement obscur, par sa situation sociale et par son langage. Quand M. Le Nègre veut devenir clair, il n'aboutit qu'à être plat. Ainsi, quoi de plus vulgaire que cette pensée : — Le bonheur ici-bas ne consiste pas dans la satisfaction de l'ambition personnelle? — Pour écrire une chose aussi simple, M. Le Nègre emploie une littérature qui ferait merveille sur les mirlitons de la foire de Saint-Cloud :

L'ambition nous perd; je vois que dans la vie,
Pour être heureux, il faut demeurer sans envie.

Sans quelle envie?... Il y a des envies légitimes; à preuve, l'envie de boire et de manger. Mais M. Le Nègre n'a pas le temps de nous expliquer tout cela :

Je vois que la grandeur,
Par nous tant poursuivie,
Loin de faire notre bonheur,
Coûte souvent notre malheur!!!

Et M. Le Nègre plante trois points d'admiration après cette pensée sublime. Il est vraiment le seul à s'admirer.

Les derniers volumes de vers publiés me fournissent une transition toute naturelle pour parler de la fête de Victor Hugo, célébrée à Paris, le dimanche gras.

Cette coïncidence indique qu'en effet la cérémonie, telle qu'on l'a comprise et organisée, ne pouvait se passer qu'en carnaval.

M. Victor Hugo ne se contente pas d'être le plus grand poète qui existe actuellement, il veut surtout laisser une réputation d'homme politique. Depuis une vingtaine d'années, il ne travaille qu'à des pamphlets humanitaires et socialistes, au lieu de nous donner des odes pittoresques comme les *Orientales*, des pièces émues comme la *Prière pour tous*.

C'est l'homme politique qu'on a fêté, dimanche dernier, ce n'est pas le poète.

S'il ne s'était agi que du poète auquel nous devons tant d'œuvres, contestables au point de vue de la morale et de la religion, mais incontestables au point de vue du génie, la France entière, sans distinction d'opinions, eût battu des mains; Victor Hugo, poète, est une des gloires de la France.

Mais il s'agissait de l'homme politique, et voilà pourquoi les corporations des plombiers-zingueurs et des ouvriers cordonniers ont défilé devant le balcon de l'avenue d'Eylau. On comprend que l'élite de la nation ait refusé de s'associer à cette manifestation un peu mêlée.

A l'origine, les choses devaient se passer plus honnêtement.

On sait que Victor Hugo reçoit à sa table, tous les soirs, une quinzaine de personnes; un ami de la maison, M. Ernest d'Hervilly, avait imaginé de convier les intimes à venir déposer un bouquet de fleurs sur le seuil du logis, pour fêter l'anniversaire de la naissance du maître.

Ceci ne choquait personne; le projet était charmant et délicat. M. d'Hervilly avait compté sans l'esprit de parti qui dénature les meilleures idées. Un petit journal, en quête d'abonnés, se mit tout aussitôt à emboucher les trompettes de la réclame : — Des fleurs pour Victor Hugo!... Il faut des milliers de fleurs!... Il faut Paris chantant la *Marseillaise!*... Et des bannières, et des drapeaux, et des triangles de francs-maçons!... En mesure, le triangle; en avant la grosse-caisse!

J'aime que les peuples ne se montrent pas ingrats envers leurs illustrations; je préfère un excès d'enthousiasme à un excès d'insensibilité.

Cependant, je me demande pourquoi on a choisi, pour fêter Victor Hugo, le lendemain du jour où il a publié l'*Ane;* quand

Victor Hugo écrivait *Ruy Blas*, les *Chants du Crépuscule*, *Notre-Dame de Paris*, on le discutait dans les salons, on le sifflait au théâtre.

L'*Ane* paraît; plus de sifflets, tout le monde se prosterne.

Voyons, voyons; il ne faudrait pas nous en conter. *Irène* n'est pas la meilleure tragédie de Voltaire; le *Premier jour de bonheur* n'est pas le plus joli opéra d'Auber; quant à l'*Ane*, je parierai ce qu'on voudra que les cinquante mille badauds qui se sont promenés devant l'hôtel de Victor Hugo n'ont lu que les extraits du livre donnés par les feuilles publiques; je parierai, en outre, que les cinquante mille badauds n'y ont rien compris... à ces extraits-là.

Je m'aperçois que mes concitoyens seront toujours le peuple le plus gobe-mouche des peuples de l'univers.

Victor Hugo est un admirable poète; c'est entendu, c'est convenu. Mais les Parisiens ne rendent justice à ce grand artiste que lorsqu'il publie des ouvrages évidemment moins complets, moins extraordinaires, que les œuvres de la première jeunesse et de l'âge mûr. Avec la meilleure volonté du monde, il nous est impossible de descendre à ce degré de bassesse et de flatterie, où sont quelques thuriféraires, qui comparent l'*Ane* à *Hernani* et l'*Année terrible* aux *Voix intérieures*.

Quand on consent à dire de pareilles énormités, on n'a pas pour deux onces de critique dans l'esprit; je vais plus loin, on fait abnégation de toute logique et de tout bon sens.

Les plus sincères admirateurs du génie de Victor Hugo ne sont pas ceux qui crient : bravo! « devant que les chandelles soient allumées ».

Louis XIV supportait qu'on lui révélât quelquefois la vérité; mais Louis XIV n'était qu'un roi. Il est plus facile de dire la vérité à un prince par droit de naissance qu'à une idole encensée par le suffrage universel.

N'importe!... Supposez Victor Hugo resté monarchiste et réactionnaire; je voudrais bien savoir si les plombiers-zingueurs lui trouveraient autant de talent.

On me prie de revenir un peu sur les représentations de la *Princesse de Bagdad*, au Théâtre-Français. L'espace et le temps m'ont manqué la dernière fois.

La première impression des spectateurs ne s'est guère modifiée;

maintenant le public ne se fâche plus, seulement il écoute dans un morne silence les stupéfiantes théories de M. Alexandre Dumas fils.

Tous les feuilletons ont raconté le sujet de la pièce.

Un comte et une comtesse de Hun se sont ruinés en de folles prodigalités; au moment où ils vont faire argent de tout pour se libérer de leurs dettes, un riche étranger, M. Nourvady, propose à la comtesse de lui faire cadeau d'une maison aux Champs-Elysées, et d'un million comme « argent de poche ». La comtesse n'accepte pas le marché; seulement elle s'introduit, sous un futile prétexte, dans l'hôtel de Nourvady, où elle est surprise en conversation *quasi*-criminelle par le comte de Hun, accompagné d'un commissaire de police. Au troisième acte, la séparation entre les deux époux est parfaitement décidée. Monsieur se retire dans ses propriétés; madame va courir le monde sous la protection de Nourvady. Par bonheur, ce nabab manque de distinction dans les manières; il repousse brutalement le fils de la comtesse, un enfant de dix ans, qui vient embrasser sa mère. L'instinct maternel se réveille chez la femme tombée : — Je ne partirai pas, s'écrie-t-elle... mon fils... rendez-moi mon fils... rendez-moi mon mari; je suis innocente. — Et patati, et patata; Nourvady s'esquive, trop heureux de n'être pas mis en morceau.

Le défaut capital de cette pièce est de conduire le spectateur dans une planète inconnue des astronomes. Quelles drôles de façons ont ces gens-là, qui s'agitent sur la scène! où prennent-ils leurs mœurs, leurs sentiments, leurs principes sociaux?

Un de nos plus éminents confrères prétendait que l'action de la *Princesse de Bagdad* se passait dans la lune; je suis assez de cet avis-là. Il n'y a que dans la lune où les hommes bien élevés parlent aux femmes honnêtes comme Nourvady parle à la comtesse de Hun. Où voit-on de très grandes dames jeter par la fenêtre la clef de l'hôtel qu'on leur propose et aller ramasser cette clef aussitôt après? Evidemment, c'est dans la lune que l'on admire de pareils traits.

Tous les personnages du drame sont des lunatiques.

Le comte de Hun, homme paisible au commencement de la pièce, se change tout à coup en un énergumène qui soufflette la pauvre petite victime épousée par lui; lunatique du premier degré. Nourvady fait venir de la Monnaie un million en *or vierge* pour l'offrir à la « beauté qu'il convoite » : lunatique du second degré. Enfin, Mme de Hun refuse de prêter l'oreille aux discours

d'un séducteur, accepte néanmoins tout ce que ce séducteur lui offre, puis jette ledit séducteur à la porte après avoir tout accepté : lunatique, archilunatique. Envoyons cette réunion d'olibrius dans la maison de santé du docteur Blanche et recommandons bien au docteur de ne pas les laisser sortir.

L'autre jour, dans le wagon qui nous transportait de Paris à Nice, quelques voyageurs causaient de la reprise récente de *Lucrèce Borgia*, à la Gaité.

— Tenez, disait l'un d'eux, savez-vous comment un traître se définissait lui-même en langage romantique de 1833 ?

— Non.

— Voici comment se dépeignait Gubetta, l'âme damnée, le confident de la duchesse de Ferrare :

« Voyez-vous, madame, un lac, c'est le contraire d'une île; une « tour, c'est le contraire d'un puits; un aqueduc, c'est le contraire « d'un pont; et moi, j'ai l'honneur d'être le contraire d'un person- « nage vertueux. »

Chacun se mit à rire ; un second voyageur ajouta :

— Je me rappelle que dans un ancien mélodrame de Bouchardy, le rideau se levait; un homme vêtu d'un manteau couleur de muraille s'approchait de la rampe faiblement éclairée, et, d'une voix sourde, le mystérieux individu prononçait la phrase suivante :

« Banni de la république de Venise (*un temps*)... il m'est inter- « dit de porter le nom de Piétro ! »

Jamais, dans la suite du mélodrame, on n'a pu savoir pourquoi porter le nom de Piétro constituait un crime de haute trahison.

Un troisième voyageur, à barbe grise, termina ainsi la conversation :

— C'était dans *Robert, chef de brigands*, à l'Ambigu... Le représentant de la loi (et de la maréchaussée) dressait un plan de campagne pour exterminer les voleurs. S'adressant à un brigadier :

« — Qu'on prenne *quatre* hommes, dit-il... et qu'on cerne la forêt ! »

Daniel Bernard.

MEMENTO CHRONOLOGIQUE

25 *février.* — Me Rousse, le courageux et savant avocat des Pères Jésuites, va publier un nouveau et important travail. Les présidents des sociétés civiles des vingt-neuf collèges situés en France, autrefois dirigés par les Pères Jésuites, lui ont demandé, au nom de leurs sociétés civiles et au nom des familles dont ils représentent les intérêts, une consultation sur l'exercice, pour tous les citoyens, et notamment pour les religieux expulsés, des droits individuels que leur confère la loi et sur les conséquences que peut avoir la violation de ces droits. Ce travail jettera une vive clarté sur ce grave sujet, qui touche aux libertés essentielles de chacun, religieux ou laïques.

Léon XIII reçoit les prédicateurs du Carême, et leur donne des conseils se rapportant à l'exercice de leur saint ministère.

Mgr l'Archevêque de Dublin adresse à son clergé une lettre pastorale, dans laquelle il blâme très vivement les alliances que la catholique Irlande a cherchées à Paris « dans les rangs des mécréants impies qui ont juré de détruire la religion ». Il adjure l'Irlande de ne pas accorder sa confiance aux hommes qui ont conçu ce plan infernal.

La police allemande saisit, à Mayence, une proclamation invitant les *frères* et *amis radicaux* à s'unir, à l'occasion des nouvelles élections parlementaires, pour faire triompher leurs candidats et leur cause.

La campagne commence en Espagne contre la royauté. Le discours prononcé par M. Figueras, au banquet qui vient de lui être offert par la démocratie catalane, ne laisse sur ce point aucun doute. L'ancien président de la république espagnole convie toutes les forces de la démocratie ibérienne à reconquérir d'abord la *liberté*, ensuite, ajoute-t-il, chacun de nous ira où le poussera son tempérament... Sourd qui n'entend point un pareil langage. L'empereur Alexandre envoie au Saint-Père une dépêche pour le remercier de l'accueil bienveillant que Sa Sainteté a bien voulu faire à son frère le grand duc Nicolas et aux grands ducs ses fils. Le gouvernement russe ordonne la réouverture du séminaire catholique de Zitomir, fermé depuis cinq ans. C'est là un heureux indice du rapprochement qui tend à s'opérer entre les deux cours. L'enquête sur les menées Nihilistes, à Kiew, amène la découverte

de préparatifs pour faire sauter l'arsenal et la forteresse de Petchersk, au moyen de mines remplies de dynamite.

Le Pérou réclame la médiation de l'Angleterre, de la France et de l'Italie, au sujet des conditions de paix proposées par le Chili.

26. — L'affaire des livraisons d'armes à la Grèce par les arsenaux français continue à préoccuper vivement l'opinion publique. La légation de Grèce à Paris fait défense à M. Heilbronner de rétrocéder au gouvernement français les armes et munitions achetées, par son intermédiaire, pour le compte du gouvernement hellénique. Cette défense est faite sous peine de la saisie du cautionnement de 200,000 francs que M. Heilbronner a déposé en garantie de son traité avec le gouvernement d'Athènes.

Le parlement de l'Etat libre d'Orange adopte, par 36 voix contre 3, une résolution en faveur des Boërs du Transvaal. Il exprime ses sympathies pour leur cause et l'espoir que l'Angleterre accédera aux demandes légitimes des cotons transvaaliens. La situation militaire au Transvaal reste dans le *statu quo*. Le général Colley pousse des reconnaissances autour des positions de l'armée transvaalienne. Celle-ci se fortifie à Laing's Nek.

Election législative dans la circonscription de Courbevoie, M. Roques de Filhol, candidat amnistié, est élu par 3,550 voix contre M. Deschanel.

Léon XIII reçoit en audience solennelle les princes de Suède, Oscar et Paul. Sa Sainteté, à l'occasion de l'anniversaire de son couronnement, fait distribuer aux pauvres de l'argent et des lits.

27. — Le sultan charge son ministre des finances d'acheter six bateaux torpilles, en Angleterre. La Porte est décidée, assure-t-on, à ne faire à la Grèce aucune nouvelle concession.

Le conseil communal de la ville de Tournai décide, par 13 voix contre 1, de demander au gouvernement que la ville de Tournai soit mise en possession du magnifique établissement de Saint-André, fondé et payé par des religieuses.

28. — La Chambre des députés nomme la commission chargée d'examiner la proposition de M. Bardoux, relative au scrutin de liste. Sur les 11 commissaires élus, 8 sont favorables au maintien du scrutin d'arrondissement et 3 seulement au scrutin de liste. 150 membres de la Chambre ne prennent part ni à l'élection ni à la discussion du projet dans les bureaux.

A Berlin, fêtes et cérémonies du mariage du prince Frédéric-Guillaume de Prusse avec la princesse Augusta, fille du duc Frédéric, de Sleswig Holstein.

Le Saint-Père reçoit le Conseil supérieur de la jeunesse catholique, qui lui offre les adresses des cercles pour l'anniversaire de son couronnement. Sa Sainteté admet en audience solennelle les représentants et tout le personnel des ambassades d'Autriche-Hongrie et d'Espagne, chargés de lui exprimer les félicitations et les vœux de leurs souverains et de leurs gouvernements respectifs, à l'occasion du troisième anniversaire de son exaltation.

Alphonse XII envoie à Léon XIII, un calice émaillé et enrichi de pierres précieuses, d'une valeur de plus de 200,000 francs. Léon XIII reçoit son Eminence le cardinal de Bonnechose et les évêques d'Agen et de Perpignan.

La Porte charge Server pacha et Alemzami pacha de suivre les négociations entamées avec les puissances européennes au sujet du différend turco-hellénique.

1er *mars*. — Les badauds de Paris, encouragés par le concours officieux du gouvernement, s'emparent du nom de Victor Hugo pour faire, à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance, une fête populaire à laquelle prennent part des corporations et des députations de toutes couleurs qui défilent presque toute la journée sous les fenêtres du poète sénateur.

Le cardinal Manning, dans une lettre adressée au *Times*, proteste énergiquement contre l'application du nouveau projet de loi sur le recrutement aux membres du séminaire des Missions-Etrangères de la rue du Bac, à Paris. Ce document historique a sa place toute marquée dans notre *Revue*, le voici *in extenso* :

« *A Monsieur le rédacteur en chef du Times*,

« Vous m'obligerez en insérant dans vos colonnes l'exposé suivant se rapportant à un sujet dont l'intérêt dépasse celui d'une question purement politique.

« Jusqu'à présent, tous les ecclésiastiques de France ont joui, comme dans d'autres pays, de l'exemption du service militaire. A la fin de la dernière session de 1880, un membre de la Chambre des députés a présenté un projet relatif au service dans l'armée.

« Un des articles de ce projet supprimait l'exemption du service militaire. A la rentrée des Chambres, le ministre de la guerre déposa sur le bureau un contre-projet. Celui-ci abolissait l'exemption pour les ecclésiastiques, mais limitait la durée du séjour sous les drapeaux à une année, à tous ceux d'entre eux qui s'engageraient à servir, pendant dix ans, dans le clergé des paroisses de France ou des colonies. Il y était stipulé de plus que, pendant leur année de service, ils seraient employés dans les hospices militaires ou dans les ambulances.

« Sur la proposition du gouvernement, le premier projet de loi fut écarté, et celui du ministre de la guerre, accepté et renvoyé à une commission spéciale. La commission a résolu de maintenir l'abolition de l'exemption telle qu'elle est proposée par le gouvernement. Elle maintient également la période d'un an de service et l'engagement, pour les ecclésiastiques, de servir dans le clergé des paroisses et des colonies pendant dix ans.

« Mais elle a repoussé la clause limitant le service à celui des ambulances et a décidé que tous les ecclésiastiques serviraient dans les rangs.

« Je n'ai pas l'intention de commenter ce projet, dans ses rapports avec

l'Église, le clergé et la religion chrétienne de la France. Les évêques de France ont parlé, et tout ce qui, dans l'opinion publique de France, est encore sain, non seulement au point de vue de la religion, mais aussi en politique, s'est associé aux protestations légitimes et indignées de l'épiscopat.

« Mais mon but est tout particulier et se réduit à un seul point.

« En l'an 1663, fut fondé le séminaire des Missions-Etrangères qui a son siège à Paris, rue du Bac.

« Les membres de ce séminaire s'engagent par une promesse solennelle à vivre et à mourir missionnaires. Leur mission est de prêcher l'Évangile aux païens et de préparer un clergé indigène à la vie du missionnaire. Depuis l'année 1825, 964 missionnaires ont été envoyés de cet établissement à l'extrême Orient. De ceux-ci, 24 ont été martyrisés par la sentence des tribunaux païens, et 7 ont été massacrés en prêchant l'Évangile. Trente et un par conséquent, ont conquis la couronne du martyre pour la foi chrétienne : 600 missionnaires travaillent encore actuellement au Japon, dans la Corée, au Thibet, en Chine, et dans les Indes Orientales. Chaque année, la moyenne des baptêmes d'adultes est de 10,000 ; ceux des enfants s'élèvent à 100,000 et le nombre de chrétiens commis à leur garde est de 700,000.

« Si le projet du gouvernement français devenait loi, il détruirait cette œuvre jusque dans ses fondements. Les membres de ce séminaire, engagés à vivre et à mourir en missionnaires parmi les païens, devraient servir dans l'armée. Ceci, en soi-même, serait fatal à l'éducation des prêtres.

« Leur service pourrait n'être que d'un an, s'ils voulaient s'engager à servir pour dix dans le clergé des paroisses de France ou des colonies. Ceci serait fatal à leur carrière de missionnaires.

« Ils ne débuteraient en moyenne dans cette carrière qu'à l'âge de trente-quatre ou trente-cinq ans, avec des habitudes complètement inappropriées aux privations de la vie de missionnaire, et, de plus, avec des habitudes d'esprit acquises dans la routine tout ordinaire des devoirs paroissiaux, et tout à fait différentes de l'esprit qu'ils se forment dans la salle des martyrs de leur séminaire, où sont précieusement conservés les vêtements dans lesquels leurs frères ont souffert le martyre, avec leurs livres, leurs calices et leurs lettres, dont quelques-unes écrites à minuit, avant leur dernière lutte pour la foi.

« La plupart de ceux qui ont sacrifié leur vie ont été mis à mort dans ces dix premières années pendant lesquelles, d'après le projet de loi, ils seraient tenus dans les paroisses de France. Qui peut dire qu'après dix ans d'une pareille existence le courage du missionnaire ou du martyr subsisterait encore? Et s'il subsistait, ils arriveraient au Japon et en Chine en novices pour apprendre les langues orientales, alors que l'habitude de l'étude et la faculté d'apprendre ont pour ainsi dire disparu.

« Mais il est encore une alternative. Ils peuvent choisir entre dix années de service dans le clergé de la paroisse et cinq ans de service sous les

drapeaux. Si le premier choix leur est fatal, quel serait l'effet du second? Quiconque sait ce que c'est qu'une armée — je ne dirai pas ce qu'est l'armée française et ce qu'est la vie de caserne ou de garnison — et les mœurs des armées, n'a pas besoin qu'on le lui dise.

« Si le projet devient loi, la hache est levée sur les racines de la plus noble société de missionnaires qui existe au monde : la lumière qui aujourd'hui brille dans l'Orient pâlira d'année en année, et les ténèbres s'épaissiront encore une fois sur le présent et l'avenir de tous ceux qui connurent jadis le nom de leur Rédempteur.

« Je puis à peine croire que les auteurs de ces projets de loi savent ce qu'ils font. Si vraiment ils le savent et s'ils veulent ce qu'ils font, puisse la France bientôt être délivrée d'entre leurs mains. Les millions d'individus qui peuplent la France n'ont pas besoin de quelques centaines ni même de quelques milliers de jeunes gens pour les défendre.

« La chevalerie française, en d'autres temps, eût accueilli ce projet de loi comme une moquerie et une blessure.

« J'ai pensé, Monsieur, que vous qui avez parlé d'une voix ferme contre tout acte gratuit de destruction ou de mal, voudriez bien donner la publicité à ce qui précède et que, en outre, vous ne vous refuseriez pas à ajouter à mes paroles « vos propres remontrances, » qui n'ont pas peu de poids dans les conseils et dans l'opinion publique de France.

« Signé : HENRY-ÉDOUARD, *cardinal-archevêque.* »

Le corps de troupes du général Colley est complètement battu au Transvaal, en voulant déloger les Boërs des positions qu'ils occupaient sur les hauteurs de Laing's Nek. La colonne britannique composée de 600 hommes est anéantie.

2. — Mort de M. Drouyn de Lhuys, ancien ministre des affaires étrangères de l'empire et savant agronome.

Sous ce titre : *Bon sens et justice, à propos du service militaire,* Mgr Isoard, évêque d'Annecy, expose les raisons décisives qui justifient, pour les élèves ecclésiastiques, l'exemption du service militaire. Mgr Isoard établit d'abord, avec une force saisissante, qu'imposer le service militaire aux ecclésiastiques est aussi contraire au bon sens qu'à la justice; au bon sens, qui affirme et proclame que l'on ne peut pas demander à tous de servir la société de la même manière; à la justice, qui veut que l'on demande à tous, non pas le même service, mais des services équivalents, c'est-à-dire qui, bien que différents entre eux, ont sous ces formes diverses une même valeur. Le savant prélat termine son travail en mettant à nu le fond de la pensée des auteurs du projet de loi qui est de détruire la religion en empêchant le recrutement de ses ministres.

En Angleterre, la Chambre des lords adopte sans vote, en seconde lecture, le bill de coercition irlandais, et renonce à la discussion des articles.

Le général Roberts est nommé successeur du général Colley, comme commandant en chef du Transvaal et gouverneur de Natal ; de nouveaux renforts sont dirigés des îles Bermudes, de Bombay au Transvaal.

Le comte de Chambord fait don aux écoles chrétiennes de Rennes d'une somme de 125,000 francs destinée à la création d'une des écoles libres de cette ville.

La cour de cassation rend son arrêt dans l'affaire de M. Challemel-Lacour et des frères de Caluire. Elle casse l'arrêt de la cour de Dijon, comme elle avait cassé celui de la cour de Lyon, se fondant sur ce qu'un arrêté ministériel intervenu le 10 avril 1878, postérieurement à la sentence de la cour de Dijon, déclare que M. Challemel-Lacour a agi, au nom de l'Etat, en vue de la défense nationale, dans toutes les mesures qu'il a prises à l'égard de l'établissement de Caluire.

3. — Le gouvernement anglais dépose le bill relatif au port d'armes en Irlande. En vertu de ce bill le port et la possession d'armes sans autorisation dans les districts où existe l'état de siège est défendu.

L'ambassadeur de France et le ministre des Etats-Unis remettent au gouvernement prussien des notes identiques conviant l'Allemagne à prendre part à la conférence monétaire qui se réunit à Paris, le 10 avril.

Il y a eu aujourd'hui chapelle papale à la Sixtine. Léon XIII, portant la tiare, a paru entouré des cardinaux, des patriarches, des évêques présents à Rome, des divers collèges de la prélature et des membres de divers ordres religieux. Dans la tribune royale avaient pris place les grands-ducs Serge, Paul et Constantin, les princes Oscar et Georges de Suède et les membres de l'ordre de Malte. La tribune diplomatique était remplie. Le patriciat de Rome était au complet et on voyait beaucoup de nobles étrangers. Après la cérémonie ont eu lieu les réceptions.

4. Au Sénat, M. de Gavardie interpelle le cabinet, il attaque successivement les actes de tous les ministres et notamment ceux de M. le ministre de l'intérieur ; il signale le pouvoir occulte de M. Gambetta. — Les ministres refusent de répondre à ses assertions, et à défaut de combattants, la clôture est prononcée.

Le Conseil économique prussien va être érigé en Conseil allemand par ordonnance impériale ; le projet de cette ordonnance vient d'être déposé sur le bureau du Conseil fédéral.

Le Saint-Père demande à la Russie l'amnistie pour les évêques et les prêtres exilés en Sibérie.

Le gouverneur général de la Sibérie occidentale, le général Kasnakoff, est relevé de ses fonctions et remplacé par le général Mestscherinoff.

A Berne, M. Ruchonnet est élu membre du Conseil fédéral, par 102 voix, sur 163 votants.

5. — Interpellation de M. Clémenceau. Le député de l'extrême gauche motive son interpellation sur ce fait que le gouvernement français a envoyé

200 kilos de poudre au gouvernement grec, ce qui l'a obligé à demander un permis de circulation aux gouvernements allemand et autrichien.

Il établit que la vente des poudres dans de pareilles conditions est un fait sans précédent, et que, sans ces poudres, le gouvernement grec ne peut *pas faire la guerre*, après la réponse de MM. Jules Ferry et Farre, l'ordre du jour de blâme que propose le député radical est repoussé.

Une nouvelle insurrection éclate dans la petite république d'Andorre.

Les comités de la Chambre et du Sénat des États-Unis pour les affaires étrangères rapportent les bills relatifs au percement des canaux à travers l'Amérique centrale et déclarent qu'ils n'auront plus à s'occuper de cette question. — Toute opposition à l'œuvre du canal de Panama cesse par suite de cette déclaration. Installation du nouveau président des Etats-Unis. — Le discours inaugural commence par une longue revue des progrès que le pays a faits pendant cent années d'existence; il parle des bienfaits résultant de l'affranchissement des nègres et insiste vivement sur la nécessité de l'enseignement universel. Relativement au canal de Panama, l'adresse présidentielle dit que ce sujet engagera immédiatement l'attention du gouvernement en vue de la nécessité de sauvegarder les intérêts de l'Amérique. M. Garfield est complètement d'accord avec M. Hayes sur la nécessité de la surveillance par les États-Unis de tout canal interocéanique. M. Garfield condamne la polygamie des Mormons. Il recommande au congrès de prendre des mesures restrictives.

6. — Réunion du centre gauche du Sénat à l'effet d'entendre les observations de M. Léon Say sur l'impôt foncier. La séance est ouverte par une allocution de M. Teisserenc de Bort qui exalte la politique de M. Thiers. Le président du Sénat prend la parole pour démontrer la nécessité de dégrever, dès cette année, de 40 millions l'impôt foncier. — M. Léon Say reconnaît que la situation des cultivateurs est *compromise* et que leur courage est mis à une *rude épreuve* par ce qui *se passe en ce moment*. M. Léon Say fait entendre que la consolidation du régime républicain exige qu'on évite de s'aliéner les paysans des campagnes.

Election législative de Mortagne, M. Bausard, candidat radical, est élu.

7. — M. Gambetta rend visite à M. Grévy. Les deux présidents confèrent sur le scrutin de liste sans se mettre d'accord.

Rappel de M. Corbett, ambassadeur d'Angleterre, en Grèce. Ce rappel est considéré, en Angleterre, comme un changement de l'attitude du gouvernement anglais à l'égard de la Grèce, dans le sens du concert européen. Réunion, à Niord, de l'union libérale de Westminster pour protester contre la politique poursuivie par le cabinet au Transvaal. Proclamation du vice-roi d'Irlande annonçant que la loi de coercition est mise en vigueur dans les villes de Clare, Galway, Leitrim, Kery, Limerick, Mayo, Roscommon, Sligo et dix districts de la partie occidentale du comté de Cork.

La Chambre discute la prise en considération de la proposition Raspail,

ayant pour objet de rendre le Panthéon à la destination qui lui fut donnée par l'Assemblée nationale de 1791. Mgr Freppel combat les conclusions de la commission relatives à la suppression des chapelains de Sainte-Geneviève. « La sépulture des grands hommes, dit l'éminent prélat, peut se concilier avec l'exercice du culte catholique, cela se voit dans beaucoup d'édifices religieux. Il n'y a pas en France de culte plus populaire que celui de sainte Geneviève, de cette fille héroïque qui, avec Jeanne d'Arc, personnifie le mieux l'âme française. On ne voudra pas qu'Attila et les Huns prennent leur revanche de l'échec qu'ils ont essuyé il y a mille quatre cents ans. C'est la révolution qui a jeté dans la boue les ossements de Mirabeau et de Marat, mais le clergé n'a jamais touché aux restes qui lui étaient confiés. » La Chambre, consultée, n'en adopte pas moins, à la majorité de 306 voix contre 144 sur 450 votants, les conclusions du rapport qui tendent à la prise en considération. Sur la demande de M. Raspail, l'urgence est déclarée.

Un grand nombre de personnes quittent tous les jours l'Irlande, craignant d'être arrêtées par suite de la nouvelle loi de coercition.

8. — La récente entrevue de M. Gambetta avec M. Jules Grévy ravive les polémiques de plus en plus monotones et uniformes auxquelles les partis se livrent au sujet du scrutin de liste.

A la Chambre discussion du projet de loi relatif à l'abrogation de l'article 15 du décret du 23 prairial an XII, sur les cimetières. Il s'agit de supprimer les divisions que cette loi a créées dans les cimetières entre les adhérents des différentes confessions religieuses. Mgr Freppel, dans un éloquent discours, s'élève contre la promiscuité des morts catholiques et libres-penseurs. L'abrogation demandée par M. Rameau n'en est pas moins votée.

Un armistice de huit jours est conclu entre le géneral Wood et le chef du triumvirat transvaalien.

Le Saint-Père reçoit en audience solennelle le patriciat romain. Le prince Altieri lit une adresse dans laquelle il fait l'éloge du marquis Cavaletti, décédé il y a quelques années. Dans sa réponse, Léon XIII, après avoir rendu hommage à la mémoire du sénateur de Rome, exalte l'antique foi romaine, féconde en pontifes, cardinaux et saints prélats. Léon XIII exhorte les assistants à persévérer dans les traditions de fidélité au Saint-Siège, malgré les efforts faits par la révolution pour relâcher les liens qui unissent la noblesse à la Papauté. Le temps offre des dangers, mais le Saint-Père compte sur la foi et l'union des membres de la noblesse, qui rendront ainsi service à Rome et glorifieront davantage son nom.

En Suisse, ont lieu des élections pour le renouvellement du grand Conseil tessinois. Tous les anciens cercles conservateurs conservent la majorité et maintiennent leurs députés.

Un tremblement de terre détruit la moitié du bourg de Casamicciola, dans l'île d'Ischia (Sicile). Le nombre des morts dont les cadavres ont été retrouvés s'élève à 50 et le nombre des blessés, à 70.

9. — Le Comité du Reichstag rejette la proposition de l'amirauté relative à l'augmentation de la marine allemande.

Douze arrestations des membres de la Landleague ont lieu. Parmi les personnes arrêtées se trouvent tous les présidents et secrétaires des diverses sections de la ligue agraire. La Chambre des communes continue et achève la discussion des articles du bill sur la possession des armes en Irlande. Les députés irlandais protestent énergiquement. M. O'Donnell, député irlandais, est suspendu pendant la séance et obligé de sortir de la salle, à la suite d'un vote de la Chambre.

Le *Journal officiel* publie un décret fixant au 17 mars l'émission d'un emprunt d'un milliard de rente 3 0/0 amortissable à 83, 25.

Sur l'avis du ministre des travaux publics, la Chambre prend en considération un projet de loi relatif au percement du Simplon et du mont Blanc.

Une nouvelle intéressante pour les catholiques nous arrive de Paderborn. Le chapitre diocésain élit le docteur Droler aux fonctions d'administrateur du diocèse de cette ville, dont le siège épiscopal est vacant depuis la mort de Mgr Conrad Martin, à mont Saint-Guibert. — La nomination du docteur Droler, après un accord officieux entre l'autorité religieuse et le pouvoir civil serait un indice d'un acheminement vers la fin du Kulturkampf.

Le Parlement allemand commence la discussion du projet de loi tendant à ce que le budget de l'empire soit fixé à l'avenir pour une période de deux années et à étendre la période législative à quatre années.

10. — Réunion de la commission chargée de l'examen du projet de loi Bardoux. — Elle entend M. Jules Ferry. — Le président du conseil déclare que le gouvernement attendra, pour donner son avis, que la commission ait examiné les divers amendements et contre-projets.

De nouvelles arrestations ont lieu en Irlande. — On en compte 65.

Le nouveau président des États-Unis nomme M. Worten, ministre des Etats-Unis en France.

Grande réunion légitimiste, à Vannes. M. de Mun prononce un discours sur l'union du trône et de l'autel.

Le Saint-Père envoie des secours considérables aux malheureux éprouvés par le tremblement de terre de l'île d'Ischia.

Charles de Beaulieu.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Nous recommandons à nos lecteurs les diverses combinaisons que M. le Directeur de la *Société générale de Librairie catholique* vient d'établir en leur faveur à l'occasion des livres pour le mois de mars et le saint temps du Carême. Ils trouveront en dernière page une liste choisie de ces deux catégories d'ouvrages, avec une réduction considérable sur le prix d'acquisition. Ce n'est qu'une faveur occasionnelle ; aussi les engageons-nous fortement à se hâter d'en profiter.

Nous ferons même plus : pour étendre les avantages de ces combinaisons, nous autorisons nos abonnés à recevoir les demandes de ceux de leurs confrères qui voudraient en bénéficier : les deux listes leur seront accordées aux mêmes conditions, sous la seule réserve que la demande doit nous être adressée par nos abonnés eux-mêmes ou sous leur recommandation.

***

Quels livres, quelles lectures recommanderons-nous ensuite pour identifier nos esprits et nos cœurs avec l'esprit de l'Eglise, à cette époque de l'année qu'elle appelle « le temps du salut »? Des lectures, des livres qui soient pour l'âme une véritable et substantielle nourriture; pour la pensée, un sujet d'utile et salutaire méditation; une aile, pour monter sur des hauteurs divines, et y rester.

***

Nous signalons un nouveau et excellent ouvrage qui nous vient du célèbre jésuite belge, le R. P. Schouppe, et qui a pour titre :

Manuel des Directeurs de Congrégation : *Recueil d'instructions pour les Congrégations de la sainte Vierge.* 1 beau vol. in-12, titre rouge et noir. Prix : 3 fr.

Cet ouvrage vient combler une lacune qui existait dans les bibliothèques des prédicateurs. Malgré l'abondance d'objets parénétiques, on n'avait pas de cours d'instructions approprié à cette classe si précieuse de jeunes gens, et de personnes de tout âge, qui font partie des Congrégations de la sainte Vierge.

On comprend que ces auditoires de choix demandent une prédication à part : il faut pour ces jeunes gens des instructions propres à les préserver des dangers de la jeunesse et du monde, à les former aux vertus solides, à

les diriger dans le choix d'un état, à leur apprendre pratiquement tous les devoirs de la vie chrétienne, à les conduire même à la perfection chrétienne telle qu'elle doit se pratiquer au milieu du monde.

Or, c'est là l'objet que s'est proposé le P. Schouppe dans son *Recueil d'instructions*. Inutile d'ajouter qu'il a exécuté cet utile dessein avec un plein succès : ses autres ouvrages, si bien connus, répondent suffisamment de celui-ci. Aussi le cardinal Deschamps, en autorisant l'impression de ce nouvel ouvrage, n'a pas hésité d'en faire le plus bel éloge. *Rempli*, dit son Eminence, *d'une doctrine solide et pratique sur tous les devoirs de la vie chrétienne, et sur les écueils aujourd'hui trop nombreux de la vertu, cet excellent ouvrage sera fort utile, non seulement aux Directeurs des Congrégations, mais à tous ceux qui s'occupent de l'instruction de la jeunesse.*

Le livre du P. Schouppe, que tous les directeurs des congrégations voudront posséder, ne compte pas moins de 380 pages, compactes, et a *soixante-six* chapitres dont nous croyons utile de donner les titres, qui sont les suivants :

1. Origine et nature des Congrégations; 2. Leurs avantages; 3. Devoirs des Congréganistes; 4. Bonheur du congréganiste fidèle; 5. Vie chrétienne; 6. Vertu solide; 7. Causes de défection; 8. Haine du péché; 9. Pureté de conscience; 10. Prière; 11. Parole de Dieu et lecture; 12. Confession et examen de conscience; 13. La sainte communion; 14. Retraite annuelle; 15. Passions, nécessité de les dompter; 16. Passions, bonheur de l'homme qui en est maître; 17. Passions, moyens propres à les dompter; 18. Combat spirituel; 19. Les deux étendards; 20. Les tentations; 21. Péchés capitaux; 22. Orgueil; 23. Avarice; 24. Luxure; 25. Envie; 26. Gourmandise; 27. Colère; 28. Paresse; 29. Le monde; 30. Double principe de conduite; 31. Péchés de pensée, de parole; 32. Péché mortel, véniel; 33. Défaut dominant; 34. Formation du caractère; 35. Esprit de travail et d'ordre; 36. Carrière et vocation; 37. Vrai bonheur; 38. Foi; 39. Espérance; 40. Charité, amour de Dieu; 41. Amour du prochain; 42. Notre-Seigneur Jésus-Christ; 43. La sainte Vierge; 44. Saint Joseph; 45. Les saints Anges; 46. Passion de Jésus-Christ; 47. La sainte messe; 48. Piété; 49. Humilité; 50. Patience; 51. Douceur; 52. Force et courage; 53. Mortification; 54. Tempérance; 55. Chasteté; 56. Pureté d'intention; 57. Conformité à la volonté de Dieu; 58. Prudence; 59. Recueillement; 60. Sanctification de son état; 61. Instruction religieuse; 62. Bonnes œuvres; 63. Ames du Purgatoire; 64. Préparation à la mort; 65. Soins des malades; 66. Le Paradis.

La simple indication de ces sujets, et la méthode si riche d'Ecriture sainte et des Pères, si pieuse et si pratique, qui distingue les écrits du P. Schouppe, disent assez le parti que vous pouvez tirer vous-même d'un tel livre.

*
* *

Les **Lectures sur la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ,** *disposées pour tous les jours du Carême*, par M. l'abbé Rambouillet, du clergé de Paris, peuvent servir de lecture à l'église ou chez soi.

1 vol. in-12 de XII-360 pages, 2e édition. Prix : 2 francs.

La pensée-mère de ce livre, c'est la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ,

suivie pas à pas dans ses diverses péripéties et appliquée aux épreuves que l'Eglise traverse en ces jours tourmentés. Il contient « une lecture » pour *chaque jour* du Carême, et *chaque lecture* elle-même contient de cinq à six pages de texte : c'est-à-dire qu'elle est assez longue pour pouvoir être simplement lue dans les pieuses réunions, et assez courte pour pouvoir être précédée ou suivie d'un petit commentaire oral.

Nous dirons du ton général qu'il est tour à tour simple, élevé, pieux ; qu'il touche et édifie, qu'il convainc et persuade, qu'il excite au repentir et porte à la vertu. En un mot, le livre de M. l'abbé Rambouillet peut être considéré comme l'un des meilleurs sur la matière.

***

COMBINAISON DE PRIMES NOUVELLES OFFERTES A TOUS LES ABONNÉS AUX JOURNAUX PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE LIBRAIRIE CATHOLIQUE.

On se plaint souvent que les bons livres coûtent plus cher que les mauvais. De pareils griefs sont bien faits pour nous émouvoir. Nous y répondrons donc par des faits et non par des paroles.

Pour faciliter l'achat des bons livres, pour permettre à toute famille, tout cercle, toute école libre, toute bibliothèque paroissiale, tout particulier, d'acquérir à peu de frais un certain nombre d'ouvrages excellents, nous offrons à nos abonnés de leur envoyer *franco* par la poste, au prix réduit de **4** fr. **50** c. au lieu de **7** francs (que coûtent ces ouvrages en librairie), les cinq volumes suivants :

Première combinaison : LIVRE SUR LE GLORIEUX SAINT JOSEPH.

Trésor des serviteurs de saint Joseph, ou Manuel complet de pratiques et de prières en l'honneur de ce glorieux patriarche, contenant le *Psautier de saint Joseph*, la *Dévotion des sept dimanches*, un *Nouveau Mois de Mars des âmes pieuses*, avec un grand nombre d'exemples inédits ; le *Culte perpétuel*, la *Dévotion au Cœur très pur de l'auguste époux de Marie*, un *Choix de prières*, etc., par le R. P. Huguet, approuvé par Mgr l'Evêque de Moulins. 6e édition de XII-452 pages, avec lettres ornées. Prix, 1 fr. 50.

Saint Joseph protecteur de l'Eglise, *ses gloires et ses vertus*, par D. VERHAEGE, prêtre de la Congrégation des Sacrés-Cœurs (Picpus). Seconde édition, entièrement refondue et considérablement augmentée. — 1 vol. in-12 de XVI-504 pages. Prix, 3 francs.

L'opportunité et les raisons contemporaines du culte de saint Joseph, ou saint Joseph et la France de notre époque, par M. l'abbé B. BION. — 1 vol. in-12 de III-238 pages. Prix, 1 fr. 50.

Neuvaine à saint Joseph, patron de l'Eglise universelle, pour *se préparer à ses fêtes ou pour obtenir quelque grâce spéciale pendant la vie ou à l'heure de la mort*, par le même, 8e édition. — 1 vol. in-32 de 64 pages. Prix, 50 centimes.

Dévotion quotidienne à saint Joseph, ou *Visites au glorieux époux de Marie, tirées des œuvres de saint Alphonse de Liguori* docteur de l'Eglise. — 1 vol. in-32 raisin, de 94 pages, orné d'une gravure. Prix, 50 centimes.

Ces **5 volumes,** qui coûteraient **7 francs**, si on les achetait en librairie, seront expédiés pour **4 fr. 50 cent.** à tous ceux qui en feront la demande. L'envoi aura lieu *franco* par la poste.

Il suffira d'envoyer **4 fr. 50 centimes** en mandat poste ou coupons, à Victor PALMÉ, éditeur, 76, rue des Saints-Pères, Paris.

Deuxième Combinaison : LIVRES POUR LE CARÊME.

Les 12 volumes ci-après valent en librairie 31 fr. 50. — Ils seront expédiés *franco* **à tous nos abonnés pour 20 francs.**

Le Carême ou Préparation aux sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, précédé d'instructions sur l'abstinence et le jeûne prescrits par l'Eglise, avec un trait d'histoire à la fin de chaque chapitre, par M. MOITRIER, curé de Favières, auteur de l'*Explication du Catéchisme*, etc. 1 vol. in-12, de x-432 p. Prix, 2 francs.

Connaissance (de la) **et de l'amour du Fils de Dieu Notre-Seigneur Jésus-Christ,** par le P. J. DE SAINT-JURE, de la Compagnie de Jésus, *à l'usage des personnes qui vivent dans le monde;* nouvelle édition, revue et corrigée par un Père de la même Compagnie. 4 beaux vol. in-12, de xx-600, 466, 560, et 540 pages. Prix, 10 francs,

Edition *à l'usage du clergé et des communautés religieuses.* 4 beaux vol. in-12 de xx-600, 617, 608 et 555 pages, prix, 12 francs.

Jésus en croix ou la science du crucifix en forme de méditations, par les PP. PIERRE-MARIE et JEAN NICOLAS GROU ; nouvelle édition, revue par le P. ALPHONSE CADRÈS, de la même Compagnie, et augmentée de divers exercices de dévotion.

1 vol. in-12 de xxxvi-252 pages. Prix, 1 fr. 50.

Nouveau cours de **Méditations sur la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ** (selon la méthode de saint Ignace), *à l'usage des personnes qui vivent dans le monde.* 3 vol. in-12 (même format), de vii-520, 552 et 558 pages, prix, 10 francs.

Explication littérale et morale des épîtres et évangiles *des dimanches et des fêtes de l'année, des féries de l'Avent et de tous les jours de Carême,* avec des notions litturgiques, où l'on expose la raison et les origines des cérémonies de l'Eglise catholique, par M. l'abbé A. GUILLOIS; 6e édition, revue avec le plus grand soin et considérablement augmentée.

2 gros vol. in-12 de xvi-623 et 629 pages. Prix, 6 francs.

La cuisine de carême et des jours d'abstinence, *plus de* 300 *plats en maigre,* par MM. de LATREILLE ET HENRY PALMÉ. 2e édition. Un vol. in-12 de 235 pages. Prix, 2 francs.

Ces 12 volumes, qui coûteraient 31 fr. 50 si on les achetait en librairie, seront, comme nous venons de le dire plus haut, expédiés *franco* **à tous ceux qui en feront la demande à M. V. Palmé, pour vingt francs.**

Le Directeur-Gérant : VICTOR PALMÉ.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 5, PLACE DU PANTHÉON.

LE R. P. LOUIS MILLERIOT

I

Louis-Étienne Milleriot naquit à Auxerre, le 11 janvier 1800.

Après l'effroyable tourmente qui, durant dix années, avait accumulé tant de ruines, la France semblait reprendre vie. Les églises, profanées si longtemps, se rouvraient de toutes parts; les prêtres, échappés à la mort ou revenus de l'exil, se voyaient accueillis avec empressement par un peuple resté chrétien, pour ainsi dire, en dépit de lui-même. L'antique cité d'Auxerre, en particulier, ne tarda pas à relever les autels, grâce au zèle d'un clergé fidèle aux traditions de ses premiers évêques, saint Vigile et saint Germain. Durant la Révolution, malgré le voisinage de Sens, où le triste exemple d'un Loménie de Brienne multipliait les défections, tous les curés d'Auxerre avaient protesté contre la Constitution civile, par une lettre collective du 13 janvier 1791. La persécution passée, ils reprenaient leur œuvre interrompue, secondée par une population que de récents malheurs rapprochaient de Dieu.

Les parents du jeune Louis étaient d'excellents chrétiens. Ainsi que Dieu le permet souvent pour éprouver ceux qui l'aiment, ils avaient été frappés, par de cruels revers de fortune, et ce fut à une rude école que grandit cet enfant prédestiné à porter le nom de Jésus et à souffrir pour lui (1).

Louis Milleriot eut pour les siens, durant la vie entière, une tendresse d'autant plus vive que, dès ses premières années, il avait partagé leurs peines; son cœur généreux leur témoigna jusqu'au bout une touchante et efficace sollicitude. C'était, d'ailleurs, une dette qu'il acquittait, en retour de la mâle éducation qu'il avait reçue.

Son père avait commencé de bonne heure à le reprendre de ses

(1) *Vas electionis est mihi iste, ut portet Nomen meum... Ego enim ostendam illi quanta oporteat eum pro Nomine meo pati.* (Act. apost. IX, 15, 16.)

moindres fautes, suivant la vieille maxime, un peu trop oubliée de nos jours : *Qui aime bien, châtie bien.* Le vieillard se plaisait à nous raconter qu'il avait subi, à l'âge de trois ans, une correction sévère pour avoir répété, sans le comprendre, un blasphème qui, par hasard, dans la rue, avait frappé son oreille. « Mon père avait tout entendu de sa fenêtre. Aussitôt il frappe au carreau : *Que dites-vous là, monsieur? venez ici!* — Je me crus mort. Mon père me fit bien sentir que je ne l'étais pas... »

Lorsque vint pour l'enfant l'époque bénie de la première communion, Dieu se servit de la douce influence d'une mère chrétienne, afin d'ouvrir cette âme pure aux inspirations de sa grâce. Voici, dans toute sa simplicité, le récit qu'il nous a laissé de ce grave événement, qui devait décider de toute sa vie.

« Je me préparai de mon mieux à cette grande action. Trois mois d'avance je lus un livre qui, s'il me fit du mal, me fit aussi beaucoup de bien, parce qu'il trempa mon âme pour plusieurs années. C'était *l'Instruction sur la pénitence*, dédiée à la duchesse de Longueville, ouvrage rempli de maximes jansénistes, comme chacun sait. Un jour, ma mère me trouva tout en larmes avec ce livre à la main. « Qu'as-tu donc, me demanda-t-elle? » Je lui montre quelques passages effrayants sur le malheur de profaner la sainte Eucharistie, et j'ajoute : « J'ai peur de mal faire ma première communion. — Mon ami, me répondit-elle avec son bon sens ordinaire, *on ne peut pas mal communier quand on veut le bien faire.* » Je fus consolé par ces paroles; néanmoins il me restait un fond de crainte dont je ne pouvais me défaire, de telle sorte que je me sentais prêt à tous les sacrifices pour éviter ce malheur. » L'amour et la confiance ne tardèrent pas à l'emporter sur la crainte qui, lorsqu'elle devient excessive, n'est plus le commencement de la sagesse. L'enfant, comme Samuel, entendit dès lors la voix de Dieu qui l'appelait, et simplement, joyeusement, ainsi qu'il devait toujours faire, il répondit : *Seigneur, me voici!*

« Ma vocation au sacerdoce, — c'est lui qui parle encore, — date de ce beau jour. Avant de se marier, ma mère avait voulu se faire religieuse, et comme pour se dédommager en quelque manière de n'avoir pas donné suite à ce dessein, elle me dit, la veille de ma première communion : « Mon ami, j'ai toujours entendu dire qu'à « l'occasion de cette belle fête, il est bon de demander à Dieu de « connaître sa vocation. N'oublie pas de le faire demain matin. » —

Je le fis. Le soir venu : « Eh bien, Louis, as-tu pensé à ce que je « t'ai dit? — Oui, maman. — Eh bien, que veux-tu être? — Maman, « je veux être prêtre. » On comprend la joie de ma mère (1). »

C'était bien une inspiration divine; la résolution fut irrévocable et jamais le moindre doute ne vint l'ébranler.

La Révolution, en même temps qu'elle profanait les églises, avait fermé les écoles. Pour l'enseignement comme pour le reste, elle avait détruit tout ce qui existait, impuissante à rien refaire. Louis Milleriot ne trouva donc, à Auxerre, aucune des ressources que l'Église autrefois avait si libéralement prodiguées à la jeunesse. Par bonheur, à l'âge de treize ans, il fut accueilli par un bon prêtre, vicaire de sa paroisse, qui lui donna des leçons de latin. L'enfant montrait une ardeur incroyable pour apprendre, travaillant du matin au soir, sans jamais prendre aucune récréation. Au bout d'une année, il avait traduit les principaux auteurs d'un bout à l'autre, la plume à la main; il écrivait et parlait le latin avec une assez grande facilité.

Toutefois ce n'était là qu'un heureux début. Ses parents, résolus à tous les sacrifices pour correspondre aux desseins de la Providence sur leur cher enfant, l'envoyèrent à Paris, afin qu'il pût y terminer ses études, à l'institution de M. Liautard, collège déjà florissant et destiné à devenir célèbre sous le nom de Stanislas.

Fondé, en 1804, par un prêtre d'un noble caractère et d'un grand talent, M. Liautard, le collège auquel Louis XVIII devait donner plus tard un de ses noms s'appelait modestement alors la maison d'éducation de Notre-Dame des Champs, à cause de la rue où il est situé. Il avait commencé avec cinq ou six élèves; en peu d'années il s'était développé au point de former trois grandes divisions distinctes : le petit collège, dont Louis Milleriot sera un jour directeur, sous l'administration de M. Augé; le collège proprement dit et le séminaire de Notre-Dame des Champs, d'où sortirent plusieurs centaines de prêtres et des évêques tels que NN. SS. d'Héricourt, de Marguerie, Angebault, de la Tour d'Auvergne, Dupuch, parmi les morts; et, parmi les vivants, NN. SS. de Dreux-Brézé, de Briey, etc. (2).

Ce que fut Louis Milleriot dans cette maison chrétienne, nous

(1) *Le Collège Stanislas, notice historique.* Paris, 1881.

(2) Nous prévenons le lecteur, une fois pour toutes, que les citations nombreuses que nous allons faire sont extraites d'un manuscrit du P. Milleriot, intitulé : *Souvenirs d'un vieux.*

pouvons le conjecturer aisément, en songeant à sa vocation sacerdotale fidèlement poursuivie, à l'inaltérable affection qu'il garda pour son collège et à la confiance de ses anciens maîtres qui l'y rappelèrent bientôt pour lui confier de difficiles et importantes fonctions.

II

Nous avons fort peu de renseignements sur les années qui précédèrent l'entrée de Louis Milleriot dans la Compagnie de Jésus. Nous savons seulement que, dès l'âge de vingt ans, il était professeur au petit séminaire de Reims. Plein d'une foi vive, habitué à méditer les grandes vérités de la fin dernière qu'il prêchera plus tard avec tant d'énergie, il fut alors favorisé d'une grâce qui n'est pas sans analogie avec celle que, dans la même ville, reçut autrefois saint Bruno.

« Je venais de me mettre au lit. Après quelques instants, je me sens frappé, saisi de cette pensée à jamais solennelle, l'âme paraissant devant Dieu. Bientôt une profonde terreur s'empare de mon âme; je tremble de tous mes membres. Craignant de mourir, je me lève, je vais me jeter aux pieds de mon confesseur et je lui découvre l'état où je suis. Bien que je ne me sentisse coupable d'aucune faute grave, je me confesse; on m'absout, on me rassure. Cela fait, je reviens me coucher et ne tarde pas à m'endormir d'un sommeil tranquille. »

Et l'humble prêtre ajoute : « Qu'ai-je encore fait de cette grâce? Pourquoi ai-je fermé les yeux à cette vive lumière? Dieu voulait faire de moi un saint. S'il ne l'a pas pu, c'est que je ne l'ai pas voulu. Quand je paraîtrai devant lui pour être jugé, qu'aurai-je à répondre? Hélas! je serai comme ce méchant serviteur de l'Évangile, qui n'eut qu'à se taire : *At ille obmutuit.* »

En quittant le petit séminaire de Reims, l'abbé Milleriot revint à Paris, dans son cher collège Stanislas, où il devait exercer durant quinze ans la charge de préfet de discipline. Bon et sévère tout ensemble, il a pu se rendre plus tard le témoignage d'avoir uni toujours à la justice la charité. S'il était inflexible pour les fautes graves, il savait pardonner aux enfants leur légèreté et leur espièglerie.

En 1828, le vénérable M. Augé chargea l'abbé Milleriot de la direction du petit collège, et ce fut vers ce temps que celui-ci eut à s'occuper particulièrement d'un jeune homme dont il raconte en ces termes l'édifiante histoire.

« L'abbé Augé, saint homme s'il en fût (1), m'envoya parmi mes petits élèves, pour faire son éducation, un garçon de vingt-quatre ans, ancien cordonnier, ancien trappiste, que le Père abbé, dom Couturier, jugeait appelé à l'état ecclésiastique. Il ne se trompait pas, comme on va le voir, mais l'abord du pauvre homme n'était pas en sa faveur : laide figure, manières rustiques, langage à l'avenant; par la force des choses, tout à la charge du collège. Je l'avoue, le premier mouvement fut chez moi un vif mécontentement. Néanmoins, je ne fus pas cette fois si bourru qu'à l'ordinaire. Surmontant, par la grâce de Dieu, la répugnance que j'éprouvais, je me calmai et je témoignai quelque bonté à ce pauvre hère. Je voulus même, le lendemain, le prendre avec moi pendant que je conduisais en promenade mes jeunes élèves. Alors je lui fis raconter son histoire.

« Bientôt je découvris des trésors dans son âme. La moindre de ces vertus était une innocence parfaite, une pureté angélique. Avec cela un amour, un zèle des âmes, un esprit de pénitence admirable.

« Dès lors je fus subjugué; je me chargeai à moi seul de son instruction, je lui appris le latin tant bien que mal; je me fis son défenseur à l'égard de mes collègues qui, ne le connaissant pas, le jugeaient selon les apparences, comme un *minus habens*, incapable de parvenir au sacerdoce. Et vraiment, en cela, mes amis étaient fort excusables.

« Je n'en persévérai pas moins dans mon entreprise, et je le fis entrer au grand séminaire, où il étudia la philosophie comme il put et apprit la théologie d'une manière telle quelle. Devenu prêtre, il fut placé successivement dans trois paroisses, pauvres paroisses d'un pauvre diocèse. Là, son zèle se développa tout entier ; il décuplait les pâques, il fait faire la première communion à des jeunes gens de dix-huit à vingt-cinq ans et gagnait à Dieu les vieux retardataires qu'il convertissait au moins à la mort. Lorsque les curés voisins lui demandaient comment il s'y prenait pour opérer ces espèces de miracles, il se contentait de répondre : *Je fais comme je peux.*

« En réalité, il faisait beaucoup. Longues oraisons, nuits entières passées en prières à offrir ses austérités pour la conversion de ses chers paroissiens. Il se donnait la discipline et portait un terrible

(1) M. Augé, docteur de Sorbonne, ancien vicaire général et ancien supérieur du petit séminaire de Boulogne, avait été élève du collège Louis-le-Grand, après la suppression de la Compagnie de Jésus, et avait eu pour condisciple Maximilien Robespierre.

cilice. — Comment pouvez-vous, lui disais-je, supporter de pareilles douleurs? — Oh! me répondait-il, si vous saviez comme c'est doux! Et puis je dis au bon Sauveur : Mon Jésus c'est pour convertir les pécheurs.

« Plus tard, l'abbé Papin, — c'était son nom, — vint à Paris, où il vécut avec sa vieille mère au moyen de ses honoraires de messes et de quelques ressources, jusqu'à ce que, se sentant appelé à se dévouer au salut des soldats de Crimée, il partit, comme aumônier auxiliaire et ne tarda pas à mourir du choléra. »

Le nom de cet obscur héros devait trouver ici place, auprès de celui du P. Milleriot, le maître et l'ami de cet autre curé d'Ars.

Le collège Stanislas ressentit le contre-coup du choléra qui désola Paris, en 1832. La classe de philosophie, par suite de la maladie régnante, ne conserva même que deux élèves qui, il est vrai, soutinrent vaillamment l'honneur de tous, en obtenant trois mentions au concours général. C'est à cette époque douloureuse que se rapporte un trait raconté souvent depuis par le P. Milleriot. « Sur la place de Grève, disait-il, pendant le grand choléra, le peuple, égaré par des rumeurs, criait : *A mort les empoisonneurs!* Déjà, sous mes yeux une victime venait d'être faite. Un moment après, deux hommes échangent quelques coups de poing. L'un d'eux se sauve. On crie : *A l'empoisonneur!* Ce fut son arrêt de mort. Des furieux se jettent sur lui; il est couvert de sang, foulé aux pieds; on l'entraîne pour le jeter à la Seine; les uns crient : *Vengeance!* d'autres : *Justice!* Je vois encore ce malheureux, les yeux crevés, la bouche béante, affreusement défiguré. Une minute après, on le précipitait du haut du pont d'Arcole. J'étais déguisé; je m'approche et je lui donne l'absolution. »

Dans ces moments de péril, Louis Milleriot montrait déjà ce caractère calme, énergique, vaillant, dont il fera preuve plus tard aux tristes jours de la Commune.

III

Depuis plus de vingt ans, le préfet de Stanislas aspirait à la vie religieuse. Il s'était senti appelé à la Compagnie de Jésus, dès le jour où il avait rencontré le vénérable P. Billy, qui lui avait fait le meilleur accueil. Mais le jeune prêtre avait trouvé sur sa route mille obstacles qui retardaient indéfiniment l'accomplissement de son

généreux dessein. Une circonstance fortuite vint tout à coup aplanir les voies. M. Milleriot, ayant besoin de remplacer un jeune surveillant, se rendit auprès d'un Père de la Compagnie, auquel il désirait parler de cette affaire et demander conseil. « Je me levais pour prendre congé, raconte-t-il, quand tout à coup me ravisant, sans y avoir préablement pensé, sans trop savoir ni pourquoi ni comment, je m'ouvris à lui de mon désir d'entrer dans la Compagnie de Jésus, désir qui datait de vingt et un ans et que je n'avais pu réaliser jusque-là. Le Père m'écouta très attentivement, approuva mes dispositions et me promit d'en parler au Père provincial. — Mais, lui dis-je, le supérieur du collège Stanislas, que j'ai déjà entretenu de mon projet, trouve que j'ai *trop de volonté* pour être Jésuite. Quant à moi, ajoutai-je, ma volonté est de me faire broyer en entrant dans la Compagnie, qu'en pensez-vous? — J'en pense bien, me répondit-il, ce sont des hommes taillés comme vous qui nous conviennent.

« Quelques jours après, le R. P. Guidée, provincial, m'écoutait, m'interrogeait et m'inscrivait pour entrer au noviciat de Saint-Acheul, aux vacances prochaines. — Mais vous ne me connaissez point, mon Révérend Père? — Je vous admets. » Et tout fut dit.

Ce fut le 10 septembre 1841, après avoir dit adieu au collège Stanislas, dirigé depuis un an par M. Gratry, que l'abbé Milleriot partit pour Saint-Acheul. Il nous a laissé une récit assez plaisant d'une petite épreuve qui vint tempérer une peu sa grande joie. « Le lendemain matin, sur le chemin d'Amiens à Saint-Acheul, subitement, sans cause extérieure, j'éprouve dans l'œil gauche un mal assez violent. Etait-ce un coup d'air? Etait-ce un coup de démon? Quoi qu'il en soit, j'entre et me présente piteusement au R. P. Rubillon (1), les yeux en larmes. Suivant l'usage, il m'interrogea et me demande entre autres choses : — Avez-vous une bonne santé? — Magnifique! — Etes-vous quelquefois malade? — Tous les vingt-cinq ans. — Supportez-vous facilement le jeûne. — Je ne déjeune jamais, mais si vous me commandez de déjeuner tous les jours, je le ferai.

« Le Père fut édifié de cette réponse, comme je l'ai su depuis. »

Cependant il fallait que la vocation surnaturelle devînt manifeste et que le choix motivé du postulant fût controlé par l'expérience et

(1) Le R. P. Rubillon, alors maître des novices, puis provincial de France, est aujourd'hui assistant du T. R. P. général.

confirmé par le supérieur. Louis Milleriot, suivant l'usage, se mit donc en retraite et, après plusieurs jours de méditations et de prières, il écrivit ces lignes que nous reproduisons, afin qu'on puisse apprécier les généreux motifs qui le poussaient à cette vie nouvelle.

MON ÉLECTION.

« Sous les yeux de mon Dieu, et sous la protection de sa sainte Mère qui est aussi la mienne, moi Louis-Etienne Milleriot, prêtre indigne, j'ai résolu de faire mon choix et mon élection comme il suit :

« Qui prendrai-je pour mon partage si ce n'est Vous et Vous seul, ô mon Dieu! Oui, c'est vous que je cherche, mais c'est dans la Compagnie de Jésus que je veux vous trouver.

« Mes raisons, les voici :

« 1° Je vois dans ladite Compagnie plus de moyens pour moi que partout ailleurs de travailler à mon salut et à celui des autres. Homme et chrétien, j'ai faim de Dieu ; prêtre, j'ai soif de lui gagner des âmes ; or, chez les Jésuites, tout me paraît concourir admirablement à ces deux buts.

« 2° Me sentant très particulièrement poussé à la prédication, et connaissant néanmoins les difficultés qui jusqu'ici m'ont arrêté, je crois que dans la Compagnie, plus aussi que partout ailleurs, je trouverai les ressources pour prêcher et convertir les âmes, seul but auquel j'aspire.

« 3° Depuis plus de vingt ans, je désire être jésuite. Ce désir n'ayant jamais varié, tous mes goûts et mes habitudes me dirigeant de ce côté-là, je crois que cette vocation vient de Dieu, et je veux la suivre.

« 4° Très imparfait, d'une grande impétuosité de caractère, il me semble que la Compagnie me présente tous les secours désirables pour me corriger de mes défauts, et peut-être est-ce là seulement que je pourrai me corriger réellement.

« Voilà mes principales raisons pour demander mon admission dans la Compagnie de Jésus.

« Je cherche les raisons qui pourraient m'en détourner : je n'en vois aucune. Les peines attachées selon la nature à l'obéissance et à la pauvreté m'ont paru jusqu'ici chose désirable. Si Dieu, néanmoins, veut par la suite m'en faire éprouver les répugnances, je n'y vois qu'un moyen de sanctification de plus, et avec sa grâce je suis ésolu à les accepter et à les surmonter.

« En finissant, je prie le Seigneur de bénir mes résolutions, et de combler de ses grâces les dignes supérieurs qui ont bien voulu s'occuper de moi. *Amen.* »

Dieu, qui donne le lait aux enfants et le vin aux forts, priva, dès ce jour, le P. Milleriot de toutes les consolations sensibles qu'il avait goûtées jusqu'alors.

« La dévotion sensible, écrivait-il dans sa vieillesse, fut coupée comme avec un rasoir, juste quelques minutes avant mon entrée à Saint-Acheul. A partir de ce moment jusqu'à présent, je suis demeuré sec et aride. Sans doute il y a beaucoup de ma faute; autrement, je ne m'en plaindrais pas.

« Avant mon noviciat, j'éprouvais assez souvent une certaine ardeur d'amour pour Dieu. Depuis, je me surprenais quelquefois à le regretter. Un jour, je dis au Père maître, après quelque temps de noviciat : — Je ne suis plus comme auparavant; j'avais des années de dévotion ardente. — Il me répondit une parole que je n'ai jamais oubliée : *Années de dévotion ardente, précieuses sans doute; années de sacrifices, plus précieuses mille fois!*

« J'ai bien compris depuis cette réponse, du moins en théorie. Dans la Compagnie, on apprend à se tremper dans la force et non à se répandre dans la douceur. »

Parmi ceux qui ont entendu le P. Milleriot, qui croirait, s'il ne l'avouait lui-même, que sa plus grande épreuve fut d'aborder la chaire?

« Ce qu'il m'en a coûté dans le commencement et même pendant longtemps, Dieu le sait! » Il est d'usage, au noviciat, d'exercer les jeunes gens à de petits discours plus ou moins improvisés, ou à la récitation d'une *formule* oratoire, assez difficile à rendre, à cause de la variété de sentiments d'intonations et de gestes qu'elle suppose. Quand le P. Milleriot dut, pour la première fois, affronter cette petite épreuve, *il se crut perdu.* « Je me disais : Je resterai court, je me pâmerai, je tomberai... N'importe! on te ramassera! Monte toujours dans la chaire.

« Cet acte presque héroïque m'enleva immédiatement toute ma timidité. Le lendemain, le Père maître m'ayant dit : — Cela vous a donc coûté beaucoup? Je répondis : — Autant que s'il se fût agi de me couper un bras! »

Au sujet de cette appréhension si vive, le P. Milleriot racontait

encore un trait naïf qu'on croirait emprunté aux *Fioretti* de saint François d'Assises. « Un jour, envoyé à la prison d'Amiens, en compagnie d'un jeune Père qui s'en allait prêcher de son côté, et qui n'était guère plus rassuré que moi, j'entendis chanter des poules et ne put m'empêcher de dire : « Sont-elles heureuses, les poules! elles n'ont pas à prêcher! » Quelques années plus tard, qu'il eût été malheureux, le P. Milleriot, si on lui avait interdit de parler!

IV

Encore novice, le P. Milleriot commença l'œuvre qui devait remplir sa longue vie. La liberté d'enseignement n'existait pas en France; les Jésuites, pour se dévouer à l'éducation, se condamnaient à l'exil en Suisse ou en Belgique, et quelque florissants que fussent alors les collèges de Fribourg et de Brugelette, ils ne réclamaient qu'un nombre de religieux relativement restreint. Le P. Milleriot dut peut-être à ces circonstances de ne pas reprendre, dans la Compagnie où il entrait à quarante et un ans, des fonctions analogues à celles qu'il avait jusqu'alors remplies à Reims et à Paris. Aussi bien ses supérieurs, attentifs à tirer de chacun le meilleur parti possible, remarquaient en lui une merveilleuse aptitude pour *évangéliser les pauvres.* Ils l'appliquèrent aussitôt à l'humble apostolat qui devait valoir au bon P. Milleriot le titre populaire de *Ravignan des ouvriers.*

Pour que rien ne lui parût difficile, il fut employé d'abord à l'ingrat ministère des prisons. Ce fut là, nous l'avons dit, qu'il fit ses premières armes. Pour savoir avec quels fruits, il suffit de glaner dans ses souvenirs.

« Je visitais les prisonniers dans une grande ville, accompagné d'un de nos Pères. Je vois dans la cour un prisonnier revêtu d'un habit rouge avec la chaine rivée aux pieds. Oh! la bonne proie, dis-je, à moi-même. Je l'aborde.

— Mon ami, d'où venez-vous?

— De Toulon.

— A quoi êtes-vous condamné?

— Aux galères à perpétuité.

— Pourquoi?

— Pour participation à un assassinat.

— Etes-vous marié?

— Oui.

— Où est votre femme ?

— En prison pour vol.

— Avez-vous des enfants?

— Quatre.

« Oh ! il fallait entendre ces réponses saccadées ! Il fallait voir ses yeux de bête féroce ! Alors ému, touché, j'emploie toute ma rhétorique pour arriver à ce cœur. — Mon ami, il faut vous réconcilier avec Dieu. Il me fait une réponse désolante, intraduisible.

« Nous commençons une neuvaine pour sa conversion. Je reviens à la prison.

— Mon ami, confessez-vous.

— Je le veux bien.

« Et le lendemain il communiait avec vingt autres prisonniers que nous avions évangélisés. Le curé de la paroisse qui vint pour la clôture de la retraite disait ensuite à mon confrère et à moi : « — Quel est donc ce galérien vêtu d'un habit rouge à qui j'ai donné la sainte communion? Quelle douceur dans les traits ! Je n'ai jamais vu quelqu'un recevoir la sainte Hostie avec plus de dévotion ! »

« Un de nos Pères et moi, nous donnions dans une prison les exercices d'une retraite. Une femme vient se confesser. Après sa confession, je la revêts du scapulaire et lui fait promettre de ne jamais le quitter. Quinze jours se passent. Je retourne à la prison et trouvant cette femme dans la cour : « Eh bien, mère, comment allons-nous?

— Ah ! mon Père, depuis que je ne vous ai pas vu ç'a été bien mal.

— Qu'est-il donc arrivé ?

— Ah ! mon Père, depuis que je ne vous ai pas vu, je me suis pendue.

— Pendue, ma pauvre fille ! Eh ! quoi, fis-je en souriant, pendue par le cou ?

— Oui, mon Père, pendue par le cou ; si vous saviez comme ça fait mal !...

— Mais contez-moi donc ça.

— Voilà. Coupable d'un léger vol, j'étais condamnée à un mois de détention. Aussitôt confessée, je rentre parmi mes compagnes et je me vois accusée par elles d'une infamie. Moi, dis-je, capable d'une pareille chose? Vous êtes des abominables !... Puis, dans un

moment de désespoir, je cours au puits de la cour pour m'y jeter. On m'arrête. N'importe, ajoutai-je, puisque vous me jugez ainsi, j'en finirai avec la vie. Épiant alors un moment favorable, je monte au grenier, et je me pends à un gros clou. Déjà j'étouffais ; je tirais la langue, lorsque, pensant à mon scapulaire, j'élève mon cœur à la sainte Vierge. Aussitôt la corde casse et je tombe sur mes pieds. Vrai, mon Père, comme il y a un Dieu !

— Eh! bien, ma fille, lui dis-je à mon tour, s'il en est ainsi, vous devez une belle chandelle à la sainte Vierge.

« Et la pauvre femme fut guérie de l'envie de se pendre. »

Dans le *Journal de ses ministères*, sorte de livre de raisons, comme on disait autrefois, dans lequel le P. Milleriot nota jusqu'à la fin de sa vie l'emploi de son temps, les œuvres accomplies, les titres des sermons prêchés, etc., je trouve à l'année 1841 cette simple mention : « *J'ai commencé à aller aux prisons.* » On voit qu'il n'y perdait pas son temps.

L'année suivante, nous le trouvons à Notre-Dame de Liesse où s'achève son noviciat. A partir de cette époque jusqu'à son retour à Paris, en octobre 1843, sa vie est une course continuelle à travers les diocèses de Soissons et de Beauvais. Après deux missions de campagne données à Ergny et à Aquin, il écrit sur son livret ce chiffre qui ne manque pas d'éloquence : 2,500 *confessions.* C'était avoir assez travaillé pour un novice.

Voici un épisode de ce fructueux apostolat.

« Je prêchais une mission de campagne. Un jeune homme vient prendre mon paquet, je lui remets une médaille miraculeuse pour lui et trois autres pour chacun de ses frères, et j'exige la promesse qu'ils la porteront tous.

« La mission s'ouvre et dès le soir le jeune homme m'aborde et me dit : « Mon Père, je vous prie d'entendre ma confession. Depuis ce matin votre médaille me répète sans cesse : *Va te confesser, va te confesser.*

— C'est bien, mon ami, lui répondis-je ; mais il faut aussi m'amener vos frères.

— Mon Père, je tâcherai.

« En effet, un second, un troisième sont fidèles au rendez-vous. Restait le quatrième un peu rétif. Néanmoins, bon gré mal gré, ses frères l'amènent et le poussent dans le confessionnal.

« *Mon Père v'la le quatrième; chargez-vous-en!*

« La tâche était légère. Le jeune homme se laissa faire volontiers et se retira bien content? »

V

Dès son arrivée à Paris, le P. Milleriot, sans négliger aucun autre devoir de son apostolat populaire, se fit, avant tout, confesseur. Affable et bon envers tout le monde, il eut dès lors un faible pour les plus pauvres et les plus rebutants. *Les hommes*, et parmi eux les ignorants, les retardataires, les grands pécheurs, *les gros poissons*, comme il disait en souriant, formaient sa clientèle habituelle et préférée.

Veut-on savoir quelle était la journée, — toujours la même, — de ce *grand pénitencier* de Saint-Sulpice? Voici son règlement, fidèlement suivi jusqu'à la veille de sa mort. Le P. Milleriot se levait à trois heures, afin d'avoir une heure de plus à donner à Dieu. Cette exception à la règle commune, il avait soin de la faire périodiquement autoriser par son supérieur. Après la méditation, après la sainte messe qu'il disait invariablement un peu avant cinq heures, après son action de grâces et son léger déjeuner pris debout, il partait, à six heures et demie, de son pas ferme et martial, pour Saint-Sulpice, et il s'établissait aussitôt dans son confessionnal, au milieu des médailles, des scapulaires, des chapelets, des images et des livrets de toute sorte, qu'il distribuait à « ses enfants ». Vers dix heures et demie, il revenait à sa cellule de la rue de Sèvres, d'où, plusieurs fois la semaine, il repartait pour continuer son pénible ministère durant toute l'après-midi.

Le reste de la journée était consacré au bréviaire et à la préparation de ses instructions, soigneusement écrites sur de petites feuilles de même grandeur.

Pendant plus de trente-six ans, le P. Milleriot a mené joyeusement cette rude vie.

On devine si sa mémoire était enrichie de belles *histoires!* Mais fort discret, comme il convient au confident des âmes, il ne les racontait qu'après en avoir obtenu la permission expresse des personnes intéressées. Dans ses *Souvenirs*, s'il lui arrive de prononcer un nom propre, il a soin de le faire suivre de cette mention : « J'ai été autorisé par le vieux père un tel à citer son nom, pour donner plus d'authenticité à mon récit. »

C'était le cas de celui que le P. Milleriot appelait, avec une familiarité charmante, *mon vieux Jeannin*, et dont il raconte l'histoire sous ce titre significatif : *Une cause désespérée.*

« Le père d'un de nos ouvriers de la Société de Saint-François Xavier, âgé de quatre-vingt-six ans, était depuis longtemps atteint d'un tic nerveux. Je demande à son fils de ses nouvelles; il m'en parle comme d'un homme sans religion.

« C'est bon, lui dis-je; la première fois que je le rencontrerai, je lui donnerai une bonne poignée de main.

— Ah! mon Père, ne vous y fiez pas. Vous êtes bien sûr qu'il vous dira des sottises.

— C'est bien; nous verrons.

« Peu de temps après, mon homme se trouve nez à nez avec moi.

— Bonjour, monsieur Jeannin, lui dis-je en lui prenant la main, comment ça va-t-il? (1)

Mais lui, se retirant violemment :

— Je n'aime pas les prêtres.

— Eh bien, si vous n'aimez pas les prêtres, moi, j'aime les gens qui parlent franchement comme vous. D'ailleurs, si vous n'aimez pas les prêtres, vous aimez le bon Dieu...

— Laissez-moi tranquille avec votre bon Dieu.

— Avec tout ça, vous pouvez bien faire un petit bout de prière matin et soir.

— Laissez-moi la paix avec vos... prières.

— Adieu, monsieur Jeannin; à l'occasion.

« Il était tremblant de colère.

« C'est bien, me dis-je, en moi-même; coquin, tu payeras pour les autres. Mon Dieu, aidez-moi! souvent vous me faites la grâce d'emporter une âme d'assaut à la première ou à la seconde rencontre. Pour celle-ci, j'y mettrai le temps qu'il faudra.

« Je résolus de prendre mon bon vieux par la bouche. Je lui envoie, par une de mes pénitentes, un bon pâté avec deux bouteilles de bon vin. La personne charitable se présente chez lui : « — Monsieur Jeannin, le Père Milleriot vous envoie ce pâté pour vous et votre fils, avec ces deux bouteilles pour boire à sa santé. »

« L'homme, d'abord furieux en entendant mon nom, s'apaise bientôt. « — Madame, asseyez-vous... Le Père Milleriot... est très bon. »

(1) « J'ai eu depuis, du père et du fils, la permission de les nommer. »

« C'était quelque chose. Peu après, je me présente chez lui. — Monsieur Jeannin, c'est votre ami qui vient vous voir.

— *Mon Révérend Père*, asseyez-vous donc !

« C'était mieux encore; mais nous étions loin de compte. Il fallut réitérer à époques fixes l'envoi du pâté et des bouteilles. Je le visitais tous les mois, et chaque fois je gagnais du terrain.

« De discussions, pas ; j'aimais mieux le prendre par le cœur. Peu à peu il se mit de lui-même à prier; puis, à chaque visite nous récitions ensemble un *Pater* et un *Ave*. Enfin, après quatre ans d'attente, il était gagné; il se confessait et je lui faisais faire ses pâques dans sa chambre. Il y avait longtemps qu'il ne sortait plus.

« Or, avant de communier :

— Mon Père, me dit-il, laissez-moi dire un mot devant vous à mon fils.

— Très volontiers.

— Ecoute, Jacques, ton vieux père va renouveler sa première communion qu'il a faite il y a soixante-dix-neuf ans. Tu es en retard, toi aussi... Tu es libre ; mais si ça te convient, fais comme moi.

« Et il communia pieusement.

« Six mois après, le pauvre homme était en danger. Je lui donnai moi-même les derniers sacrements, et il s'éteignit à quatre-vingt-douze ans. »

Dieu avait attendu bien longtemps cette âme, peut-être plus malheureuse encore que coupable. L'apôtre sut imiter la patience divine, et après quatre ans de sollicitude délicate, il eut la joie de convertir un de ces pécheurs dont le retour cause au ciel plus d'allégresse que la persévérance de quatre-vingt-dix-neuf justes.

Voici un trait à peu près semblable.

Une sœur de Saint-Vincent de Paul visitait depuis six mois une pauvre femme malade. Elle ne pouvait, malgré tout son zèle, la décider à se confesser. C'étaient toujours des excuses. Tantôt elle était trop souffrante, tantôt elle n'était pas assez malade pour recevoir les derniers sacrements. Et puis cela lui coûtait trop, et puis elle ne saurait par quel bout s'y prendre... A vrai dire, le plus grand obstacle ne venait pas d'elle, mais de son mari qui ne voulait pas entendre parler de prêtre : « Ce serait, disait-il, donner à ma femme le coup de la mort. » Et dans sa rude franchise il ajoutait : « S'il en vient un, je le jette à la porte. »

Néanmoins la malade se sentant près de sa fin, dit à la Sœur qu'elle consentait à recevoir la visite de l'homme de Dieu. « Mais, ajouta-t-elle, choisissez-moi un vieux prêtre et un bon. »

— J'ai votre affaire, lui dit la Sœur, je vous enverrai le Père de la Sainte-Famille, l'homme des ouvriers et des ouvrières.

« Là-dessus la religieuse vient me trouver. Elle m'annonce que la malade désire un prêtre, sans m'avertir que le mari est en même temps le portier de la maison. Elle ne me cache point néanmoins que l'homme est fort peu accommodant.

— C'est bon, répondis-je, puisque la femme me demande, j'arrangerai la chose en douceur.

Je me présente chez le portier.

— N'est-ce pas ici que demeure Mme X?

— Oui, c'est ma femme ; qu'est-ce que vous lui voulez?

— Ah! mon brave, c'est votre femme. Je l'ignorais ; mais on m'a dit qu'elle serait bien aise de me voir.

— Et moi je vous dis que vous n'entrerez pas, et dépêchez-vous de vous en aller.

— Certainement, mon ami, je vais m'en aller ; je ne viens pas ici pour violer le domicile des gens, et je ne verrai pas votre femme sans votre permission.

« A ces mots, je prends mon chapeau comme pour m'en aller, et puis je reste.

— Mon ami, lui dis-je, je vois que vous êtes un homme de cœur, et que vous aimez bien votre femme.

— Tiens, si je l'aime!

— A la bonne heure, et que vous seriez bien fâché de lui faire de la peine.

— Certainement!

— Et qu'au contraire, vous seriez bien aise de lui faire plaisir.

— Sans doute.

« Et me tournant vers la malade :

— Vous aussi, bonne maman, je suis persuadé que vous aimez bien votre mari.

— Oh! oui, allez, monsieur le Curé, mon homme est le meilleur des hommes.

— Braves gens, voilà ce qui s'appelle parler, voilà ce qui s'appelle un bon ménage. Eh bien, mes enfants, je suis si content de vous que je vais prier le bon Dieu de rendre la santé à la malade...

Tenez, mon ami, laissez-moi dire un *Pater* et un *Ave* à côté d'elle pour sa guérison.

« Et l'homme de me laisser faire.

— Eh bien ! la mère, n'êtes-vous pas un peu soulagée?

— Oui, monsieur le curé.

— Et ne voulez-vous pas que je vous dise un petit mot de consolation?

— Bien volontiers.

« Alors m'adressant au mari :

— Mon bon ami, laissez-moi un petit instant avec votre femme, pour lui faire entendre quelques bonnes paroles.

« Et sans attendre sa réponse, je le prends par les épaules et je le mets tout doucement à la porte. On comprend quelle fut la consolation donnée à la malade. Une confession en règle, aussi courte que possible, vu le danger imminent. La chose terminée, je fais rentrer le bonhomme.

— Mon ami, demandez à votre femme si elle est contente.

— Très contente, dit-elle.

— Allons, mes enfants, voilà qui va bien. Père, donnez-moi maintenant une plume et de l'encre; votre femme veut recevoir le bon Dieu ; je vais faire le billet pour les sacrements.

— C'est-il vrai, femme ?

— Oui.

« Le pauvre homme était pâle d'émotion; mais il n'osa pas résister. L'administration des sacrements eut lieu immédiatement après. Le lendemain je retournai voir la malade; elle était mourante; le surlendemain elle était morte. Deux jours après je rendis visite au portier pour lui témoigner la part que je prenais à sa douleur.

— Mon ami, lui dis-je, votre femme vous a donné un bon exemple. Il faut le suivre; elle est sauvée, vous la retrouverez un jour au ciel. Pour cela, faites comme elle; venez me trouver un de ces jours-ci, nous ferons nos petites affaires ensemble.

— Je le vois bien, répondit-il, il faudra que je finisse par là.

« Je l'embrassai avec effusion, et c'est ainsi que fut dompté le portier indomptable. »

Ch. Clair, S. J.

(*A suivre.*)

ALEXANDRE VI

D'APRÈS DES DOCUMENTS AUTHENTIQUES ET DES ÉCRITS DE SON ÉPOQUE.

Il y a quelques années, dans une petite ville du Midi, je rencontrai un acteur qui, la veille, avait joué le rôle de *Gubetta* dans *Lucrèce Borgia*.

Comme je le félicitais il me dit :

— Dois-je prendre vos paroles pour une ironie? Dans notre métier de perroquet, indépendamment des *ficelles* il faut une certaine conviction. Or, comment voulez-vous que je débite avec conviction des absurdités qui outragent l'histoire et révoltent la conscience?

— Cependant V. Hugo n'a pas créé lui-même les personnages de son drame.

— C'est le tort qu'il a eu. Il a assez de talent pour inventer des héros de fantaisie à l'usage des badauds qui veulent avoir les nerfs agacés tous les soirs. En agissant ainsi il ne se serait pas fait l'écho de stupides calomnies qui courent les rues depuis quatre cents ans. Alexandre Dumas a eu également le tort de leur prêter l'appui de sa plume de romancier populaire.

— Il y a cependant des faits historiques, les violences, les turpitudes, les poisons de cette misérable famille Borgia...

Mon interlocuteur m'interrompit avec une certaine aigreur.

— Que parlez-vous de poison? Les vrais empoisonneurs, ceux qui empoisonnent le public en lui infusant le virus d'une littérature malsaine, en remuant la fange croupie des vieux mensonges, ce sont vos dramaturges et vos romanciers.

— L'histoire des Borgia serait donc fausse?

— Oui. C'est un conte de fées à l'usage des grands enfants, une ignoble page de mythologie pour les libertins blâsés, enfin une odieuse vengeance des tyranneaux italiens mis à la raison par la papauté.

Je vous étonne, ce me semble, mais je n'ai pas toujours été cabotin de province. C'est à la suite de cruels revers que je me vois obligé de faire le scélérat pendant deux heures chaque soir. Je récolte avec dégoût les applaudissements d'un auditoire imbécile qui avale les bourdes de M. V. Hugo avec la conviction de vers à soie se jetant sur une feuille de mûrier.

Avant de monter sur ces ignobles planches, j'avais reçu une brillante éducation et mes goûts particuliers me poussaient vers les études littéraires et historiques. Il est difficile de dégager la vérité pure et absolue des exagérations malveillantes ou élogieuses sous lesquelles l'esprit de parti l'a enfouie. L'histoire de la papauté, surtout à la fin du moyen âge, présente plus d'un problème intéressant. Si j'avais encore des loisirs et de la fortune je les consacrerais à élucider certaines questions controversées. Dans notre siècle de judicieuse critique il est impossible que l'on ne finisse pas par balayer les obscurités et réhabiliter les mémoires outragées.

Ainsi que le disait l'honnête cabotin, plusieurs auteurs ont entrepris l'œuvre de la réhabilitation, mais celui qui s'impose avec la plus souveraine autorité est le Père A. Leonetti, qui, à la suite de recherches infinies, a écrit avec de nombreux documents, en trois gros volumes, l'histoire réelle du pape Alexandre VI.

Nous ne prétendons pas analyser cette œuvre immense, ni suivre l'auteur dans tous les détails de sa thèse mais nous essayons d'extraire la substance de l'ouvrage.

I

De tous les personnages historiques, nous dit l'auteur dans sa préface, les plus exposés à la calomnie ont été les papes, en raison de leur double caractère. S'ils ont, comme souverains spirituels, déployé un grand zèle pour l'intérêt de la religion, et comme rois, selon les nécessités de la situation, agi en politiques habiles ou montré des qualités militaires, ils tombent fatalement sous le coup

d'une double censure. Les dévots, dans leur exagération, les trouveront mondains, les incrédules leur reprocheront un aveugle fanatisme.

Ainsi pressée et étirée sous le laminoir historique, la mémoire des papes en sort presque toujours défigurée.

Aussi parmi tant de papes remarquables comme princes et comme prêtres, à peine quelques-uns, recueillant l'universalité des suffrages, ont-il conquis le surnom de *grand.*

Que le souffle de la calomnie se soit acharné avec une violence inouïe contre la papauté à la fin du quinzième et au commencement du seizième siècle, c'est chose facile à concevoir. Les papes revendiquaient les privilèges de leur royauté temporelle toujours attaquée, pendant qu'une partie de l'Europe contestait leur pouvoir spirituel.

Alexandre VI nous apparaît comme la personnification de cette lutte dans laquelle on a employé toutes les armes et surtout celle de la calomnie.

On comprend moins que, religieusement, aucun catholique, politiquement, aucun guelfe n'ait dit un mot favorable sur lui.

Jusqu'à une époque récente les amis les plus dévoués de l'Église n'osent pas mentionner son souvenir, et leur silence est une confirmation des horreurs qu'on lui a prêtées.

Il s'est trouvé des écrivains qui ont fait l'apothéose de Tibère, de Néron, même de Judas Iscariote. Alexandre, monstre plus atroce que tous ces monstres, n'a rencontré aucun défenseur!

Ce fait est tellement invraisemblable qu'il ne doit pas être vrai.

Tel est le point de départ des recherches de l'auteur. Avant de les avoir complétées, il annonça qu'il prononcerait publiquement, dans l'Académie Tibérine Pontificale : « *Un mot sur Alexandre VI.* »

Ce mot est devenu l'immense ouvrage dont nous nous occupons.

L'auteur avoue qu'il était assez embarrassé au début. Tout en se refusant à adopter les opinions reçues, il n'avait historiquement aucune preuve de leur fausseté. Un pape élu par simonie, régnant à force de crimes, étalant sur le trône pontifical des vices infâmes, mort enfin par le poison qu'il destinait à d'autres personnes, voilà ce que, avec le vulgaire, il connaissait du pape Alexandre.

Chemin faisant, en lisant consciencieusement tout ce que l'on a écrit sur ce personnage, il reconnut que plusieurs auteurs, tant catholiques qu'adversaires du catholicisme, gens de savoir et de

loyauté, avaient proclamé hautement que les historiens diffamateurs étaient ou menteurs ou dupes de précédents mensonges.

Dans cette recherche acharnée, pénible, extrêmement laborieuse de la vérité, l'auteur eût la joie de retrouver deux biographies d'Alexandre VI, écrites de son temps par des ennemis politiques et qu'aucun historien jusqu'à présent n'avaient produites. Or, ces biographies généralement élogieuses, ne parlent nullement des crimes attribués au pape.

Le texte de ces biographies serait trop long pour que nous en donnions la traduction. Elles ne présentent que deux ou trois mots d'un sens obscur dont l'interprétation est d'ailleurs fournie dans le corps de l'ouvrage.

La première est d'un chroniqueur, qui continue la relation de Platina. Ce dernier a écrit et publié sous Clément VII les biographies de huit papes. Le continuateur, partisan décidé des Français, écrit du vivant même d'Alexandre, car il ne mentionne ni ses derniers actes, ni sa mort.

La seconde est d'un Vénitien, Pietro Stella, secrétaire de l'ambassadeur à Rome; elle fut écrite dix-sept mois après la mort du pape. C'est un ennemi déclaré de la papauté et des Borgia. Aussi, quoique ne trouvant rien à reprocher au pape pendant sa vie, répète-il l'histoire de l'empoisonnement d'Alexandre, fable ridicule, dont on nous montrera la fausseté.

L'enquête si judicieuse de l'auteur, à travers les obscurités historiques de quatre siècles, lui révèle l'origine de la fabuleuse histoire des Borgia et l'amène à des conclusions nettes et précises qu'il formule à la fin de l'ouvrage. Nous ne les indiquerons pas avant d'avoir parcouru la vie du pape calomnié, mais nous voici déjà assuré d'un fait positif. Des contemporains *hostiles* ont écrit la vie d'Alexandre, sans faire la moindre allusion à ses crimes. Or, ces crimes racontés plus tard avec complaisance, par des historiens étrangers à Rome, sont probablement des inventions. Les deux biographies deviennent, pour ainsi dire, la base solide qui supporte toute une masse de documents prouvant la fausseté des anecdotes que l'on raconte depuis tant d'années. Ainsi accumulés, ces documents constituent un faisceau de preuves, qui de la vraisemblance rationnelle font une certitude palpable.

L'auteur, après avoir rassemblé tant de matériaux à l'appui de sa thèse, en a fait, guidé par de hautes influences, l'objet de son grand

ouvrage, et c'est ainsi qu'il peut présenter au public une vie d'Alexandre VI, dédiée à saint Pierre, comme réhabilitation du plus outragé de ses successeurs.

Devait-il écrire son histoire, en relèguant à la fin de l'ouvrage les pièces justificatives qui eussent absorbé plus de la moitié des volumes? Il a pensé devoir procéder autrement, c'est-à-dire, mentionner ses preuves au courant de la narration, chapitre par chapitre, et n'avancer aucun fait sans citer les sources où il puisait les motifs de ses assertions.

De cette façon, et à l'aide d'une table détaillée, le lecteur peut se guider comme il l'entend, et élucider les parties de l'histoire qui lui semblent obscures ou qui fournissent le plus de matières à controverse.

II

Les premières pages sont consacrées à un coup d'œil d'ensemble sur la situation de l'Italie, à la fin du quinzième siècle. L'auteur constate une grande prospérité matérielle, au point de vue agricole commercial et militaire. Si la péninsule avait été unifiée à cette époque, elle aurait pu, avec sa milice et sa flotte, lutter avantageusement contre la France ou l'Angleterre.

Comme contraste à ce tableau, si l'on regarde le revers de la médaille, il faut constater aussi une profonde déchéance morale. Délaissant les hautes traditions littéraires et religieuses de l'Alighieri et de saint Thomas d'Aquin, les Italiens introduisent le paganisme dans les arts, les lettres et les mœurs. Partout des œuvres obscènes, des violences, des trahisons, et d'ignobles débauches, qui rappellent les Romains de la décadence. Le *Décameron* de Boccace paraît anodin, les conteurs et faiseurs de fabliaux, et les chroniqueurs, ont, pour charmer les loisirs de seigneurs débauchés, exhumé, ornementé, enrichi les histoires, poèmes ou romans des Suétone, de Pétrone, d'Apulée, etc.

Nous insistons à dessein sur cette tendance littéraire et morale. Elle nous explique les monstruosités prêtées gratuitement aux Borgia. Des commis voyageurs en pamphlets orduriers ont flatté les ennemis du Pape, après sa mort, peut-être de son vivant, en racontant des fables invraisemblables, mais d'une énormité qui était dans le goût de l'époque. Il s'est trouvé des historiens qui

ont récolté et collectionné ces contes, et d'autres les ont copiés.

L'étude de l'antiquité aidant, au libertinage on joignit les horreurs habituelles à la scène dramatique ; il en résulta un odieux mélanges d'incestes, d'empoisonnements, de meurtres, etc. La figure réelle du Pape disparaît sous ce masque hideux. Mais, si l'on y regarde bien, ce masque n'est que la caricature de Tibère, de Néron, d'Héliogobale affublés de la tiare. Les calomniateurs n'ont même pas le mérite de l'invention.

L'auteur raconte l'élection du Pape, l'enthousiasme universel qu'elle provoque, et, à l'aide de documents précis, écarte la possibilité même matérielle de la simonie. Il fait connaître les antécédents de la noble et riche famille Borgia et le pontificat de Calixte III ou Alphonse Borgia, oncle et protecteur d'Alexandre VI.

Nous citerons ici un exemple de l'incroyable légèreté avec laquelle fut écrite cette malheureuse histoire : « Calixte III avait permis à son beau frère, Godfroi Llenzol (Lenzuola, Lenzuoli sous forme italienne) de prendre son nom, que celui-ci transmit à son fils Roderic depuis Alexandre VI. Alexandre n'est donc pas un Borgia et n'est parent de Calixte que par sa mère... »

Voilà ce qu'on lit dans les histoires les plus impartiales et les plus acréditées. En remontant aux sources, l'auteur trouve que... « il est fils de Gioffredo *di casa Borgia*, de la noble cité de Valence, homme d'armes de grande valeur et réputation. Sa mère Elisabeth descendait *di casa Porzio*, antique famille romaine... »

Voilà les propres paroles de Porzio, patricien romain, doyen des auditeurs de Rote, etc., etc., parent lui-même du Pape par la mère de celui-ci, et qui écrivait pendant la seconde année du pontificat d'Alexandre. N'était-il pas mieux renseigné que l'auteur auquel on doit, un siècle plus tard, l'invention du Lenzuoli ou Lenzuola ? Sur quoi repose cette invention ? Sur une médaille portant cette inscription — *Roderico Lenzuola d. Borgia P. M. M. CDXCII.* — On a traduit — Roderic Lenzuola *dit* Borgia Pontifex Maximus 1492. Voilà l'unique document, sur lequel cette fable a été construite.

Le sujet le plus difficile à traiter est celui auquel l'auteur consacre ce titre : *Le cardinal Roderic dans sa vie privée.*

Il n'est pas étonnant que l'existence d'un homme, auquel on a constesté son nom de famille, soit enveloppée d'obscurités et de

(1) Hyeron. Portius.

contradictions. C'est ici qu'il y a un vif intérêt à suivre le travail d'un esprit sérieux à la piste d'une trace historique perdue.

L'auteur aborde son sujet sans crainte, fort de sa conscience d'historien scrupuleusement intègre, examinant sans parti pris le *pour* et le *contre*, dans toutes les pièces du procès : « Mentir, — dit-il, — serait encourager le mensonge des calomniateurs. »

Tout d'abord, les écrivains *contemporains* sont les seuls auxquels on puisse accorder quelque confiance. Les autres n'ont fait que copier, tronquer, défigurer et charger les textes primitifs, quand ils n'ont pas inventé des romans. Parmi ces écrivains, deux seuls résidaient à Rome, du vivant d'Alexandre, et ont pu être témoins des faits qu'ils relatent. Ils étaient *diaristi* (ou journalistes), mais ils écrivaient leurs impressions sous forme de chronique, sans les destiner à la publicité. Leurs textes n'ont vu le jour que plusieurs siècles plus tard, après avoir subi d'étranges mutilations.

Ceci posé, citons le Florentin Guicciardini, qui a vécu en même temps que le Pape, mais ne l'a jamais connu, et s'est fait, longtemps après sa mort, l'écho des malveillants.

Une page énergique résume le jugement qu'il a porté sur Alexandre VI. « ... A Innocent (dit-il dans le premier livre de son histoire) succéda Roderic Borgia, orginaire de Valence, ville royale d'Espagne, un des grands dignitaires de la cour de Rome élevé au pontificat par suite des discordes..., etc. » Ici, arrive l'accusation de simonie, réfutée dans un précédent chapitre. Guicciardini continue : « Chez Alexandre VI (ainsi se fit appeler le nouveau Pape,) il y avait une activité et une sagacité singulières, un grand esprit d'à propos, une merveilleuse faculté de persuasion et, dans toutes les grandes affaires, une application et une habileté incroyables. Mais ces qualités étaient bien dépassées par ses vices; des mœurs infâmes, absence de sincérité, de pudeur, de foi, et de religion; une avarice insatiable, une ambition sans frein, une cruauté plus que barbare, et l'ardent désir d'élever, par n'importe quels moyens, ses enfants, qui étaient nombreux. Parmi eux, pour que ses desseins pervers, eussent, comme exécuteurs, des ouvriers pervertis, il s'en trouva un qui, de tout point, fut aussi détestable que son père.

A l'accusation d'avarice, l'auteur qui (disons-le une fois pour toutes, n'affirme jamais un fait que pièces en main) répond en nous montrant la magnificence du cardinal, dans les occasions où il

s'agissait d'honorer la religion, et, en même temps, son extrême sobriété, sa simplicité presque ridicule, comme homme privé; magnificence, ajoutons nous, qu'il pouvait déployer, étant puissamment riche, et simplicité qui lui convenait, au risque de mécontenter une nombreuse famille disposée à ramasser les miettes de sa table.

Arrivons tout de suite au grand chef d'accusation, l'immoralité du cardinal Roderic, que le pape Alexandre eut l'imprudence d'afficher ensuite sur le trône de saint Pierre.

La première question à poser est celle-ci : *Alexandre a-t-il jamais eu des enfants?*

Presque tous les historiens l'admettent, et ceux qui lui sont le plus favorables expliquent ce fait de deux manières : 1° Roderic, jeune et militaire, a pu, comme tant d'autres, avoir quelques irrégularités de conduite, qui ne l'ont pas empêché de devenir un excellent prêtre. 2° Il a pu, avant d'entrer dans les ordres, être légitimement marié et avoir des enfants.

Mais, voici la version la plus commune : « Entré dans la carrière des armes, il eût, à Valence, des relations suivies avec une Romaine, la Vannozza, qui le rendit père de plusieurs enfants, d'où résulta une famille soigneusement cachée, dont il ne se sépara qu'avec chagrin, pour l'avouer, beaucoup plus tard, en arrivant au pouvoir suprême. »

Or, de tout cela, dit l'auteur, *il ne reste rien* après examen, absolument rien, qu'un tissu d'inventions copiées sur un manuscrit sans date dont on ne retrouve l'original nulle part. En un seul mot, Roderic n'a été ni militaire, ni libertin, ni marié.

Le document le plus accablant est une lettre, adressée par Pie II au cardinal Roderic, alors âgé de trente ans. Cette lettre, si l'on admet son authenticité, prouve que Roderic a pu commettre des légèretés fâcheuses, excusables, à la grande rigueur, par les habitudes de l'époque, mais elle prouve surtout le zèle de la discipline ecclésiastique chez les Papes de ce siècle, que l'on représente comme si dévergondés.

Nous en traduirons les principaux passages.

Cher fils,

Il y a trois jours, beaucoup de dames de Sienne, ornées suivant les vanités du siècle, s'étant réunies dans le jardin de notre bien-aimé fils

Giovanni de Bichis, nous *avons entendu dire* que toi si sage, oublieux de la dignité dont tu es revêtu, tu t'es entretenu avec elles depuis dix-sept jusqu'à vingt deux heures (de onze à quatre), et il y avait avec toi quelqu'un qui aurait dû, sinon par respect pour le siège apostolique, au moins en raison de son âge, se rappeler sa dignité.

D'après ce *que l'on dit*, on aurait dansé librement; il y a eu des familiarités et toi, tu étais là, comme un des jeunes gens du siècle. La décence nous empêche de répéter tout ce *que l'on rapporte* avoir eu lieu : le nom seul des choses *racontées* ne convient pas à notre dignité. Et pour que l'on put jouir de plus de liberté, on a refusé l'entrée aux maris, pères, frères, et autres parents des dames. Vous deux et quelques familiers, auriez été les rois de la fête et auriez dirigé les danses.

« Il *paraît* que, dans Sienne, on parle publiquement de cette légèreté et que tout le monde te maltraite. Ici, aux Bains, tu es devenu la fable des séculiers et des ecclésiastiques...

« Dire que de tels faits ne nous déplaisent pas, serait mal; ils nous déplaisent plus qu'on ne peut le dire, car la dignité ecclésiastique est compromise, on médit de notre ministère..., etc. De là, le mépris des princes et des puissants, les sarcasmes quotidiens des séculiers, de là, leurs reproches quand nous voulons les reprendre. Le Vicaire même du Christ est blâmé, parce qu'on le croit capable de fermer les yeux sur ces choses..., etc. Nous subissons, ainsi que ton oncle, le pape Calixte, le blâme pour t'avoir confié tant de charges importantes..., etc. Si de pareils faits se renouvelaient, nous serions obligé de montrer qu'ils arrivent sans notre consentement et avec notre déplaisir. Recevoir une censure de nous ne te ferait certes pas honneur, etc... Fais donc en sorte que nous te continuions notre estime et notre faveur, ce qui sera facile, si tu entres dans une vie plus sérieuse. Ton âge, qui nous fait espérer le repentir, nous engage à te reprimander avec un amour paternel... »

On a remarqué les formes dubitatives de cette lettre : *On dit que, il paraît que*, *fertur* dans le texte latin.

Or, nous voyons le jeune cardinal chargé de missions importantes et admis dans l'intimité du Pape, après les reproches et menaces conditionnels contenus dans la lettre. Que conclure de là? De deux choses l'une, ou que Roderic a prouvé la fausseté des accusations, ou qu'il a immédiatement arrêté les écarts d'une jeunesse irréfléchie.

Passons aux preuves de la paternité du cardinal, celles que cite le savant Gregorovius, lequel tout en innocentant *Lucrèce*, a accueilli les calomnies dirigées contre les autres Borgia.

Le premier document est un acte notarié ainsi libellé.

« En présence de moi, notaire public..., etc., le Révérendissime en Christ, Père et Seigneur, Roderic Borgia, évêque de Porto, cardinal du sacré collège Romain et vice chancelier, guidé et poussé par affection paternelle, vers l'illustre honnête et généreuse damoiselle Hyéronime, sœur de l'excellent et généreux Pierre-Louis de Borgia et de l'infant Jean de Borgia, frères consanguins de la dite, entendant reconnaître et traiter comme fille la dite damoiselle Hyéronime, issue de sa maison et de sa famille et suivant l'honneur de cette parenté, la marier convenablement et doter..., etc. » arrivent les stipulations et apports. L'acte se termine ainsi :

« Fait dans le palais du Révérendissime cardinal Milanese dans un salon de ce palais, où le dit Révérendissime cardinal demeure et donne audience; en présence du dit cardinal Étienne de Nardinis, du titre de Sainte-Marie en Transtevère, vulgairement appelé le cardinal Milanese, etc., et aussi, en présence du cardinal Savelli, de Virginio-Orsino-Giuliano Cesarini, Antonio di Porcari et tous ceux qui ont signés comme témoins... »

De cet acte, s'il est authentique, résulte-t-il clairement que le cardinal ait voulu reconnaître une fille naturelle? c'est discutable.

Le vieux texte latin porte :

«.... *Volens et intendens ipsam Ieronimam puellam que de sua domo et familie ipsam condecenter maritare ac dotare.....* »

Est-ce une reconnaissance ou l'*adoption* d'une parente? Admettons le premier cas. Il en résulte qu'un grand dignitaire de l'Église devant d'autres dignitaires et l'élite de la noblesse romaine dans le palais d'un cardinal, aurait reconnu solennellement une enfant illégitime? C'est d'un cynisme invraisemblable, d'autant plus que l'auteur qui cite ce document dit aussi :

« Le cardinal était assez riche pour donner à ses enfants la plus splendide éducation : Ils étaient élevés en qualité de simples neveux. Il ne put les avouer en pleine lumière, *qu'à l'époque où il arriva au souverain Pontificat.* »

Mais, ici, c'est le *Cardinal* et non le *Pape*, qui reconnaît un enfant. Est-il possible de se donner à soi-même un démenti plus formel!!

Nous assistons ensuite à un défilé de pièces authentiques ou apocryphes, originales ou copiées, officielles ou fantaisistes, pièces citées par le même auteur et contrôlées par le P. Leonetti.

C'est un projet de contrat de mariage pour Lucrèce, désignée comme fille de Roderic Borgia. Il est vrai que nous avons une simple ébauche de contrat, sans signature authentique et écrite en espagnol (dialecte de Valence), qui n'a jamais eu cours à Rome dans les actes publics; puis un second contrat; plus loin, la reconnaissance d'un enfant de César Borgia, et chose étrange! la prétendue revendication de Roderic disputant à César la paternité du dit enfant! Dans ces actes les Borgia sont désignés comme *filius*, *filia* de Roderic, et celui-ci est nommé *pater*. Mais, en face des documents produits, notre auteur en exhibe d'autres tout aussi valables, si non plus, où Roderic est qualifié de *patruus*, oncle paternel, et les prétendus enfants de *nepos neptis*.

Pourquoi s'arrêter à l'hypothèse de la paternité et la considérer comme vraie, sans tenir compte de celles qui découlent de documents sérieux et détruisent la première? Il a donc fallu y mettre une partialité inspirée par la haine et la mauvaise foi.

Le savant allemand, malgré sa prétention d'avoir substitué « l'histoire au roman », trace de Vannozza, ce personnage énigmatique, un portrait de la plus haute fantaisie, en reproduisant des détails minutieux dont on ne trouve aucune trace chez les contemporains.

Comment, demande en forme de conclusion l'auteur, se guider à travers ce chaos d'obscurités de contradictions d'impossibilités et de mensonges? au moyen d'une hypothèse qu'il croit au moins aussi acceptable que les affirmations ennemies et étayée par d'aussi bonnes preuves que celle-ci.

..... « Je crois pouvoir dire que tous ces frères nés vraiment d'une même mère, la Vannozza, ont dû être les fils d'un Borgia; parent privilégié parmi les nombreux parents du cardinal et resté peut être en Espagne. Ce Borgia serait son propre frère, ou mieux le fils de son frère. Remarquons que, d'après Grégorovius lui-même, on ne sait pas si : « Pierre-Louis Borgia a été marié et a laissé des descendants. »

Ils peuvent aussi être les fils d'un Borgia, père du cardinal Jean, dont Roderic (Alexandre VI) est notoirement appelé le *patruus*, dont César est nommé le frère et Hyéronime la sœur.

« Ce matin — écrivait César, de Forli, le 16 janvier 1500. — J'ai appris la mort du Révérendissime cardinal Borgia, mon frère décédé à Urbin.... »

Il y avait à Rome plus de trente membres de la famille Borgia por-

tant le même nom. En admettant donc que Jean, César, Lucrèce, et autres ne fussent pas les fils de Pierre-Louis, ou du neveu dont on a parlé, Alexandre VI ne manquerait pas de proches parents, parmi lesquels peut se trouver le père des jeunes Borgia.

Ce père, dont il nous faut laisser en blanc le nom de baptême, étant mort, et la Vannozza sa femme ayant pris un autre mari, rien de plus naturel que de voir le cardinal Roderic, riche et puissant, recueillir les orphelins et les traiter avec une affection paternelle. On put donc, soit méchamment, soit, bien plus probablement, sans mauvais vouloir, s'habituer à les appeler les fils du cardinal, puisque celui-ci les avait adoptés comme tels.

Dans plusieurs actes officiels et pièces diplomatiques (*Ex Registris* Alex. VI, Biblioth. Barberini), dans une lettre de Brugnolo à la marquise de Mantoue, an 1493, dans une autre de l'ambassadeur de Ferrare à l'évêque de cette ville, en 1494, dans l'acte qui confère à César, en 1500, la dignité sénatoriale de Venise, dans les écrits enfin de Pierre Martyr, César est toujours désigné comme le *neveu* du Pape.

De même le roi de Naples félicite Jean Sforza de son mariage « avec l'illustre dame Lucrèce, *nièce* de Sa Sainteté Notre Seigneur le Pape. »

Aussi, voyons-nous les ennemis contemporains d'Alexandre, principalement les panégyristes de Charles VIII, reprocher amèrement au Pape des fautes politiques, sans jamais l'accuser d'incontinence. Quatre papes ont successivement honoré de leur confiance et de leur intimité le cardinal Borgia, fait incroyable, s'il eût été le prêtre coupable et scandaleux, que l'on nous représente.

Ainsi, s'expliquent les singularités de l'existence de Vannozza, qui, se remariant dans des conditions inférieures, humiliantes peut-être pour la famille Borgia, s'attire le mécontentement du Pape. La tutelle de ses enfants lui est enlevée; elle n'ose pas franchir le seuil du Vatican, mais, parfois, on lui accorde la permission de recevoir à sa table les enfants qui ne vivent plus sous son toit. Paul Jove, ce malveillant historien, qui salit la mémoire du Pape, a connu Vannozza dans sa vieillesse, et il en parle avec éloge, comme d'une personne pieuse et charitable. Étant près de mourir, elle put écrire à sa fille Lucrèce, duchesse de Ferrare, et signer *Borgia*, sans offenser la duchesse ni enfreindre la méticuleuse étiquette de la cour d'Este.

Son exécuteur testamentaire, qui lui fait un magnifique apothéose aurait-il eu la stupidité d'éterniser le souvenir de sa honte, avec l'inscription suivante sur sa tombe?

« Vanozza Catanea, dame illustre, car elle fut mère de César de Valentinois, de Juan de Candie, de Geoffroy de Squillace, de Lucrèce, duchesse de Ferrare. »

C'est-à-dire, cette femme aurait été illustre pour avoir eu quatre enfants *résultant de l'adultère!!!*

Encore une fois, dit l'auteur, ceci n'est qu'une conjecture, mais elle est plus vraisemblable que les fables des ennemis de la papauté. Il la maintiendra, jusqu'au moment où il y aura une explication suffisante des faits suivants : Un cardinal, déjà vieux, dont la vie publique est connue de tous, et qui remplit des fonctions importantes, a une quantité d'enfants, qu'il reconnaît hautement et en face du clergé et de la noblesse, il fait enregistrer ses turpitudes par devant notaire! Ces enfants, il les élève princièrement, leur fait donner des emplois considérables, enfin leur procure des alliances avec les têtes couronnées! Et personne ne proteste, ne crie au scandale! Et, d'un commun accord, les cardinaux, le patriciat, les cours catholiques, chantent les louanges d'un pareil monstre! Est-ce par hypocrisie ou ignorance? Comme la chose est impossible, il faut admettre que toute la catholicité a été complice des crimes d'Alexandre.

Nous allons voir l'érudit et protestant Gregorovius se condamner lui-même.

« La vie privée de Roderic, — dit-il, — sous les pontificats de Pie II, Paul II, Sixte IV et Innocent VIII, est pleine *d'obscurité. Il n'y a pas* de mémoires de l'époque, ou à peine en *avons-nous quelque fragment.* »

Il dira peut-être que ces mots s'appliquent à la vie privée, domestique, économique, du cardinal, mais que l'on connaissait partout ses relations scandaleuses et ses coupables amours.

Fort bien, mais, dans son Histoire de Rome (vol. VII, page 363), il avait imprimé ces lignes précieuses!

« *Il est juste de dire que les mystères de sa vie, comme cardinal, restent ignorés, faute de témoins oculaires pour les révéler.* »

Voilà la confession imposée par la force de la vérité. Eh bien! alors, pourquoi promener vos naïfs lecteurs dans le logement de la Vannozza, les faire assister aux *visites*, *repas*, *entretiens*, et

aux évènements les plus secrets de sa vie avec le cardinal Borgia?

Avant de se fier à l'histoire, que l'on sache donc comment l'histoire est écrite!

C'est avec la même force d'argumentation, une logique aussi serrée, une aussi grande sûreté et abondance de preuves, que l'auteur anéantit les autres calomnies, et fait justice des captations, assassinats, empoisonnements, déloyautés, incestes, cruautés, etc., dont on a farci la fantastique histoire d'Alexandre.

Il refait aussi la biographie de chacun de ses prétendus enfants : s'il reconnaît César coupable de violences, ou trahisons nécessitées par les circonstances et excusées par les mœurs de l'époque, il montre qu'il ne fut ni incestueux ni fratricide.

Gregorovius s'était déjà chargé de prouver que la vie de Lucrèce est irréprochable. Enfin, toute cette famille de monstres, si on l'examine avec la scrupuleuse attention qu'y apporte l'auteur, ne nous présente pas un seul criminel, mais elle a fourni un saint à l'Église catholique.

A la lueur d'une critique savante et consciencieuse, les montagnes de calomnies accumulées depuis tant de siècles, fondent peu à peu, comme des tas de neige sous les rayons du soleil.

Le P. Leonetti arrache par lambeaux, les pièces du masque odieux, à la fois sinistre et grotesque, qui cachait les traits d'Alexandre.

Derrière ce masque lumineux et vénérable, surgit le visage d'un roi habile et zélé, soucieux des intérêts de son pays, d'un Pontife qui a travaillé constamment pour la foi, l'Église et la chrétienté, enfin d'un prêtre convaincu, austère, charitable et plein d'une ardente piété.

Comte DE MARICOURT.

(*A suivre.*)

RACINE

D'APRÈS DES DOCUMENTS NOUVEAUX

SON ÉDUCATION. — SA PREMIÈRE JEUNESSE

Ce n'est point précisément une œuvre d'érudition que j'entreprends. Sans dédaigner l'exactitude biographique, je voudrais peindre surtout le caractère et le cœur de Racine, analyser l'homme avant d'étudier le poète, et montrer, dans ce mélange d'amour-propre, d'imagination et de sensibilité qui lui fut particulier, la source de sa gloire, de ses fautes et de son touchant repentir.

Jean-Baptiste Racine naquit à La Ferté-Milon, le 22 décembre 1639, de Jean Racine, procureur au bailliage, et de Jeanne Sconin; elle était fille de P. Sconin, procureur des eaux et forêts, homme sévère, parent du côté de sa femme du janséniste Nicolas Vitart. Celui-ci avait recueilli dans sa maison, à La Ferté, Lancelot et Le Maître exilés de Port-Royal, un an avant la naissance de notre poète. Quoique le nom de leur secte jure avec celui de la poésie, ils furent, dans la suite, ses professeurs. L'enfant ne connut que deux années le sourire de sa mère; elle mourut en donnant le jour à une fille nommée Marie que Racine a tendrement aimée. Son père lui-même mourut bientôt, âgé de vingt-huit ans, au mois de février 1643, Racine avait trois ans; il était sans fortune et d'une petite noblesse qui remontait à son bisaïeul, nommé Jean comme lui. Ce dernier, après avoir été receveur pour le roi et la reine du domaine et duché de Valois, termina sa vie en 1593; il fut enterré dans l'ancienne église de Saint-Vaast, à La Ferté-Milon. L. Racine nous a conservé son inscription tumulaire. Cet excellent homme, fils lui-même d'un simple notaire, « ne faisait pas façon de dire qu'il n'était pas d'une grande naissance. » Le

rat et le cygne figuraient dans ses armes. Pourquoi le rat ? Notre Racine fit bien de n'y garder que le cygne.

Heureusement pour l'enfant, orphelin avant d'avoir connu ses parents, Dieu lui laissa, dans sa bonté, une aïeule, qui fut sa véritable mère, la femme de son grand-père Racine, Marie des Moulins. La privation des caresses maternelles, malgré cette sincère affection, dut, non pas dessécher à sa source, mais refouler, pour un temps, en l'exagérant par la contrainte, la sensibilité naturelle de l'orphelin. Sa sœur Marie (1), encore moins heureuse, fut élevée chez P. Sconin, dont sa mère était la fille. Ce vieillard austère ne sut pas plaire à Racine. En revanche, l'enfant ne tarit pas dans les éloges qu'il fait de son aïeule : « Il faudrait, écrit-il à sa sœur, que je fusse le plus ingrat du monde, si je n'aimais pas une mère qui m'a éte si bonne, et qui a eu plus de soin de moi que de ses propres enfants. Je vous assure qu'elle vous aimait tendrement. »

C'est après l'âge de vingt ans que Racine écrit cette lettre. Reprenons l'histoire de son enfance tant de fois éprouvée. Son aïeul, Jean Racine, meurt, et sa veuve Marie des Moulins va rejoindre à Port-Royal sa fille, Agnès de Sainte-Thècle, la tante du futur poète, celle qui lui sera un jour si sévère. Il n'y avait pas, sans doute, à La Ferté, de professeurs assez savants pour Racine ; car je ne puis imaginer que la bonne grand'mère ait sacrifié à l'amour de Port-Royal son amour pour son petit-fils. Au plus tard, à douze ans, il est envoyé par le coche au collège de la ville de Beauvais.

On était alors en pleine Fronde, et les enfants, en récréation, bataillaient, divisés en partisans de la cour et en frondeurs. Racine, dans la mêlée, reçut un coup de pierre dont il porta toujours la cicatrice au-dessus de l'œil gauche. Son principal le montrait à tout le monde comme un brave. Cette bravoure n'eut pas l'occasion de se déployer dans la suite. Le poète connut d'autres dangers, une autre gloire que celle des armes.

Au collège de Beauvais, un seul professeur avait quelque réputation ; il se nommait Godefroy Hermant ; il avait enseigné successivement en seconde et en rhétorique ; c'était un janséniste ; l'évêque de Beauvais, protecteur du collège, l'était aussi. Autour de l'enfant, au-dessus de lui, dans sa tante Agnès de Sainte-Thècle, dans

(1) On croit qu'il avait une autre sœur, peut-être du second mariage de son père, et qui fut religieuse à Paris.

son aïeule, Marie des Moulins, l'enfant ne respirait que le plus pur jansénisme.

En 1655, à seize ans environ, le petit Racine, comme on disait par amitié, quittait Beauvais pour entrer à Port-Royal, à l'école dite des Granges, où quelques jeunes gens recevaient l'éducation et avait pour professeurs Lancelot, Nicole, Le Maître, tous partisans de Jansénius, et Saint-Cyran, son opiniâtre disciple. Ils avaient remplacé les Bernardines du Saint-Sacrement, qui dirigées par leur abbesse, la mère Angélique Arnauld, et trop à l'étroit dans leur maison de Port-Royal des Champs, s'étaient transférées à Port-Royal de Paris, où elles enseignaient avec succès. Ce qu'on pourrait appeler leur campagne servait donc d'asile à de savants solitaires, qui se livraient aux travaux manuels aussi bien qu'à ceux de l'esprit. Un étang avoisinait l'abbaye située dans une vallée, où, dit-on, Philippe-Auguste s'était jadis reposé des fatigues de la chasse.

La protection de la tante Agnès et de l'aïeule contribua à faire de Racine l'élève des sévères ermites. J'ose dire sévères ; l'un deux, Le Maître, ancien avocat et fort éloquent, se donnait pour distraction de faire des sabots et de laver la vaisselle. On prétendait que ce genre d'humilité n'était pas tout à fait de bon aloi. Un autre solitaire, l'abbé de Saint-Cyran, n'avait-il pas un jour enseigné aux enfants que Virgile s'était damné en faisant ses beaux vers ? Mais, en dépit de l'effroi que dut ressentir d'abord devant ses professeurs le nouvel élève, qui avait le cœur d'un poète et l'âge où l'on ébauche ses premiers vers, il les aima et s'en fit aimer. Racine eut même, dans M. Le Maître, un excellent professeur de rhétorique, qui, « de sa belle voix, avec son beau débit, » sut lui commenter agréablement, parfois avec enthousiasme les poètes et les orateurs. Boileau, plus tard, pouvait écrire à Perrault : « Ce sont Sophocle et Euripide qui ont formé M. Racine. » Ces grands tragiques, il les apprit par cœur dans la solitude, en s'enfonçant dans les bois qui entourent l'étang de Port-Royal. Il lisait aussi le roman grec d'Héliodore, intitulé : *Théagène et Chariclée*, et se passionnait pour ce livre assez chaste, mais trop émouvant, dangereux par un excès de sensibilité naturelle ; il le confiait exactement à sa mémoire, et le remettant à Lancelot, l'auteur peu romanesque des *Méthodes de Port-Rogal*, qui lui en avait déjà arraché plusieurs exemplaires, il lui disait : « Vous pouvez brûler celui-là comme les autres. » Ce trait connu peint Racine.

Heureusement d'autres études venaient tempérer cette ardeur d'imagination. Avec l'excellent latiniste Nicole, il traduisait Térence; il a laissé des brouillons et extraits faits presqu'à sa sortie du collège, de 1655 à 1658, avec un commentaires des parallèles et des œuvres morales de Plutarque. Son fils nous les a légués : ces extraits sont aussi la preuve authentique de travaux sérieux sur Eusèbe, Philon, Diogène de Laerce.

Si l'amour des lettres païennes rendait quelquefois les maîtres de Port-Royal inconséquents avec leurs préjugés contre la poésie, la nature, qui avait fait Racine poète, trompait leur sévère discipline. Les malheurs mêmes des solitaires excitaient la veine de leur élève et faisaient naître ses premiers vers. Mais la faute était vénielle d'abord ; l'auteur parlait latin ; il se plaignait au Christ, *ad Christum*, de l'exil où l'on avait jeté ses professeurs. A peu près au même moment, il célébrait, toujours en latin, les mérites d'un gros chien qui gardait la cour de Port-Royal, et qui venait de mourir, il lui promettait l'immortalité : le chien s'appelait Rabotin :

Semper honos, Rabotine, tuus, laudesque manebunt,
Carminibus vives, tempus in omne, meis.

« Tes mérites, ta gloire, ô Rabotin, dureront éternellement, et tu vivras toujours comme mes vers. »

On le voit, le fidèle animal et Racine devaient aller, de concert, jusqu'à la postérité la plus reculée.

Il ne semble pas que le jeune poète, resté fort ingénu, malgré ses dix-sept ans, la mémoire ornée, mais la raison encore neuve, dût bien comprendre ou même chercher à comprendre ce qu'étaient Jansénius, le jansénisme et les jansénistes. Il sut les rallier plus tard, et toucher juste, mais avec un air d'ingratitude. Aujourd'hui, s'il plaint (dans la langue de Virgile) Lancelot, Le Maître, Nicole, qui ont dû s'exiler de Port-Royal, demain, resté seul aux champs, sous la tutelle de son aïeule et de sa tante Agnès de Sainte-Thècle, il suivra la Muse, tantôt légère, tantôt sacrée et biblique ; il chantera, sous le titre de *Paysages ou Promenades de Port-Royal des Champs*, en sept odes différentes, les jardins, les prairies, enfin les beautés de la solitude qui l'abrite. Parmi des vers pitoyables, on en distingue qui sont pleins de naturel et de sensibilité, comme ceux-ci :

Saintes demeures du silence,
Lieux pleins de charmes et d'attraits,

Port, où, dans le sein de la paix,
Règnent la grâce et l'innocence.

C'est beau ; mais ensuite !

Beaux déserts qu'à l'envi des cieux,
De ses trésors plus précieux
A comblés la nature,
Quelle assez brillante couleur
Peut tracer la peinture
De votre admirable splendeur?

Une couleur qui peut tracer la peinture de la splendeur d'un désert!

Comme le génie du débutant a besoin d'air! Il étouffe. Racine aurait-il eu l'imprudence de lire le latin de Jansénius ou le français latinisant, la phrase sèche, obscure, et longue à perdre haleine, d'Arnauld surnommé le grand Arnauld? Une épître en vers inspirera mieux peut-être le poète.

Il a un ami; qui n'en a pas à cet âge? C'est Antoine Vitart, son cousin, son oncle à la mode de Bretagne, né à La Ferté, un an avant lui, et qui suit les cours de philosophie au collège d'Harcourt, à Paris. Racine lui reproche son indifférence :

Quoi donc! cher cousin, ce silence,
Cette froideur, cette négligence...

La mesure n'y est pas :

Ne pourront pas avoir de fin?
Soit en français, soit en latin,
Soit en poé*sie*, *ou en* prose,
Tout au moins j'écris quelque chose.

Que de merveilles cependant à lui raconter de Paris, si ce cruel ami le voulait!

Ici l'on entend la censure,
La honte et la déconfiture
Des pauvres Augustiniens,
Sous le nom de jansénien s;
D'autre part, on crie, au contraire,
La sentence du grand vicaire,
L'hymne, l'histoire, le journal
Du miracle de Port-Royal.

J'ai quelque peine à ne pas soupçonner un peu l'impartialité

naïve de ces vers légers ; et j'y crois sentir une pointe encore mal aiguisée de cette piquante raillerie qui, plus tard, rendra si redoutable à ses ennemis le poète touché dans son amour-propre.

Je passe sous silence les hymnes du Bréviaire romain, qui pourraient faire le sujet d'une étude particulière, et qui, alors ébauchées, prirent ensuite leur forme définitive dans la maturité de Racine. En tout cas, cet essai de ses dix-sept ans témoigne en faveur de sa piété.

Puisqu'il était question de lettres tout à l'heure, et de lettres en vers, citons-en une, celle-là en prose, qui n'est point de Racine, mais écrite à Racine. Elle est de M. Le Maître exilé à Bourg-Fontaine :

« Mon fils, je vous prie de m'envoyer au plus tôt l'*Apologie des saints Pères*, qui est à moi, et qui est de la première impression. Elle est reliée en veau marbré, in-4°. J'ai reçu les cinq volumes de mes *Conciles*, que vous aviez fort bien empaquetés. Je vous en remercie. Mandez-moi si tous mes livres sont bien arrangés sur des tablettes, et si mes onze volumes de saint Jean Chrysostôme y sont, et voyez-les de temps en temps pour les nettoyer. Il faudrait mettre de l'eau dans les écuelles de terre où ils sont, afin que les souris ne les mangent point. »

C'est une précaution qu'il aurait fallu prendre pour les longues élucubrations du jansénisme. Je continue la lecture de la lettre :

« Faites mes recommandations à votre bonne tante, et suivez-en tout ses conseils. La jeunesse doit toujours se laisser conduire et tâcher de ne point s'émanciper. »

Je crains bien qu'il ne soit question de Racine lui-même et de sa jeune Muse :

« Peut-être que Dieu nous fera revenir où vous êtes. Cependant il faut tâcher de profiter de cet évènement, et faire en sorte qu'il nous serve à nous détacher du monde, qui nous paraît si ennemi de la piété. Bonjour, mon cher fils; aimez toujours *votre papa*, comme il vous aime; écrivez-moi de temps en temps. Envoyez-moi aussi mon Tacite in-folio. »

Ce mélange d'admonition sévère, de méticuleuses recommandations, de tendresse paternelle, où se confondent le savant, le *papa* et le sentencieux pédagogue, peint un original aimant, un célibataire ordonné jusqu'à la manie, plutôt qu'un véritable janséniste. Le vieil homme n'a pas su se dépouiller de Tacite. Le Maître pourrait bien n'avoir été, comme il arrive souvent, jeté dans la coterie

des Arnauld que par faiblesse d'esprit et par imagination, comme Racine, après quelques fluctuations de jeunesse, resta de Port-Royal par souvenir, suivant la belle expression de Lamartine,

Comme un vase imprégné d'une première odeur.

Du reste, Le Maître détaché du barreau et de l'éloquence pour lui-même, songeait à pousser Racine dans la carrière à laquelle il avait renoncé; mais rien ne détournera le jeune homme de la sienne; plus on le contraindra, plus il s'*émancipera*... du côté de la poésie. Les âmes avaient alors une force, les caractères une trempe, qui les laissaient libres, en ces temps de prétendue servitude monarchique, infiniment plus qu'aujourd'hui. Nous avons perdu cette obstination naïve, cette confiance généreuse, cette foi robuste qui font poursuivre une idée élevée jusqu'au bout et développent en même temps l'homme de talent, l'homme de génie et l'homme. Racine pourra être ou essayer d'être historien, courtisan; l'historien ne laissera pas un nom, le courtisan sera poète, riche de sensibilité dans un monde où il est surtout nécessaire de n'en point avoir; il mourra à la peine sans faillir à sa vocation.

A un point de vue un peu différent, où est-il donc le jeune homme de nos temps qui, à dix-huit ans, occuperait ses loisirs, comme Racine, à traduire *le Banquet de Platon*, à faire des extraits de saint Basile, à charger de notes une modeste édition de Sophocle et d'Euripide, qu'il savait presque entièrement par cœur? J'ai dit modeste : Racine n'était pas riche, les éditions de luxe lui étaient interdites; il faisait ses commentaires lui-même. Souvenons-nous que la charge de son père, vendue trois cent cinquante livres, constituait tout son avoir et celui de ses deux sœurs.

Racine, après trois ans d'études, va quitter Port-Royal et les petites écoles, sa tante, son aïeul, ses professeurs, les bois et l'étang qu'il a si mal chantés. Toujours élève en poésie, il est loin de promettre ce qu'il sera dans la suite, et je n'attribuerais pas comme Boileau, à la jalousie de M. Le Maître, poète lui-même à ses heures, le conseil qu'il donna à Racine de s'épargner la peine d'écnouer en poésie sacrée ou profane, si son élève n'avait composé que des vers pareils à ceux que nous allons lire. Ils sont encore adressés à son ami, Vitart, élève en philosophie au collège d'Harcourt :

Je crains même que cette lettre
Ne soit trop longue pour paraître
Devant des gens tant occupés,
En d'autres soins enveloppés.
Car quel temps peut être de reste
Dans une philosophique teste
Qui ne respire qu'arguments,
Qui voit passer toutes les heures
Aux majeures *et aux* mineures,
Par où de subtils logiciens
Sont craints comme des magiciens.

Ces rimes plus que médiocres apportent avec elles la conclusion qu'on s'ennuyait fort au collège d'Harcourt. C'est là que Racine vint lui-même faire sa logique et respirer le jansénisme à la ville après l'avoir respiré à la campagne.

Du reste, il y avait aux syllogismes les plus lourds, certaines compensations pour le jeune étudiant. D'abord, il demeurait hors du collège, libre pour la première fois de sa vie, *émancipé*, ou, ce qui est à peu près la même chose, sous la tutelle de Nicolas Vitart, secrétaire du duc de Luynes, intendant de son fils, et frère aîné d'Antoine, qui avait quitté les bancs de l'école avant Racine. Notre élève de philosophie écrivait alors à sa sœur Marie de lui adresser ses lettres à l'*Image Saint-Louis*, près Sainte-Geneviève. Il faut convenir que le jansénisme, dont la sévère figure lui apparaissait encore dans celle de son principal, Thomas Fortin, qui avait fait secrètement imprimer les *Provinciales* au collège d'Harcourt, s'adoucissait pour Racine, en ville, jusqu'à l'excès. Nicolas Vitart l'accueillait volontiers à l'hôtel de Luynes, et l'y établissait même en 1660. Or, le duc de Luynes était un ami forcené de Port-Royal. Toutefois, si son château de Vaumurier « s'était transformé en une sorte de monastère, si tout le monde y mangeait en commun avec le duc lui-même, dans une salle où le silence des repas n'etait interrompu que par la lecture d'un auteur sacré, si l'on entendait la messe tous les jours, si l'on devait faire régulièrement sa prière dans la chapelle, » en revanche, l'hôtel du seigneur janséniste, à Paris, n'avait pas les mêmes allures en son absence. On y causait littérature, on y rimait des madrigaux, des sonnets; on y lisait l'*Arioste* plus que les saints Pères. Un abbé sans gravité, nommé Le Vasseur, le chevalier d'Houy, qui passait

pour boire, étaient les amis de Racine avec les deux Vitart; plus tard d'Houy faillit épouser une demoiselle hydropique. « C'était, écrivait Racine, marier l'eau avec le vin. » Enfin, si le plaisir comme le beau naît en partie des contrastes, il devait, à l'hôtel, se doubler par la présence d'une vieille servante de M. de Luynes, « janséniste comme son maître. »

Malgré sa vie dissipée, malgré les ébauches de je ne sais quelles pièces dramatiques, intitulées l'une : *Amasie*, l'autre : *les Amours d'Ovide*, et qui le mettent en rapport avec des personnes indignes de lui, notre poète, d'autant plus léger, sans inconduite, qu'il a échappé à une longue servitude, noue cependant, avec le jeune marquis de Luynes, des relations affectueuses; il a de longs et familiers entretiens avec cet élève de Lancelot, *le chef de la secte helléniste*, qui a été lui-même le maître de Racine.

Mais surtout il cherche sa voie en poésie. A Paris, à Chevreuse, par lui qualifié de *Babylone*, où, plus exilé que les Juifs d'autrefois, il s'exerce dans le château au métier d'intendant et commande à des menuisiers, à des maçons, il ne cesse de faire des vers; il a beau prétendre qu'il va trois fois par jour au cabaret; il se vante, comme un vrai jeune homme, du mal qu'il ne fait pas; il est poète, rien que poète; il s'épuise à composer un triste sonnet sur la paix des Pyrénées, et l'adresse à Mazarin. Enfin il trouve sa veine; s'il n'est pas encore poète de génie, il a du moins atteint sa majorité, à vingt et un ans dans l'art où Virgile excella. Son avènement date, en 1660, de l'ode *A la Nymphe de la Seine*. Il célèbre le mariage de la reine; il a même trouvé un premier Aristarque, non sans l'avoir longtemps cherché. Il écrit à son ami, l'abbé Le Vasseur, parent des Vitart : « L'ode est faite. » On sent je ne sais quoi de confiant et de victorieux dans ce début d'une lettre assez insignifiante; dans une autre, on lit : « L'ode a été montrée à M. Chapelain, il a marqué quelques changements à faire : je les ai faits. » Racine n'a point d'orgueil; plus tard il soumettra l'une de ses tragédies au P. Bouhours (1), qui n'est pas un de ses précepteurs, ni le moins du monde janséniste. Il ajoute, dans les

(1) Voici la lettre de Racine au P. Bouhours; elle doit être de 1674 environ : « Je vous envoie les quatre premiers actes de ma tragédie, et je vous enverrai le cinquième, dès que je l'aurai transcrit. Je vous supplie, mon révérend Père, de prendre la peine de les lire, et de marquer les fautes que je puis avoir faites contre la langue, dont vous êtes un de nos plus

mêmes confidences littéraires à Le Vasseur : « J'étais très embarrassé pour savoir si les changements eux-mêmes n'étaient point à changer. Je ne savais à qui m'adresser... si bien que j'étais prêt à consulter, comme Malherbe, une vieille servante (nous la connaissons déjà), si je ne m'étais aperçu qu'elle est janséniste... et qu'elle pourrait me déceler, ce qui serait ma ruine entière, vu que je reçois tous les jours lettres sur lettres, ou, pour mieux dire, excommunications sur excommunications, à cause de mon triste sonnet. M. Chapelain a donc reçu l'ode avec la plus grande bonté du monde. Voici ses paroles que je rapporterai comme le texte de l'Évangile, sans y rien changer : « L'ode est fort belle, fort poétique, et il y a beaucoup de stances qui ne peuvent être mieux. Si l'on repasse le peu d'endroits que j'ai marqués, on en fera une fort belle pièce. »

Racine, loué par Chapelain, ce juge sans appel au Parnasse, qui avait fait la *Pucelle* sans Apollon, applaudi par Perrault qui lui conseilla cependant de supprimer une certaine comparaison de Vénus et de Mars, mis au rang des poètes par ceux que Boileau, l'ami futur de Racine, chassera impitoyablement du domaine de la poésie, fut en outre récompensé et reçut cent louis sur la cassette royale. Chapelain, toutefois, exigea de Racine une rature. Les Tritons durent disparaître du fleuve de la Seine et des vers du poète. L'occasion était bonne pour donner congé à la fable avec son cortège glacial de dieux et de déesses. On n'y pensa point. La Fontaine lui-même, tout prime-sautier qu'il était où qu'il paraissait, resta fidèle au paganisme, et jeta ainsi, sur quelques-unes de ces plus belles pages, un froid mortel, malgré tout le naturel d'un talent merveilleux et la perfection d'un art infini. C'était un ami de Racine; je crois même qu'ils se lièrent à propos de l'ode *A la Nymphe de la Seine.* C'est à lui du moins qu'est adressée la première lettre écrite d'Uzès, où nous allons suivre notre poète. *On n'a pu en faire* un *avocat;* on n'en fera pas un prêtre.

Rome seule a le droit de lancer l'excommunication. Celle que Port-Royal avait fulminée resta sans effet. Racine multiplia ses fautes, ses vers, et même ses dettes. La sainte colonie ne savait

excellents maîtres. Si vous y trouvez quelques fautes d'une autre nature, je vous prie d'avoir la bonté de me les marquer sans indulgence. Je vous prie encore de faire part de cette lecture au R. P. Rapin, s'il veut bien y donner quelques moments. »

pas plus comprendre les humaines et poétiques inspirations du jeune auteur, qu'elle n'approuvait dans Corneille, l'inspiration plus élevée des chrétiens primitifs, lorsqu'ils renversaient avec *colère*, les idoles des faux dieux. On *s'irrita* à l'ermitage des Champs, et, par une choquante contradiction, les professeurs éclatèrent contre leur nourrisson, oubliant qu'ils avaient contribué à la formation du Sophocle naissant. Sœur Agnès, la tante du coupable, la bonne Marie des Moulins elle-même, levèrent les mains au ciel, et peut-être l'aïeul Sconin, qui invitait l'orphelin, son petit-fils, à ses repas annuels de famille, *sans daigner le regarder*, s'émut-il à quatre-vingt-onze ans, dans sa solitude de La Ferté. Il dut certainement avoir quelque part à la résolution prise dans une sorte de conseil de famille, où Racine eut sa voix, et se rendit aux sentiments de ses conseillers.

Nous le voyons, en effet, partir assez gaiement pour Uzès, en Provence chez son oncle, le P. Antoine Sconin, fils du vieux Sconin, avec l'espoir de payer ce qu'il doit aux Vitart, d'obtenir un bon bénéfice, et résolu, sans doute, à ne plus s'égayer aux dépens des jansénistes, des irritables proscrits tombés, suivant son expression, « du trône de saint Augustin. » Car un des péchés de Racine, plus grave à Port-Royal, au fond, que celui de la poésie, c'est la raillerie. Peut-être lui aurait-on pardonné ses vers, pourvu que sa prose fût moins malicieuse. En réalité, si la secte avait ses ridicules, et s'il y avait quelque utilité à les faire connaître, Racine pouvait au moins respecter ses maîtres, ses parents, ses parentes, entre autres la mère des Vitart, sa grand-tante, Claude des Moulins, *sage-femme à ses moments perdus*, et qui avait recueilli les proscrits du parti dans sa petite maison de la rue Saint-Marceau. Il n'aurait pas dû écrire ironiquement : « Je frapperai le pasteur, et le troupeau sera dispersé. » Mais n'est-il pas vrai, sans vouloir excuser Racine, que plus la férule a été sévère, plus l'indépendante jeunesse s'en amuse ensuite jusqu'à la cruauté ?

L'oncle Sconin avait porté la crosse et la mître. Ancien supérieur général des Génofévains, il avait paru, aux côtés de l'archevêque de Paris, à la magnifique procession de la châsse de sainte Geneviève, faite, en 1652, pour la paix. Trop franc et trop ferme, il avait été envoyé dans une sorte d'exil honorable, à Uzès, comme vicaire général, et prieur des chanoines réformés de l'église cathédrale. Racine un jour a dit de lui : « Il est tout à fait bon, et le

seul de sa famille qui a l'âme tendre et généreuse : car ils sont de francs rustres, ôtez le père qui en tient pourtant sa part. »

N'oublions pas que Racine est en route arrivé même à destination, qu'il écrit d'Uzès ses impressions de voyage à La Fontaine : « Jusqu'à Lyon notre compagnie était assez plaisante : Il y avait trois huguenots, un Anglais, deux Italiens, un conseiller du Châtelet, deux secrétaires du roi et deux de ses mousquetaires. J'avais commencé, dès Lyon, à ne plus guère entendre le langage du pays, et à n'être plus intelligible moi-même. Mais c'est encore bien pis dans ce pays ; je vous jure que j'ai autant besoin d'un interprête qu'un Moscovite en aurait besoin d'un à Paris. Néanmoins je commence à m'apercevoir que c'est un langage mêlé d'espagnol et d'italien, et comme j'entends assez bien ces deux langues, j'y ai bien quelquefois recours pour entendre les autres et pour me faire entendre.

« Mais il arrive souvent que je perds toutes mes mesures, comme il arriva qu'ayant besoin de petits clous à broquettes pour ajuster ma chambre, j'envoyai le valet de mon oncle en ville, et lui dis de m'acheter deux ou trois cents de broquettes ; il m'apporta incontinent trois bottes d'allumettes. Jugez s'il y a lieu d'enrager dans de semblables rencontres.

« Au reste, pour la situation d'Uzès, vous savez qu'elle est sur une montagne fort haute, et cette montagne n'est qu'un rocher continuel, si bien qu'en quelque temps qu'il fasse, on peut aller à pied sec tout autour de la ville. Les campagnes qui l'environnent sont toutes couvertes d'oliviers qui portent les plus belles olives. »

Racine se fait à tout, même à l'huile. « Quant aux dames, elles s'ajustent d'une façon qui leur est la plus naturelle du monde... Mais je ne veux pas parler davantage ; aussi bien ce serait profaner une maison de bénéficier comme celle où je suis, que d'y faire de longs discours sur cette matière : *Domus mea, domus orationis.* Car, voyez-vous, il faut être régulier avec les réguliers, comme j'ai été loup avec vous et avec les autres loups vos compères. *Adiousias.* »

Certaines legèretés que j'omets n'ajouteraient rien à l'opinion que nous pouvons avoir de la gaieté de Racine. On y sent le grain de folie, la jeunesse, et l'éloignement des ombres sévères de Port-Royal. D'ailleurs l'oncle est si bon ! « Il m'a reçu avec toute sorte d'amitié ; il m'a donné une chambre auprès de lui, et il prétend que je le soulagerai un peu dans le grand nombre de ses affaires. » Erreur ! Racine et les affaires, à cet âge surtout, quelle antithèse

pour M. V. Hugo, qui n'a pas, lui, négligé ses affaires! Le jeune homme a oublié son démissoire, c'est-à-dire la permission épiscopale de quitter son diocèse, et c'est bien heureux. Sans cet oubli, l'oncle Sconin « l'aurait déjà mené à Avignon pour y prendre la tonsure. » S'appela-t-il pour un temps, l'abbé Racine? Un critique distingué et fort utile à cette biographie, ne serait pas éloigné de le croire; il a su qu'un *Quintillien*, à la première page, portait le nom de son possesseur, l'abbé Racine. Appartenait-il au poète, à l'un de ses parents, à un inconnu du même nom? Rien n'est certain à ce sujet : en tout cas, nous nous imaginons difficilement un abbé Racine ou un Racine tonsuré, surtout après ce que nous avons-lu. Restons-en là.

Aussi bien n'est-il pas fâcheux que le poète, à la poursuite d'un bénéfice et de la vocation sacerdotale, n'ait atteint ni l'un ni l'autre, malgré les efforts généreux de l'oncle Sconin; on aurait dit, on écrirait que le bénéfice avait motivé la vocation. En réalité, dom Côme, ce moine dont quelques-uns veulent faire un parent, un frère même de l'excellent prieur, et dont le mauvais génie se mit sans cesse en travers des espérances de Racine, lui rendit un éminent service. Il le détourna par sa persistance et sa mauvaise volonté des honneurs ecclésiastiques; il affermit la vocation du poète et le plaça à son rang, sans le savoir; il acheva l'œuvre commencée à Port-Royal. Nous n'entrerons pas dans le détail des efforts infructueux dépensés pour obtenir le prieuré d'Aulchy, qui tomba, plus tard, entre les mains de l'abbé Le Vasseur, resté l'ami de Racine et mort prieur, en 1700. Il avait fait, sans doute, pénitence de sa légèreté et de ses mauvais vers. La postérité en a retenu un seul, grâce à Racine qui le condamna, avec le tact délicat de l'amitié et l'oreille d'un poète :

Ain*si*, *si* comme nous...

Le vers n'a pas même de sens. La critique ne nous en dit pas plus; il a bien d'autres affaires; il observe, il voyage d'Uzès à Nîmes, il travaille; il dit modestement : « On me fait ici force caresses à cause de mon oncle, il n'y a pas un curé ni un maître d'école qui ne m'ait fait le compliment gaillard auquel je ne saurais répondre que par des révérences, car je n'entends pas le français de ce pays-ci, et on n'y entend pas le mien... Je suis marri pourtant de ne point les entendre, car si je continue à ne point répondre, j'aurai bientôt la réputation d'un incivil ou d'un homme non lettré.

Je suis perdu si cela est, car en ce pays les civilités sont encore plus en usage qu'en Italie. Je suis épouvanté de voir, tous les jours, des villageois, pieds nus ou ensabotés, qui font des révérences comme s'ils avaient appris à danser toute leur vie. Outre cela, ils causent des mieux, et j'espère que l'air de ce pays me va raffiner de moitié, car je vous assure qu'il y est fin et délié. »

La peinture est exacte, et le paysan provençal, pris sur le vif n'a pas changé. Mais quelque beau que soit l'idiôme d'Uzès, Racine, à son contact, redoute de perdre ce qu'il sait de français. « Je le désapprends tous les jours, écrit-il à Le Vasseur, et je ne parle tantôt plus que le langage de ce pays, qui est aussi peu français que le bas breton... J'ai cru qu'Ovide vous faisait pitié, quand vous songiez qu'un si galant homme que lui était obligé à parler Scythe, lorsqu'il était relégué parmi ces barbares; cependant il s'en faut qu'il fût si à plaindre que moi. Ovide possédait si bien toute l'éloquence romaine qu'il ne la pouvait jamais oublier; et quand il serait revenu à Rome, après un exil de vingt années, il aurait toujours fait taire les plus beaux esprits de la cour d'Auguste; au lieu que, n'ayant qu'une *petite teinture* de bon français, je suis en danger de tout perdre en moins de six mois et de n'être plus intelligible si je reviens à Paris. Quel plaisir aurez-vous quand je serai devenu le plus grand paysan du monde? »

Racine ne plaisante pas, il est naturellement modeste; il est triste aussi dans sa mobilité de poète, et malgré le bonheur de ses premières impressions à Uzès; il est décidément trop loin de cette cour d'Auguste, j'entends la cour de Louis le Grand qui l'attire invinciblement. Le ciel du Midi, toutefois, ne le laisse pas indifférent; il le chante dans une lettre à Vitart :

Le soleil est toujours riant
Depuis qu'il part de l'Orient
Pour venir éclairer le monde,
Jusqu'à ce que son char soit descendu dans l'onde.
La vapeur des brouillards ne voile point les cieux;
Tous les matins, un vent officieux
En écarte toutes les nues.
Ainsi nos jours ne sont jamais couverts;
Et dans le plus fort des hivers,
Nos campagnes sont revêtues
De fleurs et d'arbres toujours verts.

Les ruisseaux respectent leurs rives,
Et leurs naïades fugitives,
Sans sortir de leur lit natal,
Errent paisiblement, et ne sont point captives,
Sous une prison de cristal.

. . . . . .

Enfin lorsque la nuit a déployé ses voiles,
La lune au visage changeant
Paraît sur un trône d'argent,
Et tient cercle avec les étoiles;
Le ciel est toujours clair, tant que dure son cours,
Et nous avons des nuits plus belle que nos jours.

Mais à ce spectacle de la nature, quelle contrepartie dans l'homme : « Cette ville est la plus maudite ville du monde; ils ne travaillent à autre chose qu'à se tuer tous tant qu'ils sont ou à se faire pendre : il y a toujours ici des commissaires, cela est cause que je ne veux faire aucune connaissance, puisqu'en faisant un ami, je me ferais cent ennemis. Ce n'est pas qu'on ne m'ait prêché plusieurs fois et qu'on ne me soit venu solliciter, moi indigne, de venir dans les compagnies; car on a trouvé mon ode *A la Nymphe de la Seine* chez une dame de la ville, et on est venu me saluer comme auteur. » Notons ce premier salut ou sourire de la gloire. « Je n'aurais jamais cru être capable d'une si grande solitude, et vous-même n'auriez jamais tant espéré de ma vertu.

« Je passe tout le temps avec mon oncle, avec saint Thomas et Virgile; je fais force extraits de théologie et quelques-uns de poésie. » Cette union forcée de la théologie et de la poésie fait involontairement souvenir d'une autre alliance dont a parlé Racine, « de l'eau avec le vin », mais ce ne sont là que des apparences. Le Dante était théologien, et Dieu est la source du beau.

Achevons : « Voilà comme je passe le temps, et je ne m'ennuie pas, surtout quand j'ai reçu une lettre de vous, elle me sert de compagnie pendant deux jours. Mon oncle a tous les bons desseins pour moi; mais il n'en a point d'assuré parce que les affaires du chapitre sont encore incertaines. J'attends toujours un démissoire. Cependant il m'a fait habiller de noir depuis les pieds jusqu'à la tête. J'ai maintenant la mine d'un des meilleurs bourgeois de la ville. » Ce bonheur d'enfant a son ombre : Racine n'a pas acquitté ses dettes envers l'intendant du duc de Luynes, il en rougit. Moins

en peine avec Mlle Vitart, sa cousine, il lui écrit, tantôt sur le ton d'une familiarité naïve, ou bien seulement pour avoir l'occasion de versifier dans un langage raffiné, avec l'air de la galanterie et l'esprit des précieuses. Il regrette les cent cinquante lieues qui les séparent : « J'aimerais mieux, dit-il, recevoir un soufflet ou un coup de poing de vous, comme cela m'était assez ordinaire, qu'un grand merci qui viendrait de si loin. » Jusque dans la plaisanterie, si naturelle à Racine, on sent son cœur et ses regrets, le désir de la vie de famille. C'est une autre vocation qui se prépare à côté de celle du poète.

Mais Racine promet d'écrire et n'écrit point; je crois même Mlle Vitart irritée, et son cousin cherche à la fléchir sous un nom emprunté, sans doute, au vocabulaire de Mlle Scudéri :

Que votre colère est charmante,
Belle et généreuse Amarante!
Qu'il vous sied bien d'être en courroux!
Si les Grâces jamais se mettaient en colère,
Le pourraient-elles faire
De meillleure grâce que vous!

Un autre jour, il apprend que sa cousine va passer les fêtes à la campagne avec une agréable société. Pour lui, il ne s'attend point à les passer à son aise :

J'irai parmi les oliviers,
Les chênes verts et les figuiers,
Chercher quelque remède à mon inquiétude,
Je chercherai la solitude,
Et ne pouvant être avec vous,
Les lieux les plus affreux me seront les plus doux.

Ne nous abusons pas ; c'est en vers seulement que Racine languit; il s'amuse, il rime; il aime sa cousine, de loin, comme une parente, en tout honneur, et chacun d'eux se maria de son côté. Cette familiarité, dont on aurait tort de s'effrayer, a son contraste dans Racine lui-même ou plutôt dans les mœurs de l'époque, peut-être bien dans l'éducation donnée par les solitaires. Notre jeune poète n'écrit pas à M. Le Vasseur, son ami, sans l'appeler sèchement, en tête de ses lettres, *Monsieur*. Il y a là du moins une gravité que nous ne connaissons plus; est-ce austérité qu'il faudrait

dire? Ce n'est pas un point assez important pour mériter une discussion ; contentons-nous de noter la chose.

Un mot encore, un dernier mot du fameux bénéfice. L'oncle Sconin, le moine le plus occupé de France et qui a quatre-vingt mille francs de dettes à payer pour sa communauté, malade et fatigué de procès, accablé d'ennuis, a le loisir, malgré mille inquiétudes, de témoigner à son neveu toutes les tendresses possibles. Il veut même lui résigner son propre bénéfice de Saint-Maximin. « Cela me fit trembler (c'est Racine qui parle), voyant l'état où sont les affaires, et je pus si bien lui représenter ce que c'était que s'engager dans les procès, et au bout du compte demeurer moine sans titre et sans liberté, que lui-même est le premier à m'en détourner, outre que je n'ai pas l'âge, parce qu'il faut être prêtre. » Notre poète ne sera ni prêtre ni moine : il tremble d'atteindre le bénéfice qu'il poursuit, de perdre sa liberté. Ce passage est significatif et fait sourire; un autre découvre mieux encore Racine et l'exagération de la jeunesse. Voyez quel effroi lui inspire, même dans le lointain, Port-Royal! Il est pressé par Vitart d'écrire à sa tante, sœur Agnès de Sainte-Thècle ; il répond : « J'écrirai à ma tante religieuse puisque vous le voulez; si je ne l'ai point encore fait, vous devez m'excuser, et elle aussi, car que puis-je lui mander? C'est bien assez de faire ici l'hypocrite, sans le faire aussi par lettre où il ne faut parler que de dévotion, et ne faire autre chose que se recommander aux prières. Ce n'est pas que je n'en ai bon besoin, mais je voudrais qu'on en fît pour moi, sans être obligé d'en tant demander. Si Dieu veut que je sois prieur (Dieu et non Racine, entendons bien), j'en ferai pour les autres, autant qu'on en aura fait pour moi. » Cette dernière pointe de raillerie peint l'homme et ne dépare rien, pas même cette franchise qui s'accuse d'hypocrisie. Racine est pliant, du reste, et met tout en œuvre pour plaire à son oncle. On tâche, en vain, de le débaucher pour le mener en compagnie, il le dit : « Je ne sors point; je m'en console avec mes livres; comme on sait que je m'y plais, on m'en apporte, tous les jours, de grecs, d'espagnols, et de toutes les langues. » Il y en a dans la bibliothèque un nombre très borné, et quels livres! « Ce sont des *Sommes* de théologie latine, *Méditations*, histoires italiennes, Pères grecs, pas un *français*. » Ce dernier mot est lamentable.

Pauvre poète! Il pousse la reconnaissance (je le vois toujours

habillé de noir des pieds à la tête) jusqu'à aider l'oncle Sconin à traiter son évêque en grand appareil. Nous l'avons vu intendant ; il dirige aujourd'hui les apprêts d'un grand repas ; il touche à la cuisine, avant qu'il s'élance aux sommets de la poésie. Quel prélude aux tragédies d'*Andromaque* et d'*Athalie!* Il est glorieux néanmoins de son emploi. Laissons-le dire : « Je sais faire quelque chose de plus que manger ma soupe, puisque je la sais faire apprêter. J'ai appris ce qu'il faut donner au premier, au second et au troisième service, les entremets qu'il faut mêler, et encore quelque chose de plus : car nous prétendons faire un festin à quatre services, sans compter le dessert. » Racine a l'amour des détails : il n'est pas même, en cette circonstance, aussi éloigné de sa vocation qu'on pourrait l'imaginer. Racine se mariera.

En attendant l'évêque, il demande à Vitart les *Lettres Provinciales*, pour apprendre à railler ou pour se distraire. Port-Royal ne pourra manquer de les lui envoyer, et Racine, à l'école de Pascal, perfectionnera ce qu'il y a en lui de moins noble, le génie du persiflage. Il est du reste en mauvaise veine, et porte, sur les moines qui ont cependant fort désiré, et lu son ode avec admiration, un jugement qui touche à la cruauté. Quant à son oncle, il est fort sage, fort habile homme, *peu moine*, et grand théologien. Il l'aime, c'est on ne peut plus clair ; ce qui l'est plus encore, c'est son ennui, de plus en plus accusé : « Il fait si chaud qu'il ne pourrait être un moment dehors sans mourir... On fait la moisson : on voit un tas de moissonneurs qui travaillent comme des démons, et quand ils sont hors d'haleine, ils se jettent à terre, au soleil même, dorment le temps d'un *Miserere*, et se relèvent aussitôt. Que dire des cigales dont le chant est le plus perçant et le plus importun du monde ! »

Mais ce jeune homme qui s'ennuie de si bon cœur, peint tout, en s'ennuyant, et raconte : « Je vous dirai une petite histoire assez étrange. Une jeune fille d'Uzès, qui logeait assez près de chez nous, s'empoisonna elle-même hier, et prit une grosse poignée d'arsenic, pour se venger de son père qui l'avait querellée trop rudement. Elle eut le temps de se confesser, et ne mourut que deux heures après. Telle est l'humeur des gens de ce pays-ci ; ils portent les passions au dernier excès. » Ailleurs : « Vous saurez qu'en ce pays-ci, on ne voit guère d'amours médiocres ; toutes les passions y sont démesurées, et les esprits de cette ville, qui sont assez légers en d'autres choses, s'engagent plus fortement dans leurs inclina-

tions, qu'en aucun pays du monde. » Autre manie des gens d'Uzès : « Ils versifient, et pour mon malheur, ils croient que je suis poète, et me font juge de tous leurs ouvrages, vous pouvez croire que je n'ai pas peu à en souffrir : car le moyen d'avoir les oreilles battues de tant de mauvaises choses, et d'être obligé de dire qu'elles sont bonnes ! »

Espérons qu'il y a dans la peinture des habitants d'Uzès quelque exagération poétique, ou du moins que le pays a changé. On y a conservé, par reconnaissance, un pavillon qui porte encore le nom de *Pavillon Racine*, et c'est là probablement que Racine écrivait ce que nous venons de lire.

Quoique égaré si loin dans une ville de la province, de plus en plus, par la pensée, il se rapproche de Paris ; c'est de Paris que La Fontaine lui mande force nouvelles de poésie, et avant tout de pièces de théâtre : il l'exhorte à faire des vers, et notre Racine, qui va être novice pour devenir moine, compose ce qu'il nomme bien une *bagatelle : les Bains de Vénus*. Il y peint la cour de la déesse, les grâces, les ris, les amours. Ces *Bains*, la postérité complaisante a oublié de s'en souvenir ; elle aurait bien pu laisser dans l'ombre les stances à Parthénice ; aussi bien sommes-nous trop loin de la *Somme* de saint Thomas. Citons cependant, des stances quatre beaux vers, d'un sentiment élevé et pur :

Je ne m'arrêtai point à ces beautés sensibles,
Je découvris en toi de plus rares trésors,
Je vis et j'admirai les beautés invisibles
Qui rendent ton esprit aussi beau que ton corps.

Le reste est encore plus fade et sentimental que léger. Racine aurait dû s'en tenir à chanter les Muses habitantes de la Grèce, pendant des siècles :

Elles y demeurèrent longtemps ;
Mais lorsque les Romains devinrent éclatants,
Et qu'ils eurent conquis Athènes,
Les Muses se firent Romaines.
Enfin, par l'ordre du destin,
Quand Rome allait en décadence,
Le Muses au pays Latin
Ne firent plus leur résidence.

Paris, le siège des amours,
Devint aussi celui des filles de mémoire!
Et l'on a grand sujet de croire
Qu'elles y resteront toujours.

Ce qui veut dire, en vile prose, que Paris est la capitale de la poésie, et même de la poésie dramatique, le milieu où l'on peut contracter les amitiés littéraires, espérer la gloire, le bonheur.

Une dernière lettre d'Uzès annonce la *trahison* (le mot y est) de dom Côme. C'en est fait. Même le drap noir des bons bourgeois, et qui coûte vingt-trois livres, cesse d'avoir des charmes pour Racine. Nous sommes au mois de juillet 1662... C'est de Paris désormais que le jeune homme va nous donner de ses nouvelles, sans que l'on sache, au juste, à quelle époque il a quitté Uzès et son excellent oncle impuissant à lui procurer un bénéfice, encore plus à lui donner la vocation sacerdotale.

Racine est décidément poète. Chapelain l'atteste en écrivant à Colbert : « J'aurai, dans peu de jours, une ode française, d'un jeune homme appelé Racine, qu'il m'a apportée, et qu'il repolit sur mon avis : la matière en est la guérison de Sa Majesté. » Il est, en effet, question de l'ode *sur la convalescence du roi*, pleine encore du fracas de la mythologie, et où les grâces, les ris, les amours figurent à côté de la foudre et de Neptune. L'ode intitulée : *La Renommée aux Muses*, vaut infiniment mieux; l'auteur confie sa joie à l'abbé Le Vasseur : « *La Renommée* a été assez heureuse. M. le comte de Saint-Aignan la trouve fort belle; j'ai trouvé Molière au lever du roi... Pour ce qui regarde les *frères* (c'est-à-dire *la Thébaïde*) (1), ils sont avancés. » Un peu plus tard, il mande au même abbé que son amitié n'a pu rendre illustre : « Je n'ai fait que retoucher continuellement au premier acte; il est achevé. J'en ai changé toutes les stances avec quelque regret. On m'a dit que la princesse n'était pas en situation de s'étendre sur des lieux communs. Je suis fort obligé à *l'auteur des remarques*, et je l'estime infiniment. Je ne sais s'il ne me sera point permis de le connaître. » Or, cet auteur des remarques est Boileau. Dans quelques jours, Racine aura en lui un ami et un précieux critique. Tous ces noms du roi Louis XIV, de Saint-Aignan, de Boileau, de Molière, de La Fontaine, nous transportent, avec le jeune poète, dans un nou-

(1) *La Thébaïde* fut jouée en 1664.

veau monde, brillant, littéraire, séduisant. Racine entre dans la seconde période de sa vie. Jusqu'ici, et sans le soupçonner, malgré quelques ennuis, tout en cherchant le bonheur, il était heureux. Le bonheur de la jeunesse, c'est l'espérance et les désirs infinis; demain Racine aura la gloire, ce n'est plus le bonheur.

En somme, à la date de 1667, où nous sommes arrivés, Racine est un jeune homme à la physionomie belle et ouverte, docile aux observations de la critique comme il a été respectueux pour son oncle, jusqu'à désirer parfois sentir naître en lui la vocation ecclésiastique. Il est désintéressé, gai, et puis triste, ennuyé, mobile, un peu léger, un peu railleur. Malgré ces apparences, il sait beaucoup; érudit sans pédantisme, il couvre de remarques (chez son oncle) les *Olympiades* de Pindare et les dix premiers livres de l'*Odyssée* d'Homère; mais il est modeste. Quoiqu'il ait l'esprit vif et qu'il soit naturellement poète, on ne sent rien de recherché dans son style; il écrit simplement, non sans quelque négligence, mais avec une aisance aimable dans sa langue, sans avoir d'autre prétention que de posséder une légère teinture de français. Jusqu'ici il est plus heureux en prose qu'en vers. Impressionnable, dirai-je, par vocation, il doit en partie, à sa solitude d'Uzès, et à son oncle, l'excellent prieur Sconin, d'avoir gardé la pureté de son cœur. Il écrit : « Croyez que si j'avais reçu quelque blessure en ce pays, je vous la découvrirais naïvement... mais, Dieu merci, je suis libre encore, et si je quittais ce pays, je rapporterais mon cœur aussi sain et aussi intact que je l'ai apporté. »

Racine a vingt-trois ans : à cet âge, un aveu pareil a son prix. Saluons donc, avant de terminer, la candeur du jeune homme plus belle que la gloire du poète; saluons aussi l'amitié naissante de Racine et de Boileau.

Aug. Charaux,

Professeur de littérature française à la faculté catholique de Lille.

L'EXPIATION D'UN PÈRE (1)

---

4 novembre.

Nous avons eu hier la visite d'un ami d'enfance de Charles, M. Gustave D. qui passait par B. Il est resté toute la journée avec nous. Il nous a parlé de sa famille, de sa mère qui habite Pau à cause de sa mauvaise santé ; de sa femme, de son fils, de sa petite fille qui a cinq ans et dont la gaieté met tant de vie dans leur intérieur.

— Et toi, mon cher ami, que fais-tu de tes enfants? Ta fille grandit ce me semble. Où est-elle en pension?

— Au Sacré Cœur pour quelques années encore.

— Et ton fils?

— Il est entré au lycée il y a un mois.

— Au lycée! N'avez-vous donc pas ici un collège de Jésuites?

— Oui, nous en avons un, mais pour plusieurs raisons j'ai voulu que mon fils fût élève de l'Université.

— Libre à toi, mon ami. Quand à moi jamais Henri n'entrera dans un lycée. J'ai eu le bonheur d'être élevé par les pères Jésuites et je serai heureux de leur donner mon fils. Il y a dans les établissements de l'Etat une telle démoralisation, que je considère comme en très grand danger de se perdre un enfant qui y est placé. J'ai vu les choses de près à V. où j'ai un jeune cousin dont je m'occupe et que je fais sortir. Je suis en relation de société avec plusieurs professeurs et je puis juger de l'esprit qui y règne. Au point de vue moral, au point de vue religieux surtout, les enfants sont fort exposés.

— Tu t'exagères les choses, mon cher ami ; je connais d'excel-

(1) Voir la *Revue* du 31 janvier, du 15 février et du 15 mars 1881.

lents jeunes gens, de très bons pères de famille qui sont sortis de de nos lycées.

— L'exception prouve la règle, répondit M. Gustave, mais l'âme de nos enfants est si précieuse, que tout ce qui peut être un danger pour elle doit nous faire trembler.

La conversation changea de sujet; mais elle reste gravée dans ma mémoire.

M. Gustave D. est un homme sage et sérieux; sa manière de voir me paraît si juste et répond si bien à mes appréhensions que je me sens plus effrayée encore.

22 décembre.

Louis continue à bien travailler. Son professeur est fort content de lui et le proviseur, que Charles a vu, lui a dit que son fils serait plus tard un brillant élève. Mon mari est tout fier de cette prédiction. Quant à Louis, la perspective d'un prix d'excellence qu'il pourra peut-être obtenir à Pâques, l'électrise. Je ne remarque jusqu'à présent rien de particulier en lui. Si, Dieu aidant, il pouvait rester ce qu'il est : bon, pur et surtout pieux! Il ne va au lycée que pour les classes et je suis encore son répétiteur.

7 janvier 1867.

Mes préoccupations à l'égard de Louis ne m'empêchent pas de m'occuper de ma chère petite Madeleine que je vois deux fois par semaine. Dimanche dernier elle était toute désolée du départ de sa maîtresse de classe qui avait quitté le Sacré-Cœur de B. pour aller faire ses grands vœux à la maison-mère. J'ai consolé ma fille de mon mieux; mais sa sensibilité lui fait trouver une peine réelle dans tout ce qui est éloignement et séparation.

Elle devient une grande et aimable jeune fille. Elle a maintenant quatorze ans. Sa modestie et un peu de timidité lui donnent beaucoup de charmes. Je crois qu'à dix-huit ans, elle sera réellement belle. Ses yeux bleus et un peu rêveurs, ses cheveux blonds et soyeux, sa taille élancée, sa démarche naturellement gracieuse gagneront encore avec l'âge; ce qui est mieux, c'est que son âme est bonne et dévouée. Son intelligence se développe, son goût se forme. Elle aime la musique et y réussit : elle aura une jolie voix, mais comme elle est délicate, j'ai demandé que l'on attendît encore un an avant de lui donner des leçons de chant.

Chaque fois que je vais la voir, elle me parle beaucoup de son

cher petit Louis; elle est inquiète de lui. Quel malheur que vous l'ayez mis au lycée! Il aurait été si bien chez les Pères me dit-elle souvent. Je ne lui avoue pas que je suis de son avis. Il faut laisser intacte l'autorité du père de famille et le blâmer devant sa fille en rejetant sur lui seul la responsabilité de son choix serait y nuire. Je me reprocherais une telle action comme un manque de prudence vis à vis de mon enfant, comme un manque de respect envers mon mari. Il peut se présenter plus tard telle circonstance dans laquelle le père aura besoin de tout son prestige aux yeux de sa fille pour conseiller et ordonner; et, si elle m'avait vue le juger, le blâmer, il n'aurait plus pour elle cette même impeccabilité dont la jeunesse fait facilement le partage de ceux qu'elle aime, surtout d'un père, d'une mère.

25 février

Me voici de retour après une absence de plus d'un mois. Ma chère et si aimée sœur vient d'être bien malade et nous avons failli la perdre. Avertie par une lettre de mon pauvre beau-frère, je suis partie en toute hâte pour Pau; quand j'arrivai, le danger n'était pas conjuré. Marie ne m'a pas reconnue. Elle avait le délire et pendant huit jours elle a encore été entre la vie et la mort. La désolation de son mari faisait pitié.

Joseph ne me paraît pas plus mal que cet automne. Le climat du midi a arrêté les progrès de la maladie. Le médecin de Pau, qui a été appelé dès l'arrivée de ma sœur pour l'examiner et lui tracer un traitement, n'avait pas caché à ses parents que la situation était grave. Cependant il espère encore que l'on pourra, par beaucoup de soins, enrayer les progrès du mal et peut-être guérir complétement mon neveu. Mais, depuis quelques mois, ma sœur avait été si inquiète que sa santé s'en trouva fortement ébranlée.

Elle fit d'incroyables efforts pour triompher d'une lassitude et d'une faiblesse qui allaient chaque jour croissant; mais le moment vint où elle tomba tout à fait malade. Enfin, après quinze jours de mortelles inquiétudes, le mieux s'est établi et je ne l'ai quittée qu'après que la convalescence ne laissât plus rien à redouter. Je crains que ma chère sœur ne soit longtemps à se remettre; elle a été si heureuse jusqu'ici avec la santé de ses trois enfants que ce premier coup rude l'a brisée. Dans son délire, elle était poursuivie par le danger qu'il courait; elle le voyait mourant; elle lui disait adieu, c'était déchirant; revenue à elle, sa première

pensée fut pour son cher malade. Oh! qui pourrait comprendre sans être mère ce qui se passe dans notre cœur quand nous disputons l'un de nos enfants à la maladie, à la mort. Notre enfant!... mais nous l'aimons mille fois plus que nous-même; il est notre vie, notre bonheur, notre tout. Et que l'on n'admire pas l'amour maternel, il est dans notre nature même. Dieu l'a déposé au plus profond du cœur de la femme; et, quand elle devient mère, elle aime avec passion ce petit être qui lui doit le jour. S'il y a sur la terre quelques exemples de mauvaises mères, ce ne sont que de rares exceptions. Dans tous les siècles, dans toutes les classes, l'amour maternel fait loi. La femme peut être dépravée, mauvaise de mille manières; si elle est mère, au milieu de ses vices elle reste ordinairement bonne mère, prête à se dévouer, à se sacrifier pour ses enfants.

Un mois d'absence, c'est bien long. Depuis mon mariage, Charles m'a souvent quittée pour de courts voyages nécessités par des affaires d'intérêt; mais je ne m'étais jamais séparée de lui, ni de mes chers enfants. La pensée que ma sœur bien malade pouvait avoir besoin de moi ne me laissait pas possible un instant d'hésitation. Tant que le danger a été imminent, toute à mes trop légitimes inquiétudes, ma pauvre chère Marie me préoccupait presque exclusivement; mais à mesure que le mieux s'accentuait, à mesure aussi devenait plus impérieux le désir, le besoin de retourner dans mon cher intérieur, de me retrouver au milieu de cette petite famille que le bon Dieu m'a donnée. Chaque jour je recevais de bonnes lettres de Charles et de mon petit Louis, tous les huit jours de Madeleine de longs détails sur son père, sur son frère qu'elle voyait au parloir deux fois par semaine. Quel bon petit cœur! pensant toujours aux autres, jamais à elle.

Je suis rentrée hier soir. Charles et Louis m'attendaient à la gare. Quelle joie de tous les trois!... Charles m'a répété que la maison avait été fort triste en mon absence, que les journées et surtout les soirées étaient longues. Enfin nous voilà réunis et le repas du soir a été bien doux et bien gai.

Jeudi soir.

Louis avait congé cette après-midi. Je l'ai promené et nous avons causé. Il a perdu depuis un mois. Il est brusque dans ses manières. Il répond d'une façon brève et n'a plus ce petit

air distingué qui flattait l'œil de sa mère. C'est peut-être l'âge ingrat qui cause les modifications que je remarque en mon fils. Il ne faut pas me montrer trop sévère et il est indispensable de faire la part de la nature. Le charmant enfant aux cheveux bouclés, à la voix douce et harmonieuse disparaît pour faire place à l'adolescent dépourvu de ces grâces extérieures qui, en définitive, sont fort peu de chose. Mais il me semble que mon Louis, qui n'a que onze ans, est encore bien jeune pour ressembler aux garçonnets de treize ou quatorze ans.

En passant sur la place St-M., Louis a salué un jeune homme qui sortait d'un café. Sa mauvaise tenue, son air commun me frappèrent. Je demandai à mon fils quel était ce Monsieur.

— Un de nos pions, et ce n'est pas le plus tendre, me répondit Louis. Je crois qu'il est toujours en colère. Il nous assomme de pensums. On dit qu'il boit.

— Cela ne peut pas être, mon enfant. Il ne resterait pas au lycée si sa conduite laissait à désirer.

— Je vous assure qu'il n'est pas le seul qui aime à boire un petit coup. Seulement M. Amédée va plus loin que ses collègues, qui, eux, se réunissent pour boire, chanter, fumer dans la chambre de M. Léon. Ils ont là des bouteilles de liqueurs ; ils font du café, du punch et ils sont bien en gaieté quand ils viennent à l'étude en sortant de ces réunions.

J'imposai silence à Louis.

— Ce sont là des histoires faites à plaisir, mon enfant.

— Je vous affirme que non, mère. Il y a deux pensionnaires qui se sont cachés dans la petite infirmerie qui est près de la chambre de M. Léon et qui ont tout entendu. Ces Messieurs ont dit qu'ils voudraient bien ne plus être dans ce diable de lycée à surveiller d'insupportables garnements comme nous. Sans doute qu'ils ne trouvent pas d'autres places.

Le récit de Louis n'a rien qui m'étonne. Je me doutais bien de tout cela, mais il est triste d'en acquérir la certitude. Les surveillants sont la plaie des lycées. Je l'ai entendu dire bien souvent et l'on n'avait pas tort. Nous avons soigné, entouré l'âme de nos enfants de toutes les précautions que nous peut suggérer notre amour et les voilà livrés à ces maîtres d'étude souvent sans principes, parfois sans conduite. Ils sont en rapport de tous les jours, de tous les instants avec eux. Ils ne voient leurs professeurs que quelques

heures par jour. Le reste du temps, ils sont sous la surveillance de ces malheureux pions qui n'ont certainement pas la moindre idée de la haute mission qui leur est confiée. Pourvu que les élèves restent en paix et ne troublent pas leurs lectures, ils ne demandent rien de plus; d'ailleurs ils ne sont chargés que de surveiller l'étude.

Qui donc alors s'occupe de l'*éducation?* Est-ce le proviseur que l'on voit tous les huit jours? ou le censeur qui traverse seulement les classes? Je m'efforce de suppléer à cette absence de direction; mais jusqu'à quand mon fils acceptera-t-il ces conseils que je suis si heureuse de lui donner? Il arrive un moment hélas! où l'enfant se soustrait à cette maternelle influence, à cette sorte de tutelle qu'il juge dans son orgueil au-dessous de lui. Je sais qu'il y a des fils qui restent toujours soumis, toujours affectueux pour leur mère. J'en connais qui, à seize ans, la laissent encore lire jusqu'au fond de leur âme; mais pour cela il faut que l'enfant ait été élevé à l'école de la religion et du respect. Ma sœur me disait, il y a quelques jours, que son fils aîné lui donnait cette grande consolation. Hélas! puis-je comparer les maîtres si intelligents et si dévoués de mon neveu avec ceux auxquels Charles a confié son fils?

28 février.

Nous venons de payer tous notre tribut à la mauvaise saison : Nous n'avons pu échapper à une véritable épidémie de grippe qui sévit ici. Charles a été pris le premier et très fortement attaqué. Depuis sa fluxion de poitrine, ses rhumes me font toujours peur et le docteur me recommande de le faire se soigner sérieusement dès qu'il tousse. Il a donc gardé la chambre pendant plus de quinze jours.

Louis est revenu un soir du lycée avec une forte fièvre et une toux si rauque que j'en ai été toute bouleversée; les mères se tourmentent vite. Mes enfants ont échappé au croup, mais je voyais déjà mon fils avec une angine couenneuse. Grâce à Dieu, ce n'était pour lui aussi qu'une forte grippe. Je soignais donc ensemble mes deux chers malades; et, quand toute inquiétude eut disparu, je me trouvai heureuse entr'eux. Mais le nuage vint bientôt. Charles voulut faire travailler Louis afin qu'il ne perdit pas complètement plusieurs semaines. Jusque-là il avait trouvé dans son fils une grande soumission et beaucoup de respect. Depuis son entrée au lycée, où il reste maintenant une partie de la journée pour faire ses devoirs, il

se rencontre peu d'occasions où nous ayons à imposer notre volonté à l'enfant, et nous ne nous étions pas aperçu du changement qui s'opérait en lui. Je remarquai cependant parfois un peu de brusquerie dans ses manières. Mais en nous retrouvant ainsi en contac constant, nous pûmes hélas! mieux juger de son caractère. Plusieurs fois il a résisté à son père, il lui a même répondu avec vivacité, presque manqué de respect. Charles s'est fâché. Louis n'a cédé qu'à la dernière extrémité et ne paraît pas avoir regret de ce qui s'est passé.

Evidemment mon pauvre enfant a perdu , beaucoup perdu , quand il aurait dû gagner. Son père est soucieux , mécontent. Il est froid pour son fils. L'enfant est coupable, mais l'est-il seul? Ne dois-je pas plus le plaindre que le blâmer? Autrefois, quand il commettait l'une de ces petites fautes qui échappent si facilement à son âge, il la regrettait dès qu'il voyait qu'il nous avait fait de la peine et ne retrouvait sa gaieté qu'après avoir été *pardonné* comme il le disait dans son naïf langage. Aujourd'hui il ne paraît ni étonné, ni attristé par les reproches mérités de son père. Je l'ai pris à part ce matin. J'ai essayé vainement de faire couler quelques larmes et c'est avec grande peine que je suis parvenue à le décider à dire à Charles qu'il était fâché de lui avoir mal répondu et que cela ne lui arriverait plus.

— Si tu ne changes pas, mon pauvre enfant, lui dit son père en l'embrassant, nous serons obligés de te mettre pensionnaire au lycée.

Louis n'a pas répondu.

Ce ne serait assurément pas le moyen de le rendre meilleur, Charles ne veut pas voir la vérité; ou, s'il la voit, il refuse de me l'avouer.

2 avril.

Louis est retourné aujourd'hui au lycée. Mon mari sort aussi. Il n'y a plus que moi, prise la dernière par la grippe, qui suis encore retenue prisonnière. J'en profite pour faire quelques bonnes lectures. Tout à l'heure, je remarquai, dans un ouvrage de Mgr Dupanloup que j'aime beaucoup, ce beau portrait du jeune homme chrétien. Puisse mon fils le réaliser!

« Ah! s'il y a quelque chose de beau, d'aimable, de céleste sur la terre, c'est l'innocence dans un jeune homme. Un cœur, une âme

dont le mal ne s'est pas encore approché, qui l'ignore, ou a été préservé de ses atteintes; une âme ingénue, candide, virginale, qui a conservé toute sa fraîcheur, toute sa fleur, tout son parfum, qui pourrait en dire la grâce et le charme, la noblesse, la dignité, l'honneur? Il est doux de rencontrer une telle âme sur la terre, de la contempler, de l'aimer! On la sent, on la reconnaît sans peine à je ne sais quel signe heureux, quel reflet d'elle-même sur une douce et pure physionomie. En voyant toute la limpidité première de ce regard, toute la candeur innocente de ce front et cette aimable figure, on est charmé. Cette âme n'a pas seulement toute sa grâce, elle a encore toute sa sève première, son ardeur, sa vigueur, sa force. Comme rien ne l'a déflorée, rien non plus ne l'a épuisée ; la vie coule en elle dans sa primitive abondance; ses facultés intactes gardent tous leurs trésors et toute leur riche énergie. Avec sa grâce et sa force, elle a aussi toute sa tendresse : ce qui l'aurait souillée eût refroidi ou éteint sa flamme; mais le vice n'ayant pas soufflé sur elle, cette flamme pure, la flamme des bonnes et saintes affections que Dieu lui-même y a allumée, s'y conserve comme dans un sanctuaire. »

20 avril.

Nous voici aux vacances de Pâques. La température est douce, le soleil déjà chaud. Que la nature est donc belle à cette époque de l'année! Cet air si pur, ce calme si parfait, seront salutaires à ma chère sœur, qui vient de nous arriver. Je la trouve encore très faible, bien pâle. Elle affirme qu'elle va à merveille et ne veut plus se laisser soigner. Elle est, du reste, très heureuse de l'amélioration sensible qui s'est opérée dans la santé de Joseph. Il paraît tout à fait remis et il a repris ses couleurs, sa gaieté et aussi son travail. Il veut regagner le temps perdu, ayant toujours le désir d'entrer à Saint-Cyr. Il prétend qu'il a une vocation irrésistible pour l'état militaire. Ce que j'admire le plus, c'est le changement qui s'est opéré en Marcel. Il est devenu plus doux, plus calme, plus obéissant. Il semble qu'il ait gagné tout ce qu'a perdu mon pauvre Louis. Ma sœur s'est aperçue du changement qui me désole. Elle m'a avoué que mon fils ne tenait pas ce qu'il promettait l'année dernière. Comme moi, elle accuse le système d'éducation. Charles n'est pas aveugle. Il a pu comparer son neveu avec son fils et conclure. Mais je pense que cela n'avancera guère les choses.

27 avril.

Nous avons pour voisins une bonne et excellente famille, qui habite la campagne toute l'année. Mme de B. a été veuve à vingt-neuf ans et s'est consacrée avec un grand dévouement à l'éducation de ses quatre enfants. L'un de ses fils est aujourd'hui lieutenant, le second vient d'entrer à l'École polytechnique. Elle reste avec ses deux filles. Eugénie, l'aînée, a dix-huit ans et la seconde, la douce et timide Clotilde, n'en a pas encore seize. Une lieue seulement nous sépare. Pendant notre séjour à Mont-F.. il ne se passe guère de semaine sans que nous nous voyions. Avant-hier la mère et les deux filles étaient venues déjeuner avec nous. On avait été heureux de se retrouver. Eugénie et Clotilde aiment beaucoup les enfants, et c'est toujours fête pour notre cher petit monde quand Mlles de B. viennent ici. On organise alors de grandes promenades. Il faisait si beau avant-hier que toute la jeunesse partit pour le bois, avec une permission de deux heures. Marie, un peu fatiguée, resta au château avec Mme de B., qui voulut lui tenir compagnie, et moi. Nous causâmes de nos enfants, surtout des chers absents, et le temps passa vite. Mme de B. nous paraissait en excellente santé. Les promeneurs revinrent à cinq heures, apportant de gros bouquets de fleurs, les premières de la saison, cueillies aux haies du chemin. Eugénie s'était approchée du fauteuil de sa mère. Je l'entendis qui lui demandait comment elle allait.

— Je me sens un peu indisposée, lui répondit-elle, demande la voiture; je voudrais rentrer.

— Eh quoi! Madame, vous ne restez pas à dîner avec nous? c'était chose convenue.

— J'aurais accepté volontiers votre invitation, mais j'éprouve un malaise que je ne m'explique pas; et, si vous le permettez, je partirai immédiatement et reviendrai bientôt vous voir.

— Si vous souffrez, restez avec nous, je vous en prie.

J'avais remarqué depuis quelques instants la pâleur de Mme de B.

— J'aime mieux partir, dit-elle d'une voix affaiblie.

Eugénie et Clotilde étaient toutes deux près de leur mère et semblaient effrayées.

— Ce ne sera rien, mes enfants, une faiblesse peut-être...

Ma sœur lui fit prendre un peu d'éther, mais le mal semblait augmenter d'intensité. Tout à coup un flot de sang se fit jour à

travers les lèvres serrées de la pauvre mère. Ses filles s'étaient jetées à genoux, lui baisant les mains, l'appelant, mais elle ne les entendait pas. Après un léger mouvement, elle laissa tomber la tête sur sa poitrine et perdit connaissance.

Nous l'étendîmes sur un canapé. Le Curé, prévenu en toute hâte, et le médecin, qui par hasard se trouvait au village, arrivèrent presqu'en même temps.

Ma sœur et moi, nous n'avions plus d'espoir, mais nous essayâmes quand même les moyens employés en pareil cas : frictions, sinapismes... Eugénie et Clotilde espéraient encore, pauvres enfants! Le médecin prit moins de précaution. Il tâta le pouls, écouta si le cœur battait encore.

— Elle est bien mal, n'est-ce pas? lui dit Eugénie.

Se relevant, il se tourna vers moi.

— Il n'y a rien à faire, me dit-il, tout est fini...

A ces mots, Clotilde se jeta sur sa mère en sanglotant, elle l'appela et la couvrit de baisers.

Quant à Eugénie, elle tomba à genoux.

— Prions, s'écria-t-elle, oh! prions pour elle...

M. le Curé récita le *De Profundis*. Quelle lugubre scène!

Pauvres jeunes filles, tout à l'heure si gaies, si joyeuses et maintenant si malheureuses! La douleur de Clotilde était navrante, celle d'Eugénie m'effraya. Pas une larme, pas un mot; pâle, le regard fixé sur sa mère, elle était comme pétrifiée par le saisissement. Elle resta ainsi plusieurs heures. Enfin, il se fit en elle une sorte de réaction et elle pleura comme sa jeune sœur.

Gaston et Charles s'occupèrent des tristes détails nécessités par un aussi terrible événement. Pour transporter le corps de notre pauvre amie chez elle, il fallait un permis de la préfecture; et deux jours s'écoulèrent avant que les papiers revinssent ici. Le salon était transformé en chapelle ardente. Marie et moi, nous fîmes tous nos efforts pour soutenir et consoler nos jeunes amies. Marguerite et Madeleine entouraient Clotilde et Eugénie de touchantes attentions. L'arrivée des deux fils de Mme de B. fut pour leurs sœurs un cruel moment. La douleur de ces pauvres enfants qui aimaient tant leur mère était déchirante. Ils n'ont plus que des cousins éloignés et les voilà seuls au monde. Les fils sont trop jeunes pour servir de protecteurs à leurs sœurs.

1er mai.

Hier ont eu lieu les services à l'église, après lesquels on a ouvert le testament de Mme de B. Il est daté du mois de janvier dernier. Elle dit qu'elle se sent malade et ne veut pas être surprise par la mort; qu'elle se prépare à paraître devant Dieu et se remet entre les mains de sa miséricorde. Elle recommande ses enfants à ma sœur et à moi, ses filles surtout, nous suppliant de ne pas les abandonner quand elle ne sera plus là. Elle confie ses fils à Charles et à Gaston, et les désigne comme tuteur et subrogé tuteur.

Nous avons ramené à Mont-F. ces chers enfants qui vont maintenant faire pour ainsi dire partie de notre famille. Ce sont de nouveaux et graves devoirs. Nous en comprenons l'étendue; et, Dieu aidant, nous les remplirons jusqu'au bout. Eugénie et Clotilde sont pleines d'abandon et de reconnaissance pour l'affection que nous leur témoignons. Leurs frères paraissent heureux du choix fait par leur mère. Ils sont très raisonnables pour des jeunes gens de leur âge. Ils aiment beaucoup leurs sœurs et se préoccupent de l'isolement dans lequel toutes deux vont se trouver. L'aîné, Emile, a demandé à mon mari si, au moins pendant quelques mois, nous ne pourrions pas les recevoir chez nous à B. Charles m'a transmis ce désir. C'est une grave détermination à prendre. Mais dans certaine circonstance, il faut se laisser conduire par la Providence. Il est évident que ces jeunes filles ne peuvent pas rester seules à la campagne et qu'elles sont trop jeunes pour vivre chez elles en ville. Peut-être auraient-elles pu entrer comme dames pensionnaires dans une communauté et y rester jusqu'à leur mariage ; mais aucune des maisons religieuses de B. ne reçoit de dames pensionnaires. Mon mari a trouvé que, comme tuteur, il ne pouvait se refuser à cet arrangement et nous voici donc complètement chargés d'Eugénie et de Clotilde. Leurs frères viennent de partir bien tristement, l'un pour l'École polytechnique, l'autre pour sa garnison. Charles aura beaucoup à faire pour régler la succession et administrer la fortune de ces quatre orphelins, qui est très considérable. Cet événement si inattendu prolonge nécessairement mon séjour à Mont-F. Charles a reconduit ce matin Madeleine au Sacré-Cœur et emmené Louis. Je compte les aller rejoindre après-demain; ma chère sœur, qui se trouve très bien de l'air de la campagne, y restera un mois encore. Elle garde près d'elle nos jeunes amies pendant que je vais préparer,

à B., l'appartement qu'elles doivent occuper chez moi. Notre maison est grande. Nous leur abandonnerons une aile qui donne sur le jardin, trois chambres et un petit salon. De cette manière, lorsque leurs frères viendront les voir, ils trouveront aussi un abri sous notre toit.

B. 8 mai.

Voici une nouvelle vie organisée. La présence de nos jeunes amies n'est pas une gêne pour nous. Elles sont d'une extrême discrétion, et si bonnes, si affectueuses, qu'il semble vraiment que nous ayons deux enfants de plus. Elles sont profondément tristes, mais résignées. Leur sainte mère leur avait enseigné cette piété vraie et sincère qui est utile à tout; elles voient la main de Dieu dans les événements qui traversent la vie et elles courbent la tête, malgré le déchirement de leur cœur.

1er juin.

Pendant ces derniers mois, j'ai suivi mon petit Louis et étudié les modifications que subit son caractère. Ces quelques jours passés, à Mont-F., avec son cousin Joseph lui ont certainement fait du bien et je vois dans cette amélioration, qui ne sera sans doute que momentanée, une nouvelle preuve de l'influence immense sur mon fils du milieu dans lequel il vit; ce qui est bien de nature à augmenter mes inquiétudes pour l'avenir.

La mort de Mme de B., le chagrin de ses enfants que mon fils aime beaucoup, avaient donné lieu chez lui à quelques sérieuses réflexions. Il était redevenu le Louis d'autrefois. Depuis huit jours, il semble avoir déjà perdu ce qu'il avait regagné.

20 juin.

Nous avons respecté pendant les premiers mois de leur deuil, le désir de solitude de nos jeunes amies, mais nous craignons que, habituées au grand air, aux longues promenades, à une vie active, leur santé ne souffre beaucoup de rester ainsi sédentaires, et nous les avons engagées, Charles et moi, à sortir un peu. Eugénie m'a alors adressé une demande des plus touchantes.

— Je veux bien suivre vos bons conseils, nous dit-elle, mais nous désirons, ma sœur et moi, que chaque sortie ait un but pieux ou charitable.

A Saint-A., nous visitions les pauvres avec ma mère. Il y a des misères à soulager partout.

J'acceptai bien volontiers leur convention et chaque jour nous sortons toutes les trois. Nous allons prier dans quelqu'une des églises de la ville et visiter une famille pauvre. La prière, l'exercice de la charité et le travail sont les seuls moyens de vivre avec une grande souffrance morale. « Se résigner, disait Mme Swetchine, c'est mettre Dieu entre la douleur et soi. » C'est bien ce qu'essaient nos jeunes amies. Eugénie est si pieuse, que je me demande parfois si sa place n'est point marquée là-haut parmi les anges du ciel ou parmi les épouses du Seigneur ici-bas ; mais je suis convaincue qu'elle ne quittera pas sa sœur avant de l'avoir mariée, et Clotilde est encore bien jeune, bien délicate. Ce sont donc quelques années qui s'écouleront avant que nous ayons accompli la tâche que nous avons acceptée auprès de ces chères enfants.

3 juillet.

J'avais aujourd'hui Madeleine pour son jour de sortie. Avec elle nous avons fait notre visite de pauvres familles. Ma chère petite pensionnaire était tout heureuse; elle a voulu absolument donner son aumône particulière. Elle a un cœur excellent, et je vois en elle un développement moral qui est une grande joie pour moi.

20 juillet.

Mon oncle Louis M. vient de mourir à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Il était infirme depuis plusieurs années ; et sentant ses forces décliner, il a voulu nous revoir encore, ainsi que Louis, son filleul. Nous sommes donc partis le 10 juillet, et nous voici seulement de retour. Nous avons eu la consolation d'aider ce bon oncle à mourir en vrai chrétien. Il avait abandonné très jeune les pratiques religieuses et j'étais bien inquiète de son salut. C'était ce que l'on aurait appelé au siècle dernier un esprit fort. Il vivait en très bons termes avec les prêtres de N. Son curé venait souvent dîner chez lui et faire sa partie d'échecs, mais il avait déclaré qu'il ne voulait pas qu'on lui parlât religion. Plus malade, il résistait toujours en disant que ce n'était pas le moment, qu'il n'allait pas mourir ; et, quand nous arrivâmes près de lui, il était encore dans ces dispositions. Je lui parlais ouvertement de son salut, de la confession. Il parut d'abord contrarié, mais se sentant pris une nuit d'un

étouffement très violent, il céda à nos instances et envoya chercher son curé. Il se confessa, reçut le saint Viatique et s'éteignit doucement. Il laisse une partie de sa fortune à Louis, ce qui sera peut-être un grand danger pour mon fils quand il sera en âge d'en jouir. La richesse est souvent une cause de tentation pour un jeune homme. Que Dieu permette qu'il n'en soit pas ainsi pour mon cher enfant!

Mont-F. 12 août.

Nous sommes ici depuis huit jours, et Marie nous arrive demain avec toute sa petite famille.

J'ai déjà conduit deux fois Eugénie et Clotilde à Saint-A. Leur émotion a été grande. Cette habitation fermée depuis six mois avait été rouverte pour nous recevoir, et leur douleur en parcourant cette demeure si vide pour elles maintenant me rappelait le déchirement de cœur que j'avais éprouvé en me retrouvant à Mont-F., après la mort de ma mère bien-aimée. Tout nous parle de ceux que nous pleurons; nous aimons les lieux qu'ils ont habités et il nous en coûterait beaucoup de renoncer à la possibilité de les revoir. La visite au cimetière a été plus triste encore. Pauvres enfants! perdre leur mère au moment où une jeune fille a le plus besoin de sa direction, de ses conseils... Je les ai laissées prier et pleurer longtemps sur cette tombe qui leur est si chère. Il fait bien d'épancher sa douleur, et les larmes sont un besoin impérieux pour des cœurs si éprouvés.

La santé de Marie, qui n'est pas encore complètement rétablie, ne donne cependant plus d'inquiétude.

Les deux cousines sont toujours ensemble ; elles s'aiment comme deux sœurs et il n'y a jamais un nuage entre elles. Marguerite est plus vive, plus entrain que ma fille qu'elle appelle sa douce Madeleine, mais je crois que l'on s'aime d'autant plus que l'on se ressemble moins.

Louis ne quitte pas Marcel, et j'espère beaucoup pour mon fils de cette intimité de près de deux mois avec son cousin plus raisonnable et meilleur que lui. Joseph est maintenant un jeune homme, mais il est resté simple et pieux. Il se promène plus souvent avec son oncle qu'avec les enfants. Mais le soir il se mêle encore à leurs jeux. Avec lui nous est venu Henri de B., et et les deux sœurs sont heureuses de retrouver pour quelques semaines l'un de leurs

frères. Le sous-lieutenant espère obtenir en septembre une permission de huit jours. Nous les laissons ensemble le plus que nous pouvons. Je sens qu'ils doivent tous les trois désirer de se retrouver un peu seuls avec leur douleur et leurs souvenirs.

3 septembre.

Je viens d'avoir un vif chagrin. Depuis sa naissance, Louis avait toujours porté une médaille de la sainte Vierge. Hier, en rangeant ses affaires, je retrouvai dans un tiroir la petite chaîne en or qui la retenait. Je crus d'abord qu'elle s'était rompue. Quand je rencontrai Louis seul, je lui demandai s'il avait perdu sa médaille.

— Je ne sais pas, me répondit-il avec assez d'embarras.

— J'ai trouvé la chaîne parmi tes affaires. Y a-t-il longtemps que tu t'es aperçu qu'elle était égarée?

Prenant alors un petit air décidé,

— Je l'ai ôtée quand nous avons été aux bains froids et depuis je ne sais plus ce qu'elle est devenue. Je ne l'ai pas cherchée. Elle est dans une poche quelconque.

— Pourquoi, mon enfant, as-tu retiré ta médaille pour te baigner? Plus que jamais alors tu avais besoin d'être protégé par la sainte Vierge.

— Je n'ai pas envie d'être la risée de mes camarades.

— Comment! aucun d'eux n'a donc de médaille ni de scapulaire?

— Un seul, Paul S. se baigne toujours avec son scapulaire. On le poursuit de moqueries; on l'appelle cafard, jésuite.

— En est-il bien malheureux?

— Parbleu! il est fort comme un Turc, et personne n'ose tomber dessus. Mais moi, qui suis dans les petits, on m'aurait bientôt roulé; et d'ailleurs ce n'est pas d'obligation de porter une médaille.

— Mon pauvre enfant, tu es bien à plaindre de si mal raisonner.

— Mais non, mais non, dit-il en courant au jardin où l'attendait Marcel.

Ceci est un petit incident, mais il est gros de menaces pour moi. Voilà donc un enfant de onze ans, élevé par des parents chrétiens, qui l'était lui-même jusqu'au fond de l'âme et qui, à cet âge encore sans défense, se trouve au milieu de camarades qui le persécutent parce qu'il croit en la protection de la sainte Vierge. Et les maîtres qui sont chargés de surveiller les enfants ne disent rien; peut-être même rient et plaisantent sur des choses aussi graves! Qu'en sera-t-

il plus tard? Aujourd'hui mon fils cède au respect humain jusqu'au moment où perverti par de mauvais exemples, entraîné par des conseils pernicieux, il perdra complètement sa foi. Oh! c'est affreux!... Je conserverai mon chagrin pour moi seule. Mon mari ne prendrait pas cet incident assez au sérieux. Il croit, mais il ne comprend pas la piété. Certainement il trouverait que je m'exagère la portée d'un acte qui m'effraye surtout parce qu'il est pour moi comme une révélation. Je n'en dirai rien non plus à Marie. Que pourrait-elle pour me consoler? Je suis sûre qu'elle jugerait les choses exactement de la même manière que moi. Puis l'avouerai-je? J'ai une sorte de honte à lui dire que mon fils est si différent des siens. L'amour maternel n'est pas aussi aveugle qu'on pourrait le croire. La mère voit les défauts de ses enfants, mais elle fait tous ses efforts pour les cacher, les dissimuler. C'est une faiblesse, je le reconnais, et j'en triompherais si cela était nécessaire au bien de Louis; j'y cède car le montrer tel qu'il est ne servirait à rien.

J'ai placé une autre médaille de la sainte Vierge à la petite chaîne de mon fils et je la lui ai donnée. Il l'a passée lui-même autour de son cou sans faire aucune réflexion.

— J'espère, lui ai-je dit, que tu ne t'en sépareras plus.

Il m'embrassa sans rien répondre.

— Me le promets-tu, Louis?

— Oh! je vous promets tout ce que vous voulez.

Cette parole trop légèrement prononcée ne me rassura pas. Pauvre enfant! dès sa naissance je l'ai consacré à notre Mère du ciel. Puisse-t-elle, malgré cette infidélité irréfléchie, protéger et garder mon fils au milieu des dangers qui l'environnent!

11 septembre.

Emile de B. est arrivé hier. Il est encore bien impressionné de la mort de sa mère. C'est un jeune homme sérieux. Joseph, Henri et lui sont de cette race de chrétiens solides qui s'honorent de leurs croyances et sont prêts à la défendre avec tout le courage et tout l'enthousiasme de leur vingt ans. Dimanche, ils étaient en face de moi à l'église, et leur maintien respectueux, leur recueillement faisait bien à voir. Que sera mon pauvre Louis à leur âge?

10 octobre.

Voici une nouvelle année scolaire qui commence pour nos chers

enfants. Pour ma fille, c'est la dernière qu'elle passera au Sacré-Cœur. Je puis à peine y croire. Dans dix mois, je la retrouverai, et jusqu'à son mariage j'en jouirai, je l'aurai près de moi. Si ces années de vie de famille sont les plus heureuses dans l'existence de la jeune fille, elles le sont aussi pour la mère.

Cette année marquera également dans la vie de mon fils : ce sera celle de sa première communion. Cette pensée me fait trembler. J'espère que son âme est encore pure, mais ce n'est pas assez pour s'approcher dignement de la table sainte. Comment sera-t-il préparé à cet acte qui a un si grand retentissement dans toute la vie ? La réponse à cette question me préoccupe beaucoup. Je prie, je fais prier des âmes meilleures que la mienne. Je sens si bien l'importance d'une bonne première communion !

18 novembre.

Une proposition de mariage a été faite, il y a quelques jours, à Charles pour Eugénie. Cette union eût été très bien assortie. Le jeune homme est de bonne famille, instruit et religieux. Tous les renseignements sont excellents et, ce matin, j'en ai dit quelques mots à notre jeune amie.

— N'avez-vous pas deviné, m'a-t-elle répondu, que j'avais choisi une meilleure part ? Ma mère avait reçu la confidence de mes premières aspirations vers la vie religieuse. Elle ajourna l'exécution de mes désirs à l'époque de ma majorité. Le malheur qui nous a frappés n'a fait que confirmer ma résolution de quitter le monde ; mais j'attendrai, pour entrer chez les Filles de Saint-Vincent, que ma chère Clotilde soit mariée. Elle est encore trop jeune et, si vous le voulez bien, nous continuerons à profiter pendant quelques années de votre bonne hospitalité.

Je n'avais rien à répondre à une déclaration aussi nette, qui, du reste, ne m'étonnait pas. Le divin Maître choisit les âmes qu'il appelle à une plus haute perfection. Il les prépare souvent dès l'enfance à une si belle vocation. J'avais toujours connue Eugénie bonne, pieuse. Son recueillement à l'église m'avait frappée. Son amour pour les pauvres me révélait aussi sa vocation. Charles ne comprend pas la détermination d'Eugénie. Il essaie de la combattre et trouve qu'il est bien regrettable qu'une jeune fille aussi accomplie, et qui aurait fait une si bonne mère de famille, se sépare du monde. Il juge les choses au point de vue humain.

4 janvier.

Charles vient de me promettre qu'il irait voir M. l'abbé F., aumônier du lycée, et qu'il lui recommanderait tout spécialement Louis. Les catéchismes pour la préparation à la première communion ne sont pas encore commencés. Ce n'est pas du reste le manque d'instruction qui me fait peur pour mon fils. Avant d'entrer au lycée, il en savait déjà assez pour être admis; mais je voudrais qu'il comprît bien toute la gravité de l'acte qu'il va accomplir. Je sais qu'il faut qu'une autre voix que celle de sa mère lui en parle. Pendant les quelques mois qui s'écouleront d'ici à sa première communion, il serait indispensable qu'il fît des efforts sur lui-même, sur son caractère, qu'il fût plus pieux, plus attentif dans ses prières, plus obéissant, en un mot, qu'il travaillât sur lui-même.

8 janvier.

Mon mari m'avait rapporté de bonnes paroles de M. l'aumônier et m'avait engagée à aller causer avec lui. J'y ai été ce matin, et j'en suis revenue bien attristée. M. l'abbé F. est un excellent et pieux ecclésiastique. Il est au lycée depuis de longues années et a vu passer un grand nombre de jeunes gens; mais il est bien peu rassurant. Je lui parlai de Louis, des remarques que j'avais faites pendant ses vacances. Je lui avouai que je trouvais qu'il avait perdu au point de vue religieux depuis son entrée au lycée. Il n'en fut pas surpris.

— Comment voulez-vous, me dit-il, qu'il en soit autrement, dans un milieu qui n'est pas chrétien? L'enfant est comme une cire molle. Vous l'aviez fait bon et pieux. Ici le moule est différent. A mesure qu'il avancera, à mesure aussi, cela est bien à craindre, il deviendra plus indifférent, religieusement parlant. S'il n'arrive pas jusqu'à l'hostilité, vous devrez vous en estimer bien heureuse.

Et comme il me voyait tristement impressionnée !

— Que voulez-vous, madame, c'est la force des choses qui amène ce déplorable résultat.

— Mais c'est affreux, et comment restez-vous ici? monsieur l'abbé.

— J'y reste, parce que je crois que j'y fais un peu de bien. Ne pouvant empêcher tout le mal que je vois, je m'efforce de jeter dans ces jeunes âmes quelques bonnes semences qui germeront plus tard au jour de l'adversité, peut-être seulement dans la vieillesse, aux approches de la mort. Vous me parlez de la première commu-

nion de votre cher enfant, de votre grand désir qu'il y apporte une bonne préparation; eh bien! quand je rencontre des mères qui ont de la foi comme vous, je puis espérer, en réunissant mes efforts à ceux de la mère que ce premier acte sérieux de la vie chrétienne s'accomplira dignement. Et vous savez ce que peut pour toute une vie une première communion bien faite. Cela ne veut pas dire que votre fils restera chrétien pratiquant; non, il y a mille contre un à parier qu'il abandonnera dans un avenir prochain les pratiques religieuses; les gardera-t-il même jusqu'à la sortie du lycée? Mais enfin il restera une étincelle cachée sous la cendre refroidie, et un jour elle pourra se rallumer et briller.

— Vous êtes bien effrayant, monsieur l'abbé?

— Je suis vrai, madame, et vous verrez dans dix ans si je me trompe aujourd'hui. Il ne faut pas, du reste, vous décourager. Votre enfant peut être la très rare exception, devenir pieux, avancer chaque jour et qui sait même? entrer dans le sacerdoce. Plusieurs prêtres sont sortis du lycée, et je puis vous assurer que ces vocations ont été solides. Elles avaient été éprouvées comme l'or dans le creuset.

Cette conversation me causa une profonde impression. Jusqu'ici mes craintes avaient encore quelque chose de vague. J'essayais de me rassurer, de me faire illusion. L'opinion du respectable aumônier me montre la situation vraie. Il la connaît mieux que personne, et l'expose sans exagération. Puisse le bon Dieu protéger mon fils et faire de lui l'une des glorieuses exceptions dont il parle!

Louis me récite chaque jour son catéchisme; puis, nous faisons ensemble une petite lecture pieuse. Cela me donne l'occasion de causer un peu avec lui et de lui dire doucement quelques vérités. Il a le désir sincère de se bien préparer, mais il manque de sérieux. La pensée de la première communion n'est pas sa plus grande préoccupation. Enfin il ne faut pas trop demander. Dieu est indulgent. Je le supplie de m'aider à faire pénétrer dans l'âme de mon fils les sentiments qui doivent l'animer.

20 février.

Ma bien chère et respectable amie, Mme Sophie de G. est très malade. Elle a eu il y a huit jours, une attaque de paralysie. La perspective de la perdre, me cause un vrai chagrin. L'affection qu'elle avait pour ma mère s'était reportée sur moi; elle était si

bonne et si indulgente pour celle qu'elle appelait encore, comme aux jours de mon enfance, sa Louisette. Combien souvent j'ai été près d'elle dans mes tristesses, dans mes hésitations en ce qui concernait mes enfants, et toujours elle me donnait un bon conseil, une parole encourageante. Comme elle manquera aussi à tant de malheureux qu'elle visitait et secourait! Elle était la personnification de la veuve chrétienne, et le beau portrait qu'en fait saint Jérôme, lui convenait en tous points. Ce que j'ai toujours le plus admiré en elle avec sa sagesse et sa prudence, c'est sa douceur et son inépuisable indulgence. Jamais je ne l'ai entendue prononcer un mot qui pût blesser la charité. Si quelqu'un était attaqué en sa présence, elle prenait le parti de l'absent avec une énergie qui faisait taire immédiatement les paroles médisantes. Sa vertu, sa sereine beauté qui avait résisté aux ravages du temps, sa grande intelligence la faisaient aimer et vénérer de tous. Depuis huit jours ses nombreux amis sont bien affligés. Je vais chaque matin, en sortant de l'église, savoir de ses nouvelles. Aujourd'hui elles étaient un peu meilleures et sa femme de chambre vint me dire qu'elle avait exprimé le désir de me voir. Je trouvai Mme Sophie bien malade et bien faible, mais avec toute sa connaissance; elle me retint quelque temps.

— Ma chère enfant, me dit-elle, j'ai voulu vous voir une dernière fois. Je sais que je n'ai plus que pour quelques jours de vie.

Je protestai.

— Pourquoi mes amis essaieraient-ils de me tromper? J'ai entendu en moi cette réponse de mort dont parle l'Apôtre. Aujourd'hui je suis un peu mieux, cela arrive souvent avant le dernier combat. Priez beaucoup pour moi, ma chère enfant. Le passage suprême est terrible. Mais Dieu est bon, et j'espère en sa miséricorde.

— Ah! madame, vous êtes bien heureuse, la vie est si triste!

— Elle sert à gagner le ciel. Il faut porter sa croix chaque jour, accomplir ses devoirs d'épouse, de mère; ne pas se décourager, aimer Dieu comme un père. Il est si bon, il nous aime tant!

— Priez pour nous, pour mon mari, pour mes enfants, pour mon Louis, surtout.

— Je vous le promets. Vous prierez aussi pour moi. Il faut être si pur pour paraître devant Dieu!

La voix de Mme Sophie de... s'affaiblissait. Je la remerciai beaucoup de m'avoir reçue.

— Je vais voir votre mère, me dit-elle, c'est pour cela et aussi parce que j'aime bien ma petite Louise, que je vous ai demandée, dites à votre sœur que j'ai pensé à elle.

— Je vous en prie, bénissez-moi.

Et elle me bénit comme elle avait sans doute béni ses enfants.

— Au revoir, à demain, lui dis-je en l'embrassant.

— Demain! répondit-elle, et elle leva les yeux vers son crucifix.

J'étais bien émue en sortant de chez cette si parfaite amie. Quelle belle mort, après une si belle vie! Pendant qu'elle me parlait de sa voix calme et douce, il me semblait que je touchais aux confins de l'autre vie, qu'un voile seul m'en séparait, que l'éternité était là si près, si près!... Oh! qu'ils sont malheureux, ceux qui ne comprennent pas les grandeurs de la foi! Comment sans elle peuvent-ils vivre, et surtout voir mourir ceux qu'ils aiment? La foi éclaire, illumine toutes choses : la vie, la mort... Sans elle tout est ténèbres, avec elle tout est clarté.

***.

(*A suivre.*)

LES ÉPOPÉES FRANÇAISES (1)

IV

LA LÉGENDE DE CHARLEMAGNE (2)

Avant de nous raconter les nouvelles guerres de Charlemagne contre les Sarrazins, M. Léon Gautier achève le récit des luttes que l'empereur légendaire soutint contre ses grands vassaux.

De tous les rebelles que nous présente *la Légende de Charlemagne*, deux surtout appellent notre attention : Renaud de Montauban et Ogier le Danois. Tous deux sont demeurés populaires. L'un est le héros de cette belle et pathétique épopée des *Quatre fils Aimon*, cette épopée dont les traditions défigurées se trouvent encore dans la sacoche du colporteur et dans les boutiques foraines. Quant à Ogier le Danois, il représente dans notre jeu de cartes, ainsi que Charlemagne, les preux de la légende carolingienne. Mais combien opposés sont les types des deux révoltés! Renaud de Montauban est vraiment le rebelle malgré lui. Poursuivi par l'inflexible ressentiment de Charlemagne dont la grande figure est singulièrement diminuée ici, Renaud épargne toujours la vie de son suzerain, et ne se lasse pas plus d'offrir la paix au roi que le roi ne se lasse de la lui refuser. Renaud est une noble et généreuse victime de ce que les tragiques grecs eussent nommé *la fatalité*, mais de ce que nous chrétiens, nous appelons l'*épreuve*,

(1) *Les Épopées françaises*, étude sur les Origines et l'Histoire de la Littérature nationale, par Léon Gautier. Ouvrage trois fois couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres (Grand prix Gobert en 1868). Seconde édition entièrement refondue. Paris, Société générale de Librairie catholique. Victor Palmé, directeur, 1878-1880.

(2) Voir *la Revue du Monde catholique* du 30 septembre, 15 octobre, 30 novembre 1880 et du 15 janvier 1881.

l'épreuve que Dieu envoie aux âmes pour les fortifier et pour les purifier. — Ogier, au contraire, est le rebelle féroce, implacable, qui est toujours prêt à tuer l'empereur et son fils. C'est le Germain, c'est plus encore, c'est le Scandinave dans sa rudesse primitive. Dans *la Chevalerie Ogier*, les rôles sont intervertis : c'est le suzerain, c'est Charlemagne qui supplie son vassal de faire la paix, et c'est le vassal qui refuse avec une brutalité inouïe. Il est vrai que pour expliquer l'inflexibilité qui distingue ici le vassal, là le suzerain, la légende donne à la haine de l'un et de l'autre la même cause : la vengeance de la mort d'un parent. Charlemagne poursuit en Renaud le meurtrier de son neveu Bertolais ; Ogier poursuit en Charlemagne le père de ce Charlot qui a tué son fils. Tous deux obéissent à la loi germanique du rachat du sang par le sang. C'est pour cela que Charlemagne n'accepte de Renaud de Montauban ni les biens que lui offre celui-ci, ni l'exil auquel Renaud veut se condamner lui-même ; ce qu'il faut à l'empereur, c'est la mort du meurtrier ou de son allié Maugis. De même Ogier ne sera satisfait que par le sang de Charlot. Il ne se laissera émouvoir ni par le généreux dévouement de ce jeune prince qui s'offre à lui en victime expiatoire, ni par la magnanimité de Charlemagne qui réitère l'offre de ce sacrifice, ni par les larmes du grand empereur et de Charlot prosternés à ses pieds ; il acceptera l'immolation qui lui est proposée, et il la consommerait si l'archange saint Michel n'arrêtait son bras.

Dans l'un et l'autre poème, c'est une querelle de jeu qui a provoqué le meurtre, et c'est l'échiquier même qui a été l'instrument de mort. Le jeu, qui éveille les plus brutaux instincts de l'homme : l'égoïsme et l'amour du gain ; le jeu qui, même dans nos sociétés civilisées, engendre si souvent des querelles, le jeu, — fût-ce même la calme partie d'échecs, — devait avoir plus d'une fois un dénouement sinistre dans un milieu encore barbare.

Quel que soit le saisissant intérêt qui s'attache à *la Chevalerie Ogier*, l'espace nous manque pour nous arrêter à cette épopée, et nous allons concentrer toute notre attention sur la légende de *Renaus de Montauban* ou des *Quatre fils Aimon.*

Renaud de Montauban est moins coupable que Charlot qui a frappé son adversaire uniquement parce que celui-ci l'avait fait *échec et mat.* Si Renaud a donné au neveu de Charlemagne un coup qui est devenu mortel, c'est que ce jeune prince l'avait outragé. Il

lui a fallu fuir alors avec ses trois frères, le palais où tous quatre venaient d'être armés chevaliers.

Quelle douloureuse odyssée que celle de ces quatre fils Aimon qui s'étaient rendus, fiers et joyeux, à la cérémonie de leur *adoubement!* Ils cherchent un refuge dans le donjon de leur père, à Dordone. Leur mère, leur mère qui devait serrer avec orgueil dans ses bras les nouveaux chevaliers, leur mère qui les chérit, ne peut même les retenir sous son toit : « Fuyez, fuyez vite, emportez le plus possible de mes trésors. Mais vous ne pouvez rester ici : on tuerait votre père ! » Exilés même du foyer paternel, ils partent ; et en quittant cette demeure, Renaud ne peut retenir ses larmes. Voici maintenant nos proscrits traqués comme des bêtes fauves, même par leur père, dans cette immense forêt des Ardennes où, pendant sept hivers, ils souffrent le froid, la faim, où ils errent « velus comme des ours », et n'ayant plus d'autres vêtements que leurs hauberts. Ce ne sont plus que des ombres, et leurs chevaux ne sont plus guère que des squelettes, excepté le vaillant cheval Bayard, le fidèle ami de Renaud, le coursier fée qui joue un rôle si important dans notre légende. Le peuple a gardé le souvenir de « la grande misère des quatre fils Aimon dans la forêt des Ardennes », et M. Léon Gautier nous a dépeint cette misère avec une poignante énergie. Et quelle poésie dans sa description des bois et des montagnes de la sauvage Ardenne! Quelle grâce attendrie dans la peinture de ce rayon printanier qui, après les rigueurs d'un hiver plus cruel que les autres, vient rappeler à nos exilés la terre natale! Ainsi se confondent souvent avec les premiers sourires du printemps, les ressouvenances du printemps de la vie. Un besoin immense saisit les quatre fils Aimon : ils veulent revoir leur mère, dussent-ils mourir après l'avoir embrassée. « Si nous allions voir notre mère qui a tant pleuré à cause de nous? » Voyageant la nuit et se cachant le jour, ils aperçoivent enfin la tour du château de Dordone, et ils se trouvent mal. Revenus à eux ils pénètrent dans le manoir. Je me sens impuissante à retracer les inénarrables émotions de ce retour. Je laisse parler ici et M. Léon Gautier, et le trouvère dont il nous traduit les accents avec une si touchante expression :

« Ils sont méconnaissables : on les prend pour des ermites, on les accueille, et ils s'asseoient à la table paternelle. C'est ici que se place une des scènes les plus profondément homériques de toute notre ancienne poésie : « Leur mère sort de la chambre, dont la

porte est ouverte, — Et ses fils la regardent, tenant leurs têtes basses. — « Alard, dit Renaud, quel conseil me donnez-vous? — Voici notre mère, je la reconnais bien. » — « Frère, répond Alard, pour Dieu! allez à elle, — Contez-lui notre message et nos grandes misères. » — « Non, non, répond Richard le preux... — Sire Renaud, beau frère, attendez encore. » — Les quatre frères donc sont dans le grand palais. — Ils sont tout dépouillés, tout misérables; n'ont pas un vêtement entier, — Laids et hideux comme le diable. — Quand la dame les vit, fut tout émerveillée, — En ressentit une telle peur qu'elle ne put se ranimer... — Mais bientôt regarde Renaud, court lui parler, — Et tout son sang frémit en elle. — Dans le palais, voilà la duchesse qui se dresse — Et qui voit changer les traits de Renaud. — Il avait une cicatrice sur le visage, devant. — S'était fait cette plaie en jouant *au behourt*, étant petit enfant. — Sa mère le regarde, le reconnaît : « Renaud, dit-elle, si tu es Renaud, pourquoi le cacherais-tu? — Beau fils, je t'en conjure au nom du Dieu puissant, — Si tu es Renaud, dis-le moi sans tarder. » Quand Renaud l'entend, il veut cacher ses larmes. — La duchesse le voit, ne doute plus. — Pleurant, les bras levés, va baiser son enfant, — Puis tous les autres, cent fois de suite. — Pour tout au monde, ils n'eussent pas dit une parole. » — « Est-ce être exagéré, ajoute M. Léon Gautier, que de placer cette scène, je ne dis pas au-dessus, mais tout à côté des plus beaux passages de l'Iliade et de l'Odyssée? Nous ne le pensons pas. Ce qu'il y a de certain, c'est que rarement nos épiques français se sont élevés à une telle hauteur; c'est que nous sommes en présence de sentiments très naturels fort naturellement rendus; c'est que voilà une mère, une vraie mère, et des soldats chez qui le poids de l'armure n'a pas étouffé le cœur. Ils pleurent, tant mieux : et nous pleurons avec eux. »

Mais tandis que la mère choie tendrement les bien-aimés exilés, le duc Aimon revient de la chasse. Il voit ces pauvres misérables qui assouvissent une faim de sept années. « Ce sont tes fils » lui dit la duchesse. Ah! ce qui frémit en cet homme, ce n'est pas, comme chez la mère, le sang de la famille, c'est le sang d'une race barbare. Il maudit ses fils, il les chasse. Après ces premiers transports il s'apaise cependant, et la duchesse est libre enfin de soigner et de protéger ses fils. Comme au temps de leur enfance elle les baigne, elle les revêt de beaux habits. Elle leur ouvre les trésors

de la maison : « Prenez », dit-elle. Et lorsqu'ils partent, ils sont accompagnés de sept cents chevaliers qui sont venus partager leur exil. « Ils étaient entrés au château de Dordone en accoutrements de mendiants, dit M. Léon Gautier. Ils en sortent beaux, fiers et puissants comme des rois, sous les baisers de leur mère triomphante. »

Dès lors la fortune sourit pour un temps aux quatre fils Aimon. Aidés par l'enchanteur Maugis dont l'apparition dénote une fâcheuse influence de la légende celtique, ils prêtent leur concours au roi de Gascogne, Yon, que menace une invasion musulmane. Renaud est vainqueur. Les fils Aimon fondent Montauban. Renaud en est le duc et il épouse la charmante sœur du roi de Gascogne. Eh quoi! Charlemagne laissera-t-il ses victimes jouir d'un triomphe acheté par tant de cruelles épreuves? Le Charlemagne de l'histoire et celui de nos plus anciennes légendes aurait pu le permettre; mais nous avons affaire ici à un tyran qui a soif de vengeance et de sang. Charles somme le roi de Gascogne de lui livrer Renaud et ses frères. Yon résiste. Le roi lance toute son armée en Gascogne. Yon prend peur : il ne résiste plus aux perfides sollicitations de Charles. Il livrera ses hôtes, ses libérateurs, le mari de sa sœur! Les quatre fils Aimon sont attirés sans armes dans un guet-apens : « Est-ce toi qui nous livres à l'Empereur? » demandent à Renaud ses trois frères qui le menacent. Renaud sourit, et ses frères repentants se jettent dans ses bras. A eux quatre ils soutiennent héroïquement l'attaque des ennemis qui les cernent. L'un des fils Aimon, Richard, est affreusement blessé, et ses frères le transportent derrière un roc. Ivre de rage et de douleur le duc de Montauban ne faiblit pas : « Ou nous échapperons tous, ou tous nous mourrons. »

Renaud a devant lui Ogier le Danois qui, alors, sert Charlemagne. Le duc de Montauban, ses deux frères Alard et Guichard, sont sans armes, disions-nous; mais ces deux derniers lancent des pierres aux assaillants, et le vigoureux Renaud leur jette des quartiers de roc. « Ce sera pour vous l'objet d'un éternel reproche, si nous mourons ici », dit Alard à Ogier. Le Danois l'a déjà senti, lui, le parent des proscrits! Aussi les ménage-t-il, et bientôt un corps de dix mille Gascons vient délivrer les quatre frères.

Renaud ne se venge de son traître beau-frère qu'en cherchant à le délivrer lorsque Roland l'a fait prisonnier. Un combat s'engage. Voici en présence deux adversaires dignes l'un de l'autre; c'est Renaud et c'est Roland. Le duc de Montauban se souvient qu'il a

devant lui le neveu de Charlemagne; il lui demande de le réconcilier avec l'empereur. A ce prix il lui donnera Montauban, Bayard même! il partira nu-pieds pour la Terre-Sainte. Le fier gentilhomme s'agenouille alors devant son adversaire. Roland, naguère si ardent contre les fils Aimon, comprend avec son grand cœur la démarche de Renaud et ne peut retenir ses larmes.

Dans une des batailles dont l'interminable récit alanguit la fin de notre épopée, Richard se rend à Roland avec la promesse que sa vie sera sauve. Mais le Charlemagne des *Quatre fils Aimon* est trop vil pour garder une telle promesse. Il frappe son adversaire vaincu, il veut le faire pendre, et il ose exiger que ce soit l'un des douze pairs de France qui se charge de cette besogne. Tous, l'un après l'autre, refusent : ce sont des soldats, ce ne sont pas des bourreaux. C'est ici que reparaît l'étrange et magnifique figure de l'Archevêque Turpin qui, plus fidèle aux traditions de la chevalerie qu'aux canons de l'Église, se bat plus souvent contre les païens qu'il n'officie pontificalement pour les chrétiens. En vain Charlemagne croit-il le séduire en lui offrant jusqu'à la perspective de la papauté. Turpin lui répond : « Vous en avez trop dit... — Quand j'ai chanté la messe pour le service de Dieu, — Je revêts mon haubert et mon heaume bruni; — Je vais à la bataille contre félons païens, — Et je suis plein de joie quand j'en vois mourir un. — Mais jamais je ne tuerai un chrétien. — Et ce n'est pas par mon cousin Richard que je commencerai. » L'Empereur injurie et maudit l'Archevêque, comme il a injurié et maudit les autres pairs, comme il va injurier et maudire Roland lorsque celui-ci repoussera les offres brillantes et ignominieuses de Charlemagne : « Sire, répond Roland, vous m'avez surpris, — Car j'ai engagé ma foi à Richard, avant de le prendre, — Que, pour aucun homme vivant, on ne lui ferait aucun mal. — Suis-je l'antechrist pour manquer ainsi à ma parole? — Jamais plus je ne serai honoré en aucun pays; — ... Ah! douze pairs de France, c'est à vous que je crie merci. — Ne tuez pas Richard... — Malheur à qui pendra Richard : je le défie. — Il lui faudra mourir d'un coup de mon épée Durandal. — Et enfin, s'il arrive que Richard périsse, — J'irai me rendre à Renaud, comme son prisonnier. — On ne m'appellera plus le duc Roland : ce nom sera mis en oubli. — Je prendrai le nom de Richard, et serai l'ami des fils Aimon, leur parent; — Je les aiderai à soutenir la guerre contre vous. »

Devant cette révolte le Charlemagne de la légende apparaît, non dans sa magnanimité, mais dans son éclat terrible. Seul contre tous, le vieillard rappelle à ces nobles barons que déjà il s'est défait des douze pairs qui les ont précédés. Les fiers vassaux ont pâli et tremblé; ils se taisent. Néanmoins ce n'est point parmi eux que Charles rencontre l'exécuteur de ses hautes œuvres. Le traître Rispeu accepte ce rôle hideux. Déjà la corde serre le cou de Richard, et, pendant ce temps, le duc de Montauban dormait! Mais le cheval Bayard, le coursier fée, voit le péril de Richard. D'un coup de sabot il réveille son maître... Et Renaud aperçoit son frère pendu au gibet de Monfaucon. Il s'élance sur Bayard « qui fait des sauts de trente pieds »; le duc de Montauban tue Rispeu et délivre son frère.

Dans l'une des batailles qui suivent, Renaud est en présence de Charlemagne, son tyran, son persécuteur, le bourreau de sa famille. Et ce n'est pas un cri de vengeance qui s'échappe de sa poitrine. Il oublie tous les forfaits de l'Empereur pour ne se souvenir que de la suzeraineté de Charles : « Jamais, jamais, je ne frapperai le premier. » Et lorsqu'il tient dans ses bras son implacable ennemi, le noble duc rend la liberté à son roi! Ainsi David respecta la vie de son persécuteur Saül.

Charlemagne demeure insensible à ce procédé chevaleresque. Il continue à combattre avec acharnement son généreux vassal. Mais de même que Saül, il tombe pour la seconde fois au pouvoir de son adversaire. Les quatre fils Aimon entourent Charlemagne endormi. « Tuons-le, » dit Richard, le pendu de Monfaucon. — « Charles est mon seigneur, » répond noblement Renaud.

« Le Seigneur me préserve de lever la main contre mon seigneur, l'oint du Seigneur! » avait dit David qui, lui aussi, épargna dans une seconde rencontre la vie de son maître.

Quand Charles se réveille, il voit à ses pieds les quatre fils Aimon. Tout ce qu'il exigera d'eux, tout, hors le reniement de leur foi, ils le feront. Renaud implore son pardon de celui qui lui a ravi le toit paternel, les baisers de sa mère, la sécurité de sa vie; il implore son pardon de celui qui a persécuté avec lui ses frères innocents et qui a fait subir à l'un d'eux un ignoble supplice; il implore son pardon de celui qui a empoisonné son existence et dont il tient la vie entre ses mains! Il demande la paix « au nom de la douleur et des pleurs de Notre-Dame quand elle vit percer le corps de son beau

fils. » Pour acheter cette paix, il fait à l'Empereur les offres qu'il adressait naguère à Roland; il lui livrera tout ce qu'il possède, il s'exilera pour la Terre Sainte. Charles n'est pas ému. Ses ennemis peuvent le tuer, ils ne lui arracheront pas sa haine. Il ne pardonnera qu'au jour où l'enchanteur Maugis lui sera livré. Quelle que soit la répulsion que nous inspire cette inexorable rancune, nous ne pouvons nous empêcher de trouver une majesté vraiment royale à ce vieillard qui aime mieux mourir que de céder. La grande âme de Renaud est frappée de ce spectacle : « Allez-vous-en, dit-il au prince, et soyez libre. Quand il plaira à Dieu et quand il vous plaira, nous serons amis. » Le *soyons amis* de *Cinna* n'est pas plus sublime que ce mot.

J'aurais voulu que cette paix que Charles, prisonnier, refusait à son vainqueur, il la lui offrît lui-même en redevenant libre par la grâce de son généreux adversaire. Mais le Charlemagne des *Quatre fils Aimon* ne connaît même pas les larmes d'attendrissement que Saül répandait devant les nobles procédés de David et qui ne l'empêchaient pas, il est vrai, de poursuivre son magnanime rival. Non, Charles n'a même pas, pour nous intéresser, l'une de ces passagères et sincères émotions. Comme chez tous les hommes d'un caractère bas, sa rancune s'augmente de tout le poids de la reconnaissance qu'il doit à celui qu'il déteste.

Le siège de Montauban est poursuivi avec vigueur. Les assauts succèdent aux assauts. Renaud conserve tout son courage. Mais les assiégeants ont à leur service la plus puissante des alliées, la famine, la famine qui, affaiblissant le corps, enlève à l'âme la plus forte l'instrument de son énergie. Cette puissance terrible, Paris l'a connue dans le douloureux hiver de 1870-1871.

La famine désolait Montauban. Le blé et le vin manquaient aux hommes, et l'avoine aux chevaux. « Du pain, du pain! » criaient les enfants, et ceux qui étaient encore à la mamelle ne pouvaient plus arracher que du sang au sein maternel. La faim tuait ses victimes dans la rue. Un charnier s'amoncelait aux portes de la cité. Il fallait tuer les chevaux. Déjà Renaud se demandait avec désespoir si son fidèle Bayard serait épargné. Il hésitait, lorsque sa femme lui dit : « Il y a trois jours que mes enfants n'ont mangé; quant à moi je mangerai mes mains... » A cette parole d'une effroyable énergie, les jeunes enfants de Renaud ajoutent une plainte désespérée : « Nous allons mourir si vous ne tuez Bayard. » Tuer Bayard ! tuer ce

coursier qu'il aimait jusqu'à dire : « Si je te tue, Bayard, puissè-je n'avoir jamais santé! Non, non : au nom de Dieu qui a formé le monde, je mangerais plutôt le plus jeune de mes frères (1). »

Mais les cris de détresse de sa femme et de ses petits enfants ont vaincu Renaud. Le duc va consommer le sacrifice. Il s'approche de Bayard. Heureux de voir son maître, le cheval hennit de joie, et Renaud n'a plus la force de le frapper. Enfin voici des vivres. Mais les vivres s'épuisent. On ne tue pas Bayard, mais on le saigne pendant quinze jours. Quand le cheval n'a plus de sang à donner à ses maîtres, ceux-ci se préparent à mourir. Renaud que les plus terribles dangers n'ont pas ébranlé, n'a plus la force de lutter contre les affres de la faim. Mais le salut se présente à la famille ducale sous la forme d'un vieillard. Celui-ci leur indique un souterrain qui les mènera hors de Montauban. Ils prennent la route mystérieuse qui leur est révélée. Renaud ouvre la marche avec Bayard; la duchesse, portant ses enfants dans ses bras, suit son mari ; et les trois frères du duc ferment la marche. Mais Renaud revient sur ses pas : il s'est souvenu qu'il laissait derrière lui son beau-frère, le traître qui naguère l'a livré; le duc ne veut pas l'abandonner, et c'est lui qu'il vient chercher.

Lorsque l'Empereur entra dans Montauban, il n'y trouva que des cadavres. Sa haine continua de s'attacher aux fugitifs. Elle les poursuivit jusque dans leur château de Trémoigne. Il fallut que Roland et tous les pairs de France quittassent Charlemagne avec la plus grande partie de l'armée pour que l'Empereur acceptât les sacrifices que lui offrait Renaud pour faire cesser cette guerre. L'exilé quitte la France, son foyer, sa femme, ses enfants. Avec Montauban il a livré Bayard à l'Empereur qui fait jeter dans la Meuse le noble animal ayant une meule au cou. Mais le coursier brise la meule, remonte à la surface de l'eau, et va se jeter dans cette forêt des Ardennes où, autrefois, libre et fier, il était la dernière richesse de son maître. Nul autre que Renaud ne le montera désormais. Indompté, indomptable, il parcourt l'épaisse forêt où, aujourd'hui encore, le voyageur croit entendre ses hennissements.

C'est en pélerin que le duc Renaud arrive devant Jérusalem et se prosterne à l'aspect de la ville sainte. Mais Jérusalem est au pou-

(1) Citation de M. Léon Gautier dans l'éclaircissement III de *la Chanson de Roland*, édition de Mame. 1880.

voir des Musulmans. « Le sang de Renaud frémit à cette nouvelle, dit M. Léon Gautier, et bientôt le pélerin va faire place au croisé. » Jusqu'à présent Renaud a été forcé de combattre contre son propre pays. Dieu lui donne la consolation de combattre pour la cause du Christ. M. Léon Gautier nous fait remarquer que pour dépeindre Renaud dans cette nouvelle phase de son existence, le trouvère s'est inspiré de Godefroi de Bouillon. Comme Godefroi, Renaud est vainqueur de Jérusalem; comme Godefroi il refuse la couronne.

Après avoir pleuré au Saint-Sépulcre, le duc revient en France. Sa femme est morte, ses fils sont menacés. La paix revient dans le donjon. Charlemagne s'est dépouillé de sa vieille haine, les fils de Renaud sont devenus de vaillants chevaliers. Jamais le duc n'a eu autant de bonheur à sacrifier à Dieu. Aussi est-ce ce moment qu'il choisit pour quitter le monde. Un nuit, couvert de pauvres vêtements et les pieds nus, le duc descend l'escalier du château. Il appelle le portier et le charge de ses adieux pour sa famille : « Vous direz à mes frères et à mes fils — Que je les salue; qu'ils prient pour moi... — Qu'au nom de Dieu omnipotent, ils pensent à bien faire... — Quant à moi, ils ne me reverront plus en ce monde. — Je vais sauver mon âme, et vais vivre saintement. — J'ai tué mille hommes en ma vie, et j'en ai le cœur dolent. — Si je puis sauver mon âme, plus ne demande rien. »

Le matin, quand les fils de Renaud se rendirent à la chapelle, ils n'y virent pas leur père et se mirent à pleurer. « Ils s'étonnent, ils ont de tristes pressentiments — Quand ils ne voient pas Renaud où était tout leur amour ; — Car leur père avait coutume d'entendre matines — Et il avait mis en Dieu toute son espérance. »

Pendant que le portier apprenait aux frères et aux fils de Renaud qu'ils ne reverraient plus le duc, et que ceux-ci le cherchaient vainement, notre héros voyageant dans la sombre forêt, dormait sous l'arbre, se nourrissait des fruits de la route comme autrefois dans l'Ardenne. Il atteignit Cologne et vit que des ouvriers travaillaient à la cathédrale de Saint-Pierre. Alors, sans doute, il se souvint de la sentence qu'avait entendue dans l'Éden, l'homme déchu : « Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front. » Il voulut travailler à la cathédrale, et vit dans cette tâche le labeur expiatoire qui purifierait ses mains souillées de sang, et qui était d'autant plus sacré que la maison de Dieu en était l'objet. Semblable à ces pieux travailleurs du moyen âge, à ces *francs-maçons* primitifs qui élevaient les cathé-

drales que leurs étranges héritiers devaient renverser, le duc renonça à la vie contemplative du solitaire pour la vie active de l'ouvrier chrétien ; il s'engagea, pour un denier par jour, à porter des pierres.

Chaque matin, avant de commencer sa journée de labeur, Renaud entend la sainte messe dans la cathédrale à laquelle il travaille. Puis il se livre à l'ouvrage avec un merveilleux entrain. Le colosse qui naguère lançait des quartiers de roc à l'ennemi, porte par montagnes la pierre destinée à la maison de la divine paix. Il refuse l'augmentation de salaire que lui offre le maître-maçon. Un denier par jour lui suffit pour se procurer un pain qu'il n'arrose que d'eau. C'est à qui, parmi les maçons, recourt à ce vigoureux manœuvre : tous les hommes le nomment l'*ouvrier de Saint-Pierre*. Les autres manœuvres sont dédaignés, et le péché de Caïn leur mord le cœur. Ils complotent le meurtre de leur compagnon. Ils le tuent à coups de marteaux et jettent son corps dans le Rhin.

Ce même jour, les habitants de Cologne voient flotter sur l'eau un corps lumineux que les poissons portent miraculeusement. On reconnaît l'*ouvrier de Saint-Pierre*. On le salue comme un martyr et la vindicte populaire flétrit ses meurtriers. Une procession se forme pour procéder à l'enterrement du saint. Mais, tout à coup, voici que le corps lumineux se met à marcher : clercs, chevaliers et dames se portent en foule à sa suite, disant : « Nous nous arrêterons là où il s'arrêtera. »

Les cloches sonnent d'elles-mêmes sur le passage du martyr, et les miracles se multiplient. Comme dans l'Évangile, les aveugles voient, les boîteux marchent, les malades sont guéris.

Le corps ne s'arrête qu'à Trémoigne. C'est là que vivent les fils et les frères de Renaud. L'exilé a voulu reposer au milieu des siens. C'est là que l'évêque de Trémoigne reconnaît dans l'ouvrier martyr de Cologne l'héroïque et généreux duc de Montauban.

Saint Renaud ! c'est sous ce nom que les habitants de ce pays invoquent aujourd'hui encore le croisé de Jérusalem, le martyr de Cologne, l'admirable chrétien qui, par ses mérites, effaça le sang dont, malgré lui, il s'était couvert pendant ces combats où il avait été chevaleresque jusqu'à la plus héroïque abnégation.

Renaud de Montauban incarne vraiment la vie du grand seigneur au moyen âge, cette vie dont M. Léon Gautier a merveilleusement déterminé les principaux éléments : la chevalerie, les luttes féodales, la croisade, le retour dans la patrie, et le pieux renoncement aux

pompes mondaines. A ce mérite de représenter son temps, Renaud joint le sympathique attrait d'une longue douleur saintement supportée. Il est vraiment épique, et il est demeuré populaire.

C'est par une note religieuse que se termine ce poème « qui avait commencé par de rudes scènes féodales », nous dit M. Léon Gautier, « et qui ne contient que des récits de batailles. Il finit par un cri de paix et d'amour.

« C'est ainsi que certaines mélodies de Beethoven et de Mozart commencent par une fanfare et se terminent par un cantique. »

Tel est le cours de la vie humaine. Jeune, ardent, impétueux, l'homme combat. L'âge vient. L'âme plus près de l'éternité, voit toutes les choses de la terre dans la lumière d'en haut. Elle aspire à la paix pour se préparer au repos sans fin, et aussi pour expier les fautes auxquelles l'ont entraînée les luttes de la vie.

C'est là surtout qu'apparaît le rôle bienfaisant de notre admirable Église catholique qui, dans une société barbare, toute pleine des luttes du présent, tout enivrée de carnage, a su faire pénétrer la foi et l'espérance, qui ont l'éternité pour but ; la charité, qui a horreur du sang versé.

De tous les titres de gloire que M. Léon Gautier a conquis par son magnifique travail, je n'en sais pas de plus enviable, que d'avoir affirmé une fois de plus cette action salutaire de l'Église. L'illustre auteur a dit en termes excellents « que l'Église a passé par là, et qu'elle ne peut passer devant les âmes sans les agrandir, semblable à ce géant de la légende orientale qui cheminait devant des nains et les voyait grandir à sa taille, à mesure qu'il cheminait devant eux. »

Si aujourd'hui les pygmées abondent, c'est qu'ils se dérobent à cette ombre de l'Église ; cette ombre qui les grandirait de tout ce qu'elle a de divin. Mais, dans son orgueil, le nain préfère à la grandeur qui vient de Dieu, la petitesse de la nature humaine, — voire même la bassesse de l'origine simienne.

Quelle que soit la beauté des épisodes qui nous ont fait admirer les traditions chevaleresques au milieu même des luttes féodales, c'est avec joie que nous revoyons nos héros épiques s'unir de nouveau pour la défense de la chrétienté, pour la gloire de la France.

La légende n'a pas oublié l'intérêt que portait Charlemagne aux

chrétiens d'Orient. Aussi fait-elle voyager le grand empereur jusqu'en Terre-Sainte. Une épopée, toute fabuleuse d'abord, a pour sujet le *Voyage de Charlemagne à Jérusalem et à Constantinople.* Œuvre anonyme que M. Léon Gautier croit pouvoir faire remonter au commencement du douzième siècle, cette *Chanson* paraît être le plus ancien produit de l'esprit parisien. On pense qu'elle a pu être composée pour la célèbre foire du Lendit. Les pèlerins qui venaient de vénérer à Saint-Denys les reliques que le patriarche de Jérusalem avait envoyées à Charlemagne avec les clefs du Saint-Sépulcre et du Calvaire, ces pèlerins apprenaient dans l'épopée du *Voyage* les origines que la tradition poétique donnait à ces saintes reliques.

La Destruction de Rome et le *Fierabras* qui mentionnent aussi les reliques de Saint-Denys, étaient également chantés à la foire du Lendit.

La Destruction de Rome, œuvre très littéraire, d'un mouvement rapide, et qui ne nous est cependant connue que par un remaniement datant peut-être du treizième siècle, *la Destruction de Rome* nous montre de nouveau dans la France le soutien de la papauté. La tradition a mêlé et confondu avec les souvenirs des invasions lombardes les souvenirs de ces invasions sarrazines qui, plus d'une fois, menacèrent Rome et au milieu desquelles, dans une étude récente, nous avons vu surgir l'admirable figure du pape saint Léon IV (1).

Il y a dans cette épopée des traits vraiment beaux. Le cri d'appel que le Pape menacé jette vers la France, la bénédiction que donne le Souverain Pontife à ceux qui vont mourir pour sa cause, ce sont là de ces situations qui nous émeuvent d'autant plus qu'elles nous semblent contemporaines.

Le poète épique a imaginé ici un tableau plein de majesté et d'horreur : la destruction de Rome. L'assaut de la ville, les pluies de flèches, les sons lugubres des cloches, les sanglots des nonnes, puis la prise de la cité sainte, la sauvage irruption des barbares qui massacrent jusqu'aux petits enfants; Rome baignée dans le sang, le successeur de saint Pierre décapité dans la basilique qui est le tombeau du premier Pape, Rome dévorée par un immense incendie; l'avant-garde de Charlemagne arrivant trop tard, cherchant des yeux les monuments de Rome, le clocher de Saint-Pierre, et,

(1) *Saint Pierre-ès-liens.* Voir la *Revue* du 31 août et du 15 septembre 1880.

au lieu où fut la ville éternelle, ne voyant plus qu'un affreux désert illuminé par une lueur rougeâtre, tandis que sous les gais rayons d'un soleil printanier, la nature renaît au milieu des ruines humaines; toutes ces scènes épiques offraient au vigoureux pinceau de M. Léon Gautier les traits saisissants que le maître excelle à reproduire.

Dans l'incendie de Rome le géant Fierabras a enlevé les reliques de la Passion. « Je jure, s'écrie Charlemagne, je jure de ne pas revoir la France avant d'avoir conquis les saintes reliques ! »

La chanson de *Fierabras* dit comment ces reliques retombèrent aux mains de l'empereur. Le combat d'Olivier contre Fierabras, cette scène dans laquelle le chevalier français dompte à la fois par son épée et par sa parole le géant qui se fait chrétien, cette scène nous dédommage du peu d'intérêt qu'offre la suite du poème. Mais nous avons hâte d'arriver au point culminant de la *Légende de Charlemagne :* l'expédition d'Espagne.

Le premier acte de cette expédition est l'*Entrée en Espagne*, épopée due à un compilateur italien du quatorzième siècle, qui y a inséré des morceaux dont l'allure militaire, les mots « cornéliens », révélent l'existence d'une composition primitive.

C'est Roland qui décide de l'expédition d'Espagne; Roland qui en sera l'auguste victime. Lorsque l'Apôtre saint Jacques est apparu à l'empereur et lui a ordonné d'aller délivrer son tombeau (1), c'est Roland qui par des paroles énergiques, ardentes, sévères, un vrai discours de soldat enfin, rappelle aux barons qu'il est temps de s'arracher aux loisirs de la paix et de tourner contre les païens l'ardeur avec laquelle ils dépouillent les orphelins.

L'armée se met en marche, Roland, sénateur de Rome, gonfalonier de l'Église, commande les contingents romains. Il nous plaît de voir ainsi réunis dans notre héros le défenseur de la France et le champion de la Papauté.

Roland se bat en héros chrétien; il a pour un adversaire païen de courtoises attentions qui nous rappellent l'attitude que nous admirions en lui pendant son duel avec Olivier. Comme dans *les quatre fils Aimon*, il est saisi d'une généreuse colère lorsque

(1) M. Léon Gautier fait judicieusement observer que, dans la légende, ce sont surtout des pensées religieuses qui font entreprendre à Charles l'expédition d'Espagne, tandis que, dans l'histoire, ce sont surtout des vues politiques qui lui font faire cette campagne.

Charlemagne veut faire mourir le prince Isoré que Roland a fait prisonnier. La noble indignation de Roland qui se retire sous sa tente comme un nouvel Achille, la magnanimité d'Isoré qui pourrait sauver sa vie en conseillant au roi, son père, de se soumettre à Charles et qui, loin de là, l'exhorte à une résistance dont sa mort sera le prix ; la vive amitié qui unit le jeune prince musulman au neveu de Charlemagne tout cela est très chevaleresque, très digne de ces temps où la valeur d'un ennemi, d'un musulman, arrachait au poète un cri comme celui-ci : « Dieu ! quel baron s'il était chrétien ! (1) »

Par un coup de tête, Roland quitte le gros de l'armée pour aller conquérir la ville de Nobles. Tout en blâmant cet acte d'indiscipline les Pairs de France ne peuvent se résoudre à abandonner Roland et s'associent à l'expédition qu'ils désapprouvent. Roland revient vainqueur et l'empereur le frappe de son gant au visage. Le sang du jeune héros bouillonne, et déjà la main de Roland a touché son épée. Mais un souvenir arrête le comte au moment où il va répondre à l'insulte de Charlemagne : « C'est lui qui m'a nourri, lorsque j'étais petit enfant. »

Roland s'éloigne en silence. Il monte à cheval et part, dérobant sous son heaume les larmes qui coulent sur son visage : « Ah ! homme grevé de peines et de tourments, se dit-il, tu n'auras jamais de repos ici-bas; depuis que tu es petit enfant, tu as commencé à endurer peine et travail. » Et sa pensée se reporte vers Olivier et vers un autre ami, Estous, cœur vaillant et chaleureux, esprit léger; Estous auquel Roland ne témoigne d'ordinaire sa tendresse que par ses railleries, mais dont le souvenir se présente alors à lui immédiatement après celui d'Olivier : « Frère Olivier, je vous confie à Jésus; vous aussi, Estous de Langres, et vous tous, bons amis. Vous ne me reverrez plus, je crois, en mon vivant. »

C'est ainsi qu'il cheminait sur son destrier, tout en plaignant son beau cheval de la fatigue qu'il lui imposait.

Mais, sous la tente de Charlemagne, l'orage éclatait. Les douze Pairs poursuivaient de leurs sanglants reproches, l'empereur qui, les yeux pleins de larmes, avait laissé s'éloigner son neveu. La colère d'Estous est terrible. Quant à Olivier sa douleur est déchirante. Il veut partir, se rendre à Vienne pour annoncer l'exil du

(1) *La Chanson de Roland*, c. XXV.

héros à son oncle Girard, à sa sœur, la fiancée de Roland ; puis, comme un pélerin, il quittera la France, il ira à la recherche de son ami, et mourra s'il ne le retrouve pas. Cette violente tempête se calme. Les Pairs pardonnent à Charlemagne et l'on fait chercher Roland. Mais Roland est loin. Roland est seul dans une forêt : « Roland, se dit-il à lui-même, vous voilà seul dans ce bois désert, vous qui aviez coutume d'avoir à vos ordres vingt mille chevaliers pour l'Église romaine. » Il éclate en sanglots. Sa douleur a vaincu sa colère. Il prie ! Il ne prie pas seulement pour son ami Olivier, il prie aussi pour Charlemagne. Voici la mer. Le comte s'embarque, et en voyant disparaître les côtes d'Espagne, ce pays où il laisse son ami et son roi, un dernier sanglot brise sa poitrine.

Nous ne suivrons pas Roland dans les aventures de ce voyage pendant lequel il déploie non seulement cette valeur guerrière que nous connaissons, mais la sagesse politique qui lui fait administrer un royaume d'Orient. Nous aimons à retrouver ici un nouveau témoignage de l'influence civilisatrice que la France du moyen âge exerçait en Orient et dont aujourd'hui encore l'Asie a conservé le reconnaissant souvenir.

Pendant ce temps, l'armée de Charlemagne, privée de son meilleur appui, courait de grands dangers, et les Sarrazins disaient avec une joie triomphante : « Si Roland n'est plus là, c'en est fait des chrétiens. » Charlemagne subit un terrible assaut des musulmans, De même que Patrocle, Olivier revêt les armes du héros dont l'absence est la force de l'ennemi. Il saisit l'oriflamme de Roland et les Sarrazins fuient.

La reine de France a envoyé des messagers à la recherche de Roland, et l'un d'eux le reconnaît après d'émouvantes péripéties. Un jour vient où Roland ne peut plus vaincre la nostalgie qui a envahi son âme et qui lui arrache des pleurs en offrant à son souvenir les images de la France, d'Olivier, de Charlemagne. Il va rejoindre le roi, mais non pas avant d'avoir fait le pèlerinage du Saint-Sépulcre et d'avoir répandu sur cette pierre sacrée les larmes qu'y versèrent tant de héros.

Roland est sur la terre d'Espagne. En chemin un ermite lui apprend que sa vie sera courte et qu'il ne reverra jamais sa douce France. Ce n'est pas sans émotion qu'il reçoit cette annonce de sa fin prochaine, alors que devant lui semblait s'ouvrir un long avenir de gloire, de bonheur même. Mais le sacrifice est promptement

accepté par cette âme héroïque. Sa vie doit être courte? Eh bien! il saura la remplir! « Je vais donc occire toute la gent haïe... » Parole superbe que M. Léon Gautier a bien raison de comparer à ce vers que Corneille met sur les lèvres du Cid :

Paraissez maintenant, Mores et Castillans!

Le héros a parlé, le chrétien va se montrer. « Et, soumis, pieux, sublime dans sa résignation de chrétien autant que dans sa fierté de Français », nous dit M. Léon Gautier, il va fléchir les genoux sur l'herbe et répond à l'ermite : « *Ecce servus Domini.* Voici le serviteur du Seigneur. Que sa volonté soit faite. »

Avant la fin du jour, une immense clameur parcourait le camp français. « Roland est revenu! » Roland que les Français étaient « plus désireux de revoir que mère n'est désireuse de revoir son enfant », avait dit notre vieux poète! Alors ce sont des cris, des acclamations : « Roland, voilà Roland! » On court au devant de lui, mais le premier qui tombe dans ses bras, est-il besoin de le dire, c'est Olivier. Muets, suffoquant d'émotion, ils ne peuvent que s'embrasser et se regarder. L'armée les entoure : « *Cantate Domino canticum novum*, s'écrient les Français. Dieu nous le ramène, notre sauveur, le doux, l'humble, le père des pauvres gens. » Roland voit arriver Charlemagne, et tout en pleurs il lui offre son hommage, tandis que la parole expire sur les lèvres de son père adoptif.

En vérité, ces épopées remuent à la fois dans nos cœurs les sentiments les plus généreux et les plus doux. De même que sous l'action vivifiante d'un beau soleil, la sève de notre existence physique nous paraît circuler plus abondante et plus active, il semble que sous les rayons de nos vieilles épopées, nous nous sentons plus pleinement et plus chaleureusement vivre de la vie de l'âme. Nous le répétons : nous voudrions nous arrêter à chacune des épopées qui nous font éprouver cette bienfaisante impression. Nous voudrions nous arrêter en particulier à cette *Prise de Pampelune* « le plus artistique de tous nos vieux poèmes », et où cependant le souci de la forme n'a pas étouffé la spontanéité du poète anonyme. Mais s'il nous fallait relever toutes les beautés de nos épopées, ce serait, redisons-le, citer toutes les pages du livre de M. Léon Gautier. Ce serait pour nous une douce tâche, mais il est plus simple de renvoyer le lecteur à la source vivifiante où nous

aimons tant à puiser. Contentons-nous de signaler dans la *Prise de Pampelune* le beau portrait du bon chevalier Guron, ce fidèle seigneur breton qui, ambassadeur de Charlemagne auprès d'un prince sarrazin par lequel son prédécesseur a été mis à mort, va à son poste comme au martyre, s'agenouille avant son départ, devant son Dieu et devant son roi, fait triompher dans un combat singulier le nom de la France, est assassiné à son retour, et rassemble toutes ses forces pour aller mourir dans le camps français, entre les bras de son roi, et en recevant le sacrement eucharistique qui lui donne son Dieu.

Accordons aussi un rapide souvenir à *Gui de Bourgogne*, cette épopée si mouvementée qui nous fait assister à un spectacle étrange, saisissant et tout légendaire : la guerre retenant depuis vingt-sept années Charlemagne au-delà des Pyrénées; la France, lasse d'attendre son roi, choisissant un autre souverain, le chevaleresque Gui de Bourgogne qui, forcé d'accepter la couronne, ne se sert de sa puissance que pour lever une nouvelle armée qu'il conduit vers Charlemagne; cette jeune armée composée des fils que les barons ont laissés au berceau, et qui, à un moment critique, vient sauver la vieille armée; la touchante rencontre de ces deux armées prosternées l'une devant l'autre, saluant l'une ses libérateurs, l'autre ses pères, ses pères qui ne savent pas encore que ce sont leurs fils qui les ont délivrés; Gui de Bourgogne tombant aux pieds de Charlemagne, lui remettant son épée, sa couronne, sa vie, recevant du roi non seulement le pardon qu'il implore, mais la louange qu'il mérite; puis se relevant et jetant à ses soldats ce cri du cœur : « Maintenant, enfants, à vos pères, dans leurs bras ! »

Après avoir réuni leurs efforts dans un brillant fait d'armes, les deux armées prennent la route de Roncevaux...

Clarisse BADER.

(*A suivre.*)

REVUE LITTÉRAIRE

VOYAGES ET VARIÉTÉS

I. *Souvenirs de voyages*, par M. D. Nisard, de l'Académie française, 2 vol. in-12 (Calmann-Lévy). — II. *Deux ans au Se-Tchouan*, Chine centrale, par M. l'abbé Lucien Vigneron, ancien missionnaire, membre de la Société géographique (Bray et Retaux). — III. *Les voyages et découvertes de Paul Soleillet*, rédigés sur ses mémoires, par Jules Gros, préface de M. E. Levasseur, de l'Institut, 2 vol. in-12 (Maurice Dreyfous). — IV. *La neuvième Croisade*, par Jules Delmas, 1 vol. in-12 (Blériot). V. *André Hofer et l'Insurrection du Tyrol*, par le R. P. Ch. Clair, 1 vol. in-12 (Palmé). — VI. *L'Eglise à travers les siècles*, par A. R. et C. R., 4 vol. in-12 (Librairie Saint-Michel).

I

Un livre écrit en beau et bon français, dans cette langue des maîtres dont quelques rares disciples nous gardent le secret, un livre où l'on trouve vraiment l'homme, tout en se délectant à l'œuvre de l'écrivain, n'est-ce pas toujours une bonne fortune? Le plaisir qu'on éprouve dans ce voyage rétrospectif donne cent fois raison à l'éditeur, qui n'a pas désespéré de rencontrer un public pour cette édition nouvelle, de choses si anciennes déjà... pour « ce passé plus frais que l'avenir », comme l'a si bien dit un poète.

A la suite d'une préface, où le spirituel académicien fait avec une coquetterie charmante les honneurs de son livre et de son esprit, nous nous trouvons lancés sur le Rhône; nous allons à Arles, au temps lointain du règne de Louis-Philippe. Alors commencent des descriptions, belles comme la nature ou les ruines qu'elles peignent et qu'une analyse déflorerait. Nous recommandons celle

d'Alyse-Camp, le vieux cimetière chrétien, où les morts, confiés au fleuve, venaient aborder dans leur bière pour demander à dormir sous la poussière sacrée. Alyse-Camp, dont M. Nisard passe sous silence les héroïques souvenirs des *Chansons de Gestes*, mais dont il redit, avec tant de charmes, la funèbre poésie et le triste abandon! Après Arles, voilà Marseille et ce fameux coq, tant reproché à l'auteur lors des premières éditions.

N'étant pas de la *paroisse*, nous nous plaindrions plutôt d'une citation de Barthélemy sur les odeurs de la ville, citation d'une irrévérence presque sacrilège, et que la plume, toujours prudente, de M. Nisard ne se serait pas permise d'elle-même.

Mais arrêtons-nous plutôt à cette admirable page sur la Méditerranée :

« La Méditerranée a dévoré des générations et des empires, elle a fourni des champs de bataille à toutes les nations du monde et des tombeaux à tous les vaincus; elle a aidé toutes les civilisations rivales à s'entre-détruire, et souvent elle a vidé elle-même la querelle, en faisant passer son flot sur les combattants. Toutes les poésies ont pris naissance sur ses rivages et ont glissé sur son onde caressante, elle les a portées d'un pays à l'autre et les a déposées sur toutes les rives où il a plu à Dieu qu'elles en fissent germer et fleurir d'autres. C'est là que la Bible a puisé pour remplir ses cataractes; c'est là qu'Homère a fait crever les nuées de Jupiter et descendre ses pluies, c'est là qu'il a montré l'homme luttant contre les dieux. »

Impossible de nous attarder avec l'éloquent voyageur, malgré tout le plaisir qu'il y aurait à le suivre. Nous arrivons à Nîmes, dont les ruines sont le prétexte d'une excursion dans le monde romain. On le sait, M. Nisard semble avoir vécu au temps des Césars, rien de plus intéressant que d'y vivre quelques moments avec lui!

Nîmes rappelle d'autres souvenirs. C'est ici que l'auteur a placé le fragment bien connu d'un autre de ses ouvrages, dans lequel il étudie la crise religieuse du Midi, au seizième siècle. « Le dieu de la la messe et le dieu du prêche » semblent, à l'auteur, presque aussi cruels l'un que l'autre, mais c'est encore chez les fils de Calvin qu'il place ses préférences. L'Eglise lui paraît représenter la tyrannie et l'oppression, tandis qu'il croit voir, en germe, le principe de la liberté de conscience chez les farouches disciples du dictateur de Genève.

Nous l'avouons, ce long morceau gâte un peu, pour nous, l'attrait du volume. Bercés par ce beau style, nous écoutions les descriptions de l'écrivain, ou les humoristiques réflexions du penseur, et voici des flots de sang, des cris féroces, des haines, des rancunes ravivées, des jugements contre lesquels proteste notre conscience avec l'histoire.

Disons-le, l'auteur lui-même proteste avec nous : la lumière s'est faite dans cet esprit sincère, les leçons de notre époque sont assez frappantes, et M. Nisard écrivait, il y a quelques jours à peine, en parlant d'un ami de collège, catholique fervent, malgré la carrière qu'il avait embrassée, cette phrase que nous sommes heureux de citer :

« Voilà bien longtemps que nous ne disputions plus sur ces choses, et c'est un lien ajouté à tous les autres liens que d'être d'accord sur les croyances de nos mères et sur l'espérance de les revoir. »

Maintenant reprenons notre route à travers les Landes et le Béarn, c'est le carnet de voyage que nous feuilletons de nouveau avec un vif plaisir. Nous sourions à ce charmant récit d'une nuit passée chez de braves paysans qui partagent leur unique chambre avec l'étranger, nous écoutons ces cascades dont « le bruit fatigue comme toute chose qui ne change pas et ne finit pas ! « Nous touchons les nuages qui descendent sur le sommet des Pyrénées », et nous avons peine à fermer un livre qui nous procure presque les sensations de la nature elle-même.

Le tome second nous fait franchir les frontières ; M. Nisard ne va point en Belgique pour y chercher les suaves peintures des vieux maîtres, ces coins de paradis, qu'on dirait peints par les anges, il ne s'arrêtera pas même dans la ville de Rubens. Il visite tout d'abord, un asile d'aliénés, puis une fabrique, enfin une houillère. Au milieu des êtres souffrants qui attirent l'attention de l'académicien, il rencontre une jeune sœur de Charité, « dont le visage si délicat, si doux, si voilé... si éteint... ce regard si léger, qui semble glisser sur les objets, cette voix fine mais sans vibration... effleurant l'âme », frappent l'homme du monde. Hélas ! avec tout son talent, avec tout le respect qu'il veut y mettre, M. Nisard a-t-il bien compris et bien peint cette angélique figure, quand il dit : « La religion s'était

1) *Revue de France*, mars 1881.

emparée de cette âme au sortir de l'adolescence ; avant qu'elle fût éveillée aux passions, les pratiques extérieures avaient prolongé ce sommeil, et déjà depuis quelques années, ce semble, la léthargie avait annoncé la mort. »

Ah! toutes nos œuvres de charité entreprises et soutenues si énergiquement par le dévouement religieux sont là, pour témoigner contre cette prétendue atonie ; non, jamais la religion n'a tué une âme ni paralysé un cœur!

Plus tard, en visitant une autre maison d'aliénés desservie, en Angleterre, par de jolies filles gagées, aux épaules nues, au sourire indifférent, M. Nisard se souviendra de la petite sœur de Charité et lui donnera un timide regret, dont il faut lui tenir compte.

Ne vous effrayez point d'une visite dans une fabrique, ni d'une descente dans la houillère. M. Nisard possède une baguette magique pour tout embellir il a dans son style, un instrument merveilleux qui éclaircit les descriptions les plus arides et les plus techniques.

Chemin faisant, la pluie arrête notre voyageur à l'hôtel; il s'ennuie, il songe, il lit; le critique reparaît et nous y gagnons des pages charmantes, très remarquées quand elles ont été publiées pour la première fois et qui n'ont rien perdu à vieillir. Nous ne pouvons qu'indiquer ici ces jugements si fins sur Shakspeare et sur G. Sand; il nous sera impossible de parler de la visite au tombeau de Charlemagne que nous comptions reproduire tout entière; les étroites limites de cet article nous pressent, il faut passer encore ces souvenirs du séjour en Angleterre qui sont, pourtant, la partie la plus remarquable du second volume. L'auteur étudie, comme il l'a fait en France et en Belgique, les conditions de la classe ouvrière, le sort des enfants dans les fabriques, l'organisation de certains hôpitaux; sans adopter toutes les manières de voir de notre guide, nous aurions voulu en citer quelques-unes, aussi bien que ses descriptions des belles mines de Wingfield, de la prison de Marie Stuart et du manoir de lord Byron : Newstead, l'antique abbaye, où se voient encore le crâne enchâssé d'argent dont se servait le poète pour ses folles libations, et l'ogive du haut de laquelle souriait cette petite statuette de la Vierge, saluée furtivement par le sceptique.

Que ne pouvons-nous copier la page où M. Nisard raconte la mort de Robin Hood!... Le vieux bandit est venu demander un pansement à une abbesse, sa parente; celle-ci croit délivrer le

pays, comme une autre Jahel; elle ouvre la veine de Robin et l'enferme dans une tour. Little John, le fidèle écuyer, parvient cependant à rejoindre son maître, il veut brûler les nonnes et le couvent. — Non! s'écrie Robin Hood mourant, jamais je n'ai fait de mal à une femme, ni même à un homme en présence d'une femme!

Sentiment chevaleresque, né à l'aube de l'Évangile éclairant les peuples du nord; il devait faire à la femme, un rôle bien grand dans nos sociétés, pourquoi faut-il que tant d'efforts insensés et coupables commencent à l'amoindrir, pourquoi faut-il que la femme elle-même travaille à l'éteindre?

Nous voilà loin des souvenirs de M. Nisard, revenons-y pour les recommander encore au lecteur délicat. On n'a pas tous les jours de pareils régals littéraires.

II

Le jeune missionnaire, dont nous venons de parcourir les notes avec tant d'intérêt, n'est pas resté bien longtemps dans le lointain et bizarre pays qu'il nous dépeint. La maladie a malheureusement arrêté son zèle dès le début; mais, pendant son séjour dans la Chine centrale, il a beaucoup observé, l'idée lui est venue de ressembler ses lettres, ses cahiers, ses souvenirs de voyages; il s'est aidé des nombreuses études déjà publiées et de l'expérience des vieux missionnaires. Tout cela forme un volume des plus instructifs et des plus agréables; une carte de visite chinoise reproduite sur papier rouge, des vues, des portraits, des paysages, une carte des districts parcourus, augmentent encore la valeur de l'ouvrage. Les lettres, ou plutôt le journal de notre voyageur est écrit simplement, au courant de la plume, avec un entrain, une fraîcheur charmante.

L'abbé Lucien Vigneron donne, sur le travail, le progrès, les difficultés des missions catholiques en Chine, des détails précieux, sans y appuyer outre mesure cependant, car ce livre, tout édifiant qu'il puisse être, s'adresse aussi aux gens du monde.

Depuis quelques années la vogue est aux voyages, aux études géographiques, aux explorations; on les transporte dans le roman, dans le théâtre, un peu partout dans la littérature... Personne ne

s'en plaint assurément, mais pourquoi restons-nous si froids en face des services rendus, de l'héroïsme et du dévouement de nos missionnaires? Il y a là une conspiration du silence que plus d'un loyal adversaire de notre foi a remarquée, en la déplorant. Presque toutes les familles chrétiennes reçoivent, chaque deux mois, l'humble cahier bleu de la *Propagation de la Foi*, ces annales tracées avec le sang et la sueur des apôtres, dignes, bien souvent, d'être comparées aux lettres de saint Ignace d'Antioche et des Irénée. hélas! pourquoi n'y jetons-nous qu'un regard distrait, pourquoi l'ouvrons-nous à peine?

La lecture des lettres de l'abbé Vigneron prouvera, peut-être à plusieurs, tout l'intérêt, et même tout le charme, de la correspondance d'un missionnaire. La Chine, du reste, a le privilège de ne jamais lasser notre curiosité. Pays étrange, où tout se fait au rebours de nos usages; lointaine et mystérieuse contrée, qui semble enfin se rapprocher de nous et vouloir nous livrer ses secrets! N'avons-nous pas coudoyé ses indigènes dans nos récentes expositions, ne nous sommes-nous pas emparés de son art décoratif, de ses meubles, de ses produits, de sa flore elle-même? Quelques pessimistes ne nous prédisent-ils pas, dans un avenir plus ou moins reculé, une invasion beaucoup plus redoutable, nous montrant ces populations immenses débordant sur l'Europe, comme les barbares à la fin de l'empire romain?

L'ouvrage de M. Vigneron est plein d'anecdotes amusantes, de recettes curieuses, de traits de mœurs attachants et bizarres, de fines réflexions sur la littérature, la musique, la religion de la la Chine; il faut tout lire, nous ne pouvons qu'indiquer.

La religion, ou plutôt les religions, de ce grand empire ont cela de profondément intéressant pour nous, que l'une n'est autre chose que le positivisme revêtu de certaines formes qui en font un culte, et que l'autre ressemble, par les dehors, les cérémonies et par certaines traditions, au catholicisme. Mais sur ce point il faudrait entrer dans des explications souvent données et qui nous feraient dépasser la mesure de cet article.

Ce qui nous a le plus impressionné dans les notes du voyageur, ce sont les habitudes de la politesse chinoise, notre narrateur y revient à chaque instant... Au premier abord, elles peuvent sembler bizarres, minutieuses, hypocrites même, si l'on veut, puis on finit par leur trouver un fond grave et touchant.

Ce respect d'autrui, qui se perd si complètement en Europe, on se sent tout disposé à l'admirer chez les Chinois. Cette observation attentive des rites et de la hiérarchie a bien ses côtés sérieux et moraux.

« Quelle est la première lettre de ton noble nom et du noble pays de ta naissance? demande le Chinois, répondant aux mêmes questions :

— Le tout petit se nomme X, il y a tant d'années que le tout petit endure les misères de cette vie, dans le pauvre petit pays de X. »

Ces circonlocutions ne doivent pas animer beaucoup l'entretien, mais, si nous ne nous trompons, elles marquent un respect des autres, un mépris de soi-même, dont l'idée est excellente quand elle reste sincère.

Même respect dans l'intérieur de la famille; les enfants n'abordent eurs parents qu'en se prosternant devant eux, et l'aïeul, portant le poids de ses quatre-vingts ans, s'incline, aux occasions solennelles, devant son petit-fils en lisières.

Du reste, ni caresses ni familiarité; les missionnaires scandaliseraient leurs néophytes, en se donnant, devant eux, une poignée de mains à l'européenne. Tous les dehors sont graves, mesurés, calqués sur les prescriptions des rites. Malheureusement les mœurs, au fond, ne répondent pas toujours à l'apparence.

Malgré la raideur imposée, les Chinois sont gais, ils ont de l'imagination, et une imagination bizarre, vagabonde, drôlatique, — leur art le prouve, le trait que rapporte l'abbé Vigneron, au sujet de son costume, ne le prouve-t-il pas aussi? — Le jeune prêtre avait apporté d'Europe un long paletot, le tailleur chinois lui en fit des jambières et une espèce de justaucorps qu'il appela : *le dragon passe-montagnes*. La montagne, c'était le dos et le devant de ce vêtement sans manches; la tête et les bras passés à travers figuraient le dragon!

En somme, notre missionnaire aime ses Chinois; il ne veut pas qu'on en rie uniquement parce qu'ils ne nous ressemblent point. Cette race offre de grandes qualités; soutenue par les principes chrétiens, elle ferait un grand peuple. On accuse souvent la justice chinoise de vénalité ou d'arbitraire, écoutez ce jugement; il n'est pas rare que des Salomons de province en rendent de semblables dans l'empire du milieu. C'est un peu l'histoire du meunier Sans-Souci. Un pauvre vieillard possédait une petite maison près d'un

magnifique palais; sa petite maison gênait son riche voisin. N'en pouvant obtenir la vente, celui-ci fait murer portes et fenêtres en l'absence du vieillard. Quand le pauvre revient, impossible de rentrer chez lui; ses cris ameutent la foule, on prend parti pour le malheureux, on disperse les ouvriers qui continuaient à murer l'humble demeure, on menace le lettré. Aussitôt le mandarin, saisi de l'affaire, fait arrêter le vieillard.

« Que reproches-tu à cet homme? demande-t-il au lettré qui se porte comme partie plaignante.

— Grand vieux monsieur, je lui reproche une chose grave, il viole ma propriété, et passe sans cesse sur mon terrain. »

Le pauvre se lamente et proteste.

« Paix! ordonne le magistrat, tu es coupable sur le chef, tu payeras cent ligatures au tribunal. »

Là-dessus, notre homme ne manque pas de *tomber mort*, suivant l'usage chinois, mais le mandarin ne s'en émeut guère, sachant qu'il voit et entend au moins, d'un œil et d'une oreille.

« Voyons, continue le grand homme, s'adressant au lettré, combien ta maison a-t-elle de portes?

— Cinq, sur deux rues différentes.

— Passes-tu par toutes ces portes?

— Le tout petit passe tantôt par l'une, tantôt par l'autre.

— Le terrain des rues, à qui appartient-il ?

— Celui de la ruelle n'est point à moi, il appartient à cinq ou six marchands, dont les magasins sont établis là.

— Bien, je te condamne à payer à chacun de ces marchands cent ligatures, puisque tu violes tous les jours leur propriété et cent autres au tribunal. Comme cette amende, et celle imposée à l'autre partie, m'appartiennent, je les abandonne au pauvre vieillard, car nous lisons dans les livres des grands hommes qu'il faut respecter la vieillesse et la vertu. »

Notre voyageur ne raconte pas seulement des traits de mœurs, il nous donne des renseignements très précis sur la topographie du pays, sa population, son industrie. Cette population, on en connaît le chiffre prodigieux : M. Vigneron assure que les calculs les plus exacts indiquent de 900,000 à 1,000,000 d'habitants pour quinze lieues de diamètre!

Voici comment notre missionnaire décrit une route dans le Se-Schouan.

« Qu'est-ce qu'une route chinoise? Ah! c'est une chose curieuse. Figurez-vous un chemin large d'un demi-mètre ou d'un mètre tout au plus, cette route est bien dallée en grosses et belles pierres, des deux côtés la rivière pleine d'eau. Ici, puisqu'on n'a pas de voitures, il est inutile d'avoir de larges routes comme en Europe, il suffit que les porteurs puissent s'avancer de front, et la place des pieds d'un homme est seule rigoureusement nécessaire. Il n'y a qu'un petit inconvénient : on rencontre souvent des caravanes de portefaix et quelquefois des palanquins appartenant à des dignitaires qui ont le droit de préséance... » Le plus digne doit passer le premier et il n'y a d'autre moyen que de descendre dans l'eau de la rivière.

Puis, comme ils sont longs et difficiles ces transports à dos d'hommes, et combien la Chine, si commerçante, si active, gagnerait à l'établissement des voies ferrées, ou à l'organisation d'un service à vapeur sur ses grands fleuves! « Qu'on ouvre le grand fleuve rouge du Tong-king, s'écrie M. Vigneron, et toutes les distances se rapprochent dans ce vaste pays et son commerce est doublé, et la Chine change de face! »

Mais les Chinois ne se soucient ni de chemins de fer ni de bateaux à vapeur; ils s'épouvantent à l'idée de changer l'ordre établi depuis des siècles, et quand on leur parle de notre industrie et de nos merveilleuses inventions, ils demandent ce que feraient les porteurs de palanquins ou de fardeaux, s'ils n'avaient plus rien à porter, et comment viveraient leurs innombrables compatriotes, si les machines remplaçaient les bras?

Espérons qu'un jour viendra où ce peuple intelligent consentira enfin, à secouer sa routine séculaire. Faisons des vœux pour que cette Chine, si aimée du missionnaire, entre bientôt dans la voie de la civilisation chrétienne!

III

Ce n'est pas l'Évangile à la main, mais Rabelais dans sa valise, que M. Soleillet entreprend ses voyages.

Soleillet! un nom vraiment prédestiné pour un explorateur des climats brûlants de l'Afrique!

D'un caractère entreprenant, d'un tempérament de fer, d'une

sobriété phénoménale, d'une ténacité que rien ne décourage, notre compatriote semble fait d'ailleurs, pour la tâche qu'il s'est imposée.

Le noble but du voyageur mérite toutes nos sympathies. Conquérir pacifiquement et ouvrir les vastes contrées de l'Afrique occidentale, pour assurer la prédominence civilisatrice et commerciale de la France sur cet immense territoire, c'est là, certainement, une magnifique ambition.

Jusqu'ici l'entreprise du voyageur n'a peut être pas répondu à tous ses désirs, mais elle n'est pas non plus restée infructueuse. C'est M. Soleillet qui le premier a émis cette gigantesque idée, dont on s'occupe tant aujourd'hui, d'un *chemin de fer transsaharien* reliant nos deux colonies africaines, l'Algérie et le Sénégal, ouvrant l'Afrique à la civilisation, assurant enfin, notre prépondérance dans ce vaste continent.

Les remarques faites dans les premiers voyages de M. Soleillet aidant à cette grande entreprise; d'ailleurs, il a enrichi l'industrie de précieuses découvertes et le baron Thénard déclarait récemment, que le suc d'une plante africaine, rapportée par notre explorateur « contient la base d'une *gutta percha* beaucoup plus riche que toutes celles connues dans le commerce. »

Pour nous, catholiques, les voyages de M. Soleillet ont un double intérêt, car ils frayent la voie à nos missionnaires au sein de cette Afrique si difficile à conquérir avec les ressources insuffisantes de l'apostolat. M. Soleillet ne se montre nullement hostile à l'idée de la civilisation, par l'Évangile; s'il fait des conférences pour l'érection d'une statue au cynique curé de Meudon, il n'a pas refusé, l'année dernière, aux membres du cercle catholique du Luxembourg, de venir exposer, au milieu de leurs chaleureux applaudissements, le but et le résultat de ses voyages.

Né dans le midi, élève des Jésuites d'Avignon, nous ne croyons pas que l'explorateur rougisse de ses maîtres, malgré l'habile entrefilet, où son biographe rassure certains lecteurs, en leur expliquant comment : son ami Soleillet ne doit qu'à son père la mâle direction qui en a fait un si utile citoyen.

Nous préférons, d'ailleurs, le récit de voyage à l'introduction de M. Jules Gros, dont le lyrisme. surtout quand il s'agit de nos gouvernants, dépasse toutes les bornes. Les moindres de ces ministres, que le vent emporte à chaque saison nouvelle, sont traités de Richelieu, nos Présidents.... Mais nous allions oublier que la politique

nous est interdite ; passons donc, d'autant que le véritable intérêt de ce livre n'est point là. Il consiste dans les renseignements fournis par l'explorateur lui-même, ce n'est pas, malheureusement Paul Soleillet qui tient la plume, il a dicté ce livre en partie, puis les éditeurs se sont aidés, pour le compléter de ses notes et de ses lettres, d'un précédent volume publié par lui sur sa première expédition.

Ils sont arrivés ainsi à retracer très fidèlement les marches et contre-marches du courageux voyageur au fond de l'Afrique, d'Alger à l'oasis d'In-Çalah, de Saint-Louis au Ségou, de Saint-Louis à l'Adrar, etc.

Bien accueilli par la plupart des tribus arabes, M. Soleillet se plaît à reconnaître les qualités et les aptitudes de ces peuplades encore sauvages, il en décrit les mœurs d'une façon très attachante ; il se trouve quelquefois aussi, aux prises avec leurs instincts pillards et féroce, mais il évite toujours de recourir aux armes ; car, dit-il, la moindre violence compromettrait cette pacifique conquête qu'il rêve pour sa patrie.

M. Soleillet nous dépeint le Sahara sous un aspect si différent de celui qu'on invoque d'ordinaire, que nous transcrirons le paysage tout entier pour mieux convaincre nos lecteurs :

« Le Sahara commence à Boghari, il s'étend au sud jusqu'à la région des pluies tropicales. Il est limité à l'est par la Méditerranée, à l'ouest par l'océan, son nom arabe signifie *paturage*, et en effet, cette terre est si fertile qu'il suffit qu'il y pleuve tous les deux ou trois ans pour l'entretien des prairies.

« Partout où son sol est habité et cultivé, se trouvent de riches oasis qui produisent en abondance des céréales, des fruits, des légumes, le Sahara nourrit aussi un grand nombre de troupeaux. Les sables mouvants ne sont dans le Sahara que l'exception, et dans cette contrée qui est grande comme la moitié de l'Europe *les sables mouvants n'occupent peut être pas le tiers de la surface qu'ils couvrent en Europe.*

« Le Sahara n'est point, comme le désert de Lybie, une série de dunes de sables mouvants, séparées entre elles par des mers de sables mouvants, on ne saurait trop le dire. La végétation du Sahara est remarquable en ce qu'on trouve, sur de grands espaces, une plante annuelle de même espèce, dominante, qui ensuite est remplacée par une autre plante également annuelle.

« La faune du Sahara a cela de particulier qu'en dehors de cer-

tains scorpions — elle ne possède aucun animal dangereux. »

Ce que M. Soleillet raconte des sacrifices expiatoires encore en usage dans les contrés qu'il a visitées, fait monter le dégoût au cœur ; une pareille dégradation de l'espèce humaine à notre époque n'appelle-t-elle pas de prompts secours des peuples chrétiens et civilisés? Lisez, aussi, cette rencontre d'une caravane d'enfants esclaves ; (nous abrégeons à regret ; il faudrait tout dire!) — Ils s'en vont, ces pauvres petits négrillons, sous le brûlant soleil, par rang d'âge, complétement nus, filles et garçons, portant un paquet sur leur tête. Quelques uns boîtent ou souffrent, mais ils faut toujours avancer. Une petite fille de douze ans portait un enfant d'un an suspendu à son dos, en traînait un autre de trois ans, et soutenait son lourd paquet. Quelques-uns de ces enfants plient sous leur charge, et il leur faut encore conduire par la main leurs compagnons plus jeunes !...

« Ils passent les pauvres petits, mornes et tristes ; ils regardent droit devant eux. Que voyent-ils? la veille pour les malheureux a ses hallucinations aussi bien que le sommeil. Peut-être voient-ils leur village attaqué, les cases qui brûlent... Ils entendent les cris des femmes, ils sentent la main du ravisseur qui se pose sur leur épaule ! »

Un méchant garnement, de treize à quatorze ans, le fusil sur l'épaule, sert de chien de garde à ce misérable troupeau, il va, vient, harcelle et frappe sans cesse. — Le maître est une sorte d'Hercule noir, à la figure paterne, bien vêtu et ne portant rien... Ah ! oui, il serait temps de faire cesser ces horreurs ! L'Angleterre et la Hollande ont, depuis longtemps, essayé d'étendre leur influence dans le continent africain ; depuis quelques années l'Allemagne, la Belgique, l'Italie encouragent puissamment les explorations de leurs nationaux dans ces contrées, les missionnaires protestants travaillent avec ardeur au profit du commerce britannique, la France seule, si elle savait encore se ressouvenir de sa mission providentielle, serait assez généreuse pour vouloir la civilisation de l'Afrique en vue de l'Afrique même et de l'humanité... Elle a, d'ailleurs, deux importantes colonies sur ce territoire, tout semble l'appeler à la tête d'une si vaste entreprise ; aidons de nos sympathies, de notre concours, s'il le faut, ceux qui se dévouent pour assurer à la patrie un rôle si glorieux et si utile !

Nous nous proposions de comparer ce que M. Vigneron dit de

la musique chinoise avec les impressions produites sur notre voyageur par la musique arabe, nous nous promettions de raconter la visite de M. Soleillet aux compatriotes de Crémieux, à Garadaya, la récolte et la cuisine des sauterelles, les lazzi de guignol au désert, les mœurs des familles nomades, chez lesquelles l'explorateur a reçu l'hospitalité, etc., etc.; nous serions entraînés trop loin. Tous ces épisodes égaient un livre dont, au fond, l'intérêt est si grave, nous espérons l'avoir prouvé. En terminant, le biographe de M. Soleillet annonce une nouvelle expédition du voyageur vers Tombouctou, disons avec lui, que l'intrépide « pionnier y est suivi par les vœux de tous ceux qui s'intéressent à la grandeur de la patrie, aux progrès de la civilisation, au triomphe de la science. »

Des hommes, qui prétendent représenter le progrès, la science et la patrie, cherchent, en ce moment même, à empêcher le recrutement des missions catholiques, par lesquelles l'influence et le renom de la France s'étendaient jusqu'aux rives les plus lointaines; nous ne connaissons, ni cette odieuse intolérance, ni ce coupable antipatriotisme, ni cette ingratitude systématique. Si nous ne saluons pas l'explorateur aux mêmes titres que l'apôtre, nous savons applaudir à son courage et seconder au besoin ses nobles efforts (1).

IV

C'est un voyage au pays de l'héroïsme chrétien, que nous fait entreprendre M. Delmas, et ce n'est pas certes, le moins intéressant. Beaucoup de livres ont été consacrés déjà, au récit de cette généreuse et douloureuse campagne des zouaves pontificaux.

On a prouvé, dans les uns, que ces soldats si indignement calomniés, n'étaient ni des aventuriers ni des mercenaires, ni des désœuvrés; dans d'autres on s'est attaché à montrer tous les rangs de la société confondus pour former cette petite armée; plusieurs ont fait ressortir les traits d'éclatant courage ou de pieuse édification qui se rencontrent, en si grand nombre, dans l'histoire de cette vaillante légion. Les détails sur les opérations militaires, les mono-

(1) Les journaux nous apprennent à l'instant que certaines difficultés sont survenues entre le gouvernement et M. Soleillet, qui se défend vivement contre ses accusateurs. Nous n'avons point à entrer dans ces discussions. Souhaitons seulement que le voyageur puisse bientôt, se justifier devant le public, dont il avait conquis les sympathies.

graphies, les panégyriques éloquents n'ont pas manqué non plus. Il restait à coordonner ces documents, à résumer dans un ensemble complet et pour ainsi dire officiel, tant de pièces détachées.

M. Delmas l'a tenté; ce premier volume sera suivi de deux autres. Ici, nous commençons à la guerre d'Italie pour en rester à l'invasion garibaldienne de 1867; la seconde partie comprendra la campagne de Mentana, le siège de Rome et la campagne de France. Dans le troisième livre, l'auteur se propose d'examiner ce qu'ont été les zouaves pontificaux dans la vie civile, avant de devenir les héros du champ de bataille.

Il était nécessaire, dit-il, de réunir comme en un faisceau les *Gesta Dei* accomplis par les zouaves de Lamoricière et de Pimodan, et il choisit pour titre celui de *Neuvième croisade.* Ce titre nous semble heureusement inspiré. Oui, c'est bien une nouvelle croisade, que notre vieille Europe a revue au dix-neuvième siècle. Ces fils des croisés, nobles ou paysans (car ne sommes-nous pas tous les fils de ces multitudes armées pour conquérir Jérusalem?), ces jeunes gens chrétiens, n'avaient-ils pas la même foi, le même élan, le même but que leurs pères?

Comme les croisades du moyen âge, cette chevaleresque expédition devait rester infructueuse, du moins en apparence, mais en réalité, devenir féconde sous plus d'un rapport. Ne serait-ce pas un de ses avantages que d'avoir montré à nos générations débiles, cette sève toujours vigoureuse conservée dans les familles foncièrement chrétiennes, d'avoir prouvé qu'il n'est pas besoin de feuilleter les vieux parchemins domestiques, pour retrouver les antiques traditions du dévouement et de la vertu, puisqu'elles sont là, toutes vivantes parmi nous!

Aussi, de tels livres peuvent-ils être appelés les *livres d'or* de notre temps. Quand notre main fatiguée laisse tomber de dégoût le journal, où chaque matin, montent les délétères odeurs de la rue, où s'étalent la honte de tant de familles de hasard, quand nous sommes tentés de désespérer de l'avenir, lisons ces pages héroïques et chrétiennes. C'est de l'histoire contemporaine, ces mères plus courageuses qu'Abraham dans leur sacrifice, ces pères si admirables dans leur foi, ces jeunes gens si vaillants contre la calomnie, le respect humain et la mort, ils ont payé hier, bien des crimes de la veille et du lendemain, et ceux qui survivent portent avec eux les principes de la véritable régénération.

Nous ne fermerons pas ce livre sans citer, entre mille, deux traits qui parlent plus haut que toutes les dissertations et en disent davantage : « Pierre Jongh, jeune cultivateur du village de Lutjebrockt, au fond de la Hollande septentrionale, revenait un soir des champs, sa mère lisait dans *Le Tjed* que plusieurs jeunes hollandais quittaient la patrie pour s'enrôler sous la bannière de Pie IX :

— Voilà qui est beau, voilà du courage! s'écria-t-elle. Pierre l'entendit et lui demanda aussitôt son consentement.

— Ma mère, si vous vouliez, j'en ferais autant, mon bonheur serait de mourir pour la foi.

— Soit! reprit la paysanne, sans hésiter, tu peux partir.

Le bourgmestre du village s'étonnant de ce départ, Pierre lui dit :

— Je ne vais pas combattre pour un roi étranger, dans un pays étranger, le pays où je vais, c'est le pays de tous les catholiques, le roi que je défends, c'est leur roi!

Deux volontaires de Nîmes, Pascal et Rouvière, tombés au sort sacrifièrent la moitié de leur petit avoir et versèrent 2,500 francs dans les caisses de l'État, puis allèrent offrir leur sang au Souverain-Pontife. Voilà ceux qu'on a appelés avec tant de mauvaise foi des *mercenaires*, des *désœuvrés!*

V

Encore un brave et un fier chrétien que celui dont le P. Ch. Clair nous raconte l'héroïsme. André Hofer, vénéré en Autriche comme un martyr, est peu connu parmi nous. Il s'est battu contre la France, on a craint d'évoquer son souvenir dans notre pays, comme si notre patrie ne s'était pas toujours honorée de son respect pour un ennemi généreux!

Ce simple aubergiste, devenu commandant en chef, ce Cathelineau du Tyrol, si pur, si grand dans sa gloire, n'a, d'ailleurs, combattu la France que comme alliée de la Bavière et fille de la Révolution.

En 1809, le traité de Presbourg avait enlevé le Tyrol à l'Autriche, pour le réunir au royaume bavarois que venait de créer Napoléon. — Un ministère, soumis à la direction des sociétés secrètes et de leur redoutable chef Neisshaupt, dominait alors en Bavière. — Il venait d'inaugurer, dans le pays, une persécution

religieuse, habile et violente à la fois, digne de servir de modèle à toutes celles organisées par la secte. Cette persécution fut étendue aux provinces annexées.

Des bureaucrates tracassiers et tyranniques, des francs-maçons et d'avides Juifs, envahirent le Tyrol, sitôt qu'il fut réuni à la nouvelle métropole. Le peuple des montagnes, qui eut peut-être subi sans murmure le changement de gouvernement, se leva comme un seul homme quand sa foi et ses coutumes furent attaquées, quand on menaça l'antique constitution que l'Autriche avait si longtemps respectée. En face de son clergé persécuté, de ses églises et de ses cloîtres violés, de ses mystères profanés, le Tyrol tout entier jura une haine sans merci à l'oppresseur. La lutte fut terrible, les Bavarois appelèrent à leurs secours les généraux de Napoléon. Les pieux montagnards, qui avaient fait des prières publiques pour la France, qui accueillaient avec tant de respect les prêtres exilés, par la Révolution, commencèrent à maudire le nom français, en voyant nos soldats rivaliser d'impiété avec les francs-maçons bavarois, et fouler aux pieds les hosties consacrées.

On raconte des traits vraiment épiques de cette guerre pour les autels et les foyers. Les femmes tyroliennes montraient un courage aussi indomptable que celui de leurs maris ou de leurs pères; comme eux, elles maniaient la carabine. On vit cinq cents d'entre elles, commandées par la sœur du curé, attaquer un fort détachement de l'armée bavaroise et secondées par la disposition du terrain, le tenir en échec jusqu'à l'arrivée des Tyroliens.

Jamais elles ne manquèrent au pieux devoir d'enterrer leurs morts, aucun péril n'eut pu les en détourner. Parfois l'ennemi, par un raffinement de barbarie, les privait de cette consolation suprême en jetant les morts et les blessés dans les torrents. « Un jour, raconte notre auteur, le corps d'un jeune officier fut ainsi précipité au fond de l'Eisack, sa vieille mère, folle de douleur, alla s'asseoir au bord de l'étroit chemin par lequel s'avançait le régiment. Ses cheveux blancs en désordre, elle entendit sans mot dire les insultes des soldats, mais à peine parut le colonel, un homme jeune aussi, que la malheureuse s'élance, un poignard à la main, et lui perce le cœur en s'écriant : Vive le Tyrol et mon fils! Elle expira sous les baïonnettes, mais sa mort fut pleurée et enviée par plus d'une mère! »

Pour conduire au combat ce peuple héroïque et désespéré, il

fallait un chef digne de lui; il le trouva dans André Hofer, le sandwirth (l'aubergiste de l'*auberge du Sable*). Lorsque les timides lui représentaient l'inutilité de sa tentative, il répondait : « Pour Dieu, pour la Constitution, pour nos anciens maîtres, il faut savoir vaincre ou mourir. » Hofer vainquit longtemps, puis, quand l'Autriche écrasée, eut abandonnée, malgré elle, ces braves qui lui faisaient « un rempart de leurs rochers, de leurs montagnes et de leurs poitrines », le sandwirth n'eut plus qu'à mourir.

Devenu commandant en chef du Tyrol, habitant le palais impérial, Hofer n'oublia ni son origine ni sa foi. Toujours vêtu comme un montagnard, portant ostensiblement sur sa poitrine une image du Sacré-Cœur, dont le culte est si cher au Tyrol, il refusait avec fierté le titre d'*Excellence*.

— Moi, je suis André Hofer, paysan! aimait-il à redire.

Après le souper, quels que fussent ses hôtes, André récitait au milieu d'eux le chapelet à haute voix, et tous devaient répondre, car le général tenait à sa maxime : « Qui mange avec moi, doit prier avec moi. »

Nous ne suivrons pas notre auteur dans le récit des vicissitudes de triomphe et des défaites subies par le sandwirth, disons pourtant que, vaincu et trahi, lui, le chef vénéré, auquel on avait pu si longtemps écrire : « A André Hofer, là où il est! » Sûr de voir arriver le message, et sûr aussi, que nul ne dévoilerait la retraite; lui, le sandwirth, il trouva un judas dans ses montagnes!

Conduit à Mantoue, André fut enfermé dans la citadelle où il ne démentit point son grand caractère : Refusant tout aliment gras les jours prescrits, priant sans cesse, répondant sans déguisement aux questions de ses juges, attendant la mort sans bravade et sans peur.

Le feu ayant pris à la forteresse, le vigoureux montagnard contribua plus que tout autre à l'éteindre. On lui conseillait de fuir. « Ce ne serait pas loyal! » remarqua-t-il simplement. Le général Bisson lui offrit la vie, s'il consentait à servir la France, il refusa, voulant rester fidèle jusqu'au bout à l'empereur et au pays. Au jour de l'exécution, Hofer repoussa le mouchoir dont on voulait lui bander les yeux, il ne consentit pas à plier les genoux. « C'est debout, s'écria-t-il, que je rendrai mon âme à celui qui me l'a donnée! »

Après une courte prière, il commanda le feu. « Il est allé à la

mort comme un héros chrétien, écrivait son confesseur, il l'a reçue comme un intrépide martyr! »

En des jours plus calmes, l'empereur François fit élever à son fidèle défenseur un monument de marbre blanc aux pieds du tombeau de l'empereur Maximilien, à Inspruck. Les États du Tyrol inscrivirent les noms des enfants du sandwirthau livre de la noblesse, on combla sa veuve et sa famille de faveurs et de respects. Pour lui, sa destinée l'avait fait arriver à : « ce quelque chose d'achevé que donne le malheur ; » Comme saint Louis, comme Jeanne d'Arc, comme tous les héros chrétiens, Hofer n'a porté en ce monde que la couronne d'épines choisie par le Maître.

Un poète bavarois, Guido Gœrres, n'a pas craint de célébrer le glorieux adversaire de sa patrie et d'exalter cette héroïque figure au milieu d'un peuple dont Hofer fut l'irréconciliable ennemi, le R. P. Clair a pensé de même, que le moment était venu de faire mieux connaître à la France ce grand caractère. « Le noble exemple du patriote tyrolien n'est point inutile à rappeler après nos immenses malheurs et en prévision de nouvelles épreuves » écrit le biographe, nous le croyons comme lui, c'est pourquoi nous voudrions voir ce livre appécié de nos compatriotes.

VI

Nous terminons par un ouvrage plein d'actualité. Il traite de la plus importante des questions, de celle qui donne de l'intérêt à toutes les autres, de la question religieuse. Les quatre volumes intitulés : *L'Église à travers les siècles* forment un cours complet d'histoire ecclésiastique à l'usage des jeunes filles.

Fruit de longues années d'étude et d'expérience pédagogique, cet ouvrage, nous le répétons, paraît à son heure pour aider les mères de famille ou les institutions dans la grande tâche de l'instruction religieuse, pour servir de manuel aux femmes de tout âge qui n'ont pas à leur disposition une bibliothèque considérable.

Il faut que la femme pieuse, sans sortir de la réserve qui lui sied si bien, sache soutenir, défendre et propager ses convictions. On l'a dit : les ennemis de l'Église couvrent d'un masque hideux le visage de cette mère vénérable, puis se mettent à crier à tous venants : « Voyez comme elle est laide! » Ce masque de l'erreur, il faut savoir l'arracher sans relâche, car d'infatigables mains le

rattachent sans cesse. Ce n'est que par une instruction solide qu'on y parviendra, et certes, ces quatre volumes, de quatre cents pages chacun, ne sont pas de trop pour un cours d'histoire religieuse. Ils renferment le cycle tout entier des âges chrétiens, depuis la venue du Sauveur jusqu'au pontificat de Léon XIII.

Afin de mieux frapper l'attention, les auteurs anonymes ont cru devoir adopter une forme de dialogue, rappelant un peu celle des *Soirées de Saint-Pétersbourg*, les quatre personnages mis en scène s'expriment, en général, dans un style sobre et clair. Marie expose la thèse, Sophie formule les objections, Gabrielle et Thérèse mêlent à l'entretien des réflexions justes, ou des doutes bientôt élucidés.

Le premier volume comprend l'histoire de la formation de l'Église, de ces grands coups de filets qui vont changer la face du monde. Les larges et ineffaçables traits du plan divin qui s'élabore, sont rapidement esquissés, mais non sans relief. Les martyrs se présentent ensuite, leur sang se mèle au sang divin pour laver les souillures du vieux monde, ils rendent l'esclavage impossible, en accueillant l'esclave dans leurs rangs triomphants.

Le second volume nous fait assister aux conquêtes pacifiques des moines sur les nations barbares. — Nous regrettons de ne pas trouver vers cette époque une étude plus approfondie sur les hérésies. — De là sont sorties toutes les thèses antisociales avec lesquelles on agite le monde, il eut fallu en faire mieux connaître l'impure origine. Nos auteurs préfèrent s'enfoncer dans ces temps reculés où pénètre la lumière de l'Évangile, comme ces premiers rayons de soleil dans les brumeux paysages tracés par les savants aux temps préhistoriques. De grandes figures de saints et de pontifes se détachent sur ce fond lointain.

Enfin Charlemagne apparaît et le moyen âge s'ouvre avec le troisième volume, les héros de cette période ne sont pas moins grands; ils se nomment : saint Bernard, saint Dominique, saint François d'Assise, saint Thomas d'Aquin, — Saint Louis! — C'est le temps héroïque de la Chrétienté; les grandes expéditions d'outre mer, les fondations d'ordres nouveaux, l'organisation des grandes corporations religieuses et civiles, offrent une ample matière d'études. — Bientôt, les divisions et le schisme déchirent l'Église, la ferveur se ralentit ou dégénère en superstition, le sensualisme renaît. — Et cependant l'humanité marche, oubliant qu'elle doit son impulsion à l'Évangile. — Christophe Colomb découvre un monde nou-

veau par le Christ et pour le Christ, les inventeurs de l'imprimerie inaugurent leurs presses en publiant les livres saints. — Ce sont des savants, nourris au sein de l'Église, qui mettent en lumière les auteurs profanes et rêvent une renaissance trop brusquée pour n'être pas dangereuse. Nous arrivons à la Réforme, aux secousses terribles, à l'irréparable scission dont nous souffrons encore.

Dans la plupart des ouvrages classiques, dans ceux imposés pour les examens scolaires, dans ceux mêmes accueillis par les familles chrétiennes à la faveur d'un nom illustre, se glissent trop souvent une hostilité systématique contre l'Église. — N'avait-il pas raison celui qui reprochait à l'histoire des trois derniers siècles de n'être qu'un tissu d'inextricables calomnies? C'est l'Église, toujours l'Église, qu'on accuse! Ni le sang tiré de ses veines par tant de cruels ennemis, ni les ruines amoncelées, ni la profanation de ses plus sacrés mystères ne comptent pour rien, on n'enregistre jamais que la Saint-Barthelémi, et la masse populaire ne connaît pas d'autre épisode dans les luttes sanglantes occasionnées par la Réforme. Nos auteurs, tout en gardant une modération attentive, prémunissent les jeunes lectrices contre cette trahison historique, ils exposent la vérité et, grâce à Dieu, notre cause n'a besoin que de la vérité!

Un ordre s'est élevé, afin de combattre l'hérésie; ordre admirable qui semble jaloux d'attirer sur lui tous les coups pour mieux défendre l'Église sa mère; un article spécial lui était dû, on le trouvera dans cet ouvrage. On lira aussi avec fruit les développements intelligents donnés sur le Jansénisme, les agissements de l'école philosophique au dix-septième siècle, la crise révolutionnaire, les difficultés de l'Église sous le premier empire, les douloureuses épreuves du pontificat de Pie IX, etc., etc.

En voilà suffisamment pour faire apprécier une œuvre, honorée d'ailleurs, des plus hautes approbations. Ne nous permettons point de critiquer. L'ensemble de ces quatre volumes est assez satisfaisant pour qu'on oublie certains défauts peut-être inévitables dans ce genre d'ouvrage.

J. DE ROCHAY.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

Trichine et trichinose; position de la question. — Origine des trichines; leurs métamorphoses; émigration enkystement; persistance de la vie et résistance aux agents extérieurs. — Accidents causés chez l'homme par la présence des trichines; difficultés du diagnostic. — Moyens prophylactiques; examen microscopique et cuisson. — Le Darwinisme; la *descendance de l'homme et la sélection sexuelle*, par Ch. Darwin; l'*anthropogénie ou histoire de l'évolution humaine*, par Ernest Hæckel; le *Darwinisme et l'origine de l'homme*, par l'abbé Lecomte. — Nécessité de Dictionnaires spéciaux : le *grand Dictionnaire de la langue latine*, par Freund; le *Dictionnaire des mathématiques appliquées*, par H. Sonnet; le *Dictionnaire de botanique*, par M. H. Baillon; l'*Année scientifique*, par L. Figuier.

A l'heure présente, tout le monde s'occupe de *trichine* et de *trichinose*. La mesure récente par laquelle le gouvernement, à l'exemple de la plupart des gouvernements étrangers, a interdit l'entrée et la vente, en France, du porc d'Amérique, a soulevé de nombreuses et importantes discussions qui intéressent l'hygiène, l'industrie et le commerce. Les académies et les journaux se sont emparés de la question; chacun l'a traitée à son point de vue.

Ceux qui ne voient que l'hygiène et la préservation de la maladie applaudissent à la mesure radicale, prise par le ministre du commerce et de l'agriculture; ceux qui, au contraire, se laissent plus facilement émouvoir par les plaintes des commerçants déplorent la mesure comme portant un coup funeste à une foule d'industriels dont le commerce se trouve en grande partie arrêté.

Dans cet article, nous ne nous placerons ni à l'un ni à l'autre de ces points de vue. Persuadé que le meilleur moyen de se préserver d'un danger est de le connaître dans tous ses détails, d'en savoir, pour ainsi dire, la valeur exacte, nous ferons l'histoire sommaire de la trichine et de la trichinose. Les conclusions pratiques s'en déduiront alors facilement.

*
* *

Nous connaissons aujourd'hui l'origine de la trichine, et nous n'en sommes plus réduits, pour expliquer sa présence chez l'homme

et chez les animaux, à invoquer la génération spontanée comme le faisait Dujardin, il n'y a pas encore quarante ans. Ce naturaliste avançait, en effet, que : *l'apparition de ces trichines est un des plus puissants arguments en faveur de la génération spontanée de certains helminthes.* Nous citons à dessein, dans le but de montrer dans quelles erreurs tombent tous ceux (les savants y compris) qui affirment au delà de ce qu'ils voient. Dujardin ignorait, comme beaucoup d'autres à son époque, d'où provenaient les trichines. Au lieu d'avouer simplement son ignorance, il lance une de ces bourdes qui font sourire aujourd'hui les moins expérimentés en helminthologie.

Les trichines proviennent d'autres trichines, leurs parents, qui leur ont donné naissance. Mais à l'inverse de la plupart des animaux qui passent toute leur existence dans le même milieu, elles présentent deux états bien différents, car ils exigent chacun un milieu spécial. Pendant le premier, que l'on peut désigner sous le nom de *larvaire*, la trichine vit dans les muscles striés des animaux supérieurs, les mammifères notamment ; elle produit alors la maladie connue sous le nom de *trichinose musculaire.* Pendant le second, qui est l'état *adulte*, elle habite le tube intestinal de ces mêmes animaux. A l'état larvaire, la trichine n'est généralement pas libre, elle est enkystée ; elle est analogue, sous ces rapports, à d'autres helminthes, tels que les tænias, qui, à l'état de cysticerques, passent aussi une partie de leur existence dans les tissus des animaux. Mais, à la différence de ces derniers, qui sont obligés de passer leur état larvaire dans un animal d'une autre espèce que celui où ils vivent à l'état adulte, la trichine peut subir ses métamorphoses dans les animaux de la même espèce. A l'état de larve, elle ne possède pas encore d'organes reproducteurs ou, du moins, ils ne sont que rudimentaires, c'est-à-dire peu développés. Elle est, sous ce rapport, semblable à tous les animaux qui passent par ce premier état, par exemple à la chenille agame ou asexuée, qui ne se reproduira que lorsqu'elle se sera métamorphosée en papillon, ou encore à l'ammocète de nos eaux douces qui ne se reproduit que lorsqu'elle est devenue lamproie.

C'est donc à l'état adulte que la trichine acquiert des organes reproducteurs, état auquel elle n'arrive que quand la trichine larvaire ou enkystée, dont nous venons de parler, est introduite dans le tube digestif. C'est sa présence dans ce nouveau milieu qui constitue

la trichinose intestinale. Nous aurons donc parcouru toute l'histoire naturelle de cet helminthe, quand nous l'aurons examiné sous son double état.

Quand la trichine occupe le corps de l'homme, elle y arrive par la voie suivante. Le porc possède rarement en France et souvent dans d'autres pays, la trichine enkystée dans son tissu musculaire. Que la viande d'un semblable animal soit mangée crue ou insuffisamment cuite, le kyste arrive dans le tube intestinal où les sucs digestifs le dissolvent rapidement, mettant ainsi en liberté le parasite qui, en quelques jours, va atteindre son complet développement; c'est-à-dire son état adulte.

A cet état, la trichine se présente sous la forme d'un ver blanc, transparent, roulé en spirale, et long de deux à trois millimètres. Elle possède un tube digestif, dont la bouche se trouve à l'extrémité la plus aiguë et l'ampoule rectale, à celle qui est légèrement obtuse. A ce moment, elle est sexuée; elle est dioïque, c'est-à-dire qu'elle est représentée par des individus mâles et des individus femelles. Au dire de certains auteurs, ces dernières seraient beaucoup plus nombreuses que les premiers, tandis que d'après d'autres on observerait environ un de ceux-ci pour deux de celles-là. Quoi qu'il en soit, à cet égard, le mâle est plus petit; il atteint en moyenne un millimètre ou un millimètre et un ou deux dixièmes. Il est facilement reconnaissable à deux vésicules situées à son extrémité postérieure et au développement rapide des cellules spermatiques que le microscope permet d'apercevoir facilement à travers la transparence de son corps. Les femelles atteignent des dimensions plus grandes, leur taille arrive rapidement d'un millimètre et demi à trois millimètres et même plus. Elles sont en outre reconnaissables aux nombreux ovules que l'on distingue dans l'intérieur de leur corps. Quel est le nombre de ceux-ci? Point d'une extrême importance, on le comprend, puisque chacun d'eux est destiné à devenir une jeune trichine. Ici encore, nous trouvons quelque désaccord entre les observateurs; les uns disent deux cents; d'autres, paraissant mieux renseignés, parlent de deux mille. Ce qu'il faut retenir, c'est que, vu la grandeur de ce petit animal, ce nombre est très considérable. Il peut l'être, d'autant plus qu'il est probable qu'il y a un grand nombre de pontes successives.

En peu de jours les œufs éclosent à l'intérieur de l'animal. Ce sont ceux qui sont situés du côté de l'extrémité céphalique qui

donnent les premiers naissance à de petits vers, qui ne tardent pas à sortir par un pore qui se trouve situé à l'union du tiers antérieur avec les deux tiers postérieurs. La trichine est donc un helminthe ovovivipare. Elle est tout à fait comparable, sous ce rapport, à la vipère et à quelques autres animaux dont les plus voisins dans la classification se reproduisent par des œufs qui éclosent après avoir été déposés à l'extérieur.

Telle est la trichine adulte qui après l'accomplissement des fonctions dont nous venons de parler, meurt et est entraînée au dehors avec les matières fécales. Etudions-la maintenant à l'état larvaire. La jeune trichine ne reste pas longtemps dans le tube digestif, car ce milieu ne paraît pas lui convenir. Quelques jours à peine après sa naissance, elle commence son voyage migrateur. Appliquée contre l'épithélium de la muqueuse digestive, elle pénètre à travers la substance de cette membrane, et elle va ainsi se répandre dans les diverses parties du corps. Les observateurs l'ont, en effet, rencontrée un peu partout; mais son siège de prédilection, celui où on la trouve toujours en grande abondance, c'est le tissu musculaire strié, c'est-à-dire le tissu musculaire rouge, celui de la vie animale, ainsi nommé par rapport au tissu musculaire lisse qui sert aux fonctions de la vie végétative.

Certains auteurs ont pensé que les jeunes trichines accomplissaient ce voyage à l'intérieur des vaisseaux sanguins et qu'elles circulaient avec le sang. On s'expliquerait très facilement le mode de locomotion. Dans la muqueuse intestinale, les dernières ramifications des vaisseaux sanguins viennent ramper au-dessous de la membrane épithéliale. En de nombreux points, il n'y a guère que l'épaisseur de deux cellules qui sépare l'intérieur du vaisseau sanguin de celui de la cavité digestive. Le trajet ne serait donc pas long à franchir, s'il s'exécutait par cette voie. Cependant il est très probable et sans doute certain que les choses se passent autrement. C'est qu'on ne trouve jamais dans le sang les trichines qui ne manqueraient pas d'y exister en grand nombre, si elles prenaient cette voie pour voyager. C'est encore qu'on n'observe jamais dans les capillaires des poumons, ni dans les capillaires généraux, les embolies et les infarctus qui se produiraient nécessairement dans ces conditions. C'est donc à travers l'épaisseur des tissus que la trichine chemine dans le corps de l'homme et des animaux. Pénètre-t-elle, comme on le dit quelquefois, dans la ligne de séparation de

deux cellules consécutives, on n'en sait rien? Il vaut mieux du reste attendre les observations que de se lancer dans la voie des hypothèses, qui est de toutes la plus féconde en écueils. Arrivées dans le tissu musculaire, les trichines ne conservent pas longtemps leur liberté; elles s'enkystent, c'est-à-dire que leur présence en cet endroit détermine une irritation et une altération de la fibre musculaire. A la suite de ces phénomènes il se produit une membrane qui enveloppe complètement l'animal, enveloppe qui constitue, à proprement parler, le kyste.

Il paraît provenir de deux sources et présenter deux feuillets; l'intérieur, assez régulièrement ovoïde, proviendrait de la désorganisation de la fibre musculaire; l'extérieur muni d'un prolongement à chaque extrémité, serait dû au sarcolemme, c'est-à-dire à l'enveloppe cellulaire qui entoure les fibres musculaires. Cette cavité ainsi constituée renferme une, et rarement deux ou trois trichines. Celles-ci y sont enroulées sur elles-mêmes en forme de ressort de montre ou d'hélice, et le seul mouvement qu'elles peuvent exécuter, c'est de resserrer ou d'élargir leur tour de spire. La trichine même déroulée ne possède alors que cinq à huit dixièmes de millimètre, aussi le kyste récent ne peut-il être perçu à l'œil nu. C'est là, on ne saurait trop le répéter, ce qui constitue le véritable danger du parasite. Nous avons affaire à un ennemi dont rien ne nous fait soupçonner la présence. L'œil armé du miscroscope peut seul l'apercevoir, et encore, à moins que la viande n'en soit littéralement farcie, faudra-t-il répéter et multiplier les observations. Plus tard ce kyste et l'animal lui-même ont une tendance à se crétifier, c'est-à-dire à se remplir de particules de carbonate de chaux. L'aspect grisâtre ou blanchâtre que ce corps étranger prend alors permet de l'apercevoir plus facilement, mais encore faut-il avoir recours à une loupe qui grossit au moins une dizaine de fois.

Combien de temps cette trichine ainsi enkystée pourra-t-elle vivre? Pendant combien de temps pourra-t-elle conserver la propriété de reproduire la trichinose intestinale si elle venait à être ingérée par un animal? Question bien intéressante certainement, mais à laquelle il est difficile de répondre avec précision. Virchow, à qui l'on doit les principales recherches sur l'organisation et le développement de ces vers parasitaires, pense que l'incrustation calcaire ne se produit qu'après plusieurs mois; mais il ne dit rien sur la persistance de la vie après cette transformation du

kyste. Quelques faits en disent plus que toutes les discussions.

Wagner, au commencement de février 1866, enlevait un cancer épithélial de la lèvre inférieure, chez un homme qui avait été trichiné dix ans auparavant. A l'examen miscroscopique de la tumeur, il trouve des trichines non seulement dans les tissus sains, encore, mais dans les tissus pathologiques. A vrai dire, elles étaient mortes, car le parasite et le kyste étaient abondamment pénétrés de sels calcaires. Ainsi donc au bout de dix ans les trichines étaient mortes, dans ce cas spécial, chez un individu atteint de diathèse cancéreuse.

Chez un homme mort à l'hôpital de Berlin, Virchow trouva des trichines vivantes; et l'aspect des kystes permettait de penser que cet homme était infecté depuis cinq ou six ans.

En 1851, il se développa à Hambourg une épidémie de trichinose dans les circonstances suivantes : « Neuf personnes et un chat avaient mangé de la viande de porc de qualité inférieure; trois des personnes succombèrent et toutes furent malades à l'exception d'une seule; elles eurent toutes de l'œdème de la face. Vers la fin de janvier 1865, l'un des survivants mourut aliéné à l'hôpital général de Hambourg; ses muscles étaient très chargés de trichines vivantes. Tüngel et Schrader les employèrent avec succès pour infecter des animaux; et Schrader rendit compte de ces expériences, le 1er mars 1865, à la Société des sciences naturelles de Hambourg (1). » Voilà une durée de seize ans après lesquels les trichines sont encore vivantes et capables d'infecter d'autres animaux.

En enlevant un cancer du sein, Middeldorpff trouve des trichines vivantes dans le muscle pectoral. Renseignement pris, la malade avait présenté *vingt-quatre ans* auparavant tous les symptômes de la trichinose.

La résistance vitale de ces parasites est donc très considérable. Ce fait n'a pas lieu de nous surprendre, puisqu'il concorde avec tout ce que l'on sait sur la facile conservation de la vie chez les êtres inférieurs. Le froid n'a pour ainsi dire pas d'action, car Leuckart a pu infecter un lapin avec de la chair trichinée qu'il avait soumise pendant soixante-douze heures à un froid de 25° centigrades. Elles vivent encore très longtemps après la mort de l'animal qui les porte, et elles supportent même un degré très avancé de putréfaction. Leur mort n'arrive guère, en effet, que lorsque la fibre musculaire

(1) Delpech, *les Trichines et les Trichinoses chez l'homme et chez les animaux.*

qui les contient a complètement disparu sous l'influence de la décomposition. Donc résistance vitale énorme à la plupart des agents qui font périr rapidement et facilement tant d'autres organismes. C'est un caractère dont il ne faut point oublier l'importance, au sujet du mode de transmission de la maladie.

*
* *

Quels sont les animaux chez lesquels on trouve des trichines et comment viennent-elles? Quelques-uns se trouvent trichinosés naturellement, c'est-à-dire sans que nous sachions le mode de pénétration du parasite. Ce sont principalement le rat, la souris, le chat, le renard, le hérisson, le blaireau, le putois et surtout le porc. On voit qu'à l'exception de ce dernier, tous sont des animaux vivant à l'état sauvage. A côté se trouve toute une autre catégorie d'animaux principalement domestiques qui ne se trichinosent pas spontanément, mais qui acquièrent facilement la maladie sous l'influence de l'homme. Citons le lapin, le cobaye ou cochon d'Inde, le bœuf, la chèvre, le mouton, etc. Ces animaux ont rendu de grands services à l'histoire du développement de la trichine, car c'est en leur faisant ingérer des viandes infectées, et en les sacrifiant à des intervalles assez rapprochés, qu'on a pu voir évoluer la larve contenue dans les kystes. Retenons de cette distinction que les animaux qui contractent naturellement la trichinose sont les seuls qui soient un danger constant pour l'homme. Ce danger vient donc uniquement du porc qui, malheureusement, trouve tant de facilités à se trichinoser, soit en mangeant les rats et les souris que l'on jette souvent sur les fumiers, soit aussi par le mécanisme suivant qui explique la succession des diverses épidémies qui ont infecté la même contrée pendant un certain nombre d'années. Supposons un porc trichinosé. Il est abattu sans qu'on s'aperçoive en aucune façon de sa maladie, et sa chair est mangée sans qu'on se doute en rien des dangers que cette nourriture présente. La trichinose va éclater, sinon chez tous, car quelques-uns présentent pour des raisons encore mal expliquées une résistance particulière à l'infection, du moins chez la plupart des consommateurs. Quelques-uns de ceux-ci habitent des fermes où l'on éleve des porcs. La trichine enkystée va se développer dans leur intestin; mais on sait que les matières fécales entraîneront toujours avec elles quelques trichines, sinon les larves nouvellement

sorties. A cause de l'incurie qui règne dans les campagnes et dans les exploitations agricoles, les porcs viennent manger ces matières et s'infecter à leur tour. Quelques mois plus tard l'animal abattu, deviendra une nouvelle source de contagion, et la maladie deviendra pour ainsi dire périodique dans la localité. C'est ainsi que Virchow explique la production des diverses épidémies qui ont éclaté à Plauen, à Magdebourg, à l'île Rugen, etc. Ces faits n'ont rien de snrprenant pour ceux qui savent comment se produit la ladrerie du porc, le tournis du mouton, etc. C'est identiquement la même voie et la même manière, le nom seul de l'animal et de la maladie sont changés.

*
* *

N'est-ce pas le moment de dire quelques mots des accidents causés chez l'individu qui a ingéré de la viande contenant des trichines encore vivantes? Constatons d'abord que pour la trichinose, comme pour les autres empoisonnements, tout est question de dose ou de quantité. A-t-on ingéré seulement une petite quantité de viande infectée ou plus exactement un petit nombre de kystes, les accidents seront minimes ou peu importants? A-t-on, au contraire, ingéré une grande quantité de ces vers parasitaires, alors peuvent se développer des accidents formidables qui ont souvent amené des souffrances horribles et même la mort.

Une fois introduits dans l'estomac, les kystes sont soumis à l'action du suc gastrique qui dissout leurs enveloppes et met les vers en liberté. Il est en effet démontré que les sucs digestifs qui disolvent si rapidement les membranes kystiques sont sans action sur le ver lui-même; car, contrairement aux résultats obtenus par Pagenstecher, Lebert a constaté que les trichines vivent dans le suc gastrique sans paraître en souffrir en aucune façon. Aussi, mises en liberté, pénètrent-elles dans l'intestin grêle où, en quelques jours, elles acquièrent l'état adulte. Leuckart a constaté qu'au quatrième jour, les femelles présentent déjà des œufs arrivés à maturité. Le lendemain et le surlendemain ils éclosent et les embryons sortent, car sept jours après l'ingestion, on a constaté leur présence dans les muscles voisins du tube digestif. Ce développement est donc très rapide et on voit la multitude innombrable de trichines qui peuvent se trouver, à un moment donné, dans l'intestin, si l'on réfléchit que sur un petit morceau de viande de porc, à peine gros comme une

tête d'épingle, Scoutetten a vu dix-huit trichines assemblées. Une seule bouchée de viande, dit cet auteur (1), peut facilement en contenir deux à trois mille. Les accidents causés par la présence, dans l'intestin, de ces innombrables embryons déterminent la maladie appelée trichinose intestinale. Les principaux symptômes sont les accidents diarrhéiques, cholériformes, avec nausées, éructations, douleurs gastro-abdominales, frissons, vertiges, etc. C'est le moment où le parasite serait le plus facilement attaquable par les médicaments, si malheureusement il n'était pas démontré que les purgatifs, les toxiques (mercure, arsenic, etc.), les anthelminthiques les plus vantés n'avaient pour ainsi dire pas d'action sur eux. Seule, la benzine a paru donner quelques bons résultats, et encore!

Cette inefficacité des médicaments s'expliquera si l'on considère que les trichines embryonnaires ont des dimensions excessivement faibles et qu'elles sont complètement enfouies dans le mucus intestinal qui leur forme comme une cuirasse protectrice.

On n'a pu s'opposer à l'émigration et bientôt les muscles sont devenus le siège de douleurs analogues à celles causées par le rhumatisme : d'abord ceux qui sont voisins de l'appareil digestif, le diaphragme entre autres; puis les autres successivement, car la trichine ne paraît en épargner aucun, excepté le cœur, où il est à peu près certain qu'on n'a jamais rencontré de kystes, malgré quelques assertions contraires qui peuvent s'expliquer par des manques de précautions dans la préparation. On le comprend, ces douleurs souvent insupportables sont causées par le voyage des trichines. Mais bientôt d'autres accidents et des plus formidables se développent. C'est l'œdème, et surtout l'œdème de la face, que l'on regarde comme le caractère formel de la présence des embyrons dans les muscles. Cet œdème peut envahir les yeux, car on a souvent constaté la présence des trichines dans les muscles propres de l'œil; il peut aussi envahir les muscles du larynx, ceux de la glotte et produire ainsi l'enrouement si ce n'est l'œdème de la glotte et la suffocation. Plus tard la fièvre s'allume et elle s'accompagne d'accidents analogues à ceux de la fièvre typhoïde, de la pneumonie, etc. Un autre danger menace les muscles de la respiration qui, une fois envahis, amènent une dyspnée excessivement

(1) *Etude sur les Trichines et sur les maladies qu'elles déterminent chez l'homme*, page 32.

grave et pénible, comme l'envahissement du diaphragme produit des hoquets et des éternuements spasmodiques. Il y a bien d'autres symptômes sur lesquels nous ne voulons pas insister, car nous n'écrivons pas un traité de pathologie. Après plusieurs semaines, quelquefois après plusieurs mois, ces symptômes s'amendent et la guérison se fait très lentement; ou ils s'aggravent et alors c'est la mort qui termine les souffrances de cette maladie qui est pour ainsi dire un avant-goût de la tombe.

Un peu de statistique viendra encore assombrir le tableau précédent. En Saxe, si l'on s'en rapporte aux renseignements de Reinhard, officiellement chargé des épidémies, il y a eu, de 1860 à 1866, 156 malades atteints de trichinose; 6 seulement ont succombé. C'est une proportion de moins de 4 0/0.

A Hettstœdt, sur 158 malades, 27 ont succombé, c'est-à-dire plus de 16 0/0.

A Hedersleben, 327 malades ont donné 82 décès ou plus de 25 0/0.

La trichinose musculaire est donc une affection grave, et d'autant plus grave que le praticien est encore plus désarmé contre elle que contre la trichinose intestinale, car sa thérapeutique n'existe pour ainsi dire pas. Ajoutons encore que son diagnostic est d'autant moins facile à établir que cette maladie présente des symptômes qui la font facilement confondre avec diverses affections gastro-intestinales, avec le rhumatisme, la fièvre typhoïde, etc. Un premier renseignement mettra le médecin sur la voie. C'est quand, dans la même contrée, il rencontrera plusieurs malades affectés de symptômes précédemment décrits. Il est rare, en effet, que les cas de trichinose soient isolés. Généralement la chair du porc atteint est consommée par un certain nombre de personnes. Un second moyen qui donne une certitude complète, c'est d'enlever, au moyen d'un instrument spécial, une sorte de harpon ou d'emporte-pièce, un minime fragment d'un des muscles où les trichines établissent de préférence leur séjour, et le porter sous le microscope. Si l'on y constate leur présence, le diagnostic ne laissera plus aucun doute.

*
* *

Voilà aussi brièvement que possible les notions les plus authentiques autant que les plus indispensables sur l'histoire des trichines et des maladies qu'elles provoquent. Nous savons bien que nous

avons laissé de côté beaucoup de points de vue intéressants. Mais ceux que nous avons abordés suffisent à résoudre toutes les questions pratiques qui peuvent se rencontrer. En voici la preuve.

Du moment qu'il est démontré que la trichinose est une maladie contre laquelle la thérapeutique est presque absolument désarmée, il n'y a plus d'autre remède que de l'éviter. Les moyens prophylactiques doivent être tout. Faut-il, à l'exemple de Moïse, proscrire la viande de porc comme impure? Mais elle joue un rôle trop considérable dans l'alimentation moderne pour qu'on puisse un seul instant penser à ce moyen radical. L'examen microscopique donne-t-il une garantie suffisante? Oui, s'il est bien fait, c'est-à-dire s'il porte sur un grand nombre de muscles et de fragments. Mais dans la pratique, il n'y a qu'un seul moyen vraiment efficace de se préserver de la trichinose, c'est de ne manger de la viande de porc qu'après qu'elle aura été soumise à une cuisson suffisante. La chaleur seule, pourvu qu'au moins dans les parties centrales et profondes du morceau, elle ait été portée de 70 à 100°, tue sûrement les trichines, sans altérer en rien les qualités de la viande. Hors de là, point de préservation possible. C'est, en effet, grâce à nos habitudes françaises de ne manger la viande de porc que lorsqu'elle a été bien cuite, que nous devons d'avoir été jusqu'à ce jour préservés d'une véritable épidémie de trichinose, tandis que les habitudes contraires des Allemands ont produit chez eux un grand nombre de victimes. Est-ce à dire par là que l'inspection deviendrait inutile? tant s'en faut, j'ajoute même qu'elle est absolument indispensable pour toutes les viandes destinées à être mangées crues ou à peine cuites, telles que celles qui entrent dans la confection des saucissons, des hachis, etc. Tout en laissant une grande liberté au commerce et à l'industrie, ne serait-il pas utile d'introduire dans la loi, s'il n'y est déjà, un article condamnant sévèrement à l'amende ou à la prison tous les fabricants de comestibles dont la marchandise contiendrait des trichines ou autres parasites nuisibles, comme on condamne les trompeurs sur la qualité, la quantité, etc. Déclarés responsables, les fabricants examineraient ou feraient examiner avec soin leur viande avant de l'employer et de la mettre en vente.

Quant au bruit qui se fait autour de l'interdiction de notre marché aux porcs d'Amérique, sous prétexte que cette viande contenait les trichines, il y a longtemps que tout le monde savait

la chose. Beaucoup de journaux en avaient parlé et nous-même, l'année dernière dans le mois d'août, nous avons fait insérer dans le *Journal des Campagnes* de M. Edmond Vianne une note énergique pour mettre le public en garde contre l'usage de cette viande américaine, souvent préparée sans aucun soin.

*
* *

Les partisans de la théorie de la descendance et du darwinisme qui n'en est qu'une forme, multiplient leurs publications, mais on ne peut pas dire, leurs preuves. Pour être représentés plus souvent et sous une forme peut-être rajeunie, les arguments mauvais, il y a quelques années, ne sont pas devenus meilleurs aujourd'hui. Parmi ces ouvrages, signalons d'abord la troisième édition de la *Descendance de l'homme et la sélection sexuelle*, par Charles Darwin (1). Comme on le sait, l'auteur fait dans ce volume l'application à l'homme de la théorie qu'il avait imaginée pour les autres animaux, dans son livre fameux sur *l'Origine des espèces*. Jusqu'à l'apparition de la *Descendance de l'homme*, on avait cru, sans motifs, il est vrai, car les esprits clairvoyants ne s'y étaient pas laissé prendre, que Darwin réservait l'origine de l'homme et adoptait à son égard les traditions bibliques. Mais depuis longtemps, le masque est jeté et il n'est plus permis de se faire la moindre illusion sous ce rapport. Pour Darwin, l'homme ne fait pas exception dans la théorie de la descendance, et il provient, comme tous les êtres vivants, d'ancêtres qui ont été successivement, en remontant les âges, singes, reptiles, poissons, etc. C'est à la prétendue démonstration de cette théorie, qui n'est basée que sur un merveilleux échafaudage d'hypothèses, qu'est consacré ce volume qui renferme une foule de faits nouveaux, curieux, bien observés, mais dont l'interprétation seule laisse à désirer. Si Darwin avait, dans son livre sur l'origine des espèces, appliqué formellement et explicitement sa théorie à l'homme, il aurait aujourd'hui beaucoup moins de partisans, car il faut bien reconnaître que c'est seulement en lisant la descendance de l'homme que bien des lecteurs ont été effrayés des conséquences qu'ils ne croyaient pas contenues dans la théorie primitive. Mais ceux qui étaient ou sont devenus les plus ardents disciples de Darwin ne s'y étaient pas laissé tromper, ils avaient bien envisagé

(1) Un volume in-8. Librairie Reinwald.

la théorie et adopté d'avance toutes ses conséquences. C'est ce qu'avait bien saisi M. Carl Vogt, qui a mis en tête de ce volume une préface tout à fait athée et matérialiste. C'est ce qu'a encore mieux compris peut-être M. Ernest Hæckel, professeur à l'université d'Iéna, qui, à l'imitation de Darwin, a d'abord publié un premier volume, intitulé *Histoire de la création naturelle*, volume où il généralisait le plus possible les idées du savant anglais, et ensuite un second volume ayant pour titre : *Anthropogénie* ou *Histoire de l'évolution humaine* (1), dans lequel, comme dans la *Descendance de l'homme*, il fait à notre espèce l'application des connaissances exposées dans le premier. C'est une série de leçons familières sur les principes de l'embryogénie et de la phylogénie humaines. L'auteur essaye d'y établir que l'homme et tous les êtres vivants tirent leur origine commune d'une cellule primitive, dépourvue de finalité et soumise uniquement aux forces mécaniques du monde extérieur. Non seulement ce hardi évolutioniste ne recule pas devant les horribles conséquences de cette doctrine qui dépouille l'homme de son libre arbitre, mais encore il s'en glorifie hautement. « Quant à moi, dit-il, je préfère être la postérité perfectionnée d'un ancêtre simien, sorti, par concurrence vitale, des mammifères inférieurs, issus eux-mêmes et progressivement des vertébrés inférieurs, plutôt que le rejeton dégénéré d'un Adam semblable à Dieu, mais dégradé par le péché d'un « bloc d'argile », et d'une Eve « créée » avec l'une des côtes de cet Adam. » Pour M. Ernest Hæckel, « il ne saurait être question d'une volonté libre dans le sens habituel de ce mot. A la lumière de cette conception *monistique* du monde, ajoute-t-il, les phénomènes qui nous semblent les plus libres, les plus indépendants, les manifestations extérieures de la volonté humaine, *obéissent à des lois fixes*, exactement comme tous les autres phénomènes naturels ». Croirait-on, après ces citations, que l'auteur se défend d'être matérialiste et qu'il accuse ses contradicteurs de confondre sous le même nom le matérialisme scientifique et le matérialisme moral « tout à fait condamnable ». M. Hæckel, on le voit, ne craint pas de tirer les conséquences les plus extrêmes qui découlent des hypothèses darwinistes.

Si, d'un côté, les disciples de Darwin et les propagateurs de ses conceptions ont rapidement saisi toute leur portée et tout le parti

(1) Un volume in-8. Librairie Reinwald.

qu'il était possible d'en tirer pour combattre le spiritualisme, de l'autre, il n'a pas manqué de savants qui, dès la première apparition de *l'Origine des espèces*, ont réagi au nom des vrais principes, contre les nouveaux procédés de démonstration que cet ouvrage tendait à faire prévaloir dans le domaine scientifique. Sans parler ici de beaucoup de savants qui ont si bien combattu cette hypothèse nous tenons surtout à signaler un petit livre de Flourens, dont on vient de publier fort à propos une seconde édition, c'est *l'Examen du livre de M. Darwin* sur *l'Origine des espèces* (1). On y trouvera exposées avec une clarté et une lucidité saisissantes, toutes les notions que le naturaliste anglais a passablement obscurcies, quand il combat la fixité des espèces et qu'il admet leur variabilité indéfinie. Il insiste surtout sur le langage figuré que Darwin emploie constamment sans s'en rendre compte, langage qui le trompe comme il a trompé tous ceux qui s'en sont servis. Comme si depuis longtemps Cuvier ne nous avait pas avertis de tous les périls d'un pareil langage, dans un morceau de philosophie naturelle, trop beau pour que nous ne le citions pas ici.

« Par une de ces figures auxquelles toutes les langues sont enclines, dit Cuvier, la *Nature* a été personnifiée : les êtres existants ont été appelés les *Œuvres de la nature*, les rapports généraux de ces êtres entre eux sont devenus les *Lois de la nature*, etc... C'est en considérant ainsi la nature comme un être doué d'intelligence et de volonté, mais secondaire et borné, quant à la puissance, qu'on a pu dire qu'elle veille sans cesse au maintien de ses œuvres, qu'elle ne fait rien en vain, qu'elle agit toujours par les voies les plus simples, etc. « On voit combien sont puérils les philosophes qui ont donné à la nature une espèce d'existence individuelle, distincte du Créateur, des lois qu'il a imprimées au mouvement, et des propriétés ou des formes données par lui aux créatures, et qui l'ont fait agir sur les les corps avec une puissance et une raison particulières. A mesure que les connaissances se sont étendues en astronomie, en physique et en chimie, ces sciences ont renoncé aux paralogismes qui résultaient de l'application de ce langage figuré aux phénomènes réels. Quelques physiologistes en ont seuls conservé l'usage, parce que, dans l'obscurité où la physiologie est encore enveloppée, ce n'était qu'en attribuant quelque réalité aux fantômes de l'abstraction,

(1) Un volume in-12. Librairie Garnier frères.

qu'ils pouvaient faire illusion à eux-mêmes et aux autres sur la profonde ignorance où ils sont, touchant les mouvements vitaux (1). »

On ne saurait trop du reste insister sur la philosophie de notre grand naturaliste, nous ne pouvons que conseiller la lecture d'un de ses livres les plus populaires, le *Discours sur les révolutions du globe* (2), livre extrêmement intéressant, qui, s'il a vieilli sur certains points, n'en renferme pas moins une foule de notions essentielles, dont les savants ne peuvent pas impunément se départir.

Un autre petit volume ou la réfutation des opinions émises par Darwin et ses disciples est faite d'une manière très serrée et très détaillée, est celui de l'abbé A. Lecomte, docteur ès-science naturelles. Il est intitulé : *le Darwinisme et l'Origine de l'homme* (3). L'auteur n'a pas craint de suivre pas à pas la doctrine qu'il voulait réfuter, et de montrer, chemin faisant, le défaut de la cuirasse. M. l'abbé A. Lecomte est un des auteurs clairvoyants qui les premiers ont parfaitement vu les conséquences effrayantes auxquelles Darwin devait nécessairement être amené. Aussi, comme il est intéressant, quand il nous montre que, malgré des réticences calculées sans doute et une sorte d'acte de reconnaissance du Créateur, Darwin admettait déjà l'origine bestiale de l'homme. *Le Darwinisme et l'Origine de l'homme* est, à notre avis, une lecture indispensable à tous ceux qui veulent savoir ce qu'il faut penser de la théorie de l'évolution, et il serait bien à souhaiter que ce volume prît place dans toutes les bibliothèques auprès de ceux qu'il est destiné à combattre et à réfuter, car les ouvrages de Darwin, de Hæckel, de Carl Wogt, etc., sont l'arsenal où puisent la plupart des matérialistes modernes.

*
* *

Comme délassement et comme récréation après ces hautes questions de philosophie naturelle, passons au livre que vient de publier M. C.-A. Valson, doyen de la Faculté catholique des sciences de Lyon, sous le titre de : *Les Savants illustres du seizième et du dix-septième siècle* (4). Ce n'est pas, à proprement parler, un ouvrage

(1) Citation empruntée à l'examen du livre de M. Darwin, sur l'origine des espèces par M. Flourens, page 3.

(2) Un volume in-12. Librairie Firmin-Didot.

(3) Un volume in-12 de XIII-411 pages. 2e édition. Librairie Victor Palmé.

(4) Deux volumes in-12. Librairie Victor Palmé.

de science, car il n'y est nullement question de recherches scientifiques exécutées par l'auteur. M. Valson s'est, en effet, proposé de retracer la vie et les travaux des savants illustres du seizième et du dix-septième siècle, et surtout de faire ressortir l'influence décisive qu'ils ont eue sur le mouvement scientifique et intellectuel de leur époque. Nous approuvons entièrement cette idée de l'auteur, car si nous trouvons le nom d'un savant accolé à une découverte importante, nous ne savons rien de sa vie, ni du milieu dans lequel il a vécu. Nous ne connaissons pas les obstacles qu'il a eu à surmonter, les luttes qu'il lui a fallu soutenir. Quels étaient les instruments dont ils se servaient? etc., etc. *Les Savants illustres* devraient occuper dans la vie des hommes de science la place que remplit *la Vie des saints* dans une famille pieuse. Ils doivent être pour nous ce stimulant énergique que les anciens employaient quand ils citaient les exemples de courage de leurs ancêtres : *exempla majorum*.

Cette lecture produira de nombreux fruits pour ceux qui l'entreprendront, car l'auteur a surtout voulu nous faire connaître le travail philosophique de la pensée de ses héros et nous faire assister, pour ainsi dire, à l'enfantement progressif de leurs découvertes.

Mais du moment qu'il est question de philosophie, il est indispensable de connaître le terrain sur lequel on marche. Aussi M. Valson a-t-il écrit, sous forme de discours préliminaire, une savante introduction où nous trouvons un exposé rapide des principes qui ont servi de base à cet ouvrage. « En cela, du reste, dit-il, je ne ferai que reproduire et suivre les idées de ces maîtres illustres dont les noms seront l'éternel honneur de l'esprit humain. »

Après le discours préliminaire, où l'on trouvera exposé le rôle de la philosophie, la méthode, le matérialisme, le sentiment religieux dans les sciences et l'appréciation des principaux ouvrages publiés sur l'histoire des sciences, le tome premier contient les vies de Copernic, Tycho-Brahé, Képler et Galilée; le tome second, de Pascal, Descartes, Newton et Leibniz. Il ne s'agit pas ici d'une courte notice biographique, mais de l'ensemble de la vie d'un savant, c'est-à-dire l'histoire de ses luttes de ses travaux, de son découragement et quelquefois aussi de son triomphe.

*
* *

Aujourd'hui que les recherches se multiplient avec une émulation remarquable dans tous les pays civilisés, chaque branche des connaissances humaines devient un grand arbre aux nombreuses et puissantes ramifications. Aussi, loin d'être encyclopédiste, le savant se spécialise-t-il de plus en plus, afin de pénétrer plus avant dans l'intimité de ses études favorites.

Il en résulte qu'on se rend ainsi, si l'on n'y prend garde, tout à fait étranger au mouvement qui s'accomplit autour de soi. C'est cette tendance intellectuelle, si accentuée, qui amène la nécessité de ces nombreux et multiples dictionnaires qui seront une des gloires de notre temps. Au dix-huitième siècle, on avait cru faire un effort immense en produisant la fameuse Encyclopédie qui devait contenir le résumé des connaissances humaines. Aujourd'hui un pareil ouvrage serait, sinon impossible, du moins sans but utile. Les dictionnaires, comme les intelligences, sont obligés de se spécialiser et chaque science a besoin du sien. Mais ce que l'on exige n'est pas un livre ne renfermant que certaines parties; ce que l'on veut, c'est un ouvrage où l'on trouve une notion, si courte soit-elle, sur tout ce qui concerne une science. C'est dans cet esprit qu'a été fait le *Grand Dictionnaire de la langue latine* par le docteur Guillaume Freund.

Nous en devons une excellente traduction à M. N. Theil. Cet ouvrage (1), qui est un édifice colossal élevé à la langue latine, comprend : 1° tous les mots qui se trouvent dans les monuments de la langue latine, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la chute de l'Empire d'occident, méthodiquement examinés sous les divers rapports : grammatical, étymologique, exégétique, synonymique, chronologique, rhétorique, archéologique et statistique; 2° les mots les plus importants de la langue latine du moyen âge et des temps modernes, notamment ceux qui ont passé dans les langues aujourd'hui parlées en Europe; 3° les termes techniques, latins ou latinisés de médecine, de chirurgie, d'anatomie, de chimie, de zoologie, de botanique, etc.; 4° les noms propres de l'histoire, de la mythologie, de la littérature et des arts; 5° tout le dictionnaire comparé de géographie ancienne, du moyen âge et moderne de

(1) Trois volumes in-4. Librairie de Firmin-Didot.

Biscoff et Mœller, revu et amélioré par M. Ch. Müller. Sans faire ici le procès aux dictionnaires classiques latins limités à une époque et à un certain nombre d'auteurs, nous ne pouvons que déplorer l'embarras dans lequel ils jettent ceux que la nécessité de leurs études obligent à lire les auteurs latins qui ont été exlcus du cadre.

Avec le Grand Dictionnaire de Freund, pareil embarras cesse et l'on peut aborder avec fruit tout ce qui se rapporte à la langue latine : inscriptions, textes anciens, auteurs secondaires, etc., etc. Ces réflexions sont encore bien plus vraies s'il faut recourir aux auteurs spéciaux qui ont écrit sur la médecine, l'histoire naturelle, etc. Ce magnifique ouvrage, indispensable à tous ceux qui ont quelque chose à voir avec le latin, est complété par une savante grammaire due au docteur Madvig, professeur à l'université de Copenhague, et traduite par N. Theil. L'effet que produit le Grand Dictionnaire de la langue latine, placé à côté de nos dictionnaires classiques, est celui que l'on ressent en plaçant la grammaire latine *in-folio* du docteur Madvig à côté des rudiments in-12 de Lhomond.

C'est en continuant l'ordre des idées que nous avons exposées en commençant le paragraphe précédent que nous abordons le *Dictionnaire des mathématiques appliquées* (1). Il comprend les principales applications des mathématiques à l'architecture, à l'arpentage, aux assurances, à l'artillerie, en un mot, à toutes les sciences qui réclament leur emploi ou leur usage. Tout le monde ne peut pas passer sa vie à étudier les mathématiques, mais on est fort heureux, le jour où la solution d'un problème, d'une question, nous intéresse, d'en trouver les éléments dans un livre qui a prévu le cas pour nous. On est vraiment étonné, en pensant à la somme de travail, que l'auteur, M. H. Sonnet, se privant volontairement de collaborateurs afin de donner plus d'unité à son œuvre, a dû fournir pour mener à bonne fin une entreprise aussi considérable et aussi bien accueillie du public, car c'est la troisième édition du *Dictionnaire des mathématiques appliquées* que nous avons sous les yeux. C'est qu'en réalité un pareil livre est de nature à intéresser toutes les personnes qui s'occupent des applications de la science et plus particulièrement les jeunes gens qui se destinent à la carrière du génie civil ou militaire. Les ingénieurs y puiseront beaucoup de renseignements pratiques pour l'exécution de leurs plans, tandis que les professeurs

(1) Un gros volume in-4. Librairie Hachette.

y trouveront de nombreux exemples de l'application de la science pure à des problèmes usuels. Comme la plupart des articles offrent une partie descriptive et souvent une partie historique, les gens du monde ne seront point étonnés d'acquérir, par cette lecture, une foule de notions utiles.

On sait du reste les nombreux efforts faits par la maison Hachette, pour nous doter de toute une série de grands dictionnaires. Nous avons déjà parlé à nos lecteurs de celui de *Chimie pure et appliquée*, rédigé sous la direction et avec la collaboration de M. Wurtz. Cet ouvrage terminé, depuis plusieurs années, se complète actuellement par un important supplément dont deux fascicules ont déjà paru. On nous excusera de mentionner ici le *Dictionnaire de botanique*, par M. H. Baillon (1), et on comprendra notre réserve au sujet d'un ouvrage auquel nous collaborons activement. Aussi dirons-nous simplement que le treizième fascicule vient de paraître et qu'il contient tous les mots compris entre *Cominia*, nom sous lequel Pline désignait l'olive, et *Cossignia*, et indiquerons-nous les articles les plus importants tels que Commélynacées, Composées, Concombre, *Confervoideæ*, Conifères actuelles et fossiles, *Cordaites*, Corolle, Couronne, etc., etc. On sait que chaque fascicule est accompagné de nombreuses figures intercalées dans le texte et d'une planche en chromolithographie qui, dans le treizième, réprésente l'*Eriodendron Rivieri*. Tous les dessins ont été exécutés par M. A. Faguet, le plus habile de nos artistes pour la représentation des végétaux.

Ne quittons pas la maison Hachette, sans signaler l'*Année scientifique et industrielle*, par M. Louis Figuier (2), qui paraît pour la vingt-quatrième fois. C'est l'exposé annuel des travaux scientifiques, des inventions et des principales applications de la science à l'industrie et aux arts qui ont attiré l'attention publique en France et à l'étranger. Le volume se termine par une nécrologie scientifique où, parmi beaucoup d'autres noms, nous relevons celui de M. l'abbé Debaize, mort, le 12 décembre 1879, à Oudjiji, dans l'Afrique centrale, où l'avait entraîné le désir patriotique d'accomplir un voyage d'études utiles à la France et de trouver de nouvelles voies à l'influence du christianisme.

Dr Tison.

(1) Paraît par fascicules in-4. Librairie Hachette.
(2) Un volume in-12 de 580 pages. Librairie Hachette.

MEMENTO CHRONOLOGIQUE

---

11 *mars.* — Le Conseil des ministres décide la suppression du budget extraordinaire qui rentrera à l'avenir dans le budget ordinaire.

En Portugal le ministère consent malgré la désapprobation générale à céder aux Anglais le territoire *Larenzo Marques*, dans lequel est enclavée la baie de Delagoa, le meilleur port de l'Afrique australe et le point central des débouchés de l'Etat d'Orange et du Transvaal sur l'océan Indien.

Le gouvernement allemand accepte l'invitation de la France et des Etats-Unis à la conférence monétaire de Paris, sous la réserve qu'elle conservera sa liberté d'action, quant aux décisions de la conférence.

M. Guillery, président de la Chambre des députés belges, donne sa démission plutôt que d'obéir aux ordres dictatoriaux de M. Frère Orban, ministre des affaires étrangères, qui veut lui imposer un rappel à l'ordre.

12. — M. Paul Bert dépose à la Chambre des députés son rapport sur le recrutement des *instituteurs* et des *séminaristes*, et M. Naquet donne lecture de son rapport sur le projet de loi relatif au droit de réunion, amendé par le sénat, dont il propose d'accepter la rédaction, bien plus libérale que celle de la Chambre. Soixante-dix médecins et chirurgiens des hôpitaux de Paris protestent contre le projet de renvoi des sœurs infirmières des hospices et adressent à cet effet une pétition motivée à M. Quentin, directeur de l'Assistance publique.

Les arrestations continuent en Irlande. Il est plus facile d'écraser les Irlandais que de réparer les maux causés par une oppression deux fois séculaire.

La Chambre des communes termine l'examen du bill sur la possession et la vente des armes en Irlande et l'adopte en troisième lecture par 250 voix contre 28. Mgr l'archevêque de Dublin publie une nouvelle lettre pastorale condamnant la ligue des femmes affiliée à la ligue agraire.

Soumission au Saint-Siège des deux derniers évêques arméniens catholiques dissidents et de plusieurs prêtres.

Le canton du Valais vient de donner un exemple qui mériterait d'être imité par les grands Etats de l'Europe. En 1848, le gouvernement de ce canton s'empara des biens de l'Eglise et les aliéna en partie. Aujourd'hui ce même gouvernement revient à résipiscence. Mgr Jardinier, évêque de Sion, dans un récent mouvement, annonce cette heureuse nouvelle aux catholiques et l'acte réparateur qui en est la conséquence.

13. — Le grand événement du jour est l'assassinat de l'empereur de Russie : Alexandre II, au retour d'une revue passée au manège des Ingé-

nieurs, près du canal Catherine, à quelques pas du pont des écuries de la cour, est mortellement blessé par des bombes explosibles, lancées sur le passage de l'équipage impérial. Il a les deux jambes broyées à la hauteur du genou et le bas ventre ouvert, et expire au bout de quelques heures. — Les deux principaux auteurs de ce criminel attentat sont arrêtés. Le czaréwitch est proclamé empereur sous le nom d'Alexandre III.

A Belleville, conférence de M. Depeyre, ancien ministre de la justice, sur l'enseignement populaire et la liberté religieuse.

Les prélats résidant à Madrid et de nombreux catholiques espagnols protestent, dans une adresse au roi, contre la récente circulaire du ministre de l'instruction publique projetant de rétablir dans leurs chaires des professeurs libres penseurs.

Grand meeting tenu à Chicago par les Néerlandais d'au delà de l'Océan, pour exprimer leurs sympathies en faveur des Boërs. Grand meeting international à Londres pour le même objet.

Le gouvernement du bey de Tunis, à l'instigation du consul italien, fait suspendre les travaux du chemin de fer français de Tunis à Hamamellet.

Cérémonie des fiançailles du prince héritier de Suède avec la princesse Victoria de Bade.

14. — Sur la proposition de M. du Bodan, membre de la droite, la Chambre des députés vote le renvoi de la séance au lendemain, en signe de deuil à l'occasion de la mort du Czar.

Le Sénat, sur la proposition de son président et de plusieurs membres de la droite, se décide à imiter l'exemple de la Chambre.

L'assassinat du Czar soulève partout, à Berlin, à Londres, à Vienne, à Rome, à Bruxelles, à Washington, une réprobation générale dont l'expression se traduit, à de rares exceptions près, par des adresses de condoléances par le deuil de toutes les cours et par la célébration de services religieux.

Sa Sainteté Léon XIII adresse un télégramme au nouvel empereur, tandis que le cardinal Jacobini se rend à la villa Sciarra pour présenter aux princes russes les condoléances du Saint-Père.

15. — M. Batbie interpelle le gouvernement sur les mesures arbitraires dont sont menacés les établissements autrefois dirigés par les Jésuites. L'orateur prouve que les lois sont violées et que les ministres méconnaissent leurs propres engagements. M. de Carayon Latour expose ce qui s'est passé à Bordeaux pour le collège de Saint-Joseph de Tivoli, fermé malgré une promesse formelle du ministre. M. Jules Ferry ne cherche point à se disculper, il se retranche derrière les décisions des conseils académiques et du conseil supérieur de l'Instruction publique, et déclare qu'avant Pâques tous les professeurs jésuites devront être remplacés par des prêtres séculiers. M. Bocher lui répond en faisant ressortir, dans une argumentation serrée, tout ce qu'il y a d'illégal et d'odieux dans ces mesures arbitraires. Malgré cela, l'ordre du jour pur et simple demandé par le ministre est voté par une majorité de 150 voix.

La séance, à la Chambre des députés, est marquée par un autre incident. Mgr Freppel prend la parole dans la discussion de la convention postale entre le gouvernement et les messageries maritimes pour le service de la Nouvelle-

Calédonie, et réclame, en faveur des missionnaires qui s'y rendent, le transport à prix réduits ; malgré l'énergique protestation du courageux prélat, la majorité passe outre.

L'empereur Alexandre III reçoit la prestation de serment des ministres et des hauts fonctionnaires de l'empire et invite par un ukase les paysans, libérés comme serfs, à lui prêter serment de fidélité.

16. — Le ministère fait exercer des poursuites contre l'*Intransigeant*, le *Citoyen* deux autres journaux radicaux, pour avoir fait l'apologie de l'assassinat de l'Empereur de Russie; des placards sont affichés sur plusieurs endroits de Paris. Ils portent aux nihilistes russes les félicitations des révolutionnaires français. *C'est dans l'ordre.*

Publication de la bulle d'indiction du jubilé. Voici la lettre encyclique qui annonce cette faveur spirituelle au monde catholique :

LETTRE ENCYCLIQUE DE N. T. S. P. LÉON XIII, PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE, ANNONÇANT UN JUBILÉ EXTRAORDINAIRE

A nos vénérables frères les patriarches, primats, archevêques et évêques ayant paix et communion avec le Siège apostolique et à nos chers fils tous les fidèles du Christ, salut et bénédiction apostolique.

LÉON XIII, PAPE

Vénérables Frères et chers Fils.

L'Église militante de Jésus-Christ, qui peut le mieux donner au genre humain le salut et la paix, est si gravement éprouvée par le malheur des temps, que chaque jour elle est assaillie par de nouvelles tempêtes, pareille, en vérité, à cette barque de Génésareth qui, pendant qu'elle portait Notre-Seigneur Jésus-Christ et ses disciples, était violemment secouée par les vents et les flots. En effet, ceux qui font la guerre au nom catholique s'accroissent démesurément par le nombre, par les forces et par l'audace de leurs desseins; et il ne leur suffit pas d'abandonner ouvertement les célestes doctrines, mais ils essayent de toutes leurs forces et avec violence d'exclure absolument l'Église de la société civile, ou au moins d'empêcher d'avoir aucune action sur la vie publique des peuples. D'où il arrive que, dans l'accomplissement de la charge qu'elle a reçue divinement de son Auteur, l'Église se sent environnée de tous côtés et entravée par de grandes difficultés.

De cette conjuration funeste les effets les plus cruels retombent principalement sur le Pontife romain, à qui, pendant qu'il est dépossédé de ses droits légitimes et entravé de mille manières dans l'accomplissement de ses grandes fonctions, on laisse, comme par dérision, une certaine figure de la majesté royale. C'est pourquoi, placé que Nous sommes par un conseil de la divine Providence au faîte de ce pouvoir sacré, et chargé de l'administration de l'Eglise universelle, Nous sentons depuis longtemps et Nous avons dit souvent combien est dure et calamiteuse la situation où Nous ont jeté les vicissitudes des temps.

Nous ne voulons pas rappeler les choses une à une, mais tout le monde sait manifestement ce qui se fait depuis plusieurs années dans cette ville de Rome, qui est la Nôtre. Ici, en effet, au centre même de la vérité catholique, on se joue de la sainteté de la religion, on s'attaque à la dignité du Siège apostolique, et la majesté pontificale est en butte aux fréquentes injures d'hommes dépravés. On a dérobé à notre pouvoir plusieurs fondations que Nos prédécesseurs, qui les avaient pieusement et généreusement établies, avaient transmises à leurs successeurs pour qu'elles fussent inviolablement conservées. On ne s'est même pas arrêté devant la violation de cette institution sacrée *destinée à la propagande du nom chrétien*, institution qui, ayant mérité avec éclat, non seulement de la religion, mais aussi du genre humain, n'avait jamais subi aucune violence de la force dans les temps antérieurs. On a vu beaucoup de temples du rite catholique fermés ou profanés, ceux du rite hérétique au contraire multipliés, les mauvaises doctrines répandues impunément par les écrits ou par les actes. Ceux qui se sont emparés du gouvernement des affaires s'appliquent continuellement à faire des lois injurieuses pour l'Eglise et le nom catholique, et cela en face de Nous, dont tous les soins, de par l'ordre de Dieu lui-même, doivent pourvoir à ce que les droits de l'Eglise soient saufs et que la chrétienté ne reçoive aucune atteinte.

Sans aucun égard pour ce pouvoir d'enseigner qui réside dans le Pontife Romain, ils écartent Notre autorité de l'instruction même de la jeunesse, et s'il Nous est permis — ce qui n'est interdit à aucun particulier — d'ouvrir à nos frais des écoles pour l'instruction de la jeunesse, la violence et la rigueur des lois civiles font invasion jusque dans ces écoles. Nous sommes d'autant plus vivement ému d'un si funeste spectacle que Nous n'avons pas les moyens suffisants de subvenir, autant que nous le souhaiterions, à tant de maux. En effet, Nous sommes vraiment plus sous le pouvoir de nos ennemis que nous ne Nous appartenons, et l'usage même de cette liberté qu'on nous concède n'a pas un fondement certain de durée et de stabilité, puisque le bon plaisir d'un autre peut Nous l'enlever ou l'amoindrir.

Cependant, il est manifeste, d'après une expérience quotidienne, que la contagion du mal gagne de plus en plus dans le reste du corps de l'État chrétien et s'étend à un grand nombre d'hommes. Car les peuples séparés de l'Eglise tombent chaque jour dans des calamités plus grandes, et du moment que la foi catholique est éteinte ou affaiblie, la porte est ouverte au dévergondage des idées et à la curiosité malsaine des nouveautés. Lorsqu'on a méprisé le très grand et très noble pouvoir de celui qui tient la place de Dieu sur terre, il est évident qu'il ne reste dans l'autorité des hommes aucun frein assez fort pour retenir les esprits indomptés des rebelles ou pour réprimer, dans la multitude, l'ardeur d'une liberté en démence. Aussi la société civile, bien qu'elle ait déjà subi de grandes calamités, est-elle épouvantée par la perspective de périls plus grands encore.

C'est pourquoi il est nécessaire que l'Église, pour repousser les efforts de ses ennemis et accomplir sa charge au profit de tous, travaille et combatte beaucoup. Mais dans ce combat violent et varié, où il s'agit de la gloire divine et où l'on se bat pour le salut éternel des âmes, toute la valeur et

toute l'habileté de l'homme seraient vaines si l'on ne s'inspirait des leçons divines appropriées aux temps. Or, dans les temps de troubles et d'afflictions pour le nom chrétien, le meilleur refuge contre les peines et les angoisses a toujours été dans le redoublement de prières pour demander à Dieu de venir au secours de son Église attaquée, et de lui donner la force de combattre et le pouvoir de triompher. Nous donc, conformément à cette constante coutume, et à l'exemple des anciens, sachant bien que Dieu se laisse d'autant plus fléchir, que plus grande est dans les hommes l'ardeur du repentir, et par conséquent aussi la volonté de rentrer en grâce avec lui, afin d'obtenir le secours céleste et le soulagement des esprits, Nous annonçons par cette lettre, au monde catholique, un jubilé extraordinaire.

C'est pourquoi, confiant dans la miséricorde du Dieu tout-puissant et dans l'autorité des bienheureux apôtres Pierre et Paul, en vertu du pouvoir de lier et de délier que le Seigneur Nous a conféré malgré Notre indignité, Nous accordons à tous et à chacun des fidèles de l'un et l'autre sexe l'indulgence plénière de tous les péchés, en forme de jubilé général, à la condition de remplir — pour ceux qui habitent l'Europe, du 19 mars prochain, jour consacré en l'honneur de saint Joseph, l'époux de la bienheureuse Vierge Marie, au 1er novembre, jour de la solennité de tous les Saints, inclusivement, et pour ceux qui sont hors d'Europe, du même jour, 19 mars, jusqu'au dernier jour de la présente année 1881 inclusivement — les prescriptions suivantes qui sont : pour les habitants ou les hôtes de Rome, de visiter deux fois la basilique de Latran et les basiliques Vaticane et Libérienne, et là d'y prier Dieu pieusement quelque temps pour la prospérité et l'exaltation de ce Saint-Siège apostolique, pour l'extirpation des hérésies et la conversion de tous ceux qui sont dans l'erreur, pour la concorde des princes chrétiens et la paix et l'union de tout le peuple fidèle, selon nos intentions; en outre, de jeûner une fois, en n'usant que des mets permis, et en dehors des jours compris dans l'indult de carême ou consacrés, d'après le précepte de l'Église, à un même jeûne de droit strict; enfin de recevoir le Très Saint Sacrement de l'Eucharistie, après avoir confessé régulièrement leurs péchés, et de faire quelque offrande, à titre d'aumône, à une œuvre pie.

A cet effet, Nous rappelons spécialement les institutions dont Nous avons recommandé naguère dans une lettre les intérêts à la charité des chrétiens, savoir, la *Propagation de la Foi*, la *Sainte-Enfance* et les *Ecoles d'Orient;* institutions que Nous avons grandement à cœur, et que Nous Nous proposons d'établir et de propager jusque dans les contrées éloignées et barbares, afin de les mettre à même de subvenir à tous les besoins. Quant à tous ceux qui habitent hors de Rome, en quelque lieu que ce soit, ils devront visiter deux fois, aux intervalles prescrits, trois églises à désigner à cet effet par les Ordinaires des lieux ou par leurs vicaires et officiaux ou sur leur délégation et à leur défaut par ceux qui ont charge d'âmes, ou trois fois, s'il n'y a que deux églises, et six fois s'il n'y en a qu'une; ils devront pareillement accomplir les autres œuvres prescrites ci-dessus. Nous voulons que cette indulgence puisse être appliquée aussi, par manière de suffrage, aux âmes qui sont sorties de cette vie en union avec Dieu dans la charité. Nous accor-

dons d'autre part aux Ordinaires des lieux, la faculté de réduire, selon leur prudence, à un moindre nombre les visites aux églises susdites pour les chapitres et les congrégations de séculiers comme de réguliers, les communautés, confréries, universités ou collèges quelconques qui les font en procession.

Nous permettons aux navigateurs et aux voyageurs de gagner la même indulgence, à leur retour ou à leur arrivée dans une station déterminée, en visitant six fois l'église majeure ou paroissiale, et en accomplissant convenablement les autres œuvres, comme il a été prescrit plus haut. Quant aux réguliers de l'un et l'autre sexe, même à ceux qui sont cloîtrés à perpétuité, et à tous autres laïques et ecclésiastiques, séculiers ou réguliers, qui se trouvent empêchés par détention, infirmité corporelle ou toute autre juste cause, de remplir les prescriptions susdites ou quelques-unes d'entre elles, Nous accordons et Nous permettons à leur confesseur de les commuer en d'autres œuvres de piété, ou même d'en différer l'accomplissement à un autre temps rapproché, en y ajoutant la permission de dispenser de la communion les enfants qui n'ont pas encore été admis à la première communion.

En outre, Nous concédons à tous et à chacun des fidèles, tant laïques qu'ecclésiastiques, aux séculiers et aux réguliers de tout ordre et de tout institut, même de ceux qu'il faudrait nommer spécialement, la faculté de se choisir à cet effet quelque confesseur que ce soit, tant séculier que régulier, approuvé en fait; les religieuses, novices et autres femmes vivant dans le cloître, pourront user aussi de cette faculté, pourvu qu'elles s'adressent à un confesseur approuvé pour les religieuses. Aux confesseurs eux-mêmes, mais seulement à l'occasion et pendant le temps du jubilé, Nous conférons les mêmes pouvoirs que Nous leur avons donnés, lors du jubilé promulgué par nos lettres apostoliques du 15 février 1879, commençant par ces mots « *Pontifices maximi* », à l'exception toutefois de ce que Nous avons excepté par ces mêmes lettres.

Mais pour que les fruits de salut que Nous avons en vue soient plus sûrement et plus abondamment recueillis dans ce saint Jubilé, il faut que tous s'appliquent avec ardeur à mériter, particulièrement pendant ce temps, de l'auguste Mère de Dieu, par leurs hommages et leur piété envers elle. Nous remettons aussi et Nous confions ce saint Jubilé à la garde et à la protection de saint Joseph, le très chaste époux de la bienheureuse Vierge Marie, que le Souverain Pontife Pie IX, de glorieuse mémoire, a déclaré patron de l'Eglise universelle, et dont Nous désirons que tous les fidèles chrétiens réclament chaque jour l'assistance. De plus, Nous exhortons tout le monde à entreprendre par piété des pèlerinages aux sanctuaires des Saints particulièrement vénérables et consacrés en chaque pays par un culte local et traditionnel, et dont le plus célèbre pour l'Italie est la sainte maison de Notre-Dame de Lorette, que recommande le souvenir des plus augustes mystères.

A ces fins, en vertu de la sainte obéissance, Nous enjoignons et Nous ordonnons à tous et à chacun des Ordinaires des lieux, et à leurs vicaires et officiaux, ou, à leur défaut, à ceux qui ont charge d'âmes, dès qu'ils auront reçu des copies ou des exemplaires imprimés de ces présentes lettres, de les faire publier chacun dans l'étendue de leur juridiction, et de désigner aux

populations l'église ou les églises à visiter, comme il est dit plus haut, en ayant soin de les préparer, autant qu'il sera possible, par la prédication de la parole de Dieu.

Et pour que ces présentes lettres, qui ne peuvent être portées en chaque lieu, parviennent plus facilement à la connaissance de tous, Nous voulons qu'aux copies ou exemplaires imprimés, souscrits de la main de quelque notaire public et munis du sceau d'une personne constituée en dignité ecclésiastique, la même foi soit due qu'à ces présentes elles-mêmes, si elles étaient exhibées ou montrées.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, sous l'anneau de Pêcheur, le 12 mars, l'an quatre de Notre pontificat.

LÉON XIII, PAPE.

Proclamation nihiliste adressée par le comité exécutif révolutionnaire aux journaux de Saint-Pétersbourg. Cette proclamation, dont la violence dépasse toutes les précédentes publications de ce comité, prévient le nouveau czar de ne pas suivre l'exemple de son père, s'il ne veut point avoir le même sort.

La Compagnie algérienne du chemin de fer de Bone-Guelma réclame au gouvernement tunisien une indemnité de 2000 francs par jour pour le préjudice qui lui est fait par la suspension des travaux.

Un meeting de 2000 socialistes a lieu à Chicago. Le président applaudit à l'assassinat de l'Empereur de Russie.

La Chambre hellénique vote la loi relative à l'armée de terre pour 1881 et fixe l'effectif à 80,000 hommes, non compris les exemptés provisoires.

17. — L'affaire de Tunis menace de passer de la phase des discussions à celle de l'action. Le ministre des affaires étrangères envoie des instructions au consul français à Tunis portant que le gouvernement saura faire respecter nos intérêts nationaux, les traités et les conventions dans les questions actuellement en litige.

Léon XIII, dans une lettre autographe adressée au nouveau Czar, exprime l'espoir que l'œuvre de conciliation religieuse, inaugurée par le défunt empereur, ne sera point interrompue par l'avénement de son fils.

Une boîte contenant quarante livres de poudre, avec une mèche allumée, est trouvée dans une niche du mur de Mansion House, résidence du lord maire de Londres.

Une longue entrevue a lieu entre les représentants anglais et les Boers. Ces derniers acceptent la plupart des propositions anglaises.

Des désordres ont lieu parmi les soldats irlandais, au camp d'Aldershof, à l'occasion de la fête de saint Patrice, et amènent de nombreuses arrestations.

M. Calderon est choisi comme président provisoire du Pérou.

18. — Circulaire du ministre des affaires étrangères russes aux chefs des ambassades et des légations de Russie à l'étranger. Elle contient le programme de la politique du nouvel empereur. Elle dit que le premier devoir de la politique extérieure d'Alexandre III est de maintenir l'héritage de ses prédécesseurs pour le transmettre intact à ses héritiers. La Russie, parvenue à son complet développement extérieur, doit désormais se consolider et se protéger contre tout péril. Elle doit développer à l'extérieur ses forces morales

et matérielles par le progrès dans la vie civile, économique et sociale. C'est à cette tâche que l'empereur appliquera sa politique, qui est essentiellement pacifique, et comporte sa fidélité aux amitiés et aux sympathies traditionnelles. La Russie ne renoncera pas à la place qui lui revient dans le concert des puissances, mais en restant solidaire de la paix générale fondée sur le droit des traités, elle ne se laissera distraire de ses travaux intérieurs que pour défendre son honneur et sa sécurité. Le but que se propose l'Empereur est de rendre la Russie forte et prospère pour son bien et non pour porter préjudice à qui que ce soit.

19. — Manifeste adressé aux révolutionnaires des deux mondes par la *Révolution sociale*, pour les convoquer au congrès *international socialiste révolutionnaire*, qui se tiendra à Londres, le 14 juillet 1881, et dont l'unique *ordre du jour* sera : *Reconstitution de l'Association internationale des travailleurs.*

M. Barodet dépose à la Chambre des députés une demande de révision de la Constitution.

20. — Les banquets et réunions organisés à Paris pour fêter l'anniversaire de l'établissement de la Commune entendent la sinistre apologie de l'insurrection et du régicide. Des menaces violentes sont faites à tous les *tyrans*, même à ceux qui trônent au Palais-Bourbon. Les anciens chefs de la Commune sont accusés de tiédeur et presque d'opportunisme. Au Vieux-Chêne, où la citoyenne Michel célèbre les nihilistes, on leur reproche de n'avoir pas déployé l'énergie nécessaire ; et à Ménilmontant, aux Tilleuls, on refuse de boire à la santé de Félix Pyat.

Le ministre de l'intérieur, en Russie, reçoit une lettre signée par le comité exécutif nihiliste, lui annonçant qu'à l'unanimité il a été condamné à mort et que son exécution est prochaine.

En Italie, la questure de Ravenne saisit, dans une maison du bourg Saint-Roch deux quintaux de substances explosibles, c'est-à-dire de quoi faire sauter plusieurs villes entières.

A Leith (Ecosse), les douaniers saisissent à bord d'un vaisseau venant de la Nouvelle-Orléans une boîte contenant plusieurs milliers de cartouches remplies d'une substance très explosible. Décidément la manie des explosions menace de devenir universelle.

Les négociations entre le Saint-Siège et le gouvernement austro-hongrois, relativement au règlement de la situation de l'Eglise catholique dans les provinces occupées, sont terminées. Serajewo sera le siège d'un archevêque ; Mostar, le siège d'un évêque. Dans les deux villes seront fondés des séminaires. Le Saint-Père reçoit les représentants des sociétés catholiques de Rome, qui le remercient d'avoir promulgué le jubilé.

21. — MM. Dréolle et Haentjens interpellent le ministre des finances à propos de l'emprunt qui a été fait, selon eux, d'une manière antidémocratique. Cette interpellation est suivie du vote d'un ordre du jour de confiance en faveur du ministre des finances. Le *Journal officiel* publie un arrêté portant que le remboursement des neuf dixièmes des sommes versées pour l'emprunt d'un milliard sera effectué à partir du 22 courant pour toutes les souscriptions de 3,000 francs de rente et au-dessus.

M. Gambetta inaugure, au Trocadéro, la série des discours qu'il se pro-

pose de prononcer. Ce discours débute par des plaintes sur l'*amertume* et les *douleurs* dont est traversée la vie du président de la Chambre, sans diminuer en rien son ambition qui s'affirme de plus en plus en ces termes : « J'ai le temps devant moi, j'ai l'énergie et, croyez-le bien, j'ai surtout la persévérance inébranlable. »

Abdurrahman accepte l'offre de l'Angleterre de lui rendre Candahar. En conséquence les troupes anglaises se disposent à partir.

La police russe opère de nombreuses arrestations et met la main sur de fortes sommes d'argent et sur deux dépôts de dynamite.

Le Saint-Père, entouré de quatorze cardinaux, reçoit les membres de l'œuvre contre la profanation des dimanches et fêtes. Sa Sainteté répond à l'adresse qui lui est lue, en louant les œuvres. Elle dit que l'observance des fêtes est une loi divine, salutaire à l'âme et au corps.

Elle déplore le mépris actuel de ces fêtes et montre que la révolution aboutit à l'abrutissement des peuples. « Il est bon que, à ces agissements, des protestations soient opposées par ceux qui observent les fêtes chrétiennes. Actuellement Rome offre aux étrangers des sujets de scandale. » Le Saint-Père termine en regrettant son impuissance pour remédier à ces maux, impuissance qui provient de ce que la ville de Rome a été soustraite à l'autorité légitime du vicaire de Jésus-Christ.

22. — M. Jules Ferry se rend au sein de la commission Bardoux et déclare qu'afin de ne pas diviser les forces républicaines, le cabinet gardera la neutralité dans la discussion du projet de loi Bardoux sur le scrutin de liste.

La commission parlementaire, chargée de l'enquête sur les actes du général Cissey pendant son passage au ministère de la guerre, conclut, dans son rapport, à la fausseté des accusations de trahison et de concussion portées contre ce général.

Nomination du général Lecointe, gouverneur militaire de Lyon, aux fonctions de gouverneur général de Paris, en remplacement du général Clinchant décédé.

Conclusion d'une trêve de deux mois entre les Boers et les Anglais, au Transvaal.

Démission du cabinet portugais.

23. — Conférence royaliste faite, à Lille, par MM. Lucien Brun et le vicomte Mayol de Luppé. Les deux orateurs rappellent aux catholiques leurs devoirs et la nécessité où ils sont de lutter pour la défense de leurs libertés et de leurs droits.

Révolte des élèves de l'Ecole vétérinaire de Lyon contre le directeur M. Chauveau et deux surveillants. A la suite d'une enquête faite par M. Tisserand, inspecteur général envoyé par le ministre de l'agriculture, l'école est fermée.

Les Boers acceptent définitivement toutes les conditions de paix de l'Angleterre.

Le préfet de police de Madrid découvre un dépôt clandestin de mille six cents fusils, hors la barrière de Madrid. On ne sait s'il faut rattacher ce fait à l'explosion des pétards de la Puerta del Sol ou à la découverte d'une bombe chez le duc d'Ossuna.

Lettre de Garibaldi à son ami Félix Pyat. Le vieil agitateur révolutionnaire y préconise l'assassinat politique et le régicide.

24. — Lettre du comte de Chambord, félicitant vivement M. de Mun pour son discours de Vannes et confirmant toutes ses vues sur le caractère factice de la prospérité financière et commerciale actuelle de la France, sur l'expulsion des religieux chassés comme de vils malfaiteurs et sur les magistrats destitués.

Le général russe Baranoff est nommé préfet de police à Saint Pétersbourg. Arrestation de la demoiselle Pérowski, complice d'Hartmann dans l'explosion du chemin de fer de Moscou.

Mort du comte Pecci, frère de Sa Sainteté Léon XIII.

25. — Au banquet des Chambres syndicales du commerce et de l'industrie, auquel assiste le conseil municipal de Paris, M. Gambetta prononce un discours spécialement consacré à ces institutions. Il exprime des sentiments pacifiques et proteste contre les nouvelles tendant à affaiblir l'autorité constitutionnelle de M. Grévy, à qui il souhaite une *longue vie*. Il annonce que les futures élections couronneront la démocratie par les libertés publiques,

Au Sénat, M. de Gavardie blâme la politique grécophile qu'il attribue à l'influence de M. Gambetta.

26. — A Constantinople, les négociations entamées pour l'aplanissement du différend turco grec sont suspendues. L'ambassadeur d'Angleterre repousse comme insuffisantes les propositions de la Porte et soutient la Grèce dans ses prétentions contre la Turquie.

Charles DE BEAULIEU.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Nous avons aujourd'hui à parler d'un livre que son sujet (la prédication) et les circonstances (le saint temps du Carême) recommandent doublement à nos abonnés.

Ce livre a pour titre : **Manuel de Prédication populaire**, et voici comment l'auteur, M. l'abbé A. Juge, missionnaire apostolique, en expose lui-même le plan, le but et l'utilité pour ses divers lecteurs :

« Les bibliothèques surabondent d'ouvrages pour l'enseignement chrétien. A côté des grands maîtres qui s'appellent Bossuet, Bourdaloue, Fénelon, Massillon, Ravignan, Lacordaire, Félix, il y a une multitude d'auteurs dont les livres, discours, conférences, sermons, prônes ou catéchismes, offrent au prédicateur, curé ou missionnaire, d'inépuisables trésors pour un cours complet et suivi d'instructions, et au lecteur laïque un moyen facile d'étudier à fond la doctrine catholique.

« Un avantage tout particulier du présent *Manuel* est d'offrir au prédicateur qui s'adresse aux classes populaires de la campagne et des villes une suite assez complète de discours en raccourci sur toutes les vérités de la religion qu'il est nécessaire de rappeler aux fidèles dans les prônes ordinaires du dimanche, ou dans les exercices qui peuvont avoiv lieu en différentes circonstances, comme retraites, missions, mois de Marie, adoration, première communion, etc.

« Données telles quelles, les instructions du *Manuel* peuvent durer de dix minutes à un quart d'heure tout au plus. Saint François de Sales recommandait aux prédicateurs d'être courts; s'il vivait aujourd'hui, il leur en ferait une obligation. Le plus souvent donc, ces instructions seront suffisantes. Pour les exercices extraordinaires, où les sermons peuvent être un peu plus étendus, ces mêmes instructions seront très bien employées comme thème ou canevas. Le développement qui leur est donné offre une ressource que n'aurait pas un simple plan renfermé en quelques lignes.

« L'ouvrage se divise en deux parties.

« La première comprend les instructions qui se rapportent au *Symbole*, aux *Commandements*, à la *Prière* et aux *Sacrements*, d'après le *Catéchisme du concile de Trente*, lequel est lui-même le véritable manuel de la prédication populaire.

« La seconde partie se compose de la série de sujets plus spécialement propres aux *Retraites* et *Missions*, à l'*Adoration perpétuelle*, à la *Première Communion*, au *Mois de Marie*, etc., etc.

« Chaque partie renferme une centaine d'instructions, soit en tout deux cents. On ne peut s'attendre, bien entendu, à trouver de longs développements sur chaque sujet. L'auteur a dû éviter tout ce qui pouvait sentir le style ou la phrase, afin de ne conserver, pour ainsi dire, que la moelle et la substance de la doctrine. A défaut d'autre mérite, ce petit ouvrage aura du moins celui de la brièveté, de la simplicité et de la clarté. Cela pourrait suffire à justifier son titre. »

Ainsi, pour résumer cet exposé, le MANUEL DE PRÉDICATION populaire est à la fois un canevas et une lecture substantielle. On aimera certainement ce plan, à raison des avantages qu'il présente et des fruits multiples qu'il est appelé par cela même à produire. D'un côté, le fidèle peut tout seul s'y instruire, s'y édifier, y méditer. De l'autre, tout prêtre qui veut annoncer la parole sainte, y trouvera matière pour une petite instruction toute faite, ou, suivant la circonstance, à développer sous forme de sermon, conférence ou grand discours. En tête des sujets, un texte tiré des Livres Saints, et suivi de quelques lignes d'exposition ou exorde; puis, la division de chaque sujet en trois points, avec une page ou deux de développement pour chacun de ces points en particulier. Voici du reste le sommaire des deux volumes.

1er VOLUME (in-12 de 464 pages) — *Ire Série* : Symbole. — *IIe Série* : Commandements de Dieu. — *IIIe Série* : Commandements de l'Église. — *IVe Série* : La Prière. — *Ve Série* : Les Sacrements.

2e VOLUME (in-12 de IV-476 pages). — *Ire Série* : Mission ou Retraite. — *IIe Série* : Première communion. — *IIIe Série* : Mois de Marie et Fêtes de la Sainte Vierge. — *IVe Série* : Adoration perpétuelle. — *Ve Série* : Sujets divers, tels que Propagation de la foi, Sainte-Enfance, Première messe d'un prêtre, Prise de possession d'une paroisse. Installation d'un chemin de la croix, Bénédiction d'une cloche, d'un cimetière, etc., etc.

Le prix des deux volumes du MANUEL DE PRÉDICATION POPULAIRE est de 6 fr.

***

Nos lecteurs se souviennent des éloges que l'*Ami du Clergé* a décernés, l'année dernière, à un ouvrage de M. l'abbé Elie Méric, intitulé : *L'Autre Vie* (2 forts vol. in-12, du prix de 6 francs, dont une nouvelle édition in-8° est en ce moment sous presse). Plusieurs évêques français revêtirent, également, de leur haut suffrage cette œuvre remarquable, et de son côté, la presse catholique et littéraire fut unanime à le trouver comme un livre admirable au double point de vue de la pensée et de l'expression.

Aujourd'hui, l'éminent professeur de la Sorbonne nous arrive avec un petit chef-d'œuvre, un ouvrage délicat à la vue, savoureux à la lecture, et que le public chrétien, philosophe et lettré, lira avec la même sympathie, avec les mêmes délices. **Les Elus se reconnaîtront au ciel**, tel est le titre de ce nouveau volume de M. l'abbé Méric. Comme primeur, et pour vous prouver que nous ne voulons pas choisir dans ce riche écrin, mais prendre, au contraire, ce qui nous vient tout d'abord sous la main, laissez-nous vous détacher la première page, l'introduction.

INTRODUCTION AU VOLUME INTITULÉ : *Les Elus se reconnaîtront au ciel.*

« Les élus se reconnaîtront au ciel. Les cœurs se sont aimés sur la terre, s'aimeront encore et batteront ensemble dans la paix, dans la gloire et dans la joie. La famille éprouvée ici-bas, brisée dans son faisceau, dispersée par la mort, se refait là-haut, dans la lumière, elle se rassemble, et ses membres réunis ne se séparent plus.

« Tout noble sentiment d'amour chrétien, toute parole de tendresse dévouée, tout serment d'amitié prononcé sur la terre, à la face de Dieu, par une épouse, par une mère, par un enfant, retentissent au ciel, se prolongent à l'infini, et durent, là-haut, dans les siècles des siècles, avec l'âme glorifiée où ce sentiment est né, avec les lèvres d'où cette parole bénie est tombée, avec la joie sereine inséparable de ce sentiment, de cette parole et de ce serment.

« Le feu sacré dévorait, autrefois, les victimes sur l'autel du sacrifice antique; ainsi, la mort dévore dans le mystère du tombeau ce qui reste de l'homme déchu, grossier, et ses désirs trop humains, et ses pensées terrestres, et ses sentiments charnels, sans communication avec Dieu, et partant, sans lumière et sans grandeur. Tout cela, selon l'énergique parole de l'Apôtre, est dévoré, anéanti par la mort (1). Mais l'âme, et avec elle aussi, les sentiments d'affection, les dévouements courageux, les tendresses tutélaires, voulus par Dieu, bénis par Dieu, pendant la vie, échappent à la mort et se revêtent d'immortalité.

« Comme la flamme ardente du sacrifice, ces sentiments s'élèvent vers Dieu et se perpétuent au ciel.

« En effet, quand le juste vient de mourir, quand il fait son entrée au ciel, il ne cesse pas d'être cet homme que nous avons connu, qui a aimé, souffert, pleuré sur la terre; il ne prend pas un autre corps, une autre âme, ni de telles pensées, qui feraient de lui une personne entièrement nouvelle et sans rapport avec celle que nous avons connue. Il est toujours le même homme, sous son vêtement de gloire; il peut montrer à Dieu son cœur qui a aimé ceux qu'il devait aimer à son foyer, dans ses berceaux, dans sa patrie; il sait que Dieu lui permet de les aimer encore, pour les protéger, s'ils sont sur la terre; pour les réjouir, s'ils sont au ciel.

« Je sais bien que les élus ont un corps glorieux; mais ce corps est celui qu'ils avaient sur la terre, et qui attendait dans les douleurs du sacrifice et dans l'épreuve de la vie le jour et les fêtes de sa glorification.

« Je sais bien que les élus ont une âme béatifiée! mais cette âme est encore celle qu'ils avaient sur la terre, l'âme qui a été purifiée par la pénitence, sanctifiée par la grâce, préparée par les soumissions volontaires de la foi et par les ardeurs généreuses de la charité à la contemplation de l'éternelle beauté.

« Je sais, enfin, que les élus ont des sentiments nouveaux en rapport avec les conditions nouvelles de leur existence bienheureuse; mais ces sentiments n'étouffent pas ceux qui étaient déjà dans leur âme ici-bas, ceux qui ratta-

(1) S. Paul, I Cor., xv, 54. — II Cor., v, 4.

chent leur existence céleste à leur existence terrestre par un lien que Dieu ne veut pas briser.

« Et, puisque l'homme du ciel est bien l'homme de la terre, élevé, sanctifié, glorifié ; puisque la nature persévère au ciel, perfectionnée et transfigurée, comme saint Thomas nous l'apprend si souvent, dans ses savants écrits (1) manifestement, l'homme du ciel doit connaître les siens, dans sa demeure nouvelle, comme il les connaissait sur la terre, et les aimer d'un amour tranquille, parce qu'il est plus pur ; d'un amour plus fort, parce qu'il défie et le temps qui n'est plus, et la mort qui est vaincue.

« C'est dans ce cadre et à ce point de vue qu'il faut considérer et que je veux étudier cette intéressante question : les élus se reconnaîtront-ils au ciel? Il faut écrire aujourd'hui le commentaire de cette parole de saint Thomas : la grâce perfectionne la nature et ne la détruit pas; et l'on voit alors clairement cette vérité qui est pour nous d'une certitude absolue : oui, les élus se reconnaîtront au ciel.

« Ainsi l'enseignent les Pères de l'Église, les grands Docteurs, les savants théologiens. Nous sommes ici en présence d'une tradition constante, universelle et fortement autorisée.

« Malgré les sévérités hautaines des critiques étrangers à la foi chrétienne; malgré les rigueurs injustes et sombres des Jansénistes, nous conservons avec les Pères, aves les Docteurs, avec les Saints les plus vénérés, avec la tradition constante de l'Eglise, la ferme espérance de reconnaître et d'aimer après la mort ceux que nous avons connus et aimés pendant la vie.

« C'est une grande joie de s'isoler de la foule dans la foule; de rester étranger et indifférent à ses pensées mesquines, à ses préoccupations égoïstes, à ses calculs étroits; de converser, selon le conseil de l'Apôtre, avec ceux d'en haut, et de tenir son âme dans la sérénité de ces hauteurs où la fortune changeante des événements humains ne peut ni la troubler ni l'atteindre.

« Comme le grand poète toscan, qui a parlé des mystères de l'autre monde, j'ai passé déjà le milieu du chemin de la vie; j'ai vu mourir ceux que j'aimais; j'ai compté et pleuré les amis disparus; je ne regarde plus en arrière, au loin, les chemins parcourus que je ne ferai plus. Je regarde à l'horizon, devant moi, sans regret, de la terre qu'il me faudra bientôt quitter; je cherche la demeure nouvelle éclairée par la foi, où m'attendent ceux que j'ai aimés; demeure bénie où Dieu récompense, par un bonheur éternel, la souffrance chrétienne endurée avec courage et avec foi, pendant cet instant d'épreuve appelé la vie! »

Les Élus se reconnaitront au ciel est un petit volume in-32 de 212 pages, sorti des presses de M. A. Leroy, de Rennes, et soigné comme tout ce qui vient de chez cet imprimeur.

(1) S. *Thomas*. Cum gratia non tollat naturam, sed perficiat (1, q. 1, a. 8, ad 2) — Ordo naturæ humanæ inditus est *prior* et *stabilior* quam quilibet ordo superadditus (2-2, q. 154, a. 12, ad 2). Fides prœsupponit cognitionem naturalem sicut gratia naturam, et ut perfectio perfectibile (1, q. 2, a. 2).

Il est composé des chapitres suivants :

INTRODUCTION. CHAPITRE Ier : La glorification des corps. — CHAPITRE II : Les qualités des corps glorieux. — CHAPITRE III : L'âme glorifiée. — CHAPITRE IV : Les élus se reconnaîtront. — CHAPITRE V : Le doute du cœur et la solution. — CONCLUSION. Prix : 1 fr. 50.

Le Mal et le Bien, *Tableau de l'Histoire universelle du monde païen et du monde chrétien*, par M. Eugène Loudun. 5 vol. in-8° de XVI-336, XVI-340, 362, XV-432, XI-416 pages 25 fr. T. Ier *L'antiquité.* IIe *Les siècles chrétiens.* IIIe *La Société chrétienne.* IVe *La Révolution.* Ve *La Société moderne.* Chaque volume se vend séparément 5 francs.

Nous sommes heureux de citer quelques-uns des témoignages que ce grand ouvrage obtient dans le monde des journaux et des revues.

« Ce livre est une apologétique chrétienne, historique, philosophique et sociale, telle qu'il est bon de la présenter à notre siècle, telle qu'elle sera lue par tous avec un puissant intérêt et avec le plus grand profit intellectuel et moral. Le panorama de l'Histoire universelle se déroule sous les yeux du lecteur, et, chemin faisant, il rencontre à leur heure toutes les questions de philosophie, de religion, de politique, de science, d'art, de littérature, que l'humanité soulève perpétuellement dans sa marche, le bout éclairé par un unique soleil, par le divin soleil qui se leva il y a deux mille ans dans les plaines de la Palestine et qui révéla lui-même son nom : *Ego sum lux mundi.* Et cet immense tableau est présenté avec une hauteur de vues, une profondeur d'observation, une science prodigieuse, une magie de couleur et de style qui font de ce livre une œuvre de premier ordre. « Henri LASSERRE. »

(*Echo des pèlerins de Lourdes.*)

« Il s'agit ici d'une œuvre exceptionnelle, telle qu'on pouvait l'attendre de l'auteur. Ch. HUIT. »

(*Polybiblion.*)

« Œuvre vraiment encyclopédique qui a coûté de longues années de méditations et de recherches, et dont l'auteur peut se dire enfin avec satisfaction : *Exegi monumentum.* L. de la RALLAYE. »

(*Revue du Monde catholique.*)

« On peut juger, par là, de l'intérêt de ce bel ouvrage qui résume toutes les grandes questions morales et sociales dont s'inquiète l'humanité et par lequel M. Eugène Loudun a pris place au premier rang des moralistes de notre temps. Ambr. RENDU. »

(*Soleil.*)

***

I. Tome IIIe des *Sermons de saint François de Sales.* — II. *Histoire de la Passion de N.-S. J.-C.*, par le P. Louis DE LA PALMA, traduit de l'espagnol, par M. l'abbé A. GAVEAU. — III. *Bon sens et justice*, par Mgr Isoard. — IV. *Le denier des expulsés*, par le R. P. Ubald.

L'édition des *Œuvres de saint François de Sales*, publiée sous les auspices

de Mgr de Ségur et recommandée par plusieurs archevêques ou évêques de France, vient de s'augmenter d'un sixième volume.

Ce volume est le *troisième* des *Sermons* du Saint. L'*Ami du Clergé* a parlé des deux premiers dans les numéros 24 et 46 (Deuxième année 1880). Il continue les sermons par les Fêtes de la sainte Vierge, commencés dans le volume précédent; puis viennent diverses instructions pour les Fêtes des saints : une sur saint Pierre, considéré comme fondement de l'Église universelle; une sur saint Jean Porte-Latine, traitant de l'opposition entre l'esprit de Dieu et l'esprit du monde; une sur saint Augustin, expliquant sa conversion; une sur saint Blaise, où sont présentées les conditions de la vie chrétienne; une sur sainte Madeleine, énumérant et étudiant les qualités de la conversion de la grande pécheresse; trois sur la Toussaint, savoir : sur le « bonheur » des saints, sur « l'intercession » des saints, sur la « communion » des saints.

La troisième partie, intitulée : *Sermons pour Fêtes diverses*, contient les instructions suivantes : quatre sur la fête de la Dédicace de l'Église, 1° sur la sainteté de nos temples; 2° sur la dédicace de nos cœurs par l'amour de Dieu; 3° sur la perpétuité de l'Eglise; 4° sur la visibilité de l'Église; — une sur l'Invention de la sainte Croix; les autres sur la vie religieuse à l'occasion d'une vêture, sur l'Oraison et sur le service de Dieu.

Comme complément de l'Œuvre oratoire de saint François de Sales, on trouve à la fin du volume, en *appendice*, les trois sujets ci-après : 1° Eloge funèbre du duc de Mercœur. — Harangue pour la réception du bonnet de docteur à l'université de Padoue. — Harangue pour la prise de possession de la prévôté de la cathédrale de Genève.

Ainsi que nous l'avons annoncé, chaque partie des « Œuvres de saint François de Sales » se vendant séparément, les trois volumes des « Sermons » peuvent être demandés seuls, en dehors de la collection complète. Leur prix est de 3 fr. 50 chacun.

***

Un livre touchant encore au domaine de la Prédication, mais sortant à celui de la Méditation, est le suivant : Histoire de la Passion de Notre-Seigneur, par le *P. de la Palma*, traduit de l'espagnol, par M. Abel Gaveau (1 vol. in-12 de 538 pages, titres rouges et noir. Prix : 3 francs.)

M. l'abbé Gaveau a déjà son nom et sa place dans les Lettres ecclésiasques et pieuses. Sa traduction de l'ouvrage du P. Mach, entre autres, le *Trésor du prêtre*, est une œuvre qui lui a fait le plus grand honneur. Celle de l'*Histoire de la Passion de N.-S. J.-C.*, par le célèbre P. de la Palma, qu'il publie aujourd'hui à la *Société générale de Librairie catholique*, ne sera certainement pas moins estimée.

***

« Voici le titre que le P. Louis de la Palma donne à son livre sur la Passion : *Histoire de la sainte Passion tirée des quatre Evangiles*. Ce titre a le rare bonheur d'indiquer, à lui seul, le genre de l'ouvrage et de montrer ce qui le distingue des autres livres sur la Passion, écrits, nous ne disons pas seulement jusqu'à l'époque du P. de la Palma, mais jusqu'à la nôtre.

« Le fond du livre est donc purement et simplement le texte évangélique. Ce que le P. de la Palma y a joint de sa main ne fait qu'enchâsser ce fond divin. Les pensées élevées et, en plus d'une page, sublimes; les sentiments pleins de grandeur, toujours profondément pieux; les mouvements d'éloquence; les tableaux nombreux où le Sauveur, dans les différentes phases de sa Passion, est peint au vif et respire; où la Mère des douleurs est représentée avec une attitude à faire pleurer, et certainement comme elle dut être : en un mot, tout ce qui appartient à l'auteur est une sorte de miroir qui reflète avec une majesté, une tranquillité, un calme inénarrables, une délicatesse infinie de détails, l'inimitable récit de l'Esprit-Saint. Seulement il le reflète dans un langage plus à notre portée; et, sans l'amoindrir, il le met à notre niveau.

« Nous disons que c'est ce qui fait la différence entre ce livre et les autres ouvrages sur la Passion.

« Deux écoles exposent la vie de Notre-Seigneur. L'une s'en tient presque exclusivement au texte évangélique qu'elle coordonne et met en lumière, avec plus ou moins d'érudition et de bonheur. L'autre expose avec complaisance tout ce que de pieuses traditions ou des révélations faites à de saintes âmes ont appris au peuple chrétien sur le Sauveur. Dans les deux, la Passion de Jésus-Christ tient naturellement une place considérable.

« Comme une personnification de la première école, on pourrait peut-être nommer le P. de Ligny; et comme une personnification de la seconde, Catherine Emmerich.

« Or, tout le bien qu'on veut dire de l'ouvrage du P. de Ligny; tout le respect mêlé à l'admiration qu'il faut avouer être dû à la passion de Catherine Emmerich, nul plus que nous ne s'y associe. Oui, aux esprits familiarisés de longue date avec les splendeurs du texte sacré, le P. de Ligny prépare, pour une méditation personnelle, tout ce qu'on peut désirer de plus complet, de plus substantiel. Catherine Emmerich en disant ce que Notre-Seigneur lui a fait voir, et en le dépeignant souvent avec un art dont nos plus grands maîtres pourraient se glorifier, plaît à ceux qui, conduits par l'amour, font volontiers passer la foi ferme et lumineuse de leur intelligence dans leur cœur, comme pour mieux en jouir.

« La Passion de la Palma tient le milieu, et convient par là au grand nombre des chrétiens.

« Vous y contemplez les tableaux les plus émouvants; mais, nous le répétons, ces tableaux ne sont que la réverbération du texte évangélique auprès duquel ils sont placés. Vous y goûtez une onction suave; mais cette onction, vous la voyez découler des lignes de l'Esprit-Saint qui sont citées; vous vous sentez émouvoir par les plus saisissantes considérations, mais vous avez sous les yeux le texte qui les produit. Et tout ce que vous éprouvez de dévotion, de componction, d'admiration, d'amour, vous en avez la source sacrée devant vous.

« En un mot, le P. de Ligny donne des beautés enveloppées dans l'écorce sacrée du texte; au lecteur d'enlever lui même l'écorce et de les découvrir. Catherine Emmerich donne les beautés à découvert; plus d'un fidèle pour les croire, tant elles ont d'éclat, a besoin d'être rassuré, à chaque instant,

par le texte divin. Le P. de la Palma expose l'ouvrage du Saint-Esprit, et en réfléchit les beautés avec le fini, l'éloquence, la piété que peut avoir, sur un pareil sujet, notre pauvre langage terrestre.

« Quand cet ouvrage de premier ordre parut, l'autorité ecclésiastique le nota ainsi : Ce livre est en tout point très catholique, très savant, et d'un grand profil spirituel. L'auteur a merveilleusement saisi les grands et admirables mystères qu'il expose dans un style clair, doux et dévot. » Dans cette pièce où un témoignage éclatant est rendu à la piété et à l'expérience de l'auteur, il est dit : « Le P. de la Palma a maintenu et guidé dans l'état de la perfection, durant un grand nombre d'années, beaucoup d'âmes; et lui-même, il fut un homme de très haute vertu. »

Nous avons tenu à citer ainsi en entier la Préface du traducteur, nul autre ne pouvant mieux apprécier l'œuvre du religieux espagnol, ni en donner à nos lecteurs une idée plus exacte.

En l'accueillant, la *Société générale de Librairie catholique* a mis la main sur un véritable trésor. Le P. de la Palma vient admirablement s'ajouter à sa galerie des PP. Louis de Grenade, Alphonse Rodriguez, Nicolas Grou; toutes les âmes pieuses l'en féliciteront, et voudront aussi posséder ce livre, qui paraît pour la première fois en France.

S. G. Mgr l'évêque de Blois, qui a daigné le revêtir de son approbation, en apprécie en ces termes la valeur et la portée :

« Cette *Histoire de la sainte Passion tirée des quatre Evangélistes* est connue en Espagne, si riche pourtant en trésors ascétiques, sous le nom du « livre d'or ». L'autorité ecclésiastique de ce pays l'a noté comme un livre très orthodoxe, très savant, et d'un grand profit spirituel. Je ne doute pas dès lors du bien que cet ouvrage est appelé à faire parmi les fidèles. A la lecture de ce récit touchant, une grâce particulière viendra, j'en ai la douce confiance, éclairer les âmes, les fortifier dans la foi, et enflammer en elles l'amour pour notre divin Sauveur. »

A la suite d'un jugement aussi favorable et d'après l'idée que vous aurez pu concevoir du livre même, il ne nous reste qu'à vous dire, cher lecteur : « Prenez et lisez. »

1 fort volume in-12 de XXII-538 pages. Prix : 3 francs.

*
* *

Après ces deux ouvrages, nous signalerons deux écrits de circonstance dont nous recommandons beaucoup la propagande.

Dans BON SENS ET JUSTICE, *à propos du service militaire*, Mgr Isoard, évêque d'Annecy, traite sous une forme alerte et vive du projet de loi qui va être discuté plus ou moins prochainement devant nos Chambres et qui consiste à soumettre les séminaristes au service militaire.

« Je suis soldat : je ne vois point pour quelles raisons ces messieurs ne le seraient point comme moi.

« J'ai fait mes cinq ans : vous n'en faites qu'un, ou vous n'en faites pas même un. Vous êtes pourtant ce que je suis, et je suis ce que vous êtes, Français, citoyen.

« Donc, tous cinq ans, tous trois ans; mais tous soldats, et du même jour au même jour. »

Tel est le raisonnement qui a cours dans les masses et que la presse anti-catholique, parfois même celle qui fait la neutre dans la question politico-religieuse, contribue à propager et à faire prévaloir dans le public. Mgr Isoard commence par citer textuellement ces objections, qui paraissent, en effet, tout à fait concluantes à qui ne considère, à qui ne pèse pas mûrement les choses, et il ajoute immédiatement : « Les raisons que vous ne voyez point, et pour lesquelles tous ne doivent point être soldats, je vais vous les dire. »

Et le vénérable prélat entre immédiatement en matière. En trente « petites » pages de « gros » caractère, ce qui facilite singulièrement la lecture au plus occupé ou au plus lent, et la réduit à cinq minutes au plus, il culbute tout l'échafaudage et fait toucher du doigt l'injustice, l'inconvenance, l'iniquité de la loi en préparation. — L'écrit ne coûte que 10 centimes l'exemplaire : couvrons-en toutes les paroisses, toutes les communes.

***

La seconde brochure a pour titre : les Expulsés : *ce qu'ils sont, ce qu'ils font, ce qu'ils veulent, ou Réponse à ce mot d'ordre : Paix aux curés! Guerre aux moines!* L'auteur, le R. P. Ubald, dont le récent ouvrage : *Les Trois Frances*, a obtenu un si légitime succès, répond en trois mots : Ces expulsés, ces proscrits du jour sont des hommes de Dieu, — font l'œuvre de Dieu, — ne veulent que la liberté des enfants de Dieu!

Mouvement, vigueur, impitoyable dialectique, tel est le nouvel écrit de l'éminent religieux, qui le publie « au profit de l'Œuvre du denier des expulsés ». Prix : 50 centimes l'exemplaire.

Dans la préface d'un volume de M. Charles Buet, les *Contes à l'Eau de Rose*, M. Paul Féval parle ainsi de cet autre vaillant de l'armée catholique : « M. Charles Buet a non seulement un vrai talent, beaucoup d'imagination, « je dis beaucoup, un style coloré, souvent entraînant et toutes les qualités « qui font le conteur à succès; il est encore, et par surcroît, maître de tous « les secrets qu'on appelle le *métier*, il connaît son public, comme un vétéran « de la plume; il ignore l'art, si cultivé aujourd'hui, d'ennuyer, ce qui ne « l'empêche jamais de vous apprendre en passant quelque chose... Les « nombreux romans qu'il a déjà publiés sont très lus et méritent de l'être. « Les journaux défenseurs de la morale et de la religion l'ont accepté dès « longtemps; les grands critiques chrétiens lui ont assigné une bonne place. « Armand de Pontmartin, Jules Barbey d'Aurevilly, Daniel Bernard, Firmin « Boissin ont salué tour à tour son entrée dans l'arène, et il a été consacré « par la colère des mangeurs de prêtres... »

Et après avoir dit des *Contes à l'Eau de Rose* que toutes les pages « sont des choses parfaites au double point de vue de l'émotion et de la fine satire », M. Paul Féval conclut ainsi : « Le prochain livre de M. Charles Buet sera fait tout entier ainsi. Il le voudra, puisqu'il le peut. »

Ce futur livre de M. Charles Buet, que M. Paul Féval annonçait en termes si élogieux sans le connaître, vient de paraître, chers lecteurs. Nous ignorons

si l'auteur des *Etapes d'une Conversion* en a pris lecture, mais nous sommes bien persuadés qu'il ne retirerait pas un iota de la bonne opinion qu'il en avait conçue et des éloges qu'il lui décernait d'avance. A lui seul le titre est un allèchement : **Histoires à dormir debout!**

Quelles sont ces histoires? A cette question nous nous contentons de répondre par la simple reproduction de la table des matières.

TABLE DES HISTOIRES A DORMIR DEBOUT

Hors cet anel point d'amour.

I. Le droit d'acquit. — II. La Marguerite des Marguerites. — III. La confrérie des Momons. — IV. Les chevaliers de la Cosse de Genêt. — V. Couronne d'or. — VI. Couronne d'épines.

Le dernier jour de Phta-Nehi.

I. Le réveil de Memphis. — II. Toujours du sang ! — III. Cuéius Ganutius. — IV. L'éclair de la foi.

Ewenn ar Gwénédour.

I. Comment Ewenn déclara qu'il voulait tout savoir. — II. Comment Ewenn passa dix ans de sa vie à tout apprendre. — III. Comment après avoir tout appris, Ewenn s'en revint et découvrit qu'il ne savait rien.

Histoire d'une tête de mort.

I. Claudine. — II. La ferme. — III. L'église. — IV. L'outrage. — V. Le sacrilège.

Cent francs.

Les *Histoires à dormir debout* forment un beau volume in-18, titre rouge et noir de 366 pages. Prix, broché, 3 francs.

*
* *

Sous ce titre : **A la veille des événements**, « d'après les prédictions les plus authentiques », M. l'abbé Tholon, du clergé de Paris, soulève à moitié la question des prophéties concernant les temps actuels.

Son livre a été mis en vente samedi dernier, c'est-à-dire juste « à la veille » de l' « événement » terrible qui vient de se passer en Russie ; événement qui, de l'aveu même des plus optimistes ou des plus intéressés à en atténuer la gravité, peut être le prélude des plus redoutables complications.

« Encore des prophéties! dit-il, allant ainsi lui-même au-devant des objections. Dans le monde des savants, on ne croit plus au surnaturel. La libre-pensée regrette toute croyance qui dépasse les limites de la science naturelle et positive. C'est une des aberrations de notre époque. — Dans le monde catholique lui-même, on doute de toutes ces prédictions modernes, on sourit d'un rire un peu moqueur. Les prophéties ont trompé souvent l'attente publique et ne sont pas accomplies. Comment pourrait-on y croire sérieusement? »

Répondant aux uns et aux autres, M. l'abbé Tholon rappelle ici les textes de l'Ancien et du Nouveau Testament recommandant le respect qui est dû aux prophéties.

En effet, est-ce que les prophéties ne sont pas aussi anciennes que le

monde? Elles précédèrent, chez les Grecs, chez les Romains, leurs institutions politiques; elles annoncèrent, chez les Hébreux, la destruction de leurs cités, l'avènement et les souffrances du Christ; elles proclamèrent, par la bouche de saint Jean, la grandeur future du christianisme. — Le peuple a toujours cru aux prophéties, et y croira, malgré le scepticisme jeté dans les masses par les libres-penseurs impies.

Des génies du premier ordre et des plus distingués, dans tous les temps, ont cru à l'esprit prophétique. *Machiavel* nous en fournit un exemple : « Je « ne saurais, dit-il, en donner la raison; mais c'est un fait attesté par toute « l'histoire ancienne et moderne que jamais il n'est arrivé de grands mal- « heurs dans une ville, qui n'aient été prédits par quelques devins, ou « annoncés par des révélations, des prodiges ou autres signes célestes... Quelle « qu'en soit la cause, le fait est certain; et toujours après ces annonces, on « voit arriver des choses nouvelles et extraordinaires. » Machiavel, tout le monde le sait, n'était ni fanatique, ni superstitieux, ni illuminé.

Robertson, en rapportant le discours de Montézuma aux grands de son empire du Mexique, rappelle les traditions et prophéties qui annonçaient, depuis longtemps, l'arrivée d'un peuple de la même race qu'eux, et qui devait prendre possession du pouvoir suprême.

« C'est une opinion très ancienne, dit *Cicéron*, affermie par le consente- « ment du peuple romain et de toutes les nations, qu'il existe parmi les « hommes une « certaine divination, » que les Grecs appellent pressentiment « et science des choses futures... Je ne vois aucune nation, si polie qu'elle « soit, si savante ou si grossière et si barbare, qui ne croie que l'avenir est « annoncé, que plusieurs le connaisse et peuvent le prédire... »

Voici quelques lignes du judicieux *Plutarque*. « Quoique les prophéties « ressemblent assez à des fables, cependant la ruine de plusieurs villes de « la Grèce détruites ou dépeuplées, les irruptions subites des barbares, la « chute de plusieurs empires, attestent la vérité des oracles... S'il est diffi- « cile de croire que la Divinité n'ait point eu de part à ces événements, à « plus forte raison on n'a pu les prédire sans une « inspiration » divine... « Quand l'oracle, non content d'annoncer les événements, spécifie la ma- « nière, le temps, l'occasion et les personnages, alors ce n'est plus une « conjecture incertaine, c'est une prédiction réelle de ce qui doit arriver... »

Tous les hommes de conscience et de jugement ont admis la révélation et reconnu l'existence de l'esprit prophétique.

Un des penseurs les plus profonds et les plus religieux des temps modernes, *M. le comte de Maistre* a dit : « L'esprit prophétique est naturel à « l'homme, et ne cessera de s'agiter dans le monde... Plus que jamais nous « devons nous tenir prêts pour un événement immense dans l'ordre divin, « vers lequel nous marchons avec une vitesse accélérée et qui doit frapper « tous les observateurs. La religion s'en va de dessus la terre; le genre « humain ne peut demeurer dans cet état. Des oracles redoutables annon- « cent d'ailleurs que les temps sont arrivés... L'univers est dans l'attente... « Comment mépriserions-nous cette grande persuasion, et de quel droit « condamnerions-nous les hommes qui, avertis par des signes divins, se « livrent à de saintes recherches? »

Il nous semble, reprend ici M. l'abbé Tholon, que ces témoignages, si graves et d'une autorité si considérable, joints aux divines paroles citées plus haut de l'Écriture sainte, doivent imposer silence au doute ou aux sarcasmes, de quelque part qu'ils viennent. Et immédiatement, il entre en matière.

Voici le texte de la célèbre prophétie d'Orval, remontant, comme on sait, à l'année 1544. L'auteur explique phrase par phrase, événement par événement jusqu'à nos jours.

Puis viennent d'autres prophéties plus ou moins anciennes : le B. Holyhauser, le P. Necktou, le P. Jérôme Botin (de Cahors), Mariane de Blois, l'abbé Souffrand, la religieuse de Belley, le P. Bernard Clausi, Catherine Labouré, la religieuse de la médaille miraculeuse, le curé d'Ars, etc., etc.

Toutes ces « prophéties » concourent à l'annonce de ce triple événement : la ruine de Paris, et l'avènement du « grand pape » et du « grand roi ». Et quand s'accomplirait-il? Dans son troisième chapitre intitulé : *Date approximative et Conclusion*, M. l'abbé répond nettement : « Sans assigner une époque fixe, on peut dire que nous y arrivons. D'après les paroles de la sainte Vierge à Catherine Labouré, à qui fut révélée la médaille miraculeuse de 1830, il faut désigner l'année 1881 comme étant celle des grands événements. Cette sainte religieuse, entendant la *Messagère céleste* lui prédire, avec larmes, nos malheurs futurs et spécialement la mort tragique de l'archevêque de Paris, demandait mentalement quand cela arriverait; et une voix intérieure lui dit : *40 ans, puis 10 ans, puis la paix.* Or, en partant de 1830, quarante ans nous conduisent au massacre de Mgr Darboy; et, à partir du massacre des otages en mai 1871, dix ans nous mènent à 1881.

« La prophétie « d'Orval », ainsi que nous l'avons vu, semble désigner cette même date de 1881 où finit la période qui a nourri la colère de Dieu et où Dieu n'est plus sourd. — La prévision du moine de « Padoue », qui appelle le « grand roi » par son nom, exprime également que les années de son exil expirent en 1881... »

Ces calculs, ces prévisions justifient bien, n'est-ce pas? le titre du livre : *A la veille des événements!*

(1 volume in-12 de 104 pages. Prix : 1 franc).

*
* *

Vient de paraître, du même auteur : **La Messagère céleste**, *ou les apparitions, enseignements et avis prophétiques de la sainte Vierge dans ces derniers temps.*

Ce livre, sous une forme attrayante et gracieuse comme la Vierge qui en est l'objet, nous donne à tous de graves enseignements et des avis salutaires. Il démontre d'abord, par des faits et des raisonnements irrécusables, les *vérités fondamentales de notre religion;* l'existence du monde divin et surnaturel, la divinité de Jésus-Christ, la divinité de l'Eglise. Autrefois, Dieu envoyait ses prophètes pour avertir les rois et les peuples égarés. Aujourd'hui, c'est Marie, *la Messagère céleste*, qui vient donner à son peuple ses leçons maternelles, le prévenir des malheurs qui le menacent, lui annoncer

des jours de prospérité s'il est docile à sa voix, nous offrir sa protection et nous indiquer les moyens d'apaiser la justice divine, par la prière et l'observation des saints jours, par le respect religieux qu'on se doit à soi-même et à l'innocence des enfants, auxquels elle témoigne le plus vif intérêt, enfin par l'esprit de foi dont elle ranime le feu sacré dans notre monde refroidi et coupable.

Ce livre, qui a reçu de très hauts encouragements, est destiné à suppléer l'*éducation des écoles sans Dieu* et à aider cette *seconde éducation*, que chacun se donne à soi-même par de bonnes lectures en particulier ou en famille. Il s'adresse à toutes les personnes jalouses de leur progrès moral et de leur perfection ou dignité personnelle; il se recommande spécialement aux esprits sérieux qui ont à cœur la *bonne éducation de l'enfance*, aux dames chrétiennes, à la jeunesse intelligente. C'est un *manuel* de philosophie religieuse et de piété solide, avec l'attrait d'une légitime curiosité pour les fait merveilleux qui s'y trouvent : *Miscens utile dulci.*

1 beau volume in-8°. — Prix net : 4 francs. *Franco* : 5 fr. par la poste.

Combinaisons de primes nouvelles offertes à tous les abonnés aux journaux publiés par la Société générale de Librairie catholique.

On se plaint souvent que les bons livres coûtent plus cher que les mauvais. De pareils griefs sont bien faits pour nous émouvoir. Nous y répondrons donc par des faits et non par des paroles.

Pour faciliter l'achat des livres qu'on peut appeler excellents, pour permettre à toute famille, tout cercle, toute école libre, toute bibliothèque paroissiale, tout particulier, d'acquérir à peu de frais, un certain nombre d'ouvrages.

Nous offrons à nos abonnés de leur envoyer *franco* par la *poste*, au prix de **six** francs, au lieu de **douze** francs (que coûtent ces ouvrages en librairie), les **quatre** volumes suivants :

PREMIÈRE COMBINAISON : *Livres pour bibliothèques paroissiales et lectures de famille.*

Compagnons (les) **du silence**, par Paul Féval. 1 vol. in-12 titre rouge et noir. Prix, 3 francs.

Prince (le) **Coriolani**, par Paul Féval. 1 vol. in-12, de 408 pages, titre rouge et noir. Prix 3 francs.

Voyages au pays du bien, par Fulbert Dumonteil, 1re série. — 1 vol in-12 de 322 pages. Prix, 3 francs.

Théâtre (le) **en France** depuis le moyen âge à nos jours, avec une *consultation sur les spectacles*, par Adolphe d'Avril. 1 vol. in-12 de 312 pages, titre rouge et noir. Prix, 3 francs.

Ces 4 volumes, qui coûteraient **12** francs si on les achetait en librairie,

seront expédiés pour **6** francs à tous ceux qui en feront la demande. L'envoi aura lieu *franco* par la poste.

Il suffira d'envoyer 6 francs en mandat-poste à M. VICTOR PALMÉ, éditeur, **76**, rue des Saint-Pères, Paris.

DEUXIÈME COMBINAISON : *Livres pour le Carême.*

Les **7** volumes ci-après valent en librairie **20** francs. — Ils seront expédiés *franco* à tous nos abonnés pour 12 francs.

Les **Lectures sur la Passion de Notre Seigneur Jésus Christ** *disposées pour tous les jours de Carême*, par M. l'abbé Rambouillet du clergé de Paris; peuvent servir de lecture à l'église ou chez soi. 1 vol. in-12 de XII-360 pages, 2e édition, **2** francs.

Nouveau cours de **Méditations sur la vie de Notre Seigneur Jésus-Christ** (selon la méthode de saint Ignace), à l'usage des personnes qui vivent dans le monde. 3 vol. in-12 (même format), de VII-520, 552 et 558 p. Prix, 10 francs.

Explication littérale et morale des épîtres et évangiles des dimanches et des fêtes, de l'année, des féries de l'Avent et de tous les jours de Carême, avec des notions liturgiques, où l'on expose la raison et les origines des cérémonies de l'Eglise catholique, par M. l'abbé A. Guillois; 6e édition, revue avec le plus grand soin et considérablement augmentée. 2 gros vol. in-12 de XVI-623 et 629 pages. Prix, 6 francs.

La cuisine de Carême et des jours d'abstinence, plus de 300 plats en maigre, par MM. de Latreille et Henry Palmé. 2e édition. Un volume in-12 de 235 pages. Prix, 2 francs.

Ces **7** volumes, qui coûteraient **20** francs, si on les achetait en librairie, seront, comme nous venons de le dire plus haut, expédiés *franco* à tous ceux qui en feront la demande à M. VICTOR PALMÉ, pour **12** francs.

Le Directeur-Gérant : VICTOR PALMÉ.

TABLE DES MATIÈRES

DU Xe VOLUME DE LA TROISIÈME SÉRIE

N° 55. — 15 JANVIER 1881.

Pages.

I. Cri d'appel, par Paul **Féval**. 5

II. L'éducation des filles, par A. **Rondelet**. . . . 20

III. Les Étapes d'une conversion (dernière partie). — Le Coup de grâce (suite), par Paul **Féval**. 35

IV. Les variations doctrinales du chancelier Gerson, par M. J. **Boileau**. . 60

V. Une héroïne des Catacombes (suite), par F. **Périgaud**. 81

VI. Méditations d'un rêveur solitaire sur l'âme humaine. — La raison, par R. R. 93

VII. Les Epopées françaises (suite), par Clarisse **Bader**. 112

VIII. Chronique parisienne, par Daniel **Bernard**. . . 134

IX. Memento chronologique, par Charles de **Beaulieu**. 145

N° 56. — 31 JANVIER 1881.

Pages.

I. Les Étapes d'une conversion (dernière partie). — Le coup de grâce, par Paul **Féval**. . . 161

II. Du schisme, de l'hérésie en France, à propos de M. Hyacinthe Loyson, par A. de **Chapouillé**. 188

III. L'expiation d'un père. — Récit contemporain par ***. 205

IV. Les Pays oubliés (suite), par V. **Vattier**. . . 221

V. Une héroïne des Catacombes (suite), par F. **Périgaud**. 239

VI. La Race française dans l'Amérique du Nord (fin), par le P. **Mothon**. . 255

VII. Chronique scientifique, par le Dr **Tison**. . . 283

VIII. Memento chronologique, par Charles de **Beaulieu**. 309

N° 57. — 15 FÉVRIER 1881.

Pages.

I. Les Étapes d'une conversion (dernière partie). — Le Coup de grâce (suite), par Paul **Féval**. 321

II. Le cardinal de Bonnechose, par A. **David**. 343

III. La saint Barthélemy, d'après les derniers travaux, par A. **Rastoul**. 355

IV. L'Expiation d'un père. — Récit contemporain, par ***. 382

V. Les variations doctrinales du chancelier Gerson (suite), par M. J. **Boileau**. 395

VI. Du schisme, de l'hérésie en France, à propos de M. Hyacinthe Loyson (suite), par A. de **Chapouillé**. 417

VII. Chronique parisienne, par Daniel **Bernard**. . . 426

VIII. Memento chronologique, par Charles de **Beaulieu**. 437

IX. Bulletin bibliographique. 447

N° 58. — 28 FÉVRIER 1881.

I. Les Étapes d'une conversion (dernière étape). — Le Coup de grâce (fin), par Paul **Féval**. 449

II. La Ligue agraire en Irlande, par M. J. **Healy**. 474

Pages.

III. Bourdaloue, par Ch. Clair, S. J. 493

IV. Scènes de la vie cléricale, par Charles **Buet**. . . 509

V. Les livres récents d'histoire, par Léonce de la **Rallaye**. 525

VI. Une héroïne des Catacombes (suite), par F. **Périgaud**. 546

VII. Memento chronologique, par Charles de **Beaulieu**. 564

VIII. Bulletin bibliographique. 573

N° 59. — 15 MARS 1881.

I. La Ligue agraire en Irlande (fin), par J. M. **Healy**, membre du parlement d'Angleterre. 577

II. L'Expiation d'un père. — Récit contemporain, par ***. 598

III. Les pays oubliés (suite), par V. **Vattier**. . . 612

IV. Les variations doctrinales du chancelier Gerson (fin), par M. J. **Boileau**. 627

V. Un Bohême de lettres au XVIIe siècle (fin), par Ch. Le **Roux**. . . . 646

VI. Les Romans nouveaux, par F. **Shandy**. . . 660

VII. Chronique parisienne, par Daniel **Bernard**. . . 681

VIII. Memento chronologique, par Charles de **Beaulieu**. 692

N° 60. — 31 MARS 1881.

Pages.

I. Le R. P. Louis Milleriot, par C. **Clair**, S. J. . . 705

II. Alexandre VI, par le comte de **Maricourt**. . . . 722

III. Racine d'après des documents nouveaux, par A. **Charaux**. 736

IV. L'Expiation d'un père. — Récit contemporain, (suite), ***. 757

V. Les Epopées françaises par Clarisse **Bader**. . 778

VI. Voyages et Variétés, par J. de **Rochay**. . . . 796

VII. Chronique scientifique, par Dr **Tison**. . . . 816

VIII. Memento chronologique, par Ch. de **Beaulieu**. 835

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES[1]

A

Alexandre VI, par le comte de **Maricourt**, 722.

B

Bader (Clarisse). Les Epopées françaises, 113 et 778.
Beaulieu (Charles de). Memento chronologique, 145, 309, 437, 564, 692 et 835.
Bernard (Daniel). Chronique parisienne, 134, 426 et 681.
Bohême (un) de lettres, par Charles **Le Roux**, 646.
Boileau (M. J.). Les variations doctrinales du Chancelier Gerson, 60, 395 et 627.
Bonnechose (le cardinal de), par A. **David**, 343.
Bourdaloue sa vie et ses œuvres, par le P. Lauras, 448.
Bourdaloue, par le P. Ch. **Clair**, 493.
Bouvart et Péruchet, par Gustave Flaubert, 660.
Buet (Charles). Les scènes de la vie cléricale, 509.
Bulletin bibliographique, 447, 573, 701.

C

Carême (le), par l'abbé Moitrier, 704.
Chapouillé (A. de). Du schisme, de l'hérésie en France, à propos de M. Hyacinthe Loyson, 188 et 417.
Charaux (A.), Racine d'après des documents nouveaux, 736.
Chronique parisienne, par Daniel **Bernard**, 134, 426 et 681.
Chronique scientifique, par le Dr **Tison**, 283 et 816.
Clair (Charles, S. J.). Bourdaloue, 493.
Le R. P. Louis Milleriot, 705.
Connaissance (de la) *et de l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, par le P. de Saint-Jure, 704.
Cri d'appel, par Paul **Féval**, 5.
Croquis irlandais, par Thérèse-Alphonse Karr, 660.
Cuisine (la) du Carême et des jours d'abstinence, par MM. **de Latreille** et Henry **Palmé**, 704.
Curé (un) *de Charenton au* XVIIe *siècle*, par l'abbé Féret, 525.

D

David (A.). Le cardinal de Bonnechose, 343.
Dévotion (la) *quotidienne à saint Joseph*, 703.
Droit (le) *divin de la démocratie*, par Th. Vibert, 525.

E

Education (l') des filles, par A. **Rondelet**, 654.

(1) Les noms des rédacteurs dont les travaux ont paru dans ce volume de la *Revue du Monde catholique* sont écrits en majuscules; les autres noms sont en caractères ordinaires ainsi que les titres des articles; les titres des ouvrages cités ou examinés sont en caractères italiques; les chiffres indiquent les pages.

Endymion, par lord Beaconsfield, 660.
Enseignements (les) *de Notre-Dame de Lourdes*, par l'abbé Ginestet, 575.
Epopées (les) françaises, par Clarisse **Bader**, 113 et 778.
Etapes (les) d'une conversion (dernière partie). le coup de grâce, par Paul **Feval**, 34, 161, 321, 449.
Expiation (l') d'un père, récit contemporain, 205, 382, 598 et 757.
Explication littérale et morale des épîtres et évangiles des dimanches et fêtes de l'année, par l'abbé Guillois, 704.

F

Féval (Paul). Cri d'appel, 5. — Les Etapes d'une conversion, 34, 161, 321, 449.

G

Gloires (les) *de saint Joseph dans l'Eglise triomphante et dans l'Eglise militante*, par l'abbé F. Périgaud, 574.

H

Healy (J. M.). La ligue agraire en Irlande, 474, 577.
Héroïne (une) des catacombes, par F. **Périgaud**, 81, 239, 546.
Histoire de Philippe II, par Forneron, 525.

J

Jésus en croix ou la science du crucifix, par les PP. Grou, 704.
Joseph (*saint*) *protecteur de l'Eglise*, par le P. Verhaège, 703.

L

Lectures (*les*) *sur la Passion de Notre-Seigneur*, par l'abbé Rambouillet, 702.
Légendes de Montbriant, par Mme J. O. Lavergne, 660.
Le Roux (Charles), Un bohême de lettres au dix-septième siècle, 646.
Ligue (la) agraire en Irlande, par J. M. **Healy**, 474, 577.
Livres (les) récents d'histoire par Léonce de la **Rallaye**, 525.

M

Mal (*le*) *et le Bien*, par Eugène **Loudun**, 447 et 525.
Manuel des Directeurs de congrégations par le R. P. Schouppe, 701.
Maricourt (comte de), Alexandre VI, 722.
Méditations d'un Rêveur solitaire sur l'âme humaine, 93.
Memento chronologique, par Charles de **Beaulieu**, 145, 309, 437, 564, 692 et 835.
Le R. P. Louis Milleriot, par Ch. **Clair**, 705.
Mothon (le R. P.). La Race française dans l'Amérique du Nord, 255.
Moulin (*le*) *Frappier*, par Henri Gréville, 660.
Mourenine (*la comtesse*), 660.

N

Neuvaine à saint Joseph, 703.
Nouveau cours de méditations sur la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, 704.

O

Opportunité (*l'*) *et les raisons contemporaines du culte de saint Joseph*, par l'abbé Bion, 703.

P

Parfait (*le*) *manuel de saint Joseph*, par le chanoine Bonaccia, 573.
Pays (les) oubliés, par V. **Vattier**, 221, 612.
Périgaud (F.), une Héroïne des catacombes, 81, 239, 546.

R

Race (La) française dans l'Amérique du Nord, par le P. **Mothon**, 255.
Racine, d'après les documents nouveaux, par A. **Charaux**, 736.
Rallaye (Léonce de la). Les livres récents d'histoire, 525.

Rastoul (A.). La Saint-Barthélemy, 355.
Rochay (J. de), Voyages et variétés, 796.
Romans (les) nouveaux, par **Shandy**, 660.
Rondelet. — L'éducation des filles, 20.
Rose (une) blanche au pays de Souabe, par Thérèse-Alphonse Karr, 660.
Royauté (la) et la République, par le comte Oscar de Poli, 525.

S

Saint (la) Barthélemy, par A. **Rastoul**, 355.
Scènes (les) de la vie cléricale, par Charles **Buet**, 509.
Schisme (du), de l'hérésie en France, à propos de M. Hyacinthe Loyson, par A. de **Chapouilé**, 188 et 417.
Shandy (F.). Les romans nouveaux, 660.

T

Tison (Dr). — Chronique scientifique, 283 et 816.
Trésor des serviteurs de saint Joseph, par le P. Huguet, 703.

V

Variations (les) doctrinales du chancelier Gerson, par M. J. **Boileau**, 60, 395 et 627.
Vattier (V.). Les Pays oubliés, 221, 612.
Voyages et variétés, par J. de **Rochay**, 796.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 5, PLACE DU PANTHÉON.

UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 102082309